PR [Bd. - Revue]

SHL
WITHDRAWN

Digitized by the Internet Archive
in 2026

https://archive.org/details/revue-histoire-litteraire-de-la-france_1930_37

Revue

d'Histoire littéraire

de la France

SAINT-GERMAIN-LÈS-CORBEIL

IMPRIMERIE WILLAUME

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

publiée

par la Société d'Histoire littéraire de la France

37e Année. — 1930.

SHL
WITHDRAWN

PARIS
LIBRAIRIE ARMAND COLIN
103, BOULEVARD SAINT-MICHEL, 103

1930

SHL
WITHDRAWN
BIBL.
LONDIN.
UNIV.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

LE PREMIER « VAUTRIN » DE BALZAC (1839) ET SON TEXTE INÉDIT

Le raisonnement fait les découvertes, mais le hasard — ou la chance — les prépare. On lit vingt fois un texte sans apercevoir l'intérêt particulier qu'il offre, le secret qu'il recèle.

Combien de fois avais-je lu, sans y prendre garde, ce passage d'une lettre de Balzac à « l'Étrangère » en date du (?) février 1840 !

On monte *Vautrin* à force ; j'ai une répétition tous les jours. Quand vous tiendrez cette lettre, cette grande question sera décidée.... Frédérick Lemaître répond du succès. Harel, le directeur, y croit ! Moi, j'en ai désespéré, il y a 10 jours ; je trouvais ma pièce stupide, et j'avais raison. Je l'ai recommencée en entier et je la trouve passable. Mais ce sera toujours une méchante pièce. J'ai cédé au désir de jeter sur la scène un personnage romanesque et j'ai eu tort....

Ces lignes sont des premiers jours de février, car la lettre du 10 de ce mois leur est certainement postérieure. Celle du 20 janvier annonçait déjà que la pièce était en répétitions à la Porte Saint-Martin. Si donc Balzac venait de la recommencer, c'est qu'on répétait sur un premier texte, qui n'est pas celui qui a été joué, imprimé, et que nous connaissons.

Ce premier texte, inconnu jusqu'à ce jour, existe-t-il ? — Peut-être ; puisque les répétitions n'ont pu commencer qu'une fois la pièce *reçue* par le directeur du théâtre. — Et s'il l'a reçue, le Comité de Censure en avait donc accepté et contresigné le manuscrit... Cette copie « pour la censure » aurait-elle subsisté ?

Eh bien ! oui. Ici encore, une recherche dans le fonds de la Censure théâtrale versé aux Archives Nationales a obtenu le résultat souhaité. Mais c'est tout de même une chance ; car ce fonds, tel

qu'il subsistait au moment de la suppression de cet organisme officiel, n'est pas forcément complet : plus d'un manuscrit a été rendu à son auteur, ou emprunté, ou dérobé. La preuve en est que des cinq pièces de Balzac qui devraient y figurer, trois ont disparu. Ni *Les Ressources de Quinola* (1842), ni *Paméla Giraud* (1843), ni *La Marâtre* (1848) ne se retrouvent dans les dossiers de l'Odéon, de la Gaîté et du Théâtre Historique. Cependant, sans compter *Mercadet* (celui de D'Ennery, 1851, au Gymnase), *Vautrin* figure dans ceux de la Porte-Saint-Martin.

Et ce *Vautrin*-là est certainement la première version, *inédite*, la « pièce stupide » en question.

Sa présence est probablement due à la refonte qu'en a faite Balzac et à son abandon. La seconde version, qui l'a remplacée au théâtre, et dont parle encore la lettre du 10 février, — où Balzac se dit dans l'attente d'une *nouvelle décision de la Censure*, la version définitive, manque à son tour au dossier. Comment elle en est sortie, je ne sais; mais où elle est passée, je crois pouvoir encore le dire. C'est dans l'admirable bibliothèque de ce fureteur insigne qu'était le vicomte de Spoelberch de Lovenjoul. Sur mes indications, mon confrère et ami Marcel Bouteron, qui a la joie d'être le gardien de ces collections, l'y a cherchée et l'a trouvée aussitôt.

Je n'ai pas à l'étudier ici (lui-même s'en chargera sans doute quelque jour). A part de menues variantes, que pourrait relever une édition *critique*, c'est le texte imprimé depuis. Aussi bien, Balzac, nous le verrons, n'avait pas remanié *à fond* sa comédie. Il en avait sauvegardé les grandes lignes et ses modifications portèrent surtout sur l'enchaînement des scènes, le caractère de certains personnages, le style... et le dénouement. On pourra discuter de leur opportunité. Quand il avouait : « Ce sera toujours une méchante pièce », il n'avait pas tort, mais je ne vois pas, pour ma part, que la première version soit sensiblement inférieure à la seconde, et je dirai même, en certains endroits, que je la préfère, surtout pour le personnage d'Inès et pour la conclusion. De toutes façons, elle est donc intéressante à examiner de près, et digne de piquer la curiosité des Balzaciens.

Le manuscrit en question porte comme date d'inscription le 16 janvier 1840 (n° 2791), et nous pouvons croire que c'est à peu près à ce moment que les répétitions ont commencé. Au-dessous du titre : « Vautrin, drame en cinq actes », — ces copies pour la censure ne portent jamais les noms des auteurs, — une main qui est peut-être celle de Balzac a écrit « par M. de Balzac ». Dans les

pages qui suivent, on relève un assez grand nombre de coups de crayon, simples indications en marge, mais, chose rare, pas une seule correction. Évidemment, la refonte était décidée avant que ce soin eût été pris.

Voici, scène par scène, la confrontation de ce texte original avec celui du *Théâtre* imprimé (1840, 1853, 1879).

ACTE I

Aucune différence sensible entre le premier et le second texte. Les scènes se suivent dans le même ordre et la refonte a surtout abrégé les conversations de la duchesse et de Mlle de Vaudrey, sa tante, ou les propos des domestiques. La fin seule est réellement modifiée.

Scène I. — Le romantisme de certains mots a été écarté : « Vous n'êtes pas la mère d'un enfant abandonné ! » s'écriait la duchesse. — « Pourquoi ce réveil d'un amour et d'une haine que la religion non moins que le temps devaient avoir assouvis ? » répliquait la tante...

Mlle DE VAUDREY. — Vous vous serez perdue, ma nièce !

LA DUCHESSE. — Ah ! vous me faites frémir ! Oui, l'on a dû me remarquer. Je suis devenue coquette. Il a été forcé de me parler. Je lui ai demandé son âge : il a 23 ans... L'âge de mon Fernand !

Mlle DE VAUDREY. — Mais le duc, vous a-t-il vue ?

LA DUCHESSE. — Eh ! que m'importe !... En un moment, j'ai jeté le cri de la révolte !... Mais je ne veux pas vous retenir davantage : je vous parlerais de lui jusqu'au jour ! Vous le verrez : je lui ai dit de venir à l'heure où M. de Montsorel va chez le Roi. Si c'est mon Fernand, l'enfant désavoué par son père, l'enfant que je pleure depuis vingt-deux ans, on verra ce que peut une mère, une femme injustement accusée !

Scène IV. — Félicité, la femme de chambre, ne songe pas à réclamer contre « le Gouvernement », mais calcule ses profits possibles, et c'est plus *vrai*.

FÉLICITÉ. — Un jeune homme pour elle !... Vieille sibylle !... Elle croit que je vais donner dans ce panneau !... J'étais bien sûre que Madame devait avoir un sentiment à Paris !... Ah ! Madame la duchesse !... Si elle voulait... elle est riche... Je la protégerais, et le duc n'y verrait que du feu !... La vieille va tout prendre sur son compte .. Comme tout est changé !... Ma mère disait que les femmes de chambre, autrefois, étaient une puissance dans les grandes maisons et je ne suis rien ici ! Je déroge !... Mais nous verrons !

Scène VIII. — Quelques différences de mots dans les explications de la duchesse et répliques de sa tante.

Mlle DE VAUDREY. — Votre mari, ma chère, est d'une maison exclusivement vouée à la diplomatie : on y est ambassadeur de père en fils. Il a un cœur ardent et une tête froide. C'est la pire espèce d'homme que je sache : il a pu se jouer de vous.

LA DUCHESSE. — Mais, en m'offrant l'alternative de savoir mon pauvre enfant mort loin de moi, au cas où je persisterais à me dire innocente, ou de le savoir abandonné sans nom dans un pays étranger, mais vivant, si je m'avouais coupable, je n'ai pas hésité. Toute mère en eût fait autant : elle eût livré son honneur pour sauver son fils ! J'étais seule en pays étranger... Vous gardiez ici nos biens, et, en proie à la faiblesse, à la fièvre, sans conseils, j'ai perdu la tête ! Mais, si Fernand avait péri, monsieur de Montsorel ne redouterait pas de me voir faire des démarches pour le retrouver ?... J'étais si joyeuse en rentrant que j'ai oublié de vous donner l'acte de naissance de Fernand... Vous le cacherez sur vous, jusqu'à ce que nous puissions le remettre à l'abbé Giraud.

Mlle DE VAUDREY. — Le duc sait donc ?

LA DUCHESSE. — Ces papiers ont été envoyés avec les dépêches. L'Ambassadeur qui fait le mariage d'Inès et de Ferdinand aura peut-être su que nous avions eu un premier enfant... De là des questions bien naturelles dans les circonstances où nous sommes.

(... Dans la version première Balzac avait nommé *Ferdinand* le fils reconnu du duc ; cette similitude de noms entre les deux frères a paru bizarre, et le nom d'Albert a prévalu pour le second.)

Scène IX. — Même entrée du duc ; même marche de la scène, mais la conclusion diffère : c'est le duc qui reste, et la duchesse et sa tante sortent, une fois de plus, pour rentrer une fois de plus, un moment après...

LA DUCHESSE. — Si vous portez un coup à mon Fernand, j'en porterai dix à votre Ferdinand : blessure pour blessure ! Allez !

LE DUC. — Infâme !

LA DUCHESSE. — Quand vous vous parlez à vous-même, monsieur, ne parlez pas si haut !

LE DUC. — Je suis ici chez moi.

LA DUCHESSE. — Alors, sortons, ma tante !

LE DUC (*resté seul*). — La guerre est déclarée !... La douce et humble Louise de Vaudrey devient une lionne ! Quel renseignement a-t-elle eu ?... Oh ! les femmes conseillées par des Directeurs font des chemins sous terre comme les taupes. On ne s'en aperçoit que lorsqu'elles ont soulevé la terre... Quelle constante tragédie que notre vie intime, réunis et séparés depuis vingt-deux ans... ! Elle a mon secret... Je tiens son enfant... Suis-je le plus fort ? (*Il sort.*)

Ce monologue formait la scène X de la première version. La suivante correspond exactement à la scène définitive, sauf les répliques finales. Au lieu de courir, malgré l'heure, pour « devancer le duc » et « acheter la femme de chambre », la duchesse suit sa tante qui lui dit :

Mlle DE VAUDREY. — Il fait grand jour. Allons à l'église y implorer le secours de Dieu et consulter l'abbé Giraud.

ACTE II

Les différences commencent à être importantes, ici, entre les deux versions. Le policier Saint-Charles est introduit dès les premières répliques, n'a aucun soupçon sur la connaissance que le duc pourrait avoir de son identité, n'a aucun a-parté avec Joseph (qui ne paraît pas) et ne souffle mot de ses ambitions d'espion. De plus, la scène avec Félicité n'existe pas, ni la lettre que celle-ci a été chargée de porter à Inès de Christoval. La scène entre le duc et Saint-Charles prend tout de suite avec les questions relatives à Raoul de Frescas (c'est-à-dire Fernand); et il y a plus de détails sur sa personne et la difficulté de l'arrêter ou même de prendre des informations.

Scène I. — LE DUC. — Dites au contraire ce que vous savez, afin que je connaisse les secrets que vous nous permettez d'avoir.

SAINT-CHARLES. — Monseigneur, M. Raoul de Frescas mène un train qui comporte cinquante à soixante mille livres de rente. Il se donne pour étranger. Il va dans la société la plus élevée, et nous ne lui connaissons ni propriétés en France (peut-être a-t-il des châteaux en Espagne?), ni banquiers à Paris, ni recommandations. Depuis quelques jours, le Ministre, qui l'a rencontré, s'est inquiété de lui, en sachant qu'il se posait comme le rival du fils de Monseigneur. Tout nous paraît suspect, et la prodigieuse affluence d'étrangers qui encombre Paris par suite de l'occupation de la France...

LE DUC. — Ah ! quelle plaie !

SAINT-CHARLES. — Monseigneur serait de l'opposition ?

LE DUC. — Je suis Français et au désespoir de l'occupation étrangère. Continuez...

SAINT-CHARLES. — Ce concours de gens riches qui se ruinent, de princes capitaines, de capitalistes sans capitaux, nous oblige à beaucoup de circonspection. Nous ne pouvons plus distinguer un honnête homme d'un intrigant..., d'autant plus que rien ne ressemble davantage à un honnête homme qu'un fripon. Mais il faudra bien que M. Raoul de Frescas tombe dans un de nos pièges... Il montrera ses passe-ports, ses papiers... Il est domicilié; il a pris une maison, rue Taitbout ; ses gens, qui, d'ailleurs, ont l'air d'honnêtes domestiques,

sont d'une discrétion qui a fortifié nos soupçons... Sa maison est une Bastille...

Scène II. — C'est la scène VI de la seconde version. Saint-Charles est parti sans faire d'observation sur la froideur du duc à l'endroit du mariage projeté. Le duc parle à son fils, surtout, de la charge d'ambassadeur qu'il lui ménage.

LE DUC. — Vous êtes appelé, mon fils, à représenter le roi, votre maître. Un ambassadeur n'a pas besoin d'aimer sa femme. Votre mariage, comme celui des rois, est soumis à la raison d'État. Mais je reconnais qu'il vous sera difficile de trouver mieux : le roi d'Espagne, en bannissant à perpétuité le duc de Christoval, qui a eu le malheur de servir Joseph Bonaparte, a, par égard pour l'alliance projetée entre nos deux familles, réservé les titres et les biens de la maison de Christoval à l'époux de la princesse. Nous n'attendons que le consentement du duc de Christoval. La duchesse, en vraie d'Arjos, aime d'autant plus son mari qu'il est proscrit... Les nouvelles se font attendre... Le Mexique a proclamé son indépendance. Le duc n'est peut-être pas étranger à cette révolution : il se venge..., il a du sang maure dans les veines... On parle d'un empereur Iturbide Ier... Le télégraphe annonce, ce matin, des vaisseaux arrivés à Bordeaux : peut-être amènent-ils le duc, à qui le roi permet d'habiter Paris, s'il n'est pour rien dans la révolte de Mexique. Inès d'Arjos, dans le cas contraire, dépendrait du roi d'Espagne. Il est votre parrain : il vous serait favorable et vous auriez Inès.

FERDINAND. — La princesse est majeure dans quelques jours, mon père.

LE DUC. — Mais ses biens sont en Espagne.

FERDINAND. — Les trésors de son père, de son oncle sont ici. Le Roi ne peut lui ravir ses titres. Si elle se marie à son gré, la princesse ne tardera pas à se faire pardonner un mariage d'amour.

LE DUC. — Eh bien! sachez la disputer, mon fils!

FERDINAND. — Eh! le puis-je, quand ma mère est contre moi? N'avez-vous pas été témoin de l'accueil que la duchesse a fait à ce Raoul de Frescas? Elle est restée avec Inès et lui sur le même divan pendant deux heures... Un ennemi mortel n'eût pas fait mieux!... Elle a si bien servi la passion de la princesse, qu'elles se sont prises l'une pour l'autre d'une telle amitié....

LE DUC. — Monsieur, ne jugez pas votre mère, ses intentions sont sans doute excellentes. Un lieutenant dans la Maison rouge doit savoir, d'ailleurs, vaincre tous les obstacles. Vous êtes de service : j'obtiendrai une permission afin que vous puissiez vous trouver ce soir avec la princesse d'Arjos. Elle ira dans trois ou quatre maisons. Ces étrangers nous fêtent comme si nous étions chez eux!...

Sur quoi le marquis frappe à la porte de la duchesse, qui sort

et le reçoit d'une façon beaucoup plus aigre-douce que dans la seconde version, ce qui amène le duc à déclarer tout bas à son fils qu'il y a mésintelligence entre la duchesse et lui.

Scène III. — LA DUCHESSE. — Je désirerais, mon fils, ne pas devoir vos visites à vos craintes. Si je n'avais pas si bien gardé hier la princesse d'Arjos, je n'aurais pas eu le bonheur de vous voir aujourd'hui. Le moyen de me plaire, marquis, c'est de venir tous les jours embrasser votre mère et la mettre un peu au courant de votre vie.

LE DUC (à part). — Elle me fait trembler ! (A son fils qui baise les mains de la duchesse.) Prends garde à ta mère ! (Haut.) Madame vous êtes bien bonne, mais, pour quelques jours, j'aurai besoin de lui et vous daignerez l'excuser.

LA DUCHESSE. — Si je pèche contre ses intérêts, ce sera donc par ignorance de ce qu'il désire, monsieur !

Scène IV. — JOSEPH. — Mme la duchesse de Christoval et la princesse d'Arjos.

LE DUC (à son fils). — Demeurons. Je crains une trahison. Je ne puis plus vous le cacher, mon fils : il éclate entre votre mère et moi la plus terrible mésintelligence.

Mais tout de suite les différences s'accusent entre les deux versions, pour cette scène et pour la suivante. Dans la seconde, elle est assez développée pour que le marquis puisse faire sa cour à Inès, qu'il se plaigne de Raoul de Frescas, que l'on parle de l'extinction de la famille de ce nom... Dans la première, à peine Inès a-t-elle dit (à part) : « Je croyais que le marquis était de service » et le marquis s'est-il avancé vers elle : « Mme de Christoval est bien froide pour moi ! Si elle daignait... » que Joseph annonce et introduit Raoul. La scène est beaucoup plus vive dans le premier texte que dans le second et Inès y prend bien plus ouvertement parti pour celui qu'elle aime. Je n'ai pas à analyser la scène X de la version définitive, mais voici la scène V qui en fut le premier jet :

Scène V. — LE MARQUIS (à la duchesse). — Vous avez donc juré ma ruine, ma mère ?

LA DUCHESSE. — Vous devriez être à votre poste au château, mon fils...

LE DUC (à la duchesse). — Vous comptiez sur cette circonstance. (A son fils.) Je prends tout sur moi. Restez !

LA DUCHESSE DE CHRISTOVAL (à sa fille). Il se passe ici quelque chose d'extraordinaire.

INÈS. — Rien que de très naturel, ma mère. (Elle salue Raoul.)

RAOUL (à la duchesse de Montsorel). — Permettez-moi de croire, madame la duchesse, que vous ne trouverez pas mon exactitude de mauvais

goût. (Il salue le duc, qui ne lui rend pas son salut. Il salue le marquis, qui feint de ne pas le voir et prend un journal.) ... Ah !

LA DUCHESSE DE MONTSOREL. — Je vous sais un gré infini, monsieur, de m'avoir comprise. Il n'y a rien qui soit de meilleur goût que de nous obéir à la lettre.

LA DUCHESSE DE CHRISTOVAL. — Mais ce jeune homme est le rival de votre fils !

LA DUCHESSE DE MONTSOREL. — M. de Frescas n'est pas dangereux, madame.

LA DUCHESSE DE CHRISTOVAL. — Inès l'aime.

LA DUCHESSE DE MONTSOREL. — Mon avis est de ne point gêner les inclinations et de laisser le champ libre aux rivaux. Il y a je ne sais quoi de chevaleresque à être recherchée, disputée, qui plaît à toutes les jeunes filles et donne plus de prix au triomphe de celui qu'elles choisissent.

LA DUCHESSE DE CHRISTOVAL. — Le duc n'est point de votre avis, madame !

LA DUCHESSE DE MONTSOREL. — Ah ! depuis bien longtemps !...

INÈS (à Raoul). — Raoul, je vous aime autant que vous m'aimez. J'ai juré de n'épouser que vous. Mais il vous faut un rang, un nom, une famille. Justifiez-vous de toutes les accusations qui se dressent autour de vous, afin que nous puissions être heureux sans blâme...

RAOUL. — Inès, vous me faites trouver le plus grand bonheur dans la plus extrême misère. Il n'y a que les malheureux qui connaissent la vérité des affections !...

INÈS. — La mienne est infinie....

LE MARQUIS (au duc). — Mon père, la police a pris chez le feld-maréchal un filou déguisé qui trichait au jeu. Vraiment, j'admire l'imprudence avec laquelle on accueille aujourd'hui les gens, sans savoir d'où ils viennent !

LE DUC. — Ceci n'arrive qu'aux personnes qui reçoivent une société mêlée, et ne nous regarde point. (A la duchesse de Christoval.) Madame, les Frescas d'Aragon sont éteints ?...

LA DUCHESSE DE CHRISTOVAL. — Oui, monsieur.

LE MARQUIS. — N'y avait-il pas une branche à Naples ?

LA DUCHESSE DE CHRISTOVAL. — Ma mère a hérité de la Maison de Sicile.

LE MARQUIS. — Il n'y a donc plus de vrais Frescas ?

LA DUCHESSE DE MONTSOREL (à Raoul). — Au nom de Dieu et de votre mère, contenez-vous, monsieur de Frescas ! Vous êtes chez moi : cela doit vous suffire.

RAOUL. — Insulté devant elle !... Et Vautrin qui m'a fait jurer de garder le plus profond secret sur ma vie !... La moindre révélation nous perdrait !... Ah ! tout mon sang bout dans mes veines !

LA DUCHESSE. — Où êtes-vous né, M. de Frescas ?

RAOUL. — Vous répondre en ce moment, madame, serait accepter une accusation brutale !...

INÈS. — Et s'il me plaisait, monsieur, de le savoir?

LE DUC. — Vous ne seriez pas la seule.

LE MARQUIS. — Insistez, mademoiselle ! Il s'agit de toute votre vie !

RAOUL. — Au risque de perdre tout mon bonheur, je me tairais, mademoiselle.

LA DUCHESSE DE MONTSOREL. — Vous avez un rare courage, monsieur !

LE DUC. — Nous appelons cela de l'effronterie.

LE MARQUIS. — Il est perdu !

INÈS. — J'aime qu'il me résiste, il a du caractère !

LA DUCHESSE DE MONTSOREL. — A moi, ne direz-vous pas où s'est écoulée votre enfance? Je vous jure que votre secret mourra là... Si vous avez besoin de secours, vous trouverez en moi une fidèle amie...

RAOUL. — Ah ! Vautrin, pourquoi m'as-tu dis de me défier des plus douces paroles?

LA DUCHESSE DE CHRISTOVAL (à Inès). — Vous voyez, Inès?

RAOUL. — Madame la duchesse, un serment me ferme la bouche.

INÈS. — Bien !

LE DUC (à la duchesse de Montsorel). — Madame, je sais trop ce que l'on doit aux femmes pour trouver mauvais que vous soyez maîtresse chez vous ; mais vous avez des manières d'agir qui m'en chassent....

LA DUCHESSE. — Vous venez si rarement !...

RAOUL. — Monsieur le duc, quoique vous ne m'ayez pas fait l'honneur de m'adresser la parole, et quoique vous n'ayez pas accepté mes respects, je me dois à moi-même de vous faire observer que je suis ici sur une invitation de madame la duchesse de Montsorel, et que je suis à ses ordres....

LE DUC. — C'est pour que vous ne croyiez pas être chez moi que je sors.

RAOUL. — Votre réponse me dicte ma conduite. Je ne dois pas être entre madame la duchesse et vous l'occasion d'un débat, que je saurais faire cesser s'il me regardait seul....

LE DUC (ironiquement). — On n'est jamais très en sûreté chez sa femme.

RAOUL. — Si de graves intérêts, qui m'appelaient ici....

LA DUCHESSE DE MONTSOREL. — Imprudent !...

RAOUL. — ... exigent que madame la duchesse me consulte, elle me fera l'honneur de venir chez moi.

LE MARQUIS. — Ma mère, chez vous !...

RAOUL. — Monseigneur me ferme sa maison.... Je suis le précepte de l'Évangile en ouvrant la mienne à la famille de Montsorel.

LE MARQUIS. — Elle y viendra, monsieur Raoul !

RAOUL. — De Frescas, s'il vous plaît.

LE MARQUIS. — Il ne me plaît pas.

LA DUCHESSE DE CHRISTOVAL (à Inès). — Venez, ma fille ! (A la duchesse de Montsorel.) Adieu, madame. Comment souffrez-vous un pareil débat?

LA DUCHESSE DE MONTSOREL. — Vous saurez mes raisons, madame. (A part.) Brave, et fier ! c'est mon fils ! (A Raoul.) Monsieur, j'irai chez vous.

LE DUC. — Mais nous allons sortir....

LA DUCHESSE. — Il me faut des explications, que vous seul pouvez me donner. (Bas.) Vous êtes en danger. De la prudence ! (Raoul lui baise les mains.)

RAOUL. — Je suis désespéré, madame, d'avoir eu si peu de succès. (Il regarde le marquis.) Les rivaux sont devenus des adversaires.

LE MARQUIS. — Dites, monsieur, des ennemis !

RAOUL. — J'accepte.

(Le duc de Montsorel reconduit la duchesse de Christoval. Inès prend le bras de Raoul au lieu de celui du marquis qui l'a offert.)

La fin de ce second acte est plus différente encore d'une version à l'autre. Dans la seconde, Raoul est sorti seul; la duchesse donne rendez-vous à Mme de Christoval pour lui fournir des explications; le duc, resté seul avec le marquis, lui avoue que la partie à jouer est dangereuse et qu'un duel ne remédierait à rien (ce qui confond le marquis); enfin Vautrin fait son apparition, pour une scène de son métier (dont la portée ne s'explique pas bien). La première version laisse le marquis (Ferdinand) en tête à tête avec la duchesse, fait reparaître le duc menaçant, et termine l'acte en pleine fièvre :

Scène VI. — FERDINAND. — Ah ! ma mère, malgré tout mon respect pour vous, il m'est impossible de ne pas me plaindre de vous à vous même !... Inès....

LA DUCHESSE. — Inès est Espagnole et n'aime pas les gens sans générosité. Elle vient de vous rendre l'affront que vous avez fait à un jeune homme admis chez moi, comme il l'est chez sa mère, avec faveur. Pour la première fois, votre père a oublié en public que j'étais sa femme, et vous que je suis votre mère. En froissant Inès, vous vous êtes nui et vous avez servi M. de Frescas. Enfin, vous ne vous êtes pas conduit en gentilhomme, mon fils !

FERDINAND. — Vos sentiments sont encore plus inexplicables, ma mère. Après avoir, pendant toute la soirée, servi mon rival auprès d'Inès, vous l'accueillez, vous le faites valoir !

LA DUCHESSE. — Je crois que vous blâmez votre mère ?... Craignez de l'interroger, monsieur ! La pâleur de son front passerait sur vos joues, et votre père, malgré l'aigreur de ses discours, vous condamnerait ! Je veux dire que la rencontre de M. de Frescas avec Inès, ici, est un effet du hasard. Écoutez-moi bien ! Votre conduite, si vous n'y prenez garde, peut vous mener à votre perte.

FERDINAND. — Madame, de telles paroles veulent une explication; car ma conduite ne mérite aucun reproche.

La duchesse. — Je vous ai dit de m'écouter. Pesez mes paroles : je ne puis vous en dire davantage.

Ferdinand. — Vos secrets doivent être bien terribles, s'ils expliquent la désunion qui existe entre vous et mon père, votre peu de tendresse pour moi et votre affection pour un aventurier, qu'à notre première rencontre je défierai et que je tuerai comme un chien !

La duchesse. — Malheureux ! Leur haine contre lui ne le signale pas moins à mon cœur que la tendresse qui s'accroît en moi !... Mon fils, je vous défends....

Scène VII. — Le duc. — Madame, quand vous oubliez les intérêts de votre fils au point de recevoir son rival, j'ai le droit de suspecter vos intentions. Ne vous étonnez donc pas de ceci ! (A son fils.) Je vous défends, mon fils, de paraître devant votre mère sans mon ordre. Suivez-moi !

La duchesse. — Vous déshonorerez donc aussi la mère ? Vous me jetez le gant, songez-y, monsieur ! L'honneur et la vie d'une femme injustement opprimée sont en jeu.

Le duc (l'interrompant). — Un mot de plus, vous êtes perdue, si vous me compromettez !

La duchesse. — Dieu a des jours de justice, monsieur ; et vous enflez votre compte avec d'aussi cruelles menaces. [Elle sort.]

Scène VIII. — Le marquis. — Que veut dire ma mère ?

Le duc. — Vous ne connaissez pas encore assez les femmes pour nous comprendre. Venez au château !

ACTE III

C'est l'acte, attendu, de la bande de Vautrin, dans l'hôtel choisi pour Raoul de Frescas. Aussi les différences sont-elles assez essentielles entre la première version et la seconde, sinon dans l'ordonnance générale des scènes, du moins dans le style et la conduite du dialogue.

Scène II. — Très courte et ne comportant que la fin de la scène improvisée : les vols de Lafouraille à l'office, par exemple.

Scène III. — Quelques changements encore : C'est ici que Lafouraille parle de Langeac et de ses histoires avec le duc et Blondet.

Scène IV. — Ici la seconde version a amplifié sensiblement la première, toujours au profit de réflexions déclamatoires. Dans la première, Vautrin se contentait de dire sa rencontre de Raoul à Toulon, et combien il lui est attaché.

Vautrin (seul). — Que cet enfant soit grand, glorieux, riche, aimé, heureux ! Ce petit, je le vois toujours sur la route de Toulon à Mar-

seille quand, en m'échappant, je voyageais dans ma calèche à quatre chevaux avec le passeport d'un général qui me suivait et qu'on a pris pour un filou. Ce pauvre Giroflée était mon aide de camp. Lui, s'engager tambour, devenir soldat, se faire tuer comme un sot ! J'ai eu du mal à éteindre son courage, à en faire un homme froid, positif, à en faire un homme capable de mener les hommes !... Et le voilà amoureux à en mourir ! Et il me le cachait !... Amoureux d'une fille à laquelle un mendiant venu de Gênes, après s'être sauvé de Sardaigne, ne pouvait prétendre ! Il avait fait quelques mauvais coups; j'ai toujours gardé ses papiers. Il faut agir avec son enfant comme avec son ennemi !... Les autres, cependant, n'ont pas été ingrats. Celui-ci ne le sera pas non plus. Les belles amitiés sont rares. Être aimé n'est-ce pas réunir activement tous les sentiments, ne pas vivre pour soi, vivre pour un autre, qui ne vous trahit jamais ? Quand on a goûté de ce fruit céleste !...

Scènes VI-VIII. — Changements variés d'un texte à l'autre. Lafouraille ne prend pas l'accent allemand et reconnaît tout de suite Blondet dans Saint-Charles. Celui-ci se demande s'il ne découvrirait pas quelque conspiration. Plus tard, il tirera un poignard que Vautrin lui prendra des mains.

LAFOURAILLE. — Monsieur Raoul de Frescas n'y est pas, monsieur, et M. Vautrin, son intendant général, M. le baron Vautrin est occupé.

SAINT-CHARLES. — J'attendrai.

LAFOURAILLE (à part). — J'ai vu cet homme-là quelque part : cela ne fait pas son éloge. (Haut.) Mais, monsieur, je ne sais pas s'il pourra vous recevoir. Il travaille avec l'architecte qui doit bâtir un hôtel à M. de Frescas.

SAINT-CHARLES. — M. de Frescas est donc bien riche, pour avoir un intendant ?

LAFOURAILLE (à part). — Il me regarde ? C'est un coquin... Oh !... C'est mon brigand de Charles Blondet ! Est-il bien grimé ! Je te ferai danser sur l'air de va-t-en voir s'ils viennent, Jean !... Ah ça ! Faut-il qu'il soit dégommé ! Ai-je bien fait de déguiser ma voix !... Il ne déguise pas la sienne.

SAINT-CHARLES (à part). — Cet homme a trop la tournure d'un honnête homme pour en être un.

LAFOURAILLE. — Que dois-je dire à M. Vautrin pour lui faire quitter ses occupations ?

SAINT-CHARLES. — Annoncez-lui M. de Saint-Charles, de la part de Son Excellence le Ministre des Affaires étrangères.

LAFOURAILLE. — Ah ! monsieur vient lui donner des nouvelles du Mexique ? On attend des valeurs : les biens de M. de Frescas sont en mines.

SAINT-CHARLES (à part). — Quel furet !... (Haut.) Vous êtes curieux, mon cher.

LAFOURAILLE. — Monsieur m'excusera : je suis valet de chambre de M. de Frescas et lui suis extrêmement attaché. (A part.) Il n'y a rien à voler : je puis le laisser. (Il sort.)

SAINT-CHARLES (seul). — Un salon de bonne compagnie? Ils sont fins. Ah! des tableaux de dévotion! Bien, très bien!... Tiendrait-on à la Congrégation? Il ne faut pas des mensonges ordinaires pour entortiller ces gens-là... point de portraits du Roi?... Ce sont peut-être des Bonapartistes... Si j'allais découvrir quelque bonne conspiration hermétiquement bouchée, et si, comme des alchimistes en cherchant de l'or, je trouvais un secret pour m'enrichir en faisant de la pommade de concombre pour empêcher les cheveux de blanchir : ma fortune serait faite!... Une conspiration dans les circonstances actuelles? C'est le Pérou!...

LAFOURAILLE. — Voilà monsieur.

VAUTRIN. — Laisse-nous et vois à ce que nous soyons seuls. Je sais ce dont il s'agit. (Lafouraille sort.)

SAINT-CHARLES (à part). — Il sait ce que c'est? Je l'en défie bien! Pauvre homme! Il n'a pas l'air très fort.... (Il salue.)

VAUTRIN. — Je suis votre serviteur, monsieur. (A part.) Ah! c'est le finaud d'intendant? Je vais le mener à grandes guides.

SAINT-CHARLES. — Vous me pardonnerez, monsieur, de me présenter sans être connu de vous.

VAUTRIN. — Monsieur, je sais reconnaître les gens. Vous êtes architecte?

SAINT-CHARLES. — Non, monsieur. Si je ne vous ai pas demandé d'audience, c'est que l'affaire est pressante.

VAUTRIN. — Je la devine.

SAINT-CHARLES. — Comment? Une affaire secrète... qui concerne le Ministre!...

VAUTRIN. — Oui, relativement aux papiers pris à Chambeuil. Voilà ce que c'est que d'employer des fats!

SAINT-CHARLES. — Vous savez cela, monsieur? Mais il ne s'agit pas de cette affaire. Si vous êtes si fort au courant, nous allons abréger beaucoup. Son Excellence m'envoie....

VAUTRIN. — Pourquoi ne m'a-t-elle pas parlé hier? J'étais avec le Ministre au bal.... Ce sont donc des nouvelles venues ce matin? Cependant nous les savons la veille?...

SAINT-CHARLES. — Ah ça!...

VAUTRIN. — C'est pour M. de Frescas que....

SAINT-CHARLES. — Pardon, je ne vous ai pas dit mon nom : je suis le baron de Saint-Charles.

VAUTRIN. — Ah! c'est cela! Vous étiez à Vienne lors du Congrès et vous vous nommiez le baron de Kellel.

SAINT-CHARLES (à part). — Il ne me connaît pas.

VAUTRIN. — Vous avez été très fort dans l'affaire de Naples. Vous avez tué Murat!... Nous en avons ri aux larmes.

SAINT-CHARLES (à part). — Je veux être pendu si je sais de quoi il me parle; mais il paraît au fait des secrets les plus importants!

VAUTRIN. — Combien vous a valu la tête de Murat?

SAINT-CHARLES. — Monsieur!...

VAUTRIN. — Cela ne se dit pas?... Vous étiez, dimanche, à la messe du Roi. J'étais derrière vous. L'on vous nomma... Prenez garde, monsieur! La presse commence à s'occuper de vous, et les gens comme vous sont rarement compris. Je vous suis, monsieur, de même que j'étudie tous les esprits remarquables de cette époque. Faites vos affaires dans la liquidation avec les étrangers et faites vous banquier : nous pourrons nous entendre; nous aurons les secrets de tous les ministres et nous pêcherons en bourse trouble.

SAINT-CHARLES (à part). — Ah! ça... le Ministre me joue-t-il un tour?... Est-ce lui qu'on lâche sur moi, ou moi qu'on lâche sur lui?

VAUTRIN (à part). — Tire-toi de là, mon gars!

SAINT-CHARLES. — Monsieur, touchez là! Je vous admire.

VAUTRIN. — Eh! Pourquoi? Parce que je simplifie?... Point de façons entre gens également forts! Que vous dit le Ministre? Entendons-nous, cela vaudra mieux.

SAINT-CHARLES. — Oui, cela vaut mieux. Le jeune de Frescas inquiète Son Excellence.

VAUTRIN (à part). — Je le crois bien! (Haut.) Mais j'ai déjà répondu d'une manière péremptoire au ministre, à cet égard!

SAINT-CHARLES (à part). — Voilà qui est fort! (Haut.) Son Excellence ne s'opposerait pas à son mariage, s'il expliquait sa position.

VAUTRIN. — Chère Excellence! Le mariage se fera sans elle!

SAINT-CHARLES. — Mais, enfin, qui est-il? Vous sentez que le duc de Montsorel est un adversaire puissant!

VAUTRIN. — Que peut-il contre nous? Frescas est un jeune homme qui doit hériter des mines d'Amoagos y Peral et de las Frescas, cette dernière est aussi riche que celle du marquis de Valenciennes! Et il m'a pris pour intendant ici-même. Quels renseignements veut encore son Excellence?...

SAINT-CHARLES. — Il ne croit pas que M. de Frescas soit un être sérieux. Il le croit une création, un fantôme!

VAUTRIN. — La princesse d'Arcos le prend pour une excellente réalité!

SAINT-CHARLES. — J'ignorais que les choses fussent aussi avancées!...

VAUTRIN. — Tenez, voici ce que la princesse lui écrit : « Mon ami, nous serons heureux et mariés, en dépit de tous! Rassurez-vous! Je hais le marquis de Montsorel de toute l'affection que j'ai pour vous. » Voyez la signature : est-ce un style d'Andalouse?

SAINT-CHARLES (à part). — Dans quel péril est la famille de Christoval! Allons! parlons-lui sur un ton à le faire trembler! (Haut.) Monsieur de Frescas vient du Mexique comme vous et moi, monsieur!

Cessons de nous entortiller dans des mensonges!... Il est venu de Sardaigne sur les côtes d'Italie. Il parle italien, et c'est un aventurier.

VAUTRIN. — Ah! je le veux bien! Cessons de vouloir nous entortiller de mensonges : disons-nous la vérité!

Suit la tirade de Vautrin démasquant Saint-Charles, telle que l'a gardée la nouvelle version; mais la fin offre de sensibles différences encore :

VAUTRIN. — On peut chanter aux intendants ce que l'on chante aux hannetons : vole, vole, vole!...

SAINT-CHARLES (il a tiré son poignard). — Je ne sais pas qui tu es, mais tu ne me nuiras pas longtemps!

VAUTRIN (tirant un pistolet). — La carpe sent toujours le hareng, mais on ne me prend pas sans revers!

Et à la fin, lorsque Saint-Charles est reconduit :

SAINT-CHARLES (bas à Lafouraille). — Cent mille francs pour toi si tu me livres Jacques Collin!

LAFOURAILLE. — Et tu me paieras en assignats?

La conclusion de l'acte était autre encore dans la première version :

D'abord, c'est au « Philosophe » (et non à Lafouraille) que Vautrin donne ses instructions. Puis la scène entre lui et Raoul, qui, elle, est restée à peu près identique, est suivie du retour de Philosophe, avec les papiers réclamés :

VAUTRIN. — Mes ordres sont-ils exécutés?

PHILOSOPHE. — Voici les papiers : le jugement et l'acte mortuaire du vicomte de Langeac.

VAUTRIN. — Exécuté le 29 octobre 1792. A quoi cela peut-il servir?... Ah! oui, à prendre des renseignements sur la participation de ce monsieur à la mort de son maître. Et tu l'as laissé faire?

PHILOSOPHE. — Oui, et, selon vos prévisions, il allait faire cerner votre maison et arrêter tout votre monde.

VAUTRIN. — Giroflée, alors, a joué son rôle?

PHILOSOPHE. — Il l'a jeté par terre au moment où il montait en voiture. On l'a mis en fiacre tout étourdi. Il a bu une potion calmante : il dormira pendant quelque temps, et, s'il se réveillait, la mère de la petite Nini, la femme à Giroflée, nous préviendrait. Il est chez elle.

VAUTRIN. — Pourvu qu'il n'ait prévenu personne de son danger!

PHILOSOPHE. — Faut-il l'achever?

VAUTRIN. — Non, les morts inquiètent trop les vivants. D'ailleurs, il peut nous être utile. Nous allons lui faire peur.

Sur quoi Philosophe, demeuré seul, déclare qu'il va se griser et jouer, pour se reposer.

ACTE IV

Le rôle d'Inès, nous l'avons déjà remarqué, était sensiblement plus important dans la première conception de Balzac. On le voit particulièrement dans cet acte, où elle marque bien plus d'indépendance. Les différences sont sensibles aussi avec la duchesse de Montsorel, ainsi que l'intervention, encore mal informée, de Vautrin à l'égard de leurs intérêts et de ceux de Raoul.

Scènes I-IV. — Même ordonnance de l'action, sauf changements dans le dialogue, qui sont continuels.

Inès. — Ma mère, je vous en supplie, laissez-moi la libre disposition de moi-même et soyez sûre que je ne ferai rien qui ne soit digne de nos familles !

La duchesse. — Nous sommes responsables du bonheur de nos enfants, et envers le monde et envers eux-mêmes. J'approuverais votre inclination, Inès, si M. de Frescas était un Frescas, s'il pouvait expliquer sa position.

Inès. — Que vous demandai-je ? Du temps pour qu'il puisse nous satisfaire... Je l'aime, ma mère, vous le savez. Un heureux hasard me permit de donner à l'homme qui me plaît des titres, un rang, une grande fortune. Ne suis-je pas privilégiée, et ne sera-ce pas une belle chose que d'user de mes droits en faveur d'un jeune homme plein de nobles qualités ?...

La duchesse. — Et si M. de Frescas était un intrigant ?

Inès. — Eh ! l'aimerais-je, ma mère ?... Croyez-moi, j'ai su le juger.

La duchesse. — Le juger... et vous l'aimez ? Ah ! vous êtes bien enfant !

Inès. — Jugez-le donc ! Vous m'éclairerez. Mais si Raoul tire lui-même les voiles du mystère dont il s'enveloppe ; si, dans quelque situation que le hasard l'ait jeté, nous le trouvons sincère, noble, grand enfin, comme je le vois...

La duchesse. — Aveugle !

Inès. — ... Vous ne vous opposerez pas à mon bonheur.

La duchesse. — Une mère est bien faible en entendant ce mot dit par une fille unique... Attendons, Inès !

Mais il faudrait tout citer. La scène de Vautrin en général mexicain a été également très modifiée par la suite : elle comporte plus de tirades, d'abord. La conclusion diffère plus sensiblement, en ceci que, dans la première version, Vautrin attendait Raoul, dont il préparait la venue, et ne s'étonne donc pas du tout de son apparition :

VAUTRIN (à la duchesse). — Madame, allons maintenant parler des affaires d'intérêt dans lesquelles les jeunes gens sont toujours de trop. Qu'est-ce que cela leur fait? L'argent n'est jamais nécessaire à l'amour!

LA DUCHESSE. — La lettre que m'écrit M. de Christoval vous donne de pleins pouvoirs.

VAUTRIN (à part). — Je le crois bien : je l'ai faite moi-même.

LA DUCHESSE. — Inès, vous pouvez recevoir seule M. de Frescas. (Inès baise la main de sa mère.)

Et Raoul, qui reste seul avec Inès, commence par ne rien comprendre à cette faveur et à sa cause.

Scène V (*de la première version*). — RAOUL. — Chère Inès, par quelle faveur inespérée votre mère nous laisse-t-elle seuls un moment?

INÈS. — Mais, trompeur, tout est découvert.

RAOUL. — Mon sang se glace!

INÈS. — Allons, plus de ruses!

RAOUL. — Oh! Inès, j'ai eu tort!

INÈS. — Nous savons qui vous êtes...

RAOUL (à ses pieds). — Pardon!... Mais écoutez-moi!

INÈS. — Relevez-vous! Les filles de l'Andalousie pardonnent ces crimes-là. Oh! Raoul, ce qui te vaudrait pour jamais le cœur de ton Inès, ce qui te ferait aimer davantage si cela était possible, c'est l'ingénieuse délicatesse de votre conduite. Oh! comme vous aviez bien su vous emparer du cœur chevaleresque d'une Andalouse de Séville!

RAOUL. — Votre raillerie me perce le cœur!

INÈS. — Raillerie!... Mais l'envoyé du Mexique est là...

RAOUL. — Que nous fait le Mexique?

INÈS. — Mais nous savons tout!... Vous êtes le jeune homme que mon père m'a choisi : le fils de son meilleur ami, un gentilhomme riche... Tenez, lisez...

RAOUL (à part). — Il y a du Vautrin là-dedans...

Plus loin, lorsqu'est entré le marquis de Montsorel, Inès, sentant tout de suite l'agression imminente, tente de s'interposer.

INÈS (à Raoul). — Je vous défends de vous quereller; vous m'appartenez!

LE MARQUIS (à Raoul). — Nous nous expliquerons.

RAOUL. — Ah! quel bonheur! Quand vous le voudrez.

INÈS. — Jurez-moi de ne point disposer de votre vie!

LE MARQUIS. — Deux mots suffisent. Êtes-vous gentilhomme?

RAOUL (à Inès). — Inès, s'il y a du péril à être votre prétendu, voulez-vous que je devienne lâche? (Au marquis.) Mon épée vous le dira.

INÈS. — Lâche!... Et si je le veux?

RAOUL. — Je ne vous donnerai jamais le droit de me mépriser.

INÈS. — Je vais chercher ma mère. (Elle sort.)

Et c'est ce qui motive la rentrée de Vautrin, surprenant le rendez-vous pris par ses deux adversaires. C'est ensuite la duchesse de Montsorel qui surgit, mais seule, et qui, par ses questions ou ses protestations maladroites, se trouve faire le jeu du marquis, enchanté. Tout ceci, et de même la scène suivante où Inès et sa mère reparaissent, a été sensiblement resserré dans la version définitive. Dans la première, non seulement Vautrin, mais Inès (qui est présente), se trompent sur l'intérêt que Raoul inspire à la duchesse de Montsorel, et celle-ci en arrive presque à douter qu'il soit son fils. L'ordonnance même des scènes était d'ailleurs toute différente. Voici la fin de cet acte :

VAUTRIN (à Lafouraille). — Nous sommes découverts. Je suis obligé de rester ambassadeur : tenez-vous tous pour avertis. Tu t'empareras de Raoul et le garderas, quoi qu'il fasse, prisonnier chez Giroflée, auprès des Invalides. J'enverrai Philosophe à Bordeaux pour arrêter tout envoyé du Mexique. (A Raoul.) Ah ! Voici la lettre de votre père...

INÈS (à Raoul). — Raoul ! dites-moi que vous ne l'aimez pas !

RAOUL. — Qui ?

INÈS. — Cette femme !

RAOUL. — Je ne l'ai vue que deux fois.

INÈS. — Ah !

VAUTRIN. — Mesdames, nous nous occuperons demain du contrat.

[Il sort avec Raoul. Le marquis est sorti quelques instants auparavant.]

LA DUCHESSE DE CHRISTOVAL (à la duchesse de Montsorel). — Madame, votre défiance à l'égard de Raoul contraste singulièrement avec l'intérêt que vous lui portez.

LA DUCHESSE DE MONTSOREL. — Je n'ai jamais changé d'avis, madame, et le trouve le plus charmant jeune homme...

INÈS (à part, à sa mère). — Mon Dieu ! Serais-je donc trompée ?... Ma mère..., ne nous laissons-nous pas jouer par ces Montsorel ?

LA DUCHESSE DE CHRISTOVAL. — Vous excitez en nous d'étranges soupçons, madame. Parlez ! Quel intérêt portez-vous à Raoul ?

LA DUCHESSE DE MONTSOREL. — Raoul, madame ?...

INÈS. — Ah ! vous le nommez aussi Raoul ? Eh bien ! madame, gardez votre Raoul ! Je renonce à Raoul ! Raoul est un monstre d'hypocrisie.

LA DUCHESSE DE MONTSOREL. — Mais, mon Inès... Ah ! j'espère bien que vous serez la femme de Raoul !...

INÈS. — Eh ! madame... Que lui êtes-vous donc, alors ?...

LA DUCHESSE DE MONTSOREL. — Je suis sa...

INÈS. — Sa...?

LA DUCHESSE DE CHRISTOVAL. — Sa...

LA DUCHESSE DE MONTSOREL (à part). — J'allais me perdre ! (Haut.) Mes amies, vous connaîtrez ou mon affreux malheur, ou ma féli-

cité !... Oui, je voudrais pouvoir le serrer contre mon cœur !... Et j'envie à Inès le bonheur de pouvoir lui dire qu'elle l'aime !... Oh ! pas un cœur où verser les angoisses de ces affreuses alternatives !... Je suis entre l'Enfer et le Paradis !... Enfin, écoutez... Il n'est pas né au Mexique.

INÈS. — Il parle espagnol : c'est sa langue maternelle.

LA DUCHESSE DE MONTSOREL. — Cela se peut.., Oui... Inès... Vous me comblez de joie !... Ah !... il n'a pas appris l'espagnol ?... il le savait ?... Eh bien ! on vous trompe...

INÈS. — Cette femme me fascine, ma mère !...

LA DUCHESSE DE MONTSOREL. — Enfin... (A part.) Une mère peut s'humilier... (Haut.) Je vais vous en prier à genoux, s'il le faut !... Madame de Christoval, Inès, faites-moi avoir tous les actes qui concernent Raoul : je veux les examiner... On vous trompe... Il a sa mère; elle n'est pas morte !... Elle est... (A part.) Oh ! je vais me perdre... (Haut.) Adieu !... (Elle sort.)

LA DUCHESSE DE CHRISTOVAL. — Cette femme est-elle devenue folle ?...

INÈS. — Oh ! comme tout était clair et comme tout est redevenu mystère !... Car Raoul a des secrets aussi, ma mère : il va me les écrire.

LA DUCHESSE. — Eh bien ! attendons encore. Nous consulterons l'ambassadeur d'Espagne....

ACTE V

C'est ici que les divergences sont le plus importantes entre les deux textes, et le dénouement à l'égard de Vautrin est autre, ce qui est essentiel. Les premières scènes restent analogues, mais Vautrin était présent dès le début et le dialogue insistait davantage sur la vengeance méditée par lui. La réapparition de Saint-Charles était, ensuite, reportée après la scène de la duchesse et de Mlle de Vaudrey. Seule encore, avec sa tante, la duchesse exhale son désespoir : les pièces mexicaines qu'on lui a communiquées prouveraient que Raoul, ayant une famille, n'est pas son fils ! Lorsque Saint-Charles se présente devant elle, accuse Vautrin, raconte ce que celui-ci a fait pour se débarrasser de lui, et, en revanche, l'envahissement de l'hôtel de Frescas (voir la fin de l'acte III), la duchesse lui demande s'il a trouvé des papiers concernant Raoul..., mais ne révèle rien, en ce qui la concerne et ne lui livre donc pas son secret, comme le veut la version nouvelle.

Les scènes suivantes donnent plus d'étendue aux propos de Vautrin. D'abord, il paraît seul, les deux dames étant sorties :

Scène X. — VAUTRIN. — Je suis chassé du cabinet par ce Saint-

Charles ! Ah ça ! le diable se mêle donc de mes affaires ? Le diable ? Suis-je bête ! C'est la justice qui nous talonne.... Laissons cette porte ouverte : en cas de malheur, elle me permet de fuir.... Combien de temps le duc et l'ancien intendant des Langeac vont-ils être ensemble ?... Il est tard ! Pourvu que Lafouraille et Buteux n'aillent pas trop vite en besogne !... Mais j'ai là de quoi perdre le duc.... Ah ! Monsieur de Montsorel... vous vous êtes avisé de disposer de votre fils aîné ? Ces lettres de Louise de Vaudrey au vicomte de Langeac !... Il s'est cru mari bien avant le mariage, et cette femme est évidemment innocente.... Dieu !... Sardaigne... Alghero !... Raoul est son fils !... Mais pourquoi tuer le marquis, alors ?... Deux frères ne peuvent pas se battre !... Ah ! je suis dès lors en sûreté. Je suis le bon ange de cette duchesse.... Une heure du matin.... Comment faire ?... Allons ! je monterai là....

Sur quoi la duchesse reparaît. Mais Vautrin se borne à l'envoyer au secours du marquis attaqué, et Saint-Charles surgit tout de suite, pour le faire arrêter. « Le premier de vous qui fait un pas est mort (crie Vautrin). Pour mettre cette maison à feu et à sang, je n'ai qu'à lever la main ! » — « Je vais chercher M. le duc (réplique Saint-Charles, s'adressant aux valets terrifiés). Vous lui obéirez, sans doute ? » — « Et toi, Joseph (reprend Vautrin), ramène ta maîtresse et je réponds de tout ceci. » Suit un monologue :

Vautrin (seul ; il examine les papiers). — Il a une mère, un père, une famille.... Quel désastre !... Moi qui ne vivais que par lui..., que vais-je devenir ? L'amitié ! La plus belle fleur que puissent cultiver les hommes !... la plus difficile à obtenir !... Je vais la voir coupée, flétrie.... Elle se séchera en un clin d'œil ! Oh ! quel dénouement à dix années de paternité ! A quoi, à qui m'intéresser ?... Un Raoul ne se retrouve pas, et, pour survivre à son dédain, il faut être moi !... Mais pourquoi le céderais-je à sa mère ?... Mes deux hommes.... Ils périront !... Moi, je ?... Oh ! c'est bien lâche !

La duchesse rentre alors, escortée de ses gens. « Arrêtez tout, madame (lui dit Vautrin), ou vous ne reverrez jamais votre fils Fernand ! — Fernand ! — Vous voyez en moi l'homme qui tient entre ses mains votre fils et les preuves de votre innocence ! » Et la scène suit, à peu près comme elle est restée depuis. De même, la suivante, lorsque le duc reparaît, avec Saint-Charles, menant Lafouraille et Buteux les mains liées ; mais avec de fortes variantes :

Vautrin. — Monsieur [le duc], l'homme dont vous vous êtes servi là se nomme Charles Blondet. Il a dévoré la maison de Langeac tout entière ; il a trahi votre ami le vicomte de Langeac, et, au lieu de

protéger sa fuite de l'Abbaye où il est resté prisonnier trois mois, il l'a fait fusiller à Saumur trois mois avant votre mariage. Saisissez-vous le sens de ces dates ?... J'ai sur moi les actes et j'ai des témoins : car voici Philippe Boulard, le domestique de M. de Langeac [Lafouraille].

Le duc. — Je suis anéanti !

La duchesse. — Monsieur, je suis innocente.... Je vous pardonne.... Mais quelle horrible preuve ! Mort, tombé pour la cause royale !... O mon Dieu ! mettez-le parmi vos plus purs martyrs !

Vautrin. — Déliez les mains à ces hommes. Je réponds de leur conduite. Nous sortirons d'ici sains et saufs, avec des passeports en règle et de l'argent.

Lafouraille. — O grand homme !

Vautrin. — Va le chercher !... (Au duc.) Je suis au fait de votre expédition de Sardaigne.

La duchesse. — Ne lui dites rien !... Je le connais.... Il est généreux.... Il souffre, en ce moment, toutes les souffrances qu'il m'a imposées.... Au nom du Ciel, mon fils ! Que je le voie !... Mon cœur se brise !...

Vautrin. — Le mien est brisé, car l'ordre est donné de vous amener Raoul de Fres....

La duchesse. — C'était donc bien lui ?...

Le duc. — Tout ce qui sera possible, je le ferai !

Saint-Charles (à Vautrin). — Je suis à vous à la vie, à la mort !

Ici entrent la duchesse de Christoval et Inès, et, un moment après Raoul, comme dans la version définitive. Mais la conclusion générale diffère trop pour que le premier texte ne soit pas intéressant à reproduire dans son intégralité.

Scène XVII. — Raoul. — Misérable ! M'enfermer quand je dois me battre ?... Oh ! mademoiselle !... Vous revoir et vous avoir perdue !

La duchesse. — Vous vous expliquerez mon amour pour vous quand vous saurez que vous êtes mon fils.... Oh ! laissez-moi vous voir !... Non ! je ne le rêvais pas plus beau, mon Fernand !... Ni plus noble, ni plus généreux !... Inès, voici le marquis de Montsorel. L'enfant que M. le duc et moi nous cherchions et qui nous fut bien malheureusement enlevé....

Le duc. — Oui, l'autre n'est que le comte de Montsorel.

Raoul. — Depuis trois jours, je rêve.... Vous, ma mère ?... Et dans ce même endroit où l'on me demandait ma famille !...

Vautrin. — Elle s'y trouve.

Raoul. — Ah ! vous voilà, monsieur ?

Vautrin (à la duchesse). — Que vous disais-je ?... (A Raoul.) Monsieur le marquis, je vous ai, souvenez-vous-en, absous d'avance de toute ingratitude. Mais, dans le monde où vous entrez pour n'en plus sor-

tir, vous ne rencontrerez jamais, excepté votre mère, un cœur aussi entièrement dévoué que celui de Vautrin.... Et moi.... Ne parlons pas de moi ! Voilà ta mère.... Adieu ! (A la duchesse.) L'enfant m'oubliera, la mère saura-t-elle tendre parfois une main secourable à celui qui l'a su remplacer pendant dix ans ?

LA DUCHESSE. — Toute ma fortune est à vous !

VAUTRIN. — De l'or ? Mais je sais où le prendre !... Jamais d'affection ni d'estime, voilà ce qui nous tue !

LE DUC. — Mais qui donc êtes-vous, vous qui avez le fatal pouvoir de jeter ici l'épouvante et d'y ramener le calme ?

VAUTRIN. — Un homme que la société a repoussé et qui veut une place.

LE DUC. — La justice a eu bien tort de vous laisser la vie !

VAUTRIN. — Peut-être !

LA DUCHESSE (au duc). — Mon ami, ce moment m'a fait tout oublier. Mais usez de votre pouvoir pour le ramener au bien. Ne saurait-on avoir sa grâce ?...

VAUTRIN. — C'est difficile ! Il y a, madame, dans le monde, des choses irrévocables. J'ai, certes, la faculté de conquérir un nom nouveau, la fortune, les honneurs.... Mais qui me donnera le pouvoir d'en jouir ?

RAOUL. — Monsieur !...

VAUTRIN. — Vous vous trompez ! Je ne suis même pas « monsieur ». (Raoul lui tend la main.) Ah ! voilà ce que j'attendais pour disparaître ! (Plus bas.) Je te suivrai de loin et ta belle vie me réchauffera.

INÈS (à Vautrin). — Je crois comprendre que vous êtes un banni, que mon ami vous doit beaucoup et ne peut s'acquitter.... Au delà des mers, j'ai des biens qui veulent un homme énergique : vous pouvez être notre intendant. Exercez vos grandes facultés sous le même nom de Bustamente.... Voulez-vous être heureux ?...

VAUTRIN. — Et mes compagnons ?...

(Vautrin disparaît, suivi de Lafouraille, de Buteux, de Saint-Charles et du duc.)

Et c'est la fin. Je le répète, on ne voit pas que celle qui a été adoptée pour la représentation vaille mieux. Il n'y a aucune raison pour que Vautrin ne sorte pas indemne de l'aventure, et la façon toute simple dont il prend congé est la seule logique. L'apparition du commissaire de police fait surtout penser à une intervention de la Censure, soucieuse de ne pas laisser croire que force ne reste pas à la loi.... Et le couplet sentimental : « Dans dix mois... regarde bien parmi les pauvres... » n'y remédie pas.

HENRI DE CURZON.

LE PREMIER CONTE DE VILLIERS DE L'ISLE-ADAM : CLAIRE LENOIR (1867).

(Ses tendances morales et leurs sources.)

Introduction.

On n'a pas l'habitude de ranger *Claire Lenoir* parmi les meilleurs contes de Villiers de l'Isle-Adam. Englobée par la fantaisie de son auteur dans le recueil de *Tribulat Bonhomet*, dont elle forme les neuf dixièmes, elle n'a pas, — en dépit des suffrages que lui conférait déjà des Esseintes en 1884[1], — conquis une existence individuelle comme l'*Annonciateur* ou *Akëdysséril*, qui sont pourtant moins étendus. On distingue assurément des raisons à cette moindre faveur : la discussion philosophique qui occupe le centre de la nouvelle est trop longue, trop abstraite et ralentit l'action ; le manque de netteté dans le dessein général, des maladresses dans l'agencement de l'intrigue, une certaine incohérence dans le caractère principal trahissent l'inexpérience de l'auteur... Cependant des raisons plus nombreuses encore recommandent *Claire Lenoir* à l'attention du critique : n'est-elle pas la première en date des nouvelles de Villiers de l'Isle-Adam? N'est-ce pas dans ses pages que l'on voit apparaître pour la première fois et se déployer avec ampleur le plus vigoureux des types créés par Villiers : Tribulat Bonhomet? N'y trouve-t-on pas déjà la plus grande partie de l'érudition philosophique qui alimentera *Axel* et *l'Ève future*? C'est plus de motifs qu'il n'en faut pour arrêter l'attention du critique et l'inviter à un examen sérieux et approfondi. Contentons-nous aujourd'hui de dégager les tendances morales de cette importante nouvelle et d'en rechercher la provenance. Sans doute cette double étude nous apportera-t-elle de précieux renseignements sur les dispositions avec lesquelles Villiers abordait le genre de la nouvelle et sur ses préoccupations à ce moment décisif de sa carrière.

Sujet de la nouvelle.

Rappelons brièvement le sujet de *Claire Lenoir*.

Le docteur Tribulat Bonhomet, savant spécialisé dans l'étude

1. *A rebours*, p. 255 à 256.

des infusoires et toujours en voyage, revient d'Irlande. Il se rend à Saint-Malo chez son ami, le docteur Lenoir, dont il a, trois ans auparavant, négocié le mariage. Sur le bateau, il fait la connaissance d'un jeune officier de marine, sir Henry Clifton. Cédant à une manie adoptée depuis longtemps comme voile de ses travaux préférés, Bonhomet propose à sir Clifton de le marier. Celui-ci, tout en refusant, laisse entrevoir un amour ancien et sans espoir pour une jeune femme dont les yeux malades ne doivent plus le revoir.

On débarque. Tribulat entre dans un café pour se reposer. Sa main tombe sur un journal où il lit l'annonce d'une découverte scientifique étonnante : on a examiné les yeux des animaux tués pour la boucherie et on a découvert sur leur rétine une véritable photographie des objets qui se sont trouvés sous leur dernier regard. L'esprit encore préoccupé de cette nouvelle conquête de la science, Tribulat se rend chez les Lenoir.

Il est reçu à bras ouverts par son ami et par la femme de celui-ci, la belle Claire, malheureusement menacée de cécité et défigurée par de larges lunettes bleues. — Une première conversation s'engage en attendant le dîner. Tribulat, dans le but d'éblouir ses hôtes, pour l'intellect de qui il ne professe qu'une médiocre estime, raconte toutes sortes d'extravagances soi-disant remarquées au cours de ses voyages. Mais il ne réussit à provoquer qu'un étonnement apitoyé. — La causerie se poursuit pendant le dîner. Claire parle avec enthousiasme d'un musicien nouveau et Tribulat, à son tour, veut faire montre de ses connaissances littéraires. Ses amis qui, au rebours de ses opinions, sont gens de haute et solide culture, le regardent avec une stupéfaction grandissante et finissent par éclater de rire. Mais Tribulat a trop bonne opinion de lui-même pour attribuer ce rire à sa véritable cause. — On passe au salon et la conversation continue, en glissant sur le terrain de la métaphysique. Le docteur Lenoir, qui est un maniaque de philosophie, féru à la fois d'hégélianisme et de sciences occultes, entame la discussion sur ses thèmes favoris : « Sommes-nous appelés à de nouvelles chaînes d'existences ou cette vie est-elle définitive? Quelles formes peut prendre le fluide nerveux d'un défunt? Les mânes n'ont-ils pas un pouvoir temporaire, mais physique, sur les vivants? » Ces questions plongent Bonhomet dans l'ahurissement, car c'est un matérialiste convaincu. Il entreprend de faire sentir discrètement à Lenoir le ridicule et le mauvais goût de ses questions, mais ne tarde pas à être réduit à *quia* tant par l'argumentation hégélienne de son ami que par les

raisons chrétiennes de Claire. Au cours de la conversation, le docteur Lenoir se laisse aller à des confidences : il a le sentiment que sa nature intime est celle d'un sauvage et qu'après sa mort il revêtira la forme d'un cannibale. Il laisse aussi entrevoir ses sentiments : il aime sa femme, mais d'un amour plus sensuel que sentimental, et il est torturé par l'idée que Claire l'a peut-être trompé.

Dix jours se passent, pendant lesquels Bonhomet travaille sans répit dans le laboratoire de son ami, qu'il a entrepris de guérir, à son insu bien entendu, de sa manie de priser. Enfin, le docteur Lenoir, cédant à l'énergique médication de Tribulat, meurt d'apoplexie. Au cours de la veillée mortuaire, Bonhomet, dont l'inconscience assure la tranquillité d'âme, et Claire Lenoir sont pris d'une peur irraisonnée et s'enfuient. Tribulat quitte précipitamment la ville, en se jurant de ne jamais revenir.

Un an après, Tribulat Bonhomet se trouve en tournée d'herborisation dans les Alpes, aux environs de Digne. En rentrant un soir à son hôtel, il trouve une lettre d'un ami anglais. Celui-ci lui annonce qu'un jeune officier de marine qu'il doit connaître, — et qui n'est autre que sir Henry Clifton, — a trouvé la mort récemment au cours d'un voyage en Océanie. Étant débarqué dans une île inexplorée, il a été surpris par un indigène qui lui a tranché la tête avant qu'il ait été possible de lui porter secours. Cet indigène n'a pu être atteint, mais s'est enlisé volontairement dans les sables mouvants. Un moment après, Tribulat Bonhomet apprend la présence dans l'hôtel de Mme Lenoir, et se décide à lui rendre visite. Mme Lenoir est mourante, sous la menace d'une attaque d'apoplexie imminente. Précisément elle était à la recherche de Tribulat, poussée par l'obscure conviction d'une mission à remplir auprès de lui et se hâte de lui faire ses confidences. Oui, elle a trompé son mari, comme celui-ci en avait l'appréhension. Elle l'a trompé justement avec le lieutenant Clifton. Mais sa faiblesse fut de courte durée ; depuis, sa vie a été celle d'une épouse exemplaire et d'une chrétienne. Elle a la ferme espérance d'être pardonnée et sauvée. Pourtant ce ne sera pas sans une dernière épreuve. Elle est convaincue que, de son vivant, M. Lenoir n'a rien su, mais que maintenant il sait tout. Elle l'a revu en songe, dressé sur son lit de mort pour la maudire, puis sous les traits d'un cannibale aiguisant furtivement un coutelas de pierre sur une plage océanienne. L'heure anniversaire de la mort de M. Lenoir va sonner et Claire est persuadée que son mari va venir la prendre par les yeux. En effet : « Le voilà ! » s'écrie-t-elle, et elle meurt dans

une convulsion en fixant de ses yeux exorbités la muraille blanche en face d'elle.

Tribulat, affolé, fouille précipitamment sa trousse à la recherche d'un objet propre à lui porter secours. Il rencontre sous sa main un ophtalmoscope. Inconsciemment poussé par le souvenir de l'article lu autrefois à Saint-Malo, il scrute les yeux de la morte et distingue nettement sur leur rétine la scène même de la mort du lieutenant Clifton telle que son ami la lui avait décrite, en même temps qu'il reconnaît, dans les traits du cannibale, « la ressemblance inexprimable du pauvre M. Lenoir avant sa mort ».

La vision était donc objective. M. Lenoir s'était survécu; il avait incarné pour assouvir sa vengeance la forme qu'il sentait être sa forme véritable. — Tribulat n'a pas assez de loyauté pour réformer, à la suite de cette constatation, positive cependant, son système d'idées matérialiste, mais il reste profondément troublé.

Construction et Tendances.

Telle est l'étrange aventure qui forme le sujet de *Claire Lenoir*.

On ne peut nier qu'elle laisse dans l'esprit une impression profonde. On garde la sensation d'une œuvre originale et puissante.

Il ne faudrait pas s'imaginer, cependant, que la lecture de la nouvelle elle-même produise une impression aussi nette que celle de notre résumé.

L'effet produit par la lecture est au contraire assez confus. On est gêné d'abord par le caractère hybride de la forme. Le sous-titre : « Memorandum du docteur Tribulat Bonhomet,... etc. » semblait annoncer un rapport scientifique, d'allure rapide et précise, de style froid et dépouillé ; nous trouvons, au contraire, un récit luxuriant, touffu, au style tantôt pompeux et tantôt jovial. D'autre part, l'exposé des faits est interrompu à chaque instant par des descriptions, des réflexions personnelles, de longues conversations littéraires ou philosophiques, qui font quelque peu oublier la trame du récit. Enfin, l'esprit s'arrête perplexe devant une double question : Villiers a-t-il voulu prouver quelque chose ou faire une satire?

Examinons froidement la nouvelle; tâchons d'en isoler les différentes tendances. Essayons de reconstituer la genèse de l'œuvre et de voir si le développement interne de l'idée ne pourrait pas expliquer les singularités de forme qui nous gênent, et le caractère ambigu de l'impression finale.

Il est certain, d'abord, que *Claire Lenoir* possède une unité

dramatique. Elle a un sujet bien défini : une intrigue à trois personnages que nous pouvons appeler l'*aventure Lenoir*.

Elle présente aussi une allure très nette de nouvelle à thèse. En effet, dès le début de la discussion philosophique, une question se trouve posée : « Les officiers de santé qui desservent les hospices de fous ont-ils songé à doser, dans des mesures approximatives, le degré de *réalité* que peuvent avoir les hallucinations de leurs clients? » (P. 131, l. 5 à 10)[1]. Cette question, mise en avant par Bonhomet, d'abord avec une intention ironique, est reprise par lui-même, non sans inquiétude, cette fois, au cours de sa dernière conversation avec Mme Lenoir : « Personne! personne, heureusement, — entendez-vous? — ne saurait déterminer le point précis où commence la réalité objective des visions! Les hospices d'aliénés n'y ont pas pensé! Rappelez-vous la discussion que nous eûmes du vivant de cet ergoteur de Lenoir! » (P. 250, l. 18, à p. 251, l. 9.) Elle est résolue, enfin, à la dernière page, toujours par Bonhomet, — dans l'affolement d'une conviction forcée, il est vrai, mais sans ambages cependant : « ... il a fallu que l'APPARITION fût *réellement* extérieure, à tel impondérable degré quelconque, *en un fluide vivant peut-être*, pour se réfracter de la sorte sur tes voyantes prunelles! » (P. 267, l. 1 à 5.)

On a donc l'impression certaine que Villiers a voulu démontrer « la réalité objective des visions ».

Mais quelles formes se présentaient à lui pour atteindre ce but? La première était celle du récit objectif à la troisième personne, en conservant le même trio d'acteurs.

Cependant, comme le troisième personnage devait nécessairement être un médecin, afin de pouvoir explorer les yeux de Claire à l'ophtalmoscope, Villiers se trouvait entraîné tout naturellement vers la forme du mémoire scientifique, — forme avantageuse, d'ailleurs, car elle confère aux faits énoncés une autorité beaucoup plus grande.

Il devait être aussi porté à prêter à son médecin des opinions positivistes. L'impression est toujours plus forte quand un homme est obligé de constater des faits en opposition directe avec ses convictions intimes[2]. Mais, — et ceci est un point sur lequel on nous permettra d'insister, — la forme choisie devait se rapprocher autant que possible de celle du véritable mémoire scientifique.

1. Ed. Stock.

2. C'est ce qu'ont bien vu, par exemple, Bulwer Lytton dans *Étrange histoire*, et, plus récemment, Mme Noëlle Roger dans *Celui qui voit*. Il y a, d'ailleurs, une véritable tradition littéraire dans ce sens.

Le savant se serait borné à constater la coïncidence entre les faits de la lettre et de l'image rétinienne, d'une part, et les propos habituels de Lenoir, d'autre part, en laissant au lecteur le soin de la conclusion. Sa position positiviste pouvait s'indiquer en quelques lignes, voire en quelques mots.

Mais un tel détachement était bien difficile pour Villiers. D'ailleurs, une porte ne s'ouvrait-elle pas à lui du fait qu'il était nécessaire d'exposer les convictions de Lenoir? La conversation est le moyen classique et, dès lors, comment résister à la tentation d'augmenter la force convaincante de la nouvelle en faisant précéder la démonstration par les faits d'une démonstration par le raisonnement; en prouvant d'avance la possibilité, la probabilité des faits que l'expérimentation établira tout à l'heure. — Lenoir, partant de la définition du mot *réalité*, commence par établir, en s'appuyant sur la philosophie de Hegel, la suprématie de l'Idée sur la Matière, son identité foncière avec cette Matière, son existence enfin comme seule réalité. Puis il met en avant les constatations scientifiques tendant à prouver une action directe de l'idée sur la matière : exemple des personnes tuées par une peur, même sans motif extérieur, des enfants portant dans leur chair les traces de fortes impressions (désirs, frayeurs, etc.) ressenties par leur mère. Il fait ensuite appel à l'observation pour établir l'existence d'un corps sidéral, enfermé dans chaque homme. La forme de ce corps ne correspond pas toujours à celle du corps physique, mais elle est en harmonie avec le caractère de l'âme affective; il est habituellement invisible, mais se laisse apercevoir, pour ainsi dire, par transparence, à travers le corps physique, grâce aux expressions, gestes et attitudes, souvent animales ou sauvages qu'il lui imprime[1]. Lenoir apporte enfin le témoignage de son expérience intime et de sa conviction profonde, en faveur de l'existence d'une âme affective absolument indépendante de l'âme intellectuelle, capable de survivre au corps physique et de se servir du corps astral pour assouvir ses passions ou réaliser ses désirs.

Telle est la principale raison d'être de cette discussion philosophique qui s'étend des pages 129 à 209 (le tiers de la nouvelle !) et dont la longueur fait un peu oublier le véritable sujet du conte. Elle apporte sans doute sa contribution à la connaissance des caractères, — celui de Lenoir, en particulier, — mais son but principal est là.

1. Ces idées ont été ingénieusement utilisées par Stevenson dans *L'Étrange Cas du Docteur Jekyll* (1889).

L'intention apologétique de la nouvelle est donc très visible. Villiers n'a voulu laisser aucune échappatoire à la raison du lecteur de bonne foi.

Cette intention apparaît plus clairement encore si l'on se rappelle la raison que présente Bonhomet, dès le début de son « memorandum », de la publicité donnée par lui à son aventure : « ... Faire penser est un devoir qui prime bien des scrupules ! (P. 43, l. 5-7.)

Elle prend enfin un relief encore plus saisissant si l'on se remet en mémoire les circonstances de la publication de *Claire Lenoir*.

Celle-ci a paru pour la première fois dans la *Revue des Lettres et des Arts*. Le directeur de cette revue était le musicien Armand Gonzien. Villiers de l'Isle-Adam en était le rédacteur en chef, c'est-à-dire, comme il arrive généralement, le véritable fondateur et le principal animateur. *Claire Lenoir* a commencé à paraître en première place dès le premier numéro, et sa publication s'est poursuivie régulièrement, dans les mêmes conditions, de semaine en semaine, jusqu'à la fin. La revue portait à son fronton une devise composée de deux mots, ceux-là mêmes qui commencent la phrase de *Claire Lenoir* que nous rappelions tout à l'heure : « Faire penser »[1]. La nouvelle de *Claire Lenoir* elle-même se présentait sous un titre plus général, celui d'*Histoires moroses*, et elle portait le numéro I, indiquant bien le commencement d'une série dont le plan général, au moins, devait être arrêté. Elle fut, en effet, suivie sans intervalle et sous le même titre par un autre conte, l'*Intersigne*, qui portait le numéro II. Le sujet était analogue, et la présentation était la même : division en chapitres numérotés, munis chacun d'un titre et d'une épigraphe. La série, il est vrai, n'alla pas plus loin. Peut-être Villiers sentit-il qu'il échapperait difficilement à la monotonie ; peut-être, en raison des tendances profondes que nous étudierons tout à l'heure, se heurta-t-il à quelque résistance de la part de certains de ses amis du Parnasse. Cependant il n'avait pas abandonné l'idée d'une manière définitive. Il reprit, en effet, la série interrompue, en 1875, dans la *Semaine parisienne*, dans un esprit sensiblement différent, mais sous un titre à peu près semblable :

1. Peut-être n'est-il pas sans intérêt de faire observer que ces mots figuraient déjà dans une lettre de Victor Hugo à Baudelaire, datée de « Hauteville-House, 6 octobre 1859 », et qui commençait ainsi : « Votre article sur Théophile Gautier, Monsieur, est une de ces pages qui provoquent puissamment la pensée. Rare mérite, faire penser ; don des seuls élus... » Cette lettre, que Baudelaire « était fort désireux d'obtenir » et qu'il « avait sollicitée par deux billets au moins », a paru en tête de la plaquette : *Théophile Gautier*, par Ch. Baudelaire, 1859 (E. et J. Crépet, *Ch. Baudelaire*, p. 376 et 377, n.). On remarquera la façon dont l'expression « faire penser » se trouve déjà détachée et mise en relief. Il n'y avait plus qu'à la cueillir...

celui d'*Histoires mystérieuses*. Cette nouvelle collection annoncée fut, d'ailleurs, également sans lendemain, et ne comprit jamais qu'un seul conte, mais tout à fait du même genre que les précédents, *Véra*.

De ces constatations, une conclusion très nette se dégage. Villiers a lancé la *Revue des Lettres et des Arts* avec la volonté d'y faire paraître une série d' « Histoires » composées en vue d'un même dessein. Ce dessein, la devise choisie pour la Revue, l'exprime d'une manière générale : « Faire penser ». Faire penser à quoi? Un rapide coup d'œil sur les sujets de *Claire Lenoir*, *L'Intersigne* et *Véra* permet de répondre : à la réalité du spiritisme[1]. En effet, c'est avec son corps sidéral que Lenoir assouvit sa vengeance, à la fois sur sa femme et sur l'amant de celle-ci ; c'est avec son corps astral que Véra, unissant sa volonté à celle de son époux, réussit à se rapprocher de lui[2]; c'est avec son corps astral que l'abbé Maucombe se manifeste à son ami, pour l'engager plus efficacement dans les voies du salut. Dès lors, les titres généraux s'éclairent : *Histoires moroses*, c'est-à-dire histoires de nature à suggérer des pensées graves, importunes même au premier aspect, mais nécessaires à approfondir cependant. *Histoires mystérieuses*, c'est-à-dire histoires invitant à penser qu'il y a quelque chose au delà de la réalité sensible, au delà même de la mort. Il paraît donc bien que c'était une véritable croisade spiritualiste que Villiers entreprenait en fondant sa *Revue des Lettres et des Arts* et en inaugurant sa série d'*Histoires moroses*.

Mais que prouvent, en toute rigueur, même dûment constatés, les faits étudiés par Villiers? La survivance, pendant un temps indéterminé, mais non infini, d'une âme affective indissolublement unie à un corps sidéral et susceptible de se servir de ce corps pour se mettre en relations avec les vivants et agir sur eux. Rien de plus. — Faut-il penser que Villiers voulait aller plus loin et qu'il ambitionnait d'appeler l'attention de ses contemporains sur l'immortalité de l'âme et sur la vérité de la religion chrétienne? Devons-nous croire qu'il ne s'arrêtait là que momentanément par délicatesse ou par habileté tactique? Il est difficile d'éluder une

1. Le chapitre VIII de *Claire Lenoir* a, en effet, pour titre : *Spiritisme*. (P. 119.) Il y a, il est vrai, dans la première version, une allusion assez dédaigneuse à ces croyances : « le *Périsprit*, comme disent les naufragés de l'initiation ». (P. 191, l. 15-20.) Mais c'est le docteur Lenoir qui parle, et c'est un adepte des *Sciences occultes*, ce qui est assez différent.

2. A ce point de vue, *Véra* est comme le pendant lumineux de *Claire Lenoir* : la morte amoureuse à côté du mort haineux et vindicatif. Dans les deux cas, il s'agit de deux époux, par conséquent de deux êtres unis par les liens les plus intimes.

réponse affirmative. Sans doute Villiers ne nous dit nulle part ce que devient l'âme de Lenoir après que son corps astral s'est enlisé dans la plage océanienne. Mais Lenoir lui-même, de son vivant, a affirmé que l'immortalité de l'âme est « d'une évidence qui ne se prouve pas plus qu'aucune autre » et que « la perte des paradis ne l'empêcherait pas, même dans les régions de la mort, d'assouvir sa vengeance ». Claire Lenoir est chrétienne ; elle proclame hautement la supériorité de sa religion sur la philosophie de Hegel, considérée cependant par Lenoir comme le suprême effort de l'esprit humain. Elle termine en disant à Bonhomet : « Votre frayeur au lit de mort de Lenoir est le seul éclair de raison que vous ayez jamais eu ; priez, comme je l'ai fait, et vous serez pardonné comme je l'ai été ». De même, dans l'*Intersigne*, l'abbé Maucombe nous est présenté comme un saint ; il affirme la supériorité de la foi sur la pensée et place avec sérénité « la Lumière des Siècles » au-dessus du « Siècle des Lumières ». — Ce n'était donc pas seulement dans un but spiritualiste, mais bien dans un but chrétien que Villiers avait entrepris la série des *Histoires moroses* et lancé sa revue[1].

Villiers de l'Isle-Adam aurait pu s'en tenir là. On imagine très bien une *Claire Lenoir* allégée de Bonhomet et de ses réflexions. Nous aurions alors soit un récit objectif dans le genre de *Véra*, soit plutôt un mémoire scientifique, strictement borné à l'exposé des faits.

Mais nous avons déjà vu Villiers, cédant au désir de forcer la conviction du lecteur, élargir en débat philosophique la conversation nécessaire entre Lenoir, sa femme et le médecin positiviste. Sur cette pente, il devait être entraîné beaucoup plus loin. Pour préciser, en effet, un caractère comme celui de Lenoir dans la conversation, n'est-il pas indispensable de poser en face de lui un autre caractère opposé afin de lui permettre de s'affirmer avec vigueur dans la contradiction? D'où la nécessité de prêter au doc-

1. A l'époque, comme, d'ailleurs, encore maintenant, les chrétiens se partageaient en deux camps au sujet des phénomènes spiritualistes. Les uns, sans doute, les considéraient comme l'œuvre du démon. Et Villiers, par une singulière volte-face (effectuée sans doute sous l'influence de Léon Bloy, Huysmans, etc.), se rangera parmi ceux-là dans les *Expériences du Docteur Crookes* en 1884. Mais d'autres, en revanche, les croyaient inspirés par Dieu et voyaient en eux un moyen efficace de ramener les incrédules à la religion. Plusieurs médiums se croyaient une mission. Les *Révélations sur ma vie surnaturelle* du fameux médium Daniel Dunglas Home (2e édit., 1863, Paris, Didier et Dentu) abondent en affirmations de ce genre. Il est à remarquer que, dans *Véra*, toute trace de préoccupation religieuse a disparu, malgré l'exacte similitude des sujets. Les deux personnages sont même posés comme athées. Le souci de l'œuvre d'art semble seul dominer. Sans doute faut-il voir là un effet des causes dont nous parlions tout à l'heure ; mais il y a aussi le mûrissement de l'esprit comprenant que le but de l'art n'est pas un but moral.

teur matérialiste une physionomie morale aux traits bien arrêtés. Mais, s'est demandé Villiers, comment sont les savants positivistes d'aujourd'hui? Y en a-t-il beaucoup qui, placés en face des faits de l'aventure Lenoir, auraient la loyauté de les reconnaître, de les proclamer hautement et d'en tirer les conséquences qu'ils comportent? Non, s'est-il aussitôt répondu, ils sont trop occupés de la vie présente pour en imaginer une autre, trop absorbés par l'amélioration de la condition présente de l'humanité pour penser à sa condition future. Ils sont orgueilleux de leurs découvertes, mais ils n'ont pas même le véritable esprit de la science ; ils ne vont pas au vrai avec toute leur âme, suivant la noble parole de Platon, puisqu'ils ne sont pas disposés à reconnaître indistinctement tous les faits et à en accepter toutes les conséquences. — D'ailleurs Villiers nourrissait depuis longtemps une haine farouche contre cette science orgueilleuse et utilitaire, qui détournait l'homme du souci des choses de l'âme, qui l'amenait à nier la divinité du Christ[1] et l'existence même de Dieu, resserrant ainsi toute la destinée de l'homme dans les limites de cette vie présente où le bon est si souvent opprimé par le méchant, l'esprit écrasé sous le poids des forces matérielles. L'effort de ces hommes luttant pour pénétrer les secrets de l'univers et en capter les forces, s'arrogeant la place d'un Dieu estimé désormais inutile, lui paraissait un sacrilège, une désobéissance nouvelle à l'antique défense de toucher aux fruits de l'arbre de la science, sous l'attrait de la même fallacieuse promesse : *eritis sicut Dii*[2].

Villiers ne s'était pas gêné déjà pour railler ces savants dans une copieuse note de son roman d'*Isis*. Il s'était même attaqué avec une acrimonie particulière aux médecins dont il jugeait l'orgueil encore plus déplacé que celui des autres savants, puisqu'ils ne sont pas plus capables d'augmenter la durée de la vie humaine que leurs plus lointains prédécesseurs. Quelle belle occasion de reprendre la lutte, d'écraser l'adversaire sous le ridicule, en choisissant comme témoin de l'aventure Lenoir, un savant officiel, chamarré de titres, gonflé d'orgueil, mais n'ayant jamais fait autre chose que compiler les travaux de ses devanciers, complètement dénué de l'esprit scientifique, sans aucun sentiment de sympathie humaine, stupide au point de ne pas même comprendre les railleries les plus évidentes, déloyal jusqu'à feindre les sentiments mêmes de l'adversaire, plutôt que de s'exposer à être vaincu dans la discussion.

1. La *Vie de Jésus* de Renan avait paru en 1863.
2. Épigraphe d'Isis. — Voir à ce sujet : Gustave Guiches.

Mais, pour que la satire ait toute sa portée, ne faut-il pas que le type du savant soit dressé dans toute son ampleur, fouillé dans chaque détail ? Et par qui pourrait-il être étalé plus complaisamment que par lui-même ?

C'est ainsi que s'introduisent tout naturellement dans le mémoire scientifique, déjà déformé par la discussion philosophique, le portrait physique et moral de Bonhomet (p. 42-62, soit 20 pages); les réflexions politiques du chapitre II (64-69, 5 pages) ; la conversation avant le souper sur les voyages (98-100, 2 pages) ; l'entretien littéraire et artistique pendant le souper (103-118, 15 pages); les réflexions sur le lyrisme (215-216, 2 pages); les réflexions sur l'impossibilité de traiter les cadavres des bourgeoises comme ceux des miséreuses (257-260, 3 pages) ; — au total, 47 pages, qui, ajoutées aux 80 de la discussion métaphysique, font une somme de 127 sur les 227 du texte définitif, soit les cinq neuvièmes.

Mais, a dit Buffon, « le style, c'est l'homme ». Quel beau moyen de pousser à fond la peinture du personnage, en lui faisant parler, non pas le langage froid, précis et dépouillé du savant idéal, mais une langue en harmonie avec son être intime, pompeuse, emphatique, avec des prétentions à ces qualités littéraires qu'il dédaigne d'autant plus facilement qu'il se croit capable d'en faire montre autant que qui que ce soit !

Voilà comment est né le Docteur Tribulat Bonhomet, comment il est entré dans l'aventure Lenoir et y a déployé son envahissante personnalité. Voilà comment la forme primitive du mémoire scientifique a évolué peu à peu vers la forme des mémoires personnels. Il y a donc eu ici contamination de deux genres en vue de créer un genre nouveau (désigné par le mot « memorandum ») adéquat à un type nouveau : faussement savante, puisqu'elle est l'expression d'un faux-savant; hybride, puisqu'elle doit peindre un être hybride qui se pique d'être à la fois savant, homme du monde et écrivain, mais qui n'est en réalité ni l'un ni les autres.

Telle est la première manière d'envisager la genèse et l'évolution de *Claire Lenoir* : un conte fantastique glissant au mémoire scientifique; un mémoire scientifique dégénérant peu à peu en mémoires personnels. C'est ce qui se passe si l'on considère l'idée de l'aventure Lenoir et de la nouvelle à thèse comme primitives.

Mais il existe une seconde façon de se figurer le développement de *Claire Lenoir*. Elle consiste à prendre comme primitif le type de Tribulat Bonhomet. Plusieurs raisons peuvent militer en faveur de cette hypothèse. La satire contre la science apparaît déjà dans

la note d'Isis dont nous venons de parler. Le personnage de Tribulat Bonhomet a dû prendre naissance vers 1862 ou 1863. Villiers a été occupé toute sa vie de ce personnage et de l'idée de le montrer successivement dans toutes sortes de situations. Nous aurions donc ici tout simplement une incarnation de Bonhomet : Bonhomet savant, à côté du Bonhomet artiste (*Tueur de cygnes*), du Bonhomet politique et social (*Éventualistes*, *Motion*) et du Bonhomet religieux (*Visions*). La situation même de *Claire Lenoir* dans le recueil de *Tribulat Bonhomet* montre bien que c'était ainsi que Villiers la comprenait, — *en 1887*, *du moins*. Le type de Bonhomet aurait donc été primitif ; et, pour parler le langage de Fichte, le couple Lenoir et son aventure auraient été simplement le *non-moi* à placer en face du *moi* du docteur pour le limiter, le préciser en provoquant ses réactions.

De ces deux hypothèses, laquelle choisir ? Le plus sage serait sans doute de n'accepter absolument ni l'une ni l'autre. Il est probable que l'aventure Lenoir et le type de Bonhomet sont deux thèmes conçus isolément, mûris pendant un temps plus ou moins long, qui ont fini par se rencontrer et par fusionner, parce qu'au fond ils tendaient au même but : le triomphe du spiritualisme. Il est probable aussi que Villiers était enchanté de cette contamination. Il devait être persuadé qu'il avait monté contre le matérialisme une machine de guerre irrésistible. Et il faut convenir, en effet, qu'à ce point de vue la construction de *Claire Lenoir* est un véritable chef-d'œuvre d'habileté. Malheureusement Villiers avait oublié les vieux et sages proverbes : « Qui veut trop prouver ne prouve rien » et « Le mieux est l'ennemi du bien ». Le lecteur ne partage pas la satisfaction de l'auteur. En effet, Villiers a eu le tort grave de ne pas attacher une importance plus grande à l'un des deux éléments réunis dans sa nouvelle : plaidoyer en faveur du spiritualisme ou satire du matérialisme. Il semble, au contraire, s'être appliqué à tenir la balance rigoureusement égale entre les deux tendances. Le plaidoyer et la satire s'entrelacent d'une manière si étroite qu'il est impossible dans la lecture de les discerner. Aussi le lecteur reste-t-il indécis, ne sachant où il doit porter son attention : sur la réalité des phénomènes occultes ou sur cette comique et odieuse silhouette de faux savant. Chacune des deux impressions fait tort à l'autre. Il semble qu'il eût été préférable d'en faire dominer une avec netteté.

En tout cas, il faut reconnaître que cette charge furieuse contre le matérialisme ouvrait vigoureusement la brèche pour la campagne spiritualiste entreprise par Villiers et sa Revue. On pouvait

se dispenser d'y revenir par la suite et abandonner les âpretés de la négation pour se livrer avec sérénité à l'affirmation.

II. — Sources générales.

Mais d'où est venue à Villiers l'idée d'une telle œuvre ?

On peut répondre : *Claire Lenoir* a été conçue, pour ainsi dire, sous la pression des idées ambiantes.

Les années 1850 à 1870, en effet, sont des années de véritable effervescence intellectuelle. Deux grandes tendances sont aux prises.

D'une part, c'est le positivisme formulé par Auguste Comte ; le matérialisme amené par le progrès indéniable des sciences, uniquement préoccupé de l'amélioration du bien-être matériel de l'homme et aboutissant à une véritable religion de la Science. Renan formule cette religion dans les premiers extraits qu'il donne de son *Avenir de la Science*[1]. Divers ouvrages venus d'Allemagne viennent renforcer ces tendances. Ce sont ceux des successeurs de Hegel qui se sont orientés d'une façon inattendue, mais logique, vers le matérialisme : *Force et Matière*, de Büchner (trad. 1865) ; *Le Mouvement circulatoire de l'Énergie*, de Moleschott (1re édition allemande, 1852 ; 1re traduction française, 1865) ; *De la Création de l'homme et de la Substance de l'âme*, de Rodolphe Wagner (1854). En histoire naturelle, le darwinisme triomphe. Les premiers romans naturalistes commencent à refléter ces idées[2].

D'un autre côté, c'est un spiritualisme ardent, nourri par la diffusion de l'œuvre de Hegel, dont l'influence idéaliste, depuis longtemps éteinte en Allemagne, se continue en France sur un grand nombre de penseurs, grâce aux traductions et commentaires de Véra. Les philosophies idéalistes de Cousin, de Vacherot, de Ravaisson la soutiennent. Les sciences occultes exercent un attrait puissant. A aucune autre époque peut-être on ne vit une

1. *Liberté de penser* (15 juillet 1849) ; *Revue des Deux Mondes* et *Journal des Débats* (1849-1851).

2. Il est assez curieux de constater que, d'un certain point de vue, *Claire Lenoir* est une réplique à la *Thérèse Raquin* de Zola, parue l'année précédente (1866) et qui devait être mise à la scène l'année suivante (1868). — Dans celle-ci, en effet, les deux amants sont poursuivis par un commun remords ; ils croient toujours voir, sentir, toucher, entre eux, le cadavre de l'homme qu'ils ont tué pour s'appartenir et qui les écarte l'un de l'autre. Mais Zola présente constamment ce phénomène comme une hallucination purement subjective et qu'il s'applique d'ailleurs à expliquer par la physiologie. — Le point de vue est déjà moins net dans un autre roman paru à la même date (1866) : le fameux *Crime et Châtiment* de Dostoïewsky. Mais il ne semble guère probable que Villiers ait pu en avoir connaissance avant *Claire Lenoir*, l'ouvrage n'ayant été traduit en français que beaucoup plus tard (1885, trad. V. Derely).

telle floraison de travaux sur les phénomènes mystérieux de l'homme et de la nature. On rouvre les ouvrages des anciens. On traduit la *Vie d'Apollonius de Tyane* et les œuvres d'*Hermès Trismégiste*. La magie ressuscite avec Éliphas Lévi, Eudes de Mirville, Gougenot des Mousseaux, Görres (*Mystique naturelle, diabolique et divine*, trad. 1858). Le magnétisme et l'hypnotisme, avec Dupotet et Regazzoni, passionnent l'opinion. Un fait nouveau se manifeste et prend tout de suite une importance considérable : c'est le spiritisme. Né aux États-Unis, à la suite des phénomènes observés vers 1850, il se répand rapidement en France. Le fameux médium Home attire à ses séances des foules de la meilleure société. Une légion d'écrivains s'occupent des phénomènes nouveaux. Un véritable apôtre surgit, dans la personne d'Allan Kardec. Il fonde la *Société parisienne des études spirites* en 1858 et la *Revue spirite* la même année.

Les littérateurs ne restent pas indifférents aux idées nouvelles. Victor Hugo, dans son exil de Jersey, fait tourner les tables, écoute les conseils que les esprits lui donnent par leur intermédiaire et écrit sous leur inspiration toute la dernière partie des *Contemplations* (1856), *Dieu, la Fin de Satan*[1]. Alexandre Dumas devient l'ami de Home pendant l'hiver de 1858 et fait en sa compagnie le voyage de Russie[2]. Gautier écrit son délicieux roman de *Spirite* (1865) dont le titre seul dit le sujet.

A côté de ces spiritualistes ardents, mais dont les ouvrages ne rentrent pas dans la littérature proprement dite, se dressent des romanciers comme Octave Feuillet, qui, sans partager aucunement leurs idées, combattent ardemment le matérialisme, envisagé surtout dans ses conséquences morales.

La lutte se livre surtout sur la question de la nature et de l'existence même de l'âme. Tandis que les matérialistes la nient, les spirites croient avoir reçu mission de prouver sa réalité et sa survivance.

L'atmosphère intellectuelle de l'époque est précisée d'une manière remarquable dans la préface d'un ouvrage médico-philosophique qui fit du bruit en son temps et dont le titre était bien fait pour attirer l'attention de Villiers de l'Isle-Adam : le traité *Des Hallucinations* de Brierre de Boismont (1re éd., 1845; 2e éd., entièrement refondue, Paris, Germer Baillière, 1852)[3]. — Voici

1. Claudius Grillet, *Victor Hugo spirite* (1929).
2. Gabriel Ferry, *Les Dernières Années d'Alexandre Dumas* (1884).
3. Le succès de l'ouvrage est attesté par ces lignes, citées par Brierre lui-même dans la préface de sa deuxième édition (p. I) : « M. Brierre de Boismont, en donnant à son traité une allure moins scolastique et en y soutenant des questions de psy-

les passages les plus caractéristiques de la préface de cette 2e édition : « Quelle est la grande question, la question suprême qui préoccupe aujourd'hui les esprits? C'est la question posée entre ceux qui reconnaissent et ceux qui ne reconnaissent pas un ordre surnaturel, certain et souverain, quoique impénétrable à la raison humaine; la question posée, pour appeler les choses par leur nom, entre le *supernaturalisme* et le *rationalisme*. D'un côté, les incrédules, les panthéistes, les sceptiques de toute sorte, les purs rationalistes; de l'autre, les chrétiens... Il faut, pour notre salut présent et futur, que la foi dans l'ordre surnaturel, que le respect et la soumission à l'ordre surnaturel rentrent dans le monde et dans l'âme humaine, dans les grands esprits comme dans les esprits simples, dans les régions les plus élevées comme dans les plus humbles. L'influence réelle, vraiment efficace et régénératrice des croyances religieuses est à cette condition; hors de là, elles sont superficielles et bien près d'être vaines... Il y a plus de puissance dans un grain de foi que dans des montagnes de doute ou d'indifférence. » (Extrait d'un discours de M. Guizot à la séance publique de la Société biblique; *Débats* du 1er mai 1851.) Cité p. XI-XIII. — « Où sont donc aujourd'hui les croyances? Où sont les martyrs? Quelle est la voix qui domine le monde? Chacun vit pour soi et chez soi. Le scepticisme a gagné toutes les classes. Les généreux dévouements excitent le sourire. Le bonheur matériel, voilà la devise. » (P. XIV[1].)

chologie historique, est parvenu à galvaniser pour un instant la presse et le public. De là ces éloges chaleureux qui se sont fait jour dans d'estimables journaux, en dehors même de la sphère médicale; de là ces critiques poliment acerbes qui ont trouvé un impartial accueil dans un journal scientifique. » (Cérise, « Examen des hallucinations », *Ann. médico-psychol.*, t. 6, p. 500 et suiv.) — Le plus connu des ouvrages qui combattirent la position et les conclusions de Brierre de Boismont est le suivant : « *De l'Hallucination au point de vue historique et philosophique*, ou « Examen critique de l'opinion émise par M. Brierre de Boismont touchant les caractères auxquels on doit reconnaître l'hallucination chez certains personnages célèbres de l'histoire », par M. Alfred Maury, sous-bibliothécaire à l'Institut.

1. D'autres passages suggèrent des rapprochements avec *Claire Lenoir* : « A chaque instant, les désordres de l'intelligence forcent le médecin à aborder les problèmes les plus ardus de la Métaphysique, à moins qu'à l'instar d'un savant célèbre, il ne tranche la difficulté des faits psychologiques en les considérant comme une sécrétion du cerveau » (VI). *Claire Lenoir* : « L'âme n'est qu'une sécrétion du cerveau ». (141, 2.) — « Le cerveau a beau être le siège des opérations intellectuelles, il n'en est pas le créateur. » (VII.) *Claire Lenoir* : « ... Que croyez-vous dire en affirmant que vous paralysez les « facultés » de l'âme en touchant les lobes d'un cerveau?... Dites que vous paralysez les *appareils*, les organes par lesquels ces facultés s'exercent, se révèlent extérieurement, ne dites pas que vous les touchez, encore moins que vous les *anéantissez*. » (141, 17 à 142, 4.) — Hâtons-nous de dire que, dans le traité *Des Hallucinations*, la question de l'objectivité des visions n'est pas même posée. L'auteur semble n'en avoir pas eu l'idée; et ceci rappelle invinciblement à l'esprit deux expressions assez singulières de *Claire Lenoir* : « Les officiers de santé, qui desservent les hospices de fous, ont-ils songé à doser, dans des mesures approximatives, le degré de *réalité* que peuvent avoir les hallucinations de

Villiers pouvait-il rester sourd à de tels accents? Non. D'autant moins qu'ils lui revenaient amplifiés par des voix amies, comme celle d'Amédée Le Menant des Caures et celle de son oncle, l'abbé Victor Villiers de l'Isle-Adam. Il voulut donc prendre parti dans la lutte engagée sur l'existence et la survivance de l'âme, et *Claire Lenoir* fut son premier geste.

Suit-il de là qu'aucune influence plus précise ne se soit exercée sur l'esprit du jeune auteur et qu'il n'ait pas eu un modèle déterminé pour l'ensemble de sa nouvelle? Nullement. Nous pensons au contraire qu'une œuvre récente a fait une forte impression sur lui, a aidé ses tendances à prendre corps et a présidé à la conception même de *Claire Lenoir*. Nous voulons parler de l'*Étrange Histoire*, de Bulwer-Lytton, publiée par la *Revue Britannique* du 1er novembre 1861 au 1er octobre 1862[1]. Ce roman, comme l'indique la note de M. Paul Chacornac reproduite ci-dessous, n'a pas eu en France la brillante destinée des *Derniers jours de Pompéi*. On ne saurait assez le regretter, car l'intrigue est captivante, les caractères nettement dessinés et les idées d'une rare

leurs clients ? » (131, 5-10.) « Les hospices d'aliénés n'y ont pas pensé ! » (251,5-6.) Le fait que Tribulat considère la question comme absurde (131, 10-12) montre bien que Villiers lui-même considérait les aliénistes comme absurdes de ne pas y avoir songé. Il aurait voulu donner à leurs travaux un prolongement qu'il estimait légitime et nécessaire. — En réalité, Brierre de Boismont a voulu rester sur le terrain de la médecine aliéniste, qui est le sien, en songeant particulièrement aux tribunaux. C'est ce qu'indique clairement ce passage de la préface : « ... Nous avons voulu protester contre l'hypothèse qui fait de l'hallucination un symptôme constant de la folie, et démontrer par les seules données de la science que, dans certains cas, elle peut être considérée comme un phénomène purement physiologique. » (P. V.)

1. La *Revue Britannique* se présente ainsi : « Revue internationale ; choix d'articles extraits des meilleurs écrits périodiques de la Grande-Bretagne et de l'Amérique, complété par des articles originaux, sous la direction de M. Amédée Pichot ». Il y avait douze numéros par an et chaque numéro formait un véritable volume, puisqu'il comprenait environ 250 p. — Le roman dont nous parlons est présenté de la manière suivante : « *Une Étrange Histoire*, par l'auteur de la *Famille Caxton*, etc. », sans nom d'auteur, par conséquent. La traduction, très défectueuse d'ailleurs, ne porte pas non plus de nom d'auteur. Une note du savant ouvrage de M. Paul Chacornac sur *Éliphas Lévi* nous apprend qu'elle était d'Amédée Pichot lui-même, et nous apporte quelques renseignements sur les versions françaises ultérieures : « La deuxième est une adaptation de Mlle M. Pascal, publiée en feuilleton dans *Le Théosophe* (1911). Cette version est restée inachevée. La troisième traduction, due à M. J. Thuile, a paru dans *Le Voile d'Isis* depuis juillet 1920. Elle forme deux volumes qui ont été publiés, en novembre 1927, dans la collection : Bibliothèque Chacornac. » (*Éliphas Lévi*, par Paul Chacornac, p. 194, n. 3. Chacornac frères, quai Saint-Michel, Paris, Ve, 1926.) La première livraison était précédée de la note suivante : « La publication doit durer six mois. Nous ne connaissons encore de ce nouvel ouvrage que la première moitié, mais assez pour annoncer que, s'il se distingue de tous ceux qui l'ont précédé par l'*étrangeté*, cette étrangeté même n'est pas de nature à inspirer aucune défiance aux gens de goût. » (Année 1861, vol. 6, p. 190.) — La livraison de février 1862 contenait cette autre note : « *L'Étrange Histoire* ne sera terminée dans le journal hebdomadaire de Charles Dickens qu'en mars. Mais ceux de nos lecteurs qui voudraient comparer notre traduction à l'original peuvent se procurer le premier volume (édition Tauchnitz) chez M. Reinwald, rue des Saints-Pères... » (Année 1862, t. I, p. 449.)

originalité. L'insuccès du livre tient à la conscience même avec laquelle le sujet est traité, aux discussions scientifiques dont la deuxième partie est entremêlée, aux références précises, aux notes, souvent très étendues, qui alourdissent cette deuxième partie. Tel quel, cependant, ce roman devait attirer l'attention de Villiers et la captiver. Celui-ci, en effet, avait déjà lu *Zanoni*[1]. Les figures d'initiés dans ces deux romans, les passionnants problèmes de la magie qui y sont agités devaient hanter pendant toute la vie l'imagination de Villiers, et on ne saurait même dire si ce ne sont pas ces deux romans qui les ont imposés à son esprit.

Claire Lenoir, disions-nous plus haut, a des tendances didactiques non dissimulées. Elle veut prouver aux savants positivistes qu'il existe quelque chose dans le monde en dehors de ce que nos sens nous révèlent, et, en particulier, que l'âme de l'homme ne s'évanouit pas aussitôt après la mort. *L'Étrange Histoire* a des tendances aussi nettes et tout à fait du même ordre. Qu'on en juge.

Le roman tout entier repose sur cette opinion philosophique que l'homme est composé, non de deux principes : le corps, périssable, et l'âme, immortelle, comme on l'admet généralement ; mais de trois : le corps, l'esprit et l'âme. L'esprit comprend l'intelligence, la raison, la mémoire et il est mortel comme le corps. L'âme est le siège du sentiment religieux, des idées d'infini et d'absolu ; ses principales facultés sont l'imagination et la conscience morale. C'est à elle qu'appartiennent les instincts, les tendances, les passions en général et l'amour en particulier. Elle seule est immortelle.

Telles sont les opinions du docteur Julius Faber. Celui-ci est un médecin, non seulement profondément versé dans son art, mais encore possédant une vaste érudition dans les sciences et surtout dans la philosophie. Cependant il n'est pas infatué de son savoir ni entiché des progrès réalisés par la médecine et la science de son temps. Il professe, au contraire, que « la science d'aujourd'hui est l'ignorance de demain ». (1862, t. 4, p. 443.) Considérant que des savants comme Newton et Descartes ont l'un « consacré ses jours et ses nuits à *la recherche de* la transmutation des métaux », l'autre « cru à quelque arcane ou procédé occulte au moyen duquel l'homme peut atteindre l'âge des patri-

1. La petite pièce de vers intitulée *Les Présents* (Conte d'amour, III, Contes cruels, p. 303), lors de sa première publication dans *l'Artiste* (1er avril 1868), portait comme épigraphe : « La fleur embaume le rocher ». (Bulwer.) — Cf. *Zanoni*, Book II, chapter III : « The flower gives perfume to the rock on whose heart it grows ».

arches » (*Ibid.*), il est plein d'admiration pour les anciens alchimistes. « C'étaient, dit-il, des hommes de génie, aux pensées profondes ; nous leur devons presque toutes les grandes découvertes de la chimie... » (*Ibid.*, p. 430.) Pourtant, ce n'est pas un enthousiaste ; c'est, au contraire, un rationaliste rigoureux, plein de défiance pour les élans de l'imagination ; il ne croit pas à l'objectivité des visions. (*Ibid.*, p. 420.)

Il a un ami, un disciple bien-aimé, avec lequel il s'est reconnu une certaine parenté d'esprit et à qui, avant de se retirer, il a légué sa vaste clientèle. Celui-ci se nomme le docteur Allen Fenwick, et c'est lui qui sera le principal personnage du roman. Mais ce qui unit les deux médecins, c'est seulement la même haute et presque sacerdotale compréhension de leur rôle social et aussi la foi dans les méthodes positivistes. Fenwick, plus jeune, d'esprit moins large et moins profond, pousse le positivisme beaucoup plus loin que son maître. Non seulement il n'admire pas les alchimistes et leurs recherches, mais il ne croit pas au troisième principe constituant de l'homme : à l'âme. Il va même plus loin : il prépare un livre intitulé : *Des Surprises de l'Imagination*, pour démontrer la vérité de ses théories. Citons-en l'esquisse, d'après lui-même : « Mettant la philosophie naturelle à part des doctrines de la révélation, je n'attaquais jamais celle-ci ; mais je prétendais que par celle-là aucun rationaliste exact ne pouvait arriver à prouver l'existence de l'âme comme troisième principe de l'être, également distinct de l'esprit et du corps. Que l'homme pût ressusciter, c'était là une question de foi et non d'intelligence. Je laissais la foi à la religion et je la bannissais de la philosophie. Comment définir, avec une précision satisfaisante pour la logique, ce qu'il y a en nous qui doit revivre ? Est-ce le corps ? Nous savons que le corps reste dans sa tombe jusqu'à ce que, par un procédé de décomposition, ses parties élémentaires se mêlent à d'autres formes de la matière. Est-ce l'esprit ? Mais l'esprit n'est-il pas le produit de l'organisation physique aussi clairement que la musique de la harpe est le résultat du mécanisme instrumental ? L'esprit partage la décrépitude du corps dans l'extrême vieillesse ; et, au milieu de la vigueur de la jeunesse, une lésion soudaine du cerveau aurait pu détruire à jamais l'intelligence d'un Platon ou d'un Shakespeare. Mais le troisième principe — l'âme, — ce quelque chose qui loge dans le corps et qui doit lui survivre, l'âme, dites-vous, où est-elle cachée cette âme qui échappe à l'œil de l'anatomiste[1] ? Lorsque les philosophes essayèrent de la défi-

1. Les sept lignes qui précèdent peuvent être rapprochées de la page 138 de

nir, ne furent-ils pas forcés de confondre sa nature et ses actes avec ceux de l'esprit ? Purent-ils la réduire au simple sens moral, variable selon l'éducation, les circonstances et la constitution physique ? Mais le sens moral lui-même chez les hommes les plus vertueux peut être supprimé par une fièvre. » (An. 1861, t. 6, p. 199.) — La portée du livre de Fenwick est précisée par Faber dans les lignes suivantes : « Un livre conçu par votre intelligence, orné par votre érudition et destiné par votre volonté à bannir de l'esprit des autres hommes leur croyance dans l'immortalité de l'âme ». (An. 1862, t. 6, p. 409.) Sa position philosophique est aussi mise en lumière par le même : « ... votre esprit lui-même s'est vu jeté comme un vaisseau sans pilote et sans gouvernail sur des mers sans limites et sous un ciel sans étoiles[1]. Et pourquoi ? Parce que *l'esprit* dont vous vous vantiez si orgueilleusement a renié sa compagne et son guide, — *l'âme.* » (An. 1862, t. 5, p. 163.) — Fenwick lui-même insiste complaisamment à plusieurs reprises sur son positivisme : « De tous les hommes vivants, moi, ennemi des illusions, disciple de la science austère, je devais être le dernier à devenir le jouet de cette sorcellerie... » (An. 1862, t. 3, p. 161.) « Pourquoi suis-je appelé à lutter contre des énigmes aussi obscures, moi si peu enclin par nature à caresser les rêves de l'imagination, moi nourri à l'école des maîtres les plus sévères ? » (An. 1862, t. 4, p. 395.)

Comment un tel homme en viendra-t-il à croire à l'existence de l'âme et à son immortalité ? C'est précisément le sujet du roman. Fenwick se convertira sous la pression des circonstances extraordinaires au milieu desquelles il va être jeté et sous la direction morale de son maître Faber.

D'abord, Fenwick devient amoureux d'une jeune fille parée de toutes les qualités du cœur et de l'esprit, mais d'une nature tout à fait opposée à la sienne : rêveuse, enthousiaste, mystique, et, au physique, nerveuse et impressionnable à l'extrême. Il sollicite sa

Claire Lenoir où Bonhomet, pour ramener Lenoir à l'humilité, lui rappelle que les personnes mordues par des animaux enragés perdent la raison et adoptent les cris et gestes de ces animaux. Remarquons spécialement les lignes 14-16 : « Le plus parfait des génies humains ne doit jamais perdre de vue qu'un tel désastre peut lui échoir ». Le rapprochement s'impose aussi avec le passage 140 ,15, à 141, 5.

1. On aura remarqué la ressemblance de cette belle comparaison avec une strophe connue de Baudelaire, la dernière des *Sept Vieillards* :

> Vainement ma raison voulait prendre la barre ;
> La tempête en jouant déroutait ses efforts,
> Et mon âme dansait, dansait, vieille gabarre
> Sans mâts, sur une mer monstrueuse et sans bords.

Mais la priorité est nettement du côté de celui-ci, le poème qui contient cette strophe ayant paru dans la *Revue Contemporaine* du 15 septembre 1859.

main et l'obtient. Sur les entrefaites, il fait la connaissance d'un étranger nouvellement installé dans la ville et nommé Margrave. C'est un homme jeune, mais d'une jeunesse véritablement rayonnante, beau, vigoureux, adorant la nature, épris de tous les exercices physiques. Il semble posséder une grande fortune et vit princièrement sans aucune occupation. Il est doué d'une intelligence extraordinaire, passionné pour toutes les sciences, mais dénué de l'esprit de suite indispensable pour devenir maître dans aucune. Il paraît d'ailleurs complètement dépourvu de sens moral; il ne semble avoir d'autre souci que d'écarter toute cause de souffrance et de tristesse et de tirer de la vie la plus grande somme de plaisir possible. C'est sur le terrain de la science que s'est nouée son amitié avec Fenwick; leurs entretiens portent toujours sur les sciences, en général, et la science médicale en particulier ; cependant Margrave ramène sans cesse la conversation sur les anciens alchimistes; il essaie de faire comprendre à son ami le sérieux et l'importance de leurs recherches; il lui parle toujours d'expériences à tenter ensemble.

Mais, sous ces apparences inoffensives et même séduisantes, se cache une réalité étrange et sinistre. Cet homme, qui paraît d'une si radieuse jeunesse, est en réalité un macrobite; cet homme que tout le monde croit étranger est originaire de la ville. D'ailleurs, plusieurs vieillards d'un âge très avancé ont remarqué l'extraordinaire ressemblance qui existe entre Margrave et un de leurs contemporains depuis longtemps disparu nommé Louis Grayle. Celui-ci était, lui aussi, d'une beauté et d'une intelligence singulières; mais il était follement ambitieux et dénué de scrupules. Il dut quitter la ville à la suite d'un duel et, depuis, personne n'a plus eu de ses nouvelles. Margrave est ce Louis Grayle. Déjà profondément versé dans les arts magiques, en quittant sa ville il s'est rendu en Orient où il s'est attaché à perfectionner son savoir auprès de tous les sages de cette contrée. Il a appris de ces arts tout ce qu'on en peut apprendre; mais, loin d'imiter les vrais mages qui joignent la sainteté de la vie à la recherche de la science et ne cherchent à développer leurs pouvoirs que dans un but altruiste, Margrave n'a jamais eu en vue que son bonheur personnel et la satisfaction de ses ambitions. Son dernier maître a été le vieil Haroun d'Alep. Celui-ci possédait le dernier secret encore ignoré de Margrave : le secret de la fabrication de l'élixir de longue vie. Il en avait même fabriqué une assez grande quantité. Mais il ne voulait pas l'utiliser pour lui-même. « L'homme, en effet, disait-il, ne pourrait prolonger joyeusement son existence que

dans un corps quitté par l'âme, où il ne vivrait plus que par les sens et ne serait désormais que le plus parfait des animaux. » (An. 1862, t. II, p. 443[1].) Connaissant d'ailleurs le caractère de Louis Grayle, le vieillard a toujours refusé obstinément de lui laisser boire l'élixir qu'il avait préparé et même de lui livrer le secret de la longue et difficile fabrication de cet élixir. Enfin, exaspéré, Louis Grayle a fait tuer le vieillard par des gens qu'il avait soumis à son pouvoir magique. Il a dérobé l'élixir, il l'a bu et s'est enfui, devenu, de vieillard décrépit, jeune homme resplendissant de beauté, comblé de richesses, grâce au secret de la transmutation des métaux qu'il possédait déjà. Mais cette nouvelle jeunesse n'est pas définitive ; elle doit être entretenue par l'absorption de nouvelles doses d'élixir ; aussi Margrave est-il préoccupé de découvrir lui-même le secret de la préparation de la précieuse liqueur dont il a expérimenté les effets. C'est en vue de se procurer le collaborateur nécessaire qu'il a noué ces relations avec Fenwick.

Or, voici qu'arrive dans la ville un nouveau personnage, sir Philip Derval. C'est un riche gentilhomme des environs de la cité, qui avait, lui aussi, quitté le pays depuis plusieurs années. Épris des sciences occultes, comme Louis Grayle, mais beaucoup plus jeune, il était allé, comme lui, demander aux sages de l'Orient les derniers secrets de l'art. Il a été l'élève d'Haroun, à Alep, en même temps que Louis Grayle. Mais, à la différence de celui-ci, il n'a cherché le perfectionnement dans les arts magiques qu'en vue des buts les plus nobles. Instruit du crime de Louis Grayle, il en a conçu une profonde horreur. Il ne revient dans son pays que pour démasquer le criminel et l'empêcher d'user, en vue de nouveaux crimes, des terribles pouvoirs qu'il s'est appropriés. Au cours d'une fête donnée en l'honneur de son retour, Sir Philip Derval, désireux d'éclairer, avant tous les autres, le docteur Fenwick, lui fait voir, à l'aide d'une poudre magique, le beau Margrave sous ses véritables traits de hideux vieillard arrivé au dernier terme de la décrépitude. Puis il lui dévoile le véritable caractère du personnage : « ... criminel sans avoir la conscience du crime, l'être le plus redoutable de la race animale... Mais *cet être-ci* est encore

1. Bulwer Lytton avait déjà utilisé cette idée dans *Zanoni* (1842). Il nous présente, en effet, deux mages, les deux derniers Rose-Croix. Tous les deux ont les mêmes pouvoirs et sont, en particulier, possesseurs de l'élixir de longue vie. Mais l'un d'entre eux, Zanoni, a voulu conserver toutes les passions de l'humanité. Il finit par devenir amoureux et cet amour l'amène à perdre peu à peu tous ses pouvoirs. Il redevient un homme et meurt comme les autres. Medjnour, au contraire, s'est fixé dans un âge plus avancé. Il a abdiqué toutes les passions, sauf celle de connaître. Sa vie est égoïste et froide, mais il échappe à la déchéance de Zanoni.

plus odieux et plus redoutable que le simple homme animal, car en lui se trouvent non seulement les traces d'une intelligence primitive que jamais l'esprit seul, sans la présence de l'âme, n'aurait pu acquérir, mais avec cette intelligence se trouve encore une influence diabolique, car qui peut dire si les démons n'entrent pas librement dans ce temple abandonné et désert d'où l'âme s'est retirée ! » (An. 1862, t. II, p. 451.)

Mais Sir Philip n'a pas le temps d'accomplir la généreuse mission qu'il s'est donnée. Usant des mêmes artifices dont il s'est servi contre Haroun, Margrave le fait assassiner par un homme qu'il a pris sous son pouvoir, — autant pour se débarrasser d'un ennemi dangereux que parce qu'il espère trouver en sa possession quelques gouttes de l'élixir de vie.

Pourtant tout danger n'est pas écarté pour Margrave. Il est devenu suspect à Fenwick. Outre ses révélations orales, Sir Philip a confié à celui-ci un livre qui n'est autre chose que son journal et qui relate tous les agissements de Louis Grayle jusqu'à sa disparition d'Alep. Une nuit, Fenwick est occupé à lire ce livre dans le cabinet même de Sir Philip. Au moment où il arrive au meurtre d'Haroun, il éprouve une violente commotion et sa lumière est soufflée brusquement. Sur la muraille devenue obscure, il voit se dessiner un fantôme lumineux exactement à la ressemblance de Margrave ; en même temps le livre lui est enlevé des mains et il tombe dans un profond sommeil.

Prenant comme point de départ la mystérieuse disparition du manuscrit, Margrave, sans se démasquer, manœuvre de manière à faire peser sur Fenwick tous les soupçons du meurtre de Sir Philip. Fenwick est emprisonné ; il est sur le point d'être condamné. Une nuit, enfin, il reçoit de nouveau la visite du fantôme lumineux ; une voix, qui est celle de Margrave, lui pose des conditions : il sera libéré s'il consent à faire la volonté de celui-ci en une seule chose, qui n'a rien de contraire à la morale. Il consent : il est délivré, à la suite d'un concours de circonstances qui paraissent toutes naturelles, mais qui sont en réalité l'œuvre du magicien.

Cependant, Margrave a disparu. Peu de temps après, Lilian, — la fiancée de Fenwick, — disparaît à son tour. Le magicien, profitant de sa nature nerveuse et impressionnable, l'a prise sous son influence. Elle est en route pour le rejoindre dans une maison isolée, au bord de la mer, près de laquelle un vaisseau attend pour les emmener en Italie. Ce n'est pas, d'ailleurs, pour en faire sa maîtresse que Margrave a séduit Lilian, c'est uniquement pour

avoir un otage en vue d'assurer d'une manière plus certaine la réalisation de ses projets. Instruit de ce qui se passe, Fenwick réussit à reprendre Lilian au moment où elle pénètre dans la maison. A la suite d'une lutte périlleuse, il parvient même à s'emparer de la baguette qui est le principal instrument du magicien dans ses opérations. Margrave est désormais en son pouvoir.

Mais il ne s'avoue pas vaincu. Il fait parvenir à l'impressionnable Lilian une lettre qui lui révèle brusquement la grave inculpation qui avait pesé sur son fiancé et qu'on lui avait cachée jusqu'alors. L'effet est foudroyant : Lilian devient folle.

Fenwick, éperdu, fait appel à son vieux maître, le docteur Julius Faber. Celui-ci accourt. D'abord, il s'applique, à grand renfort de citations, à dépouiller, aux yeux de son élève, les événements qui se sont déroulés de tout caractère surnaturel. Fenwick n'a pas vu le fantôme lumineux : c'est seulement son imagination, préoccupée de la pensée de Margrave, qui le lui a fait voir ; s'il a cru l'apercevoir plusieurs fois, c'est en vertu de la tendance qu'ont toutes les images, même imaginaires, à reparaître. Puis il étudie le mal de Lilian et cherche les moyens de l'atténuer. Fenwick constate avec surprise que son maître est toujours bien accueilli de Lilian, tandis que lui-même n'est pour sa fiancée qu'un objet de terreur.

Faber lui en donne la raison : « *Je crois* à l'âme, et celle dont l'esprit est endormi, mais dont l'âme est éveillée, trouve dans cette croyance une sympathie qu'elle ne peut avoir avec vous... » (An. 1862, t. 4, p. 442.) Il essaie d'amener Fenwick à partager sa croyance; il puise même, dans la conviction que sa foi est légitime, une raison de plus d'espérer la guérison de la malade : « ... Je m'imagine que la vie de votre Lilian est encore nécessaire pour développer et fortifier votre conviction de l'immortalité de l'âme... ». (An. 1862, t. 5, p. 184[1].)

Cependant l'état de Lilian s'aggrave. Sa raison semble revenir peu à peu, mais sa santé paraît décliner dans les mêmes proportions. Fenwick, désespéré, impuissant contre un mal que ni lui ni son maître ne comprennent, se replonge dans ses études. Il songe amèrement à l'ardeur avec laquelle il poursuivait autrefois l'achèvement de son livre. Il se rend compte que c'était un vague

1. Ainsi, Faber, mettant au-dessus de tout la conversion de son ami, prête aux événements un caractère providentiel. On peut rapprocher de ce passage quelques détails de *Claire Lenoir* qui peuvent paraître singuliers à première lecture : « J'ai failli perdre votre trace depuis Genève ; mais, ce matin, dès mon arrivée... Et puis j'étais sûre de vous trouver avant de mourir » (232, 3-7). Ainsi, Claire Lenoir, elle aussi, se croit une mission auprès de Tribulat Bonhomet. Elle sent qu'elle ne doit pas mourir avant d'avoir apporté au vieil incrédule son témoignage.

désir de survivance qui le poussait ainsi obscurément à rechercher la gloire : « Hélas ! dans ces aspirations vers l'avenir, bien qu'elles n'eussent que la célébrité pour but, ne pouvais-je voir[1] que les aspirations de l'esprit et ne pas entendre le murmure secret de l'âme ? » (An. 1862, t. 4, p. 428.) Faber attire son attention sur la nature de l'amour : « ... l'amour nous enseigne qu'il est quelque chose de plus noble que l'esprit seul, et, assurément, ce ne peut être le corps. Qu'est-ce donc, si ce n'est la continuation de l'être que votre philosophie refuse d'admettre, à savoir : l'âme ? » (*Ibid.*, p. 401[2].) Fenwick se rend compte qu'il continue d'espérer, contre toute raison, la guérison de sa chère Lilian, et qu'il cherche instinctivement quelque force supérieure à l'homme pour en implorer l'assistance : « Où l'espérance pouvait-elle encore se trouver? Dans l'âme, dans l'impulsion qui la porte chaque jour à implorer les consolations et les lumières du Créateur des âmes quand le cœur est affligé ou que l'esprit est obscurci. » (An. 1862, t. 5, p. 196.) Il se demande avec angoisse ce que va devenir la chère vie qui va chaque jour déclinant et obscurément il souhaite que la mort ne l'anéantisse pas tout entière : « L'homme seul, de toutes les créatures terrestres, se demande : Le mort meurt-il pour toujours ? et l'instinct qui le porte à faire cette question est la réponse de Dieu à l'homme ! Nul instinct n'est donné en vain. » (*Ibid.*)

Nous sommes maintenant en Australie. Faber, qui s'était retiré là auprès de ses propres enfants, a réussi à y entraîner Fenwick, dans l'espoir que la douceur du climat, les magnificences de la nature et un complet dépaysement pourraient exercer une salutaire influence sur la santé de Lilian. Un jour, enfin, Fenwick voit arriver chez lui Margrave, suivi d'une étrange escorte orientale. Mais il ne ressemble plus au rayonnant jeune homme de jadis : il est vieilli, exténué; il ne semble plus posséder qu'un souffle de vie, et pourtant il ne désespère pas. Il raconte à Fenwick son histoire pendant ces derniers mois. Sentant diminuer les effets de l'élixir absorbé, il est reparti pour l'Orient; il a usé ses dernières forces à parcourir ces contrées, à visiter tous les sages qu'il croyait susceptibles de lui livrer quelques gouttes de la magique liqueur. Aucun artifice n'a pu lui en procurer; mais il a réussi à découvrir le secret de la fabrication et à rassembler les rares et nombreuses substances nécessaires. Maintenant tout est prêt : il ne manque plus qu'un aide dévoué pour achever la tâche.

1. Incorrection évidente : « pouvais-je ne voir... ».

2. A rapprocher : « Qui pourrait ainsi triompher de la matière et traverser l'espace, si ce n'étaient l'amour et l'âme ». (Lilian à Fenwick, 1862, 3, 422.)

Si Fenwick veut être cet aide, il aura en récompense une part de l'élixir fabriqué pour sauver la vie de sa chère Lilian.

Fenwick accepte; mais l'expérience manque. Margrave y trouve la mort. Fenwick, cependant, n'a pas perdu sa peine : en rentrant chez lui, il trouve Lilian revenue à la raison; peu à peu, comme délivrée d'une influence néfaste, elle reprend ses forces et devient une mère heureuse. Fenwick est définitivement conquis au spiritualisme et à l'immortalité de l'âme.

On aperçoit la construction du roman. Elle n'est pas d'une cohérence parfaite. L'étrange histoire de Margrave et de l'élixir de vie ne semble pas tenir d'une manière rigoureuse au reste de l'intrigue. On a l'impression que l'auteur avait conçu son roman et en avait exécuté les trois quarts dans le but de prouver l'existence et l'immortalité de l'âme à l'aide des phénomènes merveilleux de la magie, puis qu'il a renoncé brusquement à se servir de ces arguments pour utiliser uniquement les preuves naturelles et, pour ainsi dire, classiques. Peut-être aussi faut-il voir là une habileté : Bulwer Lytton n'aurait pas osé s'appuyer ostensiblement sur ces preuves jugées trop nouvelles; il aurait voulu simplement suggérer le parti qu'on en pourrait tirer. Quoi qu'il en soit, le roman donne l'impression de finir un peu « en queue de poisson ».

On aperçoit aussi le rapport entre l'*Étrange Histoire* et *Claire Lenoir*. D'un côté comme de l'autre, le personnage principal est un médecin d'un positivisme décidé et combatif que les événements tendent à convertir à l'existence d'une âme survivant à l'homme. Fenwick se convertit parce que c'est un esprit loyal et sans orgueil; aussi parce que son intelligence a gardé la souplesse de la jeunesse et n'est pas encore ankylosée dans une attitude définitive; enfin, parce qu'il est uni à l'humanité par les liens d'une sympathie profonde et agissante, de l'amitié et de l'amour. Tribulat Bonhomet ne se convertit pas parce que c'est un être orgueilleux jusqu'à la mauvaise foi; un esprit étroit, obstiné dans un système d'idées depuis longtemps formé; un cœur desséché qu'aucun lien n'unit à ses semblables[1] et qui est devenu incapable de comprendre les grandes choses. Pourtant, il reste profondément troublé par son aventure. — Dans *Claire Lenoir* comme dans l'*Étrange Histoire*, le surnaturel et les idées occultes occupent une large place. Il y a, de part et d'autre, une apparition; dans l'*Étrange Histoire*, c'est le fantôme d'un vivant, son double, son corps sidéral ou astral; il est accompagné de la voix de son

1. Cf. *Claire Lenoir*, 45, 19 à 46, 2 et 49, 19 à 50, 1.

possesseur et se manifeste à plusieurs reprises. Dans *Claire Lenoir*, c'est la réincarnation d'un mort dans la forme qu'il a toujours sentie être sa forme véritable ; elle ne se manifeste qu'une seule fois. Dans les deux cas, ces fantômes ont le pouvoir d'agir sur les objets matériels ou sur les vivants. — Toute la partie centrale de *Claire Lenoir* (p. 129-207) est occupée par une longue discussion philosophique et scientifique dont le thème principal est celui-ci : « Les visions ont-elles une réalité objective ? » Dans l'*Étrange Histoire*, il y a également une longue controverse du même genre entre Fenwick et Faber. Le sujet est le même : le fantôme aperçu par Fenwick avait-il une réalité objective ? Dans la nouvelle de Villiers, la discussion est émaillée d'un assez grand nombre de citations de philosophes ou de savants, avec les noms des auteurs et quelques références. Dans la controverse de l'*Étrange Histoire*, il y en a bien davantage encore, quelques-unes dans le texte, mais la plupart en notes, avec des références extrêmement précises, indiquant chez l'auteur un travail de préparation d'une rare conscience. Le personnage de Lenoir tout entier est construit d'après les idées exprimées par le docteur Faber, auquel il correspond, d'ailleurs, jusqu'à un certain point. On distingue très bien en lui les trois principes : le corps, l'esprit, qui donne son adhésion entière à la philosophie de Hegel; une âme, enfin, aux tendances violentes et sauvages, qu'un instinct profond et puissant entraîne vers les théories occultes. On sent, auprès de l'âme, le corps sidéral, dont la forme, à la ressemblance de l'âme, transparaît à travers le corps matériel; et l'idéalisme de l'esprit n'a aucune puissance sur la bestialité de l'âme. — Dans les deux ouvrages, enfin, le but philosophique est nettement rappelé à la fin.

Outre ces ressemblances générales, nous avons eu, chemin faisant, l'occasion de signaler quelques rapprochements fragmentaires. On peut en ajouter d'autres : *Claire Lenoir* (56, 1-4) : « L'Univers dévorateur, chaîne indéfinie où les pieds de l'un craquent entre les mâchoires de l'autre... », et (132, 5-11) : « Cette nature nous paraît grandiose et « poétique »?... Mais, s'il nous était donné de la considérer sous son véritable aspect, où tout s'entre-dévore, il est probable que nous frémirions plutôt d'horreur que d'enthousiasme. » *Étrange Histoire* : « La nature, elle-même, est un grand agent de destruction... Tous les enfants de la nature ne vivent qu'en prenant la vie d'un autre; aucun, certes, aussi largement que l'homme. » Dans une note à ce passage, l'auteur « recommande instamment au public la lecture attentive du ch. XIII, p. 129, du Dr Buckland, *Bridgewather treatise* (*geology*

and mineralogy ». (An. 1862, t. 3, p. 407-408.) — *Claire Lenoir* (193, 19, à 194, 2) : « Nous sommes les jouets d'une perpétuelle illusion, vous dis-je ! Et l'Univers est bien réellement un rêve !... » et (266, 18-20) : « ... au mépris des vieux mensonges de l'Étendue et de la Durée... mensonges dont tout nous démontre, aujourd'hui, l'évidence... ». *Étrange Histoire* ; « N'avez-vous pas des savants métaphysiciens qui vous disent que l'espace n'est qu'une idée, que cet univers palpable n'est qu'une hypothèse et rien de plus? » (An. 1862, t. 5, p. 156.) L'ouvrage de Bichat : *Sur la Vie et la Mort*, dont il est question dans la page 188 de *Claire Lenoir*, est cité aussi dans le texte de l'*Étrange Histoire*. (An. 1861, t. 6, p. 462.)

Il semble donc bien évident que l'*Étrange Histoire* de Bulwer Lytton est venue ajouter une impulsion définitive à l'influence des courants d'idées contemporains[1].

Conclusion.

En résumé, l'examen attentif de *Claire Lenoir*, surtout si l'on considère cette nouvelle en connexion avec l'*Intersigne*, montre que ce n'était nullement en vue de produire des œuvres d'art désintéressées que l'auteur abordait ce genre encore nouveau pour lui. Il poursuivait, au contraire, un but moral très déterminé : celui de détacher ses contemporains du matérialisme et de les

1. Peut-être n'est-il pas inutile d'ajouter aux rapprochements ci-dessus précisés de nouveaux rapprochements qui peuvent être faits avec d'autres œuvres de Villiers ou avec les idées générales de l'auteur : 1° La dernière conversation entre Sir Philip Derval et le Dr Fenwick, qui porte sur les sciences occultes, a lieu la nuit sous une arche isolée, « au milieu de la clarté des éclairs, du mugissement des vents et du roulement du tonnerre » (An. 1862, t. 2, p. 199), comme le grand dialogue entre Maître Janus et Axel, dont le sujet est le même. — 2° Voici un passage qui a pu servir pour *L'Annonciateur* : «... C'est un fac-similé du fameux sceau de Salomon... Remarquez-vous ces deux triangles entrelacés et introduits dans un cercle ? C'est ce qu'on appelle un pentacle. » (1862, 2, 411.) — 3° Sur la médecine : « Si j'eusse été moins entiché de cette vaine science qu'on nomme l'art médical, et qui seule, dans ce siècle de lumières, n'a point fait de progrès sensibles depuis les jours de ses premiers apôtres; si j'eusse dit, avec la vraie humilité que donne le véritable savoir : « Ces alchimistes étaient des hommes de génie, aux pensées profondes... Serait-il possible qu'ils n'eussent été que les dupes de leur croyance ? (1862, 4, 430.) — Sur l'imagination et l'examen scientifique des phénomènes occultes : « *L'imagination*, cette faculté la plus noble qui soit accordée à l'homme, puisqu'elle permet à la pensée de créer, est celle qui épuise le plus la vie quand elle est inconsidérément stimulée et qu'elle se fonde sur ses propres raisonnements... Honneur à ceux qui, comme notre hardi contemporain Elliotson, ont bravé le sarcasme en cherchant à démêler ce qu'il peut y avoir de pratique et ce qui peut être soumis à l'analyse dans ces phénomènes exceptionnels, sur lesquels la magie a cherché à fonder une philosophie et auxquels la philosophie fait remonter l'origine de la magie. » Note de Bulwer : « Ce que Faber dit ici est exprimé avec plus de force par un des plus célèbres métaphysiciens de nos jours, sir W. Hamilton, dans ses *Lectures* (sic) *sur la Métaphysique et la Logique*, vol. II, p. 274 ». (1862, 4, 401.)

amener insensiblement au spiritualisme d'abord, et, finalement, au catholicisme. Sans doute, ces belles dispositions ne dureront pas; les préoccupations religieuses vont même bientôt s'effacer complètement pour ne reparaître qu'après 1883, sous l'influence de Léon Bloy et de Huysmans. Mais il était d'autant plus intéressant de les bien mettre en lumière à cette époque où elles se manifestent pour la première fois.

L'étude des sources révèle un Villiers assez différent de celui qu'on se représente fréquemment. Il n'apparaît nullement ici comme un rêveur indifférent ou hostile à tout ce qui est de son temps et dédaigneux de l'action. Nous le voyons, au contraire, attentif à tout le grand mouvement d'idées qui se fait autour de lui, en France et à l'étranger, se passionnant pour le spiritisme, comme l'avaient fait avant lui Victor Hugo, Théophile Gautier, Alexandre Dumas, croyant trouver en lui des arguments décisifs contre le matérialisme et se jetant aussitôt résolument dans la lutte engagée.

E. Drougard.

SUR L'ARCHITECTURE DES " FLEURS DU MAL "

Baudelaire est mal parti. Jamais artiste n'a dérobé le sens de son œuvre avec autant de soin. Le malheur est qu'il y a trop bien réussi. Avec la meilleure volonté du monde, on s'y trompe encore. Il en est de sa poésie comme de la statue du *Masque* :

> La femme au corps divin, promettant le bonheur,
> Par le haut se termine en monstre bicéphale !

Mais au lieu du *souris fin et voluptueux*, le « masque » ici nous jette un ricanement si amer, si démoniaque, que de bonnes âmes ont crié au scandale en se voilant la face.

> Approchons, et tournons autour de sa beauté.

Nous découvrirons le vrai visage, que le poète a voulu réserver aux purs amants de la déesse. Mais il est victime de son propre génie. Le masque atroce est si beau, que la plupart restent charmés, fascinés par sa tragique horreur et son « frisson nouveau ». Ils ne cherchent pas au delà. Ceux-là mêmes qui ont entrevu l'autre face reviennent hésitants et ne savent choisir. De cette confusion naît tout le malentendu.

Il commence avec le titre, tout au moins équivoque, appliqué à l'ensemble du recueil. On sait qu'il fut suggéré par Hippolyte Babou, et que Baudelaire, amateur de *titres pétards*, dut être enchanté de remplacer si avantageusement les *Limbes*, eux-mêmes successeurs des *Lesbiennes*. Comme s'il craignait de laisser un doute, il insiste dans les projets de préface pour sa seconde édition, textes d'autant plus dangereux qu'ils n'ont pas été publiés de son vivant, et prennent ainsi la valeur de confidences :

> Des poètes illustres s'étaient partagé depuis longtemps les provinces les plus fleuries du domaine poétique. Il m'a paru plaisant, et d'autant plus agréable que la tâche était plus difficile, d'extraire la *beauté* du *Mal*. Ce livre, essentiellement inutile et absolument innocent, n'a pas été fait dans un autre but que de me divertir et d'exercer mon goût passionné de l'obstacle.

Paul Valéry accepte cette explication[1]. Mais comment l'accorder avec la fameuse lettre à Ancelle :

1. *Position de Baudelaire*, 1924.

Faut-il vous dire, à vous qui ne l'avez pas plus deviné que les autres, que, dans ce livre atroce, j'ai mis toute ma pensée, tout mon cœur, toute ma religion (travestie), toute ma haine? *Il est vrai que j'écrirai le contraire, que je jurerai mes grands dieux que c'est un livre d'art pur, de singerie, de jonglerie ; — et je mentirai comme un arracheur de dents !...*

M. Camille Vergniol, qui cite ce passage[1], ajoute :

Mais c'est en mars 1866; il est déjà malade, et quand disait-il la vérité?

Quand disait-il la vérité? Là est le problème. Les textes contradictoires ne manquent pas. De quel droit choisir? L'abondance de ces textes, et surtout leur intime « implication », semble rendre le problème insoluble.

Pourtant il y aurait un moyen d'y voir clair : il suffirait de savoir *pourquoi* Baudelaire veut tromper son lecteur, de connaître le sens, l'intention de sa mystification. N'y verrons-nous, avec les Maxime du Camp, qu'un puéril besoin d'étonner? Qu'il se soit abaissé à quelques enfantillages, il n'est que trop vrai. On en peut sourire, mais sans gaîté, surtout sans raillerie. Car, ce qu'il y faut voir, c'est d'abord la défense d'une pudeur trop sensible. Ces gestes puérils préviennent des blessures. Lui-même en a laissé plus d'une fois échapper l'aveu, soit quand il se confie à sa mère, soit dans telle lettre à Madame Sabatier, où il se dérobe : « Les sentiments profonds ont une pudeur qui ne veut pas être violée[2] ».

Un autre mobile intervient, proche parent du précédent : son *horreur du mensonge*. Oui, ce mystificateur a l'horreur du mensonge[3]. Il prend à son compte le mot de Leconte de Lisle : « Tous les élégiaques sont des canailles ». Forcer l'expression de certains sentiments est à ses yeux une malhonnêteté, au sens littéral du mot. Il ne s'est pas privé d'exagérer lui-même, c'est vrai ; mais c'est que, précisément, il a exagéré dans l'autre sens. Tout est là. Ce qui le révolte dans l'usage des poncifs, c'est la bassesse de la flatterie. Il exagérera, oui, mais dans le sens de la violence, de ce cynisme qui n'est le plus souvent que le masque d'une trop vulnérable sensibilité. Ce ne sont pas les délicats qui parlent le plus de délicatesse. Baudelaire se raidit. Il aime mieux brutaliser que caresser, tant il abhorre la secrète hypocrisie d'une caresse. On lui a cruellement reproché

1. *Revue de Paris*, 15 août 1917.

2. 9 décembre 1852. Cf. Victor-Emile Michelet, *Figures d'évocateurs*, p. 15 : « Une terrible pudeur le force à se voiler de paradoxes et de mystifications ».

3. M. Stanislas Fumet, dans *Notre Baudelaire*, a déjà fort justement insisté sur ce point.

ce passage d'une lettre à sa mère, où même les mieux disposés voient le signe d'une nature monstrueuse :

Consulte, consulte beaucoup. Songe donc que je vivrai un jour près de toi, et que le spectacle d'une mère aveugle, en augmentant mes devoirs, ce qui ne serait rien, serait pour moi une douleur journalière.

C'est vrai qu'il y a dans ces phrases un grincement qui nous fait mal à crier. Mais qui osera dire que Baudelaire n'a pas crié lui-même en les écrivant? De quelles larmes rentrées, de quelle douloureuse contorsion ne sont-elles pas le prix? Cette mère, qu'il traite ici avec une telle sécheresse apparente, nous savons qu'il l'a adorée avec les jalousies et les violences passionnées d'un amant. Le goût de la mystification, le « fumisme », le cynisme de Baudelaire sont les effets d'un *refoulement* de pudeur et de sensibilité. Mais cette explication ne nous intéresserait qu'à demi, si elle était à elle-même sa propre fin. Nous ne l'avons pas cherchée pour la présenter, mais pour la saisir, pour la garder en mains, comme la clef même de l'œuvre de Baudelaire. Elle nous ouvrira toutes les portes. Non pas seulement celles de son art, mais celles aussi de son cœur.

La question est capitale. La portée des *Fleurs du Mal* en dépend. Et aussi la situation de Baudelaire dans l'histoire de la poésie française, et plus généralement de la littérature française. « Baudelaire, le premier, d'une manière consciente et réfléchie, écrit André Gide, a fait de cette perfection secrète [de la forme] le but et la raison de ses poèmes[1]. » Ce n'est pas trahir ce jugement que d'y voir Baudelaire représenté comme le créateur d'une doctrine d'art impersonnel et gratuit. C'est bien la place qu'on lui attribue assez communément. Le témoignage de Gide, toujours si attentif lui-même aux questions de morale, est particulièrement saisissant. Mais quand Baudelaire lui-même montre si complaisamment la mauvaise route, il ne faut pas s'étonner si les meilleurs voyageurs finissent par ne s'y plus très bien reconnaître.

Si quelqu'un s'est acharné à se poser comme un pur artiste, c'est bien lui. Ses projets de préfaces, ses confessions et propos *publics* sur son œuvre sont catégoriques. Mais est-ce quand il parle de *lui*, de *son* œuvre, que nous pouvons attendre une complète sincérité? Ne savons-nous pas que cette sensibilité suraiguë ne veut rien révéler d'elle-même, ne consentira jamais à se confes-

1. *Nouvelle Revue Française*, novembre 1910, cité par C. Vergniol, *Revue de Paris*, 15 août 1917.

ser? C'est lorsqu'il juge les autres que nous pouvons espérer saisir le secret de sa pensée. Mais alors, nul doute. Toute son œuvre critique témoigne dans le même sens.

Faut-il rappeler l'article de 1851 sur l'École païenne : « Le goût immodéré de la forme pousse à des désordres monstrueux et inconnus »? Mais la portée de cet article a été controversée, et il est inutile de revenir sur ces discussions. Admettons que Baudelaire ait eu des raisons personnelles d'hostilité, à ce moment, contre le groupe de Louis Ménard. Les textes ne manquent pas, tout aussi catégoriques, sinon aussi violents. Dans son étude sur son ami Pierre Dupont, il se prononce nettement : « La puérile école de *l'art pour l'art*, en excluant la morale, et souvent même la passion, était nécessairement stérile[1] ».

Dans ses *Salons*, les reproches de ce genre abondent, ce qui est encore plus frappant quand il s'agit de peinture. Une des critiques qui reviennent le plus souvent porte précisément sur les abus de l'habileté : « Encore un habile — mais quoi ! n'ira-t-on jamais plus loin[2]? » « ....Vous autres, vous êtes trop... artistes[3] », tandis qu'il est toujours prêt à louer la naïveté, « ...privilège divin dont presque tous sont privés[4] ».

Nous l'avons vu reprocher à l'école de *l'art pour l'art* d'avoir exclu la morale. Ce n'est pas une boutade. Malgré tant de propos cyniques, dont nous avons vu ce qu'il faut penser, ce ricaneur considère la morale comme indispensable à l'œuvre d'art. Il rappelle, dans son Salon de 1846, le mot de Stendhal : « La peinture n'est que de la morale construite ! » et ajoute : « Que vous entendiez ce mot de morale dans un sens plus ou moins libéral, on en peut dire autant de tous les arts[5] ». On peut même aller plus loin, et prononcer le mot de *religion*. Il est vraiment paradoxal de voir un pur ciseleur en l'homme qui écrit d'Henri Heine : « Ce charmant esprit, qui serait un génie, s'il se tournait plus souvent vers le divin[6] », et qui note sur le carnet où il a été peut-être le plus sincère : « Il n'y a rien d'intéressant sur la terre que les religions[7] ».

Toutefois, le cas de Baudelaire reste singulièrement embarrassant, par le problème littéraire qu'il pose, et qu'il faut bien résoudre. D'un côté, ces propos, où il s'élève contre « le goût immodéré

1. *Art romantique* (éd. Conard), p. 184.
2. *Curiosités esthétiques*, Salon de 1845 (éd. Conard), p. 74.
3. *Id., ibid.*, p. 65.
4. *Id.*, Salon de 1846, p. 193.
5. *Id., ibid.*, p. 88.
6. *Id.*, p. 222.
7. *Mon cœur mis à nu*, LXXIX.

de la forme », où il exige de l'œuvre d'art un sens moral. De l'autre, mille affirmations contraires, la morale rejetée violemment du domaine de l'art. Pour finir, l'article de Poë sur la composition du *Corbeau*, magnifique architecture selon la plus pure doctrine de l'art pour l'art, article que Baudelaire prend à son compte, où il rencontre, comme dans une troublante paramnésie, l'écho *antérieur* de sa propre pensée.

Dans toutes ces affirmations violentes de Baudelaire, je distingue trois parts : une part de sincérité, une part de protestation, une part de mystification.

La part de sincérité est la plus importante. Il est trop évident que Baudelaire a été un artiste admirablement scrupuleux. La question n'est pas à débattre. Mais le souci de la forme, si loin qu'il soit poussé, se concilie fort bien avec les affirmations de tout à l'heure. Ce qui n'est pas conciliable, c'est le souci *exclusif* de la forme.

Là il est permis de voir une légère exagération, ou, si l'on préfère, une « protestation », selon le mot qu'il applique à Poë[1]. Il s'explique clairement dans une lettre à Victor Hugo, citée par M. J. Crépet[2] : « ... vos préfaces me montrent que j'ai dépassé la théorie généralement exposée par vous sur l'alliance de la morale et de la poésie. *Mais en un temps où le monde s'éloigne de l'art avec une telle horreur, où les hommes se laissent abrutir par l'idée exclusive d'utilité, je crois qu'il n'y a pas grand mal à exagérer un peu dans le sens contraire.* » Dira-t-on que dans une lettre à Victor Hugo — qu'il admire, avec une sorte de répulsion — il ne faut pas plus attendre de sincérité que dans la lettre d'un sujet à son prince ? C'est vrai. Mais avouons que la vraisemblance est grande. Tout ce que nous savons de Baudelaire nous invite à le croire ici. Un autre texte achèvera de nous convaincre.

Un texte qui se rapporte en fait à la part de mystification, mais l'un confirme l'autre. Il s'agit de ce « charlatanisme indispensable » à quoi il est fait allusion dans la troisième version du projet de préface, et sur quoi Baudelaire nous éclaire suffisamment dans les *Nouvelles Notes sur Edgar Poë*. Ici, nous ne pouvons douter de sa sincérité, car il est évident qu'il plaide pour lui-même, aussi bien que pour son frère d'élection. Or, dans le fameux article sur le *Corbeau*, il relève « une légère impertinence », — et il se hâte d'ajouter : « que je ne puis blâmer ». Mais, sans la blâmer, et tout

1. *Nouvelles Histoires extraordinaires* (éd. Calmann-Lévy), p. 4.
2. *Art romantique* (éd. Conard), p. 486 (Notes et éclaircissements).

en y voyant « un orgueil amusant », il a éprouvé le besoin de revenir sur cette « impertinence », et de s'expliquer en des termes qui nous paraissent d'un grand intérêt : « Les partisans de l'inspiration quand même ne manqueraient pas d'y trouver un blasphème et une profanation ; mais je crois que c'est pour eux que l'article a été spécialement écrit. Autant certains écrivains affectent l'abandon, visant au chef-d'œuvre les yeux fermés, pleins de confiance dans le désordre, et attendant que les caractères jetés au plafond retombent en poème sur le parquet, autant Edgar Poë — l'un des hommes les plus inspirés que je connaisse — a mis d'affectation à cacher la spontanéité, à simuler le sang-froid et la délibération[1]. »

Voici que le « cas Baudelaire » commence à s'éclaircir. Cette enquête préliminaire, qu'on aura pu trouver un peu longue, et peut-être peu nouvelle dans son détail, était nécessaire. Ces indications, dont chacune n'avait qu'un faible sens, il fallait les reprendre et les coordonner, pour parvenir à une certitude d'ensemble. Nous avons maintenant la « clef » des mystifications et des exagérations de Baudelaire. Nous saurons ce qu'il faut croire et ce qu'il ne faut pas croire. Nous avons isolé le masque.

Il reste à interroger la vraie figure, les *Fleurs du Mal*. Il me semble que maintenant nous avons le droit d'y chercher autre chose qu'un jeu de pur artiste, autre chose qu'un simple divertissement où exercer un « goût passionné de l'obstacle ». Nous avons le droit de supposer qu'un homme qui considère l'allégorie comme « un des plus beaux genres de l'art[2] », la naïveté comme un « privilège divin », et déclare que tous les arts ne sont « que de la morale construite », n'a pas choisi le sujet de son œuvre uniquement pour faire *autre chose* que ses devanciers, et explorer en esthète le seul domaine resté libre. Nous avons peut-être aussi le droit d'attendre qu'un poète pour qui c'est une infériorité de n'être pas tourné assez souvent « vers le divin », ait consacré son génie à autre chose, quoi qu'il en dise, qu'à chanter le sadisme et la perversité, à « extraire la *Beauté du Mal* ».

*
* *

Les poèmes, chacun les connaît. Ce n'est pas en les analysant un par un que nous pouvons espérer faire d'essentielles décou-

1. *Nouvelles Histoires extraordinaires*, p. 22.
2. *Curiosités esthétiques* (éd. Conard), p. 29.

vertes. Le moindre de ces poèmes a été lu, relu, médité, rêvé tant de fois, et par des esprits si sagaces et musiciens, que sa « personnalité » nous est entièrement connue, jusqu'aux plus fines nuances. Mais on peut se demander si, là encore, l'œuvre n'est pas victime d'elle-même, de la beauté trop achevée de chaque détail, qui retient le regard, et dérobe l'ensemble.

Ici, cependant, nous sommes peu excusables de nous laisser séduire. Baudelaire nous a prévenus. Il a insisté sur l'importance de la composition générale. Nous savons qu'il voulait constituer un *livre*, et que l'idée que son œuvre pût avoir l'apparence d'une plaquette lui semblait « effrayante[1] ». Une lettre du 9 décembre 1856, à Poulet-Malassis nous montre, avec quel soin il se prépare à disposer « l'ordre des matières ». Au moment de son procès, il proteste contre les arguments qu'on pourrait tirer de telle ou telle pièce prise isolément : « Le livre doit être jugé dans son ensemble, et alors il en ressort une terrible moralité[2] ». Un peu plus tard, il écrit à Vigny, en lui envoyant sa deuxième édition : « Le seul éloge que je sollicite pour ce livre est qu'on reconnaisse qu'il n'est pas un pur album et qu'il a un commencement et une fin ». D'autre part, Barbey d'Aurevilly, son ami personnel, avait écrit pour le *Pays* tout un article sur l'*Architecture secrète des Fleurs du Mal*, article utilisé par Chaix d'Est-Ange dans sa plaidoirie, et publié par Baudelaire lui-même dans un recueil d'*Articles justificatifs pour Charles Baudelaire*, en 1857. Dans cet article, où il n'est donc pas abusif de voir une pensée en accord avec celle du poète, Barbey d'Aurevilly renonce à faire des citations, parce que, dit-il, « chaque poésie a, de plus que la réussite des détails ou de la fortune de la pensée, *une valeur très importante d'ensemble et de situation* [c'est lui qui souligne] qu'il ne faut pas lui faire perdre en la détachant ». Et il ajoute : « Au point de vue de l'Art et de la sensation esthétique, elles perdraient donc beaucoup à n'être pas lues *dans l'ordre* où le poète, qui sait bien ce qu'il fait, les a rangées. Mais elles perdraient bien davantage *au point de vue de l'effet moral* que nous avons signalé au commencement de cet article. »

Il n'y a donc pas de doute sur les intentions de Baudelaire. Mais cette composition des *Fleurs du Mal* n'est généralement considérée que comme un détail de publication, quand elle n'est pas niée par un Camille Mauclair, par exemple, qui, dans son *Charles Baudelaire*, déclare que les poèmes ont été disposés plus

1. Cité par J. Crépet, *Notes et éclaircissemets des Fleurs du Mal*, p. 310.
2. « Notes et documents pour mon avocat », *Fleurs du Mal* (éd. Conard), p. 326.

ou moins vaguement « selon l'histoire de sa personnalité », et, dans sa *Vie amoureuse de Charles Baudelaire*, plus récente, se prononce encore plus catégoriquement : « Le recueil immortel est d'ailleurs très mal composé, c'est un assemblage factice de pièces conçues isolément, retouchées vingt fois et gardées longtemps en tiroir ». Le problème se pose donc, et il faut le résoudre. Ce serait trahir Baudelaire lui-même de ne pas l'essayer.

M. Jacques Crépet, à l'œuvre remarquable de qui il faut nous reporter une fois de plus, précise très judicieusement que l'*architecture* des *Fleurs du Mal* ne peut être qu'une « architecture *a posteriori*[1] », et se reporte précisément à la lettre à Poulet-Malassis du 9 décembre 1856 : « Nous pourrons disposer ensemble l'ordre des matières, *ensemble*, entendez-vous, car la question est importante ». Il n'était pas besoin de ce témoignage. On ne peut contester que ces poèmes ont été « conçus isolément ». Chacun d'eux exprime un moment de la sensibilité de Baudelaire, une part de sa personnalité. Mais, pour que cette personnalité apparût dans son ensemble avec son vrai sens, il était indispensable de mettre chaque pièce à sa place. Un peintre qui veut composer un grand tableau prépare séparément, et sans ordre, les différentes parties, étudie chaque personnage, chaque mouvement. Si belles que soient ces études, qu'on retrouve dans ses cartons après sa mort, elles ne prennent, ou plutôt elles ne retrouvent leur sens que dans l'œuvre d'ensemble, où elles s'ordonnent selon un équilibre qui ne correspond même pas toujours à leur valeur individuelle. Tel détail peut être plus fini, plus séduisant en lui-même, que tel autre à qui sa place donne une signification essentielle, tandis que le premier, si intéressant dans les « études », se distingue à peine sur le tableau. Il en est ainsi de toute composition, et des *Fleurs du Mal*. Paul Valéry relève, non sans raison, des faiblesses dans l'admirable *Recueillement* : *Sois sage, ô ma douleur*,... et il ajoute : « ... Mais les premiers et les derniers vers de cette poésie sont d'une telle magie que le milieu ne fait pas sentir son ineptie et se tient aisément pour nul et non existant[2] ». Il ne prend pas garde que le milieu, avec son « ineptie », se justifie, si le poème est considéré pour ce qu'il est : un fragment d'un examen de conscience. Sans doute il serait supérieur si le second quatrain était aussi « magique » que le reste du sonnet.

1. Le prince Alexandre Ourousof avait déjà fait la même remarque : « Il est bien entendu que l'ordre des poèmes a été établi après coup, et n'a rien de préconçu. Baudelaire, comme Balzac, a fait de son œuvre un tout après en avoir composé les parties séparément. » (*Tombeau de Charles Baudelaire*, 1896.)

2. *Position de Baudelaire.*

Peut-être était-il aussi particulièrement difficile à parfaire, précisément à cause de cette « leçon » morale qu'il doit exprimer, mais il était indispensable. Malgré sa faiblesse, le tenir « pour nul et non existant », c'est diminuer la beauté du poème dans ce qu'elle a de plus profond et de plus général, beauté supérieure même à celle qui naît de la musique prodigieuse des premiers et des derniers vers.

Et sans doute il est vrai que le seul intérêt d'un poème est de produire une certaine musique. Mais la poésie est une musique de l'imagination. Une musique d'images. Les sons y ont une part, une grande part, mais surtout intellectuelle. La poésie est peut-être essentiellement une symphonie de *correspondances*. Elle se joue sur plusieurs plans superposés. La plus grande poésie est celle qui émeut les plans les plus profonds, qui restent aussi les plus obscurs.

Cette musique « polyphonique » est celle de Baudelaire. C'est par là qu'il est si haut. Si nous prenons à part *Recueillement*, il faut avouer que Paul Valéry est justifié à condamner le second quatrain. Mais nous croyons qu'il y a dans les *Fleurs du Mal* une musique supérieure à celle des pièces prises isolément, une musique plus profonde, qui n'est pas extérieure à l'autre, mais s'ajoute à elle, et en multiplie la puissance. Si le second quatrain est un accord de cette symphonie, même inférieur au reste du sonnet, il est nécessaire, et, tout en déparant peut-être un fragment, il lui donne un sens plus riche, il le fait participer d'une beauté plus vaste et plus émouvante que celle de sa perfection propre. C'est cette beauté que nous cherchons dans la composition des *Fleurs du Mal*.

Barbey d'Aurevilly, dans son article, se contente d'affirmer l'importance de cette composition. Il ne l'analyse pas. Le premier, le prince Ourousof, dans le *Tombeau de Charles Baudelaire* (1896), examina de près l'*Architecture secrète des Fleurs du Mal*, mais son étude intelligente reste vague et incomplète, et ne vise guère que des rapprochements d'ordre biographique.

Gonzague de Reynold, qui a publié sur Baudelaire l'ouvrage d'ensemble le plus complet, a donné un chapitre à la composition des *Fleurs du Mal*. Mais c'est une interprétation, non une analyse. Sans tenir aucun compte de l'ordre des poèmes, il les présente sous la forme d'une nouvelle *Divine Comédie* de l'homme moderne, avec son Enfer, son Purgatoire et son Paradis. Il peut y avoir dans ce jeu de l'ingéniosité, et même davantage. Mais il

ne nous révèle rien de ce que nous cherchons et qui est l'intention de Baudelaire en ordonnant les pièces comme il l'a fait.

L'étude de L.-F. Bénédetto sur l'Architecture des *Fleurs du Mal*, parue en 1912 dans le *Zeitschrift für französische Sprache und Litteratur*, est de beaucoup la plus précise et la plus fouillée. Mais les précisions y sont noyées dans un flot de considérations parfois assez confuses. Est-ce pour justifier son travail qu'il prétend nous montrer dans les *Fleurs du Mal* « un recueil assez banal des vers germés au hasard dans une vie mécontente et stérile, recueil qu'il tâchait de relever par l'originalité piquante et vigoureuse du cadre » ? En fait, l'auteur de l'article se limite à la première partie, *Spleen et Idéal*, et ne dégage pas le sens général de l'œuvre, ce qui est l'intérêt profond d'une telle étude. Il divise cette première partie en deux cycles : Cycle de l'Art, Cycle de l'Amour. Division qui nous paraît trop simpliste et qui n'est pas une explication suffisante. Dans le détail, à part quelques jugements plausibles, on se perd dans des distinctions trop souvent futiles ou discutables.

Le travail reste à faire. Et ce n'est pas un grand travail. Ce n'est pas un travail. C'est une lecture. Mais il importe d'abord d'en bien choisir le texte. Tout le monde sait qu'il y a trois éditions des *Fleurs du Mal* : celle de 1857, celle de 1861, et l'édition posthume de 1868, publiée par les soins de Banville et Asselineau. Il faut maintenant y ajouter celle qu'a établie M. Jacques Crépet, en se fondant sur la seconde et la troisième.

Les puristes n'admettent guère que la deuxième, qui nous donne en effet le dernier état de l'œuvre telle que l'a voulue son auteur. Cependant les arguments de M. Crépet en faveur de certaines leçons de la troisième édition sont très convaincants. Il a su aussi, avec beaucoup de science et de finesse, discerner parmi les pièces supplémentaires celles qui « entrent dans le cadre » des *Fleurs du Mal*, et celles qui n'y étaient pas destinées. Son édition marque un progrès sur les précédentes. Toutefois si la composition eut aux yeux de Baudelaire, comme nous le croyons, une importance *essentielle*, il est bien difficile d'en rester à cette édition, si soignée et si judicieuse qu'ait été sa préparation. D'une part, en effet, M. Crépet, dans une lettre qu'il nous permettra de citer, nous écrit : « Pour l'édition de 1861, il est certain que la mise en ordre des pièces fut l'objet d'un gros effort. Baudelaire y a insisté deux ou trois fois dans ses lettres de l'époque ». C'est bien notre conviction. On peut même dire que la composition ne s'est précisée définitivement, dans ce qu'elle a de sérieux et même

de tragique, que dans la seconde édition. Tous les changements intervenus en témoignent. Et l'on voit par là à quel point il est vrai qu'il s'agit d'une architecture *a posteriori*. D'autre part, M. Crépet établit avec non moins de netteté que la « la troisième édition, envisagée sous le rapport de son architecture, ne mérite pas crédit[1] ». Pourquoi? Parce qu'elle introduit 25 pièces supplémentaires, dont beaucoup n'étaient certainement, ou vraisemblablement, pas destinées à être incorporées dans l'œuvre. M. Crépet en retient 12, et son choix est fait avec une si scrupuleuse, une si pieuse conscience, qu'il semble bien réaliser le maximun de probabilité. On peut dire qu'il y a quasi-certitude. Mais, cela admis, ces poèmes nouveaux, où les placer, dans une œuvre dont l'ensemble a été si minutieusement ordonné ? M. Crépet les laisse où les a mis la troisième édition, c'est-à-dire, sauf deux ou trois, à la fin de *Spleen et Idéal*. Il fait confiance à Banville et Asselineau, et suppose qu'ils se sont fondés sur un exemplaire préparé par Baudelaire. Pourtant, selon M. Crépet lui-même, ils ont introduit des pièces que Baudelaire n'aurait pas admises. Il n'ont donc pas placé *avant tout* le respect de la volonté du poète. Leurs raisons peuvent avoir été légitimes, le fait n'en est pas moins frappant. S'ils ont cru pouvoir négliger cette volonté sur un point aussi net, aussi « gros », comment être sûr de leur fidélité sur ces questions infiniment délicates de placement ? A supposer qu'ils aient eu un exemplaire préparé, ce qui, après tout, n'est pas prouvé. Si l'ordre nouveau était en harmonie parfaite avec le précédent, le problème serait beaucoup moins grave. On pourrait se contenter d'un compromis. Mais, à première vue déjà, toute cette série de poèmes ajoutée en masse, « à la queue » de la première partie, cela est bien suspect, si l'on songe à la minutie du classement antérieur (minutie vérifiée par une lecture attentive). Certains, la *Prière d'un païen*, le *Couvercle*, l'*Examen de Minuit*, l'*Avertisseur*, le *Gouffre*, les *Plaintes d'un Icare*, sont bien dans le ton général de ce cycle du Spleen. Encore y aurait-il beaucoup à dire sur l'ordre dans lequel ils se suivent, et sur cette intercalation, qui vient séparer *Horreur sympathique* de l'*Héautontimoroumenos* (n° 52 dans la première édition, et amené tout exprès à cette nouvelle place dans la seconde). Mais les autres? Y a-t-il une raison très légitime pour que *Recueillement* soit là, plutôt que dans les *Tableaux parisiens*, avant le *Crépuscule du soir*, par exemple ? Le *Rebelle* ne serait-il pas aussi bien,

1. *Fleurs du Mal* (éd. Conard), p. 403.

sinon mieux, dans *Révolte* ? S'il peut y avoir doute à leur sujet, il n'y en a guère pour *Madrigal triste* et surtout *Bien loin d'ici*, dont la dissonance à cette place est presque choquante. Donc, sur ces poèmes maintenus, quelques-uns sont *peut-être* à leur place, approximative, d'autres n'y sont *probablement pas*, d'autres *certainement pas*. La cause nous paraît jugée.

Au contraire, M. Crépet serait peut-être un peu trop sévère, quand il persiste à rejeter du recueil les pièces condamnées. Elles ne sont pas dans la deuxième édition, c'est vrai. Mais ce n'est pas par la volonté du poète. Si l'on cherche à rétablir l'œuvre telle qu'il l'aurait voulue, il semble légitime de les réintroduire. Sans doute il est possible que Baudelaire les eût déplacées, mais rien ne l'indique, et, selon le plan général, rien ne le demande. Ici le compromis est acceptable.

Voici donc quelle serait notre édition idéale : pour le texte, les leçons adoptées par Crépet. Pour les poèmes : la deuxième édition, plus les pièces condamnées. Les poèmes supplémentaires retenus par Crépet, ou bien les rejeter en bloc, si l'on est très prudent et si l'on veut être tout à fait sûr de ne pas trahir la pensée de Baudelaire ; ou bien retenir ceux dont la place semble pouvoir être retrouvée. Tâche délicate, mais tentante. Non pour maintenant : notre lecture exige une matière sûre et intacte. Ses résultats seuls pourraient nous permettre d'oser davantage.

On se rappelle l'ordre : *Spleen et Idéal*, *Tableaux parisiens*, *Le vin*, *Fleurs du Mal*, *Révolte*, *La Mort*. La première partie est naturellement la plus importante : examen de conscience, où le poète constate en lui la coexistence des aspirations les plus élevées, des possibilités les plus sublimes, avec l'impuissance, la faiblesse, le dégoût et, pour finir, le désespoir. Élans vers l'*Idéal*, chutes dans la réalité décevante, et par suite dans le *Spleen*.

Baudelaire interroge l'*Idéal*, d'abord sous sa forme la plus pure : l'Art. *Bénédiction* (I) est la solennelle et vengeresse introduction. Le poète y paraît comme l'élu persécuté par les hommes, mais devant qui s'entr'ouvrent les cieux. L'*Albatros* (II) et l'*Élévation* (III) relèvent de la même idée. IV et V chantent les splendeurs offertes à qui sait voir. Les *Phares* (IV), qui évoquent les grands témoignages humains, terminent ce « cycle » tristement court de la *grandeur du poète*.

Les dix pièces qui suivent (VII à XVI) sont déjà tout agitées de plaintes et de regrets. Dans un retour sur lui-même, Baudelaire constate les faiblesses de sa Muse (VII et VIII), le mal qui

le ronge (IX et X), le *Guignon* qui l'accable (XI), et c'est en vain qu'il se réfugie en des rêves de splendeur et de liberté (XII, XIII, XIV), ou dans l'orgueil, qui porte en soi-même son châtiment (XV et XVI).

Le voici maintenant qui se tourne vers une autre face de l'*Idéal* : la Beauté. Beauté physique, dit M. Benedetto, peut-être pour la mieux distinguer de l'Art proprement dit. Mais il nous paraît difficile de voir sa « conception du beau physique » dans le sonnet XVII, par exemple :

Je suis belle, ô mortels, comme un rêve de pierre...

Non, il s'agit ici du culte de la Beauté idéale (XVII à XXI). Mais, par un processus analogue à celui du premier groupe, viennent ensuite les « réalisations », le retour sur la terre, où ce culte prend la forme de l'amour, en quoi les éléments sataniques viennent se mêler avec l'essence divine.

L'amour, ou plutôt les amours. Ici encore, l'on distingue des *cycles*. Et il est en effet certain que Baudelaire, avec son souci habituel d'ordre et de composition, n'a pas confondu ensemble les poèmes dus à ses diverses inspiratrices. Toutefois il n'est pas certain que chacune d'elles ait dans son « cycle » *tous* les poèmes qu'elles a inspirés. Il a pu se produire des glissements, d'autant plus explicables, et excusables, que Baudelaire semble avoir voulu évoquer plus encore les visages de l'amour que ceux des aimées.

Vient d'abord la série de Jeanne Duval : XXII à XXXIX. Ici, nulle hésitation sur l'attribution des poèmes. Mais pourquoi, comme on continue à le faire dans la plupart des éditions, rejeter dans un appendice la pièce des *Bijoux*, qui ouvrait la série dans la première édition, sous prétexte qu'ayant été condamnée, elle ne se trouve pas dans la deuxième? C'est montrer là un étrange respect de la décision judiciaire. Sa place doit être celle qu'avait choisie le poète, où elle prenait le sens d'une présentation générale et somptueuse du corps de la bien-aimée, présentation qui se développe dans les poèmes suivants : *Parfum exotique* et la *Chevelure*, d'abord, puis XXIV, XXV et XXVI, qui clament, avec une douloureuse ironie, le tempérament de l'insatiable mulâtresse; enfin XXVII et XXVIII, qui évoquent en leurs cadences sa « démarche de reine, pleine d'une grâce farouche, *avec* quelque chose à la fois de divin et de bestial[1] ».

Après cette présentation physique, le jugement moral, d'*Une*

1. Théodore de Banville, cité par Crépet, *Ch. Baudelaire*, p. 55.

Charogne (XXIX) à *Duellum* (XXXV), et les quatre derniers poèmes en manière de conclusion : évocation dernière des douceurs passées, des « minutes heureuses » (XXXVI), sombre constatation du *Possédé* (XXXVII) ; le *Fantôme* (XXXVIII), où le prince Ourousof a vu, avec beaucoup de vraisemblance, « l'apothéose [le terme n'est peut-être pas très exact] de celle qui *fut* Jeanne Duval et n'en était plus que le fantôme en 1860 [1] » ; et l'adieu de la pièce XXXIX : « Je te donne ces vers... » Celle-ci est donnée par Crépet comme « inspirée par Jeanne Duval ». Il n'est pas douteux qu'elle représente la conclusion de cette série. Mais est-elle adressée directement à la personne de Jeanne Duval ? Les derniers vers sont troublants :

> O toi qui, comme une ombre à la trace éphémère,
> Foules d'un pied léger et d'un regard serein
> Les stupides mortels qui t'ont jugée amère,
> Statue aux yeux de jais, grand ange au front d'airain !

Considérés séparément, ces vers sembleraient s'adresser bien plutôt à la Mort elle-même. Si le *Fantôme* a le sens que lui attribue le prince Ourousof, le fait que Baudelaire l'a placé avant ce sonnet composé *antérieurement* (1857) serait assez de nature à confirmer ce sens funèbre. Le titre du poème suivant : *Semper eadem*, s'expliquerait ainsi très naturellement, et formerait la transition tragique d'un amour à l'autre.

Ainsi s'achève le *cycle* de Jeanne Duval, qui est celui de l'amour-passion, de l'amour racinien. Elle peut avoir inspiré, au moins partiellement (car une inspiration multiple n'a rien qui doive surprendre, ou choquer), d'autres poèmes. Mais Baudelaire ne les lui a pas abandonnés. C'est à d'autres qu'il en a fait l'offrande. Nous n'en saurions douter. Un esprit si méticuleux, si attentif aux moindres détails de la présentation, ne peut avoir constitué des groupements aussi évidents, aussi évidemment voulus, pour en détruire ainsi la valeur. Quelles que soient les apparences, il ne faut pas admettre sans preuves certaines qu'aucun autre que ces vingt poèmes (en y comprenant les *Bijoux* et le *Léthé*) soit formellement dédié à Jeanne Duval.

La série des pièces suivantes, XL à XLVIII, « appartient », suivant le mot de Baudelaire, à madame Sabatier. Amour spirituel, dont on connaît l'étrange histoire. La conclusion charnelle et décevante n'a pas eu d'écho dans les poèmes, où parlent seules la tendresse et l'adoration. Dans une suite si brève, il est difficile de faire

1. Cité par J. Crépet, *Fleurs du Mal* (éd. Conard), p. 427.

des distinctions et des divisions. Toutefois, et bien que le thème soit différent, nous retrouverons à peu près le même mouvement que dans la série précédente. Avec *Semper eadem* (XL), nous l'avons vu, la Mort elle-même lie ce nouvel amour au précédent. *Tout entière* (XLI) est la présentation générale. XLII et XLIII chantent l'adoration. XLIV et XLV laissent entrevoir la face *spleenétique* de cet amour, et les trois derniers poèmes s'apaisent dans la douceur du souvenir.

Ensuite l'attribution devient plus difficile. Benedetto nous paraît être le plus près de la vérité, qui exclut du « cycle de la Vénus noire » *Le beau Navire*, *L'Invitation au Voyage*, *La Chanson d'après-midi*, *L'Amour du Mensonge*, et qui groupe les pièces XLIX à LVI sous l'inspiration de celle qu'il appelle la « femme aux yeux verts ». On peut, sans grave risque d'erreur, y joindre LVII, *A une Madone*[1]. Et comme on sait avec certitude que LIV et LVI furent inspirées par Marie Daubrun, l'actrice de la *Fille aux cheveux d'or*, nous avons ainsi un nouveau *cycle* nettement déterminé, presque aussi important par l'étendue que le précédent. Cycle d'amour-tendresse, aux inflexions quasi paternelles, mais aussi d'amour brumeux et nordique, avec tout le mystère alangui des ciels d'automne.

Après ces trois « cycles », de l'amour-passion, de l'amour spirituel et de l'amour-tendresse, quelques poèmes indépendants évoquent des rencontres et des fantaisies (LVIII à LXIV). A part *Sisina* et la *Dame créole*, nous ne savons à peu près rien de ces inspiratrices, mais leur identité n'a ici d'intérêt que pour le biographe. Tout ce que nous pouvons affirmer, avec conviction, sinon certitude matérielle, c'est que la Marguerite du *Sonnet d'Automne*, malgré quelques présomptions — très vagues en fait — ne peut pas être Marie Daubrun.

Après ces grands élans brisés vers l'Art, la Beauté, l'Amour, il ne reste plus au poète à chanter que son désespoir et sa propre misère. Avant de s'y abandonner, il s'attarde à quelques rêveries, « dictames » d'un moment (LXV à LXIX). Mais il lui faut descendre jusqu'au fond de son Enfer. *Sépulture*, *Une Gravure fantastique*, *Le Mort joyeux* évoquent des images funèbres de cimetière et de décomposition. L'amertume s'exhale des deux pièces suivantes. Et c'est la série lugubre des quatre *Spleen*, de plus en plus désespérés. L'*obsession* du *vide* et du *néant* emplit LXXIX et LXXX. *L'Alchimie de la Douleur* analyse cette affreuse transmutation de

1. Voir l'Appendice.

« l'or en fer », du « paradis en enfer ». Les quatre derniers poèmes sont le jugement et la condamnation de ce cruel procès où l'inculpé est à lui-même son propre juge : *Heautontimoroumenos*. Le titre même de cette pièce est à lui seul une explication. M. Crépet confirme notre impression : « Cette pièce, j'en ai la preuve, nous écrit-il, a dû, en 1855, former l'Épilogue des *Fleurs du Mal*, et, à l'époque, devait aussi recevoir un développement beaucoup plus important ». Mais il ne l'a pas reçu, et bien qu'il ait été reculé à la fin de la première partie (il portait le n° 52 dans la première édition), c'est l'*Irrémédiable* qui donne la formule définitive : « La Conscience dans le Mal », et c'est l'*Horloge*, conclusion implacable, qui sonne l'heure du châtiment.

Tel est le résultat de cette introspection désespérée. Le poète alors se détourne, veut échapper — à tout prix — à la hantise de son Enfer. « Fuir! là-bas fuir! » Il jette d'abord un regard autour de lui, ouvre une fenêtre sur le monde extérieur. Les *Tableaux parisiens* n'étaient pas groupés à part dans la première édition. La disposition nouvelle est plus claire. Le tableau des ressources humaines est ainsi plus complet. Plus définitive sera la conclusion. Le poète, qui veut s'évader de lui-même, commence par s'adresser à la ville.

Pourquoi pas à la nature? La tradition baudelairienne est bien établie là-dessus : horreur de la nature, goût exclusif de l'artificiel. Et de s'écrier, les uns d'admiration, les autres d'indignation, mais les yeux également fermés. Ouvrons-les : il faudra bien constater, avec ou sans regret, qu'il n'y a rien de monstrueux dans le cas de Baudelaire. Dans cette haine affichée de la nature, nous retrouvons d'abord le refoulement à quoi Baudelaire, c'est vrai, et c'est son anomalie, a été plus sujet peut-être qu'un autre. De quoi l'on déduirait, et ce serait probablement exact, qu'il a caché ses sentiments avec d'autant plus de soin qu'ils lui étaient plus chers. Ceci nous découvre une attitude plus générale de Baudelaire, qui procède des mêmes causes profondes : dégoût furieux, presque physiologique, du banal. Il fait un bond en arrière, plutôt que d'effleurer cette chose immonde qu'est pour lui une banalité. Comment parler alors de la nature? Surtout comment dire qu'on l'aime, sans tomber dans le piège? Un Jules Renard a de ces rétractions : « Tout le monde aime les étoiles, les arbres, les sources. Je ne peux vous savoir gré de ce sentiment-là, banal comme celui de l'amour. »

Mais il est vrai que, si Baudelaire a senti profondément la nature,

et ses poèmes en fournissent mille preuves[1], il l'a sentie en pur classique, et dans un esprit essentiellement religieux. La fameuse lettre à Fernand Desnoyers, où il se vante violemment, presque insolemment, d'être « incapable de s'attendrir sur les végétaux », se termine sur cette phrase si grande, et si supérieure à tout amour, ou non-amour de la nature : « Dans le fond des bois, enfermé sous ces voûtes semblables à celles des sacristies et des cathédrales, je pense à nos étonnantes villes, et la prodigieuse musique qui roule sur les sommets me semble la traduction des lamentations humaines. » Ses *Salons* sont aussi explicites : « Si un tel assemblage d'arbres, de montagnes, d'eaux et de maisons, que nous appelons un paysage, est beau, ce n'est pas par lui-même, mais par moi, par ma grâce propre, par l'idée ou le sentiment que j'y attache[2] ». Ailleurs, après avoir vanté sans réserve les « marines » de Boudin, « magies liquides ou aériennes », il ajoute cependant cet avis : « qu'il se rappelle que l'homme, comme dit Robespierre, qui avait soigneusement fait ses *humanités*, ne voit jamais l'homme sans plaisir[3] ». Reconnaissons en Baudelaire, sur ce point comme sur tant d'autres, l'héritier direct du dix-septième siècle.

Il ne faut donc pas s'étonner que, dans ses *Fleurs du Mal*, œuvre purement humaine, purement psychologique, le monde extérieur ne soit représenté que par les *Tableaux parisiens*. Nous y trouvons le même souci, le même scrupule de composition que dans la première partie. Après l'Introduction de *Paysage* (LXXXVI), une série de poèmes évoque la physionomie diurne de la ville, et les rencontres au hasard des promenades (LXXXVII à XCIV). Le *Crépuscule du Soir* (XCV) est suivi d'une série égale de scènes et songeries nocturnes (XCVI à CII) que vient conclure le *Crépuscule du Matin* (CIII), par où le poète noctambule termine son périple de vingt-quatre heures à travers la Ville.

Conclusion sinistre. Aurore « grelottante », qui rappelle, plutôt que la gracieuse épouse du vieux Tithon, la figure tragique de Michel-Ange à la chapelle Médicis. Misère, nostalgie, décrépitude, crime, débauche, spleen : tel est le bilan de l'expérience urbaine.

1. Cf. aussi cette lettre de Belgique, citée par Crépet, *Charles Baudelaire*, p. 160-161 :

Jugez de ce que j'endure, moi qui trouve Le Havre un port noir et américain, moi qui ai commencé à faire connaissance avec l'eau et le ciel, à Bordeaux, à Bourbon, à Maurice, à Calcutta [il en ajoute, mais c'est pour Ancelle..]. Jugez de ce que j'endure dans un pays où les arbres sont noirs et *où les fleurs n'ont aucun parfum.*

2. *Curiosités esthétiques, Salon de 1859*, p. 332 (éd. Conard).
3. *Ibid.*, p. 342.

Le poète peut bien s'apitoyer. Mais la ville ne lui apporte ni le soulagement ni même l'oubli dont son cœur a besoin.

Le trouvera-t-il dans un *Paradis artificiel*? A en juger par les cinq poèmes qui composent le *Vin*, on le croirait. *L'Ame du Vin* ouvre cette courte série comme un chant de victoire, le *Vin des Amants* la termine sur un envol triomphal :

Mollement balancés sur l'aile
Du tourbillon intelligent,
Dans un délire parallèle,

Ma sœur, côte à côte nageant,
Nous fuirons sans repos ni trêves
Vers le paradis de mes rêves!

C'est aussi ce qu'indiquerait la place donnée au *Vin* dans la première édition, où il se trouvait entre *Révolte* et la *Mort*. Il semblait alors représenter, dans l'esprit du poète, une première victoire sur sa hantise, avant l'évasion définitive. Pourquoi a-t-il modifié cet ordre? On trouvera peut-être un jour un document qui le révèle. Mais il n'est pas impossible de le conjecturer. Dans la première édition, Baudelaire s'est abandonné plus librement à son « fumisme ». Il est certain que cette apothéose du vin pouvait « épater le bourgeois ». « Fumisme » ne veut pas dire : insincérité. Baudelaire aimait le vin, et y trouvait parfois sans doute un soulagement momentané de ses tortures morales. Mais lui laisser cette place d'honneur parut peut-être excessif à la réflexion. Nous avons déjà observé combien la composition est plus sérieuse dans la deuxième édition. Baudelaire a quatre ans de plus. Son œuvre lui apparaît maintenant avec un recul qui lui permet d'en mieux mesurer la grandeur et le sens. Dans cette œuvre tragique, dont le caractère religieux s'accentue, le rôle donné au *Vin* peut sembler puéril. C'est alors que Baudelaire l'aurait placé, malgré son ton âprement joyeux, parmi les évasions manquées, comme une transition naturelle entre les *Tableaux parisiens* et les *Fleurs du Mal*.

Celles-ci ne représentent, en effet, en dépit du titre, trompeur même appliqué à cette seule section du livre, qu'une nouvelle tentative d'évasion, cette fois la dernière possible, et sans espoir comme sans illusion. La pièce d'ouverture n'en laisse pas. Il faut la rappeler tout entière, cette *Destruction* (CIX), car elle définit la portée des poèmes suivants :

Sans cesse à mes côtés s'agite le démon;
Il nage autour de moi comme un air impalpable;
Je l'avale et le sens qui brûle mon poumon
Et l'emplit d'un désir éternel et coupable.

Parfois il prend, sachant mon grand amour de l'Art,
La forme de la plus séduisante des femmes,
Et, sous de spécieux prétextes de cafard,
Accoutume ma lèvre à des philtres infâmes.

Il me conduit ainsi, loin du regard de Dieu,
Haletant et brisé de fatigue, au milieu
Des plaines de l'Ennui, profondes et désertes,

Et jetté dans mes yeux pleins de confusion
Des vêtements souillés, des blessures ouvertes,
Et l'appareil sanglant de la Destruction!

(*A suivre.*) MARCEL-A. RUFF.

MÉLANGES

LA MAISON DE FÉNELON A MESLIN-L'ÉVÊQUE

Dans un ouvrage récent[1], d'ailleurs bien documenté et destiné, pensons-nous, à obtenir un légitime succès aussi bien dans le Nord de la France qu'en Belgique, on lit cette note qui, certes, surprendra plus d'un lecteur français : C'est à Meslin-l'Évêque, prétend-on, que Fénelon rédigea en grande partie son *Télémaque*.

Il ne serait pas sans intérêt, croyons-nous, d'examiner brièvement ici sur quoi se fonde cette tradition et quelle peut en être la part de vérité historique.

Et, tout d'abord, qu'est-ce que Meslin-l'Évêque?

La localité décorée de ce nom est fort pittoresquement située dans le Hainaut, à 30 km. environ nord-est de Tournai et à 6 km. d'Ath, sur la route qui relie cette ville à Enghien. Elle est arrosée par un petit cours d'eau, la Sylle, affluent de la Dendre.

Au point de vue historique, le village de Meslin offre cette particularité que, de temps immémorial, il faisait partie des nombreuses possessions de l'église de Cambrai; en 1116 déjà, l'évêque Burchard l'avait donné à cette église. Et Meslin, ajoutant désormais le qualificatif *évêque* à son nom, continua d'être regardé comme une portion intégrante du diocèse de Cambrai.

Rien d'extraordinaire, par conséquent, à ce que l'illustre auteur du *Télémaque*, durant ses années d'épiscopat, ait été amené l'une ou l'autre fois par les obligations de son ministère à se rendre dans ce coin un peu retiré[2] de son diocèse[3]. Au reste, une preuve bien visible et bien palpable de son séjour ou tout au moins de son passage dans la dite localité, c'est le bâtiment mi-chalet, mi-ferme qu'il y a fait construire et qui s'appelle encore aujourd'hui : Maison de Fénelon.

Située sur la grand'place, entourée d'autres habitations, cette intéressante demeure historique, construite dans le style Renaissance[4], porte bien l'estampille des goûts et du caractère du célèbre écrivain.

1. E. de Seyn, *Dictionnaire historique et géographique des communes belges*, fasc. XII, p. 67. Bruxelles, 1926.

2. Jules Lemaître fait remarquer que Fénelon se tue vraiment en visites pastorales et qu'il prêche dans les moindres villages (Cf. *Fénelon*, p. 315. Édition de 1910). Comment, dès lors, aurait-il oublié Meslin-l'Évêque? Nous reviendrons sur ce point.

3. Peut-être n'est-il pas inutile de rappeler que, sous le rapport politique aussi, Tournai et Ath, avec leurs territoires et dépendances (par conséquent Meslin également) dépendaient de la France à l'époque de Fénelon. Le traité d'Aix-la-Chapelle (1688) les avait donnés à Louis XIV qui les garda (Tournai du moins) jusqu'à la paix d'Utrecht (1715).

4. On ne s'attendra pas à un autre style de la part de Fénelon qui professait, on le sait, pour le style ogival une sorte de dédain. Ne dit-il pas dans ses *Dialogues sur l'Éloquence* :

(Voir la suite page suivante.)

Il semble tout d'abord que Fénelon, en construisant sa villa, ait tenu à ne pas offusquer, par l'étalage d'une ornementation trop fine ou trop coquette, les regards des un peu frustes villageois avec lesquels il allait peut-être voisiner. La maison de Meslin réalise, à n'en pas douter, le type de l'habitation aperçue par Sophronime, le héros des *Aventures* d'*Aristonoüs*. C'est bien « une maison simple et médiocre, mais d'une architecture agréable, avec de justes proportions... tout y est propre et plein d'agrément et de commodité, sans magnificence[1] ».

C'est probablement en vue de cette commodité que la maison, tout en étendue, est basse et ne comprend qu'un seul étage. La façade, percée de sept fenêtres cintrées (celle du milieu, plus large que les autres, est surmontée d'une accolade), offre un cachet d'élégance en même temps que d'aimable simplicité. Tout le long de la façade, au-dessus de chaque fenêtre comme au-dessus de la porte, courent des frises gracieuses. Le corps de logis est flanqué d'un étroit pavillon.

Devant la maison s'étend un assez vaste jardin clôturé des quatre côtés par un mur solidement maçonné ; ce mur, assez bas, vu de face, paraîtrait un peu trop simple et trop nu sans le grillage auquel il sert de support.

Tout autour de la villa, de robustes platanes, pareils aux *patulae fagi* de la première Églogue, procurent au promeneur qui redoute

A. — Connaissez-vous l'architecture de nos vieilles églises qu'on nomme gothique?

B. — Oui, je la connais, on la trouve partout.

A. — N'avez-vous point remarqué ces roses, ces points, ces petits ornements coupés et sans dessein suivi, enfin tous ces colifichets dont elle est pleine?... Cette architecture, qu'on appelle gothique, nous est venue des Arabes. Ces sortes d'esprits étant fort vifs et n'ayant ni règles ni culture, ne pouvaient manquer de se jeter dans de fausses subtilités ; de là leur vint ce mauvais goût en toutes choses. (Cf. FÉNELON, *Dialogues sur l'Éloquence*. Œuvres de Fénelon, Didot, 1861, t. II, p. 678.) Il serait injuste pourtant, ajoutons-le, d'imputer au seul Fénelon ces préventions contre l'art du Moyen Age. Presque tous les intellectuels du XVIIe siècle avaient les mêmes idées.

1. Cf. FÉNELON, *Éducation des Filles. Fables*, p. 142. Ed. Flammarion.

Il n'est pas sans intérêt de faire remarquer ici que la paroisse de Meslin se trouvait dans le ressort du décanat de Lessines (localité plus importante et plus peuplée). Le curé de Meslin-l'Évêque recevait donc, par l'intermédiaire du doyen de Lessines, les saintes huiles, les mandements, en général toutes les communications émanant de l'archevêché de Cambrai. Et quand il s'agissait, pour les enfants, de recevoir le sacrement de confirmation, le curé de Meslin les conduisait à Lessines. On peut consulter sous ce rapport « *la Notule des enfans de la paroisse de Meslin-l'Évêque qui furent confirmés le vingt-cinquième de septembre de l'an 1699 dans l'église paroissiale de Lessines par Mgr François de la Mothe-Fénelon-Salignac, illustrissime et révérendissime archevêque et duc de Cambrai* ». La date du 25 septembre 1699 est ici à retenir. C'est peu de semaines auparavant (le 2 août 1699) que la cour de Rome a condamné les *Maximes des Saints* du grand prélat et que Fénelon a reçu de Louis XIV l'ordre de quitter définitivement Versailles. Peut-être l'humiliation que faisait éprouver à l'illustre évêque cette sorte de disgrâce n'était-elle pas étrangère au zèle apostolique un peu fiévreux que l'on constate chez Fénelon pendant toute cette période. Il se faisait, en d'autres circonstances, pour cette partie de son diocèse, assez souvent remplacer par son suffragant de Tournai. (Cf. J. DEWERT, *Rapport sur la maison de Fénelon* publié dans le Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie, Bruxelles, 1924, p. 319 et suiv.) Au reste, l'obligation où il se trouvait de respecter, en ce qui concerne Lessines et Meslin, la hiérarchie diocésaine ne devait pas l'empêcher de résider dans sa villa quand il en avait le loisir.

le soleil trop ardent, le délicieux préservatif de leur épais ombrage.

Si la maison, par le cachet qu'elle présente, convient tout à fait à un homme qui, comme Fénelon, sait apprécier les placides attraits d'une nature toujours jeune et toujours fraîche, les environs de Meslin, eux aussi, sont de nature à flatter les mêmes goûts.

Cette campagne respire une sorte de rafraîchissante sérénité teintée pourtant, à l'approche des heures vespérales, d'une douce et enveloppante mélancolie; elle crée à la rustique demeure du grand écrivain[1] un cadre d'une harmonie exquise et toute virgilienne.

Rien de trop touffu dans la végétation; les arbres du bois voisin sont assez espacés. Rien de trop brusque, de trop heurté non plus dans les accidents naturels; pas de précipices, pas de rochers à pic; des collines vertes à pente douce, de délicieux sous-bois qui donnent à l'ensemble une apparence de mystère: Tout, dans cette nature, est calme, bien équilibré, reposant. On imagine volontiers Fénelon promenant ses mystiques rêveries au milieu de ces bocages embaumés et mêlant, dans son imagination, les réminiscences des paysages homériques aux gracieux tableaux qui s'étalaient sous ses yeux pour construire ainsi son *Télémaque*.

Bref, en tenant compte de la psychologie intime du *Cygne de Cambrai* comme du genre de panorama qui ouvre devant sa rustique demeure ses riantes perspectives, on est en droit d'affirmer que rien ne contredit la séduisante hypothèse d'une rédaction du *Télémaque* à Meslin-l'Évêque. Mais en est-il de même si l'on se place au point de vue historique[2]?

*
* *

Rappelons tout d'abord que notre prélat déployait dans l'exercice de son laborieux ministère un zèle, une énergie qui le faisaient présumer parfois un peu trop de ses forces; une santé délicate comme la sienne eût demandé plus de ménagements.

Ce zèle était d'autant plus méritoire que la ville de Cambrai, réunie de fraîche date à la France (depuis le traité de Nimègue, 1678), était alors toute flamande encore, par ses goûts, ses mœurs et son langage; les habitants s'accommodaient mal du régime français et ne le subissaient qu'à regret[3].

Ces difficultés n'effrayaient pas Fénelon. Il y a plus.

Bien qu'il eût à Tournai un évêque suffragant (à l'époque qui nous intéresse — 1700 — c'était M. François Guillebot de La Salle), il assu-

1. On sait que l'illustre prélat eut une enfance rustique et mêlée aux travaux de la terre. Le manoir paternel était pareil à une vaste ferme. Il fallait de grandes pièces pour cette famille composée de quinze enfants! (Le père de Fénelon s'était marié deux fois. — Cf. J. Lemaitre, *Fénelon*, p. 6.)

2. Comme la villa ne porte point de millésime, nous en sommes réduits à des conjectures quant à sa date de construction.

3. Cf. Bouly, *Histoire de Cambrai et du Cambrésis*, t. II, *passim*, Cambrai, 1842; et, de même, E. de Broglie, *Fénelon à Cambrai*, p. 11, Paris, 1884.

mait volontiers lui-même la charge de prédicateur non seulement à Tournai, mais parfois dans les localités de moindre importance[1].

Deux fois par an, au printemps comme à l'automne, Fénelon faisait ses visites pastorales, semant dans tous les coins sa parole généreuse et féconde, prolongeant ou abrégeant son séjour dans les diverses paroisses selon les besoins de ses ouailles.

Bien que dès les premières années de son épiscopat — on sait qu'il fut nommé archevêque de Cambrai en janvier 1695 — il ait dû visiter les localités belges comme celles du Nord de la France, les lettres de cette époque disent fort peu de chose de ses voyages en Belgique ; ce n'est qu'à partir de 1699 — au temps qui précède ou qui suit de près sa condamnation et sa disgrâce — que les allusions à cette partie de son diocèse deviennent moins rares et plus explicites. C'est ainsi que, dans une lettre datée du 30 juillet 1699, il écrit de Cambrai à la comtesse de Fénelon[2] :

Je viens de passer quinze jours en visite dans un canton de ce diocèse, et je pars aujourd'hui pour aller visiter les environs d'Avesnes, jusque sur la frontière du diocèse de Liége.

La lettre d'où ce passage est extrait ne précède que de trois jours — ne l'oublions pas — le départ du prélat de Versailles. Car c'est le 2 août 1699 que Fénelon, qui a vu condamner à Rome ses *Maximes des Saints* et qui vient de recevoir de Louis XIV l'ordre de regagner son diocèse, quitte définitivement la résidence royale ; désormais il ne pourra plus communiquer que de loin en loin avec le duc de Bourgogne, son élève.

Mais ce n'est pas tout ; la Correspondance du grand archevêque contient à notre point de vue des passages plus significatifs. Dans une lettre adressée à M. Tronson et datée de Cateau-Cambrésis, 4 octobre 1699, il dit (*Correspondance*, 1827, t. II, p. 381) :

Je reviens d'un voyage que j'ai fait à Bruxelles où j'ai su des choses très importantes dont le détail pourra passer jusqu'à vous par un canal très sûr. Il faut que je vive en ce pays comme un homme qui n'a ni yeux ni oreilles sur certaines choses. Ma santé ne fait que croître dans le travail, et j'ai soutenu, depuis trois mois en visites, des fatigues dont je me croyais bien incapable.

Que veut-il dire par ces *choses très importantes* ?... Nous essayerons tout à l'heure d'éclaircir ce point ; poursuivons d'abord notre rapide examen de la Correspondance de l'archevêque. Dans une autre missive,

1. Il se méfiait un peu, semble-t-il, non du dévouement ni de la bonne volonté de M. Guillebot, mais plutôt de son talent oratoire. Car, dans une lettre datée du 6 novembre 1701, il écrit à l'abbé de Beaumont : « Votre mission de Tournai s'est assez bien passée, et la ville m'a paru assez contente de moi. Le contraste y fait un peu, et je crois bien que le suffragant, à son retour, sentira aussi que le contraste lui fait tort. » (Voyez *Correspondance de Fénelon* publiée sur les manuscrits originaux, 1827, t. II, p. 87.)

2. Entre 1695 et 1699, ses séjours à Versailles ne sont plus qu'intermittents.

datée du 15 août 1700 et adressée à la comtesse de Fénelon, il parle d'un voyage analogue (*Correspondauce*, t. II, p. 77) :

> Je partirai dans peu de jours pour aller faire des visites de paroisses vers Bruxelles et je n'en reviendrai que pour l'hiver.

Or, la voie la plus directe pour se rendre de Cambrai à Bruxelles en diligence (c'est-à-dire sans suivre les petits sentiers détournés) est, évidemment : Cambrai, Douai, Tournai, Leuze[1], Ath, Meslin, Enghien, Bruxelles.

Nous pouvons donc conclure assez logiquement que c'est entre le 1er août et le 4 octobre 1699 que se place le séjour assez bref, sans doute, que Fénelon fit dans la localité de Meslin qu'il avait certainement regardée et, jusqu'à un certain point, admirée en passant, les années précédentes. Et ce premier séjour fut probablement suivi d'un second, qui s'intercale entre le 15 août 1700 et la Toussaint (début de l'hiver).

Est-ce donc cette date-là qu'il faudrait assigner à la rédaction du *Télémaque*?

Risquer une pareille hypothèse, c'est ne tenir aucun compte des renseignements qui nous sont fournis par Fénelon lui-même. Sans doute, le *Télémaque* ne fut publié qu'en 1699, d'abord partiellement sur une copie dérobée, puis clandestinement hors de France[2]. C'est peut-être à cette publication clandestine que le prélat fait allusion quand il parle de « ces choses très importantes » dont il a eu connaissance à Bruxelles. Au reste, les maisons d'édition bruxelloises semblent lui avoir été assez connues, si l'on peut en juger par ce court extrait d'une de ses lettres (Cf. *Correspondance*, Édition de 1827, t. II, p. 407) :

> Puisque ce dernier (le P. Desch) veut faire réimprimer son petit ouvrage, je serai volontiers chargé de cette commission. Vous n'avez qu'à m'envoyer l'écrit, je trouverai bien moyen de le faire imprimer à Bruxelles.

Mais, si le *Télémaque* ne parut qu'en 1669, il avait été composé plusieurs années auparavant. D'après ce que Fénelon nous apprend dans un autre passage de sa Correspondance (Lettre écrite au P. Le Tellier en 1710), l'ouvrage avait été écrit « à la hâte, à morceaux détachés et

1. Cette localité, en particulier, paraît lui avoir été assez familière. Il la mentionne dans une lettre adressée à l'abbé de Beaumont, son neveu. La duchesse d'Aremberg, amie de M. de Clerfayt, ayant exprimé le désir d'avoir un précepteur pour son fils, Fénelon écrit à ce sujet : « L'ex-pédagogue [c'était M. d'Audigier] a eu un canonicat vacant à Leuze. Cela est fort honnête et bon à dire pour encourager M. de S. R. (de Saint-Remi). [C'est l'abbé de Saint-Remi (notons-le en passant) qui obtint cette charge de précepteur.] Rappelons ici que Leuze n'est qu'à 16 km. environ de Meslin.

2. Pour être exact, il faut dire que la première édition du célèbre ouvrage, comprenant les quatre premiers livres et le commencement du cinquième, parut sans nom d'auteur, en avril 1669 (cf. J. Lemaître, *Fénelon*, p. 277). L'éditeur fait remarquer en tête du volume : « Cet ouvrage a été imprimé sur une copie peu correcte et très mal écrite ». Au reste, la publication du livre imprimé chez la veuve Barbin se trouva arrêtée à la page 208, par interdiction royale. C'est la partie suivante qui parut ensuite clandestinement.

à diverses reprises », sans doute par suite des occupations multiples et absorbantes de l'auteur.

Dans la même lettre (cf. *Correspondance générale*, t. III, p. 247) notre prélat précise comme suit le caractère et l'époque de composition du livre :

> Pour le *Télémaque*, c'est une narration fabuleuse en forme de poème homérique comme ceux d'*Homère* et de *Virgile* où j'ai mis les principales instructions qui conviennent à un prince que sa naissance destine à régner. Je l'ai fait dans un temps où j'étais charmé des marques de bonté et de confiance dont le Roi m'honorait.

Cette dernière affirmation ne laisse aucun doute sur l'époque approximative de rédaction du célèbre ouvrage. Ce n'est pas à Meslin, mais à Versailles (vers 1693 ou 1694; cf. J. Lemaître, *Fénelon*, p. 128) que le *Télémaque* fut écrit. Fénelon le rédigea à l'aide de ses réminiscences homériques et virgiliennes, et en faisant revivre devant lui les souvenirs de sa première jeunesse un peu rustique.

Dès lors se pose la question : Quel était le but de Fénelon en faisant construire la villa de Meslin?

Ce but n'est pas difficile à deviner si nous tenons compte d'une lettre que, peu avant sa condamnation, l'illustre prélat adresse à Bossuet (citée par J. Lemaître, *Fénelon*, p. 253) :

> Si je suis condamné, écrit-il, j'irai me cacher et faire pénitence le reste de mes jours, après avoir abjuré et rétracté publiquement la doctrine égarée qui m'a séduit.

Fénelon veut dire, sans aucun doute : « J'irai me cacher ou m'ensevelir dans une tranquille maison de retraite où je pourrai, loin des regards indiscrets, prier, méditer et même expier, à l'abri des troubles d'une vie fiévreuse et inquiète ». Or, à ce point de vue, Meslin-l'Évêque, nous l'avons dit, réalisait l'idéal. Dans tout le diocèse de Cambrai, il eût été difficile de trouver un coin de terre plus calme, plus frais, plus apaisant, plus propice aussi aux méditations d'un ascète — car Fénelon en était un — avide, à certaines heures, de solitude et de recueillement.

Je sais bien que la sincérité des paroles citées plus haut a parfois été suspectée. J. Lemaître, lui-même, croit y découvrir une certaine ostentation, un désir de faire parade de sentiments de repentir. Je me demande de quel droit on suspecterait la sincérité de l'écrivain qui, presque seul au XVIIe siècle, fit preuve de franchise en face d'un souverain universellement adulé. Oublie-t-on la lettre si courageuse, si pleine de justes critiques que Fénelon osa un jour envoyer à Louis XIV? Franc et sincère vis-à-vis de son roi, pour quel motif l'aurait-il été moins vis-à-vis de ses égaux?

Sans doute, Fénelon ne put jamais oublier complètement l'intransigeance un peu hautaine de l'évêque de Meaux dans la fâcheuse querelle du Quiétisme. Car, il faut bien le dire : Bossuet, qui avait pour lui le bon droit, montra, durant cette longue controverse, un peu

trop d'âpreté combative. Mais la rancœur que l'archevêque de Cambrai garda de cette querelle — rancœur qui, du reste, s'adoucit avec le temps — ne justifie-t-elle pas encore davantage chez notre prélat le désir d'une réclusion provisoire? Il est même vraisemblable qu'au moment où il écrivit à Bossuet les lignes que nous avons citées plus haut, l'image de la maison de Meslin flottait déjà devant ses regards.

Il convient, du reste, de ne pas perdre de vue un autre facteur : la santé, toujours délicate, de Fénelon avait beaucoup souffert durant cette période de fiévreuse agitation et de labeur excessif. Le prélat sentait l'impérieuse nécessité de se retremper pour quelques semaines au moins dans la vie tranquille et lénifiante des campagnes. Meslin lui procurait un air pur et salubre dont il paraît bien avoir profité puisqu'il écrit dans sa lettre du 4 octobre 1699 que sa santé ne fait que croître.

Une objection assez naturelle se pose pour finir : Si réellement Fénelon a résidé, ne fût-ce que quelques semaines, dans sa villa de Meslin-l'Évêque, comment se fait-il qu'aucune de ses lettres ne contienne une allusion directe à ce séjour?

La réponse n'est pas difficile. Fénelon qui, dans ses œuvres comme dans sa correspondance, aime à glisser des réflexions sur les hommes et les choses de son temps et de son entourage, est très discret quand il s'agit de sa propre personne; on peut même dire que, plus une affaire lui tient au cœur, plus il s'impose, à cet égard, une stricte et absolue réserve; c'est ainsi qu'il ne parle jamais qu'en termes très voilés de Mme Guyon[1], la théoricienne du Quiétisme.

Au reste, s'il faut prendre au pied de la lettre le membre de phrase cité tout à l'heure : *J'irai me cacher*, on peut en déduire que Fénelon aimait à laisser, autant que possible, ignorer le lieu d'une retraite que les circonstances le forcèrent vraisemblablement à réduire dans une large mesure. Le trahir dans des correspondances qui, plus d'une fois, n'étaient pas lues par leur seul destinataire, c'était s'exposer à voir bientôt le secret divulgué.

Henri Glaesener.

1. Il semble que, dans les premiers temps qui suivirent sa condamnation, notre prélat, d'ordinaire si philanthrope, si ouvert à toutes les idées généreuses, ait subi une crise passagère de misanthropie. Beaucoup de personnes de la noblesse qui, auparavant, lui avaient porté un respect plein de sympathie — témoin Mme de Maintenon, qui l'avait choisi comme confident et comme directeur spirituel — le regardaient depuis peu avec une froideur marquée. Mme de Maintenon, en particulier, lui tenait rigueur *officiellement* (si je puis employer ce mot) depuis que Bossuet avait désapprouvé les écrits de Mme Guyon patronnés par lui; *personnellement* et intimement depuis (il y avait déjà un certain temps) qu'elle voyait, à l'Établissement de Saint-Cyr, son influence et son autorité éclipsées par celles du célèbre auteur de l'*Éducation des Filles*. Rappelons qu'en effet Mme de Maintenon, qui n'avait aucune des visées ambitieuses qu'on lui a parfois gratuitement prêtées (cf. Brunetière, *Questions de critique*, 1889, p. 75), tenait beaucoup, cependant, à son prestige de maîtresse de maison et de fondatrice d'établissement. (Voir, sur ce point, Marcel Langlois, *Les « petits livres secrets » de Mme de Maintenon*. [*R. H. L.*, juillet-septembre, p. 354 et suiv.].)

UN ENTRETIEN AVEC L'ABBÉ RAYNAL[1]

« Je le vis, il était à table, me sauta au col, m'embrassa ; je ne l'oublierai de ma vie. On l'avait prévenu sur mon arrivée, je fus très bien reçu de lui, je lui dis qu'il me rendait deux baisers pour mille que j'avais donné à ses ouvrages, que j'eus moins de plaisir et de surprise, lorsque je reçus mon dieu pour la première fois.

« Nous l'écoutions comme un oracle ; il est petit, sa figure commune, le sourcil noir, l'œil assez vif, il semble avoir cinquante ans[2], son attitude des plus aisées, il parle avec feu par intervalle, sa démarche est simple ; son habit brun, veste et culotte nankin, petite perruque ronde, cravate blanche, voilà son costume...

1. Vers 1779-1780, l'abbé Raynal, dont la célébrité au XVIIIe siècle égalait celle de Diderot, de Voltaire ou de J.-J. Rousseau, se rendit à Genève afin de surveiller l'impression de l'édition complète de son *Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens des deux Indes*, dont le succès avait été considérable.

Pendant son séjour à Genève, l'abbé Raynal fit une excursion aux eaux d'Aix, en Savoie. Il vint habiter dans la maison appartenant au proto-médecin Fleury. Ce médecin, qui exerçait son art à Chambéry, y avait épousé Mlle Péronne Lard, qui avait eu J.-J. Rousseau comme maître de musique, ainsi qu'il est rapporté aux *Confessions*.

Cette présence de l'abbé Raynal à Aix souleva une certaine émotion dans les milieux chambériens. Nous savons par Sainte-Beuve (*Port. littéraires*, t. II, p. 399) que Joseph de Maistre et ses amis rendirent visite à l'abbé Raynal ; « mais une première visite suffit à la connaissance : l'absence de dignité dans l'homme le détrompa vite (s'il en était besoin) des déclarations philanthropiques de l'historien ». Sainte-Beuve ne nous indique point, d'ailleurs, où il a puisé ce renseignement. Quoi qu'il en soit, si nous n'avons pas le récit de J. de Maistre, nous avons retrouvé celui d'un de ses contemporains, le proto-médecin Fleury. Ce dernier nous a laissé de son *heure* passée avec l'abbé Raynal un reportage qui n'est point sans valeur.

Cette conversation constitue une évocation vivante de tout le XVIIIe siècle avec sa sensiblerie dans les manières et les idées, son enthousiasme pour la liberté, l'égalité, l'instruction, sources de bonheur individuel et social. On y trouve encore, avec des remarques profondes sur l'Angleterre, sur les villes de Parlement, sur le communisme et la propriété, des appréciations critiques sur J.-J. Rousseau, sur Linguet, sur Maupertuis, sur Lagrange.

Mais, ce qui nous frappe le plus, c'est l'aveu, de la part de l'abbé Raynal, qu'il travaillait à Genève à la réunion des Églises, à la reconstitution de l'unité du christianisme. Or, vers la même époque, J. de Maistre rédigeait à Chambéry, en vue du congrès de la Réforme écossaise à Wilhemsbad pour l'année 1781, son *Mémoire sur la Franc-Maçonnerie*, qu'a publié M. Émile Dermenghem (Un vol., Paris, 1925). Dans ce *Mémoire*, J. de Maistre, alors substitut de l'avocat général fiscal au Sénat de Savoie, indiquait que le but de la Franc-Maçonnerie devait être justement de réaliser, en dehors de la hiérarchie ecclésiastique, le rapprochement de l'Église catholique avec les sectes protestantes. Ce rêve de la réunion des Églises chrétiennes, qui hanta Bossuet et Leibniz, fut peut-être le plus grand rêve secret du XVIIIe siècle. L'entretien du proto-médecin Fleury avec l'abbé Raynal le confirme une fois de plus. (Voir notre : *J. de Maistre émigré*. Un vol., Chambéry, 1928.)

2. L'abbé Raynal était né en 1713. En 1780, il avait donc soixante-sept ans.

« Il nous raconta beaucoup d'anecdotes[1], entr'autres que Nicole avait dit que ce n'était pas la vérité qui persuadait les hommes, mais la manière de la dire ; qu'un censeur ayant refusé un de ses ouvrages jansénistes, il le porta à Arnaud qui s'exprimait mieux que lui, afin qu'il l'offrît lui-même au censeur, qui alors en permit l'impression.

« Pour me prouver combien l'esprit de parti l'emportait dans nos jugements, il me dit que des Oratoriens fesaient lire un de leurs ouvrages à des jésuites ; un d'entr'eux reconnut une faute que les Oratoriens ne désavouèrent pas ; ils délibérèrent s'il fallait la corriger par le conseil d'un jésuite. Nicole dit que oui, les autres dirent non. Tant l'esprit de parti a de pouvoir même sur les hommes les plus graves.

« Il sortit avec moi, me fit l'éloge du mariage, comme l'état où l'on avait le bonheur habituel ; que le célibataire n'avait que des plaisirs ; il fait la cour à toutes les femmes et paraît les aimer ; je crus cependant m'apercevoir que l'approbation de l'hymen n'était que dans sa bouche.

« Il me dit que le peuple dans le pays de Vaud[2] était très instruit.

« Je dînai avec lui ; il me dit que la morale ne devait point s'allier avec la religion, que les peuples changeaient de religion, mais jamais de morale, mais que lorsque la morale était liée à la religion, oubliant la religion, ce qui était facile, on n'avait plus de morale.

« Il dit qu'il ne fallait point tromper les hommes, qu'il fallait tous les éclairer, qu'il avait vu un village en Suisse où tous les paysans savaient le latin, le grec, l'histoire naturelle, les mathématiques ; que le hasard y avait placé un homme savant qui les avait instruits ; il y avait une maison de bois, une prairie, une fontaine, et leur avait appris à cultiver leurs terres et les sciences.

« Il dit que le plus beau gouvernement était celui d'Angleterre[3], quoiqu'il eut des défauts qu'on peut corriger ; que si jamais il venait à succomber, c'était le malheur du genre humain, parce qu'il soutenait la liberté et la tolérance.

« Il (l'abbé Raynal) travaille à présent pour unir les protestants avec les catholiques, il va plaider leur cause, il a présenté au ministère français un projet de paix où il accordait les intérêts divers de toutes les couronnes.

« Il nous conta que les peuples du paraguai étaient malheureux sous les jésuites[4], parce qu'ils n'avaient point de propriété, malgré que tous leurs besoins fussent satisfaits ; qu'il n'y avait parmi eux ni amitié ni sensibilité, parce qu'ils n'avaient pas besoin du secours les uns des autres.

1. Avait publié en 1754 trois volumes d'*Anecdotes historiques, militaires et politiques de l'Europe.*

2. Dont la capitale était Lausanne.

3. Raynal avait publié en 1748 une *Histoire du parlement d'Angleterre* (1 vol. in-12, à Londres).

4. Raynal avait été élève des jésuites au collège de Pezenas.

« Que les peuples avaient un penchant extrême pour la liberté, que plus de douze mille anglais et français avaient pris un arc sur leurs épaules et s'étaient fait sauvages, que les indigènes que les jésuites prenaient au berceau, auxquels ils enseignaient les sciences, s'enfuyaient dans les bois dès qu'ils étaient libres, qu'un nombre étonnant d'américains ont eu ce sort là et qu'on n'a jamais pu en civiliser un seul, que les sauvages nous croyent nous-mêmes sauvages et croyent tous que c'est par corruption que nous pouvons obéir à un homme.

« Il nous raconta que lorsque l'abbé de Saint-Pierre fut reçu à l'Académie [1], il montra son discours à son ami Fontenelle qui le trouva plat et fade. Hé bien ! répondit l'abbé, il m'en sera plus ressemblant. Il (l'abbé de Saint-Pierre) n'aimait personne, en particulier, mais les hommes en général. Au collège, il avait 800 livres, Varignon [2] n'avait rien ; il les partagea avec lui par la seule idée que cet homme serait un jour utile aux hommes.

« Voici l'opinion de l'abbé Raynal sur quelques écrivains. Il trouve Rousseau éloquent, mais mauvais logicien ; le roman de *Julie* est mal tissu, mais bien écrit, les passions sont très bien traitées. Il estime beaucoup l'*Essai sur les Éloges* de M. Thomas [3] et *Mélanie* de La Harpe, il croit que Linguet est seulement capable de bien écrire un extrait de feuilles et non pas un ouvrage [4].

« Il nous raconta que la femme du duc de Guise le balafré aimait un des mignons de Henry III et fut chez lui à une fête qu'il donnait. Le lendemain, le duc lui porte une coupe qu'il la force de boire ; elle la croit empoisonnée ; il ferme sa chambre et, deux heures après, il va revoir sa femme ; il la trouve les yeux hagards, la figure renversée, qui attendait l'effet du poison ; il lui dit : vous vous êtes crue empoisonnée, vous en êtes quitte pour la peur ; je veux bien croire en être de même, mais que pareil tour ne nous arrive jamais plus. Dès ce moment, le ménage fut parfaitement heureux.

« Il nous conta encore que deux princesses de Savoie aimaient éperdument un homme sot et laid et d'une avarice sordide, qu'une d'elles fit le sacrifice de se faire religieuse afin que sa fortune passant à sa sœur put faire le bonheur de son amant, mais il ne fut pas touché de cette preuve d'amour et il refusa d'épouser la princesse ne la trouvant pas encore assez riche.

« Il me dit que Maupertuis [5] n'avait d'autre mérite que d'avoir le premier enseigné le Neutonianisme en France.

1. En 1692.
2. Géomètre célèbre du XVIIIe siècle.
3. Fut en 1766 de l'Académie française, où il avait remporté plusieurs prix d'éloquence et de poésie. Ses *Éloges*, dont les meilleurs sont ceux de Sully, Marc-Aurèle et Descartes, eurent un grand succès. Il publia encore un *Essai sur les Éloges*.
4. Publiait depuis 1777 des *Annales politiques, civiles et littéraires du XVIIIe siècle*, qui furent à plusieurs reprises supprimées par l'autorité.
5. Présenta à l'Académie des Sciences, en 1732, un *Mémoire sur l'attraction*, où il développait les théories de Newton. Cet ouvrage souleva des polémiques nombreuses.

« Que Lagrange [1] était le premier géomètre du siècle.

« Que les villes de parlement étaient celles où il y avait le plus d'instruction ; que Genève était la ville la plus intéressante de l'Europe ; que les Américains [2] doivent être libres, mais non pas se détacher du gouvernement anglais [3] ; que les provinces du Nord anglaises sont fanatiques ; qu'on voulait le faire évêque à Québec.

« La beauté rappelle l'image des dieux et les fait oublier.

« Pour prouver à des dames de la cour qui étaient allées prendre du chocolat chez lui, leur empire sur les hommes, il leur dit de choisir l'homme le plus idiot, le plus inepte de la cour, de se distribuer le soin de le prôner ; il se chargea d'une pièce de vers. Sa renommée fut bientôt établie et l'on ne parla plus que du mérite supposé de cet imbécile.

« Il me dit qu'il avait trouvé un mérite réel et des talents transcendants chez les hommes où jamais on n'aurait pu le soupçonner ; il me conta qu'étant un jour allé dîner chez un grand seigneur, il arriva au moment où l'on transférait son cocher à l'hôpital. Ce cocher l'avait souvent conduit. Il savait qu'on peut être utile aux malheureux de trois manières différentes : par des conseils, des secours et des consolations. Il se rendit près du lit où gisait le malheureux cocher dans le but de le consoler, lui dit *mon ami* et lui parla comme à un homme de cet état. Le cocher se retourne et lui répond pour lui exprimer sa reconnaissance en des termes que Bossuet n'aurait pas désavoués ; il n'avait jamais rien entendu de si éloquent en Europe, il recule étonné et lui dit alors : *Monsieur*, quelle surprise vous me causez. Le malade lui répond : je me suis toujours senti quelque esprit, mais ne voyant point de jour à sortir de mon infortune, je conforme mon discours à mon état.

« Tels furent mes entretiens avec cet homme célèbre. Je ne fais que rapporter la substance de ses discours. Il faudrait l'avoir entendu pour bien saisir tout le charme de sa conversation et l'agrément de ses récits. J'en restai pénétré d'admiration et rédigeai cette note pour en conserver la mémoire [4]. »

Pour copie conforme,

F. VERMALE.

1. Né à Turin en 1776, mort à Paris en 1813, remporta à vingt-huit ans le grand prix de mathématiques à l'Académie des Sciences de Paris.

2. En 1781, parut un *Tableau des révolutions des colonies anglaises de l'Amérique septentrionale* (2 vol. in-12, Amsterdam), sous le nom de l'abbé Raynal. Cet ouvrage est apocryphe.

3. Guerre de l'Indépendance américaine (1775-1783).

4. Ce document nous a été communiqué par M. Guillermin, vice-président de la Société savoisienne d'Histoire et d'Archéologie, qui voudra bien recevoir ici l'expression de notre reconnaissance.

CORRESPONDANCE DE MADAME ACKERMANN PENDANT SON SÉJOUR A NICE

(suite [1]).

La Lanterne, ce 20 juillet 1853.

Euphrosine m'a dit dernièrement, ma chère Caroline, que tu t'étonnais de ne pas recevoir de lettres de moi. Ce qu'il y a de singulier c'est que j'étais dans le même étonnement de mon côté de rester si longtemps sans un mot de toi, car autant qu'il m'en souvient, c'est moi qui t'ai écrit la dernière. Il serait d'ailleurs bon de ne pas trop compter avec moi quand il s'agit de correspondance, vivant complètement dans l'isolement je n'ai guère à dire, au lieu que toi qui passes ta vie au milieu des humains, tu as toujours quelque chose à écrire. Les nouvelles que tu m'apprendrais m'intéresseraient toujours, car je ne suis pas encore assez de l'autre monde pour avoir oublié les gens que j'ai connus en celui-ci.

Le grand-père était, à ce qu'il paraît, malade, mais ses maladies sont toujours des renouvellements de bail et tu n'as pas à redouter de deuil intempestif. Notre Mathusalem de grand-père passera cent ans, tout me porte à croire que c'est l'extrême affection de sa famille qui a obtenu du ciel à force de prières ce bénéfice de longue vie.

Victor, à ce que m'a écrit Henri, est un enfant modèle. Je t'en félicite. En fait de garçons, c'est une vraie loterie, les bons sujets sont une affaire de hasard. Il est à désirer que Jules suive l'exemple de son frère. Je me figure ce petit peuple fort grand et j'espère bien le revoir quelque jour. Pour cette année je n'y pense pas. Je prierai donc Henri de m'envoyer les intérêts dont il me parlait dans sa lettre. M. Girard, qui prend aussi le chemin de rester à Nice cette année, ne pouvant me les rapporter, il est encore dans les maçons jusqu'au cou et je doute qu'il en sorte avant quelques mois.

Quant à moi je ne bâtis pas. Je cultive, je lis et je passe fort bien mon temps en compagnie de deux ou trois chiens de mes amis. A mesure que je m'éloigne de la race humaine, je me sens un plus grand penchant pour la race canine. J'ai pour gardes du corps quelques griffons et des caniches. Tout cela jappe et joue autour de moi. J'ai fait dernièrement trois élèves. Je croise les races et j'obtiens des sujets d'une intelligence remarquable. Ce sont là je pense des occupations innocentes.

Adieu, ma chère Caroline, je fais mes amitiés à Henri et j'embrasse les enfants.

V. Ackermann.

[1854.]

C'est moi, cette fois, ma chère Caroline, qui suis restée fort longtemps sans te répondre. Mais quand on vit comme moi on n'a pas grand'chose d'intéressant à dire et on se laisse aller à garder le silence. Si j'avais eu cette année quelque velléité d'aller à Paris, j'en eusse été détournée par les bruits qui courent, touchant une certaine fièvre pernicieuse qui y règne, dit-on, maintenant. Je n'ai pas renoncé à voir ma ville natale, mais j'attendrai encore un peu. On parle d'ailleurs de tels démolissements que je désirerais voir tout

1. Voir *Revue d'Histoire Littéraire*, octobre-décembre 1929, p. 580.

cela reconstruit. Débarquer parmi les décombres ne me tente pas. En attendant je plante toujours ici, c'est à dire j'ai planté jusqu'au 30 mai. Je suis d'ailleurs le cours ordinaire de ma vie, toute entière aux choses de la culture et de l'esprit. C'est une vie qui me va et peut encore m'aller longtemps. L'âge n'a rien à changer à mes habitudes. Je ne changerais pas mon genre d'existence contre aucun autre. Le lieu que j'habite me plaît ; le climat me [va] parfaitement ; aussi ma santé s'en trouve-t-elle très bien. Je ne m'aperçois en rien encore de la venue des années et me trouve plus alerte de corps et d'esprit qu'à vingt ans.

J'ai reçu la jolie petite lettre de Victor. Je te prie de lui dire que j'use avec lui des privilèges de la vieillesse, c'est à dire de n'être guère exacte à répondre à ses épîtres qui d'ailleurs me font toujours plaisir parce que j'y vois percer un très bon esprit. Si cela continue, je crois que cet enfant sera un fort bon sujet.

Reste Jules. Il y a si longtemps que je n'ai enteudu parler de lui que je ne sais plus quelle idée m'en faire.

Quand tu m'écriras, tu me feras plaisir de me donner des nouvelles des connaissances. Dans ma solitude, je me souviens encore des gens, bien que je donne rarement signe de vie.

Adieu, ma chère Caroline, je t'embrasse ainsi que les jeunes gens, je n'ose plus dire les enfants. V. Ackermann.

[Paris] Mercredi 22 novembre 54.

Aussitôt ta lettre reçue, j'ai été voir Jules afin de t'en donner des nouvelles plus certaines. Son clou est passé, il ne s'en annonce pas d'autre jusqu'à présent. On verra s'il est nécessaire de le purger. Il se porte bien. Je n'ai pas vu Victor, il était au collège. Jules est venu me voir chez Mme Massin, et comme il était quatre heures, il est arrivé son goûter en main. C'était une confiture entre deux morceaux de pain fort artistement arrangés et il mangeait de fort bon appétit. Il a sa mine ordinaire, tu aurais donc tort de t'inquiéter. Un jeudi, je suis allée voir les enfants au Marais, le clou de Jules s'annonçait à peine, cependant Mme Barbet l'avait envoyé chez elle pour qu'il fût plus chaudement et moins tristement qu'à l'infirmerie. Ce clou d'ailleurs n'était pas gros. Jules ne quitte pas son cache nez, c'est un enfant qui sait très bien se soigner.

Je ne suis pas dans un couvent. C'est moi qui souvent donne la consigne de ne laisser monter personne. Mais ne voulant pas m'exposer à perdre la visite d'Henri, si par hasard il venait à Paris, j'ai dit au portier que, malgré toute consigne, il laissât toujours monter le monsieur se disant mon beau-frère. Je me trouve très bien dans mon petit trou. J'ai porté le livre à Victor.

Les Descemet sont arrivés. Je suis fort occupée maintenant à revoir les épreuves[1] avec M. Descemet ; nous y consacrons les soirées et nous en avons pour une dizaine de jours encore. Après cela on tirera définitivement. L'imprimeur a un peu plus écarté les lignes, ce qui fait meilleur effet.

Si tu te décidais à venir à Noël, je t'offre la moitié de mon lit, qui n'est ni large ni moelleux. Mais pour une nuit ou deux on peut prendre patience. Je n'ai pas encore été voir Julie. J'ai vue Mme . Je n'ai vus les qu'une fois et n'y ai pas encore dîné. J'attends que mes épreuves soient terminées pour être un peu plus libre.

Adieu, ma chère Caroline, dispose de moi pour tes commissions. Mes amitiés à Henri. V. A.

1. Il s'agit de la première édition des *Contes* publiés chez Garnier à la date de 1855 ; inscrits au journal de la librairie le 30 décembre 1854. Les Descemet, le frère et la sœur, étaient fort religieux. Lui, érudit ; elle, peintre ; elle les connut à Nice et resta en relation épistolaire avec Mlle Descemet quand ils se fixèrent à Rome.

[1855.]

Je ne pars pas encore, ma chère Caroline, non que je n'en aie bonne envie, mais je ne le puis. Quelques relations littéraires sont en bonne voie et je ne puis pas les planter là au bon moment. Le jour où j'ai été au spectacle avec Henri, j'ai trouvé à mon retour une lettre de Béranger. Je suis allée plusieurs fois le voir, nous sommes les meilleurs amis du monde. Mon volume l'a enchanté. Il prétend qu'il ne s'en croit pas lui-même, tant il est étonné. C'est d'ailleurs un homme fort sincère. Sainte-Beuve[1] est venu passer une soirée avec moi. Enfin je commence à voir des faces littéraires. Mon livre est partout fort goûté. Ce qu'il me faut maintenant ce sont des articles dans les journaux. On m'en fait espérer.

J'ai vu les enfants hier. J'ai donné un franc à Victor pour la quête d'Orient; quant aux cinq francs, M. Barbet verra ce dont il s'agit.

Je tousse toujours et deviendrais bien sûr poitrinaire si je vivais ici. Je n'y reste qu'à contre cœur, mais il faut bien faire ses affaires et ce n'est pas le moment de m'en aller. Je te sais gré du dîner que tu me préparais, mais je ne l'irai pas manger. Je ne suis pas personne à m'embarquer par le temps qu'il fait. J'avais donné congé de mon logement qui a été immédiatement loué, de sorte qu'il m'a fallu chercher un autre gîte. C'est à l'hôtel d'Orient, rue Saint-Dominique, que je transporte mes pénates. J'ai au troisième une jolie chambre pour cinquante francs. J'y entre mardi; comme je ne sais pas le numéro juste, continue à m'écrire ici jusqu'à ce que tu le saches. M. Barbet est pour moi d'une amabilité rare, m'invitant perpétuellement. Enfin je ne sais ce que cela veut dire.

Tu diras à Henri que Béranger est gai et spirituel et tout à fait bonhomme.

J'ai laissé la note à Garnier; il rectifiera les erreurs.

Je n'ai aucune nouvelle de la jeunesse ni de chez moi. J'espère bien pouvoir partir à la fin du mois prochain. Mon métier de femme de lettres commence à m'ennuyer. J'ai hâte de retourner planter mes choux. Adieu, mes amitiés à Henri.

V. A.

Rimier, ce 14 avril [1855].

Je suis arrivée à Nice sans encombre, ma chère Caroline, mais j'y ai trouvé Euphrosine fort malade et fort maigrie. Son caractère même paraît avoir subi un grand changement; elle est beaucoup plus douce, ce qui n'arrive guère dans les maladies de foie, qui ont pour habitude d'aigrir l'humeur. J'ai tout trouvé chez moi en bon état. Le tremblement de terre avait secoué mes bicoques mais ne les avait pas endommagées. Mes livres seuls se sont livrés au plaisir de la danse, plusieurs même étaient tombés de leurs rayons.

Je me suis trouvée en arrivant en plein printemps. C'était comme un changement de décoration à vue. J'ai repris mes habitudes paisibles et le cours de ma solitude. Cette vie me va mieux que les agitations de Paris.

Tu es probablement de retour à Clermont. D'après ce qu'on dit de la température dans le Nord, tu n'aurais pas eu chaud à Sèvres. Ma foi, vive Nice. Ma toux m'a immédiatement quittée. Je devenais poitrinaire à Paris, c'est évident.

Adieu, ma chère Caroline, ne t'enrhume pas dans ton vilain climat et écris moi quand tu n'auras rien de mieux à faire.

Ta sœur affectionnée,

V. Ackermann.

Nice.

Je rouvre ma lettre pour te dire de la part d'Euphrosine qu'il ne faut pas

1. Mme Ackermann connaissait Béranger et Sainte-Beuve par son mari. Cf. l'article de André Thérive sur *Monsieur Ackermann* dans la *Revue de Paris* du 1er mai 1927.

que tu t'inquiètes de son arrivée; elle n'est pas aussi prochaine qu'elle l'avait d'abord pensé. Elle ira directement à Vichy. Elle te l'aurait déjà écrit, n'était ses crises continuelles qui ne lui permettent pas de mettre la main à la plume. La petite est aussi un peu malade.

La Lanterne, ce 17 décembre [1856].

Si je ne t'écris pas fort en détail, ma chère Caroline, je n'ai véritablement pas d'excuse, car le temps ne me manque pas, les distractions n'abondent point chez moi. Je suis toujours seule, mais cela me va et me va tellement que je ne pense pas à aller à Paris de longtemps. Il me faudrait un motif bien puissant pour m'obliger à quitter ma solitude. Je vis ici tout à fait selon mon goût, l'endroit me plaît, que me faut-il de plus?

Il est si rare de pouvoir s'arranger à sa guise dans la vie. Il est vrai que ma guise est un peu rustique. Personne pour me servir, un chien et un chat pour toute compagnie, mais en revanche d'excellents livres, une vue qui n'a pas sa pareille à Nice, des occupations agricoles, de bons paysans qui font prospérer mon bien. Pour ajouter à ma satisfaction, je continue à m'arroser d'eau fraîche, ce régime m'a délivrée de mes rhumatismes, je ne crains plus les rhumes. Je n'oserais conseiller à personne d'employer le même remède, il est un peu trop violent et pourrait avoir des suites funestes. Je choisis pour m'inonder le moment où je suis en pleine transpiration. L'été, je triomphe, l'hiver m'est moins favorable, vu qu'on ne sue guère. Je dors dans l'eau littéralement. Si tu veux avoir des renseignements sur ce régime tu peux le demander à Mme Chouquet la fourreuse qui l'a suivi et s'en est très bien trouvée. Comment va Mme Guénepin? En voilà une qui aurait aussi besoin de cette lessive. Et la mère Duquemel? Tu ne me donnes des nouvelles de personne. J'en suis cependant assez avide. J'ignore complètement qui est mort ou qui est encore en vie. Je te plains d'être obligée de rester à Clermont; je te plains aussi d'être à Sèvres. Je te plains enfin d'habiter un vilain pays où il gèle et neige.

Le goût d'un beau climat commence à prendre. Voilà plusieurs hivers que Nice regorge d'étrangers. On bâtit avec fureur et les logements ne suffisent pas encore. Beaucoup de grandes familles ont été obligées de partir, faute de place où se loger. Si la paix dure il n'y aura bientôt plus de terrains cultivés autour de Nice, tout devient terrain à bâtir.

Du haut de ma colline j'assiste à tous ces changements. Ce qui te charmera quand tu viendras, c'est la propriété d'Euphrosine, c'est quelque chose de ravissant. Quant à moi, je n'ai à t'offrir que deux bicoques, celle de la Lanterne surtout est tout à fait remarquable dans son genre. J'ai toutefois l'intention de la surmonter d'un belvédère. Je ne suis pas encore montée sur mon toit; mais tous ceux qui en sont descendus prétendent que la vue y est admirable. On voit de là haut les phares de Villefranche et d'Antibes, le cours du Var, Saint-Jeannet, Aspremont, toutes les montagnes derrière le mont Chauve, les montagnes de France, Cagnes, le golfe Juan, les îles, Cannes, Nice, on compte les bâtiments dans le port. Tu avoûras qu'il serait dommage de ne pas profiter d'une vue pareille, l'endroit est unique. Je vois la neige tout l'été et les brises qui m'arrivent de la montagne sont d'une fraîcheur délicieuse. Auprès de tout cela Paris me tente peu.

Je commence à me faire vieille. Je suis peu curieuse de promener mes cheveux blancs davantage. J'ai assez couru le monde, la retraite convient désormais à ma vieillesse. Je la trouve ici aussi agréable que possible. Si tu veux donc me voir, toi, ma cadette, il faudra que tu m'y viennes chercher. Jules rime, il tient cela de moi. L'essentiel c'est qu'il rime bien, et surtout qu'il considère ce talent comme un agrément dans la vie, mais non comme un but. Mais il a beaucoup de bon sens, il n'y a donc rien à craindre. La rimail-

lerie est terrible quelquefois et arrive à l'état de maladie morale. Les gens qui en sont atteints ne sont plus bons à rien.

Tu trouveras que j'ai beaucoup bavardé pour ne rien dire, mais :

Quiconque ne voit guère
N'a guère à dire aussi.

De quoi te parlerai-je ? des arbres que je plante, des livres que je lis ? Cela ne t'intéresse pas. De mes chiens, de mes chats ? encore moins. Ce qui me reste donc de mieux à faire, c'est de te souhaiter une bonne fin d'année ainsi qu'à Henri. J'embrasse les deux jeunes gens, je n'oserais plus dire les enfants.

Toute à toi,

V. Ackermann.

La Lanterne, ce 30 novembre [1858].

Je serais désolée si tu regardais mon silence comme une marque d'oubli, ma chère Caroline ; si je n'écris pas, c'est par paresse et peut-être aussi parce que je n'ai rien d'intéressant à dire. En effet de quoi te parlerai-je à toi qui ne connais rien de ma vie actuelle ni des lieux que j'habite. Je sais de tes nouvelles par Euphrosine et suis tenue parfaitement au fait de tout ce qui te touche ; cette circonstance n'est pas non plus pour peu dans mon silence.

Je viens de vendre Rimier et me retire à la Lanterne que je fais arranger à mon usage. Voilà un mois et demi que je suis dans les maçons et autres ouvriers, ce qui me fait assez enrager, vu que ce sont les gens les plus lambins du monde. Avec un peu de patience je finirai bien par en sortir. La position de cette campagne est admirable ; je ne connais pas de vue plus belle ni plus variée. Je crois que je vais me laisser aller à bâtir une tour à l'angle de la maison, afin de jouir du panorama ; les oliviers me masquent toujours quelque point de vue. Il est fâcheux que tu ne puisses pas venir juger par toi-même de la beauté des lieux. Euphrosine m'a parlé de tes rhumatismes. Moi aussi je serais percluse, si je n'habitais pas ce pays. A plusieurs reprises j'ai déjà eu des atteintes de rhumatismes goutteux dans les pieds, des douleurs de hanches, d'épaules, de genoux ; mais elles ne durent pas et ne peuvent pas durer. Les impotents, les paralytiques reprennent ici l'usage de leurs membres ; j'ai vu des miracles de ce genre. Je te plains donc de ne pas pouvoir te décider à passer à Nice quelques hivers. Quand je songe à Paris et à son affreux climat, il me prend froid. J'ai ici une chambre d'hiver tellement chaude, que je n'y puis pas faire de feu, c'est la chambre de mes vieux jours, si tant est que j'aie des vieux jours. J'en ai d'autres extrêmement fraîches pour l'été. Ma maison étant un pavillon carré, je recherche ou fuis le soleil selon la saison. J'ai pendant tout l'été la vue de la neige et une brise qui arrive des Alpes. Ce qui ne m'empêche pas d'être si près de la mer que j'entends le bruit des vagues. Tu comprends que quand on habite un séjour pareil on ait quelque peine à le quitter, aussi je ne pense pas à voyager pour le moment. Je te remercie de tes indications précises, mais il est probable que je n'en aurai pas besoin de longtemps. Mes vieux os sont si bien ici que je n'ai nulle tentation de les exposer à se rompre sur quelque chemin de fer ; je dis mes vieux os et avec raison. C'est aujourd'hui l'anniversaire de mes quarante-cinq ans ; je m'en suis aperçue en datant ma lettre. A cet âge la retraite convient mieux que d'aller courir les grands chemins sans motif puissant. La solitude et le repos, voilà ce qu'il me faut désormais, aussi je ne m'en fais pas faute. Je ne vois pas une âme excepté les Girard. Le beau-frère est toujours charmant, c'est bien le plus excellent homme que je connaisse. Tu ne pourrais plus chanter *un négociant peu chargé de besogne*, il ne sait plus où donner de la tête ; il est pour le moment conseiller de ville, administrateur de l'hôpital et juge au tribunal de commerce, de plus négociant et propriétaire. Marie est toujours la plus aimable petite fille qu'on puisse

imaginer. Je n'ai jamais connu un plus charmant naturel; avec cela de l'esprit et une délicieuse petite figure; elle travaille très bien et annonce des moyens pour la musique et le calcul, sa mémoire est extraordinaire. Son seul côté faible, ce sont les travaux à l'aiguille et tout ce qui tient à l'adresse des mains. En revanche elle aime beaucoup à s'occuper du ménage, et tout ce qui touche à l'argent l'intéresse extrêmement; elle est très serrée, ce qui est étonnant chez une enfant de cet âge.

Il n'y a presque pas d'étrangers à Nice cet hiver; l'effroyable cherté des loyers les fait fuir. Nous avons des pluies continuelles. Sur ma colline je n'ai pas à craindre les inondations, mais les habitations situées dans les endroits bas ont eu leurs rez-de-chaussée envahis par l'eau.

A ce qu'il paraît mon filleul a fait une belle poussée. Je l'en félicite, il fera quelque jour un magnifique officier. Pour Jules il faut qu'il en prenne son parti, pourvu qu'il n'ait pas les défauts des petits hommes, c'est ce que je lui souhaite. Sa cousine Marie rivalise avec Victor, elle est énorme pour son âge, on lui donnerait onze ans.

Je me figure que ton séjour n'est pas très gai, surtout en hiver. Pour moi il me semble que le Midi est seul habitable, et je plains bien sincèrement les personnes qui ne peuvent pas y vivre. Nous n'avons pourtant qu'une existence; ne faudrait-il pas s'arranger pour la passer un peu chaudement en hiver et fraîchement en été, le climat est le premier des luxes. On commence à s'apercevoir que Nice est un délicieux séjour d'été. Beaucoup d'étrangers. viennent y passer les chaleurs.

Je te prie de faire mes amitiés à toute la famille Guénepin, Massin, etc. Je n'oublie personne. Si je persiste à rester ici c'est que le pays est tel que je ne puis m'en arracher. J'ai d'ailleurs l'espoir de voir arriver les uns après les autres tous les parents et les amis. Cela ne manquera pas d'arriver quand le chemin de fer sera fait. En attendant je rafistole ma baraque, afin qu'elle soit digne de les recevoir.

Adieu, ma chère Caroline, j'embrasse le mari et les enfants.

V. Ackermann.

[Novembre 1859.]

Je te remercie de la peine que tu as prise pour mes livres, ma chère Caroline; je te dirai seulement que tu n'as pas besoin d'attendre les livraisons de Franck parce qu'elles ne pourront pas être mises dans la caisse des pendules. Elles auraient pu trouver place dans celle des nippes parce que nous irons la chercher à Cagnes afin d'éviter la douane ; en les mettant sur notre dos, personne n'a rien à dire. Les deux ou trois livraisons pouvaient sans peine se dissimuler, mais comme il faudra probablement déclarer les pendules cela change la thèse. Je te prie donc de garder les susdites livraisons jusqu'à nouvelle occasion ainsi que la recette que tu as depuis si longtemps et dont tu parais faire peu de cas, mais tu n'es pas amateur et je le suis. Pour le catalogue Itchener, je le croyais une petite brochure délivrée gratis. Je ne la veux pas acheter. Quant à *Baudouin de Seboure*[1], s'il est imprimé, achète-le moi, je dirais presque à tout prix, car il faudrait que ce soit bien exorbitant pour que je m'en prive. Je continue à faire des folies pour ma bibliothèque qui commence à devenir un bijou de bibliothèque. Elle est tout à fait d'accord avec le séjour qui est ravissant. J'ai fait monter une tour à l'angle de mon pavillon carré d'où on a une vue admirable : de la neige tout l'été, les montagnes du Piémont, le golfe Juan et une partie de la basse Provence. Je me

1. *Baudoin de Sebourg*, chanson de geste de la première moitié du XIVe siècle, imprimée à Valenciennes en 1841, 2 vol. in-8°. Cf. Bedier et Hazard, *Histoire de la Littérature française illustrée*, p. 36.

fais une délicieuse retraite pour mes vieux jours qui approchent. Je regrette que tu ne puisses pas venir voir tout cela.

Pour le dictionnaire que j'ai inclusivement jusqu'à la feuille *61 bis* du quatrième et dernier volume, je ne puis pas m'expliquer plus clairement.

J'ai comme toi des maux de reins, mais ils ne mettent pas encore obstacle à mes courses. Cela viendra peut-être quelque jour, c'est ma peur. J'ai des douleurs à peu près partout, mais sans rien d'aigu. En attendant les infirmités je jouis de la vie à ma manière qui est bien assortie à mon âge et tout à fait convenable. On vient quelquefois me trouver, car quelques personnes forcent la consigne. Mais comme cela est rare je n'en suis pas dérangée. J'espère éviter Madame d'Agoult qui m'avait menacée d'une visite. J'ai prié les personnes qui me la devaient amener de faire leur possible pour m'en délivrer, elle m'est antipathique sans la connaître. Je n'aime pas les femmes tarées, et voyant peu de monde il est naturel que je choisisse mes gens.

Adieu, ma chère Caroline, j'embrasse les jeunes gens et leur père. Arrangez-vous donc pour venir passer un jour vos vacances à Nice. Tu verras toutes les splendeurs d'Euphrosine. Qu'aurait dit notre père, très rustique, s'il avait pu prévoir qu'une de ses filles fût dans le monde sur ce pied-là ; et même moi, je l'aurais étonné par mes prodigalités en livres. Il est vrai que dans tout le reste, malgré ma tour féodale, je suis restée une bien modeste bourgeoise ravaudant et frigotant. Tout mon luxe s'est porté vers l'intelligence et je suis bien heureuse que mes petits moyens me permettent de le satisfaire.

Adieu, ma chère Caroline.

Toute à toi. V. Ackermann.

Euphrosine demande deux douzaines de nonettes dans le premier envoi ; elle t'écrira prochainement.

La Lanterne, ce 24 novembre [1861].

Je te remercie, ma chère Caroline, de l'avertissement que tu m'as fait parvenir touchant Monsieur Barbet ; je lui avais déjà répondu et d'une façon que je crois aimable. Je suppose que les bonnes intentions dont il est animé à mon égard concernent quelque article de journaux. Je lui en sais infiniment de gré, qu'il réussisse ou non. Il m'avait écrit une lettre très gracieuse et très affectueuse qu'Euphrosine m'avait apportée ; si j'ai tardé à lui répondre, c'est que j'avais à vérifier une citation et que je n'avais pas le livre sous la main.

Sais-tu que si tu pouvais me garantir un hiver doux, j'irais le passer à Paris? Je commence à trouver qu'il y a longtemps que je n'ai pas visité ma ville natale. Jamais je n'étais restée tant d'années sans y revenir. Voilà sept ans qu'on ne m'y a pas revue. On a de plus, en hiver, le plaisir de trouver réunis tous les gens qu'on veut voir. Ma Lanterne est charmante, mais l'hiver n'y est pas gai quand on vit aussi complètement seule. Jusqu'à présent le temps est divin, mais il faut bien s'attendre à quelques jours sombres et pluvieux. J'ai heureusement encore de bonnes jambes et je vais à Nice et en reviens à pied sans m'en apercevoir. Si je ne change pas d'idée je pourrais bien me mettre en route à la fin de février ; à cette époque on n'a plus à craindre de gros froids.

Euphrosine m'a dit que tu étais parfaitement installée à Sèvres, en vraie propriétaire et que tu courais toujours comme un lévrier. Je t'en félicite, car quand les jambes sont bonnes la santé l'est aussi. A notre âge il faut redoubler de soins, car nos maux augmentent, témoin ma constipation qui devient intraitable.

Adieu, ma chère Caroline, j'oubliais de te remercier de l'offre aimable que tu m'as faite d'un gîte à Sèvres, ce n'est pas de refus, surtout si je reste plus d'un mois; car Euphrosine me dit que Paris est ruineux, et ma récolte d'huile m'a fait faux bond. Mes amitiés à Henri et aux enfants.

Toute à toi. V. A.

La Lanterne, ce 16 mars [1862].

Il m'est survenue une affaire de chemin qui va retarder mon voyage à Paris, ma chère Caroline. C'est une affaire importante pour moi, et je ne puis pas partir sans qu'elle soit décidée. Je ne veux pas avoir de souci en voyage et je serais très mortifiée d'être obligée de revenir au moment où j'aurais peut-être envie de rester. J'ai enfin appris quelle était la surprise que me ménageait ce bon monsieur Barbet. C'est vraiment bien aimable de sa part de prendre ainsi soin de ma gloire. Il est vrai que voilà plus de deux mois que je n'ai plus entendu parler de lui. Peut-être est-il survenu quelque anicroche qui aura mis à néant ses bonnes intentions. Quoi qu'il arrive je ne lui en saurai pas moins de gré. Voilà que sur le tard je m'avise d'être poète. Mes inspirations rentrées éclatent à présent. Mais je n'ai jamais rien su faire à temps et je continue.

Les Girard ont une épine hors du pied. Leur propriété est endommagée, mais 13 000 francs est un bon morceau. Je paierais le chemin de fer pour qu'il passât chez moi.

Je continue à vivre très tranquillement et je ne m'aperçois pas encore du déclin des ans, la santé est bonne et l'esprit ne baisse pas. Je me sens aussi jeune qu'à vingt ans. La vie que je mène est pour beaucoup dans ce maintien de mes forces. Je me couche à huit heures du soir, et ne fais qu'un unique repas. Je pense que de ton côté tu n'as pas à te plaindre de l'âge et que tu te conserveras toujours alerte et dispose. Continuons encore sur ce pied-là encore une quarantaine d'années et nous verrons après.

Adieu, ma chère Caroline, mes amitiés à tous les tiens présents et absents.

Ta sœur.

L. V. A.

Ce 4 juin [1862].

Je te remercie un peu tardivement, ma chère Caroline, de ta prompte réponse aux demandes que je t'adressais. Monsieur Barbet m'écrivit en effet quelques jours après et il me donna les mêmes explications que toi. Ce brave cousin court les champs à ce qu'il paraît pour le moment. Je l'admire, moi qui ai tant de peine à me déplacer. Quoi qu'il en soit, je suis fermement résolue à aller à Paris en automne pour y passer deux ou trois mois ; je fais déjà mes préparatifs. Le printemps et l'été ne sont pas des saisons où je m'absenterais volontiers, ce sont mes saisons de travail. L'hiver ma verve se fige. Je ne compose que quand les oiseaux chantent. L'inspiration est au fond quelque chose de physique, bien qu'elle n'en ait pas l'air. Je ne crois pas pouvoir profiter de ton invitation d'habiter Sèvres. En hiver les jours sont si courts que les perpétuels voyages à Paris me prendraient toutes les journées. Je ne sais trop où je me logerai. Autrefois on trouvait aisément un petit logement garni. Je ne sais pas s'il en est encore de même aujourd'hui, tout est si changé depuis huit ans que je n'ai plus revu ma ville natale. Si tu flânes dans le faubourg Saint-Germain, regarde un peu les écriteaux, c'est toujours dans ce quartier que je désire me loger. Il me faudrait un petit logement comme celui que j'avais rue de l'Université, si tu t'en souviens. Dis-moi si pour 80 à 100 francs par mois je pourrais avoir quelque chose d'équivalent. Nous avons ici un printemps bien pluvieux, chose si rare à Nice que je ne l'ai jamais vue, c'est un vrai temps du Nord, ce qui n'empêche pas cependant qu'on commence à moissonner.

J'ai fait à Nice diverses connaissances lettrées que je retrouverai à Paris. Ce sont d'ailleurs les seules connaissances que je cultive ; c'est un peu ce qui me détermine à quitter ma tanière. Mon chemin est toujours au même point. Des propriétaires récalcitrants qu'il a fallu exproprier ont retardé cette affaire si importante pour moi. Je ne touche pas le chemin, il y aura un embranchement à faire et à faire à mes frais. C'est déjà très beau si mes voisins me

laissent passer. C'est moi qui ai la plus belle propriété de la colline, il est assez juste que je fasse des sacrifices, car c'est moi qui gagnerai le plus.

Adieu, ma chère Caroline, j'embrasse collectivement toute la famille. Comme nous allons mutuellement nous trouver vieillis. Quant à moi l'âge qui m'a blanchie m'a laissé la santé, de sorte que je ne me plains pas.

L. V. A.

La Lanterne, ce 14 juin [1863].

En effet, mon cher Jules, j'aurais pu à la rigueur rester quelques jours de plus parmi vous. Mon empressement à partir tenait surtout au désir d'être arrivée, car tu sais qu'un voyage est une épine que j'aime à me tirer du pied. Cela met fin à la question assez importante que je m'adresse plusieurs mois à l'avance : arriverai-je ou n'arriverai-je pas? L'exposition des tableaux m'eût moins intéressée que celle des chiens. L'amour de l'art le cède chez moi à l'amour des bêtes et surtout des chiens. Ils ont le cœur bon et la physionomie sincère, et j'aurais été heureuse d'étudier cette dernière sur place et dans la diversité des races.

Il est certain que Lion aurait glorieusement tenu sa place parmi ses confrères. Il est superbe dans son espèce, sa tête surtout est magnifique. Je ne dirai rien de son cœur, ce n'est pas cela qui gagne les médailles. Je trouve toutefois qu'il serait bon d'en distribuer aux chiens qui se sont distingués par quelque trait d'attachement ou de courage. Pourquoi n'auraient-ils pas aussi leur croix d'honneur puisqu'ils la méritent? Si je n'avais pas de neveux, je créerais pour eux un prix non Monthion mais Ackermann.

Je m'étonne qu'il t'en ait tant coûté pour te présenter à Monsieur Havet, n'ayant à attendre de lui qu'un accueil aimable. J'étais enchantée de te ménager l'occasion rare pour les jeunes gens de s'introduire auprès d'un homme aussi distingué sous des auspices gracieux. Je suis bien aise que tu visites Madame Moet ; c'est dans le commerce des femmes aimables et distinguées que les jeunes gens se forment le mieux. Si le bon ton se perd parmi les hommes, c'est que leur éducation s'est faite ailleurs. Je t'engage donc à aller lui demander de temps en temps de mes nouvelles, s'il est vrai qu'elle en reçoive plus souvent que vous, ce qui pourrait bien être attendu qu'elle m'écrit au moins une fois par semaine.

Je te plains fort d'être privé de la vue fréquente de ta cousine Félix. Le déploiement de ses charmes et de sa crinoline auraient certainement fini par te donner dans l'œil et de l'œil au cœur il n'y a qu'un pas.

Tu sauras que je t'attends aux vacances ; je compte sur toi pour m'accompagner dans quelques courses à la montagne. Le prétexte qu'il faut que tu travailles n'est qu'un vain prétexte, car tu peux bien emporter tes livres. Tu trouveras du temps pour tout et tu concilieras le travail et le plaisir. Profite de ce moment de répit que la jeunesse t'accorde encore avant d'aborder la tâche un peu rude de la vie. Qui sait si tu retrouveras jamais l'occasion et la possibilité de passer de bonnes vacances, libre de soucis, sous un beau ciel, au milieu de parents qui t'aiment. Tu es dans l'âge où il est doux de faire sa provision de souvenirs innocents. Je te remercie d'avoir contribué à fixer les miens en m'envoyant la photographie tragique. J'ai passé un hiver charmant et j'en aime tous les souvenirs.

Quant tu seras prêt à partir, fais-le moi savoir ; j'ai quelques petites commissions à te donner. Pour te tenir dès aujourd'hui en haleine, fais-moi le plaisir de passer chez Franck et demande si la caisse envoyée de Nice par Mme Ackermann leur est parvenue. Tu parleras au premier commis ; les autres ne sauraient pas ce dont il s'agit. Adieu, cher neveu, je suis heureux que tu sois fier de moi. C'est à ton tour de me rendre un jour fière de toi. Il suffit pour cela d'être un honnête homme. Mais sous ce mot d'homme il y a plus

de sens que n'en mêlent ordinairement le commun des hommes, il embrasse le cercle entier des vertus humaines.

L. Ackermann.

P. S. — Si Franck avait reçu la caisse, tu n'as pas besoin de me l'écrire. Ne m'écris que si elle n'est pas arrivée, pour que je fasse les démarches nécessaires pour savoir ce qu'elle est devenue.

La Lanterne, ce 5 août [1863].

Je suis bien fâchée, ma chère Caroline, que ta visite à Ménilmontant t'ait exposée à l'orage. Cet orage doit être porté au compte de mes dettes envers toi dont je ne m'acquitterai jamais. M. Barbet m'a écrit que le livre était trop beau. J'avais déjà reçu de M. Havet des compliments sur ma toilette. Il faut en vérité que je sois bien belle.

Je suis tombée de mon haut en apprenant que ce beau-frère si intraitable et si maniaque de M. Havet était l'infortuné Bisouard. Je n'avais jamais entendu nommer la sœur de Mme Havet par son nom, autrement ce nom m'aurait frappée. La bonne dame paraît bien excellente comme toute sa famille. Mais je crois que c'est encore la flatter que de l'appeler un monstre. Il n'y a pas dans la langue une expression pour rendre l'effet qu'elle produit. Mme Moët que j'avais avertie a manqué de tomber à la renverse en l'apercevant. La vue perpétuelle d'un pareil objet joint au chagrin d'un amour malheureux a peut-être agi sur le caractère de l'époux. Le tout ensemble l'aura porté à mettre fin à une existence enlaidie par la présence d'une aussi effroyable moitié.

Tu me demandes mes commissions, les voici.

1° Si cela ne te gêne en rien, fais-moi le plaisir de faire acquitter les notes ci-jointes de Franck. Le total en y joignant les 80 francs d'Euphrosine que je prends à mon compte se monte à 419 francs dont il faut déduire 175 francs de livres rendus à Franck. Restent donc 244 francs. Je les rembourserai à Jules avec les autres petites dépenses que tu as déjà pu faire pour moi. Cela lui évitera d'emporter l'argent de son retour.

2° Du coton à raccommoder les bas de la grosseur de l'échantillon. J'en veux du blanc et du cachou.

3° De la colle pareille à la tienne avec la recette pour la faire fondre. J'en ai journellement besoin. On en vend ici de préparée, mais elle se sèche immédiatement.

M. Girard est bien fondu. L'effroyable chaleur de cette année et des bains de mer intempestifs lui ont attaqué les nerfs et remué l'humeur. Il est au régime et va mieux.

Quant à Euphrosine elle va bien et engraisse. Marie est toujours charmante. Elle a une effroyable ardeur d'étude. Je reconnais mon sang. Elle est grande comme moi et promet de ne pas s'arrêter de si tôt.

Il y a fort longtemps que je n'ai pas reçu de nouvelles de Mme Moët. Elle doit être en Lorraine à voir barbotter les canards.

Je suis bien aise que Mme Moulin ait pris connaissance de mon ode à Musset puisqu'elle est de la famille. Quand tu la verras demande-lui si elle en a parlé à la mère et au frère de Musset. Je voudrais qu'ils sussent qu'après avoir été déchiré par deux furies, ce poète charmant a trouvé une femme pour le chanter dignement : c'est un dédommagement que notre sexe lui devait.

J'attends Jules avec impatience. J'attends surtout d'apprendre que son examen s'est bien passé. Je n'ai pas d'intelligence à l'école de droit pour lui donner un coup d'épaule et le secourir dans un accès de timidité.

Ne désespère pas d'aller en Suisse. Il se rencontrera bien une occasion quelque jour. Si d'ici quelques années je vendais ma Lanterne, je pourrais

t'offrir ma compagnie. Quand on n'a pas vu la Suisse, on veut la voir, et quand on l'a vue, on veut la revoir. Je me soigne afin de me conserver ingambe si les circonstances me permettent encore de faire quelques excursions lointaines.

Adieu, ma chère Caroline, mes amitiés à Henri.

L. A.

La Lanterne, ce 21 août [1863].

Ma commission du coton à bas n'est pas si importante qu'elle méritât une lettre exprès. Si tu n'as pas le temps de la faire ce sera pour une autre fois. J'ai, en effet, oublié de mettre l'échantillon dans la lettre et je suis bien capable de le faire encore aujourd'hui.

Tes observations sur Mme Moët sont parfaitement justes. Je ne comprends rien à cette rage de vouloir rester seule à Paris avec une santé comme la sienne et sans chance de succès. Je ne crois pas qu'il y ait q. c. là-dessous, quoique avec les femmes il ne faille jamais répondre de rien. Mme Moët a toujours été fort honnête et a toujours joui d'une bonne réputation. Elle a 32 ans, elle a une santé déplorable, ce n'est pour songer à se déranger. Je lui ait déjà dit tout ce qu'il était possible de lui dire sur sa mise et ses façons chattes. Elle prend très bien les observations, mais elle dit qu'il lui est impossible d'être autrement, que c'est sa nature. Elle est très douce, très bonne, spirituelle quand elle a quelqu'un qui l'émoustille, mais elle est fille d'Ève et veut plaire à tout prix.

Quand tu n'auras rien à faire, fais-moi le plaisir d'aller un peu voir Mme Thirion. Elle m'avait dit que si son mari renonçait à la députation, elle viendrait probablement passer l'hiver à Nice pour le distraire. Tu lui feras bien des compliments de ma part.

J'attends Jules pour faire des promenades. Je n'ai plus marché depuis mon retour et mes jambes sont probablement rouillées. Tranquillise-toi, je ne lui parlerai pas politique. Je n'en parle jamais que quand on me provoque. Mes opinions sont des plus modérées d'ailleurs. Je ne suis pas assez sotte pour avoir des idées subversives, mais je n'ai le cynisme de ton égoïsme politique. Je désire le maintien des choses actuelles, car il n'y a que les coquins qui gagnent aux bouleversements. Ce qui avait troublé les idées de notre père c'était son infernal *National*; les journaux sont dangereux pour les campagnards.

Je ferai de la colle selon ta recette. Je ferai lire à Jules la *Vie de Jésus* de Renan, s'il ne la connaît pas encore. Il a paru dans la *Revue des Deux Mondes* du premier août une critique sur cet ouvrage de M. Havet. Elle est bien plus hardie que le livre et te plairait fort. J'ai encore bien d'autres choses en réserve pour Jules. Il faut qu'il soit au fait du mouvement littéraire et scientifique. Il n'est pas possible de l'être plus que moi. J'ai tout ce qu'il paraît. Il te reviendra fort éclairé en littérature.

Adieu, ma chère Caroline, je félicite Jules de son bel examen. Qu'il continue toujours ainsi. Il serait triste qu'un jeune homme qui débute si bien démentît plus tard ses commencements.

Mes amitiés à Henri.

L. A.

(*A suivre.*) M. Citoleux.

MÉRIMÉE ET CÉSAR

« ... Allez à Pharsale si vous n'avez rien de mieux à faire, et expliquez-nous cette bataille qui laisse encore tant d'obscurités pour ceux qui réfléchissent un peu sur ce qu'ils lisent. Enfin, ouvrez les yeux, et, quand vous trouverez quelques souvenirs de César, pensez à moi... »

Tels étaient les conseils que donnait Mérimée à son ami Grasset, consul de France dans le « proche Orient » vers 1840. Pourtant, j'avais passé sous silence, et à mon vif regret, l'opinion de l'auteur de la *Vénus d'Ille*, lorsque, en étudiant naguère, après bien d'autres, le problème topographique posé par le champ de bataille de Pharsale[1], j'avais été amené à considérer les diverses solutions par lesquelles on voulut le résoudre.

Or, mon ami le docteur Maurice Parturier me rappelle, avec une obligeance dont je le remercie vivement, l'existence de deux lettres au consul Grasset, qui présentent à nos yeux un intérêt double : ce sont deux documents authentiques, et qui nous font voir les préoccupations historiques de Mérimée.

Les deux lettres en question sont datées : l'une, du 21 janvier 1843; l'autre, du 21 août 1844. Elles ne sont pas inédites, car elles ont été publiées par M. Tourneux dans l'*Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*[2] et signalées de nouveau par lui dans la *Revue d'Histoire Littéraire*[3]. Mais on avait perdu leur trace. Elles faisaient partie d'une correspondance qui fut vendue aux enchères et quitta la France, disait M. Tourneux. Le docteur Parturier a été assez heureux pour la retrouver à Athènes, et assez aimable pour me permettre d'en annoncer ici la nouvelle. De plus, il m'a communiqué, d'après l'original, une copie des lettres en question[4] qui présente, avec celui que nous connaissons, des divergences graves. Outre des omissions, des coquilles typographiques excusables à la rigueur, le texte traditionnel renferme deux lectures dont l'une est étrange[5], et l'autre suppose l'ignorance d'un mot grec usuel[6]. Nous nous refusons à imputer à M. Tourneux un non-sens et une erreur si graves, et nous sommes portés à croire, le docteur Parturier et moi, que M. Tourneux n'avait

1. *Bulletin de Correspondance hellénique*, 1928, p. 9-44.
2. 10 octobre 1892, colonne 396 sqq.
3. 1899, p. 64.
4. Il publiera prochainement cette correspondance.
5. « Il faut étudier les *livres* », alors qu'on doit lire : les *lieux*.
6. « Trapaxos », pour « Paralos », qui fait faire à Mérimée un raisonnement étymologique dénué de sens.

pas l'original sous les yeux, mais qu'il a utilisé une copie dont on voit la qualité. Je ne m'attarderai pas sur les détails des corrections, et je ne donnerai pas non plus le texte définitif qui sera publié par le docteur Parturier.

Je voudrais, brièvement, indiquer la valeur documentaire de ces lettres, — bien lues.

Non content d'avoir publié sur la *Guerre sociale* et sur la *Conjuration de Catilina* des récits pleins de couleur et de vie, Mérimée projetait une *Vie de César* qui aurait « complété la trilogie commencée[1] ». Mais il ne donna pas suite à ce dessein, il l'ajourna même définitivement, dit A. Filon[2], non point parce qu'il était devenu académicien, mais par déférence pour son impérial ami, Napoléon III, avec lequel il ne se souciait sans doute pas d'entrer en concurrence. Cette renonciation dût lui coûter, car il avait consacré déjà beaucoup de travail à ce sujet qui lui tenait à cœur, comme le prouvent plusieurs documents.

Ainsi, une lettre à Requien, du 25 octobre 1838[3], nous apprend qu'il a entrepris cette étude sur Jules César. Une lettre à F. de Saulcy, datée de Paris, 25 avril 1839, nous entretient encore de ce projet[4]. Mais une autre lettre, de novembre 1856, nous annonce que cet ouvrage est définitivement abandonné : « Lorsque je *voulais*[5] écrire l'histoire de Jules César, j'avais tant regardé et si souvent dessiné ses médailles et son buste de Naples, que je le voyais très distinctement à Pharsale et même à Alexandrie[6] ». Il possédait certainement un riche dossier, comme nous dirions aujourd'hui, sur ce sujet. Par malheur, nous ignorons le sort de ces notes. A. Filon[7] croit pouvoir affirmer que, toutes, elles sont passées entre les mains du Colonel Stoffel, mais je ne sais ce qu'elles sont devenues après la mort de cet historien, en 1907. On peut, du moins, assurer que Mérimée ne s'était jamais désintéressé de César, et je n'en veux d'autre preuve que l'article judicieux qu'il consacre à l'édition Dübner, parue en 1867[8].

1. A. Filon, *Mérimée*, Paris, 1898, p. 101 sqq.; A. Hallays, *Revue des Deux Mondes*, 1911, t. II, p. 772.
2. *Revue des Deux Mondes*, 1893, t. III, p. 52.
3. Citée par A. Filon, *Revue des Deux Mondes*, 1893, t. III, p. 46.
4. Signalée par M. Tourneux, *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, 1899, p. 63.
5. C'est moi qui souligne.
6. *Une correspondance inédite de Mérimée*, avec introduction, de F. Brunetière, p. 53. Ce détail relatif aux « médailles » est confirmé par une lettre du 11 novembre 1849, au duc de Luynes, où il le prie de lui donner « un moment pour examiner les médailles grecques et macédoniennes rapportées par M. Grasset ». (Catalogue de N. Charavay, *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, 1923, p. 424.)
7. *Mérimée et ses amis*, Paris, 1894, p. 246, n. 1.
8. *Le Moniteur Universel*, lundi 17 juin 1867, p. 757, compte-rendu de l'édition des *Commentaires* de César, par Dübner, 2 vol. gr. in-8, 1867. Outre de justes appréciations sur le travail philologique de Dübner, on y lit sur César ce jugement : « ... comme la plupart des auteurs de mémoires, César, pour mieux faire comprendre « à ses lecteurs le fond des choses, ne leur en disait pas tous les détails, et, sans « altérer violemment la vérité, il avait soin de la présenter à son point de vue ».

Les lettres, dont l'original vient d'être si heureusement retrouvé, se rapportent à la campagne de César qui aboutit à la fameuse bataille de Pharsale. Mérimée y résume, à larges traits, les événements qui figurent dans le livre III, du chapitre 6 au chapitre 102. Très souvent même, et l'on ne saurait l'en blâmer, il s'est contenté de traduire le texte latin. En voici quelques exemples. Il écrit : « ... Pompée, qui était en Candavie, se dirigea à marches forcées sur Appollonie (*sic*) ». César disait : « Pompeius... maioribus itineribus Apolloniam petere coepit... » (*Guerre civile*, III, ch. xi, 2)[1].

Ailleurs : « L'armée que César avait laissée en Italie part avec un vent du Sud et aborde... *à Portus Nympheum, à trois mille* (*sic*) *de Lissus, au nord de Dyrrachium* ». On lit dans César : « Nostri... *nacti portum, qui appellatur Nymphaeum, ultra Lissum milia passuum III*, eo naves introduxerunt[2] ». (III, 26, 4.) On voit que Mérimée pousse le scrupule jusqu'à calquer sur le nom propre latin le nom de la localité où abordent les Césariens. Citons enfin un dernier exemple. Lors de l'attaque d'Oricum, Pompée « fait passer quatre birèmes[3] sur des rouleaux par dessus un môle naturel devant la ville ». C'est, de nouveau, presque la version de César : ... « ex altera parte molem tenuit naturalem objectam, quae paene insulam oppidum efficit, et IIII biremes subiectis scutulis impulsas vectibus in interiorem portum traduxit ». (III, 40, 4.)

Mais, devant le texte des *Commentaires*, Mérimée n'a pas adopté l'attitude passive qu'il a reprochée à tant de lecteurs. Il essaye de se représenter les faits. Il interrompt son résumé. Et nous le surprenons en train de piquer, en quelque sorte, une observation en marge de son exemplaire. Après avoir rappelé que César et Pompée campent l'un en face de l'autre, chacun sur l'une des rives de l'Apsus, assez près pour que les soldats des deux partis aient ensemble des « colloques », il éprouve le besoin d'un détail précis pour s'assurer que ce fait, à première vue invraisemblable, est vrai. De là sa question : « Quelle est la largeur de l'Apsus près de son embouchure ? » Ailleurs, il demande à son correspondant de « chercher l'emplacement d'Asparagium » parce que toutes les marches de César sont fort difficiles à suivre ». Il le charge de prendre, sur la région de Dyrrachium, toutes sortes d'indications topographiques : on dirait que les historiens qui vinrent ensuite, comme Stoffel, Veith, Kromayer, ont mis tout en œuvre pour lui obéir[4]. La racine *chara*, à laquelle César consacre tout un chapitre (III, 48), le préoccupe vivement, mais il en désire « des échantillons, avec feuilles et fleurs, s'il est possible », et non pas une simple description. Les citations de ce genre seraient faciles à récolter. Voici mieux encore.

1. Mes citations sont faites d'après l'édition Meusel, Berlin, 1906.
2. C'est moi qui souligne.
3. Que Tourneux copie incorrectement trirèmes.
4. On sait que G. Veith a consacré un ouvrage à la question : *Der Feldzug von Dyrrhachium*, 1920.

Les remarques sur le texte proprement dit ne manquent pas et sont, en général, fort judicieuses. Elles mettent bien en valeur le sens critique de Mérimée. Il s'est parfois fourvoyé, c'est vrai. Il croit que César, venant d'Italie, a abordé sur la plage de Pharsale. (Lettre du 21 janvier 1843.) Son correspondant fut-il surpris ou lui-même jugea-t-il le fait notable ? Je ne sais. En tout cas, Mérimée y revient dans sa lettre du 21 août, pour souligner qu'il s'agit de deux villes distinctes. En réalité, la plage de Pharsale n'existe pas. Le lieu situé « près des rochers Cérauniens, « Cerauniorum saxa inter » (III, 6, 3), se nommait *Palaeste*, « qui appellabatur Palaeste ». La lecture *Pharsalia* était une mauvaise leçon. Suspectée déjà au XVIIIe siècle par Oudendorp[1], elle avait été rejetée dès l'époque de Mérimée, qui, sur ce point, est mal renseigné[2].

En revanche, voici d'autres passages pour lesquels il a soupçonné la vérité. « César... présente la bataille à Pompée *en Macédoine* (III, 41). Texte évidemment altéré[3]... ». En effet, la leçon *Macedoniam* est fautive. Elle se lit également dans l'édition Oudendorp et dans celle de Herzog, mais c'est une glose manifeste qui a dû se glisser à la suite d'un rapprochement fait par quelque copiste avec le chapitre II, 2, ainsi que le suggère judicieusement Meusel, qui supprime ce mot.

Non moins juste est sa remarque sur la marche qu'aurait suivie César se dirigeant en Thessalie après les combats de Dyrrachium. Se fiant à son édition, il écrit : « César marche par l'Épire et l'Acarnanie ». Il traduisait le texte donné à la fois par Oudendorp et par Herzog d'après tous les manuscrits : « per Epirum atque Acarnaniam iter facere coepit » (78, 5). Or, cette leçon encore est impossible, et c'est avec raison que Meusel, d'après Drumann, a corrigé le mot *Acarnaniam* en *Athamaniam*. Mérimée ne songeait pas, ici, à une leçon fautive. Il supposait que, peut-être, la configuration du pays nécessitait cette manœuvre qui, malgré tout, le surprenait. Il se demandait encore si le géographe français Anville[4] n'avait pas commis d'erreur. Peu importe. Il a eu, du moins, le mérite de s'étonner là où des éditeurs de mérite acceptaient le texte sans le discuter.

On voit l'intérêt de ces lettres. Confrontées avec le texte de César, elles nous font voir un Mérimée que nous connaissons mal[5], un Mérimée disséquant un texte, s'efforçant de lui arracher tous les ren-

1. F. Oudendorp, éd. de Leyde, 1737.

2. Le texte de Herzog, éd. de Leipzig, 1834, est celui que nous avons cité, et Meusel ne discute même plus cette leçon.

3. Souligné par Mérimée.

4. Et que Mérimée écrit « Danville ». La lecture de Tourneux : « d'Anville » est une correction.

5. Cf. l'étude citée plus haut de A. Hallays, *Mérimée inspecteur des monuments historiques*, *Revue des Deux Mondes*, 1911, t. II, qui renvoie à Filon, « le seul critique qui ait encore tenté de résumer et d'apprécier les idées archéologiques de Mérimée... » (*L. l.*, p. 774.)

seignements possibles : en un mot, elles font vivre sous nos yeux un Mérimée archéologue et philologue, et ces titres ne seraient sans doute pas pour lui déplaire...

Juillet 1928[1].

Y. Béquignon.

1. Cet article était écrit avant que parût l'ouvrage de M. Trahard, *P. Mérimée de 1834 à 1845*, Paris, Champion, 1928. Depuis lors, les *Lettres aux Grasset* ont été publiées par le docteur Parturier aux éditions de la Connaissance, Paris, 1929. [*Note de correction* : mars 1930.]

COMPTES RENDUS

MARCEL RAYMOND, **L'influence de Ronsard sur la poésie française (1550-1585)**. Deux vol. in-8°, 398 + 376 pages. Paris, Champion, 1927. — **Bibliographie critique de Ronsard en France (1550-1585)**. Un vol. in-8°, 150 pages (*ibid.*).

Le quatrième centenaire de la naissance de Ronsard nous a valu deux thèses de doctorat hautement appréciées, celle de Henri Franchet : *Le Poète et son œuvre d'après Ronsard*, et celle de Marcel Raymond : *L'Influence de Ronsard sur la poésie française de 1550 à 1585*. Elles ont paru l'une et l'autre à la librairie Champion, dans la Bibliothèque de la Renaissance. La première, qui remonte à 1923 et que je regrette de n'avoir pu analyser ici faute de temps, étudiait d'un point de vue esthétique et moral l'œuvre de ce poète et en dégageait très savamment et très habilement une théorie de la poésie, celle-ci s'identifiant, pour ainsi dire, avec Ronsard, comme dans le titre flatteur d'un dialogue philosophique de Louis Le Caron publié en 1556 sous l'inspiration de Pindare et de Platon : « Ronsard ou de la Poésie ». Cette théorie, ou, suivant un mot qui revient à satiété dans la seconde thèse, cette « mystique », a été étudiée par Marcel Raymond d'un point de vue historique, dans son évolution, non seulement chez notre poète, mais aussi et surtout chez ses innombrables imitateurs, jusqu'à la fin de sa carrière, que l'influence du maître ait été isolée ou qu'elle ait été associée à celle de disciples originaux, tels que Desportes et Du Bartas.

Une pareille étude, poursuivie avec cette conscience du véritable historien, pour qui il n'y a pas de « quantités négligeables », ne pouvait pas se faire sans digressions et sans zigzags. L'auteur le reconnaît, mais s'en justifie aisément dans sa préface; la seule façon d'écrire une étude de ce genre solide et probante, c'était de la rendre « à peu près exhaustive », et, pour cette fin, il a pensé que l'ordre dispersé valait mieux qu'une composition rigoureusement progressive, qui « eût exigé des choix arbitraires et un tableau trop stylisé ». Nous avons donc eu grand plaisir à prendre avec lui une vue détaillée du pays exploré, et à « observer, tantôt à droite, tantôt à gauche, un déploiement de fleuves et de collines », au risque de perdre de vue pour un instant le vrai sujet de la thèse. C'est ainsi qu'au lieu de l'influence de Ronsard, il nous montre d'abord les influences subies par lui, y compris celles de ses propres compagnons d'étude et de lutte, tels que Baïf et Du Bellay.

Loin de lui en faire un grief, je le loue au contraire d'avoir à nouveau mis en lumière les précurseurs immédiats de l'école érudite de 1550, à savoir Jacques Peletier, Hugues Salel, Charles Fontaine et quelques autres marotiques qui n'eurent aucune peine à s'y rallier, formant une réelle transition entre Marot et Ronsard. Il y a des vérités bonnes à redire. De 1540 à 1550 nos poètes, de plus en plus dégagés de l'empire des rhétoriqueurs semi-gothiques et de plus en plus initiés à l'humanisme antique, aux beautés de la Bible, comme à celles d'Homère et de Virgile, à commencer par Cl. Marot, mort en 1544 en pleine maturité, au moment où il prenait son essor vers des régions supérieures, nos poètes, dis-je, se sont élevés en pente douce à des hauteurs

qui, hormis le pindarisme, confinent à celles de Ronsard. Ronsard lui-même, avant de rien publier, fut un admirateur de Marot ; il lui doit beaucoup, même pour son premier recueil, si plein d'audaces, et notamment, en ce qui concerne la rythmique des *Odes*, il n'a fait que continuer le premier traducteur des *Psaumes*, sans parler du retour qu'il fit à la manière relativement simple de Marot dans ses folastries, ses épigrammes, ses odelettes et chansons, ses églogues et ses élégies, après des voyages téméraires en terres inexplorées. A bien prendre l'*Art poëtique* du marotique Sebilet, qui parut en 1548, à la veille du manifeste de Du Bellay, et l'*Art poëtique* de Peletier, qui parut en 1555 et représente l'opinion de la Brigade assagie, on ne peut pas dire que Ronsard et Du Bellay aient « subitement révélé une doctrine » et accompli une véritable révolution ; à moins d'entendre par là l'explosion majeure d'énergies latentes, dont la puissance s'est déjà manifestée par des secousses moins fortes, annonciatrices d'un régime nouveau, lequel peu après se rapproche sensiblement de l'ancien en le dominant : une ascension en spirale[1].

Au cours de cette longue étude, les aperçus judicieux, les documents utiles fourmillent. Certes, l'auteur s'est bien assimilé et par suite légitimement approprié les travaux de ses devanciers, et, d'ailleurs, n'a jamais manqué de leur rendre justice, de signaler les emprunts qu'il leur faisait plus directement pour les besoins de son argumentation. Mais les pages neuves abondent non seulement sur des disciples obscurs de Ronsard comme Abel Mathieu (I, 64-65), Jean Tagaut (I, 339-343), Jean Macer et André de Rivaudeau (I, 351-356), mais sur des poètes plus connus, tels que Magny, Des Autels, Tahureau, Buttet, Vauquelin et sur les membres de la Pléiade eux-mêmes, Du Bellay, Baïf, Belleau, Tyard et Jodelle. Ce qui est curieux, c'est de voir Ronsard imité jusqu'au plagiat par une multitude de poètes, qui le considèrent comme un classique, à l'égal d'un Virgile, d'un Horace ou d'un Pétrarque, et de le voir suivi non seulement dans ses inventions pindariques et son abus de la mythologie païenne, mais aussi dans l'évolution qu'il a subie vers une inspiration moins abrupte et plus voisine de la tradition gauloise et de la manière marotique. C'est là pour moi le côté le plus original de la thèse de M. Raymond. L'un des principes de l'école érudite de 1550 était de ne prendre pour modèle aucun écrivain français antérieur, et, comme le disait Ronsard, d'adopter une esthétique, des idées et un style « à part », renouvelés des poètes grecs et latins et de leurs imitateurs italiens et néolatins. Or, non seulement Ronsard n'a pas appliqué constamment cet article essentiel du programme, revenant à Marot après s'en être éloigné, sous diverses influences que j'ai déterminées dans ma propre thèse, mais ses disciples l'ont pris pour modèle, lui, poète français, dans ce double mouvement de progression aventureuse et de sage rétrogression. Il fut vraiment l'astre vers lequel ont tourné leurs regards tous les navigateurs de la poésie renaissante.

Pourtant, certains d'entre eux, plus indépendants, ont essayé de réagir ou de résister à l'attraction, et l'étude de cette résistance par M. Raymond me paraît également pleine d'intérêt. J'avais déjà signalé celle d'un rallié de la première heure, G. des Autels, esprit clairvoyant et courtois, qui a certainement contribué à ramener Ronsard à une plus juste conception de la poésie et à une appréciation plus équitable de ses devanciers ; celle aussi de N. Deni-

1. Je regrette seulement qu'à propos de l'invention de l'ode française M. Raymond n'ait pas précisé, dans la note 3 de la page 39, ce que Peletier entendait par « la chose », qui à ses yeux faisait des *Psaumes* de Marot de « vraies odes ». Ce n'est pas, comme on l'a cru, les idées et sentiments développés dans les *Psaumes* ; c'est simplement l'unité intégrale de structure strophique, que Marot a donnée à ses traductions en vue de la musique et du chant, et qui manquait aux premiers essais lyriques de Ronsard, relégués dans le *Bocage* de 1550.

sot, qui lui recommanda une inspiration plus chrétienne, faisant lui-même profession de mépriser les fables mensongères des Grecs et se détournant des dieux de l'Olympe pour célébrer dans ses *Cantiques* le Dieu de la Bible et des Évangiles, mais dans un style ronsardien. M. Raymond a bien mis en lumière l'effort personnel de quelques autres, tels que Jodelle et Tahureau : le premier, fougueux à l'excès, qui a protesté contre le paganisme de ses confrères, félicité Denisot d'avoir publié ses *Cantiques*, avoué sa sympathie pour les vieux romans, négligé et même réprouvé l'imitation des Grecs et des Latins, tout en composant deux tragédies sur le mode antique; le second, plus pondéré, qui, tout en admirant Ronsard, n'en a pas moins blâmé à mots couverts ses « quintessences » obscures et son pillage des poètes anciens, et même adressé en 1553 à Mellin de Saint-Gelais, dont l'hostilité à la poétique ronsardienne venait seulement de cesser, une ode flatteuse où il oppose la douceur naturelle de sa muse à l'érudition absconse de la nouvelle école.

Mais je ne crois pas que, comme le suppose M. Raymond, l'absence de pièce liminaire de Ronsard dans les recueils de Tahureau soit la preuve d'une rancune que cette indépendance aurait suscitée ; elle prouve seulement que Tahureau, qui fit imprimer et publier ses vers à Poitiers et est resté un provincial, crut pouvoir se passer d'un éloge de Ronsard et ne le sollicita pas. D'autre part, il est inexact que Ronsard, après avoir associé Tahureau à la « chère bande » invitée à partir pour les *Isles fortunées* en 1553, l'en ait détaché les années suivantes; il est au contraire remarquable que, malgré les remaniements et retranchements nombreux apportés à cette liste de ses amis littéraires, Ronsard ait toujours conservé le nom de Tahureau, en le changeant seulement de place (voir mon édition critique de la Société des Textes français modernes, tome V, p. 178-180). Quant au fait que Ronsard n'a pas consacré d'épitaphe à Tahureau, mort en 1555, à vingt-huit ans, il ne me paraît pas plus probant, car Ronsard n'en a pas davantage consacré à Denisot, à Magny, à Des Autels, à Du Bellay et à d'autres, qui pourtant n'avaient pas cessé de lui plaire; son plus cher disciple, R. Belleau lui-même, n'a guère été plus favorisé, car on est en droit de penser que sa mémoire méritait mieux que le sec quatrain de 1577.

Que M. Raymond me permette maintenant de lui signaler quelques erreurs qui se sont glissées dans son premier volume.

Page 22 : Ce n'est pas Charles de Sainte-Marthe qui a réédité le *Tombeau de Marguerite de Valois* au printemps de 1551 ; c'est N. Denisot, lequel en avait déjà donné une édition latine, sous un autre titre, en juin 1550. — *Pages 38 et 47, n. 4* : Le sonnet attribué à Saint-Gelais a été tiré du manuscrit français 885 de la Bibliothèque Nationale par Blanchemain, qui a déclaré ne l'avoir vu imprimé nulle part ; en tout cas, il n'est pas imprimé en tête du *Bocage* de 1554, ni d'aucun autre *Bocage*, à moins que M. Raymond n'ait découvert une deuxième édition du *Bocage* de 1554, comme tendrait à le faire croire la date de 1555 qu'il donne pour ce recueil dans toutes ses références (sauf à la page 36, note 1). — *Page 120* : Ce n'est pas un texte de l'Anthologie grecque qui a inspiré à Du Bellay sa chanson du vanneur de blé ; c'est une épigramme latine de Navagero ; jamais Du Bellay n'a imité de plus près que dans les *Jeux rustiques*, où il paraphrase, parfois même traduit les *Lusus* du poète vénitien. Ronsard l'avait déjà fait dans le *Bocage* de 1554, mais en y mêlant des imitations directes de l'Anthologie grecque. — *Pages 126 et 127* : La satire du *Poète courtisan*, comme l'a prouvé péremptoirement H. Chamard dans sa thèse sur Du Bellay, est de 1558 ; Ronsard n'a donc pas pu y trouver en 1553 « un exemple excellent du bon usage de l'alexandrin et la preuve qu'il était possible de peindre les mœurs dans une langue familière et mesurée, délestée du pesant arroi gréco-latin » ; c'est l'inverse qui est vrai, Ronsard ayant montré le premier le bon usage de l'alexandrin, et, partant, les fragments de satire de mœurs en alexandrins qu'on peut lire dans ses

œuvres de 1555 à 1558 ne doivent pas être placés « à la suite du *Poète courtisan* », mais avant lui. — *Page 256* : Le sonnet *Que laschement...* n'a pas été ajouté aux *Amours* de 1552 dans l'édition de l'année suivante ; il fait bel et bien partie de l'édition princeps. Plusieurs autres sonnets de ce recueil primitif sont cités d'après la deuxième édition, par exemple aux pages 261, 262, 293 à 296 et encore au tome II, p. 33 et suiv., ce qui laisse croire qu'ils ont paru là pour la première fois, M. Raymond ayant déclaré dans sa préface que « ses citations reproduisent les leçons des éditions primitives ». Qu'il n'ait pas pu consulter l'édition princeps des *Amours*, qui est si rare que la Bibliothèque Nationale elle-même ne la possède pas, c'est excusable ; mais il en aurait trouvé la reproduction intégrale au tome IV de mon édition critique des *Œuvres*, qu'il connaît bien puisqu'il y renvoie son lecteur à la page 98. — *Page 271* : Le sonnet de La Péruse à Ronsard n'a pas été imprimé « en tête » de la deuxième édition du *Cinquième livre des Odes*, mais à la fin de ce recueil, immédiatement avant l'*Elegie à J. de la Peruse* (voir la *Revue d'Histoire littéraire*, 1905, p. 255, et mon édition critique, t. V, p. 258) ; d'autre part, il n'y soumet nullement sa *Médée* au jugement de Ronsard, mais se contente de lui poser des questions sur les injustices d'ici-bas. — *Page 272* : On ne peut pas dire qu'en février 1553 Ronsard « ignore encore l'alexandrin », car il l'a employé dès 1550 dans ses *Odes*, mélangé à d'autres vers plus petits, ni qu'il en usa « pour la première fois » dans la *Harangue du duc de Guise* publiée en août 1553, car on le trouve employé isolément dans trois épigrammes du *Livret de folastries* et deux sonnets de la deuxième édition des *Amours*, qui ont paru antérieurement, en avril et mai de cette même année. — *Page 273* : Le sonnet adressé par Ronsard à Jodelle a paru, non pas dans l'édition collective de 1560, mais, un an plus tôt, dans le *Second livre des Meslanges* ; et, comme toutes les pièces de ce recueil sont antérieures à la mort de Henri II, c'est de ce « grand prince » qu'il s'agit dans ledit sonnet (voir la *Revue du Seizième Siècle* de 1926, p. 205). Dans la note 2 de la même page il faut lire 1556, date du deuxième livre des *Hymnes*, au lieu de 1555. — *Pages 308-309* : S'il est exact de dire que l'édition collective de 1560 contient des genres de poésie que n'avait pas préconisés le manifeste de 1549, et que ces genres sont traditionnels, il n'en reste pas moins vrai que ceux qui dominent, et de beaucoup, sont l'ode gréco-latine et le sonnet italien, relativement nouveaux, que les « mignards et coulans hendecasyllabes » y sont représentés par un grand nombre de pièces légères à la façon de Catulle, et que les « pitoyables elegies », c'est-à-dire l'élégie funèbre autant que l'élégie amoureuse, y figurent en trois pièces maîtresses, l'*Elegie sur le trespas d'Ant. Chasteigner*, l'*Elegie à Cassandre* et l'*Elegie à Marie*, à la manière d'Ovide, de Tibulle et de Properce, sans parler d'une autre élégie, également plaintive, *Au bœuf qui tout le jour...*, qui date de 1556, mais fut supprimée dès 1560 ; on ne peut donc pas dire que ce genre, renouvelé de l'antiquité, ne se rencontre pas « dans les volumes du maître avant 1563 ». — *Page 341* : Le sonnet de Ronsard *A son livre* n'ouvre pas le recueil des *Amours* en 1552 ; il le clôt, ou plus exactement il sert d'épilogue à tout le volume, qui contient également le *Cinquième livre des Odes* ; plus tard, de 1567 à 1578, il figure en tête des *Elegies* ; enfin, à partir de 1584, il sert de prologue, non pas au *Premier livre des Amours*, mais à toutes les œuvres de Ronsard (voir mon édition critique, t. IV, p. 185). Et, à ce propos, M. Raymond semble croire que l'édition princeps et même la deuxième édition des *Amours* ont paru sous le titre de *Premier livre des Amours* ; c'est du moins celui qu'il leur donne dans toutes ses références ; or ce titre n'existe que dans les éditions collectives.

Quant au chapitre XII « sur l'école de Ronsard en 1560 », il est assez décevant. Cette date, qui est précisément celle de la première édition collective, marque une étape importante dans la carrière du poète, et M. Raymond a bien fait de s'y arrêter. Mais ses considérations remontent à la *Rhetorique* de

Foclin et à l'*Art poëtique* de Peletier, qui sont de 1555, aux *Dialogues* de Le Caron, qui sont de 1556 ; elles se fondent sur des ouvrages postérieurs de dix ans, comme le *Parnasse* de Gilles Corrozet et les *Epithetes françoises* de Maurice de la Porte, qui parurent en 1571 ; elles invoquent jusqu'au sixième livre des *Recherches* de Pasquier, qui n'a pas vu le jour avant 1611 et en tout cas est postérieur à la mort de Ronsard ; ensuite elles reviennent à une lettre du même Pasquier adressée à Ronsard en 1555, puis à une lettre du même à Sc. de Sainte-Marthe, postérieure aux *Sonnets pour Helene* qui ne parurent qu'en 1578, puis à des témoignages du même et de Jodelle qui datent de 1555 ; enfin, à la première préface de la *Franciade*, qui est de 1572. Ce flottement dans la chronologie, ce va-et-vient en deçà et bien au delà du point central, ne permettent pas au lecteur de prendre une vue nette de ce que l'auteur a voulu montrer. En revanche, les chapitres qui terminent le premier volume sont très clairs. Ils traitent de l'influence de Ronsard païen sur les poètes d'inspiration chrétienne, amis et adversaires, catholiques et protestants, avant et pendant la première guerre civile, et des conséquences heureuses qu'eurent ses *Discours* politiques sur la langue et le style de la poésie, désormais accessibles aux auteurs comme aux lecteurs moyens.

Le deuxième volume ne le cède pas au premier en intérêt, en fines analyses, en rapprochements ingénieux, en découvertes de toute sorte. Après avoir présenté les poètes parisiens et provinciaux qui, de 1560 à 1570, suivent, à peu d'exceptions près, les tendances nouvelles de la poétique de Ronsard, retournant aux traditions gauloise et courtoise, notamment Cl. Turin, J. Béreau, J. de La Taille, P. Le Loyer, Cl. de Pontoux et Brantôme, M. Raymond nous conduit insensiblement jusqu'à Desportes, avec qui triomphe le néo-pétrarquisme doux-coulant. Le chapitre XIX, qu'il lui consacre, est excellent. Nous y voyons d'abord le Desportes purement ronsardien, démarquant avec désinvolture les *Amours* et les *Elegies* du maître, puis le Desportes original, qui pousse à fond les pensées et images pétrarquesques desdites œuvres, y ajoute une forte dose de style précieux et abstrait, filtre la mythologie et le vocabulaire de Ronsard, mais perd en force et en couleur ce qu'il gagne en harmonieuse clarté. Toutefois j'ai une réserve à faire. Je ne crois pas qu'on puisse affirmer que « Ronsard, sauf quelques exceptions où il est malaisé de mesurer la part de la volonté et celle du hasard, obéit à une inspiration capricieuse ». Il l'a dit, c'est vrai, non seulement dans le poème de la *Lyre*, que cite M. Raymond, mais encore dans la *Responce à quelques ministres*, qu'il ne cite pas ; mais le poète a exagéré pour faire valoir son imagination et sa spontanéité, tout comme Lamartine, commentant ses *Méditations* ; il lui est arrivé, c'est encore vrai, de laisser bouillonner et déborder sa verve, quand le sujet lui plaisait ; mais, comme il s'en est vite repenti, quel soin il a mis à « débourber » ses œuvres d'une édition à l'autre ! et aussi quel « art laborieux » et combien d'aveux sincères à ce propos ! Que de pièces et de pages où apparaît très visible le travail de la composition et de la lime, même quand il se donne des airs pindariques de vagabondage et de « sainte fureur » !

M. Raymond a rappelé opportunément la rivalité de Ronsard et de Desportes dans la poésie « courtisane ». Il les a montrés se disputant la faveur des derniers princes Valois et de leur entourage en une foule de pièces galantes écrites de 1570 à 1575 environ, sur le mode précieux des quatrocentistes italiens. A vrai dire, cette rivalité n'a jamais éclaté ; elle ne s'est traduite que par des recueils parallèles, qui vont des *Amours de Diane* aux *Amours de Cléonice*, des *Amours d'Eurymédon* aux *Sonnets pour Hélène*. Mais les sentiments de jalousie qui ont animé les deux poètes ne font aucun doute. Entre le quatrain épigrammatique de 1570 : *Desportes, corrige tes vers...* et l'élégie posthume : *Nous devons à la mort et nous et nos ouvrages...*, qui est une leçon de modestie, Ronsard n'a pas prononcé une seule fois le nom de

son rival dans ses œuvres. Le silence de Desportes à l'égard de Ronsard est encore plus significatif : non seulement il ne lui a dédié aucune pièce et ne l'a nommé nulle part, sauf en un quatrain sans importance, mais il n'a pas consacré un seul vers à sa mémoire, alors que tous les poètes du temps ont exprimé en deux « tombeaux » les louanges et regrets que la mort du Maître leur inspirait. Enfin, quoi qu'en ait dit Du Perron, Desportes ne fut pour rien dans les obsèques solennelles de Ronsard ; c'est à Galland seul qu'en reviennent l'idée et l'organisation[1].

A propos de cette poésie « courtisane » de Ronsard et de Desportes, M. Raymond aborde à plusieurs reprises (p. 74, 132, 241) un problème des plus curieux, que Roger Sorg a eu le mérite de résoudre[2]. Les sonnets, les stances et la chanson *Sur la mort de Marie* seraient des œuvres de circonstance, composées à la fin de 1574, à l'occasion de la mort de Marie de Clèves, princesse de Condé, maîtresse chérie de Henri d'Anjou, morte le 30 octobre de cette année-là, au moment où son amant allait devenir roi de France ; et ces œuvres auraient été complétées trois ans plus tard par une élégie et un sonnet-épitaphe, de façon à former l'épilogue funèbre des *Amours de Marie* et à créer l'illusion voulue par Ronsard. Ainsi notre poète aurait encore écrit ces beaux vers « pour contenter un grand », et ce grand serait le roi Henri III, auprès duquel il redoutait, non sans raison, la concurrence de Desportes ; puis il aurait laissé croire à la postérité en le publiant qu'il s'agissait de sa Marie à lui, l'humble paysanne de Bourgueil ! Tout est possible de la part des écrivains artistes, quand il s'agit de tromper le public sur la sincérité de leurs récits et sentiments. Si cette vue est juste, comme je le crois avec M. Raymond, non seulement elle éclaire deux vers obscurs, qui peuvent difficilement s'appliquer à Ronsard, mais encore elle explique ce fait que Ronsard, dans ce « tombeau » publié seulement en 1578, a chanté Marie l'Angevine comme une maîtresse récente, alors que ses relations avec elle n'ont guère duré que trois ans, de 1555 à 1557, et qu'il a cessé de la chanter après 1560. J'avoue que les arguments que j'ai présentés jadis en faveur de l'opinion traditionnelle étaient faibles et déjà m'inquiétaient. J'avais dû, d'ailleurs, pour faire cadrer cette opinion avec la chronologie, rejeter la date de 1560 adoptée par Blanchemain, P. de Nolhac et Pierre Louys pour la mort de Marie, et la reporter à 1574, contribuant ainsi pour une petite part à la découverte de la vérité.

Dans les quinze dernières années de sa carrière, Ronsard doit partager avec Desportes l'influence sur les poètes de la Cour et de la province. Mais de Jamyn à Binet et à Passerat la majorité reste fidèle au Ronsard de la seconde manière, celui de la poésie légère, élégiaque, pastorale et satirique, jusqu'à l'apparition des deux *Semaines* de Du Bartas, qui marquent une renaissance de la poésie grave et religieuse et « représentent une tentative consciente pour renouer avec la tradition des *Hymnes* », à peu près abandonnée depuis 1556. On sait quels sentiments fit naître en Ronsard cette tentative : admiration d'abord, dépit ensuite de se voir un nouveau rival, dont le succès dépassait le sien, et surtout désespoir d'assister impuissant aux extravagances verbales qui compromettaient son œuvre et devaient fatalement amener une réaction. Toute cette partie de la thèse est excellente et neuve en maints endroits. Je dois pourtant relever quelques erreurs de faits disséminées dans le volume.

Page 2 : Charles IX n'a pas « donné coup sur coup trois abbayes à Ronsard ». Il y a là une erreur tenace, qui remonte à Blanchemain. Ronsard n'a

1. Je tiens pour très suspect le témoignage de Du Perron : c'est seulement en 1611, dans la dédicace de la cinquième édition de son *Oraison funèbre de Ronsard*, qu'il a ajouté ce détail ; à cette date, Desportes était mort et Galland mourant.

2. Cf. *Cassandre ou le Secret de Ronsard*, annexe XXI (Paris, Payot, 1925).

jamais eu d'autre abbaye que celle de Bellozane, qu'Amyot abandonna en sa faveur l'an 1564, et après l'avoir acceptée, il y renonça la même année; nous le savons par la *Gallia Christiana*, tome XI, col. 335-336, et c'est le seul document qui nous renseigne à ce sujet. En compensation il obtint, l'année suivante, le *prieuré* de Saint-Cosme-lès-Tours, où il succéda à son frère Charles, et un an après, par un curieux artifice de procédure, que facilita ledit frère, son secrétaire Am. Jamyn lui céda le *prieuré* de Croixval sous réserve d'une rente annuelle de cent vingt livres, tant il était malaisé pour un simple tonsuré d'acquérir des bénéfices à cette époque de contre-réforme[1]. — *Page 3* : On oublie que quatre des *Eclogues* de Ronsard sont antérieures à 1560 : *Un pasteur Angevin..., J'estois fasché..., De fortune Bellot..., Contre le mal d'amour...*, et qu'elles figurent parmi les *poèmes* dans l'édition collective de 1560; que, d'autre part, l'élégie sur la mort de Narcisse remonte au *Bocage* de 1554. Il ne faut donc pas faire état de ces pièces dans un chapitre « sur la poésie mondaine de 1560 à 1570 ». — *Pages 108 et 116, note 5 :* On ne peut pas dire que Desportes a remis « à la mode » ou « en honneur » l'alexandrin dans le sonnet et l'élégie; le mérite en revient à Ronsard, qui en avait donné de très nombreux exemples avant lui et sans interruption, de même qu'il a introduit avant lui en France les stances à l'italienne (en 1565 pour l'*Avantvenue de la reine d'Espagne* à Bayonne). — *Page 115* : Ce n'est pas à Croixval, perdu au milieu de la forêt de Gastine, mais à Saint-Cosme-lès-Tours que Jamyn voyait son Oriane, car Oriane est une Tourangelle, et c'est d'ailleurs à Saint-Cosme que Ronsard et son secrétaire séjournèrent presque tout le temps de 1567 à 1570. — *Pages 126-127* : Le seigneur de la Possonnière auquel Jamyn a dédié une ode en l'honneur de Bacchus n'est pas Claude de Ronsard, frère aîné du poète, qui mourut en 1556, mais Louis de Ronsard, fils aîné de Claude, car cette ode ne peut guère avoir été composée avant 1565, de même que l'ode *Pour un laurier planté par M. de Ronsard*, auquel celui-ci fait allusion dans son poème sur *le Chat* (et non pas *les Chats*)[2]. — *Page 340 et note 1*. Tous les retranchements que Ronsard a faits sont explicables et je ne comprends pas « qu'elles aient paru, à des admirateurs même enthousiastes, le fait d'un esprit affaibli par l'âge ». La meilleure preuve, c'est que ces retranchements ont été faits à toutes les étapes de sa carrière, principalement en 1560 et en 1578 (le plus grand nombre en 1560, quand il était dans la force de l'âge et du génie), et non pas seulement en 1584 et en 1585 pour son édition posthume. C'est un fait qu'ont ignoré ou négligé Etienne Pasquier et Claude Dupuy et tous ceux qui, sans étudier suffisamment la question, ont invoqué leur témoignage très suspect, G. Colletet, Ménage, Sainte-Beuve, Blanchemain, Vaganay, P. de Nolhac, d'autres encore. — *Pages 338-341* : La préface posthume de la *Franciade* n'est pas la seconde, mais la troisième, les deux premières datant de 1572 et 1573. D'autre part, si cette préface posthume, d'ailleurs « arrangée » par Binet ou Galland, ne nomme pas Jacques de Thou parmi les « latineurs » que Ronsard apostrophe, on l'y trouve dans l'édition suivante, celle de 1597, sous le nom d'Emery (il signait Æmerius, étant seigneur d'Émery). — *Page 344* : Ce n'est pas à Béraud que Ronsard a dédié son poème de *la Lyre*, mais à Jean Belot, qui était conseiller au parlement de Bordeaux quand Ronsard l'y rencontra en 1565, et qui fut nommé maître des requêtes de l'hôtel du roi en janvier 1569. L'erreur n'est pas imputable à M. Raymond, car on la trouve dans les *Perroniana*, auxquels il renvoie; mais il faut toujours contrôler, surtout les *ana*[3].

1. Voir mon édition critique de la *Vie de Ronsard*, p. 167, et mon étude sur *Ronsard et sa province* (Presses Universitaires, 1924), p. xxx.

2. Voir les articles où j'ai étudié le premier le rôle important de Jamyn dans la carrière de Ronsard : *Annales fléchoises*, mai 1903 et septembre 1906; *Ronsard poète lyrique*, p. 231 et 247; *Ronsard et sa province*, p. xxxii et suiv.

3. Quelques autres coquilles non signalées aux errata : I, 41, ligne 22, lire *Am-*

La thèse auxiliaire, *Bibliographie critique de Ronsard en France de 1550 à 1585*, complète utilement la principale, en ce sens qu'elle contient références et témoignages qui n'avaient pu y trouver place, et cela dans un ordre commode, alphabétique pour les auteurs, chronologique, sinon pour les œuvres mêmes, du moins pour les recueils des œuvres où ils ont imité, jugé ou mentionné simplement Ronsard. C'est un instrument de travail tout à fait précieux et méritoire, malgré des lacunes inévitables, que M. Raymond avoue modestement. Je regrette pourtant que les nombreux recueils musicaux où figurent des pièces de Ronsard n'aient pas été rappelés, au moins par leurs titres et leurs dates. Tous ont puissamment contribué à la diffusion de ses poésies légères et finalement à cette popularité qu'Abel Mathieu lui reconnaissait dès 1559 et que le poète lui-même, malgré son mépris affiché pour le profane vulgaire, était heureux de conquérir jusqu'aux plus lointaines provinces. J'ai traité la question dans une étude qui remonte à 1900, où je montrais, avec mon maître et ami Ch. Comte, la vogue inouïe de ces recueils de musique, soit polyphonique, soit monodique[1]. Je regrette aussi l'omission de deux écrivains, le dramaturge Gérard de Vivre, qui fait chanter en 1577 à l'un de ses jeunes premiers, sous la fenêtre de sa maîtresse, la chanson de Ronsard : « Bonjour, mon cœur, bonjour, ma douce vie... » (*Fidelité nuptiale*, acte II)[2], et le conteur Noël du Fail, qui nous apprend en 1585 que certain ménétrier de Bretagne chantait sur sa viole « une ode de ce grand poète Ronsard » aussi bien qu'un lay de Tristan de Leonnois (*Contes et discours d'Eutrapel*, éd. Lemerre, I, 263).

Ces témoignages confirment ceux que M. Raymond a tirés des *Bigarrures* du dijonnais Etienne Tabourot (1583-1588) et des *Sérées* du poitevin Guillaume Bouchet (1584-1598), pour prouver qu'au moment de sa mort la gloire de Ronsard s'était maintenue intacte, sinon chez les courtisans de Henri III, du moins « dans le pays, chez le commun des lecteurs », malgré le renom de ses « épigones » Desportes et Du Bartas. Cette popularité durera dans les milieux bourgeois jusqu'aux environs de 1630, date de la dernière des anciennes éditions de ses œuvres, et même au delà parmi les universitaires et les parlementaires de province; et il faudra, dit très justement M. Raymond, « une transformation décisive du langage et une étrange domination de Paris et de la Cour pour qu'ils renoncent peu à peu à leurs admirations ». Cette histoire de la fortune et de la disgrâce posthume de Ronsard, nul n'est plus qualifié que Marcel Raymond pour nous la donner. Nous savons qu'il la prépare; nous l'attendrons avec toute la confiance et la sympathie que nous inspirent ses premiers volumes.

PAUL LAUMONIER.

ÉMILE MAGNE, **Voiture et l'hôtel de Rambouillet. Les origines (1597-1635).** Portraits et documents inédits. Nouvelle édition, corrigée et augmentée de documents inédits. Un vol in-12 de 264 pages. Paris, Émile-Paul frères, 1929.

broise au lieu d'*Amboise*; 86, l. 22, lire *Thebe'*, au lieu de *Thebé*; 143, l. 17, lire en *1554* au lieu de *1555*, car l'achevé d'imprimer des *Meslanges* est de novembre *1554*; 179, note 1, lire avril *1562*, au lieu de *1563*; p. 187, n. 3, lire ἀπανόρθωσις; p. 219, l. 6, lire *1561* au lieu de *1562* (cf. p. 238,dernier alinéa); p. 264, fin, lire le premier des deux vers : *Je sceu bien par après*; p. 308, l. 23, que veut dire *jeux divins*? p. 339, dernier vers, lire *de Beze*; II, 68, n. 2, référence, lire Ronsard, I, 247; p. 122, l. 24, lire : *et si ne t'en chaut pas*; p. 272, l. 24, lire *Tansillo* au lieu *Transilio*.

1. *Ronsard et les Musiciens du XVIe siècle* (*Revue d'Histoire littéraire*, t. VII, 1900, p. 341 et suiv.). Voir encore J. Tiersot, *Ronsard et la Musique de son temps* (Paris, Fischbacher, 1903).

2. Citée dans la *Revue d'Histoire littéraire* (t. V, 1898, p. 586), par P. Toldo, qui, d'ailleurs, ne semble pas s'être douté que ces vers sont de Ronsard.

Il existe un mariage célèbre, celui de la carpe et du lapin. J'y songe invinciblement en relisant l'ouvrage de M. E. Magne sur *Voiture et l'hôtel de Rambouillet*. M. Magne a tenté de marier les charmes et le pittoresque de la biographie romancée et les scrupules les plus minutieux de l'érudition. Mais il est rare que de pareils mariages réussissent. Ceux qui ne se soucient pas d'érudition et ne cherchent qu'à se distraire ont le plus souvent ignoré M. Magne ; ils ne se doutent pas qu'il est, en réalité, le vrai fondateur de la biographie romancée. Ceux qui, comme moi, goûtent surtout l'exacte vérité, sont un peu déconcertés par les apparences romanesques des récits de M. Magne. Je suis, par exemple, sensible tout comme un autre à une « nuit ineffable où vogue un arome imprécis de cognassiers et de fleurs » et j'ai, à mes heures, contemplé la cité qui « prend, sous le rayonnement lunaire, une apparence fantastique. Silencieuse, lançant de tous côtés, vers la voûte illuminée du ciel, les bras innombrables de ses clochers, campaniles, tours, tourelles et bastilles, elle paraissait ne manifester plus de vie que pour supplier quelque inexorable divinité ». Seulement je me demande si Voiture était capable de ces rêveries romantiques ou même de les comprendre.

Ces réserves faites, ou plutôt cet exposé de mes préférences, je suis fort à l'aise pour déclarer la très grande estime où je tiens ce livre de M. Magne et toute son œuvre et pour regretter que la Revue n'ait pas rendu compte de la première édition du *Voiture*. Notons d'ailleurs que, dans ses dernières œuvres, M. Magne a assagi ou discipliné le romanesque. Notons surtout qu'il y a une grande différence entre les dialogues, mises en scène, décors, anecdotes de M. Magne et ceux que prodiguent non pas tous, mais la plupart de nos fabricants ou rapetasseurs de biographies romancées. Peu importe à ceux-ci que leur romanesque soit vrai ou même vraisemblable ; il leur suffit de chatouiller, selon les procédés les plus sûrs, le goût des lecteurs pour la mascarade ou le mélodrame. M. Magne peut, au contraire, démontrer que tout ce qu'il y a d'apparence romanesque dans ses livres n'est que la transposition directe des documents historiques les plus sûrs.

Son étude sur *Voiture* et les origines de l'hôtel de Rambouillet est fondée, par exemple, sur la documentation la plus scrupuleuse et la plus complète. M. Magne n'a pas étudié que Voiture ou les Rambouillet. Ses enquêtes, patientes et perspicaces, continuées depuis plus de vingt ans, lui ont donné de la vie des écrivains et de la vie générale au XVIIe siècle la connaissance à la fois la plus vaste et la plus sûre. On trouvera dans son livre tout ce que l'on peut savoir de cette période de la vie de Voiture et une bibliographie achevée de son œuvre. On y trouvera, par surcroît, dans les notes, des bibliographies qui donnent tous les moyens d'étudier un certain nombre de problèmes d'histoire littéraire que le livre rencontre sans avoir besoin de les exposer. Il serait même à souhaiter que M. Magne rassemblât toutes les notes de ce genre, dispersées dans ses œuvres, dans une sorte de répertoire bibliographique qu'il publierait à part (et que la *Revue d'Histoire Littéraire* publierait bien volontiers).

Cette richesse et cette solidité de documentation ont permis à M. Magne de nous donner de Voiture et du premier hôtel de Rambouillet une image qui, malgré certaines apparences un peu factices, est toujours vraie et en grande partie neuve. Vérité et nouveauté se rattachent à l'originalité générale de l'œuvre de M. Magne et à l'enseignement essentiel qu'elle nous donne. M. Magne ne part pas des œuvres consacrées et déformées par la tradition classique (déformées du moins par isolement). Il part de la vie des écrivains et de la vie générale de leur temps ; il laisse même le plus souvent leur œuvre dans l'ombre et ne se soucie presque jamais de formuler sur elle un jugement esthétique. Cette méthode ou cette préférence lui assure un précieux avantage. L'image de la vie n'est pas vue à travers une image de l'œuvre que chaque génération se forme à sa guise. Il entre en contact avec

la vie directement. Cette vue directe est extrêmement intéressante. Nous savions ou nous pressentions déjà que les réalités préclassique et classique étaient fort différentes des fantômes élégants et harmonieux que deux siècles de rhétorique scolaire, de commentaires universitaires et de chicanes esthétiques ont substitués aux êtres vrais. Les ouvrages de M. G. Reynier sur le roman réaliste au XVIIe siècle, plus récemment les ouvrages de M. Magendie sur la *Politesse mondaine* et sur l'*Astrée*, ou celui de M. Bray sur la formation de la doctrine classique ont ruiné de tenaces et fâcheuses conventions. Mais c'est M. Magne qui a, le premier, donné les plus vigoureuses secousses à l'édifice des nuées scolaires. C'est dans l'ensemble de son œuvre, dans ses études sur Scarron, Mme de Villedieu, Mme de La Suze, Boisrobert, Ninon de Lanclos, Tallemant des Réaux, Mme de La Fayette, etc., que l'on trouvera l'image la plus vraie du XVIIe siècle. L' « Époque classique ».... Il n'y a pas d'époque classique ; il y a une école classique, d'ailleurs fort complexe. Et cette école est la recherche d'un idéal. La grande erreur est d'avoir cru que cet idéal était passé dans la réalité. Nul plus que M. Magne n'a contribué à nous guérir de cette erreur.

Je conviens d'ailleurs que la méthode de M. Magne a des inconvénients ou des limites. Il n'est pas toujours sans danger d'être biographe sans faire intervenir l'intérêt littéraire ni même le caractère des œuvres. Les gentillesses, galanteries, tours d'esprit de Voiture ne suffisent pas à expliquer sa fortune. Nous voudrions savoir plus clairement quel a été le rôle de son talent d'écrivain. Il est d'une réelle importance de savoir que le fameux sonnet à Uranie, qui suscita, avec un sonnet de Benserade, la fameuse querelle de 1648, date de la jeunesse de Voiture, c'est-à-dire de quelque trente ans plus tôt. Mais il serait également utile de savoir si le thème, banal en 1648, n'était pas déjà banal vers 1620 ; s'il n'en est pas de même de la pièce citée page 69 et si, par conséquent, l'originalité et le succès de Voiture ne tiennent pas à la manière plus qu'à la matière. Je pourrais continuer cette discussion. Mais je glisse vers cette critique trop fréquente et trop facile qui oppose à un auteur ce qu'il n'a pas voulu faire et ce qu'il n'était pas nécessaire qu'il fît. Nous n'avons vu pendant si longtemps les écrivains du XVIIe siècle qu'à leur table de travail, qu'il faut savoir gré à M. Magne d'avoir laissé fermée la porte de leur cabinet.

DANIEL MORNET.

PRÉSIDENT DE BROSSES, **Lettres à Ch.-C. Loppin de Gemeaux**, publiées pour la première fois avec une Introduction et des notes par YVONNE BEZARD. Un vol. in-8° de 365 pages. Paris, Firmin-Didot, 1929.

Ces lettres sont fort intéressantes et il faut savoir gré à Mlle Bezard de les avoir retrouvées et publiées. L'édition est excellente. Une Introduction copieuse nous donne des renseignements biographiques très sûrs et très complets sur la biographie de De Brosses, sur sa famille, sur son correspondant. Des notes sobres éclaircissent presque toutes les allusions des lettres et, notamment (ce qui était l'essentiel), tout ce qui concerne les événements et les personnages locaux. Parmi les quelques points qui restent obscurs, j'ai vainement cherché ce que voulait dire : « il y aurait beaucoup à rabattre de la réputation de Scipion l'Africain s'il eût porté ses bas *en rapeau de caille (sic)* ».

Mlle Bezard, qui connaît très bien le Président, a bien vu quel intérêt la correspondance offrait pour la connaissance de son caractère, ses curiosités intellectuelles, la composition de ses œuvres et notamment celle du plus connu de ses ouvrages, les *Lettres d'Italie*. Elle fait la preuve que presque toutes ces lettres ont été refaites après coup et qu'il n'y faut pas voir les

impressions premières de De Brosses dans leur fraîcheur et leur spontanéité. Ce que Mlle Bezard connaît moins bien c'est, dans ses nuances exactes, le milieu intellectuel et moral où vit le Président. Il y aurait mauvaise grâce à le lui reprocher puisque ses études essentielles concernent non pas l'histoire littéraire du XVIIIe siècle, mais l'histoire du Moyen Age. Et l'inconvénient est médiocre puisqu'il en résulte seulement que l'intérêt de cette correspondance est plus grand que l'Introduction ne semble le croire. J'ébauche quelques-uns de ces enseignements qui donnent à ces textes tout leur prix.

Nous y trouvons la physionomie morale d'un parlementaire de province chez qui se mêlent de la façon la plus curieuse les traditions et les croyances du passé, et des goûts, des curiosités nouvelles. Il continue la tradition humaniste de ces savants, encore nombreux au XVIIe siècle (Ménage, Huet, Bouillet,... etc.), qui s'intéressent beaucoup plus à la quantité de la science qu'à sa qualité, qui entassent, sans discernement et sans critique, des connaissances de tout et qui écrivent sur tout. La liste des œuvres du Président suffit à prouver cette avidité de tout connaître. Mais, en même temps, de Brosses fait souvent preuve d'esprit critique, de raison sceptique. Il est, sans en convenir, disciple de Bayle et sensible aux arguments de l'histoire et de l'expérience même s'ils font courir quelques dangers aux opinions traditionnelles. Nous le voyons, dans cette correspondance, attaquer, en bon parlementaire conservateur, les œuvres de Toussaint ou d'Helvétius. Mais nous l'y voyons aussi bien fort sévère pour les ennemis des philosophes, Desfontaines ou Palissot, et très aimable pour la *Lettre sur les Aveugles*, « pleine d'une agréable philosophie ». De Brosses est à joindre, pour la province, à ce groupe d'esprits à la fois très respectueux et très libres, tout farcis de préjugés et très avides de nouveautés : d'Argenson, Barbier ou même le marquis d'Argens.

D'autre part, ces lettres nous apportent un certain nombre de ces documents précieux mais extrêmement dispersés sur l'état d'esprit des classes cultivées en province, sur la résistance aux idées des philosophes ou sur leur diffusion. On se scandalise, par exemple, des livres condamnés, mais on court après, non seulement après l'*Esprit des Lois*, qui n'est d'ailleurs que suspect, mais dont l'entrée en France est « fort difficile » et dont de Brosses veut trois exemplaires, mais après les *Mœurs* de Toussaint et après la *Pucelle* de Voltaire. On veut à toute force savoir si Buffon a été obligé de cartonner le premier volume de son *Histoire naturelle* pour supprimer « quantité de choses très raisonnables, très raisonnées, mais qu'il ne faut pas écrire en caractères moulés ». En 1768 on peut trouver aisément soixante exemplaires de l'*Encyclopédie* à Dijon,... etc., etc.

D. Mornet.

Ernest Hunter Wright, professor of english in Columbia University. **The Meaning of Rousseau.** Un vol. in-8° de VIII-168 pages. Oxford University Press; Londres, Humphrey Milford, 1929.

« After all our years of controversy over him, écrit M. Wright dans sa Préface, we have still no document in English, and but few in any language, that will simply tell us what he meant to say ; and in consequence a great deal of our controversy has been over things he never meant at all. » M. Wright a tout à fait raison. Sa tâche était nécessaire et il y a parfaitement réussi. Il a écrit un très bon livre. J'en ai dit tout autant, dans ce même numéro, de l'ouvrage de M. Schinz qui a, d'ailleurs, plus d'étendue, de science, de nouveauté. Or l'ouvrage de Schinz semble contredire celui de Wright. M. Wright ne nie pas qu'il y ait dans la pensée de Rousseau bien des incohérences ou contradictions de détail (par exemple, p. 31, 65, etc.). Mais sa conclusion générale est qu'il y a tout de même dans cette pensée une unité générale très forte.

La thèse essentielle de M. Schinz est, au contraire, de démontrer qu'il y a deux Rousseau, tout à fait contradictoires : le Rousseau romain et le Rousseau romantique, et que toute l'œuvre est un combat plus qu'un accord entre ces deux tendances. J'ai donc l'air de distribuer, au hasard, des politesses hypocrites. Mes compliments sont pourtant sincères. Je crois qu'il y a deux Rousseau (et même plusieurs) et que Rousseau a fait un effort énergique et souvent efficace pour les accorder. M. Schinz a été surtout sensible aux divergences foncières et aux échecs dans la tentative de conciliation. M. Wright s'est intéressé surtout à la tentative; il a même quelque peu aidé Rousseau à la mener à bien. M. Schinz n'a pas tort et M. Wright ne s'est pas trompé. Ils se sont placés aux deux extrêmes d'une thèse où la vérité est sans doute intermédiaire, mais plus près (je crois) de l'extrémité de M. Schinz que de celle de M. Wright. Il y a, par exemple, chez M. Wright, une tentative très intéressante et fort neuve pour nous montrer que « la nature » telle que la conçoit Rousseau nous pousse non à rester dans la vie sauvage, mais à cultiver notre raison : « For he has said these three things : that nature is right, that nature leads us into culture, but that culture is right or wrong according to its usage » (p. 23; voir aussi p. 32, etc.). C'est vrai quand on songe au fond de la pensée de Rousseau, à la logique impliquée dans son œuvre; mais où l'a-t-il dit expressément, sous la forme si nette et si commode pour démontrer l'unité de son œuvre?

En dehors de cette thèse générale l'ouvrage de M. Wright a bien des mérites. Il est impartial et objectif. Comme M. Schinz, M. Wright prend un plaisir ironique à relever, de temps à autre, les jugements frénétiques qui ont dénoncé Rousseau comme le plus funeste des fous ou le plus sauvage des malfaiteurs, et dont le seul résultat a été de lui donner de nouveaux lecteurs. Il n'est pas, quant à lui, un admirateur aveugle de Rousseau; il n'ignore pas ses faiblesses et ses erreurs; il a, d'ailleurs, plus d'indulgences que je n'en aurais souvent moi-même. Mais son dessein n'est pas de condamner ou de louer; il est de faire connaître et d'expliquer. La partie la plus étendue de son livre est consacrée à cet exposé de la pensée de Rousseau. L'exposé conduit à un jugement ou à ce qui prépare un jugement; mais, là encore, M. Wright reste historien plutôt que thuriféraire ou bourreau; il se propose surtout de montrer comment, dans les questions traitées par Rousseau, les problèmes se posent pour un homme de sang-froid et de bonne foi, entre quelles solutions il faut choisir; et il laisse au lecteur le soin de choisir.

Le mérite essentiel et nécessaire d'un pareil livre est la clarté et l'aisance. Or le livre de M. Wright est merveilleusement clair et aisé. On reproche volontiers à certains travaux anglais (quand on est Français) une complexité qui va jusqu'à la confusion. Mais l'ouvrage de M. Wright rivalise avec les plus clairs de nos livres français. Non seulement il est d'une très grande netteté, mais il a cette autre qualité, le mouvement; ce n'est pas le lecteur qui suit M. Wright, c'est M. Wright qui l'entraîne. Mérite rare dans ces sortes d'ouvrages. J'espère qu'il assurera à cette étude, en même temps que ses autres qualités, la plus large diffusion.

Dans le détail, beaucoup de remarques intéressantes. Nécessairement d'autres sont discutables. Par exemple, p. 7, ne pas répéter que Saint-Lambert, Diderot ont prêché une morale sans contrainte et l'immoralité sexuelle d'Otahiti : oui, dans des paradoxes d'après boire ou ceux d'un opuscule que Diderot garde pour lui; non, dans les morales ou fragments moraux que l'un comme l'autre ont publiés et qui sont donc leur pensée sérieuse. P. 8, il est exagéré d'écrire : « Neither does he mean that the only way to be natural is to be a savage. This was also a familiar notion in his cercle... » La vérité est celle que les travaux de M. Chinard ont établie. Rousseau est persuadé, comme tout le monde, que les gens les plus heureux sont certains sauvages; il croit seulement que nous ne pouvons pas le redevenir,... etc. J'abrège ces

discussions en maintenant pourtant mon point de vue sur le *Contrat social*. M. Wright est persuadé qu'il exprime la pensée politique essentielle de Rousseau. Oui, en un sens. C'est sa pensée schématique, poussée jusqu'à l'extrême de l'abstraction par une sorte de gageure pour rivaliser avec les abstractions des « philosophes ». Mais que signifient au juste, pratiquement, ces abstractions. Supposons que Rousseau n'ait écrit ni l'*Émile* ni les parties pédagogiques de la *Nouvelle Héloïse*. Quelle pédagogie paradoxale ne pourrions-nous pas dégager des principes du *Discours sur l'inégalité* ? Tout de même le *Contrat* n'est qu'un chapitre d'un grand ouvrage que nous ignorons. Sa signification réelle reste d'autant plus incertaine que Rousseau semble lui avoir accordé peu d'importance et que les contemporains lui en ont donné très peu.

D. Mornet.

Mary-Elizabeth Storer, **Un Épisode littéraire de la fin du XVIIe siècle. La mode des contes de fées (1685-1700)**. Un vol. in-8° de 289 pages. Bibliothèque de la Revue de Littérature comparée, tome 48.

L'auteur de ce consciencieux et intéressant ouvrage semble s'être proposé deux tâches : d'abord, mettre de l'ordre dans les renseignements souvent confus, incomplets et contradictoires que nous possédons sur les écrivains qui ont, à la fin du XVIIe siècle, lancé la mode des contes de fées ; ensuite, et accessoirement, résoudre le problème que pose le succès de ce genre, essentiellement fantaisiste, en pleine époque classique.

On peut considérer que M.-E. Storer a mené à bien la première. Non seulement tous les travaux importants sur Perrault et ses émules sont connus et judicieusement utilisés, y compris les plus récents (A. Hallays, Mme A. Mazon, E. Henriot, R. Fouché-Delbosc), mais une enquête personnelle très laborieuse a permis à M.-E. Storer de reconstituer l'histoire de tous les recueils de contes édités entre 1690 et 1700. Travaillant sur le même sujet et, en quelque sorte, parallèlement à ses recherches, que j'ignorais, je retrouve dans mes notes la plupart des matériaux qu'elle a rassemblés ; je n'aurais à y ajouter que peu de choses[1] et je profiterai en échange de quelques documents qu'elle m'a révélés.

Cette partie de l'ouvrage, la plus importante, se présente sous la forme d'une série de monographies à la fois biographiques, bibliographiques et critiques (Mme d'Aulnoy, Mlle Lhéritier, Mlle Bernard, Charles Perrault, Mlle de La Force, P.-F. Nodot, Mme de Murat, le chevalier de Mailly, Préchac, Mme Durand, Mme d'Auneuil), classées dans l'ordre chronologique d'apparition des premiers contes de fées en prose. Mme d'Aulnoy en insère un (qui n'est d'ailleurs pas très caractéristique et se rattache plutôt au merveilleux précieux et mythologique) dès 1690 dans son *Hypolite, comte de Duglas* ; Mlle Lhéritier en publie

1. Il faudrait souligner davantage l'importance de Fénelon (p. 223 et 257) qui, dans son *Éducation des Filles*, composée dès 1684, consacre un chapitre à l'*Usage des contes pour les enfants* et écrit pour le duc de Bourgogne des contes de fées à partir de 1689. Lenoble est l'auteur d'un recueil de *Contes et Fables* qui figure au catalogue de Brunet en février 1698 et dont l'*Origine du Hérisson*, publié isolément en 1703, caractérise la manière. Si l'on étudie (et on doit le faire) les contes en vers de Perrault, il faut songer à ceux de ses émules ou imitateurs : cf. la Préface du recueil de M. de Palaidor, *Le Festin nuptial dressé dans l'Arabie Heureuse*, 1700. Il doit exister des contes manuscrits dans force bibliothèques de province : j'ai trouvé à Montpellier *Les Fées du Mont des Pucelles*. Il y a du merveilleux dans des récits en apparence purement satiriques ou réalistes : *Histoire des Amours du Maréchal de Luxembourg*, 1694 ; *Le Louis d'Or politique et galant*, 1695 ; *L'Esprit familier de Trianon*, 1695, etc. Voir une excellente définition du genre nouveau dans la deuxième version de l'*Histoire de la Marquise de Banneville* (*Mercure galant*, septembre 1696, p. 151).

deux en 1695 dans ses *Œuvres meslées* ; Mlle Bernard, un, en 1696, dans *Inès de Cordoue* ; le recueil célèbre de Perrault ne paraît qu'en 1697, mais il a été préparé et précédé par la publication de *La Belle au bois dormant* dans le *Mercure galant* de février 1696 et dans le tome 5, 2e partie, du *Recueil de Pièces curieuses et nouvelles* de Moetjens. A partir de 1697, les volumes de contes se multiplient.

Je ne puis entrer dans les discussions de détail soulevées par chacun de ces chapitres. M.-E. Storer semble avoir suivi un plan à peu près uniforme : biographie sommaire de l'auteur, critique d'attribution et bibliographie de ses contes, analyses et remarques littéraires. La documentation est sérieuse, souvent originale, la discussion minutieuse, les aperçus littéraires, un peu décousus, ne manquent pas de saveur. Le seul défaut de cet exposé tient à la présentation : dans ce « puzzle » d'érudition, aucune vue générale ne retient et ne fixe l'attention ; les articulations maîtresses et les lignes de force ne sont pas mises en valeur ; de petits paragraphes (chacun, d'ailleurs, intéressant en soi) se soudent les uns aux autres comme autant d'anneaux invertébrés. D'où une impression, un peu injuste, de fatigante monotonie.

Sur quelques questions particulièrement controversées, la position de M.-E. Storer est la suivante : elle admet que les *Contes* de Perrault sont bien de lui et non de son fils, qui ne fut qu'un *collaborateur inconscient* ; elle réduit par contre sensiblement son rôle en attribuant à Mlle Lhéritier le mérite d'avoir *lancé la mode des contes en prose comme genre salonnier* (p. 52) ; elle croit à la réalité du voyage en Espagne de Mme d'Aulnoy ; elle attribue à Mme de Murat le recueil anonyme intitulé *Histoires sublimes et allégoriques* ; au chevalier de Mailly, *Les Illustres Fées* et *Recueil de Contes galans*[1]. Elle a utilisé les archives particulières de la famille de La Force et un *Journal* manuscrit de Mme de Murat, conservé à la bibliothèque de l'Arsenal ; elle a découvert des contes inédits dans ce journal et à la bibliothèque de Nancy. Bref, elle apporte une contribution extrêmement importante à l'histoire littéraire et son travail est désormais indispensable à tous les chercheurs qui lui succéderont.

Ces éloges me mettent à l'aise pour déclarer que la seconde partie de l'ouvrage est franchement insuffisante. M.-E. Storer semble avoir un instant entrevu l'importance et la complexité du problème : *Comment est-il arrivé que le siècle de Boileau, le siècle de la raison, se soit donné à cœur joie à toutes les extravagances du merveilleux ?* (p. 9). Elle admet aussi que *ces contes de fées... eurent un immense retentissement* (Préface). Il y avait donc lieu, ou de se limiter franchement à l'étude des œuvres, isolées du milieu ambiant, ou de rechercher les causes d'une transformation si imprévue et si durable du goût public, ce qui aurait été, à mon sens, le principal intérêt du travail et « le noble de l'ouvrage ».

M.-E. Storer a hésité, puisqu'elle consacre quatre chapitres aux aperçus généraux (Introduction, Les critiques des contes de fées, Les Sources des contes de fées, Conclusion) contre douze aux cas particuliers. C'est trop peu ou c'est trop. Elle soulève à chaque pas des questions qu'elle est obligée de laisser retomber, faute de connaissances générales. Voici comment elle explique la vogue des premiers contes : *on s'ennuyait des longs romans* (le goût des « nouvelles » succédant aux longs romans se fait sentir dès 1650 et les nouvelles historiques, galantes, etc., réagissent contre l'invraisemblance

1. Cette dernière attribution me paraît discutable ; elle repose sur un texte qui peut être interprété différemment et des analogies qui ne sont nullement décisives. J'hésite, pour ma part, entre le chevalier de Mailly et l'abbé de Vertron pour les *Illustres Fées* et j'avoue mon ignorance pour les *Contes galans*. Même incertitude pour doser exactement la part de Mme de Murat dans les *Histoires sublimes* et le *Voyage de campagne*. Mais la discussion est ingénieuse et méthodique.

des romans héroïques ; c'est précisément vers 1690 que le goût des longs romans reparaît avec les « mémoires » et « histoires secrètes ». Je doute que M.-E. Storer connaisse la thèse de Dulong sur *Saint-Réal*, les travaux de M. Magne sur Mme de Villedieu, Mme de Lafayette, et, en général, les ouvrages essentiels sur le roman classique (elle ne semble pas, en tout cas, s'en être beaucoup servi) ; *le XVIIe siècle, si austère en apparence, aimait les fées et la féerie* (une page ne suffit pas à nuancer cette vérité incontestable) ; *le goût du merveilleux est un instinct éternel* (reste à savoir comment il peut se concilier avec le goût du vraisemblable) ; *ce genre salonnier reposait les esprits du solennel et du grandiose du siècle* (une seule citation, de Perrault, à l'appui de cette assertion) ; *les contes de fées permettaient de faire agréablement sa cour aux grands* (tous les genres en sont là au siècle de Louis XIV ; il s'agissait précisément de savoir pourquoi cette façon de la faire parut *aimable et nouvelle*) ; *les meilleurs contes présentent quelques rapports avec le siècle dans ce qu'il avait de classique, les médiocres évoquent la mauvaise préciosité, qui persistait et est trop peu connue* (cette ligne prétend résumer l'histoire des nouvelles allégoriques, voyages imaginaires, métamorphoses galantes, etc.).

Sans doute M.-E. Storer revient incidemment sur ces idées dans son chapitre sur les sources (plus étoffé, mais encore superficiel) et à propos de chaque auteur. Mais ces aperçus intermittents ne remplacent pas une étude d'ensemble. En fait, les causes profondes qui agissent sur l'opinion nous échappent toujours et le problème de cet engouement subit pour le merveilleux reste entier. Il faut d'ailleurs pousser jusqu'en plein XVIIIe siècle pour en apprécier la portée ; contrairement à ce que croit M.-E. Storer, *l'année 1700* ne marque pas *la fin du grand engouement pour les contes*. J'en ai relevé plus d'une centaine (sans compter les *Mille et une Nuits*) entre 1700 et 1730. Il est vrai que leurs caractères se modifient et que des préoccupations nouvelles s'y introduisent ; mais le merveilleux féerique constitue toujours la matière de ces récits.

Ceci est une autre histoire, que M.-E. Storer n'a pu qu'effleurer. Si ses conclusions générales sont vagues et incertaines, ses recherches particulières sont méthodiques et scrupuleuses. Son livre ne nous apprend pas grand chose sur la transformation de la pensée et du goût français à la fin du XVIIe siècle, mais il satisfait complètement notre curiosité d'érudits sur des auteurs et des œuvres injustement oubliés.

Émile Bouvier.

Léon Kozminski, **Voltaire financier.** Un vol. in-8° de 338 pages. Paris, Presses Universitaires, 1929.

C'est un bon ouvrage, qui ne va pas toujours au fond des problèmes, mais qui, tel qu'il est, demandait de la patience, de la précision, du jugement et qui rendra de réels services. Il y avait, sur certains moments des finances de Voltaire, de très bonnes études, celles de F. Rossel, de Caussy, Lanson, Nicolardot, Muller; M. Kozminski ne les dépasse guère sur ces points spéciaux. Mais il a le grand mérite d'avoir donné une étude d'ensemble qui suit Voltaire de ses débuts dans le monde jusqu'à sa mort. La documentation est bonne; elle utilise tous les textes groupés et dispersés de Voltaire et tous les ouvrages intéressants de seconde main (M. Kozminski ne me paraît guère ignorer que l'article de L. Loriou : *Voltaire homme d'affaires, d'après les papiers de l'abbé Delille. Débats*, 15 février 1925). Les conclusions générales sur le caractère de Voltaire, sur ses alternatives de générosité et de pingrerie, de loyauté et de chicane, d'honnêteté et de demi-fourberies me semblent tout à fait judicieuses. Dans le détail, pas d'erreurs graves. Il y aurait à revoir (en partant de l'*Encyclopédie*, de l'*Encyclopédie méthodique* et de deux ou trois

douzaines de traités contemporains) ce que M. Kozminski dit de l' « usure », c'est-à-dire des prêts à intérêt. La question est moins simple que M. Kozminski ne le suppose. De même pour la question des droits d'auteur plus complexe que M. Kozminski ne le suppose d'après l'ouvrage de Pellisson, que M. Kozminski connaît ; il faudrait le compléter par celui de D'Avenel, qui appelle lui-même bien des compléments.

Une lacune plus grave est qu'on ne peut vraiment porter un jugement sur Voltaire qu'en le comparant. Il est certain que la moralité en affaires est, pour une part, hélas ! conventionnelle. Est honnête tout procédé qui est d'usage courant et que l'opinion courante accepte. Nous ne refuserons pas la main à un monsieur qui, en se conformant à toutes les lois, aura gagné de l'argent en organisant en Bourse une spéculation qui aura peut-être ruiné de pauvres gens, j'entends de ceux qui ne pensaient pas à spéculer. De même M. Kozminski ne dit rien de ce problème général, d'ailleurs très difficile, et qui devrait être traité par un légiste et un économiste : comment s'enrichissait-on au XVIIIe siècle autrement que par l'économie, le mariage et les fermes générales (dont nous connaissons le mécanisme) ?

Qu'étaient exactement ce commerce maritime par pacotilles, ces fournitures de vivres, ces rentes viagères, ce commerce des blés,... etc., grâce à quoi Voltaire édifie sa fortune. Quels en étaient la législation et les usages. C'est un cadre qu'il faudrait tracer pour comprendre et juger équitablement la moralité financière de Voltaire.

D. MORNET.

FRÉDÉRIC LACHÈVRE, **Bibliographie sommaire des Keepsakes et autres recueils collectifs de la période romantique (1823-1848)**. Collection des Bibliographies nouvelles (*Bulletin du Bibliophile*). Deux vol. in-8° de IX-321 et 355 pages. Paris, Giraud-Badin, 1929.

M. F. Lachèvre est un des bons ouvriers de l'histoire littéraire. Il l'est avec une conscience et un désintéressement si rares qu'on peut voir en lui le modèle des bons ouvriers. Il ne craint pas d'aborder des tâches ingrates qui demandent une patience et un scrupule infinis et il tire sa seule récompense du sentiment des services rendus. On lui devait déjà les si précieuses et si connues Bibliographies des Recueils collectifs du XVIe et du XVIIe siècle. Il continue et complète sa tâche en publiant cette Bibliographie des Keepsakes et recueils collectifs de la période romantique. On sait quelle est l'utilité essentielle de ces bibliographies. Pour qui étudie un écrivain, grand ou petit, il est souvent du plus vif intérêt de savoir s'il a publié, ou même si l'on a reproduit certaines de ses œuvres dans les recueils collectifs ou les périodiques. Recherche ingrate et fastidieuse. Grâce à M. F. Lachèvre, elle est maintenant d'une extrême simplicité. Il suffit de se reporter à l'Index pour savoir immédiatement ce qui se trouve de V. Hugo, Th. Gautier ou A. Vacquerie ou l'abbé Védrine dans les recueils dépouillés.

Voici les sommaires imprimés sur les pages de titres des deux volumes pour préciser l'étendue des recherches et les services que l'ouvrage doit rendre : Tome premier : I. Keepsakes et recueils collectifs similaires ; — II. Recueils de nouvelles et d'ouvrages collectifs se rapportant à Paris, aux Parisiens, à la province, etc. ; *Les Français peints par eux-mêmes*, etc. ; — III. Recueils de poésies, Jeux floraux, Couronnes poétiques, etc. ; — IV. Traductions d'auteurs étrangers, fabliaux et légendes, landscapes, etc. [en recueils] ; — V. Quelques périodiques (*La Muse française*, *L'Écho du Parnasse*, *La Psyché*, *La Tribune romantique*, etc.). — Tome deuxième : Dépouillement des pièces des *Annales Romantiques* et de la *Psyché*. Almanachs poétiques (Chansonnier des Grâces, etc.). Ajoutons qu'on trouvera en appendice une liste intéres-

sante de quelques ouvrages et pièces [satiriques] sur le Romantisme et le texte de quelques poésies satiriques sur le Romantisme extraites des Keepsakes et autres Recueils collectifs. Enfin M. F. Lachèvre a donné, très judicieusement, des extraits des avant-propos, introductions de certains de ces recueils et le texte de quelques poésies curieuses.

Il ne me reste qu'à souhaiter deux choses; la première est que M. F. Lachèvre entreprenne pour la période 1700-1823 la même tâche bibliographique. Il est vrai que, pour le XVIIIe siècle, les recueils collectifs de poésie (exception faite pour l'*Almanach des Muses*, dont M. F. Lachèvre a donné la Bibliographie que je ferai connaître) sont sans intérêt; mais les recueils de prose mériteraient d'être étudiés. En deuxième lieu, M. Lachèvre s'en est tenu rigoureusement à sa tâche de bibliographe. Il resterait à étudier l'*intérêt* littéraire de ces recueils. La *valeur* littéraire, dans l'ensemble, est fort médiocre. Mais ils sont, très souvent, le témoignage d'un goût, d'une opinion. Quand ils sont surtout l'œuvre d'une école, comme les *Annales romantiques*, ils sont l'image de cette école et ce sont ceux-là surtout qu'on a étudiés. Mais les autres sont l'image d'un milieu, celui de gens du monde, certains milieux de « dames » ou de « demoiselles »; ils sont des entreprises de librairie qui veulent plaire, se vendre; ils suivent donc des modes, des goûts moyens de ces milieux. N'est-il pas significatif de voir que le *Chansonnier des Grâces* continue à paraître de 1796 à 1848 à travers les véhémences romantiques? Ce serait un excellent sujet de thèse complémentaire ou même de doctorat d'université que de décrire ces goûts et de suivre leur évolution.

D. Mornet.

Œuvres complètes de Mérimée. Théâtre de Clara Gazul, texte établi et présenté par Pierre Martino (*Les Textes français, Collection des Universités de France*).

La *Collection des Universités de France*, publiée sous les auspices de l'*Association Guillaume Budé*, vient de nous donner un *Théâtre de Clara Gazul*, présenté et annoté par M. Pierre Martino. Cette édition succède à beaucoup d'autres, dont les mérites sont divers, et elle prouve tout d'abord la vitalité d'une œuvre qui semble ne relever pourtant que de la curiosité. Mais si le premier essai de P. Mérimée n'a pas, et n'aura jamais, sans doute, les honneurs de nos programmes scolaires, M. Martino a eu néanmoins raison de lui faire une place dans cette utile et agréable collection, destinée surtout aux étudiants de nos Facultés. L'amusante mystification de Mérimée est en effet le meilleur modèle qu'on puisse donner de la manière dont un romantique — ou un demi-romantique — savait user, et abuser, de la couleur locale aux environs de 1825; elle est encore, d'ailleurs, un bon document sur l'Espagne, telle que la voyaient les romantiques à cette même date. Ce double intérêt justifie donc l'attention que l'on prête à une œuvre de début, fort intelligente et amusante. M. Martino a naturellement utilisé, pour son *Introduction* et ses *Notes*, les éditions précédentes, qui sont nombreuses, et il a bien voulu tirer parti de l'édition critique que j'ai publiée moi-même chez Champion, en 1927. Il a allégé avec raison l'appareil savant, et un peu encombrant, de cette dernière édition, et l'on ne peut que lui savoir gré d'avoir mis celle-ci à la portée d'un public plus large. M. Martino a choisi l'essentiel avec sa maîtrise habituelle, et il n'a rien laissé dans l'ombre. Son introduction est à la fois courte et substantielle; le texte est solidement établi, et les variantes, reproduites à la fin du volume, en montrent les modifications successives. Quelques-unes de ces variantes sont curieuses, car elles prouvent le soin minutieux que Mérimée, dès l'âge de vingt ans, apportait à son style; et l'on ne saurait trop recommander aux étudiants de prêter attention à ces variantes, qui sont peut-être la meilleure « école de style ».

M. Martino a reproduit les *Notes* de Mérimée en les mêlant aux *Variantes*; peut-être, pour plus de clarté, aurait-il mieux valu les séparer, et faire suivre chaque pièce de ses notes particulières, comme l'avait fait Mérimée. La consultation en eût été plus facile.

Enfin M. Martino n'a pas voulu surcharger le livre de notes personnelles qui eussent éclairé certains passages du texte, devenus obscurs pour nous, et il renvoie à l'édition Champion. J'aurais souhaité, pour ma part, qu'il apportât à celle-ci les rectifications et les compléments nécessaires. Mais il nous prévient qu'il se borne à l'essentiel et que son étude ne veut pas être complète (p. IX, note 1). En tout cas, son livre, clair, sobre et direct, répond amplement au but poursuivi; et c'est le meilleur éloge qu'on en puisse faire.

PIERRE TRAHARD.

STENDHAL, **Le Rouge et le Noir**, texte établi et présenté par PIERRE JOURDA (*Les Textes français. Collection des Universités de France*, T. I, XL-306 pages; t. II, 372 pages. Paris, éd. Fernand Roches, 1928.

Il était bien difficile de dire du nouveau sur un texte qu'on n'a cessé de scruter depuis quelque cinquante ans, bien difficile aussi de compléter l'impeccable édition qu'avait donnée en 1923 M. J. Marsan (voir *Revue d'Histoire Littéraire*, 1924, p. 701). M. Pierre Jourda a franchi de façon élégante ce pas dangereux. L'introduction de son édition, très sobre, sera fort utile; elle est plus qu'une mise au point des recherches récentes. A nouveau il soulève la question de ce « titre logogriphique » dans lequel Baudelaire ne voulait voir qu'un caprice sans motif » (*Curiosités esthétiques*, éd. Lévy, p. 351). L'explication traditionnelle, qu'on veut qui ait été donnée par Stendhal, fait du rouge le symbole de l'état militaire, et du noir le symbole de l'état ecclésiastique : les deux seules carrières qui s'offrent aux Julien Sorel. Il est évident que le rouge représente bien mal l'uniforme des soldats de la Restauration ; aussi M. Ferdinando Neri a-t-il très ingénieusement insinué (*Ambrosiano*, 2 mai 1925) que le rouge serait le large ruban de la Légion d'honneur, qui, sur les poitrines des demi-solde, rappelait de façon si provocante le régime napoléonien et les facilités qu'il avait offertes aux ambitions du peuple. M. Jourda préfère en revenir à l'explication qu'avait donnée J. Janin (*Débats*, 26 décembre 1830); celui-ci proposait comme substituts du titre : *Le Jésuite et le Bourgeois* ou *Les Libéraux et la Congrégation*; mais à quoi attribuer exactement ces « couleurs emblématiques »? « J'ignore, avouait J. Janin, qui est le rouge, qui est le noir ». Au fond, nous ne sommes pas plus avancés que Baudelaire et que J. Janin.

Il y a aussi la date de composition du roman. M. P. Jourda, par une discussion très bien menée, rapproche de façon intéressante les dates extrêmes de cette composition. « Tout porte à croire que Beyle pensait au *Rouge* et en rédigeait la première partie dès 1828-1829, qu'il laissa longtemps son livre inachevé, qu'il le reprit enfin dans les premiers mois de 1830 pour le mener à bien ». A ce moment-là l'aventure de « Mary », que nous a contée M. Parturier (voir *Revue d'Histoire Littéraire*, 1930, p. 116), permit la « cristallisation » du personnage de Mathilde de la Môle.

Les sources du livre, c'est-à-dire principalement l'affaire Berthet (ajouter à la bibliographie de la page XIX, n. 7 : P. Bouchardon, *L'Auberge de Peyrebeille suivie de la véridique histoire du roman de Stendhal* Le rouge et le Noir, 1924; H. Dumolard, *Pages stendhaliennes*, 1928), sont présentées avec beaucoup de sagacité. J'aurais aimé que M. Jourda insistât sur les grandes ressemblances qui joignent le *Rouge* à la *Chartreuse*. Il y avait des thèmes chers à Stendhal, qu'il a comme essayés une première fois avant de leur donner leur pleine expression poétique : le fils dressé contre un père vulgaire et méchant,

l'insinuation que ce père n'est pas le vrai père; l'annonce par signes avertisseurs (voir ici t. I, p. 31) ou par l'astrologie de la tragique destinée; le jeune homme entre les deux femmes qui lui font hommage d'amours dissemblables, mais également passionnés; la prison élevée dont les fenêtres donnent sur une étendue de vue admirable, etc. Ces thèmes, très probablement, correspondaient dans l'âme à des sentiments très forts qui cherchaient à se libérer: des ambitions refoulées, des émotions d'art, des craintes sourdes, des dégoûts anciens, des rêves obscurs. Stendhal portait en lui comme une image intime du *héros*; il y fallait du sang versé, de la prison, mais une prison claire avec une large baie ouverte sur la vie, un double amour, la dénonciation des liens de famille, etc. Et c'est pourquoi Fabrice est si bien le frère de Julien, un frère privilégié, plus beau, plus heureux.

Le texte donné par M. P. Jourda est celui qu'avait choisi M. J. Marsan, c'est-à-dire le texte original sur lequel on a reporté les corrections de l'*exemplaire Bucci* (aujourd'hui à Cività Vecchia). On peut discuter cette méthode, et je l'ai fait : la plus grosse objection, c'est son arbitraire : toutes les corrections ne sont pas reproduites; ou bien il y en a deux pour un même passage, sans indication de préférence, ou bien la rédaction n'est pas achevée. M. Jourda a dû renvoyer à l'apparat critique bien des indications de Stendhal : t. I, p. 14, n. 4; 17, n. 4; 116, n. 2; 269, n. 1; — t. II, p. 98, n. 1; 101, n. 1; 144, n. 7; 149, n. 5; 156, n. 1; 158, n. 1; 233, n. 1. Il a maintenu un passage rayé par Stendhal : t. II, p. 152, n. 5. Et puis, si jamais on découvre un nouvel exemplaire de *Rouge et Noir* avec des corrections différentes !

L'annotation de cette édition est discrète, mais suggestive. Voici quelques notules supplémentaires : t. I, p. 158 : « M. de Rênal va au *Casino* » (voir H. Dumolard, *Le* Casino *de Verrières* dans *Pages stendhaliennes*, 1928); — t. II, p. 255 : M. de Frilair ôte les arêtes du poisson qu'on sert à son évêque; même trait dans *Lucien Leuwen*, édition du *Divan*, t. II, p. 327; — t. II, p. 80; *empoignés* (ce mot suffisait à faire allusion à l'expulsion de Manuel de la Chambre des députés; il avait été prononcé par le vicomte de Foucault, donnant l'ordre aux gendarmes de mettre la main sur Manuel; le mot, vulgaire, avait choqué les puristes libéraux; V. Hugo s'en souviendra dans les *Châtiments* : Vicomte de Foucault, lorsque vous empoignâtes L'éloquent Manuel de vos mains auvergnates...).

PIERRE MARTINO.

Les Textes français. Collection des Universités de France, publiée sous les auspices de l'Association Guillaume Budé. ALFRED DE VIGNY, **Les Poèmes.** Texte établi et présenté par JEAN DE CHUZEVILLE. Un vol. in-12. Éditions Fernand Roches, 1929.

Il est à peine nécessaire de rappeler que la Société d'Histoire littéraire et sa Revue ne sont pas des entreprises commerciales et qu'elles ne favorisent, pour leur profit, aucune entreprise commerciale. Il faut faire cependant une sorte d'exception pour cette entreprise des Textes français. Évidemment l'éditeur a l'espoir légitime d'y gagner de l'argent. Mais il n'est que l'agent d'exécution d'un Comité dont les gains, en tant que Comité, sont exactement nuls et dont les desseins sont à la fois désintéressés et généreux. Il s'agit de publier une collection où paraîtront peu à peu toutes les grandes œuvres de notre littérature française, éditées avec tous les scrupules de l'érudition ou, plus simplement, de la piété esthétique. Actuellement beaucoup de ces œuvres sont publiées avec les soins qui conviennent, mais dans des éditions à tirage restreint, ou très coûteuses, ou incomplètes. Pour beaucoup les éditions accessibles sont profondément ou partiellement défectueuses. Pour certaines même, les éditions, même médiocres, sont introuvables. Peu à peu, quand elle sera en voie d'achèvement, la Collection permettra à tout lecteur qui n'est pas

érudit ou qui n'a pas besoin, sur tel texte, d'une érudition développée, de trouver, sans recherches, une édition dont le texte soit excellent et les commentaires historiques brefs, mais solides. Sans doute, ces éditions ne seront pas toujours les plus complètes, ou l'on dépassera quelque jour ce qu'elles donnent. Mais elles seront à la fois les plus commodes et parmi les meilleures — quand elles ne seront pas les meilleures.

L'édition des Poèmes de Vigny est un bon exemple des publications moyennes de la Collection. J'entends par moyennes celles qui ne feront qu'adapter les résultats déjà connus sans apporter aucune nouveauté intéressante. M. Chuzeville nous donne, non pas un regroupement des œuvres poétiques de Vigny, mais le texte même des Œuvres dans l'édition de 1859, la dernière que Vigny ait revue. En appendice : les Poèmes retranchés par Vigny des éditions précédentes et des vers de circonstance non recueillis par Vigny. Les fragments, ébauches,... etc., seront publiés avec le *Journal d'un poète*. En appendice également des Notes brèves nous renseignent sur les circonstances de la composition et de la publication des œuvres, leurs sources, etc. Une Introduction résume la vie et les aspects principaux de l'œuvre de Vigny. Dans tout cela M. Chuzeville suit les recherches d'E. Dupuy, Séché, Baldensperger, Estève, Citoleux, P. Flottes; et ces recherches ont été assez poussées pour qu'il ait pu s'y tenir. Son apport personnel se borne aux jugements de l'Introduction, à des réflexions dans les Notes sur des idées et des thèmes communs à Vigny et à un certain nombre de grands écrivains de tous les temps; rapprochements un peu vagues et qui dominent un peu trop toutes les générations ; ils n'étaient pas nécessaires, mais ils sont très brefs et ne sont pas inutiles.

Telle quelle, cette édition atteint son but. Elle ne dispense pas les historiens de recourir aux éditions Estève et Baldensperger. Mais elle y supplée sûrement, commodément et économiquement pour tous ceux qui ne sont ni érudits, ni bibliophiles, ni riches.

D M.

Prosper Mérimée, **Lettres aux Grasset**, édition documentaire établie par Maurice Parturier. Un vol. in-8° de 218 pages.

Le Dr M. Parturier a bien de la chance. Il a trouvé en Grèce un paquet de lettres inédites de Mérimée, qui avaient passé plusieurs fois en vente publique, mais qui étaient comme disparues et dont on ne connaissait que quelques bribes. Quatre-vingt-cinq lettres, qui vont de 1830 à 1847 : la plus belle époque de Mérimée : il est encore jeune, il demande beaucoup à l'existence; le succès le porte, l'argent le soutient; il est personnage officiel, mais pas trop... Ces lettres sont adressées à Édouard Grasset. M. Parturier donne de lui une riche biographie. Le personnage en valait la peine. C'est une belle vie romantique, qui fut illuminée au début par le prestige de Byron. Philhellène, il alla se battre pour tout de bon en Grèce; ami de la Pologne, il prit feu et flamme en 1831 pour la cause polonaise et courut ravitailler en armes les insurgés. Entre temps il avait enlevé une belle jeune fille d'excellente famille, « Mlle Mary »; l'aventure fut pittoresque, car la jeune fille, qui avait l'âme romanesque et qui avait préféré commencer le roman par la fin, se lassa presque aussitôt; ni elle ni sa famille ne consentirent au mariage que semblait commander l'enlèvement, et que souhaitait le héros; il en resta tout ébaubi quelques années. Cette aventure est désormais assurée de faire partie de l'histoire littéraire; elle entre, en effet, dans le domaine stendhalien. Tout se passe comme si Stendhal avait principalement songé à Mlle Mary quand il dessina les traits singuliers de Mathilde de la Môle, fille capricieuse et passionnée, dont les élans sont suivis de cruels retours; Stendhal crut retrouver en elle une de ces

héroïnes des *Chroniques italiennes* qui se lançaient, tête folle et sens lâchés, dans le drame et dans l'amour. Mérimée, lui, en parle moins révérencieusement. Après la Grèce, après *Mary*, après la Pologne, Édouard Grasset fit une fin : il devint consul, comme Stendhal, et passa de Janina à Salonique, puis à l'île Maurice, à la Canée, à Alep, à Ancône, enfin à Corfou, où il mourut en 1865 ; il était né en 1802.

Les lettres que Mérimée lui écrivit sont fort amusantes, pleines de laisser-aller, en une langue fort verte : ce sont propos de célibataire, averti et non assagi, que la venue lente de la quarantaine rend chaque jour plus ironique et désabusé. L'annotation de M. Parturier est excellente de tous points, et permet qu'on lise ces vieilles lettres comme si on était Édouard Grasset et qu'on vînt de les recevoir.

Suivent dix-huit lettres à Auguste Grasset, le frère d'Édouard, qui vont de 1834 à 1849 ; elles ne sont que partiellement inédites et beaucoup moins intéressantes ; il n'y est guère question que d'archéologie provinciale. A. Grasset était inspecteur des monuments historiques de la Nièvre et Mérimée avait surtout à traiter avec lui d'affaires de métier. Mais c'est un de ses aspects qu'il ne faut point ignorer.

Les appendices sont de la même qualité que les notes : excellente. M. Parturier a eu bien raison de qualifier son édition de « documentaire ».

PIERRE MARTINO.

H. DE LATOUCHE, **La Reine d'Espagne**, publiée avec une introduction par FRÉDÉRIC SÉGU. Un vol. in-12 de LXVII-143 pages. Paris, Société d'édition Les Belles-Lettres, 1928.

Un envoi égaré par la poste explique le retard de ce compte rendu. L'ouvrage offre un vif intérêt, ou plutôt la longue introduction offre cet intérêt. M. Ségu a poursuivi sur H. de Latouche de longues et judicieuses études dont il nous apporte un résumé alerte et précis. Je n'y insiste pas puisqu'un ouvrage plus détaillé de M. Ségu permettra à la Revue d'en parler plus longuement. L'étude particulière du drame de *La Reine d'Espagne* est faite comme il convient et fort bien. M. Ségu nous expose l'histoire de son insuccès, l'accueil de la critique, pose et résout le problème des rapports de la pièce avec le *Ruy Blas* de Victor Hugo. Je crois que sa solution est la bonne. Il est très probable que Victor Hugo s'est, sur certains points, souvenu de Latouche. Mais ce n'est pas une certitude. Non seulement Victor Hugo a certainement utilisé les autres sources antérieurement signalées : mais, comme M. Ségu le marque très justement et, je crois, pour la première fois, il a peut-être obéi surtout aux suggestions de la mode : non seulement l'Espagne mais Charles II d'Espagne étaient à la mode et Victor Hugo n'avait pas pour habitude ni d'ignorer ni de dédaigner les modes littéraires.

Quant au drame lui-même, il offre une autre sorte d'intérêt, très vif également, à condition qu'on ne cherche pas à admirer. M. Ségu n'en a rien dit, parce que, très légitimement, il s'en tient à une Introduction historique et laisse au lecteur le soin des jugements de goût. Or il n'y a pas grand'chose pour le goût dans cette œuvre assez médiocre ; mais il y a beaucoup de choses pour la curiosité. C'est un excellent spécimen de ces ouvrages de troisième et de quatrième ordre qu'il serait vain de vouloir réhabiliter, mais qu'il est extrêmement utile de connaître si l'on veut se rendre compte clairement des goûts moyens, des tendances communes d'une époque ou d'une école ou d'un cénacle. Les chefs-d'œuvre, tout en subissant presque toujours l'influence, déforment ces goûts moyens, les trient, les transposent, les dominent. *La Reine d'Espagne* est donc, à certains égards, plus romantique que *Ruy Blas*. Les raisons de son échec comme celles qui ont conduit sa composition et la

polémique qu'elle suscita sont tout à fait instructives. Je n'ai pas, d'ailleurs, à les étudier puisque M. Ségu en parlera, quelque jour, mieux que je ne saurais le faire.

DANIEL MORNET.

THÉOPHILE GAUTIER, **Œuvres** [choisies], publiées par FERDINAND GOHIN, docteur ès lettres, et ROGER TISSERAND, licencié ès lettres. T. I, *Poésies diverses et Émaux et Camées*. — T. II, *Le Roman de la Momie*, *L'Ame de la maison*, *La Toison d'or*. — T. III et IV, *Le Capitaine Fracasse*. — T. V, *Critique artistique et littéraire*. Paris, Bibliothèque Larousse, 1929.

Très bonne édition à l'usage du grand public des principales œuvres de Th. Gautier. Assurément les historiens avertis de la littérature n'y trouveront rien de nouveau. Les éditeurs n'ont pas entrepris de recherches originales. Mais leur publication diffère tout à fait de beaucoup de celles que fait éclore l'entrée des œuvres d'un grand écrivain dans le domaine public et qui se parent d'une apparence d'érudition à peu près comme l'âne se vêtait de la peau du lion. MM. Gohin et Tisserand ont réellement étudié tout ce qui a été publié d'intéressant sur l'œuvre de Gautier, et leur bibliographie est autre chose qu'un trompe-l'œil. Je leur reprocherais même l'abondance de cette bibliographie qui joint aux études importantes des articles ou même des livres dénués d'intérêt ; il est, par exemple, tout à fait inutile, si l'on n'est pas un élève, de consulter sur Gautier les quelques lignes que je lui ai consacrées dans ma petite *Histoire de la Littérature et de la Poésie françaises*. Mais cet encombrement n'existe que dans la Bibliographie. Soit dans l'étude générale, soit dans les Notices consacrées à chaque œuvre, les éditeurs ont fait preuve du plus juste discernement. Ils ont su, tout en étant savants, être brefs et alertes. Tout en apportant les renseignements historiques importants et nécessaires ils ne se sont pas interdit non plus de porter sur les œuvres de Gautier un certain nombre de jugements de goût où il y a toujours du goût et qui sont presque toujours les plus justes. Enfin le choix des œuvres publiées est fort intelligent. Bien que MM. Gohin et Tisserand me semblent exagérer un peu la valeur de la critique de Gautier, il n'est pas douteux qu'on ne lisait plus des volumes et articles introuvables, épuisés, et que cet oubli était pour une part immérité. Le t. V de cette collection permettra de rendre à la critique de Gautier la justice qui lui est due, celle qui convient à la sincérité, au goût, au pittoresque, à la verve.

Assurément les érudits pourront chicaner MM. Gohin et Tisserand sur certains points. Ils ont suivi parfois un peu trop fidèlement certains mémorialistes et anecdotiers qui commençaient déjà, ou plutôt qui continuaient la tradition, en réalité éternelle, de la biographie romancée. Il semble que leur publication était à l'impression lorsque parut l'ouvrage essentiel de M. Jasinski sur les années romantiques de Th. Gautier et qu'ils n'ont pas pu en tirer tout le parti possible,... etc. Mais il faut les lunettes d'un érudit pour faire ces remarques. Elles sont de peu d'importance. La publication n'est pas du tout une entreprise de librairie ; elle est même autre chose que de la bonne vulgarisation. Elle mérite de prendre place dans les meilleures bibliothèques.

DANIEL MORNET.

VICTOR HUGO, **Tristesse d'Olympio**. Fac-simile du manuscrit autographe, avec une étude, par MAURICE LEVAILLANT. Un vol. in-4° de 119 pages et le fac-simile. Paris, Honoré Champion, 1928.

Nous avons signalé, en son temps, dans la Chronique de la Revue, l'étude de M. Levaillant, parue dans la *Revue des Deux Mondes*. Elle est tout à fait

remarquable et touche à peu près à la perfection. Grâce à la complaisance des collectionneurs du romantisme les plus avertis et aux manuscrits de la Bibliothèque Nationale, M. Levaillant a pu disposer de très importants documents inédits. Grâce à sa connaissance si sûre de Victor Hugo et du romantisme il a pu les compléter par tout ce qui soutient et explique ces documents. Il nous a donné ainsi une sorte d'histoire psychologique de la *Tristesse d'Olympio* qui, sous cette forme si pénétrante et si précise, est une sorte de révélation. On connaissait déjà les raisons générales du poème. Mais on n'en soupçonnait guère l'extrême complexité. Réminiscences littéraires, crises du cœur, fluctuations de pensée, complications de la vie pratique, tout s'est heurté, mêlé dans la vie et dans l'âme de V. Hugo pour aboutir au chef-d'œuvre. M. Levaillant a suivi avec une patience et une sagacité de chimiste ces bouillonnements de cornue d'où va sortir le cristal étincelant. Il n'existe, sans doute, aucune étude de chef-d'œuvre qui repose sur des documents aussi nombreux, aussi précis, aussi significatifs.

M. Levaillant est, d'ailleurs, poète comme il est chimiste, érudit. Il aime la poésie pour elle-même et non pas seulement parce qu'elle est le prétexte de curiosités historiques et psychologiques. Il s'efforce d'en parler dans un autre style ou avec une autre émotion que ceux qui conviennent pour examiner les finances de Voltaire ou la faillite de Balzac. Et c'est un grand bienfait. Il circule dans son étude une âme, un souffle. La vérité s'y unit à la vie. C'est une biographie de la *Tristesse* aussi romanesque et pathétique que si elle était « romancée » par le plus adroit « romancisant »; et pourtant elle est en même temps la plus vraie ; et c'est une manière de miracle.

Deux petites remarques, qui ne sont pas des critiques. Dans l'étude de M. Levaillant, V. Hugo est haussé jusqu'à la dignité des plus glorieux héros de l'Amour ; et Juliette Drouet est presque la Juliette d'un Roméo. Pourtant si la *Tristesse* est un incontestable chef-d'œuvre, peu d'amoureux exaltés y chercheront l'image de leurs délires ; c'est un grand poème plutôt qu'un grand poème d'amour. On peut en dire autant de presque tous les poèmes pour Juliette. Il y a là un curieux problème. D'autre part, M. Levaillant fait allusion dans son Avant-Propos à la nécessité d'écrire, quand il s'agit des grands écrivains, des « biographies psychologiques ». Bien que M. Levaillant connaisse et pratique toutes les méthodes historiques et érudites, il y a peut-être là une critique discrète contre les biographies purement documentaires. Je suis d'accord avec M. Levaillant sur l'insuffisance de ces biographies ; les seuls documents intéressants sont ceux qui nous renseignent sur la vie d'une âme, d'un milieu, d'une société. Mais je profite de la remarque de M. Levaillant pour m'élever une fois de plus contre un malentendu que l'on entretient avec complaisance. Il m'est arrivé de discuter assez sévèrement des « biographies psychologiques ». Mais je n'en voulais pas à leur dessein. Je crois seulement que, lorsqu'il s'agit de comprendre les vies intérieures, les hypothèses sont presque toujours sans intérêt, parce qu'elles sont trop faciles et parfaitement arbitraires. Avec un peu d'imagination et de dextérité on peut reconstituer de dix ou de cent façons différentes, et cependant toutes vraisemblables et logiques, les « crises d'âme », les « drames de la conscience », les « étapes d'une pensée ». La valeur d'une biographie psychologique se mesure au nombre et à la signification des documents sur lesquels elle s'appuie. Les documents seuls ne sont rien ; mais sans eux il n'y a rien. Si l'étude de M. Levaillant me semble un modèle, c'est parce que la finesse, la pénétration, la poésie sont d'un bout à l'autre employées à interpréter des documents et non pas à les remplacer.

Daniel Mornet.

CHARLES BAUDELAIRE, **Vers retrouvés (Juvenilia, Sonnets, Manoël)**, introduction et notes de JULES MOUQUET. Un vol. in-16 de 204 pages. Paris, édition Émile Paul, 1929.

Sept cent cinquante vers inédits de Baudelaire !... On s'étonne que M. Jules Mouquet n'ait pas déjà conquis la gloire d'un Latouche, révélateur d'André Chénier. Il est vrai que ces vers du miracle ne proviennent point de manuscrits enfin découverts ; ils ont été imprimés sous d'autres noms que celui de Baudelaire ; quelques-uns sont inédits, mais ce n'est pas Baudelaire qui les a écrits.... M. J. Mouquet a de l'enthousiasme et une imagination prompte à l'élan, mais vraiment il renonce trop facilement à avoir du sens critique ; sa passion de découvreur lui fait accepter sans le moindre sourcillement les plus belles invraisemblances.

Le plus gros paquet de ces pseudo-inédits provient d'un volume paru en 1843 : *Vers*, par G. Levavasseur, E. Prarond et A. Argonne (Auguste Dozon) ; ces trois auteurs étaient amis de Baudelaire ; M. Mouquet ne s'en prend qu'à Prarond, qui a donné à ce recueil quarante et une pièces (p. 67 à 144) ; presque toutes ont reparu en 1854, sous le titre *Les Impressions et Pensées d'Albert*[1]. Qui oserait douter de cette paternité deux fois affirmée et jamais contestée[2] ? M. Mouquet s'est borné à lire les vers de Prarond « à haute voix », et aussitôt il a reconnu du Baudelaire ; après vingt lectures, il est « arrivé à se persuader » (p. 21) que les vers de Prarond sont « en majeure partie des *Juvenilia* » de Baudelaire : thèmes pareils, effets de style semblables. M. Mouquet ne s'arrête pas à considérer que ces jeunes gens vivaient dans le même milieu, en relations étroites, qu'il y avait des thèmes communs à la bohème littéraire, que Champfleury lui-même a pu se vanter un moment d'être un Baudelaire en prose.... Il est tout à son expertise ; il sépare le vrai Baudelaire du faux Baudelaire. Au total, sur 826 vers, 588 sont « restitués à Baudelaire ; Prarond n'en conserve que 238 à son actif » ; et, pour qu'on ne s'y trompe pas, les vers prarondiens seront imprimés en italique. Au besoin, et pour que les vers exhumés aient meilleur aspect, M. Mouquet n'hésitera pas à corriger Prarond-Baudelaire (p. 59 et 94), bien que le contexte rende parfaitement clair un texte que Prarond a imprimé par deux fois.

Dans les inédits de Prarond, conservés à la Bibliothèque d'Amiens, M. Mouquet a retrouvé une ébauche de drame, restée inédite : *Ideolus* ; toutes les feuilles sont de l'écriture de Prarond. Par la même méthode, M. Mouquet réidentifie 160 vers de Baudelaire ; la pièce est débaptisée, rebaptisée *Manoël*, du nom d'un des personnages, et restituée à Baudelaire ; M. Mouquet insinue (p. 138) que ce *Manoël* pourrait bien être un *Masaniello* que Baudelaire aurait, au dire de Louis Ménard, complètement écrit, mais sur lequel nous ne savons absolument rien.

La dernière « restitution » est demandée à Privat d'Anglemont : sept sonnets parus pour la plupart dans l'*Artiste* entre 1843 et 1845. M. Mouquet s'appuie ici sur un texte d'Arsène Houssaye, qui déclare avoir publié dans l'*Artiste*, sous le nom de Privat d'Anglemont, les premiers sonnets de Baudelaire. Cela est un peu plus sérieux, encore que les renseignements donnés par le fallacieux Houssaye ne résistent que rarement, autant dire jamais, à une vérification. M. Mouquet estime que ce témoignage de Houssaye est « confirmé par Jules Levallois » ; or le texte de Levallois qu'il cite (p. 45) dit exactement le contraire. « Privat d'Anglemont... était très fier [du sonnet *A Madame du Barry*], et Baudelaire n'était pas assez généreux pour lui faire

1. On consultera avec profit : E. Delinières, *L'Œuvre littéraire de M. Ernest Prarond, étude critique et bibliographique*, Amiens, 1876 et 1909.

2. Banville, en 1847, fait l'éloge de ces vers de Prarond ; Levavasseur, dans une épître à Prarond (citée par Prarond, *De quelques Ecrivains nouveaux*, 1852, p. 247), rappelle la collaboration de Prarond au volume de 1843, etc.

de si beaux cadeaux ». Poulet-Malassis affirme de son côté que « le sonnet *A Madame du Barry...* est de Gérard de Nerval ! » M. Mouquet ne tient nul compte de cette indication qu'il reproduit (p. 46, note) sans le moindre commentaire. Tout cela manque de clarté ; ce sont ragots invérifiables, et le plus prudent est de s'abstenir. Mais M. Mouquet ne sait point douter[1].

On imagine facilement le travail inverse : un lecteur des *Fleurs du Mal* qui, mécontent de certains vers, les mettrait au compte de Prarond, de Privat d'Anglemont, de Levavasseur.... Ces expertises, ces procès de malfaçon ou de contrefaçon sont impossibles. Il reste que M. Mouquet nous oblige à relire l'œuvre d'E. Prarond, ou plutôt ses vers de début. Ils ne sont certes point méprisables, et le petit air de parenté baudelairienne qu'ils ont parfois et qui a suffi à abuser M. Mouquet n'est pas un mince éloge[2].

PIERRE MARTINO.

EDMOND ESTÈVE, **Un grand poète de la vie moderne, Émile Verhaeren**. Un vol. in-16 jésus de IX-227 pages. Paris, Boivin (Bibliothèque de la *Revue des Cours et Conférences*), s. d.

C'est un jeu pour M. Estève, dont l'esprit d'une lucidité parfaite se pencha sur les obscurs problèmes que soulève l'œuvre d'un Vigny ou d'un Leconte de Lisle, de mettre en pleine lumière la poésie de Verhaeren qui, même dans son hermétisme passager, manifeste une joie brutale de kermesse et conserve une épaisseur toute flamande.

Après une période de « poésie réaliste et objective », p. 34 (*Les Flamandes, Les Moines*), survint une crise douloureuse où la maladie, l'incrédulité et le baudelairisme s'unirent pour amener le poète aux confins de la folie (*Les Soirs, Les Débâcles, Les Flambeaux noirs*, p. 40). Il en sortit par un mariage exquis auquel il consacra *Les Heures claires, Les Heures d'après-midi, Les Heures du soir*, qui font de Verhaeren un des poètes les plus chastes et les plus tendres de l'affection conjugale. Non sans raison, M. Estève ne veut pas qu'on oublie cette douceur dans une œuvre dont on signale ordinairement la violence.

Désormais Verhaeren ne cessera plus d'exalter, en lui et dans les cités, la force humaine. Car il eut l'heur, voyant les villes tentaculaires dépeupler les campagnes, de trouver la poésie où on ne la cherchait guère, dans le grouillement des ports et des marchés, dans les banques, dans les usines et tout le machinisme moderne, plein d'enthousiasme pour la science et les progrès matériels. Il rêve d'une humanité qui s'affranchira par la fraternisation des peuples et la disparition des guerres. (*Les Aubes*, p. 72.)

La Grande Guerre le déchira doublement, en lui montrant dévasté son pays natal et en le faisant douter d'une nation qu'il aimait et sur laquelle il comptait pour la pacification du monde. Il mourut avant d'avoir retrouvé la sérénité de la paix, mais après avoir écrit la plus belle œuvre qui glorifiât l'humanité.

Voilà l'œuvre, voici l'art.

1. Bien des interprétations seraient à contester : je n'en retiens qu'une. Comment (p. 15) « le verre fêlé » et la « grosse bouteille au goulot effilé » peuvent-ils être un *narghilé* ? M. Mouquet pense, d'ailleurs, que le *narghilé* est l'instrument des fumeurs d'opium et des mangeurs de hachisch !

2. Depuis que ce compte rendu a été écrit, il y a eu toute une polémique Baudelaire-Mouquet. On consultera particulièrement J. Pommier, *Baudelaire et les Lettres françaises. La question des « Vers retrouvés »* : « Revue des Cours et Conférences », 15 avril 1930 et suivant ; *Nouvelle Revue française*, numéros du 1er août et du 1er septembre 1929 ; *Figaro*, 16 février 1929. *Le Rouge et le Noir* (6, rue de Clichy) a institué une « enquête sur les *Vers retrouvés* de Baudelaire » ; les réponses seront publiées.

C'est la partie la plus délicate, car le développement de la pensée de Verhaeren ne comporte pas d'énigme. Quant à l'art, M. Estève y porte sa clarté habituelle avec d'autant plus de bonne grâce que son étude fut l'objet d'un cours en Sorbonne et que l'enseignement exige les deux choses les plus difficiles, la définition et la généralisation, qu'esquive d'ordinaire la paresse ou la prudence des érudits. Si l'on peut parfois le chicaner sur ses définitions et ses généralités, c'est qu'il a le grand honneur de donner prise par la précision courageuse d'une pensée qui prend ses responsabilités.

Au début, par une citation fort curieuse de Camille Lemonnier (p. 20), il nous avait laissé dans l'esprit une définition de l'art la plus ramassée et la plus heureuse que je connaisse : « L'art est l'âme sensible de l'humanité ». En effet, n'est-ce pas tout l'art, rendre *sensible* l'âme de l'artiste, en détachant l'œuvre de l'ouvrier?

Entraîné par la poésie imagée de Verhaeren, M. Estève risque une définition de la poésie décidément trop étroite : « Le poète, avant tout, est un assembleur d'images » (p. 116). Je sais bien qu'il complète plus tard cette définition, en ajoutant aux images les rythmes (p. 163). Mais l'essentiel ne serait-il pas ce dont il fait l'accessoire ? La poésie serait essentiellement musicale, et mettrait la musique au service de l'idée, du sentiment ou de l'image.

Quoi qu'il en soit, M. Estève nous donne des images et des rythmes de Verhaeren un tableau achevé. Distinguant à travers les fluctuations du symbolisme deux formes, l'une qui mêle l'idée aux images, l'autre qui est un langage chiffré (p. 141), il constate que Verhaeren renonça vite à la seconde, et qu'il fait de la première, moins la concrétisation de l'abstrait que l'abstraction du concret (p. 142).

Successivement il étudie les mythes « où sont impliqués des êtres supérieurs à l'homme, — grandes forces naturelles ou surnaturelles » (p. 144) et les symboles, empruntés « à la réalité et à la vie pour figurer aux sens les choses de l'esprit et de l'âme » (p. 149).

Après avoir opposé au vers libre de La Fontaine et de Molière, « libre assemblage de mètres dont chacun, pris en soi, est absolument régulier », à la prose « plus ou moins cadencée » de quelques modernes, les vers libres de Verhaeren, groupe de vers venus d'un seul jet, mais qui n'existent point par eux-mêmes (p. 171), il caractérise le *rythme personnel* de Lamartine, de Musset, de Hugo, de Verhaeren enfin, qui fait penser à l'orgue de Barbarie. Ce mot, avec toutes sortes de réticences et d'atténuation, il le laisse entendre, et il nous paraît d'autant plus juste qu'il ne l'a pas prononcé (p. 183).

Avec ses images et ses rythmes Verhaeren atteint au lyrisme le plus complet, celui de Victor Hugo, à la fois personnel et impersonnel (p. 223).

Je voudrais pousser plus loin la comparaison et dire : comme Victor Hugo, Verhaeren est non seulement un poète lyrique, mais un poète épique. Comme lui, il aime synthétiser dans de grandes figures les traits de l'humanité, et les *Rythmes souverains*, sous une forme moins particulière et plus symbolique, sont une sorte de *Légende des Siècles*.

D'ailleurs, sentant tout ce qu'il y aurait d'exclusif à ramener au lyrisme tout le génie de Verhaeren, M. Estève nous présente, en terminant, son génie dramatique : « Il a le don de créer des personnages vivants..., qui existent indépendamment de leur auteur... Il sait les placer dans des situations périlleuses... Il lui manque un certain art de développer, d'entretenir et de prolonger, de cultiver en quelque sorte l'émotion » (p. 212).

Dans une conclusion bien artistique où l'œuvre de Verhaeren apparaît « comme un de ces grands ciels d'équinoxe qui, au-dessus des vastes plaines de la Flandre, suspendent un chaos d'ombre et de lumière » (p. 216), il rappelle tout ce que cette œuvre a de belge — à la fois sensuelle et mystique par la joie de vivre et le culte de l'humanité — et aussi de français. Elle s'apparente à l'œuvre de Victor Hugo pour dépasser l'individu et découvrir en

l'homme « sa communauté de nature avec les autres hommes et avec l'univers ». Elle subsistera « comme un symbole de la généreuse confiance qui anime l'homme des temps modernes dans ses propres destinées et dans celles du monde » (p. 225).

Les lecteurs seront reconnaissants à M. Estève de leur révéler un grand poète, de le mettre à sa place, et de les faire penser par maintes considérations sur la littérature européenne.

Marc Citoleux.

J.-B. Besançon, docteur ès lettres, **Essai sur le théâtre d'Henry Bataille.** Un vol. in-8° de XIII-296 pages. Groningue, La Haye, J.-B. Wolters, 1928.

L'ouvrage fait grand honneur à son auteur. M. Besançon est Hollandais et a présenté cette thèse à l'Université d'Amsterdam ; peu d'étrangers écrivent un français aussi sûr et aussi élégant et sont capables de comprendre avec autant de finesse les complexités d'une œuvre française contemporaine. L'ouvrage rendra des services. Il est la seule étude détaillée écrite sur Bataille et sur son œuvre et il concentre un grand nombre de renseignements sur la vie de Bataille et l'histoire de ses œuvres. Dans le détail on y trouvera toutes sortes de remarques pénétrantes, de réflexions suggestives sur la psychologie de Bataille, sur sa morale, sur son art, et sur la psychologie, la morale et l'art.

Il y a pourtant certaines inexpériences. Je veux dire du moins que je ne suis pas du tout d'accord avec certaines méthodes de M. Besançon. Un chapitre sur la vie de Bataille. Six chapitres où sont étudiées successivement toutes les œuvres de Bataille, dans leur ordre chronologique, chaque étude de chaque pièce comportant une brève étude historique, des jugements sur sa psychologie, sa morale, sa technique dramatique ; et enfin deux chapitres généraux sur Henry Bataille psychologue et moraliste, Henry Bataille dramaturge. Qui ne voit qu'une pareille énumération mène inévitablement à la confusion et à la répétition. N'était-il pas plus intéressant de nous donner une histoire extérieure des œuvres, groupée ou répartie ; et puis d'étudier ces grandes tendances du théâtre de Bataille, en prenant les pièces pour exemples, et en ordonnant ces tendances selon l'ordre chronologique de leur apparition, de leur évolution, de leur fusion ?

D'autre part, une des grandes préoccupations de M. Besançon est de juger H. Bataille, de louer ses qualités, de condamner ses erreurs morales, ou esthétiques, ou techniques. Je serais d'accord avec M. Besançon sur beaucoup de ces jugements. Mais je me sépare de lui formellement sur beaucoup d'autres. Et un troisième critique nous mettrait d'accord en ne jugeant ni comme lui ni comme moi. Ces jugements sont d'une méthode acceptable quand il s'agit d'un écrivain déjà ancien. Car la postérité a prononcé les jugements essentiels et stables qui nous servent sans cesse à contrôler les nôtres. Lorsqu'il s'agit d'un écrivain contemporain, une thèse (ce que je dis vaut surtout pour une thèse) est beaucoup plus solide si elle se propose *de décrire* (ce que M. Besançon a fait, mais confusément) et *d'expliquer*. Il y a, dans cette étude, de très bons éléments d'explication (mais trop dispersés), par exemple les explications par la vie et le caractère de Bataille, par certaines sources. Il y en a une autre qui n'est qu'ébauchée, c'est l'explication par le milieu contemporain. Douze pages d'Introduction sur l'évolution du théâtre de Dumas fils à Brieux, de bonnes ou très bonnes pages sur le symbolisme, sur le discrédit de l'intelligence et le goût de l'intuition aux environs de 1900, etc., ne nous donnent que des lumières trop rapides. En réalité, à chaque instant, et justement parce qu'il est un émotif, un passionné, Henry Bataille, soit dans ses idées et sa morale, soit dans sa technique dramatique, veut plaire, réussir ou heurter et combattre. Je crois que nous aurions eu besoin, pour

chaque grande période de la vie littéraire de Bataille, d'une toile de fond très exacte; elle nous aurait permis de comprendre exactement, non pas les qualités ou les défauts de Bataille, mais ses obéissances et ses originalités, bonnes ou mauvaises. Une étude plus précise sur les succès et insuccès de Bataille, sur l'accueil de l'opinion aurait encore fortifié cette analyse des originalités.

Deux remarques de détail. M. Besançon, fidèle à l'admiration des milieux germaniques ou anglo-saxons pour le système de Freud, semble croire que les psychologues français « en reconnaissent de plus en plus la justesse » (p. 249). En réalité leur jugement n'a pas changé : des observations, des cas, des révélations fort intéressants; mais un système qui, dans son ensemble et son ambition et dans toutes sortes de détails, n'est qu'une chimère ruineuse et presque puérile. Il n'est pas possible de dire que Bergson a fait « de l'instinct le véritable instrument de la connaissance la plus haute » (p. 249). Toute l'*Évolution créatrice* est écrite pour démontrer que l'Instinct et l'Intelligence sont deux développements divergents de la vie, incommunicables, inexplicables l'un par l'autre. Il ne faut pas, dans la théorie bergsonienne, confondre Instinct et Intuition.

D. Mornet.

CHRONIQUE[1]

(Voir à la suite le dépouillement des catalogues d'autographes.)

I. — LIVRES

parus en 1929 (et, exceptionnellement, dans les années précédentes), dont il n'a pas été ou ne sera pas rendu compte dans la **Revue.**

XVIe SIÈCLE

Cl. Marot. — Œuvres, publiées par J. Plattard. Paris, Schemit, T. IV, 1929.

Regnier. — L. Perceau. M. Regnier et les satyriques. Paris, Fort, 1929.

Histoire du Théâtre. — Recueil de plusieurs fragments des premières comédies italiennes qui ont esté représentées en France sous le Règne de Henry III. Recueil dit de Fossard conservé au Musée National de Stockholm. Présenté par Agne Beijer, Conservateur du Musée Théâtral de Drottningholm. Suivis de Compositions de Rhétorique de M. Don Arlequin, publié par P.-L. Duchartre, Éditions Duchartre et Van Buggenhoudt, Paris, 1928.

XVIIe SIÈCLE

Molière. — A. Arnavon. Molière, notre contemporain. Paris, *Éditions de France,* 1929.

— Walther Küchler. Molière. Leipzig, Teubner, 1929, in-8°, III-270 pages.

Cardinal de Retz. — L. Batiffol. Biographie du cardinal de Retz. Paris, Hachette, 1929.

Histoire des Mœurs. — G. Fagniez. La femme et la société française dans la première moitié du XVIIe siècle. Paris, Gamber, 1929.

XVIIIe SIÈCLE

Beaumarchais. — Lettres inédites de Beaumarchais, de Mme de Beaumarchais et de leur fille Eugénie, publiées par G. Chinard. Paris, Margraff, 1929.

Voltaire. — V. Thaddeus. Voltaire's genius of mockery. New-York, Brentano's, 1928.

1. Cette chronique est moins un compte rendu critique qu'un bulletin de renseignements. L'étendue de l'analyse des articles ne mesure pas leur intérêt. Les notes envoyées par les correspondants de la Revue sont signées de leurs initiales. Les noms des collaborateurs qui nous communiquent des renseignements sont entre parenthèses. La *Revue de Littérature comparée* et la *Revue d'Histoire Littéraire* collaborant et ne se copiant pas, il ne sera, en principe, donné aucune indication ou compte rendu des articles ou livres concernant la littérature comparée.

XIXe SIÈCLE

Balzac. — Ph. Bertault. Balzac et la musique religieuse. Paris, Naert, 1929.

Barbey d'Aurevilly. — Féli (Victor). Mgr Angor-Billards et Barbey d'Aurevilly. Paris, Lethielleux, 1929, in-16, 142 pages, 10 planches. — (R. S.)

A. Comte. — M. Wolff. Le roman de Clotilde de Vaux et d'Auguste Comte. Paris, Perrin, 1929.

B. Constant. — Miss E.-W. Schermerhorn. Vie de B. Constant. Londres, Heinemann, 1929.

H. Lyonnet. — Les Premières de V. Hugo. Paris, Delagrave, 1930.

V. Hugo. — D. Saurat. La Religion de V. Hugo. Paris, Hachette, 1929.

— A. Bellessort. V. Hugo ; essai sur son œuvre. Paris, Perrin, 1929.

Lamartine. — Lamartine et ses nièces. Correspondance inédite publiée par le comte de Chastellier. Paris, Plon-Nourrit, 1928.

— A. Lebey. Lamartine dans ses horizons. Paris, A. Michel, 1929.

— A. Lafont. Narcisse ou les amours de Lamartine. Paris, Sekeur, 1929.

Loti. — Correspondance inédite. Paris, Calmann-Lévy, 1929.

X. Marmier. — C. Aymonier. Xavier Marmier. Sa vie, son œuvre. Besançon, Éd. Sequana, 1928.

Michelet. — D. Halévy. J. Michelet. Paris, Hachette, 1928.

Ch. Monselet. — P. Desfeuilles. Charles Monselet et la critique anecdotique. Paris, Roger, 1927.

M. Proust. — Correspondance générale. Lettres à la comtesse de Noailles. Paris, Plon, 1929.

Rimbaud. — Correspondance inédite publiée par R. Gilbert-Lecomte. Paris, Les Cahiers libres, 1929.

Sainte-Beuve. — Dr G. Morin. Sainte-Beuve et la médecine. Paris, Baillière, 1928.

Mme de Staël. — Talma. Correspondance avec Mme de Staël, publiée par G. de la Batut. Paris, Éditions Montaigne, 1928.

— D.-G. Larg. Mme de Staël. La seconde vie (1800-1807). Paris, Champion, 1929.

Stendhal. — Rudolf Kayser. Stendhal, oder das Leben eines Egoisten. Berlin, S. Fischer, 1928. Un vol. in-8° de 331 p., planches.

— R. Boylesve. Réflexions sur Stendhal. Paris, Le Divan, 1929.

Taine. — R. Gibaudon. Les idées sociales de Taine. Paris, Argo, 1926.

— Paul-V. Rubow. H. Taine. Paris, Champion, 1929.

Verhaeren. — Mabille de Poncheville. Promenades avec Verhaeren. Paris, *Mercure de France*, 1929.

Verlaine. — Œuvres oubliées inédites et non publiées dans les *Œuvres complètes*, publiées par M. Monda. T I, 1927 ; t. II. Paris, Messein, 1929.

— Correspondance publiée par A. Van Bever, t. III. Paris, Messein, 1929.

Zola. — M. Josephson. Zola and his time. New-York, Macaulay, 1928.

Histoire du Roman. — J. Hytier. Les romans de l'individu : Constant, Sainte-Beuve... Paris, Les Arts et le Livre, 1928.

Histoire du Romantisme. — Marie-Louise Pailleron. La vie littéraire sous Louis-Philippe. Paris, Firmin-Didot, 1929.

— J. Gros. Une courtisane romantique : Marie Duplessis. Paris, J. Fort, 1929.

— Cl. Laforêt. La Vie musicale au temps romantique. Paris, Peyronnet, 1929.

— M. Gerin. Eugène Renduel, 1798-1873, éditeur romantique. Paris, Lebel, 1929.

Histoire des Doctrines. — A. Poizat. Du classicisme au symbolisme. Paris, *Nouvelle Revue Critique*, 1929.

Histoire des Écoles. — L. Deffoux. Le naturalisme. Paris, Les œuvres représentatives, 1929.

Histoire des Revues. — Marie-Louise Pailleron. La *Revue des Deux Mondes* et la Comédie-Française. Paris, Firmin-Didot, 1929.

II. — ARTICLES

XVIe SIÈCLE

Bodin. — P. Mesnard. La pensée religieuse de Bodin [analyse pénétrante]. *Revue du XVIe Siècle*, fasc. 1-2.

Calvin. — J. Pannier. L'Institution chrétienne dite de Calvin. [Réponse à l'article de M. Demeure dans le *Mercure* du 15 novembre 1929]. *Mercure de France*, 1er janvier 1930.

Ph. Desportes. — M. Jusselin. Remontrances du clergé du diocèse de Chartres, présentées au roi en 1583 par le poète Ph. Desportes. *Revue du XVIe Siècle*, 1929, fasc. 1-2.

A. Jamyn. — Th. Graur. Amadis Jamyn. Paris, Champion, 1929.

Cl. Marot. — J. Pannier. Une première édition des Psaumes de Marot imprimée par Et. Dolet. *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français*, juillet-septembre 1929.

Montaigne. — L. Barthou. Autour d'un exemplaire des *Essais* de Montaigne de 1580. *Bulletin du Bibliophile*, 1er décembre 1929.

— E. Henriot. Montaigne en Italie. *Temps*, 7 janvier 1930.

Rabelais. — R. Cledina. Rabelais et « l'aiguille de Virgile » à Rome. *Revue du XVIe Siècle*, fasc. 1-2.

— L. Fayolle. Le nom patronymique *Rabelais* [son étymologie]. *Ibid.*

Ronsard. — H. Busson. Sur la philosophie de Ronsard. [Précis. Intéressant]. *Revue des Cours et Conférences*, 15 décembre 1929 et suiv.

Histoire du Théâtre. — Marcel Paquot. Mme de Rohan auteur de comédies-ballets ? [1592-1593. Ils sont bien de Mme de Rohan. Intéressant]. *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, 1929, n° 3.

Ronsard. — M. Paquot. Les étrangers dans le ballet de cour au temps de Henri IV [suite de l'article de 1928, fasc. 1-2. Intéressant]. *Revue du XVIe Siècle*, 1929, fasc. 1-2.

Histoire de l'Imprimerie. — Job le Bihan. L'ancêtre des livres bretons [*Lys des trespassés*, 1484. Fac-similé]. *Bretagne*, juillet-août 1929, p. 66. — (R. L.)

Histoire de l'Opinion. — G. Charlier. Lettres de Jacques Bonhomme (1614) [Pamphlet politique. Intéressant]. *Revue du XVIe Siècle*, 1929, fasc. 1-2.

XVIIe SIÈCLE

Bossuet. — V. Giraud. La réputation oratoire de Bossuet. *Figaro*, 24 novembre 1929.

— C. de Courten. Note intorno alle fonti del *Discours* di J.-B. Bossuet. *Rassegna di Studi francesi* (Bari), n° 1 de 1930.

— V. Giraud. Bossuet prédicateur parisien. [Synthèse pénétrante, bien informée]. *Correspondant*, 10 mai 1930.

Corneille. — Lefranc (Abel). Corneille et la dédicace d'« Andromède ». (Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions, 1928, p. 246-248). — [R. S.]

— Rouault de la Vigne (J.). Autour de Corneille. De l'anecdote du soulier à la protection du mécène (*Journal de Rouen*, 10 décembre 1928). — [R. S.]

— Montier (E.). Notes sur Pierre Corneille et sa famille. (*Précis de l'Académie de Rouen*, 1928, p. 207-228). — [R. S.]

La Fontaine. — H. Peytrand. Note sur un passage des fables de La Fontaine. [*Les Animaux malades de la Peste*]. *Bulletin de l'Université et de l'Académie de Toulouse*, janvier 1930.

Malebranche. — E. Lacoste. Malebranche et la médecine. *Chronique Médicale*, février-mars 1930.

Molière. — G. Michaut. Un débat récent sur la « légende d'Alceste » [controverse avec M. Arnavon sur le « romantisme » d'Alceste. Intéressant]. *Annales de l'Université de Paris*, novembre-décembre 1929.

— A. Thibaudet. Molière et la critique [tendances générales de la critique jugeant Molière au XIXe et au XXe siècle. Opinion personnelle de M. T.]. *Revue de Paris*, 15 mars 1930.

— G. Charlier. Autour du « Premier Tartuffe » [Défense contre ses contradicteurs des thèses soutenues par M. Charlier dans une précédente communication. Ingénieux et, à mon avis, aussi convaincant qu'il est possible dans un problème impossible à résoudre sûrement]. Lecture du 9 novembre 1929 à l'Académie de Langue et de Littérature françaises de Belgique.

— Joseph-E. Gillet. A possible new source for Molière's *Tartuffe*. [*El Hypocrita* dans *El Dia de fiesta por la mañana* de Juan de Zabaleta]. *Modern Language Notes*, mars 1930.

— H. Carrington Lancaster. Additional sources for Molière's *Avare*, *Femmes Savantes*, *and Tartuffe*. [Le *Docteur amoureux* de Le Vert. *Les Trahisons d'Abiran* par Le Metel d'Ouville]. *Ibid.*

Racine. — Dr Matton-Lumbroso. Le premier amour de Racine et la genèse d'*Andromaque*. *Temps*, 13 octobre 1929.

Racine. — E. Gros. A propos de *Bérénice*. Racine et Scudéry. [Racine se serait souvenu des *Femmes illustres ou les Harangues héroïques* de M. de Scudéry.] *Annales de la Faculté des Lettres d'Aix*, 1929.

Regnard. — L. Maury. A la recherche de Regnard en Laponie [Intéressant. Sur l'itinéraire, la véracité de Regnard, les sources où, en réalité, il puise]. *Nouvelles Littéraires*, 18 avril 1930.

Rotrou. — F. Neri. La sorte del Rotrou [Intéressant]. *Atti della Reale Acad. delle Scienze di Torino*, vol. LXV, 1930.

Saint-Évremond. — E. Henriot. La Conversation du maréchal d'Hocquincourt avec le Père Canaye. *Temps*, 29 octobre 1929.

Mme de Sévigné. — J. Lemoine et Bourde de la Rogerie. Le livre de comptes de l'abbé Rahuel (1669-1676) [Publication d'un important texte inédit]. *Mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, LIII. — (R. L.)

Histoire de la Préciosité. — G. Mongrédien. Une précieuse : la Comtesse de Brégy (Documents inédits) [Précis. Intéressant]. *Revue de France*, 1er septembre 1929.

XVIIIe SIÈCLE

Delille. — O. N. L'abbé Delille. Sa naissance mystérieuse. *Intermédiaire des Chercheurs*, 10 janvier 1930.

Destouches. — A. Burner. Le poète Destouches diplomate, sa mission à Londres (1717-1723) [documents inédits. Intéressant]. *Revue d'Histoire diplomatique*, avril à septembre 1929.

Fontenelle. — Lacoste (E.) et Guerlac (O.). Fontenelle et « l'Imitation de J.-C. ». [*L'Intermédiaire des Chercheurs*, 1929, c. 193-194, 366.] — (R. S.)

Rétif de la Bretonne. — C. Rouger. Rétif Auxerrois. (*Annales de Bourgogne*, 1930, fascicule 1.) Très importante mise au point de la vérité historique dans *Monsieur Nicolas*. L'auteur, en utilisant les renseignements fournis par les registres paroissiaux, montre comment Rétif a systématiquement brouillé les dates et déformé les faits dans le récit de sa vie à Auxerre, de 1751 à 1755.

J.-J. Rousseau. — L. Cariat : J.-J. Rousseau amoureux. L'aventure de Mme de Larnage et les autres. *Grande Revue*, septembre 1929.

— G.-R. Havens. Rousseaus' doctrine of goodness according to nature [M. Havens défend son interprétation contre des critiques de Mlle J. Tresnon]. *Publications of the Modern Language Association of America*, décembre 1929.

Bernardin de Saint-Pierre. — Lettres sur ses opinions religieuses, 1797. [*L'Intermédiaire des Chercheurs*, 10-30 septembre 1928.] — (R. S.)

Voltaire. — E. Galland : Encore l'affaire Calas [Intéressant]. *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français*, juillet-septembre 1929.

— George R. Havens. Voltaire's pessimistic revision of the conclusion of his *Poème sur le Désastre de Lisbonne* [Corrections de la main de Voltaire, importantes, dans un exemplaire à la bibliothèque de Leningrad. Au lieu de la correction lue par M. Havens : « Un jour tout sera bien [voilà notre] quelle frêle espérance. — Tout est bien aujourd'hui [voilà l'] c'est qu'elle illusion », il y a lieu de lire : « Ciel ! quelle illusion »]. *Modern Language Notes*, décembre 1929.

Voltaire. — R.-L. Hawkins. Six unpublished letters of Voltaire [plus une lettre du marquis d'Argens. Avec commentaire précis]. *Modern Philology*, novembre 1929.

— A. Feugère. L'accusateur de Calas était-il un « fripon » ? [Le capitoul David. Preuves par pièces authentiques de procès qu'il était « fornicateur, prévaricateur, maître chanteur..., etc. ». Important.] *Grande Revue*, janvier 1930.

— P. Valkhoff. Une correspondance inédite de Voltaire [avec d'Hermenches, dans les archives de la famille de Constant de Rebecque]. *Nouvelles Littéraires*, 5 avril 1930.

Histoire des Idées. — Comte de Luppé. Un cours à la mode au XVIIIe siècle. *Figaro*, 15 janvier 1930.

Histoire des Doctrines littéraires. — G. Lote. La poétique classique au XVIIIe siècle. *Revue des Cours et Conférences*, 15 décembre 1929 et suiv.

Histoire des Idées révolutionnaires. — H. Pirenne. Le despotisme éclairé et la Révolution française. *Bulletin de la Société d'Histoire moderne*, avril 1929.

Histoire du Théâtre. — Fuchs. Recherches sur les origines du privilège théâtral [Très précis]. *Bulletin de la Société d'Histoire moderne*, mars 1930.

XIXe SIÈCLE

E. Augier. — J. Monval. Émile Augier et F. Coppée. Lettres inédites. *Figaro*, 15 novembre 1929.

Balzac. — Lettres inédites de Mme Hanska [à sa fille], publiées avec commentaire par M. Bouteron [extrait d'un ouvrage à paraître sur Mme Hanska, aux éditions Lapina, Paris. Important]. *La Pologne Littéraire* (Varsovie), 15 novembre 1929.

— L. Schneider. Le Centenaire des *Chouans*. *Temps*, 27 octobre 1929.

— Ph. Bertault. Balzac et la critique musicale [Bien informé]. *Le Courrier Musical*, 15 février 1930.

— J.-A. Thierry. *Les Études de mœurs* et *La Femme de trente ans* de Balzac [Recherches bibliographiques]. *Intermédiaire des Chercheurs*, 10 avril 1930.

— Mlle I. Jarblum. M. de Balzac fait sa publicité [Intéressant]. *Revue Bleue*, 15 février 1930.

— Ch. Le Goffic. Le centenaire des *Chouans* [compare la réunion des bleus et des chouans à la Vivetière avec des épisodes analogues, rapportés par l'amiral Grivel et par La Sicotière]. *Bretagne*, 1930, p. 7-10. — (R. L.)

Th. de Banville. — J. Patin. Th. de Banville et Porel (Lettres inédites) [Intéressant]. *Figaro*, 22 février 1930.

Barbey d'Aurevilly. — Yvon (Paul). Barbey d'Aurevilly et Edgar Poe. [*Mémoires de l'Académie de Caen*, 1928, p. 203-221.] — (R. S.)

Barrès. — E. Henriot. Barrès et France. *Temps*, 10 décembre 1929.

Baudelaire. — A. Jeanroy-Schmidt : *Du Baudelaire inédit* [Discussion de l'attribution des *Vers retrouvés* publiés par Mouquet]. *Mercure de France*, août-septembre 1929.

Baudelaire. — J. Pommier. Baudelaire et les lettres françaises. [Intéressant.] *Revue des Cours et Conférences*, 15 janvier 1930 et suiv.

— O. Uzanne. Baudelaire et Rops. *Intermédiaire des Chercheurs*, 20-30 janvier 1930.

— P. Dufay. Une édition des *Fleurs du Mal*. *Ibid.*

— Numéro de la *Muse Française* consacré à Baudelaire. Janvier 1930.

— A. Ferran. Autour de Baudelaire [Nie énergiquement que les *Juvenilia* ou *Vers retrouvés* attribués par M. J. Mouquet à Baudelaire soient de Baudelaire et non de Prarond. Intéressant]. *Bulletin de l'Université de l'Académie de Toulouse*, mars 1930.

— A. Ferran. L'alchimie amoureuse de Baudelaire. *L'Archer* (Toulouse), mars 1930.

— A. Lods. Baudelaire à la *Revue Contemporaine* et à la *Revue Européenne* [Précis]. *Intermédiaire des Chercheurs*, 20-30 mars 1930.

— J. Pommier. Baudelaire et l'Énigme de « J. G. F. » [Dédicace d'une pièce des *Fleurs du Mal* et de la Préface des *Paradis artificiels*. Explication décisive]. *Dernières Nouvelles de Strasbourg*, 9 mars 1930.

Chateaubriand. — H. Morand. « Ma sœur te souvient-il encore ? » romance de Chateaubriand. *Débats*, 4 octobre 1929.

— L. Legras. Chateaubriand et René [Son état d'esprit de 1791 à 1797. Sources livresques et souvenirs personnels dans *René*. Influence de Raynal sur les *Natchez* et sur le *Génie*]. *Annales de Bretagne*, 1929, p. 772-801. — (R. L.)

— De Lanzac de Laborie. Chateaubriand sous la Restauration. *Correspondant*, 10 décembre 1929.

— Marie-Louise Pailleron. La Jeunesse de Pauline de Beaumont [Intéressant]. *Revue des Deux Mondes*, 15 janvier 1930.

— J. Pigasse. Chateaubriand et l'Occitanienne. *L'Archer* (Toulouse), février 1930.

— Voir aux Informations.

A. Comte. — M. Wolff. La femme d'Auguste Comte, Caroline Massin (documents inédits). Communication à l'Académie des Sciences morales et politiques, 1929.

B. Constant. — R.-L. Hawkins. Unpublished letters written in english by Brillat-Savarin and Benjamin Constant [Lettre de février 1825 à W.-C. Sommerville, avec commentaire précis]. *Modern Language Notes*, janvier 1930.

— P. Valkhoff. Le père de Benjamin Constant. *Nouvelles Littéraires*, 1er février 1929.

F. Coppée. — Voir E. Augier.

— Voir Sainte-Beuve.

O. Feuillet. — H. Bordeaux. Octave Feuillet. *Revue des Deux Mondes*, 1er janvier 1930.

Flaubert. — Cornière (Pierre) et Doyon (R.-L.). Les contrefaçons de « Madame Bovary ». [*L'Intermédiaire des Chercheurs*, 1929, c. 100-101, 215-216, 602-603, 696-697.] — (R. S.)

Flaubert. — Rouch (J.). La météorologie dans Gustave Flaubert [*Salammbô, Madame Bovary*]. (*Revue générale des Sciences*, 28 février 1929, p. 111-117 ; *Association française pour l'avancement des Sciences*, 51e session. Constantine, 1927, p. 183-186.) — [R. S.]

— Allary (Jean). La mort de Flaubert : lettre inédite de Maupassant à Tourguénieff. (*L'Europe Nouvelle*, 13 avril 1929, p. 473.) — Lettres inédites de Flaubert à Tourguénieff. [*Ibid.*, 22 juin 1929, p. 836-838 ; 7 septembre 1929, p. 1189-1191.] — (R. S.)

— Nourry (Dr Paul). Glanes sur les maladies et la mort de Gustave Flaubert. [*Chronique Médicale*, 15 mars 1929, p. 61-64.] — (R. S.)

— Spalikowski (E.). Gustave Flaubert, premier prix d'histoire. [*Dépêche de Rouen*, 23 juillet 1929.] — (R. S.)

— E.-A. Férard. Une lettre d'amour de Flaubert. *Figaro*, 11 janvier 1930.

— G. Beaume. Les portraits de Flaubert [Enquête publiée dans le *Gil Blas* du 24 novembre 1890]. *Revue Mondiale*, janvier 1930.

— M. Roya. Flaubert, auteur dramatique. Trois lettres inédites de G. Sand [à propos des pièces de Flaubert]. *Nouvelles Littéraires*, 18 avril 1930.

— C. Pitollet. Flaubert : une nouvelle écrite à quinze ans [Très précis. Annonce un article sur le sujet dans le *Mercure de France*]. *Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, 10 avril 1930.

A. France. — Voir Barrès.

— N. Ségur. Propos d'Anatole France : Évocations et souvenirs. *Revue de France*, 1er novembre 1929.

— J. Patin. Sur trois pages inédites d'Anatole France [pour *Thaïs*]. *Figaro*, 5 avril 1930.

Fromentin. — G. Picard. Le Souvenir de *Dominique* avec une lettre inédite d'E. Fromentin. *Figaro*, 14 décembre 1929.

A. Glatigny. — Spalikowski (E.). Albert Glatigny à Lille. [*Le Nord*, 30 octobre 1928.] — (R. S.)

M. de Guérin. — E. Henriot. De nouvelles lettres de M. de Guérin. *Temps*, 24 décembre 1929.

J.-M. de Hérédia. — A. Fontainas. Physionomie des Samedis de J.-M. de Hérédia. *Figaro*, 1er mars 1930.

V. Hugo. — Georges Thouvenin. Victor Hugo, Un ami inconnu, Victor Deschamps. Une correspondance ignorée [Le cardinal Deschamps, archevêque de Malines, vers 1831. Intéressant]. *Intermédiaire des Chercheurs*, juillet 1929.

— Fernand Gregh. L'œuvre de Victor Hugo [Cours professé à la Sorbonne]. *Nouvelles Littéraires*, janvier 1930.

— J. Patin. Victor Hugo en exil (Lettres inédites) [trois lettres commentées]. *Figaro*, 25 janvier 1930.

— Dr F. Michaux. Remarques nouvelles sur certaines véritables originales de Victor Hugo : *Les Contemplations*. *Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire*, 1er décembre 1929.

V. Hugo. — Le même. Mêmes remarques sur la *Légende des Siècles*. *Ibid.*, 20 janvier 1930.

— H. Delorme. Une lettre inédite de Victor Hugo [à Célestin Nanteuil. 21 août 1835]. *Figaro*, 1er mars 1930.

— Numéro de la Revue *Bravo* consacré au centenaire d'*Hernani*. Février 1930.

— P. Viguié. La première Doña Sol : Mlle Mars. *Mercure de France*, 1er mars 1930.

— V. Hugo. Discours de M. G. Doutrepont [Victor Hugo en Belgique]. *Bulletin de l'Académie royale de Langue et Littérature françaises de Belgique*, décembre 1929.

— A. Glaesener. A propos d'un centenaire romantique. *Hernani* et ses sources [Souvenirs vécus ; Œuvres d'Alarcon, Calderon, Schiller. Intéressant]. *Mercure de France*, 15 février 1930.

— M. Levaillant. La première édition d'*Hernani*. Documents inédits [une lettre de J. Janin, une de Duvergier de Hauranne. Intéressant]. *Figaro*, 22 février 1930.

— Le même. Le premier bulletin [de recettes] d'*Hernani*. *Ibid.*

— J. Pommier. Les strophes dans les *Rayons et les Ombres* [Intéressant]. *Bulletin de la Faculté des Lettres de Strasbourg*, mars 1930.

— L. Guimbaud. Après les Feuillantines [Domicile exact de Mme Hugo et de ses enfants après le départ des Feuillantines. Sa description]. *Figaro*, 5 avril 1930.

— M. Levaillant. Dans l'atelier de Victor Hugo [A travers des manuscrits de Victor Hugo : Premiers cahiers ; Autour de *Pauca meae*. Indications importantes. Très précis et très pénétrant]. *Revue des Deux Mondes*, 1er mai 1930.

Huysmans. — Sommaire du *Bulletin n° 3 de la Société J.-K. Huysmans*.

— André Pératé. Le Portrait de J.-K. Huysmans, par J.-L. Forain.

— Pierre Galichet. Un Ami de J.-K. Huysmans : Le Dr de Lézinier.

— Octave Uzanne. Une Silhouette de J.-K. Huysmans en 1899.

— Georges Garnier. Autour de son premier livre : « Le Drageoir aux Épices ».

— G.-U. Langé. Le Château des loups. La Fin de Villiers de l'Isle-Adam évoquée par J.-K. Huysmans.

— Charles Grolleau. En marge d' « A Rebours ». Échos « Huysmansiens ».

J. Laforgue. — J. Pérès. Notes sur J. Laforgue : une époque, un art, une philosophie vécue. *Revue Bleue*, 1er mars 1930.

Lamartine. — J. Mariotte. Le vrai *Tailleur de pierres* et la vraie *Geneviève*. *Figaro*, 1er février 1930.

— C. Latreille. Lamartine en 1848. Documents inédits [Précis. Intéressant]. *Revue de Paris*, 1er mai 1930.

Leconte de Lisle. — Renault de La Vigne (J.). Le poète Leconte de Lisle et la Normandie [Ses origines normandes]. (*Journal de Rouen*, 11 septembre 1929.) — [R. S.]

Loti. — L. Treich. Loti. « Mon frère Yves » [Sur le modèle réel du personnage]. *Intermédiaire des Chercheurs*, 10 avril 1930.

Mallarmé. — Dr Ed. Bonniot. Mallarmé et la vie (avec deux poèmes inédits) [ou plutôt deux versions inédites d'un poème connu]. *Revue de France*, 1er janvier 1930.

Maupassant. — Guérinot (A.). Maupassant et les Goncourt. [*Mercure de France*, 15 décembre 1928, p. 567-591.] — (R. S.)

— Normand (Jacques). Souvenirs sur Maupassant et sur « Musette ». *Revue de France*, 1er mars 1929, p. 164-172 ; *Les Nouvelles Littéraires*, 6 août 1929. — (R. S.)

— Ariste (J.-P.). Balzac et Maupassant à table. *Les Nouvelles Littéraires*, 2 février 1929, p. 5. — (R. S.)

— Lebey (André). Disques et Pellicules. Paris, Valois, 1929, in-16. P. 7-15 : Guy de Maupassant. — (R. S.)

Mérimée. — Musset. La source d'un passage de *Tamango* [La tirade sur le *Mama-Jumbo* est imitée de Mungo Park]. *Annales de Bretagne*, XXXVIII, 1929, p. 802-805. — (R. L.)

— Correspondance inédite [avec M. Ellice]. *Revue Universelle*, juin 1929 et suiv.

— J. Pommier. Notes sur Carmen [Notes pour un cours. Très précis. Neuf. Important]. *Bulletin de la Faculté des Lettres de Strasbourg*, novembre 1929 et suiv.

— G. Hanotaux. Mérimée et l'impératrice Eugénie. Mérimée : Lettres à la comtesse de Montijo [Inédites. Important]. *Revue de Paris*, 1er janvier 1930 et suiv.

A. de Musset. — E. Henriot. Des dessins d'A. de Musset. *Temps*, 19 novembre 1929.

— E. Henriot. Paul de Musset et la « marraine ». *Temps*, 28 janvier 1930.

— A. Bellessort. Le théâtre d'A. de Musset [Vue d'ensemble]. *Revue des Deux Mondes*, 1er février 1930.

— L. Jamet. Les vers des comètes de Rolla. Le contexte et l'époque [Revue et réfutation des explications proposées. Explication nouvelle intéressante]. *Mercure de France*, 1er janvier 1930.

— A. Bazouin. A propos d'un vers fameux de Musset : « Comètes » ou « Conquêtes » ? *Revue Universitaire*, janvier 1930.

— G. C... Musset plagiaire. *Intermédiaire des Chercheurs*, 20-30 janvier 1930.

Ch.-L. Philippe. — M. Gauthier. Ch.-L. Philippe, piqueur municipal [Interview d'un des anciens chefs de Ch.-L. Philippe. Intéressant]. *Nouvelles Littéraires*, 3 mai 1930.

Rimbaud. — J.-P. Vaillant. Le vrai visage de Rimbaud l'Africain [Précis. Judicieux. Intéressant]. *Mercure de France*, 1er janvier 1930.

— Marguerite-Yerta Méléra. Nouveaux documents autour de Rimbaud [et autour de sa famille]. *Mercure de France*, 1er avril 1930.

Rollinat. — J. Patin. La Jeunesse fiévreuse de Rollinat (Lettres et vers inédits). *Figaro*, 1er février 1930.

Sainte-Beuve. — J. Patin. Quatre lettres inédites de Sainte-Beuve. *Figaro*, 5 octobre 1929.

— J. L... D'un illustre Keepsake (présent de Sainte-Beuve à Victor Hugo). *Temps*, 10 décembre 1929.

— M. Rivière. Une lettre inédite de Sainte-Beuve [au Dr Payen, 9 novembre 1853]. *Intermédiaire des Chercheurs*, 20-30 mars 1930.

— J. Monval. Sainte-Beuve et F. Coppée [Influence de Sainte-Beuve sur Coppée. Lettres de ce dernier]. *Figaro*, 5 avril 1930.

A. Samain. — J. Patin. A. Samain et le poète inconnu. *Figaro*, 14 décembre 1929.

G. Sand. — Voir Flaubert.

Mme de Staël. — P. Gautier. Un exemplaire unique du livre de l'Allemagne. Histoire d'un « rescapé ». *Figaro*, 25 janvier 1930.

Stendhal. — Stendhal : Traité de l'art de faire des comédies (publié par H. Martineau). *Revue Universelle*, 1er décembre 1929.

— P. Lièvre. Stendhal et Crébillon. *Figaro*, 4 janvier 1930.

— Paul Véronèse. Pages inédites publiées par H. Martineau [extraites des manuscrits de l'Histoire de la peinture en Italie]. *Le Monde Nouveau*, février 1930.

Taine. — R. Wiarda. Taine, Stendhal, l'abbé du Bos [ce que Taine devrait à Stendhal et peut-être à l'abbé du Bos]. *Néophilologus*, 1929.

Verlaine. — J. Patin. Une lettre de Juliette Drouet à Mme Paul Verlaine. *Figaro*, 15 novembre 1929.

— E. Raynaud. Le *Verlaine* de Marcel Coulon [contre certaines sévérités de M. Coulon]. *La Grive*, Revue ardennaise [Mézières], avril 1930.

A. de Vigny. — A. Brun. Alfred de Vigny et la géographie [dans la pièce *Le Cor*]. *Revue Universitaire*, mai 1929.

— Rouault de La Vigne (J.). — Le sous-lieutenant Alfred de Vigny à l'incendie de la rue de la Vicomté, le 23 août 1821. (*Journal de Rouen*, 2 septembre 1929.) — [R. S.]

Villiers de l'Isle-Adam. — E. Drougard. L'Érudition de Villiers de l'Isle-Adam, d'après *Clara Lenoir*. [Précis. Intéressant.] *Mercure de France*, 1er octobre 1929.

Histoire du Romantisme. — M. Desbiens. Romantisme. [Étude philosophique et morale intéressante du romantisme.] *Cahiers de la Quinzaine*, 5 et 20 février 1930.

— E.-A. Férard. *Olivier*, par Mme la duchesse de Duras [et non par Latouche]. Une lettre probante. [Intéressant. Décisif.] *Figaro*, 1er février 1930.

— F. Ægerter. Les naufragés du romantisme : Philothée O'Neddy. *Figaro*, 4 janvier 1930.

— P. Cornière. Baudelaire et Privat d'Aiglemont [en réalité sur P. d'A.]. *Intermédiaire des Chercheurs*, 20-30 janvier 1930.

Histoire des Idées Littéraires. — A. Schinz. The concept of nature in

philosophy and literature, a consideration of recent discussions. *Proceedings of the American philosophical Society*, n° 3, 1929.

Histoire du Théâtre. — Voir Mme de Staël.

— Madeleine Brun. Les théâtres à Bordeaux de 1800 à 1830. [Très précis.] *Revue Historique de Bordeaux et du Sud-Ouest*, septembre-octobre 1929 et suiv.

— F. Strowski. La dramaturgie moderne. Les premiers éléments de l'art dramatique. *Revues des Cours et Conférences*, 15 décembre 1929 et suiv.

Histoire Littéraire de la Belgique. — L. Piérard. La Belgique littéraire depuis cent ans. *Nouvelles Littéraires*, 3 mai 1930.

Histoire de la Littérature suisse française. — H. Perrochon. Un Vaudois général et poète : Marc Frossard (1757-1815). [Intéressant. Relations avec Mme de Staël..., etc.] *Revue Historique Vaudoise*, janvier-février.

Histoire des Revues Littéraires. — M.-L. Pailleron. F. Buloz et les débuts de la Revue [des Deux Mondes]. *Revue des Deux Mondes*, 15 décembre 1929.

Histoire de la Presse. — A. Lods. La *Revue Contemporaine* et la *Revue Européenne*. [Note sur les sources de renseignements.] *Intermédiaire des Chercheurs*, 20-28 février 1930.

Problèmes techniques du style. — F. Boillot. De la répétition dans le style. [Intéressant.] *The French Quarterly*, mars 1930.

III. — DÉPOUILLEMENT DE CATALOGUES D'AUTOGRAPHES[1]

XVIe SIÈCLE

Amyot (Jacques). — Pièce signée, avec deux mots autographes « Grand aulmonier » ; s. l., 1569. — (Vente Kra, 13 décembre 1928.)

Calvin (Jean). — P. a. s. 3 lignes ; 12 décembre 1543, demi-page in-folio. — (Vente Charavay, 8 juin 1929.)

XVIIe SIÈCLE

Boileau-Despréaux (Nicolas). — Lettre autog. sig. Despréaux à M. d'Hozier ; 6 février 1701. — Il le remercie du soin qu'il prend à faire sa cour à M. de Caumartin : « L'intérêt qu'il prend à mon chagrin est seul capable de me consoler et de me faire porter doucement mon cilice, fust-il de fil d'archal. » Il ne manquera pas d'aller le remercier, dès que son livre sera en état, ce qui ne saurait être que dans quinze jours ou trois semaines. — (Vente Lemasle, 21 décembre 1927.)

Bossuet (Jacques-Bénigne). — Lettre aut. signée à M. le curé de Boisdon. Meaux, 17 mars 1692. — Condoléances sur la mort du curé de La Ferté-Gaucher. « M. l'abbé de La Trappe a publié la réponse au *Traité des*

1. Ce dépouillement est fait par M. Pierre Gastinel, secrétaire adjoint de la Revue. Les indications ne sont que des adaptations de catalogues ; aucune recherche n'est faite pour savoir si ces autographes sont inédits, s'ils n'ont pas déjà été signalés, etc. *M. Gastinel ayant dû examiner un grand nombre de catalogues parus depuis l'arrêt de ce dépouillement, nous ne publions dans ce numéro que les fiches A-L pour les XVIe-XVIIIe siècles et A-D pour le XIXe*

études monastiques et il s'est surpassé luy mesme. » — (H. Saffroy, catalogue 45.)

Bossuet (Jacques Bénigne). — Lettre autographe signée à Mme du Mans, religieuse de l'abbaye de Jouarre ; Germigny, 1693. — « Je suis étonnée (*sic*), ma fille, après toutes les choses que ie vous ai dites que vous me recommenciez votre confession. Ne le faites plus doresnavant et ne parlez plus du passé à qui que ce soit à confesse ni hors de confesse. Je n'ay rien à vous dire de nouveau sur les austéritez. Mortifiez votre propre volonté, gouvernez vostre cœur et rendez-vous-en la maistresse. Demandez à Dieu son secours, ne parlez qu'en charité et avec mesure, ne donnez rien à vostre humeur... aimez le silence et la retraite ; il y a une retraite et un silence que les emplois du dehors n'altèrent point. » — (Vente Kra, 13 décembre 1928.)

— L. a. s. au cardinal de Noailles ; Meaux, 30 octobre 1702. — Lettre relative au livre de réfutation qu'il a écrit pour « faire connaître le dangereux caractère » de certain auteur. Il remercie le cardinal de Noailles pour l'épiscopat, en général, et pour lui, en particulier. Il ne manquera pas de se rendre auprès de lui après la fête, à peu près dans le même temps qu'on reviendra de Marly. Il se plaint ensuite des mauvais procédés du Chancelier à son égard et à celui de l'Épiscopat. « Je n'ai prétendu autre chose que de donner à M. Philipeaux qui agissait bonnement avec moi une ouverture pour M. le Chancelier à me faire un commencement de justice..., mais... n'ayant point parlé de la cause de l'Épiscopat je l'ai réservée toute entière et prendrai garde de ne mollir point sur l'intérêt commun quand on me donnerait satisfaction en particulier,... etc. » — (Catalogue Degrange, 7.)

Chapelain (Jean). — L. a. s. à Mlle de Scudéry. — « Je suis trop accoutumé à vous honorer et à trouver bon tout ce qui vient de vous, pour ne souffrir pas avec respect et sans émotion les reproches que vous me faittes dans vostre billet comme si j'avais abandonné vos intérests pour ceux d'un autre qui n'est que de ma connoissance et avec qui jay si peu de liaison que ce seroit parler improprement que de dire qu'il est mon Amy..., mais, Mademoiselle, condamner une personne sans preuve, sur des ouyr dire et lors que cette personne se soumet à tout, sil se trouve coupable de rien c'est ce que je ne croy pas qu'un home de bien puisse ni doive faire quelque passion qu'il ait de complaire au meilleur de ses Amis. Car l'amitié... — (Degrange, catalogue 4.)

Fénelon (François de Salignac de La Mothe). — Lettre autog. sig. — Il remercie le destinataire de sa lettre et du livre qui l'accompagnait ; il le lira avec toute l'attention qui est due à une matière importante. Il priera Dieu qu'il donne à son Église en cette occasion ce qui est nécessaire pour conserver la règle et la paix. Fénelon serait très heureux de lui donner quelque marque de son ancienne vénération pour sa maison qui n'est point diminué. — (Catalogue Lemasle, 212.)

— L. a. s. Cambrai, 13 septembre 1708. — Lettre au sujet de la levée des capitations dans son diocèse. « Je vous supplie d'avoir la bonté de m'envoyer l'état qui regarde les curés de ce diocèse dans votre département. Ils ne sont point marqués dans la feuille que vous me donnâtes. Il faudra que leur taxe et celle de ce costé-ci soient conformes, autrement les uns se plaindraient d'être plus mal traités que les autres... si je pouvais rapprocher Cambray de Maubeuge, je me trouverais fort heureux d'un tel voisinage. Si j'osais, je vous dirais combien j'ai le cœur attendri... » — (Catalogue Degrange, 7.)

— L. a. s. ; Cambrai, 5 juin 1702. — Il demande s'il peut s'occuper du ver-

sement de la capitation du clergé du Cambrésis. — (Vente Charavay, 21 décembre 1928.)

Fléchier (Esprit). — L. s. avec six petites lignes aut. à son neveu Fléchier ; Nîmes, 9 juin 1805. — Il regrette que l'oncle de son neveu n'ait pas reçu la justice qui lui est due ; il donne à son neveu de bons conseils afin qu'il satisfasse ses supérieurs. — (Vente Charavay, 18 mai 1927.)

— Lettre aut. sig. à son frère ; Montpellier, 22 janvier 1700. — Il lui dit que, puisqu'il n'est pas hors de fièvre, il n'est pas complètement rassuré sur sa santé, aussi lui conseille-t-il de mettre en Dieu toute sa confiance. « Après cela, il faut un peu s'aider soy-même, ne pas se laisser accabler par le mal, quoyqu'on en soit abbatu, user des remèdes quoique dégoutans dont Dieu veut peut estre se servir ou pour opérer votre guérison, ou pour accomplir votre pénitence. » — (Vente Lemasle, 21 décembre 1927.)

Huet (Pierre-Daniel). — Lettre autog. sig. à Monseigneur ; à l'abbaye d'Aunay, le 20 juillet. — Il lui dit d'assurer M. de la Mare qu'il sera toujours prêt à quitter toute autre occupation pour lire son ouvrage de la *Vie de M. Saumaise*, lorsqu'il voudra lui faire la grâce de lui envoyer ; il lui demande aussi son sentiment de l'éloge de M. de Court, composé tout récemment par M. l'abbé Genetes. — Il est bien glorieux de la place qu'il lui a donnée dans son cabinet parmi les grands hommes qu'il lui nomme. — « Mais je dois bien craindre aussi que ce rang, dont vous m'avez honoré, ne donne lieu à des comparaisons qui ne me seront guères avantageuses. Ce titre mesme dont vous me flattez m'est une espèce de reproche dans la vie que je mène, si peu propre à l'étude, et si différente de ma vie passée. Je la regretterois si j'écoutais la nature, et mon inclination. Mais je ne dois écouter que la voix de Dieu, et après avoir donné tant de temps à des études profanes, donner .... — (Biblio-autographophile, catalogue Lemasle, 216.)

La Fontaine (Jean de). — Pièce signée ; 17 mars 1673. — Rente de cent dix-huit livres six sols et huit deniers de revenus sur la taille des bois de Château-Thierry, appartenant à Jean de La Fontaine, au bénéfice de Gilles Boileau. — (Biblio-autographophile, catalogue Lemasle, 218.)

— Pièce signée ; Château-Thierry, 2 mai 1656. — Contrat d'acquisition par La Fontaine d'une ferme et de terre sis à Festigny-les-Hameaux (Marne), par Madeleine Billet, veuve d'Adam Barrière. La venderesse ne sachant signer, le S. Hérault, chirurgien, a signé pour elle. — (Vente Lemasle, 11 juin 1927.)

XVIIIe SIÈCLE

Alembert (Jean Le Rond d'). — Lettre autog. sig., Paris, 4 avril 1771. — Il demande à son correspondant de bien vouloir lui envoyer ce qui lui est dû depuis le 14 novembre 1770 jusqu'au dernier décembre suivant. « Je ne vous importunerais pas pour un si petit objet », si je ne craignais que le retard dans cette circonstance ne retardât d'autant l'ordonnance que je dois recevoir au bout des six premiers mois de cette année. — (Catalogue Degrange, 10.)

— Lettre autog. sig. à la troisième personne à M. le chevalier de Cubières. — (Catalogue Degrange, 2.)

— Lettre autog. sig. à M. l'abbé de Germanes ; à la communauté de Saint-Roch ; lundi matin, 3 octobre. — Lettre où il met tout son cœur pour le prier d'informer le curé de sa paroisse de l'acte de vexation qu'a subi une pauvre femme, à la porte de son église. — (Catalogue Mlle Charavay, 26.)

— Lettre autog. sig., Paris, 5 décembre 1771. — Il envoie un certificat de vie dont le baron de Wimpfen lui a remis le modèle et remercie de l'ordon-

nance qu'il lui a fait tenir par lui pour les six premiers mois de 1771. — (L'Amateur d'autographes, n° 626.)

Alembert (**Jean Le Rond d'**). — Pièce autog., 2 pages in-4°. — Très curieuse pièce. La princesse de Robecq ayant reçu une lettre anonyme lui offrant un exemplaire d'un ouvrage intitulé *La Vision*, elle en demanda un exemplaire à Mlle Clairon. Celle-ci, très piquée, lui répondit par la collaboration de D'Alembert une lettre de reproches ; c'est la minute de cette lettre que nous offrons à ce présent numéro. — (Vente Lemasle, 11 juin 1927.)

Bayle (**Pierre**). — Lettre autog. sig. à M. Minutoli, à La Haye; Rotterdam, le 15 mars 1705. — Il le remercie de sa lettre et des cent florins qu'il lui a envoyés ; il est confus de ses remerciements, cela le ramène au désagréable souvenir de n'avoir pu lui témoigner selon la passion qu'il en avait par des services effectifs. Il rappelle l'amitié qu'il avait pour son père ; il parle ensuite d'un libraire qui lui a extorqué une lettre, et de l'heureuse fin d'un procès et de Mme Crock. — (Biblio-autographophile, catalogue Lemasle, 218.)

Beaumarchais (**Pierre-Augustin Caron de**). — Lettre autog. sig. au citoyen Boscari ; Paris, 13 vendémiaire an V. — Il lui dit qu'il attend le retour de son ami Chalumeau pour traiter de l'achat d'un bien, parce qu'il sait ce que valent 120 mille francs comptant. — (Vente Lemasle, 21 décembre 1927.)

— Lettre autog. sig. au citoyen Chalumeau ; 21 messidor an IV. — Il lui annonce son retour chez lui depuis quarante-huit heures (il s'était réfugié en Allemagne après l'affaire des fusils). « Je suis intimement touché de la considération honorable que tous les chefs de notre gouvernement m'ont témoigné. » — (Vente Charavay, 20 décembre 1927.)

Boufflers (**Stanislas,** chevalier de). — Lettre autog. signée à Amaury Duval. — Sur la correction des épreuves de *Madame de Maintenon*. — (Catalogue H. Saffroy, 45.)

Buffon (**Georges-Louis Leclerc**, comte de). — Lettre autog. à Mme Daubenton. — « Je veux que ma bonne amie m'aime, mais je ne veux pas qu'elle me flatte, un sentiment de son cœur vaut mieux pour moi que tous les éloges du monde, je voudrais être auprès d'elle et partager quelques-unes de ses heures de solitude », etc. — (Vente Lemasle, 11 juin 1927.)

— Lettre sig. (à M. Faujas de Saint-Fond); Montbard, ce 19 août 1784. — Lettre relative à l'impression de ses ouvrages. — (Catalogue Lemasle, 213.)

Chamfort. — Lettre autographe, signée, au « citoyen Tronson du Coudrai, homme de loi »... ; datée du 8 août, an II (1794). — Chamfort désire un entretien avec Tronson du Coudrai, au sujet d'un « accusé qui m'intéresserait comme innocent et comme patriote, s'il ne m'intéressait encore comme un ami »... —(Vente Andrieux, 5 mars 1930.)

Chastelet (marquise du). — Lettre autog. (à Voltaire), Trianon. — « C'est assurément aujourd'hui le plus beau jour de ma vie, je n'ai jamais plus d'humeur, je ne vous reproche plus rien, je suis trop heureuse, voilà la gratification de M. d'Argenson que je reçois dans ce moment, M. de Paulmi est un homme charmant, je l'aime à la folie... le roi est à Choisi, il n'y a pas un ministre ici et le prince reste à Paris, je voudrais cependant bien qu'il vît M. de La Rochesurion... Je vous avoue que je suis au comble de ma joie. » — (Catalogue Degrange, 4.)

Chénier (**Marie-Joseph**). — Ms. autog. — Fragment d'une étude littéraire sur le XVIIIe siècle... « Il vaudra donc mieux, sans adopter avec scrupule

et sans rejeter tout à fait la méthode que nous avons suivie jusqu'à présent, nous attacher surtout à présenter un tableau fidèle et progressif de l'importante époque dont nous avons vu les dernières années... » — (Catalogue Degrange, 4.)

Crébillon (**Prosper Jolyot de**). — Note autog. sig. à la fin d'un ms. — Il déclare qu'il ne peut autoriser la publication du ms. qui est un recueil de chansons parce qu'il y est parlé de lui, mais on peut, en sûreté, donner une permission tacite. — (Vente Charavay, 18 mai 1927.)

Crébillon fils (**Claude-Prosper Jolyot de**). — Lettre autog. sig.; 21 juin 1766. — Lettre relative à sa réception à une académie; il consultera le destinataire sur la forme qu'il doit donner à son remerciement. — (Vente Charavay, 20 décembre 1927.)

Dacier (**Annette Lefebvre**, Mme). — Lettre autog. sig. à M. Martin, à Utrecht; Paris, 4 décembre 1716. — Elle lui fait remettre par M. Claude sa traduction de l'*Odyssée*; elle sera contente si elle apprend qu'elle lui a plu, car il n'y a point de suffrages qu'elle désire comme ceux de M. Martin. — (Vente Charavay, 20 décembre 1927.)

Delille (l'abbé **Jacques**). — *L'Énéide* de Virgile; chants VIII et IX; manuscrit autographe, non signé; 94 pages in-12 et deux petites pages supplémentaires intercalées. — Pièce comprenant deux chants complets de la célèbre traduction de l'*Énéide*; on y remarque une quantité considérable de ratures donnant la version primitive, encore fort lisible, de nombreux passages pour lesquels le traducteur a eu des hésitations. — (Vente Kra, 13 décembre 1928.)

— Lettre autog.; Paris, ce 19 juin 1804. — Lettre relative à un envoi de poésies. « Vos vers sont pleins de grâce, d'élégance et d'harmonie. J'ai remarqué sur tout avec le plus grand plaisir le passage où vous peignez les voyageurs de toutes nations au pied du tombeau de Virgile; tous différents de mœurs, d'habitudes, de costumes, de religions, de préjugés, et tous n'ayant devant ce tombeau qu'un même accent et qu'un même langage, etc. » — (Biblio-autographophile, catalogue Lemasle, 216.)

Denis (**Louise Mignot**, femme). — Lettre autog. sig. à Cramer l'aîné; Monvion, ce 3 janvier. — Elle est d'avis que son oncle (Voltaire) devrait faire paraître son *Histoire des Campagnes*. « Mais que voulez-vous que je fasse, il n'a seulement pas apporté son manuscrit; il est aux Délices. De plus, il fait continuellement des petits chapitres, des articles pour l'*Encyclopédie*, des vers pour ce que vous savez. Il n'y a rien dont il ne s'avise et lorsque son génie est monté il n'est pas facile de lui faire travailler à autre chose que ce qui lui plaît. » — (Biblio-autographophile, catalogue Lemasle, 218.)

Destouches (**Philippe Néricault**). — Lettre autog. sig. à Mme de Graffigny, sans date. — « Je me jette à vos pieds, madame, pour vous demander et pour obtenir le pardon de mes irrégularités. Soyez sûre et comptez sur ma parole d'honneur qu'elles sont forcées par la conjoncture où je me trouve. J'espère cependant que, dans le cours de la semaine prochaine, je réparerai tous mes torts. M. de Bourguais est actuellement à Versailles pour solliciter l'expédition de votre affaire; nous espérons qu'elle sera le fruit du travail de M. d'Argenson avec le roi, peut-être ce matin. Je n'ai eu que mille désagréments à Paris au sujet de mes ouvrages. Je suis bien résolu de ne plus songer au théâtre, et quand Dieu me ferait vivre encore vingt ans. » — (Vente Kra, 13 décembre 1928.)

Diderot (**Denis**). — C'est la virginité qui parle, ms. autog. — Sonnet traduit de Czudeli par Diderot. — (Vente Charavay, 8 juin 1929.)

— Lettre autog. sig. — « Notre dessinateur M. Gouffier se trouve, monsieur, fort à l'étroit et dans une circonstance où il ne faut point abandonner les gens. Je vous supplie donc de lui avancer deux louis. Ces messieurs sont convenus de l'employer à la direction de la gravure, il a, d'ailleurs, quelques planches encore à faire, les unes pour M. Bellin, les autres pour M. le chevalier Turgot et je vous promets que je veillerai à ce que cette avance soit le premier rabattu », etc. — (Biblio-autographophile, catalogue Lemasle, 218.)

Épinay (**Louise-Florence de La Live,** Mme de). — Pièce autog. — Fragment d'un traité sur l'éducation des enfants. — (Catalogue Lemasle, 212.)

Florian (**Jean-Pierre Claris**, chevalier de). — Lettre autog. non sig. à sa « chère pupille ». — Lettre de gronderie amicale : « Vous me faites les plus belles promesses du monde, vous êtes sage et laborieuse deux ou trois jours et puis vous retombés dans votre paresse... ». — (Catalogue Degrange, 9.)

— Lettre à son frère, 1778. — Lettre relative à différents sujets : 1° la carrière de son frère : « Je vous exorte plus que jamais à ne pas vous endormir sur l'affaire, malheureusement je suis à la campagne et hors d'état de m'informer par moy-même, au bureau de la guerre... je vous exorterais à décocher une petite épitre à M. de Périgord, de peur qu'il vous oublie », etc. ; 2° une fable que son frère lui a envoyée dernièrement au sujet de laquelle il lui donne quelques conseils de prosodie : « Si vous voulez la remettre sur le métier, vous pouvez en faire une fable charmante, ... ». — (Catalogue Degrange, 6.)

— Lettre autog. au citoyen Mercier. — Lettre écrite sans doute en prison. « Je vous remercie, mes chers et bons amis, j'ai à peu près là ce qu'il me faut et j'ai tout reçu à bon port, etc. .... » — (Catalogue Degrange, 2.)

— Lettre autog. non sig. à la citoyenne Anne Galissat. — Écrite en prison. « Parlés de moi à tous mes amis, mais qu'ils ne fassent point de démarche pour moi, qu'ils se bornent chacun, en particulier, à dire ce qu'ils savent, ce qu'ils pensent de ma conduite, de mon cœur, de mes opinions... Le grand Voltaire que vous avez servi a été aussi en prison, il y a fait de belles choses. Je voudrais y en faire d'utiles à la République... Surtout ne vous affligez pas et soignez votre pauvre santé, etc. ... » — (Catalogue Degrange, 2.)

— Lettre autog. sig. à M. Champein. — Lettre au compositeur Stanislas Champein, dans laquelle il lui fait la critique de son œuvre *Le Baiser*. — « Voilà, mon cher ami, la vérité que l'amitié doit au talent. Si vous n'étiés qu'un homme ordinaire, je me tairais, mais vous mérités la peine qu'on vous mette en colère. Réfléchissez, consultez, faites ce qu'il vous plaira, je vous dirai qu'un principe, vrai comme 2 et 2 font 4. C'est que le goût n'est autre chose que l'art des sacrifices. C'est que tous les hommes de talent regardent l'entêtement comme la mort du talent, c'est que les gens riches ne tiennent pas à des louis d'or ; c'est que vous êtes un homme de beaucoup de talent, quand bien même vous ne ferés pas un mot de ce que je vous dis comme je m'y attens, mais j'ai dit la vérité, etc. » — (Catalogue Lemasle, 212.)

Freron (**Élie-Catherine**). — Lettre autog. sig., « l'abbé Freron » à l'abbé Froment, Paris, 24 octobre 1744. — Lettre relative à son ode sur la convalescence du roi ; il est heureux des critiques qu'il a essuyées à ce propos : il est inutile de divulguer cette singulière façon de penser, car si elle venait à la connaissance de ces censeurs, ils pourraient pousser la méchanceté jusqu'à le

laisser en repos « et c'est précisément ce que je crains le plus ». — (Catalogue Degrange, 4.)

Geoffrin (**Marie-Thérèse Rodet,** Mme). — Lettre autog. à Cramer, 26 juin. — Elle l'assure qu'il est toujours dans son cœur et qu'elle n'a pas cessé de songer à son affaire de l'Académie; M. de Mairan en est très occupé. Elle lui conseille de faire imprimer un livre; c'est plus aisé à montrer à un ministre que de faire l'éloge d'un homme de mérite. Plus loin elle ajoute : « Voltaire, qui est plus fou que jamais, fait comme le pâtissier, il mange les petits pâtés qu'il ne peut pas vendre. Il a une troupe à luy pour jouer chés luy les piesses dont on ne veut point à la Comédie. — On a joué *Rome sauvée* chez luy et à Sceaux. — (Vente Charavay, 18 mai 1927.)

Gresset (**Jean-Baptiste-Louis**). — Lettre autog. sig., Amiens, 2 février 1774. — Lettre de sollicitations à un haut personnage de Belgique en faveur de M. Robert Crulle de Liége, prêtre : cette lettre commence ainsi : « Assurément, Monsieur, vous allez regretter d'avoir fait, sur votre route, une connaissance dont le premier produit est une lettre importune et l'ennui d'une affaire; je me prosterne et vous en crie merci. Une honnête pudeur me retient depuis quinze jours dans le silence, mais il n'y a plus moyen de résister à la tentation; votre ton enchanteur m'a si bien annoncé un caractère noble et bienfaisant, que toute ma confiance est autorisée à venir vous demander une grâce et à l'espérer. » — (Catalogue Degrange, 2.)

Laharpe (**Jean-François** de). — Lettre sig., 21 septembre 1777. — Lettre accompagnant une lettre de recommandation pour Voltaire, que son correspondant l'avait prié de lui écrire. « Il n'était pas nécessaire pour m'y engager de réclamer tous les témoignages que vous citez. Je n'ai eu besoin que de lire vos lettres pour être persuadé de votre honnêteté personnelle et de votre goût pour les lettres. Ces titres vous suffisaient, etc. .... — (Catalogue Degrange, 6.)

— Lettre sig. à un ami; Paris, 3 avril 1780. — Il lui annonce l'envoi de son *Éloge de Voltaire*. « Je souhaite qu'il vous fasse autant de plaisir qu'il paraît en avoir fait ici généralement. Je n'ai encore rien fait qui ait eu un succès plus agréable... Vous verrez, qu'excepté la famille Fréron, avec laquelle, comme de raison, Voltaire et moi, nous ne serons jamais bien, tout le monde s'accorde à peu près à penser que je n'ai rien écrit de mieux en ce genre... » — (Catalogue Degrange, 5.)

Ligne (**Charles-Joseph,** prince de). — Lettre autog. sig. à M. Cochu, avocat à Paris. Mons, 18 juin. — Sur un procès à cause de la terre des Kœurs sur laquelle il a tant de droits. — (Catalogue H. Saffroy, 42.)

XIXe SIÈCLE

About (**Edmond**). — Lettre autog. sig. (à Alexandre Dumas). S. d. — Lettre où il remercie Dumas de ses conseils qui seront suivis. Il ne se prêtera pas aux fantaisies baptismales pour son petit Pierre et en donne longuement les raisons. — (Catalogue H. Saffroy, 38.)

— Lettre autog. sig., à sa marraine, 1878. — Il lui annonce la nomination de son oncle à un poste officiel et lui parle d'une soirée à laquelle assistaient Grévy, beaucoup de députés, Mme Adam, Arène, etc. — (Catalogue Kra, 16.)

— Lettre autog. sig. à Léon Duval, Saverne, 24 février 1860. — Lettre spirituelle et mordante pour lui demander de se charger de le défendre. « M. de Villemessant, entrepreneur du *Figaro*, prétant que je suis parvenu à le diffa-

mer. J'ai l'intention, non seulement de me défendre, mais d'intenter une action reconventionnelle et de prouver que c'est moi qui suis diffamé depuis deux ans par les faquins du *Figaro*.... » — (Catalogue Degrange, 4.)

About (Edmond). — Lettre autog. sig. à Alexandre Dumas. — Jolie lettre relative à ses travaux littéraires. — (Catalogue H. Saffroy, 38.)

— Lettre autog. sig. à Dumas fils, Saverne, 13 novembre 1865. — Il parle de son autre ami, Taine, qui, dit-il à Dumas, « est un égoïste dans votre genre, c'est-à-dire capable de tous les dévouements et de toutes les générosités, un de ces mauvais coucheurs qui oublient leurs intérêts, leurs plaisirs, leur travail même pour obliger », et Taine ainsi que Dumas lui a conseillé d'écrire un roman pour la *Revue des Deux Mondes*. S'il a refusé jusqu'alors, c'était qu'il lui fallait gagner beaucoup d'argent pour sortir des embarras où son ancienne famille l'avait empêtré. « Or, la *Revue des Deux Mondes* aime mieux donner 50 p. 100 à ses actionnaires que de donner à vivre à ceux qui la rédigent. L'an dernier à pareille époque, je n'aurais pas eu le moyen de collaborer à la fortune de Buloz. » — (Catalogue Degrange, 9 décembre 1929.)

Allart de Meritens (Hortense). — Lettre autog. sig. — Lettre relative à Béranger. — Elle a reçu deux lettres de Béranger en colère qui ne l'effraie guère et se calmera quand il saura combien de gens voulaient la souscription. Elle s'est empressée de lui faire savoir ce qu'il lui avait dit, afin qu'il connût sa délicatesse vis-à-vis de lui. — « Il m'apprend qu'il vous a écrit avant, je crois, de recevoir ma lettre. S'il fait manquer ce qu'on voulait faire, on saura du moins que c'est lui qui n'a pas voulu la souscription, et le pays et sa gloire en garderont l'honneur. Il me gronde comme si j'étais là, mais les fauxbourgs Saint-Denys, Saint-Antoine, etc., s'étaient prononcés. J'ai vu hier que les femmes de la halle voulaient se cotiser. Je le lui ai raconté, il n'acceptera pas je crois, mais il se calmera et peut-être s'attendrira en voyant les sentiments qu'on avait pour lui. Je l'ai engagé à désavouer dans tous les journaux afin de donner de l'éclat à ceci, vous aurez le désaveu comme souscripteur et comme tout le monde, mais non comme notaire, puisque M. Béranger m'a parlé dans sa deuxième lettre des objections que vous aviez faites, qu'il les connaît et les apprécie. Je serais fâchée d'être la cause involontaire d'une chose qui vous aurait déplu, mais vous voyez que vous êtes à couvert, et qu'on saura du moins que le peuple de Paris voulait faire une souscription, et que c'est Béranger qui s'y est opposé. » — (Catalogue Lemasle, 212.)

Andrieux (François). — Lettre autog. sig. à M. de Béranger, 16 mars 1833. — Lettre dans laquelle Andrieux parle du prix Montyon. — « Vous ne sauriez croire combien un prix de vertu et ces récompenses sont devenus un objet de spéculation et de petites intrigues ; on cherche à nous tromper, à nous surprendre, et nous sommes obligés d'être sur nos gardes. Nous savons qu'il y a eu des entrepreneurs qui se sont organisés à procurer un prix de vertu, une médaille, etc., sous la condition qu'on leur donnerait le tiers, la moitié de la somme qu'on recevrait. Voilà où l'on en est en France pour la probité! Les petits comme les grands sont à vendre, et cherchent à se vendre », etc. — (Catalogue Lemasle, 210.)

— Lettre autog. sig. à Lacombe, avocat, 28 avril 1828. — « J'ai un seul reproche à vous faire, c'est de me complimenter ; on dit que les auteurs sont avides de louanges, en ce cas, je ne suis pas beaucoup un auteur et la vérité est que je ne me pique pas d'en être un, j'ai eu le tort de composer et de publier quelques faibles ouvrages ; je sais les mettre à leur place et me tenir à la mienne.... Je travaille à mon cours de littérature... c'est un ouvrage de longue haleine, fort difficile et que je voudrais bien faire. Je suis loin d'être

content de ce que j'ai déjà fait, il y a vingt-cinq ans que j'y travaille et il m'en faudrait vingt-cinq autres après lesquels je pourrais bien trouver encore beaucoup à corriger.... » (Catalogue Degrange, 5.)

Andrieux (François). — Lettre autog. sig. à un ancien camarade, 1832. — « Tous les gouvernements européens ont un très grand malheur et un très grand tort : c'est de n'être occupés que d'eux-mêmes, de se maintenir et pour cela de vouloir toujours étendre et augmenter leur pouvoir : s'ils ne sont les maîtres absolus, ils ne sont pas contents... de là une guerre éternelle entre la classe des oppresseurs et celle des opprimés et ceux-ci ont le droit pour eux si les autres ont le fait. Il y a longtemps que dure ce règne de la force aveugle et que les sociétés sont organisées au profit d'une insolente et injuste oligarchie. Cela finira peut-être.... Tout cela, quand j'y pense, fait bouillonner mon sang dans mes veines.... » — (Catalogue Degrange, 4.)

Arvers (Félix). — Lettre autog. sig. à Paul Foucher, 8 novembre 1835. — « Qu'il soit fait ainsi que vous désirez, mon cher ami. Je ne vous parle pas des étoiles auxquelles je n'ai jamais tenu, mais de l'insertion de mon nom dans les journaux. Je vous abandonne encore cela volontiers pour me restreindre à l'impression de mon nom sur la brochure. Si j'ai bien compris votre lettre, cette dernière condition vous convient. Si, par hasard, vous y trouviez quelque inconvénient, vous me le diriez et vous me trouveriez aussi traitable sur ce point que sur les autres. » — (Catalogue Degrange, 2.)

— Album d'autographes formé par Charles Delacour, dit Ivanoff. — Ce recueil contient, entre autres poésies autographes, le célèbre sonnet d'Arvers : *Mon âme a son secret, ma vie a son mystère*, signé Félix Arvers. — (Vente Andrieux, 13 mai 1929.)

Augier (Émile). — Deux lettres autog. et sig. à Réjane et à Porel (Paris, s. d.). — Observation à Réjane touchant un jeu de scène et demande d'une loge pour Numa Roumestan. — (Vente Réjane, 4 mai 1929.)

— Lettre autog. sig. à M. Durantin. — Lettre relative à une pièce de théâtre que Durantin lui a envoyée et dont E. Augier fait la critique. On y joint un billet autog. sig. — (Vente Lemasle, 11 juin 1927.)

Autran (Joseph). — Lettre autog. sig. au directeur du Théâtre-Français (?), Marseille, 12 octobre 1848. — Il exprime son inquiétude de ne point recevoir de réponse à sa lettre écrite il y a vingt jours pour « annoncer que j'avais enfin terminé le grand ouvrage auquel je travaillais depuis six mois ». Il est surtout soucieux du sort réservé à sa pièce *La Fille d'Eschyle* et il voudrait savoir quand elle doit passer sur la scène. — (Catalogue Degrange, 9 décembre, 1929).

Ballanche. — Lettre autog. sig. à M. de Sivry, samedi (mars 1841) : « Le R. P. Lacordaire, lorsque vous recevrez cette lettre, sera lui-même à Rome. Je l'ai vu, je lui ai expliqué mes idées. Il les a parfaitement comprises. Il sera charmé d'en causer avec vous. » — (Catalogue P. Cornuau, 171.)

Balzac (Honoré de). — Lettre autog. sig. (H. d. Bc.) à la duchesse de Castries, s. d. Lettre ne se trouvant pas dans la correspondance de Balzac. — « Quant à la demande que vous me faites, vous n'avez qu'à prendre au hasard dans tout ce que je vous ai écrit, et aujourd'hui je suis devenu comme l'abbé de Grécourt à qui une femme demandait de dire la messe pour prier Dieu de lui envoyer un enfant; il a répondu qu'il n'avait pas l'habitude de demander à Dieu ce qu'il pouvait faire lui-même.... Addio (mot effacé) la vie devient

en ce moment bien lourde pour votre humble serviteur et il a gémi de voir, d'après ce que vous dites, que vous jouez.... » — (Catalogue Kra, 16.)

Balzac (Honoré de). — Lettre autog. non sig. (à la duchesse de Castries), sans date. — Votre lettre me fait bien de la peine. Oui, vous me connaissez bien peu si vous croyez qu'il existe des succès qui puissent, ou m'enivrer, ou me faire oublier ce que j'aime. Pour moi, le succès n'est rien, car le succès vient du monde ; le bonheur est tout ce qui ne vient que d'une seule personne. Vous dites que je ne crois que moi ; ne me faites ni sot ni léger ; ce sont deux espèces d'hommes en qui je ne me transformerai jamais. Il vous serait bien difficile de me reprocher autre chose que des distractions à de grands travaux. Quant à ce que disent ces sept ou huit cents sots dont se compose le monde, je vous crois trop grande et trop élevée pour penser que vous adoptiez les niaiseries avec lesquelles ils s'imaginent pouvoir corroder un caractère.... » — (Vente Kra, 13 décembre 1928.)

— Lettre autog. sig. au Dr Moreau ; Passy, s. d. — Lettre dans laquelle il le remercie de l'envoi de son livre sur le Hachisch. Il le lit avec grande attention car, lui aussi, a eu l'idée de rechercher les causes de la folie dans celle de nos aberrations ou exaltations momentanées. Voilà vingt-sept ans que Balzac s'occupe de philosophie, mais il n'est pas assez instruit en anatomie et surtout en myologie pour être de quelque utilité. Il fera, plus tard, des études en ce genre. Les savants qui, de bonne heure, ont exercé leurs organes les ont rendus si puissants que rien ne peut les rendre fous. Les poètes, au contraire, qui font jouer le cœur, l'imagination, en laissant dans l'inaction la déduction et l'analyse deviennent fous, mais on devient nécessairement fou quand on abuse de Vénus et d'Apollon. Balzac expose sa théorie physiologique. — (Vente Charavay, 8 juin 1929.)

— Lettre autog. sig. à Frédéric Lemaître. — Balzac ira prendre rendez-vous entre deux actes des *Mystères* pour lui parler de ses projets ; la chose est une série de facéties dramatiques. « L. Gozlan a trouvé, comme moi, que dans vos trois scènes des *Mystères* vous vous êtes surpassé. Moi, je vous ai trouvé plus grand que l'idole de mes premières années : Talma ! » — (Vente Lemasle, 21 décembre 1927.)

— Lettre sig. (de Balzac) à Mme Émile de Girardin, Paris, 1832. — Cette lettre est publiée dans la *Correspondance de Balzac* (Michel Lévy), sous le n° 67. « Nous étions madame, destinés l'un à l'autre, à connaître les effets du Tilbury dans tous ses développements et non loin de ce même endroit où vous fûtes si indélicatement traitée, j'ai été mis en contact avec les pavés du susdit juillet. Cette tête, cette belle tête, enfin cette tête que vous connaissez a porté de la manière la plus malheureuse, et je ne sais si quelque rouage de la mécanique ne s'est pas détraqué dans mon cerveau. Cependant, comme votre souvenir a été ma première pensée au moment de ma chute, j'en ai conclu que mon intelligence ne devait pas être attaquée, car vous tenez certes par des liens secrets à tout ce qu'il y a de plus noble dans mon intelligence et dans mon cœur (ça ne se dirait pas, mais ça s'écrit). Plaisanterie à part, je suis au lit ; j'ai été, pour la première fois de ma vie, saigné très copieusement ; il m'a été ordonné de ne pas écrire et même de ne pas penser.... » — (Vente Kra, 13 décembre 1928.)

Banville (Théodore de). — *a.* Sonnet autog. sig. ayant pour titre : *Souvenir de Watteau.* — *b.* Lettre autog. sig., Paris, sans date. — Il autorise la publication de sa caricature dans un journal et envoie, avec sa photographie, les quelques vers que son correspondant lui a demandés. — En post-scriptum... « je serais heureux d'avoir, non seulement un numéro du jour-

nal qui contiendra ma caricature, mais aussi un exemplaire de cette caricature tiré à part. » — (Catalogue Degrange, 2.)

Banville (Théodore de). — Lettre autog. sig. à Jules de Prémaray. — « Excusez-moi et sachez bien que je suis touché au possible de la marque d'affection que vous seul m'avez donnée. Vous le voyez, on me punit par où j'ai péché, par où j'ai vécu. Je ne fais pas un vers qui ne s'écrie : « Vive la santé ! » et le bon dieu me répond par des névroses. Pourvu qu'il ne pousse pas contre moi sa démonstration aussi loin que contre Henri Heine ! Il lui avait dit : « Ah ! tu veux ressembler à Apollon|; nous verrons bien ! et depuis ce temps là, on fait rimer Camille avec ville ! — (Catalogue P. Cornuau, 171.)

— Lettre autog. sig. à Geoffroy. — « Quant au costume, pour mon portrait, je crois que vous pouvez reproduire celui de la photographie, il me paraît très convenable. L'épreuve que vous avez est, je crois, sur papier luisant, peut-être cela donne-t-il un peu de vague aux contours?... » — (Catalogue Degrange, 4.)

— Lettre autog. sig. à Valéry Vernier, Paris, 16 décembre 1865. — Il remercie le jeune poète de l'envoi d'un volume de ses vers. Il l'a lu dans son lit étant « malade, comme toujours ». Il trouve le livre : « poétique, romanesque, individuel ». — (Catalogue Degrange, 2.)

— Lettre autog. sig., 1885, à M. Georges Baume. — « Je suis tout fier et tout heureux de l'admirable étude que vous m'avez consacrée.... La comédie intitulée *Gringoire*, représentée au Théâtre-Français quand l'empire durait encore, a été jouée dans tous les pays et dans toutes les langues, et depuis, est toujours restée au répertoire à Paris. » — (Catalogue Kra, 16.)

— Trois lettres autog. et sig. à Porel (1886 et s. d.). — Deux de ces lettres concernent *Le Beau Léandre* que Réjane doit aller jouer à une soirée chez Charpentier. — (Vente Réjane, 4 mai 1929.)

— Trois lettres autog. et sig. à Porel (Lucenay-les-Aix, 1886). — L'une de ces lettres est une invitation adressée à Porel par son ami : « J'habite un vrai paradis. Richepin, Madame Richepin et leur fils, filleul de ma femme, viennent de nous quitter, et ils auraient voulu ne s'en aller jamais. » — (Vente Réjane, 4 mai 1929.)

— Lettre autog. et sig. à Porel (Paris, 1883). — Lettre au sujet d'une pièce de vers. Banville répond : « techniquement... tout dans l'époque nouvelle a été poussé au paroxysme;... particulièrement la poésie s'est élevée à un degré d'intensité d'où elle ne peut descendre.... C'est pourquoi dans mes versiculets, où je n'ai voulu que vous être agréable, le turbulent Porel ne veut pas dire autre chose que : le très actif Porel. » — (Vente Réjane, 4 mai 1929.)

— Lettre autog. sig. à un confrère, 5 mai 1883. — « Certes vous me voyez trop en beau et avec la plus généreuse illusion, mais, malgré votre indulgence dont je fais la part, comme vous m'avez bien deviné et compris et comme je me retrouve dans ces pages frissonnantes et vivantes ! Je ne connaissais pas les critiques du comte Clément de Ris. Peu de temps avant sa mort il m'avait gracieusement écrit pour me demander des vers écrits de ma main, qu'il désirait mettre dans mes volumes et je ne soupçonnais pas qu'il m'eût si durement traité, » etc. — (Catalogue Lemasle, 223.)

— Trois lettres autog. et sig. (Paris, Lucenay-les-Aix, 1880 à 1890). — La première de ces lettres (mars 1880) concerne la reprise possible de *Florise* à l'Odéon. L'autre est une recommandation en faveur d'un cousin du poète Mikahël. — (Vente Réjane, 4 mai 1929.)

Banville (Théodore de). — *Les fourberies de Nérine.* — Manuscrit autog. de cette comédie en vers. Elle est signée « Théodore de Banville, 17, rue de l'Odéon » et comporte trente feuillets. — (Catalogue Lardanchet, 30, Lyon.)

— *Aux Compagnies de Guerre du 18e Bataillon,* pièce de vers. — Autog. sig.; 12 décembre 1870. — (L'Amateur d'autographes, catalogue, 627.)

— Lettre autog. sig. à un ami; Paris, 24 mai 1868. — Il le remercie de l'envoi d'un exemplaire des *Grandes Dames.* « Votre Monsieur don Juan vivra, car il vit : c'est la première fois qu'on aura fait du roman d'après la vie moderne vue et observée, car Balzac faisait de la vie moderne imaginée et devinée.... J'espère que je pourrai faire une ode funambulesque à propos des grandes dames. » — (L'Amateur d'autographes, catalogue, 627.)

Barante (Guillaume-Prosper de). — Lettre autog. sig. (à Salvandy). — Il lui envoie des billets pour une séance de l'Académie où il doit prononcer un discours : « l'Académie n'en donne pas assez pour que je puisse vous en offrir un de la même sorte que celui de Mme de Salvandy; je suis forcé de séparer ce que le ciel a uni, mais je crois qu'en arrivant de bonne heure, il y a moyen d'esquiver quelques consignes ». — (Catalogue Degrange, 10.)

Barbey d'Aurevilly (Jules). — Lettre autog. sign., 1869. — « Je vais continuer au Nain Jaune de faire la critique dramatique. Je viens personnellement vous prier de m'envoyer votre service de théâtre pour les premières représentations, et de me l'adresser chez moi, 25, rue Rousselet... » — (Catalogue Kra, 16.)

— Lettre autog. sig. — « De quels vers voulez-vous parler? J'en ai commis, si cela peut s'appeler des vers, sur plusieurs de mes pauvres portraits que j'ai trouvés tous détestables malgré le talent d'un ou deux peintres qui se sont risqués à ma figure. Quels de ces brimborions de vers avez-vous en vue? Dites-le moi. Précisez et je serai tout à vous si pourtant je puis les retrouver. Je tiens infiniment plus à vous être agréable qu'à des vers auxquels vous ne tiendrez pas plus que moi quand vous les aurez. »... etc. — (Catalogue Lemasle, 223.)

— Lettre autog. sig., à Jules Janin, 3 septembre 1851. — Il lui rappelle qu'il lui a promis un feuilleton. « Dans huit jours! C'est votre mot, mon cher Jules, combien y a-t-il de huit fois huit, depuis ce temps-là? Prenez garde! Ah! on a dans le cœur de telles faiblesses pour vous, indigne, qu'on ne sera jamais bien redoutable quand on s'élèverait comme un *banquo oublié* à votre seuil. » — (L'Amateur d'autographes, catalogue 622.)

— Lettre autog. sign. et datée de 1855. — Lettre à Armand Dutacq. On réimprime *L'Ensorcelée* en Belgique sur la première édition corrigée par Barbey :

« Beaudelaire (*sic*), qui se pique de correction, avait voulu joindre ses corrections aux miennes, mais presque toutes étaient des erreurs et je les ai effacées. Rien d'étonnant. Il ne sait pas le patois normand qui est une langue et même une très belle langue, et c'est sur ce patois que ses corrections avaient porté... »

Barbey est en Belgique... « pour étudier un pays que je dois peindre dans un de mes prochains romans... ».

Il travaille continuellement, sans distraction... « Je n'ai pas le froc de Balzac, ni son génie, hélas! mais je vis comme lui... en véritable bénédictin... »

Il met Dutacq au courant de son labeur : un article sur Stendhal, le « Reli-

quæ » de Mlle (Eugénie) de Guérin qui va paraître : « Vous m'en direz votre avis. C'est aussi exquis que Joubert et c'est différent... » ; les œuvres « du frère » que peut-être publiera Dutacq.

Barbey d'Aurevilly se réjouit de voir Dutacq ouvrir sa librairie qu'il appelle « la porte du ciel ». Il a hâte de recevoir le Balzac (Contes drôlatiques) publié par Dutacq et se met à sa disposition pour l'aider dans cette publication : « Je suis un pistolet dans votre main et vous n'avez qu'à presser sa détente »,... etc. — (Vente Andrieux, 5 mars 1930.)

Barbey d'Aurevilly (Jules). — Lettre autog. sig. à M. Dutacq (1856). — Lettre en grande partie relative à l'article qu'il s'est chargé de faire sur les *Contes drôlatiques*, de Balzac, illustrés par Gustave Doré, édités par son ami Dutacq. Double article, annonce-t-il, l'un sur le texte, l'autre sur les dessins de Doré..., car il y a deux sujets, un littéraire, l'autre artistique... Il espère que ces articles seront bien reçus par le journal puisqu'il s'agit de vous, mon ami, et d'un livre qui vous coûte 18000 francs de frais....

Mais Barbey d'Aurevilly voudrait bien recevoir un peu d'argent pour ces articles : celui sur la Ninon, celui sur Trissier, celui sur les Contes drôlatiques, dont le montant total est de 210 francs. « Quoiqu'ici je fasse des économies, cependant, j'ai besoin d'argent. »

Enfin, il entretient son éditeur et ami d'un livre intitulé : *Mlle de Guérin* (Reliquæ), que Dutacq a dû recevoir. Barbey d'Aurevilly trouve de délicates et charmantes phrases pour l'offrir : « C'est un livre divin comme talent, et vous fûtes l'ami de Balzac, et vous êtes plus connaisseur en littérature que vous ne voulez en avoir l'air... Il y a une introduction de moi que l'ami recommande à l'ami... » etc. — (Vente Andrieux, 7-11 décembre 1929.)

— Pièce de vers autog. sig., J.-B. d'A. Poème de l'Ensorcelée :

Nous étions plus de cinq cents gueux,
Tous les cinq cents d'une bande....

(Vente Lemasle, 11 juin 1927.)

— *Un dîner d'Athées*, 3 pages in-4°, en feuilles du manuscrit de l'auteur. — (Catalogue Blaizot, 256.)

— *Le Cachet d'Onyx*, manuscrit autog. de l'auteur. — Manuscrit complet, daté du 10 décembre 1831. — (Catalogue Blaizot, 256.)

— Dossier de notes et de fragments d'articles autog. — Dossier contenant des pages inédites, notes, études, projets d'articles, sur Catherine de Russie, Rollinat, Richepin, Les Turcs et l'Islamisme, le Zohar, la Kabale, deux pages de brouillons : Deux Anecdotes après souper, Lamartine, Hugo, des notes et réflexions philosophiques, historiques et politiques,... etc. — (Catalogue Blaizot, 256.)

— Dossier de notes et de fragments d'articles, autog. — Dossier de pages autographes sur Rollinat, Edgar Poe, Richepin, Diderot, Lord Byron, l'Académie Française, A. Rebours, V. Sardou et le Théâtre, le Journalisme, Molènes,... etc. — (Catalogue Blaizot, 256.)

— *Un Prêtre marié*, 5 pages in-4°, en feuilles du manuscrit de l'auteur. — Fragment du manuscrit de premier jet, qui nous livre le travail de création de l'auteur : trois pages sont aux encres noire, rouge et verte, surchargées de ratures et de reprises, deux pages sont couvertes de notes au crayon, où des phrases et des paragraphes sont entièrement repris deux, trois et quatre fois. — (Catalogue Blaizot, 256.)

— *Ce qui ne meurt pas*, manuscrit autog. de l'auteur. — Fragment. Onze

pages dont sept à l'encre multicolore et quatre au crayon, toutes surchargées de corrections, de reprises,... etc. — (Catalogue Blaizot, 256.)

Barbey d'Aurevilly (**Jules**). — *Aimaïdée*, manuscrit autog. complet de l'auteur. — (Catalogue Blaizot, 256.)

— *Une histoire sans nom*. Manuscrit de 62 feuillets. — manuscrit autog. de Jules Barbey d'Aurevilly ayant servi à l'impression, contenant quelques additions et corrections. — (Catalogue P. Jammes, 19.)

Barrès (**Maurice**). — Lettre signée, mais non datée. Elle est adressée à M. Gires. Il demande que ce monsieur veuille bien accueillir un article sur lui (Maurice Barrès), fait par P. Guigou, dont on fait grand cas dans un petit monde qui va de M. Bouchor à Gyp. — (L'Amateur bibliophile Jeanne, Catalogue, 25.)

— Lettre signée, non datée (1889 ?), adressée au directeur de l'*Indépendant littéraire*. Il demande à faire un article sur deux livres : l'un de vers rustiques de Ch. Le Goffic, l'autre, le sens de la vie de Rode. Il sait que l'*Indépendant littéraire* est fort goûté dans le monde de l'enseignement, et pense que ces sujets pourront intéresser le public du journal. Il demande une hospitalité toute gracieuse. — (L'Amateur bibliophile Jeanne, catalogue 25.)

— Lettre autog. sign. à un ami (Delahaye). — Lettre dans laquelle il lui affirme qu'il n'a pas quitté la politique « à cause des dégoûts qu'elle traîne, innombrables, après elle », il est toujours prêt pour la bataille, le danger « mais » la vie de garnison « et les intrigues, non, j'en ai assez. J'ai vu, senti avec la plus extrême force l'horreur de cette continuelle déperdition et j'ai pensé que je pouvais employer ma vie en travaillant selon mes propres instincts... Il y a à maintenir le niveau intellectuel de son époque comme il y a à épurer, à venger la morale,... etc. ». — (Catalogue Degrange, 9.)

— Lettre autog. sig. à un ami. — Au sujet de la correction des épreuves d'un texte, très probablement relatif au scandale du Panama. « C'est tantôt les 104, tantôt les 150. J'en ai bien une explication : ici, une liste de sénateurs et députés, là une liste de sénateurs, députés et grands fonctionnaires... » — (Catalogue Degrange, 7.)

— Quatre lettres autog. et sig. (dont une d'une écriture étrangère. Paris, s. d.). — Correspondance adressée à Porel lors de sa direction à l'Odéon. Projet de conférence sur Racine « et spécialement de *Bérénice* ». — (Vente Réjane, 4 mai 1929.)

— Lettre autog. sig. (à Anatole France), 8 juin 1892. — Il le remercie de l'envoi de son dernier recueil qu'il a trouvé en rentrant d'Espagne. Il aurait voulu aller le remercier, mais il est forcé d'aller à Nancy « avec ce sot de Carnot ». Il lui écrit brièvement pour le remercier de la place qu'il lui a donnée dans son livre. « Ce n'est pas d'aujourd'hui que je vous aime et admire et au milieu de tant de goûts qu'un garçon de vingt ans traverse pour arriver à la trentaine, je n'ai jamais cessé d'être l'adorateur de Leuconoé, des troubles de Jean Servien. Aussi jamais n'ai-je rien espéré de mieux que de m'entendre dire par vous que j'écrivais bien. » — (L'Amateur d'autographes, catalogue 622.)

Baudelaire (**Charles**). — Lettre autog. sig. au libraire Bourdillat. — Il le prie de lui donner l'adresse de M. Dhormoyer qui lui a exprimé le désir de faire la connaissance de M. Ferdinand Fouques. Il ajoute en post-scriptum : « Je n'oublie rien, et je rêve toujours de *Wagner* et de *Poe* ». — (Catalogue Lemasle, 223.)

Baudelaire (Charles). — Lettre autog. sig., Honfleur, jeudi, 18. — Il était venu à Honfleur pour y chercher de l'argent, mais il n'en a pas trouvé. Il rentre dans l'enfer (Paris) pour mardi ou mercredi et il ira l'entretenir de la fin de *Guys*. Il demande instamment qu'on lui avance 500 francs ; il ne retournera à Honfleur qu'après avoir livré *Wagner*. « Je m'applique à vous écrire brièvement ; je ne sais pas lire les longues lettres et je suppose que tout le monde me ressemble. » — (Vente Charavay, 8 juin 1929.)

— Lettre autog. sig., au nom de Gustave Courbet ; 12 mai 1849. — Curieuse lettre écrite par Baudelaire, au nom et pour Gustave Courbet, au président de la Commission chargée du choix des œuvres d'art pour la grande loterie. Courbet fait de la peinture depuis dix ans ; des personnes compétentes apprécient sa peinture avec éloges et il n'a jamais rien vendu ; il est donc dans les conditions pour mériter un examen. Il sollicite la visite de son atelier ; il compte sur son équité pour appeler les regards des membres de la Commission sur ses tableaux destinés au Salon. — (Vente Charavay, 20 décembre 1927.)

Becque (Henry). — Lettre autog. sig. — Au sujet d'une de ses pièces, non nommément désignée, mais qui semble bien devoir être *Les Corbeaux*. — (Catalogue J. Leroy, 15.)

— Quatre lettres autog. et sign. à Porel (Paris 1886 et s. d.). — Correspondance aigre-douce. Dans une de ces lettres, datée de 1886, Becque se plaint des atermoiements apportés aux représentations de « Michel Pauper » : « Veuillez bien... vous occuper de la distribution et de la place que vous lui donnerez, Vous ne trouverez de ma part aucune difficulté, aucune... Mais si le 1er février ma distribution n'était pas prête et mes répétitions à la veille de commencer, je n'hésiterai pas une minute à faire valoir les engagements que vous avez pris, je ne dis pas devant la Commission des Auteurs, mais devant les tribunaux. » — (Vente Réjane, 4 mai 1929.)

— Quatre lettres autog. et sig. — L'une de ces lettres concerne des distributions de rôle. — (Vente Réjane, 4 mai 1929.)

Béranger (Pierre-Jean de). — Lettre autog. signée et datée du 24 mars 1849. — Lettre écrite au lendemain de l'élection de Napoléon III à la présidence de la République : « Malgré quelques maladresses, le neveu du grand homme prend consistance ; on m'assure et je suis assez disposé à le croire qu'il a quelques sages conseillers... — (Catalogue Rossignol, 51.)

— Lettre autog. sig. à un jeune poète, 1845. — « Mon cher enfant, méprisez toujours les poètes de cabaret comme moi, mais empruntez-leur quelque chose : substituez à l'expression élevée, brillante, métaphysique de vos auteurs, le mot vrai du chansonnier pour les sujets qui vous préoccupent... Habituez-vous, pour Dieu ! à mettre le mot propre sur chaque chose, le mot propre a un grand pouvoir : il est l'ennemi de l'orgueil, de la fausse grandeur ; il vous montre nos défauts sous leur vrai jour, nos qualités sous leur côté appréciable, et s'il nuit à l'hypocrisie du talent, il sert bien souvent à la bonté du cœur... » — (Catalogue Degrange, 6.)

— Lettre autog. sig., 1847. — Lettre en remerciement à des vers qu'il a reçus d'un admirateur dont la sympathie « a une tendance à l'exagération. Aussi, osez-vous sans façon me rapprocher des noms les plus glorieux, dont le mien, s'il doit me survivre, sera toujours placé à distance respectueuse, il en est de la gloire pour moi, comme de Lisette, que vous supposez encore occupée à embellir ma retraite et qui est morte de vieillesse ou du moins du chagrin de vieillir... » — (Catalogue Degrange, 5.)

Béranger (Pierre-Jean de). — Lettre autog. sig. à Paul Fouché, 1856. — Lettre touchante au sujet d'un article publié en sa faveur dans l'*Indépendance belge* et pour lequel il le remercie : « Je me suis procuré les deux volumes de Hugo dont j'ai déjà lu le premier que je trouve admirable. J'écrirai tout le bien que j'en pense aussitôt que j'aurai lu le deuxième qui sans doute ajoutera encore à mon admiration pour notre plus grand poète. » — (Catalogue Degrange, 2.)

— Lettre autog. sig. à Mme Fabreguettes ; 6 juin 1843. — Béranger l'entretient d'abord des affaires dont elle lui a confié le soin, puis il parle de leurs amis, de sa santé. A la dernière page, il l'entretient d'Alexandre Dumas, qui lui fait l'honneur de l'appeler son père. « Je lui ai toujours prédit une mauvaise fin (non pas en duel, pourtant), et cette fin a commencé depuis longtemps. La spéculation a remplacé le talent ; le marquis a tué l'homme délicat et je le vois occupé de dévorer son avenir, dont il me semble déjà engloutir les derniers morceaux. Les rudes leçons que je lui ai faites n'y ont rien pu. J'en suis fâché, car au fond il a des qualités de cœur qui pouvaient le conduire à bien. » — (Vente Charavay, 20 décembre 1927.)

— Lettre autog. sig. à Rouget de Lisle ; Passy, 12 novembre 1834. — (Vente Charavay, 18 mai 1927.)

— Lettre autog. sig. à Mme Valmore ; 2 avril (1843). — Retenu par une indisposition, il la prie de venir chercher cinquante francs pour ajouter à la somme nécessaire à la libération de son amie. « Actuellement, permettez-moi de vous gronder. Quelle nécessité y avait-il à ce que vous dissiez à cette malheureuse amie, que moi, qui lui suis étranger, j'étais dans le secret de ses infortunes ? Si encore j'étais en position de l'en tirer, à la bonne heure ! car elle saurait désormais à qui s'adresser en cas de rechute. Mais, il y a à rougir de faire si peu pour un talent aussi aimable et vous allez lui dire que je n'ai guère fait que des souhaits pour elle..., » etc. — (Catalogue Lemasle, 213.)

— Lettre autog. sig. à M. Peyrat ; Tours, 21 mai 1837. — « Voyez-vous toujours Lamennais ? Il n'y a plus de correspondance entre nous depuis une lettre que je lui ai écrite et qu'on m'assure avoir été perdue, ce que j'ai de la peine à croire. — Que dites-vous du *Monde* ? Je le lis avec attention et intérêt, mais malgré le succès qu'on dit qu'il obtient, j'y vois, selon moi, plus de talent que.... — (Vente Lemasle, 21 décembre 1927.)

— Lettre autog. sig. à son défenseur, M. Dupin. — Lettre relative au procès de ses chansons. — (Biblio-autographophile, catalogue Lemasle, 218.)

— Lettre autog. sig. à M. Bonin ; 18 octobre 1831. — « Défenseur de la liberté des peuples, vous avez su allier le patriotisme à la haute philosophie. Honneur à vous qui avez été victime résignée d'une si belle cause ! ces remerciemens, je vous les dois comme citoyen. Comme poète, je vous en dois beaucoup aussi pour les éloges dont vous vous plaisez à me combler. Votre dialogue, plein d'idées ingénieuses et d'intentions bienveillantes, n'a pu que me toucher vivement, mais il ne m'a pas convaincu malheureusement de tout le mérite dont vous me faites les honneurs. Moi, qui ne sais pas un mot de latin et qui n'ai pu entrevoir *Horace* qu'à travers le rideau des traductions, je porte néanmoins à ce grand poète un secret attachement. Aussi, je vous l'avoue, je suis tant soit peu affligé du rôle que vous lui assignez dans votre charmant opuscule. Je trouve, Monsieur, que vous avez abusé de la facilité de caractère que vous reprochez à l'ami de Mécènes. Je doute qu'il l'ait jamais poussé aussi loin, même avec *Virgile*... » etc. — (Catalogue Lemasle, 210.)

Bertrand (Louis, dit Aloysius). — Deux minutes autog. de lettres dont une signée ; Dijon, 1er mars 1828 et 2 mars. — Dans la première, A. Bertrand

annonce la mort de son père décédé dans la nuit du 26 au 27 février à l'heure de minuit. Il donne des détails sur les derniers moments de son père. La seconde lettre est écrite par A. Bertrand au nom de sa mère et relative à une amie, pour lui faire part du décès de son mari. — (Vente Charavay, 8 juin 1929.)

Bertrand (Louis, dit Aloysius). — A Victor Hugo, poète, sonnet autog. — Au dos se trouve une courte poésie, en forme de losange, datée du 8 décembre 1828, onze heures du soir. — (Vente Charavay, 8 juin 1929.)

Blanc (Louis). — Lettre autog. sig. à Charles Edmond ; 1er décembre 1870. — Lettre relative à la définition du Prussien qu'il avait dite chez Victor Hugo et que le *Rappel* lui attribue quand elle est de son correspondant. « Je disais qu'un de mes amis avait donné du Prussien une définition exacte et charmante en l'appelant « un Mohican sorti de l'École polytechnique »... Le canon a tonné toute la nuit. Il tonne encore, et cela d'une manière terrible... Espérons que notre chère France sortira victorieuse de cette épreuve suprême ! » (Catalogue Lemasle, 210.)

— 1° Cinq lettres autog. sig. ; 1846-1872 ; 2° Lettre imprimée *Au peuple anglais*, sig. par Louis Blanc. — Dans cette lettre, Louis Blanc proteste contre le bombardement de Paris par les Prussiens (octobre 1870). — (Catalogue Lemasle, 223.)

— Lettre autog. sig. à Schoelcher. — « Les dames Villiers désirent parvenir jusqu'à vous, j'ignore en quoi vous leur pourrez être utile. En tous cas je recommande à votre bienveillance ce qu'elles auraient à vous demander m'en fiant à vous, bien entendu, du soin de concilier la bienveillance et la justice, ce que personne mieux que vous ne sait faire. » — (L'Amateur d'autographes, catalogue 625.)

Borel (Petrus). — Lettre autog. sig. des initiales à Ph. O'Neddy ; Bas-Boizil, 2 mai. — Prière de lire le chapitre XVII de son livre, qui sera bien ce qu'il y aura de plus « emm... sur le globe », mais il a besoin de ce jalon, de ce pivot pour la marche de son épopée. — (Catalogue Lemasle, 211.)

— Lettre autog. sig. à Ph. O'Neddy ; au Bas-Boizil, 24 janvier 1837. — Il le remercie de ses largesses, lui envoie de la copie et des épreuves et lui recommande de ne pas faire connaître sa situation à ses parents. Tout en travaillant à *Madame Putiphar*, il rêvasse à un autre livre qui aurait pour étiquette *Tristitia*, le nom de l'héroïne. Ce serait une fantaisie de gentilhomme dans le goût de certaines du patriarche de l'Allemagne Gœthe, mais n'ayant pas plus de portée philosophique qu'un roman d'Alphonse Brot. — (Biblio-autographophile, catalogue Lemasle, 216.)

— Lettre autog. sig. de son prénom à Ph. O'Neddy ; Le Boizil, 30 décembre 1836. — Il le prie de lui faire connaître son opinion sur les vingt-huit chiffons de papier qu'il lui a envoyés, si toutefois il a eu le temps de les lire. « Ne me laisse pas chômer de tes conseils ; ils sont bons et aimés comme toi. » Il ne veut pas rentrer à Paris avant que son « book » ne soit achevé et fait une curieuse description de la cabane qu'il habite ; il vit en partie du produit de sa chasse. Il parle longuement des habitants qu'on lui a dépeints bien noirs et lui demande quel est le participe passé du verbe *absoudre*, car il n'a pas de lexique près de lui. — (Biblio-autographophile, catalogue Lemasle, 216.)

— Lettre autog. sig. à Ph. O'Neddy ; au Bas-Boizil, 14 mai 1837. — Il lui envoie le texte des factures salées qu'il envoie à son éditeur Olivier ; il remet le soin de ses intérêts à Eugène Renduel. Il lui adresse le chapitre XV de *Notre-Dame Putiphar* ; il a écrit le chapitre XVII avant le XVI et une indisposition l'empêche d'écrire. Quand ils se reverront, ils se montreront leur cilice

et leur haire comme les polissons d'écoliers se montrent leur priape,... etc. — (Biblio-autographophile, catalogue Lemasle, 216.)

Bornier (**Henri de**). — Lettre autog. sig., 28 octobre 1857. — Relative au roman : *Comment le sceptre tombe en quenouille.* — (Catalogue Lemasle, 211.)

— Lettre autog. sig. à un confrère. — Il y a dans ma fable un vers qui appartient à V. Hugo, je crois : *Comme des soupiraux d'enfer.* Mettons donc : « Soupiraux d'un terrestre enfer. — Ayez l'obligeance de faire cette petite rectification sur mon manuscrit », etc. — (Catalogue Lemasle, 209.)

— Lettre autog. sig. Marcilly-sur-Maulne, 4 septembre. — Sur sa collaboration à la *Libre Revue.* — (Catalogue Saffroy, 33.)

— Lettre autog. sig., le 19 juin 1889. — Il écrit, de la bibliothèque de l'Arsenal, au directeur du Journal *La Paix Sociale* pour lui refuser sa collaboration : « Mon temps est pris par des travaux d'un tout autre genre ». — (Catalogue Vélin d'or, 24.)

— Lettre autog. sig., adressée à : « Mon cher maître » ; il l'informe que le *Figaro* a l'exclusivité de ses stances, mais qu'il fera exception en lui en envoyant quatre pour être publiées. — (J. Brunier, 2e quinzaine de mars 1929.)

Bouilhet (**Louis**). — Lettre autog. sig. à un ami. — Il le remercie de l'article de Sarcey qui est relativement superbe; il lui a rendu un vrai service et lui en est très reconnaissant. — (L'Amateur d'autographes, catalogue 625.)

Brizeux (**A.**), célèbre poète. — Lettre autog. sig. à M. de La Villemarqué. — (Catalogue H. Saffroy, 44.)

— Lettre autog. sig. à Auguste Barbier, Lorient, 24 septembre 1834. — Il pense qu'il aura averti Buloz d'annoncer son poème *Les Bretons* dans sa revue et ses couvertures. Quant à ces vers, il demande qu'ils ne soient mis dans la Revue qu'autant que l'ouvrage présumé de Hugo sur la Bretagne soit voisin de paraître ou qu'il en publie lui-même des extraits. — (L'Amateur d'autographes, catalogue 622.)

— Cinq lettres autog. sig., dont deux signées en toutes lettres, les autres de ses initiales, Douarnenez, Châteaulin, Lorient, 1855. — Lettres écrites à un compatriote au cours d'une excursion en Bretagne; il a rapporté de sa visite à l'île de Batz une poésie qu'il a dédiée au destinataire. — (Catalogue Lemasle, 212.)

— Lettre autog. sig. à Pauline Duchambge, sans date. En tête de la lettre, deux lignes manuscrites d'une main étrangère. — Lettre relative à une mystérieuse amie de Mme Pauline Duchambge, qu'il ne nomme pas, et qui n'est autre que Marceline Desbordes-Valmore : « Oh! qu'elle est bonne et tendre, et qu'elle aime bien! L'amitié entre femmes existe, car elle vous aime; puis elle aime son mari et ses petits enfants, et sa pauvre maison; elle aime les arts qui, dit-elle, la délaissent; elle aime la liberté à laquelle elle ne croit plus, et elle a la raison (je le dis dans un sens tout autre, sans doute); elle aime aussi ce pauvre rêveur, ce désolant auteur d'*Adolphe*, qui eut ce grand malheur d'avoir plus d'esprit que tout son entourage, et que ceux-ci ne lui pardonnèrent jamais; elle pleure sur lui, elle pleure sur tous ceux qui souffrent... Il n'y a que les femmes pour cette délicatesse de comprendre et d'écrire. » — (Vente Kra, 13 décembre 1928.)

Buloz (**François**). — Lettre autog. sig. à d'Aloux, 28 octobre 1858. — Il lui reproche sa paresse et son indifférence à l'égard de la Revue : « Permettez-moi de vous dire que vous n'êtes pas avec nous ce que vous devriez être.

Non seulement vous ne donnez rien, mais vous avez disparu complètement... Est-il possible que vous consentiez à ne plus être un écrivain et qu'ayant un bon et beau sujet vous vous laissiez vaincre par quelques difficultés?... » — (Catalogue Degrange, 6.)

Buloz (François). — Lettre autog. sig. à M. Guinard. — Il lui demande de trouver dans les villes qu'il visitera des correspondants pour sa revue, des correspondants qui pourront lui envoyer des travaux utiles sur l'Allemagne et la Pologne. — (Catalogue H. Saffroy, 44.)

— Lettre autog. sig., 8 juillet 1840. — Lettre à un auteur dont une pièce avait été soumise au Comité de lecture ; Buloz lui dit que le Théâtre-Français ne saurait avoir la prétention de faire violence à personne et que rien n'entravera sa liberté [de reprendre sa pièce] : « Je regretterai, pour mon compte seulement, de n'avoir pu retenir au Théâtre une pièce importante que j'avais décidé M. Sue à nous apporter ». — (L'Amateur d'autographes, catalogue 628.)

Cabanis (Pierre-Jean-Georges). — Lettre autog. sig. à Roger Martin, Villette près Meulan, 13 prairial an XII. — Relative à l'envoi de son livre *Révolutions de la médecine.* — (Catalogue H. Saffroy, 39.)

— Lettre autog. sig., Auteuil, le 27 mars 1807. — Lettre adressée à un collègue à l'Institut dans laquelle il lui parle de Bitaubé, que les événements arrivés en Prusse mettent dans la situation de fortune la plus fâcheuse. — (Catalogue Lemasle, 213.)

Chateaubriand. — Lettre sig. à Boret d'Hauterive, 3 août 1843. — Réponse à une demande de renseignements sans doute destinés à un livre sur la noblesse : « N'étant que le cadet de ma famille, je ne me suis jamais occupé de moi... Je prendrai seulement la liberté de vous faire observer, puisque vous avez bien voulu citer mon nom, que j'ai été ministre des affaires étrangères sous le règne de Louis XVIII. » — (Catalogue Degrange, 9.)

— Lettre sig. (deux lignes autog.) à un ami, Paris, 20 janvier 1846. — Il lui envoie la première partie de ses mémoires, en lui demandant de remettre à M. Mansard, qui porte le manuscrit actuel, l'ancien manuscrit, afin qu'il fasse brûler celui-ci sous ses yeux. — (Catalogue Degrange, 7.)

— Lettre autog. sig. à François Buloz, 25 avril 1834. — Il est heureux d'avoir pu contribuer au succès de la *Revue des Deux Mondes.* Son projet n'est pas d'écrire en ce moment, « mais je serai toujours reconnaissant d'obtenir une petite place parmi les hommes de talent dont les noms honorent votre recueil »... — (Catalogue Degrange, 6.)

— Lettre sig. à Ballanche, 18 janvier 1842. — Il assure à son correspondant que celui-ci aura toutes les voix : « Vous n'avez pas de concurrent qui puisse balancer votre élection. Vous savez que je tiens à mon vieil ami Ballanche... La goutte m'empêche d'écrire de ma propre main, veuillez me le pardonner... ».— (Catalogue Degrange, 6.)

— Lettre non autog. sig. à Buloz, 1831. — Relative à une demande d'extraits de ses œuvres et à une offre de collaboration : « Je me trouverais très honoré, Monsieur, d'obtenir une place dans votre Revue... ». — (Catalogue Degrange, 2.)

— Lettre non autog. sig. à Buloz, 1835. — Lettre relative à une traduction de Milton qu'il lui a demandé de faire : « Je me chargerai de la traduction du *Paradis perdu*, mais je ne signerai l'acte que quand vous serez assuré des

fonds qui vous permettront de remplir les conditions de cet acte... j'ai enfin appris, il est vrai, un peu tard à faire quelque cas du pain quotidien... » — (Catalogue Degrange, 2.)

Chateaubriand. — Lettre autog. sig., Paris, 6 novembre 1824. — Lettre relative à la séance de la Société géographique à laquelle il serait heureux d'assister : « Je serai surtout charmé d'entendre un homme de votre mérite et de votre instruction parler des nouvelles découvertes en Afrique. Si je n'étais pas d'âge si vieux, je reprendrais volontiers mon bâton de voyageur pour marcher sur les traces de M. de Beaufort. » — (Catalogue Degrange, 4.)

— Lettre autog. sig. Ch. Genève, 21 juin 1831. — Il demande des nouvelles de la pauvre sœur Marie, atteinte de la petite épidémie qui court dans Paris. Mme de Chateaubriand est malade et ne peut écrire. — (Catalogue H. Saffroy, 45.)

— Lettre sig. à Me Sala, 1839. — Lettre écrite dans l'intérêt de Mme Récamier : « J'ai vu Mme Récamier : il y a des liquidateurs des affaires de M. Récamier qu'elle connoit à peine et dont les noms échappaient dans ce moment à sa mémoire,... » etc. — (Catalogue Kra, 16.)

— Lettre autog. sig. à M. Hubert Saladin; Genève, 31 mai 1831. — Il s'est empressé de lire l'excellente brochure qu'il lui a envoyée : « Vous plaidez avec autant de succès que d'éloquence la cause de cette belle et malheureuse Italie, mais j'ai bien peur que votre voix généreuse ne soit pas entendue », etc. On y joint une lettre autog. sig. de Mme de Chateaubriand. — (Vente Lemasle, 11 juin 1927.)

— Lettre autog. sig., Paris, 1825. — Quel que soit le sort réservé à la France, je ne me séparerai jamais des trois principes qui font la base de tous mes ouvrages : la religion, la liberté et le trône légitime. Je ne suis point républicain quoique je voie très bien que le monde va à la république par l'incapacité des uns, et par la supériorité des autres, et quoique mon esprit conçoive parfaitement cette nouvelle espèce de liberté populaire, inconnue des anciens, qui nous arrive de force par le perfectionnement de la société, je ne demande pour moi rien à l'avenir; j'ai désormais peu d'années à passer sur la terre, et pourvu que j'emporte l'estime des hommes tels que vous, Monsieur, je serai récompensé au-delà de ce que je vaux. » — (Vente Kra, 13 décembre 1928.)

— Lettre autog. à l'abbé de Bonnevie, 2 janvier 1804. — Il annonce son arrivée à Naples avec un jour de retard, mais ils ont manqué de chevaux sur la route; il éprouve à Naples comme à Florence toutes sortes de bienveillance et de politesses. — (Vente Lemasle, 21 décembre 1927.)

— Lettre autog. sig., Paris, 1er octobre 1824. — Il s'excuse de n'avoir pas répondu « plutôt ». Il n'est pas en crédit auprès des ministres et ne veut pas avoir de communication avec eux : « Je ne peux donc recommander votre brave vendéen qu'à des personnes qui pourront parler pour lui. Je n'ose me flatter du succès et ne vous réponds que de mon zèle. La fidélité est une vertu surannée. » — (Vente Charavay, 21 décembre 1928.)

— Lettre autog. sig. à Mme Feray de Salvandy, à Essonne. Paris, 26 avril 1826. — Il l'informe qu'il a remis au comité grec l'offrande des habitants de Corbeil et d'Essonne; le comité l'a chargé de les remercier de leur généreuse assistance. Le comité ne se sent pas autorisé à organiser des quêtes, mais il peut envoyer un délégué qui parlerait en son nom. Chateaubriand le remercie de l'avoir choisi pour le dépositaire de sa bienfaisance. — (Vente Charavay, 21 décembre 1928.)

Chateaubriand. — Lettre autog. sig., 1er juillet 1836. — Il remercie pour un article trop obligeant inséré dans l'*Écho de la Jeune France*. — « Je ne me sens digne de vos éloges que comme chrétien, royaliste et Breton. » — (Catalogue Lemasle, 212.)

— Lettre autog. sig., Paris, 1er février 1825. — Il recommande la candidature de Dupuytren à l'Académie des sciences. — (Vente Charavay, 21 décembre 1928.)

Collin d'Harleville (J.-Fr.). — Lettre autog. sig. deux fois C.-H. Mévoisin (3 juin 1802), dimanche, 9 h. du soir. — Absent de Paris, il adresse une longue lettre, vraisemblablement à Fr. Andrieu, qu'il remercie de la bonne nouvelle. « Il est donc vrai, monsieur, je puis croire au succès », à la suite du compte rendu de la première représentation de sa pièce, dont il ne dit pas le titre tout au long de sa lettre. Il remercie aussi chaleureusement Andrieu de ses marques d'amitié ; il lui donne ses conseils dans le cas où un libraire se présenterait pour éditer la pièce et, enfin, il demande d'autres nouvelles après la troisième représentation. — (Catalogue Degrange 9, décembre 1929.)

Constant (Benjamin). — Lettre autog. sig. 17 décembre. — Il remercie son correspondant pour le deuxième volume de l'*Encyclopédie*. « Le succès de cet ouvrage est tel que mes éloges bien sincères ne seraient que l'écho de ce que dit tout le monde. Je désire bien, dans l'article : « Assemblée », ne pas être trop au-dessous des autres collaborateurs.... » — (Catalogue Degrange 9, décembre 1929.)

— Lettre autog. sig. au Dr Odier, à Genève, 3 fructidor an 8. — Il lui écrit au sujet du plan d'Instruction publique que son correspondant lui a communiqué et lui a demandé de faire adopter. Il prévoit de nombreuses difficultés et voudrait avoir en sa possession une copie du plan, afin de ne pas oublier les raisons qui militent en sa faveur. « J'aurai quelque peine à combattre le mémoire du citoyen Finguy et plus encore la préférence que donne, selon votre lettre, M. de Candolle à un plan antérieur.... » — (Catalogue Degrange, 7.)

— 24 lettres autog. signées à Léon-Joseph Leconte, 1794-1809. — Ces lettres sont datées de Paris (rue du Bac), Lausanne, Rouen (hôtel de France), Paris, rue de Grenelle, Genève, Les Herbages, près Luzarches, Auxerre, Saint-Ouen. — (Catalogue H. Saffroy, 39.)

— Lettre autog. sig. au Dr Breschet ; Paris, ce 29 janvier 1830. — Lettre à son médecin sur sa maladie. — (Vente Lemasle, 11 juin 1927.)

— Lettre autog. sig. à M. Eymery, libraire, 19 mai 1815. — Lettre au sujet d'un marché avec son éditeur. — (L'Amateur d'autographes, n° 626.)

— Lettre autog. sig. (1825). — L'auteur d'*Adolphe* demande à son éditeur de nouvelles épreuves et lui donne des indications pour l'impression de son ouvrage, le format du papier, la disposition du titre, etc. — (Catalogue J. Leroy, 15.)

Coppée (François). — Pièce autog. sig. ; 21 octobre 1904. — Relative au monument à élever à Armand Silvestre. « La ville de Toulouse a obéi à une bonne et touchante pensée en élevant un monument à Armand Silvestre. Car la Cité rose, qui m'a laissé un éblouissant souvenir, était son séjour de prédilection et il l'avait adoptée pour sa petite patrie.

« En Silvestre, j'ai cordialement aimé l'homme et beaucoup admiré le poète. Bon, loyal, généreux, il offrait vraiment le type du français, — et j'ajoute, en me rappelant son humeur joyeuse, le type du gaulois. Quant à ses vers, plus peut-être que ceux de la plupart des poètes groupés sous le titre de Par-

nassiens, ils méritent d'être appelés lyriques, par le jaillissement et l'abondance des images, la puissance du souffle, la force du coup d'aile. » — (Catalogue Mlle Charavay, 26.)

Coppée (François). — Lettre autog. sig. à Arthur Meyer. — Il le prie de faire passer son article sur Charles Guérin : « Il y a là un jeune poète de grand talent, qui mérite d'être signalé aux amis de la poésie... ».

Il prie Arthur Meyer de venir déjeuner en compagnie de Jules Lemaître et de Léon Daudet « en tâchant de n'écraser personne sous les pneus de votre teuf-teuf... ». — (Vente Andrieux, 5 mars 1930.)

— « L'un ou l'autre », pièce de vers autog. sig. — (Vente Charavay, 20 décembre 1927.)

— Quatre femmes (Brune, Blonde, Rousse, Blanche), pièce de vers autog. sig. — (Vente Lemasle, 11 juin 1929.)

Courier (Paul-Louis). — Lettre autog. sig. à la comtesse Constance de Salm. Saint-Prix, 25 juillet 1813. — « Je suis à la campagne pourtant depuis quinze jours sans m'ennuyer, mais de ma chambre je vois Paris et j'y vais de mon pied chaque fois que la fantaisie m'en prend. Faites-en autant, je vous prie, de votre château. Essayez avec vos carrosses de partir à la minute même où ce caprice vous viendra. Je m'attends que dans votre première lettre vous reconnaîtrez ingénuement les avantages que nous autres hères avons sur vous autres châtelains.... » — (Catalogue H. Saffroy, 33.)

— Lettre autog. sig., datée de Bliseartel, 27 germinal (1794) ; adressée au citoyen Allix, à Sarreguemines. — Paul-Louis Courier, en campagne, demande des renforts de voiture et de caissons. — (Vente Andrieux, 5 mars 1930.)

Daudet (Alphonse). — Lettre autog. sig., non datée, adressée à un président de société. — Il s'excuse de ne pouvoir aller à un banquet : « Je fuis, comme la peste, toute occasion de dissipation.... A votre banquet, je me livrerais à la boisson beaucoup trop et à l'amitié pas assez.... Je tiendrai mes six balles à la disposition de la caisse.... » — (L'Amateur bibliophile, Catalogue G. Jeanne, 26.)

— Lettre autog. sig., Paris, 1889. — Relative à un manuscrit qui lui a été volé. « Je vous prie de remettre à mon secrétaire et ami le manuscrit qui m'a été volé et que vous avez bien voulu me faire retrouver. J'en ai besoin le plus tôt possible, car de nouveaux méfaits de l'individu vont sans doute m'obliger à déposer au parquet une plainte contre lui.... » — (Catalogue Degrange, 2.)

— Lettre autog. sig. à Porel, Lamalou. — Lettre relative à des représentations théâtrales de ses œuvres. Il lui confie d'abord qu'il est complètement à bas et que, de deux ou trois mois, tout travail suivi lui sera impossible. Il lui affirme ensuite que la pièce qu'il lui a promise, *Nord et Midi*, sera jouée chez Porel et que nul autre théâtre n'aura d'œuvre de lui auparavant. Il avait eu l'idée d'une belle reprise du *Nabab*. « Mais, en voyant la liste de votre troupe, j'ai vu que vous n'aviez pas Tessandier.... Pierson est trop bourgeoise. Tessandier eût pu s'y tailler un succès. Peut-être même, à défaut de Tessandier, Weber ? Qu'en pensez-vous ?... » — (Catalogue Degrange, 9.)

— Quatre lettres autog. et sig. à Porel (Paris). — Correspondance concernant *Numa Roumestan*. « Écoutez-moi bien, mon cher Porel. J'ai dit que vous feriez un excellent Rivals..., mais à une condition : ne faites pas le vieux. Vous m'entendez, ni branlement de tête, ni alourdissement de jambes, ni ralentissement de la voix.... Le Rivals que j'ai peint, — il est vivant, a soixante-

huit ans et va tête nue sur les routes soigner ses malades hiver et été, droit comme un baliveau. Dans ce déplacement de votre nature, vous emploierez beaucoup de talent et ce serait du talent perdu. Avant tout, du naturel.... Vous êtes un finaud très fin, vous me comprenez.... » — (Vente Réjane, 4 mai 1929.)

Daudet (Alphonse). — Deux lettres autog. et sig. à Porel (Néris-les-Bains, 17 août 1884 et été 1885). — Lettres se rapportant à l'*Arlésienne*. La première est un court billet adressé à Porel dès le mois d'août 1884 pour le remercier d'avoir songé à une reprise possible de l'*Arlésienne*. En effet, lors de la création au Vaudeville, la pièce s'était effondrée et Porel avait promis à son ami de la reprendre s'il était porté à la direction de l'Odéon. Alphonse Daudet lui écrit donc le 17 août 1884 : « Donnez-moi une belle revanche ».

La deuxième lettre a trait à la centième de cette reprise. Ici, Daudet exulte : « Oui, certes, j'y viendrai, mon cher Porel, toute la maison y viendra à cette surprenante centième d'un four célèbre. Et je songe qu'un soir d'y il a quinze ans, — je ne sais plus la date au juste, — Georges Bizet et moi, debout contre un portant de coulisse, frémissants et pâles de cette pâleur imbécile des soirs de première, nous assistions au désastre de cette même *Arlésienne*..., maintenant ils viennent et maintenant ils écoutent parce que Bizet est mort, devenu classique.... De cette reprise et de sa centième, je vous serai toute ma vie reconnaissant. » — (Vente Réjane, 4 mai 1929.)

— Dix lettres autog. et sig. à Porel (Paris, Champrosay, etc.). — Dossier concernant particulièrement l'*Arlésienne* et certaines artistes qui y ont des rôles, ainsi Réjane, dont la « vaillance fait notre admiration ». Il pense déjà à Tessandier pour *Sapho*, « avec cette femme qui est le type, qui en aurait les cris, les larmes, les rugissements, encore mieux peut-être que Sarah ». Il « n'insiste plus pour la lecture du *Tartarin* ». — (Vente Réjane, 4 mai 1929.)

— Treize lettres autog. et trois cartes (Paris, 1891 à 1896). — Dossier concernant la première reprise de *Sapho* au Grand-Théâtre le 12 novembre 1892. — (Vente Réjane, 4 mai 1929.)

— Lettre autog. sig. — Il le prie de bien vouloir rappeler à M. de Lauzières l'illustre *Tartarin de Tarascon*, dont il a bien voulu lui promettre un compte rendu dans la *Patrie*. — (L'Amateur d'autographes, n° 626.)

— Lettre autog. sig. à une artiste. — Il lui raconte un incendie déclaré dans sa maison. « O destin ! hier en rentrant, nous apercevons vers chez nous des torches, des flammes, une foule.... Nous hâtons le pas, c'est chez nous... ; ma femme court..., l'enfant !... L'enfant était parti, roulé dans des couvertures, à onze heures, chez sa grand-mère. En résumé, le feu de l'hôtel Lamoignon n'a été presque rien, c'est la maison voisine qui a flambé toute la nuit.... Mais quelle secousse ! Et ce pauvre petit mioche qui n'est pas sorti d'une chambre bien chauffée depuis deux mois, obligé de l'emporter par une nuit si froide. Pourvu que.... Nous avons ici tant de déveine. Enfin, j'espère que le nommé Destin finira par s'apaiser. » — (L'Amateur d'autographes, Catalogue 622.)

Desbordes-Valmore (Marceline). — Lettre autog. sig. ; 28 octobre 1838. — Elle dit les tristesses qu'elle éprouve ; partie fatiguée, elle a été terrassée par un mauvais accueil. — (Vente Lemasle, 21 décembre 1929.)

— Lettre autog. sig. — Lettre adressée à Mme Juste Olivier, femme d'un poète vaudois d'un certain talent et qui fut aussi des meilleurs amis de Sainte-Beuve. « ... Vous savez que je vous ai la plus tendre obligation d'avoir pensé

à mon logement.... Je vis dans la rue et je monte vingt et trente étages par jour.... » — (Catalogue J. Leroy, 15.)

Desbordes-Valmore (**Marceline**). — Lettre autog. sig. — Elle confie sa triste situation à un ami, « son bon trésorier », mais Dieu est au-dessus de tous les théâtres fermés. Elle s'attend à un nouvel exil dans un petit village du nord de la France, où Valmore serait régisseur de mines à charbon. « Moi je veux bien m'en aller dans ce village, puisqu'il y a partout la prière et le soleil. Paris n'est doux qu'avec quelque sûreté d'avenir ; il n'est que dévorant comme nous y sommes. » — — (Vente Lemasle, 11 juin 1927.)

— Pièce de vers autographe :

Après un tremblement de terre
Qui renversa tout ici-bas,
Calmé d'un effort salutaire
Le globe ne remuait pas ;
Mais la justice, au milieu du silence,
Pour relever tous les droits sans procès,
Sanglante encor retrouva sa balance
Chez un pauvre ouvrier français.

(L'Amateur d'autographes, n° 626.)

INFORMATIONS

M. Jean Bonnerot, bibliothécaire à la Sorbonne, rue de Cluny, 3, Paris, V^e^, préparant une édition de la *Correspondance générale de Sainte-Beuve*, serait reconnaissant aux collectionneurs et amateurs qui posséderaient des lettres de Sainte-Beuve de lui en communiquer le texte ou de l'autoriser à en prendre copie.

Travaux en cours. — M. Marcel Langlois, 150, boulevard Montparnasse, XIVe, serait reconnaissant à toute personne possédant des lettres autographes ou des copies de lettres de *Mme de Maintenon* de vouloir bien lui permettre d'en prendre communication en vue d'une édition.

M. David M. Little prépare une édition des lettres de David Garrick. Il serait reconnaissant à toute personne qui pourrait lui signaler des lettres inédites. (Écrire à M. David M. Little, 28, Holyoke House, Cambridge [Mass.], États-Unis).

Miss Valleria Grannis prépare une thèse de doctorat (Columbia University, New-York) sur le sujet suivant : *Les parodies dramatiques en France au XVIIIe siècle.*

M. Ervin Zaitschek (II Galffy sér. 1, Budapest) prépare une thèse sur « L'influence des sources, sur les drames cornéliens de *Sertorius* à *Suréna* ».

M. Maurice Wolff nous prie d'annoncer qu'il achève une étude complémentaire à son volume sur *Le Roman de Clotilde de Vaux et d'A. Comte*. Elle développera la communication signalée dans la chronique à *A. Comte*.

Nous avons reçu ce programme de la Société Chateaubriand. Siège social : La Vallée-aux-Loups, 87, rue de Chateaubriand, Châtenay-Malabry (Seine).

Cette Société se propose de grouper les personnalités de tous pays qui s'intéressent à l'œuvre, à l'influence et à la personne de Chateaubriand.

Elle a pour but principal d'organiser des réunions périodiques dans lesquelles ses sociétaires pourront exposer le résultat de leurs recherches et communiquer des documents manuscrits, imprimés et iconographiques, qui présenteraient un caractère de nouveauté.

La Société voudrait ainsi faciliter et susciter les recherches relatives à Chateaubriand et solliciter la production de documents ensevelis dans les archives privées et demeurés jusqu'à présent inédits.

La relation de ces réunions sera publiée dans un bulletin, qui compte également des travaux se rapportant par quelque côté à l'histoire de Chateaubriand et de son temps, ainsi que de la bibliographie et de la bibliophilie chateaubriandesques.

Ainsi conçue, notre Société doit réunir et les spécialistes d'histoire littéraire et le public étendu qui, soucieux de haute culture, se plaît à entretenir la mémoire des grandes figures françaises.

On veut espérer que du contact d'esprits venus à Chateaubriand par les voies les plus différentes et de leurs libres discussions, sortiront des lumières nouvelles sur ce sujet immense et encore imparfaitement exploré que représente le génie de Chateaubriand.

Le Comité. — Mmes la comtesse de Durfort. M.-L. Pailleron. M.-J. Durry. MM. le Chanoine A. Mugnier. E. Aubrée. E. Beau de Loménie. Julien Benda. Édouard Champion. Georges Collas. Lucien Descaves, de l'Académie Goncourt. Emile Henriot. Le Dr Ch. Lenormant. Maxime Leroy. Le Dr Le Savoureux. Maurice Levaillant. L. Martin-Chauffier. Hubert Morand. C.-H. Outland.

Cotisation : 30 francs par an.

Voici les **Communications** faites à la première réunion, le 15 mai 1930.

A. M.-E. Aubrée. — « Combourg », ancienne lithographie ayant appartenu à la comtesse de Kersalaün, fille de Bénigne de Chateaubriand, deuxième sœur de René (don à la Société Chateaubriand).

B. M.-E. Aubrée. — (Photographie d'une miniature.) Portrait de « l'agréable laide » de Chateaubriand.

C. M. Hubert Morand. — Lettre autographe inédite de Chateaubriand adressée à la Société de Géographie.

D. Mme Sandwith. — Souvenirs d'une rencontre avec Chateaubriand à l'Abbaye-au-Bois, en 1829 (Ferdinand Hiller).

E. Mme Marie-Jeanne Durry. — Rapines (trois lettres inédites de Chateaubriand et une lettre inédite de Mme Récamier, 1829).

F. Mme la comtesse J. de Pange. — Chateaubriand à Méréville, en 1805 (Extrait de mémoires inédits de la comtesse de Ségur, née Vintimille).

G. M. le Dr Le Savoureux. — Présentation de documents iconographiques concernant Mme de Mouchy et le château de Méréville.

H. M. M. Chalvet. — Présentation du manuscrit du début des *Études Historiques*. (Écriture de Pilorge, correction et béquets de la main de Chateaubriand, citations de celle de Daniélo.)

I. M. le Dr Le Savoureux. — Lettre autographe inédite de Chateaubriand; sans nom de destinataire, sans date (1815?).

J. M. E. Beau de Loménie. — Proposition pour l'établissement d'une bibliographie méthodique des écrits concernant Chateaubriand.

Communication relative à plusieurs domiciles de Chateaubriand.

Le Gérant : **Daniel Mornet.**

Saint-Germain-lès-Corbeil. — Imp. Willaume.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

LUCRÈCE ET LES LITTÉRATEURS
POÈTES ET ARTISTES DU XVIIIe SIÈCLE[1]

La grande poésie de Lucrèce, ardente, impérative, ironique, douloureuse, quelquefois sauvage, a-t-elle été mieux comprise au XVIIIe siècle que son système hautain et désolé ? Pareille enquête porte en elle-même son intérêt ; elle nous permettra aussi de jauger la capacité poétique du siècle des Philosophes.

Nombreux sont les critiques ou les théoriciens de la beauté littéraire qui ne disent rien de Lucrèce. Rollin, dans le *Traité des Études* (1726), Remon de Saint-Marc, dans les *Réflexions sur la Poésie* (1734), le P. André, dans l'*Essai sur le Beau* (1741) ignorent le *De Natura rerum*. L'abbé du Bos invoque une ou deux fois Lucrèce, mais c'est pour défendre la théorie de l'influence des climats sur les arts et les lettres. Un chapitre comme celui-ci : « Que la réputation d'un système de philosophie peut être détruite ; que celle d'un poème ne sçauroit l'être » ne dit rien du *De Natura rerum*. L'abbé Batteux, dans les *Beaux-Arts ramenés à un seul principe* (1746), parle des autres genres littéraires, mais il oublie la poésie didactique, et, du même coup, Lucrèce. Dans les *Principes abrégés de la Littérature* (1777), il se contente d'une seule remarque touchant les descriptions de Lucrèce, qui, loin de le détourner de son sujet, lui servent encore à le traiter. Cette remarque est reprise dans la compilation de l'abbé de La Porte, *École de Littérature tirée des meilleurs écrivains*. Et pourtant, l'abbé Batteux fréquentait les philosophes anciens ; il avait traduit

1. Voir *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, avril-juin 1928 : « Lucrèce et les Philosophes du XVIIIe siècle. »

Ocellus Lucanus, Timée de Locres, Aristote; il était l'auteur de la *Morale d'Épicure tirée de ses écrits* (1750). Le *Dictionnaire encyclopédique,* à l'article Didactique, se demande si les poèmes didactiques sont vraiment de la poésie. Au *Supplément*, article Poésie, Marmontel vient à la rescousse, et il affirme que « la froideur est le vice radical de ce genre » ; cependant de Lucrèce il n'est soufflé mot. Le même Marmontel, dans ses *Eléments de Littérature* (1787), cette fois, n'omet pas Lucrèce, mais il en parle en ces termes : « C'est une chose déplorable de voir dans le poème de Lucrèce *Sur la Nature*, dans l'*Essai sur l'Homme* de Pope, tant et de si belle poésie employée à développer le mauvais système d'Épicure et l'optimisme de Leibnitz ».

Quelques-uns veulent être plus élogieux. Guer déclare que le *De Natura rerum* « est beau dans sa langue comme les poésies de Malherbe sont belles dans la nôtre ». Le rapprochement est imprévu. Possidonius-Voltaire aborde Lucrèce en ces termes : « Votre poésie est quelquefois admirable; mais la physique d'Épicure est bien mauvaise » :

A mon gré le Corneille est joli quelquefois.

La Dixmérie, pour louer Racine le fils, s'exprime ainsi : « La trempe de son génie le portait au genre didactique... S'il fût né dans l'ancienne Rome, il eût été Lucrèce et n'eût jamais été Virgile[1]. » Qu'on puisse être plus aisément Lucrèce que Virgile, l'affirmation est savoureuse. La Harpe, dans le *Lycée* (1799), commence par déclarer que la poésie ne se prête dans aucun idiome au langage de la physique, ni aux raisonnements de la métaphysique, et il continue : « Aussi Lucrèce n'est-il poète que dans les *digressions* ; mais alors il l'est beaucoup. L'énergie et la chaleur caractérisent son style, mais en y joignant la dureté et l'incorrection. Il y a des gens qui, à cause de cette dureté même, lui ont trouvé plus de force qu'à Virgile, par une suite de ce préjugé ridicule que la dureté tient à la vigueur et que l'élégance est près de la faiblesse. » La Harpe choisit l'épisode de Cacus comme le *nec plus ultra* de la poésie, et il affirme sans rire que Lucrèce ne peut s'élever à cette hauteur. Enfin, Fréret reproche à Lucrèce l'inexactitude et le défaut de précision que la contrainte du vers répand quelquefois sur ses expressions[2].

Quelques littérateurs cependant semblent avoir eu l'intuition de cette poésie puissante. D'Argens est reconnaissant à ceux qui nous

1. *Les deux Ages du goût et du génie français* (1770).
2. *Mém. de l'Acad. des Insc. et Belles-Lettres*, t. XXIV, p. 397.

ont conservé Lucrèce : « Si c'est aux moines que nous en sommes redevables, je leur pardonne de bonne foi le quart de leurs friponneries[1] ». Meunier de Querlon, cité par de La Porte, critique la mauvaise physique de Lucrèce, mais il est un des premiers à reconnaître sa poésie, même dans les pages didactiques : « Quelle poésie que celle du quatrième livre sur les simulacres et les images émanées des corps dont il forme nos sensations !... Cette curieuse partie du roman physique de Lucrèce est un chef-d'œuvre. Nous ne connaissons rien de cette force dans aucun ouvrage de l'antiquité[2]. » Savérien, dans son *Histoire des Philosophes anciens* (1771), nous dit comment l'incomparable Lucrèce embellit par la douceur de sa poésie la doctrine sèche et équivoque d'Épicure et met sa mémoire à l'abri de l'insulte. Le *Nouveau Dictionnaire historique*, par Chaudon, écartant le philosophe, reconnaît le génie du poète[3] : « On ne saurait trop admirer sa hardiesse à peindre des objets pour lesquels le pinceau de la poésie ne paraissait point fait » ; il signale le prologue, la peste, l'exorde du deuxième chant, la prosopopée de la Nature : « Lucrèce, conclut-il, est quelquefois emporté par une espèce d'enthousiasme ».

Diderot se distingue parmi ces admirateurs de Lucrèce. Tête ardente et cœur inflammable, il était doué pour comprendre la puissante et large poésie du *De Natura rerum*. Dédaigneux de la physique épicurienne, il cite Lucrèce à l'appui de ses théories esthétiques dans son opuscule de la *Poésie dramatique*, et surtout dans l'*Essai sur le Mérite et la Vertu* : « Ce Poète, qui a employé tous ses charmes pour décrier ceux de la Nature (?), s'abandonne plus que personne aux transports, aux ravissements et à l'enthousiasme ; et, à en juger par la vivacité de ses descriptions, qui que ce soit ne fut plus sensible que lui aux beautés de l'Univers. On pourrait dire que sa poésie fait plus de tort à l'hypothèse des atomes que tous ses raisonnements ne lui donnent de vraisemblance. Écoutons-le chanter un moment :

Alma Venus, cœli subter...

Quand on a senti toute la grâce de cette invocation, tout ce qu'on peut invoquer contre la beauté ne doit faire qu'une impression légère. » Dans le *Salon* de l'année 1767, en des pages bien pensées, Diderot veut prouver qu'il existe une grande différence entre la poésie et la peinture et il dresse le procès de la formule horatienne

1. *Lettres juives*, t. II, p. 259 de l'éd. de 1754.
2. *Nouvelle Bibliothèque d'un Homme de goût* (1777), t. I, p. 48.
3. 1785, 6e éd., 8 vol. in-8°.

ut pictura poesis; c'est pour lui l'occasion de commenter cette même invocation à Vénus et de refuser à un peintre la possibilité d'égaler le poète : « Il faudrait un édifice de cent pieds de haut pour conserver à ce tableau toute son immensité, toute sa grandeur, *que j'ose me flatter d'avoir sentie le premier* » ; et quand Lucrèce prie Vénus d'assoupir entre ses bras le dieu des batailles, quel peintre, dit-il, pourra rendre les trois instants de ce magnifique et voluptueux tableau ? Rien d'étonnant que Diderot, au dire de Grimm, ait été chagriné de ne trouver nulle part dans Virgile l'éloge de Lucrèce, et qu'il ait exulté en croyant reconnaître une allusion à Lucrèce dans le *Felix qui potuit rerum cognoscere causas*.

Mais ces témoignages sont rares et Diderot est autre chose qu'un simple critique. Ceux-là forment une compagnie où il est assez fâcheux de s'attarder. Les mauvaises langues ne manqueraient pas de dire qu'ils sont des pédants et des ânes, fermés par nature à la poésie, et qu'ils n'ont jamais eu d'autorité que celle qu'ils ont usurpée.

*
* *

Admettons : mais voici les poètes didactiques ; comme les philosophes, l'orgueil les anime ; ils veulent donner à la France une haute poésie qui soit « l'éclatante interprète de la Nature ». Du moins ont-ils dû avouer Lucrèce comme leur maître, et lire le *De Natura rerum* avec ferveur pour se mettre en état de grâce poétique ? Mais non, ils n'ont de tendresse, eux aussi, que pour les *Georgiques* de Virgile. C'est là, pour eux, le modèle par excellence dont ils essaient de se rapprocher, le parangon divin, sans croire qu'on le puisse jamais atteindre : « Qui pourrait ne pas mettre Virgile à la tête des poètes de son temps, quand même il n'eût composé que les *Georgiques*, l'ouvrage le plus achevé de la poésie latine ? » Ainsi dit Louis Racine dans son *Discours sur la Poésie didactique*. Il a beau vanter de ce genre les richesses nouvelles, découvrir aux poètes les merveilles de l'astronomie moderne, et, contre ceux qui prétendent qu'il n'y a pas de poésie sans fiction, affirmer que la vraie poésie consiste dans l'enthousiasme : malgré lui la discipline classique l'assagit, le paralyse, et il est peu favorable à Lucrèce. Il signale le prologue du *De Natura rerum*, l'exorde du deuxième livre, la fin du troisième et la description de la peste ; mais, dit-il, « le génie poétique est étouffé dans tout le reste ; c'est alors un philosophe qui argumente et qui

parle toujours sur le même ton ; cette uniformité, si contraire à l'enthousiasme, rend fatigante la lecture d'un long ouvrage, qui n'a d'autre variété que celle des sujets liés ensemble par des transitions froides et communes ». Vivent les épisodes de Virgile ! Comparant la description de la peste chez Lucrèce et chez Virgile, il ne voit dans les vers de celui-là, précis et tragiques, qu'un long récit des symptômes de la maladie et les détails rebutants d'un objet désagréable ! Au contraire, Virgile nous effraie à l'aspect de Tisiphone; il excite en nous la crainte et la pitié. Il convient d'ajouter qu'au goût de Louis Racine, l'*Art poétique* est un poème admirable. Aussi, rien d'étonnant que, rencontrant Lucrèce sur son chemin, il le paraphrase si mal :

> Quand je reçus la vie au milieu des allarmes
> Et qu'aux cris maternels répondant par mes larmes
> J'entrai dans l'univers escorté de douleurs,
> J'y vins pour y marcher de malheurs en malheurs.

Malgré sa bonne volonté, Louis Racine n'a pu et ne pouvait comprendre la poésie de Lucrèce.

Dulard, l'auteur d'un poème en sept chants, *Les Grandeurs de Dieu dans les Merveilles de la Nature* (1750), ne cite qu'une fois Lucrèce, dans une note, en même temps que Pline l'Ancien, pour blâmer leur mauvaise physique : « Et quels mauvais physiciens, surtout le premier ».

Lebrun ne se réclame jamais de Lucrèce dans son poème inachevé, *La Nature*, commencé en 1760; ses maîtres sont Homère, Virgile et Horace.

Saint-Lambert écrit, dans le discours préliminaire des *Saisons* (1769) : « Ovide, Virgile, Lucrèce, Horace me charmaient par les tableaux de la campagne qu'ils ont répandus dans leurs ouvrages. J'essayais de les imiter. » Dans la suite, il nomme Homère, Virgile, Ovide, l'Arioste, Le Tasse, Milton, mais il ne dit plus mot de Lucrèce, et rien dans son poème n'en trahit l'influence.

Roucher cite trois ou quatre fois Lucrèce en note de son poème *Les Mois* (1779); une fois, entre autres, c'est pour reconnaître que Lucrèce l'emporte sur Virgile par la grandeur, la force et la hauteur des images. Mais quand même Virgile est son grand favori, Virgile est la poésie essentielle, et qui fait naître l'attendrissement.

André Chénier, d'après ses notes, se proposait dans ses élégies de faire entrer le *placidi pellacia ponti*, « de Thétis le sourire perfide », et le *in voltuque vidit vestigia risus*, « du ris sur son visage il aperçoit la trace ». Mais l'*Hermès* s'ouvrait tout grand à

l'influence de Lucrèce. Dans quelle mesure André Chénier se fût-il servi du *De Natura rerum*? Nous l'ignorons. Il se donne la tâche de « traduire quelque part le *Magnum crescendi immissis certamen habenis* », et d'expliquer la plupart des fables antiques à la manière de Lucrèce au livre III, « comme des emblèmes et des apologues des sages ». Or, dès les premiers vers de l'*Invention*, il invoque « le fils du Mincius », et, dans la suite, quatre fois il associe les noms d'Homère et de Virgile ; c'est une obsession ; et Lucrèce est oublié.

Delille, dans le quatrième livre de l'*Homme des Champs* (1800), sorte d'art poétique à l'usage des poètes descriptifs, unit Lucrèce à Virgile :

Et toi, Virgile, et toi, trop éloquent Lucrèce.

Lui-même il s'annonce comme un nouveau Lucrèce :

Le projet est hardi, je ne le cèle pas...
Il est temps de puiser, dans ma soif téméraire,
Aux sources dont jamais n'approcha le vulgaire.

Très librement il reprend à son compte le tableau des songes : *in somnis eadem plerumque*... Ainsi, dans le sommeil... A la description de la peste il emprunte quelques traits. En des vers faibles il paraphrase l'épisode de la vache à la recherche de son veau immolé près des autels. Mais Delille est trop partial pour Virgile, et, dans le Discours préliminaire des *Trois Règnes* (1808), il a caractérisé « spirituellement », dit Patin, les imperfections qui déparent les beautés si neuves de Lucrèce : « On ne peut lui refuser un degré de force, d'abondance et d'originalité remarquable, qu'on peut attribuer à l'énergie brute et sauvage de la poésie naissante des Romains... On chercherait en vain, dans les vers de Lucrèce, cette finesse de goût, cette continuité d'élégance, cette harmonie imitative que l'auteur des *Georgiques* a répandue dans ses compositions : la nature, toujours avare pour notre curiosité, et toujours prodigue pour nos besoins, semble avoir traité ces deux poètes avec une partialité providentielle : elle n'a donné au poète spéculatif qu'une partie des talents poétiques ; elle les a donnés tous au poète agriculteur. » Les *Georgiques*, toujours les *Georgiques*.

Marie-Joseph Chénier paraphrase l'invocation à Vénus ; et, dans un fragment d'un poème sur la Nature, intitulé *De l'Homme et des Choses*, il cite comme ses maîtres Lucrèce, Milton, Pope et Voltaire :

Leur flambeau me conduit, leur audace m'anime.

Mais, s'il parle des superstitions et des prêtres à la manière de Lucrèce, il le quitte pour opposer aux dieux des hommes le seul Dieu de la raison et pour affirmer son déisme. Ce fragment n'a rien de lucrétien.

Vraiment, chez la plupart des didactiques, ce mépris de Lucrèce dépasse tout ce que nous pouvions prévoir. Nous ne saurions ici invoquer l'ignorance ni des circonstances atténuantes. Pareille méconnaissance est insupportable ; mais elle n'est pas inexplicable.

Au pays des rimeurs, seuls Voltaire et Fontanes se départissent de l'injustice ambiante. Voltaire, écrivant à Mme du Deffand, vante les tableaux admirables de Lucrèce, et il apporte une grande promesse : « Il y a un troisième chant dont les raisonnements n'ont jamais été éclaircis par les traducteurs et qui méritent bien d'être mis dans leur jour. Nous n'avons qu'une mauvaise traduction par le baron des Coutures. Je mettrai, si je vis, ce troisième chant en vers, ou je ne pourrai. » Voltaire ne tint pas mieux parole qu'autrefois La Fontaine. Mais, dans son *Dictionnaire philosophique*, aux articles Anciens et Modernes, Amour, Fable, Enfer, Identité, Poèmes, Pourquoi, Serpent, et au chapitre XX des *Singularités de la Nature*, on relève la paraphrase de plusieurs vers de Lucrèce ; il se souvient encore de lui dans son *Épître à Genouville*. Deux essais, entre autres, peuvent nous arrêter un instant. Le premier, au chant XIV de la *Pucelle*, est une imitation assez étriquée, mais non sans grâce, de l'invocation à Vénus :

O Volupté, mère de la Nature,
Belle Vénus, seule divinité
Que dans la Grèce invoquait Épicure,
Qui du chaos chassant la nuit obscure
Donnes la vie et la fécondité,
Le sentiment et la félicité,
A cette foule innombrable, agissante,
D'êtres mortels, à ta voix renaissante,
Toi que l'on peint désarmant dans tes bras
Le Dieu du ciel et le dieu de la guerre,
Qui d'un sourire écartes le tonnerre,
Rends l'air serein, fais naître sous tes pas
Les doux plaisirs qui consolent la terre,
Descends des cieux, déesse des beaux jours[1].

Le deuxième essai se trouve dans l'Épître à Mme du Châtelet, qui

1. A cette imitation, cp. celle de B.-J. Saurin dans l'Épître tout épicurienne à M* C*, imprimée à la suite du conte indien *Mirza et Fatmé* (La Haye, 1754, in-12).

précède la tragédie d'*Alzire* (1736) : c'est une paraphrase un peu moins lâche du *Suave mari magno* :

> Heureux qui, retiré dans le temple des sages
> Voit en paix sous ses pieds se former les orages,
> Qui contemple de loin les mortels insensés,
> De leur joug volontaire esclaves empressés[1]...

Mais, pour avoir la suite, il faut chercher, vingt-huit ans plus tard, dans l'article Curiosité du *Dictionnaire philosophique* :

> On voit avec plaisir dans le sein du repos
> Des mortels malheureux lutter contre les flots ;
> On aime à voir de loin deux terribles armées
> Dans les champs de la mort au combat animées ;
> Non que le mal d'autrui soit un plaisir bien doux,
> Mais son danger nous plaît quand il est loin de nous.

Malgré ces emprunts, une belle page, solide, originale, en faveur de Lucrèce, voilà ce que nous ne trouvons pas dans l'œuvre de Voltaire. Elle est chez de Fontanes, élève de Voltaire, et qui, travaillant davantage, aurait pu surpasser son maître. « Les Muses sévères » étaient familières à Fontanes. Dans les fragments d'un poème sur la *Nature de l'Homme*[2], il paraphrase la prosopopée de la Nature, sans conserver dans ses vers la vigueur de Lucrèce :

> Es-tu prêt? Tu gémis et ton orgueil murmure
> Contre le juste arrêt que porte la Nature.
> La Nature en courroux s'élevant contre toi
> Furieuse : « O Fils ingrat que révolte ma loi,
> Arrête, arrête enfin ta plainte illégitime! »

Comme chez Lucrèce, elle dit l'éternel mouvement de la matière qui,

> Sans perdre un seul atome en des membres divers
> Façonne à chaque instant le corps de l'univers.

Elle réclame à l'homme le peu de matière qu'elle lui a prêté :

> Pour commencer encor chaque âge doit finir...
> Viens donc et dans mes flancs hâte-toi de descendre :
> Je vieillis comme toi ; je renais de ta cendre.

1. L'*Almanach des Muses* de 1773 contient une imitation du même morceau, par Fréron :

> Libre de vains projets et de craintes serviles,
> Quand pourrai-je habiter ces demeures tranquilles,
> Ces jardins renommés, ces bois délicieux,
> Ce Temple aussi serein que l'Olympe des Dieux,
> Où goûtant les douceurs d'une volupté pure
> Les sages rassemblés encensent Épicure
> Et couronnent de fleurs son buste radieux?

2. Voir le texte dans l'*Almanach des Dames*, 1813.

Mais le sombre et fatal *eadem sunt omnia semper*, comme il est mal traduit, à peine reconnaissable :

Insensé, vainement tu demandes des jours :
Dans un cercle uniforme ils reviennent toujours.

O surprise ! à l'homme glacé d'épouvante le poète apporte la consolation spiritualiste :

Citoyenne des cieux ta vivante pensée
Ne pourra de la mort éprouver le sommeil.

et nous voilà d'un coup de vent fâcheux emportés loin de Lucrèce, de sa rigueur, de son âpreté, de son goût du néant; cette imitation n'était donc qu'un jeu littéraire ! L'admiration de Fontanes pour Lucrèce est cependant sincère, sinon profonde. Le discours préliminaire à la traduction de l'*Essai sur l'Homme* contient un bel éloge du poète : « Je m'étendrai, dit-il, sur les beautés de Lucrèce, parce qu'elles me paraissent trop peu estimées de quelques écrivains célèbres ». Fontanes songe à d'Alembert et à ses *Mélanges de Littérature et de Philosophie*. Lucrèce est pour lui le poète de l'inspiration et de la méditation; l'âpreté étrusque n'est pas sans lui plaire. Aux pages connues il ajoute le cinquième chant; il rapproche Lucrèce et Buffon, dignes l'un de l'autre : « Ils écrivent l'histoire du genre humain avant que la mémoire en ait conservé des monuments; des analogies, des vraisemblances les guident dans les ténèbres » ; il admire chez l'un comme chez l'autre « les magnifiques spectacles créés par l'imagination », et il dit : « Le physicien et le poète sont dignes d'être comparés ». Voilà qui est bien jugé et bien écrit. Mais pourquoi donc, dans les pages précédentes, a-t-il repris un parallèle ébauché par La Harpe, et a-t-il vu dans Lucrèce « le premier écrivain ancien qu'on puisse comparer à Pope » ?

* * *

Oui, deux grands poètes en prose, ayant à nous tracer le tableau de la vie primitive, Rousseau et Buffon, se sont souvenus de Lucrèce et ne lui ont pas été très reconnaissants.

Rousseau est sans excuse ; sous sa prose, partout circule la poésie de Lucrèce :

Les productions de la terre lui fournissaient tous les secours nécessaires, l'instinct le porta à en faire usage; la faim, d'autres appétits lui faisaient éprouver tour à tour diverses manières d'exister.

Quod sol atque imbres dederant, quod terra crearat
Sponte sua, satis id placabat pectora donum.

Il y en eut un qui l'invita à perpétuer son espèce ; et cependant aveugle, dépourvu de tout sentiment du cœur, il ne produisait qu'un acte purement animal ; le besoin satisfait, les deux sexes ne se reconnaissaient plus.

Et Venus in silvis jungebat corpora amantum ;
Conciliabat enim vel mutua quamque cupido,
Vel violenta viri vis atque impensa libido.

Tout l'obligea de s'appliquer aux exercices du corps ; il fallut se rendre agile, vite à la course, vigoureux au combat. Les armes naturelles, qui sont les branches d'arbre et les pierres, se trouvèrent bientôt sous sa main.

Et manuum mira freti virtute pedumque
Consectabantur silvestria saecla ferarum...
Missilibus saxis et magno pondere clavae.

Le tonnerre, un volcan ou quelque heureux hasard leur fit connaître le feu... ; ils apprirent à conserver cet élément, puis à le reproduire.

Fulmen detulit in terram mortalibus ignem
Primitus, inde omnis flammarum deditur ordo.

Des cris inarticulés, beaucoup de gestes et quelques bruits imitatifs durent composer longtemps la langue universelle.

Vocibus et gestu cum balbe significarent...

Le spectacle de la nature lui devient indifférent, à force de lui devenir familier ; c'est toujours le même ordre, ce sont toujours les mêmes révolutions....

A parvis quod enim censuerant cernere semper
Alterno tenebras et lucem tempore gigni,
Non erat ut fieri posset mirarier unquam...

Les premiers développements du cœur furent l'effet d'une situation nouvelle qui réunissait dans une habitation commune les maris et les femmes, les pères et les enfants.... Les deux sexes commencèrent par une vie plus molle à perdre quelque chose de leur férocité et de leur vigueur.

Inde casas postquam ac pellis ignemque pararunt,
Et mulier conjuncta viro concessit in unum
Connubium, prolemque ex se videre creatam,
Tum genus humanum primum mollescere coepit,
Et Venus imminuit vires puerique parentum
Blanditiis facile ingenium fregere superbum.

Il n'est guère possible que les hommes, sans cesse occupés à tirer leur subsistance des arbres et des plantes, n'eussent assez promptement l'idée des voies que la nature emploie pour la génération des végétaux.

At specimen sationis et insitionis origo
Ipsa fuit rerum primum natura creatrix.

Au sujet du travail des métaux, Rousseau rectifie Lucrèce, qui en attribue la découverte à quelque incendie accidentel : « Les mines ne se forment que dans des lieux arides et dénués d'arbres et de plantes... ; il ne reste donc que la circonstance extraordinaire de quelque volcan ».

Dans l'*Essai sur l'Origine des Langues*, chap. II, Rousseau a traduit énergiquement l'*utilitas expressit nomina rerum* : « Il est à croire que les besoins dictèrent les premiers gestes et que les passions *arrachèrent* les premières voix ».

Il a donc lu de très près le cinquième livre du poème *De la Nature* ; il était médiocre latiniste, mais il pouvait, à l'aide d'une traduction, celle de Des Coutures, suivre le texte latin. Pourquoi, cependant, n'a-t-il pas cité Lucrèce ? C'est qu'il lui plaisait de faire la leçon aux hommes en autodidacte, de très haut, en porteur de vérité ; il voulait en imposer, et il faut avouer qu'il n'a pas trop mal réussi. Occupé à soutenir sa thèse impossible, comme il est resté loin du modèle ! Où donc sont passés les tableaux de Lucrèce, ramassés et puissants ? La visite nocturne des grands fauves à nos lointains aïeux, enfoncés dans une caverne et roulés en du feuillage ? Les victimes emportées hurlantes au fond des bois et englouties vivantes dans un bûcher vivant ? Les forêts vierges agitées par les vents et s'allumant en incendies immenses ? Nous n'avons à la place de cette poésie grandiose qu'une prose assez décolorée, presque quelconque.

Buffon, dans la septième des *Époques de la Nature* (1778), se souvient aussi du cinquième livre de Lucrèce ; il a peint les hommes « nus d'esprit et de corps, exposés aux injures de tous les éléments, victimes de la fureur des animaux féroces, dont ils ne pouvaient éviter de devenir la proie » ; il les a vus « tous également pressés par la nécessité » ; au contraire de Lucrèce, ils sont « tous pénétrés du sentiment d'une terreur funeste ». Et surtout, comme Lucrèce, il place face à face deux personnages, la Nature et l'Homme, en lutte l'un contre l'autre, l'homme ne pouvant vivre sans dompter la nature contraire, qui résiste de toutes ses forces sauvages et primitives. Quel drame ! Et que la conception de Rousseau est pauvre entre celle de Lucrèce et celle de Buffon !

Celui-ci ne cite pas Lucrèce, lui non plus. Mais sa position est tout autre que celle de Rousseau, un fantaisiste, qui essaie de démontrer un paradoxe assez marmiteux. C'est un savant, qui, sur

des données et des hypothèses neuves, refait le tableau de la vie des premiers hommes ; il apporte deux ou trois éléments nouveaux : ces hommes sont environnés d'un décor tragique, ravage des inondations, incendies des volcans, gouffres ouverts par les secousses de la terre ; ils marchent « tremblants sur une terre qui tremble sous leurs pieds » ; ils frissonnent à la pensée qu'ils vont périr par un déluge universel ou par un embrasement général. Ensuite, il les arme des jades et des silex taillés, que collectionneront bientôt les Boucher de Perthes. Enfin, il devine des civilisations disparues, des régressions profondes, des débordements d'*animaux à face humaine*, toujours venant du Nord ravager les terres du Midi. Cette haute et noble prose, sobre en vocables, riche en idées et puissamment évocatrice, s'apparente bien mieux à la poésie de Lucrèce que les pages longues, pénibles, mal composées d'un Jean-Jacques. Médiocre imitateur qui ne cite pas son modèle, Rousseau est loin de Lucrèce ; mais Buffon, un vigoureux créateur, lui ressemble comme un frère. Dans la suite, ces deux noms, Lucrèce et Buffon, souvent seront accouplés par Fontanes et par d'autres.

Les autres n'étaient pas de taille avec Lucrèce ; ils lisaient le *De Natura rerum* parce qu'il est en latin et qu'on lisait beaucoup de latin en ces temps-là. Quelques-uns ont poussé un cri d'admiration ; mais Lucrèce, d'une façon générale, froisse le goût du XVIIIe siècle, délicat, raffiné, par suite incapable d'admettre ce qui dépasse une certaine mesure d'élégance et de grâce. C'est le goût du XVIIe siècle, mais plus exigeant encore et plus étriqué ; il n'est qu'à lire le *Temple du Goût* de Voltaire et son commentaire de *Polyeucte* pour avoir une idée rapide et juste du goût régnant et de son étroitesse intransigeante. L'enseignement des Jésuites, en particulier, avait favorisé cette recherche d'une élégance aux fleurs un peu banales et passées. Lucrèce était d'une grandeur trop fruste et trop âpre ; on se heurtait et on s'accrochait à des tournures didactiques, à des répétitions ou à des chevilles maladroites, à des formes archaïques ; cette œuvre abrupte barrait la route : on tournait l'obstacle et l'on passait. Lucrèce, au XVIIIe siècle, n'a guère été plus en faveur auprès des littérateurs que des philosophes.

*
* *

Ce sont les graveurs, en France, qui ont le mieux accueilli Lucrèce ; et les éditions ou traductions qu'ils ont illustrées comptent parmi les beaux livres du XVIIIe siècle.

Le *Lucrèce* de Coustelier, Grangé et Barbou, in-12, contient un frontispice, six jolies figures et six fleurons, le tout dessiné par van Myris de Leyde et gravé par Duflos. Ces figures sont la réduction de celles qui ornent l'édition en deux volumes in-4°, publiée en 1725 à Leyde, chez van der Aa.

La librairie Bleuet a donné de la traduction La Grange trois éditions illustrées. Celle de 1768, 2 vol. in-8° et in-12, contient un frontispice et six estampes de Gravelot, gravés par Brunet. Deux entre autres attirent les yeux, celle du troisième livre : le Temps soulève une draperie sur deux couples dansant auprès d'un tombeau vu de tiers ; en bas, sous sa faux, gisent colonnes, casque, couronne, épée qui ressemble étrangement à une croix : est-ce voulu ? — et celle du sixième livre : une mère morte, deux enfants morts, l'un sur elle, l'autre à côté, un homme qui fuit en se bouchant les narines.

L'édition de l'an II, imprimée par Didot le Jeune, 2 vol. in-4°, et aussi 3 vol. in-folio, papier vélin, cinquante exemplaires, planches avant la lettre, est illustrée par Monnet, et les graveurs sont Choffard, Dambrun, Delignon, de Ghendt, Lingée. Elle est fastueuse ; les estampes sont d'une exécution magnifique ; mais la manière en est souvent emphatique et recherchée. Pourtant on restera en extase devant l'estampe du livre II : dans les airs, Vénus, un Amour auprès d'elle, presse sur ses seins d'où le lait jaillit vers une jeune femme nue, couchée entre deux lions, la Terre. Très voluptueuse est celle du livre IV : l'Amour ailé donne un baiser à une jeune femme nue ; sa jambe est passée sous celle de la jeune femme ; aux pieds des amants règnent fleurs et colombes ; au fond, un vieillard prêche la morale à une jeune fille, qui n'écoute pas, sans doute, et regarde curieusement vers l'amoureux couple. Toute cette illustration, on peut la définir : le triomphe du Nu.

L'édition de l'an III, 2 vol. in-8°, plus modeste, n'est pas à dédaigner. Ses gravures sont une réplique de l'édition précédente ; mais le papier n'est pas beau.

La traduction de Le Blanc de Guillet (1788, 2 vol. in-8°) a paru sans gravures. Mais nous possédons un exemplaire orné de deux frontispices et de six gravures non signés. Si le frontispice et deux gravures reproduisent les figures de Gravelot en sens inverse, les quatre autres sont d'un travail original, d'une finesse et d'une grâce exquises. Les textes qui accompagnent ces gravures sont avant ou avec les corrections. Était-ce la préparation d'une édition illustrée qui n'a pas été publiée ?

Le plus beau Lucrèce est la traduction italienne donnée par Alessandro Marchetti à Amsterdam (Paris), 1754, 2 vol. grand in-8°. Tous nos meilleurs artistes se sont groupés ici. Cette édition compte deux frontispices et deux titres par Eisen, six figures par Cochin et Le Lorrain, sept vignettes par Cochin et Eisen, cinq culs-de-lampe par Cochin, Eisen et Vassé. Les graveurs sont Lemire, Alliamet, Flipart, Sornique, Tardieu, Bacquoy, Chenu, Galimard, et un amateur, Louise Le Doulceur. Cohen signale parmi ces illustrations la figure du livre III, par Cochin : un vieillard assis contemple les danses de jeunes femmes gracieuses, dont deux, sur le devant, sont porteuses d'une guirlande fleurie ; — et le grand cul-de-lampe, à la fin du même livre, par Eisen : un tombeau, autour duquel pleurent des femmes nues et demi-nues. Cette magnifique publication se vendait deux louis. Grimm, dans sa *Correspondance*, l'annonce avec enthousiasme, et il nous dit que le projet des estampes a été fourni à Cochin par M. de Margency ; « et M. Cochin l'a suivi presque en tout ».

Les bibliophiles ont raison de rechercher et d'admirer ces belles éditions. Jamais on n'a fait preuve dans l'invention et dans l'exécution de plus d'élégance, de grâce, de flexibilité et de finesse. L'art du XVIIIe siècle s'y épanouit. Mais cet art était-il au juste celui que réclamait Lucrèce ? Et s'agissait-il « d'égayer » le *De Natura rerum* ?

Dans son frontispice fort décoratif, Gravelot, en 1768, nous dessine un tout petit buste de la Nature, qui porte à sa gorge un collier de mamelles, et autour de ce buste des Amours déploient de charmantes guirlandes : c'est bien maniéré. — Le frontispice de l'édition de l'an II, « Le Génie d'Épicure découvre la Nature, que le Fanatisme et l'Erreur tenaient enveloppée », est une page plus complète, plus philosophique, aux prétentions plus hautes. Une Nature se dresse, toute belle, tandis qu'une femme ailée lui retire son voile et que des Amours sèment des fleurs. La Nature, ici encore, a six mamelles, et cependant elle reste aimable et voluptueuse : seul l'art du XVIIIe siècle pouvait gagner une telle gageure ! Mais est-ce bien la divine Mère de Lucrèce, mystérieuse et puissante, qui tire de son sein profond toutes les races des plantes, des animaux et des hommes ? — L'estampe de Gravelot, au cinquième livre de la traduction La Grange, est d'un effet très gracieux : une femme assise, toute nue, avec quatre enfants, reçoit des glands de la main du père, monté, nu aussi, sur un chêne. Auprès d'eux, Cérès, appuyée d'une main sur une charrue assez singulière, tient de l'autre une gerbe de blé. En bas, nous lisons :

Glandiferas inter curabant corpora quercus. D'après le texte de Lucrèce, nous nous représentions autrement les hommes primitifs. — Voyez encore, dans la traduction en vers de Leblanc de Guillet, ce jeune sybarite, à la fine chemise de dentelle, à la culotte enrubannée, aux bas de soie et aux souliers à boucles, penché vers une jeune femme aux bras nus et entouré d'une foule de courtisanes séduisantes et parfumées : il s'agissait de traduire la page tragique où Lucrèce nous peint les humains, la tête couronnée de fleurs et la coupe en main, essayant de chasser la mort qui hante leur pensée. — Ajoutons que dans les Lucrèce de 1754, de 1768 et de l'an II, Amours, colombes et guirlandes sont prodigués. Nous admirons, mais nous rêvons d'un art plus vigoureux, plus dramatique, plus émouvant. Les artistes du XVIIIe siècle sont habiles entre tous, mais eux non plus ne sont pas de taille avec Lucrèce. Du moins l'ont-ils paré à leur manière, un peu mieux, sans doute, que n'ont fait littérateurs et poètes.

Le XVIIIe siècle n'a pas réhabilité Lucrèce ; les deux centres lucrétiens, Sans-Souci ni Granval, n'ont pu suffire à la tâche. Les Philosophes n'ont pas su reconnaître en Lucrèce un maître de la pensée humaine, qui a voulu lier l'homme à l'ensemble des choses, le microcosme et le macrocosme ; et les poètes d'un siècle trop intelligent n'ont pas compris la foi qui anime et soulève le *De Natura rerum*, ni su goûter la joie austère et sublime de retrouver en soi le rythme de la vie élémentaire. Aussi lui ont-ils reproché, avec Delille, d'avoir « *perdu son temps* » à composer un univers absurde, au lieu de versifier les connaissances positives de son siècle.

De cette constatation, il ne faudrait pas faire une machine de guerre. Mais si elle s'accorde avec ce que nous connaissons d'ailleurs, elle gagnera en valeur et en force. Une époque doit être vue sous des angles changeants ; elle offre elle-même des facettes tournantes qui s'éclairent successivement à l'œil de l'historien. Si ces aspects arrivent à se compléter harmonieusement, alors nous avons bien des chances de prendre une connaissance exacte de cette époque. Notre enquête nous a fait pénétrer par un biais dans le domaine des philosophes, des littérateurs et des artistes : nulle part nous ne voyons le grand siècle que célébrait Michelet, fasciné par la Révolution. Mais nous voyons une société élégante, spirituelle, frivole et sceptique ; elle est amie des nouveautés, sa pensée est orgueilleuse, mais velléitaire ; elle est charmante pour le lettré, l'artiste et le dilettante ; elle est passionnante pour l'his-

torien et le psychologue. Mais elle était trop occupée d'elle-même pour être bonne ; elle reste égoïste en dépit de ses torrents de larmes. Elle n'a su ni prévoir ni corriger. Elle n'a fait rien de grand dans la philosophie, dans la poésie ni dans l'art. Elle s'est taillé à sa mesure une idée aimable, mais étroite, de la science et du beau, elle est restée fermée à l'émotion profonde et mystérieuse : son âme est sans écho.

Le grand siècle, c'est le siècle de l'enthousiasme romantique et du pessimisme scientifique ; et, coïncidence curieuse, sinon révélatrice, dans le *De Natura rerum*, épique, tragique, satirique, souvent lyrique, soufflent déjà les quatre vents de l'esprit ; et quand au romantisme théiste succèdent le réalisme et le pessimisme scientifique, cette pensée à son tour se reconnaît dans Lucrèce : même tristesse sereine, même amour des *templa serena*, même désir de bannir les terreurs métaphysiques, même goût de la mort et du néant divin. Ajoutons la renaissance de l'atomisme, qui contribuera beaucoup à remettre Lucrèce en faveur. Voilà pourquoi l'œuvre de justice, que le XVIIIe siècle n'a pas su accomplir, était réservée au XIXe siècle.

C.-A. Fusil.

GÉRARD DE NERVAL ET JOSEPH MÉRY

Joseph Méry, tombé aujourd'hui dans un oubli dont s'étonnaient et que regrettaient il y a quelques années des écrivains comme MM. Henri Bordeaux et Edmond Jaloux[1], a été pendant trois ans, de 1848 à 1851, le collaborateur de Gérard de Nerval. Sur ses relations avec l'auteur de la *Bohème Galante*, il a laissé quelques souvenirs dont l'intérêt, à mon avis, est loin d'être médiocre[2]. Par ailleurs, dans sa correspondance avec son frère, Louis Méry[3], professeur à la Faculté des lettres d'Aix, figurent plusieurs lettres qui ont trait aux pièces de théâtre qu'il écrivit en collaboration avec Gérard de Nerval. On éprouvera peut-être un peu de plaisir à les lire.

D'après Joseph Méry, ce fut Bocage, alors directeur de l'Odéon, qui, vers la fin de 1848, lui adjoignit Gérard de Nerval comme collaborateur. Cela ne signifie pas, bien entendu, que les deux auteurs aient attendu Bocage pour entrer en relations l'un avec l'autre. Ils se connaissaient depuis longtemps déjà, et, en 1843, à Marseille, Joseph Méry avait reçu Gérard de Nerval à son retour d'Orient. Il l'avait retenu « trois jours dans les dîners et les présentations[4] ». C'était bien dans la manière de Joseph Méry qui, à cette époque, quand il n'était pas à Paris, en train de composer un roman indien ou de filer sa partie dans la *Croix de Berny*, ce roman des quatre de 1845, exerçait, un peu sommairement d'ailleurs, les fonctions de bibliothécaire de la Ville de Marseille et en faisait les honneurs à quiconque, homme de lettres, artiste, chanteur, tragédienne[5], peintre, sculpteur, arrivant de Paris ou

1. Henri Bordeaux, *Voyageurs d'Orient*. — Edmond Jaloux, *Nouvelles Littéraires* du 22 janvier 1927. « Méry, le délicieux humoriste, trop oublié aujourd'hui, qui a écrit *La Chasse au Chastre* et *Le Savant et le Crocodile*, et qui, conteur tragique et prédécesseur de M. Paul Morand, a laissé des *Nuits Italiennes*, des *Nuits Espagnoles*, des *Nuits Anglaises* célèbres autrefois et que l'on a tort de ne pas relire. »

2. Voir J. Méry, *Les Uns et les Autres* (Michel Lévy, 1864), le chapitre consacré à Gérard de Nerval.

3. Cette correspondance est inédite.

4. Gérard de Nerval à son père. Lettre citée par A. Marie dans *Gérard de Nerval, le Poète et l'Homme* (Hachette, 1914).

5. Voir dans *Les Uns et les Autres* le chapitre intitulé « Rachel à vingt ans » et qui contient des détails intéressants sur le séjour de la célèbre tragédienne à Marseille.

Voir aussi *Marseille et les Marseillais* (page 58) :

Pendant l'été de 1843, Mme Rachel fit un long séjour à Marseille, et Alexandre Dumas s'y trouvait aussi, arrivant de Naples. Notre grande tragédienne était alors dans tout l'éclat de la jeunesse, du

d'ailleurs, se recommandait à ses bonnes grâces. On était reçu cordialement[1] et non sans un certain faste ; on visitait Marseille sous la conduite de Méry, qui vous faisait admirer l'emplacement des antiquités absentes et l'immense poussière qu'elles avaient laissée au grand soleil méridional ; on allait au château d'If, sans Méry, qui craignait la mer et se chauffait sur le port en attendant votre retour ; on était présenté au frère de Méry, l'homme de son temps qui connaissait le mieux l'histoire de la Provence ; rue Saint-Ferréol, toujours par Joseph Méry, on était introduit dans le salon de Lady Greig[2], où, lors de leur passage à Marseille, étaient venus, successivement, un Hugo, un Balzac, un Alexandre Dumas, un Théophile Gautier ; le soir, l'on savourait des soupes de poisson, l'on dégustait des coquillages, l'on se délectait d'une bouillabaisse, le tout arrosé d'une Léon-Saint-Henri ou d'un Lamalgue, « des vins qu'il était impossible de trouver ailleurs que sous le ciel et le soleil de la Provence » ; bercés par le doux remuement de la mer, sous les cieux étoilés, l'on écoutait Méry, qui égrenait, comme un conteur oriental, le chatoyant chapelet de ses histoires merveilleuses. C'est une réception de ce genre que Joseph Méry a dû réserver à Gérard de Nerval.

Sur la scrupuleuse conscience de Gérard de Nerval écrivain, Joseph Méry fournit quelques indications bien intéressantes : « Il est impossible de se faire une idée des soins méticuleux qu'il donna à ce qu'il appelait la toilette générale de l'ouvrage[3] ; quand tout fut terminé, il revit tout, vers par vers, hémistiche par

talent et de la beauté ; Melpomène prenait le masque de Thalie, et jouait comme une adorable enfant, à l'ombre ou au soleil, devant cette mer qui la rendait si joyeuse et lui faisait oublier ses scènes dramatiques... L'adorable enfant de génie était si heureuse de vivre dans la verdure, les fleurs, les brises marines, les parfums des jardins, dans ce divin décor de la nature, qu'elle oubliait l'art, son autre idole, et attendait la dernière minute pour savourer ces extases des beaux soirs d'été, sous un dôme de lauriers, dans le voisinage de la mer. Ces fleurs, que les pieds de la jeune et belle Hermione ont effleurées sans les flétrir vivent encore ; l'initiale R est encore visible sur l'écorce du platane et Rachel a disparu.

1. Sur Méry faisant les honneurs de Marseille, voir : Alexandre Dumas père, *Impressions de voyage, Les Villes du Midi, Une année à Florence* ; voir aussi J. Méry : *Marseille et les Marseillais*.

2. Voir *Marseille et les Marseillais*, p. 203. Méry, réunissant ses souvenirs, s'écrie : « Et entre tous ce noble salon de la rue Saint-Ferréol, si hospitalier aux artistes. Vous rappelez-vous le jour où Autran revint d'Italie, rapportant à la maîtresse de la maison une branche de laurier cueillie sur la tombe de Virgile au Pausilippe ? Marseille possédait dans ce moment pour quelques jours Victor Hugo et Alexandre Dumas. Le laurier du poète fut reçu avec enthousiasme par cette réunion d'élite. On l'encadra de vers et A. Dumas, pour accompagner tous les autographes, fit un de ces chefs-d'œuvre de calligraphie qui lui sont aussi familiers que les chefs-d'œuvre littéraires. » Méry improvisa ces vers :

A vous ce saint laurier plein de strophes romaines ;
Personne plus que vous ne mérite ce don,
Vous, fleur de poésie éclose en ces domaines,
Où brillèrent vos sœurs, Cléopâtre et Didon.

3. Il s'agit du *Chariot d'Enfant*.

hémistiche. Courbé sur son œuvre, comme l'alchimiste qui craint que la moindre distraction ne fasse avorter le succès au moment décisif, il appliquait à ce contrôle toute sa science de philologue, toutes ses éminentes qualités de puriste, toutes ses délicatesses d'homme de goût par excellence. Il voulait arriver au grand jour du lustre non pas sans peur, mais sans reproche, et, à force de prévoyance, ne rien laisser au hasard [1]. »

Malheureusement, autant de talent qu'ils purent dépenser, ni avec le *Chariot d'Enfant* à l'Odéon, ni avec l'*Imagier de Harlem* à la Porte-Saint-Martin (leur troisième grand ouvrage ne fut pas représenté), ils ne connurent pas de succès durable, ce qui eût non seulement flatté leur vanité d'écrivain, mais aussi bien rempli leur escarcelle. De cette dernière récompense, ils avaient besoin tous deux.

Gérard de Nerval, au cours des répétitions de ce *Paris à Pékin* qui n'alla pas plus loin que la générale, disait à Méry : « Nous aurons au moins cent représentations à cinq mille francs. Je commence par payer mes dettes. Oh ! les dettes, c'est la lèpre de l'artiste ! Y a-t-il un spectre de Banco plus hideux qu'un créancier ? Ma purification faite, je pars, je vais revoir l'Égypte ; et, à mon retour, je m'arrête longtemps à Athènes. J'irai à Malte ensuite ; je veux faire un ouvrage sur l'ordre de chevalerie de cette île et on doit trouver là des documents précieux. A mon retour, nous songerons à notre drame du *Chariot d'Enfant* [2]. »

La vie de Gérard de Nerval, à cette époque, une indication de Joseph Méry la laisse entrevoir. C'était au moment où ils travaillaient au *Chariot d'Enfant*. Ils quittaient l'Odéon vers deux heures du matin : « L'hiver était rigoureux, une voiture nous attendait toujours devant la porte des artistes ; je conduisais Gérard de Nerval jusqu'à la hauteur de la place Dauphine, sur le Pont-Neuf ; là il descendait et, sans jamais me dire où il allait chercher un gîte, il disparaissait dans les ténèbres en grelottant de froid ! J'ai toujours respecté le mystère dont il entourait notre séparation nocturne ; je ne l'ai jamais interrogé, il n'a jamais eu l'embarras de me répondre [3]. »

Quant à Méry, jamais, comme il l'écrit à son frère, à la suite de la première représentation du *Chariot d'Enfant*, « jamais son existence n'a été aussi gaie ; jamais il n'a reçu plus de témoignages d'amitié ; le monde l'entoure de ses sympathies ». Son

1. Joseph Méry, *Les Uns et les Autres, op. cit.*
2. *Id., ibid., op. cit.*
3. *Id., ibid., op. cit.*

genre de vie, assurément, ne ressemble en aucune façon à celui de Gérard de Nerval. Lui, au moins, ses amis savent où il demeure. C'est au 5 bis de la rue Lamartine, en plein cœur du Paris de 1850, à deux pas du Boulevard, dont sa verve l'a fait proclamer un des rois. A midi, qui vient le voir s'assied à sa table, trouve toujours des œufs, une côtelette et, pour arroser le repas, un Laffitte dont ses amis vantent la qualité [1]. Mais justement, applaudi au théâtre, sollicité par les journaux qui lui réclament chroniques et feuilletons, adulé dans les salons, une telle position on ne la maintient qu'avec du talent, du travail et de l'argent. Il faut qu'il dépense, et largement, autant qu'il gagne, si ce n'est davantage ; car il y a le jeu qui pratique dans son budget des saignées terribles, le jeu, cette passion de toujours, une vieille maîtresse qu'il a dans la peau et à laquelle, jusqu'à la mort, il ne sera pas infidèle.

Tout compte fait, autant que Gérard de Nerval, il lui faut un succès durable et qui rapporte abondamment. Tous deux ils sont pressés d'argent. Entre eux, il n'est que cette différence : quand Gérard de Nerval se hâte après un louis, Joseph Méry en a besoin de vingt-cinq : ceux-ci on les trouve parfois plus facilement que le premier.

L'impatience de Méry a d'autres raisons. De Marseille, sa ville natale, de la municipalité plutôt, il vient d'essuyer, à son gré, les pires affronts. On l'a, si l'on peut dire, *démissionné* de ses fonctions de bibliothécaire de la Ville de Marseille ; on lui a retiré la jouissance de l'appartement afférent à ses fonctions. Pourquoi ces mesures ? Parce que la municipalité estime qu'un bibliothécaire doit résider effectivement à Marseille, et qu'investi de fonctions rétribuées, il lui appartient de les exercer avec tout le zèle et toute la régularité désirables. Conception légitime. Celle de Joseph Méry s'y oppose. Le 18 janvier 1850, il écrit à son frère :

> La place de bibliothécaire est un titre, une récompense. J'ai gagné le titre par vingt-cinq ans de travaux. Me destituer, c'est me dégrader, c'est toucher à mon ruban rouge !

Et, plus loin, il écrit encore que passer outre à toutes les bonnes raisons qu'il a fait valoir, « c'est l'insulter ! ». On lui retire « son trou au soleil » et sa colère s'embrase. A la veille de voir le *Chariot d'Enfant* paraître sur la scène, il écrit :

> Les gredins n'ôtent ma place, parce que j'ai deux grandes pièces à

1. C'est le frère d'Anténor Joly, Constantin Joly, qui l'invitant à dîner, lui écrit : « Nous boirons à Anténor. Il y aura du Bordeaux qui a son mérite, sans valoir votre Laffitte. »

aire jouer, et voilà maintenant qu'on les joue et qu'on les annonce avec quel fracas ! Si Cuges ou Aubagne avait commis une pareille iniquité, ces villages se couvriraient de cendres ! Quelle ville ! Quels gens ! Quels fous ! Quels misérables ! Quels niais !

« Je ne remettrai plus les pieds dans cette ville infâme », écrit-il dans une autre lettre, et c'est probablement à cette époque que, pour bien marquer son ressentiment, il fait élection des Aygalades comme ville natale. La légende ira s'accréditant. Avec le plus grand sérieux, elle sera reproduite par Eugène de Mirecourt dans sa notice sur Méry et par Vapereau dans son dictionnaire.

Maintenant, l'on comprend son impatience, cette frénésie qu'il apporte à souhaiter au théâtre un nouveau succès, un succès qui soit triomphal et qui le venge copieusement des affronts subis. Tout ce qui précède éclaire le sens de la lettre suivante, non datée, mais écrite très probablement dans les premiers mois de 1850 :

Mon cher frère,

Selon mon ancien usage, je t'écris quatre lignes le lendemain d'une première représentation.

Ma comédie en quatre actes *Planète et Satellites* a obtenu hier un succès immense; je puis dire qu'on a applaudi toutes les phrases depuis le premier mot jusqu'au dernier. C'est un vrai triomphe.

Écris tout de suite quelques lignes dans ce sens au *Sémaphore*, en attendant que ce succès prépare celui du grand drame en cinq actes et en vers : *Le Chariot d'Enfant*, qui sera joué fin avril.

Ceci surtout pour enfoncer les *arléris*.

Ton bon frère, MÉRY.

5 bis, rue Lamartine.

Ajoute que M. Reynard, ancien maire, assistait à la représentation au balcon des premières et a mêlé ses applaudissements. Après la pièce, Reynard est venu m'inviter à dîner pour le lendemain dimanche.

Bocage, directeur de l'Odéon, avait d'abord commandé à Méry et à Gérard de Nerval une sorte de revue féerique qui, naturellement, devait être représentée en fin d'année, c'est-à-dire pendant le mois de décembre 1849. Mais le succès remporté par le *François le Champi* de George Sand en retarda l'apparition. Il fallut abandonner l'idée d'une revue. C'est ce que Méry écrivait à son frère au début de 1850 :

Le succès de Champi a retardé toutes mes pièces à l'Odéon; ma grande revue féerique en dix-huit tableaux, qui devait être jouée en décembre, époque des revues, ne peut donc plus être jouée. Comme je ne pourrai pas tout perdre de ce long ouvrage, pour lequel il y a eu beaucoup de frais de costumes et de décors, j'ai eu l'idée d'en tirer tout le parti possible et j'en ai fait un opéra en cinq actes, avec l'aide

d'un jeune compositeur organiste de Saint-Sulpice. Bocage m'a engagé une troupe complète de chanteurs et de choristes. Toutefois, comme l'Odéon ne peut pas se servir du mot *opéra*, il y aura une autre dénomination.

La pièce, en effet, devait primitivement s'appeler *Paris en voyage*. C'était bien le titre d'un ouvrage dramatique ayant pour scène l'univers. Elle devint *Paris à Pékin*, ce qui ravit Gérard de Nerval, qui adorait la Chine. « Il se pâmait d'aise, écrit Joseph Méry[1], en voyant tous ses rêves se réaliser ». Il vaudrait mieux dire « sur le point de se réaliser ». Le succès de *François le Champi* s'éternisait et il en résultait, semblait-il, que la date de la première représentation de *Paris à Pékin* était reculée indéfiniment. Or, « comme les répétitions ne donnaient aucun droit d'auteur, Gérard de Nerval voyait ses modestes finances s'épuiser et ses dettes s'accroître. Sa fierté s'accommodait mal de ces crises domestiques et il en souffrait d'autant plus qu'il ne s'en plaignait jamais. » Quant à Joseph Méry, dans une lettre à son frère, qu'il convient de dater du mois de février, non sans une certaine amertume, il constate les ennuis qui lui viennent du succès de cet éternel *Champi*.

Il semble que cela va enfin aboutir à une dernière représentation et cette dernière n'arrive jamais. Comment faire? C'est un défilé sans issue. Il y a quatre mois que cela dure. Dieu sait ce que tout cela me coûte, et pourtant il n'y a rien à dire, impossible de se plaindre. Tant mieux pour Madame Sand.

Enfin le jour de la répétition générale arriva. Le matin, Gérard de Nerval, dans le cabinet de Bocage, demandait à Joseph Méry d'écrire un prologue en vers, pour expliquer au public toutes les péripéties par lesquelles leur ouvrage avait passé. Joseph Méry accepta et fit même à Gérard de Nerval la promesse de lire lui-même le prologue à la première représentation. Il était dix heures du matin. Quelques heures plus tard, au restaurant, où Bocage avait prié les auteurs à déjeuner, Joseph Méry, cet improvisateur, qui n'était jamais pris de court, lisait le prologue qu'il venait d'écrire et qui comptait quatre-vingt-quatre vers.

Le soir, la répétition générale eut lieu devant quinze cents personnes. Joseph Méry, le rideau levé, s'avança sur la scène jusqu'à la rampe et commença ainsi :

> Trois auteurs, voyageant sans sortir de leur chambre,
> Ont fait une revue, et le premier décembre,

1. *Les Uns et les Autres, op. cit.*

On devait la jouer en couplets, prose et vers.
La scène se passait partout, et l'univers
Peint sur quinze tableaux, en images exactes,
N'était pas assez grand pour ce drame en dix actes.
Cette revue, enfin, dans un cadre tout neuf,
Vous racontait l'an mil huit cent quarante-neuf.

Il expliqua alors comment le succès de *François le Champi* avait retardé la première représentation de cette revue :

. . . . . un drame qui descend
D'une chaumière avec le nom de George Sand;
Un rêve d'âge d'or, la nature décrite
Comme savaient la voir Longus et Théocrite;
Les amours du hameau, les entretiens touchants,
Embaumés des parfums qui s'exhalent des champs.
Tout Paris a passé devant cette merveille,
Le lendemain voyait la foule de la veille;
Du faubourg Saint-Antoine et du Marais lointain
On venait voyager dans le pays Latin.
Pendant ce temps la revue attendait; ses auteurs
Voyaient vieillir quelque acte avant qu'il ne fût né:
Et de leur fils créé, pour le mois de décembre,
Plus cruels que Brutus, ils amputaient un membre.

Pour utiliser les décors, les auteurs ont écrit *Paris à Pékin.*

Que faire? — L'Odéon, plus pauvre qu'on ne pense,
S'était mis, pour cette œuvre, en folâtre dépense :
Deux cents costumes neufs, chez les tailleurs voisins,
Jaunissaient, appendus aux crocs des magasins;
Une grotte d'azur peinte dans l'autre année
Pouvait briller le soir sans être trop fanée;
Puis, une forêt vierge, autre coûteux décor,
Dans sa virginité se déployait encor,
Et la Chine, le soir, revue à la lumière,
Parut avoir gardé sa nuance première.

Le succès obtenu par ce prologue ranima l'enthousiasme de Gérard de Nerval qui, abordant Méry au moment qu'il rentrait dans la coulisse, lui dit en lui prenant les mains : « Maintenant, je crois à un succès sans égal. Aussi, j'ajoute une étape à mon voyage d'Orient. Je me paie Jurusalem. »

Pauvre grand poète toujours poursuivi par un mauvais destin! En écrivant cette pièce lyrique, les auteurs avaient oublié le privilège exclusif concédé au théâtre de la Nation. C'était la dénomination de l'Opéra en 1850. Avec *Paris à Pékin,* l'Odéon lui faisait con-

currence. La pièce fut interdite. Du coup s'évanouissaient les rêves de voyage depuis si longtemps caressés par Gérard de Nerval. Les dettes lui restaient.

Mais l'espoir lui fut rendu par Bocage, qui avait engagé d'énormes dépenses pour monter *Paris à Pékin* et qui tenait à rentrer dans ses débours. L'ouvrage interdit était riche en décors indiens. Or, justement, un drame indien, *Le Chariot d'Enfant*, obsédait la pensée de Gérard de Nerval. Bocage lui en demanda l'adaptation pour la scène de l'Odéon.

« Gérard, dit Méry, se mit à l'œuvre avec une ardeur merveilleuse, et je le secondai de mon mieux[1]. »

« Méry, déclare Théophile Gautier, était le seul homme qui pût se reconnaître dans cette formidable théogonie indienne, parmi ce millier de dieux aux bras multiples et aux têtes menaçantes. » Est-ce bien sûr? Le bon Théo a tôt fait d'élever son ami à la dignité d'un Burnouf. Cet éloge a dû éveiller le sourire sur les lèvres du fin Marseillais. Il valait mieux dire que Joseph Méry était l'auteur très réputé d'*Heva,* de la *Floride* et de la *Guerre du Nizam*, de ces romans exotiques parus avec un immense succès dans la *Presse* d'Émile de Girardin, où l'on trouvait des descriptions des tropiques, des tigres, des éléphants, de l'esprit, beaucoup trop peut-être, et qui ont fait que, dans le monde littéraire du milieu du XIXe siècle, on ne conçoit pas plus Méry sans l'Inde que l'Inde sans Méry. Et cela est si vrai que, dès 1841, quand, dans son poème *La Voie Lactée*, Théodore de Banville, saluant tous ces poètes qui, tels que des planètes, gravitent autour de Victor Hugo, qui représente le soleil, arrive à Méry, il s'écrie :

> Méry taille et sertit, merveilleux joaillier,
> Les rubis indiens en un rouge collier.

Représenter une pièce indienne, sans la signature de Méry, c'eût été commettre une hérésie. L'Inde semblait appartenir à ce remarquable imaginatif qui l'avait décrite sans l'avoir jamais visitée, d'ailleurs. A défaut d'exactes connaissances sur le pays, ses mœurs, sa religion, sa littérature, il possédait sur ces diverses questions ce que l'on pourrait appeler des ouvertures. En fin de compte, il apportait à Gérard de Nerval une garantie de couleur locale et de goût indien 1850, garantie d'autant plus sûre que lui-même avait contribué à la composition de cette couleur et à la formation de ce goût.

Au surplus, il convient de ne pas se laisser leurrer par le titre

1. *Les Uns et les Autres, op. cit.*

d'indien; dans le *Chariot d'Enfant*, il n'y a guère que les noms des personnages et, comme le dit excellemment M. A. Marie[1], « *la pagode sculptée en vers, au luxe indien, délicat et barbare*, n'est qu'une image inventée par le zèle amical de Théophile Gautier ». A. de Pontmartin, qui n'était pas du même bord et qui a toujours traité J. Méry avec une sévérité excessive, émit des doutes sur l'authenticité de la version du vieux drame indien présentée par les deux auteurs. « Méry, prétendait-il méchamment, avait « brodé » ses habituels bouts-rimés sur un canevas d'origine asiatique et de façon européenne ».

Méry a vanté la poésie du drame indien. Voici ce qu'il en dit :

Le drame du *Chariot d'Enfant*, de Soudraka, est l'antique père de tous les drames où figurent les courtisanes amoureuses. La belle Vazantazena est la Marion Delorme indienne; mais, dans cet admirable ouvrage, on ne respire aucun de ces fades parfums qui s'exhalent des boudoirs de la galanterie bourgeoise; tout le drame indien est embaumé des exquises senteurs du grand Orient; la courtisane a pour auxiliaires de toilette les brises qui courent sur les aromates, les blanches écumes des cascades d'Élora, les eaux vives du lac où nagent les bayadères, les gazons tièdes sur les dômes des bois. C'est l'amour et la volupté purifiés de toutes ces misères nauséabondes que leur donne l'étouffante atmosphère des gynécées du Nord et des alcôves frileuses du libertinage salarié. A la première scène du drame, la courtisane Vazantazena se révèle dans toute sa poésie agreste; c'est Vénus qui sort de l'onde et court, pieds nus, sur les fleurs en cherchant l'amour sous les feuilles des bois[2].

Malheureusement, cette fraîche poésie, dont parle Méry, ne paraît guère animer la version française. La pièce est, évidemment, écrite dans une bonne langue; le dialogue ne manque ni de vivacité, ni d'esprit même. Mais on ne découvre aucun morceau qui frappe et soulève l'enthousiasme. L'ensemble demeure froid.

Quoi qu'il en soit, le *Chariot d'Enfant* commença par obtenir un réel succès. Ce n'est point seulement J. Méry qui l'écrit, ce qui pourrait être sujet à caution. C'est A. de Pontmartin, toujours grincheux et si peu impartial, qui reconnaît, non sans dépit, que l'inflammable public de l'Odéon, ce public qui chante la *Marseillaise* dans les entr'actes, a fait un succès à certains passages « probablement traduits de quelque charivari hindou » et dans lesquels l'on voit des voleurs reprenant à de grands personnages ce qu'ils avaient ravi au pauvre peuple.

1. *Gérard de Nerval.*
2. Méry, *Les Uns et les Autres*, p. 188.

Le lendemain de la répétition générale, Joseph Méry écrivait la lettre suivante, qui contient une indication intéressante sur l'attitude d'A. Dumas au cours de la représentation :

Mon cher Louis,

Je t'envoie un fragment[1] qui parle de la répétition générale du *Chariot d'Enfant*. Cette répétition était brillante comme une première représentation. Le succès a été immense. Ce soir a lieu la véritable première devant le public. Il y a eu un fait de vraie folie à la répétition générale. C'est Alexandre Dumas, assis à l'orchestre, et ne cessant de parler et de rire depuis le premier vers jusqu'au dernier ! ! ! Tout le monde est indigné.

Les grandes préoccupations que m'a données ce drame, surtout ces jours derniers, m'ont détourné des misérables qui pataugent là-bas dans leur boue municipale. Maintenant je vais y songer. En attendant, je ne sais ce qui doit résulter pour mes appartements auxquels je tiens.

Personne ne sera oublié. Après, nous verrons.

Je suis très pressé.

Ce soir, grand jour ! ! !

Ton bon frère, MÉRY.

Le lendemain, nouvelle lettre, celle-ci relatant le succès de la première représentation et priant Louis Méry de faire passer une note élogieuse dans le *Sémaphore*.

Succès triomphal ! plus grand que jamais, et à coup sûr plus glorieux que jamais, un parterre et un paradis orageux, terribles, débutant par un chorus formidable de *Marseillaise* et *Chant du Départ*, puis se taisant et applaudissant toutes les scènes et tous les acteurs, j'allais dire tous les vers avec une frénésie inouïe. Il y a eu plusieurs *passages bissés* comme des cavatines d'opéra. Moi, de l'avis de tous, *seul calme* au milieu de cette prodigieuse soirée, et dirigeant tous les détails dans les coulisses.

Je te félicite sur tes succès de professorat, je n'en ai jamais douté. Tu devrais me donner des détails. Écris, tout de suite, quelques lignes à Barlatier pour le *Sémaphore*. Ne crains rien. Il n'y aura jamais rien de trop.

Ton bon frère, MÉRY.

Quatorze ans plus tard, écrivant ses souvenirs sur Gérard de Nerval, Joseph Méry nous le montre dans la coulisse, impatient, fébrile, attendant que le rideau se lève sur le premier acte du *Chariot d'Enfant* : la salle (le parterre du moins et les quatrièmes galeries) venait d'entonner la *Marseillaise*. L'hymne arrivait

1. Probablement un fragment de journal.

dans le foyer des artistes avec ses notes d'ouragan. Tout le monde était consterné : Gérard de Nerval se demandait si l'on entendrait jamais un seul vers du *Chariot d'Enfant*.

Les chants cessèrent dès que le rideau fut levé. « Le drame obtint un succès immense. » Aussi prompt à l'enthousiasme qu'au découragement, Gérard de Nerval embrassait tout le monde et déclarait que le drame aurait deux cents représentations. Bocage convia chez le restaurateur Risbec les auteurs et les artistes à un souper qui ne fut pas terminé avant cinq heures du matin. « Toutes les loges seront louées avant midi », annonçait Gérard de Nerval, qui, rassuré maintenant sur le paiement de ses dettes et sur la possibilité de trouver des fonds pour son voyage en Orient, ne parlait plus de s'arrêter à Jérusalem, mais se promettait de pousser jusque dans l'Inde et d'y visiter en compagnie de Méry les domaines du roi Soudraka, l'auteur indien du *Chariot d'Enfant*.

Que lui fallait-il pour réaliser ce projet? Dix mille francs. Pas davantage. Leur drame, lancé comme il paraissait l'être, n'allait-il pas leur rapporter au moins cinquante mille francs ?

Là-dessus, tout à la joie de son triomphe, par la rue de Vaugirard, il prit le chemin du village d'Issy et gagna la proche campagne. Il s'en allait dans la fraîcheur de l'aube printanière, le front caressé par les brises du matin, le regard tourné vers les immatérielles régions du rêve. Il les contemplait avec un sourire d'extase. Un jour, l'attirance en sera si forte que, penché sur l'infini, comme au-dessus d'un abîme, il y sombrera...

Il avait une âme charmante. Il était d'une modestie certainement excessive quand on songe à son talent, si considérable. Longtemps, il rechercha l'anonymat, non par ironie, et pour exciter la curiosité, comme Henri Beyle, mais par respect pour son art, dans la conviction qu'il avait de l'imperfection de ses travaux et de leur éloignement de l'idéal qu'il s'était formé à leur endroit.

A une époque où, dans les milieux littéraires, c'est à qui, par ses gémissements, ses cris, ses sanglots, au moyen de coups de clairons et de cymbales, forcera l'attention, se faisant de soi-même l'annonciateur bruyant, on pourrait dire le « manager », lui, plus volontiers, demeure dans l'ombre, épris de la nuance, de la demi-teinte et du détail atténué. Son style limpide, sans surcharges inutiles, constitue une véritable et ravissante surprise. C'est une belle fleur française, noble et délicate, éclose dans le jardin de l'exubérance romantique. On est tout étonné de l'y cueillir.

Aux qualités de l'écrivain, ajoutez ces sentiments les plus rares dont son âme s'embellissait, ceux qui ennoblissent et font chérir

l'homme qui les possède : sa loyauté parfaite, sa fidélité dans ses amitiés. Il était affectueux, tendre, oublieux de soi, prompt à se dévouer. Qui a pu le connaître sans l'aimer? Quelle peine causa-t-il jamais à ses amis? Une seule, comme l'a écrit Théophile Gautier, l'horrible mort qu'il s'est donnée en janvier 1855, rue de la Vieille-Lanterne.

C'est à propos du *Chariot d'Enfant* que Joseph Méry cite un trait de probité de Gérard de Nerval, de cette probité qu'il poussait, comme on le verra, jusqu'au scrupule.

Le lendemain de la première représentation, Gérard de Nerval arriva pour déjeuner chez Méry. Il était toujours aussi radieux, toujours aussi convaincu de leur prochain départ pour l'Orient. Toutes les loges, comme il l'avait prophétisé dans la nuit, devaient être louées avant midi. Puis il quitta Méry, se rendit à l'Odéon, passa au bureau de location. Hélas ! « On n'avait pas loué une loge, pas une stalle ! Le registre était vierge, comme un vélin tout blanc ! » Au reçu de cette désolante nouvelle, il rencontra sous la colonnade du théâtre les éditeurs Dagneau et Girard. Ils avaient assisté à la première, comptaient sur un succès durable, productif, et ils proposaient à Gérard de Nerval de lui acheter le manuscrit du *Chariot d'Enfant.*

Alors, écrit Joseph Méry, Gérard de Nerval fut sublime; très léger d'argent comme il était, et n'ayant pas devant lui un lendemain pur de créances, il n'hésita pas à faire revenir les deux éditeurs de la bonne opinion qu'ils avaient du succès durable et leur révéla le phénomène de la location. Tant de délicatesse diminua beaucoup la valeur du manuscrit. Mais cet aveu mettait en repos la conscience de l'homme de lettres loyal. Mon pauvre ami perdait au moins, pour sa part, deux mille francs avec son honorable franchise, et cette somme était une fortune pour lui.

Dès la seconde représentation, on s'aperçut aisément que la pièce ne tiendrait pas l'affiche. Les petites places ne donnaient pas. Il y avait trop de noms indiens. Le titre n'attirait pas. Les recettes baissèrent à chaque représentation. A la dix-septième on ne fit pas trois cents francs. Le *Chariot d'Enfant* fut brisé dans sa carrière.

L'histoire de ce drame, sur lequel Gérard de Nerval avait ébauché de si beaux rêves de voyage, serait incomplète si l'on n'y joignait celle d'Elmina, la perruche de Joseph Méry, une merveilleuse perruche multicolore, une belle fleur vivante de l'Inde, qu'il avait achetée sur le port de Marseille où, sous le torride soleil de juillet, elle déroulait une magnifique gamme d'or pour exprimer son ravissement. Elmina fut connue et aimée de Gérard de Ner-

val. « Mon célèbre collaborateur, écrit Joseph Méry, assez enclin à adopter les systèmes pythagoriciens des théogonies de l'Inde, soutenait sérieusement que le soir, pendant notre travail, la perruche bouddhiste paraissait prêter une oreille attentive au progrès de notre traduction. »

Dans l'appartement de Joseph Méry, privée de soleil et de lumière, en proie à la nostalgie du pays natal, elle se mourait lentement. « Elle tomba dans une maladie de langueur qui la laissa vivre jusqu'aux premiers froids. Son agonie fut touchante; elle donna un dernier regard aux personnes qu'elle avait aimées et ferma les yeux dans un mouvement convulsif. Elle mourut de la nostalgie qui vient de la perte de tout ce qui est beau en ce monde : l'azur du ciel, la verdure des bois, la grandeur des horizons, le bruit des eaux vives et la tiède et douce lumière du jour[1]. »

C'est au cours de cette maladie que Méry adressa à Elmina des vers de « consolation » qui figurent dans son recueil *Poésies intimes*[2]. Il lui rappelle son pays :

Ces bruits d'eau vive dans la zone
Que ton soleil de feu dora!
La cataracte qui résonne
Aux solitudes d'Elora!

Le miroir du lac qui se brise
Sous l'aile et le bec du ramier!
Le jeu matinal de la brise
Avec la cime du palmier!

Puis, il lui dépeint le monde civilisé qu'elle habite maintenant et qui diffère tant du monde où elle est née.

Au fond des bois et des vallons,
Tu n'entends pas la voix qui crie :
Marchand d'habits et vieux galons.

Tu n'entends pas ces bruits de foule,
Ces pavés que nous écrasons,
Le féroce omnibus qui roule,
Et déracine les maisons.

Et les orgues de Barbarie,
Avec les faussets déchirants,
Orchestre affreux qui se marie
A la voix des ténors errants.

1. J. Méry, *La Comédie des Animaux.*
2. J. Méry, *Poésies intimes.* Michel Lévy, 1864.

La clameur d'une immense ville,
Les échos de tous les faubourgs,
Une armée au pas qui défile
Avec musique et vingt tambours.

Et sous un ciel qui toujours pleure
Et chante faux sur tous les tons,
Douze mille fiacres à l'heure
Labourant cent mille piétons[1].

Ce fut auprès d'Elmina, qui nous a valu ce charmant tableau parisien, que Gérard vint se consoler de l'insuccès de son grand drame. Sa mort le désola. Il courut chez tous les oiseliers de Paris pour en trouver une pareille. Il en rencontra une de la même espèce, mais beaucoup moins belle. On lui en demanda cinq cents francs. Un moment il caressa l'espoir de trouver cette somme dans les droits d'auteur qu'une reprise du *Chariot d'Enfant* lui procurerait. Hélas! le drame ne fut jamais repris. Sur son perchoir, dans l'appartement de Joseph Méry, la perruche multicolore ne fut pas remplacée.

L'*Imagier de Harlem,* ce drame légende en prose et en vers, ne devait pas connaître une sort plus heureux que celui du *Chariot d'Enfant.* La conception en appartient tout entière à Gérard de Nerval. Depuis sa jeunesse, il méditait d'écrire un grand drame tiré du *Faust* des légendes allemandes et du roman de Klinger, dont le héros, Faust, l'orfèvre de Mayence, partage avec Schæffer, Gutenberg, Laurent Coster, la gloire de l'invention de l'imprimerie. Les divers projets qu'il avait pu ébaucher aboutirent à l'*Imagier de Harlem*, quand Méry lui annonça que Marc Fournier leur demandait une pièce pour inaugurer sa direction du théâtre de la Porte Saint-Martin.

Laurent Coster, l'Imagier de Harlem, le véritable inventeur de l'imprimerie, « novateur au vouloir débile[2] », est le jouet de Satan, son implacable ennemi, qui, sous de multiples avatars, le fait passer par une série d'épreuves plus douloureuses les unes que les autres et s'efforce d'entraver, sinon d'anéantir, sa sublime découverte. Telle est la donnée, assurément grandiose, de ce drame qui aurait pu être immense si la réalisation n'en avait été aussi imparfaite, aussi courte d'inspiration, aussi dénuée, pour tout dire, de véritable poésie.

A qui incombe cet échec ? A Méry, si l'on en croit A. de Pontmartin qui, dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er jan-

1. A. Marie, *op. cit.*, p. 228-229.
2. A. Marie.

vier 1852, toujours hostile au collaborateur de Gérard de Nerval, déplore non seulement le mélange de la prose et des vers, mais beaucoup plus « l'alliance funeste d'un talent vrai, d'un érudit plein de finesse et de grâce, d'un fantaisiste aimable et délicat, avec un versificateur de logogriphes et de bouts-rimés. L'ingénieux traducteur de *Faust* est arrivé avec une légende dont l'idée est belle, dont les premières perspectives nous ramènent en plein dans la poésie allemande. Il en a indiqué çà et là, en digne disciple de Gœthe, les profondeurs mystérieuses et confuses, puis est venu le *Sgricci* provençal à l'alexandrin creux et sonore, le prestidigitateur de l'hémistiche facile et de la rime riche qui a couvert de ses paillettes et de ses grelots ces deux sombres et fantastiques figures du xve siècle, l'inventeur et le démon. »

Critique sévère, excessive même et qui fait payer cher à J. Méry sa trop grande facilité. Certes, il a été mieux qu'un simple faiseur de logogriphes, et la vivacité des attaques du critique de la *Revue des Deux Mondes* en est la preuve. Mais, cette réserve faite, il n'est que trop vrai que le fantastique n'existe guère dans l'*Imagier de Harlem* et que ce n'est point l'auteur de la *Chasse au Chastre*, le spirituel humoriste du *Savant et le Crocodile*, qui aurait pu l'y répandre. Rien dans son tempérament ne le portait à écrire des drames légendaires, et si, comme je le crois, Méry ne lui fut pas imposé, Gérard de Nerval a eu grand tort de le choisir comme collaborateur pour son *Imagier de Harlem*. Les légendes brumeuses du Nord n'étaient point le fait de ce latin d'esprit clair. Si le Satan de l'*Imagier de Harlem* nous apparaît trop souvent comme un pauvre diable honteusement dupé, n'est-ce point la faute de Méry ? Reste aussi que, pour en finir avec cette question, Gérard de Nerval, comme l'a écrit M. A. Marie, en dehors de l'inspiration divine, n'est qu'un aimable dramaturge, impuissant à réaliser et n'atteignant pas la réussite.

L'*Imagier de Harlem* fut représenté le 27 décembre 1851. Méry nous dit que Fournier, inaugurant sa direction avec de petits moyens, dut ajourner ses spectacles luxueux à des temps prospères. Les auteurs eurent à se contenter de ce qui leur fut donné. Gérard de Nerval, de son côté, déclara que les ressources limitées de Marc Fournier n'avaient pas permis d'exécuter les beaux décors qu'on avait rêvés. C'est ainsi que, pour le septième tableau, Gérard de Nerval avait désiré un aspect de manoir en ruines. C'eût été d'un effet saisissant. Faute d'argent, on le remplaça par une forêt qui servait depuis longtemps déjà à la Porte-Saint-Martin, la forêt de Robert Macaire !

Mais, à défaut de somptueux décors, il y eut « luxe d'artistes », notamment Mélingue et Marie Laurent qui, enchantés de leurs rôles, les répétèrent et les jouèrent avec enthousiasme. *L'Imagier de Harlem* obtint un succès considérable à la première représentation. Un tonnerre d'applaudissements accueillit la chute du rideau à la fin du dernier acte, et, de nouveau, Gérard de Nerval, tout radieux, parle de son voyage en Orient. Le 1er janvier 1852, il accourut chez Joseph Méry et lui démontra la nécessité d'offrir des cadeaux de nouvel an à tous les artistes.

Le succès des premières représentations (on fit le maximum de recettes jusqu'au premier janvier) ne fut pas de longue durée. Méry en incrimine ainsi le public : « Le public est un mot qui n'a pas de pluriel et il en mériterait plus qu'un autre. La langue française a des erreurs inexplicables. Il y a cent couches superposées de public et un decrescendo d'intelligence de la première représentation à la centième. » A mesure que les représentations de l'*Imagier* élevaient leur chiffre, les morceaux les plus saillants perdaient de leur valeur. C'est ainsi que les strophes du dieu Pan, acclamées à la première représentation, ne furent plus saluées à la cinquième que par les applaudissements officiels[1]. Quand Mélingue, dans le rôle de Satan, décrivit pour la première fois la bataille des Anges dans le Ciel, il produisit un effet merveilleux. A la vingtième représentation, cette bataille du Ciel était une véritable énigme pour le public qui gardait le silence.

Le 24 janvier 1852, Gérard de Nerval entrait chez Joseph Méry, à onze heures du matin. L'*Imagier de Harlem* en était à sa vingt-septième représentation. Gérard de Nerval expliqua à Méry qu'il n'y avait pas lieu de s'alarmer d'une certaine baisse dans les recettes, due

1. Ces strophes du dieu Pan, dont parle J. Méry, contiennent des vers d'une beauté incontestable. Citons la première strophe qui est d'une grâce exquise :

Les heures sont des fleurs l'une après l'autre écloses,
Dans l'éternel Hymen de la nuit et du jour;
Il faut donc les cueillir, comme on cueille des roses,
Et ne les donner qu'à l'amour.

A propos de ces strophes, M. A. Marie écrit, dans son bel ouvrage sur Gérard de Nerval : « Le morceau lui fut attribué. Cependant, un article paru dans le *Temps* du 10 août 1881, sous la signature d'Alfred Busquet, avec ce titre : GÉRARD DE NERVAL ET SA MORT, pourrait faire naître un doute sur l'origine de ces strophes ». Dans le préambule dudit article, Busquet, en effet, est présenté comme l'auteur du *Poème des Heures* mis en ballet par Gérard de Nerval dans l'*Imagier de Harlem*. L'auteur du préambule, qui n'est pas Busquet, a dû faire confusion, Busquet ayant publié en 1855, chez Lerou, un volume de vers intitulé *Les Heures*, et dans lequel, d'ailleurs, ne figurent pas les fameuses strophes. Par contre, on les retrouve dans les *Mélodies poétiques* de J. Méry, parues en 1853 chez Lerou. Elles sont reproduites dans les *Poésies intimes* du même Méry parues en 1864 chez Michel Lévy. Est-ce à dire que le *Poème des Heures* serait du seul Méry ? Nullement. Mais cela peut indiquer que la main de Méry n'y a pas été absolument étrangère.

à ce que l'on était dans la seconde quinzaine de janvier. Très certainement, on allait remonter. Quant à lui, il avait l'intention de partir dans un délai proche, et il pria Méry de lui écrire, poste restante, à Athènes et à Smyrne.

Juste au moment où Gérard de Nerval finissait de parler, le domestique de Méry lui remit une lettre de Marc Fournier. Elle était datée du 23 janvier 1852. Fournier signalait à Méry que, depuis dix jours, l'*Imagier de Harlem* était au-dessous de ses frais. Il était forcé d'interrompre les représentations. La lettre se terminait comme il suit :

L'Imagier de Harlem prend place en tête du grand répertoire de la Porte-Saint-Martin. Vous aurez encore un grand nombre de représentations, soit comme reprise transitoire, soit comme spectacle dominical. Consolez-vous et mettez bien vite la main à l'œuvre pour cet *Alcibiade* que vous m'avez promis et que Mélingue attend avec la plus vive impatience.

A vous de cœur et d'âme.

MARC FOURNIER.

Méry, qui ne pouvait faire un secret de cette lettre, la montra à Gérard de Nerval en lui disant :

« *Les Burgraves* n'ont eu que quinze représentations, et, certes, ils valaient mieux que notre *Imagier*. »

Gérard lut la lettre et porta les deux mains à son front, comme pour retenir la raison qui s'échappait. Puis un éclat de rire nerveux contracta son visage, mais les yeux gardaient une tristesse sombre, et se mouillèrent de pleurs.

Méry essaya de consoler Gérard de Nerval qui s'écria : « Il n'y a qu'un drame que Paris n'arrête jamais ; c'est celui qu'il voit et revoit depuis trente ans et qu'il veut revoir toujours. On prend une mère et un fils; on perd le fils au premier acte; on le fait retrouver au cinquième; la mère crie : *Mon fils!* Le fils crie : *Ma mère!* Il pleut des larmes dans le théâtre, et c'est une pluie d'or pour l'auteur. » Puis, comme Méry lui proposait d'écrire l'*Alcibiade* dont Marc Fournier avait parlé dans sa lettre, Gérard de Nerval déclara :

« En voilà un qui serait bien reçu par les petites places ! Alcibiade, la plus haute personnification de la distinction humaine... Oui, allez mettre en scène un pareil personnage, les petites places lui chanteront *Malborough* et ne le comprendront pas. A la dernière représentation, *Alcibiade* fera cent écus de recettes. »

Il serra la main de Méry, qui lui demanda s'il viendrait bientôt

le voir, et Gérard de Nerval eut ce mot profond que comprendront tous ceux qui de leurs propres souffrances se sont fait la plus trompeuse des voluptés :

« Je n'aime plus à me rencontrer avec vous... parce que vous me consolez. »

Joseph Méry demeura en relations avec Gérard de Nerval, mais ne devait plus le voir que de loin en loin. De Gand, un jour, il écrit à Méry, lui apprend qu'il avait quitté Paris surtout pour se dégourdir l'esprit et les jambes. « Je n'avais pas d'appétit, je me levais à onze heures; aujourd'hui, je me lève à sept heures, et je déjeune en me levant; ma figure ressemble à une pomme, je ne sens plus d'engourdissement dans les pieds, je suis redevenu un homme. Ce qui m'a le plus charmé en Hollande, c'est la kermesse de La Haye et un petit voyage par mer à Saardam, ville chinoise, avec des carrés de tulipes qui flottent dans les canaux, et une foule de kiosques peinturlurés. » A la bibliothèque de La Haye, il a déposé un exemplaire de l'*Imagier* avec la double signature des auteurs. Et, à propos de l'*Imagier*, il écrit :

Vous savez que je vous redois toujours ma part de dépenses. Nous arrangerons cela. Vous comprenez que j'ai dépensé, sans rien faire, l'argent que je devais à Porcher. Il me restait 125 francs quand je suis parti, et j'ai emprunté deux cents francs pour 16 francs d'escompte et pour deux mois. *Sufficit*. Je vous reverrai probablement d'ici à huit jours, mais ne le dites pas, je vous prie, car il est possible que je m'établisse dans les environs de Paris pour rédiger en paix mon voyage dont je n'ai pas écrit le premier mot. Je me sens, du reste, bien disposé, et j'espère que nous pourrons causer de quelque chose à mon retour.

Votre ami,

GÉRARD DE NERVAL [1].

L'année suivante, en 1853, à propos de *Guzman le Brave*, que Méry doit faire représenter à l'Odéon, Gérard de Nerval lui conseille d'envoyer à Théophile ce qui est imprimé de la pièce, en vue d'un article favorable avec de grandes citations [2].

A cette époque, il entrait dans la dernière période de son existence, période douloureuse, au cours de laquelle il nous apparaît comme une sorte de fantôme, de vagabond nocturne, traqué par la folie. A l'aube frissonnante d'un matin de janvier, rue de la Vieille-Lanterne, on découvrit son cadavre.

1. Cette lettre est intégralement reproduite dans *Les Uns et les Autres*, *op. cit.*
2. A. Marie, *op. cit.*, p. 275.

Quand Georges Bell, « pâle comme un agonisant », vint apporter la nouvelle à J. Méry, celui-ci ne fut pas étonné. C'est que la veille, comme il rentrait chez lui, son domestique lui avait dit :

« M. Gérard de Nerval est venu et il m'a dit de remettre ceci à Monsieur, ajoutant que vous devineriez ce que cela veut dire. »

Ceci était un sou...

Mon domestique ne put retenir un éclat de rire, mais il reprit son sérieux en voyant que je ne partageais pas son hilarité[1].

N'était-ce pas un cri de misère que Gérard de Nerval avait voulu faire entendre à son ancien collaborateur ? C'est infiniment probable et ce fut l'interprétation adoptée par J. Méry. Il défendit toujours la thèse du suicide contre tous ceux qui inclinaient à soutenir que Gérard de Nerval avait été assassiné.

Dans la préface à la *Bohème Galante*, Paul de Saint-Victor a écrit : « Il est mort de la nostalgie du monde invisible ». Cette explication a eu et aura toujours la préférence des poètes; aussi convient-il de ne pas l'écarter absolument. Mais il ne faut pas oublier non plus la misère physique et morale dans laquelle se débattait le malheureux écrivain. Autant que le désir d'un au-delà entrevu dans ses rêves, le poids des maux immérités dont l'accablait l'aveugle destin l'a précipité dans la mort.

Georges Benoist.

1. J. Méry, *Les Uns et les Autres*.

AUTOUR DE BALZAC

"CÉSAR BIROTTEAU"

Enfantée péniblement, il semblait que l'œuvre de Balzac, *César Birotteau*, eût dû souffrir, en sa fortune, de ce que son auteur n'avait éprouvé, à la créer, que du déplaisir :

Je ne sais pas ce que c'est que *César Birotteau*, écrit-il à Mme Hanska (20 28 janvier 1838). Vous me le direz avant que je me sois fait public pour le lire. J'en ai le plus profond dégoût, et ne suis propre qu'à le maudire pour toutes les peines qu'ils m'a causées.

C'est que ce fardeau dont il semble las, il le portait depuis cinq ans au moins. *César Birotteau* est, en effet, mentionné pour la première fois à la date du 5 octobre 1833, et se range parmi les grandes œuvres qui mériteront à leur auteur « peut-être un de ces bienveillants regards (de Mme Carraud), que vous m'adressez et que je compte parmi mes plus douces, mes plus précieuses récompenses ». Balzac le cite en même temps que les *Souffrances de l'Inventeur*, qui ne doit paraître qu'en 1843, et que l'*Histoire d'une idée heureuse*, dont le prologue seul a été écrit : ainsi l'œuvre annoncée était alors à peine ébauchée; elle n'existait même, peut-être, que par son titre seul, comme destinée à prendre rang parmi les contes philosophiques. Au cours des mois suivants, il n'en est question qu'à propos d'engagements à remplir vis-à-vis de Barbier, puis de Gosselin, puis de Werdet. Nulle part on ne trouve de ces enthousiasmes qui ont accompagné la genèse d'*Eugénie Grandet*, de la *Recherche de l'Absolu*, de *Louis Lambert*, etc.; car on ne saurait faire état de la phrase suivante : « Ce sera plus grand, plus vaste que ce que j'ai fait jusqu'ici », qu'en observant que ce passage est daté du 10 avril 1834 et que, comme nous le verrons, l'œuvre, à cette époque, était tout près de prendre corps.

La tâche commencée, abandonnée, est enfin reprise avec additions, béquets, et, il faut bien le dire, quelques remplissages, mais qui finissent par se fondre intimement dans la conception première, concourent à la solidité de l'ensemble et participent à l'édification d'un tout compact et désormais intangible.

Ici, Balzac ne livra rien de lui-même, nous voulons dire de son moi, de ses passions, ni de ses idées philosophiques. On a dit

souvent qu'on le retrouvait dans la plupart de ses œuvres; nous croyons que, pour celle-ci, il n'en est rien. On a avancé qu'il s'était souvenu des tourments qui l'avaient assailli lors de sa liquidation de la rue des Marais, mais nous croyons qu'il faut plutôt faire intervenir une faillite beaucoup plus récente, à laquelle il fut indirectement mêlé. S'il en est bien ainsi, *César Birotteau* pourrait être considéré comme une œuvre impersonnelle; si son auteur eut quelque joie à la conduire jusqu'au bout, cette joie fut tout objective. Et ce fut peut-être ce qui plut au public, qui n'aime pas que l'auteur se montre trop indiscrètement au travers de son œuvre.

Mais que cette création ait été mêlée de soucis, de tâtonnements, d'incertitude et de repentirs, on ne saurait en douter. On connaît le passage de la longue lettre que Balzac écrivit à Hippolyte Castille en 1842 : « J'ai conservé *César Birotteau* pendant six ans à l'état d'ébauche, en désespérant de pouvoir jamais intéresser qui que ce soit à la figure d'un boutiquier assez bête, assez médiocre, dont les infortunes sont vulgaires et symbolisent ce dont nous nous moquons beaucoup, le petit commerce parisien. Eh bien! dans un jour de bonheur, je me suis dit : Il faut le transfigurer en en faisant l'image de la probité. »

Ainsi le rôle à faire jouer à son héros n'est pas, au cours même du travail, nettement arrêté; l'auteur hésite; il se dégoûte. Peut-être est-il prêt à tout laisser là, et il faut un hasard heureux pour le faire sortir de l'ornière. C'est de ce magma que se dégage l'œuvre: un chef-d'œuvre, et sans que la difficulté de la gestation vienne l'alourdir au regard du lecteur, qu'en somme toutes ces hésitations indiffèrent et que seul intéresse le résultat.

Si Balzac n'a pas mis là grand'chose de ses pensées intimes, il n'est pas douteux qu'il s'est penché fort affectivement sur cette petite bourgeoisie qu'il voulait peindre, et que, comme le fait observer M. Bellessort dans son *Balzac et son Œuvre*, il a fait une abondante récolte d'observations, prises dans ce monde qui avait été le sien, surtout pendant sa première jeunesse et avant qu'il ne se fût introduit dans les sphères sociales supérieures, qu'on l'a d'ailleurs accusé d'avoir dépeintes assez mal. Opinion émise par certains critiques, contestée par d'autres et dont nous n'avons pas à examiner ici la valeur. Mais il est indéniable que plusieurs des personnages qu'il a mis au jour dans plusieurs de ses œuvres sont le produit de réminiscences de sa première jeunesse, et il serait intéressant de reprendre le cheminement, la cristallisation qui se sont produits, dès cette époque, dans son cerveau, et dont le résultat ne s'est manifesté que plus tard; il suffit

de mentionner à cet égard ses observations de reclus de la rue Lesdiguières (*La Peau de Chagrin*, *Facino Cane*,... etc.), et, auparavant, de clerc de notaire ou d'avoué (*Le Colonel Chabert*, *Le Père Goriot*, la deuxième partie d'*un début dans la vie*, etc.). Peut-être pourrait-on trouver à cet égard, dans l'œuvre balzacienne, trace d'une scission qui se serait produite vers 1840 et qui a fait succéder aux œuvres, dirons-nous, réminiscentes, celles qui se rapportent à des faits plus récents ou plus extérieurs (*Le Cousin Pons*, *Une Ténébreuse Affaire*, *La Cousine Bette*, etc.). Mais cette étude nous ferait sortir de notre modeste domaine de chercheur de documents, dans lequel nous avons toujours voulu nous cantonner, et nous nous bornerons, pour l'instant, au roman de *César Birotteau* et à ses sources probables.

Première Partie : FICTION ET RÉALITÉ

a. Quelques personnages.

Prenons le loup par les oreilles, et commençons par le personnage de César Birotteau lui-même.

Son nom d'abord : c'est celui d'un conventionnel, guillotiné à Bordeaux le 24 octobre 1793, et présenté par Victor Hugo, dans son *Quatrevingt-Treize*, comme ayant fait décréter l'abolition de l'inviolabilité et ayant été ainsi, sans le vouloir, « le forgeron du couperet qui dressa l'échafaud pour lui-même ».

C'est au sujet de ce personnage de César que les chercheurs se sont surtout donné carrière. On a assimilé Birotteau à Caron, le parfumeur affilié aux royalistes de l'époque du Directoire et du Consulat; on a aussi parlé de Bully, l'inventeur du vinaigre aromatique et antiméphitique. Ces hypothèses sont à examiner avec quelques détails.

Pour Caron, c'est M. G. Lenôtre qui l'a découvert; propriétaire de la boutique de parfumerie « La Reine des Fleurs », située rue du Four-Saint-Germain, ce Caron vivait à l'époque du Directoire et du Consulat avec sa fille qui, bientôt, se fit religieuse, une parente de sa femme défunte, Françoise Souder, et une nièce de celle-ci, Victoire Cuvilliers. Cette maison était aménagée pour recevoir des conspirateurs et les cacher, ayant accès à la fois sur la rue du Four et sur la rue des Canettes, et comportant sous les combles une chambre celée par une trappe. Caron, sa parente et la jeune fille s'affilièrent à la cause royale et

donnèrent asile aux agents des princes. Parmi ces agents, on cite en particulier Hyde de Neuville, qui s'y réfugia pendant huit mois, à la grande frayeur de son hôte, tremblant au récit de ses exploits tels que l'apposition d'un manifeste du Comte d'Artois sur le socle de la statue de la Liberté, place de la Concorde.

En mars 1804, Caron dut, d'assez mauvais gré, donner asile à Joyant, complice de Georges, et à Durbant. Arrêté, il fut enfermé à l'Abbaye, relâché au bout de dix mois et mis en surveillance. Ayant vers cette époque épousé Françoise, il lui confia sa boutique et fit le mort pendant tout l'Empire. Il reparut à la Restauration, fut alors médaillé et nommé, grâce à l'appui de la duchesse d'Angoulême, messager d'État. Cette fonction consistait principalement à accompagner le Président de la Chambre, les jours de séance, depuis la porte de la salle jusqu'à son fauteuil. Une fois par an, le titulaire, en grande tenue, venait annoncer à la Chambre des pairs que la Chambre des députés était réunie. Caron remplit ces fonctions jusqu'en 1831, date de sa mort; il était alors âgé de quatre-vingt-sept ans. Sa veuve lui survécut pendant six mois.

On ne peut nier que, de cette histoire, on ne trouve quelques traces dans le roman de Balzac; mais il semble que le personnage auquel l'écrivain a donné certains traits du modèle est Ragon bien plus que César. C'est Ragon qui initie César « au secret de la boutique de la Reine des Roses, dont quelques chalands étaient les plus actifs, les plus dévoués émissaires des Bourbons, et où se faisait la correspondance de l'Ouest avec Paris ». Quant à César, « électrisé par ses rapports avec les Georges, les La Billardière », etc., il se jette dans la conspiration du 13 vendémiaire. Blessé sur les marches de Saint-Roch, il sent son zèle royaliste se refroidir aussitôt, et il se promet d'être à l'avenir purement et simplement un parfumeur. Quant aux Ragon, ils renoncent à la politique dès le 18 brumaire.

Ainsi, s'il y a quelque analogie entre l'histoire politique de la Reine des Roses et celle de la Reine des Fleurs, elle s'affirme surtout en ce qui concerne le ménage des Ragon. Les Caron, il est vrai, avaient une sorte de garçon de magasin nommé Valentin, qui, sans doute, leur prêtait son concours à l'occasion, mais il n'apparaît pas comme ayant joué un rôle actif ni comme ayant pris part à aucun événement public. Aussi ne saurait-on l'assimiler au héros balzacien.

Mais, quel qu'ait été le travail qui, à ce propos, s'est opéré dans le cerveau de Balzac, il est vraisemblable qu'il a pensé à Caron pour établir un de ses personnages (Ragon) et, ce qui vien-

drait encore appuyer l'hypothèse, c'est que, dans son manuscrit, il emploie bien les mots « Reine des Roses » pour désigner la boutique de son parfumeur, mais une fois, il emploie ceux de « Reine des Fleurs ». Hasard? Réminiscence? Quoi qu'il en soit, l'assimilation indiquée par M. Lenôtre est parfaitement admissible, étant entendu, toutefois, qu'il ne s'agit là que de la première partie du roman.

Mais voici une autre identification qui va jusqu'à s'étaler au milieu d'une page du *Larousse*; Birotteau serait Bully, l'inventeur du fameux vinaigre de toilette.

L'origine de cette légende doit être cherchée dans un article de Jules Lecomte (l'auteur des *Lettres* de Van Engelgom), qui fut publié dans le *Monde Illustré* à la date du 3 décembre 1859. Nous pensons que cet article, bien oublié aujourd'hui, doit être reproduit ici *in extenso* :

Qui ne connaît le vinaigre hygiénique et odontalgique dit de Bully? Cinq ou six industriels font fortune à Paris à le fabriquer et une foule de marchands à le vendre; ce nom acquit même une telle notoriété qu'un homme de lettres très connu, dont le nom patronymique était celui de ce vinaigre, craignit le ridicule, se débaptisa et prit un pseudonyme moins aigre et plus ronflant, sous lequel il s'est fait une sorte de célébrité qui ne lui provient pas de l'unique littérature [1].

On dit que lorsque Balzac conçut son célèbre César Birotteau, un des types du roman moderne, ce fut cet inventeur encore obscur qui lui servit de modèle en sa modeste boutique située à l'angle des rues Saint-Honoré et Saint-Nicaise.

Bully allait sans doute, en 1829, toucher à la fortune que Balzac donne un moment à César Birotteau, car il venait d'inventer son fameux vinaigre; mais la Révolution éclata peu après, et ce fut une des plus lamentables victimes de cette Révolution. Dans la lutte dont son quartier se trouva le théâtre, des Suisses traqués par le peuple vinrent se réfugier chez lui..., la petite boutique fut forcée, saccagée ; Bully perdit tout ce qu'il possédait et ne sauva pas les Suisses ! La vente du peu qui lui restait ne comblant pas le passif de sa situation, Bully aliéna la recette de son vinaigre aux mains d'un confrère, et se retira dans une mansarde chargé de quelques mille francs de dettes. Mais il jura qu'il paierait tout.... Comment? Il avait foi en la Providence !

Peu de temps après ces événements, M. de Laurentie fondait, avec le comte de Lostange, un journal quotidien, d'abord intitulé *Le Rénovateur, Courrier de l'Europe*, et qui devint plus tard *La Quotidienne* (sic !)

1. Roger de Beauvoir.

On raconta à ces honorables légitimistes le dévouement et la ruine de ce pauvre Bully ; ils le firent appeler et lui offrirent, en attendant mieux, une place de garçon de bureau qu'il accepta avec reconnaissance. La vie que mena dès lors cet honnête homme méritait d'être recueillie par le grand romancier qui avait décrit la décadence de César Birotteau. Cette vie, qui dura quinze ans, fut une sorte de martyre inconnu, une abnégation touchant à l'héroïsme de la probité. Bully, pour payer les quelques mille francs qu'il devait encore depuis le sac et le pillage de son magasin de la rue Saint-Nicaise, se condamna à des privations qui ont sûrement abrégé sa vie. Ceux qui le connurent racontent qu'il ne vivait que de pain et de laitage, qu'il n'avait pas de domicile, qu'il couchait sur un fauteuil du bureau, et que, de cette sorte, il ne prélevait guère que 15 à 20 francs par mois sur ses appointements de 90 francs, abandonnant le reste à ses créanciers. Accablé de vieillesse, il alla mourir à l'hôpital de la Charité, et la seule personne qui suivit, ces jours derniers, le convoi de cet homme de bien, ce fut M. le Comte de Lostange.

Que ceux, en grand nombre, qui se servent du vinaigre de Bully, apprennent cette touchante histoire d'un des martyrs inconnus de l'invention, de la politique et de la probité.

Assurément l'hypothèse est séduisante : tout s'y tient, tout s'y déduit, et l'identité de Bully et de Birotteau paraît infiniment vraisemblable. Sans doute ; mais un examen des éléments de cette curieuse étude nous permet de démontrer que tous, ou presque tous, sont faux ; qu'on en juge :

On nous dit qu'en 1829 Bully venait d'inventer son vinaigre. Or, le brevet pris par l'inventeur date de 1809, et a été renouvelé, comme comportant une modification dans la fabrication, en 1814. Ainsi donc, à la veille de la Révolution de 1830, Bully exploitait son invention depuis plus de vingt ans ; ajoutons que cet industriel, qualifié de petit parfumeur par M. Lecomte, avait cependant présenté ses produits à l'Exposition de l'Industrie de 1823.

On nous dit aussi que Bully avait sa boutique à l'angle des rues Saint-Nicaise et Saint-Honoré ; cette boutique portait le n° 259 de la rue Saint-Honoré ; mais l'invasion par le peuple d'une maison dans laquelle s'étaient réfugiés les Suisses se trouvait, non à l'angle de la rue Saint-Nicaise, mais à l'angle de la rue de Rohan ; cet épisode des trois glorieuses est rapporté par tous les historiens de la Révolution de 1830, Louis Blanc en tête, et, d'autre part, l'iconographie de l'événement ne laisse aucun doute à cet égard. (Voir en particulier, Musée Carnavalet, peinture de H. Lecomte, esquisse de cette peinture, et lithographie de V. Adam.)

On s'accorde, en outre, à indiquer que la maison saccagée était

occupée par un chapelier. Or, si nous nous reportons aux plans de Paris de l'époque (Vasserot, Jacoubet), nous voyons que cette maison portait le n° 255, et l'*Almanach du Commerce* nous indique à cette adresse : Moizard, chapelier.

Continuons : d'après Jules Lecomte, Bully, ruiné par cet événement, aurait dû céder son commerce à un confrère. Or, il ne se retira qu'en 1835 ; il eut alors pour successeur un sieur Provent. On constate qu'en 1831 il transporta momentanément son magasin rue Basse-Porte-Saint-Denis, mais qu'il se rétablit rue Saint-Honoré dès l'année suivante ; on peut supposer que sa boutique, bien que non envahie par le peuple, avait pu, de par son voisinage avec celle de Moizard, être quelque peu endommagée et que des réparations y avaient été rendues nécessaires. Il n'est pas inutile de signaler qu'aucune mention d'une faillite au nom deBully ne figure dans les *Affiches Parisiennes* de 1829 à 1837 et que, sur ce point, il diffère du Birotteau de Balzac.

Poursuivant toujours notre examen, nous voyons que, d'après Jules Lecomte, Bully aurait été recueilli au *Rénovateur* par M. de Lostange au moment où ce journal fut fondé, c'est-à-dire en 1832. Or, cet acte généreux n'aurait pu, nous venons de le voir, être accompli avant 1835, et le *Rénovateur* cessa de paraître le 31 décembre 1835 pour se fondre dans la *Quotidienne*. Ce serait donc à la veille de la disparition de ce journal que Bully y aurait été recueilli. Mais, à cette époque, Balzac n'y fréquentait plus guère ; de plus, la déconfiture de Bully était toute récente et il ne paraît pas qu'il ait pu encore poursuivre dans les bureaux la vie de privations à laquelle il se serait condamné pour désintéresser ses créanciers : Jules Lecomte nous dit lui-même qu'il commença par se réfugier dans une mansarde.

Nous arrivons à la mort de l'ancien parfumeur. Ce martyr de la dette, pourvu au *Rénovateur* d'une place de garçon de bureau, ayant vécu de privations pendant une quinzaine d'années, serait mort à l'hôpital de la Charité, et M. de Lostange, gérant du journal, aurait été seul à l'accompagner à sa dernière demeure.

Cette histoire touchante est démentie par les documents. Nous avons eu la constance de dépouiller, aux archives de l'Assistance publique, tous les registres d'entrée à la Charité, depuis 1840 jusqu'à 1860, et nulle part il n'y est fait mention du nom de Bully. De plus, parmi les quelques actes de décès au même nom, reconstitués après la Commune et déposés aux Archives de la Seine, il ne s'en trouve aucun qui soit applicable à notre parfumeur ; la plupart de ces actes concernent des femmes, et les quelques hommes

qui y figurent sont ou des jeunes gens ou des hommes dont la profession est différente (maçon, terrassier, cultivateur,... etc.); les prénoms d'aucun d'eux ne sont ceux de notre personnage : Jean-Vincent.

Que conclure, sinon que l'identification Birotteau-Bully est fort douteuse? Qu'il y ait eu au *Rénovateur* ou ailleurs un garçon de bureau, héroïque débiteur, qui ait consacré la fin de sa vie à tenter de désintéresser ses créanciers, ce n'est pas impossible. Que Balzac l'ait connu et y ait pensé en construisant son *Birotteau*, soit. Que M. de Lostange, aux souvenirs duquel se réfère l'auteur de l'article du *Monde Illustré*, se soit inspiré, en les rappelant, de faits réels, mais déformés de par l'infidélité de sa mémoire, on peut l'admettre. Mais notre enquête ne s'en clôt pas moins par un point d'interrogation assez fortement appuyé ; ce qui appelle, sinon un démenti, tout au moins une réserve prudente.

Nous ne nous serions pas étendu aussi longuement sur la question si toutes ces indications n'avaient été reproduites, non pas littéralement, mais, dirons-nous, avec quelques aggravations, par le *Dictionnaire Larousse* en un article qui pourrait bien avoir eu pour auteur Jules Lecomte lui-même, et si, plus récemment, elles n'avaient été signalées, sans qu'il y fût fait aucune réserve, par la *Chronique Médicale* du 10 octobre 1910. Ainsi averti, le lecteur aura la possibilité de se faire sur la question une opinion (ou une absence d'opinion, ce qui sera peut-être le plus sage).

Après Birotteau, voici un autre personnage digne d'attention : c'est Pillerault, le vertueux quincaillier, oncle de Mme Birotteau ; ici, aucun doute ; Pillerault, c'est Dablin, car Balzac lui-même l'a déclaré dans une lettre à Mme Hanska, reproduite par la *Revue des Deux Mondes* le 15 mars 1920. On sait que ce personnage, qui connaissait intimement la famille Balzac, fut toujours pour l'écrivain un ami et un protecteur : « Au premier ami le premier ouvrage », écrivait Balzac en lui dédiant son roman : *Les Chouans*.

Il fit la connaissance de la famille Balzac par les Sallambier. Né à Rambouillet en 1783, il avait acquis à Paris en 1812 un magasin de quincaillerie situé rue Saint-Martin, n° 221, d'un nommé Tardu-Coqueret. On sait qu'en la matière on distingue entre la petite et la grande quincaillerie ; le commerce de Dablin appartenait à cette dernière catégorie : « Matières premières », spécifient les annuaires du temps. La période de la Restauration, pendant laquelle « exerça » l'ami de Balzac, fut particulièrement favorable à cette industrie. C'était l'époque où se fabriquaient les premières machines-outils, et où le fer et l'acier devenaient rois. Dablin s'en-

richit-il en exerçant son commerce, ou fit-il quelque héritage qui lui permit de se consacrer à ses goûts? Toujours est-il qu'il céda son fonds dès 1825, c'est-à-dire après treize ans, à un certain Chevalier-Gavrel qui, déjà propriétaire d'un fonds de quincaillerie situé dans la même maison, y adjoignit celui de Dablin. Celui-ci paraissait désireux de vivre le plus tôt possible hors de la fonte et du fer doux, et consacra ses loisirs aux lettres, qu'il protégea pendant des années dans la personne de Balzac, et aux arts. Il collectionna des objets d'art jusqu'à sa mort, qui survint en 1861; il habitait alors une maison située rue de Bondy, 32, dont il était propriétaire. En mourant, il légua toute sa fortune à une parente, Mme Levaigneur, qui vint après quelques années habiter le square d'Orléans, ancienne résidence d'Alexandre Dumas et de plusieurs artistes du dernier siècle; elle y décéda elle-même en 1912, et la collection dont elle avait hérité et à laquelle elle tenait beaucoup fut vendue et dispersée. Cependant M. Dablin avait fait parmi ses objets d'art un choix, et il légua au Musée du Louvre ses plus belles pièces, dont la *Gazette des Beaux-Arts*, dans un n° de 1861, donne la liste suivante. Notons que ces objets figurent encore dans diverses salles du Musée :

Bustes des douze Césars, en pierre dure, avec chlamydes en argent, sur dés en marbre noir. (Ces objets se trouvent actuellement dans la Galerie d'Apollon.)

Pot en cristal de roche, à l'anse prise dans la masse, monté en argent doré, plateau de même matière, godroné et gravé. (Galerie d'Apollon.)

Sculpture en bois, en forme de retable, avec enfant ailé [XVIe siècle]. (Galerie d'Apollon.)

Quatre miniatures de Hall : de ces quatre miniatures, une seule fut acceptée par le Musée : Marie-Antoinette. (Salle 12.)

Tabatière en or, émaillée de bleu, avec portrait de Louis XVI. (Vitrine, 2e salle du mobilier.)

Deux tabatières en écaille montées en or, avec médaillons de fleurs, par Van Spaendonck, entourés de perles fines. (Même vitrine.)

Portrait d'Augustin par lui-même. (Salle 12.)

Grande croix en cristal de roche gravé, montée sur bronze doré. — Cette croix, acceptée par le Louvre, a été jugée inférieure parce que composée de fragments de diverses époques et garnie d'une monture moderne. Elle a été laissée au magasin, malgré une énergique réclamation de Madame Levaigneur, formulée en 1881.

Ciboire en argent doré, orné de sujets et d'ornements au repoussé, fait à Rome en 1590. (Galerie d'Apollon.)

Une tabatière en aventurine verte. (Mobilier.)

Une miniature, portrait de Sophie Arnould, avec cadre en bois sculpté. (Seul le cadre a été accepté.)

Une tabatière en or, faite à Dresde, couverte d'échantillons de pierres fines. (Mobilier.)

Un ciboire allemand en argent doré, orné d'émaux peints. (Galerie d'Apollon.)

Trois jardinières en émail cloisonné de Chine. (Palier de la collection Grandidier.)

Nous nous excusons de donner tous ces détails, mais nous espérons trouver grâce auprès des collectionneurs.

Les relations de Balzac avec Dablin, « le petit père », comme il l'appelait, sont trop connues pour que nous en parlions longuement. La *Correspondance* et les *Lettres à l'Étrangère* donnent à cet égard tous les détails possibles, au sujet notamment des appels répétés du reclus de la rue Lesdiguières, soit à une visite, soit à des renseignements d'ordre politique ou artistique : demande de la liste des députés en 1819, de celle des tableaux exposés au Salon (ceci indique que Dablin, bien qu'encore quincaillier à cette époque, professait déjà des goûts artistiques, au grand mépris, peut-on penser, de ses émules dans la partie); demande d'un billet pour la représentation de *Cinna*, d'une bible et de bien d'autres choses. C'est à cette époque que Dablin fit partie de l'aréopage familial requis pour entendre la lecture du *Cromwell*. Plus tard ce sont des allusions à des prêts consentis par le vieil ami, à des offres de le couvrir de ses avances par une assurance, une demande d'arbitrage pour une affaire litigieuse, une demande tendant à ce qu'il lui place un certain nombre de billets pour la représentation de *Vautrin*, enfin l'envoi des *Chouans* (édition de la *Comédie humaine*), avec dédicace, et, à partir de 1845, des protestations en réponse à certaines plaintes du « premier ami ». Puis, plus rien. Leurs relations furent-elles alors rompues ou se dénouèrent-elles? On peut penser que l'écrivain, « avec l'égoïsme des grands travailleurs », et, d'autre part, fort absorbé par la future Mme de Balzac, négligea quelque peu ses anciennes relations, et que Dablin fut au nombre des oubliés.

Outre les lettres qui ont été publiées, nous devons à l'extrême obligeance de M. Bouteron d'en avoir pu parcourir quelques autres, qui sont inédites. Les questions d'argent y sont surtout traitées. Il semble résulter, à cet égard, de l'examen de la correspondance de Balzac et de ses lettres à l'Étrangère, que les prêts consentis par l'ancien quincaillier se seraient élevés au total à 5000 ou 6000 fr. (*Étr.*, 16 février 1846). Dablin aurait été disposé (même

lettre) à prêter à Balzac 200000 fr. à 3 p. 100 pour le « liquider », et ce seraient Mme Balzac mère et Mme Surville qui l'en auraient détourné, ce dont l'écrivain s'indigne très fort. Nous pensons que cette affirmation doit être accueillie avec une certaine réserve.

De tout ce qui précède, il semble résulter que le cœur de Dablin était aussi généreux que celui que prête à son Pillerault l'auteur de *César Birotteau*, mais que sa vie fut beaucoup moins austère. C'était non pas un stoïque, mais un aimable épicurien; Balzac fait allusion, dans une lettre à Mme Hanska, à un bal donné par Dablin, et auquel il se croit obligé d'assister. Ce bal aurait eu lieu le samedi 22 février 1834, et si on rapproche cette indication d'une lettre de la même année (sans autre précision de date) adressée à Dablin, dans laquelle il est demandé à ce que « notre dîner soit remis du samedi au lundi si possible », on se demande s'il ne s'agit pas, dans les deux cas, du même repas de famille suivi d'une « sauterie », analogue à celui qui est donné par les Ragon à la famille de César.

Pour établir congrûment la mentalité de Dablin, et la comparer à celle de Pillerault, il eût été nécessaire de prendre connaissance de quelques lettres de cet ami de Balzac. Malheureusement cet élément manque; il n'existe à la collection Lovenjoul que deux ou trois billets sans importance, tous datés de 1819. Leur contenu est trop insignifiant pour qu'ils puissent faire l'objet d'une étude intéressante.

Autre personnage dont Balzac nous dévoile l'origine. Dans la première édition, Grindot, l'architecte, est désigné par le nom de Rohault. Il s'agit là du célèbre Charles Rohault de Fleury, futur auteur des principaux bâtiments du Jardin des Plantes et de restaurations d'après l'antique, mais qui n'était nullement prix de Rome, comme son homonyme balzacien. En 1818, époque à laquelle il est mis en scène, il n'était âgé que de dix-sept ans, et se préparait à entrer à l'École polytechnique; il ne devait se vouer à l'architecture qu'en 1825. Quant à son père Hubert, architecte également, et qui, celui-là, avait obtenu le prix de Rome, il était, pendant la même année 1818, âgé d'une quarantaine d'années, mais s'occupait plus spécialement de travaux de voirie. Il semble bien que Balzac, en créant Grindot, ait pris pour modèle Charles et non Hubert.

Passant de la certitude à l'hypothèse, nous voici en présence de Popinot, le protégé, puis le gendre de Birotteau : on sait qu'il est question de lui dans plusieurs romans de Balzac. C'est, au cours de la *Comédie humaine*, un collaborateur qui épouse la fille de

son patron et, à l'apogée de sa carrière, devient ministre du Commerce. On évoque tout naturellement à son sujet la figure si « juste milieu » de Cunin-Gridaine, ouvrier teinturier de Sedan, associé de son patron comme Popinot, comme lui époux de sa fille et, comme lui encore, ministre du Commerce dans son âge mûr. La lecture des numéros du *Charivari* de l'époque de Louis-Philippe nous édifie suffisamment sur cette victime des plaisanteries du parti républicain.

Si nous passons aux banquiers qui, insoucieux ou malveillants, acculent Birotteau à la faillite, il est aisé de reconnaître les frères Périer dans les deux Keller, et James de Rothschild dans Nucingen. On sait que Balzac avait eu assez souvent recours à celui-ci et qu'il se montra à plusieurs reprises peu satisfait de ses procédés. Il paraît s'en être vengé en le représentant tantôt comme un loup-cervier, tantôt comme un vieil amoureux berné par le monde de la pègre. Il n'est pas jusqu'au charabia franco-allemand qu'il lui prête qui ne soit pris à la réalité. Rothschild, tout au moins pendant les premières années de son séjour à Paris, c'est-à-dire depuis 1812 jusqu'en 1820 ou 1822, était un peu la tête de Turc des dandys à court d'argent, et il n'est pas jusqu'au marquis de Bonneval qui, dans ses *Mémoires anecdotiques*, ne lui consacre un passage assez impertinent. Nous croyons devoir le reproduire dans sa saveur, mais sous toutes réserves au point de vue de son exactitude.

Un certain soir de 1820, se trouvant dans le salon de Mme de Girardin (il faut sans doute lire Sophie Gay), James y rencontra un certain Septeuil, ancien aide de camp du prince de Neufchâtel et ancien amant de Pauline Bonaparte. Il commença à lui passer la main dans les cheveux en disant : « Ah ! foilà mon bedid Septeuil ! Le foilà mon bedid Septeuil ! » L'autre l'apostropha vertement, menaçant de lui casser sa chaise sur le dos et ajoutant : « Pardon, Mesdames, mais ce m... de Rothschild devient par trop familier ! » James se fit expliquer le mot en question et on lui en donna une interprétation désagréable, mais fantaisiste. « Passe encore pour la chaise, dit le banquier, mais le mot me paraît trop fort ! » Depuis ce temps ces impertinents ne l'appelaient plus que Rothschild à la chaise ou Rothschild au poisson !

Quant à du Tillet, quelques balzaciens l'assimilent à un certain Masson de Maizeray, qui aurait été banquier ou agent de change. Son nom figure sur la liste des principaux habitants de Paris entre 1828 et 1838, mais sans indication de sa profession. S'il appartint au monde de l'argent, ce ne put être qu'en qualité d'associé

anonyme d'une maison de banque. Il habita successivement rue d'Artois et rue de Montholon.

Mais, à propos de ce personnage de Du Tillet, nous croyons devoir émettre très timidement une hypothèse personnelle.

On sait que Balzac eut, en 1836, de sérieuses difficultés avec W. Duckett, directeur du *Dictionnaire de la Conversation* et de la *Chronique de Paris* ; ces deux hommes se haïssaient : Balzac parce que Duckett avait laissé passer dans son dictionnaire un article où il était ridiculisé ; Duckett, parce que Balzac ayant acheté la *Chronique de Paris*, avait eu pour premier soin de l'éliminer. Cette élimination s'était faite moyennant une somme de 15000 fr. versée par le nouveau directeur à l'ancien, non pas en argent, mais en une série de billets émis par Werdet, et avalisés par Balzac. Les deux derniers de ces billets, se montant ensemble à 6380 fr., frais compris, n'avaient pas été payés et, pour cette raison, Balzac avait été traduit devant le Tribunal de commerce, condamné au paiement et décrété de prise de corps. Les gardes du commerce se mirent en campagne, mais en vain ; Balzac avait subitement disparu. Il fut enfin découvert, à la suite d'une dénonciation, chez Mme Visconti qui, très généreusement, paya, et fit mettre le recors à la porte. A la suite de cet incident, Balzac s'écria : « Duckett ne l'emportera pas en paradis ni en enfer ; je le clouerai au poteau de l'infamie et je vouerai son nom à l'exécration de la postérité. » (Werdet, *Portrait intime de Balzac*.)

Le rôle de Du Tillet, poursuivant de sa haine son ancien patron, et l'acculant à la faillite, ne s'inspirerait-il pas de celui que joua Duckett dans cette circonstance, et n'y aurait-il pas en l'occurrence une sorte de réalisation de la menace de l'écrivain? Simple suggestion, nous l'avons dit, mais qui n'est pas invraisemblable et que nous livrons à l'appréciation du lecteur.

Et c'est à peu près tout en matière d'identification. Quand nous aurons dit que le nom de Ragon était celui d'un pharmacien de la rue Michel-Lecomte, nous nous trouverons au bout de notre rouleau.

Il est cependant une figure qui, si elle n'est pas directement mise en scène, joue dans la coulisse un rôle fort important en raison de l'influence qu'elle exerce sur le notaire Roguin, et, partant, sur le drame tout entier. C'est celle de la belle Hollandaise. Nous avons pu recueillir, sur cette fille qui fut assassinée, en 1814, par un officier nommé Serre-Saint-Clair, quelques détails assez peu connus, qui furent produits au procès : celui-ci, on le sait, aboutit à la condamnation du meurtrier aux travaux forcés à perpétuité.

Ce fut là une cause célèbre, dont parlèrent les journaux du temps ; mais certains documents, concernant la personnalité de la victime, sont restés enfouis dans des dossiers dont nous avons pu les extraire.

La belle Hollandaise était une fille nommée Cornélie Kaersmakers, née à Anvers en 1780. A l'âge de vingt ans, elle était devenue la maîtresse d'un bourgmestre qui croyait avoir mis la main sur un fruit vert et l'avait logée dans le petit appartement de ses rêves ; mais, le lendemain du « grand soir », elle lui avait avoué en pleurant qu'avant cette aventure, il y en avait eu d'autres, et que de l'une d'elles était résulté un enfant, un fils ; elle avait dû l'abandonner faute d'argent pour le nourrir. Le bourgmestre, pitoyable, avait fait rechercher l'enfant et l'avait rendu à sa mère. Cette situation avait duré deux ans, après lesquels, un beau matin, la jeune femme s'était enfuie, laissant l'enfant, mais emportant trois cents louis à son bienfaiteur. Cela se passait en 1802.

Elle alla ensuite habiter Amsterdan, où elle se lia avec un individu nommé Monnet. Qu'était ce Monnet ? On l'ignore ; on ne sut jamais s'il l'avait épousée, mais ils restèrent ensemble pendant plusieurs années et Cornélie se fit dès lors appeler Mme Monnet. Elle se rendit à Paris en 1812. Ayant fait, cette année-là, la connaissance d'un lieutenant de cavalerie en garnison à Saint-Omer, elle vint habiter Calais pour se rapprocher de lui et y apporta ses meubles ; un inventaire, dressé à Calais, est daté du 16 décembre 1812 et spécifie qu'il s'agit des meubles de Mme Monnet « venant de Paris, habitant ordinairement Amsterdam ».

On trouva chez elle, après sa mort, trois lettres, dont l'une avait été écrite en 1813 par son amant de Saint-Omer, l'autre par un habitant de Flessingue ; la troisième venait de Péronne et lui était adressée par un autre amant ; cette lettre porte comme suscription : « Mme Monnet, hôtel de Strasbourg, rue de Grenelle-Saint-Honoré », et est datée du 6 janvier 1814. Comme, d'autre part, l'officier de Saint-Omer l'invite en 1813 à lui faire suivre sa correspondance, on peut admettre qu'il quitta cette ville la même année, et que sa maîtressse revint alors à Paris.

Elle y fit venir en juillet sa plus jeune sœur, Antoinette, qui habitait Anvers et qui partagea son logis pendant trois mois ; c'était une lingère vivant honorablement ; elle la quitta pour aller habiter Rueil, auprès de son autre sœur, lingère elle aussi, et mariée à un nommé Schmidt. L'une et l'autre voyaient rarement Cornélie, peut-être à cause de sa façon de vivre.

Celle-ci s'installa rue des Petits-Champs, n° 17, au cours de l'année 1814.

Si les années précédentes elle avait eu quelques liaisons durables, il semble bien qu'elle vécut dès lors de prostitution, et profita des ressources particulières que lui offrait le Palais Royal. C'était une fille d'une taille élevée (1 m., 65), aux cheveux châtains, aux traits assez doux, encore jeune (33 ans) ; elle avait un assez bon cœur, si l'on en croit la lettre de son amant de Péronne. Celui-ci, qui avait été blessé, fut soigné par elle avec dévouement; il lui déclare que « son cœur sensible et aimant est fait pour lui subjuguer tous ceux qui auront le bonheur de vivre auprès d'elle ». — « Tu es faite pour être heureuse, lui dit-il encore, puisses-tu l'être autant que tu le désires et que tu le mérites. » Ce jeune homme sentimental exerçait la profession de clerc de notaire. Quant à l'officier, il l'appelait familièrement « sa grosse Corneille ».

Au Palais Royal elle était, a-t-on dit, assez « courue ». Cependant elle ne figure dans aucune des nomenclatures des filles du lieu qui étaient alors célèbres dans leur genre, et il n'en est pas fait mention dans les *Chroniques du Palais Royal* du marquis de Boutonne, recueillies par A. Saint-Marc, ni dans le « *Palais Royal ou les filles en bonne fortune, ouvrage plus moral qu'on ne pense* », ni dans « *Les Soirées du Palais Royal*, par un invalide du Palais Royal », non plus que dans les autres opuscules pornographiques du temps. C'était une femme d'ordre, un peu avare et qu'on disait assez riche ; affirmation inexacte, car on ne trouva chez elle, après sa mort, que peu d'argent. Elle travaillait en conscience, si l'on peut ainsi parler, et allait même assez fort, car le soir du crime, avant huit heures, elle était, au dire de sa portière, remontée chez elle deux fois, et accompagnée. Le capitaine Saint-Clair fut son troisième et son dernier client. Au cours du procès l'un des témoins laissa entendre que ses relations étaient fort suspectes ; il fut question d'une agression à laquelle se livrèrent, avec sa complicité, deux individus restés inconnus. Il semble ainsi qu'elle était devenue une fille du dernier ordre, comme le Palais Royal, en ces temps, en recélait un fort grand nombre. L'un des ouvrages que nous venons de citer contient sur ce dernier point quelques récits des plus suggestifs.

La maison qu'habitait la « Belle Hollandaise » existe encore ; son aspect n'a pas changé ; elle se trouve dans la partie de la rue des Petits-Champs limitée par la rue Vivienne et la rue Richelieu, en face de la Bibliothèque Nationale ; c'est la quatrième à partir de la rue Vivienne. C'était, comme aujourd'hui, une grande caserne, la plus grande de la rangée, car seule elle a deux façades, dont l'une donne sur la rue des Petits-Champs, l'autre sur la rue

de Beaujolais. Celle-ci paraît un peu plus moderne que la première, et s'agrémente d'un balcon ; toutes deux, d'ailleurs, avaient cet aspect à l'époque qui nous occupe.

On pénètre dans la maison par une allée noire et étroite, qui communique à son extrémité avec un petit escalier de pierre, aux marches devenues concaves à force d'usure, et au bas desquelles se trouve un passage qui débouche sur la rue de Beaujolais. Ce passage est public, sinon en droit, du moins en fait, et a existé de tout temps. On peut le clore, au bas des marches, par une grille en fer, formidable, et qui évoque des pensées moyennâgeuses. Particularité à noter : en raison de la différence de niveau des deux rues, il y a sept étages sur la rue de Beaujolais et six seulement sur la rue des Petits-Champs.

Au bout du couloir d'entrée se tapit sous l'escalier une sorte de boyau ; il prend jour par une fenêtre sur la rue de Beaujolais ; c'est la loge de la portière, qui, pour ne pas étouffer et pour voir clair, doit passer sa vie près de la fenêtre, et ainsi ne peut surveiller que bien difficilement les entrants et les sortants.

Quant à l'escalier de la maison, il est assez large, vétuste, garni d'une maigre rampe en fer ; ses marches, en pierre jusqu'à l'entresol, sont disjointes et usées ; il est obscur dans sa partie inférieure, n'étant éclairé que par un vitrage placé à la hauteur du toit.

Il est facile de se convaincre que toutes ces dispositions étaient, il y a un siècle, les mêmes qu'aujourd'hui ; nous en avons d'ailleurs puisé la certitude aux meilleures sources, et ainsi nous avons pu nous faire une idée très nette des « localités » du drame. Et d'autant mieux que, si la disposition de certains logements a été modifiée, le logis actuel du quatrième étage est exactement semblable à celui qu'occupait, au troisième, la Belle Hollandaise.

Dans ce logis on a conservé les boiseries d'autrefois ; ce sont aussi les mêmes portes vitrées, garnies de petits carreaux placés dans des cadres de guingois, ainsi que l'alcôve avec un petit cabinet, à porte vitrée également, à chaque bout, et la vieille cheminée sans glace. Seul un parquet est venu remplacer l'ancien carrelage. Il y a deux pièces : une entrée carrée pouvant servir de cuisine ou de salle à manger, mais ne prenant jour que sur la chambre, par une porte vitrée ; et la chambre à coucher, d'une superficie, alcôve non comprise, de vingt mètres carré environ, éclairée par deux fenêtres qui donnent sur la rue de Beaujolais ; la cheminée fait face à l'alcôve.

Ce logis, assez bien garni en 1814 (on a conservé la liste des

meubles), constituait un intérieur de fille peu fortunée, mais qui pouvait, à l'occasion, offrir une tasse de thé.

La maison abritait les situations sociales les plus diverses, filles et prêteurs sur gages, honnêtes rentiers et paisibles commerçants. Comme il arrive souvent à Paris, les locataires ne se connaissaient pas. Cette maison était un moulin : y entrait qui voulait sans que personne s'en inquiétât. Une station de fiacres occupait, tout à côté, la rue de Beaujolais; les clients du marchand de vin, toute la soirée, menaient grand bruit. La maisonnée vivait dans l'atmosphère du Palais Royal.

En cette fin d'automne de 1814, le Palais Royal subissait une légère crise. Les officiers étrangers qui, au printemps précédent, en avaient constitué la principale clientèle, avaient quitté Paris au mois de juin, avec les armées alliées ; les maisons de jeu et les filles voyaient leurs recettes baisser assez sensiblement. On n'avait plus affaire qu'à des officiers français dont beaucoup touchaient la demi-solde, et leur bourse était légère. Il avait fallu se rabattre sur les riches civils, Anglais pour la plupart, qui n'étaient pas très nombreux, et les gravures du temps qui montrent une double haie de filles massées à la porte du 113, se jetant sur les uniformes russes et prussiens comme sur des proies, ne correspondent pas à cette époque précise. Cette situation a fait la matière, on le sait, d'une chanson de Béranger :

L'opinion de ces demoiselles.

Comm' l'argent pleuvait quand les Russes
F'saient hausser d'prix
Tout's les filles de Paris....

Ces gravures, qui avaient été actuelles, ne le redevinrent qu'en juillet 1815. Les maisons hospitalières connues sous le nom d'Hôtel de Penthièvre, Vauban, de Valois, d'Orléans, de Beaujolais,... etc., ne refusaient plus, pour cause d'encombrement, leurs chambres si chères et si peu confortables ; il en était de même des établissements spéciaux de la rue Croix-des-Petits-Champs, de la rue Richelieu, de la rue des Colonnes. Aussi beaucoup de filles se trouvaient-elles dans la situation représentée par une jolie lithographie du temps signée de Lasteyrie : Une jeune « égarée », assise dans le jardin, poursuit une enquête à l'ombre de sa capote; la légende, très suggestivement, pose la question d'ordre économique : « Dinerai-je ? »

C'est dans ce jardin que, le 14 novembre, dans la soirée, la Belle

Hollandaise rencontra le capitaine Serre-Saint-Clair, du 32e de ligne, qui sortait du jeu. Il avait gagné 48 francs, somme appréciable pour un capitaine d'infanterie. Il avait dîné joyeusement avec un ami. Elle l'emmena chez elle. Elle ne devait pas ressortir vivante.

Vers neuf heures du soir, un râle horrible fut entendu dans l'escalier de la maison de la rue des Petits-Champs. Une femme sortit d'un logement du troisième étage, frappa à la porte de sa voisine, Mme Carretz, qui vint ouvrir tenant dans ses bras son enfant qu'elle allaitait; mais, à l'aspect de celle qui avait frappé, demi-nue et toute sanglante, elle referma vivement la porte, courut à sa chambre, n'eut que le temps de poser son enfant sur le lit et s'évanouit. La blessée, s'accrochant à la rampe de l'escalier, commença dès lors à descendre; son râle, de plus en plus affreux, attira sur la porte de sa cuisine, au deuxième étage, une domestique, la femme Daussy, qui s'évanouit à son tour.

La descente continua. Enfin, au premier étage, une ouvrière, Mme Niquet, se mit à crier au secours; à ce moment, la blessée était renversée sur la rampe, et, d'un geste inconscient, faisait signe qu'elle étouffait, et qu'on coupât les liens de son corset. La portière, à ces cris, monte jusqu'au premier étage; elle s'exclame : « Mais c'est la Belle Hollandaise ! » On la délaça; alors un flot de sang jaillit d'une énorme blessure qu'elle avait au cou, et elle tomba.

Au bruit, quelques voisins sortent enfin de chez eux; on envoie chercher un médecin, rue Coquillière; le mari de la portière est dépêché rue d'Argenteuil, chez le commissaire de police. Vingt-cinq minutes se passent à s'exclamer, à discuter, avant qu'on ne remonte dans son logement la fille sans connaissance. On la pose sur son lit; les draps étaient déjà souillés d'une large tache de sang; du sang avait également jailli sur la glace placée dans l'alcôve; les matelas présentaient, à une seule place, une dépression profonde.

A ce moment arriva le médecin, bientôt suivi du commissaire qu'accompagnaient deux gendarmes. Le médecin déclara que la blessée était perdue; en effet, elle expira presque tout de suite, sans avoir repris connaissance; son corps portait dix-sept blessures, faites avec un couteau; c'était la blessure au cou qui avait occasionné la mort.

Quant au commissaire, il commença son enquête; il constata que les meubles de la chambre étaient en ordre, et qu'aucun d'eux n'avait été renversé ; en particulier, les tasses et les verres, pla-

cés sur le guéridon, n'avaient pas été brisés. Sur la cheminée étaient posés un chapeau d'homme, une bourse nouée, deux bagues, quelques pièces de monnaie. On ne releva sur le carreau de la chambre aucune trace de sang ; mais un des flambeaux de la cheminée en était taché, ainsi qu'une des vitres de la porte.

On interrogea ceux des habitants de la maison qui se trouvaient là ; aucun d'eux n'avait rien entendu, avant la scène de l'escalier ; ils n'avaient vu personne, ni descendre, ni s'enfuir de la maison.

Ce serait sortir de notre sujet que de dire à la suite de quelles déductions la justice arriva à incriminer le capitaine Serre-Saint-Clair. Condamné à mort par un premier conseil de guerre dont le jugement fut cassé, puis aux travaux forcés à perpétuité par un second (et ce dernier jugement n'intervint qu'au mois de juillet 1815), Saint-Clair se tua dans sa prison. On le trouva asphyxié dans sa cellule de Bicêtre, près d'un réchaud qui achevait de se consumer, le matin même du jour où il devait être emmené au bagne. Ce double procès suscita les polémiques les plus ardentes, la politique s'en mêla, et on peut dire aujourd'hui que la culpabilité de l'officier ne fut jamais démontrée.

Voilà quelle fut la véritable histoire de la Belle Hollandaise. On le voit, elle diffère profondément de celle qu'a contée Balzac ; celui-ci ne fit, d'ailleurs, qu'user de son droit de romancier en façonnant à sa guise les personnages qu'il mit en scène.

b. La Faillite.

Dans sa brochure : *Une page perdue de H. de Balzac*, M. de Lovenjoul a reproduit les « notules » inscrites par M. Fessart en marge de *La Vie et les Œuvres* de l'écrivain, dont l'auteur est Mme Surville. A propos de *César Birotteau*, il conteste l'affirmation d'après laquelle la sœur de Balzac ayant trouvé *César Birotteau* au milieu des œuvres des légistes chez un avoué, celui-ci lui aurait assuré que « cet ouvrage était excellent à consulter en matière de faillites ».

M. Fessard remarque que, cependant, Balzac avait fait son ouvrage depuis la loi de 1812 (nous pensons qu'il faut lire 1807) et ne connaissait pas celle de 1838. L'auteur de *Birotteau* en serait convenu, et aurait reconnu qu'il y aurait à apporter à son œuvre certains changements, « qui auraient été faits s'il avait vécu ».

Sur quoi M. de Lovenjoul s'exclame : « Balzac ne pas connaître

la loi de 1838! Nous croyons cela tout à fait improbable, pour ne pas dire impossible. Mais *César Birotteau* ayant paru pour la première fois en décembre 1837, daté de 1838, M. Fessard entend dire, fort probablement, qu'au moment où l'ouvrage fut mis sous presse, son auteur ne pouvait connaître les dispositions d'une loi non créée encore, et qui fut promulguée seulement après l'apparition de son œuvre. »

Nous irons plus loin que M. de Lovenjoul : Balzac ne pouvait ignorer, même en 1837, les dispositions de la nouvelle loi sur les faillites, car il était question, depuis 1826, de modifier la législation encore en vigueur; c'est, en effet, cette année-là que, sur l'ordre de M. de Peyronnet, alors ministre de la Justice, une enquête fut ouverte auprès des Tribunaux du Royaume, en vue de modifications à proposer à la loi de 1807, pour éviter les faillites clandestines qui se multipliaient. En 1833 fut nommée une Commission chargée de la rédaction d'un projet de loi. Ce projet fut déposé à la Chambre dès 1834. Les dispositions nouvelles furent longuement discutées à la Chambre des députés, en 1835, et à la Chambre des pairs, en 1837. Tous les intéressés, c'est-à-dire les commerçants, juges consulaires, chambres de commerce en discutèrent longuement en de nombreuses palabres. La loi devait être décrétée le 28 mai 1838 et promulguée le 8 juin. Comment soutenir que Balzac, qui s'était sérieusement documenté sur la matière, ne connût pas les dispositions projetées? Il est, à notre avis, plus exact de dire que, puisqu'il plaçait l'action de son drame entre 1818 et 1823, il était logique qu'il fît état de la législation encore en vigueur pendant cette période. Le seul point par lequel il prête le flanc à la critique, c'est qu'il fait état de la loi de 1807 sans laisser prévoir que sa modification est à l'étude et prête à aboutir. Grammaticalement, il eut dû faire son exposé en employant le temps passé et non le temps présent, et encore! Beaucoup des attaques qu'il lance contre la loi de 1807 seraient applicables à celle de 1838, qui avait laissé subsister bien des dispositions injustes et draconiennes; et ce n'est que la loi de 1889 sur la liquidation judiciaire qui a réellement apporté les modifications que le monde commercial attendait depuis si longtemps. Cette liquidation, non encore légale, était, d'ailleurs, pratiquée depuis longtemps à l'amiable, et Balzac nous le rappelle.

Puisque Balzac, dans son *César*, nous fait un cours de législation en matière de faillite, devenons ses élèves bénévoles, et examinons sommairement ce qu'était la loi de 1807 et sur quels points principaux elle fut modifiée par celle de 1838.

Cette dernière loi a particulièrement visé les trois points suivants :

Elle a affirmé la nécessité d'un jugement déclaratif de la faillite, servant de délimitation entre l'administration du débiteur et celle des agents de la masse (syndics).

Elle a simplifié la procédure, supprimant l'agent qui, depuis 1807, devait intervenir avant la nomination du syndic provisoire, source de frais supplémentaires, à la charge des créanciers, et de fraudes nombreuses.

Elle a atténué la rigueur de la loi vis-à-vis du failli : la loi de 1807 « portait l'empreinte rude et aristocratique de Napoléon ». (Carpentier et Frèrejouan du Saint, *Répertoire général*, t. XXII.) On peut dire que celle de 1838 s'inspirait plutôt du libéralisme de 1830. Jusqu'en 1838, la faillite était ouverte par la déclaration du commerçant, au greffe du Tribunal de commerce, de la cessation de ses paiements et ce dans le délai maximum de trois jours. Le dépôt immédiat du bilan n'était pas obligatoire, et, s'il n'en avait pas été dressé par le commerçant, ce soin incombait à l'agent, nommé sans délai et sans jugement déclaratif par le juge-commissaire. Ainsi, la déclaration seule du commerçant, ou des créanciers, que les paiements étaient suspendus, sans aucune pièce à l'appui, suffisait pour que la faillite fût ouverte. Il en résultait des irrégularités nombreuses, surtout à l'égard des règlements effectués entre la cessation effective des paiements et la déclaration de faillite. Cette période, dite période suspecte, était fixée arbitrairement par les tribunaux, qui, soucieux de garantir les intérêts des créanciers inscrits à la faillite, étaient souvent amenés à lui donner une durée exagérée, qui, dans certains cas, s'était étendue à plusieurs années. Ces paiements avaient été considérés comme frauduleux, sous prétexte qu'ils étaient postérieurs à la cessation effective du commerce et antérieurs à la déclaration.

Balzac expose très exactement quelle était la situation du failli dès que sa faillite était ouverte; corps et âme, il se trouvait livré aux agents ou à l'agent, car, souvent, il n'y en avait qu'un seul. Celui-ci se substituait à lui dès l'ouverture de la faillite; si cet agent était un Molineux, le failli pouvait être humilié à chaque instant; l'agent avait le droit d'éplucher son bilan s'il l'avait déjà préparé, et, pour ce, de consulter ses livres, retirés tout exprès des scellés, de recevoir jusqu'aux lettres qui lui étaient adressées, et de les faire ouvrir devant lui. Le failli devait comparaître à son commandement, et était réputé absent à dessein s'il ne se présentait pas dans les quarante-huit heures. Ce supplice durait quinze

jours, période qui pouvait être prolongée d'autant de fois quinze jours qu'il était jugé nécessaire. Souvent, il y avait collusion entre l'agent et le failli, surtout si l'agent était pris parmi les créanciers, car, dans ce cas, il n'était pas rétribué. Son travail fait, il passait son tablier aux syndics provisoires, ou plutôt il le gardait, car il était plus souvent désigné lui-même comme syndic. C'est ce qui, dans le roman, arrive à Molineux, accusé, d'ailleurs, par Pillerault, d'abandonner à son profit les intérêts de la masse.

Cette institution de l'agent fut, parmi les dispositions de la loi de 1807, celle qui fut la plus critiquée comme attentatoire tant à la dignité du débiteur qu'à la sincérité des opérations de la faillite. Sa suppression figurait, seule, dans le travail personnel fait par M. Persil, ministre de la Justice, sur le projet de loi présenté par la Commission : les autres modifications proposées ne furent adoptées que par surcroît, et certaines au cours des débats, par voie d'amendements. Cette suppression eut pour conséquence d'obliger le failli à déposer lui-même son bilan en même temps que sa déclaration de faillite, à moins d'empêchement motivé, et, par suite, à étudier lui-même sa situation au lieu d'abandonner ce soin à autrui.

En fait, les négociants suffisamment instruits des choses du commerce préparaient eux-mêmes leur bilan, mais ne pouvaient s'affranchir du contrôle de l'agent. Aussi, dans *César Birotteau*, les mots « il faut déposer », employés par Pillerault, donneraient-ils lieu à une équivoque. Quant aux syndics provisoires, leur rôle consistait, les scellés levés sur leur demande, à inventorier les objets existants, et l'on voit Molineux, devenu syndic, procéder à cette opération avec Mme Birotteau. Ils devaient veiller à la conservation de ces objets et, ensuite, passer à la vérification des créances.

Balzac s'élève contre le rôle que jouaient, lors de la réunion des créanciers, certains créanciers fictifs qu'il appelle « gais et illégitimes », par opposition aux créanciers « sérieux et légitimes », ainsi qualifiés par la loi. Nous n'avons trouvé mention de ces manœuvres dans aucun des traités que nous avons consultés. Cependant, le législateur de 1807 s'était préoccupé de la question : l'ordonnance de 1673 sur les faillites, que le code de 1807 avait remplacée, admettait à l'assemblée les créanciers jusqu'au montant des trois quarts de la dette en sommes sans que le nombre en fût fixé. Ainsi le failli n'avait qu'à créer quelques dettes simulées pour former une masse de créanciers capable de réduire au silence les porteurs de titres sérieux. Les auteurs du Code ajoutèrent à cette obligation

celle de la majorité des voix. D'après Balzac, cette disposition aurait été insuffisante; et, cependant, toute personne qui se serait présentée à l'assemblée, et dont le titre aurait été postérieurement reconnu supposé de concert entre elle et le failli, encourait les peines portées contre les complices des banqueroutiers frauduleux. Il paraît probable qu'une telle éventualité devait arrêter bien des fraudeurs.

Mais il ne faut pas oublier qu'au moment où il composait son *César*, Balzac était à peine débarrassé des ennuis que lui avait suscités la faillite de Werdet, et c'est presque certainement sous cette influence qu'il écrivit le passage relatif aux faillites. Tout, dans cet exposé, porte un caractère d'amertume et d'acrimonie qui évoque cette difficile période de la vie de l'écrivain ; il y est fait allusion, dans plusieurs passages des *Lettres à l'Étrangère*, et, notamment, une certaine parenthèse semble fort suggestive; c'est celle-ci (*Étr.*, 26 octobre 1833) : « Toujours l'affaire Werdet, qui a son concordat et se promène dans Paris sans créanciers ». Ce concordat n'aurait-il été obtenu que grâce à la présence de créanciers gais et illégitimes? N'y a-t-il pas là comme la rancune d'un homme à qui cette affaire coûtait 13000 francs et une menace d'incarcération ?

Quoi qu'il en soit, un curieux rapprochement s'impose entre la faillite Werdet et la page sur « les créanciers gais » intercalée dans le roman, et peut-être pourrait-on taxer, sur ce point, Balzac de quelque exagération. D'ailleurs, la loi de 1838 n'apporta en la matière aucune modification, non plus, d'ailleurs, que celle de 1889, encore en vigueur aujourd'hui. Mais, de nos jours, les fonctions de syndic sont remplies par des spécialistes et non plus par des commerçants occupés de leurs propres affaires. On peut penser que les choses doivent aller mieux, bien que d'aucuns prétendent qu'il n'en est rien...

Birotteau, lorsqu'il doit déclarer sa faillite, se décide, sur le conseil de son oncle Pillerault, à cesser son commerce et à abandonner tous ses biens à ses créanciers. Il se trouve ainsi dans la position de cession de biens prévue par le Code de 1807. Cette cession pouvait être volontaire ou judiciaire; si elle était volontaire (et c'est ici le cas), « ses effets se déterminaient par les conventions entre le failli et les créanciers »; l'opération se distinguait du concordat dit « simple », en ce sens qu'aucune remise d'actif au failli n'était envisagée. D'autre part, la loi spécifiait que le débiteur devait faire sa cession « en personne et non par procureur, ses créanciers appelés à l'audience du Tribunal de commerce

de son domicile ». La scène touchante de la comparution de César devant ses créanciers, dont la plupart ont été écartés par la prudence de Pillerault, est donc tout à fait admissible.

Il est à noter que cette cession de biens fut supprimée par la loi de 1838, sans qu'on sût bien pourquoi. Fut-ce un étrange oubli de la part de la Commission? On peut le supposer, car il n'y fut fait aucune allusion au cours des débats. Mais il se produisit ceci : c'est que la cession était tellement entrée dans les mœurs qu'on continua à la pratiquer malgré le silence de la loi, grâce à une subtilité juridique qu'il serait oiseux d'exposer ici. Seulement son nom changea; on l'appela concordat par abandon d'actif; c'était une sorte de compromis entre le concordat simple, souvent dangereux pour les créanciers, et l'union, terrible pour le débiteur. Il ne fut régulièrement introduit dans la législation commerciale que par la loi du 17 juillet 1856.

La scène de la réhabilitation, si dramatiquement traitée par Balzac, ne donne lieu qu'à bien peu d'observations. Signalons, cependant, qu'après l'introduction de la demande et le dépôt des quittances, la loi de 1807 prescrivait l'affichage de cette demande, dans la salle d'audience, pendant deux mois, et que, pendant cette période, tout créancier non payé intégralement pouvait former opposition à la réhabilitation; cette prescription a été conservée par la loi de 1838. Mais, plus dure, la loi de 1807 déclarait que, rejetée, la demande en réhabilitation ne pourrait plus être introduite; celle de 1838 admettait qu'elle pouvait l'être au bout d'une année. Cet adoucissement de la loi n'a, d'ailleurs, pas augmenté le nombre des réhabilitations. Une statistique d'avant-guerre donne, pour la France entière, une moyenne de vingt-deux par an, dont cinq pour le département de la Seine.

On se souvient de la scène, pleine de saveur, où la mère Madou, marchande de noisettes, apprenant la faillite de son débiteur, se précipite dans sa boutique et veut s'emparer de certaines marchandises. Ces objets ont dû, dès l'ouverture de la faillite, être mis sous scellés, et, par suite, la personne qui s'en emparerait serait coupable de bris de scellés et passible de la peine d'emprisonnement. Mais Balzac pourrait faire valoir que l'irascible créancière, prévenue par Gigonnet, s'est rendue à la Reine des Roses dès avant toute formalité, et qu'ainsi les scellés n'ont pas encore été mis. Et nous le renverrions des fins de la plainte.

Nous pensons qu'un plus long exposé serait superflu, du rôle joué par la législation sur les faillites dans ce drame qui a nom *César Birotteau*. En somme, le hors-d'œuvre introduit par Bal-

zac, et c'est fort heureux pour le lecteur, est moins long et moins ardu qu'il ne le paraît au premier abord, et les quelques éclaircissements que nous avons donnés ne pourraient, plus développés, que contribuer à l'alourdir. Nous remarquerons seulement que Balzac le dilue très heureusement dans l'action, sauf en un passage assez lourd, le rendant aussi digestible que la matière le permet. Il est néanmoins intéressant de constater que l'auteur, qui s'appuie sur la législation impériale, déborde un peu, probablement par inadvertance, sur la loi qui allait être votée, notamment quand il parle du dépôt du bilan par César, et aussi quand il confond un peu les fonctions de l'agent (qui allait être supprimé) et celles des syndics provisoires. C'est là un argument de plus en faveur de l'opinion émise par M. de Lovenjoul; Balzac connaissait le projet de loi, et sans doute fut-il, à son insu, influencé par ce qu'il en savait[1].

c. — Les terrains de la Madeleine.

César Birotteau se livre, on le sait, à des opérations fort compliquées, de concert avec son notaire et certains banquiers, en vue de l'acquisition de terrains du quartier de la Madeleine. Cet exposé est assez confus, parce que mêlé d'histoire de billets, d'endossements, de passages de fonds de l'un à l'autre, maquis dans lequel l'écrivain se complaisait et auquel il eut si souvent recours pour tâcher de rétablir ses propres affaires. Sans chercher à les débrouiller, nous pensons qu'il y aurait quelque intérêt à étudier une question qu'elles enveloppent, à savoir l'état du quartier de la Madeleine pendant les premières années de la Restauration.

Nous avons eu recours, pour cette partie de notre étude, à plusieurs articles qui ont été publiés, de 1907 à 1909, dans le *Bulletin de la Société des VIII*[e] *et XVII*[e] *arrondissements*, par M. Gruel, au fac-similé d'un plan copié par M. Raulet chez M. Mareuse, aux communications de MM. Dumolin et Deroy (*Bulletin* de décembre 1927) ainsi qu'à celle de M. Lhomer (*id.*, mai 1928), et aussi à l'*Atlas topographique et statistique du plan géométral de la Ville de Paris* de Maire, éditions de 1813 et de 1824.

Il résulte de ces divers documents qu'un promeneur qui aurait circulé vers 1815 autour de l'église actuelle aurait vu ceci :

Un bâtiment inachevé, formé de colonnes en construction de

1. Voir, sur le bilan de la faillite Birotteau, l'intéressant ouvrage de M. Bouvier : *Balzac homme d'affaires* (Paris, 1930).

hauteurs diverses, entourées elles-mêmes d'échafaudages ; pas encore d'escalier ; des deux côtés du monument, sur l'emplacement actuel du marché aux fleurs, des blocs de pierre, les uns taillés, les autres bruts, éparpillés un peu partout ; le tout de la teinte grise des pierres exposées depuis plusieurs années aux intempéries ; à leurs pieds, des touffes de chiendent et des palissades à demi-écroulées. Pas un ouvrier au milieu de tout cela ; une tour de Babel abandonnée, morte. Parmi les blocs, des échoppes sordides, où se vendait toute la friperie parisienne. A une vingtaine de mètres de l'édifice la terre avait été fouillée, et ses vides étaient à peine comblés ; c'étaient les anciennes fosses dans lesquelles avaient été jetés pêle-mêle la plupart des cadavres des guillotinés de la place de la Révolution, et que l'architecte Vignon avait fait extraire en 1808 et porter au cimetière de Montmartre. Ce même architecte, dans une pétition datée du 18 décembre 1820, déclarait que, si la situation restait inchangée, « ceux même qui sont dans la force de l'âge ne peuvent plus espérer voir arriver les travaux à leur perfection ». Il estimait, d'autre part, que si les travaux étaient repris de suite, deux ans suffiraient pour arriver à la naissance des voûtes et six ou sept ans pour les terminer entièrement. Mais, en mars 1832, il n'avait encore été presque rien fait, et à la Chambre, M. Delessert proposait qu'il fût alloué pour l'achèvement de la Madeleine une somme de 60 000 francs, signalant que « si on ne prend pas des mesures efficaces, les échafaudages resteront encore longtemps, et le spectacle de ce monument entouré de barrières, de palissades, de tas de pierres, de décombres servant d'appui à des échoppes, à de misérables boutiques, défigurera la plus belle promenade de Paris ».

Telle était la situation en 1832 ; mais, en 1816 et 1817, elle était pire encore. Voyons quelle était alors la topographie de la place actuelle de la Madeleine, c'est-à-dire des entours du monument.

Devant celui-ci, c'est-à-dire au débouché de la rue Royale, s'étalait un véritable cloaque ; à droite (en regardant le monument), commençait la rue Basse-du-Rempart ; cette rue était dominée par le boulevard de la Madeleine ; de l'autre côté, c'étaient des terrains vagues, et les constructions ne commençaient qu'à partir de la rue Caumartin. Entre cette dernière rue et la Madeleine se trouvaient ou des fondrières, restes des fosses éventrées en 1808, ou, plus au nord, des chantiers établis sur une sorte de fouillis de mauvaises herbes de toutes espèces, traversées par un chemin sinueux dénommé le Chemin du Chantier-de-l'Écu.

Au nord de la future église, l'emplacement libre de constructions était un peu plus étendu que de nos jours; cloaque, lui aussi, il avait fait partie des terrains de la Ville-l'Évêque, vendus par les Bénédictines à la ville en 1766; sur ces terrains, en bordure de la rue de l'Arcade, s'étendaient les jardins de l'hôtel Soubise (ne pas confondre avec celui de la rue des Francs-Bourgeois), galante maison qui avait abrité les petits soupers donnés aux « filles d'Opéra » par le vaincu de Rosbach.

La partie de la place située à gauche de l'église était bordée par quelques maisons éparses et chichement construites, qui la séparaient à peine de la rue de l'Arcade; elle était presque complètement fermée, au sud, par un chemin bordé de murs en ruines qui s'appelait le passage, puis la rue du Chemin-du-Rempart, et qui venait déboucher rue de l'Arcade.

La mise en état de ces emplacements avait donné lieu à divers projets, abandonnés les uns après les autres, mais qui tous procédaient de l'idée, réalisée seulement à partir de 1840, du percement du boulevard Malesherbes. M. Raulet donne, sous la date de 1788, le plan d'un de ces projets. Le boulevard en question aurait porté le nom de boulevard Breteuil; il est intéressant de noter qu'y figure également le projet de percement de la rue Tronchet, et aussi de deux autres rues qui se seraient ouvertes en éventail de part et d'autre de cette voie. Ce projet avait été repris et approuvé par Napoléon en 1808.

La question de l'ouverture d'un boulevard fut reprise au commencement de la Restauration, mais sa direction eût été différente de celle du boulevard Malesherbes; il eût abouti à la chapelle expiatoire. Un rapport du marquis d'Aligre au comte de Pradel fait observer « que l'exécution de cette idée serait facile et peu dispendieuse; les terrains intermédiaires ne sont pas encore bâtis; ils ont même peu de valeur ». L'auteur du projet faisait observer que, d'ailleurs, le Gouvernement était propriétaire d'une partie des terrains (il s'agissait de ceux de la Ville-l'Évêque). Quant à la partie intermédiaire sur laquelle se trouvaient peu de constructions, et qui serait à acquérir, sa valeur était estimée à 100 francs la toise.

Ce projet ne fut pas adopté, et les choses restèrent sans changement, c'est-à-dire dans l'état d'abandon que nous avons indiqué. Mais la situation commença à s'améliorer en 1818; les terrains situés en bordure du chemin du Chantier-de-l'Écu, et à la suite de l'impasse de la Grille, appartenaient à deux frères, MM. Godot de Mauroy; ceux-ci, désireux d'en augmenter la valeur, demandèrent

à l'État l'autorisation de les faire traverser par une rue qui porterait leur nom, offrant de céder gratuitement la surface occupée par la chaussée ; l'autorisation fut accordée par ordonnance royale du 18 novembre 1818.

L'élan une fois donné, les ouvertures de voies nouvelles se succédèrent rapidement. A la rue Godot-de-Mauroy succéda bientôt la rue Neuve-des-Mathurins, appelée plus tard rue Vignon (1823), la rue Tronchet (1824), etc. C'est pendant ces années que la valeur des terrains augmenta progressivement, qu'ils se couvrirent de maisons et que la spéculation intervint.

On le voit, c'est très congrûment que Balzac fixe à l'année 1818 le commencement des opérations de César Birotteau.

d. — La Symphonie en *ut* mineur de Beethoven.

On se souvient qu'il s'agit, au cours du roman de Balzac, deux fois de cette symphonie ; une première fois, à propos du fameux bal ; une seconde fois, au dénouement, alors qu'elle éclate dans la tête et dans le cœur du parfumeur mourant. Cette double allusion à l'œuvre de Beethoven ayant fait l'objet de quelques observations, il convient que nous y fassions allusion.

Cette question se rattache, d'ailleurs, à une autre, d'ordre plus général ; quelle était la nature et l'intensité du sentiment musical chez Balzac, et de quelle façon ce sentiment s'est-il traduit dans la suite de ses œuvres ? Le sujet a été traité par plusieurs critiques modernes, parmi lesquels il convient de retenir les noms de M. Rouchès (*Courrier musical*, 1904-1905), de M. Getteman (*Revue musicale*, 1922), et de M. Camille Bellaigue (*Revue des Deux Mondes*, 1924). Pour M. Rouchès, le sens musical de Balzac n'aurait pas été très aiguisé, et ses enthousiasmes seraient plus pompeux que précis. Autre est l'avis de M. Getteman, qui considère Balzac comme un profond technicien, même comme un prophète et un précurseur de Wagner. Quant à M. Bellaigue, il rend hommage au sens musical de l'écrivain, mais reconnaît que son éducation en musique était incomplète. C'est ainsi qu'il ignorait toute la musique allemande et flamande antérieure à Bach, et fut surtout « le poète de Rossini ». Cependant, il professait une grande admiration pour Mozart, et surtout pour Beethoven, en particulier pour la symphonie en *ut* mineur. Il est question de cette symphonie dans deux de ses romans : *Gambara* et *César Birotteau*.

M. Worthington, du Sweet Briar College, a étudié spécia-

lement cette dernière question dans un numéro du *Modern Language Note* de novembre 1924 ; son article est intitulé : *The Beethoven Symphony in Balzac's « César Birotteau »*.

M. Worthington remarque que c'est surtout en 1837 et 1838 que l'admiration pour cette symphonie s'est développée chez Balzac, et il en est parlé, en effet, une première fois dans *Gambara* (1837) et une seconde fois dans *César Birotteau* (1838). Mais on sait que Balzac (*Étr.*, 7-14 octobre 1837) avait entendu la symphonie en *ut* mineur le 6 octobre, et que *Gambara* avait paru, dans la *Revue Musicale*, le 23 juillet. Le passage de *Gambara* qui a trait à la symphonie avait donc été écrit avant que l'auteur ne l'eût entendue, tandis que celui de *César Birotteau* est postérieur. On s'attendrait donc à plus de précision dans le second cas que dans le premier. Or, il n'en est rien. Le passage de *Gambara* contient quelques expressions techniques, car il y est question de thème en *sol* naturel, répété en *mi* par les cors, et de la très juste observation que « les effets chez Beethoven sont pour ainsi dire distribués d'avance », ce qui sent son musicien de carrière. Au contraire, dans la lettre à Madame Hanska, écrite après l'audition, il s'agit d'un monde merveilleux, de beaux palais, des ailes diaprées de l'ange, et enfin de Swedenborg. Tout cela est assez vague, et fait penser à quelqu'un qui se bat les flancs pour admirer ce qu'il ne comprend qu'à demi. M. Worthington qualifie d'ailleurs ce style de jargon. Ce passage, ainsi que celui de *César Birotteau*, qui, M. Worthington le constate, en est évidemment le développement, justifie cette opinion que Balzac paraît admirer de confiance. Si on se demande pourquoi la technicité qui se trouve dans *Gambara* ne se trouve plus dans *César*, on est amené à penser que, dans le premier cas, l'auteur s'était inspiré des articles publiés par Berlioz en 1834 dans le *Rénovateur* et dans les *Débats* en 1835, précisément sur cette même symphonie. Tandis que, pour *Birotteau*, il ne s'est inspiré que de lui-même.

M. Worthington s'étonne un peu de l'intrusion d'une page musico-philosophique dans cette « novel of business so filled with commercial technicalites » qu'est *César Birotteau*. Nous aussi, Mais il pense que, comme le prétend Zola dans ses *Romanciers naturalistes*, Balzac s'est incarné dans *César Birotteau*, et ainsi a exprimé dans son œuvre les sensations qu'il avait lui-même éprouvées. Nous faisons toutes réserves sur cette opinion, et nous nous sommes expliqués là-dessus. Balzac s'est beaucoup moins incarné dans ce personnage que dans certains autres (Raphaël, surtout Louis Lambert, etc.), et le vrai motif qui l'a décidé à intro-

duire le passage sur la symphonie en *ut* mineur, sans qu'il ait aucun rapport avec la conduite du roman, pourrait bien être tout simplement le souci de grossir le volume d'une page ou deux, fût-ce par un hors-d'œuvre. Hypothèse mesquine, presque injurieuse, mais justifiée par d'autres exemples, et dont, fort humblement, nous nous hâtons de nous excuser. Le hors-d'œuvre en question ne se trouve d'ailleurs pas dans le manuscrit. Il a été ajouté après coup.

Nous ne saurions clore cette partie de notre étude sans comparer le passage de Balzac à l'analyse de la symphonie en *ut* mineur par un musicien de génie, qui en a fait une étude spéciale, par Berlioz. Cette étude, qui avait fait l'objet d'un article de ce critique musical dans son feuilleton des *Débats*, en 1835, et, l'année précédente, dans celui du *Rénovateur*, a été reproduite, « épurée de quelques truculences romantiques » (Adolphe Boschot, *Le Crépuscule d'un romantique*), dans le livre *A travers Chants*, publié par Berlioz en 1862 :

Cette symphonie est la plus célèbre de toutes (celles de Beethoven) sans contredit, et aussi la première, selon nous, dans laquelle Beethoven a donné carrière à sa vaste imagination, sans prendre pour guide et pour appui une pensée étrangère... Elle nous paraît émaner directement et uniquement du génie de Beethoven; c'est sa pensée intime qu'il y va développer; ses douleurs secrètes, ses colères concentrées, ses rêveries pleines d'un accablement si triste, ses visions nocturnes, ses élans d'enthousiasme en fourniront le sujet; et les formes de la mélodie, de l'harmonie, du rythme et de l'instrumentation s'y montreront aussi essentiellement individuelles et neuves que douées de puissance et de noblesse... « Berlioz examine alors l'une après l'autre les diverses parties de l'œuvre. Arrivant à la dernière (le finale), que Balzac a exclusivement visé dans son roman, voici ce qu'il en dit, après avoir parlé du scherzo, qui le précède immédiatement, et qui se termine pianissimo : « L'oreille hésite... on ne sait où va aboutir ce système d'harmonie, quand les sourdes pulsations des timbales augmentent peu à peu d'intensité, arrivent avec les violons, qui ont repris part au mouvement et changé l'harmonie, à l'accord de septième dominante, *sol*, *si*, *ré*, *fa*, au milieu duquel les timbales roulent obstinément leur *ut* tonique ; tout l'orchestre, aidé de trombones qui n'ont pas encore paru, éclate alors dans le mode majeur sur un thème de marche triomphale, et le finale commence. On sait l'effet de ce coup de foudre; il est inutile d'en entretenir le lecteur.

« La critique a essayé pourtant d'atténuer le mérite de l'auteur en affirmant qu'il n'avait employé qu'un procédé vulgaire, l'éclat du mode majeur succédant avec pompe à l'obscurité d'un *pianissimo* mineur : que le thème triomphal manquait d'originalité, et que l'intérêt allait en diminuant jusqu'à la fin, au lieu de suivre la pro-

gression contraire. Nous lui répondrons : « A-t-il fallu moins de génie pour créer une œuvre pareille parce que le passage du piano au forte et celui du mineur en majeur étaient des moyens déjà connus ? »

Cette citation, que nous arrêtons ici pour ne pas lasser le lecteur, suffit, à notre avis, pour différencier au point de vue musical les deux écrivains : Balzac et Berlioz. Celui-ci, et remarquons-le bien, sans employer d'expressions techniques autres que *pianissimo*, *forte*, *majeur* et *mineur*, compréhensibles pour quiconque a une simple teinture musicale, donne une idée complète de l'effet rendu par Beethoven. Il ne semble pas que Balzac, avec sa richesse d'expressions, arrive au même résultat, et nous fasse en rien « sentir » l'œuvre. Il est vrai que, suivant M. Worthington, « l'expression de l'admiration de Balzac pour Beethoven a recours à Swedenborg, à la fois parce qu'il n'a pas à sa disposition le vocabulaire technique du criticisme musical et parce qu'il n'a pas la prétention d'être critique professionnel ». Mais il n'en reste pas moins vrai que :

> Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement,
> Et les mots pour le dire arrivent aisément.

Ce qui n'est pas ici le cas, et Swedenborg n'aurait pas eu à être évoqué si l'admiration de Balzac eût été profonde et consciente.

(*A suivre.*) MAURICE SERVAL.

MÉLANGES

LA DOCUMENTATION DES LETTRES PHILOSOPHIQUES VOLTAIRE ET L'ABBÉ BIGNON

« Que Voltaire ait préparé ses *Lettres philosophiques* en Angleterre dès la fin de 1727 ou au début de 1728, écrit M. G. Lanson, en résumant la discussion qui s'est élevée au sujet de la composition de cette œuvre [1] ; qu'il ait alors pris des notes, ébauché ou même écrit un certain nombre de morceaux, c'est possible ou même probable. »

Mais il ne semble pas que l'on puisse soutenir que le philosophe ait alors fait une véritable rédaction, et ce n'est qu'en 1731 qu'il se consacra à ce travail qui dura jusqu'en 1732, alors qu'il résidait à Paris.

Il compléta à ce moment sa documentation. Une lettre qu'il écrivit à l'abbé Bignon, bibliothécaire du roi [2], pour pouvoir emprunter des livres qui lui étaient nécessaires, le prouve. Ce document, conservé dans les archives du département des manuscrits de la Bibliothèque Nationale [3], n'est malheureusement daté que du jour, mais il paraît que l'on peut à bon droit lui attribuer le millésime de 1732, en rapprochant son texte de celui d'une lettre à Thiériot, du 9 juillet 1732, où l'écrivain réclame un ouvrage anglais et déclare que ses *Lettres anglaises* paraîtront dans peu de mois.

Voici le texte de cette missive :

Monsieur, je vous suplie de vouloir bien avoir la bonté de me permettre d'emprunter à la bibliotèque du roy quelques livres anglais, que je ne pourois pas trouver ailleurs. J'en donneray mon reçu et je ne manqueray pas de le raporter dans un mois. J'ose vous demander cette grace, Monsieur, d'autant plus librement que je sçay que vous avez passé votre vie à en accorder aux gens de lettres. Votre réputation authorise la liberté que je prends. Je passeray dans quelques jours à la bibliotèque, et, si vous voulez bien, Monsieur, m'y faire donner vos ordres, j'en profiteray, avec la reconnoissance que vous doivent tous les hommes qui pensent.

Je suis avec bien du respect, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

A Paris, ce 5 aoust. VOLTAIRE.

1. Voltaire, *Lettres philosophiques*, éd. critique par G. Lanson, 3e éd., t. I, 1924, in-16, p. XXXVIII.

2. Abbé Jean-Paul Bignon (1662-1743), bibliothécaire du roi de 1718 à 1741.

3. *Correspondance générale*, années 1731-1733.

L'abbé Bignon répondit[1], mais nous ne possédons pas la minute de cette lettre et nous ne savons en quel sens elle fut rédigée. Il est bien probable, cependant, que la permission demandée fut accordée. Malheureusement, nous n'avons ni liste des emprunts, ni reçus de l'emprunteur. C'est fort regrettable, car ces documents auraient été précieux pour retrouver les sources des *Lettres*. En tous cas, la missive de Voltaire montre que l'ardent polémiste se documentait avec soin, et que, pour parvenir à son but, il sut s'adresser au plus riche dépôt d'imprimés qu'il pouvait avoir à sa disposition.

P.-M. Bondois.

1. Le 9 août, note manuscrite en haut de la lettre.

UN EXEMPLAIRE CARTONNÉ DU « PETIT ALMANACH DE NOS GRANDS HOMMES »

M. Le Breton, dans son livre sur Rivarol, signale simplement (p. 360), sans plus de détails, que le *Petit Almanach de nos Grands Hommes*, paru en 1788, eut de multiples éditions dans le cours de l'année. Barbier, au *Dictionnaire des Anonymes*, n'en indique que deux, l'originale et la « nouvelle édition revue, corrigée et augmentée ». Je ne crois pas qu'on en ait jamais signalé d'autres.

Or, il y a eu des exemplaires cartonnés de la première édition, le carton étant fait pour supprimer l'article sur Panckoucke, qui figure dans le supplément, aux pages 231-232.

On sait que Panckoucke avait aidé Rivarol, lui faisant un traitement mensuel de 50 écus pour donner au *Mercure* des extraits des publications nouvelles, et que Rivarol n'en fournit au maximum qu'une dizaine en deux ou trois ans. Aussi l'on s'indigna de voir Rivarol attaquer Panckoucke. Dans sa vie de Rivarol[1], pourtant généralement favorable à l'auteur, Cubières écrit lui-même : « Rivarol était lié avec Ximénès, et il se moqua de lui dans le *Petit Almanach*. Panckoucke l'avait nourri, et il se moqua de Panckoucke : il est permis de rire des sots, mais rire de ses amis, de ses bienfaiteurs ! »

Rivarol se laissa sans doute toucher par ces reproches. Je possède un exemplaire de l'édition originale du *Petit Almanach* où l'article sur Panckoucke est supprimé au moyen d'un carton. C'est un exemplaire broché, non rogné, en tous points semblable par le papier, par les moindres détails typographiques, à l'édition originale ordinaire, sauf qu'il ne comporte pas le titre gravé et le calendrier (ce titre et ce calendrier, dans l'édition originale ordinaire, sont imprimés à part, les signatures régulières ne commençant qu'après ; dans mon exemplaire de l'édition originale ordinaire, ils sont à leur place ; dans l'exemplaire de la Bibliothèque Nationale (Lc [36] 2) le titre est mis à l'envers, le verso blanc d'abord, et le calendrier est placé à la fin du volume). Mais, dans l'exemplaire cartonné, la page 231-232 a été refaite, et l'article sur Panckoucke remplacé par un autre, en exactement le même nombre de lignes, sur l'abbé Percheron, avec allusions à M. Tournon de la Chapelle, lequel a pourtant déjà un article dans l'*Almanach*.

S'il fallait une preuve de plus que cet article a été inséré pour remplir le nombre de lignes nécessaire, elle serait fournie par la deuxième

1. *Fontenelle, Colardeau et Dorat*, ou *Éloges de ces trois écrivains*, ouvrage.... suivi d'une *Vie d'Antoine Rivarol*, par C. Palmézeaux (in-8, Paris, Cerioux, 1803), p. 317

édition du *Petit Almanach* parue la même année avec la mention « nouvelle édition ». Dans cette édition, les articles du supplément sont incorporés dans le texte : celui sur Panckoucke n'y est pas, mais celui sur l'abbé Percheron y figure, différent de ce qu'il était dans l'édition cartonnée, et à celui de Tournon de la Chapelle ont été ajoutées quelques-unes des lignes qui avaient servi à donner à l'article Percheron la longueur voulue.

Il n'est peut-être pas sans intérêt de reproduire l'article que supprima Rivarol :

Panckoucke (M.), libraire à Paris. Politique, Philosophie, Médecine, Histoire Naturelle, Poésie depuis l'Acrostiche jusqu'à l'Épopée, traductions de toutes les langues, rien n'épouvante M. Panckoucke, rien n'est à l'abri de son heureuse activité, tous les genres lui sont indifférents; il passe de l'un à l'autre avec une égale facilité, et ce n'est qu'avec une satisfaction mêlée d'un peu d'envie qu'on l'a vu se surpasser dans ses dernières traductions de l'Arioste et du Tasse. M. son Cousin, quoique d'un génie un peu moins étendu, n'a pas moins attiré sur lui l'admiration publique par sa charmante Héroïde de Don Carlos.

A. Brulé.

UNE LETTRE INÉDITE DE GARAT

En consultant à la bibliothèque de l'Université Harvard des ouvrages se rapportant au XVIIIe siècle, nous sommes tombé sur une lettre inédite de Garat. Cette pièce est collée au revers de la couverture d'un exemplaire de ses *Mémoires sur la Révolution* (cote Fr. 1377.6.2*). Écrite par Garat à son retour de Hollande, où il avait été envoyé en mission par Napoléon, elle ne nous paraît pas dépourvue d'intérêt. Elle est adressée à « Monsieur Ginguené, membre de l'Institut National, rue des Citoyennes, n° 1252, près du Luxembourg, à Paris » et porte l'estampille de l'Hôtel des Postes de Trêves. Nous nous faisons un plaisir d'en communiquer le texte aux lecteurs de la *Revue d'Histoire Littéraire de la France*.

A Trêves, ce 24 fructidor an 12.

Où es-tu, mon cher Ginguené, que fais-tu ? Pourquoi ne t'ai-je point écrit ? Pourquoi ne m'as-tu point écrit ? C'est pour le coup que j'ai satisfait mon goût pour la vie errante. Depuis près de deux mois, nous courons par monts et par vaux, par terre et par mer. Ce n'était pas assurément pour chercher des aventures. Il a failli pourtant nous en arriver une qui vous aurait fait passer de tristes moments à Saint-Prix. Il a tenu à très peu de chose que ma femme et moi, nous n'ayons été engloutis dans le Zuiderzée. Pendant plus d'une demi-heure, nous avons lutté dans un très petit canot contre une mer soulevée par tous les vents. Ces dames prétendent que je n'ai rien vu du danger. Quant à elles, elles narguaient les vagues par de grands éclats de rire. Les plus effrayés, c'étaient les matelots et un capitaine de vaisseau de ligne connu par des combats où il s'est montré aussi intrépide que les Jean Bart et les Duguay-Trouin. Nous vous conterons cette singulière scène dont je te prie de ne parler à personne. Quel pays que la Hollande ! C'est le miracle de l'industrie humaine. Après l'avoir bien admiré, il nous tardait d'en sortir. Nous n'avons regretté en la quittant que Gohier et sa famille. Nous les avions toujours négligés et nous avons trouvé en eux les amis les plus tendres. En rentrant en France, nous avons retrouvé les vieilles masures et les haillons, mais la nature, comme pour nous distraire de ce désolant spectacle, variait à chaque pas devant nous ses tableaux les plus sublimes et les plus gracieux. Il n'y a rien d'enchanteur comme les bords du Rhin. Au milieu de tous ces enchantements nous parlions sans cesse de vous, de tous nos amis. Ma femme voulait toujours écrire à la tienne ; mais nous arrivions dans un chef-lieu de département excédés de fatigue et, dès le lendemain, c'était une procession de visites qui ne nous laissait pas une minute. Je me disais quelquefois si j'étais à Saint-Prix, si j'y étais en vacances et que Ginguené fût en mission en Hollande et sur les bords du Rhin, j'écrirais à Ginguené : « Pourquoi ne m'as-tu pas appris au moins ce que Fouché a fait ou n'a pas fait à la suite de cette proposition que je t'avais faite de sa part ? » C'est là surtout ce que j'aurais voulu apprendre et personne ne me l'a appris. Je le saurai, j'espère, bientôt ; je compte que nous serons à Paris vers les premiers jours du mois prochain. Je n'attends pour en prendre le chemin qu'une réponse de sa Majesté l'Empereur ou de Maret. — Eh bien ! c'est donc Clé-

ment de Ris qui a acheté la maison que nous occupions! Nous regrettons peu la maison, mais beaucoup le plaisir infini d'y être à côté de vous. Nous ne formons que des vœux de retraite et, si cela est possible, à la campagne. Adieu, mes chers amis ; nous vous embrassons de tout notre cœur.

GARAT.

On trouvera dans les dictionnaires biographiques tous les renseignements voulus sur les personnages mentionnés dans cette lettre. L'allusion à la proposition que Garat aurait faite à Ginguené de la part de Fouché est obscure et toutes nos recherches à ce sujet sont restées infructueuses.

J.-M. CARRIÈRE.

QUESTIONS DE MÉTHODE :

CERTITUDES ET HYPOTHÈSES DANS L'HISTOIRE LITTÉRAIRE

(A propos de l'ouvrage d'Albert Schinz, docteur en philosophie, professeur de littérature française à l'Université de Pensylvanie : *La Pensée de Jean-Jacques Rousseau*. Paris, Alcan, 1929. Un vol. in-8° de 521 p.)

M. Schinz publie un ouvrage très remarquable. Il s'est proposé de nous expliquer la pensée de Rousseau, c'est-à-dire d'en discerner les tendances essentielles, de montrer comment elles s'accordent ou se contrarient et de nous faire comprendre exactement comment elles ont déterminé les idées si complexes exposées dans les œuvres. La tentative vient après vingt autres. Mais M. Schinz a sur la plupart de ces vingt autres un très grand avantage. Il ne s'est pas contenté de lire et relire avec soin les textes de ces œuvres. Depuis un quart de siècle il a suivi avec la plus grande précision tous les travaux d'érudition relatifs à Rousseau ; il a lui-même publié un certain nombre de ces travaux ; il connaît exactement les plus menus faits dont l'ignorance peut ruiner les thèses les plus brillantes. En second lieu, il est impartial ; il n'a aucun goût pour cette forme de la critique qui consiste à chercher, consciemment ou inconsciemment, dans une œuvre de génie le prétexte à pourfendre et écrabouiller des idées, des doctrines qui vous déplaisent et qui, d'ailleurs, une fois anéanties, ne s'en portent pas plus mal. En troisième lieu, et c'est encore l'essentiel, il a dans l'esprit une précision dialectique et une vigueur qui sont rares. Ses démonstrations ont une netteté, un mouvement logique qui surprennent l'adhésion quand elles ne la déterminent pas.

C'est grâce à ces vertus qu'il me semble bien avoir établi sur Rousseau toutes sortes de vérités qui ne sont pas toujours aussi neuves qu'il semble le croire, mais dont beaucoup le sont et que personne, dans tous les cas, n'avait justifiées par une démonstration aussi vaste et aussi forte. Oui, il y a bien dans Rousseau deux tendances contradictoires : le Rousseau romain (c'est-à-dire qui croit, mais non pas chrétiennement, aux vertus de discipline et de renoncement) et le Rousseau romantique (qui défend le droit au bonheur et combat les « misérables conventions sociales ») ; et ce sont les contradictions entre ces deux tendances qui expliquent les contradictions de l'œuvre. Oui, les embarras de Rousseau et surtout ceux de ses commentateurs viennent de ce qu'il emploie dans des sens très différents des mots ployables dans toutes sortes de sens : nature, raison, conscience. Et il est nécessaire de faire à chaque instant ce que M. Schinz a fait avec

une très remarquable perspicacité : établir le sens momentané choisi par Rousseau ou la maladresse qui le fait flotter entre plusieurs sens. Armé de ces très solides vérités, M. Schinz nous apporte des analyses explicatives des œuvres qui sont toujours extrêmement intéressantes et dont beaucoup me semblent vraiment définitives. Parmi la masse des explications de Rousseau, celle de M. Schinz va désormais occuper une place éminente ; elle doit durer. Il y a peu de livres dont on puisse faire un pareil éloge.

Je suis pourtant loin d'être d'accord avec M. Schinz sur certains points. J'en choisis deux parce qu'ils posent la question générale de méthode que j'ai donnée pour titre à mon article et parce que la valeur même de l'ouvrage donnera à la discussion toute sa portée.

Excellent historien, je crois pourtant que M. Schinz est plus encore philosophe. C'est-à-dire qu'il aime le jeu logique qui construit un système et qui cherche la solidité du système dans l'accord de certains principes simples avec les conséquences qu'on en peut tirer dans toutes les directions et pour ainsi dire indéfiniment. D'autres ont voulu démontrer l'unité cachée de la pensée de Rousseau. Lui croit à la dualité foncière, mais cette dualité lui suffit pour tout expliquer ; et le jeu (comme, d'ailleurs, l'intérêt) de sa thèse est de montrer que cette dualité suffit pour tout expliquer aussi loin qu'on aille (et M. Schinz va très loin) dans l'examen des détails. Or, cela me semble de la logique plus que de l'histoire. Et je vois dans Rousseau, à côté de cette dualité morale (discipline morale ou droit au bonheur), une autre dualité. Rousseau n'est pas seulement un homme ; il est homme de lettres ; et il le reste plus ou moins, quoi qu'il en dise ; dans tous les cas, il écrit contre des hommes de lettres. Or les hommes de lettres à la mode, à l'époque où il écrit ses chefs-d'œuvre, sont des raisonneurs ; ils prétendent démontrer rationnellement leurs vérités. Et c'est cette méthode de démonstration qui a encore la faveur du public et que Rousseau avait travaillé longuement et péniblement à s'assimiler. Il ne veut donc pas seulement convaincre qu'ils ont tort ; il veut le démontrer par leurs méthodes mêmes ; il veut avoir autant de logique qu'eux, plus quelque chose par-dessus leur logique. C'est cette ambition de Rousseau qui l'oblige à parvenir à ses vérités par toutes sortes de démonstrations confuses et fallacieuses parce que la méthode ne vaut rien pour l'objet et qu'elle ne s'y adapte qu'au prix de toutes sortes de sophismes et de déviations. Sur ce point Jean-Jacques est victime de son temps et de son milieu. L'affirmation « j'ai pleuré et j'ai cru » aurait encore fait sourire vers 1760 ; mais, si l'on suppose Rousseau écrivant vers 1800, il est probable que, débarrassée de toutes sortes de ratiocinations, son œuvre aurait eu beaucoup plus d'unité.

Ce n'est d'ailleurs là qu'un complément à la thèse de M. Schinz. En développant méthodiquement la démonstration on compléterait, nuancerait ce qu'il a dit ; on l'allégerait de choses un peu subtiles où

le rapport étroit entre les principes et les conséquences apparaît un peu arbitraire. Je lui reprocherais plus fortement une autre tendance, je veux dire une sorte de dogmatisme impérieux qui lui fait croire qu'il a toujours raison absolument et surtout, qui tend à lui faire présenter de pures hypothèses comme des certitudes inébranlables. Son étude de la *Nouvelle Héloïse* en offre un exemple très net. Il suppose qu'il y a eu cinq phases dans la composition du roman, que Rousseau y a poursuivi successivement cinq desseins différents, plus un sixième « en marge du roman » (pourquoi en marge?) : « le ménage à trois ». Or, que nous apprennent les dires de Rousseau et de ses amis? Uniquement ceci : il a d'abord composé une correspondance d'amour pour son propre plaisir; puis il a songé à publier un roman et ce dessein de publication l'a obligé à envisager son œuvre autrement, à lui donner un but d'instruction et non pas seulement romanesque. En deuxième lieu, il a songé à publier son roman en quatre parties et non en six, sans que, d'ailleurs, rien ne nous dise comment l'œuvre réduite à quatre parties aurait été dénouée ; je n'en sais rien et je n'ai dit nulle part ni voulu suggérer, comme M. Schinz le croit, que Saint-Preux épousait Julie ; j'ai dit simplement, et cela va de soi, que les leçons du roman auraient été très différentes [1].

D'autre part, que disent les manuscrits de Rousseau, ces manuscrits généralement si utiles pour établir l'évolution des desseins d'un auteur. M. Schinz ne les a pas vus ; la bibliothèque de la Chambre lui en a refusé la communication. Mais je les ai vus ; je les ai suivis, comparativement, ligne par ligne, et j'ai donné dans mon édition les résultats de ma comparaison. Entraîné par son hypothèse-certitude, M. Schinz me fait dire ou suggérer ce que je n'ai jamais dit, et construit sur ces manuscrits un roman exactement contredit par la réalité. Il existe des fragments dispersés d'un brouillon. Puis (à la Chambre) *une copie soignée* des parties IV-VI, et une copie complète très soignée pour Mme de Luxembourg. Jean-Jacques s'est ensuite servi de la copie soignée comme d'une sorte de brouillon pour y porter des corrections ; et j'ai expliqué que c'était par commodité de langage que je l'appelais « deuxième brouillon ». D'autre part, je n'ai jamais suggéré que Rousseau avait fait un brouillon *spécial* pour ces parties, ce qui serait un argument capital pour la thèse de M. Schinz. Si le brouillon vrai, si cette copie devenue brouillon sont incomplets, c'est que les parties manquantes ont été volées à un moment donné (et sans doute à la Chambre même) ; j'ai montré que les fragments de la bibliothèque Victor Cousin, de la bibliothèque de Genève, le manuscrit Barthou étaient des morceaux dispersés du brouillon et de la copie-brouillon.

Or, que nous apprennent tous ces manuscrits auxquels on doit joindre la copie d'Houdetot dont M. le comte Fleury a fait connaître

1. Des autres textes, très laconiques, obscurs et contradictoires, il n'y a rien à tirer et M. Schinz n'en tire à peu près rien.

à M. P.-P. Plan qu'il était possesseur? C'est que, depuis ce premier brouillon, pourtant informe, jusqu'au texte édité, le fond du roman *n'a absolument pas changé*. J'ai insisté sur ce point dans mon édition et publié les quelques variantes du fond sur des points tout à fait secondaires et sans intérêt pour la démonstration de M. Schinz.

Conclusion d'une évidence rigoureuse : les manuscrits ne nous apprennent rien sur les phases de la composition du roman. S'ils étaient seuls, ils sembleraient, au contraire, démontrer qu'il n'y a pas eu de phases.

Nous voici donc ramenés à deux phases — et à une intention obscure dans ses conséquences et qui n'a pas été mise à exécution. J'ai pourtant ajouté une troisième phase. J'ai dit que les desseins du roman avaient changé une troisième fois, quand Rousseau s'était, une fois le roman commencé, épris de Mme d'Houdetot. Mais je n'ai rien supposé. C'est une certitude. La certitude ne naît pas seulement de l'analogie, qu'on avait déjà signalée, entre les situations des parties IV-VI et celle du trio Saint-Lambert-Mme d'Houdetot-Jean-Jacques. Elle naît surtout du fait que le texte des lettres Rousseau-Sophie d'Houdetot est dans ses thèmes et souvent dans son expression analogue et parfois presque identique à celui des lettres du roman. Il n'y a donc que deux hypothèses : ou bien Rousseau dirige l'aventure vécue pour qu'elle soit identique à l'aventure du roman, hypothèse absurde, d'autant plus que Mme d'Houdetot n'a pas la même possibilité — ou bien il revit, en écrivant le roman, l'aventure vécue ; et c'est là la certitude.

C'est tout ce que j'ai dit dans mon édition parce que c'est tout ce qu'on peut établir de certain. Je n'ignore pas que ces certitudes sont fort insuffisantes pour expliquer toutes les contradictions ou tendances à contradictions dont on peut, en effet, à chaque instant, tirer les leçons les plus opposées. Mais on ne peut expliquer que par de pures hypothèses ces contradictions. La construction que l'habile et pressante logique de M. Schinz veut nous faire accepter pour l'histoire certaine du roman ne repose (à part ce que j'ai dit) que sur la logique de M. Schinz. Et il n'y a rien de plus différent que l'histoire et la logique.

Est-ce dire que je veux interdire à la critique littéraire toute hypothèse? L'exigence serait absurde. Autre chose est une édition qui peut (je ne dis pas *qui doit*) se borner à apporter les éléments historiques qui expliquent une œuvre et une étude critique sur cette œuvre. Ce que je reprocherais à M. Schinz, ce ne sont pas des hypothèses, c'est de nous les avoir présentées comme des certitudes. Et le conseil de méthode auquel je voudrais aboutir est qu'il faut toujours marquer le point où on laisse les faits pour entrer dans le pur raisonnement.

J'aurais des chicanes semblables à faire à M. Schinz sur son explication du *Contrat*. Je persiste à croire que c'est « une œuvre à part », c'est-à-dire, au moins en partie, un de ces purs exercices de dialec-

tique dont Rousseau voulait montrer qu'il était capable tout comme un autre philosophe. Dans tout les cas, *c'est un fait* que ni Rousseau ni surtout ses contemporains n'ont songé à lui accorder la signification que la Révolution, puis les commentateurs lui ont prêtée ; et je pourrais joindre à ce fait d'autres faits.

Dans le détail j'aurais à louer M. Schinz de toutes sortes de vues justes et neuves. Mais il y en a une radicalement fausse sur laquelle il revient sans cesse. Selon lui, pour les « philosophes » adversaires de Rousseau, la morale consiste à prendre le contrepied de la morale chrétienne et à laisser parler la nature. C'est leur prêter bien gratuitement une imbécillité. On peut suivre la nature, mais tant que notre plaisir ne risque pas d'infliger à autrui une souffrance : voilà ce qu'ils disent tous. Et la plupart ajoutent : nous ne pouvons être heureux qu'en travaillant au bonheur commun. Ils n'enseignent pas à lâcher la bride aux instincts, ce qui n'aurait pas même valu une discussion ; ils essaient d'édifier une morale du bonheur social ; c'est bien différent.

DANIEL MORNET.

LETTRES FAMILIÈRES DE PARNY[1].

(Suite et fin.)

[XXII]

Henry Parny. (Première.)

Paris, ce 15 Germinal an 10.

J'ai reçu par Mr Durand, mon cher Henry, votre lettre du 25 Brumaire dernier. les détails que vous me donnez m'étonnent et m'attristent. la position de Made Duportail [*sic*] m'afflige profondément. vous ne désespérez pas, dites-vous, de m'embrasser quelque jour à Saint-Paul. eh, bon Dieu, qu'irai-je y faire? quelle ressource y trouverai-je? ce que vous me mandez vous semble-t-il de nature à me déterminer. la misère ici, la misère là-bas, la faim à Paris, la faim à Saint-Paul, tout cela n'est-il pas égal?

Voilà ma procuration en blanc; je vous prie de vous en charger, tant que les circonstances vous le permettront. elle renferme le pouvoir de la passer à un autre en tout ou en partie. une parcelle de je ne sais quel vieux terrain à l'île de france, un fragment d'emplacement à Saint-Paul, et une portioncule dans une succession[2]; voilà donc *le plus clair de ma fortune*? quelle misérable clarté, et quelle fichue fortune! ma procuration est bien pompeuse et bien vaste pour de pareilles guenilles. vous n'y comprenez pas une vieille petite créance sur mes oncles Delanux et Véronge, résultante [*sic*] de la succession de leur frère Deriscourt [*sic*]. apparemment que cela n'est pas clair.

Il y a longtems que Montchéri s'est arrangé avec eux, moyennant quelques bouteilles de vin. faites-en autant, et buvez à ma santé; cela vaut encore mieux que rien. j'ai de plus le sixième d'un terrain qui appartenait [*sic*] a Made Le Tort, situé au bas de la plaine des caffres [*sic*] et au dessous de l'habitation Belier[3]. j'en ai refusé autrefois des[4] piastres, et j'ai eu trois cent [*sic*] fois tort. ces différens objets ne demandent ni beaucoup de tems ni beaucoup de soins. l'affaire Demantort est plus difficile et plus incertaine et c'est probablement ce qui vous effraye. mais rassurez-vous. je n'ai jamais compté sur cette créance. point de procès avec la mauvaise foi, point de frais inutiles. la certitude du succès et du paîment doit seule vous déterminer à agir ou à faire agir. ou plutôt essayez d'en venir à un arrangement, et acceptez sans hésiter ce qu'on vous proposera. je doute qu'on vous fasse aucune proposition.

J'écris à Made Duportail et à Antoine.

Respects à ma tante Saint-Lambert et à Made Parny[5], et amitiés à toute la famille.

1. Voir *R. H. L.*, mai 1928, nos 3-4.

2. Celle de sa tante, probablement Mme de Saint-Lambert. (Voir lettre suivante.) L'emplacement de Saint-Paul est sans doute celui de Paul Parny, père du poète. Sa belle-mère en avait la jouissance pour une moitié et désirait, selon la note XII, en acheter la nue-propriété. Mais cette nue-propriété devait appartenir à tous les enfants de Paul Parny et le poète n'en devait avoir, en effet, qu'une « portioncule ». Sur le terrain de l'île de France, voir la lettre XVII.

3. Martin-Adrien Bellier, chargé de la liquidation des biens de la Compagnie des Indes à l'île Bourbon, fut commandant particulier de l'île Bourbon du 31 mars au 1er novembre 1767. Il y a fait souche.

4. L'écriture de Parny permettrait de lire *300* au lieu de *des* piastres, ce qui expliquerait la suite de la phrase.

5. Il s'agit sans doute de la veuve de Paul Parny, dit Parny de Terraincourt ou Parny fils, car, lorsqu'il s'agit de sa belle-mère, il dit toujours *Mme Parny mère*.

Je vous embrasse et vous souhaite tout le bonheur que je n'ai pas ; c'est beaucoup souhaiter.

Évariste Parny.

P. S. — J'attendais la lettre que votre frère[1] doit vous écrire, ainsi que sa procuration qui a été faite en même tems que la mienne. mais l'accouchement est trop long, et je ferme mon paquet.

[*Paraphe.*]

[XXIII]

Henri Parny.

Paris, le 30 pluviôse an 11.

Desbassayns-Montbrun[2] vous remettra cette lettre, mon cher Henry. c'est par lui que j'ai appris la mort de notre tante[3]; c'est par lui que j'ai quelquefois des nouvelles de mes parens. car mes *parens* n'écrivent point; la signification de ce mot ne s'étend pas pour eux au-delà des limites du quartier qu'ils habitent. les Desbassayns sont la seule famille créole qui mérite véritablement le nom de famille. ils s'aiment tous, restent tous unis, et ne se perdent jamais de vue malgré l'éloignement. je vous conseille de voir souvent Montbrun. il n'appartient pas à tout le monde de l'apprecier. il réunit les qualités du cœur et celles de l'esprit. sa conduite sera toujours conforme à ses principes, honnête, loyale et délicate. il a beaucoup vu, et bien vu. il a fixé un œil observateur sur les hommes et sur les choses, et il juge sans passion comme sans faiblesse, il peut seul vous instruire avec détail et avec exactitude de l'état actuel de la france, sous tous les rapports. il peut seul faire tomber la croute [*sic*] qui se forme nécessairement après trois ans[4] de séjour dans notre île sur la tête la plus pensante et la mieux organisée.

Il m'a promis de prendre connaissance de mes chétives affaires, et de vous aider de ses conseils. son refrain sera, ainsi que le mien : *finissez n'importe à quel prix.*

Vous m'avez parlé d'un morceau de terre que j'ai à l'île de france. vendez au comptant n'importe à quel prix.

Il y a au bas de la plaine des caffres, au-dessus de l'habitation Belier, un vaste terrain qui appartenait autrefois à Mr et à Made Le Tort. cette dernière a donné sa moitié à mon frère aîné, à moi et à Montcheri [*sic*]. j'ai acheté sa [*sic*] part de mon frère aîné ; je suis donc propriétaire du tiers de la totalité du terrain. en quittant les îles, j'ai laissé à Made Duportail les titres de propriété, ainsi que ma procuration. faites afficher à Saint-Benoit[5] et vendez à l'encan, n'importe à quel prix.

Mes oncles Delanux et Véronge me doivent depuis trente ans une petite

1. Le marquis.

2. Sur la famille Panon-Desbassayns, voir la lettre XVI, note 7. Celui dont il s'agit ici doit être le vicomte Eugène de Richemont des Bassayns, qui, anobli par Louis XVIII, fut nommé gouverneur des établissements français dans l'Inde par son oncle de Villèle en 1836. Charles Panon-Desbassayns de Richemont édifia en 1815 la première sucrerie de l'île Bourbon sur sa propriété du Chaudron, près de Saint-Denis. Son frère Joseph, agronome remarquable, substitua en 1819 le cylindre broyeur à vapeur au vieux moulin à manège, et préconisa une méthode rationnelle pour la culture de la canne à sucre.

3. Sans doute Mme de Saint-Lambert. (Voir lettre VII, note 3.)

4. Henry est donc rentré à l'île de la Réunion en l'an VIII.

5. Si la propriété était à la plaine des Cafres, elle dépendrait de Saint-Pierre. C'est la plaine des Palmistes qui dépend de Saint-Benoît (Nord de l'île). Au reste, les deux plaines (ou plutôt les deux plateaux) se touchent.

somme sur la succession de leur frère Deriscourt. Montcheri [*sic*] s'est arrangé avec eux. terminez aussi, n'importe à quel prix.

Je vous ai parlé de ces trois objets dans ma première lettre. reste ma part dans l'emplacement de Saint-Paul et dans la succession de ma tante. vendez aussi au comptant. Montbrun vous dirigera dans la manière de me faire passer mes fonds. il a même assez d'amitié pour moi, pour se charger de cette opération, que son crédit et ses alentours lui rendront facile.

En voilà bien long sur des guenilles, n'est-il pas vrai? Mais ces guenilles réunies et réalisées seraient quelque chose, et quelque chose serait beaucoup dans ma position. Mad[e] Duportail et Antoine vous ont fait part de mon mariage avec Mad[e] Fortin [1], et de mon projet de transplantation à Marseille, au moins pour quelque tems, cette circonstance ajoute encore à mes besoins pécuniaires. en attendant mon adresse précise, écrivez-moi sous le couvert de *Philippe Desbassyns*[2], rue Pigal [*sic*], n° 36, à Paris. ou bien remettez vos lettres à Montbrun.

Avez-vous toujours la douane de Saint-Paul ? cela vaut-il quelque chose ? la mort de notre tante n'a-t-elle pas produit quelque changement fâcheux dans la situation d'une partie de la famille? que fait Montchéri ? a-t-il du pain ? ses filles ont-elles des jupes ? Mad[e] Duportail réussit-elle à recueillir les débris de sa fortune? que deviennent ses deux fils aînés ? j'espère que vous répondrez nettement à toutes ces questions, et que vous me parlerez aussi de vos frères. On dit que Mad[e] Palmaroux a acheté à l'île de france une superbe maison, et qu'elle fait une grande dépense, quant à la maison, j'y crois[3].

Je vous embrasse, rancune tenant.

Ev[te] P [*et paraphe*].

[XXIV]

Henry Parny.

Paris, le 22 Brumaire an 11.

Doucement, mon cher Henry. vous ne doutez pas du plaisir que j'ai à recevoir de vos nouvelles. mais il faut de la mesure en tout. comment diable! une lettre par mois? la poste est chère, je suis très pauvre, et vous me ruinerez par amitié. maintenant que vous voilà mon procureur, vous voudrez probablement redoubler d'exactitude. je vous invite à modérer un peu ce zèle épistolaire. quatre lettres par an suffisent.

On dit que Mad[e] Duportail est établie à Saint-Paul. *on dit* que le cadet de ses fils a l'esprit totalement aliéné. *on dit* que les deux filles de Montcheri [*sic*] sont malheureuses. *on dit* que vous vous mariez à Saint-Denis. *on dit*... attendu que ne [*sic*] me dites rien de tout cela dans vos nombreuses lettres, je ne dois rien croire.

On dit que votre frère est dans sa tournée annuelle avec Mlle Contat[4].

1. Sur Mme Fortin, voir lettre X.
2. Voir la note 1.
3. Allusion à l'avarice de sa sœur du premier lit. (Voir lettre VII, note 1.)
4. Louise Contat, née à Paris en 1760, débuta à la Comédie-Française en 1776 et y fut reçue en 1777. Joue d'abord les grandes coquettes, puis, sur le conseil de Beaumarchais, les soubrettes. On appréciait sa sensibilité, sa profondeur, sa finesse, sa grâce, son maintien plein de décence, sa physionomie spirituelle, sa rare intelligence. Elle se retira de la scène à cinquante ans, épousa le marquis de Parny, eut un salon renommé et mourut le 9 mars 1813. Ses relations amicales avec la reine Marie-Antoinette lui valurent d'être emprisonnée pendant la Terreur. (Voir lettre XXI et l'article signé P....x dans la *biographie* Michaud.)

On dit que ma lettre vous trouvera en grands caleçons, étendu sur un canapé de rotin, et regardant attentivement le plafond.

[*Paraphe.*]

A Monsieur Henry Parny,
île de la Réunion, à Saint-Paul.

[XXV]

Henry Parny. 2de [*d'une autre main*].

Le 10 Brumaire an 12.
Reçue le 15 Messidr an 12[1] [*id.*]

Je réponds, mon cher Henry, à votre lettre du 10 pluviose[2] dernier. les bras me sont tombés, en la lisant. je me croyais sans aucune dettes, et cela me consolait un peu d'être sans fortune. Il est assez singulier que depuis l'âge de sept ans[3] je n'aye pas reçu une seule nouvelle agréable de ma chère patrie. aussi c'est toujours avec une espèce de crainte que j'ouvre les lettres qui me viennent de ce côté-là.

L'affaire de Mrs Le Breton[4] n'est pas aussi claire que vous semblez le croire. vous dites qu'ils me redemandent un capital de 18000 liv. argent des îles, et les intérêts à 10 pour °/₀, total 72000 liv. il y a là deux erreurs. 1° le total n'est que de 54000 liv. et c'est bien assez. 2° les intérêts ne courent pas depuis vingt ans, puisqu'il n'y en a que dix-sept que j'ai quitté l'île. et qu'alors il n'était question de rien. Mrs Le Breton ont oublié de faire signifier dans le délai prescrit, à moi ou à mon procureur aux îles, la saisie et la vente de leur terrain. s'ils avaient rempli cette formalité nécessaire, j'aurais eu mon recours contre Mantort qui alors n'était pas insolvable et contre mon frère qui vivait encore. la perte qu'ils éprouvent est donc un effet de leur négligence. s'ils m'attaquent en france, ils ne peuvent ne demander les intérêts qu'au taux légal, c'est-à-dire à 5 pour °/₀; je les traînerai longtems, et en supposant même qu'ils gagnent complètement, ce qui est au moins douteux, ils en seront pour leurs frais; car je suis sans fortune, il n'y a pas de communauté entre ma femme et moi, et le morceau de pain que le gouvernement me jette[5] est insaisissable.

Vous me dites qu'Amédée me redemande aussi 3000 liv. c'est sans doute une plaisanterie de votre part, j'ai une lettre de lui; elle ne contient que des remercîmens. en effet, il ne peut ignorer que pendant la terreur la loi enjoignait au tuteur de déclarer les fonds de ses pupiles [*sic*] absens[6]. si j'avais fait cette déclaration, mes neveux perdaient tout; en ne la faisant pas, j'ai exposé ma tête. je ne dois à Amédée qu'une somme de 615 liv., que j'ai touchée pour lui depuis l'extinction du papier-monnoye. lorsque mes affaires seront terminées, s'il vous reste quelque chose, payez-le. s'il ne vous reste rien, il pourra tirer sur moi, pour solde de compte de tutelle, un mandat de 615 liv. visé par vous, et payable dans l'année qui suivra la présentation qui m'en sera faite.

Je vois avec plaisir que vous vous plaisez où vous êtes, vous paraissez disposé à y prendre racine. je vous conseille néammoins [*sic*] de travailler et de spéculer comme si vous n'y étiez qu'en passant. ces sortes de résolutions

1. Retard de neuf mois.
2. Retard de dix mois.
3. Et non de neuf ans, âge auquel ses biographes le font venir en France.
4. Ce sont les héritiers de l'acquéreur du terrain de la Ravine. (Voir lettre II, note 4, et lettres suivantes.)
5. Il recevait un secours annuel de 1200 fr.
6. L'un au moins, le destinataire même de cette lettre, était parmi les émigrés. (Voir lettre XVII.)

tiennent à l'âge et aux circonstances; et ce que vous me dites de notre bon pays est loin de motiver un projet d'établissement pour la vie.

J'avais dessein d'écrire à Made Du Portail [*sic*], à Antoine et à Montbrun; mais les deux pages de cette lettre où je parle d'affaires m'ont engourdi mes doigts. d'ailleurs Mr Broutin[1] va partir et sa sœur me presse. j'aurai à peine la force et le tems de copier cette lettre. vous savez comme j'aime les duplicata.

Attendu la nécessité de l'économie pour moi, je loge maintenant rue de Provence no 32. adressez-moi vos lettres sous le couvert de Philippe Desbassyns.

Je suis depuis six mois *membre de l'Institut*[2]. cela vaut à peu près 1 000 liv. aussi je salue humblement le Douanier de Saint-Paul[3] à tout seigneur tout honneur.

[*Paraphe.*]

II

Outre le plaisir qu'on peut éprouver à la lecture de ces lettres familières d'un auteur spirituel dont l'élégant badinage se nuance de sensibilité, parfois d'éloquence, on y trouve des renseignements sur sa vie et son caractère, sur l'histoire du temps, sur la vie de nos colonies au XVIIIe siècle.

On y voit un Parny nouveau, attaché à sa famille, bien que célibataire, tuteur des orphelins de son frère aîné, éducateur mondain d'un Émile créole, soucieux non pas seulement de ses intérêts personnels, bien qu'il côtoie la misère du fait de la Révolution et d'affaires malheureuses où l'a entraîné son frère le Comte, mais de ceux de tous les siens, du bon renom des Deforges-Parny, brillamment replacés, grâce au Comte et à lui, dans la noblesse française après une éclipse d'un siècle, à un moment, par malheur, où cette illustration allait devenir une tare et un danger de mort.

Une évolution curieuse s'y manifeste.

Les premières lettres sont d'un jeune officier mondain, riche (il vient d'hériter), l'auteur choyé des *Élégies* et du *Portefeuille volé*. Coup sur coup la mort de ses frères, les difficultés de sa carrière militaire, des finances de la France, des siennes propres, la faillite de Campan et celle du pays, la mauvaise santé, l'isolement, la solitude morale, l'absence de réponse à ses lettres assombrissent son caractère et sa verve.

Le ton quelque peu supérieur et persifleur dont il usait vis-à-vis de sa sœur (mais non, il faut le remarquer, vis-à-vis de son frère Parny, aîné du nom) devient sérieux, puis triste, puis angoissé.

Le régime nouveau, qu'il appelait de ses vœux (l'*Épître aux Insur-*

1. Broutin, commissaire du roi chargé de la liquidation des biens de la Compagnie des Indes à l'île de France, fut, en novembre 1789, délégué avec Cossigny de Palma, pour défendre auprès de la métropole les intérêts des colons. Il exerça cette fonction jusqu'en 1793.

2. Il avait été élu membre de l'Institut le 30 avril 1803, à la place de Devaines. Il prononça son discours de réception le 28 décembre 1803 (6 nivôse an 12), deux mois après l'envoi de cette lettre. Le ton dont il donne la nouvelle manque d'enthousiasme. Il est vrai que le passage est ironique.

3. Sur cette douane de Saint-Paul, voir la lettre XXIII.

gens est de 1777), l'effraie par ses violences, par les répercussions financières, par les guerres, surtout par l'anarchie qu'il entraîne.

Le mal du pays prend ce Parisien d'adoption qui voulait faire à Paris sa carrière militaire coloniale. Il songe très sérieusement à s'aller établir maître d'école à l'île de France, sans avoir le courage de donner suite à cette idée.

Sur le chemin du dégoût, de la misanthropie peut-être, un sursaut de bonne humeur l'arrête. S'il invoque la Providence, c'est par manière de plaisanterie : « Que la volonté de Dieu soit faite... puisque je ne peux pas m'y opposer » (Lettre XVIII). C'est plutôt une sorte de stoïcisme souriant qui le sauve. L'habitude du bon ton l'empêche d'être grincheux.

Aristocrate jusqu'au bout des ongles, bien que j'aie trouvé son nom sur la liste des vice-présidents du tribunal où s'illustra Fouquier-Tinville en 1793, la tempête révolutionnaire le ploya sans l'écraser. Seulement sa vie, qu'il avait préparée tout autre, en fut gâchée. Sa vieillesse fut morose, malgré un mariage tardif avec une veuve qui n'était pas Éléonore. Ses dernières lettres sont d'un vieillard. Il n'avait pourtant que cinquante ans.

En somme, la destinée lui fut mauvaise. Il était fait pour naître vingt-cinq ans plus tôt, fleurir à la cour de Louis XV, fréquenter Voltaire et les encyclopédistes et promener de la *Caserne* au Petit Trianon une vieillesse adulée, insoucieuse et charmante, qui n'eût ni subi Robespierre ni sollicité Bonaparte.

R. Barquisseau.

CORRESPONDANCE DE MADAME ACKERMANN PENDANT SON SÉJOUR A NICE

(Suite [1].)

La Lanterne, ce 12 octobre [1863].

Tu vas le revoir ce cher fils ; il s'arrache enfin aux délices de Carras. Je te dirai sincèrement que je trouve qu'il gagne tous les jours ; il prend de l'assurance. Il n'y a rien de meilleur que les voyages pour former la jeunesse. Je lui ai fait lire tout ce que j'ai pu d'excellent et pouvant lui ouvrir les idées. Quant aux promenades, c'est différent. Je suis fort mal placée à cet égard. Quand on arrive chez moi, on a tellement monté, qu'on en a déjà assez. Mais il s'est dédommagé d'un autre côté.

Je comprends bien que son absence te fasse un grand vide. C'est pour ainsi dire ton seul fils. Car par son état et son caractère, Victor t'échappe complètement. Cet enfant est d'ailleurs parfait de tous points ; il est impossible d'avoir plus de raison et plus de cœur. Je lui ai en effet trouvé fort mauvaise mine à son arrivée ; il était maigre et pâle. Il va te revenir remplumé. Le repos de Carras et la cuisine de son viveur d'oncle l'auront remis sur un bon pied.

Madame Girard a une profonde antipathie à l'endroit de la pauvre Madame Moët qui est pourtant bien inoffensive. Il n'y a pas moyen de lui faire entendre raison là-dessus. Elle la trouve d'une laideur monstrueuse et bête, c'est de la pure injustice.

Je partage ton avis sur *Mademoiselle de la Quintinie* [2]. L'entretien du prêtre et du père est quelque chose de bien éloquent.

J'ai écrit au père Julien dont j'ignorais complètement la nomination ; il doit littéralement crever dans sa peau.

Les vers à soie sont morts en naissant. Quant aux autres, je n'y pense plus ; c'est, je pense, une affaire close. Je prends mes invalides.

Je remercie mille fois Henri de la peine qu'il a prise de chercher à la *Gazette de France*. Ce serait trop difficile à découvrir, ne sachant ni la date ni le nom du journaliste. C'est Rapetti, le secrétaire du Conseil d'État, qui avait dit à Girard qu'il avait lu un article sur moi dans la *Gazette de France*. Il me suffira de savoir qu'un journal légitimiste s'est occupé de moi, cela m'étonne, n'ayant pas de connaissances dans ces parages. C'est peut-être une amabilité du duc de Valmy. Enfin j'en suis réduite aux conjectures.

Jules t'édifiera sur le caractère de Lion, c'est le roi des chiens. Il sait allier les devoirs de son emploi à l'amabilité et aux égards qu'il doit à mes visiteurs.

J'ai appris par M. Bazin [3] que Mme Moët est à Paris. L'existence de cette pauvre femme m'inquiète. Je ne sais pas trop comment elle pourra se tirer d'affaire. Ses liaisons avec les anti-cléricaux ne sont pas précisément une recommandation. Elle en sera quitte pour retourner dans sa famille et c'est ce qu'elle a de mieux à faire. A sa place, je n'aurais jamais tenté d'en sortir.

Jules te racontera ma façon de vivre. Il l'a vue de près. Le coquin faisait traire la vache pour avoir du lait chaud. Tu devrais bien quelque jour en

1. Voir *Revue d'Histoire Littéraire*, octobre-décembre 1929, p. 580 ; janvier-mars 1930, p. 81.

2. Roman de George Sand qui parut précisément en 1863.

3. Professeur au lycée de Nice, qu'elle appelle parfois familièrement Basinus.

venir faire autant. Il a mangé du raisin, des figues, etc. ; enfin ce ne sera pas sa faute s'il ne revient pas au logis paternel gras comme une grive.

Adieu, ma chère Caroline. Jules te donnera les quelques commissions dont je l'ai chargé pour toi.

Quand je pense qu'il va y avoir un an que je débarquai à Sèvres, c'est à ne pas croire. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'hiver qui se prépare pour moi sera loin d'être aussi gai que le dernier. Mes amitiés au seigneur Henri.

Toute à toi.

L. A.

La Lanterne, ce 15 novembre [1863].

Je reviens de Nice et Euphrosine m'a dit qu'elle attendait une caisse. Je profiterai de l'occasion, ma chère Caroline, pour te prier de passer chez Franck et de demander s'il n'y aurait pas un ouvrage d'Auerbach avec jolie reliure. Je désirerais ses contes de village en allemand. C'est pour Marie. Si aucun ouvrage de cet auteur ne se trouvait relié, prends-moi un *Hermann et Dorothea* toujours avec reliure ; tu me l'emballerais avec les effets d'Euphrosine. Tu as eu la complaisance de t'occuper de mes quinze photographies. N'accepte que celles qui sont bien nettes. La plupart des premières sont horriblement barbouillées.

Je m'apprête à passer un hiver qui ne sera pas aussi agité que celui de l'année dernière. Je suis rentrée dans ma coquille et ne montre même plus les cornes. Je vais bientôt clore mon demi-siècle, cela est solennel, et demande du recueillement. Jusqu'à présent, mes forces physiques et intellectuelles n'ont pas baissé, et j'en vois de bien plus jeunes qui ne me valent pas. J'ai eu dernièrement des nouvelles de Mme Moët ; elle s'obstine à vivre à Paris. Son caractère, sa santé et ses opinions lui rendront la position impossible. C'est une bien bonne petite femme et honnête malgré ses façons de créole ou de chatte.

Euphrosine m'a conté les pointilleries de Totom. Laisse-le se piquer, tu n'as rien à perdre à le négliger un peu.

Je ne réponds pas à Poulo[1], étant fort peu épistolaire, quand il n'y a pas extrême nécessité. Je ne le porte pas moins dans mon cœur.

Mon paysan qui est mon courrier attend ma lettre. Je suis donc obligée d'en rester là.

Adieu, ma chère Caroline, mes amitiés à Henri.

Toute à toi.

L. V. A.

La Lanterne, ce 20 janvier [1864].

J'avais oublié, mon cher Jules, de te remercier de la photographie de Littré et de la jolie image de chien que tu m'as envoyée. La plus agréable des deux figures n'est pas celle qu'on pourrait croire. L'excellent Littré a une piètre mine, et pourtant la photographie l'a extrêmement flatté ; il est bien plus laid que cela et a l'air bien plus crétin. Il y a une teinte moricaude répandue sur son minois que la photographie, étant noire aussi, a sauvée naturellement. Quant au chien, c'est une autre affaire ; il est fort beau et a l'air très intelligent et très honnête. Mais je crois que Lion a plus de caractère dans la physionomie. Ce pauvre Lion m'a donné beaucoup d'inquiétude, il a été fort malade ; il est guéri à présent et redouble d'amabilité comme s'il avait conscience de la reconnaissance qu'il doit.

Je vais te charger d'une commission. Aie la complaisance d'aller acheter au bureau du *Temps*, 10, rue Montmartre, les numéros du 7 et du 8 juillet contenant l'article de Mme d'Agoult sur moi. Tu vérifieras bien si je ne me trompe

1. Les surnoms de Totom et de Poulo désignent sans doute les deux neveux de Mme Ackermann.

pas et tu les mettras à la poste sous bande à l'adresse de Monsieur Émile Darnaud, capitaine au 13e chasseurs à pied à Besançon. Cela va intriguer ta mère. Elle ne comprendra pas comment il est possible que moi j'aie des intelligences dans l'armée, et cependant j'en ai : une véritable intrigue, qui plus est.

Il doit faire un froid de loup à Paris, car il gèle ici la nuit. Les journées sont superbes, trop superbes, car il n'a pas plu depuis ton départ, c'est à la lettre. Aussi les plantes sèchent-elles sur pied.

J'ai toujours des correspondances à Paris. M. Barbet, M. Havet m'écrivent. Mme Moët me doit une réponse depuis un siècle. Je ne sais que penser. Il est probable que ses affaires ne vont pas bien et qu'elle s'ennuie de n'avoir que des plaintes à me communiquer.

Tu diras à ta mère que la montre, après avoir été quinze jours, est retombée exactement dans l'état où elle était ; elle commence par des caprices et finit par l'immobilité complète. C'est décidément un ustensile détraqué. Ma montre à moi n'a pas bronché [1].

J'envoie à ta mère une petite note de Franck que je la prie d'acquitter. Je lui ferai passer le montant avec ce que je lui dois déjà. J'ai appris avec chagrin que cette bonne Mme Guion est bien malade. Elle s'est trop purgée et se sera détraqué l'estomac. Tu diras à ta mère que je n'use que bien modérément de l'hydrothérapie. A Paris, c'était plus nécessaire ; il fallait réagir contre le froid du climat et la différence d'alimentation. Ici, mangeant toujours une grande quantité de fruits, j'entretiens en moi une humidité naturelle qui rend l'eau superflue. Tu lui diras aussi que mes coliques ont disparu.

Cocotte et les Guénepin sont de vrais crétins et dignes les uns des autres. As-tu vu ta marraine ? Nous avons reçu une carte de visite du papa Julien. C'est très original à trois cents lieues. L'intention du souvenir est cependant aimable.

Je te plains d'avoir à affronter le froid matinal par un hiver aussi rude. Si tu n'en souffres pas trop, il est probable que ce régime fortifiera ta constitution ; j'aurai un neveu de fer.

S'il y a quelque différence pour vous entre l'hiver passé et celui de cette année, que dirai-je moi qui tout cet hiver n'ai pas vu âme qui vive ? Je vais de temps en temps à Nice chercher mes journaux et quelque petite poularde fine pour sustenter mon vieil estomac et le mettre en état de continuer ses services. Grâce à mes livres et à mes chiens, je passe agréablement le temps. C'est une bonne précaution à prendre dans la vie que de s'habituer à se passer complètement de son espèce. Je te recommande ma recette. Le besoin de société fait souvent faire bien des sottises et avaler bien des désagréments. L'amour de la solitude est un contrepoison, c'est une cuirasse. Mais j'oublie que je parle à un passionné danseur et qu'on n'a jamais dansé tout seul. Mets donc de côté mes conseils ; tu pourras les retrouver dans une vingtaine d'années et t'en servir au besoin. Aujourd'hui ils sont prématurés.

Adieu, mon cher Jules, embrasse tes parents pour moi.

Ta tante affectionnée.

L. V. Ackermann.

Je te recommande de ne pas oublier d'affranchir les numéros du *Temps*. C'est essentiel. Tu tiendras note de tous ces petits frais.

Ce 25 juin [1864].

Tu dois commencer à te tranquilliser sur la moralité de Lion ; le pauvre animal n'a jamais montré le moindre symptôme de rage. Cette maladie est extrêmement rare ici. Le chien de mon voisin, qui m'avait donné des inquiétudes à cause de son aboiement, après avoir été enchaîné deux mois, a été

1. Elle la tenait de la princesse Augusta.

relâché, et il se porte à merveille ; mais il n'a pas repris sa voix ordinaire. Cette altération vient certainement d'une autre cause que la rage.

Euphrosine est partie et ne reviendra pas de longtemps, puisqu'elle va à deux eaux différentes. J'ai pensé à toi lorsque j'ai lu dans les journaux l'annonce d'un train de plaisir pour la Suisse. N'as-tu pas été tentée ? Cette tournée ne t'aurait pas coûté cher et tu aurais vu ce qu'il y avait de plus remarquable, à en juger par l'itinéraire. Si j'avais été à Paris, j'en aurais profité, quoique je connusse les endroits indiqués, mais ils sont si beaux qu'on peut les voir plusieurs fois.

Je vais charger Jules d'une commission qu'il pourra faire, je l'espère du moins, sans trop se déranger même dans un moment où son examen doit l'absorber tout entier. Il s'agit de m'acheter au bureau de la *Revue Germanique*, rue du Faubourg-Montmartre, n° 10, un exemplaire du 1er mai. J'ai été obligée de donner le mien, de sorte qu'il faut que je le remplace. Il aura la complaisance de le mettre sous bande, de le faire affranchir (cela coûte sept sous) et de me l'envoyer par la poste. Toutes ces opérations ne sont pas une affaire et j'espère qu'il pourra me rendre ce petit service. J'attends avec impatience des nouvelles de son examen. Il a si bien passé les premiers qu'il y a tout lieu de penser que le dernier ira tout seul, quoiqu'il soit plus difficile.

Je vois que mon capitaine t'intrigue. Ce n'est pas lui qui m'a donné dans l'œil, mais c'est lui-même à qui ma poésie a tourné la tête. Il s'en est déclaré le champion et quiconque voudrait soutenir qu'elle n'est pas admirable se ferait avec lui une mauvaise affaire. Il s'est chargé de la répandre dans l'armée, en province, partout enfin où il peut. Je le laisse faire. Je le croyais à Châlons, mais il est maintenant en garnison, près de Paris, à Joinville-le-Pont. Il profite de cette circonstance pour faire de la propagande parmi les gens de lettres parisiens. Tu vois que j'ai raison de l'appeler mon capitaine.

J'ai écrit deux fois à Monsieur Barbet et n'ai pas reçu de réponse, cela m'étonne de sa part. N'a-t-il pas reçu mes lettres, ou bien m'en veut-il, parce que je suis sortie du petit cercle poétique où il est habitué à se renfermer ? Mon grand vol l'aura probablement dérouté, ébouriffé même. Enfin je ne sais que me figurer. Quand tu auras le mot de l'énigme, tu me feras grand plaisir en me l'apprenant.

Comment va Madame Guion ? L'amélioration de sa santé a été miraculeuse, mais je doute qu'elle se soutienne avec le changement de climat. Si elle n'avait pas quitté Nice, il est possible qu'elle se fût sauvée.

Malgré mon désir d'aller à Paris, je ne pense pas que cela soit encore pour cette année. J'attends cet hiver la visite de Mme d'Agoult et d'autres encore. Elles m'apporteront un peu de l'air natal et m'aideront à patienter.

Je n'ai plus de nouvelles de Madame Lanvin ni Euphrosine non plus, ce qui n'est pas précisément poli.

On dit qu'il a beaucoup plu à Paris. Ici nous jouissons d'une sécheresse persistante qui compromet toutes les récoltes, surtout celle des olives. Voilà quatre ans que cela dure. Du reste une fraîcheur délicieuse, une brise perpétuelle, il ne nous manque que de l'eau.

Cocotte vit-elle toujours ? C'est probable, car les gens dont la mort est désirée peuvent compter sur une longue vie. La sienne est garantie. Que devient l'oncle Félix ? C'est un oncle assez peu amusant que nous avons là. La première fois que j'irai à Paris, il m'en voudra à mort, car je n'ai pas l'intention d'aller à Saint-Germain.

Adieu, ma chère Caroline, ta santé et tes forces sont-elles toujours bonnes ? Je n'ai pas encore à me plaindre des miennes. J'embrasse le père et les deux enfants.

Toute à toi.

L. A.

L'étendard français va flotter sur ma tour. C'est le génie militaire qui l'y vient planter, comme sur le point le plus favorable pour embrasser la totalité du bassin de Nice.

La Lanterne, ce 21 août [1864].

Je commence par féliciter Jules de ses succès continus. Enfin le voilà hors de ses cours de droit. C'est une première épine hors du pied. Cet enfant a si bien débuté que tout porte à croire qu'il ne se démentira pas.

Je sais en effet que Madame Moët écrit quelque part, mais je ne sais pas où. Je voudrais voir un peu de sa prose. Je ne me figure pas ce que cela doit être. Je doute qu'elle ait assez de patience et de force de concentration pour bien faire. Je l'ai, comme tu dis, un peu vivement saboulée pour s'être mêlée de marier le brave Basinus. Il ne faut pas aider ses amis à faire des sottises, quand le désir leur en prend [1].

Tu me demandes dans quelle revue ont paru mes poésies, c'est ma poésie que tu veux dire. Car je n'ai fait insérer qu'un morceau unique, ayant appris que, malgré ma défense, Mme Moët en avait pris copie, et la connaissant fort indiscrète, j'ai dû la faire publier immédiatement. Je ne veux pas que mes œuvres inédites courent de main en main. C'est la *Revue Germanique* du 1er mai qui a inséré la pièce en question. Je te l'envoie ci-joint afin que tu n'aies pas à te procurer le numéro [2]. Tu diras à Jules de le conserver dans les archives de la famille.

J'ai lu le *Maudit*, mais pas encore la *Religieuse* [3]. C'est vrai, il y a des choses bien observées, mais la partie romanesque est détestable. Je ne sais pas le nom de l'auteur. On prétend même qu'ils sont deux.

La famille Bizouard a vraiment du malheur. J'ai reçu des billets de faire part qui m'apprenaient ces morts successives. A propos de lettres de faire part, je viens d'en recevoir une de la mort de Monsieur Margantin; voilà notre génération qui commence à défiler. Il faut nous bien tenir.

Je te plains d'avoir une belle-sœur à ta charge, et elle y est par sa faute, car un peu de prévoyance et d'économie de sa part suffisait pour lui assurer du pain dans ses derniers jours. Nos malheurs dont nous accusons le sort n'ont, le plus souvent, d'autres auteurs que nous-mêmes. Mais cette pauvre femme m'a toujours paru stupide. Son indolence la rend idiote. Je comprends que tu n'éprouves pas un désir irrésistible de voir Totom. En voilà encore un qui a gâté à plaisir sa position.

J'ai enfin reçu une lettre de Monsieur Barbet. Il n'avait pas reçu ma dernière, étant déjà parti; c'est ce qui explique son silence. J'aurais été désolée qu'il m'en voulût pour une raison quelconque. Il s'est montré trop bon parent à mon égard pour que je l'oublie jamais.

Il n'est pas tout à fait certain que je n'aille pas te voir cet hiver. J'accepte le gîte que tu m'offres, mais à la condition cette fois de te payer pension; il est bien juste que je contribue aux dépenses de la maison. J'éprouve le besoin de voir Paris et surtout de ne pas m'y laisser oublier. Je ferai donc mon possible pour être en mesure de partir en novembre ou décembre. Si je ne le fais pas, c'est que quelque obstacle viendra à la traverse.

Ainsi tu as été dans le voisinage de mon capitaine. Le cœur a dû lui battre à l'approche de la sœur de son poète. Il professe pour ma poésie une admiration effrénée. Si j'avais dans les divers corps de l'État une douzaine

1. Mme Ackermann, comme, d'ailleurs, Sully Prudhomme, dans le *Vœu*, acceptait la théorie de Schopenhauer de ne pas propager l'espèce humaine. Elle contribua à empêcher son neveu Jules de se marier.

2. Le numéro a passé dans mes mains. La poésie est *L'Amour et la Mort*.

3. *Le Maudit*, roman par l'abbé ***, 3 vol. in-8°, 1863. — *La Religieuse du Carmel*, par l'abbé Casamajor, in-12, 1863.

d'admirateurs aussi enthousiastes, ma réputation serait bientôt faite. Si je vais à Sèvres, il m'y visitera certainement et tu auras le plaisir de voir un original, car il doit en être un.

Nous avons eu fort chaud à Nice cette année. Pour ma part j'ai transpiré et je transpire encore comme dix bœufs. C'est un ruissellement qui ne s'arrête pas ; je ne suis occupée qu'à m'éponger. A mon âge, c'est un vrai bienfait que ce climat. Aussi les femmes y passent-elles leur temps critique sans s'en apercevoir. L'atmosphère prend sur elle de les débarrasser de leurs humeurs. Je n'ai pas abandonné mon linceul et je compte sur Céleste pour m'en délivrer à propos. Jamais je n'oublierai le jour où j'allais monter en omnibus avec ma queue qui traînait. Il n'y a qu'un poète capable d'une pareille distraction.

Lion se porte toujours bien ; il est parfaitement rétabli et plus glouton que jamais.

Tu dois être de retour de ton excursion de Pierrefonds. Les jambes sont-elles toujours bonnes ? Les miennes se comportent encore bien.

Adieu, ma chère Caroline, réponds-moi et surtout ne fais pas de façon pour la pension. C'est si juste et si naturel. Si tu n'acceptais pas, je ne voudrais pas aller m'établir chez toi. Tu me priverais du plaisir d'être en famille, chose toujours agréable, surtout à mon âge. Mes amitiés à Henri et aux enfants.

Si Madame d'Agoult vient, ce qui est fort incertain, elle ne séjournera qu'octobre et novembre. Je ne suis certainement pas liée avec elle. Mais elle s'est montrée si aimable pour moi que je lui dois quelques égards, et ce serait en manquer que de s'en aller juste quand elle arrive.

[La Lanterne, octobre 1864.]

En effet, ma chère Caroline, mon voyage a éprouvé quelque retard, car mon intention première était de partir à la fin d'octobre. Les pluies et débordements sont survenus, puis mon chemin, de sorte qu'il m'a fallu rester, et bien m'en a pris, car je suppose qu'on aurait profité de mon absence pour bouleverser un premier plan qui me convenait et que j'avais signé. Maintenant j'ai fait les oppositions les plus énergiques aux changements projetés, et j'attends un tracé qui fait suite à celui que j'avais approuvé et pour lequel j'avais souscrit. Lorsque je l'aurai signé, je partirai. Le chemin se fera en mon absence. Malheureusement l'agent-voyer est un lambin. S'il y avait mis un peu d'activité, je serais déjà libre. De toute façon, je pense que janvier ne se passera pas sans que j'aie le plaisir de débarquer dans tes bras fraternels.

Tu me dis de me diriger directement sur Sèvres, sans songer que le chemin de fer qui est censé arriver à 6 h. du soir, n'arrive guère qu'à 8 h. ; il en serait bien neuf avant d'atteindre la rue du Bouloy. Je ne crois pas qu'à cette heure il y ait un omnibus pour Sèvres qui puisse prendre mon léger bagage. Force me sera donc de coucher au moins une nuit à Paris.

Tu es bien bonne de t'inquiéter du silence d'Euphrosine ; tu sais qu'elle est paresseuse et irrégulière au suprême degré. Ils vont tous bien. Marie croît en taille et en talent. C'est déjà une jeune fille. Elle est bonne, simple et intelligente. Sans être jolie, elle a un petit minois charmant.

Je félicite Jules. Voilà ce qui s'appelle faire son droit avec honneur. Maintenant je voudrais le voir docteur. A quelque carrière qu'il se destine, cela lui serait d'une grande recommandation.

Je ne connais pas M. Filhon[1], mais je sais par M. Bazin que c'est un très jeune homme, joli garçon et plein d'assurance et d'initiative ; il fera vite son

1. Peut-être s'agit-il de Pierre-Marie-Augustin Filon, qui devint, en 1867, précepteur du Prince Impérial, qui accompagna son élève, après 1870, en Angleterre, et est surtout connu par ses études anglaises.

chemin, car il est poussé. Le ministre voulait lui donner la place de Bazinus qui n'a pas consenti à la céder. Il ne quitterait son poste que pour une chaire de faculté en province, et il est très capable de la remplir. Il a fait ses preuves, car Nice a maintenant des cours publics, faits par les principaux professeurs du Lycée. Bazinus s'est distingué l'année dernière. C'est vraiment un garçon d'un mérite solide, mais il a une santé qui ne l'est guère. Il ne peut ni digérer, ni marcher; de plus, il a perpétuellement une petite toux qui n'est pas de bonne augure. Sa mère est morte poitrinaire. Enfin il faut être Madame Moët, c'est-à-dire être dénuée de tout sens pratique pour s'être ingérée de marier un homme dans cet état. Le mariage est remis, il est vrai, et Dieu sait s'il se fera jamais. Sa promise court risque de rester fille, si elle compte sur lui.

Tu as enfin vu Mme d'Agoult. J'avoue que je ne me soupçonnais pas de ressemblance avec elle. Elle a, dit-on, été fort belle dans son temps; mais elle a dû toujours avoir l'air glacial. C'est une femme de beaucoup de talent, c'est un esprit hors ligne, mais le charme lui manque. Le fond de sa nature est un orgueil indomptable, mais il y a en même temps chez elle de la grandeur d'âme. Ses procédés envers les autres (j'en excepte son mari) sont nobles et bienveillants. Ses rapports avec Littré seront ceux qui existent d'ordinaire entre esprits éminents. Je ne crois qas qu'on puisse en soupçonner d'autres.

As-tu eu la complaisance de penser à passer chez Franck. J'ai reçu de lui dernièrement la note ci-jointe.

Lion va bien. Il a eu, il y a deux mois, un coup de sang à l'oreille, c'est-à-dire qu'un vaisseau sanguin s'était rompu, qu'un épanchement s'était produit. Il a fallu lui fendre l'oreille pour en faire sortir le sang, qui la gonflait et le faisait souffrir. C'est un monsieur un peu trop sur sa gueule, il mange comme un glouton. On ne peut pas lui refuser, tant il demande avec amabilité. En mon absence ses repas seront moins copieux et partant plus appropriés à sa santé. Cette considération n'empêche pas que j'aie de la peine à l'abandonner pour un aussi long temps, car j'ai l'intention de ne pas revenir de si tôt. Si mes projets se réalisent, je passerai l'été en Suisse, non pas en coureuse, je déteste cette façon de voyager, mais en partageant mon temps en deux ou trois séjours d'un mois, c'est la façon de mieux voir et à moins de frais. Adieu, ma chère Caroline, mes amitiés à toute la sainte famille, au mois prochain.

L. A.

La Lanterne, ce 2 janvier [1865].

Je n'ai pas encore vu apparaître Franck. Je te prie donc d'acquitter ou de faire acquitter sa petite note. Je recommande seulement de garder soigneusement la facture avec l'acquit, afin qu'il n'y ait pas confusion et que je ne sois pas obligée de payer deux fois. Nous jouissons ici d'une température fort douce. Le plein soleil est insupportable, tant il est chaud, on ne peut pas l'affronter sans ombrelle. Le jardin d'Euphrosine est rempli de rosiers et d'héliotropes en fleurs. Je ne me presse donc pas trop de partir. J'attends que le froid se soit calmé, c'est plus prudent. Je félicite Jules de son application. Dis-lui que je le dispense de m'écrire. Il vaut mieux qu'il emploie son temps à ses études, il n'en a pas trop, s'il veut que ses examens de doctorat soient aussi brillants que ceux de la licence.

J'ai passé un jour de l'an fort tranquille. Pas une personne vivante n'a troublé mon tête à tête avec Lion. Il n'y a pas dans tout l'empire français deux êtres qui pourraient en dire autant. J'ai lu quelques poésies grecques pour me divertir et Lion a dormi.

Je te remercie fort de tes intentions dindonnières. Tu as beau dire que je suis viveuse, il n'y a personne qui tienne moins au vivre que moi. Il me faut

d'ailleurs être plus sobre que jamais. J'ai besoin de beaucoup moins de nourriture et ma digestion est devenue plus lente que jamais. Il me faut mettre ici 24 heures entre mes repas. Je finirai, je crois, par ne plus manger que tous les deux jours, ou peut-être même une fois par semaine. Je n'en suis pas moins grasse. Au contraire, on prétend même que j'ai fort bonne mine. Ce que l'âge seulement m'amène, c'est un redoublement de mal de reins avec accompagnement de gravier. Euphrosine a eu encore une *trachéine*, plus fluxion, abcès dans la bouche, etc. M. Lubanski prétend que c'est déjà son âge qui la tourmente.

Adieu, ma chère Caroline, à bientôt.

Toute à toi. L. A.

La Lanterne [juin 1865].

Me voici rétablie à ma Lanterne, ma chère Caroline, depuis jeudi soir. Je suis arrivée à Nice à 7 heures. On avait perdu une heure à Marseille, ce qui réduit à 22 le nombre de celles que j'ai passées en chemin de fer. Nous n'étions que 4 dames dans le wagon, chacune notre coin jusqu'à Marseille. De Marseille à Nice j'étais seule. N'était l'argent, on pourrait faire ce voyage-là plusieurs fois par mois sans fatigue aucune. J'ai trouvé Lion en bonne santé, meilleure même qu'à mon départ. La pauvre bête s'est livrée à des transports de joie qui ne sont pas encore calmés. Seulement j'ai eu fort à faire pour le débarrasser de ses puces et autres vermines; il s'était mis en sang à force de se gratter. La Lanterne est métamorphosée par la route; je ne me reconnaissais plus. La principauté a pris un air grandiose qui lui sied fort bien.

J'ai trouvé les Girard en bonne santé. Il fait plus frais ici qu'à Paris à cause de la brise perpétuelle. Mais la sécheresse est persistante. Il n'a pas plu depuis le mois de mars. Voilà le 5e printemps sans eau.

J'attends ma caisse avec impatience afin de placer mes livres sur les rayons qui leur sont préparés. Les paysans et Marie l'attendent aussi avec intérêt, l'une pour ses livres, les autres pour leurs cadeaux. Marie te remercie de ton joli souvenir.

J'ai trouvé Lion admirablement élevé en le comparant à Stop. C'est une vraie personne pour la raison et l'obéissance. Quant au cœur il ne le cède non plus à aucun chien, voire même à beaucoup de gens. Il est tellement affectueux que malgré sa gloutonnerie il préfère encore les caresses à la mangeaille. Il n'a pas soupé le jour de mon arrivée. C'est à peine si le lendemain il était remis de son émotion.

Adieu, ma chère Caroline, mes amitiés et embrassades à Henri et à Jules.

Toute à toi.

L. Ackermann.

La Lanterne, ce 13 juillet [1865].

Il semble, ma chère Caroline, que les accidents de chemin de fer veuillent donner raison à ma peur. Ils semblent s'être donné le mot pour avoir les uns après les autres leurs accidents. C'est vraiment à rester éternellement chez soi, sans bouger, surtout lorsqu'on s'y trouve bien. Je comprends que tu aies eu quelque peine à te séparer de Stop, bien qu'il fût loin d'avoir l'amabilité de beaucoup de ses parents. On s'attache extrêmement à ces bêtes-là. Pour moi Lion est une vraie personne, mais il faut avouer aussi qu'il est affectueux et intelligent au dernier point, de plus très tranquille et très obéissant, ne me tourmentant pas, ce qui n'est pas précisément la qualité de Stop. J'ai aussi un chat très remarquable par son attachement pour moi; ces deux bêtes, Lion et lui, sont ma distraction et ma compagnie.

Euphrosine a reçu et payé ses chemises; elle en est contente, mais elle croyait recevoir les cols avec les chemises. Il me semble que dans sa com-

mande elle n'avait commandé que des chemises. Quant à moi j'ai reçu ma caisse en parfait état, dix jours après mon arrivée.

J'ai reçu une lettre de Monsieur Barbet, où il me paraît enchanté des effets d'Évian. Il est ravi de Marie et plein de reconnaissance pour toi et pour Henri. La lettre du Turlutin[1] à Totom est un peu forte. Cet homme est décidément fou ; pour peu qu'on ait son bon sens on n'écrit pas ces choses-là. Je remercie mille fois Monsieur Lambert de la peine qu'il a prise. En effet, j'ai eu des nouvelles de Toulon. Le pauvre garçon n'est pas réformé. Malgré son hernie on le garde. Il en faudrait deux et encore on ne serait pas sûr d'être exempté. Pour les rendre, il faut à ce qu'il paraît qu'une fois sous les drapeaux un conscrit soit à la dernière extrémité. J'ai eu un voisin poitrinaire et vomissant le sang, on ne veut pas non plus le réformer ; on lui accorde seulement de longs et fréquents congés.

Jules fera bien en effet d'aller rendre ses devoirs à sa marraine. A défaut d'autres avantages, cela pose une jeune homme d'aller consoler une vieille femme. Je crois Jules destiné à se faire une réputation dans cette carrière-là.

Notre sécheresse continue. Il faut que nos arbres soient d'un tempérament bien robuste pour résister à une pareille absence de toute humidité, car nous n'avons même pas de rosée, seulement des vents d'Afrique qui devraient tout dessécher. Tout est encore assez vert cependant, c'est à n'y rien comprendre. J'ai trouvé Marie peu grandie. Je ne crois pas qu'elle devienne gigantesque, car sa croissance paraît s'arrêter. Elle est de la taille de sa mère, quand elle la passerait un peu, cela ne serait pas énorme, mais comme elle est fluette, elle paraît plus grande. Elle est toujours charmante, sans prétention aucune, et dévorée de l'envie folle d'apprendre. Elle est extrêmement sensée pour son âge et raisonne comme une femme faite.

Malgré la chaleur, j'ai été faire avant-hier une grande course dans les montagnes de l'autre côté du Var. Mes jambes sont encore à leur poste. J'ai besoin de m'en assurer de temps en temps, car il serait assez naturel qu'elles m'abandonnassent un beau matin sans m'en demander la permission.

J'ai appris la mort de Mme Lemaire Bertrand. On dirait vraiment que la mort en veut aux filles uniques. Les dévots diront que c'est une punition expresse de la providence à laquelle on avait raccourci les bras, ainsi qu'ils disent en leur jargon.

J'ai employé déjà le bois de Panama que j'avais emporté et avec le plus grand succès. Enfin j'ai pu laver mon lainage qui en avait grand besoin. Séraphine préfère ce bois à la savonnière. Quand tu m'écriras, dis-moi combien il coûte le kilo. Comme j'ai l'intention d'en faire venir par un marchand d'ici, je voudrais être fixée sur le prix afin de ne pas être trop volée, chose ordinaire ici dans le commerce.

Adieu, ma chère Caroline, mes amitiés à Henri et mes encouragements à Jules. J'entends dire que le choléra s'est déclaré hier à Nice par deux décès. La nouvelle est peut-être prématurée et je ne la garantis pas.

L. Ack.

La Lanterne, ce 30 décembre [1865].

Sur ton avis, chère Caroline, j'ai immédiatement écrit à monsieur Barbet. Mais à présent j'ai tout lieu de croire que mon paysan ne sera jamais réformé, ayant été solennellement reconnu pour suffisamment valide, il faudrait aujourd'hui se déjuger. Ses parents sont décidés à le racheter, d'autant plus qu'il a déjà fait trois ans et qu'il a exempté son frère. Je te remercie de l'intention que tu as eue d'aller voir Mme Moët. Quand tu la verras sous-tire lui

1. Un cousin.

bien des détails et transmets-les-moi. Je suppose qu'elle ne voit plus d'Aurevilly. Ce n'est pas une connaissance à cultiver pour elle.

Le Turlutin ne s'amendera jamais ; il faut qu'Henri en porte son deuil ; mais il est bien bête s'il se laisse gâter l'existence par un animal de cette espèce.

Le choléra n'est pas monté à La Lanterne ; et à Nice même, il n'a pas été très intense. Les victimes ont toutes été des personnes déjà malades ou qui ont fait des imprudences.

Lion se porte bien, il passe très agréablement ses vieux jours que j'espère prolonger à force de fraises de veau ; c'est sa nourriture habituelle.

Ne t'étonne pas des changements qui surviennent dans ton tempérament. Tu me loues de passer bien ce temps, mais j'ai eu et j'ai encore mes moments d'épreuve. Ce que j'ai d'abord éprouvé, ça été un grand ébranlement nerveux il y a bientôt deux ans, puis des mouvements dans les entrailles. Ces états nerveux et gazeux m'ont fort tourmentée, je ne dormais plus ; maintenant ils se sont calmés, mais j'ai toujours mes transpirations. Ce que j'ai à craindre pour le moment, à ce que m'a dit le docteur Lubanski, c'est un appauvrissement du sang. Il faut que je vive de consommés, de viandes rôties presque crues et de bon vin. Il faut que je devienne une viveuse. Depuis que je suis à ce régime, je me sens fort bien, et, miracle inouï ! voilà quelque temps que je fonctionne régulièrement et naturellement en me levant. A ce qu'il paraît, à mon âge, il faut fortifier le sang. C'est une grande erreur que de s'imaginer qu'une vie très frugale convient ; j'en fais l'expérience. Quant à l'intelligence, rien ne bronche encore, la mémoire est la même et je viens d'écrire quelque chose qui est peut-être ce que j'ai le plus fortement pensé[1]. Il n'y a que les têtes faibles qui déménagent avec les années. Humboldt, à quatre-vingts ans, était plus vif et plus spirituel qu'à vingt. Fontenelle, Mme du Deffant et cent autres n'ont rien perdu, malgré leur grand âge, au contraire. Si je dois avoir un grand âge, j'espère bien faire comme eux.

Tu ne comprends pas que je ne voyage pas, toi qui es si enthousiaste des beaux sites. Je te dirai que pour moi un voyage est une corvée, que je ne suis pas assez curieuse pour supporter les ennuis qui accompagnent les déplacements. Je voyage pour arriver, mais non pour m'amuser. J'ai dans l'imagination de plus belles choses que je n'en puis voir et cela sans me déranger. J'ai, d'ailleurs, sous les yeux, une admirable nature ; elle suffit à mes besoins.

Tes impressions sont justes, touchant les *Chansons des Rues et des Bois*. A part quelques jolies images très rare semées, le recueil est déplorable, les plus méchants jeux de mots s'y rencontrent. Quand on a le nom d'Hugo, on ne devrait pas se permettre de semblables fredaines poétiques.

Marie croît en sagesse, en vertu et en talent. C'est une jeune fille idéale que notre nièce. Il faut la voir et la connaître pour apprécier sa charmante, sa délicieuse nature. Je ne suis pas enthousiaste d'habitude et pourtant je ne puis m'empêcher de l'être en parlant d'elle. Je ne doute pas que Jules ne passe bien son dernier examen. Après cela, il faudra embrasser une carrière. Tu seras bien isolée quand ce charmant enfant te manquera. C'est ton compagnon. Ta vivacité te rapproche de son âge. Je doute que tu coures les théâtres quand tu ne l'auras plus avec toi.

Mme Bazin a l'air d'une bonne petite femme, mais c'est une buche ; elle a l'air stupide, ce qui n'empêche son mari d'être affectueux et attentif pour elle au dernier point, cela prouve qu'il est un excellent garçon, ce dont je n'avais jamais douté.

Adieu, ma chère Caroline, soigne-toi, et écris-moi. J'embrasse toute la famille et lui souhaite une bonne année.

L. A.

1. *Prométhée.*

Je ne fais plus d'hydrothérapie depuis mon retour. Je n'en éprouve le besoin que quand je me couche tard ou qu'il fait froid. On dit : *souventes fois*. Tu ne diras pas que je ne réponds pas à tes questions.

La Lanterne, ce 12 mars 1866.

Voilà ce qui s'appelle une lettre, ma chère Caroline, pleine d'anecdotes et de tableaux. Grâce à toi j'ai assisté au concert Holmes. J'ai vu les œillades et les ronrons. Sans toi je ne saurais absolument rien. Mme Moët, aussi dégingandée dans sa correspondance que dans ses allures, m'écrit de loin en loin et se croit quitte quand elle a rempli avec des jambages fantastiques deux ou trois pages qui tiendraient en deux ou trois lignes d'une écriture raisonnable ; elle appelle cela m'écrire. Elle ne m'a pas soufflé le mot d'Holmes et pour cause. Sois tranquille, ce que tu me dis reste entre nous. Je suis très en peine de Jules, mais j'ai plus d'espérance que lui ; il me semble impossible qu'il ne passe pas après ses succès antérieurs. Ce cher enfant me tient au cœur, et je voudrais le savoir hors de toutes ces fatigues et anxiétés des examens. C'est en vain qu'on n'a pas d'enfants, puisqu'il faut toujours qu'on s'intéresse et s'inquiète pour quelqu'un. Il est vrai que Jules est un garçon rare. S'il n'était qu'ordinaire, j'avoue qu'il me serait parfaitement indifférent, et que sa qualité de neveu n'aurait aucun pouvoir sur mon cœur. Pour revenir à la dame en question, tout ce que tu me dis ne m'étonne pas et je savais depuis longtemps et sur son propre aveu qu'elle en tenait pour le violon. Seulement, ce qui me passa, c'est qu'une femme de trente-six ans, mère de quatre enfants, puisse avoir encore l'amour en tête. Ceci n'est cependant qu'une faiblesse et un ridicule, venons aux turpitudes. Non, jamais, je ne croirais que Mme d'Agoult, la froide, la glaciale, la fière Mme d'Agoult fasse des avances à des blancs becs comme Holmes. En y réfléchissant, je crois avoir démêlé la vérité. Mme Moët, de qui tu tiens certainement cette histoire, Mme Moët est jalouse comme une femme qui voit s'approcher la quarantaine. C'est toujours d'un homme plus jeune qu'elle. Mme d'Agoult qui veut à tout prix avoir un salon d'artistes et de gens de lettres aura fait des gracieusetés au pudique Holmes qui aura pris le change et détourné pour lui ce qui ne s'adressait qu'à son instrument (en bois). Il n'y a pas d'autre explication possible. Holmes aura fait valoir sa vertu, et la dame de se récrier, en se figurant qu'on avait voulu lui dérober son amant. Réfléchis-y comme moi, et je crois que tu seras de mon avis. Quant à ce qu'on trouve chez Mme d'Agoult que mes lettres sont trop soignées, je m'y résigne. Si je les écrivais à la diable comme je le fais précisément maintenant, ce serait des récriminations en sens inverse. Il est impossible de contenter les gens. Je ne crois pas non plus à aucun sentiment de jalousie. Mme d'Agoult a été la première à m'accueillir, à me saluer comme talent. Sa voie est, d'ailleurs, bien éloignée de la mienne. Mes vers et sa prose ne se rencontreront jamais et je ne puis pas lui porter ombrage. Quoi qu'il en soit, je me sens très heureuse d'être loin du théâtre où s'agitent les faiblesses et les vices humains. J'en aime davantage ma solitude si saine et si digne. Je suis cependant comme toi, j'use du privilège des honnêtes femmes ; les hauts faits de celles qui ne le sont pas m'amusent extrêmement. Il est toujours très intéressant d'apprendre comment est fait le sexe auquel on appartient[1].

J'attends avec une grande impatience des nouvelles de Jules. J'étais persuadée que Sainte-Beuve le recevrait lui-même. Il a pour moi beaucoup de considération. Seulement j'ai eu lieu d'observer qu'une femme de ma trempe morale le déroutait extrêmement. Il n'a jamais eu l'occasion d'en rencontrer une semblable ; cela pique sa curiosité.

1. Cf. *Mercure de France*, 1er mai 1927. *Journal de Mme Ackermann*, p. 564, réflexion du 12 mars 1866, c'est-à-dire du même jour que cette lettre.

J'ai communiqué aujourd'hui ta lettre aux Girard. Mais je ne les vois qu'une fois par semaine, le jour où je vais donner une leçon à Marie. Euphrosine t'a écrit avant d'avoir appris ce que tu me disais, cela t'expliquera qu'elle ne savait encore rien touchant Victor. Je continue ma vie tranquille et déconstipée, traînant gaillardement mes vieux jours sans crainte comme sans regret. Je ne pense pas aller de si tôt à Paris, mes finances s'y opposent en même temps que ma raison. A quoi bon trimballer mes vieux os. Une tanière, voilà tout ce qui convient à un ours de mon âge. La mienne est agréable, en belle vue. Je ne mets pas à la porte les personnes qui viennent m'y trouver. On ne peut pas m'en demander davantage ; c'est déjà très beau de ma part[1]. Mon souci, c'est que Lion vieillit, il blanchit, ses dents tombent. Il est si excellent, si affectueux, si plein de conscience et de moralité que ces symptômes de décadence m'affectent. Je n'aime pas à prévoir la fin d'un aussi fidèle et aussi ancien ami.

Adieu, ma chère Caroline, tiens-moi bien au courant des histoires moëtesques et autres, elles m'amusent au dernier point. Tu as une manière si franche et si vive de les raconter que c'est vraiment double plaisir. J'embrasse la famille en bloc, sans distinction de personnes.

Toute à toi. L. A.

Le temps a légèrement fraîchi ; je n'ai plus chez moi que 10 degrés. Les pêchers fleurissent et les abricotiers les suivent. L'année est d'ailleurs bien avancée. On commence à voir les petites fleurs d'olivier qui ne fleurissent ordinairement que fin mai. Il en est de même des orangers qui sont déjà tout blancs. J'ai des jeunes pousses de vigne bien exposées qui laissent déjà sortir leurs fleurs.

Ton jugement sur la *Divine Odyssée*[2] est parfaitement juste. Si Pécontal a jamais un succès ce ne peut être qu'un succès de fou rire. Son poème m'a tellement divertie que Lion me regardait, ne comprenant pas ce qui pouvait me causer tant de gaîté. Les vers que tu me cites et bien d'autres me faisaient tenir les côtes. Musset semblait l'avoir deviné quand il faisait dire à Durand :

> J'accouchai lentement d'un poème effroyable
> ... Brahma, Jupiter, Mahomet
> Tout s'y trouvait. Mon œuvre est l'immensité même.
> Mais le point capital de ce divin poème
> [C']est un chœur de lézards chantant au bord de l'eau.
> [*Dupont et Durand.*]

Au lieu de chœur de lézards, il faut mettre un dialogue de mollusques et de crustacés, invention qui le remplace avec avantage. En un certain endroit, l'auteur dit qu'il était dans un ciel de cristal enfermé comme dans un bocal. Reste-s-y, cornichon ! c'est tout ce qu'on peut lui souhaiter. Je dois avouer que je serais enchantée qu'il ait le premier prix. D'abord, parce que s'il est un mauvais poète, c'est un fort bon homme. Ensuite, je voudrais voir jusqu'où peuvent aller la sottise et l'orthodoxie de l'Académie française dirigée par un Dupanloup. Pécontal les régale de Genèse et de Bon Dieu. Son salmigondis est chrétien ; ils n'en demandent pas davantage et lui donneront son prix de sagesse religieuse et philosophique, il l'a bien mérité.

La Lanterne, ce 7 juillet 1866.

Euphrosine me charge de t'écrire, ma chère Caroline, ne pouvant le faire elle-même à cause d'une très forte indisposition dont elle n'est pas encore

1. Pensée qui a passé telle quelle dans son *Journal* à la date du 13 mars 1866. Cf. *Mercure de France*, 1er mai 1927, p. 564.

2. *La Divine Odyssée*, poésies par Siméon Pécontal, in-8°, 1866.

tout à fait délivrée. Elle a été prise, il y a une dizaine de jours, par une oppression et douleur de poumons très violente et accompagnée de grands maux de tête et d'une très forte fièvre. J'ai d'abord cru qu'il s'agissait d'une fluxion de poitrine. Deux applications de sangsue l'ont soulagée. Mais il s'est déclaré un érysipèle à la jambe qui la fait beaucoup souffrir, de sorte qu'elle est encore fort éclopée. Il y avait, d'ailleurs, déjà plusieurs mois qu'elle ne pouvait pas marcher à cause de douleurs dans les chevilles. Pour se mettre à l'unisson, le beau-frère a pris un rhumatisme dans la fesse qui le fait aller clopin-clopant. Mais ses maux, à lui, ne durent guère et n'inquiètent pas.

Je craignais que Mme Moët ne fût fâchée contre moi. Il n'en est rien, car elle m'a écrit très aimablement. Elle m'annonce qu'elle va écrire dans la *Liberté,* que Girardin l'a enrôlée dans sa troupe. Je désire bien vivement qu'elle s'y maintienne. Elle a les goûts et les allures de la femme de lettres. En aura-t-elle le talent? C'est un métier rude, avoir de l'esprit à jour fixe. Et puis, le public est gâté. Il y a tant de plumes alertes et spirituelles; pour n'en citer que quelques-unes, About, Sarcey, Villemot, Rochefort, Noriac, Scholl, etc. Leurs articles sont des feux d'artifice. Les guêpes de Karr sont bien distancées. Ces considérations me font peur pour elle. Si elle est insuffisante on la congédiera. Elle ne m'a pas soufflé mot de son mariage. Je n'y crois pas. Elle coquette, mais je soupçonne qu'elle recule devant la sottise radicale et le ridicule définitif.

Je te dirai que quant à moi ma santé est toujours la même, sauf une grippe négligée qui m'a ennuyée. Je suis toujours en proie aux transpirations les plus extravagantes. Jamais femme au monde n'a sué comme moi. Voilà trois ans que cela dure *crescendo.* Je ne maigris pas, mes forces ne diminuent pas, c'est à n'y rien comprendre. Où, diable, vais-je prendre l'eau que je produis? Je suis changée en vieille nayada.

J'ai reçu une lettre de la tante Cerfeuil des plus affectueuses. Ils sont enchantés du mariage de Georges. Ainsi, Estelle est devenue encore plus stupide. Quelle méchante crétine! La bêtise mène à tout. Je croyais qu'une fois sa fille mariée, elle allait se donner au bon Dieu, et la laisser tranquille.

Mme Ernst[1] cherche à rentrer au théâtre. Tu pourras peut-être, un jour, aller l'entendre à la Porte-Saint-Martin, car elle est trop vieille et trop lourde pour le(s) Français, mais elle a un très bel organe.

Adieu, ma chère Caroline, porte-toi bien. Je fais mes amitiés à Henri et à Jules.

La Lanterne, ce 3 octobre [1866].

Il y a longtemps, ma chère Caroline, que j'aurais dû t'écrire ou plutôt te répondre ; mon silence était lourd sur ma conscience. A dire vrai, j'ai passé un assez rude été. Ma naïaderie n'avait plus de bornes. Chaque pore était devenu une rigole, et cela vingt fois par jour. Sans bouger, assise à lire, je transperçais tout; il fallait me changer. Le résultat d'une pareille inondation fut naturellement un grand épuisement, sans compter que je n'avais pas d'appétit. Le docteur Lubanski, qui n'est de retour que récemment, m'a dit que j'avais une diarrhée de la peau qui avait les mêmes résultats que l'autre, qu'il s'en suivait pour moi un desséchement des entrailles, qu'il me fallait des amers, de la bière, de la viande et surtout le changement d'air, que le climat de Nice m'épuisait l'été. Me voilà donc condamnée à m'enfuir pendant les chaleurs. J'irai passer ce temps dans quelque trou suisse. Je ne suis pas bien malheureuse.

1. Amélie-Siona Lévy débuta à la Comédie-Française en 1850, épousa en 1854 le violoniste H.-W. Ernst, lequel mourut à Nice le 7 octobre 1865. Ce fut sans doute à Nice que Mme Ackermann entendit Mme Ernst. Elle est surtout connue comme conférencière et contribua par son beau talent de diction à faire connaître les poètes modernes.

Je te remercie infiniment de ton invitation qu'Euphrosine m'a transmise, mais je n'en profiterai pas. Si j'habitais Paris, je m'enfuirais pour ne pas me trouver dans la cohue de l'exposition. L'industrie ne m'intéresse guère, et la foule me fait peur. Je ne te remercie pas moins de ton offre fraternelle. Mon intention est de partir d'ici au mois de juin et de revenir pour mes vendanges au commencement de septembre.

J'irai par Turin à Lucerne où je séjournerai. Car je déteste la vie de touriste.

D'ailleurs, elle coûte fort cher. On loue une chambre et on vit fort économiquement même en Suisse. Je reviendrai par Genève et le chemin de Lyon. J'aurai fait une jolie tournée qui ne m'aura pas ruinée.

Le ver a rongé mes olives. Tous les propriétaires sont logés à la même enseigne. J'ai des vignobles qui, d'ici à quelques années, seront d'un bon rapport, mais, jusque-là, il faut dépenser pour les mettre en état de produire.

J'ai eu, récemment, des nouvelles de Mme Moët. Elle écrit, mais on ne la paie pas. Elle ne dit pas un mot de Holmes. Ses amours seraient-elles tombées dans l'eau ? Elle a un fils qui est un homme ; cela doit la faire réfléchir; elle veut l'envoyer l'année prochaine chez son cousin, le Moët champenois. Si celui-ci accepte, c'est ce qu'elle a de mieux à faire. Ce garçon est médiocre et déjà poitrinaire. Le vin de Champagne et une vie active le prolongeraient peut-être. Malgré sa légèreté je m'intéresse à elle et je serais fâchée de lui voir faire une sottise définitive.

Euphrosine va bien et son mari idem. J'ignore leurs projets pour l'année prochaine. Marie est toujours charmante, bonne et intelligente, de plus très robuste. Et Jules, que devient-il? Ses fonctions lui vont-elles?

Mon seul souci quand je m'en irai l'été, c'est mon pauvre Lion. Malgré son âge il est plein d'ardeur et vaut un jeune chien. Il est tellement habitué à mes soins qu'il souffrira beaucoup surtout l'été. Quand il n'est pas peigné plusieurs fois par jour la peau lui démange, et personne ne peut lui rendre ce service que moi. Quand je n'y suis pas, me disent les paysans, il est intraitable.

Nous avons encore une chaleur d'été. Il n'a pas encore plu. Tandis que la France était inondée, que les torrents de la rivière de Gênes débordaient, nous étions à sec. La pluie est venue jusqu'à Antibes, nous avons vu les nuages, mais de l'eau point. C'est cette sécheresse qui dessèche et la terre et les entrailles.

Adieu, ma chère Caroline, donne-moi de tes nouvelles et de celles de tout le monde. Je suis curieuse comme une personne qui est en exil ou en quarantaine. J'embrasse toute la sainte maisonnée.

L. Ackermann.

La Lanterne, ce 22 août 1868.

Il faut que tu me pardonnes ma paresse, ma chère Caroline. A moins d'urgence, il m'est bien difficile de mettre la main à la plume; j'ai horreur de l'encre. Euphrosine me dit que tu demandes une réponse touchant une recommandation pour un jeune homme qui désire aller en Allemagne. Depuis vingt-deux ans, je n'ai plus aucun rapport avec ce pays. Lorsque M. Walker voulant faire faire à Georges une espèce de stage outre Rhin s'adressa à moi, je me trouvai assez embarrassée. Cependant la pensée me vint que Viewey mon libraire pour lequel j'étais alors une bonne pratique pourrait m'aider en cette occurrence. En effet il adressa Georges à sa propre sœur. Mais tu comprends que c'est une chose fort délicate. Je pouvais répondre de Georges. J'étais certaine qu'il ferait honneur à ma recommandation. En effet je n'ai eu depuis que des remerciements des deux côtés. Viewey qui lui a rendu service a été récompensé par le soin que depuis Georges, comme agréé, a pris de ses intérêts compromis par la faillite de son successeur. Ici il s'agit d'un inconnu,

de plus je suis devenue pour Viewey une pratique illusoire, et je ne puis pas en conscience le charger de la corvée de confier de nouveau un jeune homme dont je ne puis lui répondre aux soins de sa famille. Si j'avais pensé te pouvoir être agréable en cette occasion il y a longtemps que je t'aurais répondu.

La Lanterne ne fournit rien à une correspondance. Toujours même sécheresse. C'est l'abomination de la désolation. Tout meurt. Je fais arracher les oliviers [1] qui étaient la richesse de la propriété. Ils sont dans un état tel que toutes les pluies du monde ne les remettraient plus. Les paysans désertent et les propriétaires restent ainsi leurs terres sur les bras, dont ils ne savent plus que faire. Jusqu'à présent mes métayers tiennent bon; ils ne parlent pas de m'abandonner. Il est vrai que je fais pour eux de grands sacrifices. Je transforme la culture au prix de défoncements très coûteux. Je fais un vignoble de ma propriété. La vigne résiste mieux que tout autre arbre à la sécheresse.

Euphrosine me dit que tu te plais dans ton nouveau logement. C'est un quartier plus agréable. Ah! ma chère sœur, il faut te résigner[2]. La vie dont tu as déjà plus que ta part, puisque la moyenne est de trente-six ans, ne vaut pas la peine qu'on la prenne tant au tragique. Ce que nous avons encore à vivre est bien peu de chose, puisque tous nos contemporains sont déjà morts. Notre existence est depuis longtemps prise sur la portion des autres. Une preuve d'ailleurs que malgré tout ce qu'elle peut avoir d'amer pour toi, elle est encore supportable, c'est que pour une raison ou pour une autre tu la supportes.

Les Girard, ces favoris du sort, jouissent de la leur sans arrière-pensée; tout leur sourit. Moi qui n'ai pas leur chance, je ne me plains pas trop de la mienne. N'était le changement de climat, je n'aurais rien à désirer. Je me restreins autant que je puis; je réduis l'existence matérielle à sa plus simple expression. La santé est bonne; mes forces sont au complet; enfin je me sens en état d'attendre des temps meilleurs. Si j'étais sensible à la gloriole, j'aurais de ce côté tout lieu d'être satisfaite; ma réputation grandit toute seule. Dans le rapport du ministre sur les Lettres, j'ai une place d'honneur. On m'écrit pour me demander la permission de citer mes œuvres parmi les chefs-d'œuvre contemporains. Lion, mon vieux serviteur, se porte bien. Il me consacre ses vieux jours avec la même affection qu'il me montrait dans sa jeunesse. Je prends la vie par ses bons côtés et ne me chagrine pas outre mesure de la gêne ou je suis réduite. Fais-en autant. C'est tout ce que je puis te conseiller.

L. A.

(*A suivre.*) MARC CITOLEUX.

1. Elle changea sans doute d'avis, et annonce une chose qu'elle va faire plutôt qu'elle ne la fait; car, dans la lettre suivante, elle déclare q'uelle arrache les mûriers, mais garde les oliviers.

2. Allusion à un drame intime dont Mme Fabrègue sortit séparée de son mari et ruinée.

« MOI QUI TROUAIS LE CIEL... »
(Note sur l'esthétique de Rimbaud.)

Dans un article publié dans le *French Quarterly* (Manchester University Press) en mars 1929, j'ai essayé de montrer comment Rimbaud, par une méthode artistique qui confond la mer et le ciel dans une unité fluide, a été amené à prêter cette qualité fluide à l'univers entier ; et, la musique étant par excellence l'art qui exprime la « fluidité » de l'univers, j'ai tiré de cette démonstration la conclusion qu'il préparait ainsi cette musicalisation de la littérature qui est à la base de la poésie symboliste, et que M. Julien Benda condamne si vigoureusement [1].

Dans la présente étude je me propose de montrer comment, par une autre méthode qui consiste à supprimer la distance entre le ciel et la terre, il a devancé dans une autre direction les esthéticiens du symbolisme.

I

Dans son *Bateau ivre*, Rimbaud nous dit à plusieurs reprises qu'au cours de son vertigineux voyage il a été précipité non seulement aux profondeurs de la mer, mais « dans l'éther sans oiseau » :

> J'ai vu des archipels sidéraux! et des îles
> Dont les cieux délirants sont ouverts au vogueur.

Et grâce à l'immense force de son inspiration il a réussi, même, à trouer le ciel :

> Moi qui trouais le ciel rougeoyant.

En effet, la mer et le ciel de *Bateau ivre* ne sont que deux aspects d'un même univers fluide, non seulement quand les juillets font

> . . . . . crouler à coups de triques,
> Les cieux ultramarins aux ardents entonnoirs.

mais à tout moment ; et Rimbaud passe d'un élément à l'autre avec la plus grande facilité.

Or, cette proximité qui lui rend le ciel si accessible avait toujours été une de ses idées favorites. Tout enfant encore, il avait désiré être « le petit valet suivant l'allée dont le front touche le ciel » (*Enfance*, p. 202) [2]. Ce n'est là sans doute qu'une interprétation enfantine de la

1. Dans *Belphégor* (Paris, Emile-Paul, 1924), p. 36-47.
2. Toutes les indications de pages renvoient aux *Œuvres* d'Arthur Rimbaud : vers et prose (édit. du « Mercure de France »).

perspective d'une gravure, mais ce désir ne le quitte jamais. Les romans qu'il faisait à sept ans étaient pleins de « lourds ciels ocreux » où il voyageait comme sur une mer, débarquant sur des planètes où il voyait des « fleurs de chair au bois sidéral déployées ». (*Poètes de sept ans.*)

Pendant toute la période de son activité littéraire il se rend compte de cette proximité du ciel. Dans *Michel et Christine*, des cavaliers semblent le toucher :

> Rougis et leurs fronts aux cieux noirs, les guerriers
> Chevauchent lentement sur leurs pâles coursiers
> (P. 123.)

ou bien il est si bas qu'il semble toucher les toits :

> Sur... les toits des auberges, l'ardeur du ciel pavoise les mâts.
> (*Villes*, I, p. 205.)

A l'horizon, le ciel est *physiquement* accessible, puisque les douaniers « taillaient l'azur frontière à grands coups d'hache » (*Les Douaniers*, p. 36); et, dans *Accroupissements*, le nez du vieux bonhomme et le ciel qu'il regarde se trouvent sur le même plan :

> Fantasque, un nez poursuit Vénus au ciel profond
> (P. 40.)

Parfois le ciel est si près de nous que pouvons *l'entendre* :

> Il sonne une cloche de feu rose dans les nuages[1].
> (*Phrases*, p. 190.)
> L'azur sonneur...
> (*Fêtes de la Faim*, p. 157.)

Nous entendons même le mouvement des étoiles :

> Mes étoiles au ciel avaient un doux froufrou.
> (*Ma Bohême*, p. 34.)
> Un chant mystérieux tombe des astres d'or.
> (*Ophélie*, p. 353.)

Cette proximité peut être oppressive, pesante :

> L'Homme est triste et laid, triste sous le ciel vaste...
> (*Soleil et Chair*, p. 348.)

mais elle peut être douce et amicale aussi :

> Elle eut soif de la nuit où s'exalte et s'abaisse
> Le cœur, sous l'œil des cieux doux, en les devinant
> (*Premières Communions*, p. 79.)

La douceur fleurie des étoiles, et du ciel, et du reste descend en face du talus... contre notre face.
(*Mystique*, p. 173.)

1. Cf. Verlaine :

> La sonnerie est morte. Une rouge traînée
> De grands sanglots palpite et s'éteint sur la mer.
> (Bournemouth, *Œuvres complètes* : *Messein*, t. II, p. 17.)

Assez souvent le ciel descend ainsi et vient parfois toucher la terre (ou la mer) :

Le ciel est joli comme un ange,
Azur et Onde communient.
(*Patience*, p. 140.)

L'inévitable descente du ciel.
(*Jeunesse*, p. 232.)

[Le] ciel qui se recourbe, se recule et descend.
(*Métropolitain*, p. 214.)

Les nuées s'amassaient sur la haute mer.
(*Enfance*, p. 200.)

et même sans ce contact, Rimbaud sait que le ciel est toujours accessible à nos aspirations :

La chambre est ouverte au ciel bleu turquin.
(*Jeune ménage*, p. 138.)

Ayant le ciel bleu pour ciel de lit.
(*Mémoire*, p. 134.)

II

C'est Rimbaud lui-même qui nous donne l'explication de cette proximité constante, dans cette phrase de *Métropolitain* :

Sur le sable rose et orange qu'a lavé le ciel vineux.
(P. 214.)

Évidemment alors, le ciel est, pour lui, non seulement un élément qui touche la terre, mais l'élément même où la terre flotte avec les autres planètes ; le ciel bleu n'est pas autre chose que ces bleus

Silences traversés des Mondes et des Anges

qu'évoque le son de la voyelle O (*Voyelles*, p. 94). En d'autres mots, ciel, atmosphère terrestre et éther ne font qu'un, et cette unité est essentiellement fluide. Et voilà, encore une fois, pourquoi il est si facile pour Rimbaud, au cours de son voyage dans le bateau ivre, de passer instantanément de la mer au ciel.

Il ne s'affranchit jamais de la nostalgie de ce ciel-océan ; il voit « au ciel des plages sans fin » (*Saison en enfer*, p. 307), et ces plages l'appellent continuellement. J'ai déjà fait remarquer comment le « poète de sept ans » débarque sur une autre planète où il trouve des fleurs de chair « au bois sidéral » ; et bien longtemps après la fin de sa carrière poétique il pense encore aux paysages de la lune :

Les caravanes descendent au lac salé par des routes horribles rappelant l'horreur présumée des paysages lunaires.
(*Voyage en Abyssinie et au Harrar*, p. 13[1].)

Pour ne pas insister davantage sur cette préoccupation astrono-

1. Édit. de *La Centaine*, Paris, 1928.

mique, citons sans commentaires ces exemples pris au hasard dans ses écrits :

Chocs des glaçons aux astres.
(*Barbare*, p. 168.)

Tu veux voir rutiler les bolides ?
Et, debout, écouter bourdonner les flueurs
D'astres lactés, et les essaims d'astéroïdes ?
(*L'Homme juste*, p. 389.)

C'est peut-être sur ces plans que se rencontrent lunes et comètes.
(*Enfance*, p. 203.)

et, enfin, cette tentative d'alchimie verbale :

J'ai essayé d'inventer de nouvelles fleurs, de nouveaux astres.
(*Saison en enfer*, p. 307.)

III

Or, nous comprendrons mieux la vaste importance poétique de cette vision si spéciale, si nous examinons les deux passages suivants :

Enfant, certains ciels ont affiné mon optique : tous les caractères nuancèrent ma physionomie. Les Phénomènes s'émurent. A présent, l'inflexion éternelle des moments et l'infini des mathématiques me chassent par ce monde. (*Guerre*, p. 235.)

Encore tout enfant, j'admirais le forçat intraitable sur qui se referme toujours le bagne ; je visitais les auberges et les garnis qu'il aurait sacrés par son séjour ; je voyais *avec son idée*[1] le ciel bleu et le travail fleuri de la campagne ; je flairais sa fatalité dans les villes. Il avait plus de force qu'un saint, plus de bon sens qu'un voyageur, et lui, lui seul ! pour témoin de sa gloire et de sa raison. (*Saison en enfer*, p. 263.)

Enfant, alors, il commence à comprendre, parce que certains ciels ont affiné son optique, que le monde subjectif est seul vrai. Le ciel n'est pas une chose éloignée, à moins qu'on ne le considère, selon la vieille hypothèse dualiste, comme un objet créé *indépendamment* du sujet pensant, comme un « miracle[2] ». Mais Rimbaud dépasse rapidement cette hypothèse, s'assimile la profonde doctrine des *Correspondances* de Baudelaire, absorbe ces idées indoues et schopenhauériennes qui ont si profondément modifié la philosophie au XIXe siècle, et comprend que sujet et objet ne sont que deux aspects de la même entité. Et cette nouvelle vision lui permet de réduire l'univers rigide

1. C'est Rimbaud qui souligne.
2. L'expression est de M. Jules de Gaultier : « Cette hypothèse [celle de la tradition dualiste et réaliste héritée des Grecs et des Hébreux] nous donne l'objet comme existant en soi, comme extérieur à l'Expérience totale. Elle retranche du problème métaphysique tout ce qui a trait à la genèse de l'objet. Elle nous situe en face de l'objet comme en face d'un miracle ». (*Les Trois Phases de l'Expérience*, « Mercure de France », 1er août 1929, p. 548.)

de la poésie romantique et parnassienne[1] à une « pure mouvance[2] », à une expression de l'activité de l'esprit. C'est alors que les « Phénomènes » s'émeuvent réellement. (Remarquons le P majuscule, rappelant le I majuscule dont on se sert lorsqu'on fait allusion aux Idées de Platon.)

Aussi peut-il pénétrer facilement, instantanément dans les parties les plus éloignées de l'univers ; débarquer sur les planètes ; être jeté « dans l'éther sans oiseau » : car planètes, éther, ciel et univers ne sont que des objectivations de l'esprit. Et cette activité perpétuelle, cette chasse spirituelle[3], caractérisent le Rimbaud de la période littéraire aussi profondément que le Rimbaud africain :

L'inflexion éternelle des moments et l'infini des mathématiques me chassent par cé monde.

Le « forçat intraitable » a la même vision que lui (« je voyais *avec son idée* »), la même activité incessante (« les auberges et les garnis... sacrés par son séjour »). Le bagne se referme en vain sur lui, car il lit dans le ciel (qui est toujours très proche ; même, et peut-être surtout, quand il est en prison[4]), la même vérité : que, en tant qu'individualiste, il est maître de ce ciel bleu et du « travail fleuri de la campagne », maître de tout. Il a « plus de force qu'un saint », puisque cette conquête du ciel a été si facile pour lui. Il a « plus de bon sens qu'un voyageur » naïf, puisqu'il sait que le vrai but du voyage, c'est l'ivresse du mouvement. Il est pleinement individualiste comme Rimbaud, puisqu'il se suffit à lui-même, qu'il a « lui seul pour témoin de sa gloire et de sa raison ». La seule différence entre lui et Rimbaud,

1. Les vers suivants, les seuls, je crois, où Rimbaud nous ait présenté un univers rigide, sont assez sensiblement influencés par Victor Hugo :

. . . . . Les vers, les vers livides
Ne gêneront pas plus ton souffle de progrès
Que les stryx n'éteignaient l'œil des Cariatides
Où des pleurs d'or astral *tombaient des bleus degrés*
(*Paris se repeuple*, p. 54.)

Cf. Hugo :

Par un *frêle escalier de cristal* invisible,
Effarée et dansante, elle descend des cieux,... etc.
(*Écrit sur la vitre d'une fenêtre flamande.*)

2. Julien Benda, *op. cit.*, p. 36, où la phrase est guillemetée.

3. « Chasse spirituelle » : j'emprunte la phrase au titre d'un des *Poèmes perdus* de Rimbaud.

4. Si nous en croyons Verlaine et Oscar Wilde (et ils en savent quelque chose !) :

Le ciel est, *par-dessus le toit*,
Si bleu, si calme !
Un arbre, par-dessus le toit,
Berce sa palme.

La cloche, *dans le ciel qu'on voit*,
Doucement tinte....
(*Sagesse*, Œuvres, t. Ier, p. 273.)

That little tent of blue
Which prisoners call the sky.
(Cette *petite tente d'azur*, que les prisonniers appellent : le ciel.)
(*La Ballade de Reading Gaol.*)

c'est que l'individualisme fait un criminel de lui, et de Rimbaud un novateur poétique.

Résumons. Pour Rimbaud, le ciel est à la fois une manifestation (au sens schopenhauerien de ce mot) de son immense activité spirituelle et une manifestation de son indépendance *absolue*. Et cette doctrine, ou plutôt cette merveilleuse intuition métaphysique, est à la base même du mouvement symboliste. Rimbaud a conquis le ciel, il l'a rapproché de nous, il l'a réduit, en supprimant les catégories de l'espace, à un symbole spirituel. Il ne lui reste plus, à lui et à ses successeurs, qu'à conquérir de la même façon les autres phénomènes de l'univers, à les réduire à des symboles.

A.-R. Chisholm.

CHRONIQUE[1]

(Voir à la suite le dépouillement des catalogues d'autographes.)

I. — ARTICLES

XVIe SIÈCLE

A. d'Aubigné. — J. Plattard. Le tricentenaire de la mort d'Agrippa d'Aubigné. *Revue de Genève,* mai 1930.

— La commémoration du troisième centenaire de la mort d'Agrippa d'Aubigné à Genève a débuté le 9 mai dans cette ville par une séance solennelle à l'Université, en présence des autorités civiles et religieuses. Sous la présidence du professeur Alexis François, MM. Marcel Raymond et François Franzoni ont parlé de la poésie des *Tragiques*. Le lendemain, M. Jean Plattard a fait, dans un auditoire de la Faculté des Lettres, une leçon sur les *Œuvres* en prose d'Agrippa d'Aubigné. Puis des cars ont transporté pèlerins et invités à Jussy, où, après un banquet rustique, agrémenté d'une causerie de M. Armand Garnier, ils ont visité le château du Crest. Le soir a eu lieu dans la cathédrale de Saint-Pierre un culte présidé par M. Charles Bost, pasteur au Havre, et pendant lequel ont été chantés les vieux psaumes huguenots. Ajoutons qu'une exposition s'est ouverte à la Bibliothèque publique, où, pour la première fois, les manuscrits de Bessinge ont été montrés au public et qu'une plaque avec inscription a été apposée sur la maison où est mort Agrippa d'Aubigné, rue de l'Hôtel-de-Ville. — (A. F.)

J. du Bellay. — E. Henriot. La Résurrection de J. du Bellay. *Temps,* 29 mai 1930.

Bertaut. — H. Vaganay. Les repentirs littéraires de Bertaut. *Bulletin du Bibliophile,* 20 avril 1930 et suiv.

Marguerite de Navarre. — P. Jourda. Un document sur les idées religieuses de M. de Navarre [Ses recherches pour découvrir les progrès du calvinisme en Béarn]. *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme,* octobre-décembre 1929.

Cl. Marot. — P. Villey. Encore une édition inconnue de Marot [Problème qu'elle pose]. *Revue du XVIe Siècle,* t. XVI, 1929.

1. Cette chronique est moins un compte rendu critique qu'un bulletin de renseignements. L'étendue de l'analyse des articles ne mesure pas leur intérêt. Les notes envoyées par les correspondants de la Revue sont signées de leurs initiales. Les noms des collaborateurs qui nous communiquent des renseignements sont entre parenthèses. La *Revue de Littérature comparée* et la *Revue d'Histoire Littéraire* collaborant et ne se copiant pas, il ne sera, en principe, donné aucune indication ou compte rendu des articles ou livres concernant la littérature comparée.

Pierre Pithou. — L. de Rosanbo. Pierre Pithou érudit. *Revue du XVIe Siècle*, t. XVI, 1929.

Régnier. — G. Raibaud. A propos des « nonchalances » de M. Régnier. [Justification, intéressante, de prétendues incorrections de Régnier.] *Revue Universitaire*, juin 1930.

Histoire de l'Humanisme. — P. Jourda. Une traduction inédite d'Isocrate. *Revue du XVIe Siècle*, t. XVI, 1929.

Histoire de la Poésie. — Charles-H. Livingston. Un disciple de Clément Marot : Bertrand de la Borderie. *Revue du XVIe Siècle*, t. XVI, 1929.

Théâtre et Art. — Dr Jumon. Le tableau de saint Crépin et saint Crépinien. [Conservé à la cathédrale de Clermont-Ferrand, ce tableau a été commandé en 1594 par un cordonnier au peintre Despigoux, qui paraît s'être inspiré du mystère de ces saints.] *Revue d'Auvergne*, XLII, 1928, et *Aristote*, IV, 1929, p. 119-122, ill. — (R. L.)

XVIIIe SIÈCLE

Destouches. — A. Burner. Le poète Destouches, diplomate ; sa mission à Londres (1717-1723). *Revue d'Histoire Diplomatique*, avril-juin 1925.

Restif de la Bretonne. — G. Prinet. Restif de la Bretonne et l'*Anti-Justine*. — Helpey : même sujet [réponse précise]. *L'Intermédiaire des Chercheurs*, 20 juin 1930.

Voltaire. — E. Meyer. Voltaire contrebandier. *Grande Revue*, mars 1930.

— E. de Chabanne La Palice. Le départ de Voltaire pour la Prusse [lettres inédites de Maurepas à Mme du Châtelet. Intéressant]. *Figaro*, 31 mai 1930.

Histoire générale du XVIIIe siècle. — P. Trahard. La sensibilité française au XVIIIe siècle. *Revue des Cours et Conférences*, 15 avril 1930 et suiv.

XIXe SIÈCLE

Balzac. — J. Monval. Le centenaire de Balzac imprimeur. Lettres et souvenirs inédits de F. Coppée. *Figaro*, 31 mai 1930.

— Voir G. Sand.

Th. de Banville. — J. Patin. Th. de Banville et A. Dorchain [Lettres inédites]. *Figaro*, 12 juillet 1930.

Barbey d'Aurevilly. — Vicomte Fleuriot de Langle. Barbey d'Aurevilly et Sainte-Beuve duellistes (= en guerre l'un contre l'autre]. *Figaro*, 28 juin 1930.

Baudelaire. — J. Pommier. Baudelaire et les lettres françaises. Le XVIIe siècle. — La Question des « vers retrouvés » [Important]. *Revue des Cours et Conférences*, 30 mars 1930 et suiv.

— Quatre lettres de Baudelaire. *Figaro*, 3 mai 1930.

— A. Lods. Baudelaire à la Revue fantaisiste et à la Presse [renseignements précis]. *Intermédiaire des Chercheurs*, 10 mai 1930.

— J. Patin. Ch. Baudelaire et Louis Ménard [Relations des deux écrivains. Très précis]. *Figaro*, 14 juin 1930.

Chateaubriand. — J. Gastard. Combourg. Le passé. La ville et le château. Chateaubriand à Combourg. Rennes, Oberthür, 1929, 95 pages.

Mme Desbordes-Valmore. — J. Patin. Une correspondance inédite de Marceline Desbordes-Valmore. Lettres à Mme Juste Olivier. *Figaro*, 19 avril 1930 et suiv.

Flaubert. — R. de Weck. L'ascétisme de Flaubert. *Mercure de France*, 15 mai 1930.

— A. Rousseau : Amédée Pigeon et la mort de G. Flaubert (Lettre inédite). *Figaro*, 3 mai 1930.

A. France. — J. de Lacretelle. A la rencontre de France [Souvenirs personnels intéressants]. *Nouvelle Revue Française*, 1er juillet 1930.

Fustel de Coulanges. — J. Zeiller. Fustel de Coulanges. *Correspondance*, 25 février 1930.

— C. Jullian. Fustel de Coulanges. *Revue des Deux Mondes*, 15 mars 1930.

— J. Tourneur-Aumont : Centenaire d'un historien. Fustel de Coulanges. Les Vues d'histoire moderne et contemporaine. *Revue des Cours et Conférences*, 15 avril 1930.

Th. Gautier. — A. Boschot. L'histoire du *Capitaine Fracasse*. *Figaro*, 12 juillet 1930.

— A. Boschot. Th. Gautier ou la tristesse d'un ancien Jeune-France. *Revue Universelle*, 1er mars 1929.

M. de Guérin. — Marc Dhano : Un nouveau Maurice de Guérin. — La vie sentimentale de Maurice de Guérin. [D'après les Lettres d'adolescence. Intéressant.] *L'Archer* (Toulouse), avril-juin 1930.

J.-M. de Hérédia. — A. Fontainas. J.-M. de Hérédia et J. Moréas. *Figaro*, 26 avril 1930.

V. Hugo. — A. de Beauchesne. V. Hugo et le Concours général. *Journal des Débats*, 31 mai 1930.

— P. Berret. L'Inspiration des *Châtiments* [d'après les brouillons et documents inédits. Neuf. Important]. *Revue des Deux Mondes*, 1930.

— L. Guimbaud. Après les Feuillantines (documents inédits) [Intéressant]. *Figaro*, 1er avril 1930.

— J. Richard Lesclide. Les derniers jours de V. Hugo. *Figaro*, 17 mai 1930.

— J. Patin. Feuilles éparses de V. Hugo (Documents inédits [et judicieusement commentés]). *Figaro*, 24 mai 1930.

— L. Guimbaud. V. Hugo n'a pas menti [Concordance avec des souvenirs — inédits — d'Abel Hugo]. *Nouvelles Littéraires*, 28 juin 1930.

— M. Tresch. Sur les pas de V. Hugo à Vianden, avec trois billets inédits de V. Hugo. *La Grève* (Mézières), juillet 1930.

— A. Dechêne. Sous le signe de Napoléon. V. Hugo politique. *Études*, 5 janvier 1929.

J. de Maistre. — F. Vermale. J. de Maistre et la Terreur. *Annales Historiques de la Révolution Française*, janvier-février 1930.

Louis Ménard. — Voir Baudelaire.

Mérimée. — Une correspondance inédite de Prosper Mérimée. Lettres à Edward Ellice. *Revue Universelle*, 15 juillet 1929.

J. Moréas. — Voir J.-M. de Hérédia.

Proust. — E. Seillière. L'esthétique romantique chez Proust. *La Grève* (Mézières), juillet 1930.

— J. Patin. Marcel Proust et R. de Montesquiou [à propos du premier volume de la Correspondance de M. Proust, publié par R. Proust et P. Brach]. *Figaro*, 21 juin 1930.

— Lettres inédites [à R. Blum]. *Nouvelles Littéraires*, juin 1930.

Ramond de Carbonnières. — Lettres à Sarrazin le Jeune (1783-1792), publiées par H. Beraldi. Bagnères-de-Bigorre, Péré, 1927, 55 pages.

Renan. — J. Huby. Renan et le paradoxe breton. *Études*, 5 septembre 1929.

Sainte-Beuve. — Voir Barbey d'Aurevilly.

G. Sand. — X. Une correspondance inédite de G. Sand avec Balzac. (Intéressant.) *Nouvelles Littéraires*, 19 juillet 1930 et suiv.

Mme de Staël. — P. Gautier. Les deux Allemagne de Mme de Staël. *Revue des Deux Mondes*, 15 février 1930.

Taine. — A. Besnard. H. Taine à Talloires [Brefs souvenirs sur Taine]. *Revue de France*, 1er juillet 1930.

Töpffer. — P. Chaponnière. Töpffer et ses débuts à Paris [Intéressant]. *Revue de Genève*, juin 1930.

A. de Vigny. — J. Patin. Trois lettres inédites d'A. de Vigny [avec commentaire très précis]. *Figaro*, 5 juillet 1930.

Histoire générale des Méthodes. — G. Cohen. L'histoire littéraire : objets et méthodes [Important]. *Revue des Cours et Conférences*, 15 avril 1930 et suiv.

Histoire des Mœurs littéraires. — A. Albalat. La Vie au café Vachette (1898-1910) [Moréas et ses amis]. *Mercure de France*, 15 avril 1930.

Histoire du Romantisme. — J. Marsan. « 1830 ». [Vivant et précis.] *L'Archer* (Toulouse), juin 1930.

— Marcelle Gaston-Martin. Muses romantiques : Elisa Mercœur, de Nantes [Précis. Intéressant]. *L'Archer* (Toulouse), mai 1930.

Histoire du Théâtre. — Madeleine Brun. Les théâtres à Bordeaux de 1800 à 1830 (*suite*). *Revue Historique de Bordeaux*, janvier-février 1930.

II. — CATALOGUES D'AUTOGRAPHES[1]

XVIe SIÈCLE

Tyard (Pontus de). — Lettre signée avec compliment autog. au greffier de Charnay ; Bragny, 20 mai 1601. — (Vente Charavay, 8 juin 1929.)

— Pièce signée ; 4 février 1602. — (Biblio-autographophile, catalogue Lemasle, 216.)

XVIIe SIÈCLE

Maintenon (Françoise d'Aubigné, marquise de). — Lettre autog. sig. (Maintenon) [au duc de Noailles]. Saint-Cyr, ce 26 décembre. — Lettre relative au mauvais état financier de Saint-Cyr. « Vous n'avez pas le loisir de me dire ce que vous faites pour moy, Monsieur le Duc, mais vous trouvez celui qu'il faut pour ramasser de l'argent dans un temps comme celuy-cy, j'en aurais plus que personne si Saint-Cir estait dans un meilleur estat et il est si violent que je suis forcée de me plaindre quand je ne devrais vous parler que de recognoissance... Les dames de Saint-Louis, Mlle d'Aumale, tous les domestiques et moy-mesme avons tout donné, M. le Chancellier le croyant bon... je viens d'envoyer mil francs à la dépositaire pour appaiser le boucher... ». — (Catalogue Degrange, 6.)

— Lettre autog. sig. de son paraphe, à Mme la Supérieure de Saint-Louis à Saint-Cyr ; 1er octobre. — Elle lui donne de curieux détails sur toutes les lettres qu'elle a reçues et la félicite de ce qu'elle a fait. — « L'estat ou est vostre saint evesque m'afflige très fort je n'ai point de ses nouvelles. Ce serait une grande perte pour l'église pour Saint-Cyr et pour ses amis. Je verrai avec plaisir les méditations de M. Tiberge mais il ne faudrait pas revenir aux manuscrits il y a tant de bonnes méditations sur son chapitre, craignons le goust de nouveautés on n'aura pas toujours des gens assurés et on voudra toujours des choses nouvelles qui pourront estre dangereuses »..., etc. — (Catalogue Lemasle, 212.)

— Lettre autog. sig. de son paraphe, à Mme du Perou ; samedi au repos. — Elle déplore la mort d'une pensionnaire de Saint-Cyr ; l'établissement a plus besoin d'acquérir des sujets que d'en perdre. — (Catalogue Lemasle, 212.)

— Lettre autog. sig. à Claudius Maurus d'Aubigné ; Marly, 14 juin 1712. — Lettre à un de ses parents : « Nestes vous pas bien allarmé dentendre parler du siège du Quesnoi et de savoir que les ennemis ont fait une cource en france bien cruelle pour ceux qui lont soufferte. Mais il n'y a point daparence que ces tristes aventures pour des particuliers fassent rien au général des affaires. Toutes les aparences sont que la reine d'Angleterre déclarera ... — (Vente Kra, 13 décembre 1928.)

— Lettre autog. sig. ; « à Marli 12 octobre ». — « Il y eut hier neuf sepmaines que iay un rhume accompagné d'une fièvre irrégulière et de mil autres accidens qui mont empesché de remercier le RE (roi d'Espagne) de la toison,

1. Ce dépouillement est fait par M. Pierre Gastinel, secrétaire adjoint de la Revue. Les indications ne sont que des adaptations de catalogues ; aucune recherche n'est faite pour savoir si ces autographes sont inédits, s'ils n'ont pas déjà été signalés, etc.

et de lhoneur qu'il ma fait de me lescrire luy-mesme... J'ay esperé que la vie active serait bonne à ses vapeurs ; il ni a pas un mal moins dangereux pour la vie, mais il n'en faut parler que le moins qu'on peut et il faut le dissiper par l'action et par prendre l'air. Jay vu des vapeurs toute ma vie mais je vous assure que ie n'en ai iamais vu à lepreuve du plaisir j'ai vu plusieurs fois des hommes vouloir se ietter par la fenestre se porter tres bien une heure après quand on les forçoit à quelque partie de plaisir... Madame la Princesse des Urcins gagne les dames qui estoient le plus préparées à se deschaîner contre elles... » — (Vente Kra, 13 décembre 1928.)

Maintenon (marquise de). — Maximes de piété adressées aux dames de Saint-Cyr, manuscrit autog. S. d., 58 pages petit in-12. — Manuscrit inédit dans lequel Mme de Maintenon donne des directions spirituelles aux dames de Saint-Cyr en commentant, avec une érudition spéciale vraiment surprenante, plusieurs pères de l'Église, les SS. Paul, Cyprien et Bernard. Mme de Maintenon indique, au début, dans quel état d'esprit il faut se mettre pour profiter de ses enseignements : « Pour profiter de l'instruction que je vous envoye il faudra que vous lisiez, mais avec attention et refflexion, le commencement du sixième chapitre de l'*Espitre aux Romains*, que vous en pesiez toutes les paroles et qu'en les applicant à vous mesmes vous reconnaissiés le dessein de Dieu sur vous. » — (Vente Lemasle, 21 décembre 1927.)

Malherbe (François de). — Lettre autog. sig., à M. du Bouillon-Malherbe ; Paris, 21 janvier 1628. — (Vente Kra, 13 décembre 1928.)

Massillon (Jean-Baptiste). — Lettre autog. sig. (à Montfaucon) s. d. — Lettre dans laquelle il l'encourage à persévérer dans ses recherches historiques. « C'est un ouvrage qui nous manquoit, et que je tiens nécessaire à l'intelligence de nostre histoire, et en effet la plupart des historiens se contentent de raconter des événements que personne n'ignore, et il n'en est presque aucun qui s'attache aux mœurs et aux usages des temps dont il nous parle. » — (Vente Charavay, 18 mai 1927.)

Montausier (Charles de Saint-Maur, duc de). — Lettre autog. signée et datée de Versailles, 24 avril 1683 ; au R. P. Rapin. — Cette lettre est un remerciement pour l'envoi d'un volume de vers. — (Vente Andrieux, 7-11 décembre 1929.)

Racine (Jean). — Lettre autog. (signature donnée dans le texte, par le mot « Racine » écrit par lui-même ; à Mlle Rivière à La Ferté-Milon, Paris, ce 12 novembre. — (Vente Kra, 13 décembre 1928.)

Saint-Evremond (Ch. de Saint-Denis de). — Lettre autog. sig. 1er septembre. — Lettre dans laquelle il parle de Ninon de Lenclos. — (Catalogue P. Cornuau, 171.)

Saint-Simon (Louis de Rouvroy, duc de). — Lettre autog. sig. au contrôleur général ; Meudon, 6 octobre 1722. — Avant de partir pour la Ferté [Vidame] il lui recommande les intérêts du prince de Chimay son gendre, dont le destinataire connaît la naissance, les dignités, les mérites envers la France. Son état doit toucher S. A. R. [le régent] parce qu'il a beaucoup de bonté ancienne pour M. de Chimay. — (Vente Charavay, 21 décembre 1928.)

— Lettre autog. sig. de deux S. à M. de Metz, 11 novembre 1739. — (Vente Charavay, 8 juin 1929.)

— 1° Lettre autog. sig. — Il demande la bonne volonté du Régent pour le chevalier de Courtaumer.

— 2° Pièce autog. — C'est la minute d'une lettre au cardinal Gualterio, dont le texte ne devait partir qu'une fois chiffré. C'est assez dire l'importance de ce document, Saint-Simon y parle de la politique intérieure de la France, cependant il va très peu à la cour. Il croit qu'on ne peut espérer un changement dans le gouvernement « celà ne pouvait venir que du Roi qui ne veut d'aucun travail, qui ignore tout, qui est inaccessible jusqu'aux plus indifférentes bagatelles et d'une indifférence parfaite à tout ». — (Vente Lemasle, 11 juin 1927.)

Scudéry (Madeleine de). — Lettre autog. sig., à Huet, évêque d'Avranches. — Elle se plaint de ne pas avoir reçu la visite de l'Évêque d'Avranches durant le long séjour qu'il a fait à Paris. « Je n'en murmure dans mon cœur que par amitié et pour vous empescher de m'oublier ». — (Catalogue H. Saffroy, 33.)

— Lettre autog. sig. à l'évêque d'Avranches, 8 avril. — Elle l'avise qu'elle lui a fait adresser huit jours auparavant le Traité de l'Eucharistie ; elle le supplie de lui faire tenir son sentiment à ce sujet. — (Vente Lemasle, 11 juin 1927.)

XVIIIe SIÈCLE

Marmontel (Jean-François). — Pièce autog. fragment de son manuscrit de *Lucain*. — (Catalogue H. Saffroy, 41.)

— Lettre autog. sig. à l'Abbé Trublet, 30 mars 1763. — Lettre relative à sa candidature à l'Académie. — (Catalogue H. Saffroy, 39.)

— Lettre autog. sig. à Voltaire ; s. d. — Il le remercie d'avoir pris sa défense et tiré de son carquois cette flèche du ridicule qui fait trembler les méchants et les sots. Marmontel l'assure qu'il ne modifiera rien de ses sentiments sur la tolérance civile ; il sera ferme sur cet article. — (Vente Charavay, 20 décembre 1927.)

Maupertuis (Pierre-Louis Moreau de). — Lettre autog. sig. à Samuel Formey, Potsdam, 26 avril 1750. — Lettre relative aux *Mémoires* qu'ils ont écrits ensemble. Il le prie de lui faire parvenir les exemplaires reliés pour le Roi de Prusse et lui-même, et de distribuer les autres comme l'année passée, mais en ajoutant quatre exemplaires à l'envoi fait en France « pour MM. d'Argenson, d'Alambert, la Condamine et Buffon », ces exemplaires devant être adressés à ce dernier, Intendance du Jardin du Roi. — (Catalogue Degrange, 9 décembre 1929.)

Montesquieu. — De l'esprit des loix... A Genève, chez Barrillot et fils, s. d. (1748). — Édition originale. Sur le faux-titre, ex-dono autographe de l'auteur ; quelques variantes autographes à l'erratum et à la préface. — (Vente G.-H. Giraud-Badin, 15 juin 1929.)

Morellet (Abbé André). — Lettre autog. sig. — Lettre adressée à M. de Rayneval, conseiller d'État. — (Biblio-autographophile, catalogue Lemasle, 206.)

Parny (Évariste-Désiré de). — Lettre autog. incomplète, 30 floréal (an XII). — Dans ce fragment de lettre, il décline l'offre qu'on lui a faite de récrire des poésies légères. « Le public semble rassasié de vers, sa richesse le rend difficile et dédaigneux. Le sujet de réponse que vous m'indiquez n'aurait pour lui aucun intérêt, il ne doit pas même en avoir pour moi, non seulement parce que la révolution a aussi passé sur ma tête, mais encore parce que le revenez-y n'est pas naturel... Il serait inconvenant et ridicule à moi de reve-

nir sur le passé : la jeunesse doit seule se montrer sur la scène erotique... ». — (Catalogue Degrange, 4.)

Piron (Alexis). — Trois pièces de vers autog. : Aux RR. PP. Capucins de la rue Saint-Honoré en remerciant d'une clef de leur jardin qui me menoit de chez moy aux Thuileries. — Aux mêmes. — A M. Mirey, marchand de vin du Roy, ancien échevin et écuyer ; sur le même feuillet. — (Biblio-autographophile, catalogue Lemasle, 216.)

— Lettre autog. sig., ce lundy matin. — Lettre dans laquelle il sollicite une faveur pour François Charpentier. — (Biblio-autographophile, catalogue Lemasle, 218.)

Rousseau (Jean-Baptiste). — Let. autog. sig. Bruxelles, 31 mars 1738. — Lettre où il parle de ses œuvres, de ses amis, du duc d'Estouteville et du manuscrit de Gautier qui est apocryphe. — (Catalogue H. Saffroy, 41.)

— Lettre autog. sig. à un ami (Brossette), 27 mai 1728. — Il se plaint de son état de santé. « Je sens que je me porte un peu plus mal que je ne faisais à Bruxelles malgré la bonne chère continuelle et les parties de plaisir où je me trouve engagé... Je voudrais vivre toujours seul et la solitude me pèse autant que la compagnie... » — (Catalogue Degrange, 4.)

— Lettre autog. sig., « à l'Empereur et Roi en son conseil d'État, sans date. — Requête adressée à l'Empereur Charles VI ; « remontre très humblement Jean-Baptiste Rousseau que, par sa patente de conseiller Historiographe, en datte du 15 janvier 1724, S. A. S. le Prince Eugène a éteint et supprimé la charge d'Intendant des Bâtimens de la Cour. Le Remontrant supplie V. M. de lui accorder l'effet de la Patente sans avoir égard à ce qui pourroit s'y opposer. » — (Vente Kra, 13 décembre 1928.)

— Œuvres. Exemplaire aux armes du comte Henri de Calenberg, avec :
1° Lettre autog. sig., datée de La Haye, 15 septembre 1732, adressée à Louis Racine, annonçant l'expédition d'un extrait d'une certaine lettre scandaleuse qu'il a reçu de Paris, le priant qu'elle ne soit communiquée qu'à des confidents sûrs.
2° Manuscrit autog. d'une pièce satyrique en forme de Requête au Lieutenant criminel sur l'affaire des couplets (1709). Cette pièce a été improvisée par Rousseau dans le temps de son procès, au café de la veuve Laurens, laquelle s'y trouve nommée deux fois.
3° Manuscrit autog. de l'*Héliotrope*. Pièce offrant des variantes avec le texte connu. — (Catalogue Nourry, 222.)

Rousseau (Jean-Jacques). — Lettre autog. sig. à De Luc père ; Moutiers, 1763. — Lettre relative à certaines affaires politiques secrètes de la république de Genève. « Je ne voyais qu'une chose fâcheuse dans la pièce jointe [à la lettre de M. d'Yvernois].... — (Vente Kra, 13 décembre 1928.)

— Deux lettres autog. sig. — *a*. Lettre à Leuceps, banquier ; Montmorency, 1760 : « Votre lettre ne me rassure qu'en partie sur la guérison des cruelles attaques dont vous sortez ; comme vous n'étiez pas encore rétabli et qu'elle n'est pas de votre main, il m'en est resté, sur votre état actuel, une inquiétude dont vous m'obligerez de me tirer par un petit mot. Je voudrais bien que vous eussiez pu essayer de l'air de Montmorenci durant quelques jours pour affermir votre convalescence. Au reste, il faut vous avertir que dans cette saison où je suis sujet à voir plus de monde, il faut me prévenir et me donner le tems de la réponse afin que je me ménage la liberté d'être à vous... Dieu veuille vous rendre une santé solide et durable.... »

b. Lettre autog. sig. de son pseudonyme (« Renou », à Mazoïer, de Lyon, sans date. — (Vente Kra, 13 décembre 1928.)

Rousseau (Jean-Jacques). — Pièce autog, sig.; Paris, 23 janvier 1774. — Document par lequel J.-J. Rousseau déclare que les écrits, tels qu'il les a composés, n'existent que dans les éditions originales de ses œuvres et que toutes les autres éditions sont falsifiées et adjure que la postérité ne juge pas des sentiments d'un homme infortuné sur des livres défigurés par ses persécuteurs. — (Vente Charavay, 21 juin 1929.)

Saint-Lambert (Jean-François, marquis de). — Lettre autog. à la comtesse d'Houdetot. — Lettre d'amour. — (Vente Charavay, 8 juin 1929.)

Saint-Pierre (Bernardin de). — Lettre autog. sig. à La Reveillère-Lepeaux, Essonnes, 20 messidor l'an 5). — Il le remercie de l'envoi de réflexions sur le culte. Elles sont fort sages. « Je crois comme vous qu'il faut un culte à un peuple et même qu'il lui faut une religion nationale. Je ne pense pas qu'elle devienne intolérante si le sacerdoce en est confié aux magistrats supérieurs comme il l'est à la Chine et comme il l'était chez les Romains. » En Angleterre, en Russie, où le chef de l'État est aussi celui de la Religion, tous les cultes sont permis, et si la Constituante « avait eu le bon esprit d'introduire dans ses fêtes quelque acte imposant de la Religion patriarchale, touttes les autres s'en seroient raprochées, comme des filles de leur mère ». Il reconnaît d'ailleurs que ses sentiments, à cet égard, sont fort éloignés des opinions du siècle, mais n'en est que plus heureux de constater qu'ils se rapprochent, en beaucoup de points, de ceux du « citoyen collègue » Réveillère-Lépeaux (*sic*). — (Catalogue Degrange, 2.)

— Lettre autog. sig. au citoyen de Chateauneuf; Essonnes, 17 ventôse an V. — Il lui annonce la mort de son petit Paul, âgé de six mois. « Ma Virginie est dépareillée. » Sa femme est allée chercher de la distraction près de sa mère; il ira les rejoindre sous quinze jours et s'occuper des contrefacteurs de ses livres dont il ne peut avoir justice. Il va commencer l'impression de son ouvrage chez Didot l'aîné. Il voudrait trouver une chambre près de ses amis, car il a peu de confiance dans les promesses ministérielles qui lui font entrevoir un logement au Louvre. — (Vente Lemasle, 21 décembre 1927.)

— Fragment de cinq pages in-folio. — (Biblio-autographophile, catalogue Lemasle, 216.)

— *Les Berceaux*, manuscrit autog., avec ratures et additions. — Pièce qu'on dit être inédite, composée à l'occasion de la naissance du roi de Rome. B. de Saint-Pierre examine les diverses manières de formes des berceaux, l'un sera composé de plumes de faucons et d'aigles qui conviendra fort bien au fils de l'Empereur, d'autres composés d'éléments marins annonceront le rétablissement de la marine. « Une autre jeune fille appelée Désirée, et qui me parut la plus aimable, avait formé un berceau de simple gazon émaillé de marguerites. Il était couronné de branches de peuplier en fleurs. Soit que l'enfant, me dit Désirée, soit fille ou garçon, il aimera le peuple à l'exemple de son père et de sa mère,... etc. La dernière page est terminée par un fragment des *Études de la Nature*. » — (Vente Charavay, 18 mai 1927.)

— Lettre autog. sig. à M. L. Duval; Saint-Romain-en-Caux, 18 mars 1766. — (Vente Charavay, 8 juin 1929.)

— Pièce signée avec quelques corrections autog. — Pièce où il expose la médiocrité de sa situation; il veut assurer l'avenir de ses enfants et il entreprend en souscription une nouvelle édition de son ouvrage qui lui a donné le plus d'amis : *Paul et Virginie*, dont sa fille et son frère portent les noms :

« Beaucoup d'enfants ont reçu les mêmes noms de leurs parents comme j'ai eu souvent la consolation de l'entendre dans la ville et dans les campagnes ». Il donne le plan de cette nouvelle édition, qui sera illustrée par Gérard, Hue, Moreau le jeune, Chaudet, avec un portrait de l'auteur par Laffitte. On a joint un manuscrit autog. de Bernardin de Saint-Pierre, deux pages et demie in-folio. *C'est la relation d'un voyage dans le nord de l'Europe.* — (Catalogue Lemasle, 213.)

Sedaine (**Michel-Jean**). — Lettre autog. sig. à Louïs, architecte, 17 juillet 1779. — Il lui recommande M. Dufrancoi, élève de l'Académie d'Architecture, qui « désirant passer à Bordeaux et avoir l'honneur de vous saluer m'a demandé cette lettre... Je vous prie de vouloir bien le favoriser en tout ce qui dépendra de vous, vous m'obligerez sensiblement... ». — (Catalogue Degrange, 4.)

Voltaire (**François-Marie Arouet de**). — Lettre autog. sig. à Chamfort ; aux Délices près Genève, 25 mai 1764. — A propos de la *Jeune Indienne*. — (Biblio-autographophile, catalogue Lemasle, 206.)

— Lettre autog. sig. (V...) à M. Vasserot de Chatauvreuse. — Lettre au sujet d'un procès concernant une de ses propriétés : « Mon cher Cicéron, je n'ay que des grâces à vous rendre : les juges ont bien senti que cette affaire ne pouvait être de leur compétence... je ne demande pas mieux que de voir tout accommodé, mais comment faire ?... les champs que Pasteur réclame et qui m'ont été vendus sont au milieu du domaine... s'ils sont distraits l'acquisition ne vaut pas le quart de son prix, c'est comme si on revendiquait le jardin des délices, que vaudrait alors la maison ?... Je suis las d'être duppe au pays de Gex, j'ay tout acheté au poids de l'or... Perrin Dandin disait qu'on ne pouvait accommoder les hommes que quand ils étaient las de plaider... » — (Catalogue Degrange, 4.)

— Lettre sig. à M. Bailly, 27 février 1777. — Il lui pose quelques questions sur les dieux et sous-dieux de l'Orient afin de résoudre ses doutes sur la philosophie des Brahmanes. Le style, d'une élégante et discrète ironie, ne le cède en rien à la perfection de ses lettres les plus célèbres. « Je ne dispute point contre vous, je ne cherche qu'à m'instruire, je suis un vieil aveugle qui vous demande le chemin ; personne n'est plus capable que vous de rectifier mes idées sur les brahmanes. Je suis étonné qu'aucun de nos français n'ait eu la curiosité d'apprendre à Benarès l'ancienne langue sacrée, comme ont fait M. Holwel et M. Dow... Sur la chaleur interne de la terre... les artichaux et les asperges que nous avons mangés cette année au mois de janvier... me prouvaient assez que la terre possède une chaleur intrinsèque très forte. Ce que vous en dites dans votre neuvième lettre m'a beaucoup plus instruit que mon potager... » — (Catalogue Degrange, 5.)

— Pièce autog. — Pièce contenant des notes à développer plus tard, dont voici quelques-unes :

Hume a dit que la fortune est sur un rocher escarpé, les aigles y vont, les serpents y arrivent en rampant.

May ou janvier 1758, le journal chrétien dit que Dieu permet que les femmes accouchent d'enfants morts afin que les limbes soient remplis.

La critique est la dixième muse qui éclaire les neuf autres, etc. — (L'Amateur d'autographes, catalogue 624.)

— Pièce autog. — Notes sur les superstitions et les assassinats sacrés. Voici un spécimen de ces réflexions : « Histoire de N.-D. d'Atocha qui pleurait. Ah ! c'est moi qui lay faitte et si je lui avois enfoncé trois gros clous dans le cu, c'est alors qu'elle auroit pleuré. — Il est plaisant que la puissance des deux

glaives soit fondée sur une équivoque. Filius Dei, autre jeu de mots et la primauté de Pierre sur un jeu de mots. — (Vente Lemasle, 11 juin 1927.)

Voltaire. — Lettre sig. V... avec une ligne autog., écrite par Wagnière (au président de La Marche) ; aux Délices, 19 mai 1762. — Lettre qui débute par un parallèle entre Pierre Corneille et le pape. « J'ai été sur le point, Monsieur, d'aller voir le Pierre que je commente ; car pour le Pierre aux filets et aux deux clefs il n'y a pas d'apparence que je lui fasse jamais ma cour. J'aime bien mieux celui qui a si bien peint les Romains, que celui au nom duquel un prêtre est le maître de Rome. — (Vente Charavay, 8 juin 1929.)

— Manuscrit autog. — Pièce où Voltaire a transcrit quelques bons mots ou reparties spirituelles de Racine, Mme de Sévigné, Mme Cornuel, Ninon de Lenclos.... — (Vente Charavay, 8 juin 1929.)

— Lettre autog. sig. V... au baron de Grandcour ; aux Délices, 16 octobre (1758). — Il signale les avantages que M. de Grandcour a sur lui. M. de Grandcour est baron et il n'est que châtelain ; M. de Grandcour est Suisse et il n'est que Français. Mais ce n'est pas assez de se donner du bon temps dans sa baronnie ; il faut qu'il donne satisfaction à des Altesses qui ont signé les reçus et qui prétendent qu'elles n'ont rien touché. « Comme je ne suis ni prince ni banquier, je ne comprends pas comment cette affaire a tant tardé. Que dites-vous de nos Russes qui font chanter des *Te Deum* au lieu de *De Profundis*. Laissons ces misérables s'égorger et en remercier Dieu. Pour nous, remercions-le d'être tranquille. » — (Vente Charavay, 8 juin 1929.)

— Lettre autog. sig. V... au président Hénault ; mardi 6 juillet 1745. — Épitre littéraire, prose et vers. Il parle de Rameau et de Mme du Deffand. — (Vente Charavay, 21 juin 1929.)

— Lettre autog. sig. ; Potsdam, 3 septembre 1750. — « Vous me donnez trop de vanité, j'ai amusé pendant deux heures celui auprès de qui je voudrais m'instruire le reste de ma vie, je demande plus que jamais à Votre Excellence l'honneur de sa bienveillance. Vous comblerez la félicité que je goûte auprès du Roi. » etc. — (Vente Charavay, 21 juin 1929.)

— Lettre autog. sig. à M. de Jahan, sénéchal de Richelieu (avril 1729), sur le second feuillet d'une lettre de Mlle Beauchamps au même. — (Vente Charavay, 21 décembre 1928.)

— 1° Lettre sig. avec une ligne autog. au baron de Monthoux ; aux Délices, 25 août 1762.

2° Pièce autog., 4 pages. — En tête, on lit : ceci fait partie des *Doutes nouveaux*, imprimés tome XXVIII, p. 286, éd. de Kehl, tout ceci est de la main de Voltaire. Examen de l'authenticité du testament du cardinal de Richelieu. — (Vente Lemasle, 21 décembre 1927.)

— « Réponse de M. de Voltaire, qui trouva sur son pupitre un impromptu de M. Formont. » Poème autog. sig. (V...), 1733, douze vers. — (Vente Kra, 13 décembre 1928.)

— Recueil de treize pièces. — Ce recueil comprend :

Le Droit naturel [par Quesnay]. A Paris, 1765, 36 pages. — Les *Quand*, notes utiles sur un discours prononcé devant l'Académie françoise, le 10 mars 1760. S. l. n. d. (1760), 7 pages. — Les *Car*, etc.

Cet exemplaire renferme une page ajoutée de l'écriture de Voltaire : deux paraphes des *Quand* qui ne figurent pas dans l'édition originale. — (Vente G.-H. Giraud-Badin, 15 juin 1929.)

XIXe SIÈCLE

Deschamps (Antoni). — Naples en 1799, à Ricciardi, pièce de vers aut. sig. — (L'Amateur d'autographes, catalogue 627.)

Deschamps (Émile). — Lettre aut. sig. à un confrère, 1857. — « Nous ne vous avons pas vu hier au Comité. C'était un signe et notre regret avait la figure d'une espérance. En effet, ce matin j'ai sauté sur le journal et j'ai vu le nom de votre cher Emmanuel parmi les couronnés de la fête.... » Il le félicite de son *Virgile enfant* : « Les yeux (ces juges si difficiles) en sont plus contents encore que l'oreille, vous avez fait là une poésie belle et charmante, classique et neuve.... Vous savez que mon cœur bat à l'unisson du vôtre.... » — (Catalogue Degrange, 2.)

— Lettre autog. sig. ; 18 août 1845. — Lettre commençant par les vers ci-dessous :

Votre muse-poésie,
Au calice d'ambroisie.
Au fin sourire Enchanté,
A la fraîcheur immortelle,
Au parfum divin... c'est elle.
Fleur de Beauté !

(Catalogue Lemasle, 208.)

— Lettre autog. sig. — Lettre contenant deux pages et demie de vers. — (Catalogue Lemasle, 209.)

Dorval (Marie). — Lettre autog. sig. à Alexandre Dumas. — (Biblio-autographophile, Catalogue Lemasle, 206.)

Du Camp (Maxime). — « Ceci tuera cela ». Sonnet autog. sig., 1857. — (Catalogue Kra, 16.)

Ducis (Jean-François). — Lettre autog. sig. à A. Ximenez ; Paris, le 26 vendémiaire an 6. — (Biblio-autographophile, Catalogue Lemasle, 206.)

— Deux lettres autog. sig. à Monseigneur ; Paris, janvier 1765. — Lettres adressées à un bienfaiteur. « Les reproches touchants que Votre Altesse sérénissime a daigné me faire sur mon silence m'ont fait verser les larmes les plus délicieuses. Prêt à m'ensevelir dans une petite campagne aux environs de Paris, j'ai eu l'honneur de vous obéir en vous marquant une situation dans une lettre assez longue et mélancolique. Oui, Monseigneur, j'honnore en vous le Prince, le Fils, le frère, l'héritier d'un souverain, mais j'adore l'homme. Dans ma retraite, j'ay osé entreprendre une tragédie que je corrige actuellement et dont plusieurs gens de lettres pensent assez de bien.... Ma femme suit beaucoup son clavecin et surtout de la musique vocale.... » — (Vente Kra, 13 décembre 1928.)

Dumas père (Alexandre). — Manuscrit autog. sig. — Manuscrit sur l'*Occupation romaine*. Il rappelle que la IIe République, sur la proposition d'Odilon Barrot, avait voté d'enthousiasme l'occupation romaine dans le but de soutenir contre l'Autriche le drapeau de l'indépendance. Quand le prince Louis-Napoléon eût succédé au général Cavaignac, le ministre Falloux insista beaucoup auprès du nouveau président pour que l'expédition romaine eut lieu, mais dans un sens tout opposé, c'est-à-dire au bénéfice de l'autorité pontificale, ce qui eut lieu. Cependant, divers changements de ministres et certaines démissions font penser à Dumas que la question romaine va prendre un nouvel aspect, d'ailleurs : « Nous avons la conviction, dit-il, que l'Italie veut Rome et se portera aux dernières extrémités pour l'obtenir... ». — (Catalogue Degrange, 10.)

Dumas père (Alexandre). — Le Statu-quo, manuscrit autog. sig. — Article relatif à l'antagonisme séculaire de la France avec la Prusse. « Notre antagonisme contre la Prusse date de la guerre de sept ans et Rosbach fut pour la France une date fatale.... Frédéric-Guillaume II se coalisa contre nous en 1792, s'avança jusqu'en Champagne à la tête de 80 000 hommes, mais il y rencontra Kellermann, les plaines de Valmy et le mois de septembre.... » — (Catalogue Degrange, 9.)

— Affaire de Brescia, manuscrit autog. sig. (A. D.). — Article relatif à l'arrestation du major Cattabene, aide de camp de Garibaldi, et des volontaires italiens. « Le major Cattabene, pour le courage et la personnalité duquel nous professons une estime que n'altère en rien la cause de son arrestation que nous attribuons à une erreur, le major Cattabene est non pas compromis, mais impliqué dans l'affaire du vol Paroli, de Gênes,... etc. » — (Catalogue Degrange, 6.)

— Manuscrit autog. sig. (A. D.). — Article relatif à la souscription nationale pour la destruction du brigandage. Une lettre du célèbre écrivain italien Cantu a annoncé que monseigneur Ballerini donnant, comme M. A.-M. de Naples, l'exemple du dévouement, a souscrit pour... cinq francs. « Nous ne savons pas encore ce que donnera le Haut Clergé de Naples..., mais monseigneur l'Archevêque de cette petite mais patriotique cité, qu'on appelle Chieti, a donné cent francs ; tous les conseillers municipaux de Chieti ont souscrit selon leur fortune.... C'est un exemple à suivre, messieurs les Conseillers muncipaux de Naples !... » — (Catalogue Degrange, 6.)

— Lettre autog. sig. (à la comtesse de Salm), jeudi, 16 avril (1829). — Il a dû déloger sans laisser son adresse pour échapper à mille demandes que lui valent *Henri III*.

Il ira un de ces soirs se joindre aux amis de la comtesse, car il a, écrit-il, la fatuité de croire qu'à défaut d'autres qualités, le respect et l'admiration pourraient lui mériter ce titre. — (Catalogue H. Saffroy, 34.)

— Lettre autog. sig. à Mme de Salm, dimanche matin (1830). — Lettre écrite quatre jours avant la bataille d'*Hernani*. « J'ai éprouvé un regret bien vif en recevant votre invitation. Celui de ne pouvoir m'y rendre. Jeudi passe *Hernani* ; mes engagements avec Hugo datent d'aussi loin que notre amitié. Puis de graves intérêts d'avenir sont enfermés pour nous tous dans les trois heures que je suis obligé de consacrer à cette représentation. » — (Catalogue H. Saffroy, 33.)

— Manuscrit autog. sig. — Article sur la colonne des Martyrs, à Naples. « Nous nous plaignions de l'abandon de l'art à Naples et du peu d'ardeur que mettait la municipalité à raviver le feu sacré dans le cœur des artistes. Nous nous trompons. Nos regards tombent par hasard sur la quatrième du journal de Naples.... Nous lisons le programme suivant.... » « ... Nous regrettons que le choix de la figure qui devait surmonter le monument se soit fixé sur une victoire ; une victoire est une grande chose, mais le martyre est une sainte chose... ». — (Catalogue Degrange, 2.)

— Manuscrit autog. sig. — Article de critique dramatique sur Adélaïde Ristori, la tragédienne italienne, dans le rôle de Mirrha, et sur la pièce même d'*Alfiéri*. « Et, certes, on ne dira pas ici que l'auteur la soutient. » — (Catalogue Degrange, 2.)

— Manuscrit autog. sig. — Article paru dans l'*Indépendant* relatif à l'héroïne d'un de ses romans, dont ses lecteurs de Salernes lui ont demandé la suite. Il annonce que la véritable héroïne qu'il a nommée Mme de Chamblay est morte. « Il faut que je vous l'avoue, en apprenant cette triste nouvelle la

plume m'est tombée des mains et je n'ai pas eu le courage de continuer. » — (Catalogue Degrange, 2.)

Dumas père (Alexandre). — Manuscrit autog. sig. — Article intitulé *Mgr l'Évêque d'Orléans et les Bersaglieri de Capoue.* Il donne en exemple la conduite de Mgr Dupanloup qui prêcha lui-même à Sainte-Croix-d'Orléans et quêta au profit des ouvriers sans travail et sans pain de France. — (Catalogue Degrange, 4.)

— Manuscrit autog. sig. (A.-D.). — Article relatif aux soulèvements polonais et à leur sanglante répression par les soldats russes. Il conte comment ceux-ci refusèrent le cadavre d'un jeune Polonais que son frère avait envoyé rechercher. « Les Russes ont raison ! Il ne faut pas séparer morts ceux qui, vivants, ont combattu pour une cause sainte. Les anciens martyrs étaient portés pêle-mêle dans les catacombes, aujourd'hui tous ces ossements sont vénérés.... » — (Catalogue Degrange, 5.)

— Manuscrit autog. sig. (A. D.). — Article relatif aux idées humanitaires de Garibaldi. « Voilà ce que n'écrira jamais M. Cavour. Le talent d'un grand ministre, la science d'un grand diplomate ne suffisent pas pour formuler de pareilles idées.... » — (Catalogue Degrange, 5.)

— Le Conservatoire de Musique, manuscrit autog. sig. — Article relatif au Conservatoire de Naples, dont il fait l'historique jusqu'à son installation actuelle, à San Pietro Majella. « Voyons, maintenant, quelle éducation reçoivent les élèves à San Pietro Majella : les instrumentistes concourent jusqu'à seize ans seulement et c'est bien. » — (Catalogue Degrange, 5.)

— Manuscrit autog. avec quelques lignes et sa signature au verso. — Article critique sur le *Chef-d'œuvre inconnu*, drame en un acte de Ch. Lafond, joué au Théâtre Français. — (Catalogue Privat, 158.)

— Lettre autog. sig. à un docteur. — Naples, 26 avril 1863, récit d'un assassinat à Naples. — (Vente Lemasle, 21 décembre 1927.)

— Lettre autog. sig. Lettre dans laquelle A. Dumas regrette de n'avoir pu parler à V. Hugo, — « avec qui j'ai passé hier en arrivant la soirée », d'une lettre reçue; mais il se promet de lui en parler à sa « première entrevue — avec Victor ». — (Vente Andrieux, 7, 11 décembre 1929.)

— Manuscrit aut. sig. dix-sept fois. — Manuscrit sur l'Albanie comprenant dix-sept articles aut. sig. — (L'Amateur d'autographes, catalogue 625.)

— Lettre autog. sig. aux électeurs du département de l'Yonne. — Il leur rappelle qu'il s'est présenté pour la première fois à leurs suffrages; ils l'ont honoré de près de 4000 voix; mais qu'il s'est retiré par des motifs de respectueuse amitié pour son illustre concurrent le prince Louis-Napoléon. « Deux partis sont aujourd'hui en présence. Le parti du national incarné dans le général Cavaignac, le parti de la France représenté par Louis-Napoléon. Il va sans dire que je suis du parti de Louis-Napoléon, c'est-à-dire du parti de la France. » — (L'Amateur d'autographes, catalogue 622.)

— Neuf lettres autographes d'Alexandre Dumas, père et fils, signées. — (Vente Andrieux, 22-23 mars 1929.)

Dumas fils (Alexandre). — Lettre autog. sig. à « mon cher enfant ». — « ... Sachez que si, à un moment donné, vous croyiez que mon intervention... — (Catalogue Kra, 16.)

— Lettre autog. sig. à M. Denayrouse, 1875. — Lette écrite avant la représentation de *Mademoiselle Duparc.* Il parle de l'hostilité des acteurs : « *La*

Dame aux Camélias et *Le Demi-Monde* ont été lus devant des acteurs absolument glacés. A une lecture, le comédien n'écoute que son rôle. Plus il y en a, plus il trouve ça beau. Quant à l'œuvre elle-même, il n'y comprend goutte. Allez tout droit devant vous et ne vous occupez de rien. » — (Catalogue Kra, 16.)

Dumas fils (Alexandre). — Lettre autog. sig. à une dame. — Lettre dans laquelle il fait savoir qu'il ne pourra pas assister à la répétition de la pièce de Zola, parce qu'il ne peut se dispenser de se rendre à l'Académie française où il a un rendez-vous avec quelques confrères pour s'occuper de la candidature de l'auteur de *Thérèse Raquin*. — « Je suis forcé d'aller jeudi à l'Académie. Je pourrais m'en dispenser si je n'avais justement rendez-vous avec quelques confrères pour m'occuper de la candidature de l'auteur de *Thérèse Raquin*. Il peut être sûr que je m'intéresserai encore plus à lui que si j'étais dans la salle du vaudeville. » Etc. — (Biblio-autographophile, catalogue Lemasle, 206.)

— Lettre autog. sig. à Léopold Lacour (12 avril 1893). — Il le remercie de la « résurrection » qu'il vient de faire. « ... En tous cas, nous verrons ce que la nouvelle génération dira à la reprise de cette pièce que Sarah Bernhardt m'a demandé l'autorisation que je lui ai donnée de reprendre cet hiver à la Renaissance. Votre article aura préparé à cette monstruosité... » — (Catalogue Degrange, 9.)

— Lettre autog. sig. à deux amies. — Lettre où il expose ses considérations personnelles sur la politique du moment. « Je crois que la République est fondée en France et par ceux-là même qui avaient le plus d'intérêt à ce qu'elle ne le fût pas. Je ne crois pas du tout à l'empire... Quant à Mac-Mahon, ce n'est pas une fonction qu'il exerce, c'est une faction qu'il monte. Il a l'ordre de se promener de long en large devant sa guérite, pendant sept ans... Les hommes sont bêtes, heureusement il y a les femmes qui les font oublier... » — (Catalogue Degrange, 4.)

— Lettre autog. sig. à Léopold Lacour. — Il lui expose les raisons pour lesquelles il n'a pas cherché à nouer de relations avec lui, malgré le bon souvenir qu'il gardait de ses premiers articles. « Ce que je respecte le plus chez les autres, c'est ce que j'ai voulu avoir, ce que j'ai : le droit et la liberté de dire ce qu'on pense sur toutes choses. J'ai donc horreur, dans mes relations, de tout ce qui pourrait faire croire de ma part à une intention d'influencer ceux dont je suis journellement justiciable. — (Catalogue Degrange, 5.)

— Lettre autog. sig. à M. Febvre. — A propos de sa pièce du *Demi-Monde*. — (Catalogue Lemasle, 210.)

— Lettre autog. sig. à Porel, directeur de théâtre. — Lettre relative à sa pièce *La Question d'Argent*, que Porel tient à remonter. « J'ai relu la pièce... C'est peut-être vous qui avez raison. Un bon père doit aimer également tous ses enfants. Prenons donc le public pour juge, puisque vous le voulez absolument... » — (Catalogue Degrange, 9; décembre 1929.)

— Lettre autog. sig. à un directeur du théâtre. — Il avait demandé deux fauteuils parce qu'il croyait qu'on jouait sa pièce *Denise*, qui avait été annoncée pour ce soir-là; il a utilisé la loge qu'il a reçue trop tard pour qu'il la renvoie. « Voulez-vous être assez bon pour envoyer les fauteuils d'orchestre pour la première fois que l'on jouera *Denise*? — (Catalogue Degrange, 9; décembre 1929.)

— Lettre autog. sig. à un ami. — Il informe que certain théâtre « est institué de telle façon que ce sont surtout les ennemis qui entrent aux premières représentations ». Plus de vingt amis n'ont pu trouver place à la première de

sa pièce et il a dû payer soixante francs la baignoire que Mme Dumas occupait. — (Catalogue Degrange, 9.)

Dumas fils (Alexandre). — Lettre autog. sig. à Lacour, publiciste. — Il refuse d'avoir aucun rapport avec le *Matin* même par son entremise : « Je n'en veux jamais aux journalistes qui m'attaquent dans mon œuvre et qui disent que je n'ai pas de talent, je suis souvent de leur avis, mais je romps toutes relations directes et volontaires avec les journaux qui m'attaquent dans mon caractère et dans ma dignité. C'est ce qu'a fait le *Matin* à mon grand regret... » — (Catalogue Degrange, 6.)

— Trois lettres autog. et sig. (Paris, s. d.). — Lettres qui concernent *La Question d'Argent*, pièce pour laquelle Porel a des tendresses que l'auteur ne partage pas. « Prenons, dit-il, le public pour juge... En tout cas, il faudrait une exécution extraordinaire... Je suis plus sûr d'elle que de la pièce. » — (Vente Réjane, 4 mai 1929.)

— *a*. Six lettres autog. sig. à son père, sans dates (Paris, 1853); *b*. treize lettres autog. sig. à Noël Parfait et diverses personnes, sans dates. — (Vente Kra, 13 décembre 1928.)

— Manuscrit autog. sig. — Préface sous forme de lettre d'un livre intitulé : *Le Commandant Rivière et l'Expédition du Tonkin*. — (Vente Charavay, 21 décembre 1928.)

— Lettre autog. sig. à Rachel. — Il est bien heureux d'avoir reçu de ses nouvelles, et il s'est empressé d'en donner à une foule de gens qui la regrettent et l'attendent. « Vous verrez au retour combien l'absence fait grandir certaines sympathies... J'ai fait jouer la pièce que vous désirez voir, et je vous écris le jour de sa cinquante-et-unième représentation. Grand succès moins grand que le *Demi-Monde*, puisque vous n'y êtes pas, mais enfin l'Académie a décidé que j'étais définitivement un poète comique, grand bien lui fasse : Mlle Quinault est bien malade, et je ne serais pas étonné qu'elle fût morte quand vous recevrez cette lettre,... etc. » — (L'Amateur d'autographes, catalogue 622.)

— Lettre autog. sig. à M. Moutet (28 mai 1875). — Il considère comme déplorable la campagne que fait Aicard pour entrer à l'Académie française; il n'aura que très peu de voix, y compris la sienne; l'Académie a nommé Hérédia, elle a nommé Bourget, et elle se retrouve en face d'Anatole France; Sully-Prudhomme a essayé de faire comprendre la situation à Aicard, il ne l'a pas compris, etc. — (L'Amateur d'autographes, catalogue 627.)

— Lettre autog. sig. — Lettre relative aux enfants assistés. — (Catalogue Lemasle, 223.)

Feuillet (Octave). — Lettre autog. sig. à Jules Janin, Saint-Lô, 19 août. — Il le remercie de sa lettre et des douces paroles qu'elle contient : « J'aime, comme vous, avec passion, les beaux livres français, la noble langue maternelle, j'adore l'étude; j'en aime même l'appareil, une bibliothèque, un bureau surchargé, le silence, la lampe de travail sont des scènes qui m'attendrissent; je comprends bien ce que vous me dites, que le vrai bonheur des lettres est là, dans l'intérieur même de leur sanctuaire, non dans les aventures et le bruit. » — (L'Amateur d'autographes, catalogue 624.)

Flaubert (Gustave). — Lettre autog. sig. à Feydeau. — Il donne d'abord à son ami, auquel il n'a pas écrit pour le « laisser tranquille » (« tu n'avais nul besoin de moi dans ta lune de miel », lui dit-il), les nouvelles de son travail. « Tu me demandes où en est *Carthage*, au XIe chapitre. Je l'aurai fini avant la fin de mars, il m'en restera encore quatre. J'espère avoir tout terminé l'hiver

prochain. » Il lui parle aussi de la mort de Scribe. Celui-là, au moins, avait plus d'esprit que Feuillet et tout autant de style. » Il vitupère Fénelon. « Je continue à m'indigner... » — (Catalogue Degrange, 5.)

Flaubert. — Lettre autog. sig. à un ami; Paris, jeudi matin. — « Je voudrais vous voir pour régler définitivement et immédiatement l'affaire de *Salammbô*. Je suis résolu à envoyer promener mon ami C... » Étant à Paris pour quinze jours, il lui indique les heures auxquelles il pourra le rencontrer. — (Catalogue Lemasle, 223.)

— *Madame Bovary*. Édition originale. — On a relié en tête une lettre autographe de Flaubert à un homme de lettres qu'il exhorte à abandonner le journalisme pour se consacrer à une œuvre littéraire de longue haleine. « Je connais le métier, il n'est pas doux, mais c'est parce qu'il n'est pas doux qu'il est beau »; parlant de *Madame Bovary*, il déclare que si son roman n'a pas été porté sur le théâtre, c'est qu'il s'y est opposé formellement : « J'ai trouvé la spéculation (et elle était fort bonne) peu digne de moi ». — (Vente Dr R. P., Giraud-Badin, 10-14 décembre 1929.)

— Lettre autog. sig. à Maupassant, 2 janvier 1880. — Bons souhaits de bonne année à son « très aimé disciple ». Il lui demande des nouvelles de la publication de son volume de vers. « J'ai grande envie de voir l'élucubration anti-patriotique. Il faudrait qu'elle fût bien forte pour me révolter. » — (Vente Charavay, 21 juin 1929.)

— *a*. Lettre autog. sig. à M. Bouilhet, sans date. — Il prie le destinataire de la lettre de rendre visite à sa mère qui est partie pour Paris « chercher des logements. A propos de visites ! Je pense que tu as oublié dans toutes tes courses le sieur Gautier; tu le négliges trop !... Voilà cinq ans déjà que je suis revenu ! Cinq ans ! sacré nom de Dieu ! qu'est-ce que je fous, misérable, qu'ai-je foutu? »

b. Lettre autog. sig. (août 1866). — (Vente Kra, 13 décembre 1928.)

— Deux lettres autog. sig. à Noël Parfait; sans date. — Relatives à des corrections d'imprimerie. « Feuille 24, page 372; oui ! mettez leur histoire, si c'est plus correct; p. 389, que signifie l'*o*. N. B. Un peu plus bas, et au haut de la page suivante, il faut tout lier. Les alinéas ralentissent trop le mouvement. C'est une seule phrase; elle ne doit pas être coupée. P. 336, pourquoi *o*? — P. 397, ils — ça me trouble ! Ne pensez-vous pas qu'il faudrait une page blanche, une page entière sur laquelle serait écrit : seconde partie ? » — (Vente Kra, 13 décembre 1928.)

— Lettre autog. sig. à Ernest Feydeau, dimanche, 5 août (1860?). — Lettre écrite à Feydeau au cours du voyage de celui-ci en Algérie. Flaubert lui demande le motif de son silence; la raison qu'il suppose n'est pas à reproduire tellement elle est pornographique, mais il demande à Feydeau de lui signaler ce qui pourrait s'intercaler dans *Salammbô*, à laquelle il travaille et qu'il voudrait bien voir paraître en 1861. La bataille de Macar est terminée, mais Flaubert n'en est pas satisfait; c'est à reprendre. Il revient sur cette idée à la fin de sa lettre et, à une opinion de Feydeau, il répond : « Non, mon vieux ! ne pas croire que les beaux sujets font les bons livres. — J'ai peur, après la confection de *Salammbô*, d'être plus convaincu que jamais de cette vérité. » — (Vente Charavay, 21 décembre 1928.)

— Lettre autog. sig. à Laure [de Maupassant]; mardi soir (9 décembre 1862). — Regrets sur la mort de son frère Alfred; les hommes les plus intelligents étaient médiocres quand on les lui comparait. « Quels voyages il m'a fait faire dans le bleu. » Il parle ensuite de *Salammbô*. Sa Carthaginoise fait son chemin dans le monde. L'éditeur annonce la deuxième édition pour vendredi. « On

l'a comparé à Chateaubriand et à Marmontel; on l'accuse de viser à l'Institut; une dame a demandé si Tanit n'était pas un diable. Telle est la gloire littéraire. » — (Vente Charavay, 21 juin 1929.)

Flaubert. — Lettre autog. sig. à Laure [de Maupassant]; Paris, vendredi (9 mars 1866). — Il lui envoie ses condoléances, mais il l'aime trop pour lui dire des choses banales. « Pleure, ma pauvre vieille amie, pleure tant que tu pourras. Celle que tu as perdue mérite toutes les larmes. » — (Vente Charavay, 21 juin 1929.)

France (Anatole). — Carte de visite à Jules Lemaître, avec quatre lignes autographes. — « Mon ami et (puisque vous l'avez voulu) mon confrère, ce qui me charme le plus dans l'académie, c'est de vous y trouver. » — (Biblio-autographophile, catalogue Lemasle, 206.)

— Cinq lettres et deux billets autog. et sig. à Porel (Paris, Naples, etc., s. d.). — Correspondance concernant *Le Lys Rouge*. France y travaille à Paris, à Naples et même à Patras où il a été retenu « par le temps qui était mauvais. La mer où chantaient les sirènes n'était plus bleue... » Mais : « Dites à Mme Réjane que j'ai travaillé à son rôle avec amour... ». — (Vente Réjane, 4 mai 1929.)

— Lettre autog. et sig. adressée à George Sand (Paris s. d.). — Anatole France, alors à ses débuts, rappelle qu'il lui a été « très gracieusement promis deux places pour *Mauprat* ». Il serait heureux de savoir « quel jour il doit retirer le billet à l'Odéon ! » Il termine en faisant agréer à George Sand « l'admiration que me donne votre talent ». — (Vente Réjane, 4 mai 1929.)

— Manuscrit autog. — Discours prononcé au banquet de la Société de l'Histoire de la Révolution française, le 3 mars 1908. — (L'Amateur d'autographes, n° 623.)

— Lettre autog. sig. à un confrère. — Il s'excuse d'avoir répondu si tard à sa lettre qui a erré longtemps comme Ulysse sur la mer bleue. « Vous me demandez ce qui me fait croire que sainte Catherine d'Alexandrie n'a jamais existé. Je vous envoie pour... » — (L'Amateur d'autographes, catalogue 622.)

— Ferdinand Brunetière, manuscrit autog., 14 p. in-4° oblong. — (Vente Charavay, 8 juin 1929.)

— Lettre autog. sig. à un maître; Paris, 30 mars 1881. — Il lui présente *Sylvestre Bonnard*, son collègue de l'Institut. « Je souhaite que le bonhomme ne vous soit pas tout à fait insupportable. Si l'Académie, qui ne m'a jamais gâté, daignait accorder une petite récompense à ce volume, je sais d'avance que je devrais vous en avoir une reconnaissance toute particulière. » — (Vente Charavay, 18 mai 1927.)

— « Sur George Sand ». Manuscrit autog. sig. — « George Sand naquit avec le sens ému de la nature. Elle était la petite Aurore Dupin et n'avait pas quatre ans quand elle entendit chanter pour la première fois une ronde composée, dit-on, par une marquise qui n'était point bergère, la jolie ronde qui commence ainsi : *Nous n'irons plus au bois, les lauriers sont coupés.* »
Le titre : *Sur George Sand* est d'une main étrangère. — (Vente Kra, 13 décembre 1928.)

— *Les Cerfs*, poésie autog. sig.; 12 octobre 1871. — Autographe d'une des poésies les plus célèbres d'Anatole France, où il expose sa conception de l'univers. — (Vente Charavay, 20 décembre 1927.)

— *Calendrier des Dames françaises pour l'an de grâce 1882*, manuscrit autog. — Recueil dont chaque page contient, outre le nom et la date de nais-

sance, un quatrain composé à la louange des dames... — (Vente Charavay. 20 décembre 1927.)

France (**Anatole**). — *Le Mauvais Ouvrier*, sonnet autog. sig. — Spécimen d'une des plus belles poésies d'Anatole France. — (Vente Charavay, 21 décembre 1928.)

Fromentin (**Eugène**). — Lettre autog. sig. à un ami. — Il informe son ami que les deux tableaux que celui-ci a envoyés au Salon ont été reçus. « Ils ont donc passé devant le jury sans que j'en aie remarqué la signature et n'ont été protégés que par leurs qualités... » Il le prie de lui préciser son adresse et lui enverra aussitôt un exemplaire de *Dominique*. — (Catalogue Degrange, 7.)

— Lettre autog. sig. à un ami. — Lettre relative au tableau de son ami. — (Biblio-autographophile, catalogue Lemasle, 218.)

Fustel de Coulanges (**Numa-Denis**). — Lettre autog. sig.; 18 mai 1878. — Il envoie son offrande pour le centenaire de Voltaire. — « Je voudrais voir tout le monde y souscrire sans distinction de partis. On fêterait en lui l'homme d'esprit, l'homme de bon sens, l'homme de saine et de droite raison, qui n'était certainement pas infaillible, mais qui aimait toujours le vrai, qui n'avait ni nos passions, ni nos idées fausses, ni notre faux langage, qui, enfin, s'il revenait parmi nous, donnerait de très bonnes leçons aux hommes de droite comme aux hommes de gauche et nous enseignerait à tous à penser juste... — (Vente Lemasle, 11 juin 1927.)

Gautier (**Théophile**). — Poésie autographe, vingt lignes, plus la signature, publiée dans les *Émaux et Camées* sous le titre « Odelette anacréontique ». — Contient une variante à la dixième ligne : « Arrête-toi » au lieu de : « Pose-toi. — (Catalogue Privat, 158.)

— Lettre autog. sig. à « mon cher Berthom ». — « Vous n'êtes pas sans avoir quelque joli feuillet tout fait, envoyez-le ce soir; je ferai le mien demain. » — (Catalogue Kra, 16.)

— Lettre autog. sig. et datée du 27 octobre 1853. — Lettre de famille. — (Vente Andrieux, 7-11 décembre 1929.)

— Lettre autog. sig. à une altesse impériale; Florence, 20 septembre. — Il y a bien longtemps qu'il avait envie de lui faire visite à Florence, comme il en faisait rue du Mont-Blanc où les heures s'envolaient si vite, mais quatre ou cinq ans sont passés sans pouvoir accomplir ce désir. Il lui demande de lui indiquer l'heure où il pourra aller baiser sa belle main impériale et termine « un des convives les plus assidus de la Salade du vendredi ». — (L'Amateur d'autographes, n° 626.)

— Lettre autog. sig. à « mon cher Michel »; sans date. — Recommandation pour M. Parent pour une place de « chroniqueur à l'*Univers illustré*. Il a déjà l'expérience du journal, car c'est lui qui dirige le courrier artistique de Martinet. » — (Vente Kra, 13 décembre 1928.)

— *Lied*, pièce de vers autog. sig. — Pièce des *Émaux et Camées*. — (Vente Charavay, 21 juin 1929.)

— Lettre autog. sig., à Méry, s. d. — Remerciements pour sa lettre. « Depuis que j'ai votre approbation je suis devenu d'un orgueil intraitable; mon vœu le plus cher est de voir dans la presse votre belle prose à propos des lignes rimées que vos compliments m'enhardiraient presque jusqu'à nommer des poésies,... etc. » « Croyez-moi votre partisan le plus forcené. » — (Vente Kra, 13 décembre 1928.)

Girardin (**Émile de**). — Paris, 20 octobre 1854. — Lettre à l'éditeur-imprimeur d'une œuvre de G. Sand (*Histoire de ma vie*) et relative aux extraits qui doivent en paraître dans *La Presse*. « Je viens de voir Mme Sand. Nous nous sommes entendus... Ne perdez pas une seconde pour arriver à la composition du quatrième volume, où là seulement *La Presse* aura à puiser... Il est encore convenu avec Mme Sand que ce serait elle qui ferait les coupures et qui enverrait à *La Presse* les bons à publier. Donnez-lui les moyens de m'envoyer... la valeur de quatre feuilletons pris dans le tome IV... Venez demain soir samedi sur les 9 heures, vous trouverez chez nous Mme Sand. Que le Diable vous rapporte ! » — (Catalogue Degrange, 2.)

Gobineau (**Arthur de**). — Lettre autog. sig., Paris, 15 janvier 1842. — (Catalogue H. Saffroy, 43.)

— Lettre autog. sig. à son imprimeur ; Francfort, 9 septembre 1854. — Lettre relative aux conditions de l'impression de ses deux derniers volumes. — (Vente Charavay, 20 décembre 1927.)

Goncourt (**Edmond de**). — Lettre autog. sig., 1889, à Oscar Metenier. Belle lettre au sujet de *Madame la Boule*, de Méténier : « Il n'y avait qu'un mariage pour la marmite de la Boule, un mariage avec la vérole et une description de sa pourriture, comme cette pourriture n'a point été encore rédigée par vos confrères, c'était la belle fin ça, et même la fin morale, pour ceux qui aiment la morale en littérature ». — (Catalogue Kra, 16.)

— 1° Lettre avec trois lignes autog. ; 2° sa carte de visite avec cinq lignes autog. — « Le grenier de Goncourt ouvre ses dimanches littéraires, le dimanche 1er février 1885. » — (Catalogue P. Cornuau, 171.)

— Lettre autog. sig., datée du 18 janvier 1885. — Cette lettre, qui semble adressée à Mme Alph. Daudet, annonce pour imminente la parution du volume de *Lettres* de Jules de Goncourt. — (Catalogue J. Leroy, 15.)

— Quatre lettres autographes et signées à Porel (Paris, 1894 à 1896). — Correspondance concernant *Manette Salomon*. « Je voudrais bien vous lire le plus tôt qu'il vous sera possible *Manette Salomon*. La pièce étant longue, la lecture aurait lieu en deux séances... Daudet me charge de vous dire qu'il aurait un grand plaisir de vous avoir à dîner. » Il consent à un dernier changement de scène : « elle n'est pleine, cette scène, que de l'amour plastique de Manette pour son corps — et rien que plastique — et si vous la supprimiez, il n'y aurait plus de Manette dans la pièce ». — (Vente Réjane, 4 mai 1929.)

— Onze lettres autog. et sig. et un billet adressés à Porel (Paris, 1888 à 1891). — Correspondance classée par ordre chronologique, formant l'historique théâtral de *Germinie Lacerteux*. Cette pièce fameuse a suscité des discussions et des bagarres. — (Vente Réjane, 4 mai 1929.)

— (**Jules de**). — Lettre autog. sig. (à M. Dentu) ; Croissy, le 30 juillet 1855. — Lettre relative à leur volume : *La Peinture à l'Exposition universelle de 1855*. — « Je vous envoie les épreuves corrigées de la *Peinture*. Recommandez bien, s'il vous plaît, à l'Imprimerie de faire attention aux corrections qui sont nombreuses. N'oubliez pas de faire mettre : tiré à 42 exemplaires au revers du faux-titre, ainsi que je l'ai indiqué... » — (Catalogue Lemasle, 223.)

— (**Jules et Edmond de**). — Deux lettres autog. — Goncourt (J. de). — Une lettre traitant des épreuves de la dédicace d'un ouvrage. — Goncourt (Edm. de). — Une lettre datée du 14 août 1892, relative à une réimpression Charpentier de l'*Amour au dix-huitième siècle*, et à la réception au Gymnase de la pièce tirée du roman *Charles Demailly*, par Alexis et Métenier ; cette

pièce fut représentée le 19 décembre 1892. — (Vente Andrieux, 7-11 décembre 1929.)

Gourmont (Rémy de). — Lettre autog. sig. — « Monsieur et cher Directeur, ci-joint une nouvelle d'un de nos amis, G.-Albert Aurier, dont je vous ai déjà parlé comme de l'un de ceux sur lesquels le journal peut compter en toute sécurité. » — (Catalogue P. Cornuau, 171.)

— Deux lettres autog. sig. à un confrère, 1895-1896. — « Je n'ai cessé d'avoir l'intention de collaborer à l'Ermitage, où me sollicitait amicalement Henri Mazel. Est-il indiscret de vous demander un de vos volumes de vers?... » (Catalogue Kra, 16.)

— Lettre autog. sig. à un confrère. — Lettre pour remercier de la critique de son roman *Lilith*. — (Catalogue H. Saffroy, 34.)

— Poésie autog. de vingt-cinq vers. Elle est adressée en dédicace « Germinal » (probablement E. Zola) avec mes sympathies d'art. R. de G., le 17 juin 1899.

L'Aubépine.

Simonne, tes mains douces ont des égratignures.
Tu pleures, et moi je veux rire de l'aventure.
L'aubépine défend son cœur et ses épaules
Elle a promis sa chair à des baisers plus beaux, etc.

— (L'Amateur bibliophile Jeanne, catalogue 25.)

— Fragments du manuscrit autog. du *Chemin de Velours*, 22 pages de format in-4°. — Manuscrit autog. sig., ayant servi pour l'impression. La première page porte IX et est intitulée : *La Casuistique du vol.* La septième page porte X et est intitulée : *Pretium stupri.* La dixième page XI et est intitulée : *Avortement et stérilité.* La onzième page XII : *Le Probabilisme.* La seizième page XIII : *L'Équivoque et la Restriction mentale.* — (Vente Andrieux, 22-23 mars 1929.)

— *Les Idées du jour*, ms. autog. sig. — Discussion linguistique sur la signification de l'adjectif « inférieure » ajouté à Charente. Il est d'avis que, pour éviter une confusion, inévitable dans une traduction, on écrive Charente-Maritime. — (L'Amateur d'autographes, catalogue 627.)

— *Les Sacrées Montagnes*, manuscrit autog. (trois pages sont de la main de Rémy de Gourmont, les huit autres pages sont d'une autre main, avec corrections de Rémy de Gourmont). — [Catalogue Lemasle, 212.]

— Lettre autog. sig. — Il envoie les épreuves corrigées avec une grande modération. — « Aurier, qui s'est trouvé là, a également corrigé deux fautes sur des noms propres. Si, au lieu de « barbe taillée carrément », vous mettiez « barbe blonde », ce serait plus généralement vrai. » — (Catalogue Lemasle, 223.)

Guiraud (P.-M.-Alex.-Th.). — *Les Deux Princes*, pièce de vers autog. sig. — Pièce commençant ainsi :

Ils sont tous deux, partageant les regrets de la France,
Tous deux proscrits, à l'âge où l'on n'est qu'innocent.
Eux que d'un saint transport d'amour et d'espérance
Notre heureuse patrie accueillit en naissant.

(Catalogue Lemasle, 209.)

Halévy (Ludovic). — Lettre autog. sig. à M. Freslon, 8 mai 1856. — Lettre à un ami qui lui demandait un autographe. Elle se termine ainsi :

« Quoiqu'il arrive, mon cher Freslon, je n'oublierai jamais que c'est à vous seul que j'aurai dû cette ineffable joie de pouvoir dire pendant cinq minutes : mon écriture a donc quelque valeur ! Ah ! si les directeurs des théâtres de Paris pouvaient penser comme vous ! Mais ils ne me demandent pas d'autographes, eux, les lâches ! » — (Catalogue H. Saffroy, 33.)

Halévy (Ludovic). — Pièce autog. sig. — Dernier alinéa de l'*Abbé Constantin*. « Le vieux curé dit la messe. Jean et Bettina s'agenouillèrent devant lui ; il prononça la formule de la bénédiction et resta ensuite pendant quelques instants en prière, les bras étendus, appelant de toute son âme les grâces du ciel sur la tête de ses deux enfants. L'orgue fit alors entendre cette même rêverie de Chopin que Bettina avait jouée la première fois qu'elle était entrée dans cette petite église de village où devait être consacré le bonheur de sa vie. » — (L'Amateur d'autographes, Catalogue 628.)

Hérédia (J.-M. de). — Lettre autog. sig. — Lettre adressée à Pierre Louys, alors qu'il était à Biarritz. « Cette lettre vous trouvera-t-elle encore à Biarritz? Allez-vous en Espagne ou en Italie? Si vous allez à Séville, n'oubliez pas de pousser jusqu'à Grenade (pour les abencérages) et à Ronda, qui, d'après ce que j'en sais, est un cadre à souhait pour des aventures sanglantes et pittoresques à raconter avec une truculente sobriété,... etc. » — (Catalogue Lebaillif, 15.)

— Lettre autog. sig. à un ami. — « Quelques-unes de ces études ont été peintes dans un temps où Lamyer était souffrant et découragé. Tous les artistes de vrai talent ont de ces périodes climatériques.... C'est alors que vous lui adressiez (ou que le poète adressait au peintre), du fond d'un vieux manoir breton tout enguirlandé de vignes vierges, de passiflores et de jasmins, un sonnet.... » — (Catalogue Kra, 16.)

— Lettre autog. sig. à Armand Silvestre. — (Biblio-autographophile, Catalogue Lemasle, 206.)

— *Némée,* sonnet autog. sig. — (Vente Charavay, 8 juin 1929.)

— Lettre autog. sig. (1887). — Lettre relative à la mise en vente et au service de presse de la *Véridique Histoire de la Conquête de la nouvelle Espagne.* Les deux dernières pages contiennent la liste des noms des amis de Hérédia, à qui l'éditeur doit envoyer des exemplaires : Coppée, Leconte de Lisle, France, Daudet, Dierx, Goncourt, Bourget, etc. — (L'Amateur d'autographes, Catalogue 625.)

— Lettre autog. sig. à un confrère. — « Voici le petit alinéa que je voudrais voir remplacer la phrase du *Biberon* et des *Nourrissons* qui n'a pas fait bon effet sur chaque mot avec énergie. Oui, pour nous tous, Coppée, Sully-Prudhomme, Mendès, Mallarmé, Silvestre, Cazalis, France, Plessis et tant d'autres, et pour moi, le moindre, mais non le moins reconnaissant. Ce grand poète a été un éducateur admirable, un maître excellent. Par son illustre exemple plus encore que par ses conseils, il nous a enseigné le respect de la noble langue française, l'amour désintéressé de la poésie. Nous lui devons la conscience de notre art. Aussi tout ce que nous avons pu faire de bon doit-il être compté à l'actif de sa gloire,... etc. » — (Catalogue Lemasle, 223.)

— Deux lettres autog. et sig. à Porel (1898 et s. d.). — Deux lettres de recommandation : l'une concernant Gabriel Randon (Jean Rictus) · « jeune écrivain de beaucoup de talent qui, par suite de circonstances malheureuses, se trouve dans la nécessité de gagner au plus tôt sa vie, en faisant n'importe quoi ».

La deuxième est encore une recommandation en faveur du peintre Ricardo de los Rios. — (Vente Réjane, 4 mai 1929.)

Hugo (Léopold, comte). — Lettre autog. sig. à ses fils Eugène et Victor Hugo ; Blois, 16 août 1818. — Lettre au sujet de la pension qu'il faisait à ses fils et à sa femme. « Je vous ferai compter à chacun, et par douzième de mois en mois, huit cents francs par an ; je vous dis plus, si je me trouve compris au 1er janvier prochain au nombre des officiers généraux disponibles, je porterai la somme à neuf cents francs, comme je doublerai, dans le même cas, la pension de votre mère : si je reste en demi-solde, les choses ne pourront s'améliorer. » — (L'Amateur d'autographes, catalogue 622.)

— Lettre autog. sig. à son fils Victor Hugo ; Blois, 8 août 1823. — Lettre pleine d'affection et de bonhomie. « Je viens, mon cher Victor, de recevoir ta lettre du 6 : ma femme l'a lue avec beaucoup de plaisir et de sensibilité ; elle est une récompense pour ce qu'elle a fait de si bon cœur et un encouragement pour ses excellents desseins.... » — (Catalogue Degrange, 10.)

Hugo (Victor). — Lettre autog. sig. à Louis Blanc ; Macore Terrace, 22 juillet. — C'est un plaisir pour lui de faire quelque chose qui puisse être agréable à Louis Blanc. M. Roche peut imprimer quelques extraits du *Rhin*. — (Catalogue H. Saffroy, 36.)

— Lettre autog. sig. au comte de Salvandy, 5 juin. — Lettre au sujet de la biographie de Louis-Philippe qu'il est en train d'écrire. « Ce que le roi désire sera fait, mon cher confrère. Les biographies sont formelles, mais j'aime mieux encore le roi que sa biographie. Je mettrai donc « lieutenant de Kellermann » et je ne prononcerai plus le nom de Dumouriez.... » Il félicite ensuite son correspondant pour son discours qu'il vient de relire dans les *Débats*. « Je suis heureux de vous dire que si, comme homme, dans ce qui est probablement mes illusions, il me froisse peut-être un peu, comme écrivain, il me charme.... » — (Catalogue Degrange, 9.)

— Lettre autog. sig. (V. H.) à un confrère. — Lettre au sujet d'une page écrite par son correspondant sur un de ses livres. « Vous avez écrit une bien belle page et... je crois qu'après avoir lu le livre, vous ne serez pas fâché de l'avoir écrite. Pourquoi ? Parce que c'est un livre honnête, et j'ajoute et je le crois, c'est un livre apaisant : de l'apaisement sort l'éclaircissement. Or, de quoi avons-nous besoin en ce moment : de lumière et de paix,... etc. » — (Catalogue Degrange, 7.)

— Lettre autog. sig. Victor. — Remerciement à Paul Lacroix pour un article excellent paru dans le *Mercure du XIXe siècle*. — (Catalogue H. Saffroy, 33.)

— Lettre autog. sig. (V. H.) à Mme David d'Angers ; Guernesey, mai (1856). — Sorte d'éloge funèbre du grand artiste qu'il salue en termes magnifiques. « A cette heure, toutes les fois que je me tourne vers le passé, c'est surtout vers les ombres que je me tourne, car c'est là qu'est la gloire, la fierté, la grandeur des âmes, la lumière.... David est une des ombres auxquelles je parle le plus souvent, ombre moi-même : mon exil,... etc. »

Il parle ensuite de ses *Contemplations* que Mme David d'Angers a lues. « Vous y avez retrouvé nos chers souvenirs et nos aspirations communes,... etc. » Il termine en lui parlant de son buste sculpté par David et que sa famille va redemander à la veuve du sculpteur. — (catalogue Degrange, 9 ; décembre 1929.)

— Lettre d'une page adressée à M. Louis Boulanger, le peintre romantique : « Voici, mon bon Louis, puisque vous voulez bien habiller mon œuvre. Je suis sûr que dans ? ? ? là, du moins, il y aura pensée, profondeur et caractère,... etc. » — (L'Amateur bibliophile, catalogue Jeanne, 25.)

Hugo (Victor). — Lettre autog. sig. (Anvers, 9 juillet) à un admirateur. — « Votre lettre si élevée et si éloquemment sympathique m'a ému et charmé.... Tout ce que vous voulez bien me dire de votre noble et laborieuse existence m'a profondément intéressé. Il y a entre nous des dissidences, vous les maintenez dans votre lettre et dans votre remarquable deuxième article, je les maintiens de mon côté. Peut-être un jour serons-nous d'accord ; il faut pour cela que le temps m'ait donné raison ; rien ne vient avant l'heure et, quant à moi, j'attends patiemment la justice dans la critique comme la liberté dans l'état.... » — (Catalogue Degrange, 5.)

— Lettre autog. sig. — Lettre par laquelle il donne, et prie de la rendre publique, sa démission de président d'honneur de la « Société générale de la protection mutuelle », ne pouvant accepter la signification qu'on s'est plu à ajouter à cette présidence. — (Catalogue Kra, 16.)

— Lettre autog. adressée à son éditeur, M. Tarride, signée. — Lettre relative à l'impression de ses livres, à une nouvelle œuvre « qui ne sera peut-être pas moins fructueuse et moins bonne que *Napoléon le Petit* » ; à M. Hetzel,... etc. — (Vente Andrieux, 7-11 décembre 1929.)

— Lettre autog. sig. (Victor) au poète Alexandre Soumet (1824). — Pour annoncer la naissance de sa fille Léopoldine. — (Vente Gustave Cahen, 26 octobre 1929.)

— Lettre autog. sig. (Victor Hugo) ; 27 décembre. — « En ce moment, monsieur, je garde une réserve que vous comprendrez et que vous approuverez certainement ; il ne faut pas que les hommes de l'ordre donnent le même spectacle que les hommes du *National*. Je me tiens donc à l'écart et je n'écris pas même à un ministre ; dès que le gouvernement sera un peu assis et que le bon exemple de l'abstinence aura été bien donné, et complètement, je pourrai recommander tout ce qui ne touche ni à moi ni aux miens, à la seule condition d'avoir des services ou des droits. Cette double condition, vous la remplissez, monsieur ; j'avais l'honneur de connaître et d'apprécier monsieur votre père et je serai heureux s'il m'est donné de ne pas vous être tout à fait inutile. » — (Biblio-autographophile, catalogue Lemasle, 218.)

— Littérature et philosophie mêlées. Journal des idées, des opinions et des lectures d'un jeune jacobiste en 1819. Fragments de critique sur André Chénier. Introduction historique. — Ces manuscrits, dont plusieurs parties semblent inédites, sont de mains différentes : Juliette Drouet, Mme V. Hugo, Victor Hugo,... etc., avec corrections autographes de Victor Hugo. Certains chapitres sont inachevés. Quelques pages sont formées de coupures de revues, surchargées de corrections. — (Catalogue A. Blaizot, 253.)

— Pièce de vers autog. sig. (Victor Hugo). — Page d'album en tête de laquelle se trouve calligraphié en lettres d'or : *Victor Hugo* :

Oublions ! oublions ! quand la jeunesse est morte,
Laissons-nous emporter par le vent qui l'emporte
A l'horizon obscur !...

(Catalogue Lemasle, 223.)

— Lettre autog. sig. (à un roi) ; 26 juin 1884.

Sire,

On me signale, comme condamnés à mort pour opinions républicaines et devant être immédiatement fusillés, deux hommes, un commandant et un capitaine dans votre armée. Je vous demande leur grâce. — (Catalogue Lemasle, 223.)

— Manuscrit autog. — Fragment des *Burgraves* où il est traité de la demande

du mariage de Régina. Cette pièce contient plus de vingt vers écrits d'un premier jet. — (Catalogue Lemasle, 223.)

Hugo (Victor). — Lettre autog. sig. à Jules Janin; 28 septembre 1851. — « Vous envoyez la joie aux attristés et le soleil des champs aux barreaux des prisons; je porterai vos heureux livres à mes bien-aimés oiseaux captifs, nous vivrons de votre esprit... le poète aujourd'hui est un soldat; je m'immolerai, s'il le faut, pour la liberté et la vérité. » — (L'Amateur d'autographes, catalogue 622.)

— *La Légende des Siècles*, par Victor Hugo. — Exemplaire de l'édition originale, avec dédicace autographe signée : « A Noël Parfait, son ami Victor Hugo, Hauteville-House, septembre 1859 », et auquel Noël Parfait a joint :

1° Trente huit lettres autographes de Victor Hugo, dont une signée : Victor H...; une signée : H...; trois signées : V. H...; treize signées : V..., et vingt non signées; ensemble, cinquante-cinq pages environ, in-8° et in-12. [Une des lettres de Victor Hugo, signée V..., est à moitié d'une main étrangère.] — (Vente Kra, 13 décembre 1928.)

— Deux lettres autog. sig. à Méry, s. d. — « Que vous êtes heureux ! Faire éclore de pareils vers avec quatorze degrés de froid, c'est avoir plus de rayons dans l'âme que le soleil n'en a au ciel.... Ma femme a pleuré, moi j'ai été touché jusqu'au fond du cœur, et puis, le soir, j'ai lu vos vers à Doña Sol, encore toute palpitante de son triomphe, et cette ravissante poésie a trouvé moyen de l'émouvoir encore.... Il n'y a que vous pour ce vers si chaud pour le cœur, si flamboyant pour l'esprit, etc. » — (Vente Kra, 13 décembre 1928.)

— Poésie autog. sig. (6 vers).

La rose dit : tombeau sombre
De ces pleurs je fais dans l'ombre
Un parfum d'ambre et de miel...
Etc.

(Vente Charavay, 21 juin 1929.)

— Lettre autog. sig.; Hauteville House, 27 décembre. — Il dit qu'il a gardé le souvenir de David d'Angers. « Mon esprit est fidèle au puissant artiste et mon cœur au vaillant citoyen. » On a joint une lettre autog. sig. V. H..., écrite à la suite d'une lettre de Mme Hugo. — (Vente Charavay, 21 juin 1929.)

— Lettre autog. sig., 19 mai 1874. — Il prie le destinataire de jeter les yeux sur l'*Année terrible* et il verra en quoi ils diffèrent. « Cet écart entre votre pensée et la mienne ne m'empêche pas de rendre pleine justice à votre noble et patriotique inspiration. » — (Vente Lemasle, 11 juin 1927.)

— Lettre autog. sig. à M. Lee; 22 avril 1849. — Il l'informe que les vers dont il veut bien l'entretenir se trouvent dans les *Feuilles d'Automne*. « Les intelligences ont des patries communes : la poésie, la pensée, la liberté. Nous sommes compatriotes, Monsieur. » — (Vente Lemasle, 11 juin 1927.)

— Lettre autog. sig. à M. Mayer, à Strasbourg; 16 janvier (1833). — Il le remercie de sa confiance; il ne peut lui répondre longuement à cause de ses yeux, mais il ne manquera jamais de répondre à la prière d'un jeune homme. Il a lu ses vers; il doute fort que l'Académie en reçoive de plus beaux, mais c'est à cause de cela qu'il doute qu'elle le récompense; ce qui va à l'Académie, c'est la médiocrité. Il lui signale quelques faiblesses dans ses vers et il ajoute : « Vous avez un penchant pour l'antithèse, qui vous servira peut-être cette fois à l'Académie, mais dont vous ferez bien de vous défier pour d'autres ouvrages ». — (Vente Charavay, 18 mai 1927.)

— Lettre autog. sig. à une dame; Paris, 16 avril 1872. — Il la félicite sur ses qualités et quand un homme lui parle on mesure, au respect qu'il lui

porte, le respect qu'il mérite : « Vous êtes persécutée ; je vous vénère. Nos ennemis ont raison d'appeler cette république-ci la république provisoire ; car dans la république définitive, qui est certaine, inévitable et plus infaillible que le pape, la pensée sera inviolable, la presse sera libre et la femme sera respectée. » — (Vente Charavay, 8 juin 1929.)

Hugo (**Victor**). — Lettre autog. sig. ; Hauteville House, 30 novembre 1868. — Il félicite l'auteur d'une publication historique qui a mis au jour l'abominable autodafé sicilien de 1724. Cela rend service à la raison et au progrès. « Jadis, le pape avait le bûcher, maintenant il n'a plus que la guillotine. Plaignons ce Saint-Père. » En post-scriptum, Victor Hugo a écrit : « Huit jours après l'exécution de deux garibaldiens à Rome ». — (Vente Charavay, 20 décembre 1927.)

— Lettre autog. sig. au peintre belge Jules Helbig ; Guernesey, 10 mai 1856. — Il l'autorise à publier avec ses eaux-fortes le texte de trois ballades : *Une fée*, *La Grand'Mère*, *Le Sylphe*. Il attend les trois gravures avec la confiance qu'il y trouvera tout le talent qu'annonce l'élévation d'esprit et de cœur empreinte dans la lettre de M. Helbig. — (Vente Charavay, 20 décembre 1927.)

— Lettre autog. sig. à un juge d'instruction ; 9 août 1848. — Il demande la mise en liberté d'Adolphe Luzinge, arrêté le 26 juin ; aucune charge ne s'élève contre lui et ses patrons en répondent. « J'ai là, près de moi, sa vieille mère qui pleure et qui atteste l'innocence de son fils. Je vous renvoie ses bénédictions, si ce fils lui est rendu par votre justice. » — (Vente Charavay, 21 décembre 1928.)

— Lettre autog. sig. en toutes lettres, deux lettres autog. sig. Victor H... et un billet autog. sig. A..., à M. Th. Carlier ; 1830-1835. — Il remercie pour un sonnet ; c'est une grande gloire pour lui de l'avoir inspiré ; une seule chose peut-être plus glorieuse, c'est de l'avoir fait, promesse d'un exemplaire de ses œuvres de l'édition in-8°, remerciement pour l'indulgence de Carlier à l'égard de *Notre-Dame de Paris*. On a joint quatre lettres autog. sig. de Mme Adèle Hugo à Mme Carlier ; une d'elles la prie d'assister à la première représentation de *Marion Delorme*. « Victor vous en serait reconnaissant au delà de tout. » — (Vente Charavay, 21 décembre 1928.)

Huysmans (**Joris-Karl**). — Lettre autog. sig. (à Léopold Mayeras). Ligugé, 7 février 1900. — (Catalogue H. Saffroy, 41.)

— Lettre autog. sig. à M. Léopold Mayeras, Paris, 3 mars 1903. — (Catalogue H. Saffroy, 42.

— Lettre autog. sig. à une coreligionnaire qu'il appelle « ma sœur » ; Paris, 18 juillet 1904. — Il débute en l'assurant que Dieu fait bien ce qu'il fait. Il n'est pas nécessaire d'être une Vénus pour l'adorer, mais il a bien fait de lui garder tout son côté avenant. *Laus Deo*. Huysmans parle ensuite de Ligugé, de la mort du vieil Hambis qui a connu des choses terribles sur Ligugé, mais il a eu la sagesse de les taire. Pour cela, malgré son ambition rapace, Dieu lui fera grâce. Huysmans critique la direction du P. Chamard, qui fait le vide à Ligugé ; les novices et les convers quittent le couvent. D. Chamard a « tapé » de 100000 francs une philothée russe pour achever ses horribles... — (Vente Charavay, 21 décembre 1928.)

— *Les Sœurs Vatard*. Manuscrit de 206 pages, petit in-fol. — Manuscrit autog., écrit recto-verso, contenant de nombreuses corrections, additions et suppressions et présentant le texte définitif de ce célèbre roman. La page 18 manque. — (Catalogue P. Jammes, 19.)

Joubert (**Joseph**). — Lettre autog. sig. à Mlle Christine de Fontanes,

14 décembre 1820. — « Mes illusions sont indestructibles, Mademoiselle, mes pronostics irrévocables ; je suis plus sorcier que jamais... », etc. — (Catalogue Lemasle, 209.)

Jouffroy (Théodore). — Lettre autog. sig. — (Catalogue Lemasle, 208.).

Lacordaire (le Père). — Lettre autog. sig. à un ami, Paris, 22 juillet 1838. — Avant de quitter Paris, il lui envoie l'acte de « notre abjuration d'aujourd'hui ». « J'ai vu hier Mgr l'archevêque dont j'ai été bien content. Tout ira bien, je l'espère... Je désire vivement tout ce qui peut contribuer à votre bonheur et au développement pour le service de l'Église de tous les dons qui sont en vous.... » — (Catalogue Degrange, 5.)

— Lettre autog. sig. à l'abbé Vergès, Sorèze, 4 août 1857. — (Catalogue H. Saffroy, 42.)

— Lettre autog. sig. à M. Granger, Sorèze, 20 avril 1856. — Il lui donne des renseignements sur les études de M. L'Herminier. « Comme on le destine à la médecine, la pesanteur de sa marche n'a pas l'inconvénient irrémédiable qu'elle aurait s'il se préparait aux écoles de gouvernement. » — (L'Amateur d'autographes, catalogue 628.)

Laforgue (Jules). — *Pétition,* pièce de vers autog. sig. — (Vente Charavay, 8 juin 1929.)

Lamartine (Alphonse de). — Lettre autog. sig. à une demoiselle. — Au sujet du deuil qui a frappé sa correspondante : « Je pleurais d'émotion et j'ose dire de parenté de cœur avec vous... quand on perd un cœur qui nous aime, on perd plus qu'un parent : vous perdez les deux à la fois. Sachez combien nous nous unissons à vos larmes. » — (Catalogue Degrange 9, décembre 1929.)

— Lettre autog. sig. à une dame, 15 juin 1844. — Lettre à une mère affligée : « Je n'ai pas osé monter encore devant une mère qui a cette affreuse analogie de douleur avec nous. Mais depuis le jour où nous avons su nos pensées se sont bien souvent tournées vers vous. Puissent-elles, comme les Prières, agir invisiblement sur la destinée et sur le cœur.... » — (Catalogue Degrange, 6.)

— Lettre autog. sig. à un comte. — Lettre répondant au reproche qu'il lui a fait d'avoir mis son nom dans « un article contre les coalitions ». « J'ai cru me rappeler qu'un soir, chez Mme de Montcalm, je vous avais entendu soutenir avec l'éloquence de la passion qu'il fallait s'unir dans l'élection de 1829 aux libéraux adversaires alors de la maison de Bourbon... Je combattis contre vous cette idée en disant qu'on ne sauvait les gouvernements que par leurs amis,... etc. » En post-scriptum : « On m'avait dit que vous m'accusiez avec amertume de la république. Je ne m'en excuse pas, mais quant à la révolution, j'en suis innocent plus que qui que ce soit. » — (Catalogue Degrange, 4.)

— Lettre autog. sig. à la troisième personne au prince Czartoryski. — Il lui renvoie la brochure qu'il a lue « avec un vif intérêt, et malgré la dissidence d'opinion avec l'auteur sur le résultat du démembrement de la Turquie, il rend pleine justice au véritable talent qu'elle décèle ». — (Catalogue Degrange, 2.)

— Lettre autog. sig. à M. de Salvandy ; Mâcon, 1er mars 1832. — Lettre au sujet de la candidature de M. de Salvandy à l'Académie française : « Il faut avant tout parler avec franchise aux candidats, la sincérité est la probité des électeurs, elle éclaire l'éligible ». — (Catalogue Degrange, 5.)

Lamartine. — Lettre sig., 10 mai 1862. — Il sollicite la vente de ses œuvres complètes. — (Catalogue Lemasle, 211.)

— Lettre sig. (probablement à Ch. de Mazade), 1840. — Très belle lettre à un jeune poète; il le remercie pour ses vers qu'il a lus : « Ils n'ont besoin ni d'excuse, ni de bienveillance; je suis fier de les avoir inspirés. C'est dans ces moments de grande lutte, où se jouent le destin de la Patrie et de l'Humanité, que l'homme qui veut les servir toutes deux a le plus besoin de l'appui et de l'approbation des gens de talent et de cœur. Leur voix soutient dans la route; la vôtre, Monsieur, est de celles que l'on entend toujours avec bonheur.... » — (Catalogue Kra, 16.)

— Lettre autog. sig. à la Duchesse de Castries. — « Votre souvenir et votre désir me flattent également. Je n'ai ni position ni droit d'auteur dans cette représentation; malgré moi elle appartient à mon libraire. Je lui transmets votre désir. Je le solliciterai vivement. Rien ne me serait plus consolant mardi soir que de me savoir un juge indulgent, un cœur bienveillant, et deux mains amies dans la salle. » — (Catalogue Kra, 16.)

— Lettre autog. sig. à un ami. — Demande de faire insérer dans les *Débats* une préface précédée de deux ou trois lignes. — (Catalogue Kra, 16.)

— Lettre autog. sig. à Monseigneur..., 27 avril 1834. — Il est heureux de lui annoncer que, grâce non à lui mais à l'influence de M. Dupin, sa cause est gagnée définitivement. Les journaux n'ont pas rendu compte de son discours, mais on le trouvera au *Moniteur*. — (Vente Charavay, 21 décembre 1928.)

— *La Marseillaise de la Paix*, manuscrit autog. sig., 17 mai 1841. — (Vente Kra, 13 décembre 1928.)

— *Le Coquillage*. Pièce de vers autog. sig., Paris, 23 mars 1842 :

> Quand tes beaux pieds distraits errent, ô jeune fille!
> Sur ce sable mouillé, frange d'or de la mer,
> Baisse-toi, mon amour, vers la blonde coquille
> Que Vénus fait dit-on polir au flot amer.

(Vente Lemasle, 11 juin 1927.)

— Trois lettres autog. sig. à M. Hubert Saladin. — Il critique l'opposition, qui suit la moutonnerie du pays et donne quelques conseils. — « Pardon de ma crudité; mais il ne faut flatter que les impuissants. » — On a joint une pièce autographe relative à la propriété de ses œuvres, et un petit croquis à la plume (son portrait?) avec sa signature autographe. — (Vente Lemasle, 11 juin 1927.)

— Lettre autog. sig. à M. Hubert Saladin; Monceaux, 14 janvier 1844. — Lettre de condoléances au sujet de la perte d'un enfant. — « Les cruels détails où vous occupe encore la férocité de nos mœurs religieuses nous sont sans cesse présents. C'est pour cela que je serais parti à l'instant, je vous le jure, si je n'étais attendu de Paris samedi par la Chambre sans pouvoir reculer de quinze jours »,... etc. — « Rien n'unit comme une douleur commune, rien ne fond les cœurs comme les larmes versées pour la même cause et les uns pour les autres tour à tour »,... etc. — (Vente Lemasle, 11 juin 1927.)

— *Paysage*. Vers sur la page de Monsieur Calame. — Pièce de vers autog., Paris, 29 mars 1849 :

> Montagne à la Cime voilée,
> Pourquoi vas-tu chercher si haut
> Au fond de la Voûte Étoilée
> Des Autans l'éternel assaut?...

(Vente Lemasle, 11 juin 1927.)

Lamartine. — Lettre autog. sig., Mâcon, 10 juin 1841. — Lettre à un ami (M. Hubert Saladin) : « Cher et aimable confrère en Poésie et en Politique. Je présume que c'est à vous que je dois le *Fédéral* et les remarquables articles qu'il contient quelquefois. Soyez-en donc remercié non seulement en mon nom mais au nom de tous ceux qui ne veulent pas que cette machine infernal qu'on appelle la presse révolutionnaire incendie l'Europe; déjà vieux dans la liberté, votre pays donne l'exemple de la Sagesse au monde libre; c'est juste et c'est utile »,... etc. — (Vente Lemasle, 11 juin 1927.)

— Lettre autog. sig. à M. E. Taillandier, Saint-Point, 11 juillet 1829. — Il le remercie de lui avoir envoyé des copies de ce qui pouvait flatter son amour-propre poétique dans les journaux et mémoires : « Je sais trop que l'opinion contemporaine ne signifie rien pour l'avenir, mais l'opinion contemporaine est celle de nos amis, de nos parents, de nos connaissances, nous ne pouvons y être insensibles. » Lamartine est à Saint-Point, séjour de paix et de loisir, favorable aux vers et à la pensée, mais le côté matériel de la vie prend ses instants; il s'efforcera de ne pas se laisser embourber. — (Vente Charavay, 18 mai 1927.)

— Lettre autog. sig. à un ami, 27 février 1843. — Les troubles de Genève l'ont inquiété pour son ami. On dit qu'ils sont terminés et qu'ils ont réagi en faveur d'un gouvernement raisonnable. En France il n'y a rien d'intéressant : « C'est moi qui suis le seul lion du jour. Ma situation politique préoccupe les esprits, on ne sait pas où je veux en venir et je suis le point convergent de toutes les haines et de toutes les espérances. » Il faut du temps à l'homme politique pour être compris ! Les générations d'idées nouvelles viennent à lui. — (Vente Charavay, 8 juin 1929.)

— Lettre autog. sig., Paris, 21 avril 1847. — « Les autographes sont à l'histoire ce que les garants sont aux limites des champs. Elles les assurent et les indiquent. Ils sont de plus le Portrait de la main des grands hommes, à ces deux titres ils m'ont toujours intéressé. C'est la physionomie de la pensée »,... etc. — (Catalogue Lemasle, 212.)

— Lettre autog. sig. à un rédacteur; Paris, 24 juin 1857. — Il proteste contre l'annonce de sa candidature à Mâcon. Il n'est ni candidat du Gouvernement ni candidat d'opposition, il n'est que le candidat de l'amitié. — (L'Amateur d'autographes, catalogue 627.)

— Quatre lettres autog. sig., datées de 1852 et 1853. — Lettres relatives au journal *Le Civilisateur* que dirigeait Lamartine; l'une concerne une bibliographie de ses œuvres que préparait un ami.

On a joint une lettre signée de Lamartine et une longue lettre de son imprimeur M. Grosset qui veut faire adopter dans les *Lectures pour Tous des extraits des Œuvres générales de Lamartine.* — (Vente Andrieux, 7, 11 décembre 1929.)

— Dix-huitième conseil au peuple. De la nomination des Maires. Manuscrit autog. et sig. de 88 pages, manuscrit paru dans le *Conseiller du Peuple.* — (Catalogue Lardanchet, 30, Lyon.)

— Deux lettres autog. datées de janvier et avril 1863. — Relatives à ses embarras financiers; à l'édition de ses œuvres en quarante volumes qui pourra sauver sa fortune, à une avance de cent vingt mille francs qui lui permettrait d'atteindre la fin de la publication et de rembourser ses créanciers. — (Vente Gustave Cahen, 26 octobre 1929.)

Lamennais (Félicité de). — Lettre autog. sig. à d'Ault-Dumesnil,

1831. — Il regrette « ces défenses de lire *l'Avenir* qui se multiplient de jour en jour et dont l'effet sera peut-être de réduire au silence les seules voix qui s'élèvent, avec quelque force pour la défense de la religion ». Cependant « il n'y a jamais de causes perdues que celles qu'on abandonne... ». — (Catalogue Degrange, 2.)

Lamartine. — Manuscrit autog. non sig. — Article pour *La Réforme* (1849) au sujet des probabilités d'une guerre qu'il croit prochaine. « Point d'illusions, elles seraient mortelles : nous serons attaqués, le sort du monde se décidera sur notre sol, sur le sol sacré où germent depuis un demi-siècle les espérances du genre humain. Les laisserons-nous briser sous le pied des barbares? Laisserons-nous fouler aux chevaux des cosaques la terre à qui Dieu en a confié le dépôt ? » — (Catalogue Degrange, 5.)

— Lettre autog. sig. à M. Reynard. Lundi, 10 mars. — « Voilà ce pauvre manuscrit que vous voulez bien prendre la peine de lire. Ce sera une rude tâche, mais ma reconnaissance aussi sera grande. Mon excuse, en traitant de matières si difficiles pour moi, est que j'y étais forcé. Dieu veuille que le public l'accepte. » — (Catalogue P. Cornuau, 171.)

— Lettre autog. sig. à Mme L. Clément, Paris, 1839. — Il se plaint de l'affluence des visiteurs « à qui il sera bientôt forcé de fermer sa porte ». — Il lui parle d'un petit pamphlet qu'il vient de publier et du succès de M. Mauguin (avocat et homme politique, né à Dijon, 1785) qu'il « a félicité sur son discours à la Chambre. Par malheur on le dit lié et très lié au parti bonapartiste. Je ne conçois pas qu'un homme aussi éclairé que M. Mauguin, pénétré d'intentions si droites, puisse admettre une combinaison politique qui, si elle réussissait, n'aurait d'autre effet que de rendre nécessaire et d'amener infailliblement une nouvelle révolution, etc. » — (Vente Kra, 13 décembre 1928.

— *D'une grave erreur des honnêtes gens.* Manuscrit autog. sig. de 7 pages. — (Vente Lemasle, 11 juin 1927.)

— Lettre autog. sig. et datée du 2 janvier 1831. — Lamennais entretient son ami de diverses affaires, puis il parle de sa santé et s'indigne ironiquement d'un procès en cour d'assises où il a été traduit par M. Persil, « pour avoir dit qu'il n'est pas bien en soi, ni constitutionnel, d'attaquer la liberté de conscience et quelques autres libertés encore ». — (Vente Andrieux, 7, 11 décembre 1929.)

— Lettre autog. sig., adressée à une dame amie, datée de La Chenaie, 1822. — Lettre dans laquelle Lamennais explique pourquoi il a dû dissoudre l'établissement qu'il avait fondé, raisons financières surtout : « Il s'est trouvé que la dépense était beaucoup plus forte que nous ne l'avions présumé ; et en même temps des pertes imprévues et considérables ont réduit nos ressources presqu'à rien. » Puis il s'entretient d'amis communs, d'événements familiaux, etc. — (Vente Andrieux, 13 mai 1929.)

— Lettre autog. sig. F., le 3 mai 1829. — « Tu peux, mon cher Jean-Marie, tranquilliser le bon M. Perreau. Je ne ferai point la guerre, si on ne me la fait, et si les intérêts de la religion ne la demandent. Du reste, malgré les protestations des personnes dont il s'agit, je sais ce qu'elles disent et ce qu'elles font, et cela ne peut certainement continuer de la même manière. Ils ont des paroles pour tout le monde, des injures et des compliments. Je me soucie peu des uns, mais je ne souffrirai pas toujours les autres, non à cause de moi, mais à cause de la vérité, » etc. — (Biblio-autographophile, catalogue Lemasle, 216.)

Laprade (**Victor-Richard de**). — Lettre autog. sig. à son éditeur, Lyon, 10 juillet 1852. — Lettre relative à l'édition d'un de ses recueils de poèmes. Il désire qu'il n'y ait pas plus de vingt-quatre vers par page et s'engage à payer le surplus de dépenses que cette disposition peut occasionner à l'éditeur. « Je ne conteste pas du tout l'élégance de vos éditions de poètes plus compactes que celle que je désire pour moi, mais... il est incontestable que la poésie gagne à être imprimée avec un peu d'air entre les lignes... le Sainte-Beuve, le Musset, le Vigny ont beaucoup de pièces lyriques en strophes et cela éclaircit les pages,... etc. » — (Catalogue Degrange, 7.)

— Lettre autog. sig. à son éditeur, Lyon, 10 avril 1854. — Il lui demande où en est la deuxième édition de ses *Poèmes évangéliques*, combien d'exemplaires ont été vendus, et « à propos au bout de quel délai il peut y avoir lieu d'en publier une nouvelle » (édition). Il lui rappelle qu'il a un autre volume de poésies à publier et lui demande s'il peut compter le faire avec lui. — (Catalogue Degrange, 10.)

— Lettre autog. sig. à un jeune critique. — Il l'informe que le premier volume de ses œuvres complètes a paru chez Lemerre. « Il renferme mes deux premiers ouvrages, *Psyché* et *Odes et Poèmes*, et un essai dramatique de 1870, *Harmodius*. J'ai voulu réunir dans le même livre tout ce que j'avais écrit sous l'inspiration hellénique, celle qui m'est encore la plus chère, etc. ». Il espère que son correspondant aidera ce volume à obtenir une honorable publicité. — (Catalogue Degrange, 9.)

— Pièce de vers autog. sig., intitulée *Le Vin*. — (Catalogue H. Saffroy, 42.)

— *Poésies*. Manuscrit autog. sig. 10 pages contenant : I. N'espoir ne Peur. — II. Seul avec votre chien. — III. Vaincre à force d'honneur. — (Catalogue Lemasle, 213).

Latouche (**Hyacinthe Thabaud**, dit **Henri de**). — Lettre autog. sig. à M. Louis; 12 juin 1820. — Lettre où il parle de ses ouvrages et de Mme Desbordes-Valmore. — (Biblio-autographophile, catalogue Lemasle, 216.)

Leconte de Lisle (**Charles-Marie Leconte**, dit). — Lettre autog. sig. à un ami, 22 septembre 1846. — Lettre intéressante par ce qu'elle révèle de la personnalité intime du poète, de ses sentiments affectueux, de ses convictions philosophiques,... etc. Il débute par une critique à l'adresse de la presse au sujet d'un drame dont son ami est l'auteur.... — Catalogue Degrange, 4.)

— Lettre autog. sig. à un homme de lettres, 26 novembre 1891. — Il autorise la publication de trois poésies dans un recueil, mais il faudra aussi l'autorisation de son éditeur. — (Catalogue Privat, 158.)

— Lettre autog. sig. à Fr. Coppée; 9 février 1877. — (Catalogue Lemasle, 223.)

— Lettre autog. sig. à M. Husson (20 janvier 1853). — Lacaussade lui a communiqué le billet qu'il lui a écrit et il s'empresse d'y répondre. « Les mots *colonnes dorées* sont textuels. Voici le sens littéral de Pindare : « Lorsqu'on élève un temple splendide, on soutient de colonnes dorées le vestibule bien construit du sanctuaire. Je veux aussi donner un début éclatant à mon œuvre. » — (L'Amateur d'autographes, catalogue 624.)

— Huit lettres autog. et sig. à Porel (Paris, 1884 à 1889). — Correspondance diverse. Recommandations, remerciements pour des places,... etc. — (Vente Réjane, 4 mai 1929.)

Loti (**Pierre**). — Dix-huit lettres autog. sig. à Georges Hartmann, écrites

de 1891 à 1893, relatives au livret de *Madame Chrysanthème*. L'intérêt de ce dossier est d'autant plus grand que Loti avait, dès 1888, déjà autorisé MM. Henri Bocage et de Coucez à tirer un livret de ce même roman. — (Catalogue H. Saffroy, 39.)

Loti (Pierre). — Lettre autog. sig. à une dame. — Lettre relative à une représentation de *Pêcheur d'Islande*. « ... Quant à Marie Gass, elle a charmé tout le monde. Et ceci n'est pas une phrase pour flatter votre orgueil, de grand'mère... Vous chère madame, je ne sais comment vous remercier de l'inoubliable soirée que vous nous avez fait passer à tous. Merci surtout d'avoir causé cette joie à ma vieille mère. Je ne vois que des gens dans l'enthousiasme, et aussi bien des matelots, des hommes du peuple que de raffinés. A la sortie du théâtre, une scène bien drôle : un groupe d'ouvriers et de marins a failli houspiller une espèce de poseuse d'ici qui était dans une des loges de face et qui blaguait la pièce et la mère Moan; elle a été huée de la belle façon... » — (Catalogue Degrange, 10.)

— Lettre autog. sig. à Pierre Louys. — « Si j'ai eu une petite part dans la décision du comité Goncourt, j'en suis tout heureux, et pour *Bargone* (*Claude Farrère*) et pour vous. » Loti parle ensuite d'un incident causé par l'arrivée d'une caisse contenant une statuette en plâtre de l'amiral Pottier. — (Catalogue Degrange, 6.)

— Lettre autog. sig. à un ami. — « Je crois que M. de Talleyrand compte vous envoyer du Sinaï quelques notes. — Quant à moi, voici ce que je viens vous demander. Pour avoir une pensée de sympathie d'une personne à qui il m'est interdit d'écrire, mais qui lit chaque jour le *Figaro*, je voudrais bien que la dépêche de deux lignes ci-jointe fût publiée en première page dans le *Figaro*; j'ai laissé la date en blanc, ce sera probablement le 22, mais je prierai quelqu'un de Suez de vous télégraphier : publiez le jour où l'on nous aura vu partir pour le désert... » Etc. — (Catalogue Lemasle, 223.)

— Vingt-trois lettres autog. ou billets et sig. à Porel (Paris ou Hendaye, s. d.). — Correspondance entièrement consacrée aux difficultés, démêlés et incidents qui ont précédé, accompagné ou suivi les représentations, au Grand-Théâtre, de *Pêcheur d'Islande*, drame tiré par Loti lui-même de son célèbre roman. Tout de suite, l'auteur écrit à Porel : « Je suis aussi emballé pour la chose que vous puissiez le souhaiter ». — (Vente Réjane, 4 mai 1929.)

— Lettre autog. sig. à un ami; avril 1919. — Il le voit bien désolé, il le prie de croire qu'il l'est aussi, mais moins surpris que lui et peut-être moins sévère pour C. Lévy. Repêcher la chose, il ne demande pas mieux, mais c'est beaucoup plus difficile qu'il le pense. « Permettez-moi de ne pas me donner le ridicule de lui « parler sec », ainsi que vous me le demandez d'une façon presque un peu impérieuse; cela n'aboutirait qu'à le faire sourire à mes dépens... » — Biblio-autographophile, catalogue Lemasle, 218.)

— Lettre autog. sig. à un officier à bord du *Vautour*, Constantinople, novembre 1903. — Il y a bien des mois qu'il voulait lui écrire, mais sa vie en partie double dévore ses jours. Il lui adresse ses condoléances à propos de la mort d'un amiral dont la famille est bien étrange. — (Vente Charavay, 8 juin 1929.)

— Lettre autog. sig. à Robert Scheffer, s. d. — « Votre visite annoncée me fait un vrai plaisir. Il faut vous arranger pour rester au moins deux ou trois jours; j'espère que la Reine (Carmen Sylva) vous le permettra. Vous trouverez ici vos manuscrits, et je vous dirai mon appréciation complète. J'ai reçu ce matin même les épreuves à corriger des *Pensées d'une Reine* et je me sens

tout à coup bien effrayé de la responsabilité que j'ai prise... Je voudrais voir disparaître çà et là quelques pensées qui, en français, ne sont pas assez claires. Mais si j'allais gâter une œuvre originale? » — (Vente Charavay, 8 juin 1929.)

Louis (Pierre). — Lettre autog. sig. à Claude Debussy (Paris, 1896). — « Aucun garçon de recettes ne s'est présenté chez moi ce soir; c'est la déveine à grand orchestre. Tu ne connais pas une jeune fille à marier dans les huit cent mille? » — (Catalogue Kra, 16.)

— *Nichette*, manuscrit autog. de l'auteur, 32 pages. — Manuscrit daté du 2 janvier 1895; début d'une nouvelle qui ne semble pas avoir été terminée. — (Catalogue Blaizot, 256.)

— *Une Volupté nouvelle*. Manuscrit autog., 38 f. in-4°. — Manuscrit entièrement autographe de cette œuvre, une des plus importantes de Pierre Louys. La feuille de titre porte la belle signature autographe de l'auteur. — (Vente Andrieux, 7-11 décembre 1929.)

— Lettre autog. sig. à un journaliste (R. G.). — On m'envoie un écho de votre journal où je lis cette phrase : « Pierre Louys écrit au bain, Léon Bloy au lit, Émile Faguet en omnibus ». Le confrère distrait, qui vous a communiqué cette note me confond sans doute avec un M. Marat. Jamais je n'ai lu ni écrit une ligne dans mon bain. J'écris sur une table de bois, avec une plume de fer, sur du papier blanc. Je n'ai pas de calotte rouge. Je n'ai pas de gilet vert. Je n'ai pas de pantalon violet... Ma seule ambition est de passer dans la rue (et dans la vie) sans être salué ni reconnu par les passants que je ne reconnais pas. Vous serez donc bien aimable de dire à nos jeunes confrères qu'il est inutile de parler de moi, car tout écho sur ma personne sera, ou inexact, ou sans intérêt pour le public. — (Vente Kra, 13 décembre 1928.)

Maistre (Xavier, comte de). — Lettre autog. non sig. à son neveu; Saint-Pétersbourg, 8 juin. — « Je n'ai plus de nouvelles du bulletin ordinaire de famille, tu me dis que tu n'as pas encore fait ta cour au nouveau roi, et j'ignore si Éloi s'est aussi fixé à Turin définitivement. As-tu aussi pris ton congé comme lui? Il paraît que vous êtes tranquilles à Turin. Je viens d'y voir que le roi est malade. Tout est en mouvement autour de moi. Je viens de voir passer les chevaliers-gardes sous mes fenêtres avec tout l'attirail de la guerre! Qui aurait pu prévoir les étranges événements en Autriche, qui nécessitent cette levée de boucliers! » — (Catalogue Kra, 16.)

— Lettre autog. sig. à M. Hubert Saladin; Naples, le 12 novembre (1829). — Lettre dans laquelle il lui demande des renseignements sur l'auteur de la *Bibliothèque de mon Oncle* et où il lui parle de l'Italie. — (Vente Lemasle, 11 juin 1927.)

— Lettre autog. sig. à M. Hubert Saladin; Rome, décembre 1831. — Lettre politique sur les affaires d'Italie et de France. — « Je m'explique difficilement le bien que vous espériez tirer de votre démarche; était-ce comme conciliateur que vous alliez en France? Mais on n'était pas brouillé, au contraire, la plus grande sympathie régnait entre les deux peuples : quel était donc votre but? Celui sans doute d'engager le Gouvernement français de tenir les promesses des libéraux, et celle qu'il avait peut-être faite lui-même, et alors quelle entreprise que la vôtre! Ici vous seriez purement politique et animé du désir de faire réussir l'insurrection de l'Italie, mais par quels moyens? » Etc. — (Vente Lemasle, 11 juin 1927.)

— Lettre autog. sig. à M. Hubert Saladin; Rome, le 8 mars 1832. — Il recevra avec plaisir l'excellent ouvrage de M. Diodati et la nouvelle produc-

tion de sa plume. Il lui parle ensuite de leurs plaisirs à Rome. « Nos plaisirs de Rome ont encore fini brusquement comme l'an passé, tous les ministres étrangers ont contremandé les fêtes pour lesquelles ils avaient déjà fait les invitations, celui de France qui tenait bon a contremandé son bal la veille même du jour fixé, prévoyant qu'il aurait été seul avec sa famille. Comment cela finira-t-il ? » Etc. — (Vente Lemasle, 11 juin 1927.)

Maistre (Xavier, comte de). — Lettre autog. sig. X. M., à M. Hubert Saladin; Naples, le 21 mars (1833), au sujet des ouvrages de M. Hubert Saladin. — (Vente Lemasle, 11 juin 1927.)

Mallarmé (Stéphane). — Quatre lettres autog. sig. — 1869-1870, missives à un ami intime. — (Catalogue Au Lys rouge, 18.)

— Trois lettres autog. sig. — Lettres relatives à des vers publiés par Mallarmé dans le *Parnasse contemporain* et dans l'*Épreuve*. — (Catalogue Au Lys rouge, 18.)

— Oxford, Cambridge. La musique et les lettres. — Manuscrit autographe de la conférence prononcée par Mallarmé à Oxford, le 1er mars 1894, et celui-là même qui servit à sa lecture. Nombreuses corrections et ratures. — (Vente Giraud-Badin, 10 juin 1929.)

— Lettre autog. sig.; 12 janvier 1887. — « Je crois que vous avez raison : une étude dans le sens indiqué par vous, avec des extraits parfois importants; et ce rapprochement que vous voulez bien faire entre le poète grec et moi, tel que j'ai le bonheur de vous apparaître. Alors et après la publication comme épreuves dans une revue (qui sera aisée), un mot d'avant-dire, au moment de la plaquette, sera mis par votre serviteur en tête de ce très curieux ouvrage. Je ne doute pas qu'il n'intéresse quelques-uns de ceux dont il y a lieu de se soucier. » — (Catalogue Lemasle, 212.)

— Deux lettres autog. sig. à Anatole France, s. d. — Il l'invite à venir rouler quelques cigarettes avec Catulle et Dierx et rendez-vous pour aller voir au bois de Boulogne le soleil se coucher. Le ciel en veut aux jeudis. Mais qu'importe, à nous impartiaux, la première brume ou le dernier soleil, dans les feuilles, différemment belles? — (Vente Lemasle, 11 juin 1927.)

— Lettre autog. sig. (à Calixte Rochet); Vulaines, 11 avril 1890. — Il le félicite sur une plaquette qu'il venait de publier (*A l'Écart*). « Je répète cependant que je suis enchanté de ce voisinage avec Lycophron ; qui me donne aussi l'impression que cette plaquette demeure, de tout ce à quoi j'ai pensé et que je la lis après mille ans... ». — (Vente Charavay, 8 juin 1929.)

— Lettre autog. sig. à un ami ; Sens, 7 juillet 1862. — Pièce dans laquelle il cherche à le consoler de la mort de sa fiancée. « O comédie humaine ! Quand je pense que, pendant que vous mêliez vos larmes désespérées, moi, saltimbanque, je prenais de l'eau dans ma cuvette pour en asperger un billet doux, et y feindre des pleurs ! » Au moment où la mort de la fiancée de son ami est arrivée il parlait de leur prochain mariage avec Emmanuel [des Essarts]. « Oh ! Espérance, une folle charmante, comme dit mélancoliquement ce grand Baudelaire ! » — (Vente Charavay, 20 décembre 1927.)

Maupassant (Guy de). — Lettre autog. sig. — Il lui demande de bien vouloir lui renvoyer le manuscrit de *La Paix du Foyer* qu'il lui a remis la veille sans songer qu'il pourrait en avoir besoin immédiatement. « Or, voilà qu'une occasion se présente à moi d'utiliser cette comédie d'une façon qui m'est beaucoup plus agréable qu'une représentation au théâtre... » — (Catalogue Degrange, 7.)

— Carte de visite autographe signée à Jules Guérin. — « Je t'envoie mon

frère. Tu m'as promis de chercher quelque chose pour lui. N'y aurait-il pas moyen aussi de lui donner deux fauteuils pour un théâtre quelconque », etc. — (Biblio-autographophile, catalogue Lemasle, 206.)

Maupassant (Guy de). — Lettre aut. sig. à « mon cher Maître » (Gustave Flaubert), Paris, mai 187.... — Demande de renseignements « sur les usages des Cours ». La princesse Mathilde lui a écrit pour le remercier de l'envoi de sa pièce qu'elle a l'intention de faire jouer chez elle.... — (Vente Kra, 13 décembre 1928.)

— Poème en six quatrains, autographe signé, sur éventail papier parcheminé moiré. — (Vente Kra, 13 décembre 1928.)

— Lettre autog. sig. ; yacht *Bel-Ami*, Antibes. — Il discute sur la longueur d'un travail dont il a envoyé le manuscrit. Il s'est trompé sur l'importance du manuscrit et ne demande pas de paiement nouveau. — (Vente Lemasle, 21 décembre 1927.)

— Lettre autog. sig. sur deux cartes-correspondance ; Paris, s. d. — Depuis qu'il a vu M. de Fleury il ne veut plus faire de contes, ni de nouvelles. C'est usé, fini, ridicule. « Je ne veux travailler qu'à mes romans, et ne pas distraire mon cerveau, par des historiettes, de la seule besogne qui me passionne. Il veut absolument vivre tranquille et il quitte Paris pour cela. (L'écriture annonce une dépression intense.) — (Vente Charavay, 20 décembre 1927.)

— 1° Manuscrit autographe. — Protestation contre le refus du *Figaro* d'insérer un article d'Émile Zola sur la *Maison Tellier*, et pourtant six lignes de la *Petite Correspondance* du *Figaro* sont plus obscènes que toute la *Maison Tellier*. « Après tout, peut-être la maison de la rue Drouot a-t-elle vu là une réclame pour une... maison rivale ».

2° Billet autog. sig. (7 juin 1887). — Lettre relative à l'insertion de la note ci-dessus. Il autorise les coupures et les arrangements, mais demande le secret. « Il serait fort ridicule à moi de passer pour faire des bouts d'articles sur mon livre. » — (Vente Charavay, 21 décembre 1928.)

— Deux lettres autographes. — Dans la première lettre il invite un ami « à un dîner improvisé » ; dans la deuxième, il l'entretient de la *Maison Tellier*, de Camille Lemonnier. — (Catalogue A. Blaizot, 251.)

— Lettre-télégramme autographe et signée à Réjane (Paris, 7 mai ?). — L'auteur désire reprendre un manuscrit qu'il estime devoir être retouché. Il exprime ses vifs regrets de ne pouvoir être joué par Mlle Réjane qu'il : « Considère comme la plus intelligente et la plus fine des artistes actuels ». — (Vente Réjane, 4 mai 1929.)

— « Fort comme la mort. » — Édition originale.

On a joint une lettre autographe de Maupassant à Albéric Magnard pour lui demander de reproduire dans le *Figaro* sa protestation contre une accusation de plagiat au sujet de « Fort comme la mort ».

[Une note au bas de cette lettre porte qu'elle fut insérée dans le *Figaro* le 27 juillet 1891 ; Maupassant l'écrivit de Divonne où il était en traitement]. — (Vente Dr R.-P., Giraud-Badin, 10-14 décembre 1929.)

— La maison Tellier. — Édition originale.

On a ajouté deux lettres autographes de Guy de Maupassant, marquant le début d'une aventure amoureuse avec une inconnue qui lui avait écrit pour lui demander un rendez-vous. — (Vente Dr R.-P., Giraud-Badin, 10-14 décembre 1929.)

Meilhac (Henry). — Trois lettres et trois billets autographes et signés à Réjane (Paris, 1889 et s. d.). — La plupart concernent des pièces en cours de répétition, des demandes de places. — (Vente Réjane, 4 mai 1929.)

Mérimée (Prosper). — Deux lettres autographes signées (un ami), 5 et 7 avril 1834. — Dans la seconde, Mérimée rappelle la promesse de lui faire une position au Ministère, comme chef de cabinet ou maître des requêtes... le traitement n'est jamais une question importante pour moi... M. d'Agout en s'en allant m'a donné une satisfaction qui me permet d'attendre... — (Catalogue Privat, 158.)

— Lettre autog. sig. à son « cher maître », dimanche, 25 juin. — Il lui fait part de ses regrets de n'avoir pu ni le rencontrer ni avoir de ses nouvelles. « Il y a près de deux mois que je ne vous ai vu. J'ai fait le voyage de la rue de Bourgogne maintes et maintes fois... Je vous ai demandé par écrit quand vous étiez chez vous... Hélas ! le tout en vain. Si vous êtes de ce monde, donnez-moi de grâce de vos nouvelles... » — (Catalogue Degrange, 7.)

— Lettre autog. sig. au chancelier ; Cannes, 14 février. — Il l'entretient d'abord de la santé de M. de Tocqueville, puis il l'entretient de la politique des lords Minto et Palmerston. « Mais qu'est-ce que cela prouve pour leur conduite future ? Les Anglais retournent facilement leur habit, comme ils disent, et après avoir prêché la révolte ils ne se feront aucun scrupule de donner leur appui aux Autrichiens. » — (Vente Charavay, 20 décembre 1927.)

— Saynète inédite, écrite pour l'impératrice en 1863 ; manuscrit autographe. *Catalogue de très beaux livres,* 13 juin 1930, n° 309. — (R.-L.)

— Lettre autog. sig. à un ami. — « Je serai des vôtres, mais ménagez ma sensibilité à l'endroit de notre Saint-Père ». — (L'Amateur d'autographes, catalogue 627.)

— Lettre autog. sig. (à Jeanron) ; 9 février 1835. — Lettre de recommandation en faveur de M. Francisque Durand, paysagiste, qui désire que ses tableaux, qui sont déjà vendus, ne soient pas dans un endroit trop sombre. — (L'Amateur d'autographes, catalogue 628.)

— Lettre autog. sig. — Lettre à un éditeur relative à la vente d'un ouvrage. — (Biblio-autographophile, catalogue Lemasle, 216.)

Michelet (Jules). — Lettre autog. sig. — Lettre au sujet de son livre, ayant besoin du secours de ses amis pour lui donner quelque publicité. Il attire l'attention de son correspondant sur les nouveautés qui s'y trouvent : « D'abord, ma Géographie, c'est la première fois qu'on essaie de donner une systématisation de la France ; 2° mon dernier chapitre sur le *Symbolisme chrétien.* On a jusqu'ici tourné autour du sujet, j'en ai donné la loi, etc. » — (Catalogue Degrange, 9 ; décembre 1929.)

— Lettre autog. sig. à M. Faurtet ; Paris, 27 novembre 1851. — Lettre à la troisième personne, commençant par son nom : « M. Michelet a l'honneur de saluer, etc. » Au sujet d'un différend entre lui et son correspondant, il propose de prendre comme arbitre Souvestre ou Ed. Quinet. « ... M. Michelet a envoyé ce matin à M. Faurtet : 1° un appendice à la légende des *Martyrs de Russie* ; 2° le texte du *Premier Grenadier de la République* ; 3° le texte de Grainville, etc. ». — (Catalogue Degrange, 9.)

— Lettre autog. sig. à Kurz (14 juillet 1840). — Il lui fait part de la raison pour laquelle il n'a pas répondu à ses lettres depuis un an. « Vous savez, peut-être, l'événement qui a bouleversé ma maison en 1839. J'ai perdu ma femme... j'ai pris le travail comme consolation et j'ai écrit, imprimé, publié immédiatement le quatrième volume de mon histoire. Voilà, monsieur, la vie violente que j'ai menée depuis un an... » Il le remercie de vouloir mettre son nom en tête du grand volume qu'il publie, mais il le lui déconseille.

« Mettez-y, je vous prie, un nom plus heureux et qui puisse porter bonheur à l'ouvrage... » — (Catalogue Degrange, 7.)

Michelet. — Lettre autog. sig. ; Hyères, 29 décembre 1857. — Relative à son volume : *L'Insecte.* — (Catalogue Lemasle, 210.)

— Lettre autog. sig. à M. Ponty, 28 mars 1848. — « Je vous remercie, cher citoyen, de votre stoïque lettre. Tout homme qui la lira sera pénétré d'admiration et de respect. Quel grand enseignement Dieu nous donne d'avoir placé dans ces durs métiers de nuit, qu'on croit sottement les derniers, un des premiers par le cœur, des premiers par l'esprit. Avec quelle autorité de courage et de souffrance vous pouvez parler à tous ! La Merveille c'est la douceur héroïque que témoigne un mot de votre lettre. En parlant de la tyrannie des maîtres, vous ajoutez : Ne pouvant en faire une paternité. Ce mot généreux qui s'échappe révèle bien votre cœur et le montre au-dessus de la haine autant que de la fortune. » — (Catalogue H. Saffroy, 35.)

— Lettre autog. sig., 23 avril 1857. — On lui a reproché amicalement d'avoir maltraité quelqu'un dans ses écrits. « Voici une fort belle épître qui répond à ce que j'ai dit. Si vous pouvez l'insérer, l'auteur en sera charmé et j'en serai moi-même reconnaissant. » — (Catalogue Degrange, 4.)

— Lettre autog. sig. à Mario Proth, près Toulon, 9 mars 1862. — Lettre relative au livre qu'il a reçu. « Vous n'écrivez qu'en étincelles, j'ai été ébloui de ce livre que moi-même je savais moins que vous ne l'avez senti... Je voudrais bien savoir où vous en êtes, comment vous va la vie... Cela me préoccupe souvent devant cette mer, ce miroir où je vois mes absents... J'ai reçu une lettre céleste de Vacquerie ; que fait-il ? » — (Catalogue Degrange, 5.)

— Lettre autog. sig. à la troisième personne à M. Magin. — M. Michelet aura besoin dans quelque temps de vérifier un petit nombre de textes dans le manuscrit des religieux de Saint-Denis. — (Catalogue P. Cornuau, 171.)

Mignet (François-Auguste-Marie). — Lettre autog. sig. — Il met son correspondant au courant d'un entretien qu'il a eu avec le ministre auprès duquel il l'a prié de tenter une démarche au sujet des prix de l'Institut. « Je lui ai dit que c'était l'usage de l'Institut qui l'avait jugé fort bon puisqu'il l'avait adopté et qui n'avait jamais été refusé par aucun ministre de l'Instruction publique. Je vous prie de faciliter sa décision à l'aide de vos arguments, etc. » — (Catalogue Degrange, 6.)

Millevoye (Charles-Hubert). — Lettre autog. sig. à Ch. Nodier ; Abbeville, 21 octobre 1809. — Il le félicite à propos de ses vers qui ont gardé le charme et la mélancolie que l'on doit respirer sur les montagnes de l'Helvétie où résonne encore le chalumeau de Gessner. — (Vente Charavay, 20 décembre 1927.)

— Lettre autog. sig. à M. Cordier ; Abbeville, 14 août 1815. — Il lui donne ses instructions pour répondre à la demande de paiement de la taxe extraordinaire. Il paiera lorsqu'on paiera sa pension suspendue sans motif. Il regrette de n'avoir plus de crédit à employer. — (Vente Charavay, 21 décembre 1928.)

Monnier (Henry). — Lettre autog. sig. à un ami. Paris, 5 janvier 1876. — Lettre relative à la représentation de sa pièce écrite en collaboration avec Jules Renn. « Je suis d'autant plus aise du succès que, vous le savez, j'y ai toujours compté, mais que de jérémiades il m'a fallu subir, que de charges sur mon optimisme !... » — (Catalogue H. Saffroy, 42.)

— Lettre autog. sig. à un peintre de ses amis. — Il ne peut se rendre à ses belles fêtes, cette année, et lui envoie un ami, « Louis Ulbach, correspondant

de l'Indépendance, un de nos bons romanciers, qui aime notre pays comme tous ceux qui le connaissent ». Il le prie ensuite de lui envoyer une peinture de lui, « une pochade, un rien, vous me rendrez bien heureux... et répondez-moi au nom du ciel, répondez-moi !... ». — (Catalogue Degrange, 5.)

Monnier (**Henry**). — Lettre autog. sig. à Ch. Blanc. Paris, 8 septembre 1849. — Il lui recommande chaudement un sculpteur de talent, M. Eude, élève de David. — (Catalogue P. Cornuau, 171.)

Moréas (**Jean**). — Ériphyle, poème suivi de quatre sylves nouvelles. Manuscrit de 31 feuillets. — Manuscrit autographe publié en 1894 à la *Bibliothèque Artistique et Littéraire*. — (Vente Giraud-Badin, 10 juin 1929.)

Murger (**Henri**). — Lettre autog. sig. à Raoul du Fournas. — « Comme on est venu chercher ma copie un peu tard, je crains qu'on ne m'envoie pas les épreuves; insistez, je vous prie, à l'imprimerie pour qu'on me les fasse adresser. » — (Catalogue Kra, 16.)

— Lettre autog. sig. à M. Bamps, avocat à Bruxelles, 8 mai 1855. — Lettre où il se plaint d'un personnage qui dit s'appeler Alphonse Murger et être son frère. Il n'a qu'un cousin, il est en Afrique. — (Catalogue H. Saffroy, 45.)

— *La Ballade du Désespéré*, poème; manuscrit autographe signé; 26 novembre 1859, 12 quatrains. — (Vente Kra, 13 décembre 1928.)

— Lettre autog. sig. à Léon Noël; Paris, 12 octobre 1847. — Il lui annonce qu'il a été prendre à l'hôpital la place de leur ami Christ, car son habit de homard lui est revenu et pour *finis coronat opus* un principe de gale qui fait qu'il vit dans le soufre. Il est dans une grande salle avec des gens à peu près comme il faut et pour la plupart des hommes d'intelligence; il va tâcher d'écrire un *Amour à l'Hôpital*; il va achever la pièce commencée pour la religieuse de Christ. — (Vente Lemasle, 11 juin 1927.)

— Lettre autog. à son ami Noël; Paris, 23 mars 1842. — S'il ne lui envoie pas ce message par un courrier à sa livrée, c'est uniquement parce que cela n'en vaut pas la peine, autrement ses moyens le lui permettent; à l'heure présente il nage dans un flot d'or, dans un océan de pièces de cinquante centimes, c'est une véritable pluie de monarques et de monarquesses de tous les pays et de tous les profils. Il se lave les mains dans le Pactole et dans la pâte d'amande; il a des gants multicolores, des redingotes *idem*, des pantalons *itou*. Son patron lui a donné 350 francs lui-même et 150 francs à recevoir encore dans quelques mois. « J'ai couru tout d'un trait toucher ma traite chez Rothschild, de là, chez le libraire, de là, chez le tailleur, de là, au restaurant, de là, au théâtre, de là, au café, de là, chez moi où je me suis entouré dans des draps neufs, et dans une atmosphère de fumée et j'ai rêvé que j'étais Empereur du Maroc, et que j'épousais la Banque de France. » — (L'Amateur d'autographes, catalogue 627.)

— *Scènes de la Vie d'artiste*, fragments d'une comédie inédite, manuscrit autographe. — Manuscrit de premier jet. — (Catalogue A. Blaizot, 251.)

Musset (**Alfred de**). — Lettre autog. sig. Alf. de Musset, à Turgan, directeur du *Moniteur*, 1854. — Au sujet de son conte *La Mouche*. « Je vois que *La Mouche* fait six feuilletons au lieu de quatre, et que, par conséquent, en me donnant douze cents francs on ne me paye que deux cents francs le feuilleton au lieu de trois comme il était convenu. Je sais bien que sur ces six feuilletons il y en a un qui n'est que demi. Je sais aussi qu'on a un peu allongé la matière, mais il me semble que cela pourrait, au moins, être évalué à cinq feuilletons. » Etc. — (Catalogue Lemasle, 208.)

Musset (Alfred de). — Lettre autog. sig. (Alfred) à sa sœur. — Écrite pour donner de ses nouvelles après un séjour de « trois cent quarante-deux heures à l'hôtel des haricots » (la maison d'arrêt de la Garde Nationale). — [Catalogue Degrange, 7.]

Lettre autog. sig. à la duchesse de Castries, s. d. — Lettre manifestant la plus vive inquiétude au sujet de l'état de santé du fils de la duchesse. « Vous m'avez témoigné depuis trois semaines un intérêt qui m'a bien sincèrement touché et dont je ne pourrai jamais trop vous remercier. Je vous dois d'avoir été soigné par une sœur qui est la bonté et la douceur même, et ses deux qualités valent autant qu'un médecin. Ma première visite sera pour vous, etc. » — (Catalogue Kra, 16.)

— Simone. — Manuscrit autographe. — (Vente Giraud-Badin, 22 juin 1929.)

— Lettre autog. sig., adressée à M. Durmont, agréé au Tribunal de Commerce. — Longue lettre d'affaires, ou plus exactement d'affaires littéraires, relative à des fonds versés d'avance par l'éditeur Hetzel pour une publication à laquelle Musset devait collaborer. Cette lettre, non datée, dut être écrite vers 1846. — (Vente Dr R.-P., Giraud-Badin, 10-14 décembre 1929.)

— Lettre autog. sig. — Lettre adressée à une dame : « Malgré le vif plaisir que m'a fait votre lettre, je ne vous en fais pas de remerciements. On ne remercie pas une personne comme vous de se montrer brave et charmante ; c'est bon pour celles à qui cela arrive par hasard... » — (Catalogue Blaizot, 256.)

— Lettre autog. sig. à Édouard Bocher ; 14 juin 1841. — Il le remercie chaleureusement de l'avoir tiré rapidement d'un embarras qui lui cause mille soucis. « Oui, mon cher ami, il y avait deux ans au moins que j'étais harcelé et abasourdi par des tracas de toute espèce, qui ne me laissaient ni cœur ni esprit, et que, cependant, je ne voulais pas consentir à faire cesser en travaillant contre ma conscience. Le cœur, mon cher ami, est le vrai levier qui met en train les choses d'ici-bas. » Musset lui adresse un sonnet écrit à la hâte après avoir regardé les vignettes du petit livre qu'il lui a montré. Musset croit qu'il ne signifie pas grand'chose, mais Alfred [Tattet ?] lui conseille de l'envoyer quand même. — [Vente Charavay, 18 juin 1929.]

— Lettre autog. sig. ; 25 janvier 1851. — Il déclare que la couleur politique de *La Mode* est trop tranchée pour qu'il puisse y collaborer. « Bien que je ne m'occupe que de choses littéraires le public n'admettrait pas une telle excuse. Votre drapeau est trop haut placé pour qu'on puisse se cacher dessous. » — (Vente Charavay, 18 mai 1927.)

— Lettre autog. sig. (à la duchesse de Castries) ; sans date. « Vous deviez aller en Allemagne, et vous allez à Dieppe ; j'en fais autant et même moins : je voulais aller à Naples et je vais au château de la Chasse. C'est ainsi qu'on appelle un endroit charmant, où l'on boit, sous de beaux ombrages, du lait ou de l'eau-de-vie, à son choix. Vous me demandez ce que je fais par cette chaleur. Je fais ce que Pierrot faisait dans son armoire, je me promène, mais je m'ennuie. On ne sait à qui parler dans cette malheureuse saison, à Paris... Il y avait jadis à Bagneux une jolie et spirituelle femme qui avait imaginé de nourrir dans ses prés un âne en liberté, lequel ne faisait rien que paître, braire et folâtrer. — (Vente Kra, 13 décembre 1928.)

— *Le Rhin allemand.* Manuscrit autog. sig. ; version originale du poème : *Nous l'avons eu votre Rhin allemand.* — (Vente Kra, 13 décembre 1928.)

— Lettre autog. sig. à J. Janin. — Il quitte son frère qui l'a assuré que l'article dont ils ont parlé n'est pas de lui ; il n'a, d'ailleurs, jamais eu la pensée de rien dire qui pût être désobligeant pour vous. « J'espère donc que vous

oublierez bien vite une attaque déplacée, et, pour moi, je n'oublierai pas la manière amicale et excellente, dont vous m'avez reçu ce matin. » — (Vente Lemasle, 21 décembre 1927.)

Musset (Alfred de). — Lettre autog. sig. Alfred de Musset à sa mère. — Billet ainsi conçu : « Ne sois pas inquiète de moi, ma chère mère, je suis à la campagne encore aujourd'hui et reviendrai demain matin à la maison. Ton fils qui t'aime. » — (Vente Charavay, 20 décembre 1927.)

— Manuscrit en partie aut. — Comédie mettant en scène M. Godeau et sa fille Julie, le chevalier ; les deux premières pages seules sont autographes ; les autres sont de la main de Mme Martellet et n'ont que quelques corrections autograph. de Musset. — (Vente Charavay, 20 décembre 1927.)

— Lettre autog. sig. (à Charpentier) ; 27 juin (1851). — Relative à ses difficultés financières avec l'éditeur Hetzel. « Il y a contre moi deux jugements et un commandement, en un mot, tout est dans les règles pour qu'on puisse faire chez moi une tentative de saisie quand on voudra. » — (Vente Charavay, 21 décembre 1928.)

— Lettre autog. sig. à Alfred [Tattet ?] ; 15 janvier (1854). — (Vente Charavay, 21 décembre 1928.)

Gérard de Nerval (Gérard Labrunie, dit). — Lettre autog. sig. (à Georges Bell) ; Strasbourg, s. d. (vers 1851), post-scriptum de seize lignes au crayon fixé.

« Je vous écris de Strasbourg et non de Malte. Tout chemin, il est vrai, mène à Rome, mais il n'est pas permis aux omnibus de se rendre à Corinthe... Un prodige ! en touchant les bords du Rhin, j'ai retrouvé ma voix et mes moyens d'hier soir, j'ai écrit un sonnet sur le trajet de Bade à Strasbourg, car je reviens de Bade. Je ne loge plus au Corbeau ; c'était sinistre... Je ne suis pas un héros de la force de Thésée et de Paganini, mais j'aspire à devenir fort comme un Turc... Je fais le Gascon sur la lisière de l'Allemagne. Je vais reprendre quelques leçons de rapière, à l'Académie d'Heidelberg. L'artiste est un homme de talent, plus sérieux que Nadar qui n'a de l'esprit qu'au bout de son crayon, mais, comme notre ami aux cheveux rouges, fait trop vrai... Je veux me débarbouiller avec de l'ambroisie si les dieux m'en accordent un demi-verre seulement... Infâme daguerréotype, tu pervertis le goût des artistes. M. Gervais est pourtant un si habile graveur !... — (Vente Kra, 13 déc. 1928.)

— Lettre autog. sig. à J. Janin, s. d. — Il appelle son attention sur la pièce qu'avec Méry il a tirée de la légende allemande de Klinger où sont relatées les difficultés que les premiers imprimeurs durent surmonter. Le personnage principal — Faust, Gutenberg, Laurent Coster — n'est pour eux qu'un type général de l'inventeur d'une grande chose contrarié par un mauvais esprit. Gérard de Nerval poursuit l'analyse de sa pièce afin que le critique en comprenne bien l'idée. La conclusion c'est que la Providence favorise les lumières et les progrès que le diable voudrait supprimer ; il y a beaucoup du *Faust* et même du second *Faust* dans sa pièce, ce qui ne contribue pas l'éclaircir ; mais c'est une manie chez Gérard de Nerval. Il rappelle à Janin qu'il lui fait hommage de ses livres, qu'il lui enverra les *Illuminés*, qui contiendra des biographies curieuses des précurseurs des socialistes de leur temps. Il lui demande d'être bon. Un succès lui ferait moins de bien que sa chute ne lui ferait tort. [Il s'agit de la première représentation de l'*Imagier de Harlem ou la découverte de l'imprimerie*, 1852.] — (L'Amateur d'autographes, catalogue 622.)

Nodier (Charles). — Lettre autog. sig. au baron Taylor, 1825. — Il lui

signale les péripéties de son voyage; la petite fille d'Hugo se porte à merveille. — (Catalogue H. Saffroy, 35.)

Nodier (Charles). — Lettre autog. sig., Quintigny, le 28 avril 1818. — Il prie son correspondant de transmettre les témoignages de sa vive reconnaissance à la société d'émulation du Jura. Il se flatte que le long voyage qu'il va commencer lui permettra d'enrichir son musée. A la suite de sa signature, Nodier ajoute : assesseur de l'Université de Charchoff [Petite Tartarie]. — (Catalogue Degrange, 2.)

— Lettre autog. sig., Paris, 16 juillet 1834. — Lettre au sujet du règlement de ses comptes avec le *Musée des Familles*. Il reproche à son correspondant d'avoir dit à une autre personne qu'il avait reçu d'assez fortes avances au *Musée des Familles*. « Ce que vous avez oublié, c'est que ces avances ont été plus ou moins remboursées par cinq articles et ont dû en diminuer légèrement l'importance et qu'au taux le plus médiocre des journaux où je puis travailler, elles commenceraient à balancer assez nettement la matière livrée. Il m'est avis que ce règlement m'est devenu plus nécessaire, depuis que vous avez bien voulu me prouver que quatre cents francs, couverts de cinq articles, restaient d'assez fortes avances,... etc. ». — (Catalogue Degrange, 7.)

Ponsard (François). — Lettre autog. sig. — Lettre relative à une de ses pièces. — Je n'ai pas besoin de vous dire combien j'ai été sensible à l'honneur que m'a fait Sa Majesté. Sa présence à l'Odéon, les signes d'approbation que l'Empereur a daigné visiblement donner à la pièce, la bonté qu'il a eue de ne quitter sa loge que quelques moments après la chute de rideau, tous ces témoignages sont flatteurs.... — (Catalogue Lemasle, 211.)

— Lettre autog. sig.; Passy-Paris, 14 mars. — Lettre relative à une reprise de sa *Lucrèce*; certains rôles seraient joués par Agar, Taillade,... etc. Il offre le rôle de Sextus au destinataire : « C'est par Lucrèce que j'ai commencé ma carrière dramatique, et j'avoue que je lui porte plus d'affection qu'aux autres pièces, ses sœurs ». — (Catalogue Lemasle, 209.)

— Lettre autog. sig., à une dame. — Lettre relative à la représentation de *Lucrèce* pour laquelle il désirait lui envoyer une belle loge. « *Lucrèce* vous appartient et je serais monstrueusement ingrat si j'oubliais jamais celle qui lui a donné la vie et l'a fait applaudir... ». — (Catalogue Degrange, 4.)

— Lettre autog. sig. à une dame; Vienne, 12 octobre. — Lettre dans laquelle il est question des agissements de Bocage au sujet de sa pièce Agnès. — « Eh bien ! je vais vous dire ce qui se passe ici. Bocage ne perd pas de temps. Il a juré que Mme Dorval ne jouerait pas Agnès. Déjà Mlle Doze est engagée à cette fin. Apprenez le rôle, lui a-t-il dit, et laissez-moi faire, je réponds de tout. Il écrivait en même temps à Mme Dorval en lui envoyant un rôle de la pièce de Méry, et un engagement tout signé allant du 15 octobre au 1er janvier. Venez vite, écrivait-il, nous vivrons sur le Méry, pendant ces trois premiers mois. Je me charge de faire reculer la représentation d'*Agnès*, d'ici là le triple fourbe comptait bien épuiser Mme Dorval, l'abreuver de dégoûts, et la conduire jusqu'à la porte de l'Odéon. Voilà ce qu'on me dit. Je crois bien Bocage capable de tout; mais quoi ! que peut-il contre le double traité qui l'engage envers vous et envers moi? c'est clair et net, et il n'y a pas de finesse qui puisse embrouiller la question... » etc. — (Catalogue Lemasle, 213.)

— Lettre autog. sig. — Lettre au sujet de vers qu'on lui a envoyés, dont il fait la critique. — (Catalogue Lemasle, 212.)

Proust (Marcel). — Lettre autog. et sig., à Madame Edwards (Paris, s.

d.). — « Je ne sais pas si vous avez idée des propriétés magnétiques, dynamiques, électriques de votre papier à lettres. Toujours est-il que votre petite lettre d'avant-hier... a subrepticement introduit dans ma chambre hermétiquement close comme un refuge contre les vaines agitations et les stériles mélancolies des choses, un nombre incalculable de « voltes » de joie... Ce n'est que meilleur à vous de m'avoir fait si gracieusement l'offrande de votre charme. » — (Vente Réjane, 4 mai 1929.)

Ponsard (François). — Lettre autog. et sig. à Madame Edwards (Paris, s. d.). — Il exprime encore ses regrets de ne pouvoir se rendre à souper chez elle. Ici, importante digression sur le snobisme : « Il n'est pas jusqu'à cette phrase : « êtes-vous snob » qui m'avait parue bien stupide la première fois et que je sens que je finirai par aimer parce que je vous l'ai entendu dire... En soi, elle n'a aucun sens. Si, dans les très rares amis qui continuent à venir demander de mes nouvelles, il se trouve ça et là un duc, ou un prince, ils sont longuement compensés par d'autres. — (Vente Réjane, 4 mai 1929.)

— Lettre autog. et sig. à Jacques Porel (Paris, s. d.). — Lettre adressée à Jacques Porel en séjour à Venise. Marcel Proust, alors locataire provisoire d'un immeuble appartenant à Madame Réjane, et sis au 8 *bis*, rue Laurent-Pichat, expose les difficultés qu'il a rencontrées dans la recherche d'un nouvel appartement. Il espère occuper sa future demeure le premier du mois suivant. Mais il vient d'être souffrant. Il écrit : « J'ai eu une frousse énorme, non pas de mourir, mais qu'en apprenant que je ne sortais plus je cherchais à prolonger sous prétexte de maladie aux dépens du Docteur qui me succède ». — (Vente Réjane, 4 mai 1929.)

— Lettre autog. et sig., à Jacques Porel (Paris s. d.). — Lettre dans laquelle Marcel Proust dénonce les approches de la mort. Il évoque d'abord les premières rencontres avec Jacques Porel et les difficultés de l'amitié dans ses débuts. Puis « un soir le courant s'est trouvé établi, pendant que je vous reconduisais à Saint-Cloud, mais je ne vous ai plus vu... ». — (Vente Réjane, 4 mai 1929.)

— Lettre autog. et sig. à Jacques Porel (Paris, s. d.). — Lettre à « Porel le léger ». Elle débute sur un ton léger et aimable : « J'aurai quitté la rue Laurent-Pichat quand vous reviendrez... Je regretterai les fleurs noir et blanc sur fond rouge, mais je les ai décrites. Et je vous enverrai la description une fois que je serai emménagé... ». — (Vente Réjane, 4 mai 1929.)

— Lettre autog. et sig. à Jacques Porel. — Lettre adressée à J. P. alors en séjour à Venise au Palais Contarini : « Ce que vous avez là-bas est à peu près aussi beau que le palais des Doges (bien dignes de vos deux dogaresses) ». Il donne des nouvelles de sa santé, de son travail, d'un article qu'il a donné à *Feuillets d'Art* et d'un autre de Giraudoux, *Du côté de chez Marcel Proust*. « C'était ravissant, bourré d'esprit, et cela m'a déçu à un point ! ». Les pages 11 et 18 sont occupées par un post-scriptum dans lequel sont cités MM. Grosclaude, marquis de Castellane, Madame Colette ». — (Vente Réjane, 4 mai 1929.)

Quinet (Edgard). — Lettre autog. sig. « Je n'ai, quoique vous me flattiez du contraire, aucune célébrité; mais une âme capable de comprendre et d'aimer la vôtre. » — (J. Brunier, 2e quinzaine de mars 1929.)

— Lettre autog. sig. (à M. d'Haussonville) ; Veytaux, 10 octobre 1862. — Il le félicite de son article sur l'Italie, qui a été le bienvenu à tous égards, quoique Quinet se confesse d'être garibaldien. « J'ai admiré l'art infini avec lequel vous cachez de grandes audaces, sous les tempéraments les plus habiles.

C'est un art qui m'a toujours trop manqué. Rien ne m'a plus nui dans ma vie que la ligne droite, géométrique, et pourtant je savais bien que dans les choses humaines la ligne droite est le plus long chemin d'un point à un autre. Sans fausser aucune de vos convictions vous savez prendre les pentes les plus douces, les voies les plus insinuantes ». — (Catalogue Degrange, 4.)

— Lettre autog. sig., 12 février 1865. — Relative à son discours aux obsèques du colonel Charras. — (Catalogue Lemasle, 209.)

— Lettre autog. sig., 1870. — Il donne des instructions au sujet de l'expédition d'une de ses œuvres : « Vous n'avez pas oublié sans doute d'envoyer un exemplaire à MM. Charles de Rémusat, Charles Dolfus, Victor Hugo à Guernesey; j'espère aussi que vous avez remis l'ouvrage à M. Edgar Hensent. Jourdan m'écrit que son article « L'Emetteur » a été reproduit dans beaucoup de journaux,... etc. ». — (Catalogue Kra, 16.)

Rachel (**Élisa Félix**). — Brouillon de lettre autog. sig. à Jules Janin. — Lettre au sujet de la naissance de son fils Gabriel.... « La mère et l'enfant se portent bien ; je m'arrête, j'interroge ceux qui m'entourent et tous m'affirment avec une telle chaleur que je suis la femme la plus heureuse du monde que je me décide à vous envoyer cette lettre... Si le nouveau-né fût venu avec plus de circonstance atténuante, je me serais permise d'en faire part directement à Mme Janin, mais le pauvre petit arrivé légitimé seulement dans mon cœur, je n'ai osé me confier qu'à mon ancien frère, je n'ai pas oublié que vous m'avez aimé comme votre petite sœur et volontiers je vous pardonnerais un peu d'oubli si aujourd'hui vous nous adoptez tous les deux; ne légitimez-vous pas quand bon vous semble n'importe quel ouvrage, quel artiste (Puff à part) ». — (L'Amateur d'autographes, catalogue 627.)

— Lettre autog. sig. à Arsène Houssaye. — « Déterminée que je suis à quitter le Théâtre-Français, je viens vous renouveler le 1er juin ma démission de sociétaire et vous prie cette fois encore de la vouloir transmettre aux membres du comité d'administration qui fait autorité en cette circonstance, après qu'il soit bien constaté que je serai libre le 1er décembre 1854, non de contracter des engagements avec tout autre théâtre, mais bien pour entrer dans la vie privée et calme qui convient à ma santé. » — (L'Amateur d'autographes, catalogue 625.)

— Lettre autog. sig. à Buloz; Londres, 15 juin 1841. — Elle est heureuse de l'intérêt qu'il prend à ses succès. « Croyez que j'ai dû voir dans tous ces triomphes que de nouveaux encouragements pour me soutenir dans une carrière qui est désormais mon bonheur, ma vie. » Elle donne des détails sur ses représentations qui ont été pour elle la source de succès incroyables. Hermione, Roxane, Camille, Marie Stuart, ont été vivement applaudies; elle ne sait à laquelle on a donné la préférence; c'est Hermione qui a produit le plus d'effet. « Cet effet me semble, au reste, bien senti chez les Anglais. On a tort de croire qu'ils ne comprennent pas bien. Je suis surprise de la manière dont ils saisissent les nuances. Il me semble souvent, à tel passage d'un rôle, que je suis jugée par ce public parisien qui m'a toujours comblée de tant de bontés. » Ses succès ne l'empêchent pas de travailler. Elle sait les rôles qu'elle jouera l'hiver : Chimène, Frédégonde, Jeanne d'Arc, mais elle ne les pas encore composés, etc. — (Vente Lemasle, 24 déc. 1927.)

— Brouillon de lettre autog. sig., à Buloz. — « Vous avez beaucoup trop d'esprit et beaucoup trop d'érudition pour moi; je ne comprends pas plus l'application du mot de Voltaire que l'allusion à ma mauvaise mémoire; je suis franche et traite les affaires nettement et sans arrière-pensée... Il faut vraiment que vous me croyiez bien ignorante des choses de ce bas monde,

pour que vous pensiez que je ne sais pas que les insinuations et attaques qui paraissent depuis quelque temps dans différents journaux, pour la plupart payés par l'administration du Théâtre-Français, viennent de vous. Oui, je sais pertinemment que c'est vous, M. Buloz, qui dirigez contre moi ces petites attaques, toujours, bien entendu, dans l'intérêt de la Comédie... Je ne peux, ni ne veux vous céder un mois de mes congés, mais comme avant tout je serais désolée de causer un dommage au Théâtre-Français, je viens de déclarer ici que je suis prête à abandonner mes appointements pour les deux mois pendant lesquels ma santé m'aura tenue éloignée de la scène. » — (L'Amateur d'autographes, catalogue 626.)

Récamier (Juliette Bernard, Mme). — Notes aut. écrites sur de la porcelaine. — Réflexions sur la musique et notes sur la décoration de la Pinacothèque par Cornelius. — (Vente Charavay, 18 mai 1927.)

Renan (Ernest). — Lettre autog. sig. à un confrère, Fontainebleau, 31 août 1876. — Il le charge de donner le bon à tirer du rapport dont son correspondant a relu les épreuves. « Je pense que Maspero a fait à la partie égyptienne les additions nécessaires,... etc. Vous me rendez bien fier par ce que vous me dites de mes *Dialogues*. Je n'ai voulu faire qu'un livre suggestif; le dogmatisme, en pareille matière, est bien loin de moi. » — (Catalogue Degrange, 9.)

— Lettre autog. sig., 11 août 1857. — Il félicite son correspondant de son ouvrage : *Numismatique ibérienne* : votre philologie est sûre, votre critique excellente... J'ai remis à Berthelot et à M. Michelet les exemplaires qui leur étaient destinés ; le dernier est absent de Paris, Berthelot continue ses travaux et marche à grands pas vers une des premières places... parmi nos chimistes ». — (Catalogue Degrange, 7.)

— Lettre autog. sig., à A. Maury, Paris, 18 décembre 1871. — « Je suis chargé de vous transmettre le désir que l'Empereur du Brésil aurait de vous voir. L'entrée des appartements de l'Empereur est rue Auber, 1, vis-à-vis le coin gauche de la façade du nouvel Opéra. En arrivant, demandez M. de Gobineau, ministre de France à Rio, qui sera là et vous introduira ». — (Catalogue Degrange, 2.)

— Lettre autog. sig., à Jules Troubat, 1. — Il le remercie de son charmant volume, il vient de passer avec lui et avec les souvenirs de leur maître (Sainte-Beuve) une bien délicieuse soirée. — (Catalogue H. Saffroy, 38.)

— Lettre autog. sig., Saïda, 25 février 1861. — Relative à l'itinéraire de son voyage en Phénicie. — (Catalogue H. Saffroy, 38.)

— Lettre autog. sig.; Paris, 24 décembre 1878. — Lettre relative à sa candidature à l'élection sénatoriale des Bouches-du-Rhône. Il expose ses idées politiques. Le développement des institutions républicaines est le seul parti possible, mais il faut procéder avec beaucoup de modération et un ardent désir de conciliation ; la concorde est la chose la plus nécessaire au pays, mais il sera d'une fermeté inflexible devant les tentatives inconstitutionnelles. « Dans les questions d'instruction publique et des cultes je serais ce que mon passé indique, l'homme de la liberté et du respect des consciences. L'effort vers une conception plus épurée de la religion est l'âme de mes écrits; j'essaierais par mes actes de la réaliser ». — (Vente Charavay, 20 déc. 1927.)

— Lettre autog. sig.; Rome, 14 février 1850. — Il transcrit une lettre reçue du ministre dans laquelle on lui donne des instructions pour sa mission dans les bibliothèques de Rome. Il parle également d'une lettre de M. Leclerc

traitant de la même affaire. Il indique à son ami le plan de la réponse qu'ils auront à faire. — (Vente Charavay, 20 décembre, 1927.)

Renan (Ernest). — Lettre autog. sig. à M. le Baron; Paris, 7 octobre 1856. — Il lui donne le motif de son silence. Une union qui comble tous ses vœux, comme elle formait depuis quelques mois l'objet de ses plus vifs désirs s'est conclue depuis trois semaines et, depuis, il a voyagé avec sa jeune amie. Il a épousé Mlle Scheffer, fille de M. Henri Scheffer et nièce de M. Ary Scheffer. Renan fait un vif éloge des qualités de son épouse et la réalité a dépassé ce qu'on aurait pu taxer d'illusion et il fait confidence de son bonheur. « Ma jeunesse sévère et monastique s'était toute passée en de graves études et d'âpres combats : grâce à la charmante compagne qui a bien voulu répondre à mon amour, j'ai connu d'autres joies que celles de la pensée et j'ai vraiment expérimenté la vie humaine dans ses plus belles parties. » Sa sœur, dont le bonheur pour lui est un devoir sacré, reste avec eux. Sa femme et sa sœur ont montré dans les circonstances un tact charmant qui le remplit de joie et de fierté .« Quelques personnes veulent bien faire quelque cas de mon esprit et de mon savoir (dont je sais mieux que qui que ce soit les limites; mais pour moi, ce que j'ai toujours préféré en moi-même, c'est mon cœur. » — (Vente Lemasle, 21 décembre 1927.)

Renard (Jules). — *Affaiblissement*, poésie autog. sig.; 15 février 1844. — (Vente Lemasle, 11 juin 1927.)

— Lettre autog. sig.; Chitry-les-Mines, 8 août 1891. — Il réconforte le destinataire et l'assure que *Le Nazaréen* et *La Fin des dieux* ont été goûtés par Huysmans, il est indigne de toute consolation. J. Renard ajoute qu'il est accaparé par le *Mercure*, mais il n'oubliera pas l'*Ermitage*. Il termine en faisant le tableau de la vie qu'il mène à la campagne et dit sa fierté de voir son « gosse » pousser. « Il est superbe. C'est ma gloire. Je ne vous le montrerai pas sans orgueil. » — (Vente Charavay, 21 décembre 1928.)

Rimbaud (Arthur). — Dix pièces autographes, la plupart signées, 1885-1890. — Comptes de ses affaires de commission à Aden et au Harrar. — (Catalogue Ph. Chabaneix, 9.)

— Lettre autog. sig. deux fois; Aden, 15 décembre 1887. — Pièce donnant le texte d'une lettre au ministre de la Marine et d'une autre à M. Fagot, député de Vouziers. Lettre entièrement relative à ses projets commerciaux avec Menelik; il demande une escorte pour le transit de sa caravane. — (Vente Lemasle, 11 juin 1927.)

— Lettre autog. sig. à ses parents; Aden, 10 septembre 1884. — Il annonce que ses affaires vont mal et il croit que fin décembre il lui faudra chercher un autre emploi. Il ne leur a pas envoyé son argent, parce qu'il est incertain de ce qu'il va faire, et s'il ne trouvera pas un emploi lucratif de ces fonds, peut-être va-t-il à Bombay, mais, pour réussir, il ne faut pas être réduit à de petits capitaux. « Enfin, vous le penserez comme moi, je crois, du moment que je gagne ma vie ici, et puisque chaque homme est esclave de cette fatalité misérable, autant ici qu'ailleurs, mieux vaut même ici qu'ailleurs et je suis inconnu. »

Il prévoit qu'il n'aura jamais de quoi vivre ni mourir tranquille... « C'est la vie, elle n'est pas drôle. » — (Vente Lemasle, 21 décembre 1927.)

Rollinat (Maurice). — Lettre autog. sig. à M. Allenet; Lyon, 4 août 1880. — Lettre relative à l'impression de la *Chimère*, dans la *Jeune France*. Il demande le retour de son manuscrit. — (Vente Charavay, 8 juin 1929.)

Rostand (Edmond). — A Rœmœkers, poésie autog. sig. : 6 janvier 1916. — Éloge de la Hollande et du talent de Rœmœkers au cours de la guerre mondiale.

. . . . . .
Grand témoin frémissant qui taillas ton crayon
Pour faire le portrait des crimes;
Neutre dont l'œuvre semble au monde répéter
C'est vrai, le seul devoir d'un neutre est d'assister,
Mais c'est d'assister les victimes.

Edmond Rostand.

(Catalogue Degrange, 2.)

— Lettre autog. sig. à Octave Mirbeau. — Lettre où les félicitations se confondent avec les condoléances. « J'ai voulu attendre d'être hors de mes épreuves et des désespoirs de Fasquelle pour vous bien exprimer tout ce que je pense de votre vigoureux livre, combien il m'a ému, secoué... Mais j'apprends le malheur qui vous frappe. Les condoléances ne sauraient attendre comme les félicitations..., mes mains qui se levaient pour applaudir l'admirable écrivain retombent bien tendrement dans celles de l'ami. » — (Vente Kra, décembre 1928.)

— Les Musardises [Ms. autographe ayant servi à l'impression, avec lettre de l'auteur à Lemerre]. *Cat. de très beaux livres*, 13 juin 1930, n° 310. (R. L.)

— Les Papillons (Romanesques). — Épreuves imprimées avec deux lignes et sa signature autographe. — (Vente Lemasle, 11 juin 1927.)

Sainte-Beuve. — Lettre autog. sig., 1848, Liége, à Ch. de Mazade. — « J'ai fait trois voyages en Belgique depuis cinq semaines... et mon cours va commencer d'ici quinze jours. Enfin, il faut, c'est là la grande inspiration — après celle des jeunes années — la fraîcheur et la fantaisie dans la jeunesse, la nécessité dans l'âge mûr,... etc. » — (Catalogue Kra, 16.)

— Lettre autog. sig. à Ch. de Mazade, 1848. — Il donne des détails et son appréciation sur l'invasion de l'Assemblée nationale. « Je souffre de tout cela et j'ai le deuil dans le cœur de la misère de notre France. La civilisation a baissé de plusieurs crans,.. etc. » — (Catalogue Kra, 16.)

— Lettre autog. sig. à un écrivain, 9 avril 1859. — Au sujet du prix que son correspondant désirerait obtenir à l'Académie française. L'œuvre de celui-ci ne rentre pas dans la catégorie des prix Monthyon, mais plutôt dans les prix réservés aux ouvrages d'histoire. Cependant il l'avertit que ces prix sont donnés généralement à des ouvrages considérables, en plusieurs volumes, et enfin : « Il y a d'ailleurs, et avant tout, une question qui prime toutes les autres; vous savez, au moins par ouï-dire, l'opinion dominant à l'Académie; les noms des juges le disent assez. Un ouvrage historique comme le vôtre sera jugé d'abord par MM. Villemain, de Broglie... etc. MM. de Tocqueville et de Montalembert sont absents, mais leur esprit ne l'est pas. Vos conclusions, votre position administrative même indiquent assez ce qui vous sépare... » Comme conclusion, il lui propose d'en parler à Villemain. — (Catalogue Degrange, 9.)

— Lettre autog. sig., à un écrivain, Paris, 6 février 1857. — Lettre relative à un ouvrage historique qu'il a reçu. Il défend Necker contre certaines fausses accusations. « ... Je vous citerai la très peu indulgente Mme du Deffand qui répète à tout instant dans sa correspondance que Necker est un honnête, homme. Non, le côté faible n'est pas là, il est dans l'indécision, dans la vanité, dans l'orgueil... Cet homme de haute intelligence... avait lui-même un coin de sottise par présomption et par trop haute idée de lui... Je vais lire tout ce que vous m'envoyez et j'ai déjà parcouru tous ces curieux portraits du *Farceur* de Ferney... ». — (Catalogue Degrange 4.)

Sainte-Beuve. — Lettre autog. sig., à Labitte, 1840. — Lettre, où il est question de nombreuses personnalités littéraires : Quinet, Cousin, Ozanam, Mme Sand,... etc. « Vous aurez reçu mon *Port-Royal* par le ministre, le volume réussit assez ici; M. Royer-Collard en parle bien, assez haut, et j'ai même conquis M. Bertin des *Débats* et Janin... » — (Catalogue Degrange, 2.)

— Manuscrit autog. (à l'état de brouillon), 30 septembre 1856. — C'est le brouillon de l' « Avis de l'Éditeur » pour la réédition d'un recueil de vers. « Ce modeste recueil, dont la première édition est de l'année dernière, a fait de lui-même son chemin et c'est l'amitié, les sympathies et les approbations qui pouvaient le plus flatter et honorer l'auteur... » — (Catalogue Degrange.)

— Lettre autog. sig. à M. Biston; 13 juin 1864. — Lettre relative à M. de Lamennais. — « J'ai l'honneur de vous remercier de la communication que vous me faites de la lettre de M. de Lamennais, et aussi de cet article de journal qui montre de quelle qualité est la religion de ce monsieur si avide de distinctions de tout genre. Il n'en fera pas moins son chemin, et nous serons obligés de désarmer devant lui; car, comme je lisais ces jours derniers dans Pope : « on ne peut jamais railler aussi longtemps qu'un sot est capable d'écrire ». — (Catalogue Lemasle, 209.)

— Lettre autog. sig. et datée d'août 1853. — Lettre mettant en lumière les pensées intimes de Sainte-Beuve.

« La clarté dans la profondeur, j'aime beaucoup cette définition, Monsieur, et elle me paraît, en effet, celle du bel art et de la belle nature qui sont devenus comme une religion pour ceux qui les aiment... »

Et Sainte-Beuve confie ses regrets, la mélancolie de sa pensée : « Pour moi, j'ai eu le malheur de ne pouvoir assez suivre mes propres goûts de manière à les laisser se déclarer d'eux-mêmes et se fixer. J'ai compris bien des choses mais je ne me suis élevé à la religion d'aucune. J'ai rarement écrit en mon nom, j'ai été le secrétaire des idées des autres... »

Il parle ensuite de Töpffer, de sa santé, de ses occupations. — (Vente Andrieux, 5 mars 1930.)

— Vingt-cinq lettres ou billets autog. sig. à M. et Mme Th. Carlier; 1829-1836. — Correspondance dans laquelle Sainte-Beuve s'entretient du mouvement littéraire et des nouvelles publications des grands écrivains contemporains : Musset, Lamartine, Hugo, Vigny, Mme Sand. Sainte-Beuve parle également de ses œuvres; il a un peu « poétisé »... — (Vente Charavay, 21 décembre 1928.)

— Lettre autog. sig. des initiales; Paris, 3 août 1838. — Il se plaint de la solitude où il se trouve à Paris; il travaille, c'est sa consolation. Il imprime petit à petit son *Port-Royal*. Il parle de leurs amis et de la littérature. Nisard a écrit une incroyable préface en tête de ses articles. Il s'y compare à Racine avec la différence du génie au talent ! — (Vente Charavay, 18 mai 1927.)

— Minute autog. sig. d'une lettre à Mérimée : 20 février 1867. — Il lui donne quelques détails sur sa santé; depuis deux mois il a été le plus mauvais des académiciens, car il est devenu tout à fait infirme; depuis le 13 décembre sa vessie s'est mise, sans raison appréciable, à refuser tout service. *Casti raro mingunt*, lui disait Mérimée; il doit donc être bien chaste ! Il parle ensuite de la succession académique de M. de Barante et des inquiétudes qu'inspire la politique. — Cette curieuse lettre porte des annotations et des additions autog. de Troubat. — (Vente Charavay, 18 mai 1927.)

— Lettre autog. sig. (1833), adressée à M. Paulin, libraire. — Lettre rela-

tive à la collaboration de Sainte-Beuve au *National*. Il n'a pas renoncé à y écrire, fait au contraire des projets sur les prochains articles qu'il donnera, mais « est affairé à achever un second volume de roman lequel est dans un train d'idées si différent de la politique ou des choses du dehors, qu'il a dû s'y cloîtrer... afin de ne pas perdre l'inspiration ». — (Vente Andrieux, 7-11 décembre 1929.)

Sainte-Beuve. — Tableau historique et critique de la Poésie française et du Théâtre français au XVIe siècle. — Deuxième édition, exemplaire de Sainte-Beuve, portant de très nombreuses corrections et additions autographes écrites à l'encre ou au crayon dans les marges ou sur des feuilles collées le long du texte. Il porte sur le faux-titre la mention : « Exemplaire annoté et corrigé. Sainte-Beuve ». — (Vente Giraud-Badin, 24-25 juin 1929.)

— Lettre autog. sig. à un écrivain, 26 novembre 1858. — Il expose longuement les raisons qui l'empêchent d'écrire un article sur l'œuvre de son correspondant. Depuis des mois, il n'écrit plus au *Moniteur*; son cours à l'École Normale l'absorbe entièrement. De plus, il y a une grave difficulté : l'article relatif à cet ouvrage deviendrait aisément un article politique et il veut éviter cela, « ceux que vous réfutez, c'est M. de Rémusat, c'est M. de Montalembert et autres et, ce sont mes confrères à l'Académie, ce sont des amis... » Il expose ses propres idées, comme il les a exposées autrefois, sur les tentatives de politique franco-anglaise, sur le meilleur système gouvernemental en France. Il a parfois jeté un regard d'envie « par delà le détroit » ; mais, pourtant, il pense que « tels que nous sommes, avec notre histoire, notre caractère, notre besoin d'égalité et de gloire, nous avons aujourd'hui la solution qui est la meilleure... « Ayant échoué autrefois dans cet ordre d'efforts, il est revenu aux études anciennes qui sont une manière de cloître d'où il sort le moins possible. » — (Catalogue Degrange, 10.)

— Lettre autog. sig. à M. Mayer, 19 octobre 1834. Il lui conseille de ne pas exagérer les inconvénients de la situation. « Faites-vous au milieu de tout ce monde une vie d'études, de sentiments intacts, indépendante par l'intérieur sans rien de farouche; profitez de ce que vous voyez autour de vous pour apprendre le monde. » Il faut se plaire à développer l'esprit de son élève, lire, travailler sans but précis. « Comme médecin à demi que nous sommes je vous dirai encore de participer le moins possible à ces festins bretons dont vous me parlez. A votre âge, comme au mien, et comme plus tard, il faut se faire une loi de diète et ne l'enfreindre jamais ou que rarement. » — (Catalogue Lemasle, 212.)

— Lettre autog. sig., à Mme de Salvandy; 22 juin 1857. — Il la remercie du souvenir indulgent et de la gracieuse demande dont elle l'honore de rendre un hommage littéraire à M. de Salvandy. — « Retiré du *Moniteur* pour un temps indéfini, j'achève, après bien des années d'interruption, le dernier volume d'un ouvrage que je ne dois plus différer de terminer. Je ne compte pas pouvoir reprendre avant quatre mois au plus tôt mon métier habituel. » — (Catalogue Lemasle, 212.)

Samain (Albert). — Lettre autog. sig., à Paul Fort; 28 mars 1898. — Il le remercie de l'envoi du livre IV de ses ballades. Il le félicite sur la beauté de ses poèmes et en détaille les mérites, « car il faut aimer. Là est le secret mystérieux et profond de la vie, de tout l'art..... Votre âme est en route, mon cher Fort. Depuis que je la sens, il me semble la voir toujours élargir ses accents, se dégager de toute inutile recherche, de tout raffinement entortillé et superflu et tenter éperduement de redevenir saintement simple ». (Vente Charavay, 21 décembre 1928.)

— Lettre autog. sig. adressée à Rémy de Gourmont. Il le remercie de l'envoi de sa plaquette *Le Château Singulier* : « Je vais, dit-il, soigneusement l'adjoindre à ses aînés, buires de rêve dans la vitrine de l'amateur d'âmes que je suis ». — (Catalogue J. Leroy, 15.)

— **Sand (Aurore Dupin, baronne Dudevant, dite George).** — Lettre autog. sig., Nohant, 17 juin 1849. — Elle remercie son correspondant pour les soins qu'il a prodigués à son fils assez sérieusement malade : « Je vous en suis vivement reconnaissante, croyez-le bien, car il n'est point de plus grand service à rendre à une mère que de lui conserver son fils et le mien est toute ma vie... ». — (Calogue Degrange, 7.)

— Lettre autog. sig. à Ponsard, 17 mars. — Lettre écrite après un duel de son correspondant. « J'ai été, et mes enfants aussi, dans de vives inquiétudes sur votre compte ; vous nous avez fait passer à chercher de vos nouvelles une mauvaise journée. Enfin, nous voilà tranquilles. Vous avez bien fait. Votre adversaire a bien agi et nous nous aimons. » — (Catalogue Degrange, 10.)

— Lettre autog. sig., Nohant, 6 août 1861. — Elle fait allusion à un projet de mariage pour son cher absent, dont elle attend le retour. « Je causerai alors avec lui de votre projet, en faisant très nettement cette réserve que la jeune personne l'ignore absolument, puisque c'est la vérité. » Elle parle ensuite des procédés de gravure de Manceau. — (Catalogue H. Saffroy, 45.)

— Lettre autog. sig., Nohant, 18 avril. — Lettre relative au *Marquis de Villemer*. « A quelle époque comptez-vous reprendre *Villemer* et quels acteurs aurons-nous avec Berton ? Pour la marquise de Villemer, nul doute que Mme Lamequin ne dise à merveille, mais le public regrettera Ramelli qu'il aimait, dont le physique était imposant et doux. Je vois qu'elle est libre ou qu'elle pourrait l'être, Laroche parti, l'est-il ? Qui fera le marquis de Villemer ? et Mlle de Saint-Geneix ? c'est là le *hic*. Il faut garder Mlle Antonine pour jouer Mlle de Saintrailles. Mlle Petit y était incolore et insuffisante. Mlle Essler n'a pas le type qui convient à Mlle de Saint-Geneix ; elle n'en a ni la voix, ni le regard, ni la diction. Mlle Lia Félix m'a fait offrir de reprendre le rôle. » — (Catalogue Degrange, 5.)

— Lettre autog. sig. à M. de Chilly, directeur de l'Odéon ; Nohant, 3 juin 1867. — Relative à la distribution des rôles de sa pièce : *Le Marquis de Villemer*. « N'ayant vu Mlle Antonine que dans des rôles très faciles, je ne peux que m'en rapporter à vous. M. Duquesnel ne doute pas d'elle ; c'est le droit de sa conviction de me la proposer ; mon droit, c'est d'en appeler à votre jugement ; votre droit, c'est de faire passer l'intérêt de la pièce avant tout... » « Paul Meurice m'a parlé de votre part d'un projet sur *Indiana*. J'ai dit : oui, essayons. Est-ce votre désir réfléchi ?... ». — (Catalogue Degrange, 2.)

— Lettre autog. sig. à un ami (1847). — Elle le convie à venir la voir ; « mais ne venez jamais quand vous aurez quelque chose de mieux à faire et quelqu'un de meilleur à voir. J'exige que vous soyez impoli... » Elle lui transmet ensuite le résultat de ses négociations au sujet de son article sur Louis Blanc et la réponse qu'on lui a faite : « J'envoie l'article Sand-Blanc à l'approbation politique du journal. J'espère qu'il pourra passer au commencement de la semaine si les Chambres le permettent... » Suivent des compliments sur l'article..., etc. — (Catalogue Degrange, 5.)

— Lettre autog. sig., à un ami, 30 mai 1856. — Lettre relative à un manuscrit que son correspondant lui a fait parvenir en le lui recommandant. « Tu sais que je ne veux plus jamais lire de manuscrit ; si l'on a le malheur de ne pas les trouver bons, on a, dans l'auteur, un ennemi irrité... je crois celui-ci

bon sur ta parole (le manuscrit) et je l'envoie à M. de Girardin avec prière d'en prendre connaissance et de le publier s'il est possible... » — (Catalogue Degrange, 4.)

Sand (George). — Lettre autog. sig. à M. Jourdan, 17 novembre 1848. — Lettre adressée au Directeur du Journal où *La Petite Fadette* allait paraître en feuilletons. George Sand y charge les bourgeois et s'y montre sous un jour inaccoutumé : « Ce n'est pas dans votre journal dévoué à M. Cavaignac que je puis sortir de la littérature proprement dite. Quant à adoucir ma pensée au goût des bourgeois, c'est ce que je n'ai jamais su faire et que je n'essayerai jamais d'apprendre à quarante-cinq ans. »

Elle parle de son nouveau roman et des négociations pour le placer, charge son correspondant d'amitiés pour sa famille et termine : « Embrassez Arthur pour moi et ne l'élevez pas dans la crainte de Dieu et des Sergens, c'est-à-dire de M. Cavaignac et des bourgeois ». — (Catalogue Privat, 158.)

— Les visions de la nuit dans les campagnes. — Manuscrit autog. sig.; Nohant, 15 décembre 1854. — (Biblio-autographophile. Catalogue Lemasle, 206.)

— Lettre autog. sig. à une amie (Mme Stéphanie Geoffroy Saint-Hilaire); 3 juin 1858. — Lettre où elle lui parle du volume de son amie Marie Pape-Carpentier. — « Le livre de votre amie, je le connaissais déjà, et je ne me rappelais pas le nom de l'auteur. Ce nom de Pape, que je ne connaissais pas, m'avait déroutée et empêchée de reconnaître l'autre nom. C'est un excellent livre, dans lequel j'apprends à lire à ma jeune servante, une fille extraordinairement intelligente et dont ce livre ouvre l'esprit à toutes sortes de bonnes notions... — (Catalogue Lemasle, 213.)

— Lettre autog. sig. à M. Ernest Bouju; 1er novembre 1859. — Lettre relative à la publicité à faire pour le livre de son fils. Maurice Borie a écrit un article pour la Revue de Buloz; Gautier fera quelque chose sur épreuves avant l'apparition, etc. — (L'Amateur d'autographes, catalogue 626.)

— *Molière*, drame en quatre actes. — Édition originale.

On y a ajouté quatre pages in-8 autographes de George Sand, contenant un fragment qui n'a pas été imprimé dans *Molière*. — (Catalogue Blancheteau, 11.)

— Douze lettres autog. sig., dont 11 à Noël Parfait et une à Mme Juliette Adam ; trois de 1870-1876; les autres s. d. — (Vente Kra, 13 décembre 1928.)

Chopin et George Sand. — Réunion de treize lettres ou billets autographes signés, adressés au docteur Molin par les deux amants.

Il y a cinq lettres de Chopin et huit de George Sand; une seule lettre est datée du 1er janvier 1844 par George Sand.

Chopin prie le docteur de venir voir George Sand malade; à son tour, George Sand lui demande de venir voir Chopin souffrant. — (Vente Charavay, 21 juin 1929.)

Sand (George). — Lettre autog. sig. au prince de Villafranca, 7 août 1858. — « J'ai bien pleuré des chiens et bien des oiseaux en cachette, parce qu'on se moquait de moi; vous avez la candeur de ne pas vous en cacher et vous avez raison, je ne me moquerai pas de vous. » Elle parle de son fils Maurice qui veut entreprendre d'écrire l'histoire du théâtre improvisé, de celui qui n'a pas laissé de traces suivies et complètes et que l'on ne peut déterrer dans l'oubli du passé que par les rares observations consignées et quelques fragments écrits qui sont de pâles copies de la réalité; il manque de documents sur l'Italie

et demande de lui envoyer tout ce qu'il sait de l'Italie, etc. — (L'Amateur d'autographes, n° 626.)

Sand (George). — Lettre autog. sig. (au comte d'Aure; juillet 1860). — « J'ai beaucoup pensé à vous en lisant hier un livre que je trouve admirable. C'est un livre d'art avant tout, mais mêlé à des connaissances spéciales qui vous satisferont, en même temps que la forme vous plaira. Je ne connais pas l'auteur, peut-être vous aura-t-il envoyé son livre. S'il ne l'a pas fait, achetez-le quand même, ça s'appelle *A propos d'un cheval,* Causeries athéniennes, par Victor Cherbuliez. Ça se lit en deux heures, et je vous réponds que vous ne le regretterez pas,... » etc. — (Biblio-autographophile, catalogue Lemasle, 218.)

— Trois lettres autographes et signées à Porel (Nohant, 1874 et 1875). — « Tu es en grande veine de progrès. Reste à l'Odéon où l'on t'apprécie. Je suis heureuse d'être pour quelque chose dans les bonnes chances de ta carrière dramatique. » — (Vente Réjane, 4 mai 1929.)

— Trois lettres autographes et signées à Porel (Nohant, 1876). — « Cher enfant, je vous sais gré, au moment où le théâtre français exhibe toutes les bannières de son histoire, d'avoir tant pioché avec Monsieur Monval pour retrouver la chronique de notre vieux Odéon. » — (Vente Réjane, 4 mai 1929.)

— Deux lettres autographes signées et l'une datée du 3 mai 1864. — Lettres familiales; dans l'une d'elles, G. Sand dit qu'elle n'a pas « l'intention de vendre sa vache ». — (Vente Andrieux, 7-11 décembre 1929.)

Sandeau (Jules). — Six lettres autog. sig., à différentes personnes. — « Vous savez sans doute que l'Académie française vous a accordé un prix de cinq cents francs. J'aurais voulu être le premier à vous l'annoncer de même que j'ai été le premier à m'en réjouir. Nous comptons sur toi, les excuses ne sont pas admises. Honni soit au ban de l'amitié si tu ne venais pas,... etc. » — (Catalogue Kra, 16.)

— Lettre autog. sig. à un confrère. — Il lui annonce qu'après avoir examiné les traités littéraires qui le lient, il se voit dans l'obligation de renoncer au projet de collaboration qu'ils avaient envisagé... « Telle est la rigueur de mes engagements qu'on m'obligerait de protester contre toute annonce d'un article de moi,... etc. » — (Catalogue Degrange, 9.)

Sardou (Victorien). — Lettre autog. sig. à un ami; Marly, 7 juillet 1891. — Lettre dans laquelle Sardou donne des conseils et expose sa conception de l'art dramatique : il en énonce les règles : « Voyez-vous, mon cher ami, la première condition d'une pièce est de bien établir pour le public, dès le début, en quoi elle consiste et de ne pas le laisser dans un embarras de ne savoir où le prendre ». — (Catalogue Degrange, 9, décembre 1929.)

— Lettre autog. sig. à Filippi, Nice, 15 février 1875. — Il lui parle de la publication de la « Haine ». « Je ne l'aurais imprimée qu'après la centième représentation, comme je le fais d'ordinaire, et comme je vous l'avais dit; mais l'interrompant brusquement je ne pouvais pas la laisser inédite... » Puis il fait un éloge enthousiaste de la célèbre actrice italienne Mme Ristori. « Je n'ai jamais rien vu de beau au théâtre, comme le jeu de cette merveilleuse femme, et les soirées de Pia, de Médée... sont restées les plus belles de toutes ma vie dramatique. » — (Catalogue Degrange, 10.)

— Lettre autog. sig. Lettre débutant par ces mots : « Les attaques de la Radicaille ne sont ni pour m'étonner ni pour m'émouvoir... ». — (J. Brunier, 6; deuxième quinzaine mars 1929.)

Sardou (Victorien). — Douze lettres autog. sig., Marly, Nice, 1879-1880. — Correspondance adressée à une artiste dans laquelle il parle de ses œuvres. — (Catalogue P. Cornuau, 171.)

Scribe (Eugène). — Sept lettres autog. à Desnoyers, 1840-1842. — Réunion de lettres intéressantes : « Je travaille de toutes mes forces et ne perds pas un instant pour acquitter mes obligations avec mes directeurs et surtout mes compositeurs qui ont besoin d'avoir trois ou quatre mois d'avance leurs libretti. Car, en fait d'opéra ou d'opéra-comique, quand les paroles sont terminées l'ouvrage est à peine commencé : c'est la musique qui est tout... Il paraît que je me fais vieux et que les forces ou les idées me manquent, car je n'ai pas même pu achever pour le Français la pièce que je leur avais promise pour le mois d'août sous un dédit de dix mille francs,... etc. » — (Catalogue Kra, 16.)

Ségalas (Mme Anaïs). — Quatre lettres autog. sig. à Paul Foucher, 1853-1866. — Lettres dont deux, 6 et 9 octobre 1866, sont relatives à son volume de poésies : *Nos bons Parisiens*. Les deux autres sont relatives, la première, à une représentation du proverbe d'Alfred de Musset : « Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée », donnée chez Arago, et dans laquelle Mme A. Ségalas remplissait un rôle. La seconde, du 5 avril 1853, complimente Paul Foucher pour le succès qu'il vient de remporter avec une pièce. — (Vente Andrieux, 5 mars 1930.)

Sénancour (Étienne Pivert de). — Lettre autog. sig. à George Sand. — Relative à un projet pour le dimanche soir suivant. « Si M. de Montferrand vient aussi de vos bons quartiers dans nos quartiers perdus, ce sera bien complaisant aussi.... » Il parle ensuite d'un petit article de lui que sa correspondante peut apercevoir. « Mais faites-vous-en d'avance une idée assez mince pour éviter tout désenchantement.... » — (Catalogue Degrange, 9, décembre 1929.)

— Lettre autog. sig. — Billet dans lequel il remercie un critique d'un article élogieux paru dans le *Temps*. — (Vente Charavay, 20 décembre 1927.)

Staël (Madame de). — Lettre autog. non sig. (à Piétit de Sergyj). — Elle convie son correspondant à déjeuner avec elle chez une amie et à souper le soir chez son oncle. « A tous ces signes me reconnaissez-vous et mon empressement me distingue-t-il ? »

On y joint une lettre intéressante de sa fille qui remercie son correspondant de la brochure qu'il lui a envoyée et qui lui semble bien propre à servir a cause de la pauvre Italie. — (Catalogue Degrange, 6.)

— Lettre autog. sig. ; Coppet, 2 septembre. — Elle remercie le destinataire de son suffrage. Elle a exposé des opinions qui tiennent entièrement à la nature des goûts et des caractères. Elle ne prétend point les faire adopter. Il lui suffit qu'on trouve les idées bien enchaînées et les motifs bien exprimés. Elle ne se flatte point de ne pas rencontrer des contradicteurs quand elle traite de l'esprit général de toutes les littératures connues. Elle suppose qu'il a pris plaisir à lire l'*Homme des Champs* (publié par Delille) ; il s'y trouve des beautés sublimes, mais elle trouve que ce poème est moins bien ordonné, moins correctement écrit que le poème composé par son correspondant (Saint-Lambert ?) sur le même sujet. — (Biblio-autographophile, catalogue Lemasle, 206.)

— Lettre autog. à son cher Astolphe ; Coppet, 18 avril 1815. — Elle lui apprend, s'il ne le sait pas, que la Suisse va obtenir la neutralité et l'invite à venir s'y fixer. « Quel meilleur pays pouvez-vous choisir et si vous voulez me compter, où trouverez-vous de plus chauds amis ? » Elle lui raconte ensuite

ses propres affaires pour passer ensuite à celles du monde. — (Vente Lemasle, 21 décembre 1927.)

Staël (Mme de). — Lettre autog. sig. à M. Deleuse [janvier 1815]. — (Vente Lemasle, 11 juin 1927.)

— Lettre autog. sig. (N. St.), à l'éditeur Paschoud. Coppet, 1816. — Lettre relative au prix d'édition d'un ouvrage. « Vous me proposez de vous faire donner deux mille exemplaires de mon ouvrage pour sept mille francs, c'est-à-dire qu'on vous donne pour 3 fr. 10 ce que vous vendez 18 francs. Cela ne fait que 15 francs de gain par exemplaire ! ce qui, sur deux mille exemplaires, ne vous fera que 26 à 28 mille francs. Vous n'imaginez pas que je me permisse une telle proposition que vous n'auriez pas dû vous permettre envers moi.... Je vous répète que je perdrais toute considération en Allemagne si je me rendais l'organe d'une telle folie, et que je vous prie, pour notre intérêt commun, de la considérer comme non avenue. » — (Vente Kra, 13 décembre 1928.)

— Deux lettres autog., dont l'une signée, l'autre non signée, Dijon et Paris, s. d. — « Vous m'accorderez le triste mérite d'avoir raison quand je me sentis destinée au malheur. Il y a quelque chose dans l'âme qui avertit du sort, et lorsqu'à Jassé, pendant que vous y étiez, je goûtais des moments si doux, quelque chose me disait que ce n'était qu'un intervalle, et que la douleur, dans toute sa force, m'attendait pour me ressaisir. Le souvenir que j'emporte de mon voyage, c'est vous, Madame, et Athénaïs : il vaudrait la peine d'être venue dans cet (*sic*) atmosphère pour vous connaître et vous aimer toutes les deux. Donnez-moi de vos nouvelles à Coppet (Suisse, pays de Vaud), dans ce lieu qui me fait tant de mal ; un souvenir de vous me fera du bien. M. Schlegel, que vous avez captivé, osera aussi se rappeler à votre souvenir. » — (Vente Kra, 13 décembre 1928.)

— Lettre autog. sig. à Mme Nigris ; Genève, 9 janvier 1809. — Elle renonce à la gravure de son portrait ; elle vient de perdre un procès qui l'oblige à des ménagements de fortune. « Mais aurez-vous la bonté de me dire quand le portrait de Corinne me sera remis par Mme Lebrun ? » Son intention était de lui envoyer 1 000 écus... — (Vente Charavay, 20 décembre 1927.)

— Lettre autog. à une dame ; Meulan, 9 décembre (1812). — Elle lui demande la raison pour laquelle son aimable préfet ne lui a pas répondu au sujet de sa demande de faire une course à Rouen. « C'est vers le 5 ou le 6 de janvier que je serais libre plus facilement, la nouvelle conscription vous empêchera-t-elle d'aller à Paris et de passer par ici.... Savez-vous qu'on dit que l'Empereur a dit qu'il serait le 24 juin à Pétersbourg ? » — (L'Amateur d'autographes, catalogue 627.)

Stendhal. — Lettres à Pauline. Édition originale. — On a joint une lettre autographe de Stendhal à François Périer-Lagrange, mari de sa sœur Pauline, datée de Paris, 24 mai 1814. Stendhal entretient son beau-frère de ses embarras d'argent, récapitule sa situation, actif et passif, puis élabore une combinaison pour le redressement de ses finances : vendre la maison, éteindre toutes les dettes avec son produit et placer le reste « qui, mis à fonds perdu, me rendront cent louis avec lesquels ce pauvre diable (Stendhal), accoutumé à manger dix mille francs et à travailler, vivotera dans quelque coin de l'Italie, pays qui convient à sa santé altérée et où l'on vit à meilleur compte... ».

Stendhal n'ignore pas les oppositions que rencontrera ce projet : « Mets aussi ce bilan sous les yeux de qui tu sais. Il criera, me déshéritera, me fera un procès... », et son angoisse se traduit par la répétition de cet appel : « Comment faire autrement ? » — (Vente Andrieux, 22 mars 1930.)

Sully-Prudhomme (**Armand**). — Lettre autog. sig. à un ami (Charles de Pomairols). Paris, 1er mars 1881. — Il lui envoie la petite note demandée par Lemerre pour mettre en tête des poésies de son correspondant. Au verso de la lettre, se trouve écrite d'une autre main cette note, très intéressante par les idées générales qu'elle renferme : « Il est rare qu'un poète n'ait pas versifié dès sa première jeunesse. Toutefois, quand il est né aussi curieux qu'impressionnable, il est d'abord partagé entre la soif de connaître et le besoin de sympathiser,... etc. » — (Catalogue Degrange, 9, décembre 1929.)

— *Aux Sauveurs de l'Enfance*, sonnet autog. sig. — On a joint une carte de visite de Sully-Prudhomme, contenant quelques lignes annonçant l'envoi du sonnet ci-dessus, « fabriqué sur commande ». — (Catalogue Degrange, 7.)

— Lettre autog. sig. à H. Monod, directeur de l'Assistance publique. — Il lui envoie la copie d'une lettre le concernant au sujet d'un danger menaçant sa situation. « Le député de la deuxième circonscription est M. Henri Boucher, rapporteur du budget du ministère de l'Intérieur, un homme important par conséquent. Son secrétaire particulier m'a déclaré, de la façon la plus nette, que M. Monod devait sauter (*sic*) à la fin de l'année.... » — (Catalogue Degrange, 2.)

— Lettre autog. sig. à un confrère, 1893. — Relative au prix de poésie : *L'Afrique ouverte*, pour le vote duquel il est convoqué à l'Institut, le jeudi suivant, alors qu'il n'a encore reçu aucun des poèmes qu'il doit examiner. — (Catalogue Degrange, 2.)

— Lettre autog. sig. à un confrère. Chatenay, 25 septembre 1899. — Il est à la campagne, absorbé par la préparation du discours qu'il aura à prononcer pour la réception de Paul Deschanel à l'Académie. « J'ai épuisé toute ma réserve d'anciens vers et je n'en commets plus. J'en suis très contrarié, car il m'eût été fort agréable de voir mon nom figurer dans le *Temps* à côté de ceux de mes confrères en poésie.... » — (Catalogue Degrange, 5.)

— *Le Vase brisé*, poésie autog. sig. — Cette pièce est conservée dans un exemplaire du n° 284 des *Hommes du jour*, portrait de Sully-Prudhomme en tête avec une notice biographique de Verlaine. — (Vente Lemasle, 21 décembre 1927.)

Taine (**Hippolyte-Adolphe**). — Lettre autog. sig. à M. Berthelot. — Renan lui a écrit pour lui demander un rendez-vous ; c'est à lui qu'il répond, ne se rappelant plus le numéro de la rue Madame où demeure Renan ; il le prie de vouloir bien le prévenir de sa part. — (Catalogue Lemasle, 213.)

— Lettre autog. sig. à un confrère ; Menthon-Saint-Bernard, 22 août 1880. — A l'occasion de la mort de sa mère. Il le remercie de la sympathie qu'il lui a témoignée à cette occasion ; il avait toujours vécu avec sa mère ; c'était sa plus intime et plus parfaite amie. « Vous êtes peut-être le seul à comprendre tout ce que j'ai perdu. Présentez, je vous prie, mes respects à Madame votre mère. Je n'ai pas l'honneur de la connaître, et pourtant je prends la liberté de vous souhaiter à tous deux la continuation du bonheur que je n'ai plus. » — (L'Amateur d'autographes, catalogue 625.)

Verlaine (**Paul**). — Poésie aut. sign., 20 octobre 1894. — Sonnet en vers libres autographe signé à Mme Jeanne. — (Catalogue P. Cornuau, 171.)

— A propos du livre de Catulle Mendès sur le *Parnasse Contemporain*. Manuscrit autographe complet, signé. — Manuscrit avec de très nombreuses ratures, ayant servi pour l'impression. — (Vente Gustave Cahen, 26 octobre 1929.)

Verlaine (**Paul**). — *Parallèlement.* Exemplaire n° 40, auquel on a ajouté une page autographe inédite de Verlaine, intitulée : *Carmagnole fin de siècle,* improvisation rimée sur l'attentat de Ravachol, datée du 25 avril 1893. — (Vente Dr R. P..., Giraud-Badin, 10-14 décembre 1929.)

— *L'Abbé Anne* (nouvelle), manuscrit autog. sig. de l'auteur, 8 pages in-8°. — Manuscrit de premier jet, présentant de nombreuses et intéressantes corrections autographes. — (Catalogue A. Blaizot, 253.)

— *Liturgies intimes,* poésie autog. sig.

J'ai fait ces vers bien qu'un indigne pécheur,
O bien indigne, après tant de grâces données
Lâchement, salement, froidement piétinées
Par mes pieds de pécheur, de vil et laid pécheur....
Etc.

(Vente Lemasle, 21 décembre 1927.)

— *Barnard's Inn Hall,* pièce de vers autog. sig. ; Londres, 21 novembre 1893.

Je conserverai la mémoire
Bien profondément et longtemps
De ces miens sérieux instants
Où j'ai revécu de l'histoire.

(Vente Charavay, 20 décembre 1927.)

— *Le Bon Larron.* Manuscrit autographe de trois feuillets. — (Vente Andrieux, 5 mars 1930.)

— Lettre autog. sig. à Cher Monsieur ; 21 mars 1894. — « Monsieur Gustave Le Rouge vous portera le petit croquis londonien ci-joint. Si le *Figaro* en veut bien, tant mieux ! — Et quid de l'impression de l'*Hôpital chez soi* ! Si elle ne doit pas avoir lieu, veuillez donc, si possible, remettre le manuscrit à M. Le Rouge. » — (Catalogue Lemasle, 223.)

— Lettre autog. sig. ; Paris, le 1er mars 1888. — Lettre adressée à son docteur : « Je viens vous remercier combien cordialement de votre bonne recommandation auprès de notre Chef. On me fait toujours, mais de plus en plus rarement (et qui s'en plaint, ce n'est fichtre pas moi) des mouvements forcés, et on m'administre des bains sulfureux qui ne m'améliorent qu'assez peu mon genou. Qu'y faire que gémir et qu'attendre une sortie opportune. Celle-ci m'apparaît probablement vers le 15 ou le 20 de ce mois-ci. J'aurai quelque 400 francs ou, pour parler précis, 400 francs juste qui devront m'aider à passer le mois d'avril et une partie du mois de mai, époque à laquelle certainement aussi, et de par notaire, m'écherront 920 beaux francs, lesquels, à leur tour, me feront vivre dans l'attente d'une créance de 1 500 francs, qui ne peut guère m'échapper, ne fût-ce que par à compte. Quelque « casuel », aussi articles et nouvelles, placés de ci et de là. Enfin je crois la sécurité pour un bout de temps.... A ces causes, je viens vous rappeler, rappeler, dis-je, à votre inépuisable gentillesse à mon égard, la bonne promesse de s'occuper d'un hôtelier dans les prix doux, table comprise, et dans les proximités de la bibliothèque Sainte-Geneviève et de la librairie Vanier. » — (Catalogue Lemasle, 211.)

— Lettre autog. sig. à Régamey ; Paris, 19 janvier 1888. — Lettre relative à une édition des œuvres de Rimbaud. Il lui demande s'il a conservé les belles études qu'il avait faites de la tête de Rimbaud en vue d'un portrait-frontispice. Il lui demande de venir le voir à l'hôpital Broussais ; ils parleront de cela et du portrait de Verlaine fait par Régamey pendant le siège. Mais il est chez sa femme remariée. Il ignore l'adresse de la ..., mais il aimerait à

voir ce portrait reproduit en tête des *Poètes maudits*. — (Vente Charavay, 18 mai 1927.)

Verlaine (Paul). — Lettre autog. sig. (Jéhonville, Luxembourg belge). — Il est en Belgique pour arranger quelques affaires afin d'être prêt à régler la situation qu'on lui fait. Il pioche l'anglais comme un nègre, mais il a appris que Paris lui serait malsain. « Je fais des vers en masse et j'ai des projets par flottes. Peu à peu ma tête se calme et j'espère sortir de ces méchantes et viles gens sain, sauf et indemne. » — (Vente Charavay, 18 mai 1927.)

— Lettre autog. sig. à un ami ; Paris, 22 novembre 1886. — Il lui conseille de publier ses vers sous un pseudonyme ; ce serait un succès ou il se trompe beaucoup. Il en serait quitte plus tard pour insérer sous son nom, dans ses *Œuvres complètes*, ces rimes momentanément orphelines. Verlaine ajoute que sa santé n'est pas meilleure et qu'il est de nouveau aux bras de l'Assistance publique à l'hôpital Broussais.... Il travaille à *Amour*, à *Parallèlement*, à des contes qu'il réunira sous le titre d'*Histoires comme ça*. — (Vente Lemasle, 11 juin 1927.)

— Lettre autog. sig. à Caze ; Paris, s. d. — « Je suis à Paris pour peut-être quelques heures seulement et je regrette bien de ne pas aller vous remercier (et vous gronder) pour l'éloge énorme dont vous m'accablez. N'est-ce pas vous, — ô ma mémoire, ô gâtisme peut-être achevés, — qui m'aviez promis de me communiquer mes poèmes en prose de la *Parodie*. Si oui, faites-le donc à l'adresse P. Verlaine, à Coulommes, par Attigny, Ardennes, etc. » — (Vente Kra, 13 décembre 1928.)

Vigny (Alfred de). — Lettre autog. sig. à de Salvandy, 1847. — Il sollicite une réponse et une audience pour un écrivain, qui a demandé audience plusieurs fois depuis un an, sans obtenir de réponse. « Comme je sais quelle est la promptitude accoutumée de vos réponses et leur exquise politesse, je veux vous avertir d'un oubli qui afflige un homme de mérite contre votre intention, j'en suis sûr.... » — (Catalogue Degrange, 5.)

— Lettre autog. sig. et datée du Maine-Giraud, 15 juillet 1853. — Lettre relative à sa famille sur laquelle il donne de très intéressants documents : « Je suis le dernier descendant mâle de ma nombreuse famille. Mes oncles, frères de mon père, étant tous morts, soit à l'armée, soit en France, sans laisser d'autre postérité que des filles. » Puis il parle d'un de ses homonymes, le marquis de Vigny, mort vers 1828..., de la Belgique qui « n'a pas toujours à se féliciter de ceux qu'elle accueille... », etc. La lettre est signée : « Cte Alfred de Vigny, M. de l'Académie Française », et suivie d'un post-scriptum où il dit être pour quelques mois encore à la campagne avec Madame de Vigny. — (Vente Andrieux, 7-11 décembre 1929.)

— Lettre autog. sig. et datée du 11 août 1848. — Lettre relative à des travaux que le poète veut faire exécuter dans sa propriété du Maine-Giraud et pour lesquels il écrit à l'architecte de nombreuses recommandations, entre autres celle de faire vite, car « le soleil de la Charente qui n'attend pas fait déjà mûrir les vignes ». — (Vente Andrieux, 22-23 mars 1929.)

Le Gérant : **Daniel Mornet.**

Saint-Germain-lès-Corbeil. — Imp. Willaume.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

LAMARTINE ET ANDRÉ CHÉNIER

" LA CHUTE D'UN ANGE "

I

L'édition de Latouche ayant révélé André Chénier au grand public une année seulement avant la publication des *Méditations*, qui firent la gloire éclatante et soudaine de Lamartine, on était naturellement porté à comparer ces deux poètes dont les œuvres annoncèrent presque en même temps une ère nouvelle de la poésie lyrique en France. Mais si, à l'aube du romantisme, ce rapprochement s'imposa aux poètes de la jeune génération qui se réclamèrent d'André Chénier comme d' « un grand frère aîné », l'on ne tarda pas à s'apercevoir que leurs ressemblances étaient plus apparentes que réelles, et qu'au fond ils n'avaient que peu de traits de commun. Aussi les critiques de l'époque, Victor Hugo en tête, ont-ils relevé plutôt ce qui les sépare que ce qui les unit[1].

Grande, en effet, fut la distance entre André Chénier, l'artiste réfléchi qui, comme La Fontaine, raisonnait ses beautés, et Lamartine, le poète spontané, dont les vers fluides et abondants semblent couler de source. Si André Chénier, admirateur et commentateur de Malherbe, cultive un art savant qui ne livre rien au hasard, Lamartine fuit l'effort, pensant que ce qui est cherché n'est pas trouvé. Il se fie trop à son inspiration pour qu'il daigne se surveiller. Aussi ses élégies ont-elles souvent la prolixité, les inexactitudes et les négligences de l'improvisation. Ce sont des effusions

1. G.-P. Glachant, *André Chénier critique et critiqué* (Paris, Lemerre, 1902), p. 285-286.

lyriques d'une âme qui s'épanche librement et sans contrainte, non des poèmes d'une composition rigoureuse comme les idylles de Chénier.

Celui-ci subordonne sa sensibilité et son imagination à sa raison; il généralise ses expériences personnelles, en sorte que sa poésie garde toujours un caractère d'universalité. Il est, en outre, un poète érudit qui, ivre de l'enthousiasme philosophique, rêve d'introduire les sciences, l'histoire, la géographie et l'astronomie dans sa poésie avec l'art des Anciens. Il eut, ébauchant l'*Hermès*, l'ambition d'être le Lucrèce de la France au siècle de Buffon et des Encyclopédistes. « Égal en audace au poète latin, — écrit M. Edmond Estève dans son étude sur le *Sens de la vie dans l'œuvre d'André Chénier*, — il pouvait espérer pour son œuvre un succès pareil[1]. »

Lamartine, au contraire, l'auteur des *Méditations* et des *Harmonies*, « ne sait que son âme »; il ne sort pas de lui-même. Il voit la nature à travers sa sensibilité; il lui demande seulement un cadre pour y placer son amour heureux ou malheureux, et ce cadre prend docilement la forme et la couleur de ses pensées : « Un nuage sur l'âme, — dira-t-il éloquemment dans ses *Confidences*, — couvre et décolore plus la terre qu'un nuage sur l'horizon : le spectacle est dans le spectateur[2] ». Aussi tout se couvre d'un voile de deuil à l'absence de l'amante chérie :

Un seul être vous manque et tout est dépeuplé !

Ses paysages traduisent donc ses états d'âme. Qu'ils s'estompent dans les brumes de l'automne ou qu'ils se baignent dans une vague lumière crépusculaire, ils ont les contours tellement flottants et indécis qu'ils semblent des paysages de rêve.

« Ces paysages intérieurs » sont en violent contraste avec les paysages d'André Chénier, si nets et précis qu'on les dirait gravés sur l'airain. Aussi les deux poètes se sont-ils adressés le plus souvent à des modèles différents. Si André Chénier reste, jusque dans ses poèmes modernes, l'*Hellène*, le disciple des Alexandrins épris de beauté plastique, Lamartine puise de préférence ses images à la Bible. Pétrarque le détourne des élégiaques latins dont André Chénier, « le Gallus de Byzance », se nourrissait. Il goûte les poètes du Nord et, notamment, la poésie romanesque et vaporeuse

1. E. Estève, *Études de Littérature préromantique* (Paris, Champion, 1923), p. 24. M. C.-A. Fusil se montre plus réservé à l'égard de l'auteur de l'*Hermès* qui, d'après lui, n'aurait été que « le plus beau fleuron de l'école descriptive et didactique ». (*La Poésie scientifique de 1750 à nos jours*, Paris, 1917, p. 81.)

2. E. Zyromski, *Lamartine, poète lyrique* (Paris, Colin, 1896), p. 218.

d'*Ossian*, l'*Homère* de ses premières années, en disciple de Chateaubriand et de Mme de Staël. Sa Muse est chrétienne autant que la Muse du poète des *Élégies* était païenne.

Les deux poètes s'opposent encore par leurs idées religieuses, philosophiques et politiques. André Chénier, peintre passionné de l'amour sensuel, professe une philosophie matérialiste et épicurienne, conforme à son art réaliste. S'il ne fut pas « athée avec délices » comme le vieux Brotteaux[1], il ne fut guère chrétien. Il n'était que trop disposé à confondre la religion avec la superstition et à l'attaquer au nom de la raison et de la tolérance. Mais il croyait au progrès continu et à la perfectibilité du genre humain ; il n'était pas loin d'adhérer aux utopies du marquis de Condorcet, le Girondin proscrit qui, aux jours les plus sombres de la Terreur, osait prédire un avenir de bonheur parfait qui serait réservé à une humanité parfaite et quasi immortelle. Il saluait avec enthousiasme la Révolution, dont les devises généreuses et les réformes salutaires avanceraient l'avènement de cet âge d'or, conquête de la science moderne. Et comme c'est au poète de guider l'humanité errante aux terres promises de l'avenir, il se jetait dans la lice, battant avec une fermeté inébranlable pour la liberté, la vérité et la justice et mourant sur l'échafaud, martyr de ses convictions politiques.

Lamartine était, par ses origines, attaché au trône et à l'autel. L'auteur des *Méditations* est un poète chrétien dont les chants d'amour se transforment spontanément en hymnes; de l'amour profane il monte sans peine à l'amour pieux. Poète de l'amour chaste et pur, l'amant d'Elvire est tourmenté du désir de l'au-delà. L'homme, ange tombé qui se souvient des cieux[2], passe sur la terre comme un étranger. Aussi ses sublimes tristesses n'ont-elles rien de commun avec la mélancolie de l'auteur des *Élégies*. Celui-ci avait par moments comme la sensation physique de la fuite irrévocable des ans; il déplore les plaisirs de la jeunesse, les beaux jours couronnés de roses, avec l'accent pénétrant d'un Mimnerme. La mélancolie de Lamartine est d'un ordre plus élevé. Sa tristesse, mal définie comme celle de René, est d'un chrétien détaché des biens terrestres et aspirant à « un bien idéal ». La forme aérienne de sa poésie correspond à son idéalisme platonicien qui le fait planer bien au-dessus des réalités vulgaires. Ainsi

1. « Le vieux Brotteau était athée et tirait de son athéisme une source abondante de délices ». (A. France, *Les dieux ont soif*, p. 86.)

2. Borné dans sa nature, infini dans ses vœux,
L'homme est un dieu tombé qui se souvient des cieux.
(*Premières Méditations* : *L'Homme.*)

le chantre d'Elvire se trouve-t-il presque en tout, — art, science, philosophie, politique, religion, — aux antipodes de l'amant de Lycoris et de Camille.

II

L'auteur des *Bucoliques* n'a été pour rien dans la formation de celui des *Méditations*. Rares sont les réminiscences d'André Chénier qu'on a pu relever dans les premières poésies de Lamartine; une pièce comme *Adieu*, dont quelques vers dérivent de la *Jeune Captive*, fait exception[1]. Même une élégie antique, comme *Sapho*, me semble écrite en dehors de toute influence directe des *Bucoliques*. Lamartine méditait pourtant de faire des *marines* en vers, « des églogues de l'Océan », où, nécessairement, il se serait rapproché des idylles d'André Chénier comme il lui est arrivé dans *Le Pasteur et le Pêcheur*, fragment d'une églogue marine, dont les vers :

> Saisissant mes taureaux par leur corne glissante,
> *Je courbe sous le joug leur tête mugissante*,

sont inspirés de l'*Amour laboureur* :

> « Toi, mûris mes moissons, de peur que, loin des cieux,
> *Au joug d'Europe* encor ma vengeance puissante
> *Ne te fasse courber ta tête mugissante*. »

Plus intéressantes sont les deux transpositions du groupe de la Nymphe et du bel adolescent (*Lydé*) dans la *Mort de Socrate*, où le poète des *Méditations* évoque déjà avec une plasticité digne de son modèle, d'abord le groupe de Socrate et de Phédon :

> Sur l'une de ses mains appuyant *son menton*,
> L'autre se promenait sur *le front de Phédon*,
> Et sur son cou d'ivoire *errant à l'aventure*,
> *Caressait*, en passant, *sa blonde chevelure*,

puis celui de Zéphire et de Psyché :

> Mais sensible à ses maux, le volage Zéphire,
> Comme un désir divin que le ciel nous inspire,
> Essuyant d'un soupir les larmes de ses yeux,
> *Dormante sur son sein* l'enlevait dans les cieux.
> *On voyait son beau front* penché sur son épaule
> Livrer ses longs cheveux aux *doux baisers* d'Éole,
> Et Zéphyr, succombant sous son charmant fardeau,
> Lui former de ses bras un amoureux berceau,

1. Lamartine, *Méditations poétiques*, éd. Lanson, t. I, p. 220.

Effleurer ses longs cils de sa brûlante *haleine*,
Et, *jaloux* de l'Amour, la lui rendre avec *peine*.

Il y a peut-être, dans cette imitation, une critique discrète. Car, si l'on a pu trouver indécent le groupe voluptueux de la Nymphe et du bel adolescent[1], rien n'est plus pur que les chastes groupes de la *Mort de Socrate*. Cela n'empêche pas que Lamartine a été plus sensible à l'art plastique des *Bucoliques* qu'on n'admet généralement. Ce sont les petits fragments qui ont frappé le plus l'attention du poète : *L'Amour laboureur*, *L'Amour assoupi*, *Le Combat du Bouc et du Satyre*. Il a même inséré dans *Jocelyn* (troisième *Époque*) un petit quadro tout à fait dans le goût d'André Chénier, un Combat de deux taureaux :

Penchant *leur tête oblique* et *leurs cornes* jalouses
Sur leurs jarrets dressés, *choquaient* comme deux blocs,
Leur front sonore et lourd, *retentissant des chocs*.

Dans l'idylle de Chénier, c'est le satyre qui, averti de l'inimitié du bouc :

Affermit sur le sol *la corne* de son pié,
Et *leurs obliques fronts* lancés tous deux ensemble
Se choquent ; l'air frémit, le bois s'agite et tremble.

Plus que par son art, André Chénier l'a ému par sa mort tragique. André Chénier n'était-il pas, comme tant d'autres hommes de génie, comme Homère lui-même, une victime de l'ingratitude des peuples ? Dans l'ode où Lamartine traite ce motif cher aux romantiques, Homère voue à l'oubli les barbares dont il subit les outrages :

Que l'*oubli* soit leur anathème ;
Que leurs noms n'héritent pas même
L'immortalité du mépris !

Voici l'anathème dont « l'Aveugle divin » frappe, dans l'idylle de Chénier, Cymé et ses habitants grossiers, contempteurs de la Muse divine :

Que leur vie et leur mort s'éteigne dans l'*oubli* ;
Que ton nom dans la nuit demeure enseveli.

Il ne flétrit pas ses offenseurs dans ses vers ; il se venge d'eux par le silence. Dans l'ode de Lamartine comme dans l'idylle de Chénier, il est « l'Aveugle *errant* » qui adore « le dieu de Claros » ou qui lui ressemble. André Chénier dresse l'imposante figure de

1. L. Bertrand, *La Fin du Classicisme et le Retour à l'Antique* (Paris, Hachette, 1879), p. 257.

« ce grand vieillard », image de la détresse et de l'abandon, sur une plage solitaire :

> *Seul*, en silence, au bord de l'onde mugissante,
> J'allais...

Là, en face de la mer orageuse, les cordes de sa lyre ont encore *résonné* sous ses doigts débiles. Lamartine, qui l'évoque aussi *seul* sur une plage déserte, s'est inspiré de ce touchant détail :

> En marchant, sous son bras il presse
> *Sa lyre* sainte et *vengeresse*
> *Qui résonne* comme un carquois [1].

Notons que ces détails ne se rencontrent pas dans l'*Homère mendiant*, l'élégie épique, où Millevoye a repris et fondu les thèmes de l'*Aveugle* et du *Mendiant*. Millevoye n'emploie pas les périphrases de « dieu de Claros » et « aveugle errant » pour désigner Apollon et Homère; il ne montre non plus Homère « seul » sur une plage; son guide, un enfant de Samos, l'accompagne. Cela rend probable que Lamartine les a tirés directement de l'idylle de Chénier. D'ailleurs, à l'époque romantique, il était difficile de parler de la lyre *vengeresse* d'Homère sans évoquer du même coup l'image du fier poète des *Iambes* qui, soutenu par sa haine *vengeresse* [2], essaye encore sa « lyre au pied de l'échafaud ».

La pitié que la mort prématurée d'André Chénier inspirait au poète des *Méditations* lui a dicté la strophe émue de l'ode *Contre la peine de mort* où, comme dans son *Discours de réception à l'Académie française*, il honore en lui le grand citoyen :

> Souviens-toi du jeune poète,
> Chénier, dont sous tes pas le sang est encore chaud,
> Dont l'histoire en pleurant répète
> Le salut triste à l'échafaud.
> Il rêvait, comme toi, sur une terre libre
> Du pouvoir et des lois le sublime équilibre;
> Dans ses bourreaux il avait foi!
> Qu'importe? il faut mourir, et mourir sans mémoire:
> Eh bien! mourons, dit-il. Vous tuez de la gloire :
> J'en avais pour vous et pour moi!

En s'adressant dans cette ode au peuple révolté, Lamartine ne faisait que suivre l'exemple que Chénier avait donné dans ses grandes odes et dans ses articles au *Journal de Paris*. Comme André Chénier, il compare les flatteurs du peuple souverain à ceux

1. *Nouvelles Méditations : Sur l'ingratitude des Peuples.*
2. *O mon esprit! au sein des cieux...*

des rois et, comme le poète du *Jeu de Paume*, il trouve les premiers, « les courtisans populaires », les plus serviles et les plus sanguinaires de tous :

Mais tout pouvoir a des salaires
A jeter aux flatteurs qui lèchent ses genoux,
Et *les courtisans populaires*
Sont les plus serviles de tous...

André Chénier les désignait également, pour les flétrir, du nom de courtisans :

Peuple! ne croyons pas que tout nous soit permis
Craignez *vos courtisans avides*,
O peuple souverain! A votre oreille admis
Cent orateurs bourreaux se nomment vos amis.
Ils soufflent des feux homicides...

Il ne les ménageait pas, « ces brouillons faméliques »; il les dénonçait courageusement à la haine et au mépris des bons citoyens qui, malheureusement, trop souvent par une coupable indulgence, se faisaient leurs complices. Le peuple ne se souillerait pas tant de crimes si les gens de bien osaient défendre avec plus d'énergie leurs opinions; s'ils cessaient de sacrifier sur *les Autels de la Peur* « leur pensée et leur conscience [1] ». Lamartine avait certainement consulté les *Œuvres politiques* d'André Chénier puisqu'il se sert de la même image dans un vers de son ode :

Que l'*Autel de la Peur* serve d'asile au lâche.

Les éloquentes et courageuses strophes de l'ode *Contre la peine de mort* prouvent que Lamartine, pas plus que Chénier, ne ferait dans des jours orageux le sacrifice de sa pensée et de sa conscience sur les autels de la peur. Le poète élégiaque des *Méditations* allait se transformer en un orateur qui aspirait à dominer les foules par la magie de sa parole; déjà il passait du rêve à l'action; désormais, et de plus en plus, la politique le disputerait à la poésie.

Cette évolution l'obligeait à donner une forme plus objective à sa poésie. Aussi désertait-il la poésie élégiaque pour le discours en vers et le poème épique. Poète social, il méditait une épopée, non pas nationale et héroïque, mais humanitaire, les *Visions*, qui traiterait de la destinée de l'homme; il y marquerait les phases principales que l'esprit humain doit parcourir pour arriver à ses fins

1. *Œuvres en prose*, p. 69-77.

par les voies de Dieu. Remontant le cours des âges, il peindrait l'homme dans son état de dégradation primitive; il le suivrait à travers les siècles dans sa lente ascension morale; il ne le quitterait que dans l'avenir lorsqu'il aurait regagné sa perfection originelle. On sait qu'il n'a pu achever de cette interminable épopée que deux épisodes : l'avant-dernier, qui nous transporte à l'époque de la Révolution, et le second, dont il a reculé l'action à un temps voisin du déluge : *Jocelyn* et la *Chute d'un ange*.

Ce second poème, que la critique contemporaine traita durement, provoqua l'admiration de Leconte de Lisle qui n'hésita pas à reconnaître « le sentiment le plus large de la nature extérieure[1] » à l'auteur. Le regretté P.-M. Masson souscrit à peu près à ce jugement en signalant à son tour, dans « ce poème magnifique et inégal qu'il faut explorer comme une forêt vierge, des paysages qui ne dépareraient pas les *Poèmes Barbares*[2] ».

Cet « immortel ouvrage[3] », comme le qualifie encore Anatole France, révèle un goût des époques de barbarie et des civilisations primitives qui ne surprend pas d'un poète dont l'imagination s'était nourrie de la Bible d'Homère et d'Ossian. On ne s'étonne non plus que, dans la *Chute d'un ange* comme dans *Jocelyn*, le poète épique se soit doublé d'un poète idyllique. Le chantre d'Elvire, le poète de l'amour chaste et des tendresses exquises dont la jeunesse rêveuse et solitaire dans le village natal avait éveillé et développé le sentiment de la nature champêtre, était pour ainsi dire prédestiné à compter un jour parmi les maîtres de l'idylle. Ce genre le guettait.

Lamartine aimait la nature, les montagnes, les bois, les fleuves, les lacs, de cet amour religieux et passionné qui se confond quelquefois avec le panthéisme. Poète essentiellement subjectif, il adaptait les paysages à ses états d'âme; il ne s'avisait que tardivement à les reproduire sous leurs vrais aspects. Ce fut son voyage en Orient qui ouvrit ses yeux à la beauté plastique des hommes et des choses; ce fut surtout à partir de ce voyage qu'il commençait à apprécier les ouvrages pour leurs qualités pittoresques et qu'il cherchait à rivaliser dans ses vers avec le peintre et le sculpteur. Il n'est donc pas surprenant que le poète qui, vers la fin de sa vie, louerait *Madame Bovary* pour ses paysages[4], en

1. Leconte de Lisle, *Lamartine* (article du *Nain Jaune* de 1864, recueilli dans les *Derniers Poèmes*).
2. P.-M. Masson, *Lamartine* (Paris, Hachette, 1911), p. 44.
3. Anatole France, *Alfred de Vigny*.
4. P.-M. Masson, *Lamartine, op. cit.*, p. 40.

ait introduit d'excellents dans ce vaste poème où l'idylle s'unit étroitement à l'épopée.

On voit comment des *Méditations* à la *Chute d'un ange* Lamartine s'est acheminé constamment vers la poésie objective et plastique d'André Chénier. C'est l'exemple d'André Chénier qui, dans l'ode *Contre la peine de mort*, le pousse à passer du rêve à l'action et à mettre son art au service de ses idées humanitaires. Cela l'oblige à abandonner l'élégie pour l'épopée et l'idylle, les genres mêmes dans lesquels André Chénier avait excellé. Comme l'auteur de l'*Aveugle* et de l'*Hermès*, il se transporte alors en imagination aux époques héroïques et de civilisation primitive, aux siècles voisins du déluge, et, comme lui, il se plaît à suivre l'humanité à travers les âges dans sa lente ascension morale. C'est encore son goût des paysages orientaux et de groupes gracieux et charmants qui le rapproche de l'auteur des *Bucoliques*. C'est enfin son amour enthousiaste et religieux de la nature grandiose et majestueuse, son panthéisme inné, qu'il retrouve dans quelques fragments de l'*Hermès* et des *Bucoliques*.

Ainsi, comme poète social et humanitaire, à la fois penseur et citoyen, comme poète épique, évocateur d'époques lointaines, comme poète idyllique, paysagiste et sculpteur en vers, et comme amant passionné de la nature champêtre sous ses aspects les plus divers, le poète des *Méditations* put recourir à l'auteur des *Bucoliques* et de l'*Hermès* et s'avouer son disciple en composant la *Chute d'un ange*.

III

L'idylle doit avoir d'étroits rapports avec l'épopée puisqu'on en voit les maîtres passer d'un genre à l'autre et les cultiver avec un égal bonheur. Si l'idylle pénètre dans l'épopée d'Homère avec l'épisode de la rencontre d'Ulysse et de Nausicaa, Théocrite raconte les exploits d'Hercule dans des idylles épiques. Virgile et André Chénier ont déjà prouvé leur maîtrise dans le genre bucolique lorsqu'ils se mettent à composer laborieusement l'un l'*Énéide*, l'autre l'*Hermès*.

Lamartine ne fait pas exception à la règle lorsqu'il aborde la poésie épique. L'idylle prend même souvent le pas sur l'épopée dans *Jocelyn* et, par les soins de l'auteur, les noms de Jocelyn et de Laurence s'associent désormais dans notre mémoire à ceux de Paul et de Virginie, les héros de l'idylle en prose de Bernardin de Saint-Pierre dont il fit un de ses livres de chevet dans sa jeu-

nesse. L'idylle prend encore une large place dans *La Chute d'un ange*, dont les héros Cédar et Daïdha forment, dans le cadre grandiose d'une épopée prédiluvienne, un couple gracieux et d'une beauté idéale d'amants parfaits, songe d'amour du chantre d'Elvire relégué à un passé farouche.

Nulle part, peut-être, Lamartine ne s'est trouvé plus proche de l'auteur des *Bucoliques* que dans cette première *vision* où il avait à rendre sensible par les prestiges de l'art et de la poésie la beauté physique de sa jeune héroïne. Un Ange, invisible aux yeux mortels, s'attarde à regarder la belle enfant que le sommeil a surprise au pied d'un grand cèdre, près d'un bassin d'eau au moment où sa tribu, peu nombreuse, fut traquée par les géants chasseurs d'hommes. N'avons-nous pas ici exactement le motif de la Nymphe blanche et nue qui dort au murmure des eaux tandis que le Satyre l'épie d'un regard indiscret? L'Ange épie, lui aussi, pendant son sommeil, l'enfant dont il s'est épris; il la trouve belle comme l'Amour, « l'Amour assoupi » de l'épigramme de Platon :

Ses lèvres, comme un lis dont le bord du *calice*,
Prêt à s'évanouir, en volute se plisse,
S'entr'ouvraient et faisaient *éclater* en dedans,
Comme au sein d'*un fruit vert*, les blancs pépins des dents.
Les deux coins indécis où cette bouche expire
Se noyaient dans un vague où naissait *le sourire*

Elle a « la joue en fleur » et « les lèvres entr'ouvertes » et elle sourit dans son sommeil comme l'Amour.

Là reposait l'Amour, et sur *sa joue en fleur*[1]
D'une pomme brillante éclatait la couleur.
Je vis, dès que j'entrai sous cet épais bocage,
Son arc et son carquois suspendus au feuillage;
Sur des monceaux de rose au *calice* embaumé
Il dormait. Un souris sur sa bouche formé
L'entr'ouvrait mollement, et de jeunes abeilles
Venaient cueillir le miel de *ses lèvres vermeilles*.

Les *Bucoliques* offraient au poète encore un autre modèle pour l'aider à peindre sa jeune héroïne dans tout l'éclat de sa virginale et printanière beauté. Daïdha a douze ans :

Sa mère sur son front n'avait encor compté
Depuis son lait tari que *le douzième été*,

1. Et *cette joue en fleur* où le chaste baiser
D'une mère oserait à peine se poser;
Et *ces lèvres qu'entr'ouvre* une suave haleine...

de même que cette charmante enfant qui, jalouse de sa sœur, s'écrie :

Ah ! pourquoi n'ai-je encor vu que *douze moissons* !

Elle se console à la pensée que l'âge viendra où elle sera à son tour courtisée par de nombreux amants, car elle sait qu'elle est jolie :

Je sais qu'on ne voit point d'attraits plus désirés
Qu'un visage arrondi, de longs cheveux dorés,
Dans une bouche étroite un double rang d'ivoire
Et sur de beaux yeux bleus une paupière noire[1].

Ces vers célèbres chantaient sans doute dans la mémoire de Lamartine lorsqu'il traça, mais sans l'élégante concision de Chénier, le portrait physique de son héroïne endormie. Daïdha avait, elle aussi, de longs cheveux qui

Ondoyaient sur ses bras comme un grand voile noir,
Laissant briller dehors ou ses épaules blanches,
Ou la rondeur du sein, ou les contours des hanches,
Et *l'ovale arrondi de ce front* d'où les yeux
N'auraient pu s'arracher pour regarder les cieux.

Elle a « *le cou flexible* et rond » et « les membres *délicats* ». Ses cheveux sont :

Plus noirs sur *son cou blanc* que la nuit sans étoile.

« Cou blanc, cou flexible, membres délicats, » voilà des images empruntées au refrain de l'idylle des *Colombes* :

Sous votre aimable tête, *un cou blanc, délicat*
Se plie et de la neige effacerait l'éclat.

Ainsi Lamartine peint dans la *Chute d'un ange* sa belle héroïne avec un art et une poésie qui annoncent de loin Leconte de Lisle évoquant, lui aussi, dans *Bhagavat*, avec des images de beauté, de grâce et de fraîcheur empruntées aux *Bucoliques* d'André Chénier, la vierge, l'Apsara rapide, dont l'ébouissante beauté tourmenta encore au bord du Gange le souvenir et l'imagination du Brahmane.

On m'objectera peut-être que Lamartine traite ici des motifs qu'il aurait pu trouver fort bien sans le secours de l'auteur des *Bucoliques* et que les analogies de vocabulaire se réduisent chez les deux poètes, en somme, à quelques expressions et tournures

1. *La Chute d'un ange, Première Vision* (André Chénier, *Bucoliques*, éd. Dimoff, t. I, p. 100).

banales, des clichés. Ma démonstration paraîtrait, en effet, trop fragile si ces mêmes images et alliances de mots ne se rencontraient pas ailleurs et à des endroits du poème où l'imitation est si précise qu'elle saute aux yeux. Rien ne nous autorise, en effet, à admettre qu'il ait songé à la *Jeune Tarentine* lorsqu'il parle du beau corps de Daïdha comme Chénier du beau corps de Myrto. Mais ne le ferons-nous pas à bon droit quand nous lisons dans la troisième *Vision* que Cédar, l'ange esclave, voyant le visage de Daïdha réfléchi dans l'eau et prenant ce vain portrait pour la réalité :

> Croit que le fleuve emporte et *roule dans les ondes*
> *Ce beau corps* qu'il irait sauver *au fond des mondes*,
> Plonge pour la chercher *sous la vague*...

Cette fois-ci le doute n'est plus permis. L'imitation est trop évidente pour qu'on puisse la contester et alléguer qu'il n'y a que des coïncidences et des rencontres fortuites. Nous sommes ici effectivement en présence d'une transposition du fameux passage de la *Jeune Tarentine* :

> Elle crie, elle tombe, elle est *au sein des flots*;
> Elle est *au sein des flots*, la jeune Tarentine,
> *Son beau corps a roulé sous la vague* marine.

Lamartine l'a transposé même deux fois dans son épopée antédiluvienne. La seconde fois, c'est à la quatrième *Vision*, où Daïdha, enfermée dans la tour de faim, demande à l'hirondelle qui passe :

> N'as-tu pas vu, dis-moi, du bord où tu t'abreuve,
> *Le beau corps de Cédar roulé dans l'eau du fleuve*?

Ainsi, dans les parties idylliques de la *Chute d'un ange*, Lamartine s'est parfois inspiré des poésies peu étendues et des petits fragments des *Bucoliques* tels que *La Nymphe endormie*, *L'Amour assoupi*, *Ah! ce n'est point à moi...*, *Les Colombes et La Jeune Tarentine*; il leur doit, outre quelques motifs, un peu de la grâce et de la plasticité de son style aux endroits de son poème où il s'est appliqué, en poète pastoral, à peindre l'amour innocent et passionné de ses deux jeunes héros.

IV

Lamartine a voulu être plus qu'un poète bucolique; il a eu l'ambition de composer une épopée contenant le récit d'un combat

formidable et surhumain, celui que l'Ange soudainement changé en homme soutient contre les géants ravisseurs de Daïdha. Si tout à l'heure il s'approcha du Chénier des idylles et des petits fragments, maintenant il se fait l'émule de l'auteur de l'*Aveugle* dont l'admirable récit du Combat des Lapithes et des Centaures fut considéré de bonne heure par sa puissance d'évocation et la virtuosité du style comme le modèle du genre. On ne s'étonnera donc point que l'auteur de la *Chute d'un ange* se soit avisé d'emprunter quelques traits à l'*Aveugle* et de les délayer avec une imagination un peu trop fantastique dans son récit du combat de l'Ange contre les géants.

Voici d'abord le géant qui découvre Daïdha dormant au pied d'un grand arbre; il porte dans sa main énorme :

Le tronc d'un jeune pin fendu jusqu'aux racines

qu'il secoue comme une torche. Un affreux ornement couvre sa poitrine velue :

C'était, avec les poils, la peau d'un léopard
Dont il avait fendu le col avec son dard
Pour s'en faire un collier, et dont *l'horrible bête*
Terrifiait les yeux de *sa hideuse tête*.

Le poète a songé au Centaure qui, d'un érable noueux, allait *fendre la tête* à un adversaire lorsque le fils d'Égée, prenant à l'autel *un chêne brûlant*, s'élança sur lui avec un cri terrible et saisit *sa chevelure horrible*. Ce Centaure à l'horrible chevelure lui a suggéré l'idée de l'ornement affreux dont le géant couvrait sa poitrine velue : la peau du léopard avec la tête hideuse comme celle du monstre de la mythologie grecque. Il est bon de savoir, pour le cas où l'on trouverait ce rapprochement trop aventureux, qu'un peu plus loin, à la fin du combat de l'Ange et des géants, le poète s'est inspiré de ce même passage de l'*Aveugle* d'une manière plus précise.

Comme le géant qui a trouvé Daïdha réclame pour lui seul cette proie précieuse, ses compagnons s'entendent d'un signe des yeux, l'attaquent et l'assomment de leurs massues. Daïdha, qui au bruit du combat s'est réveillée, veut fuir lorsque les géants l'enveloppent adroitement d'un filet dont les mailles de fer, à ses efforts pour s'en délivrer, meurtrissent ses membres délicats :

Et *des mailles de fer* le treillis étouffant
D'une *prison mobile* enveloppe l'enfant.

Ce filet n'est pas sorti directement de l'imagination de l'auteur

de la *Chute d'un ange* ; il est vieux comme Homère ; c'est le réseau ingénieux que, dans l'*Odyssée*, Vulcain fait forger aux Cyclopes pour prendre en flagrant délit Vénus avec son divin amant. Aussi André Chénier en avait-il fait un des thèmes de son « vieillard harmonieux » :

> Il forgeait cette trame irrésistible et fine
> Autant que d'Arachné les pièges inconnus
> Et dans *ce fer mobile emprisonnait* Vénus.

C'est là que Lamartine l'a pris pour en faire la prison mobile de Daïdha, belle dans sa chaste nudité comme la déesse de l'Amour. Voilà comment l'auteur de l'*Aveugle* rapproche Lamartine dans la *Chute d'un ange* d'Homère.

Tandis que les géants raillent sans pitié leur belle captive, l'Ange, tout à coup changé en homme, fond sur l'un d'entre eux, la tête baissée, « comme un bélier », et lui broie les poumons. C'est le motif — notons-le en passant — de l'idylle du *Combat du Bouc et du Satyre* qu'il avait déjà indiqué dans *Jocelyn* en se servant, comme André Chénier, du terme « fronts obliques ». Les cinq survivants reculent, effrayés de la soudaineté de l'attaque ; mais, l'instant après, ils se précipitent tous ensemble sur leur unique adversaire. Celui-ci saisit alors le cadavre par les pieds et, nouvel Hercule, les abat, en tournoyant cette massue épouvantable, en un clin d'œil ; le bois tremble — comme dans l'idylle de Chénier — de l'horrible combat :

> La forêt retentit de l'horrible combat,
> *La tête du géant, comme une lourde masse,*
> *Broie en éclats les os des crânes qu'il terrasse.*

Voilà encore un détail suggéré au poète par quelques vers de l'*Aveugle* :

> L'imprudent Bianor, par Hercule surpris,
> *Sent de sa tête énorme éclater les débris.*
> *Hercule et sa massue entassent en trophée*
> *Clanis, Démoléon, Lycothas et Riphée.*

L'Ange fait périr, lui aussi, quatre adversaires sous les coups de sa massue humaine ; il ne reste plus qu'un seul géant debout, mais celui-ci est à lui seul plus redoutable qu'eux tous. Lamartine termine donc son récit d'un combat épique, comme dans l'*Aveugle*, par un combat singulier. Dans l'idylle d'André Chénier l'attention du lecteur se concentre à la fin au groupe de Thésée et du Centaure qu'il abat ; dans le poème de Lamartine, c'est le groupe de l'Ange et du plus redoutable des chasseurs d'hommes

qui demande son attention. L'Ange est invincible comme le fils d'Égée, mais il ne triomphe de son gigantesque adversaire qu'après une lutte acharnée dans laquelle leurs corps étroitement liés roulent dans le bassin d'eau au pied de l'arbre. Là, après de terribles alternatives, l'Ange prend un moment le dessus. Il ouvre de ses deux mains, — donc avec effort, — la bouche au géant et y laisse couler l'eau à grands flots :

> Pressant un corps dans l'eau sous *son genou robuste*[1],
> *Ouvrant de ses deux mains la mâchoire au géant*,
> *Il fit jusqu'à la gorge entrer le flot béant...*

Ce géant meurt de la même façon que le Centaure que terrasse Thésée en plongeant dans « sa bouche ouverte avec effort » « la flamme et la mort ».

Ce dernier rapprochement met en évidence que Lamartine dépend de l'auteur de l'*Aveugle* dans les parties épiques et héroïques de son poème, et qu'il a voulu donner, lui aussi, une espèce de pendant au Combat des Lapithes et des Centaures.

Vers la fin de son poème, à la quatorzième *Vision*, Lamartine a introduit le récit d'un second combat, celui par lequel se termine le festin du roi de Babel Nemphed, quand il meurt empoisonné par sa propre épouse :

> *Asrafiel de son sein tire soudain un glaive.*
> L'orgie en chancelant se disperse et se lève ;
> Trônes, *tables*, *autels*, *s'écroulent* en débris
> Le palais retentit d'épouvantables cris.

N'avons-nous pas ici exactement la donnée de l'épisode de l'*Aveugle*, un festin troublé tout à coup par le tumulte et le désordre d'un combat général? Lamartine emploie encore dans ces vers les mêmes termes que Chénier, ce qu'on peut difficilement attribuer au hasard après les évidentes imitations des *Bucoliques* que nous venons de relever au début de son poème. Dans l'*Aveugle*, c'est Pirithoüs qui tire soudain son glaive :

> *Soudain*, *le glaive en main*, l'ardent Pirithoüs :
> « Attends ; il faut ici que mon affront *s'expie*,
> Traître ! » Mais, avant lui, sur le Centaure *impie*,
> Dryas a fait tomber, avec tous ses rameaux,
> Un long arbre de fer hérissé de flambeaux...
> Sous l'effort de Nessus, *la table* du repas
> *Roule*, écrase Cymèle, Évagre, Périphas.

1. Ils versent à l'envi, sur *ses genoux pesants*...
(*L'Aveugle.*)

Thésée fut contraint d'arracher Hippodamie, « l'épouse deminue » de son ami Pirithoüs, aux bras *nerveux* du sauvage Eurytus. Dans la *Chute d'un ange*, c'est Cédar qui arrache « son épouse nue » des bras d'Asrafiel, qu'il frappe d'un coup mortel au pied de l'*autel* :

> Cédar, penché sur lui, *le prend par les cheveux*,
> Tend, pour le soulever, ses deux poignets *nerveux*,
> Et, contre *l'autel* même où *son forfait s'expie*,
> Comme un serpent dans l'œuf brise son crâne *impie*...

Thésée terrasse, lui aussi, le Centaure Eurynome près de l'autel en saisissant sa chevelure horrible. Notons enfin que même les rimes s'*expie* et *impie* se retrouvent dans l'idylle d'André Chénier.

Cédar venait juste au moment où on allait écraser les têtes de ses enfants contre les murs du palais :

> Déjà le mur rasait leurs cheveux diaphanes.
> Un pas de plus ! *Leurs fronts éclataient en débris !*

Ils allaient mourir de la mort de Bianor, dont Hercule fit éclater la tête énorme en débris.

> L'imprudent Bianor, par Hercule surpris,
> *Sent de sa tête énorme éclater les débris.*

Voilà comment André Chénier a agi par son merveilleux *Combat des Lapithes et des Centaures* sur les parties épiques et héroïques de la *Chute d'un ange*, aux endroits mêmes où l'auteur des *Méditations* annonce le plus nettement celui des *Poèmes barbares*.

Lamartine ne paraît pas avoir beaucoup consulté les *Bucoliques* pour les paysages et le décor champêtre. C'est qu'il avait à décrire la nature luxuriante et grandiose de la forêt vierge, tandis que dans les *Bucoliques* André Chénier s'est presque borné à la peindre sous ses aspects gracieux et riants. Il y a pourtant une exception : les monts inhospitaliers qu'habite le berger farouche de la *Liberté* :

> Mais Cérès a maudit cette terre âpre et dure.
> *Un noir torrent pierreux y roule une onde impure.*
> *Tous ces rocs, calcinés sous un soleil rongeur,*
> Brûlent et font hâter les pas du voyageur.
> *Point de fleurs, point de fruits. Nul ombrage fertile*
> N'y donne au rossignol un balsamique asile.
> Quelque olivier au loin, maigre fécondité,
> Y rampe, et fait mieux voir leur triste nudité.
> *Comment as-tu donc pu d'herbes accoutumées*
> *Nourrir dans ce désert tes brebis affamées ?*

C'est à ce paysage montueux, effroi du voyageur :

Quoi ! tu sors de ces monts où tu n'as vu que toi,
Et qu'on *n'approche point* sans peine et *sans effroi*,

qu'a songé Lamartine en évoquant, au début de la *Chute d'un ange*, les rochers du Liban :

Ces écueils mugissants que la lame découpe,
Ces grands blocs dentelés, *effroi du matelot.*

On voit par intervalle, dans les déchirures des rochers, « un rare filet d'eau » qui

Pleut *comme la sueur d'un flanc sous un fardeau,*
Tandis qu'au fond obscur de *la noire ravine*
Le lit sec d'un torrent que le soleil calcine
Ne révèle la veine où ses flots ont coulé
Qu'au stérile caillou que l'hiver a roulé ;
Plus haut, ces longs remparts et ces cimes chenues
Dont les escarpements semblent porter les nues ;
Puis ces neiges *où rien n'ose plus végéter*,
Puis ces pics dont la dent semble ébrécher l'éther !
Vaste amas de granit *sans ombre et sans culture*,
Où l'herbe même a peine à trouver nourriture,
Et qui fait dire à l'homme avec *un cri d'effroi* :
« Ce globe fut-il fait pour la pierre ou pour moi ? »

Ce paysage est tout aussi stérile et triste que celui de l'idylle de la *Liberté*. Aussi plusieurs détails de cette description furent-ils suggérés à Lamartine par le poète des *Bucoliques*. La comparaison « comme la sueur d'un flanc sous un fardeau » nous est déjà un indice que la figure du berger esclave s'est dressée devant l'imagination de notre poète. Comme toujours il renchérit sur son modèle. C'est ainsi que « le noir torrent pierreux roulant une onde impure » est devenu chez lui « le lit sec d'un torrent que le soleil calcine » et où l'on ne voit, au lieu d'une eau impure, que de stériles cailloux que l'hiver a roulés. Notons que les deux poètes se servent à peu près du même vocabulaire ; que, par exemple, l'épithète *noir* dans « la *noire* ravine » correspond, dans la *Liberté*, à « un *noir* torrent » ; que « le soleil calcine » répond à « calcinés sous un soleil rongeur ». Lamartine renchérit encore sur Chénier quand il dit en terminant que « l'herbe même n'y trouverait pas de nourriture ». André Chénier s'était contenté d'écrire que les brebis n'y trouveraient pas d'herbe, leur nourriture ordinaire.

Plus loin, à la troisième *Vision*, Lamartine montre des esclaves, compagnons de Cédar, qui

Ne conservaient d'humain que le cœur pour haïr.

Ces esclaves vindicatifs et haineux ont eu sans doute leur prototype dans le berger farouche des *Bucoliques*.

V

Il y a dans ce vaste poème de la *Chute d'un ange* encore autre chose que l'idylle de l'amour de Cédar et Daïdha, alternée avec quelques descriptions épiques de combats formidables entre géants ; il contient aussi un poème didactique où l'auteur expose ses idées humanitaires, philosophiques et religieuses avec un art et une profondeur souvent dignes de Lucrèce. Et, là encore, il s'est adressé à André Chénier comme son maître et modèle ; mais alors ce n'est plus des *Bucoliques* qu'il dépend ni même de l'*Aveugle* avec son admirable morceau épique, mais des *Poèmes* et notamment de l'*Hermès*.

Déjà au début du poème, en peignant la nature sous ses aspects majestueux et grandioses, des bois séculaires couronnant les cimes des monts, les paysages tourmentés du Liban, où la voix des torrents répond au mugissement des vagues de la Méditerranée, Lamartine semble retrouver parfois le grand souffle panthéiste qui a passé sur le *Prologue de l'Hermès*. C'est avec l'accent et l'émotion religieuse d'André Chénier qu'il parle des grands arbres, les cèdres et les chênes du Liban, premiers-nés de la terre :

> Jusqu'aux derniers plateaux que l'homme ne voit plus,
> *Les chênes* aux bras tors, les cèdres chevelus,
> Élargissant leurs troncs *en vivante colonne*,
> Pour porter à cent pieds leur flèche ou leur couronne,
> Et dans les feux du ciel, toujours verts, les noyant,
> Couvraient partout *les monts* d'un grand flot ondoyant ;
> Mais ces arbres géants, *premiers-nés de la terre*,
> Ne cachaient pas au jour tout le sein de leur mère...

André Chénier, invoquant le bois de Versailles et ses beaux arbres aux premiers vers de l'*Ode à Versailles*, s'écrie :

> O Versaille, ô bois, ô portiques,
> *Marbres vivants*, berceaux antiques,
> Par les Dieux et les rois Élysée embelli...

Auteur de l'*Hermès*, il fuit les vastes cités et leurs « palais aux *colonnes* hautaines » ; la nature lui offrira :

> Les temples, *les palais*
> Où la Divinité lui révèle ses traits,
> *Ces monts*, vainqueurs sacrés des fureurs du tonnerre,
> *Ces chênes*, ces sapins, *premiers-nés de la terre*.

Non seulement les deux poètes emploient les mêmes termes et les mêmes images, mais ils évoquent aussi tous les deux un paysage montueux, des cimes de montagnes couronnées de chênes, et tous les deux se reportent en imagination aux premiers âges du monde.

Un peu plus loin, au début de la *Première Vision*, il paraît s'inspirer de nouveau du *Prologue de l'Hermès*. Ayant parlé des fruits monstrueux nés de l'union des Anges et des filles de la Terre, le poète fait des réflexions philosophiques sur les générations des hommes,

Ces gouttes *s'écoulant de l'éternelle mer*,

tout comme André Chénier dans le vers célèbre :

L'Océan éternel où bouillonne la vie.

Celui-ci parle, dans ses notes en prose, d' « atomes de vie » ; l'auteur de la *Chute d'un ange* écrit en poète philosophe et chrétien :

Un ciel réfléchit l'autre, et si, dans nos sillons,
La poussière de vie écume en tourbillons,
S'il n'est pas un *atome* en la nature entière,
Un globule de l'air, un point de la matière,
Qui ne révèle *l'être et la vie à nos yeux*,
L'infini d'ici-bas nous dit celui des cieux.

Cette même alliance de mots se rencontre déjà dans le *Prologue de l'Hermès* où André Chénier, franchissant, avec Lucrèce, au flambeau de Newton,

La ceinture d'azur sur *le globe* étendue,

s'écrie :

Je vois l'être et la vie et leur source inconnue,

Avant lui, il y parle dans ses vers de l' « infini », qui s'ouvre à son œil avide :

Les éléments divers, leur haine, leur amour,
Les causes, *l'infini* s'ouvre à mon œil avide.

Tous les deux ils rejoignent dans le passé le grand poète en prose que fut Pascal, l'auteur du célèbre fragment des deux infinis.

C'est dans les parties philosophiques et didactiques de la *Chute d'un ange* que Lamartine a emprunté plusieurs détails aux fragments de l'*Hermès*, de l'*Amérique* et même de l'*Art d'aimer*. André Chénier se proposait d'introduire dans l'*Hermès* un sage magicien qui passerait par plusieurs métempsycoses et dont le

récit contiendrait un tableau des égarements et des anarchies de l'humanité commençante. Lamartine semble continuer l'auteur de l'*Hermès* en introduisant dans son poème le sage Adonaï, le solitaire du Liban. C'est lui qui recueille Cédar et Daïdha quand ils se sont dérobés par la fuite à la vengeance de leur tribu. Le récit de la rencontre des deux fugitifs et du vieillard (*sixième Vision*) fait songer par quelques traits au début de l'*Aveugle* ; ils le trouvent vénérable comme un dieu :

> Ils n'osaient élever la voix en sa présence.
> « *C'est un dieu*, disaient-ils dans leur cœur, en silence ;
> Oui, c'est un dieu meilleur et plus fort que nos dieux ;
> *Habitant du rocher*, son corps est aussi vieux ;
> Il gouverne de là les monts, les flots, la plaine ;
> *L'aigle est son messager*, le vent est son haleine.

Adonaï leur inspire le respect que les enfants pasteurs de Syros témoignent envers Homère en l'apercevant sur la plage déserte de leur île :

> « Quel est ce vieillard blanc, aveugle et sans appui ?
> *Serait-ce un habitant de l'empire céleste ?* »

Homère se presse de les tirer de leur erreur :

> *Voyez* ; est-ce le front d'*un habitant des cieux* ?

Adonaï, à son tour, fait et parle comme Homère ; il n'est qu'un simple mortel :

> *Regardez !* je ne suis qu'un dieu d'os et de chair.

Mais dans ce début d'idylle s'annonce déjà le poème philosophique où, par la bouche du sage Adonaï, le poète expose ses idées religieuses, sociales et morales. Adonaï est un prophète et un législateur, un de ces guides solitaires et méconnus de l'humanité errante auxquels André Chénier consacre le célèbre fragment de l'*Hermès*, dont Vigny déjà s'inspirait dans *Moïse* et que Lamartine semble s'être pris à tâche de réfuter pour ce qui est de la théorie de l'imposture.

Cédar et Daïdha prennent Adonaï pour un dieu gouvernant de son rocher les monts, les flots et la plaine :

> *L'aigle est son messager*, le vent est son haleine.

Adonaï se hâte de les désabuser, car il ne veut pas qu'ils *adorent un mensonge*.

Les sages de l'*Hermès*, au contraire, dont l'un, — Numa Pompilius, — disposait lui aussi d'*un oiseau divin, messager* de miracles,

trompent le peuple crédule en attribuant aux dieux les lois qu'ils lui imposent ; ce sont de sublimes imposteurs que le poète applaudit et loue hautement :

Mensonge grand et saint ! glorieuse imposture !
Quand au peuple trompé ce piège généreux
Lui rend sacré le joug qui doit le rendre heureux.

Plusieurs détails de la septième *Vision* sont suggérés à Lamartine par l'*Hermès*. Écoutons Adonaï instruisant les deux amants des grandes cités où il a passé sa jeunesse et dont il a fui les iniquités :

Dans ces grandes tribus qui débordent des *plaines*,
La terre disparaît sous ces vagues *humaines* ;
Les antres des rochers autrefois habités
Ne leur suffisent plus ; mais *d'immenses cités*,
De grands blocs *arrachés aux montagnes* bâties,
Pour leur faire des nids de terre sont sorties.
Le marbre, le granit, d'éblouissants métaux,
Fondus dans la fournaise ou taillés aux marteaux,
Que *la terre* à vos yeux *cache dans ses entrailles*,
Couvrent leur ciel de bronze ou forment leurs murailles.

André Chénier fuit, lui aussi, dans le *Prologue de l'Hermès*, « les *vastes cités* » dont il déteste « les splendeurs *inhumaines* », « les palais aux colonnes hautaines » que le peuple « a *arrachées aux entrailles des monts* ».

Les amants apprennent d'Adonaï que les habitants de ces vastes cités sont gouvernés par un peuple de dieux, en sorte qu'il n'y a que « des tyrans » et « des esclaves ». Or, c'est ainsi que l'auteur de l'*Hermès* divise dans son *Prologue* la population des grandes cités modernes qui lui inspirent le dégoût et l'horreur :

Dans nos vastes cités, par le sort partagés,
Sous deux injustes lois les hommes sont rangés.
Les uns, princes et grands, d'une avide opulence
Étalent sans pudeur la barbare insolence ;
Les autres, sans pudeur, vils clients de ces grands,
Vont ramper sous les murs qui cachent leurs tyrans,
Admirer ces palais aux colonnes hautaines
Dont eux-même ont payé les splendeurs inhumaines,
Qu'eux-même ont arrachés aux entrailles des monts,
Et tout trempés encor des sueurs de leurs fronts.

On comprend que Lamartine, « élevé, — comme il disait, — parmi les pasteurs » et haïssant, lui aussi, les villes, « ces étables de l'humanité », se soit attaché particulièrement à ce fragment de

l'*Hermès*. Aussi s'en est-il emparé lorsque, dans le récit d'Adonaï, il avait à peindre la domination des géants de Babel sur le peuple esclave. Ces géants, que le peuple révère comme des dieux, apprennent à l'enfant élu à fouler aux pieds l'homme :

Il immole comme eux à sa divinité
Ainsi qu'*un vil bétail*, toute l'humanité ;
Il vit de la sueur de la race asservie,
Se lave dans son sang et joue avec sa vie ;
Et ce n'est qu'à l'excès de forfaits odieux
Que l'esclave frissonne et reconnaît les dieux.

Dans un fragment de l'*Amérique*, un Inca s'étonne de la férocité des Espagnols :

Pour moi, je les crois fils de *ces dieux malfaisants*
Pour qui nos maux, nos pleurs, sont le plus doux encens.
Loin d'être dieux eux-même ils sont tels que nous sommes,
Vieux, malades, mortels. *Mais, s'ils étaient des hommes*,
Quel germe dans leur cœur peut avoir enfanté
Un tel excès de rage et de férocité ?

Ce fragment de l'*Amérique* nous explique comment l'idée est venue à l'auteur de la *Chute d'un ange* que les géants de Babel se font adorer par le peuple esclave comme des dieux à cause de leur férocité monstrueuse ; ils dépassent les hommes mortels par l'énormité de leurs crimes ; ce sont des dieux, mais « des dieux malfaisants ».

Les dieux habitent, séparés de la foule, des palais merveilleux où ils mènent une vie voluptueuse :

Dans *des palais* bâtis *de jaspe et de porphyre*,
Les élus couronnés de ce magique empire,
Sous les lois d'un tyran dont ils forment *la cour*,
Font *trembler* leurs sujets et *tremblent* à leur *tour*.
Un seul homme a pour lui d'innombrables épouses,
D'un regard de ses yeux, atrocement jalouses.
L'art d'énerver les sens est le premier des arts ;
Leur nudité voilée enivre les regards.
Par des chants corrupteurs et des danses lascives
Fascinant la pensée et les âmes captives,
S'efforçant à l'envi d'allécher *au plaisir*
Dans ces cœurs épuisés *l'aiguillon du désir*,
Elles consument l'homme aux feux de leurs caresses.
Pour ajouter encor l'ivresse à ces ivresses,
Leurs mains savent des fleurs distiller un poison
Dont la vapeur pesante étouffe la raison.

Ces palais de jaspe et de porphyre se sont dressés devant l'imagination du poète en lisant le *Prologue de l'Art d'aimer*, où André Chénier, disciple alors d'Ovide, parle d'un temple qu'il élèvera un jour en l'honneur des belles de tous les pays et climats du monde :

Pour vous, rayonnant d'or, *de jaspe et de porphyre*,
Un temple, par mes mains doit s'élever *un jour*.
Sous vos lois j'y rassemble une superbe *cour*
Où de tous les climats brillent toutes les belles :
Elles *règnent* sur tout, et vous *régnez* sur elles.

Il y a ici, non seulement quelques analogies de vocabulaire, mais aussi des rimes qui ont le même son, tandis que la répétition du verbe *trembler* s'oppose nettement à celle de régner. Un autre fragment de l'*Art d'aimer* (*Quand Junon sur l'Ida...*) lui a suggéré que :

Leurs mains savent des fleurs distiller un poison,

par le passage :

Et sur sa peau vermeille *une savante main*
Fit distiller la rose et les flots du jasmin.

L'auteur de la *Chute d'un ange* ayant à décrire les bacchanales des dieux de Babel, on le voit passer de l'*Art d'aimer* à l'élégie où André Chénier nous fait assister pour ainsi dire à un banquet chez Glycère, « une orgie » :

Et c'est Glycère, amis, chez qui la table est prête ?
Et la belle Saxonne est aussi de la fête ?
Et Rose, qui jamais ne *lasse les désirs*,
Et dont la danse molle aiguillonne aux plaisirs ?
Et sa sœur *aux accents de sa voix* la plus rare
Mêlera, dites-vous, les sons de la guitare ?
Et nous aurons Julie, au rire étincelant,
Au sein plus que l'albâtre et solide et brillant ?
Certe en pareille *orgie* autrefois *je l'ai vue*,
Ses longs cheveux épars, courante, *demi-nue*...

Lamartine reprend de nouveau un thème de l'*Hermès* quand Adonaï, montrant au jeune couple le livre primitif, leur enseigne que les livres sont la voix :

Aux hommes d'aujourd'hui, des hommes d'autrefois.
Cette voix parle aux yeux dans les lignes tracées
Où revivent sans corps *d'invisibles pensées*.
Où comme un pied humain dans le sable s'écrit,

L'esprit voit à jamais les traces de l'esprit;
Don des anges amis, *invention féconde*
Qui rend l'âme mortelle immortelle en ce monde,
Et par qui, des deux bords du temps, converseront
Ceux qui furent un jour avec ceux qui seront.

C'est avec cet enthousiasme, et quelquefois en se servant des mêmes termes, qu'André Chénier chante l'invention de l'art d'écrire et ses conséquences lointaines :

Une main éloquente, avec *cet art divin*,
Tient, *fait voir l'invisible* et rapide *pensée*,
L'abstraite intelligence et palpable et *tracée*;
Peint des sons à nos yeux, et transmet à la fois
Une voix aux couleurs, des couleurs à la voix.

Cet « art divin » unit les générations du passé aux générations de l'avenir et fait vivre leur esprit à travers les âges :

C'est alors, sur des pas si faciles à suivre,
Que l'esprit des humains est assuré de vivre.
C'est alors que *le fer*, à la pierre, *aux métaux*,
Livre en dépôt sacré, *pour les âges nouveaux*,
Nos âmes et nos mœurs fidèlement gardées;
Et l'œil sait reconnaître une forme aux idées.

Adonaï sait, lui aussi, *peindre les sons* et sculpter la parole divine sur des pages d'airain :

Dès mon enfance instruit des arts mystérieux
Qu'on enseigne dans l'ombre aux successeurs des dieux,
Sachant peindre les sons et graver les paroles,
Écrire pour les yeux les choses en symboles,
Découvrir le métal, le tailler au ciseau,
Apprivoiser la brute et fasciner l'oiseau,
Par tous ces arts secrets dont j'avais l'habitude
Je voulus occuper ma longue solitude :
J'aiguisai les poinçons, je forgeai les marteaux;
J'amincis sous leurs coups les lames des métaux;
Comme on sculpte en jouant la feuille avec l'épine,
J'y sculptai sous l'acier la parole divine;
Le livre tout entier, copié par ma main,
Passa, multiplié, dans *mes pages d'airain.*

Adonaï, sculptant au sommet du Liban « la parole divine » sur des pages d'airain, évoque devant nos yeux la grande figure de Moïse ainsi que l'auteur de l'*Hermès* l'a vu, rapportant, en un jour solennel,

De la montagne ardente et du sein du tonnerre
La voix de Dieu lui-même écrite sur la pierre.

Un aigle emporte dans son bec ces pages d'airain et les laisse tomber dans les grandes cités :

Il y laisse tomber de son bec entr'ouvert
Le morceau de métal de symboles couvert,
De ce livre sacré mystérieuse page,
Qui semble de Dieu même un céleste message...

Adonaï dispose donc, comme Numa, d'« *un oiseau divin, messager* de miracles ». Le livre saint est « un flambeau » dont il veut « éclairer » ses frères pour qu'ils ne meurent pas « dans la nuit de leur âme ». Voilà encore quelques images qui proviennent du *Prologue* de l'*Hermès* :

Là, *dans la nuit des cœurs* qu'osa sonder Homère,
Cet aveugle divin et me guide et *m'éclaire.*
Souvent mon vol, armé des ailes de Buffon,
Franchit avec Lucrèce, au *flambeau* de Newton,
La ceinture d'azur sur le globe étendue.

Ainsi Adonaï emprunte plusieurs traits aux sages, devins et poètes, — Moïse, Numa, Homère, Lucrèce, — auxquels André Chénier fait allusion dans l'*Hermès*. Mais plus encore qu'à Moïse ou à Homère, Lamartine l'a identifié à Orphée enseignant aux Argonautes, ses compagnons de route, les merveilles de la science primitive que sa mère immortelle lui avait révélées :

Ainsi quand de l'Euxin la Déesse étonnée
Vit du premier vaisseau son onde sillonnée,
Aux héros de la Grèce, à Colchos appelés,
Orphée expédiait les mystères sacrés
Dont sa mère immortelle avait daigné l'instruire...

Adonaï devait, comme Orphée, sa sagesse à sa mère qui, en mourant, lui avait légué le livre primitif.

Ardents à recueillir *ces merveilles utiles*,
Autour du demi-dieu les princes immobiles
Aux accents de sa voix demeuraient suspendus,
Et l'écoutaient encor quand il ne chantait plus.

C'est ainsi que Cédar et Daïdha écoutèrent les enseignements d'Adonaï :

Les amants confondus *écoutaient ces merveilles*;
Tout un monde nouveau vibrait dans leurs oreilles;
N'osant s'interroger, leur timide regard
Passait du livre à l'aigle et de l'aigle au vieillard...
Ils brûlaient tous les deux d'entendre *les accents*
De cette voix sans bouche invisible à leurs sens,

De ce livre divin où le saint solitaire
Lisait les grands secrets du ciel et de la terre.

Le poète s'écarte naturellement de l'auteur de l'*Hermès* quand, dans la *Huitième Vision*, il expose, par la bouche du sage Adonaï, ses idées sur Dieu, l'homme et le monde ; il n'en était pas moins intéressant de constater que les vers qui annoncent cet admirable chant portent les traces de ses lectures des *Poèmes* d'André Chénier : l'*Hermès*, l'*Amérique*, l'*Art d'aimer*. Cela nous autorise à compter André Chénier, poète de la science, parmi les modèles de Lamartine, poète philosophique. C'est l'auteur de l'*Hermès* qui a contribué à rapprocher l'auteur de la *Chute d'un ange* de la poésie savante de Leconte de Lisle qui, lui, passera de l'un à l'autre dans Khirôn.

Cornélis Kramer.

« LE DERVICHE » DES « ORIENTALES ». LES SOURCES DE VICTOR HUGO.

Depuis que la critique a abordé l'étude des sources de Victor Hugo, l'attention s'est presque uniquement concentrée sur les œuvres post-exiliennes, telles la *Légende des Siècles* et les *Contemplations*. *Les Orientales*, considérées comme des productions de jeunesse, très artificielles et sans documentation sérieuse, auxquelles on reconnaît pour seul mérite un coloris très riche et une extrême variété de rythmes, ont été assez négligées. Peut-être n'est-il pas inutile de tenter ici une revision de ce jugement, par une analyse méthodique d'une de ces pièces : *Le Derviche*.

Le sujet est un épisode de la vie d'Ali-Pacha de Janina.

En faisant une place, dans son recueil, au Pacha de l'Épire, Victor Hugo avait obéi à des influences politiques et littéraires.

Le sanguinaire tyran que fut Ali-Pacha paraissait bien peu digne de sympathies. Mais son souvenir était lié à celui de la guerre de l'Indépendance hellénique, et il bénéficia de l'intérêt que la France entière éprouvait alors pour le soulèvement de la Grèce.

C'est ainsi qu'en écrivant les *Orientales*, à côté des pièces sur : *Canaris*, *les Têtes du Sérail*, *Navarin*, Hugo fut conduit à consacrer à Ali-Pacha les deux poésies du *Derviche* et du *Château-Fort*.

Il y eut aussi certaines raisons purement littéraires, non moins impérieuses que les préoccupations politiques du moment.

En octobre 1809, Lord Byron, visitant la Grèce et l'Orient, se rendit jusqu'auprès d'Ali de Tébélen, et, si, dans le *Pèlerinage de Childe-Harold*, il avait décrit assez longuement le souverain d'Albanie et sa cour[1], il fit, par la suite, d'Ali-Pacha un de ses personnages préférés[2].

Ali-Pacha avait donc été introduit dans la littérature, depuis 1811 ou 1812, par la toute-puissance du génie de Lord Byron, et cela n'avait pas peu contribué à sa renommée en Angleterre et en France, car, depuis 1819, les poèmes de Byron, traduits par Amédée Pichot et Eusèbe de Salles, avaient acquis, dans notre pays, une réputation considérable[3].

Si Victor Hugo a pris à Byron l'idée de mettre en scène Ali-Pacha dans ses Orientales, il est très visible qu'il ne lui a pris que cela; il n'y a aucun point commun entre les portraits que les deux poètes ont tracés du même homme.

1. Lord Byron, *Le Pèlerinage de Childe-Harold*, ch. II, st. XLVII, LV à LXXIII.

2. [Cte Guiccioli], *Lord Byron jugé par les témoins de sa vie*, t. I, Introduction, p. XXXI, XXXII; t. II, p. 555 (Paris, 1868).

3. *Le Temps*, n° du 4 septembre 1928 : Emile Henriot, *Le Centenaire des « Orientales »*, p. 3-4.

Byron avait livré, au sujet d'Ali-Pacha, ses impressions personnelles. Ne pouvant en avoir de semblables, et ne voulant, d'autre part, ni copier son devancier, ni donner de son héros une silhouette qui fût le moins du monde imaginaire, Hugo utilisa, avec discernement, des publications contemporaines.

Voici, par ordre d'importance, les trois ouvrages principaux auxquels Victor Hugo a eu recours.

Le premier est celui de M. Cerfbeer. Cet ancien officier français du génie de l'armée impériale, au hasard d'une vie aventureuse, tomba, en 1816, au pouvoir du Pacha de l'Épire, qui le retint prisonnier pendant trois ans, tout en l'ayant appelé à la direction de ses fortifications et de son artillerie. De retour en France, Cerfbeer, quelques années après son évasion, rédigea ses souvenirs intitulés *Mémoires sur la Grèce et l'Albanie, pendant le gouvernement d'Ali-Pacha*, qu'il publia, en 1828, sous le pseudonyme d'Ibrahim Manzour Efendi, titre oriental qu'il avait porté lors de son séjour en Grèce turquifiée [1].

Une autre source importante du *Derviche* est l'*Histoire de la Régénération de la Grèce*, « comprenant le précis des événements depuis 1740 jusqu'à 1824 », dont les quatre volumes publiés par l'ancien consul de France à Janina, L. Pouqueville, en 1825, contenaient, refondus et complétés, nombre de passages empruntés au *Voyage en Morée* de 1805, au *Voyage en Grèce* de 1820-1822, au *Mémoire sur la vie et la puissance d'Ali-Pacha, vizir de Janina*, de 1820, et à la *Notice sur la fin tragique d'Ali-Tébélen*, de 1822, écrits par le même auteur [2].

Enfin, un publiciste, Alphonse de Beauchamp, avait fait imprimer, peu de temps après la mort d'Ali-Pacha, en juillet 1822, une *Histoire du fameux Ali-Pacha, vizir de Janina, surnommé Aslan (sic)* [3], *ou le Lion*, qui, bien que très inspirée par les livres de Pouqueville, n'en contenait pas moins certains détails inédits.

C'est à ces trois ouvrages [4], alors tout récents et très sérieux et que l'on peut encore consulter avec fruit [5], que Victor Hugo a puisé, dans des proportions inégales, pour composer le *Derviche*.

1. Ibrahim-Manzour Efendi, *Mémoires sur la Grèce et l'Albanie pendant le gouvernement d'Ali-Pacha*. Notice sur l'auteur, p. XXIX, XXXII, XXXIII, XXXVIII, XLVI, XLVII (Paris, J.-N. Barba, 1828).

2. E. Lovinesceo, *Les Voyageurs français en Grèce au XIXe siècle (1800-1900)*, p. 18, 45, 59, n. 1; 67, n. 1 (Paris, 1909).

3. « Arslan », lion, en turc. *Encyclopédie de l'Islam*, t. I, p. 467, col. 2. Cf. L. Pouqueville, *Histoire de la Régénération de la Grèce*, t. I, p. 142; t. II, p. 410, n. 1 (1825).

4. M. Ernest Gaubert a déjà signalé, comme sources du *Derviche*, l'*Histoire de Pouqueville* et les *Mémoires d'Ibrahim Efendi*, mais d'une façon trop générale, sans préciser aucun texte, et sans même avoir entrevu ce que Victor Hugo leur doit. Il accuse le poète de ne pas s'être conformé, pour le portrait d'Ali-Pacha, aux dires de ces auteurs, ce qui est tout à fait inexact. Si M. E. Gaubert a certainement lu Pouqueville parce qu'il l'a copié, il n'a pris, en revanche, des *Mémoires d'Ibrahim Manzour Efendi* qu'une connaissance très superficielle. (*Le Figaro*, Supplément littéraire, 9e année, nouvelle série, n° 2, samedi 11 janvier 1913 : Ernest Gaubert, « Un Albanais romantique : Ali-Pacha et le centenaire de Kardiki », p. 3, col. 1.)

5. *Le Correspondant*, 25 août 1928 : Général P. Bordeaux, « Le Centenaire de l'expédition de Morée », p. 600, n. 1.

*
* *

Le sujet du *Derviche* a été emprunté, par Victor Hugo, à une anecdocte contée par Ibrahim-Manzour Efendi.

En 1816, peu de semaines après mon arrivée à Janina, étant en chemin pour me rendre auprès du tyran, qui m'avait fait appeler pour l'accompagner hors de la ville, sur une colline où il avait projeté de faire construire un fort, je vis un derviche qui s'acheminait dans la même direction que moi : il marchait à côté de mon cheval, et me demanda de l'argent ; je lui donnai quelques paras ; je m'arrêtai, selon les ordres que j'avais reçus, sous une voûte du palais, devant une porte de derrière, au-dessus de laquelle il y avait une fenêtre très renommée à Janina, où on la désignait sous le nom de kafass (grille) à cause d'un grillage très serré qui en fermait l'ouverture. Ali-Pacha se tenait fort souvent derrière cette fenêtre, et donnait des audiences ou distribuait des ordres, d'une manière invisible, à des personnes qui se trouvaient au-dessous, dans la rue.

Il n'y avait que peu de minutes que j'étais arrivé devant cette porte, lorsqu'on l'ouvrit en dedans, et Ali-Pacha en sortit à cheval, accompagné de quelques-uns de ses tcharkadgis[1]. La foule des pétitionnaires est aussitôt écartée à grands coups de bâton ; mais le derviche, qui s'était aussi arrêté devant le kafass, est respecté. Il s'avance avec le plus grand sang-froid vers le vizir, et dit qu'il veut lui parler ; celui-ci lui répond qu'il n'a pas le temps dans ce moment, mais qu'il peut revenir ce soir ; le derviche insiste pour parler-sur-le-champ ; Ali, pour s'en débarrasser, met la main dans la poche, et en tire une poignée de roubiehs (très petite monnaie d'or de la valeur de cent dix paras, environ deux francs quatre centimes), dont il était toujours porteur, afin d'en donner aux derviches ; il la présenta donc à celui-ci, en lui disant : Prenez, en attendant, ceci ; priez Dieu pour moi, et revenez ce soir ; et, en disant ces mots, il fit faire un mouvement à son cheval, pour partir ; mais l'audacieux derviche osa prendre la bride du cheval, tout près du mors, et l'arrêta en lui ordonnant impérieusement de l'écouter, et ajouta de suite qu'il ne voulait rien accepter d'un kiafir (infidèle) tel que lui. Ali, consterné (car il appréhendait beaucoup les refus qu'un derviche faisait de ses présents), lui représenta que je l'attendais, et que nous étions obligés d'aller quelque part pour affaires importantes, qui ne souffraient point de délai. Le derviche observa que je pouvais attendre ou m'en aller, comme bon me semblerait, mais que, quant à lui, Ali, il fallait absolument qu'il se résignât à l'écouter. Le vizir alors se tourna vers moi, et me dit : Patientons, Ibrahim Efendi, cela ne sera pas long. Cela ne sera pas long ? interrompit le derviche ; qu'en sais-tu, vieux pécheur ? (gunakiar). Alors commença le sermon, qui fut effectivement assez long, mais fort bien débité, toujours en tenant la bride du cheval du vizir qui, de temps en temps, lui présentait sa main remplie d'or, et chaque fois le derviche interrompit son discours pour refuser l'or par ces mots : « Je n'en veux pas, il est haram » (mal acquis) ; ensuite il reprenait le fil de son sermon, par lequel, à haute et intelligible voix, en présence d'une foule de monde, il lui reprochait tous les crimes dont il était souillé, son irréligion et le mépris qu'il inspirait à tous les hommes de bien. Quelques endroits de son discours étaient vraiment fort beaux, tels que celui où il lui dit : « Que chaque pierre de ses nombreux palais pourrait être teinte entièrement du sang innocent qu'il a fait verser ; que les âmes qu'il a arrachées des corps qu'elles animaient, avant le temps où elles devaient les quitter,

1. Tcharkadgis ou Tcharkatchis, gardes du corps d'Ali-Pacha, composés de klefth, c'est-à-dire de brigands et de voleurs de grand chemin distingués (*Ibrahim*, p. 381).

voltigeaient autour de lui, en plus grand nombre que les paroles qu'il pouvait avoir adressées à Dieu, pour lui demander sa miséricorde ; que l'argent dont il fait des largesses et des aumônes étant acquis par la violence et l'injustice ne lui serait compté, au lieu d'œuvres méritoires, que comme des péchés de plus, attendu que ceux qui l'acceptaient péchaient, et que c'était lui qui en était la cause ». Le vizir ne répondait pas un mot ; mais comme il avait l'habitude, lorsque quelque chose l'ennuyait, de lever la tête d'un air altier, et de fixer ses regards en l'air, le sermon du derviche lui fit faire ce mouvement ; mais celui-ci, qui s'en aperçut et qui supposa que c'était par fierté, l'apostropha en ces termes : « O Ali ! (yâ Ali) ne regarde pas toujours en haut, jette tes regards en bas, d'où tu es venu, et où tu retourneras dès que la volonté de Dieu tout puissant l'ordonnera ». Là-dessus, il lâcha la bride du cheval du pacha, lui tourna le dos et s'en alla[1].

Telle est la source principale de la treizième *Orientale*. En étudiant successivement tous les vers de la pièce, on verra que Victor Hugo ne s'est pas astreint à une imitation servile des pages d'Ibrahim Efendi.

* * *

Un jour Ali passait : les têtes les plus hautes
Se courbaient au niveau des pieds de ses arnautes.
Tout le peuple disait : Allah !

Si le premier hémistiche est nettement inspiré des *Mémoires* d'Ibrahim, Hugo, pour la fin du premier vers et les deux suivants, s'est aidé de l'ouvrage de Pouqueville qui a noté qu'Ali-Pacha, dans ses voyages ou ses promenades, était accueilli par des populations prosternées devant lui[2]. De même, s'il écrit « les têtes les plus hautes », c'est parce que, d'après le même historien, après la victoire de Bérat « on vit, à la cour de Janina, non plus les beys stipendiés, mais les pachas de la haute Albanie, et tout ce que la Grèce orientale avait de chefs illustres prosternés devant Ali » [3].

Le nom d' « Arnaute » est celui qu'a toujours employé A. de Beauchamp pour désigner les Albanais[4].

« Allah » était le cri consacré lors du départ de l'armée[5], quand on se lançait à l'assaut[6], ou qu'on célébrait une victoire[7].

Un derviche : soudain, cassé par l'âge aride,
Fendit la foule, prit son cheval par la bride,
Et voici comme il lui parla :

Tout ce tableau concorde avec le récit d'Ibrahim Efendi.

1. Ibrahim Efendi, *op. cit.*, p. 281 à 286.
2. Pouqueville, t. I, p. 308, 310, n. 1.
3. *Ibid.*, t. I, p. 393. — Cf. A. de Beauchamp, *op. cit.*, p. 201-202.
4. A. de Beauchamp, Introd., p. XVII ; p. 50, 79, 117, 120, 308, 309.
5. Pouqueville, t. II, p. 80 ; t. III, p. 488.
6. *Ibid.*, t. II, p. 352.
7. *Ibid.*, t. III, p. 485.

Ibrahim n'avait donné aucune description du derviche, mais il eut l'occasion d'en citer un autre.

Le jour de la fête du Baïram, qui arriva dans le courant de l'été 1817, tandis que tous les hommes marquans de la cour d'Ali-Pacha se trouvaient réunis auprès de lui, dans un vaste salon, pour lui souhaiter la bonne fête, entra un derviche âgé, sale, moitié nu, ayant une peau de tigre sur les épaules, en un mot, dans tout l'attirail d'un vrai derviche turbulent[1].

On peut se représenter ainsi le derviche de l'Orientale.

Puis commence le discours. Ibrahim Efendi avait signalé que celui qu'il avait entendu avait été très long. Victor Hugo lui a consacré cinq strophes.

Ali Tépéléni, lumière des lumières...

Ali-Pacha était né à Tébélen, ville d'Albanie, à treize lieues au nord de Janina[2]. Comme « les Turcs sont assez accoutumés à joindre à leur nom celui de leur pays natal[3] », Hugo a utilisé ici le début d'une lettre adressée par Ali-Pacha aux Grecs chrétiens, le 24 mai 1820 : « Moi, Ali-Tépéléni..., etc.[4] »

L'expression « lumière des lumières » est d'une louange tellement hyperbolique qu'elle est invraisemblable dans la bouche d'un derviche. En effet, soit dans la mystique chrétienne[5], soit dans la mystique musulmane[6], elle ne s'applique qu'à Dieu seul[7]. Il est à croire que le poète s'est laissé entraîner par quelques passages de Pouqueville. Ali avait dit un jour « qu'il était une torche ardente qui brille avec autant d'éclat que le soleil[8] », et, on lisait ailleurs : « Cet Ali dont l'astre étincelait au milieu des ténèbres », expression familière de son orgueil[9]. Les membres du Conseil de l'Empire ottoman traitèrent aussi le grand vizir du Sultan de « foyer de lumière[10] ». Quoiqu'il en soit, « Lumière des Lumières » n'en semble pas moins une imitation un peu outrée de l'emphase des Orientaux.

Qui sièges au Divan sur les marches premières...

Le Divan, Conseil d'État de l'Empire ottoman, sous la présidence du grand vizir, se compose du mouphti, pontife, vice-président, du caïmacan, gouverneur de Constantinople, des ministres des affaires étrangères, des finances, de l'intérieur, de la justice et de la marine ; des généraux en chef de l'infanterie, de la cavalerie, de l'artillerie et

1. Ibrahim, p. 290.
2. *Ibid.*, p. 4.
3. Pouqueville, t. II, p. 77, n. 1.
4. A. de Beauchamp, p. 295.
5. Ph. Labbe, *Sacrosancta Concilia*, t. II, col. 27, 528, 952 (Paris, 1674).
6. *Journal Asiatique*, 1902, t. XIX ; Carra de Vaux, *La Philosophie illuminative*, p. 74, n. 1 *et sq.*
7. *Le Koran*, trad. Kasimirski, Sourate XXIV, 35, p. 281 (1841).
8. Pouqueville, t. I, p. 181-182.
9. *Ibid.*, t. II, p. 88.
10. *Ibid.*, t. II, p. 410.

du grand amiral; des six vizirs du banc, pachas à deux queues ; enfin de tous les pachas à deux et trois queues qui se trouvent à Constantinople[1].

Ali-Pacha, qui avait reçu, en 1788, les titres de toparque de la Thessalie et grand prévôt des routes[2], puis pacha à deux queues de Janina[3], et, en 1798, la troisième queue, ou drapeau et le titre de vizir[4], avait ainsi accès au Grand Conseil. C'est aussi une allusion à la façon dont les dignitaires sont placés lors du Divan. Le grand vizir est assis sur un tribunal, au-dessus duquel est dessiné le chiffre du Sultan, et les autres membres sont rangés à ses côtés, étagés selon l'importance de leur grade[5].

Dont le grand nom toujours grandit...

Ce vers contient un rappel de la dédicace d'un ouvrage adressé à Ali de Tébélen, en 1815, par un Grec de Macédoine : « Au très haut, sérénissime et très puissant vizir Ali-Pacha. La Terre, illustre seigneur, est remplie de la gloire de ton nom[6]... », ainsi que de la constatation qu'après sa victoire sur les Français à Prévésa, « son nom acquit à l'étranger une célébrité extraordinaire[7] ». La lutte qu'il soutint plus tard contre le Sultan devait accroître encore bien plus sa renommée.

Écoute-moi, vizir de ces guerriers sans nombre...

L'armée d'Ali-Pacha, qui était de sept ou huit mille hommes, pouvait être portée au double[8]. Pendant ses expéditions, ses troupes s'élevèrent même à 80000 hommes[9]. Ibrahim s'était contenté de dire : « Ali-Pacha sortit à cheval accompagné de quelques-uns de ses tcharkadgis[10] », mais il était souvent escorté d'un plus grand nombre de soldats : « Ce qui frappait le plus les Anglais, à la cour du moderne satrape de l'Épire, c'était de le voir, tous les jours, traverser à cheval Janina d'un bout à l'autre... et d'admettre en sa présence toute personne armée ou non armée, soit qu'il fût seul, soit qu'une garde nombreuse l'entourât[11] ». Le tableau, brossé rapidement par Beauchamp, a comblé la lacune du récit d'Ibrahim.

Ombre du padischah, qui de Dieu même est l'ombre...

1. MM. Diderot et d'Alembert, *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des Sciences*, t. IV, *s. v°* Divan, p. 1067 (Paris, 1754).
2. Pouqueville, t. I, p. 40. — Cf. A. de Beauchamp, p. 50. — Ibrahim, p. 16.
3. *Ibid.*, t. I, p. 66.
4. *Ibid.*, t. I, p. 164.
5. Le Chevalier de la Magdeleine, *Le Miroir de l'Empire ottoman*, t. II, ch. XLIX, p. 73 (Paris, 1688). — Cf. Pouqueville, t. II, p. 408.
6. Pouqueville, t. II, p. 4, n. 2. — Cf. A. de Beauchamp, p. 281-282.
7. *Ibid.*, t. I, p. 164.
8. Ibrahim, p. 381. — Pouqueville, t. I, p. 527. — Beauchamp, p. 148.
9. Pouqueville, t. I, p. 244.
10. Ibrahim, p. 282.
11. Beauchamp, p. 239.

Les Turcs appellent le Sultan « l'Ombre d'Allah sur la terre[1] ». Voici l'origine de cette expression, qui vise moins la personne même du monarque que le gouvernement en général[2]. On a voulu attester par cette qualification donnée aux khalifes[3], ou autres princes musulmans[4], que le sultanat, le gouvernement temporel est une institution établie par Dieu, pour que toute personne, à qui il a été fait tort, puisse y trouver recours[5].

Victor Hugo avait lu, plusieurs fois, dans l'histoire de Pouqueville, ces termes qui désignaient le souverain ottoman[6]. Tout en les employant tels quels à l'égard du Sultan, il s'en est servi, par un procédé dont il est coutumier, pour composer une autre formule dont on ne semble pas avoir jamais usé vis-à-vis des pachas. Ali, en tant que délégué du Sultan, était bien, au sens propre, l'Ombre du padischah. En outre, suggérant lui-même ce titre, il avait dit, un jour, à Ibrahim Manzour : « Ici, vous êtes sous mon ombre (protection)[7]. »

Tu n'es qu'un chien et qu'un maudit !

Quand le derviche avait traité Ali-Pacha d'« infidèle » et de « vieux pécheur », il avait été relativement modéré, car « presque tous les jours, les derviches se plaisaient à l'accabler des injures les plus grossières[8] ».

Hugo a choisi les termes méprisants de « chien[9] » et de « maudit[10] ». Le premier est fréquemment adressé, en Orient, aux ennemis des musulmans ou aux membres des autres sectes religieuses, surtout aux chrétiens. Le second avait été appliqué, en propre, à Ali par les troupes turques. Déclaré « fermanly » par le Sultan, c'est-à-dire mis au ban de l'empire, Ali fut également l'objet d'un fetva ou anathème religieux lancé contre lui par le Mouphti Hadgi Khalil Effendi[11], ce

1. C. R. Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1886, p. 369. — Cf. *La Revue*, 15 mai 1907, p. 228; 1er octobre 1907, p. 354, 362. — *La Revue de Paris*, 1er novembre 1918, p. 94.

2. Le mot qui signifie « ombre, protection », veut aussi dire « autorité, puissance, pouvoir souverain ». *J. Asiatique*, 1897, t. IX, p. 486. — Cf. Garcin de Tassy, *Mémoire sur les noms propres et les titres musulmans*, p. 41 (1878).

3. Maçoudi, *Les Prairies d'Or*, trad. fr. Barbier de Meynard, t. VII, p. 278; t. VIII, p. 135. — Cf. Cardonne, *Mélanges de Littérature orientale*, t. I, n° LXI, p. 238 (1770).

4. *Revue de l'Orient latin*, 1909, t. XII. E. Blochet, « Relation du voyage de Carlier de Pinon », p. 192, n. 1, *in fine*. — *Archives Marocaines*, t. XXIV. Mouhammad al Qadiri, « Nachr al-Mathâni », p. 211-212.

5. *Revue de l'Histoire des Religions*, 1897, t. XXXV. I. Goldziher, « Du sens propre des expressions « Ombre de Dieu », « Khalife de Dieu » pour désigner les chefs de l'Islam », p. 331-335.

6. Pouqueville, t. I, p. 317; t. II, p. 210; t. III, p. 247, 495.

7. Ibrahim, p. 307

8. *Ibid.*, p. 289.

9. Pouqueville, t. II, p. 223. — Cf. Saadi, *Le Boustân*, trad. Barbier de Meynard, p. 238. — *Encyclopédie de l'Islam*, t. II, *s. v°* Kelb (chien), p. 728-729.

10. Pouqueville, t. II, p. 177.

11. *Ibid.*, t. II, p. 12, 15, 16, 31.

qui en faisait un « Enagé[1] », terme de la diplomatie orientale qui désigne ceux qui sont sous le poids de l'excommunication[2].

Un flambeau du sépulcre à ton insu t'éclaire.
Comme un vase trop plein tu répands ta colère
Sur tout un peuple frémissant ;
Var. : Sur le coupable et l'innocent[3]...

Les vers 14 et 15, qui stigmatisent la sanguinaire conduite du vizir à l'égard des Grecs, n'ont rien de très oriental. En revanche, il ne serait pas impossible que l'image du vers 13 ait été fournie par les biographes d'Ali-Pacha. Pouqueville avait comparé Ali « au génie des ténèbres[4] » ; A. de Beauchamp, à « l'ange de la mort[5] ». De plus, ce dernier auteur, au moment du soulèvement général de la Grèce, en mars 1821, supposait que « le génie funèbre d'Ali pouvait bien avoir proposé et combiné cet embrasement[6] ». Ces expressions romantiques ne sont peut-être pas étrangères à la genèse de ce vers.

Mais il s'explique mieux encore quand on le rapproche des versets du Coran, que Victor Hugo connut à l'époque, quoi qu'on en ait dit, par la traduction Savary, publiée en 1783 et rééditée par Garcin de Tassy en 1822. En effet, dans le Coran, la lumière, la vie et la foi s'opposent, de façon constante, aux ténèbres, à la mort et à l'irréligion[7]. « Le flambeau du sépulcre » qui éclaire Ali signifie donc qu'il ne suit pas la pure doctrine de l'Islam et ses préceptes de clémence. C'était là un reproche d'ailleurs conforme à la vérité, car Ali passait pour schyite[8], ou disciple de la secte d'Ali, gendre de Mahomet, hérétique aux regards des sunnites, qui représentent l'orthodoxie islamique.

Il existe, de ce même vers, une variante, qui offrait un tour et un sens complètement différents :

Le sang te souille, Ali, comme un vautour dans l'aire.

On reconnaît l'image qu'on rencontre à la fin de la préface des *Orientales* : « Ali-Pacha qui est à Napoléon ce que le tigre est au lion, le vautour à l'aigle », et cette allusion au nid du vautour c'était Ali qui l'avait faite le premier. Une fois, disait-il, que sa mère lui eût révélé le secret de sa destinée, « je ne vis plus dans la bourgade de Tébélen que l'*aire natale* de laquelle je devais m'élancer pour fondre sur la proie que je dévorais en idée[9] ». La variante était donc juste et moins obscure que la version adoptée ; mais Hugo ne pouvait écrire

1. Pouqueville, t. II, p. 221, n. 1.
2. *Ibid.*, t. II, p. 118.
3. V. Hugo, *Œuvres complètes*, « *Poésie* », t. I, p. 750 (Édit. Ollendorff).
4. Pouqueville, t. I, p. 410.
5. A. de Beauchamp, p. 95.
6. *Ibid.*, p. 327.
7. *Le Coran*, trad. fr. par Savary, Sourate XVII, 16, p. 283 ; S. XX, 135, p. 310 ; S. XXXV, 21, p. 286. Paris, Garnier frères (s. d.).
8. Ibrahim, *Notice*, p. XIX.
9. Pouqueville, t. I, p. 18, 309, n. 1.

qu'Ali-Pacha était un vautour et, dans le vers suivant, un vase trop plein, ce qui motiva le changement :

Tu brilles sur leurs fronts comme une faux dans l'herbe...

Dans un entretien avec un caloyer (moine grec), ambassadeur des Souliotes, Ali lui montra une lettre de Khalet-Effendi, qu'il avait surprise, décidant le massacre des chrétiens. Elle se terminait par ces mots : « La faux doit être mise dans le champ de la moisson avant que l'épi soit venu à maturité[1] ». Ailleurs, l'ancien consul de France dénonçait chez les Turcs « la faux meurtrière de la tyrannie[2] ». Ce vers est issu de ces deux citations :

Et tu fais un ciment à ton palais superbe
De leurs os broyés dans leur sang.

Le derviche avait crié à Ali : « que chaque pierre de ses nombreux palais pourrait être teinte entièrement du sang innocent qu'il a fait verser[3] ». Mais la source précise de ces vers est un fragement de discours du moine Théodore appelant les fidèles à la nouvelle croisade :

Le juge invisible a prononcé l'arrêt fatal des descendants d'Agar. Vous avez, leur dit-il, ravagé la vigne. La dépouille du pauvre remplit vos palais. Vous avez mis mon peuple sous le pressoir pour exprimer le suc de ses *os* ; vous le *broyez* avec la meule pour achever de le réduire en poudre. Vos rapines paraissent dans vos *superbes* ameublements. Vos *palais* sont *cimentés* du *sang* des affligés[4].

Tous les mots en italique se retrouvent sous la plume de Hugo.

Mais ton jour vient. Il faut, dans Janina qui tombe,
Que sous tes pas enfin croule et s'ouvre ta tombe !

En même temps qu'on entre ici dans le vif du discours, le lecteur apprend à quelle époque Victor Hugo avait entendu situer sa poésie. Ce n'est plus en 1816, lorsque la scène eut vraiment lieu et quand Ali-Pacha était au faîte de sa puissance ; c'est bien plus tard, à la fin de 1821, peut-être même au début de 1822, dans les derniers temps de la résistance du vizir aux ordres de la Porte. La raison doit en être que les rares passages reproduits par le témoin concernaient la vie d'outre-tombe :

O Ali, ne regarde pas toujours en haut, jette tes regards en bas, d'où tu es venu et où tu retourneras dès que la volonté de Dieu tout puissant l'ordonnera[5].

Ces paroles du derviche permettaient de tracer tout un tableau de l'eschatologie musulmane, et laisser entrevoir que ces menaces recevraient, dans un délai proche, leur accomplissement, leur impri-

1. Pouqueville, t. II, p. 168.
2. *Ibid.*, t. II, p. 235, 378.
3. Ibrahim, p. 285.
4. Pouqueville, t. II, p. 57.
5. Ibrahim, p. 286.

mait un caractère plus saisissant. Aussi ce thème a-t-il fourni à Hugo tous les développements de la fin.

Dieu te garde un carcan de fer...

D'après le *Coran*, les réprouvés sont liés dans les enfers par des chaînes[1], longues et pesantes[2], de soixante-dix coudées[3]. Le carcan est le collier qui sert à fixer la chaîne au coupable. Certains écrivains orientaux l'ont également mentionné[4].

Sous l'arbre du segjin. . . . .
Dans la nuit du septième enfer.

Le premier hémistiche du vers 22 et le vers 24, seconde chute de la strophe, forment un sens continu.

On lisait dans la note VII des *Orientales* :

Le Segjin, septième cercle de l'enfer turc. Toute lueur y est obstruée par l'ombre d'un arbre immense[5].

Le nom de cet enfer, qui ne figure pas dans les listes communes des enfers musulmans[6], provient de *La Vie de Mahomet* publiée, en 1748, par un orientaliste français, Jean Gagnier, professeur à Oxford. Cette biographie du Prophète, d'après les sources arabes, contenait la traduction du Mirâdj ou Ascension au ciel de Mahomet, selon la relation d'Abu Horaïra[7].

Arrivé au quatrième ciel, Mahomet rencontra Azraël, l'ange de la mort, et lui demanda comment celui-ci recueillait les âmes. Azraël lui répondit qu'il guettait l'âme au passage étroit du larynx :

Alors, sans que vous vous en aperceviez, nous recueillons et nous emportons cette âme dans le lieu appelé Alium[8].

Ici, en l'interrompant, je lui dis (c'est Mahomet qui parle) : « O ange de la mort, mon bien aimé, qu'est ce lieu là appellé Alium? C'est, me répondit-il, le septième Ciel, qui est le séjour des Ames des Justes. Mais si cette âme est méchante et réprouvée, je la reporte au lieu appelé Segjin. Qu'est-ce que c'est que le Segjin, lui-dis-je? C'est, me répondit-il, la septième Terre, la plus basse de toutes, dans laquelle sont jettées les âmes des Impies sous l'Arbre noir, sombre et ténébreux, où l'on ne voit aucune lueur[9]. »

Tout ce qui concerne le Segjin est donc tiré textuellement de l'ouvrage de Gagnier.

On relève, dans *L'Enfant*, pièce des *Orientales* composée en

1. *Le Coran*, trad. Savary, S. XIII, 6, p. 261; S. XIV, 50, p. 269; S. XXV, 14, p. 335..
2. *Ibid.*, S. XXXVI, 7, 8, p. 388; S. LXXIII, 12, p. 490.
3. *Ibid.*, S. LXIX, 32, p. 484.
4. Motahhar ben Tahir El Maqdisi, *Le Livre de la Création et de l'Histoire*, trad. Cl. Huart, t. I, ch. VI, § 13, p. 182; t. II, ch. IX, p. 133.
5. V. Hugo, *Œuvres complètes*, « *Poésie* », t. I, p. 758.
6. B. d'Herbelot, *Bibliothèque Orientale*, *s. v°* Gehennam, t. II, p. 528-529 (1783).
7. *Histoire Universelle dite des Anglais*, t. XV, liv. I, ch. I, sect. I, p. 60 (Amsterdam, 1760, in 4°).
8. *Encyclopédie de l'Islam*, t. II, *s. v°* Illyûn, p. 498.
9. J. Gagnier, *La Vie de Mahomet*, t. I, liv. II, ch. V, p. 277-278. (Amsterdam, 1748).

juin 1828, un autre indice intéressant sur les lectures de Victor Hugo. Pour dissiper son chagrin, on offre à l'enfant grec le lis de l'Iran :

> Ou le fruit du tuba, de cet arbre si grand
> Qu'un cheval au galop met toujours en courant
> Cent ans à sortir de son ombre [1] ?

Ces vers étaient ainsi annotés :

Voyez le Koran pour l'arbre Tuba, comme pour l'arbre du Segjin. Le paradis des Turcs, comme leur enfer, a son arbre [2].

C'est l'*Histoire de la Vie de Mahomet, législateur de l'Arabie*, publiée par Turpin en 1773, traduction très libre et non avouée des *Observations historiques et critiques sur le Mahométisme*, que l'Anglais G. Sale avait jointes, en 1734, à la traduction anglaise du Coran, qui a révélé le Tuba à Victor Hugo. On sait que l'ouvrage de Sale servit à Voltaire pour son *Dictionnaire philosophique* [3] et son *Essai sur les Mœurs* [4].

Voici ce qu'on lit dans Turpin au cours de la description du Paradis :

... L'arbre du bonheur appellé Tuba est planté dans l'habitation du Prophète : mais quoiqu'il en ait la jouissance, il n'en est pas le possesseur exclusif. Cet arbre merveilleux ne borne pas sa magnificence à donner des fruits, il fournit la soye la plus fine pour faire des habits : il en sort des chevaux superbement harnachés ; son tronc et ses rameaux s'étendent si loin que le coursier le plus vigoureux employerait cent ans à sortir de son ombre [5].

Le vers de l'*Enfant* reproduit le texte même de Turpin, et la note de Victor Hugo est issue de cette phrase de D'Herbelot :

Les Musulmans ont aussi une espèce de mythologie, selon laquelle il y a des rivières et des arbres en enfer, aussi bien que dans le paradis [6].

On aurait grand tort de dédaigner la science des D'Herbelot, Gagnier ou Turpin ; la valeur de leurs œuvres a été corroborée par les travaux des orientalistes modernes [7].

> Sous l'arbre du segjin chargé d'âmes impies
> Qui sur ses rameaux noirs frissonnent accroupies...

Ce tableau est, pour le moins, assez bizarre. On se représente mal ces damnés se tenant non pas au pied de l'arbre infernal, mais bien

1. V. Hugo, *Œuvres complètes*, « *Poésie* », t. I ; *Les Orientales*, n° XVIII, p. 689.
2. *Ibid.*, t. I, p. 760.
3. Voltaire, *Œuvres*, t. XXVI ; *Dictionnaire philosophique*, *s. v°* Alcoran, p. 150-153 ; t. XXVII, *s. v°* Arot et Marot, p. 47-49 (Paris, Beuchot, 1829).
4. Voltaire, *ibid.*, t. XV, *Essai sur les Mœurs*, p. 316-317 n. a.
5. Turpin, *op. cit.*, t. II, ch. xi, p. 313-314 (Paris, 1773).
6. B. d'Herbelot, *op. cit.*, t. II, *s. v°* Gehennam, p. 528.
7. Motahhar ben Tahir El Maqdisi, *op. cit.*, t. I, p. 171 ; t. II, p. 96, 101. — *Mirâdj-Nameh*, trad. Pavet de Courteille, p. 21 ; note 34, p. 38-39. — Biberstein-Kasimirski, *Dictionnaire arabe-français*, t. I, p. 1056, col. 1, *s. v°* Siddjin, « nom d'une vallée dans l'enfer » ; t. II, p. 128, col. 1, *s. v°* Touba, « nom d'un arbre qui croît, dit-on, dans le paradis » (1860). — *Encyclopédie de l'Islam*, t. IV, *s. v°* Sidjdjin, p. 419.

sur ses branches. Hugo paraît avoir songé à une réunion d'oiseaux. D'après Turpin : « L'âme des Martyrs va se reposer dans le jabot de certains oiseaux, qui se nourrissent des fruits délicieux du Paradis [1] ». Quoiqu'il n'y ait rien de pareil pour les damnés, il semble que Hugo, assimilant la vie des réprouvés à celle des justes, ait supposé qu'eux aussi auraient leurs âmes enfermées dans d'autres oiseaux. L'arbre du Segjin l'a conduit facilement à cette conception, qui n'en est pas moins étrange et peu exacte.

Quant au mot « accroupies » pour désigner la posture des damnés, deux versets du Coran sont formels en ce sens :

S. XIX, 69. — J'en jure par ton Dieu, nous rassemblerons les hommes et les démons ; nous en formerons une enceinte dans l'enfer et nous les forcerons à se tenir à genoux [2].

S. XIX, 72. — Nous délivrerons ceux qui ont craint le Seigneur et nous laisserons les coupables à genoux [3].

Le poète, qui a cédé un instant à la séduction de l'image et lui a un peu sacrifié la lettre de la loi musulmane, s'est empressé d'y revenir dans la strophe suivante :

Ton âme fuira nue ! . . . . . .

Le Coran porte :

S. XIX, 95. — Au jour de la résurrection, tous les hommes paraîtront nus devant lui [4].

C'est une notion très répandue, de même que la « fuite » des coupables [5].

Ce précepte coranique se relie, de plus, à un épisode de la vie d'Ali-Pacha.

En 1820, frappé d'épouvante par l'anathème du mouphti, il eut recours à la consultation du sort par le procédé de l'istikhara [6], qui consiste à ouvrir au hasard le Coran et à lire le verset qui se trouve sous la baguette divinatoire. Le texte du verset 82, du chapitre XIX : « Il se flatte vainement. Nous écrirons son ostentation et nous aggraverons ses peines. Il paraîtra nu devant notre tribunal [7] », plongea le pacha dans les plus sombres appréhensions.

. . . . . au livre de tes crimes,
Un démon te lira les noms de tes victimes...

Mahomet avait enseigné que la vie de tout homme était enregistrée

1. Turpin, *op. cit.*, t. II, ch. XI, p. 288.
2. Savary, *Le Coran*, p. 301.
3. *Ibid.*, p. 302.
4. *Ibid.*, p. 302.
5. *Ibid.*, S. XLVII, 29, p. 436. « Où fuiront-ils, lorsque l'ange de la mort viendra trancher le fil de leurs jours et qu'il frappera leurs visages et leurs reins. » (Cf. S. XXI, 43, p. 311.)
6. Ibrahim, p. 262-263. — Cf. *Encyclopédie de l'Islam*, t. II, p. 597-598. — El Bokhari, *Les Traditions islamiques*, trad. Houdas et Marçais, t. IV, p. 261, n. 1 ; p. 584, n. 1.
7. Pouqueville, t. II, p. 19, 158.

au Ciel par un ange, que ses moindres actes étaient écrits et que, à la fin du monde, ce « Defter » [1], ou Livre du jugement, lui serait présenté [2].

Selon certains versets, les impies prendront eux-mêmes connaissance du *Livre évident* ; d'autres indiquent qu'un messager d'Allah en sera chargé [3].

Ce n'est pas fausser le sens que de dire qu'Ali-Pacha subirait le réquisitoire d'un démon :

Tu les verras autour de toi,
Ces spectres, teints du sang qui n'est plus dans leurs veines,
Se presser plus nombreux que les paroles vaines
Que balbutiera ton effroi !

Dans la paraphrase du discours, le derviche avait dit au vizir :

Que les âmes qu'il a arrachées des corps qu'elles animaient avant le temps où elles devaient les quitter, voltigeaient autour de lui, en plus grand nombre que les paroles qu'il pouvait avoir adressées à Dieu, pour lui demander sa miséricorde [4].

Les vers précités ne s'y rapportent qu'indirectement, car le derviche songeait à la vie présente d'Ali, tandis que, chez Victor Hugo, il s'agit de la situation du pacha lors du jugement dernier.

Ces « âmes voltigeant » autour du sanguinaire vice-roi de l'Épire rappellent tout à fait l'oiseau fantastique « hamah » de la mythologie arabe, « qui naissait de la cervelle des hommes morts assassinés et réclamait sans cesse d'être abreuvé par le sang du meurtrier [5].

Il n'en est plus de même ici, mais le poète a suivi une autre tradition. Savary citait un fragment du commentaire de Jahia sur le Coran, ainsi conçu :

Lorsque l'infidèle sortira du tombeau, le mal qu'il aura fait pendant sa vie s'offrira à ses yeux sous une forme horrible. A une figure hideuse, à un souffle empesté, ce monstre joindra l'outrage des discours. Épouvanté de son aspect : « Quel est ton nom, lui demandera l'infidèle ? — Eh quoi ! lui répondra le monstre, ma laideur t'effraie ? Reconnais ton ouvrage. Je suis le mal que tu as commis.... Tous les êtres auront, pour le coupable, un aspect effrayant [6]. »

N'y a-t-il pas là, surtout dans cette dernière phrase, l'explication

1. Zamakhschari, *Les Colliers d'or*, trad. Barbier de Meynard, p. 34, n. 2 (1876).
2. Savary, *Le Coran*, S. XVII, 14, 15, p. 283 ; S. XVIII, 43, p. 293, n. 1 ; S. XXXIX, 69, p. 407, n. 1 ; S. LXXXIII, 7, p. 505, n. 1.
3. *Ibid.*, S. L, 22, p. 443 : « Un des anges dira ; voilà ce que j'ai préparé contre toi ». Cf. S. XLV, 32, p. 430.
4. Ibrahim, p. 285.
5. Samuel Bochart, *Opera omnia*, t. III ; Hierozoïcon, *Pars posterior*, l. VI, cap. XIV, col. 850 (1712). — Notices et Extraits des Manuscrits, t. II, p. 145-146. — Motahhar ben Tahir El Maqdisi, *op. cit.*, t. II, p. 110 ; t. IV, p. 31. — El Bokhari, *op. cit.*, t. IV, p. 69, n. 2 ; p. 83, n. 3. — Maçoudi, *Les Prairies d'or*, trad. Barbier de Meynard, t. III, p 311-312. — Turpin, *op. cit.*, t. I, p 185 et 345. — Le Panthéon Littéraire, *Les Livres sacrés de l'Orient;* G. Sale, *Observations historiques et critiques sur le Mahométisme*, trad. G. Pauthier, Sect. I, p. 472.
6. Savary, *Le Coran*, p. 188, n. 1.

des horribles apparitions dont Ali était menacé au moment de rendre compte au Juge suprême ? Quant à son attitude, elle est en conformité absolue avec tout ce que le Coran a annoncé pour les coupables : « Leurs cœurs seront saisis d'effroi [1] », et « leurs excuses seront vaines [2] ». Le poète a pris les termes mêmes du Livre saint.

Ceci t'arrivera sans que ta forteresse
Ou ta flotte te puisse aider, dans ta détresse,
De sa rame ou de son canon...

Victor Hugo avait déjà montré, au début de la quatrième strophe, qu'il plaçait la scène du Derviche vers la fin du siège de Janina. Ces trois vers, qui énumèrent les moyens de défense d'Ali-Pacha, précisent encore ses intentions.

Étant donnée la position de la ville de Janina, baignée à l'orient par les eaux du lac supérieur de la Hellopie, l'encerclement du rebelle n'avait pu être complètement effectué par les armées ottomanes et Ali était resté maître de la navigation du lac. « Au moyen d'une escadrille de chaloupes canonnières montées par des Corfiotes du faubourg de Mandoukio, il conservait des moyens puissants de résistance [3]. » Son escadrille joua un rôle important, soit par les attaques auxquelles elle participait, soit en lui fournissant des movens de ravitaillement, soit, enfin, en lui permettant d'entretenir avec les peuples albanais des rapports et d'entreprendre des négociations [4].

Sur terre, Ali n'était pas moins formidablement armé, grâce au château fortifié de Litharitza, « au Castro [5] », ou château du lac, ainsi désigné parce qu'il était situé sur ses bords, et à l'île du lac, dans laquelle il possédait également une redoute [6]. « Deux cent cinquante bouches à feu, servies par des artilleurs qui étaient sortis des différentes armées de l'Europe, couvraient ces trois châteaux, devenus l'asile du despote de l'Albanie [7]. »

Beauchamp, qui avait signalé la détresse d'Ali-Pacha [8], a le mieux mis en lumière « ces forteresses hérissées de canons [9] » et l'importance qu'elles présentèrent pour l'assiégé.

Quand même Ali-Pacha, comme le juif immonde,
Pour tromper l'ange noir qui l'attend hors du monde,
En mourant changerait de nom ! »

Avant d'aborder la partie principale du commentaire, il convient

1. Savary, *Le Coran*. S. LXXIX, 8, p. 500. Cf. S. XIV, 44, p. 268 ; S. XL, 18, p. 409 ; S. XXVII, 89, p. 351.
2. *Ibid.*, S. LXXV, 15, p. 494. Cf. S. LXVI, 7, p. 478 ; S. XL, 55, p. 411,... etc.
3. Pouqueville, t. II, p. 102-103.
4. *Ibid.*, t. II, p. 109, 112, 164-165, 241. — Cf. A. de Beauchamp, p. 312.
5. Ibrahim, p. 2.
6. Pouqueville, t. II, p. 102-103.
7. A. de Beauchamp, p. 298, 307, 311.
8. *Ibid.*, p. 333. — Cf. Pouqueville, III, p. 357 ; IV, p. 496, col. 2.
9. *Ibid.*, p. 306, 317, 318.

de noter l'épithète d'immonde accolée au nom de juif, sans aucunement en viser un en particulier.

Mahomet ayant maudit les juifs, qui n'avaient pas cru en sa mission prophétique [1], pour les peuples de l'Islam, le juif est toujours resté un objet d'exécration. Peu importe que le terme « guyaour » ne soit pas applicable aux juifs en leur qualité d'adorateurs de l'unité stricte de Dieu [2], les Arabes et les Turcs les traitent avec les expressions les plus méprisantes [3], notamment celles qu'ils emploient pour désigner les choses impures [4]. Aussi, quoique, à vrai dire, les deux fois où l'adjectif « immonde » se rencontre dans le Coran, il concerne les idolâtres [5], est-il ici parfaitement justifié.

La dernière invective que lance le derviche à Ali-Pacha est très remarquable. C'est un élément tout nouveau et inattendu qui fait son apparition. Il s'agit d'une particularité du rituel des agonisants chez les Israélites, que Hugo avait connue grâce à un ouvrage publié à la fin du XVIIIe siècle, *Cérémonies et coutumes religieuses de tous les peuples du monde* [6], dans la partie relative à la religion des juifs modernes :

Lorsqu'un juif est malade, on convoque tous ses amis, parmi lesquels doit être un rabbin, consolateur du moribond. Celui-ci confesse alors tous ses péchés, en donnant des signes de repentance et de contrition. A la synagogue, on prie Dieu pour son âme ; on fait des vœux, on distribue des aumônes, et, dans ces actes de bienfaisance et de piété, on change toujours le nom du mourant, pour tromper le diable qui est alors aux aguets [7].

De là proviennent les vers 34 à 36. On y retrouve l'idée exprimée à la fin du paragraphe et même les termes presque mot pour mot.

Le rabbin Juda Arieh, plus connu sous son nom latinisé de Léon de Modène [8], a donné de ce rite, au XVIIe siècle, une explication toute différente :

Je ne dis point avec quel soin ils examinent leur conscience dans leurs maladies ni avec quel zèle ils changent de nom dans la crainte qu'ils ont de mourir. Mais j'ay remarqué qu'il se glisse, là comme ailleurs, bien de la superstition. Quand ils se voyent à l'extrémité, ils prennent les noms de Haiim, vie, de Raphaël, guérison de Dieu, et autres semblables, et s'ils en

1. Savary, *Le Coran*, S. V, 69, 82, p. 181-182 ; S. IX, 30, p. 225.
2. « Guyaour » : infidèle, chrétien. Ibrahim, p. 289. — Cf. « Dgiaour ». Pouqueville, II, p. 211, 223.
3. « Tchifout » : corruption de « Yehoud », surnom grossier et méprisant donné aux juifs ; au figuré : cupide, rapace, avare. (Barbier de Meynard, *Dictionnaire turc-français*, t. I, p. 588, col. 2 [1881]. Cf. B. d'Herbelot, *Bibliothèque Orientale*, t. III, *s. v°* JEHOUD, p. 284.
4. *Journal Asiatique*, 1902, t. XIX. A. Bel, *La Djazya*, p. 187-188, n. 3.
5. Savary, *op. cit.*, S. IX, 28, 96, p. 225, 231.
6. M. Berret a retrouvé cet ouvrage dans la bibliothèque de V. Hugo à Guernesey. (*Le Moyen Age européen dans la Légende des Siècles*, p. 384, n. 3. — *Les Grands Écrivains de la France*, 2e série : V. Hugo, *La Légende des Siècles*, t. I, p. 54.)
7. *Cérémonies et Coutumes religieuses de tous les peuples du monde...* Nouvelle édition par une Société de Gens de lettres. [Aut. dég., J.-C.-H. Poncelin de la Roche Tilhac], t. II, art. XXIV, sect. II, p. 90 (Amsterdam, Paris, Laporte, 1789).
8. *Arieh* = *Lion*, en hébreu (J. Buxtorf, *Lexicon hebraicum et chaldaicum*, p. 49) et en syriaque (*Journal Asiatique*, 1896, t. VIII, p. 165).

échappent ils les gardent toute leur vie, attribuant leur santé à ce changement de nom[1].

... Il y en a qui font faire pour eux une prière publique à la synagogue, et se font changer de nom, pour marque de changement de vie[2].

Cette question du changement de nom joue un rôle très important dans toutes les religions[3]. Le sens que lui donne Léon de Modène paraît se rapprocher de l'interprétation kabbalistique d'après laquelle « changer de nom équivalait à changer de destinée[4] », mais celui qui a été adopté par l'auteur des *Cérémonies et Coutumes religieuses* au XVIIIe siècle n'est nullement faux, car on a relevé divers exemples de changement de nom « pour se mettre à l'abri des influences démoniaques[5] », et on sait, par ailleurs, que « les prescriptions relatives à la prière rituelle des juifs et des musulmans ont pour base la crainte des démons[6] ».

Ali sous sa pelisse avait un cimeterre,
Un tromblon tout chargé s'ouvrant comme un cratère,
Trois longs pistolets, un poignard...

Au début de la poésie, on entrevoyait Ali d'une façon un peu confuse, au milieu de ses gardes et de la foule qui l'entourait : « Un jour, Ali passait... », sans que fussent précisées ni sa silhouette, ni sa tenue.

Là, Hugo, en quelques traits vigoureux, dresse en face du derviche faible, pauvre et mal vêtu, un Ali-Pacha couvert d'un riche vêtement et armé de toutes pièces. Au lieu d'avoir eu recours aux notes sur l'habillement du vizir[7], il le composa, ainsi que l'armement, à l'aide de renseignements épars, pris à ses trois sources, et dont la majeure partie se rapporte aux derniers moments du maître de Janina.

Sur les gravures des trois ouvrages que Hugo a consultés, on peut voir Ali couvert d'une pelisse[8].

Ibrahim Efendi disait que, chez lui, « en hiver, dans la chambre où il se tenait, malgré quatre grands mangals, ou brasiers ardents, il était encore affublé de deux pelisses, dont celle du dessus était très ample et l'enveloppait entièrement, n'étant que simplement jetée sur ses épaules[9] ». En outre, Ali avait donné cette curieuse définition : « Un vizir est un homme couvert de pelisses, assis sur un baril de poudre qu'une étincelle peut faire sauter[10] ».

1. *Cérémonies et coutumes qui s'observent aujourd'hui parmi les juifs*, traduites de l'italien de Léon de Modène, rabin de Venise, par Don Recared Sciméon [Richard Simon]. Préface, § XVIII (Paris, Louis Billaine, MDCCLXXIV). — Cf. *Journal asiatique*, 1902, t. XIX : Moïse Schwab, « Du Folk-lore de l'Orient », p. 539.
2. Léon de Modène, *op. cit.*, cinquième partie, ch. VII, § III, p. 280-281.
3. Frazer, *Le Rameau d'Or*, trad. Stiébel et Toutain, t. I, liv. II, ch. III, p. 350-355 (1902).
4. P. Vulliaud, *La Kabbale juive*, t. II, ch. XV ; *Les Amulettes*, p. 48 (1923).
5. *Revue de l'Histoire des Religions*, 1901, t. XLIII, p. 230.
6. *Ibid.*, 1915, t. LXXI, p. 77.
7. *Ibid.*, t. I, p. 322.
8. Pouqueville, *op. cit.*, t. III, p. 292-293, portrait. — A. de Beauchamp, *op. cit.* portrait liminaire. — Ibrahim-Manzour Efendi, *op. cit.*, portrait liminaire.
9. Ibrahim, p. 363-364.
10. A. de Beauchamp, p. 282. — Cf. Pouqueville, t. II, p. 7-8.

Beauchamp a donné l'énumération des pièces composant l'arsenal d'Ali-Pacha, une seule exceptée. Décrivant la fièvre du vizir, attendant l'arrivée de Kourchid-Pacha, qui devait lui apporter la réponse du Sultan à sa demande de grâce, Beauchamp avait écrit :

Quand Ali considérait ses armes, son poignard, ses pistolets, son tromblon, alors son front s'épanouissait et son œil étincelait des feux de l'audace[1].

La scène qui se déroula, quelques heures plus tard, dans l'île du Lac, devait encore préciser leur importance.

Les émissaires de Kourchid-Pacha lui montrant le firman du Sultan lui dirent que sa tête était demandée :

Ali ne laissant pas achever : « Ma tête, répliqua-t-il en fureur, ne se livre pas si aisément. ». Ces mots, dits rapidement, sont accompagnés d'un coup de pistolet, dont la balle brise la cuisse de Hassan. Aussi prompt que l'éclair, Ali tire aussitôt deux autres coups de pistolets, qui tuent deux de ses adversaires. Déjà, il tenait en joue son tromblon rempli de chevrotines, lorsque le sélictar, dans la mêlée (car les affidés d'Ali défendaient leur maître avec fureur), le perça d'une balle dans l'abdomen. Une autre balle lui traversa la poitrine[2] !

C'est en combinant les deux parties de ce récit que Victor Hugo a donné à Ali-Pacha, qui les avait authentiquement possédés, le poignard qui ne lui servit pas, les trois pistolets qu'il tira successivement, et le tromblon rempli de chevrotines.

Toutefois, si les trois pistolets sont qualifiés de longs, ce détail a été emprunté à Ibrahim-Efendi :

L'armement des soldats, dit-il, consiste ordinairement en une paire de pistolets, quelquefois dépareillés, fort souvent un seul, mais toujours les plus longs possible, attendu qu'ils prétendent qu'on ne pourrait pas tuer un homme avec un pistolet court[3].

Le cimeterre ne figure nulle part dans les notes précédentes. Quand Ali était un tout jeune homme, sans fortune et sans équipage de guerre, c'était déjà sur son cimeterre que sa mère Khamco comptait pour la venger des Cardikiotes[4]. Plus tard, Orcan, rejeton d'une dynastie tartare, lui fit cadeau du « sabre vénéré de Krim-Guérai[5] ». En parlant du cimeterre d'Ali-Pacha, c'est sûrement cette arme historique que Hugo a vue suspendue à l'arçon de la selle du vizir.

Il écouta le prêtre et lui laissa tout dire,
Pencha son front rêveur, puis avec un sourire
Donna sa pelisse au vieillard.

La dernière strophe du poème se divise très nettement en deux parties. La première, qui vient d'être étudiée, est relative au portrait physique d'Ali-Pacha, tandis que la seconde concerne son caractère et

1. A. de Beauchamp, p. 344.
2. *Ibid.*, p. 345. — Pouqueville, t. III, p. 378-379.
3. Ibrahim, p. 407.
4. *Ibid.*, p. 8.
5. Pouqueville, t. II, p. 172.

tout le côté psychologique du héros. C'est celle qui a été la moins comprise, et la fin de cette poésie a toujours passé pour une énigme. M. Ernest Gaubert écrivait à ce sujet : « Si l'on en croit Ibrahim-Manzour Efendi et M. Pouqueville, une pareille générosité n'était guère dans les habitudes du vindicatif pacha de Janina[1] ». Ce jugement, auquel on serait peut-être tenté d'ajouter foi, témoigne d'une ignorance absolue des *Mémoires sur la Grèce et l'Albanie*.

Ali-Pacha était un Albanais de la tribu des Toskas[2], et sa mentalité ne se comprend que si l'on tient compte de ses origines.

« Les musulmans Toskas sont en majeure partie de la secte Chiya ou Aliyé, c'est-à-dire de la secte d'Ali, gendre de Mahomet[3] », et, en second lieu, « ils ont toujours été grands partisans des derviches[4] ». Ali-Pacha refléta à un haut degré ces deux tendances et surtout la seconde.

On accusait, en effet, Ali de suivre les principes de la religion schyite, quoiqu'il ne l'avouât point pour des motifs de politique[5]. Aux regards des Turcs, il passait pour un impie, un mécréant, et même auprès de quelques-uns pour un athée[6]. Ce qui est certain c'est que, à ceux qui le fréquentaient, il apparaissait livré à toutes sortes de superstitions[7], et la première était sa foi dans les derviches.

Le nom de derviche, qui signifie un « pauvre » en persan et en turc, désigne un religieux musulman, un dévot, ayant fait vœu de pauvreté et d'abnégation[8]. A ce titre, on peut relever une certaine inexactitude dans le fait d'avoir appelé « prêtre » cet ascète de l'Islam. La religion musulmane n'ayant d'ailleurs ni cérémonies extérieures, ni rites, ni sacrements, n'a pas, à proprement parler, de prêtres, et la hiérarchie du corps des ulémas, qui assure le service des mosquées, est composée de docteurs de la loi, de prédicateurs et de juges ecclésiastiques[9]. Mahomet avait bien condamné la vie monastique, telle que les chrétiens la pratiquaient alors, mais en recommandant toutefois la piété, la pauvreté et l'humilité. Tous les derviches, marabouts ou fakirs se sont inspirés de ces préceptes du Prophète.

Les derviches, toujours très nombreux en Orient et spécialement en Turquie, pullulaient littéralement à Janina ainsi que dans toutes les provinces soumises à Ali-Pacha et, assurés de l'impunité, se montraient d'une effronterie inimaginable, se permettant toutes les

1. *Le Figaro*, supplément littéraire, 11 janvier 1913, *loc. cit.*
2. Ibrahim, notice, p. XVII. Cf. Beauchamp, p. 29.
3. *Id.*, *ibid.*, p. XVIII.
4. *Id.*, p. 279.
5. *Id.*, notice, p. XIX.
6. *Id.*, p. 366.
7. *Id.*, p. 241, 262-263. — Cf. Pouqueville, t. I, p. 323-325, 513 ; t. II, p. 19.
8. B. d'Herbelot, *op. cit.*, t. II, *s. v°* DERVICHE, p. 290 ; *s. v°* FAKIR, p. 429. — Cf. J.-Fr. de Lacroix, *Dictionnaire historique des Cultes religieux*, t. I, *s. v°* DERVIS, p. 642-646 (Paris, 1770). — *Encyclopédie de l'Islam*, t. I, *s. v°* DERWISH, p. 975.
9. De Lacroix, *op. cit.*, t. III, *s. v°* ULÉMA, p. 323. — Cf. Pouqueville, t. I, p. 143, n. 1.

licences[1]. Cela tenait à la crédulité d'Ali et à cette foi ancestrale qui avait pris chez lui un caractère très particulier.

Le vizir ne faisait jamais punir un derviche, d'abord parce qu'il en avait vraiment peur[2], ensuite parce qu'il se considérait « comme un homme destiné à être au-dessus de tous les autres[3] », « un être privilégié de Dieu, exempt de tout ce qui pouvait le gêner, pourvu qu'il respectât les derviches[4] ».

Pour cette raison, Ali ne se refusait jamais à recevoir les reproches que ceux-ci lui adressaient, sans les contredire ni les blâmer, et supportait tout de leur part avec une patience dont il se vantait[5].

Bien mieux, il ne manquait pas une occasion de leur faire de généreuses aumônes, même après avoir subi leurs attaques les plus vives. Dans les *Mémoires sur la Grèce et l'Albanie*, quelques exemples illustraient cette attitude coutumière du vizir[6].

Ainsi, le trait qui termine l'*Orientale* n'est donc nullement une invention du poète prêtant à Ali-Pacha un sentiment de mansuétude chrétienne, auquel il était très étranger, et lui faisant pratiquer le pardon des injures, pas plus, d'ailleurs, qu'il n'est « un symbole de mysticisme musulman[7] ». Ni l'une ni l'autre de ces explications ne sont valables. Hugo s'est borné à prendre un épisode certain de la vie du Pacha de Janina, et lui a donné, à défaut de la fin qu'il avait eue réellement, une conclusion dans la logique parfaite du caractère de son héros et entièrement conforme à tout ce que les biographes, et spécialement Ibrahim Efendi, avaient révélé sur son compte. L'ignorance des sources a, jusqu'ici, entraîné une erreur complète sur le sens du poème.

Il reste un mot à dire sur le don de la pelisse.

Dans l'anecdote, Ali avait tiré de sa poche de la monnaie d'or comme il en distribuait souvent pour des sommes plus ou moins importantes[8]. Si, au lieu de cette aumône, Hugo a voulu qu'Ali détachât sa pelisse pour en couvrir le derviche, c'est parce que, chez les Turcs, le don de la khil'at, ou robe d'honneur, est la plus grande estime que l'on puisse témoigner à quelqu'un que l'on désire particulièrement distinguer[9]. Les trois ouvrages de Pouqueville, d'Ibrahim Efendi et de Beauchamp l'avaient fréquemment relaté[10]. En s'emparant de ce trait

1. Ibrahim, p. 179, 274-276, 280, 289-290, 294, 297-299. — Cf. Beauchamp, p. 241.
2. *Ibid.*, p. 275. — Cf. Pouqueville, t. I, p. 450, n. 1.
3. *Ibid.*, p. 269.
4. *Ibid.*, p. 366.
5. *Ibid.*, p. 286-287.
6. *Ibid.*, p. 81-82, 288, 295-297.
7. *Bibliothèque générale des Sciences sociales*, t. XXXII. *Morale et Religion*, ch. VIII. Baron Carra de Vaux, *La Morale de l'Islam*, p. 204-205 (Paris, 1909).
8. Ibrahim, p. 82, 283, 297. Pouqueville, t. I, p. 450, n. 1.
9. Silvestre de Sacy, *Chrestomathie arabe*, t. II, Extrait de *Fakhr-Eddin*, p. 34 et n. 22, p. 43 (1re éd., 1806). — *Ibid.*, t. I, p. 28, et n. 59, p. 55 (2e éd., 1826).
10. Pouqueville, t. II, p. 13, n. 1; t. III, p. 388; t. IV, p. 343. — Ibrahim, p. 38, 118, 126. — A. de Beauchamp, p. 106, 109.

de mœurs, Hugo en a fait le symbole de la déférence superstitieuse d'Ali-Pacha.

*
* *

Les Orientalistes se sont, à toutes les époques, montrés sévères pour les poèmes que Victor Hugo publia en 1829.

Amédée Jaubert, interprète de Bonaparte en Égypte, dit, un jour, à Maxime du Camp : « Faire des Orientales sans connaître l'Orient, c'est faire une gibelotte sans avoir de lapin[1] ».

De nos jours, le P. H. Lammens, à propos des poètes arabes, estimait que ceux-ci méritaient créance, quoique quelques-uns d'entre eux aient raconté certains événements, sinon complètement faux, au moins très rares, et ajoutait : « La situation deviendrait grave si, comme nos peintres, ces poètes avaient décrit des paysages conventionnels, composé des Orientales, à la façon de Victor Hugo, sans avoir entrevu l'Orient[2] ».

Ce dédain des voyageurs et des philologues a gagné les critiques littéraires, et tandis qu'à son apparition le recueil avait remporté un succès éclatant, il est devenu courant de lui dénier toute valeur. Certains articles, assez malveillants, profitant de ce que le jugement contemporain se préoccupe de l'authenticité et du sérieux des sources d'un auteur pour le louer ou le blâmer, ont enchéri en affirmant que les sources du poète étaient nulles ou presque inexistantes. « Il n'a pas lu d'ouvrages orientaux, sauf les *Mille et une nuits* et la *Bibliothèque orientale* de D'Herbelot », écrivait M. Jean Bouvier[3], et, plus récemment encore, M. Gervais Pertuis se portait garant « que V. Hugo, en 1829, était dans une ignorance absolue des littératures orientales[4] ». Un autre auteur, M. Estève, imputait à Victor Hugo le tort d'avoir décrit un Orient de convention « gouverné par des sultans, des pachas et des califes auxquels les derviches font la leçon[5] ».

L'étude qui précède montre ce qu'il faut penser de ces déclarations.

Le sujet du poème n'est point imaginaire et correspond à un fait réel, plus fréquent qu'on ne le croit en Orient, et surtout qu'on ne le sait. Ali-Pacha n'était point le khalife, c'est-à-dire le vicaire d'Allah et le chef religieux de l'Islam, et les derviches lui faisaient fort bien la leçon. Le sultan, lui-même, n'était pas à l'abri de semblables algarades, et, quelques années plus tard, Mahmoud II eut à subir les invectives du derviche Cheikh-Satchili, qui paya de sa vie sa témérité, et dont l'histoire a conservé le souvenir[6].

1. *Revue Archéologique*, 1914, t. III, p. 424.
2. H. Lammens, *Le Berceau de l'Islam*, première partie, sect. II, § 2, p. 129.
3. Positions des *Mémoires* présentés à la Faculté des Lettres de Paris Jean Bouvier, *L'Orient dans la Littérature française pendant les premières années du Romantisme (1820-1830)*, p. 290 (1907).
4. *Mercure de France*, n° du 15 janvier 1924. Gervais Pertuis, « Victor Hugo et Ernest Fouinet », p. 411-412.
5. Edmond Estève, *Byron et le Romantisme français*, l. II, ch. v, p. 151 (1907).
6. Vte de La Jonquière, *Histoire de l'Empire ottoman depuis les origines jusqu'à*

Pas un mot du *Derviche* n'a été écrit sans une connaissance parfaite de la matière abordée. Qu'il s'agisse de la vie d'Ali-Pacha, de l'eschatologie musulmane, ou, l'espace d'un éclair, d'un fragment du rituel juif, toutes les sources correspondantes sont constituées par des ouvrages en renom à cette époque. Outre les trois biographes du pacha de l'Épire, si on énumère d'Herbelot[1], Gagnier[2], le *Koran* de Savary[3], tous auteurs estimés[4], ainsi que les *Coutumes religieuses des peuples modernes*, on voit que Hugo n'a rien allégué au hasard, et ses très rares impropriétés d'expression, simples licences poétiques, sont tellement vénielles qu'elles valaient à peine d'être relevées.

Il en est de même pour les autres pièces du *Divan* de Hugo.

Comme le rappelait Théophile Gautier. les artistes avaient été sensibles à tout le pittoresque des descriptions :

> Les *Orientales* produisirent un effet d'éblouissement,... toute cette poésie, aveuglante comme la lumière, enivrante comme le hatchich, causa un vertige d'admiration — surtout parmi les peintres[5].

Mais ce qu'ils ignoraient, et bien d'autres après eux, c'est que tout ce côté décoratif, qui les avait si vivement frappés, était le résultat d'une patiente reconstitution de la vie orientale, appuyée sur de minutieuses recherches et vivifiée par une puissante imagination.

Cet examen du *Derviche* n'est-il pas aussi la preuve que la manière de Victor Hugo est fixée dès 1829? Ainsi que l'écrivait M. Rigal : « C'est là que le futur auteur de la *Légende* « fait sa palette[6] ». On a, en effet, la surprise de rencontrer, dans cette œuvre de jeunesse, les procédés qu'il ne fera que reprendre plus tard avec plus d'autorité : ces dessous très travaillés, ces tons riches, ces tableaux saisissants; tout ce qu'on remarque déjà dans les *Orientales*, on le retrouvera dans les poèmes post-exiliens jusqu'à ces sautes brusques d'un sujet dans un autre, avec une incohérence apparente, oppositions habiles faites d'une touche puissante entièrement maîtresse de ses effets.

Alors que d'aucuns avaient jugé que Hugo avait rénové sa manière entre 1829 et 1859 « parce que ses descriptions n'étaient plus de mode[7] », l'analyse de cette poésie fait resplendir, des *Orientales* à la *Légende des Siècles*, l'unité de méthode et du génie de Victor Hugo.

GEORGES THOUVENIN.

nos jours, t. I, ch. XIII, p. 442 (1914). — Cf. Hoefer, *Nouvelle Biographie générale*, t. XXXII, *s. v°* MAHMOUD, col. 775, n. 1 (1860).

1. Pierre Martino, *L'Orient dans la Littérature française aux XVIIe et XVIIIe siècles*, ch. V, p. 145-146 (Paris, 1906).
2. *Ibid.*, p. 164-165.
3. *Ibid.*, p. 166.
4. Caussin de Perceval a renvoyé à Gagnier pour tout le récit du Mirâdj. [*Essai sur l'histoire des Arabes*, t. I, p. 411-412, n. 1.] (1847).
5. *L'Artiste*, n° du 28 décembre 1856. Th. Gautier, « Gérôme », p. 33, col. 2.
6. E. Rigal, *Victor Hugo, poète épique*, p. 18 (1900).
7. « Les Grands Écrivains de la France », deuxième série. V. Hugo, *La Légende des Siècles*, t, II. *Les Trônes d'Orient*, notice, p. 397-398 (1920).

AUTOUR DE BALZAC

" CÉSAR BIROTTEAU [1] "

(Suite.)

e. — Parfumeries...

On ne saurait, puisqu'une partie du roman de *César Birotteau* traite des inventions de ce presque génial parfumeur, passer sous silence les sources auxquelles Balzac a pu puiser les indications d'ordre technique qui figurent dans son œuvre.

L'huile de noisette, source de la fortune, sinon de Birotteau, tout au moins de son fidèle Popinot, était, n'en déplaise à Balzac, déjà employée pour certains produits de parfumerie. Elle était vendue par la maison Niquet, Galeries du Palais-Royal, 132, non pas tant au public qu'aux parfumeurs qui l'aromatisaient à leur guise, et lui donnaient tels noms qui leur convenaient. Elle était dès lors appréciée pour sa propriété de pénétrer facilement jusqu'au cuir chevelu en raison de sa fluidité. Ainsi Balzac, ou, si l'on veut, Birotteau, a immortalisé un produit assez communément employé.

Quant à l'huile de Macassar, elle était fabriquée à Londres par un certain Howland. Cet industriel l'expédiait en France à des parfumeurs en gros qui la revendaient à leurs clients; ceux-ci recevaient comme primes, suivant l'importance de leurs commandes, des tableaux plus ou moins luxueusement encadrés : les flacons, « d'un joli modèle avec étiquettes riches et notices », leur étaient vendus au prix de 12 à 14 francs. Mais il y avait plusieurs autres huiles de Macassar, celles-là fabriquées en France, notamment par la maison Niquet, dont nous venons de parler. Cette pratique se continua impunément pendant de longues années, jusqu'à ce qu'un sollicitor anglais, se rendant à Paris vers 1875, la constatât et en informât le fabricant anglais, son ami et son client. L'affaire fit un certain bruit, tout au moins dans le monde des parfumeurs, qui furent menacés de procès en contrefaçon. Les choses finirent par s'arranger à l'amiable, et il fut convenu, d'un commun accord, que le nom de Macassar serait conservé par les produits français,

1. Voir la *Revue d'Histoire Littéraire* d'avril-juin 1930.

mais que les flacons porteraient mention de son origine anglaise et conserveraient la forme carrée adoptée par les usines d'outre-Manche. De nos jours encore, les rares flacons qui sont vendus sont établis de cette manière.

Quant à la composition de l'huile de Macassar, elle varie suivant l'origine du produit. Voici celle de la marque anglaise (Askinson, *Guide du Parfumeur*, traduction française d'A. Calinals, Paris, 1867) :

Huile d'amande	2 kg.	»
Racine d'alkanna (orcanette)	0	200
Essence d'œillet	0	005
— de macis	0	005
— de rose	0	005
— de cannelle	0	015
Teinture de musc	0	005

L'huile d'amande est mise en digestion avec la racine d'alkanna pulvérisée, jusqu'à ce que sa coloration devienne d'un rouge foncé.

Les diverses huiles de Macassar d'origine française ne se rapprochent, dans leur composition, des produits anglais que par l'emploi de l'orcanette, qui les colore en rouge ; c'est là le caractère commun à toutes les huiles qui portent ce nom.

Voici l'une des formules employées :

Huile de noix de bœuf	4 l.	»
— de noisette	2	5
Esprit de vin à 33°	0	5
Esprit de musc	50 gr.	
— de bergamote	50 —	
— de Portugal	50 —	
Essence de rose	50 —	

Chauffer au bain-marie pendant une heure, laisser ensuite infuser pendant huit jours en remuant deux ou trois fois par jour. On colore avec de l'orcanette. (*Guide pratique des Parfumeurs*, Paris, s. d., série G, n° 43 de la Bibliothèque des Connaissances industrielles, commerciales et agricoles.)

Les noms des autres produits inventés par Birotteau, en particulier la Pâte des Sultanes, ont sans aucun doute été suggérés à Balzac par des compositions déjà en vente. C'est ainsi que dans les annuaires du temps figure un nommé Bataille, parfumeur et distillateur, rue d'Orléans-Saint-Honoré, 17, inventeur du superbe Blanc des Sultanes ; on y trouve aussi mention de la veuve Detrouville, fabricante de l'Elmelek, savon des sultanes, de Mlles Spring, brevetées du Roi pour l'Eau des Templiers et l'Incarnat végétal rouge des Sultanes, Palais Royal, Galerie de Pierre, n° 4, etc.

Quant aux curieux prospectus dont il est donné deux modèles, ainsi qu'aux procédés de réclame que Balzac prête à son héros,

l'exposition de la publicité, ouverte à la Bibliothèque Nationale en mai 1928, a permis de se faire quelque idée de leur origine. Dans cette intéressante exposition, une vitrine entière était consacrée aux prospectus et aux affiches de parfumerie. Nous y avons pu lire notamment une notice indiquant les vertus de « l'Eau sans pareille », souveraine contre tous les maux. Plus scientifique, dans la manière d'Andoche Finot, un prospectus rédigé en allemand et en français indiquait compendieusement les propriétés et le mode d'emploi de « l'excellente Eau de Cologne », avec notice historique ; un autre s'étendait sur les vertus du Lait de Concombre et sur la manière de s'en servir,... etc.

En matière d'affiches, la fantaisie des parfumeurs s'était largement donné carrière. Un grand nombre d'entre elles, coloriées et encadrées, portaient des dessins allégoriques où figuraient des scènes se déroulant dans des paysagés de convention, toujours galants et, dirons-nous, parfumés, telles que celles de Flandin, 61, rue Richelieu, de l'Extrait de Zophime, pour lustrer les cheveux, du Zerkis du Sérail, de la Crème de Perse de Violet et Guénot, rue Saint-Denis, « en face Saint-Magloire », et, surtout, celle entourée de cartouches, du Savon d'Alcibiade, de Diane, et de la Pâte de Cymodore avec, en haut, l'écusson de France aux trois fleurs de lys. Mention spéciale doit être faite de la Pâte Oxéra, parce qu'elle était approuvée par l'Académie de Médecine et que le rapport fait à cette docte Assemblée était reproduit *in extenso*.

Tous ces documents datent de la période 1819-1835 ; ils sont donc contemporains de Balzac, et on peut admettre qu'ils l'ont inspiré pour la rédaction de ses prospectus, ainsi que pour les détails qu'il donne au sujet de la publicité donnée aux inventions de César.

Nous ajouterons, en ce qui concerne l'huile de Macassar, un amusant détail qui nous a été donné par un Boulonnais de nos amis. Dans le Pas-de-Calais l'huile de Macassar, d'origine anglaise, jouissait, comme tous les produits de ce pays, de la plus grande vogue, et il n'était guère de cuir chevelu qui n'en fût imbibé ; comme toutes ces têtes huileuses compromettaient la fraîcheur des fauteuils, on couvrait ceux-ci de voiles qu'on nommait, en raison de leur destination, des anti-Macassar !

Deuxième Partie : HISTOIRE DE L'ŒUVRE

On sait que *César Birotteau* fut publié à la fin de 1837 et daté de 1838. Il parut en deux volumes, donnés en prime par le *Figaro* et l'*Estafette* à leurs abonnés.

Nous avons vu déjà que, depuis que la première idée de Balzac s'était exprimée au sujet de son œuvre, c'est-à-dire depuis 1833, celle-ci avait été destinée successivement à plusieurs éditeurs dont le dernier était Werdet. La situation de celui-ci s'étant modifiée en 1837, l'auteur fut pressenti par le *Figaro*, qui, après bien des fortunes diverses, venait de renaître sous la direction d'Alphonse Karr. Dans le nº du 21 décembre 1837 un avis de ce journal prévenait le public qu'en s'abonnant pour trois mois, et en adressant le prix de l'abonnement 3, rue Coq-Héron, au bureau du journal, on recevrait l'ouvrage à titre de prime.

Un avant-propos, placé en tête du premier volume de *César Birotteau*, indiquait ainsi le but de l'entreprise :

C'était une idée heureuse que d'associer la librairie à la presse quotidienne; que d'augmenter la circulation des livres au moyen des journaux; que de soumettre les produits intermittents de la librairie à la précision, à la régularité des mouvements de la presse périodique. Cette idée neuve, quoique simple, quoique bien naturelle, n'avait aucun précédent avant l'essai qu'en ont fait les éditeurs du *Figaro*... Mais, pour que le succès fût certain... il fallait que le livre, comme le journal, eût sa valeur propre, et qu'ils possédassent l'un et l'autre le principe de vitalité... Figaro et Balzac, quels noms plus heureusement juxtaposés!... Où trouver une similitude plus intime d'esprit, de pensées, de sentiments...

Les études philosophiques de Balzac devinrent la première assise de cette opération. A peine le public en fut-il instruit, à peine les premiers numéros du *Figaro* furent-ils mis en circulation avec cette annonce, que 1 000 souscripteurs se présentèrent pour avoir leur *Balzac* et leur *Figaro*... En moins de quinze jours, deux mille exemplaires étaient enlevés... Le préambule déclarait que le journal avait aujourd'hui 5000 abonnés qui tous possédaient un ou plusieurs des ouvrages cités. Venait ensuite une sorte d'apologie du nouveau roman et, *in fine*, l'annonce qu'il serait également remis aux abonnés de l'*Estafette* contre souscription d'un abonnement de six mois (38 francs).

Dans quelles conditions le *Figaro* fit-il l'acquisition de *César Birotteau*? Si l'on s'en rapporte à la *Correspondance* de Balzac

ainsi qu'à ses *Lettres à l'Étrangère* et à Madame Carraud, la question paraît compliquée et présente même, dès l'abord, certaines contradictions. Qu'on en juge :

Dans une lettre à Madame Surville, de novembre 1837, Balzac déclare que le *Figaro* paye l'œuvre 20 000 francs.

Dans une lettre inédite à Madame Carraud, du 22 novembre 1837, dont M. Bouteron a bien voulu nous laisser prendre connaissance, il est dit que si l'auteur peut donner à « un journal, qui est venu nous trouver, *César Birotteau* pour le 10 décembre ; le prix sera de 20 000 francs dont 12 500 pour ma part. L'ouvrage sera tiré à 5 000 exemplaires. »

Dans une lettre à l'Étrangère (10-12 octobre 1836), il est indiqué que « mes éditeurs ont transigé avec le défunt *Figaro*, qui renaît de ses cendres ».

Enfin, le 8 juillet 1837, Balzac écrit à l'Étrangère : « Il faut recommencer pour faire ce *César Birotteau* qui devient ridicule à force de retard. D'ailleurs voici dix mois que le *Figaro* m'a remis l'argent. »

Cet écheveau, assez embrouillé, comme on le voit, se démêle aisément lorsqu'on consulte le *Balzac intime* de Werdet, d'une part ; d'autre part, lorsqu'on entreprend la tâche un peu plus ardue d'étudier de près la succession des fortunes diverses par les quelles passa le *Figaro* entre 1835 et 1839 ; et surtout lorsqu'on prend connaissance d'un certain traité de 1836.

Werdet d'abord. Il nous déclare qu'en 1836, il avait cédé, moyennant 63 000 francs, à M. Béthune, éditeur, toutes les œuvres de Balzac en cours d'impression qui étaient sa propriété. Ce M. Béthune s'était entendu la même année avec une sorte de consortium composé de MM. Henri Delloye, Victor Lecou et Victor Bohain, pour l'exploitation des œuvres à venir de Balzac.

Mais cette société avait elle-même passé avec Balzac, pour une durée de quinze ans, une convention qui fut signée le 15 novembre 1836. Ladite convention se trouve à la collection Lovenjoul (*Lov.*, A, 269). En voici les principales clauses :

Il était convenu entre les éditeurs et Balzac que l'exploitation des œuvres de ce dernier serait réunie et concentrée sous une seule direction, tant pour celles déjà publiées que pour celles que l'auteur pourrait composer désormais. Les éditeurs mettaient dans l'association les moyens que pouvaient donner leurs relations, leur clientèle, « et leur bonne position dans le commerce de la librairie » ; quant à Balzac, comme le poète de Beaumarchais, il apportait son talent.

Un certain nombre d'œuvres au sujet desquelles Balzac avait déjà pris des engagements vis-à-vis de divers éditeurs restèrent en dehors de la convention. L'écrivain ne devait pas recevoir de droits d'auteur, mais percevoir la moitié des bénéfices à réaliser par la Société. Quant aux insertions éventuelles dans des journaux ou revues, elles ne pouvaient avoir lieu qu'après décision conforme des parties, obtenue à la majorité des voix.

En outre, Balzac, à court d'argent, avait obtenu que, dès à présent, une avance de 50000 francs sur les bénéfices à venir lui fût octroyée, moyennant un intérêt de 6 p. 100. Au même titre, il devrait recevoir une somme mensuelle de 1500 francs, à dater du jour où il livrerait deux ouvrages inédits ; cette avance pourrait être augmentée en cas de fourniture d'un plus grand nombre d'ouvrages, ou de bénéfices importants; il s'en remettait à cet égard « au bon vouloir de MM. Lecou, Delloye et Bohain ». Ceux-ci, pour s'en récupérer, prélèveraient la moitié de la part devant revenir à Balzac dans les bénéfices de la Société. D'autres articles avaient trait à une assurance à prendre sur la vie de Balzac, et aux droits respectifs de la Société et de ses héritiers en cas de décès.

Ce sont les signataires du traité que Balzac désigne par « mes éditeurs » dans sa lettre du 12 octobre 1837. Ainsi ils intervinrent dans l'affaire du *Figaro* et Balzac ne traita pas directement avec ce journal. Ajoutons qu'à cette date le traité était entré en vigueur puisque, ce même 12 octobre, Balzac écrit à Mme Hanska qu'il commencera l'exécution de son nouveau traité par la publication de *César Birotteau*, mais que, comme il a reçu deux mois (soit 3000 francs), il ne commencera à toucher de l'argent qu'en mars (1838).

Venons-en maintenant à l'histoire des vicissitudes du *Figaro* entre 1834 et 1836. En 1835, le *Figaro*, mort de consomption en 1834, avait reparu sous le titre de *Figaro électeur*, *juré*, *contribuable*, *artiste*, *financier*, *industriel*..., etc., in-fo quotidien ; il faisait, dans un numéro-prospectus, appel aux souscripteurs, qu'il cherchait à séduire au moyen d'une étrange combinaison que nous n'avons pas à indiquer ici, mais qui semblait conçue par la cervelle de Robert Macaire. Il s'éteignit après quelques numéros.

Il reparut en 1836, sous le titre de : *Figaro*, *journal abréviateur*. Malheureusement, aucun numéro n'en a été conservé, et on ne sait au juste à quel moment il cessa de paraître. « Dans tous les cas, dit M. Hatin, il n'aura pas été loin, car en voici un autre qui arrive avec le mois des feuilles. »

Cet « autre » s'appela *Figaro, nouvelliste du soir*. Son premier numéro est du 16 mai 1836. Il devait avoir deux éditions par jour : la première, le matin, pour la province ; la seconde, le soir, pour Paris ; il semble bien qu'il n'eut qu'un numéro, ou plutôt qu'un prospectus, qui était précisément celui du 16 mai.

Mais voici un autre *Figaro*, qui nous fait entrer de plain-pied dans la question Birotteau-Balzac. A la fin de 1836, le 26 décembre, parut le premier numéro du *Figaro-Livre*, quotidien, dont le rédacteur en chef était Alphonse Karr.

Ce journal, du format petit in-8°, était divisé en deux parties : l'une était formée tantôt de quatre, tantôt de six pages qui devaient être consacrées aux nouvelles politiques, littéraires et dramatiques. L'autre, de huit pages, était constitué par un fragment de roman inédit, lesquels fragments réunis formeraient au bout du mois un ouvrage complet, et les abonnés recevraient une couverture pour les contenir. Ce premier numéro, du 16 décembre, donnait la liste des ouvrages qui seraient publiés en 1837. Parmi ces ouvrages figurait (pour février et mars, 2 vol.) le *César Birotteau* de Balzac. Il était spécifié que tous étaient *acquis* pour 1837. Pour paraître en décembre 1837 était annoncé un autre roman de Balzac : *Les Artistes*.

Ainsi s'explique le passage de la lettre du 3 juillet 1837 : « Voici dix mois que le *Figaro* m'a remis l'argent ». Il s'agit évidemment du *Birotteau* promis aux abonnés du *Figaro-Livre*.

On ne sait pendant combien de temps vécut cette forme nouvelle du *Figaro*. Toujours est-il qu'en 1837 le journal était mort depuis plusieurs mois.

Autre palingénésie : le 15 octobre 1837 naquit un nouveau *Figaro* in-f°, qui contenait l'avis suivant :

> Les abonnés qui souscriront pour le trimestre du 15 octobre recevront de suite, gratuitement, à titre de prime, huit volumes (*Études philosophiques*) de M. de Balzac.

De plus, dans le numéro du 21 décembre, il était annoncé qu'en souscrivant pour trois mois (1er trimestre de 1838), on recevrait gratuitement, à titre de prime, *César Birotteau*. Et, précautionneux, un avis indiquait que « les personnes dont l'abonnement (dernier trimestre de 1837) n'est pas encore expiré, et qui veulent recevoir gratuitement l'ouvrage ci-dessus, doivent dès à présent prolonger de trois mois, *par anticipation*, leur abonnement courant, quelle qu'en soit l'échéance actuelle, et en faire acquitter le montant (20 francs) à la caisse du journal, sans frais ».

Ici se clôt la question du *Figaro,* au point de vue de ses rapports avec l'œuvre balzacienne, et il paraît inutile d'en poursuivre l'étude plus avant.

A ce point l'énigme proposée plus haut se trouve résolue comme suit : en 1836, Balzac touche du *Figaro-Livre* une certaine somme pour la livraison de *César Birotteau*, promis à ses abonnés ; l'œuvre n'est pas écrite et d'autre part le journal disparaît.

Au 15 octobre 1837, au *Figaro-Livre* succède un nouveau *Figaro* né « des cendres » du précédent, dirigé comme lui par Alphonse Karr et héritier de ses créances. *César Birotteau* n'étant pas même commencé, et le traité avec Lecou et consorts étant intervenu le 15 décembre, la Société transige avec le journal en lui livrant huit volumes des *Études philosophiques* sur les trente volumes que Lecou avait acquis de Werdet.

Ainsi désintéressé, le nouveau journal acquiert, par une convention distincte de la précédente, *César Birotteau* pour le prix de 20000 francs. La Société Lecou-Delloye-Bohain-Balzac se partage la somme suivant les conventions du traité, et si quelque personne pointilleuse vient objecter que la part de Balzac, soit 12500 francs d'après sa lettre à Mme Carraud, eût dû être de 10000 francs seulement, nous lui répondrons que le traité, presque dès après sa signature, subit de nombreuses dérogations, demandées par Balzac et acceptées, non sans protestations, par ses associés.

Il est intéressant de citer à ce propos une lettre inédite (*Lov.*, A, 26, f° 19) de Delloye et Lecou à Balzac du 27 mai 1837 :

Monsieur,

Nous avons examiné avec Monsieur Bohain la proposition relative à la *Gazette Musicale*, et, malgré toute notre bonne volonté, nous avons dû reconnaître que nous ne pouvions consentir à de nouvelles dérogations. Nous désirons donc que les choses restent telles qu'elles sont relatées au traité, et sommes bien résolus à ne pas nous en écarter *désormais*. Nous avons répondu dans ce sens à M. Schlesinger. La copie ci-après de la lettre de M. Bohain à ce sujet vous assurera que notre avis est bien le sien. Veuillez,... etc.

Et voici la copie de la lettre de Bohain :

Mon cher Monsieur Lecou,

Je ne puis nullement consentir aux propositions de M. Schlesinger. *Si nous continuons ainsi, nous aurons fourni une somme énorme à M. de Balzac, par obligeance pour lui.* Je me suis décidé à cette affaire qui ne me convenait pas personnellement, et j'en suis trop

mal payé jusqu'ici pour être disposé à de nouvelles concessions. Je m'oppose donc formellement à toute dérogation *nouvelle* à notre traité...

Il s'agissait ici de *Gambara*, qui, malgré ces protestations, parut dans la *Gazette Musicale* à partir du 23 juillet. On voit ainsi que le contrat, qui cependant n'était pas un contrat de mariage, avait déjà, six mois après sa conclusion, reçu un certain nombre de coups de canif de la part d'une des parties, et que cette partie était Balzac.

Mais voici mieux encore : par une convention du 20 décembre 1836, pour se libérer d'une partie de ses obligations, Balzac avait transporté à M. Lecou une somme de 4000 francs qui lui était promise par le journal *La Presse* et par le *Figaro*, pour des œuvres non encore écrites et à toucher lors de leur publication. Ce chiffre de 4000 francs était fixé un peu au hasard, car les sommes dues (ou plutôt à devoir) devaient dépendre « de la longueur des manuscrits ».

Cette question étant à peu près élucidée, il convient d'en examiner une autre : A quelle époque remonte l'origine de *César Birotteau* ?

Dans la série des lettres de Mme Carraud à Balzac, données en 1922-1923 à la *Revue des Deux Mondes* par M. Bouteron, on en trouve une du 8 février 1834 par laquelle l'amie du romancier l'invite à venir passer quelque temps à Frapesle, où elle s'était rendue dès après la mort de son père, et, dans la *Correspondance*, une lettre de Balzac du mois de février 1834 (date rectifiée) annonce sa prochaine arrivée à Frapesle. Le 10 avril il fait part de ce séjour à Mme Hanska, et lui écrit qu'il fait une œuvre capitale, « *César Birotteau*, le frère de celui que vous connaissez (le curé de Tours), victime comme son frère, mais victime de la civilisation parisienne, tandis que son frère n'est victime que d'un seul homme ». Et il écrit à Mme Carraud, à la fin de novembre 1836 (*Corresp.*, date rectifiée) : « J'espère aller bientôt travailler en paix à Frapesle pendant une quinzaine de jours ; et n'est-ce pas quelque chose de curieux que j'aille y faire l'ouvrage que *j'y commençai la première fois que j'y suis venu*, **César Birotteau**? » Remarquons que cette première fois correspond bien au séjour de mars-avril 1834. En effet, aucune indication ne laisse supposer que Balzac soit allé à Frapesle avant cette époque. Ce n'est qu'après la mort de son père que Mme Carraud eut la jouissance de ce petit domaine, et que Balzac put y recevoir l'hospitalité. A la vérité,

son amie l'y avait convié trois ans auparavant au cours d'une période pendant laquelle elle s'y était rendue (lettre du 6 août 1831) ; mais Balzac n'avait pu, ou n'avait pas voulu accepter son invitation.

De tout ceci, il résulterait que la première réalisation de *César Birotteau* fut faite à Frapesle en mars-avril 1834.

Nous avons cité au commencement de notre étude plusieurs allusions fort brèves à *César Birotteau* dans certaines lettres de 1833 ; nous avons rappelé le passage de la lettre à Hippolyte Castille. De ces éléments, concluons que l'idée première de *César Birotteau*, c'est-à-dire d'un roman sur la faillite d'un commerçant parisien, aurait germé dans le cerveau de Balzac dès 1833.

Mais, peut-être fut-ce plus anciennement encore. A cet égard, il convient de faire état d'une indication donnée par M. Le Breton dans son ouvrage (*Balzac, l'Homme et l'Œuvre*) ; il cite, mais sans insister, deux œuvres bien antérieures à l'œuvre balzacienne, qui paraissent avoir avec elle quelque rapport. Ce sont : *Les Adieux au Comptoir*, de Scribe (1824), et *Duhautcours, ou le Contrat d'union*, de Picard et du citoyen X*** (1802).

Après avoir lu ces deux pièces, on retient peu de chose de la première. Dans les *Adieux au Comptoir*, il n'y a qu'une scène pouvant offrir, si l'on veut, quelques rapports avec la première scène du roman de Balzac. Mais ces rapports sont si lointains et les caractères des personnages si différents qu'il n'y a guère à s'y arrêter. Quant à la pièce de Picard, elle mérite une plus grande attention, et c'est peut-être là que gît la solution du problème ; ce « peut-être » devrait ici s'inscrire en lettres singulièrement appuyées, car rien n'indique, ni dans les *Lettres à l'Étrangère*, ni dans la *Correspondance*, non plus que parmi les documents de la collection Lovenjoul, que Balzac ait pensé à l'œuvre de Picard ou même en ait eu connaissance. Mais rien non plus ne s'y trouve qui soit contraire à l'éclosion d'une hypothèse qui, une fois née, puisse s'ébattre et venir se poser sur des terres aussi vierges qu'elles sont mystérieuses.

Voici, pour telle conclusion qu'on voudra en tirer, l'analyse succincte de la pièce de Picard, qui fut représentée au théâtre Louvois, par les comédiens de l'Odéon, le 18 thermidor an IX :

Durville, négociant parisien, se prépare, au lever du rideau, à donner un bal splendide : dialogue entre les fournisseurs, un peu inquiets au sujet du règlement de leurs factures, mais qui font confiance au crédit de leur client. Et, cependant, Durville est à la veille de la faillite, menant, d'ailleurs, d'autant plus grand train

qu'il est moins capable de payer ses dettes. Il a bien quelques remords, mais c'est un caractère faible et qui cède facilement à qui le conseille mal. Ce mauvais conseiller a nom Duhautcours, homme taré dont la spécialité semble être de constituer des faillites fictives, avec le concours d'hommes de paille qui font figures de créanciers, gais et illégitimes comme ceux de Balzac, et rédigent un concordat en un tournemain. Duhautcours persuade à son client qu'il est aussi habile qu'élégant de donner un bal à la veille d'une exécution; la femme de Durville vient à la rescousse, et le bal aura lieu. Duhautcours fait un peu, ici et dans la suite, figure de Du Tillet.

Les divers incidents du bal font la matière du deuxième acte : on chuchote un peu, car la situation du négociant est sinon connue du moins soupçonnée, mais la confiance reprend le dessus, et même une sorte de fantoche, le jeune Vimont, veut absolument confier à Durville une somme de 20 000 francs qu'il tient à mettre en lieu sûr. Quelques types d'invités sont esquissés assez gaiement, coquettes, dandys et péronnelles, mais sont infiniment moins fouillés et plus conventionnels que ceux de Birotteau.

Le troisième acte est l'acte des créanciers : les fournisseurs, qui ont présenté leurs factures dès le lendemain du bal, et qui n'ont pas été payés, fulminent contre leur débiteur, et crient à l'escroquerie, surtout lorsqu'ils apprennent qu'il s'est marié séparé de biens. L'honnête homme de la pièce, une sorte de bourru bienfaisant nommé Franval, veut payer une partie des dettes du négociant, mais Duhautcours, qui tient à sa faillite, s'en débarrasse en l'envoyant en visite chez des créanciers imaginaires.

Quatrième acte : la faillite; tout est arrangé; les créanciers fictifs sont là, le concordat va être signé, quand survient, cette fois encore, Franval, furieux d'avoir été berné, plus bourru que jamais, et qui menace de mener tout le monde en police correctionnelle pour banqueroute frauduleuse.

Le cinquième et dernier acte est, comme on le devait prévoir, la revanche de la morale : Duhautcours est démasqué et s'en va voguer vers d'autres hasards; Durville, l'irrésolu, finit par rentrer dans le chemin de l'honneur, et sa femme, très noblement, offre sa dot pour payer les dettes de son mari. On sera pauvre, mais honnête, et tout le monde s'embrasse. La pièce finit par le mariage de deux jeunes gens plus riches d'amour que d'argent, dont on avait peu parlé jusqu'à présent et qui arrivent juste à point pour « sentimentaliser » le dénouement.

On ne peut nier qu'il y ait dans tout cela quelque similitude

avec le roman de Balzac ; on y trouve le bal, les fournisseurs, la faillite, le banquier véreux, l'ami honnête qui sauve la situation. C'est peu de chose, à la vérité, mais c'est quelque chose, et, pour cette raison, la pièce de Picard devait être mentionnée. Quant à partir de là pour insinuer que Balzac s'en est inspiré, il y a fort loin. Aussi ne voulons-nous, fidèle à notre principe, qu'exposer les faits sans conclure ; ce soin incombe au lecteur, s'il ose s'en charger.

En tout état de cause, l'idée première de *César Birotteau*, d'où qu'elle vienne, prend corps dans le cerveau de Balzac ; dès 1833, elle devient sinon encore un roman, du moins un titre et doit trouver place dans les *Contes philosophiques* (4e édit. destinée à Werdet) dont la plupart étaient encore à naître. Enfin, en 1834, l'idée se précise, reste, d'ailleurs, incomplète puisqu'il ne s'agit encore que d'une peinture du petit commerce, et que (s'il faut ajouter foi au passage de la lettre à Hippolyte Castille), Birotteau n'est pas encore « l'image de la probité ».

Une première version, soit écrite, soit seulement « parlée », se construit à Frapesle avec la collaboration peut-être inconsciente de Mme Carraud et de Borget (voir ci-après la mention du portrait de Birotteau par Borget), se continue à Saché et à Paris. Enfin, l'écrivain trouve ; son César sera une sorte de héros. Il est impossible de fixer la date de cet euréka, mais on ne peut s'empêcher de penser à ce point, à l'hypothèse Bully ; de cette hypothèse nous n'avons éliminé que les éléments démentis par les faits ; mais rien ne s'oppose à ce qu'un pauvre débiteur, recueilli par un journal, n'ait mené la vie de privations rappelée par Jules Leconte ; si ce personnage est bien Bully, Balzac aurait pu en entendre parler à partir de 1835 ou de 1836, et ainsi, « le jour de bonheur » dont il parle à Hippolyte Castille se serait levé à cette époque.

D'autre part, on sait que Balzac fut très affecté par la faillite Werdet, qui l'atteignit pécuniairement. Cette histoire chevauche sur les années 1836 et 1837, et il semble bien qu'elle dut influer sur la composition du roman encore à l'état d'embryon. Ainsi la faillite de César Birotteau serait sœur de la faillite Werdet.

Quoi qu'il en soit, l'aiguillon de la nécessité stimule enfin Balzac ; il faut livrer le roman au *Figaro* dans un temps donné, et il « en met », comme on dit aujourd'hui trivialement. Il passe les nuits et arrive enfin au jour dit avec un manuscrit à peu près complet, sauf pour le dénouement, qui est encore squelettique, mais auquel seront ajoutés de nombreux passages au cours des épreuves.

Notons, dès à présent, que ces additions furent moins importantes qu'on ne pourrait le croire ; le manuscrit comportait la trame du roman, de même que la peinture des personnages et la succession des scènes, presque intégralement. Ainsi les dix-sept *César Birotteau* dont parle Balzac doivent être réduits à partir de 1837 à un seul, mais allongé et à peine modifié dans sa structure, sur épreuves successives.

A l'appui de nos dires nous invoquons un document précieux : c'est le manuscrit qui, en novembre 1837, fut remis au *Figaro* ; ce manuscrit, ainsi que de nombreuses additions et corrections, se trouve à la collection Lovenjoul, à Chantilly, et nous devons à l'amicale obligeance de M. le Conservateur de cette collection d'avoir pu en prendre connaissance. Sa description et son analyse succincte trouvent place tout naturellement à ce point de notre étude.

Le Manuscrit.

Ce manuscrit, Balzac l'avait donné à Mme Hanska. Il est, comme tous ceux qui ont appartenu à la veuve de l'écrivain, relié en chagrin vert, avec dos à filets dorés et plats recouverts en papier vert.

Il comporte 200 feuillets, écrits seulement au recto.

La première page porte, de la main de l'auteur, en gros caractères calligraphiés, le titre de l'ouvrage : *Histoire de la Grandeur*, etc. Sont indiqués, en outre, les noms des personnages ; en voici la liste et la distribution :

César Birotteau.
Madame Birotteau.
Césarine Birotteau.
Anselme Popinot.
Charles Claparon (créancier).
Ferdinand du Tillet (créancier).
Me Roguin.
M. Pillerault (créancier).
Alexandre Crottat (créancier).
M. Ragon (créancier).
Madame Ragon.
Chasseneux (créancier).
Popinot, Colombel et Cie (créanciers).
M... (nom effacé).
Molineux (propriétaire).
Un Homme de paille.

Au bas de la page se trouvent écrites en gros caractères des indications qui paraissent dès l'abord mystérieuses, mais dont la signification apparaîtra bientôt ; ce sont les suivantes :

ALTERCATION.
UNION.
SPÉCULATION.
ÉLÉVATION.
PERSÉCUTION.

RÉSIGNATION.
RÉHABILITATION.
ÉMOTION.

Ce premier feuillet tourné, on se trouve en présence d'un second, couvert de chiffres et d'annotations de la main de Balzac, qui ne se rapportent pas au roman. On y lit, outre les titres d'œuvres balzaciennes connues, tels que : *Le Père Goriot*, *L'Histoire des Treize*, *Le Fils du Pelletier*, etc., celui d'un ouvrage qui n'a jamais été écrit, mais auquel l'écrivain a fait maintes fois allusion : *Sœur Marie des Anges* ; puis : *Le Nouvel Abélard* (voir *Étrang.*, 8 juillet 1837). Enfin, la page s'illustre du nom d'Éva, écrit en une sorte de bâtarde, deux fois répété, la première fois par sa première lettre, la seconde en entier.

Les lignes suivantes, soigneusement effacées par l'auteur, ont été déchiffrées par M. de Lovenjoul :

L'auteur de cette étude philosophique ne croit pas le public aussi indifférent que le pensent certaines personnes dédaigneuses de tout charlatanisme, aux commentaires de l'homme à baguettes, de l'huissier parfumeur qui, de sa voix stentorienne, continue la clarinette et la grosse caisse de Gilles, et crie aux gens de la foire : « Ceci, Messieurs, vous représente les assassins de Fualdès; ce tableau est la véritable manière dont s'est suicidé le prince de Condé; vous verrez la famille royale actuelle, avec leurs figures naturelles. Entrez et vous verrez... »

Ces quelques phrases étaient-elles destinées à servir d'introduction à *César Birotteau*? Pas plus que quiconque, M. de Lovenjoul n'a pu se prononcer sur ce point.

Tournons encore : voici un portrait à la mine de plomb, assez médiocre, signé A. B., 1834 — et intitulé : *César Birotteau*. Un profil de bourgeois, grosse tête assez commune, se détachant en clair sur fond foncé, représente le célèbre parfumeur, et, de la main de Balzac, figure l'annotation suivante : *par Borget, à Frapesle*. Cette indication confirme ce que nous avons dit sur la composition primitive de César Birotteau à Frapesle, en 1834. On devine que pendant son séjour, Balzac ne parla guère d'autre chose que de son César devenu, de par son imagination, vivant, si vivant que ses hôtes en étaient hantés. Quelles conversations dans la petite salle à manger de Frapesle, sur ce parfumeur, ce failli, ce héros! Et comme on voit bien Borget, halluciné comme les autres, prenant son crayon et réalisant graphiquement ce type si profondément ancré dans son cerveau.

Au verso du feuillet suivant est répété, toujours en caractères

assez grands, et calligraphiés, le titre qui figurait déjà au recto du feuillet I. Mais, ici, la liste des personnages n'est pas reproduite; d'autre part, le numéro de l'arrondissement dans lequel César exerce sa fonction d'adjoint figure pour la première fois (2e arrondissement). Cette addition nous conduit à penser que les « localités » du drame n'ont pas été fixées dès l'abord et que l'auteur avait primitivement construit son personnage, abstraction faite de ses entours. Opinion que viendra confirmer l'étude ultérieure du manuscrit. Cette même page contient en outre l'indication suivante :

Pour le titre, voir le volume de la réimpression en Saint-Augustin des *Romans et Contes philosophiques*. Le titre et le faux titre feront quatre pages; le titre suivant en fera deux.

Au feuillet suivant commence le roman proprement dit. Mais, avant d'en aborder l'examen, il convient de parler du premier début de César Birotteau, découvert par M. de Lovenjoul au bas du verso du f 160 du manuscrit. Ce sont quelques lignes rendues illisibles par une suite de boucles extrêmement serrées. Mais rien n'a jamais échappé, en matière balzacienne, à la ténacité du grand vicomte. Ces lignes, il est arrivé à les lire, et à nous les donner en clair.

Il existe à Paris, écrivait Balzac, un homme que tout le monde voit et que personne ne connaît; qui ne meurt jamais, un type éternel, un peu vulgaire. Vous l'avez rencontré, vous vous en êtes moqué, vous en admirez railleusement les traits; ils sont stéréotypés par les discours; ils reparaissent dans toutes les caricatures. Là, cet homme est épicier; ici, rentier; plus loin, bourgeois; plus haut, végétarien; partout parisien. Mais nulle part on ne lui prête de vices, personne ne lui refuse la bêtise de la vertu...

Ces prolégomènes liquidés, prenons-nous-en au récit lui-même. Dès l'abord apparaît la signification des mots : *Altercation*, *Union*..., etc. inscrits sur la couverture. Ce sont des titres de chapitres dont le premier, dans le manuscrit, est précisément le mot : *Altercation*. Il couvre de son pavillon la première scène, c'est-à-dire la discussion entre Birotteau et sa femme, qui s'engage dans la chambre des époux.

Cette scène a été conservée presque sans changement dans la première édition.

Après le mot *Altercation* vient le mot *Union*. C'est le titre du chapitre suivant, qui, rétrospectivement, est consacré aux débuts de César et à son mariage.

Le mot suivant, *Spéculation*, est encore une tête de chapitre : il

précède la phrase : « En s'endormant, César Birotteau craignit que sa femme ne lui fît quelques objections... ».

Ici, la série première des titres est abandonnée. On ne trouve plus de tête de chapitre qui s'y réfère, et les mots *Élévation*, *Persécution*..., etc., restent sans emploi. Le chapitre IV est intitulé : *Birotteau chez Vauquelin*. Vient ensuite : *Apogée de Birotteau*, et le chapitre commence à la phrase : « Les magnificences du bal que préparait le parfumeur... ». A partir de là on ne trouve plus aucune division en chapitres jusqu'à la fin de la première partie, c'est-à-dire du premier volume de l'édition originale. Quant à la deuxième partie (2e volume), elle porte pour titre, comme de nos jours, la mention : *César aux prises avec le malheur*; mais cette partie, qui constitue aujourd'hui un seul chapitre, se subdivise elle-même en deux; le dernier titre est celui-ci : *Triomphe de César Birotteau*; il commence à la phrase : « A mesure que le courage de Birotteau lui revenait..., etc. »

Voilà pour les divisions. Quant au texte, voici, au sujet des différences qui se présentent entre celui du manuscrit et celui de la première édition, quelle a été notre impression.

Le manuscrit n'est pas un schéma. L'action s'y développe, aussi nette, aussi vive, que dans l'œuvre définitive. Les additions considérables qui se produiront au cours des épreuves successives n'ajouteront rien à cette action, et on peut même dire que les caractères des personnages apparaissent dès l'abord comme définitifs. Ce qui a été ajouté au manuscrit, ce sont :

1° Des descriptions de lieux. Ainsi les passages qui ont trait l'un à la Cour Batave, où habite Molineux, l'autre à la rue Perrin Gosselin, résidence de la Mère Madou, ont été ajoutés. La rue qu'habite Molineux était d'abord la rue Montorgueil.

2° Des développements de scènes : on trouve dans le manuscrit la scène du dîner chez Popinot beaucoup plus simplement et brièvement exposée que dans l'œuvre définitive. Le dîner n'est primitivement qu'une sorte de lunch composé simplement de punch et et de macarons, idoines à l'état précaire des finances des convives. Finot se nomme d'Harancourt et Popinot, tout à son amour, propose pour l'huile de noisette le nom d'huile Césarine, et non césarienne. Quant à la description du bal chez Birotteau, elle n'a pas été très développée; les caractères des personnages qui y assistent ont été déterminés dès l'origine. Même un passage fort pittoresque a été supprimé; le voici conforme au manuscrit :

L'oncle Pillerault était un philosophe qui s'était établi dans un fauteuil auprès de la bibliothèque; il regardait les joueurs; il écoutait les

conversations et la musique; il venait de temps en temps voir à la porte les corbeilles de fleurs agitées que formaient les têtes des danseuses. Et ce fut à la faveur de cet incognito au milieu de la foule qu'il put saisir cette conversation : « Te voilà, Claparon? — Et c'est toi, illustre Gaudissart? — Oui, toujours voyageur. N'abandonne pas l'état! Il paraît que tu es joliment calé, mon vieux! Mais pourquoi du Tillet et toi n'avez-vous pas l'air de vous connaître? Vous, les deux doigts de la main! — Jalousie de métier. Nous sommes tous les deux banquiers, et nous en sommes arrivés à nous saluer froidement. — Tiens, tiens, il me semblait vous avoir vus ensemble hier! — Hier, oui, pour une affaire! »

L'oncle Pillerault fut saisi par un soupçon, en routier commercial qu'il était. Mais, en se levant, il se fit voir et Claparon garda le silence. Si le vieux quincaillier avait eu le bon esprit de commettre une indiscrétion avec Gaudissart, tout était sauvé. Le juge d'instruction se trouvait à côté de Roguin, de Du Tillet, les hardis scélérats, le complice et les dupes; César, Crottat, Pillerault et les autres étaient sauvés. Pour la raison qu'un voyageur manque l'avalanche de cinq minutes par la lenteur du postillon, il y a des voyageurs que la rapidité des chevaux amène à point nommé sous leur tombe de neige. Néanmoins, ces paroles échangées et l'air d'incrédulité de Gaudissart restèrent dans la mémoire de Pillerault...

Quant au passage sur la symphonie en *ut* mineur, il n'y en a pas trace.

La scène des invitations (Mets, Césarine, mets...) a été ajoutée tout entière sur la première épreuve.

Comme passages qui ne se trouvent pas dans le manuscrit ou qui ont été développés depuis, citons :

Une conversation entre Birotteau et sa femme, au sujet de la spéculation sur les terrains de la Madeleine et de la première idée de l'huile de noisette (quelques lignes seulement dans le manuscrit).

Le prospectus de la pâte des Sultanes et de l'eau carminative; le manuscrit contient la phrase : « un prospectus... dont voici les principales dispositions »; ici un feuillet manque, soit qu'il n'ait jamais existé, soit qu'il ait été perdu.

L'analyse du caractère et l'indication des expressions de Birotteau.

L'histoire des commencements de Du Tillet.

De même pour l'histoire des origines de Claparon, dont la conversation avec César, Pillerault, etc., à propos des terrains de la Madeleine, tient en deux paragraphes.

Mêmes développements pour la présentation, par l'architecte,

du nouvel appartement au parfumeur et à sa famille, et changements dans la description de sa décoration.

La scène qui se passe à Sceaux, à la veille de la réhabilitation de César, ne contient pas la conversation entre César et sa femme, mais seulement les propos qui s'échangent entre Popinot et sa fiancée.

Mais voici une addition importante. Il s'agit de la scène entre Popinot et Constance Birotteau dans sa boutique, après qu'il a obtenu de Du Tillet une somme de 60000 francs pour la cession de son bail. Toute la partie, si délicate, qui a trait aux lettres de son ancien commis que Mme Birotteau a conservées, et qui se termine par les mots : « Voilà tout, mon ami », a été ajoutée. Dans le manuscrit la scène s'arrête aux mots : « Ne me dites rien, Anselme, ou je deviens folle ! » Ainsi, le petit chef-d'œuvre de sensibilité qui la termine n'est pas une inspiration de premier jet.

Si la plupart des personnages ont été conservés avec leur caractère et leur aspect physique, une exception est à signaler en ce qui concerne Popinot ; pied bot dans le texte définitif, il est par le manuscrit représenté comme légèrement bossu ; quant au baron de Nucingen, il ne s'exprime pas encore en charabia franco-allemand, mais dans le français le plus pur.

Outre les additions, on trouve, en comparant les deux textes, de nombreuses interpolations ; la principale consiste dans le passage sur la bourgeoisie : C'était bien cette bourgeoisie qui habille ses enfants,... etc. ; aujourd'hui ce passage est placé au milieu de la description du bal. Le manuscrit la faisait figurer dans la scène du dîner chez les Ragon.

C'est au dénouement que le manuscrit peut être qualifié de squelettique et on doit penser que Balzac, pressé par le temps, s'était réservé de ne le développer que plus tard. Voici ce dénouement dans sa simplicité première :

En effet, quand Birotteau vit ses amis réunis dans la grande salle des audiences solennelles, une dizaine de juges au Tribunal, ses anciens collègues, il pâlit et parut prêt à défaillir. Le premier président ordonna de faire avancer l'impétrant ; le greffier lut la demande et l'avocat général, invité à donner ses conclusions, se leva. Le Ministère public, dit-il, ne peut qu'applaudir à la conduite courageuse de l'impétrant Birotteau. Les pièces qui établissent le paiement des créances se composent d'actes authentiques et non de quittances sous signatures privées et il est à notre connaissance que Birotteau a reçu les témoignages les plus flatteurs de l'intérêt que ses sentiments ont inspiré. »

La Cour délibéra sans sortir ; le Président se borna à prononcer l'arrêt. « La Cour me charge d'exprimer à Birotteau la satisfaction qu'elle éprouve à rendre un pareil arrêt. »

Birotteau ne quittait pas sa place à la barre, il y était cloué, regardait les magistrats d'un air hébété. Son oncle le prit par le bras et l'attira dans la salle. Cette excessive émotion fut remarquée par les magistrats. César mit machinalement le ruban de la Légion d'honneur à sa boutonnière et fut aussitôt entouré de ses amis et porté en triomphe jusque dans sa voiture et amené dans son ancienne maison....

Birotteau ne s'aperçut pas qu'il était dans la salle à manger, ne reconnut pas les meubles, un voile était sur ses yeux.

Quand il aperçut sa femme en robe de velours (cerise ?), sa fille et qu'il vit les meubles, il tressaillit, tomba sur un fauteuil et mourut : un vaisseau s'était rompu dans sa poitrine.

Tel est, très succinctement analysé, le manuscrit de *César Birotteau*. Ce que nous en avons montré nous semble venir à l'appui de l'opinion précédemment émise, à savoir qu'il constitue déjà une œuvre complète et que les additions figurant sur les épreuves successives n'ont en aucune façon modifié les scènes du drame, ni les caractères des personnages. Exception faite, bien entendu, pour le dénouement, qui a comporté des développements très importants.

Le succès, les critiques, les « Birotteau » postbalzaciens.

Une lettre de Balzac à Mme Hanska, datée du 10 février 1838 et écrite à Frapesle, contient le passage suivant :

On m'écrit de Paris que *César Birotteau*, après deux mois d'incognito, obtient un succès d'enthousiasme et que, malgré le silence des journaux et les mauvaises bontés de quelques autres, on le porte aux nues, au-dessus d'*Eugénie Grandet* avec laquelle on a assassiné tant de choses de moi. Je vous dis cette niaiserie de Parisien parce que vous regardez cela bénignement comme des événements.

Le silence dont parle l'écrivain se constate quand on parcourt les journaux de l'époque, et en particulier la grande presse l'observa presque généralement. Mais certaines feuilles spécialisées dans la critique littéraire n'attendirent pas longtemps pour ménager à l'œuvre nouvelle leurs « mauvaises bontés ». C'est ainsi que dans la *Revue critique des livres nouveaux* de 1838, Joël Cherbuliez donnait son appréciation, qui fut assez malveillante. Après avoir stigmatisé la « fanfaronnade de prospectus » qui avait précédé la publication, le critique qualifiait *César Birotteau* de « farce

qui serait très bonne si elle était moins longue ». Tout en reconnaissant qu'en peignant les ridicules du boutiquier parisien, Balzac avait « en partie réussi », il blâmait « la manie des détails qui avait emporté l'auteur », et déclarait que plus de la moitié des deux volumes ressemblait au procès-verbal d'une séance du tribunal de Commerce. Rendant toutefois justice à la peinture du caractère du héros qu'il déclarait « bien tracé », il déniait toute valeur à l'étude des autres personnages, qu'il trouvait faiblement esquissés, et qui « ne jouaient qu'un rôle subalterne tout à fait vulgaire ».

Un peu plus indulgente était l'appréciation de la *France Littéraire* de janvier 1838, dans un article signé d'Auguste Bourjot, mais elle restait cependant assez sévère. Après avoir donné quelques éloges à Balzac, pour l'ensemble de ses œuvres, elle formulait par contre la critique suivante, qui semble avoir trouvé assez justement le défaut de la cuirasse de l'auteur : « Une veine heureuse d'observation s'ouvre pour M. de Balzac; il s'y élance, et, dans le premier feu de l'enthousiasme, il jette sur son sujet une lumière particulièrement vraie ; mais, bientôt, cette vérité parfaite à laquelle il tendait semble se cacher pour lui, et alors, pris dans les propres fils de sa trame, il s'égare et ne peut même plus revenir à sa première proposition... » ; s'exprimant au sujet de *César Birotteau* en particulier, le critique estimait que cette étude « manquait d'élévation et de caractère », que « le sujet en était délayé, et que la pensée de l'auteur n'avait pas un but aussi évidemment philosophique que dans les autres parties de son grand cercle... » Contrairement à ce que déclara Balzac dans la lettre que nous avons citée, il était établi une comparaison entre l'œuvre nouvelle, *Eugénie Grandet* et *La Peau de chagrin*, tout à l'avantage des deux dernières.

Trois mois plus tard, le journal *L'Artiste* consacrait à *César Birotteau* un article beaucoup plus élogieux. Ici l'auteur célébrait la puissance d'observation de Balzac, blâmant d'autre part son style, ses trop longues descriptions et ses dénouements trop peu soignés. Mais il considérait *César Birotteau* comme son meilleur roman, même compte tenu d'*Eugénie Grandet* et du *Père Goriot*, ne fût-ce que « parce que le comique et le dramatique s'y trouvent fondus avec une adresse extrême, et que j'aime beaucoup un livre dans lequel je trouve à rire et à pleurer ».

A ce point, nous ne trouvons plus de critique qui soit à signaler, sauf cependant dans le *Journal des Débats*, une série d'articles de Philarète Chasles sur Balzac, fort étendus et fort élogieux. Le dernier de ses articles, qui parut seulement en août 1838, con-

sacra à César Birotteau quelques lignes enthousiastes. Le critique faisait une distinction entre la première partie de l'ouvrage, toute consacrée à la description de personnages médiocres et finement présentés, et la seconde, qui faisait très heureusement contraste avec la première, de par sa donnée tout idéale.

Nous n'en avons pas tout à fait terminé avec « l'assassinat » de *Birotteau* par *Eugénie Grandet* : dans un article assez platement ironique, intitulé : « Modes littéraires », et qui fut inséré dans le numéro du *Charivari* du 10 janvier 1838, voici en quels termes il était parlé de *César Birotteau* :

Les ateliers de Mme de Balzac (rue Cassini, n° 1) sont toujours très occupés, ce qui prouve que le bon goût n'a pas fait encore autant de progrès qu'on aurait droit de l'espérer des lumières de notre époque. Les mantilles à la Birotteau, dernière production de cette couturière féconde, sont à peine mises en vente depuis quelques jours, et déjà leur procès est fait dans l'opinion publique. Sans les débouchés offerts par quelques modistes de province, qui ont la mémoire assez étendue pour se rappeler encore la mode des capotes dites « à l'Eugénie Grandet », les inventions nouvelles de Mme de Balzac ne dépasseraient pas le seuil de son magasin. Je ne puis jamais parler du renom de cette dame, sans songer involontairement à la pensée du psalmiste, traduite ainsi par Racine le fils : Je n'ai fait que *bâiller*, il n'était déjà plus.

Et malgré cette carence de la presse, malgré ces critiques, presque toutes acerbes ou malveillantes, il est bien vrai que *César Birotteau* eut auprès du public, presque dès sa publication, un énorme succès constaté en ces termes, par Mme de Girardin, au cours de son *Courrier de Paris* (feuilleton de la *Presse* du 24 février) :

César Birotteau est un fécond sujet de causeries ; il y a des gens qui prétendent que c'est le chef-d'œuvre de M. de Balzac. Ce sont des éloges à n'en plus finir ; chacun a dans l'ouvrage sa scène favorite : « La scène du bal, dit l'un, est de toute beauté ». Et cette fameuse pommade, dit l'autre, comme on s'intéresse à elle ! On ferait des sacrifices pour la voir réussir. *César Birotteau* est, à notre avis, un roman de première classe, c'est du Balzac première qualité.

Ce passage, compte tenu des relations si amicales qui unissaient le romancier et le critique, et qui pouvaient inciter celui-ci à un peu d'exagération, répondait à la réalité. A titre de simple curiosité, nous mentionnerons à cet égard un très court compte rendu de *César Birotteau*, donné par un petit journal qui s'appelait *Le Paris Élégant*, et qui paraissait deux fois par mois. Il y était dit que *César Birotteau* « avait obtenu un grand succès parisien ».

Ainsi que nous le faisait observer un éminent balzacien, le succès des romans de Balzac auprès du public tenait avant tout à ce que les lecteurs « moyens » y trouvaient ce qu'ils cherchaient dans un roman, c'est-à-dire de l'émotion et de l'intérêt, sans trop s'inquiéter de la qualité du style et de la valeur littéraire ou philosophique de l'ouvrage. Puis il y avait les cabinets de lecture, si nombreux en ces temps, tant en province qu'à Paris, qui annonçaient triomphalement à leurs abonnés qu'ils avaient acquis plusieurs exemplaires de l'œuvre nouvelle : « plus intéressante, plus passionnante, plus amusante que les précédentes ». Et chacun de s'inscrire pour la recevoir de suite, et pour la savourer à loisir.

Cela concernait la France ; pour l'étranger, il y avait la contrefaçon belge. A propos de *César Birotteau*, on se souvient de la scène racontée par Léon Gozlan, où Balzac, en présence de vingt-cinq éditions belges de son roman, qui lui avaient été envoyées par un ami, s'indigne, s'exclame, projette de se faire admettre par la Société des Gens de Lettres, et pense dès ce moment à la création d'un code littéraire.

C'est à dessein que nous mentionnons, sans plus, l'article qui n'est qu'une réclame, mais combien spirituellement écrite, publié par le *Figaro* sous la signature d'Édouard Ourliac, le 15 décembre 1837. Cet article figure dans l'*Histoire des Œuvres de Balzac*, de M. de Lovenjoul (p. 359). Il est trop connu pour qu'il soit nécessaire d'en donner l'analyse.

Il serait superflu, pensons-nous, de signaler les opinions des critiques littéraires d'aujourd'hui, et même de ceux d'hier, sur *César Birotteau* : Brunetière, qui y trouve avant tout l'évocation d'une époque disparue; Biré, qui parle de l'adaptation à la scène de *César Birotteau* par Eugène Cormon; Le Breton, Bellessort, etc. Tous, dans des termes différents, y admirent la vérité des caractères mis en scène, plus peut-être que la puissance du drame; mais leur opinion commune peut se résumer par la phrase de l'un d'eux : « C'est du vrai Balzac ».

L'analyse du *César Birotteau* d'Eugène Cormon, qui fut représenté au théâtre du Panthéon, rue Saint-Jacques, le 5 avril 1838, est donnée fort exactement par M. Biré dans son *Honoré de Balzac*. Mis en goût par cette analyse, nous avons voulu lire la pièce elle-même, et nous avons été ainsi mis à même d'en dégager le caractère.

Ce n'est pas autre chose qu'un vaudeville, et un vaudeville à couplets qui tourne la fiction balzacienne du côté comique, assez

bassement Le public du théâtre du Panthéon ne devait pas avoir le goût fort délicat, s'il prenait plaisir à de telles vulgarités. Le principal personnage, tout au moins celui qui est représenté avec le plus de relief, est le commis-voyageur Gaudissart, qui chante le couplet de facture, accessoire obligé de tous les vaudevilles du temps, sur l'air du *Château de mon Oncle* (?). Le premier couplet est celui-ci :

Aujourd'hui l'on blague sur tout.
La blague est de très bon goût.
Chaque jour *(bis)*
Blagueurs, blagués tour à tour,
Le grand aussi bien que l'petit,
L'imbécile, l'homme d'esprit,
Laids ou beaux, grands ou vieux,
C'est à qui blag'ra le mieux.

Quant à Popinot, il est transformé en une sorte de jocrisse à qui Gaudissart souffle mot pour mot sa déclaration à Césarine sur l'air de : *O bords heureux.*

Cette déclaration inspire à la jeune fille le couplet suivant :

Ayons de la prudence,
Car je sens qu'à sa voix,
La crainte et l'espérance
Me troublent à la fois.

Quant au bal (auquel l'auteur ne nous fait pas assister), Madame Birotteau nous le décrit sur l'air de : *Ah! Ah! le charmant pays* :

Que ce bal était beau!
Le séduisant tableau!
Que ce bal était beau!
Plaisirs pour moi nouveaux,
Toilettes élégantes
Et brillantes,
De l'éclat et du bruit,
Ah! l'enivrante nuit!..

Il n'est, bien entendu, pas question de la législation sur les faillites, mets trop indigeste pour les habitués du théâtre. Mais la scène de la réhabilitation est également escamotée et Birotteau annonce simplement que cette solennité aura lieu le lendemain. Son rôle est d'ailleurs assez effacé, et amplement dépassé par le triomphant Gaudissart. Il était tenu par Dubourjal, comique alors sur ses boulets, mais qui avait joui auprès du public spécial des amateurs de vaudeville d'une certaine célébrité aux alentours de

1825 ; la *Biographie des Acteurs de Paris* de 1837 le qualifiait de « boute-en-train du Cloître Saint-Benoît ».

Pour du Tillet, il est chassé honteusement par Popinot, à coups de manche à balai. La scène donne à peu près la qualité du comique de cette caricature du Birotteau de Balzac. Et comme il est indispensable que la pièce finisse bien, Birotteau a seulement quelques battements de cœur, mais on se garde bien de le faire mourir. Tout se termine au mieux sur le couplet suivant :

Plus de craintes, plus d'alarmes,
Le ciel comble nos vœux ;
Il sèche enfin nos larmes
Et nous rend tous heureux.

« Ce dénouement bourgeois, observe M. Biré, je n'ai pas besoin de le dire, appartient tout entier à M. Cormon. »

La pièce ne tint pas l'affiche fort longtemps ni fort souvent, car les programmes des théâtres de 1838 ne la mentionnent que sept ou huit fois. De plus, elle n'était pas jouée tous les jours (les habitués du théâtre du Panthéon exigeaient qu'on variât leurs plaisirs), et ne fut jamais jouée seule.

La mise à la scène de *Birotteau* par Émile Fabre (1910) est encore trop récente pour que nous en donnions l'analyse. Cette pièce n'est à comparer, sur aucun point, à celle d'Eugène Cormon. Fidèle interprète de l'œuvre balzacienne, l'auteur a su en rendre exactement le caractère, et fut admirablement secondé par les interprètes. Qui a vu Gémier dans le rôle de César ne peut en perdre le souvenir. Les deux aspects du héros, d'abord souriant et un peu ridicule, à la tête triomphalement posée sur un jabot blanc, puis si triste et si touchant, lorsque le visage émacié par la souffrance est soutenu par une cravate noire, furent rendus par l'interprète avec le talent que l'on sait. S'étendre davantage sur cette belle œuvre serait presque faire injure au lecteur, car tout le public contemporain, j'entends celui qui s'émeut aux chefs-d'œuvre, en a conservé dans sa mémoire l'inoubliable vision.

Tels sont les renseignements, hélas ! bien incomplets que nous avons pu réunir concernant le roman de César Birotteau. Il nous a paru intéressant de les mettre au jour, cherchant à faciliter aux fervents de cette œuvre la reconstitution de l'atmosphère dans laquelle le maître l'a placée. Cette atmosphère, c'est celle de la bourgeoisie à l'époque précise et limitée de la Restauration. Il est

ainsi possible de voir de quelle façon Balzac, de par son génie, l'a sinon transformée, du moins idéalisée, et de suivre le travail qui s'accomplit dans son cerveau pendant la genèse de son œuvre.

Fidèle au programme que nous nous sommes tracé, nous avons restreint notre domaine à ces limites, nous abstenant de toute étude critique, laissant ce soin à d'autres plus qualifiés et nous bornant à suivre, de bien loin, ce chemin frayé par le pionner de la recherche balzacienne : M. de Lovenjoul, qu'ont élargi plusieurs de ses éminents successeurs. Mais ajouter à l'édifice une pierre, même petite et branlante, n'est-ce pas, si peu que ce soit, faire acte d'ouvrier?

Maurice Serval.

SUR L'ARCHITECTURE DES " FLEURS DU MAL "

(Suite et fin[1].)

Ce qui suit, ce sont les expériences lamentables, non de lui seul, mais de tous les chercheurs et « chercheuses d'infini ». *Une Martyre* (CX) est comme un grand tableau (c'est, en effet, la description d'un dessin) du péché de la chair, et de son châtiment, où le sadisme a peut-être eu sa part :

Une coupable joie et des fêtes étranges
Pleines de baisers infernaux,
Dont se réjouissait l'essaim des mauvais anges
Nageant dans les plis des rideaux...

Les vices féminins occupaient ensuite trois poèmes, dont deux, *Lesbos* et *Femmes damnées* (Delphine et Hippolyte), furent, on le sait, condamnés. Pourtant, si le poète voit dans cette débauche un effort de « divertissement » qui émeut sa pitié,

Pauvres sœurs, je vous aime autant que je vous plains,

jamais prédicateur n'a tonné avec plus d'éloquence contre ces pécheresses :

Descendez, descendez, lamentables victimes,
Descendez le chemin de l'enfer éternel...[1]

Trois pièces (CXII à CXIV) dénoncent l'union de la Débauche et de la Mort, ces « deux bonnes sœurs ». Les deux suivantes (CXV et CXVI), entre lesquelles il faudrait rétablir les *Métamorphoses du Vampire*, marquent un retour du poète sur lui-même, pour se tourner en dérision et se condamner, lui aussi, avec dégoût. *L'Amour et le Crâne* (CXVII) donne la véritable conclusion de

1. Voir la *Revue d'Histoire Littéraire* de janvier-mars 1930.

1. Ces dernières strophes auraient été, d'après une lettre de Poulet-Malassis à Charles Asselineau, que cite Crépet dans son édition des *Fleurs du Mal* (p. 482), « écrites d'inspiration, puis revues et corrigées en prévision de l'intervention du parquet, quelques jours avant la publication ». Nous n'avons pu obtenir de précisions au sujet de ces corrections, sur quoi Poulet-Malassis s'exprime en termes si vagues. En tout cas, la condamnation que Baudelaire prononce à l'égard des vices ne saurait être considérée comme une addition de circonstance. Elle est un élément essentiel de l'œuvre, qui en est d'un bout à l'autre la confirmation.

ces *Fleurs du Mal*, dont Baudelaire nous a certes montré les épines plus qu'il ne nous en fait respirer le parfum :

Car ce que ta bouche cruelle
Éparpille en l'air,
Monstre assassin, c'est ma cervelle,
Mon sang et ma chair!

Après tous ces échecs lamentables, quel recours reste-t-il au poète assoiffé d'idéal, sinon de se tourner vers le ciel? Il est vrai que c'est dans un mouvement de *Révolte*. Mais dans ces blasphèmes, dans cette forme négative et furieuse qu'il donne à ses aspirations, est-il excessif de voir la manifestation de sentiments profondément religieux? N'est-ce pas là l'appel désespéré d'une foi qui se cherche et finira par se trouver? Sans doute, il y a bien la fameuse note: « ... Fidèle à son douloureux programme, l'auteur des *Fleurs du Mal* a dû, en parfait comédien, façonner son esprit à tous les sophismes comme à toutes les corruptions... » Mais comment croire ici Baudelaire sur parole? Pas plus dans les trois poèmes de *Révolte* que dans l'ensemble de son œuvre, Baudelaire n'a parlé en pur artiste indifférent au sujet. Quand il écrit à Ancelle : « ...dans ce livre atroce, j'ai mis *tout mon cœur*, toute ma *tendresse*, toute ma *religion* (travestie)... » nous pouvons le croire. Travestie, il le dit lui-même, cachée derrière son masque grimaçant, mais les accents n'en sont que plus déchirants.

Maintenant, il ne reste plus qu'une issue : la *Mort*.

C'est la Mort qui console, hélas! et qui fait vivre...

Mort des Amants, *Mort des Pauvres*, *Mort des Artistes*, tous ceux que tourmentent leurs désirs insatisfaits l'attendent comme une libératrice :

C'est le portique ouvert sur les cieux inconnus!

Et dans la pièce ultime, le *Voyage*, le poète fait repasser tous les thèmes de l'œuvre, véritable *voyage* en effet sur l'Océan de son cœur, où se retrouve le cœur de l'humanité tout entière :

Nous avons vu partout, et sans l'avoir cherché,
Du haut jusques en bas de l'échelle fatale,
Le spectacle ennuyeux de l'immortel péché...

L'Humanité bavarde, ivre de son génie,
Et, folle maintenant comme elle était jadis,
Criant à Dieu, dans sa furibonde agonie :
« O mon semblable, ô mon maître, je te maudis! »

Et les moins sots, hardis amants de la Démence,
Fuyant le grand troupeau marqué par le Destin,
Et se réfugiant dans l'opium immense!...

De ce voyage, il ne rapporte que la vision sinistre de son « image » :

Une oasis d'horreur dans un désert d'ennui!

Et il opte pour le départ définitif :

O Mort, vieux capitaine, il est temps! levons l'ancre!

*
* *

La mort. Et ce n'est pas un mot. Baudelaire a tenté de se suicider. Mauvaise plaisanterie? « Vilaine machination?» (F. Porché.) Encore de vagues racontars, transmis indirectement par des « amis » dont certains n'étaient peut-être pas fâchés de confirmer la légende. En face, un document, authentique, celui-là, la lettre-testament du 30 juin 1845, dont M. Crépet donne quelques extraits, d'une sincérité évidente, à la suite de quoi il ajoute : « Sans trahir l'engagement pris envers le détenteur de cette fameuse lettre, je puis dire que son ton est grave, de la première ligne à la dernière, voire solennel, et qu'on n'a point le sentiment, à la lire, qu'on assiste au premier acte d'un mélodrame habilement composé ». Il est vraiment singulier, et même irritant, que certains persistent à ne voir qu'un comédien en celui qui, seul peut-être d'entre tous les poètes, a vécu son œuvre jusqu'à en mourir. Car cette tentative tristement précoce ne le « purge » pas de sa hantise, qui devient, au contraire, de plus en plus pressante. On peut penser que s'il s'est retenu par la suite, c'est par sentiment du devoir : « Ce qui m'a surtout sauvé du suicide (lettre à sa mère du 1er avril 1861), c'est deux idées qui paraîtront bien puériles. La première, c'est que mon devoir était de te fournir des notes minutieuses pour le paiement de mes dettes... » La seconde répond aussi à un devoir, celui du poète envers soi-même : « c'est qu'il était bien dur d'en finir avant d'avoir publié au moins mes œuvres critiques, si je renonçais aux drames, aux romans, et enfin à un grand livre auquel je rêve depuis deux ans : *Mon cœur mis à nu*, et où j'entasserai toutes mes colères ».

Ce que cette âme a de grand, c'est le *refus d'un compromis*. Cela ne va pas sans héroïsme. Il faut d'abord se contraindre à voir clair en soi. Mais clair, jusqu'au fond, jusque dans les coins les plus humblement, pudiquement dérobés, sans hypocrisie, sans

complaisance, sans pitié. Cette lumière crue fait reculer les plus braves. Rousseau s'est accusé, mais avec quelle indulgence ! Baudelaire est resté inflexible. Ce faible a eu la force de ne pas cligner les paupières au moment de ses faiblesses. Il les a flétries avec dégoût. Avec une sorte de rage désespérée, il s'est acharné sur elles, sur lui. Héautontimorouménos. Il ne se pardonne pas. Aussi a-t-il le droit d'être sévère envers les autres, non envers leurs fautes, mais envers leur pharisaïsme, qui, lui, est inexpiable.

Ce qui le torture, ce n'est pas tant la conscience de sa misère que le sentiment qu'il a d'une grandeur possible, et de son impuissance à la réaliser. « Il y a dans tout homme, à toute heure, deux postulations simultanées, l'une vers Dieu, l'autre vers Satan. » « Malgré la vue de toutes nos misères qui nous touchent, qui nous tiennent à la gorge, nous avons un instinct que nous ne pouvons réprimer, qui nous élève. » Baudelaire rejoint Pascal. Voilà où il faut bien en venir. Non par accident. On pourrait se faire un jeu de relever des rencontres :

L'homme ivre d'une ombre qui passe
Porte toujours le châtiment
D'avoir voulu changer de place.

Et la référence donnée dans les *Poèmes en prose* (XXIII) : « Presque tous nos malheurs nous viennent de n'avoir pas su res- « ter dans notre chambre », dit un autre sage, Pascal, je crois, rappelant ainsi dans la cellule du recueillement tous ces affolés qui cherchent le bonheur dans le mouvement... » Mais l'accord est profond. C'est par le centre qu'ils se touchent : leurs œuvres tournent sur le même axe. L'angoisse est la même, devant la même énigme. On ne peut pas nier que l'attitude de Baudelaire est foncièrement catholique. Et même quelque peu janséniste. Il n'est pas douteux que pour lui le problème du salut, de la grâce, se pose avec une redoutable insistance. « Théorie de la vraie civilisation. Elle n'est pas dans le gaz, ni dans la vapeur, ni dans les tables tournantes. Elle est dans la diminution des traces du péché originel [2]. »

Mais catholique, il l'est bien entendu par la forme d'esprit, non par la pratique. C'est un catholique en marge de l'Église, un pur mystique. « Dès mon enfance, tendance à la mysticité. Mes conversations avec Dieu [1]. » Conversations parfois orageuses. Il lui arrive d'injurier Dieu. C'est qu'il est exigeant. Il se sent si mal

1. *Mon cœur mis à nu*, LXXXI.
2. *Ibid.*, CIV.

défendu contre le diable. Il ne serait pas plus surpris que Luther de se trouver face à face avec Lui, et serait fort capable aussi de lui lancer son encrier au visage. « Si je la rencontrais, dit-il de la « femme Sand », cette « possédée », je ne pourrais m'empêcher de lui jeter un bénitier à la tête. » L'orthodoxie de ses propos est loin d'être certaine, et, en d'autres temps, ce révolté aurait bien pu être conduit sur le bûcher. Quitte à être canonisé quelques siècles plus tard.

Saint Baudelaire? Pourquoi pas? Il y a du mérite à s'acquitter consciencieusement de ses petits devoirs quotidiens, à rester dans la règle.

> La vie humble aux travaux ennuyeux et faciles
> Est une œuvre de choix qui veut beaucoup d'amour.

Mais le saint n'est-il pas avant tout celui qui *conçoit* la sainteté, et non pas comme un but lointain et inaccessible, dont il suffit de se rapprocher dans la mesure des forces humaines, mais comme une nécessité intégrale, comme une règle inflexible? Celui qui, de tout manque, même le plus léger, à cet idéal, se torture jusqu'à la révolte, jusqu'au désespoir? « *Avant tout*, être un *grand homme* et un *saint* pour soi-même. » La sainteté ne serait-elle pas essentiellement la conscience permanente du péché?

Revenons à l'œuvre. Un poème est toujours une confession. Mais c'est la première fois que la confession est aussi directe, aussi complète, aussi profonde. C'est la première fois que nous nous trouvons en présence d'une œuvre poétique entièrement et exclusivement psychologique.

Cette nouveauté se réduit à un geste, mais essentiel : *le renoncement à l'anecdote*. Plus de prétextes. Les *Fleurs du Mal*, c'est bien un « cœur mis à nu ». Elles sont, avec l'œuvre de Victor Hugo, à peu près dans le même rapport que le poème de Lucrèce avec l'*Iliade* et l'*Odyssée*.

En même temps, c'est le retour au plus pur classicisme. On l'a bien observé pour la technique. La beauté d'un vers de Baudelaire est du même ordre et relève de la même facture que celle d'un vers de Racine, et jusque dans leur façon de « raser la prose, mais avec des ailes », on reconnaît la parenté de leurs génies.

Surtout, ce qu'il a de classique, c'est son attitude dans le siècle, et cet intérêt exclusif qu'il porte à l'*homme*. L'homme est pour lui le centre du monde et la raison d'être de toutes choses. La Nature elle-même ne le retient que dans la mesure où elle ramène à l'homme, pour qui elle est faite.

Grands bois, vous m'effrayez *comme des cathédrales...*

Nous avons vu qu'ainsi s'explique sa poésie urbaine. Ainsi aussi son goût de l'artificiel, dont, fidèle à sa méthode, il fait un épouvantail à bourgeois, mais qui répond, on le voit, à un sentiment, non seulement sérieux, mais religieux.

Ainsi s'éclaire aussi tout un côté de sa technique : le secret de « ces comparaisons crues, qui soudain dans l'harmonie d'une période mettent en passant le pied dans le plat » (Laforgue) :

... La nuit s'épaississait ainsi qu'une *cloison*...
... Quand le ciel bas et lourd pèse comme un *couvercle*...
... Le plaisir vaporeux fuira vers l'horizon
Ainsi qu'une sylphide au *fond de la coulisse*...

L'originalité de ces comparaisons n'est pas tant dans leur *crudité* que dans le caractère artificiel, c'est-à-dire *humain*, des images : cloison, couvercle, coulisse. La « correspondance » est saisie dans le sens inverse de celles que proposent d'ordinaire les poètes, qui nous renvoient à la nature. Baudelaire, par une pente invincible, nous ramène à l'idée humaine. Même sur le plan humain, s'il veut agrandir sa description par une image, il ira souvent la choisir dans une autre manifestation de l'homme, plutôt que de recourir à la Nature :

Les tuyaux, les clochers, ces *mâts* de la cité.

C'est dans cette tendresse, dans cette sympathie plus profonde encore d'être inavouée, dans cette communion avec toute la souffrance de l'humanité, que cette poésie trouve le secret de son frémissement unique. Et si ce mot d'*homme* revient maintenant à chaque ligne,

Fatigue le lecteur ainsi qu'un tympanon,

c'est qu'il est le *maître-mot* des *Fleurs du Mal*. C'est qu'il en est le centre et la lumière. D'autres ont chanté la gloire du monde. Baudelaire a regardé seulement la créature, et, le premier, il a osé dire toute l'horreur de sa vision. Surtout il a le premier compris et exalté avec désespoir toute la grandeur tragique de cette misère, et, si d'autres donnent plus à l'imagination, nul ne pénètre plus directement et plus complètement notre cœur.

« Rimbaud, Mallarmé, écrit Alain-Fournier dans une lettre à Rivière. Qu'ils sont grands et qu'ils sont inconnus, mal connus — et pourtant, quelle influence énorme ils ont eue. » Mot encore plus vrai de Baudelaire, qui est à l'origine de Rimbaud et de Mallarmé eux-mêmes. Il commande ce qui semble bien être le plus grand

mouvement de la poésie française depuis le redressement de la Pléiade. Et c'est à peine si sa vraie figure commence à paraître. Son destin d'incompris l'a poursuivi jusque dans la gloire, où sa place n'est pas encore assurée. Ceux qui croient l'entrevoir peuvent se consoler en songeant que son œuvre continue ainsi plus longtemps de vivre et de grandir : si le poète a pris son rang, les ombres ne se dissipent que lentement sur l'éclatante pureté de son message humain.

MARCEL-A. RUFF.

APPENDICE

On n'attribue généralement à l'inspiration de Marie Daubrun qu'un petit nombre des poèmes réunis ici sous son nom. Mais notre groupement se justifie à l'examen. D'abord, le « noyau ». Si LIV et LVI sont inspirés par Marie Daubrun, il y a quasi-certitude, *a priori*, d'après ce que nous savons des habitudes de Baudelaire, pour que LV soit dû à la même inspiratrice. Le texte le confirme, et Crépet en indique la probabilité[1]. Quant à LVII, *A une Madone*, M. Crépet indique que « le poème fut vraisemblablement écrit pour Marie Daubrun, dont ses contemporains ont exalté la « blonde figure de Madone ». Nous avons peu de raisons d'en douter. L'allusion au « corps blanc et rose » est d'autant plus significative que Baudelaire n'a guère chanté que des brunes, et il semble bien jouer sur son nom, lorsqu'il parle de « compléter son rôle de Marie ». Comme la place du poème confirme cette interprétation, nous pouvons la retenir. Reportons-nous maintenant aux premiers poèmes de la série. Dans le *Poison* (XLIX) :

Tout cela ne vaut pas le poison qui découle
De tes yeux, de tes yeux verts,

est très évidemment à rapprocher du *Ciel brouillé* (L) :

Ton œil mystérieux (est-il bleu, gris ou vert?)

Mais qu'on se rappelle le *Chant d'automne* (LVI) :

J'aime de vos longs yeux la lumière verdâtre.

Il y a plus : une similitude d'inspiration qui ne peut guère laisser de doute. En effet, la blonde Marie, dans LV et LVI, évoque avec persistance les ciels d'automne. Relisons *Ciel brouillé* (L) :

On dirait ton regard d'une vapeur couvert;
Ton œil mystérieux...

1. Cf. *Causerie* (LV) : *Vous êtes un beau ciel d'automne, clair et rose! Chant d'automne* (LVI), dont le titre seul est significatif, contient en outre ces vers :

Amante ou sœur, soyez la douceur éphémère
D'un glorieux automne ou d'un soleil couchant.

Réfléchit l'indolence et la pâleur du ciel.
Tu rappelles ces jours blancs, tièdes et voilés...
. . . . . .
Tu ressembles parfois à ces beaux horizons
Qu'allument les soleils des brumeuses saisons...

Il nous faut bien admettre qu'il s'agit de la même femme. L'hypothèse contraire serait plus invraisemblable.

Le Chat (LI) nous paraît être aussi d'inspiration féminine. Sa place ne s'expliquerait pas autrement. Et, dans ce cas, la personnalité de ce chat à la voix « riche et profonde », à la « fourrure blonde et brune », au regard troublant, s'accorderait assez bien avec celle de la blonde actrice aux yeux verts. Comme il y a transposition, il ne saurait y avoir certitude; mais, pour le moment, il nous suffit d'établir qu'il n'y a pas contradiction.

Laissons de côté provisoirement le *Beau Navire* (LII), et passons à l'*Invitation au Voyage* (LIII) : nous retrouvons la même assimilation au même paysage que dans *Ciel brouillé* (L) :

Les soleils mouillés
De ces ciels brouillés,

Comme tu resplendis, paysage mouillé
Qu'enflamment les rayons tombant d'un ciel brouillé.

Il est vrai que Baudelaire se berce souvent des mêmes images, dont le nombre est chez lui assez restreint. On en voit bien d'autres exemples. Mais la similitude est ici précise. Ce rêve hollandais coïncide trop bien pour qu'il puisse y avoir doute, avec l'inspiration automnale de celle qui évoque

... ces jours blancs, tièdes et voilés
Qui font se fondre en pleurs les cœurs ensorcelés.

Il n'est pas jusqu'aux

... charmes
Si mystérieux
De tes traîtres yeux
Brillant à travers leurs larmes,

qui ne rappellent

... le poison qui découle
De tes yeux, de tes yeux verts,

et surtout

Ton œil mystérieux (est-il bleu, gris ou vert?)
Alternativement tendre, rêveur, cruel,
Réfléchit l'indolence et la pâleur du ciel.

Il reste le *Beau Navire* (LII) : « pièce certainement inspirée par Jeanne Duval », dit Crépet. Nous avons déjà dit les objections de principe que soulève cette attribution, si l'on prend garde à la place du poème. Mais la *Belle Dorothée*, pièce XXV des « Poèmes en Prose », dissipe toute hésitation :

Elle s'avance, balançant mollement son torse, si mince sur ses hanches si larges. La robe de soie collante, d'un ton clair et rose, tranche vivement sur les ténèbres de sa peau et moule exactement sa taille longue, son dos creux et sa gorge pointue... ... un air triomphant et paresseux... sa jupe flottante... sa jambe luisante et superbe... »

et le passage suivant :

Pourquoi a-t-elle quitté sa petite case si coquettement arrangée... où elle prend tant de plaisir à se peigner, à fumer, à se faire éventer...

nous confirme qu'il s'agit bien de la Dorothée évoquée dans *Bien loin d'ici* (LXXXVIII) :

C'est ici la case sacrée
Où cette fille très parée,
Tranquille et toujours préparée,

D'une main éventant ses seins,
Et son coude dans les coussins,
Écoute pleurer les bassins :

C'est la chambre de Dorothée...

Nous savons que cette Dorothée, qui a inspiré aussi vraisemblablement la pièce XX des *Épaves*, *A une Malabaraise*, était la sœur de lait de cette madame Autard de Bragard chez qui Baudelaire avait été reçu à l'île Maurice, et à qui est adressée la pièce LX, *A une dame créole*. Nous voilà bien loin de Marie Daubrun.

Il y a là très évidemment un véritable « Cycle de Dorothée ». (M. Crépet n'y fait entrer que *Bien loin d'ici* et *A une Malabaraise*, en y ajoutant une part d'inspiration dans *Parfum exotique*. Ce dernier sonnet évoque sans doute des souvenirs de l'île Maurice. Mais la personne de Dorothée n'y pourrait être rappelée que par le vers

Et des femmes dont l'œil par sa franchise étonne...

ce qui est un peu mince. Il vaut mieux laisser le poème à Jeanne Duval, sans restriction.) Comment le *Beau Navire*, qui en est la pièce la plus importante, se trouve-t-il au milieu du « cycle » de Marie Daubrun? On ne peut ici que former des hypothèses. Nous proposons la nôtre. Retenons d'abord que si *Bien loin d'ici* n'a été publié qu'en 1864, *A une Malabaraise* avait paru dans l'*Artiste* dès 1846, et cependant ne figure ni dans la première ni dans la seconde édition des *Fleurs du Mal*. Pourquoi? Le poème n'était-il pas assez parfait aux yeux de Baudelaire? Ou craignait-il que ce retour à une nouvelle mulâtresse ne gâtât l'harmonie de sa composition? Avec deux pièces seulement, et une personnalité qui restait assez vague, l'effet de redite eût été en effet à peu près inévitable. Toutefois, il ne pouvait être question de renoncer au *Beau Navire*. Jeanne Duval avait déjà deux poèmes (XXVII et XXVIII) de thèmes analogues. Il était difficile d'en ajouter un troisième. La personnalité de madame Sabatier ni le ton des pièces qu'elle avait inspirées ne permettaient l'insertion

du *Beau Navire* dans son « cycle ». Celui de Marie Daubrun était resté plus vague. Il se prêtait donc mieux à une interpolation de ce genre. Le *Beau Navire* est adressé à une fille toute jeune : *Tu passes ton chemin, majestueuse enfant.* Or Marie Daubrun semble avoir été aimée par Baudelaire avec une tendresse particulière et demi-paternelle : *Mon enfant, ma sœur...* La grâce mystérieuse et troublante qu'il voyait en elle s'accordait assez bien avec le ton général du *Beau Navire.* Il pouvait donc penser que ce poème se glisserait sans trop de scandale dans la série de Marie Daubrun.

Aurait-il formé plus tard un « cycle de Dorothée »? Cela paraît douteux, pour les raisons que nous avons déjà exposées. Des lettres de 1859 et de 1860 annoncent un poème sur Dorothée destiné aux *Fleurs du Mal.* M. Crépet suppose qu'il s'agit de *Bien loin d'ici.* Pourtant, dans la lettre du 13 mars 1860, il semble être question d'une pièce plus importante, puisqu'il l'annonce ainsi : *Dorothée, idéal de la beauté noire.* Ce serait alors plutôt le correspondant du poème en prose de la *Belle Dorothée.* Il est vrai qu'il est présenté comme déjà commencé, et que rien autre ne correspond à cette indication. Mais ce ne serait pas le seul cas où Baudelaire, autant pour se tromper et se stimuler soi-même que pour faire illusion à ses éditeurs, aurait laissé croire à l'existence de travaux qui n'étaient que vagues projets à peine entrevus dans les limbes de son imagination. Si *Bien loin d'ici* était destiné aux *Fleurs du Mal,* ce qui, sans être certain, n'est pas impossible, c'est probablement parmi les pièces suivantes, parmi les *isolées*, qu'il aurait pris place.

M.-A. Ruff.

MÉLANGES

TALLEMANT DES RÉAUX ET LA DUCHESSE DE LESDIGUIÈRES

M. E. Magne a justifié brillamment, par les deux volumes qu'il a consacrés à Tallemant des Réaux[1], la confiance qu'il accorde à la sûreté comme à la richesse de son information. Non qu'il soit infaillible en ses jugements, ni également sensible aux générosités et aux bassesses, aux vertus et aux vices, au mérite et au ridicule. Mais il a su se renseigner, se « documenter ». Ce n'est pas, comme il a paru quand MM. Paris et Monmerqué l'ont révélé au public, le Thersite du grand siècle : c'est l'Argus de la chronique parisienne et provinciale.

L'occasion s'est offerte un jour à moi, à l'improviste, de contrôler une *Historiette* de Tallemant. Sans aucune arrière-pensée, sans préjugé, j'ai suivi la piste que je n'avais pas cherchée.

I

Anne de la Madeleine, marquise de Ragny, fille du marquis de Ragny et d'Hippolyte de Gondi, était cousine-germaine du célèbre cardinal de Retz. Elle épousa, en 1632, le comte de Sault, François de Bonne et de Créquy, veuf de sa propre tante, Catherine de Bonne, fille du connétable de Lesdiguières, dont lui-même était le petit-fils. Après la mort de son père, Charles de Créquy, maréchal de Lesdiguières, le comte de Sault devint duc de Lesdiguières, en 1638, et reçut le gouvernement du Dauphiné en 1642. La duchesse de Lesdiguières fut la protectrice, selon Richelet et Ménage, l'amie et l'écolière, selon lui-même, du chevalier de Méré, qui transporta dans son recueil de *Lettres* de 1682 des échantillons de leur correspondance, — ou les imagina.

C'est de cette duchesse que Tallemant raconte quelques aventures dans son historiette : *M. de Roquelaure, Boissat, Mme de Lesdiguières.*

Gaston-Jean-Baptiste, marquis, puis duc, de Roquelaure, maître de

1. *La Joyeuse Jeunesse de Tallemant des Réaux*, Émile-Paul frères, Paris, 1921 ; — *La Fin troublée de Tallemant des Réaux*, 1922.

la garde-robe du roi, mort le 11 mars 1683, n'a laissé de réputation que celle d'un plaisant de cour, d'un bouffon patenté, dont on cite, dont chaque jour on attend, les « bons mots » ; assez riche pour qu'on lui prête; au reste, joueur infatigable, non passionné, mais plutôt habile — trop habile — et « très heureux ». Saint-Simon ne le traite guère que de farceur; et Méré dit de lui, vers 1674-1675 : « Je remarque que ceux qui sont à la Cour il y a quarante ans sont aussi sots que quand ils y vinrent. Roquelaure dit les mesmes sottises que quand il vint de Gascogne[1]. »

Voici ce que rapporte Tallemant :

. . . . . .

L'insolence qu'il fit à feu Madame de Lesdiguières[2] est ce qui a fait le plus de bruit, et avec raison ; car un soir, au bal, s'étant mis derrière elle et Madame de Longueville, il dit à cette princesse : « Madame, que vous avez été trahie ! Toutes les confidences que vous avez faites à cette ingrate, dit-il en montrant Madame de Lesdiguières, n'ont pas été tenues secrètes, comme elles devoient. Voici le sein qui les a toutes reçues ; c'est à moi qu'elle a tout dit. » Et ensuite il dit d'étranges choses de la pauvre duchesse. Non content de cela, il écrit au mari même ce qu'il disoit à tout le monde, à savoir que dans une grande maladie qu'il venoit d'avoir à Fontainebleau, Madame de Lesdiguières, au commencement, avoit envoyé tous les jours pour savoir de ses nouvelles, puis de deux jours l'un ; après, de loin en loin ; et enfin plus du tout; que, le voyant en danger, elle avoit trouvé moyen de retirer toutes ses lettres; et que, quand il fut guéri, elle ne voulut plus le recevoir. On dit que, se voyant exclu, il dit au suisse : « Suisse, que je voie au moins *mon fils* ; apporte-moi *mon fils* ». Perdant contre Créqui[3], héritier présomptif de Lesdiguières avant qu'il eût un fils, il lui disoit : « Créqui, tu te venges; Créqui, sans moi tu eusses eu une belle succession ; c'est moi qui lui ai fait un héritier ». On fit en ce temps-là un testament au nom de Roquelaure, où on lui faisoit donner *son fils* à Lesdiguières, et son esprit à Créqui. » (Je passe une digression sur Créqui.) « Roquelaure disoit qu'il avoit dépensé quarante mille écus auprès de cette *carogne* ; il l'appeloit ainsi. Une demoiselle qu'elle avoit, nommée Saint-Nazaire, en avoit un diamant de douze cents écus. Le jeu, où il est très heureux, lui fournissoit de quoi faire cette dépense. On disoit qu'il avoit pris quelque jalousie de M. d'Enghien, qui pourtant ne s'est jamais attaché à elle, quoy qu'elle fût bien faite, et qu'elle ne manquât point d'esprit; il avoit le cœur ailleurs. Cette insolence fit un bruit épouvantable. »

Avant de suivre les conséquences de l'attitude préméditée et tenace de Roquelaure, il convient de dater, si l'on peut, le scandale. Le fonds Lesdiguières, à la Bibliothèque de Grenoble, nous y aidera[4].

L'événement est « particularisé » par le séjour de la cour à Fontainebleau, et la naissance d'un premier enfant mâle dans la maison de Lesdiguières. Ce fils est né en avril ou mai 1645. Le séjour dont parle

1. Ch.-H. Boudhors, « Divers propos du chevalier de Méré », *Revue d'Histoire Littéraire*, janvier-mars 1922, p. 85.

2. Elle mourut en juillet 1656.

3. Son père, Charles de Créquy, sieur de Canaples, fut tué, comme mestre-de-camp, en mai 1630, devant Chambéry, et était le frère cadet du comte de Sault. Quant à lui, duc à brevet en 1653, il fut ambassadeur à Rome.

4. Ces recueils manuscrits de lettres du duc et de la duchesse, de lettres et comptes de leurs intendants, Chappolay et Cézerin, et de quelques femmes de la famille, ont, si je ne me trompe, fort peu servi.

Mme de Motteville, en octobre 1645[1], ne peut être celui dont parle Tallemant.

En 1641 et jusqu'à la fin de 1642, le duc et sa femme sont en Dauphiné. C'est le 3 juillet, pendant le voyage du roi dans le Midi, que Lesdiguières reçoit le gouvernement de la province[2]. Le 3 décembre, il annonce son départ pour Paris. Le 12, de Lyon, il donne les dernières instructions pour son arrivée. Sa femme l'accompagne[3]. En 1643, il retourne à Grenoble vers l'automne : de là, il écrit, le 18 octobre[4], à son intendant Chappolay, resté à Paris ainsi que son fils, Cezerin ou Cizerin. Une note de celui-ci, sur les avances qu'il a faites à son maître en 1644, est ainsi rédigée : « Jay payé 100 livres pour tous les ports de lettres que jay receues de Monseigneur extraordinairement pendant dix mois de séjour pour son service à la suitte du Roy en divers temps, sçavoir en Picardie, Champagne et Fontainebleau[5] ». Le séjour dans cette ville, antérieur à la naissance de l'enfant, doit donc être reporté à 1644[6]. D'autre part, la date de cette naissance oblige à penser que le duc ne resta pas en Dauphiné, loin de sa femme, pendant toute cette année.

C'est en mai 1645 que Roquelaure revendique la paternité de ce fils. Le *Journal* d'Olivier d'Ormesson le prouve. C'est à cette époque que Roquelaure publiait « que c'estoit à luy l'enfant dont elle estoit accouchée ; qu'il avoit quitté Mme de Sully pour elle, et mille autres extravagances, dont M. de Lesdiguières averti, dit qu'il le poignarderoit, et de fait, M. de Roquelaure se retira promptement et fit son testament, par lequel il donna son esprit à M. de Créquy, son corps à Mme de Lesdiguières, son courage à Mr***, ses habits à M. d'Elbeuf[7]. » D'Ormesson dit encore que Roquelaure faillit se battre en duel avec le duc de Retz, chef du nom de Gondi.

Reprenons Tallemant. D'après lui, le duc de Retz « ne s'en remuoit pas autrement ». Mais le coadjuteur, son frère, « cousin-germain de la duchesse, qui avoit été un peu amoureux d'elle[8] », alla dire au cardinal Mazarin : « Si on ne fait taire Roquelaure, je ne réponds pas que mes amis, que j'ai eu de la peine à retenir, ne le punissent de son

1. Motteville, 1723, t. I, p. 275.

2. Arsenal, *ms.* 5422, f°, p. 656 ; lettre de Chavigny, 3 juillet 1642 : « Le Roy a donné aujourd'huy,... etc. ».

3. Bibl. Grenoble, *ms.* R. 4759, t. II.

4. *Ib.*, R. 4760-4761, t. I, f° 251.

5. *Ib.*, R. 95-111 *bis* (Q. 101, f° 19).

6. Et, dès lors, déterminé par la *Correspondance* de Guy Patin : 1° (9 juin 1644) « Le roi et la reine sont à Ruel, où, après avoir passé quelque temps, ils iront à Fontainebleau » ; — 2° (20 septembre 1644) : « Le roi et la reine sont à Fontainebleau avec toute la cour » ; — 3° (29 octobre 1644) : « Toute la cour est ici de retour ». (*Lettres*, éd. Réveillé-Parise, t. I, p. 113, 119, 121.)

7. *Journal*, éd. Chéruel, t. I, p. 280-281.

8. Les *Mémoires* de Retz, où se répètent les preuves de son amitié et de sa confiance pour sa cousine, ne disent rien de toute cette affaire. On attendra d'autres preuves d'une liaison amoureuse entre Retz et sa cousine que les racontars, et la *Carte du pays de Braquerie*.

insolence ». Le même jour, « Retz enfin se réveilla », et, avec ses amis et ceux de son frère, obligea Roquelaure à se retirer des Tuileries. Suit le récit d'un appel de Roquelaure à Retz, d'une rencontre entravée par l'illustre Montauron ; je laisse encore une digression sur le duc de Retz, une autre sur un trait de bizarrerie de Roquelaure. Revenant enfin au dénouement de l'incident, Tallemant conclut : « M. de Lesdiguières ne s'ébranla point pour tout cela, et fit par stupidité tout ce qu'un autre auroit pu faire par philosophie. Enfin Roquelaure eut ordre de s'éloigner pour quelque temps. »

D'Ormesson et Tallemant s'accordent sur la nécessité où se vit Roquelaure de sortir de la Cour, et tous deux tiennent ce départ pour un dénouement. Sur le reste, au contraire, l'un signale l'inertie de Lesdiguières, l'autre sa colère menaçante ; Ormesson, visiblement, considère la prétention insultante de Roquelaure comme une « extravagance » calomnieuse. Et Tallemant ? Il s'est réservé ; mais, passant à un autre sujet, il dit : « Madame de Lesdiguières, pour vérifier la médisance de Roquelaure, souffrit depuis les galanteries de M. d'Émery... » Il prend parti, en s'engageant dans une nouvelle historiette, — que nous aurons à « vérifier ».

Ce qu'on ne trouve ni chez l'un ni chez l'autre, c'est l'explication de l'outrage public infligé par Roquelaure à une femme, c'est, moins que cela : une réflexion étonnée, interrogative, sur les origines de ce scandale ; c'est, enfin, un jugement sur l'injustice ou l'insuffisance des sanctions appliquées à Roquelaure.

Le recueil de Grenoble atteste qu'aux environs de l'automne de 1645, de l'année même du scandale, Lesdiguières part, avec sa femme, pour le Dauphiné, laissant le nouveau-né à Paris[1]. De Grenoble, le 15 (ou 25?) novembre, il écrit à Cizerin : « Mandez-moy des nouvelles de mon fils, qui sont celles que je desire le plus[2] ». Père ou non? Lesdiguières, du moins, affirme sa paternité. Ce serait moins naturel que romanesque de penser qu'il en doute. Tout de même, ce départ, cet éloignement de Paris, qu'il fait partager à sa femme, c'est la contre-partie de la disparition de Roquelaure.

Mais voici un document singulièrement impressionnant :

Jay receu de Monsieur de Chappolay intendant de la maison et affaires de Monsieur le duc de Lesdiguières la somme de quarante mil livres qu'il m'a dit estre deue à Monsieur le Marquis de Roquelaure par mondit Sieur de Lesdiguières comme provenue du jeu, laquelle dite somme de quarante mil livres je prometz bailler à mondit sieur de Roquelaure, faict à Paris ce 10e juin 1645.

St Aunyé
pour servir de recepisé (*sic*) de lad sõe de 40000 l.[3].

Personne n'a parlé de ce règlement de comptes. Sans doute, per-

1. Bibl. Grenoble, *ms.* R. 4770-4778 (toutes lettres de la duchesse, non signées, la plupart autographes), f° 78 : « A Grenoble, ce 29 novembre 1645 ».
2. *Ib.*, *ms* R. 4759-4760, t. II, f°s 105 v° et 111.
3. *Ib.*, *ms.* R. 4816-4838, f° 186.

sonne ne l'a su. Aucun des intéressés ne l'a fait connaître. Le silence de Roquelaure est un engagement d'honneur, du moment que l'affaire — quelle qu'elle soit — est liquidée à sa satisfaction. Tallemant, toutefois, a dit à peu près la vérité, quand il rapporte que Roquelaure publiait qu'il avait dépensé quarante mille écus pour la duchesse. Le reçu est de quarante mille livres. Ce n'est pas la même somme; mais c'est le même chiffre.

Le billet paraît bien prouver que Roquelaure avait barre sur Lesdiguières. Mais alors? Le marquis accuse Mme de Lesdiguières d'avoir trahi la confidence de la duchesse de Longueville ; il proclame qu'il a eu ses faveurs; il se prétend père de l'enfant. Et, en récompense, le mari trompé paierait, quoi? Le dessaisissement du père illégitime? Le silence d'un diffamateur sans scrupule ni vergogne? Ne serait-ce pas s'exposer à un « chantage » sans fin, si Roquelaure est homme, ou bien à calomnier pour se faire payer, ou à faire, de ses succès d'alcôve, bénéfice?

Lesdiguières paye parce qu'il doit, d'honneur, payer. Il paye une dette de jeu. Le reçu dit vrai.

Faut-il penser qu'il ne paye que sous le coup du scandale, qu'il a longtemps refusé de satisfaire son juste créancier, et ne s'y résout qu'après avoir éprouvé que Roquelaure ne reculait devant rien pour rentrer dans son argent? La « stupidité » autorise l'hypothèse. Il faudrait y ajouter aussi l'indélicatesse.

D'autre part, il serait assez vraisemblable que Lesdiguières s'acquittât loyalement d'une dette qu'il n'a pas contractée, dès que, tardivement, elle lui est révélée : d'une dette de jeu, mais de sa femme. Roquelaure a-t-il gagné lui-même à la duchesse ces quarante mille francs? Les lui a-t-elle, par séries, empruntés? Les lui a-t-il prêtés avec l'arrière-pensée d'une entreprise galante? S'est-il autorisé du prêt pour faire le créancier généreux, sous condition? Ou, pour obtenir ce dont elle avait besoin, a-t-elle glissé à ne pas décourager des intentions qui s'exprimaient — par-dessus le marché? En tout cas, ces lettres de la duchesse ne devaient pas contenir d'aveux compromettants : il en eût pris copie, à tout hasard. La duchesse a écrit à son créancier ; elle a fait appel à sa délicatesse, à sa patience, à sa discrétion; demandé des délais, proposé des accommodements ; peut-être s'est affolée, a menacé. Roquelaure éclate enfin : il fera du scandale. Il en fait. Il se venge d'être dupé, ou comme prêteur, ou comme soupirant. Il se venge comme Acaste et Clitandre, — comme Guiche, comme Lauzun.

Alors la maison de Gondi s'émeut. Les familles, en pareil cas, tiennent des conseils dont nul procès-verbal n'est dressé. La duchesse doit tout avouer. Il n'est plus question de duel : seul, Lesdiguières peut dénouer la crise. Il a bien pu parler de poignarder : maintenant qu'il sait, le poignard lui tombe des mains. Ce n'est ni stupidité ni philosophie. On ne se bat pas contre celui à qui on doit. A sa femme,

on ne sait ce qu'il a dit. A Roquelaure, il s'acquitte. Un intermédiaire est choisi, qui dispense les deux hommes de se trouver face à face. Roquelaure a satisfaction.

Mais le scandale ? Il convient que l'insulteur soit éloigné de la cour, reçoive un châtiment public — passager — de ses outrages publics. Tout est bien. Il n'y a aucune raison, désormais, pour qu'il reprenne une attitude où il ne s'est précipité que poussé à bout, pour « tirer sa raison ». D'ici peu, personne n'y pensera plus. L'absence, à Paris, à la Cour, absout. Lesdiguières emmène sa femme. Il sied qu'elle change d'air. Après quelques mois de Dauphiné, elle reparaîtra, l'oubli dans ses yeux malicieux et sur ses lèvres spirituelles, désirée, fêtée.

L'hypothèse, en soi, peut se soutenir. Elle paraît peu capable de suffire, vu le témoignage involontaire d'un satirique qui, au moment où il lançait son trait, ne pouvait prévoir l'algarade de 1645.

Il faudra dire, en ce cas, que Tallemant, qui n'a pas su le dénouement pécuniaire de la querelle, n'en a pas su davantage les antécédents, ni jusqu'où remontaient les hostilités.

Parmi les prolixes facéties versifiées qui envahissent la Cour au temps de Louis XIII, on compte une « poésie » intitulée *Les Contre-Vérités du temps* [1]. Quelques-unes de ces allusions, où le contre-sens est volontaire et révélateur, datent cette pièce. Par exemple :

On dit que Montbazon a chassé Longueville.

Il s'agit de la manœuvre des fausses lettres, que la duchesse de Montbazon avait montée contre la duchesse de Longueville, et pour laquelle, par ordre du roi du 22 août 1643, elle fut reléguée dans sa maison de Rochefort [2].

Une page plus haut, se détache ce vers :

Roquelaure est fort bien avecque Lesdiguières.

En 1643, nous l'avons vu, le gouverneur du Dauphiné séjourne à la Cour. Il n'est pas encore question ni de Fontainebleau ni d'enfant ; et déjà les deux hommes sont brouillés. Si la duchesse était intéressée, ou responsable, dans ce différend ou dans cette antipathie mutuelle, le sans-gêne ordinaire des versificateurs satiriques se fût empressé de la mettre en cause.

On pourrait donc supposer que Roquelaure, dès cette année, prépare sa vengeance, et — de quelque façon que ce soit, tentative galante ou, plus paresseusement, pure calomnie — se venge sur la réputation de la duchesse.

En conclusion, le vers de 1643, et le reçu de 1645, mesurent, ici, l'information de Tallemant. Car je ne crois absolument pas qu'il ait

1. On la trouve, — par exemple, — dans les mss. fr. 12491, f° 133, et 24443, f° 215, de la Bibl. Nat. Dans le premier, la pièce est datée : 1633, erreur évidente.

2. La lettre du roi, la réponse de Mme de Montbazon, ses excuses publiques (qu'elle tourna, disent les témoins, en insolence) — se trouvent dans le ms. fr. 24445, f°s 324-325, de la Bibl. Nat. — La Rochefoucauld, Retz, ont conté cette histoire.

supprimé, de parti pris, des circonstances propres à écarter de Mme de Lesdiguières un soupçon déshonorant. Il n'a pas tout su. Il faut avouer, toutefois, que son récit marque peu d'inquiétude, peu de diligence à connaître la vérité, une certaine insouciance, ou un pessimisme tendancieux, qui lui fait accepter avec désinvolture l'idée de l'infidélité conjugale. Il ne se prononce pas. Il laisse juger. Une de plus, une de moins, qu'importe, dans sa collection de pécheresses !

Mais s'il reste neutre dans l'affaire elle-même, il laisse, aussitôt qu'il passe à une autre anecdote, transparaître le fond de sa pensée :

Madame de Lesdiguières, pour vérifier la médisance de Roquelaure, souffrit depuis les galanteries de M. d'Emery ; on voyait Cezerin, fils de l'intendant de la duchesse, aller et venir sans cesse dans le cabinet de cet homme.

C'est là, à mon sens, que Tallemant ne mérite plus la confiance du lecteur. Quand il connaît à fond l'histoire qu'il raconte, il est exact, et parfois minutieusement. Quand il ne peut pas se porter garant de l'authenticité des faits, il ne les en expose pas moins avec une sorte de joie maligne ; et, entre les interprétations possibles, c'est toujours l'explication pessimiste, extrémiste, qui le séduit, même quand il ne la prend pas à son compte. Ici, on n'en peut douter : au fond, il croit que la duchesse de Lesdiguières a failli. Et c'est un argument contre elle qu'il trouve dans l'anecdote de Particelli d'Emery.

Or ce qu'il en dit n'est pas discutable seulement. Les documents de Grenoble démontrent la légèreté du chroniqueur.

II

Ces amours par factotum auraient pu étonner l'expérience de Tallemant et retenir sa plume. Il s'est tout à fait trompé. Mais il est vrai que Cezerin fait antichambre chez d'Emery. Du fait exact à la conséquence imaginaire, Tallemant va vite, volontiers, et loin.

De Grenoble, Lesdiguières écrit à son intendant Chappolay[1], en 1641, je crois :

La mauvaise volonté que M. de Méry a pour moy me nuit aussi beaucoup. Il estoit bien aisé de me tirer d'interest pour la régie et les quartiers d'octobre.

Une autre lettre, du 8 octobre 1643, revient sur la « haine » que Particelli d'Emery nourrit contre le duc[2]. Son ennemi est alors contrôleur général.

Étant en Dauphiné, Mme de Lesdiguières écrit à Cezerin, le 16 juillet 1642, à propos d'amis à qui elle s'intéresse :

Il y a grande apparence que ces longueurs et ces renvois du Conseil vienne

1. Aymard Guigue, sr de Chappolay, avocat général du Roy au bureau des Finances en Dauphiné, est chargé des affaires du gouverneur à Paris, ainsi que son fils, Cizerin ou Cezerin.

2. Bibl. Grenoble, ms. R. 4760-4761, t. I, fos 203 et 251.

(*sic*) de Monsr d'Emmery, et cela estant Il ne leur sera pas favorable quoy qu'il ait escript beaucoup de belles paroles et promesse damitié à Monsieur le Duc[1].

Enfin, sans date, Lesdiguières écrit à Chappolay :

J'escris fort amplement à Mad^e^ d'Esdiguieres sur le sujet du soulagement qui avoit esté résolu chez M. d'Emery[2].

On entrevoit bien que le duc et la duchesse ont affaire à la mauvaise volonté ou aux résistances justifiées de D'Emery, se plaignent de lui ; et que le duc, de loin, emploie sa femme à veiller sur ses intérêts. On ne pensera pas que, pour satisfaire à ce devoir, elle aille frapper à la porte du contrôleur général ! Elle emploie à son tour un commis ; c'est Cezerin, dont la navette perd ainsi cet air paradoxal que lui prête Tallemant.

Il est vrai que ces témoignages portent sur une époque antérieure au scandale de 1645 ; or Tallemant prétend que les « amours » de la duchesse et du surintendant servent de contre-épreuve convaincante à l'aventure de 1645.

On pourrait déjà douter, en remarquant que, d'après Tallemant lui-même, Mlle de Chémerault, après avoir épousé Macé Bertrand de la Bazinière, trésorier de l'épargne, en 1644, « ne laissa pas, au bout d'un an et demi, de le mettre de la confrérie, et cela par intérêt », en remplaçant Marion de Lorme auprès de D'Emery qui, pour changer, voulut « tâter d'une maigre[3] ». Donc, vers 1645 ou 1646, le contrôleur général ne se serait pas contenté des faveurs d'une personne de beaucoup d'esprit ? Je sais bien que les surintendants ont leur légende : mais c'est depuis Fouquet ! Et d'Emery ne fut élevé à ce poste qu'en 1647[4].

Grenoble, encore, remet au point l'allégation de Tallemant, à une époque où les hautes fonctions de D'Emery pouvaient justifier les complaisances d'une duchesse.

Madame de Lesdiguières prendra la peine de voir M^r^ le Surintendant pour mes affaires de finances.

Le duc compte sur sa femme qui vient de rentrer à Paris, et, ce 23 février 1648, l'envoie chez d'Emery[5]. Lorsque, cinq mois après, le surintendant est révoqué, Lesdiguières demande, le 19 août, que sa

1. Bibl. Grenoble, ms. R. 4770-4778, f°s 97-98. Fils d'un banquier de Lyon, c'est peut-être la race des Gondi que d'Emery déteste jusqu'en la duchesse et son mari. Intendant en Languedoc en 1631, protégé par Mazarin, il est intendant des finances en 1643, et contrôleur général à partir de novembre. Surintendant de juillet 1647 à 1648, rappelé en novembre 1649, il fut de nouveau disgracié et mourut en mai 1650.
2. Bibl. Grenoble, ms. R. 4760-4761, t. I, f°s 269-270.
3. *Historiette* de la Bazinière. Cf. Arsenal, Recueils Conrart, 5419 f°, f° 141 : historiette, où la princesse de Guéménée, Mme de la Bazinière et d'Emery sont intéressés ; et 4115 4°, f° 1311, où, à propos de la disgrâce du surintendant (13 juillet 1648), on raille le désespoir de Mme de la Bazinière et la chute de son « gros amant ».
4. Le 18 juillet 1647 ; révoqué le 13 juillet 1648.
5. Bibl. Grenoble, ms. R. 4759, t. I, f° 3.

femme, « puisqu'elle est maintenant à Paris », s'emploie à entretenir la bienveillance de « La Melleraye », son successeur, et de Le Tellier. De même, le 8 et le 22 mars 1651. De même, le 17 mai 1653.

Mme la duchesse de Lesdiguières a raison de ne vouloir pas rompre avec M. Hervart, ny que vous discontinuiez vos visittes ny vos sollicitations pour mes affaires.

Il n'a que ce mot à la plume, et n'a pas d'autre pensée que de faire céder — qu'il s'agisse de D'Emery ou d'Hervart — des résistances.

Encore que M. Hervart aie usé avec assez d'incivilité envers Madame de Lesdiguieres, il ne faut pas laisser pour cela de le revoir par la nécessité que jay de passer par ses mains si je veux avoir l'arrest que je demande despuis si longtemps, et auquel je ne rencontre plus de la difficulté que dans son peu d'affection[1]....

Il n'y a, dans la vie de la duchesse, d'autre affaire d'Emery que celles où son mari l'emploie. Cezerin est un intendant, non un « ruffian ». Le contrôleur général n'a aucun droit de témoigner contre la vertu d'une femme.

D'où vient donc que Tallemant soit si prompt, et si obstiné, à nous donner Anne-Madeleine de Ragny pour une « galante » ? De sa préoccupation constante, d'abord ; mais probablement aussi de l'indifférence, de l'imprudence hautaine ou enjouée, qui lance la duchesse au travers des médisances, des malices, des jalousies et des rivalités féminines ; de la vivacité de ses allures, de l'agilité spirituelle, mais piquante, de ses propos ; de sa grâce, de son charme, de ses traits. Et, enfin, de ses amitiés, de ses connivences ou engagements politiques. Tout la désigne aux vengeances des jolies femmes, et des cabales.

III

Le « fait-divers » grenoblois qui grossit jusqu'à mettre en mouvement toute la noblesse du Dauphiné atteste que la jeune comtesse de Sault savait fort bien « découper », c'est-à-dire, en langage dauphinois, médire et railler ; mais aussi qu'elle donnait à recoudre à son mari, non sans dommage pour le prestige de sa maison.

Tallemant a connu, et résumé avec exactitude, cette affaire ridicule, qui devint une grosse affaire.

Dès le vivant du maréchal de Créqui, son beau-père, elle avoit fait parler d'elle. C'est sur cela que Boissat, l'académicien, frère de Boissat, bon officier de cavalerie, s'avisa de lui donner la *baie*, comme font les masques en Dauphiné et en Provence. Au carnaval, c'était à Grenoble, il s'habilla donc en sage-femme, et avoit un écriteau sur l'estomac, où il y avoit : *Il n'y a que moi de sage femme*[2]. Il dit quelque chose à la dame dont elle s'offensa fort,

1. Bibl. Grenoble, R. 4759, t. I, f° 22 (19 août 1648) ; f°s 69 et 99 (8 et 22 mars 1651) ; f° 157 (17 may 1653) ; f° 190 (8 mars 1654) ; Lettres à Cezerin.

2. C'est peut-être un mot de la comtesse, assez injurieux pour les dames de Grenoble ! Tallemant, d'autre part, dit que « feu M. de Créqui », — le beau-père de la

outre qu'elle prit l'écriteau à son désavantage. Il lui dit aussi, en lui présentant des ciseaux, « qu'il les lui donnoit parce qu'elle *découpoit* fort bien ». Irritée au dernier point, et fière de sa lieutenance de roi, elle obligea son mari, qu'on appeloit alors le comte de Saulx, à le faire maltraiter ; Boissat eut des coups de bâton, et fut fort blessé à la tête. Par une démangeaison d'écrire, il écrivit sa déconvenue à l'Académie ; car il croyoit qu'elle engageroit le cardinal de Richelieu à venger l'affront fait à une personne du corps. Mais il n'avoit pas plus de jugement en cela qu'en autre chose...

J'abrège. Tallemant donne ensuite le résumé des échanges de lettres et pourparlers, qui aboutirent enfin à l'insertion, dans l'*Histoire de l'Académie* de Pellisson[1], d'une lettre de Boissat à l'Académie, de la réponse de l'Académie et, enfin, de l' « accommodement » délibéré et voté par l'Assemblée de la noblesse dauphinoise le 25 février 1638[2].

Tallemant n'indiquait que vaguement l'époque de la querelle. La lettre de Boissat et la décision de la « Compagnie » des gentilshommes permettent plus de précision. L'offensé, en rappelant le « malheur inouï » dont il fut victime, se fait gloire de l' « accommodement encore plus inouï » que la noblesse désira « treize mois durant ». On voit que Boissat fut bâtonné (par le sieur de Vaucluze, au nom du Lieutenant du roi) en janvier 1637. Tallemant met les railleries de Boissat sur le compte des libertés du carnaval. Il semble que Boissat n'ait pas attendu les mascarades. Il y a, d'autre part, une solution de continuité entre le jugement qu'il porte sur l'irréflexion de Boissat, qui s'imagine que « l'Académie » va s'émouvoir, et le fait, assez exceptionnel pourtant, de la publicité qu'elle décide de donner à l'incident. Chapelain, certes, ne prévoyait pas ce déploiement de l'esprit de corps lorsqu'il écrivait à Balzac, le 7 avril 1638 : « La lettre de M. Boissat à l'Académie est aussi surprenante que celle de M. de Scudéry. On y respond plus succinctement, parce que nos supérieurs[3] ne prennent pas tant de part en cette affaire, et ainsy il ne nous en coustera qu'une demi-page de galimatias, en forme de compliment[4]. »

Si Tallemant avait voulu — ce qui n'eût guère coûté à sa méthode discursive et saccadée — greffer une *historiette* des Boissat sur celle des Lesdiguières, il aurait pu s'amuser de la « satisfaction » que Lesdiguières et sa femme purent savourer, par la faute de ce « bon offi-

comtesse, — refusait à Boissat la qualité de gentilhomme. L'Académicien fut-il le galant et le hardi défenseur des Dauphinoises, ou vengeait-il une offense personnelle ?

1. Voir Pellisson, *Histoire*, etc. (1730), t. II, p. 183 *sqq.*

2. On le trouve aussi dans le ms. fr. 24445, f° 250 *sqq.*, de la Bibl. Nat. (mais sans les « soixante-quatre ou soixante-cinq » signatures que donne Pellisson) sous le titre : « Satisfaction faitte par M. le comte de Sault à *M. Boissat* le 25e jour de Febvrier 1638 selon le jugement de la noblesse du Dauphiné assemblée à Grenoble ». Satisfaction, en effet ; mais que précèdent les excuses du gentilhomme-académicien.

3. Richelieu et Seguier ?

4. *Correspondance*, éd. T. de Larroque, t. II, p. 422.

cier » dont lui-même parle, André Hateau, sieur de Boissac ou Boissat, frère de l'académicien.

« (L'affaire) de messieurs d'Espenan et de Boissac est mauvaise aussy puisqu'elle les perd d'estime. Sy vous sçavez certain de l'une et de l'autre, vous me fairez le plaisir de me lescrire. » (Lettre de Lesdiguières à Chappolay.) Il s'agit de la capitulation de d'Espenan, commandant des troupes françaises, à Tarragone, et de sa retraite vers la France, où le suivait Boissac et sa cavalerie, « laissant, dit Plessis-Besançon, cette importante ville et tout le reste du pays généralement abandonnés à la fureur des ennemis[1] ».

Mais vais-je remplacer par une digression celle dont Tallemant a su perdre l'occasion?

* * *

L'inconduite de Mme de Lesdiguières, à mon sens, est donc loin d'être prouvée. Mais l'idée que Tallemant nous donne de son caractère — et qui l'a incliné à ses interprétations indiscrètes — est plus justifiée. Elle l'est même par un aveu, moins insouciant qu'il ne veut le paraître, de l'intéressée elle-même.

« Je suis toute à vostre service et ne suis point surprise que lon me face parler quand je ne dis mot et que lon invante baucoup de chose contre moy vous saves que cela mest ordinaire. » C'est à Cezerin qu'elle écrit avec cette confiante simplicité, de Grenoble, le 24 « ceptanbre » 1646, un an après le scandale.

Recueillons dans ces confidences inédites quelques traits où les habitudes familières, le caractère en négligé apparaissent mieux que dans les *Mémoires* qui nous font connaître la vie mondaine ou l'action politique de la duchesse.

Sans doute, ce n'est pas une singularité, en ce temps ou en d'autres, chez une femme, et de haute qualité, que le goût des combinaisons affairées, des secrets préoccupés, de toutes ces menues précautions ingénieuses dont l'effet, le plus souvent, éclate tôt ou tard en malentendus inextricables, en explications orageuses. Le plus étonnant — si on n'avait assez appris tout ce qu'il y a de faible, de dépendant, chez les « grands » — c'est que, pour tous ces manèges, elle se livre à la discrétion de Chappolay et de Cezerin, complices des mystères qu'elle organise à l'égard de sa famille et de son mari.

« Ne dittes à personne davoir resu de mes lettre. » — « Je vous prie de vous informer des desins de Mme la comtesse de Suce contre Mme de rochefort et de man informer. Mogiron nous peut servir à cela mes ne luy faites pas connestre dan avoir charge de moy. » — « Dites à

1. Plessis-Besançon, *Mémoires*, éd. Horric de Beaucaire, p. 25 *sqq.*, et *Appendices*, p. 115, 125, 138, 143-144. La capitulation est du 28 décembre 1640.

M. le Coadjuteur que la lettre que ie lui ay escris ié esté obligee de la faire voir toute ouverte à ceus quy me lont demandée[1]. »

Elle demande à Chappolay de lui écrire des lettres. « Y man faut escrire deus unne que lon puisse montrer et lautre en faire mettre le desus par unne min quy ne cet (*soit*) pas connue ni le cachet non plus et que le desus s'adrece a (*nom illisible*) ainsi vous me pourés escrire toute chose avec liberté. » Et Chappolay au dos, écrit : « qu'il faut garder[2] ». Cette lettre, du 5 novembre 1640, est écrite de Lyon. Ce n'est pas, disons-le, à son mari qu'elle cache sa correspondance, c'est à des femmes de sa famille très proche. « Faites toujours rendre mes lettres à ma niéce en particulier sans que sa mere les voye[3]. »

Mais en 1646, elle écrit à Cezerin. Elle cherche à vendre ses pendants d'oreilles. Roquelaure n'a-t-il — délicatesse nouvelle ! — déclaré au duc qu'une partie de sa créance ? Elle en demande au moins vingt mille écus (15 décembre). Le 7 du même mois, elle lui disait : « Pour les lettres desquelles vous me parles vous me les pouves envoyer par l'adresce de vostre pere et cela par le coche ou le mesage (*messager*) y ne mesarive james de rien pourveu que lon ne manque pas a donner lettre davis du tans que lon fet partir des chose et de celuy quelle doive arriver ». Le 29, elle demande le secret, même à l'égard de son mari[4].

Oui, la duchesse de Lesdiguières a sa vie et ses soucis à part. Mais on ne voit pas que le duc cesse jamais de compter sur elle, lorsqu'elle est à Paris et qu'il réside en son gouvernement, pour mener et surveiller les négociations utiles. En 1654 encore. Il apprend que Mazarin l'a blâmé d'avoir destitué d'un petit gouvernement de sa province M. d'Aiguebonne, sans avoir consulté le cardinal. D'abord il écrit : « Je crois qu'il sera plus à propos que Madame de Lesdiguières prenne la peine de la voir (Son Éminence) elle-mesme, et de luy représenter qu' je n'avois pas cru de luy desplaire en retirant de M. d'Aiguebonne ce petit gouvernement que je luy avois remis » (22 février 1654)[5]. Et puis, prudent, il s'efface. « C'est à M. d'Aiguebonne de s'aider avec madame de Lesdiguieres et vous » (29 mars)[6].

Elle continue, avec Mazarin, l'emploi qu'elle a tenu avec Hervart, avec Le Tellier, avec La Meilleraye, avec d'Emery. On voit donc la calomnie. On voit aussi qu'elle a besoin de grosses sommes, et s'en cache à son mari ; et l'on voit donc que la médisance a beau jeu ;

1. Bibl. Grenoble, ms. R. 4770-4778 ; f° 24 (1er octobre 1646) ; f° 29 (15 octobre) ; f° 123 (22 mai).

2. *Ib.*, ms. R. 4770-4778, f° 136.

3. *Ib.*, ms. R. 4770-4778, f° 160, 20 mars 1641, Grenoble.

4. *Ib.*, ms. R. 4770-4778, f° 36 (la date, 1647, semble bien une erreur au milieu d'un série de lettres qui se suivent régulièrement de mois en mois au cours de l'an 1646), 38-41 et 43.

5. *Ib* , ms. R. 4759, t. I, f° 182.

6. *Ib.*, ms. 4759, t. I, f° 208. Il y a : 1653 ; mais l'erreur est flagrante ; une lettre du 18 mars 1654 nous fait pressentir qu'il se laissera imposer le rétablissement de M. d'Aiguebonne.

mais, il me semble, pour calomnier des hardiesses ou des imprudences généreuses.

Dans la liste des amis qui ont subventionné le Coadjuteur, pour plus de deux cent cinquante mille livres[1], afin de soutenir sa politique, Mme de Lesdiguières figure pour cinquante mille livres.

Elle a pu cacher au duc le dévouement qu'elle donnait aux intérêts, à l'ambition, de son cousin, et le prix qu'elle y mettait. Elle a pu se faire soupçonner par ses intendants, complices seulement d'un secret conjugal, de gaspiller l'argent en futiles ou folles dépenses. Et je crois bien — au risque de faire à mon tour un jugement téméraire — que si Tallemant avait appris qu'elle vendait ses bijoux à l'insu de son mari, il eût attribué, — ne fût-ce que par ouï-dire — la vente, et le secret, à quelque étourderie galante, à quelque frivole intrigue, à l'amour ou au jeu. Il vaut tout de même mieux qu'une brillante mondaine se soit élevée à la libérale générosité d'une amitié fidèle et agissante, se soit associée à la politique d'un chef de parti — même sans rien comprendre de ses desseins.

*
* *

« Les choses, disait un jour le chevalier de Méré, ne sont jamais si grandes qu'on les fait. » « Grandes » ? Il parlait des complaisances et des faiblesses féminines, et des succès masculins. « J'ay vû que des maris trembloient quand je parlois à leurs femmes[2]. »

Il me semble que Tallemant n'a pas évité, n'a pas cherché à éviter, l'exagération que Méré a observée, et dont il donne, en son propre exemple, modestement, la preuve flatteuse. Il voit grand, si on l'entend ainsi.

Pour m'en tenir à l'*Historiette* de Mme de Lesdiguières, il a recueilli presque tous les incidents, les faits, les apparences : matière authentique que se complaît à colorer sa tendance satirique.

Ch.-H. Boudhors.

1. Sans compter l'apport du duc de Retz. C'était en 1655, pour permettre à Retz de vivre à Rome « dans le poste et dans le train de cardinal français ». (Retz, *Œuvres*, éd. Feillet-Chantelauze, t. V, p. 104-105.)

2. *Divers propos du Chevalier de Méré (1674-1675)*, *R. H. L.*, juillet-septembre 1925, p. 434-435.

LE COMTE DE FONTAINE

Dans l'oraison funèbre du Grand Condé nous lisons, lors du récit de la bataille de Rocroy : « Trois fois Condé fut repoussé par le valeureux comte de Fontaine qu'on voyait dans sa chaise et, malgré ses infirmités, montrer qu'une âme guerrière est maîtresse du corps qu'elle anime. Mais enfin il faut céder. » Et plus loin, Bossuet ajoute que le prince eût « volontiers sauvé la vie au brave comte de Fontaine », qui se trouva parmi les morts. Manuels d'histoire et recueils bibliographiques prétendent d'ordinaire qu'il s'agit de Pedro Enriquez, comte de Fuentes et petit-neveu du duc d'Albe; ce qui est manifestement impossible. Il s'agit de Paul-Bernard, comte de Fontaine et seigneur de Fougerolles, près Luxeuil. Ses lointains ancêtres étaient peut-être basques; son aïeul fut écuyer d'écurie du duc de Lorraine, puis gouverneur de Stenay. Son père, qui voyagea beaucoup pour le service du même maître, devint aussi écuyer d'écurie et maître d'hôtel. Il mourut en 1578, après dix-neuf mois de mariage, et sa femme lui survécut moins d'un an. Le futur comte de Fontaine fut élevé par Jehan d'Urre, son grand-père maternel, et, lui mort, par Charles d'Urre, son oncle. C'est à la cour de Nancy, probablement, qu'il apprit le métier des armes; de bonne heure il passa au service du roi d'Espagne, mais sans oublier le pays natal où il conserva ses biens patrimoniaux et choisit pour épouse, en 1612, Anne de Raigecourt. En 1626, il acquiert la seigneurie de Fougerolles, terre de surséance qui n'était alors ni comtoise ni lorraine; et l'acte de vente le qualifie de « conseiller de guerre, maistre de camp de vingt compagnies d'infanterie vallonne, surintendant de la gendarmerie de la province de Flandre par S. M. Catholique des Pays-Bas ». L'année suivante, il sera fait comte du Saint-Empire par Ferdinand II, pour son zèle et son dévouement « à l'auguste maison d'Autriche, depuis plus de trente-cinq ans ». En prévision d'une mort possible, Paul-Bernard avait fait, en 1638, un testament que possèdent les archives de Meurthe-et-Moselle. « Quand à mon corps, y disait-il, je désire qu'il soit embaumé, mis dedans un cercueil, en la même façon que celuy de ma femme et posé près de son corps dedans la tombe érigée en l'esglise des Récollets à Brusel à cet effet ». Nom, titres et biens étaient légués à son neveu Paul-Bernard de Raigecourt, mais il fondait à Bruxelles une maison de refuge pour douze pauvres soldats. Pages, domestiques, moines, pauvres, n'étaient pas oubliés : « L'on donnera mil florins en aumosne pour l'amour de Dieu, pour faire prier Dieu pour le salut de mon âme et de celles de tous nos parents

et fidèles trépassés... je désire que la moitié s'en fasse présentement, et le reste le jour que l'on mettra mon corps dedans ladite tombe, auquel jour aussi l'on fera le service accoustumé pour le repos de mon âme, recommandant surtout que l'on observe plustôt la dévotion que de la magnificence ». L'église des Récollets de Bruxelles a complètement disparu et, avec elle, le tombeau du comte de Fontaine.

L. Barbedette.

UNE IMPRESSION CLANDESTINE A CHARTRES EN 1760

De nombreux documents ont été publiés sur le commerce et l'impression des livres défendus au XVIIIe siècle; petit à petit les archives révèlent les noms d'imprimeurs clandestins soit à Paris, soit en province. En lisant le journal écrit par un bourgeois chartrain au XVIIIe siècle, nous avons relevé une note indiquant une saisie de livres défendus faite chez un imprimeur en 1760. Voici ce document extrait du manuscrit 1090 de la bibliothèque municipale de Chartres :

Le samedi 2 août vers les 11 heures avant midi Michel Hammerville imprimeur libraire en cette ville[1] a été enlevé et conduit à Paris par un exempt et un commissaire au Chatelet par ordre de M. Le Lieutenant de Police de Paris. Il est accusé d'avoir imprimé de mauvaises chansons. Les officiers qui sont venus l'enlever étant allés chez lui ont demandé à voir son imprimerie, il la leur a montré ; ils y ont trouvés plusieurs feuilles d'un livre intitulé *La Pucelle* qu'on dit être détestable et rempli de blasphèmes contre la Religion et d'injures contre le gouvernement, ils lui ont demandé s'il n'avoit point d'autres feuilles du même livre, il leur a répondu qu'il en avoit un paquet en bas, on lui a dit d'aller le chercher ce qu'il a fait. Il auroit eu par ce moyen une belle occasion de s'échapper s'il avoit voulu, mais sans écouter les avis de sa femme qui lui conseilloit de prendre la fuite, il est allé leur porter le pacquet qu'ils ont saisi et ils l'ont aussi lui-même enmené avec eux. M. Davignon subdelegué étoit avec les deux officiers.

Les deux garçons imprimeurs d'hammerville se sont échappés aussitôt. J'ai appris depuis qu'hammerville était au petit Chatelet...[2].

Deux pages plus loin notre bourgeois ajoute :

Vers la fin de septembre retour d'hammerville. Il en a rechappé belle.

D'après Durand, Hammerville continua son métier d'imprimeur jusqu'en 1766.

ROGER VAULTIER.

1. Michel-Charles Hammerville, imprimeur à Chartres, rue des Trois-Maillets (aujourd'hui du Soleil-d'Or) à l'enseigne de « A la bonne foi ». (G. Durand, *Les imprimeurs typographes de Chartres depuis 1482.*) — Une visite domiciliaire faite en vendémiaire an VIII chez le successeur d'Hammerville, la veuve Deshayes, fit découvrir un paquet de libelles contre-révolutionnaires. (Archives nationales, F 7, 7652.)

2. Manuscrit 1090, page 148. L'auteur de ce manuscrit est sans doute un notaire ou un avocat chartrain.

JULIE AU COUVENT

(*Documents inédits.*)

« Je suis née, dit-elle, près du pays de Virginie, car l'imagination du poète a fait une patrie à son rêve, dans une des îles du tropique... Le nom de ma famille est d'***, Julie est le mien. Ma mère périt dans le naufrage d'une chaloupe en voulant fuir de Saint-Domingue, à l'époque du massacre des blancs. J'avais été jetée par la lame sur le rivage. J'y fus retrouvée, et allaitée par une négresse qui me rendit à mon père quelques années après. Dépouillé, proscrit, malade, mon père me ramena en France, à l'âge de six ans, avec une sœur plus âgée que moi. Il mourut peu après son retour, chez de pauvres parents en Bretagne où nous avions été recueillis. »

(Lamartine, *Raphaël, Pages de la vingtième année,* Paris, 1849, in-8°, p. 84-85.)

Tous les érudits savent qu'il existait jadis, au « Maretz du Temple », un couvent, dit « de la Crucifixion », qui a été occupé, de 1637 à la Révolution, par les Bénédictines du Calvaire, et dans le cloître duquel a été conservé le cœur de Paul de Gondi, cardinal de Retz[1]. Mais combien, parmi eux, se doutent du rôle qu'il a joué dans l'histoire littéraire? Combien ignorent que Julie Bouchaud des Hérettes, la future Elvire du poète, y est probablement née, qu'en tout cas, elle y a passé ses premières années ?

* * *

Leur ignorance serait encore la nôtre si nous n'avions pas eu la chance, il y a quelques années, de découvrir le testament de Mme Bouchaud des Hérettes, et d'y lire que, vers 1786, elle demeurait au « couvent des dames du Calvaire, rue Saint-Louis-au-Marais, paroisse Saint-Gervais[2] ». Ces dames recevaient donc des pensionnaires. On était, dès lors, amené à se demander si leurs registres de comptabilité n'avaient pas été conservés.

Grâce aux indications fournies par Madame la Supérieure générale de l'ordre, à laquelle nous sommes heureux d'adresser nos plus respectueux remerciements, nous les avons retrouvés aux Archives Nationales[3]. Nous avons pu les y consulter avec d'autant plus de profit qu'ils sont parfaitement tenus et qu'ils ont subi, sans trop souffrir, les injures du temps. Les exercices y sont établis, pour chaque

1. L'histoire sommaire du Calvaire du Temple, ou de la Crucifixion, est exposée dans Émile Raunié, *Epitaphier du Vieux Paris,* Paris, 1893, in-4°, II, p. 109-116.

2. Cf. L. Babonneix, « *En marge de Rapahël* », *Revue des Deux Mondes,* 1er mai 1928.

3. *Archives Nationales,* H^5x^, 4138.

année[1], par la prieure et vérifiés par le Visiteur général de la Congrégation. Les « Pensions des Religieuses, Novices et Pensionnaires » constituent le quatrième chapitre de la première partie, intitulée : *De la recette*, les trois chapitres précédents étant : *Des rentes foncières et Seigneuriales ; Des Terres affermées et Loyers de Maisons ; Des rentes constituées*, et les suivants s'appelant : *Des Aumônes faites à la Communauté Et de la Vente de Plusieurs Choses ; Des Duës des Années précédentes ; Des Emprunts Et Amortissements*[2].

Le nom des « Bouchot » y apparaît dès 1779. Nous lisons, en effet, page 223 :

Exercice du 1er août 1778 au 31 juillet 1779.

223. — Je Mets en Recette, La Somme de, neuf cent livres de Mlle Bouchot, a valoir pour les trois premiers Mois de Sa pension, celle de Made sa belle sœurs et de Ses Deux Enfants, celle de 3 filles Et pour leur appartement a Parloir au second. Et sont toutes Entrées le 31e may 1779. Cy..... 900.

Rappelons que Mlle « Bouchot » n'est autre que Louise-Sébastienne Bouchaud de la Foresterie, tante paternelle de Julie. Nous avons, ici même[3], et dans la *Revue des Deux Mondes*[4], conté sa lamentable histoire. Mais continuons à feuilleter les autres comptes de « Sœur Sco- « lastique Cecile, Prieure du Calvaire du Marais du Temple a Paris a « Monsieur L'Abbé D'hozier, Chanoine. Prevot. Et Vicaire Général « de Chartres. Et Visiteur General... de Notre Congregation, de Notre « Dame du Calvaire. De toute la Recette et de toute la Mise. faite en « ce Monastère ».

Exercice du 1er août 1779 au 31 juillet 1780.

338. — Je mets en Recette, La Somme de Trois Cent livres, de Mlle Bouchaut a Compte Sur Sa pension celle de Made Sa belle sœur ses 2 Enfants Et deux femmes de Chambre Et pour leur appartement. Cy..... 300.

Exercice du 1er août 1781 au 31 juillet 1782[5].

273. — Je Mets En Recette, La Somme de, Trois Mille Deux Cent livres, de Mlle Bouchaud de La foresterie. a Valoir Sur Sa pension, celle de Sa femme de Chambre Loyer appartement a Parloir Et autres. Reçu le 16e février Et 31e mai 1782. Cy..... 3200 l.

Exercice du 1er août 1782 au 31 juillet 1783.

289. — Je Mets En Recette, La Somme de, Mille trois cent quatre livres, dix sols de Mlle Bouchaut a Valoir sur sa pension, celle de sa femme de Chambre, le Loyer de son appartement a Parloir. Reçu le 30e avril Et 4e Juillet 1783. Cy..... 1304 l. 10.

Je Mets En Recette, La Somme de, Cinq Mille Six Cent cinquante huit livres, de Mlle Bouchaud Et de Ses deniers a l'acquit de Made Bouchaud Sa

1. Du 1er août d'une année au 31 juillet de l'année suivante.

2. La deuxième partie comporte un chapitre unique : *De La Reprise*. Quant à la troisième, elle comprend six chapitres : *Des vivres de La Communauté ; de La Lingerie et de La Draperie ; de La Sachristie ; des ustanciles, Reparations Et Jardin ; des Rentes, Pensions Et Gages ; des Extraordinaires.*

3. L. Babonneix, « *Julie Bouchaud des Hérettes à la maison Coigny* », *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, octobre-décembre 1923.

4. L. Babonneix, « *La Famille d'Elvire* », *Revue des Deux Mondes*, 1er mai 1928.

5. Pour l'exercice du 1er août 1780 au 31 juillet 1781, on ne trouve rien.

belle sœur, a valoir sur la pension de La Ditte Dame, celles de Ses 2 Enfants, Et de leur bonne Et pour le Loyer de son appartement. reçu le 25e mai Et 4e juillet 1783. Cy..... 5658.

Exercice du 1er août 1783 au 31 juillet 1784.

309. — Je Mets En Recette, La Somme de, Deux Cent Vingt deux livres, sept sols (*Rayé* : Deux Mille quatre Cent Soixante quinze livres) de Madlle Bouchot. pour reste Et parfait payement de Sa pension, celle d'un indienne (?) Servante, Loyer de Son appartement a Parloir dans le Court de quatre ans Et trois Mois. Jusqu'au 31e aoust 1783. Cy..... 222 l. 7.

Je Mets En Recette, La Somme de, Deux mille quatre Cent Soixante quinze livres, de Madlle Bouchot a l'acquit de Made Bouchaud Sa belle Sœur. pour reste Et parfait payement de quatre années Et trois mois de la pension de La ditte Dames, celle de Ses deux filles Et de Leur bonne Et Le Loyer de leur appartement. le tout jusqu'au 31e aoust 1783. Cy..... 2475.

Je Mets En Recette, La Somme de Neuf Cent cinquante livres, de Madlle Bouchaud, a valoir sur Sa pension, le Loyer de son appartement a parloir Et pour le Service depuis le 31e aoust 1783. reçu cette somme le 28e juillet 1784. Cy..... 950 l.

Exercice du 1er août 1784 au 31 juillet 1785.

329. — Je Mets En Recette, La Somme de, Mille trois Cent quarante deux livres. de Madlle Bouchaud pour Neuf Mois de Sa pension, pensions de femmes de Chambre En differents tems, le Loyer de Son appartement a Parloirs Et pour le service le tout depuis le 31 aoust 1784 jusqu'au 31 mai 1785. Cy..... 1342.

Je Mets En Recette, La Somme de Mille Cent Cinquante huit Livres, de Madlle Bouchaud de Ses deniers Et a l'acquit de Made Bouchaud sa belle Sœur, a compte sur 3319 l. 10 s. pour le montant de 21 mois de la pension de La Dtte Dame Bouchaud, celles de ses Deux Enfans de La Gouvernante, femme de Chambre, le Loyer de leur appartement le tout depuis le 31e aoust 1783 jusqu'au 31e mai 1785 qu'elle Nous reste redevable de 2161 l. 10 s. Cy..... 1158.

Exercice du 1er août 1785 au 31 juillet 1786.

Compte Rendus par Nous Sœur Jeanne René de Ste Therese de Jesus Triomphant Prieure du Calvaire du Marais du Temple a Paris, a Monsieur L'abbé D'Hoziers Chanoine Prevot, Vicaire général de Chartres, abbé de Clairefontaine Et Visiteur Général de Nôtre Congrégation de Nôtre Dame du Calvaire, de toute la Recette Et de toute La Mise, faites en ce Monastere, depuis le premier aoust 1785. jusqu'au 31e juillet 1786.

Pensions des Dames et Demoiselles Pensionnaires.

348. — Je Mets En Recette, La Somme de mille livres de Madlle Bouchaud, de Ses deniers et a L'acquit de Made Bouchaud sa belle sœur, à Valoir sur les pensions de la dtte Dame de ses deux Enfans de la gouvernante Loyer et service, à compter sur les 2161 l. 10 s. qu'elle nous restait redevable le 31 mai 1785 Et Depuis plus d'une Année. Cy..... 1000.

Je Mets En Recette, La Somme de, quatre Cent soixante quinze livres. de Made Bouchaud à Valoir et à Compter sur Sa pension, celle d'une femme de chambre, Loyer d'appartement Et service depuis le 31e mai 1785. Cy..... 475.

Exercice du 1er août 1786 au 31 juillet 1787.

464. — Je Mets en Recette, La Somme de, Mille deux cent livres, de Madlle Bouchaud, A compte et à valoir Sur sa pension celle de Sa femme, Loyer Et Service, depuis le 31e mai 1785. Cy..... 1200.

Exercice du 1er août 1787 au 31 juillet 1788.

382. — Je Mets En Recette, la Somme de Deux Mille livres de Madlle Bouchaud. a Compte Et a Valoir sur 3168 l. 19 s. de Sa pension celle de Sa fe de Chambre, Loyer Et Service Jusqu'au 31 mai 1788. Elle nous reste redevable de 1168 l. 19 s. Et le courant à 1636 l. par an. Cy..... 2000.

392. — *Dettes actives.*

Il nous Est Düe de Madlle Bouchaud Pensionnaires de sa pension celle de sa femme de Chambre Loyer Et Service jusqu'au 31e mai 1788.

Cy..... 1168 l. 9.

Il Nous Est de la Même, Et Mr Bouchaud Son frere. pour les pensions de feüe Madlle Bouchaud celles de ses trois Enfans. Domestiques, Loyers et Service jusqu'au 31e mai 1788 Desquels Somme Madlle Bouchaud. a repondu par un Billet que nous gardons En datte du 8e juin 1787. Cy..... 217 l.

Exercice du 1er août 1788 au 31 juillet 1789.

398. — Je Mets en Recette La Somme de, trois Mille livres. de Mr Bouchaud le 20e Mars 1789 a Valoir sur les pensions de feüe Made Bouchaud sa belle sœur, de ses 3 Dlles Et Gouvernante, Loyer Et Service, arrêsté le 28e février 1789. Cy..... 3000 l.

Je Mets En Recette, La Somme de Deux Mille huit cent cinq livres, de Madlle Bouchaud pour parfait payement de Sa pension, celle de sa fe de Chambre, Loyer Et Service, jusqu'au 31e mai 1789. Cy..... 2805 l.

*
* *

En 1790, sur l'ordre de l'Assemblée Nationale, inventaire des biens religieux. Les Bénédictines du Calvaire n'échappent pas à la loi commune. Le 24 février, elles font, par l'intermédiaire du Sr Lambert, la déclaration prescrite. Le 18 juin suivant, procès verbal de « Récollement »[1]. Source précieuse de renseignements et pour l'histoire de la congrégation et pour la biographie d'Elvire! Ce dernier document ne fait-il pas mention de Louise-Julienne Bouchaud de la Foresterie? Le dernier article de la Recette du 27 mai consiste en une somme « de 409 Livres Reçues de Mlle Bouchot, pour trois mois de sa pension Echue le 30 dudit mois ».

*
* *

Des documents précédents, quelles conclusions tirer?

1° La famille « Bouchot », composée de Madame Bouchaud des Hérettes, de ses deux filles et de Mademoiselle Louise-Julienne Bouchaud de la Foresterie, sa belle-sœur, est entrée aux Bénédictines du Calvaire le 31 mai 1779.

2° Bientôt, Madame Bouchaud connaît la gêne. Dès 1783, sa belle-sœur est obligée de venir à son aide. Sans doute, son mari a-t-il, une fois de plus, connu le « peu de succès dans ses entreprises » auquel fera allusion, quelques années plus tard, le testament de son beau-frère[2].

1. *Archives Nationales*, S 4617.
2. L. Babonneix, « *La Famille d'Elvire* », *Revue des Deux Mondes*, 1er mai 1928.

3° Elle cesse de figurer à partir de l'exercice du 1er août 1785 au 31 juillet 1786, et, sur l'exercice du 1er août 1787 au 31 juillet 1788, elle est indiquée comme « feue ». Nous avons publié ailleurs[1] son testament, daté du 23 novembre 1786, et par elle dicté aux notaires, qui l'ont « trouvée... en sa Chambre a coucher fesant partye de « l'Appartement qu'elle occupe au second Etage du (dt) Couvent ayant vue sur la Basse-cour d'Iceluy Etant près la cheminée de la de Chambre assise En son fauteuil ». D'un acte notarié signé par son beau-frère François-Joseph Bouchaud de la Foresterie, et daté du 30 janvier 1787, il appert qu'à ce moment, elle n'existait déjà plus, puisqu'il s'y intitule son exécuteur testamentaire. Elle a donc dû mourir entre le 23 novembre 1786 et le 30 janvier 1787. Sa belle-sœur et son beau-frère s'efforcent conjointement de payer les dettes qu'elle laisse.

4° Lorsqu'elle est entrée au Calvaire du Temple, en 1779, elle est signalée comme ayant deux filles. Ces filles, dont aucune ne se confond avec Julie, née seulement en 1784, sont, par ordre chronologique[2] :

Jeanne-Louise-Marie Chantal, née à Nantes le 13 août 1773, morte à St-Domingue le 30 avril 1795; en octobre 1791, elle épousait Joseph-Jean-Baptiste Loménie de Marmé, officier de cavalerie; elle en a eu un fils, Jean-Baptiste-Sébastien, né à Paris le 17 août 1792, et qui devait jouer un certain rôle dans l'existence d'Elvire puisque c'est pour assurer son avenir que celle-ci a fait, en mai 1815, le voyage de Gand[3].

Jeanne-Marie, dont les seules choses que nous sachions, c'est qu'elle vivait encore en 1789 et qu'elle était morte en 1791[4]. Comme, par définition, elle n'avait pu naître qu'après 1773, on voit qu'elle a à peine dépassé l'adolescence.

5° Si, vraiment, comme le porte son acte de naissance[5], Julie est née à Paris, il y a bien des chances que ce soit aux Filles du Calvaire. Comment faire, de cette hypothèse, une réalité? En trouvant, à l'exercice de 1784-85, trace de dépenses[6] effectuées pour Madame Bouchaud. Une telle mention n'y figure malheureusement pas, soit parce que la note d'honoraires a été réglée directement par l'intéressée,

1 et 2. L Babonneix, « *La famille d'Elvire* », *Revue des deux Mondes*, 1er mai 1928.

3 et 4. L. Babonneix, « *Madame Charles pendant les Cent Jours* », *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, juillet 1927.

5. L. de Grandmaison, *L'Acte de mariage d'Elvire*, Paris, 1905, in-8°, 15 p.

6. A l'époque qui nous occupe, le médecin de la communauté était le Dr Jean. Il recevait cent livres d'honoraires par an. Les servantes aux pensionnaires, Tiennette le Morys, Bourgeine, Babet Le Comte touchaient, pour la même période, 75 livres de gages. Une somme de 57 l. 10 sols est mentionnée pour « des gardes malades Et faux frais d'un malade ». Du 1er août 1784 au 31 juillet 1785, la Communauté a payé (p 336) « 24 livres au Sr Aubry pour le lait d'Annesse qu'il a fourni pendant le mois ». Sur l'exercice d'août 1786 au 31 juillet 1787, on a versé à M Desgraviers 44 l. 5 s., pour rémunérer divers services dont celui de « porter des billets d'Extrémité et de Morts ». (*Archives Nationales*, H5x, 4138.)

soit, plutôt, parce qu'il n'était pas d'usage d'inscrire, sur le livre de la prieure, les noms des personnes pour lesquelles des soins spéciaux avaient paru nécessaires.

6° Louise-Julienne Bouchaud de La Foresterie est restée jusqu'à la dernière minute aux Filles du Calvaire. Ce n'est que quand les religieuses ont reçu l'ordre de se disperser qu'elle s'est décidée à les abandonner. Le 20 avril 1792, elle s'installe rue d'Angoulême. Entre temps, l'aînée de ses nièces a trouvé époux; la seconde est morte : c'est donc avec la seule Julie qu'elle va vivre désormais.

*
* *

Grâce aux recherches que nous venons d'exposer, il est aisé de reconstituer, dans leurs grandes lignes, l'enfance et la jeunesse de Julie! Elle est née à Paris, ainsi, d'ailleurs, que l'indiquait son acte de mariage. Elle a passé ses premières années au couvent des Filles du Calvaire, avec sa mère, ses deux sœurs aînées et sa tante paternelle. En 1792, elle s'installe, avec celle-ci, rue d'Angoulême. Elles n'y restent pas longtemps. Elles partent pour Le Havre, où elles séjournent du 11 janvier 1794 au 25 juin 1796. Revenues à Paris, elles vont loger quatre ans de suite « maison Coigny ». Durant ces quatre années, Julie ira, de temps à autre, rendre visite à son père, qui habite Nantes. Rentrée dans la capitale, elle semble ne plus quitter sa tante, demeurant avec elle maison Coigny, puis 190, rue Fromenteau, place du Muséum, et enfin 69, rue St-Honoré, jusqu'à ce qu'elle épouse, le 4 juillet 1804, le physicien Charles.

*
* *

Nous voilà loin de *Raphaël*! Allons-nous nous en indigner et reprocher à Lamartine d'avoir, une fois encore, travesti la réalité? En aucune manière. Il a loyalement averti le lecteur. Il l'a prié de ne voir, dans cet ouvrage, qu'un roman, « le plus mauvais de tous[1] ». Il a, en maint endroit du *Cours familier*, jugé avec sévérité ce « livre à moitié vrai, à moitié faux ». Mais comment le prendre au sérieux lorsque, pour la première fois de sa vie, sans doute, il demande instamment qu'on ne lui fasse pas crédit?

Dr L. Babonneix.

1. Cf. L. Babonneix, « *Madame Charles pendant les Cent Jours* », *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, juillet 1927.

CORRESPONDANCE DE MADAME ACKERMANN PENDANT SON SÉJOUR A NICE

(Suite[1].)

La Lanterne, ce 29 décembre [1868].

Je t'envoie la traite pour ma part de ton loyer, ma chère Caroline. Il est vrai que cette année est passablement désastreuse pour moi, absence totale de récolte et de fortes dépenses imprévues. Quand même les choses fussent encore allées plus mal, j'aurais toujours tenu à remplir mon obligation. Un loyer de 600 francs, dans l'état actuel de ta bourse, est trop élevé pour toi et ce n'est que sur mon assurance que tu t'es décidée à le prendre : le logement est une chose essentielle à l'égard des autres. On ne peut pas se loger dans un chenil. Les gens qui peuvent vous être utiles demandent avant tout à ne pas avoir à aider des misérables qui pourraient leur faire honte. Le monde est ainsi fait : l'apparence de la misère éloigne, et c'est lorsqu'on a l'air d'avoir le plus pressant besoin des services qu'on se refuse à vous les rendre. Si plus tard ta propre bourse était à la hauteur des 600 francs, je comprends que tu t'empresses de te passer de moi. Je suis bien aise que tu sois entrée dans mes raisons sur la nécessité qu'il y a à ce que tu veilles auprès de Jules, et cette nécessité durera longtemps, car il est encore bien jeune, et je le crains un peu faible. Quant à ce que tu me dis que le suicide te répugne, cela est fort naturel. Je te blâme seulement d'en avoir tant menacé ceux qui t'entourent. On ne doit jamais en parler; ce sont des fanfaronades inutiles. Le suicide est un acte de courage qui s'accomplit en silence. On prétend que c'est un acte de folie. Je trouve au contraire que lorsqu'il est appuyé de bonnes raisons et exécuté avec sang froid, c'est une action héroïque. Je ne sais pas non plus si j'en serais capable. Il me le semble pourtant, mais il faudrait que j'eusse de bien puissants motifs. Je tiens à la vie, tant qu'elle est supportable. Celle que je mène, indépendante, et toute de loisir, m'agrée suffisamment. Tant que ma santé ne sera pas trop mauvaise, je suis bien disposée à laisser aller les choses et même à les aider par toutes sortes de soins et de précautions.

Euphrosine m'apprend que Jules a trouvé une répétition. J'en suis bien enchantée. Qu'il saisisse la routine et qu'il ne se fatigue pas trop. Aie bien soin qu'il ne s'enrhume pas. Cela serait facile. Les ministères[2] sont chauffés à outrance; en en sortant ou pourrait se refroidir facilement.

L'année prochaine s'annonce ici fort mal. Les pluies d'automne ont manqué et l'hiver est d'une sécheresse désolante. Les oliviers souffrent. Ces scélérats là, au lieu de me rapporter mes trois mille francs d'huile me coûtent des engrais. J'arrache mes mûriers parceque les vers à soie sont perdus; mais je ne me déciderai jamais à arracher les oliviers. Ce sont eux qui font la valeur des propriétés. Autrefois leur produit était à moins d'une gelée tout à fait sûr. Je plante force vigne; mais les défoncements sont fort chers, ainsi que les échalas que je fais venir d'Italie.

J'attendais la note de Franck qui l'envoie ordinairement à la fin de l'année. Je n'ai encore rien reçu. Je me retranche beaucoup de ce côté; mais je ne

1. Voir *Revue d'Histoire Littéraire* d'octobre-décembre 1929, p. 580 ; de janvier-mars 1930, p. 81 ; d'avril-juin 1930, p. 244.

2. M. Jules Fabrègue fit toute sa carrière au ministère de la Justice.

puis me passer de certains ouvrages qui piquent ma curiosité et m'aident à me passer des autres. Quoiqu'ils soient souvent assez chers, je les trouve économiques; ils m'épargnent la toilette qu'il faudrait faire, si j'étais obligée à vivre en société par ennui. Je ne sors que rarement et à mon corps défendant. Cependant je vais être forcée d'aller une fois par semaine à Nice pour faire moi-même mes provisions. Ma métayère qui en était chargée et s'y entendait très bien est à la mort. Autre dépense encore. J'étais obligée de faire à mes paysans privés de récolte des avances pour vivre, je vais être obligée de leur en faire pour mourir. Les visites de médecin sont de dix francs pour eux; pour moi elles seraient de vingt. Tu vois qu'il ne faut pas être malade à la Lanterne. J'y fais quant à moi tout mon possible.

Adieu, ma chère Caroline. Je ne compte que sur le temps pour amortir ton chagrin. On s'habitue à la douleur modérée, quand on a, comme toi, horriblement souffert. Mais au fond la vie vaut-elle qu'on se chagrine tant? Ce mauvais rêve là ne vaut pas qu'on le prenne si au sérieux.

Ta sœur affectionnée,
L. A.

La Lanterne, ce 1er janvier 1869.

Je te remercie bien, ma chère Caroline, de l'offre aimable et engageante que tu me fais d'un asile chez toi, mais je n'en pourrai ni ne voudrai jamais en profiter. J'ai renoncé à tout déplacement. Mes finances, d'ailleurs, ne me le permettent pas. J'ai dévoré pour me créer un jardin fruitier toutes mes économies et je ne serai de longtemps au dessus de mes affaires quand même les récoltes seraient bonnes, ce qu'il ne faut pas espérer. Le climat de Nice a changé. Il y pleuvait l'été autrefois. Depuis sept ans plus une goutte d'eau de janvier à novembre. Je souffre moins qu'une autre de l'absence de revenus, à part les achats de livres dont il faut me sevrer, je ne sens pas les privations, vivant de peu et n'ayant a remplir aucune obligation de société. Je vis plus isolée que jamais. Marie n'a plus besoin de mes leçons, de sorte que je ne vois les Girard que très rarement. A mon âge et dans ma position, n'étant ni d'utilité ni d'agrément aux autres, il est convenable de me tenir à l'écart. Je ne vois donc que les gens qui viennent me visiter. Ils sont rares et j'en suis aise, car le commerce même avec des personnes d'esprit m'est devenu ennuyeux. La solitude est pure affaire d'habitude, et lorsqu'on en a pris le pli, on la préfère à toute société. Il est vrai que j'ai mes bêtes, mes arbres, mes livres. Le jardin que je me suis créé près Cagnes sera un sujet de promenade et de distraction. J'ai trouvé une belle eau à quatre mètres et demi de profondeur, une eau inépuisable. Je ferai faire la machine hydraulique au printemps. Le Vespin, c'est le nom du lieu, sera mon refuge quand la sécheresse sera trop forte à la Lanterne. Le jardin a un peu plus d'un demi-hectare; c'est assez pour m'amuser. Je vais me livrer à la culture des arbres à fruits, ceux de la Lanterne sont tous morts. J'ai fait bâtir une maisonnette, simplement une cuisine et une chambre, plus des communs et dépendances. C'est à une portée de fusil de la mer, dont on n'est séparé que par un bois d'oliviers. Si un jour à venir je vendais la Lanterne, ce serait mon dernier refuge.

Le mariage de Marie est tout à fait décidé. L'époque n'est pas encore fixée, mais tout le monde est d'accord. Le monsieur doit être un excellent garçon offrant toutes les garanties matérielles et morales. Je ne te dirai pas comment il est de sa personne, n'ayant pas encore eu l'occasion de l'apercevoir.

L'état de Mme Lanvin est bien affligeant et je t'approuve fort de lui prêter ton assistance lorsqu'elle en a besoin. La pauvre femme, je le crains, n'a plus bien longtemps à jouir des bons offices de ses amis. Il faut au moins les lui prodiguer avec patience jusqu'au bout. La pensée d'une maladie, comme la sienne, me fait frémir. Dans les soins que je donne à ma santé il entre surtout la peur de tomber quelque jour dans un état d'impotence et de souffrance

qui serait affreux dans ma solitude. Tant que je suis en bonne santé tout cela est supportable, mais gare la maladie !

Madame d'Agoult est en effet à Nice. Je l'ai vue chez elle et à la Lanterne qu'elle a escaladée malgré ses soixante-trois ans sonnés. Voilà une femme solide ; elle n'a dit qu'elle n'avait jamais eu un quart d'heure de maladie dans sa vie. J'ai appris d'elle que Mme Moët ou plutôt Holmès était encore dans toutes les douceurs de la lune de miel. Son mari est des plus amoureux, mais les quatre enfants ? Holmès, comme exécutant, malgré la distinction de son talent, ne peut pas percer, il s'agit maintenant de le pousser comme compositeur. C'est sur ce dé chétif que reposent toutes les espérances. L'homme ne me paraît pas avoir en lui l'étoffe d'un mélodiste.

J'ai écrit à monsieur Barbet ; c'est un devoir de nouvelle année que je ne néglige jamais.

Adieu, ma chère Caroline, du courage et de la santé, c'est tout ce que je puis te souhaiter de meilleur. Mes amitiés au bon Jules et à Victor.

Ta sœur,

L. A.

La Lanterne, ce 1er février [1869].

En effet, mon cher Jules, à moins de nécessité, je n'ai plus l'intention de quitter mes chez-moi de Nice, lesquels chez-moi finiront bien, je l'espère, par se réduire à l'unique chez-moi de Vespin. Il est plus à portée de Nice que la Lanterne et en conséquence plus convenable pour une vieille personne. Plusieurs omnibus passent tous les jours devant la propriété qui sans être précisément sur le chemin n'en est séparée que par un bosquet d'oliviers qui la cache aux yeux et la garantit de la pousssière.

Tu ne te trompes pas en t'imaginant que la distance n'est pas énorme entre les deux domaines. Seulement comme le Vespin est dans l'enfoncement, je ne le vois pas de ma tour. Il est à dix minutes du pont du chemin de fer et à cinq quarts d'heure de la Lanterne en traversant les prés du Var.

Outre l'espoir de me retirer définitivement au Vespin, j'ai été poussée à cet achat par la passion que tu me connais pour les fruits. Les anciens jardins de Nice disparaissent pour faire place aux villas. Les fruits renchérissent en devenant plus rares, et ils sont moins bons. Par crainte des maraudeurs on les cueille encore verts ; ils mûrissent dans des armoires et non plus au soleil. Ayant mon jardin, mes arbres à moi je pourrai les manger à leur maturité et je cultiverai les espèces qui me plaisent davantage. La gourmandise végétale sera, je crois, ma dernière passion. Comme la morale la plus sévère ne peut y trouver rien à redire, je m'y abandonne sans aucune retenue...

Fais bien mes compliments à Madame Lanvin sur la réussite de la ponction. Elle peut ainsi prolonger son existence de bien des années. Jenny Vertpré [1] a vécu de cette façon plus de quinze ans. Seulement la marche lui était devenue impossible. Elle se faisait promener en petite voiture à bras sur toutes les routes de Nice.

Nous venons d'avoir quelques jours de froid. Aussi me suis-je grippée, ce que je ne manque jamais de faire quand la température s'abaisse. Pour le moment, je t'écris la fenêtre ouverte par une température de douze degrés.

Tu me regardes un peu comme un sage, et je crois que tu n'as pas tort. J'avais certainement une disposition naturelle à la vertu de sagesse dès mes plus jeunes ans. L'âge n'a fait que me renforcer dans mon dédain et dégoûter d'une foule de choses que le vulgaire regarde comme nécessaires au bonheur de la vie. Ma position aussi m'a extrêmement favorisée en me donnant l'indépendance. Cependant, dans quelque position qu'on se trouve,

1. Actrice née à Bordeaux en 1797, morte à Paris en 1865. Interprète favorite de Scribe, elle dut quitter la scène, devenue impotente.

on peut se faire de petites maximes à soi qui aident à supporter les plus rudes épreuves : se résigner à ce qu'on ne peut empêcher, et espérer; espérer quand on est jeune surtout, ceci est dit pour toi. La vie changera, tu l'as commencée par un mauvais bout, la fin sera meilleure. Il n'y a ni bonheur, ni malheur constant. Ta jeunesse aura été rude; je te prédis un âge mûr tranquille, heureux, peut-être. Pour ma part, j'espère y contribuer; car tu le mérites au suprême degré et je serais enchantée d'aider le sort en cette réparation d'injustice.

Adieu, mon cher Jules, j'ai enfin vu le futur de Marie. Il a l'air d'un bon garçon. Mes amitiés à ta mère.

Ta tante affectionnée,
L. A.

Nice, ce dimanche 6 juin [1871].

Je te réponds immédiatement, ma chère Caroline, et sous le coup du plaisir que m'a fait ta lettre. Elle est si pleine de cœur que je ne résisterai pas aux offres que tu m'y fais. Je partirai donc prochainement. Mais je suis assez grande personne pour transporter sans aide mon mince bagage. Une seule chose me retient encore, la vaccine. En 49 j'ai été revaccinée avec complète réussite. Voilà 21 ans. La vaccine a eu le temps de s'évaporer. Je vais la recommencer. Ce n'est pas que je craigne la mort. Mais l'idée que les soins qu'on me donnerait pourraient être dangereux pour les autres m'est affreuse. Je crains aussi la perte de la vue. Si tu m'en crois, fais-toi revacciner ainsi que Jules; ce qui n'a pas pris une année peut prendre la suivante, témoin Euphrosine, Marie et son mari, qui déjà vaccinés bien des fois en vain l'ont été cette année avec succès. Tu m'as fait rire en me manifestant des craintes pour ma raison. Rassure-toi. Ce sont de faux bruits et je ne comprends pas ce qui a pu y donner naissance. Je passe ici pour ce que je suis, c'est-à-dire pour une vraie libre penseuse. Au cabinet de lecture les prêtres s'enfuient à mon approche et les quelques messieurs qui viennent causer avec moi sont par cela seul suspectés de mauvaise doctrine. Il faut avoir du courage pour m'aborder. Sois donc tranquille à cet égard; ma tête n'a pas bronché. Jamais ma complète incrédulité n'a été aussi fortement établie. J'en suis à nier un Dieu personnel et l'autre vie; tu vois qu'on ne peut aller plus loin. Il est vrai que je n'ai pas vu Euphrosine depuis quelque temps, remettant toujours ma visite pour en faire une visite d'adieu, car elle est à la campagne. Marie est partie. Euphrosine se trouve bien seule; si elle n'avait les cartes le temps lui serait long. Tu te trompes fort si tu crois que j'ai besoin de soins et de ménagement. Après l'affreuse crise que j'ai passée, je suis plus forte qu'auparavant. Je me sens plus jeune de corps. Jamais je n'ai été aussi grasse, après avoir cependant horriblement maigri. Enfin je possède un organisme désastreux; à moins de quelque accident imprévu, j'ai grand'peur de devenir vieille, ce qui serait déplorable. Ainsi les amis sont presque au complet. M. Barbet, Mme Lanvin seuls manquent à l'appel.

Mon revaccinage aura lieu jeudi prochain. J'attendrai quelques jours pour voir si l'effet désiré aura lieu et je partirai; ne t'inquiète pas. J'arriverai quand je pourrai, tu sais que c'est le soir, ainsi je te trouverai à la maison dans le cas où ma lettre ne te parviendrait pas assez tôt pour t'aviser.

Je m'attendais au four d'Holmès, c'est un charmant garçon; mais il y a loin de là à être un grand artiste, cela est un don particulier.

Je ne dis pas que ton petit appartement ne m'irait pas. Je vais voir l'effet que Paris fera sur moi et nous nous déciderons en conséquence. Mon bail ici a encore 15 mois à courir.

Adieu, ma chère Caroline, je t'embrasse ainsi que Jules en attendant le plaisir de vous revoir.

Toute à toi. L. A.

J'ai reçu, il y a deux jours, une lettre de mes amis de Rome qui m'appellent avec une insistance extraordinaire. Ma chambre m'attend ; pour l'instant je préfère celle de Paris.

7 mai [1871].

Je regrette, mon cher Jules, d'avoir perdu la bande du journal en question : je te l'aurais envoyée et tu aurais reconnu toi-même ta propre main dans ces petits caractères à traits forcés qui caractérisent ton écriture. Ce n'est pas d'ailleurs la première fois qu'il me tombe des journaux des nues enfermant soit des articles qui me touchent personnellement, soit des passages qui peuvent intéresser ma curiosité. Le plus souvent je n'ai pas su qui en remercier.

Tu présumais juste ; je ne me suis pas arrêtée à la Rochette ; j'avais hâte d'arriver à Nice. L'hospitalité de Madame Walker ne me tentait pas d'ailleurs. Qu'attendre d'une femme qui ne pense qu'à ses valeurs ? Mon séjour aurait pu les entamer. Je pensais à elle lorsque dernièrement en parlant de Pascal j'écrivais :

> Tu ne lâchais pas prise et l'animal *ailé* (peut-on dire qu'il l'est ?)
> De ses ongles en vain labourait ta poitrine :
> Tu regardais couler ton sang avec transport
> Dans tes bras déchirés pressant la Foi divine,
> Et tu livrais ton flanc, pour sauver ton trésor [1].

Il me semblait voir les W. mère et fils emportant éperdûment leurs valeurs à travers les Prussiens et les Communeux.

Tu verras par cette citation que je travaille. *Satan* n'était pas encore à terme ; je n'accouchais pas. *Pascal* me tourmentait depuis longtemps ; je suis en train de le mettre au monde. Je ne sais pas si cela sera un gaillard ou un avorton. Je l'ai partagé en trois parties : *Le Sphinx, La Croix, L'Ignorance finale*. La première est faite. En effet, j'ai eu autrefois l'occasion de voir saint Ollé ; c'était alors un chérubin que le Père Éternel aurait pu enrôler dans ses phalanges, tant il était blond, bouclé, joufflu. Son âme, m'a-t-on dit, était à l'avenant, un vrai petit autel d'enfant Jésus avec un agneau en cire et des cierges autour. Je comprends ton écœurement au milieu de ces saintes personnes. Tu fais cependant bien de leur laisser quelque espérance. On caresse et choie toujours ceux qu'on croit pouvoir convertir. Ce sont des œufs favoris qu'on couve avec amour pour les faire éclore à la vie éternelle.

Ce que tu me dis du père Walferdin ne m'étonne pas. L'assassinat de son ami Clément Thomas l'avait un peu refroidi, mais il s'était réchauffé et je l'ai laissé en pleine frénésie. Si tu désirais connaître Mme de... je pourrais te donner une lettre pour elle. Son séjour à V... avait été déterminé par un déchirement de cœur. Son amant venait de se marier à Paris. C'était un certain docteur, très joli garçon et esprit distingué, qui m'a rendu plusieurs fois visite avec la mère et la fille. Mme de... avait déclaré qu'elle allait à jamais se renfermer dans la plus profonde solitude. D'après ce que tu me dis je vois cependant qu'elle reçoit ; cela indique que ce cœur si déchiré se sera laissé raccommoder et guérir, probablement par une nouvelle et efficace application d'amants. Mais quel est le malheureux qui aura consenti à servir de remède, car, il y a dix ans, quand je l'ai connue, elle était déjà à l'état de squelette, toute blanche et les dents pourries, mais elle est très savante, très aimable et pas du tout grande dame ; sa mère lui reprochait même d'être trop accessible à la Bohème. Enfin tu verras, si le cœur t'en dit.

J'ai vendu mon vin et touché quelques sous. Mais on me doit encore 3000 francs d'intérêts arriérés. Quant aux 4000 qui m'inquiétaient, ils sont, à

1. *Poésies Philosophiques* : *Pascal*, I. *Le Sphinx* (fin). La page du *Journal* d'où est sorti le poème de *Pascal* est du 9 sept. 1866. Cf. *Mercure de France*, 1er mai 1927.

ce qu'il paraît, assurés par une double hypothèque, seulement il est probable qu'il faudra poursuivre. En attendant je vivote ici sans voir personne, prenant comme un oiseleur quelques vers au vol. Je voudrais que ta mère passât son temps aussi facilement que moi. Il lui faut absolument quelqu un à nourrir, dorloter, à raccommoder. Quoique je ne partage pas ses sentiments, je ne l'en apprécie pas moins. C'est un brave cœur, mais elle a bien de la peine à sortir de sa personnalité; je la déroute, c'est que je suis légèrement artiste. Que dirait-elle si elle était tombée sur un de ces aigles qui ne veulent absolument pas entrer dans une cage à serins ? Je ne sais quel oiseau je suis, mais je me contente du plus petit coin dans la dite cage, ne donnant pas le moindre coup d'aile ou de bec pour la briser.

Je ne connais pas M. Thureau, mais j'ai la meilleure opinion de lui, puisqu'il est libre penseur et professeur à l'École Normale. Ces titres là en disent assez.

Je suis bien aise que les Holmès soient en Angleterre. Holmès était tombé dans un état nerveux qui m'inquiétait. Je l'aime beaucoup, parce que c'est une belle et délicate nature. D'ailleurs il m'a vraiment montré des sentiments d'ami, et en fait d'affection je rends toujours ce qu'on me donne, c'est même de ma part affaire de conscience. Quant aux gens auxquels je sens que je suis indifférente, ils peuvent aller se faire pendre, c'est-à-dire aimer ailleurs, même s'ils tiennent à moi par les plus étroits liens du sang.

Nice est très tranquille. On se bouscule à Monaco, comme si de rien n'était. Marie va accoucher, d'une mouche probablement, car elle est plus effilée que jamais, c'est phénoménal.

Adieu, mon cher Jules, ai-je assez bavardé ?

Je n'écris pas à ta mère, cela serait autant de perdu.

Ta tante affectionnée,

L. Ackermann.

Nice, ce 28 juillet [1871].

Nos dernières lettres se sont croisées, ma chère Caroline, et il y a longtemps que je n'ai eu de tes nouvelles. Euphrosine que j'ai vue hier n'en a pas non plus. Elle te recommande sa commission. J'ai trouvé chez elle Marie et son époux avec Dominique. Marie se porte à ravir, le marmouset va bien et embellit, il était atroce en venant au monde. On va le voir de temps en temps à Drap où il est en nourrice.

J'ai reçu une très longue lettre de Mme Holmès et plusieurs de M. Havet. Je suis en correspondance avec ce dernier à propos de mon *Pascal* dont je lui ai soumis les trois premières parties, il attend impatiemment la quatrième pour voir comment je m'en tirerai. Si je n'en sors pas à mon honneur, je m'en tiendrai aux trois premières parties, elles forment un tout et peuvent se passer d'une conclusion. Si tu trouves dans la petite corbeille une lettre du dit M. Havet envoie la moi quand tu m'écriras. Je serais bien aise de l'avoir pour la montrer à Euphrosine qui n'aime pas ma *Guerre*[1]. Pour en finir avec M. Havet, tu sauras que je lui ai parlé de toi ; d'où un très grand désir de sa part de te connaître. Tu en jugeras par ce passage de sa dernière lettre que je copie.

« Je crois que madame votre sœur a été fort éprouvée. Cela doit être une lecture bien émouvante que celle de son journal. Si un jour vous m'écriviez après avoir été quelque temps sans lui avoir écrit à elle-même, de manière que je puisse me donner comme lui apportant de vos nouvelles, j'en profiterais pour avoir l'honneur de lui faire une visite. »

Si tu tenais à cette connaissance qui serait pour toi des plus distinguées et

1. *Poésies Philosophiques* : *La Guerre*. A la mémoire de mon neveu, le lieutenant Victor Fabrègue, tué à Gravelotte. Paris, 8 février 1871.

des plus agréables, tu pourrais aller demander de ma part des nouvelles de Madame Havet que tu connais d'ailleurs, la chose serait toute simple et toute naturelle, de plus tu pourrais avoir aussi le prétexte d'aller l'informer de mon *Pascal*[1] que tu feindrais d'avoir quelque curiosité de connaître, quoique je croie qu'un pareil sujet ne t'ira guère. Tu n'es ni assez mystique ni assez philosophe pour cela.

M. Legrand m'a tellement persuadée qu'il m'a fallu accompagner une lettre qu'il a adressée au vieux... d'un mot. Je l'ai fait à mon corps défendant. Si cela a ennuyé l'homme, cela m'est bien égal.

Je vais prochainement régler mes comptes avec M. Girard pour l'année dernière, et il m'a dit qu'il t'adresserait 400 fr. chez son banquier. Je t'écrirai aussitôt qu'ils y seront pour que tu ailles les prendre. Je continue à vivre ici très économiquement. Mes 4000 francs dont les intérêts ne me sont pas payés ne risquent cependant rien, ils sont archi-cautionnés, de plus on a bâti sur le terrain une maison d'une vingtaine de mille francs, mais il faut faire exproprier, cela me retient ici. J'ai un autre créancier qui est en retard de plus d'un an envers moi pour intérêts de 2000 fr. Tout cela ne m'a pas empêchée de payer déjà 1000 fr. sur les 1700 fr. que je devais. Tu vois que je remets peu à peu de l'ordre dans mes affaires. Ne dis rien de tout cela à Euphrosine. Que cela reste entre nous. Elle me prend pour une avare. Pourtant il me serait bien agréable d'être un peu plus à l'aise. Pour oublier ces petits ennuis je travaille. Je ne vois personne et je ne sors qu'à la nuit pour prendre l'air au bord de la mer. J'ai souvent mal à la tête et ne puis guère manger sans que le cœur se soulève. Combien je regrette mon bel appétit du siège. Quand je songe aux horribles pâtées que j'avalais sans sourciller, il me vient des regrets. Que deviens-tu, ma chère Caroline ? Je voudrais que tu me regrettasses aussi, malgré tous les ennuis et saintes colères que je t'ai causés, bien entendu sans le vouloir. Je ne suis pas précisément bâtie comme le commun des martyrs ; il faut donc me passer bien des choses.

Adieu, ma chère Caroline. Je fais à Jules d'amers reproches, il a complètement oublié sa vieille tante.

L. A.

Nice, ce 3 octobre [1871].

Voilà, ma chère Caroline, une lettre comme je les aime, bien longue et bien pleine de toutes sortes de détails. Je vois et j'entends Mme Holmès et le vieux.....; il me semble que je suis des vôtres. Je n'ai nullement fait de bail ; c'est Euphrosine qui a pris cela sous son bonnet par la peur qu'elle en a. Elle aimerait me voir à cent lieues, et elle est entrée en fureur quand je lui ai dit que je voulais attendre encore avant de changer définitivement de domicile. Ma présence ici l'offusque, probablement parce que je ne me cache pas pour aller faire mes commissions et qu'on me rencontre mon petit

1. D'après la lettre précédente on pourrait croire que les trois premières parties soumises à M. Havet sont *Le Sphinx*, *La Croix*, *L'Ignorance finale* Il n'en est rien ; les trois premières parties sont celles du *Pascal* actuel : *Le Sphinx*, *La Croix*, *L'Inconnu*. Quant à l'*Ignorance finale* c'est ce qu'elle appelle ici *La Quatrième Partie*, et dans la lettre suivante : *Le Dernier Mot*. Le *Dernier Mot* fut remanié à la prière de M. Havet ; et le *Dernier Mot* primitif est sans doute devenu, selon l'hypothèse de M. d'Haussonville, la *Quatrième Partie* actuelle, qui seule manque de titre. Ainsi le *Pascal* primitif devait avoir trois parties ; et le *Pascal* définitif en compte cinq. Nous avons exposé tout au long la question du *Pascal*, l'influence d'Ernest Havet, la discussion de MM. d'Haussonville et Louis Havet dans notre ouvrage *La Poésie philosophique au XIXe siècle* : *Mme Ackermann*, p. 123-138. — Dans la lettre suivante elle parle de l'*Idéal*, qui est la pièce capitale du pessimisme philosophique de Mme Ackermann, qui fut écartée à la demande d'Ernest Havet, puis sauvée par Sully Prudhomme. (Cf. ouv. cité, p. 138-145.)

panier à la main ; ma toilette aussi ne doit pas lui aller. Tant pis ! Au lieu de me savoir gré de ma simplicité, elle m'en fait un crime. Tu t'étonnes que je n'aille la visiter qu'à mon corps défendant ; je voudrais t'y voir. Elle prend avec moi des airs hautains et ironiques, d'autant plus déplacés qu'ils s'adressent à une personne de ma valeur ; ce n'est pas que ces façons-là me blessent, j'ai trop d'orgueil pour être susceptible, mais elles montrent que mes visites ne lui sont pas agréables et je ne me reconnais pas le droit de molester les gens sous prétexte de fraternité. D'ailleurs ni elle ni Marie ne m'honorent jamais d'une visite, cela est assez significatif. J'ai vu le marmouset, il est très robuste et embellit sensiblement. Je ne connais pas assez Dominique pour le juger. Il a des façons dégingandées qui ne préviennent pas en sa faveur. Il barafouille et niçardise en parlant, à faire dresser les cheveux sur la tête, mais c'est un excellent garçon.

Je viens d'envoyer à M. Havet la 4e partie de mon *Pascal* intitulée *Dernier Mot*, accompagnée d'un autre morceau intitulé l'*Idéal* où il s'agit encore de Pascal. Je crois qu'il s'y trouve de bonnes tirades et diablement tapées contre la *Croix*. Je ne sais pas ce que tu veux dire par *cancans* ; tu me ferais plaisir en me les communiquant. Un artiste doit savoir tout ce qu'on pense de ses œuvres ; cela l'éclaire. Mme Holmès m'a écrit que la *Croix* ne lui allait pas. M. Havet trouve ce morceau moins réussi que les autres, à cause de l'impossibilité même qu'il y a à traduire *Pascal*.

Les vers en question sont ceux-ci :

> Ton amant, prodiguant l'éclair et la secousse
> N'a pu que t'éblouir sans doute et t'ébranler.

Je me serai trompée en recopiant.

Si tu es curieuse de lire le *Dernier Mot* et l'*Idéal*, tu peux prier M. Havet de te les communiquer.

La place du *Cri* est à la fin du recueil que je prépare, il en est la clôture naturelle.

M. de..... joue un vilain rôle et j'ai bien peur qu'il ne nuise beaucoup à Holmès ; je suis persuadée de la valeur de l'œuvre, car j'en ai entendu certaines parties fort originales, mais les cabales montées sont capables de faire tomber jusqu'à des chefs-d'œuvre. M. Holmès a tort de se leurrer, la déception n'en sera que plus cruelle.

J'ai fait mon déménagement et je suis installée rue Adélaïde, maison Gautheron, depuis 3 jours. C'est à 300 mètres de mon ancienne demeure, mais l'endroit est aussi tranquille que l'avenue de la Gare était bruyante. J'habite un troisième et n'ai personne au-dessus de moi. J'ai au rez-de-chaussée une grande salle où j'ai toutes mes caisses de livres. Je n'ai pas pris la peine de monter tout cela. J'ai seulement en haut les livres à mon usage, tu vois que c'est provisoire. Je veux voir se décider la situation politique. L'avenir m'effraie ; nous n'en avons pas fini avec les communeux. Les mauvaises doctrines et les mauvaises passions ont eu le temps de s'infiltrer trop profondément dans la moelle populaire pour ne pas avoir à craindre de nouvelles et horribles rechutes. L'ouvrier est complètement démoralisé ; il ne rentrera plus jamais dans l'ordre. Je ne lis pas les journaux et ne connais pas les algarades des ligueurs de la paix. Je ne voudrais pas qu'ils me considérassent comme une des leurs. Ne t'en tiens pas, ma chère Caroline, à de simples lettres, puisque tu prends le pli d'écrire des cahiers, garde-le pour me faire plaisir. Sais-tu que nos deux lettres ont encore manqué de se croiser. J'allais t'écrire lorsque j'ai reçu ta lettre. Mon déménagement et mon *Pascal* terminé me laissaient du loisir. Tu ne saurais croire combien une occupation intellectuelle absorbe et quand tu me querelles sur mon oubli de toutes les vétilles journalières, tu as tort. Enfermer mon esprit dans ces misères serait me

priver du seul plaisir qui rende pour moi la vie supportable, sans compter les jouissances que j'ai la prétention de procurer aux autres. Je crois d'ailleurs qu'il y a plus d'honneur pour toi à être la sœur d'une intelligence distinguée qu'à repaître tes yeux du spectacle d'une toilette irréprochable et d'une méticulosité ménagère au-dessus de tout reproche.

Je vois toujours ce bon M. Girard avec bonheur. Je vais de temps en temps le trouver à son bureau. Celui-là au moins est un excellent homme. Sois bien persuadée que si je fais une différence entre les esprits, j'en fais surtout une entre les cœurs, c'est ce qui doit te rassurer sur mes sentiments à ton égard.

Adieu, ma chère Caroline, fais mes amitiés à Mme Holmès quand tu la verras. J'embrasse Jules. Je le félicite de sa succession réalisée.

Toute à toi.

L. A.

M. Citoleux.

LE MANUSCRIT DES « MÉMOIRES D'UN TOURISTE » DE STENDHAL

Le manuscrit, ou plutôt ce qui reste du manuscrit des *Mémoires d'un Touriste*, se compose de 112 feuillets ou fragments de feuillets, répartis dans deux volumes de la Bibliothèque municipale de Grenoble, où ils sont conservés sous la cote R 5896, tome V, folios 202 à 215, et tome VIII, folios 89 à 188.

Les feuillets du tome V semblent avoir été écartés par Stendhal, qui les a cependant corrigés; du moins ils ne correspondent à aucune des pages imprimées.

Les feuillets du tome VIII se rapportent à la partie qui a été publiée en 1854 chez Michel Lévy, par les soins de Romain Colomb, cousin et exécuteur testamentaire de Stendhal, c'est-à-dire à l'Introduction, qui a été, alors, placée en tête du tome I, et à la partie du Voyage, qui commence à

Chambéry, 1837. En sortant des Echelles, bourg de Savoie... (éd. Lévy, II, p. 177; éd. Crès, II, p. 173; éd. du Divan, III, p. 10).

Les feuillets de ce tome VIII présentent, en plus du foliotage réglementaire qui date du 20 mars 1884[1], en haut à droite, une double numérotation ancienne, l'une, en haut : le chiffre le plus élevé que l'on y rencontre est 717; l'autre, en bas : le chiffre le plus élevé est 544. L'assemblage des feuillets a été fait un peu au hasard et le fil de la reliure maintient seul désormais cet ordre de pure fantaisie.

Ce manuscrit est une copie sur laquelle Stendhal a fait des additions ou des coupures qui permettent de se rendre compte de sa manière de travailler. Quelques pages de notes, entièrement de la main de Stendhal, se mêlent à cette copie. L'on a parfois l'impression fugitive — et sans doute inexacte — que le texte a été rédigé par un ami d'après des indications et sur un plan de Stendhal, puis mis au net de cette longue et monotone écriture de scribe habitué à étaler six mots à la ligne et, enfin, relu, corrigé et amélioré par Stendhal qui a rayé des mots, des phrases, et rajeuni les phrases de son style nerveux et de sa petite écriture impatiente et parfois illisible.

1. Cette date est inscrite en tête du manuscrit.

On ne possède aucun feuillet manuscrit pour les pages publiées en 1838 par Stendhal lui-même; mais, en revanche, on possède quelques fragments qui ont été oubliés ou négligés par Colomb lors de sa réédition de 1854 et qui peuvent s'intercaler assez logiquement dans le texte imprimé.

Voici, vraisemblablement, ce qui a dû se passer; voici ce que permet de supposer un examen du manuscrit.

Lorsque Stendhal remit à Colomb les sept cent et quelques feuillets du manuscrit intitulé *Mémoires d'un Touriste*, celui-ci les groupa et les numérota pour y choisir la matière de deux volumes in octavo. Puis il fit un troisième paquet des feuillets restants et les groupa dans un dossier en tête duquel il écrivit en grosses lettres, à l'aide d'un bout de bois trempé dans l'encre :

Voyage en France, Tome 3e.

Cette page de titre forme le f° 186 du ms.

Mais Stendhal revit le manuscrit préparé pour l'impression et, craignant que la matière ne fût un peu mince, préleva quelques pages sur le futur tome III; c'est du moins ce qui semble résulter d'une note que Stendhal écrivit et data au bas de ce feuillet 186, dans l'angle gauche.

8 mars 1838. — Contre l'apparence, il manque qq chose pour le 2d volume; prendre les 20 ou 30 premières pages de celui-ci.

Un autre feuillet, le f° 187, qui porte, en grosses lettres également tracées à l'aide d'un bout de bois, ces mots :

Après ceci Marseille

a dû servir de titre de séparation pour une partie du manuscrit. Il a été conservé ici à la fin du manuscrit comme un simple souvenir.

Ce dossier « Marseille » comprenait, en outre, quelques autres villes du Midi. Il devait former le tome III projeté par Stendhal et qui devint la « partie entièrement inédite » ajoutée par Colomb à sa réédition de 1854. Le titre de ce dossier se trouve au folio 129.

Ms., tome VIII, f° 129.

N° 9.
Marseille,
Gênes,
Toulon,
Arles,
Nismes,

Le Pont-du-Gard[1],
Montpellier,
Béziers { Les Prêtres,
Les Préfets.

Stendhal a écrit, en face de cette liste, cette remarque qu'il a datée :

Abréger et corriger Marseille, mars 38.

Sur un autre feuillet on lit ce titre, de la main de Stendhal, avec cette indication :

Ms., tome VIII, f° 130.

Embellissemens de Paris
(supprimé à Chambéry le 1er mars 1838).

Sur le feuillet 144, Stendhal a noté en travers, avec une nouvelle indication datée sur Marseille, ces douze lignes hâtives sur Talleyrand :

Abréger et corriger Marseille, 5 mars 1838.
M. de Talleyrand. Le meilleur évêque de la société actuelle. Elle ne sait ce qu'elle fait. Quelle immoralité. Triomphe de M. de Talleyrand. 3 choses. Rien, au contraire, de plus immoral; et cette société qui prétend à la moralité ! Elle ne sait pas ce qu'elle fait.

Le succès des *Mémoires d'un Touriste* fut très vif, puisque, deux ans après la mise en vente, le 21 septembre 1840, il ne restait plus chez l'éditeur Ambroise Dupont que cinq exemplaires. Stendhal avait encore dans ses notes la matière de deux volumes, dont une grande partie était rédigée et corrigée. Mais il fallut attendre quatorze ans pour que d'importants fragments sur la Savoie, Genève, Marseille, Montpellier, Béziers et Perpignan fussent enfin publiés, malgré l'avis défavorable de Crozet, qui écrivait, le 15 octobre 1845, à Colomb : « ... pour moi j'aurais supprimé *Armance*, *le Touriste* qui a été fait à la hâte, non *de visu*, bien que l'auteur ait fait en ce temps-là quelques voyages, mais sur des rapports vagues et le plus souvent pour soutenir des thèses faites à l'avance... ».

Colomb ne tint pas compte, — heureusement — de cet avertissement et réédita les *Mémoires* ajoutant : 1° à la partie ancienne des notes historiques (sur Giannone arrêté par les rois de Sardaigne ou la Révolution de Genève), archéologiques (restauration

1. Cette ligne est barrée d'un coup de crayon et, dans la marge, il y a cette note au crayon : « dans le 2e vol. imprimé ».

de l'église de Brou) ou biographiques (sur M. de Boigne ou sur Fauriel); 2° la partie du tome III projeté et demeuré inédit; il fit une lecture de ces feuillets et nota certains détails qu'il voulait vérifier par scrupule d'éditeur. C'est ce « memento » que l'on trouve au folio 100 du ms., tome VIII.

Mémoires d'un Touriste

Suite au 2e vole imprimé = 408 pages inédites.

P. 1re : « Chambéry, le 20 août 1837 ». — Cette date et les suivantes impliquent contradictions avec les dates du 2e vole imprimé : pages 290, 311, 297, 303, 311, 312,... etc. (voir à arranger cela).

P. 369, 370 : « événements de Lyon » (commer à M. A. P. et corriger s'il y a lieu).

P. 293 : « Palais Brignole (Rosso) ». que veut dire Rosso? (Voir Valéry, tome 5, p. 50.)

P. 85 : « rochers de Meillerie ». (revoir ce nom dans la *Nouvelle Héloïse.*)

Ces vérifications faites, Colomb, se rappelant que nombre de feuillets portent en haut un nom de ville, — et que, à maints endroits, se trouvent des indications de dates, jour et mois, et voulant éviter ici des erreurs et là des contradictions, ajoute prudemment cette note pour l'imprimeur, f° 100 :

Avis a M. l'Imprimeur.

1° Ce |, placé devant un mot, indique qu'il doit être le premier d'un *alinéa* [*C*]
[paragraphe]

2° Le numéro des feuillets de tout le manuscrit est à l'encre *rouge*; n'avoir aucun égard aux chiffres à l'encre *noire.*

3° Ne mettre aucune indication de villes etc., en haut des pages.

Les numéros sont tous à l'encre *noire* sur le manuscrit conservé, sauf aux feuillets 174 et 175, qui portent à l'encre *rouge* les numéros 369 et 370.

Colomb utilisa seulement la partie du manuscrit qui avait été recopiée par un scribe et ensuite corrigée par Stendhal, et négligea les cinq cahiers autographes comprenant 297 feuillets conservés à la Bibliothèque de Grenoble sous la cote R 303, et qu'a déchiffrés et publiés en 1927 M. Louis Royer, bibliothécaire de la Bibliothèque de Grenoble. Ces feuillets se rapportent à un voyage dans le Midi au cours duquel Stendhal visite Bordeaux, Toulouse, Bayonne, l'Espagne, Pau, Toulouse, Carcassonne, Narbonne, Montpellier, Marseille, Toulon, Aubagne, Le Luc, Grasse, Cannes,

Vaison et Valence. Colomb les avait délaissés, les jugeant peut-être pénibles à déchiffrer ou estimant que c'était un texte incomplet, où plusieurs phrases étaient demeurées en suspens. C'est du moins ce que paraît vouloir expliquer la note qu'il a mise à la fin du texte publié par Stendhal et avant la partie inédite qu'il publia :

Ici s'arrête la partie du manuscrit à laquelle l'auteur semble avoir mis la dernière main. Le fragment sur Bordeaux est le commencement d'un long article sur cette ville ; malheureusement la suite est restée à l'état de simple ébauche.

Voici, rétablis dans l'ordre actuel du volume imprimé, les feuillets du manuscrit recopié, avec les corrections, additions et suppressions qu'a faites Stendhal en les relisant.

Les suppressions sont marquées par des crochets carrés [ ].

Les additions et corrections de Stendhal sont en *italique*, soit au-dessus du passage supprimé, soit sur la même ligne.

Les corrections de la main de Colomb sont suivies de la lettre [C] entre crochets.

Au début de chaque feuillet sont indiquées les pages correspondantes du volume imprimé dans les trois éditions actuellement connues :

1. Celle de 1854, publiée par Colomb chez Calmann-Lévy en 1854, et qui, pour cette partie, constitue l'édition originale, est désignée par l'abréviation : C. Lévy.

2. Celle publiée en 1927 par M. Yves Gandon chez Crès, et qui suit, en général, l'édition C. Lévy, est désignée par l'abréviation : Crès.

3. Celle, enfin, publiée en 1930 par M. Henri Martineau au Divan, et qui, la première, a tenu compte du manuscrit de Grenoble et recueilli les variantes — et même les pages éparses encore inédites des tomes V et VIII, est désignée par l'abréviation : Divan.

A l'extrémité de la ligne, le folio du manuscrit. Sauf indication contraire, les renvois se rapportent au tome VIII du manuscrit.

Les notes pour les variantes apportées par Colomb dans son édition de 1854 sont marquées par des astérisques * et rejetées au bout de chaque folio.

Pour chaque folio, enfin, sont indiqués, — précédés ou suivis de deux barres ||, — les premiers mots du manuscrit.

L'introduction, placée en 1854 par R. Colomb en tête de la réédition des *Mémoires d'un Touriste*, avait été relue par Sten-

dhal et les feuillets qui en subsistent portent des corrections de sa main; mais elle avait été oubliée ou négligée par son auteur. La voici telle qu'elle se présente au folio 101 du manuscrit, avec au début quatre lignes de la main de Colomb, le titre préparé pour un tome III et la première ligne, seule recopiée, deux ans après la mort de Stendhal, si l'on en croit la note inscrite au bas de ce feuillet.

J'ignore pourquoi ce morceau n'a pas été imprimé dans le Touriste; c'est une introduction et qui me semble jolie. On pourrait la placer au commencement de l'ouvrage si on le réimprime[1].

Mémoires d'un Touriste.

III

Introduction

Je vais dire ce que j'ai fait ou plutôt ce qu'on a fait de moi, depuis bientôt trente-quatre ans que je suis dans le monde.
L. 28 août 1844.

C. Lévy, I, 8; Crès, I, IV; Divan, I, p. 4, 5.
Ms., f° 188.

|| [pour passer dans une colonie que je n'indiquerai pas autrement, car tout le monde y nommerait à l'instant les nigauds dont je parle et que je ne hais point, ils avaient tout *juste* l'esprit de leur gouvernement.]
Ils me déclarèrent [donc] homme...
... dans un bureau étouffé [et puant] je songeais...
mais je ne leur en veux point, ces messieurs
... me faisait rencontrer, et j'avais plus à faire qu'un autre car je suis *avaient tout l'esprit de leur gouvernement.*
fort marqué de la petite vérole.

J'arrive
[Me voilà donc] dans cette colonie [que je ne nommerai point] avec le brevet...
[*5 mille francs d'appointement*].
... pour prendre du café [j'avais quinze cent].

C. Lévy, I, 9 et 10; Crès, I, V et VI; Divan, I, p. 6, 7.
Ms., f° 102.

|| quel fichu métier est-ce que tu fais là...
traîner.
... charrette qu'il faut tirer...

1. Le premier texte était le suivant : « au commencement du 3e volume si l'on imprime les tomes 3 et 4 ».

voyais *fournirait* *la petite somme nécessaire*
je vis bien qu'il ne me donnerait point d'argent pour refaire
à mon équipement *à la colonie.*
ma pacotille en retournant aux colonies...

Je réussis.

[Au bout de six je perdis ma] ||

F° 103.

|| Par suite de diverses circonstances auxquelles le hasard eut beaucoup plus de part que mon savoir (l'éd. porte : « habileté » et le ms. ne porte aucune correction.)

éprouva *important*
Ma fortune [eut] un accroissement [rapide] (l'éd. de 1854 porte : « notable »).

demandais
Le ciel me punit en m'accordant ce que je [désirais]. [Il me semble que je commençais seulement à vivre]. ||

F° 102 verso.

|| ... *ce que je demandais. Je fus jeune à trente ans; mes idées changèrent sur tout et il en fut de même de mes sentimens. Après la séparation qui suit d'ordinaire les sentimens vifs je fus très malheureux. J'avais perdu ma femme. Un dégoût profond pour toutes choses s'était emparé de moi, j'allai passer un hiver en Italie et j'arrivai à cette conclusion morale et mercantile, une passion vive n'est qu'une lettre de change tirée sur l'avenir; on réunit en 6 mois tout le bonheur qu'on devait avoir en 4 ou 5 ans.*

Ici le texte imprimé comporte plusieurs pages qui ne figurent pas dans le manuscrit qui semble complet, et l'on saute, après : « je la pleurai sincèrement » (p. 10, éd. C. Lévy) à la page 17 (C. Lévy) ou XI (éd. Crès) : « En Italie, j'achetai quelques tableaux ». Les trois feuillets conduisent à la fin de l'introduction publiée en 1854.

C. Lévy, I, 10, puis 17; Crès, I, VI, puis XI; Divan, I, 7, 8, puis 16.

Ms., f° 104.

|| Mes idées changèrent sur tout; il en fut de même de mes sentimens.

Au plus fort des agitations que me donnait une manière d'être si nouvelle pour moi j'eus le malheur de perdre ma femme... je la pleurai sincèrement.

[Bientôt après ce premier malheur je fus séparé violemment de tout [ce qui m'était cher. Les deux premières années qui suivirent furent terribles] [en surcharge : « affreuses »]

[pénibles] ; ma santé s'altérait si rapidement que je fus obligé d'aller [passer un hiver] en Italie. J'achetai quelques tableaux...

... d'une âme qui, depuis longtemps ||

C. Lévy, I, 17, 18 ; Crès, I, XI, XII ; Divan, I, p. 16, 18.

Ms., f° 114.

|| ne connaissait d'autres émotions...

... J'eus cette idée [et elle changea toute ma vie] que si je me livrais

une certaine personne

sans réserve au chagrin [on] ne trouverait plus...

changea tout mon être

Cette idée me vint après trois années[1] ; j'avais compris [dès le premier moment] que mon devoir...

... Mon beau père est fort ||

Ms., f° 115.

|| âgé ; quand je n'aurai plus de soins...

Avant donc de quitter la France j'ai voulu la connaître.

Mais quoi me suis-je dit, quitterai-je l'Europe, peut-être pour toujours, sans connaître la France...

point

Mais je ne suis pas maître de mon temps (l'éd. de 1854 intercale après maître « tout à fait... ») *à ses côtés* dès que je ne suis pas auprès de lui (l'éd. 1854 corrige *pas* en *plus*).

... un homme intègre et sévère qui se glorifiait de sa pauvreté. ||

1. L'édition de 1854 porte : « pensée ».

(A suivre.) Jean Bonnerot.

COMPTES RENDUS

Armand Garnier, docteur ès lettres, **Agrippa d'Aubigné et le Parti protestant.** Paris, librairie Fischbacher, 1928.

Le plaisir que ce livre m'a donné d'un bout à l'autre est un plaisir, non pas de l'intelligence seule, mais où toute la sensibilité est intéressée. Il y a vingt ans, on aurait hésité à parler ainsi d'une thèse de doctorat en Sorbonne. Je ne crains pas aujourd'hui que cet éloge contriste l'auteur. Personne ne croit plus que l'érudition la plus solide exclut nécessairement les agréments du talent ; mais nous savons aussi que cette alliance est bien rare ; et quand elle se soutient à travers trois gros volumes — car ce sont trois gros volumes que M. Garnier a présentés au jugement de la Sorbonne — elle fait singulièrement honneur à l'auteur.

Le sujet y est bien pour quelque chose, ou, si vous voulez, la manière dont M. G. a compris son sujet. Point de critique littéraire, ou seulement par accident : l'écrivain en d'Aubigné, à tout prendre, est de second ordre, et nous ne manquons point de bonnes études critiques sur son œuvre. Ce qu'on connaissait moins, c'est cette vie d'Agrippa d'Aubigné, si diverse, si agitée, mêlée à tant d'actions d'éclat et à tant d'événements historiques, qu'il fallait examiner une masse énorme de pièces et de documents pour la connaître au plus près possible de la vérité. Or, la vie et l'œuvre sont si proches l'une de l'autre chez d'Aubigné, que la connaissance de l'une éclaire vivement l'autre. Nous avions bien le beau petit livre de M. Rocheblave, dont je ne méconnais point le talent. Mais le ton d'enthousiasme de l'auteur, qui se trahit dès le titre : « La Vie d'un héros », n'était guère de nature à donner toute sécurité ; et, de fait, un énorme travail critique restait à entreprendre. Les *Mémoires* d'A. d'Aubigné, qui constituent son autobiographie, écrits à la fin de sa vie, à Genève, nous donnent l'image qu'il se faisait de sa propre existence à cette époque-là, sous l'impression des préoccupations et des passions qui l'agitaient alors. Contrôler et rectifier ces *Mémoires* par le reste de l'œuvre, par l'*Histoire universelle* en particulier, par la correspondance et par tous les témoignages accessibles, telle est la première tâche que s'est proposée M. G. Mais elle l'a vite obligé à élargir considérablement le cadre de son étude. La vie d'A. d'Aubigné est étroitement mêlée à l'histoire du parti protestant, qu'il a servi sans relâche comme soldat, comme diplomate, comme écrivain, comme controversiste, dont il a fait siennes les espérances, les ambitions et les passions. Pour comprendre la vie de son héros, M. G. a vite reconnu qu'il fallait l'encadrer dans l'histoire du parti protestant. Elle commence presque avec l'histoire politique du parti, par ce serment à la manière d'Hannibal que son père fait prêter au petit Agrippa sur les têtes des conjurés d'Amboise ; et elle se termine au moment précis où Richelieu ruine le protestantisme en tant que parti politique. C'est donc toute l'histoire du parti politique protestant en France que M. G. va nous retracer. Histoire émouvante entre toutes, où, au milieu des intrigues des ambitieux, tant d'hommes de foi, comme d'Aubigné, luttent, souffrent, et meurent pour conquérir le droit de penser librement et de servir leur Dieu à leur mode,

croient à plusieurs reprises tenir le but, puis le perdent, le ressaisissent encore pour le reperdre de nouveau, tandis que la France dévastée risque à bien des reprises de devenir la proie de l'étranger.

Ce drame de soixante-dix années, M. G. nous le raconte du point de vue d'Agrippa d'Aubigné — car le centre de son récit demeure l'âme de son héros, — mais aussi en dépassant ce point de vue pour le contrôler, le juger, le rectifier. On lui reprochera peut-être de s'étendre parfois avec un peu trop de complaisance, et d'oublier un peu d'Aubigné pour battre les buissons d'alentour. On se demandera, par exemple, s'il était bien nécessaire de discuter aussi longuement l'accusation portée contre Charles IX d'avoir, le soir de la Saint-Barthélemy, giboyé au huguenot des fenêtres du Louvre; et fallait-il examiner de si près et avec tant de détails les circonstances de l'assassinat d'Henri III? Mais je ne retiens point contre l'auteur cette critique, tant j'ai de plaisir à le suivre jusque dans ses digressions, tant il sait les utiliser pour sa fin, qui est d'éclairer les pensées et les sentiments de D'Aubigné. Louons-le plutôt d'avoir su résister à tant de tentations qui se présentaient partout sur sa route, et d'avoir partout porté un souci de précision qui redresse à chaque pas des erreurs reçues.

Voyez la jolie argumentation — à mon avis décisive — par laquelle il rend à d'Aubigné la paternité du discours de Guitres (mai 1585) que, dans son *Histoire Universelle*, d'Aubigné attribue à « un maistre de camp » (evidemment lui, d'Aubigné), et que Laforce paraît revendiquer comme sien dans ses *Mémoires*. Le texte est le même chez d'Aubigné et chez Laforce, avec seulement en plus, chez le premier, quelques phrases qui n'ont pas d'équivalent dans les mémoires de Laforce. M. G. établit que ces phrases ont été inspirées par les événements ultérieurs et en supposent la connaissance; qu'elles sont, par suite, des additions insérées après coup dans le discours. C'est donc Laforce qui donne le texte exact, du moins le plus voisin du discours réellement prononcé à Guitres. Mais qui l'a prononcé? Laforce, puisque c'est lui dont le texte est authentique? Justement non : c'est d'Aubigné, et précisément pour cette raison : c'est parce que le discours était sien qu'il a pu se permettre de le remanier ainsi. Et la preuve, d'ailleurs, c'est qu'il l'a publié ainsi remanié du vivant même de Laforce, qui n'a point protesté. Et comme surcroît de démonstration, M. G. nous explique comment l'erreur d'attribution a pu se produire dans les papiers de Laforce. Une poussière de petits faits, grâce à ce sens critique si aiguisé de M. G., retrouvent leur date exacte et leur signification : la prise de Maillezais par les catholiques, par exemple, n'est plus de mars 1587, comme l'indiquait Ruble à la suite de D'Aubigné, mais bien de novembre 1586. A près de cinqnante ans de distance, d'Aubigné — quoi de plus naturel? — confond diverses conversations dramatiques qu'il eut avec Ségur. Mais M. G., après trois cent cinquante ans, débrouille ce chaos, rappelle à d'Aubigné comment les choses se sont passées, rend à chaque entretien sa physionomie et sa date probable. Même sagacité à démêler les entretiens d'Henri de Navarre avec d'Aubigné sur le « grand projet » de celui-ci : là encore, d'Aubigné avait brouillé les faits dans sa mémoire, et nous n'avions aucun autre témoignage que le sien.

Ce qui rend si pénétrante la critique de M. G., c'est un sens psychologique très délicat : il connaît à fond son personnage, sait qu'en dépit de sa parfaite bonne foi il faut en laisser beaucoup de ce qu'il raconte, et il s'entend à merveille à faire le partage. Il ne sera pas dupe de ce sens dramatique de D'Aubigné qui tourne si naturellement les événements au tragique, j'allais dire de ses roueries inconscientes. Quand il nous conte son acte de loyauté à la Régulus, M. G. esquisse un sourire, qui n'exclut pas, d'ailleurs, l'admiration. Si d'Aubigné se plaint qu'Henri de Navarre ait vendu à l'ennemi son île d'Oléron, M. G. lui demande des précisions : quand? pour quel prix? contre quoi? S'il se vante de son rôle à l'assemblée de Saint-Maixent, où il

aurait amorcé toute la politique future du parti, M. G. dégage la part d'illusions qui gonfle un souvenir exact. Il excelle à dépister ses défaillances de mémoire. D'Aubigné n'a point pardonné à Condé de ne pas l'avoir chargé, lui, de courir le premier au secours d'Angers, en octobre 1585 ; il ne doute pas que, si on lui eût fait confiance, le succès était assuré ; mais M. G. lui montre, pièces en main, qu'en somme l'entreprise était mal engagée, et que, sans doute, l'échec ne pouvait guère être évité. Il aime son héros, certes, et il l'admire, mais sans jamais se laisser tromper par son admiration. La critique qu'il fait du récit que d'Aubigné nous a laissé de l'assemblée de La Rochelle, tenue en novembre et décembre 1588, est, à cet égard, un modèle. Elle est dure pour l'historien : ses passions de mécontent l'ont empêché de voir ce qui se faisait-là d'important ; tout le règlement des églises, si capital pour l'avenir, qu'on élabore dans ces séances, lui échappe complètement, il n'en parle pas ; il ne retient, pour les grossir démesurément, que les marques d'hostilité contre Henri de Navarre qui satisfont sa passion ; ou, plutôt, sa haine se nourrit de potins de coulisse, qui à peine ont osé s'exprimer en séance, et, les transformant en matière d'histoire, il prête aux députés les sentiments qui l'obsédaient, et les réquisitoires dont il aurait eu tant de joie à décharger son cœur. Et voici encore un chapitre d'une bien belle pénétration : c'est celui où M. G. nous peint d'Aubigné à la cour des Valois, entre 1572 et 1576, en qualité d'écuyer d'Henri de Navarre. Situation singulière : comment ce huguenot s'accommode-t-il de ce masque de catholicisme qu'il lui faut porter sur le visage ? Quelle figure fait-il dans une armée catholique combattant contre ses coreligionnaires ? Et que penser de cette excuse : « on lui apprit que, ne prêtant point de serment, il pouvait, sans reproche, laisser penser à ses ennemis ce qu'ils voulaient et être dans leur armée comme ennemi, mesmement s'il se pouvait garder de prononcer paroles derogeantes à ce qu'il était ». Il y avait là un problème psychologique qui ne laisse pas d'être fort embarrassant. M. G. l'a traité avec une souplesse de jugement et une délicatesse de sentiments vraiment remarquables.

Ici, il fallait plus que l'intelligence d'une âme individuelle ; il fallait l'intelligence d'une époque, de ses façons de penser et de sentir si différentes des nôtres : en un mot, le sens historique. Le récit de M. G. n'est si attachant que parce que, à tour de rôle, M. G. sait se faire l'âme d'un huguenot de ce temps-là, puis l'âme d'un catholique ; puis, s'élevant au-dessus de leurs points de vue à l'un et à l'autre, les juger tous les deux au nom des intérêts supérieurs de la conscience humaine et de la patrie. Car il ne se contente pas de raconter, il juge encore, et constamment, et avec une fermeté de ton que — me trompé-je ? — le livre n'aurait pas eue, je crois, s'il avait paru avant la tourmente de 1914. Certes, nous y aurions trouvé la même souplesse à revêtir successivement l'âme de chacun des partis, et la même impartialité entre eux ; mais l'expérience des périls de la patrie n'a-t-elle pas affermi la voix du juge qui, à chaque reprise des armes, prononce quelles causes de conflit étaient légitimes, et chez quels belligérants étaient les torts ? Voyez avec quel sens historique sont analysés, par exemple, les sentiments d'Henri IV et de tout son entourage, protestants et catholiques, au lendemain de la mort d'Henri III. Une fois de plus, M. G. est obligé de rabrouer ce pauvre d'Aubigné et de le remettre à sa place : il n'est pas sûr du tout, somme toute, que, de très bonne foi, « par une illusion d'optique et d'amour-propre assez naturelle », écrivant longtemps après l'événement, il n'ait pas enflé un peu le ton du discours qu'il tint au roi dans la garde-robe, et, en tout cas, beaucoup grossi l'influence de ce discours sur la marche des événements ; et certainement il hausse la réponse du Roi à d'O jusqu'au niveau de ses propres sentiments à lui d'Aubigné. Assurément, le roi et son serviteur, qui s'étaient tant de fois brouillés, boudés, raccommodés, ont cessé de se comprendre, non pas seulement depuis qu'Henri est roi de France, mais bien avant,

depuis qu'il est devenu l'héritier de la couronne, en 1584, par la mort du duc d'Alençon. Les soucis qui lui sont nés alors de ménager le royaume, son bien à lui, d'épargner ses sujets de demain et de mériter leur affection, tout cela est totalement incompréhensible à l'incorrigible partisan : il ne voit là que prétextes à couvrir des faiblesses et des lâchetés. « Le roi de Navarre, dit-il, jouait un personnage nouveau, ne parlant plus que de conserver l'État, et ayant mis les passions huguenotes en croupe. » L'esprit de parti l'empêche de s'élever à des considérations nationales, et désormais, sans aucune complaisance pour son héros, M. G. signale l'étroitesse de ses vues en toutes occasions.

On a compris par ce qui précède que, non moins que l'histoire tout court, l'histoire littéraire a partout à glaner dans cet ouvrage. Il y a pourtant des chapitres qui l'intéressent plus directement, et dont il nous faut dire un mot. Ce sont ceux où l'auteur fait l'historique de la composition des œuvres de d'Aubigné, et aussi de leur publication. L'apport de M. G. en cette matière est fort important.

A vrai dire, je doute plus que lui en ce qui concerne la chronologie des pièces du *Printemps*. Il a beau réagir avec une louable fermeté contre les fantaisies de ses devanciers, il ne renonce pas tout à fait à rebâtir ce roman d'amour avec Diane Salviati au cours duquel d'Aubigné a écrit les principales pièces de son *Printemps*; il ne s'y décide pas. Il cherche encore à garder quelques dates, à sauver quelques critères. A mon gré, il en veut trop sauver. Je relis une étude que j'ai écrite il y a quinze ans sur ce sujet — et dont la guerre a empêché la publication; — je la trouve plus radicale que la sienne dans le sens de la négation, et je ne m'en repens pas. Après des réserves d'une sage prudence, M. G. écrit: « Mais... il est en général assez facile de distinguer les poésies qui exhalent une tristesse réelle des autres. Au reste, c'est affaire d'appréciation personnelle ». Et le voilà qui fait son choix à lui, assignant une période de composition aux pièces qui « exhalent une tristesse réelle ». Mais si c'est là « affaire d'appréciation personnelle », — et la chose n'est pas douteuse, — de quel droit se fier à ce critérium? Toute la délicatesse du jugement de M. G. n'empêchera pas que d'autres juges, d'un goût également très délicat, ne concluent autrement que lui. Ce sont là, toutefois, des chicanes de détail. M. G. a raison contre M. Rocheblave, qui faisait commencer le roman d'amour seulement après la Saint-Barthélemy; raison contre M. Bost qui, à la faveur d'un contresens certain et aussi d'impressions littéraires fort contestables, rejetait à tort jusqu'en 1577 la composition des sonnets de l'*Hécatombe*; raison surtout contre Henri Monod, dont la chronologie est d'une fantaisie étourdissante.

Pour la *Confession de Sancy*, c'est moi qui, à mon tour, n'ai pas douté suffisamment. M. G. a sa revanche: j'avais essayé de démontrer dans cette revue (année 1915, p. 160) qu'une partie très importante du *Sancy* datait du printemps de 1599 ; que deux chapitres étaient sans doute des environs de 1604 ; et qu'en dehors d'interpolations ultérieures assez peu nombreuses, présentant nettement le caractère d'additions, tout le texte pouvait et avait chance d'avoir été composé à ces deux dates. M. G. a, au contraire, tendance à répartir la composition sur une vingtaine d'années, — de 1595 à 1618 environ. Au fond, nous sommes d'accord sur le point capital, je veux dire pour contredire la thèse de M. Rocheblave, qui rapportait la composition du *Sancy* à l'époque du séjour à Genève. Là est bien l'essentiel, car l'interprétation psychologique de la satire est tout autre suivant qu'on accepte l'une ou l'autre date : il n'y a pas de doute, le *Sancy*, ce cloaque d'injures, d'invectives, de médisance et de calomnies, est bien d'abord le déversoir des haines et des rancœurs accumulées dans l'âme de D'Aubigné par toutes les abjurations intéressées et toutes les défaillances du parti qui suivirent la conversion d'Henri IV. Une masse d'allusions très directes ne permettent aucune hésitation à cet égard. Or,

à côté des chapitres qui sont ainsi très amplement datés, il y en a d'autres — des chapitres de controverse théologique — qui ne contiennent que peu ou point d'allusions directes permettant de les dater. J'inclinais à les croire des mêmes époques que les chapitres datés ; M. G est porté à les assigner à d'autres époques, et il allègue pour cela leur caractère différent, caractère de controverse générale et non plus de satire personnelle. Et cette opinion est très plausible Il est possible que les interpolations — et je l'avais indiqué — aient été beaucoup plus nombreuses que les allusions à des faits datés ne nous le donnent à penser, même que certaines aient été beaucoup plus développées que je ne l'ai supposé. Je prie cependant M. G. de prendre garde à ceci : il traite du *Sancy* après avoir traité de l'*Histoire Universelle* et des *Tragiques*. N'est-il pas trop tenté d'assimiler, si je puis dire, le *Sancy* à ces grandes œuvres, de leur appliquer la même méthode? Que d'Aubigné soit revenu fréquemment, en tout temps, à son *Histoire Universelle* et aux *Tragiques*, qu'il ait eu ces grandes œuvres-là constamment sur le chantier, rien de plus naturel. Mais le *Sancy*? Il attendait la gloire de son histoire et de son poème ; je crois bien, au contraire, que le *Sancy* n'a jamais été pour lui qu'un soulagement, un divertissement, dirai-je une soupape de sûreté à ses colères huguenotes. A peine eut-il écrit quelques chapitres qu'il a dû comprendre, — qu'il n'a pas pu ne pas comprendre — que la publication en était absolument impossible. A vrai dire, je crois que tout à la fin de sa vie, vers 1630, il a pensé à le publier. Mais cette idée n'a pu lui venir qu'à Genève, et très loin des événements dont il parlait. Encore qu'en eût pensé Genève qui condamna le quatrième livre du *Fæneste*? *A priori* donc, il est probable que d'Aubigné n'a pas placé son *Sancy* sur le même plan que ses grandes œuvres destinées à la publication, et il est possible qu'il n'y a pas apporté la même méthode de composition. Quand M. G., par exemple, nous dit que le chapitre premier, étant inspiré par les cérémonies de l'absolution d'Henri IV à Rome, qui datent de septembre 1595, est, en conséquence, antérieur à tout le reste ; qu'ensuite viendrait la composition du chapitre IV, parce qu'il fait allusion à des faits qui, postérieurs à septembre 1595, sont pourtant antérieurs à 1599, je me sens peu enclin à découper la *confession* en tant de tranches. Aucune raison n'exclut l'hypothèse que ces chapitres aient pu être composés plusieurs années après les faits dont ils parlent, en même temps que les chapitres de 1599. Peut-être la vérité doit-elle être cherchée entre ma tendance, qui est de ramasser la composition en deux ou trois moments, et la tendance de M. G., qui est de la disperser beaucoup trop à mon gré. En tout cas, — et cela seul importe, — l'interprétation psychologique des parties essentielles du *Sancy* reposent maintenant sur des bases qui ne sont pas contestables.

L'étude des étapes des *Tragiques* est particulièrement instructive. M. G. y établit avec force qu'une partie importante de l'œuvre date des deux années de retraite qui suivirent la grande brouille de 1577 avec Henri de Navarre, donc fut composée entre octobre 1577 et octobre 1579. Il examine un à un les chants du poème en relevant toutes les indications chronologiques qu'ils contiennent. Il n'a point de peine à écarter l'idée singulière de Poirson qui voulait rejeter jusque vers 1590 la composition des *Misères* (chant I) : celui-là est certainement en majeure partie de la période la plus ancienne. En revanche, contre Lalanne, contre Read, contre Bost, qui jugeaient les trois derniers chants composés à une époque tardive, il établit qu'il faut séparer le VIe des deux autres, et que celui-là appartient aussi à la jeunesse de l'auteur. On est donc tenté de penser que le poème, sous la forme où il fut lu par Henri de Navarre avant son accession au trône, et encore au moment des États généraux de 1593, lorsque, d'après l'*Histoire Universelle*, il fut divulgué sans doute en manuscrit, comportait, à peu de chose près, les quatre premiers chants et le VIe, qui, d'ailleurs, ont reçu quelques additions après cette

époque. Nul ne reprochera à M. G. de n'avoir pas ajouté à son immense labeur l'étude, qu'il faudra bien se décider à entreprendre un jour, des sources de l'*Histoire Universelle*. Du moins nous fournit-il, sur la publication de cette œuvre, des informations fort intéressantes et neuves. Comme les *Tragiques*, l'*Histoire* a été imprimée chez d'Aubigné, à Maillé, par son imprimeur particulier, installé dans sa propre maison. Mais tandis que la publication des *Tragiques* a été clandestine, d'Aubigné s'est beaucoup remué — en vain, d'ailleurs, — pour obtenir un privilège pour l'*Histoire*. Les deux premiers tomes, achevés d'imprimer en 1618, ont attendu leur publication jusque fort avant dans l'année 1619. C'est eux que vise la condamnation du 2 janvier 1620. Le tome III ne parut qu'un peu plus tard, en 1620. Tout cela était fort controversé. Ici encore, M. G. paraît bien avoir produit les arguments décisifs.

Il nous doit maintenant la grande édition des *Tragiques* que les lettrés attendent depuis si longtemps. La documentation en est à portée de sa main. Nul doute que nous ne retrouvions dans cette édition la maîtrise dans l'érudition, la sagacité dans la critique, le goût et, par-dessus tout, l'impartialité et la sûreté dans le jugement, qui font les grands mérites de sa thèse monumentale. Il est émouvant de penser que ce labeur immense et magnifique a été mené de front avec le travail absorbant d'une haute classe d'un de nos lycées parisiens.

P. Villey.

Louis-P. Roche, **Claude Chappuys (?-1575), poète de la cour de François Ier.** In-8 de xvi-196 pages. Paris, Les Belles-Lettres, 1929.

Nous exprimions ici même le souhait de voir paraître une étude sur Claude Chappuys. Notre vœu, grâce à M. Roche, est exaucé. Son étude est sobre, exacte et solide. Fortement appuyée de documents d'archives inédits, clairement conçue et présentée, elle offre un récit succinct mais précis de la vie du poète, une étude analytique et critique de son œuvre. On ne peut que louer la méthode de l'auteur. Il a su résister au désir de grandir son personnage : s'il conte l'existence de Chappuys, c'est sans en faire le centre de la vie de cour vers 1540 (comme Brodeau, comme Macrin, l'auteur du *Discours de la court* n'eut pas à se plaindre de la destinée, et ses jours, malgré quelques soucis, s'écoulèrent, paisibles, sans qu'aucun fait saillant en ait marqué le cours), et quand il analyse l'œuvre du poète, il la juge à sa vraie valeur, c'est-à-dire médiocre. Ni ses vers officiels, aussi factices que prosaïques, ni ses vers légers, trop souvent précieux et insincères, n'assurent à Chappuys une place éminente. Il est avec Salel, avec E. de Beaulieu, de ces rimeurs de second plan comme il en est tant auprès des princes : il lui manque, comme à Brodeau, à la fois l'esprit étincelant de Marot ou la galanterie de Saint-Gelais, et la haute intelligence ou la sensibilité profonde et sincère d'une Marguerite de Navarre, d'un Scève, d'un Héroët. Son œuvre n'en est pas moins un document curieux. Sans parler de son *Discours de la court*, si utile à qui veut décrire les familiers de François Ier, ses épigrammes (dont un grand nombre étaient à tort attribuées à Saint-Gelais et que lui restitue justement M. Roche) prouvent à quel point les courtisans, en 1540, prenaient goût au pétrarquisme et aux *strambotti*. On ne citait guère comme rival des Italiens que Mellin de Saint-Gelais[1] : il n'a pas été le seul à aiguiser plus ou moins finement ses pointes : le roi, sa sœur, Brodeau, Chappuys, des ama-

1. A qui on attribuait la plupart des vers galants qui couraient de mains en mains. L'étude de M. Roche est complétée par un catalogue alphabétique des pièces écrites par Chappuys où figurent un certain nombre de pièces inédites qui, malgré leur peu de valeur, méritaient d'être imprimées à titre de documents.

teurs, des professionnels s'y sont pendant vingt ans exercés. Le livre de M. Roche, utile contribution à l'étude de l'école de Marot, apporte un curieux témoignage sur cette mode littéraire que la Pléiade ne put faire disparaître.

P. JOURDA.

GEORGES DE SCUDÉRY, **Le Prince Déguisé**, republished with an Introduction by BARBARA MATULKA, in 8° de 102 pages. Institute of French Studies, Columbia University. New-York, 1929.

Ce serait une erreur de voir une fantaisie d'érudit dans la réédition d'une tragi-comédie de Scudéry. La publication du *Prince Déguisé* n'est pas sans enseignements. Cette pièce, qui, en 1635, soulevait les applaudissements, qui, vers 1640, était encore la passion de la Cour, que d'Aubignac, dans sa *Pratique*, louait pour sa « belle intrigue », supporte même aujourd'hui la lecture. On a tort d'écraser toujours Scudéry sous Corneille. Si l'on veut bien lire le *Prince Déguisé* sans penser au *Cid*, on y rencontrera assez souvent de beaux vers et l'intrigue ne laissera pas le lecteur se détacher d'elle avant le dénouement. Mlle Matulka est certainement de mon avis, bien qu'elle paraisse avoir eu peur de se montrer trop indulgente pour un auteur décrié.

Mais cette publication a un autre but que de nous faire revenir à une plus juste appréciation d'un talent mineur. Le *Prince Déguisé* est ici présenté comme une somme des situations dramatiques les plus en vogue dans le premier tiers du XVIIe siècle. On ne peut pas tout à fait parler de sources avec cette pièce. M. Reynier a montré que Scudéry avait pu prendre quelques-unes des situations de sa tragi-comédie dans une nouvelle de Juan de Flores, l'*Histoire d'Aurelio et d'Isabelle*, qui, sous divers titres, eut un très grand succès au XVIe siècle, fut lue en espagnol, en italien, en français, en anglais, en allemand, et servit même de texte bilingue pour l'enseignement de l'italien et de l'espagnol. Mlle Matulka montre à son tour qu'en réalité Scudéry n'emprunte pas seulement à Juan de Flores, mais aussi à l'Arioste, mais plutôt à de nombreux poètes ou romanciers qui avaient déjà utilisé au début du XVIIe siècle et fait applaudir par le public des situations dramatiques ou romanesques, inventées les unes par Juan de Flores, les autres par d'autres, et devenues en 1630 de véritables lieux communs.

Le thème du prince déguisé en jardinier-magicien se trouve dans *Il Negromante* de l'Arioste, imité fréquemment en Espagne et en France, et aussi dans *Francion* de Charles Sorel. Le thème de la loi qui punit l'expression de l'amour apparaît chez Juan de Flores et dans le *Roland furieux*. Le thème du combat de générosité des deux amants vient de Juan de Flores et du Tasse. Le thème du tournoi est dû à l'Arioste. Le thème de la tête mise à prix, apportée à celle qui la réclame par celui même à qui elle appartient, remonte aux *Amadis* et se retrouve non seulement chez Guillen de Castro, mais chez du Périer, Gougenot, etc. Ainsi cette intrigue, que d'Aubignac estimait remarquable, est un amalgame de thèmes et de situations d'origine très diverse, déjà élaborés par les écrivains précédents, mis à la mode entre 1620 et 1630 et devenus en 1635 de bonnes recettes pour s'assurer le succès. L'habileté de Scudéry tient uniquement à leur choix et à leur mise en œuvre.

Le *Prince Déguisé* a un dernier intérêt : il demande à être rapproché du *Cid*; non pas parce que Scudéry y viole encore les règles dont il va se faire le défenseur, ni même parce qu'il y emploie le motif de la *tête* que Corneille va reprendre, mais parce que son héroïne, Argénie, semble commettre le même crime pour lequel il va condamner Chimène. Argénie aime le meurtrier de son père; allant plus loin que Chimène, elle envisage même de l'épouser. Comme M. Carrington Lancaster, dans son *History of French Dramatic Literature in the 17th Century*, Mlle Matulka, dans son *Introduction*, relève l'inconséquence

de Scudéry. Est-ce avec raison ? Cléarque n'a pas tué le père d'Argénie, tandis que Rodrigue a tué don Gormas. Oui, mais, dit-on, Argénie croit que Cléarque a tué son père : son amour est donc aussi immoral que si Cléarque était vraiment criminel. Non pas, pourrait dire Scudéry : le spectateur n'est pas un moraliste, ni un juge ; il sait que Cléarque est innocent, et ne se révolte pas contre un amour qu'il reconnaît licite ; il sait en revanche que Rodrigue est coupable, et rien n'adoucit l'horreur qu'il ressent devant celle qui oublie son père pour son amant. L'intention d'Argénie est aussi coupable que celle de Chimène ; mais l'exposé des sentiments de celle-ci soulève une réprobation que ne comporte pas l'exposé de l'amour de celle-là.

On voit que cette publication pose de curieux problèmes. L'édition est bien faite, l'introduction claire, précise, bien informée. Nous pouvons en savoir gré à nos amis d'outre-Atlantique.

René Bray.

Paul Hazard et ses étudiants américains [de l'Université de Chicago]. **Études critiques sur Manon Lescaut**. 1 vol. in-8° de 113 pages. The University of Chicago Press. Chicago, s. d. [1929].

Le livre offre bien des sortes d'intérêt. Il est d'abord le témoignage d'un séminaire d'études supérieures de littérature française organisé et dirigé par un professeur français. Il est sorti, pour une part, des travaux proposés à des étudiantes et étudiants, Mlles E. Marhofer, E. Vaughan, MM. J.-N. Carman, E.-F. Haden, B. Jesse, W.-E. Stiefel, C.-A. Swanson, W. Thiéle, Mlles Lillian Cobb, L.-C. Swawite, sister M. Timothéa Doyle. Et les résultats nous font regretter qu'il soit à peu près impossible d'organiser en Sorbonne de tels séminaires. Toutes les tentatives qui ont été faites sont restées sans lendemain. Nos étudiants sont pris, jusqu'à quelque vingt-cinq ans, par la préparation d'examens et concours auxquels les travaux de pareils séminaires ne servent de rien, directement. Après quoi ils sont hors de page et entrent dans la vie.

Bien entendu l'ouvrage n'a pas seulement un intérêt pédagogique. Même dans son programme fragmentaire (ce ne sont que des études), c'est et de beaucoup, le meilleur livre qui ait été écrit sur *Manon Lescaut*. Si l'on y joint la biographie documentaire de Harrisse, c'est à lui que l'on devra avoir recours pour avoir l'idée la plus précise et la plus juste de *Manon Lescaut* et même de l'abbé Prévost et de son œuvre. D'abord parce que M. Hazard connaît très exactement tout ce qui a été écrit sur le roman et sur l'auteur et qu'il en a tiré toute la substance intéressante. Ensuite parce que M. Hazard apporte toutes sortes de choses neuves. Non pas, sans doute, comme documents (et pourtant les recherches essentielles de de Mlle E.-I. Robertson ont été entreprises à son instigation). Mais c'est déjà quelque chose de connaître tous les documents publiés, de les juger à leur juste valeur, de leur donner la place et l'importance qui leur conviennent. Et puis ce n'est pas tout de chercher des documents qu'on appelle documents simplement parce qu'on a eu du mal à les trouver. Les documents les plus importants sont les œuvres copieuses de l'abbé (au moins ses œuvres personnelles). Il faut savoir les lire, en saisir les directions et les raisons profondes, y discerner les textes révélateurs. La critique complète, éclaire les textes par l'érudition, mais ce sont encore les textes qui disent le plus directement ce qu'est un homme et une œuvre. Grâce aux documents et grâce à un discernement très délicat dans la lecture des textes, M. Hazard s'est proposé d'expliquer *Manon Lescaut* par le caractère de l'abbé (*De l'auteur à l'œuvre*), par la comparaison avec les autres romans (*Les Mémoires et Avantures d'un homme de qualité*, *Manon Lescaut*, *Cleveland*), par l'analyse interne de l'œuvre (*Les*

Richesses de Manon, c'est-à-dire son classicisme, son réalisme, son préromantisme), par des influences religieuses (*Le Jansénisme*), par des influences anglaises (*L'Abbé Prévost et l'Angleterre*) et par la valeur de son style (*Le style de Manon Lescaut*); l'ouvrage se terminant par une *Bibliographie critique*. Il y a merveilleusement réussi. Rien de plus juste, de plus solide, de plus nuancé que ces discussions et ces conclusions. Sans cesse appuyées sur tous les faits connus, sur les textes les plus significatifs, elles nous donnent du roman l'image et l'explication la plus satisfaisante et en même temps la plus vivante. Partout y apparaît, en même temps que le scrupule scientifique, la vertu la plus nécessaire à l'érudit et au critique, le jugement, la mesure. Le mérite apparaît, par exemple, d'une façon éclatante dès la première étude (De l'auteur à l'œuvre). Quel a été le vrai caractère de l'abbé? On a passé des mépris les plus injurieux aux apologies les plus bienveillantes. Pour décider, M. Hazard dispose sans doute des documents essentiels découverts par Mlle Robertson, démontrant qu'en Angleterre Prévost a commis un faux, un crime capital. Mais il n'avait presque pas besoin de ce texte; il lui suffisait de lire avec perspicacité les textes mêmes de Prévost, les lettres, ses aveux involontaires pour arriver à un portrait juste, celui d'un homme fort mêlé de bien et de mal.

Je n'ai donc aucune critique à faire à ces études. Je ne puis exprimer qu'un regret, c'est qu'elles ne se complètent pas par une étude du milieu (étude qu'il était d'ailleurs impossible de proposer aux États-Unis, loin des documents nécessaires). Pour juger l'abbé Prévost, les personnages de son roman et certains caractères du roman, il serait, je crois, indispensable de les juger non pas dans l'absolu, mais par rapport aux idées et aux mœurs du temps. Oui, des Grieux pratique et même justifie à demi une morale qui est celle d'un escroc, d'un « gigolo » ou même d'un maître chanteur et d'un assassin. Mais, avant de se montrer très sévère, ne faut-il pas rappeler comment un jeune gentilhomme comprenait trop souvent la morale, aux environs de 1730 et quarante ou cinquante ans plus tard. Elle lui donnait le droit d'assommer les manants à mort ou même de leur passer son épée au travers du corps et, dans tous les cas, de les escroquer largement; le plus souvent la justice faisait à peine semblant d'intervenir; on laissait au coupable le temps de se mettre à l'abri ou on fermait les yeux. Ainsi s'explique, pour ne donner que ce seul exemple, que Molière ait pu montrer, à la cour, dans son *Bourgeois gentilhomme*, un gentilhomme escroquant M. Jourdain. La cour trouvait que Dorante était un homme d'esprit. Des Grieux joue et gagne en trichant. Mais les plus grands seigneurs étaient commanditaires des tripots ou touchaient leur part des bénéfices, comme M. Hazard le rappelle d'ailleurs. D'autre part, comment expliquer le mélange de classicisme et de réalisme qu'on trouve dans *Manon*? Sans doute par le goût, le génie propre de Prévost. Mais aussi par une sorte de flottement qu'on trouve ailleurs (moins marqué, il est vrai, ou plus marqué) entre le goût classique et un certain goût de réalité, de précision contemporaine, auquel le roman peut céder parce qu'il n'est pas un grand genre ou même pas du tout un genre littéraire. Même au XVIe siècle, chez Mme de Villedieu, chez Mme de La Fayette, à travers des déguisements et dépaysements faciles à percer pour les contemporains, c'étaient, parfois, des aventures contemporaines mises en scène et non pas l'homme de tous les temps.

C'est en songeant à ce milieu contemporain que je trouve un peu forcé le titre de *Jansénisme de Manon Lescaut*. Oui, des Grieux ou Tiberge prononcent, au moins à deux reprises, des propos brefs où ils parlent des idées jansénistes sur la liberté et la grâce. Oui, des Grieux se sent constamment mené par une fatalité de la passion irrésistible. Mais cela veut-il dire que Prévost ait accepté la doctrine janséniste ou même incliné vers elle? M. Hazard ne le dit, d'ailleurs, pas explicitement, et c'est le titre plus que le corps de son étude qui force un peu — à mon avis — le sens des textes. En réalité, en dehors même

des farouches querelles de la Constitution que M. Hazard rappelle justement, c'est toute la pensée du temps qui est pleine de ces débats sur la liberté ou la fatalité, sur la matière qui se meut, sent et même pense ou est incapable par elle-même de penser, sentir, se mouvoir. L'abbé Prévost trouvait la discussion dans les cours scolastiques ou scolaires de philosophie, chez les philosophes anglais qu'il pouvait lire (Locke, Collins,... etc.), dans les manuscrits déistes ou athées qui circulaient en si grand nombre, dans les conversations des cafés,... etc. Il emploie, en passant, des expressions jansénistes ou théologiques, que M. Hazard a très finement saisies, comme il s'en passe ailleurs. Étant abbé, moine, il a sans doute tendance à voir le grand débat à travers la forme qu'il prit dans la querelle religieuse; il y a, M. Hazard a raison, des points de vue jansénistes. Mais s'ils sont passés inaperçus et si l'on n'a été sensible qu'au grand débat humain des passions fatales ou de la volonté toujours libre, c'est que, en 1730, ce grand débat humain, et non plus seulement théologique, était depuis longtemps institué et que l'abbé Prévost, consciemment sans doute, a élargi son drame moral en passant du jansénisme à l'humanité.

DANIEL MORNET.

VOLTAIRE, **Candide, ou l'optimisme**. Edited with introduction, notes and vocabulary by Lawrence-M. Levin (Columbia University). Un vol. de 210 pages. New-York, Prentice-Hall, inc., 1929.

L'édition scolaire de *Candide* que publie M. Lawrence-M. Levin est faite avec soin. L'information est sûre et précise. L'introduction offre un résumé exact et intelligent de la vie et des activités multiples de Voltaire. Les notes, le vocabulaire, la liste de verbes irréguliers donnent aux étudiants américains qui ont une connaissance moyenne du français tous les secours nécessaires pour comprendre le texte. — Le texte est expurgé. « L'ouvrage, dit M. Levin, ne pouvait être offert, dans son intégrité, comme texte scolaire ; je me suis proposé en conséquence de retrancher tout ce qui pourrait être considéré comme *objectionable* ». En fait, M. Levin a procédé plus discrètement que ces lignes ne permettaient de l'espérer. On ne saurait d'ailleurs lui faire grief de ces mutilations, si l'on songe qu'à la fin d'avril 1929, à Boston, la douane fédérale a interdit l'importation de *Candide*. Le professeur Morize a fait sur cette décision, dans le *New York Herald-Tribune* du 23 mai, les observations suivantes qu'il vaut la peine de reproduire (d'après la citation de M. Levin) : « Est-il nécessaire d'avertir que l'on peut se procurer *Candide* dans n'importe quelle bonne librairie des États-Unis ; qu'on peut le trouver dans plusieurs éditions populaires, et que toutes les bibliothèques publiques bien administrées en possèdent plusieurs éditions en français ou en anglais, et considéreraient comme une lacune impardonnable de ne pas avoir ces éditions ?... Il ne se fait pas de cours sur la littérature du XVIIIe siècle où la lecture de *Candide* ne fasse partie des lectures prescrites.... Ou la censure de la douane américaine à raison..., et, dans ce cas, nous tous, professeurs américains qui invitons nos étudiants à lire *Candide*, devons être dénoncés comme des corrupteurs de la jeunesse américaine...; ou bien, d'accord avec les esprits les plus éclairés des deux derniers siècles, nous avons raison de considérer *Candide* comme une des œuvres essentielles de l'histoire littéraire, et, dans ce cas, la décision du censeur de la douane demeure comme un monument insigne d'absurdité et de ridicule. » Un plus long commentaire est superflu, dit M. Levin après avoir cité ces lignes. Je le crois volontiers, et nous devons lui savoir gré d'avoir mis à la disposition des étudiants américains tout ce qu'il pouvait bien présenter de *Candide* sans risquer d'attirer sur sa publication les foudres d'aucune censure. Ne ménageons pas nos sympathies à nos collègues américains qui, dans leur

effort pour faire connaître notre littérature et notre civilisation, se heurtent encore parfois à des difficultés que nous ne connaissons plus depuis longtemps.

G. LANSON.

ALICE BORRESSN, M. A. Université de Wisconsin, docteur de l'Université de Paris, **Le Théâtre d'Octave Feuillet**, 1 vol. in-8° de 283 pages. Paris. Editions Spes, 1929.

C'est assurément une des meilleures thèses de doctorat d'Université qui aient été soutenues à la Sorbonne. Elle est toujours excellente et elle est par certains côtés originale. Mlle Borressn a suivi de la meilleure façon les méthodes traditionnelles, et d'ailleurs légitimes, de ces thèses. Elle a lu avec le plus grand soin les œuvres de son auteur. Elle s'est mise à la poursuite de tous les documents qui le concernent, documents imprimés et documents inédits; elle a fait, inlassablement, des visites et des voyages. Elle a découvert deux pièces inédites de Feuillet, les manuscrits d'une vingtaine de pièces, des lettres dispersées, des lettres inédites, des documents inédits, importants, de Feuillet ou de ses amis, qui nous font connaître avec la plus grande exactitude sa vie et son caractère. Bien entendu elle nous apporte une bibliographie minutieuse du théâtre de Feuillet, de la publication des pièces. Si bien que cette étude sur le théâtre est une excellente étude générale sur l'œuvre entière de Feuillet ou du moins qu'elle devra être le point de départ nécessaire pour une étude de ses romans.

La mise en œuvre vaut, par sa qualité, la quantité et la qualité des éléments rassemblés. Mlle Borressn ne nous accable pas sous ses inédits et ses variantes; elle sait renoncer à ce qui n'est qu'érudition vaine et ne retenir que les documents significatifs, ceux qui témoignent d'une influence, d'une évolution, d'un trait de caractère ou d'intelligence. La composition est extrêmement claire et aisée. Elle se conforme, dans l'ensemble, à la chronologie de la carrière dramatique de Feuillet. Mais elle n'est pas énumérative. Il se trouve que, réellement et non pas pour les besoin de la thèse, il y a des époques très différentes dans cette carrière, que Feuillet est d'abord une sorte de romantique, puis un antiromantique, puis un positiviste idéaliste,... etc. Si bien qu'en suivant cette évolution Mlle Borressn évite fort bien la monotonie des plans chronologiques. Le style est excellent. Il serait fort bon pour une Française; il est donc remarquable pour une étrangère, clair, sûr, aisé et même vivant et quelque peu pittoresque. Mlle Borressn parle d'ailleurs aussi bien qu'elle écrit.

L'originalité de la thèse n'est d'ailleurs pas dans tout cela, qui est intéressant, qui est nécessaire, mais qui n'était pas essentiel. Mlle Borressn a fort bien compris ce que j'ai souvent tant de mal à faire comprendre. Pour ces thèses d'Université qui peuvent se préparer en deux années, les candidats choisissent très souvent des auteurs de deuxième ou troisième ordre ou, comme ici, une partie d'une œuvre de second ordre. Dès lors les minuties d'érudition, souvent si intéressantes lorsqu'il s'agit d'un grand écrivain, ne sont plus que de vaines curiosités. D'autre part, les jugements esthétiques ou moraux sont également vains. Il ne sert de rien de condamner ceux que la postérité a bien plus sûrement condamnés; et il est puéril de vouloir les réhabiliter. Toutes les apologies d'une thèse ne donneront pas un lecteur désintéressé, je veux dire qui n'est pas un érudit, à ces laissés pour compte de la littérature. Ceux qui méritent une thèse (ils ne la méritent pas tous), ce sont *ceux qui sont significatifs, qui ont un intérêt historique*. Le principe général de cette signification, de cet intérêt, c'est qu'on voit dans leur œuvre comme dans un miroir certaines formes importantes de la vie, des idées, des goûts du passé: ils les reflètent plus fidèlement, souvent, que ne le font les œuvres de génie. C'est le cas,

notamment, pour tous ceux qui, oubliés depuis, ont été célèbres dans leur temps. Dès lors la tâche essentielle est de prouver solidement l'importance de ce succès, la réalité de cette gloire passée et de l'expliquer.

C'est ce que Mlle Borressn a fort bien compris. On ne joue plus, on ne jouera plus jamais les pièces de Feuillet. Mais elles ont eu, souvent, de très vifs succès. Elles ont été applaudies et discutées presque autant que les pièces d'Augier et de Dumas fils. Par une étude solide et patiente des représentations, des comptes rendus critiques, Mlle Borressn a établi, mesuré ces succès. Elle en a ensuite cherché l'explication dans l'étude des doctrines et des goûts sociaux, moraux ou littéraires que Feuillet a flattés ou heurtés. Elle a tenté d'expliquer le succès par le milieu, par les deux milieux souvent si différents de la vie générale et de la vie littéraire. Elle y a parfaitement réussi. Elle a ainsi écrit un chapitre important d'une histoire qui n'est pas faite : celle des doctrines et des goûts qui ne trouvent pas leur expression dans des œuvres durables, donc que la postérité et les histoires littéraires traditionnelles oublient, mais qui ont souvent été aussi importants que les autres pour les contemporains. A côté du romantisme suivi du baudelairisme, puis du réalisme et du Parnasse, puis du naturalisme, il y a, sous le second Empire et aux débuts de la première République, un courant puissant de littérature et de goûts romanesques, idéalistes qui repousse en partie les autres ou qui les pénètre ou se laisse pénétrer. Mlle Borressn nous en fait comprendre l'importance ; elle a vraiment écrit un livre qui aidera à corriger ou nuancer les histoires traditionnelles de la vie littéraire.

Bien entendu, cette partie de son étude n'est pas complète. C'était une enquête trop vaste pour être menée à bien dans les délais dont Mlle Borressn disposait. Mais elle a dit tout l'essentiel. Pour le reste, deux études surtout seraient à compléter : celle du milieu des mœurs, de la vie réelle. Il faudrait faire connaître la législation et surtout la jurisprudence du mariage et les réactions des moralistes. Dans le théâtre de Feuillet, malgré un commencement de libération, l'homme a pour toutes ses fautes les indulgences de l'opinion et la femme est dans ses devoirs comme dans un carcan. A quel état réel des mœurs cela correspond-il exactement? En deuxième lieu, il y a dans ce théâtre de Feuillet certaines techniques, conventions, tendances que Mlle Borressn analyse fort bien. Il faudrait avoir une sorte de relevé critique des principales pièces de théâtre (principales par leur qualité ou leur succès) jouées dans telle période, puis dans telle autre, pour savoir exactement ce que représente telle technique, telle tendance de Feuillet. Si l'on veut, par exemple, montrer l'importance du théâtre de Becque, n'est-ce pas un document essentiel, parmi d'autres, que de savoir qu'en 1880 cinq théâtres à Paris jouaient exclusivement ou presque des mélodrames.

Pas d'erreurs sérieuses (me semble-t-il) dans les détails de cette thèse et très peu d'oublis. Je rappelle seulement que si l'on veut faire comprendre l'évolution de George Sand et son positivisme romanesque, ce n'est pas *Le Marquis de Villemer* qu'il faut, traditionnellement, citer, mais ce charmant *Jean de La Roche* où G. Sand fait la théorie de ce positivisme, ou l'héroïne ne consent à épouser le héros qu'après l'avoir converti du romantisme à un idéalisme bourgeois.

D. Mornet.

F. Brunot, **Histoire de la Langue française, des origines à 1900 ; t. IX, La Révolution et l'Empire** : 1re partie, *Le français langue nationale* (avec vingt cartes), in-8° xv-616 pages. Paris, A. Colin, 1927.

L'expression « langue française » est susceptible de bien des significations : elle peut désigner d'une façon strictement grammaticale un système de sons et de formes groupés entre eux par des usages déterminés, système qui

constitue proprement la matière de la langue, sans aucune considération des œuvres qui en sont tirées. Elle peut désigner aussi cette matière linguistique, distinguée d'autres parlers voisins, servant à produire une grande littérature : l'expression évoque alors l'action des auteurs et des théoriciens dont les uns s'appliquent à enrichir la matière de termes et de procédés nouveaux, tandis que les autres travaillent à en limiter, à en épurer le vocabulaire, à en régler minutieusement les formes et la syntaxe : langue française est ainsi synonyme de langue littéraire française. Sous cet aspect, la langue française, par opposition aux autres langues littéraires, devient une partie du patrimoine national, qui l'exporte en même temps que les œuvres qui se sont exprimées par elles, qui peut, comme elles, provoquer en pays étranger l'admiration et l'imitation, et devenir, pour un temps au moins, universelle : l'expansion de la langue fait partie de l'histoire nationale au même titre que les traités et les conquêtes. D'un autre point de vue encore, la langue française c'est le reflet linguistique, dans le vocabulaire, de toute la civilisation de notre pays : c'est enregistrée, peut-on dire, dans son lexique, toute l'activité matérielle et morale de notre nation. Langue française, c'est encore, par opposition avec les autres dialectes usités dans le pays, la langue commune de tous les Français, signe à la fois et moyen d'union entre les concitoyens, dont l'expansion mesure et manifeste les progrès de l'unité nationale.

Ces différents sens, M. B., modifiant et amplifiant sans cesse ses procédés de recherche et d'exposition, les a considérés successivement dans sa monumentale *Histoire de la Langue française;* par là chaque volume a son caractère et son intérêt particuliers. Si le premier volume, consacré à la langue du Moyen Age, est plus proprement grammatical, ceux qui concernent le XVIe et le XVIIe siècle ont un caractère littéraire marqué. C'est en historien ensuite que M. B. a traité les derniers volumes : historien de politique intérieure et étrangère dans le t. V et le t. VII sur la propagation du français en France et hors de France au XVIIe siècle et jusqu'à la fin de l'ancien régime, historien de la civilisation dans le t. VI qui vient de paraître et qui étudie le développement du vocabulaire au cours du XVIIIe siècle, historien encore de politique intérieure dans le t. IX paru en 1927, consacré à la période de la Révolution et de l'Empire, et dont la première partie a pour sous-titre : « Le français langue nationale ».

Ce dernier volume est strictement historique : aucun fait de caractère grammatical ou linguistique n'y est étudié. M. B. y expose dans quelles conditions, au milieu de quelles difficultés, la langue littéraire, ou, plus exactement, la langue de la capitale, est devenue en droit, sinon encore en fait, la langue commune de tous les Français ; comment, et avec quels résultats, a succédé à la lente expansion des siècles précédents une tentative d'expansion brusque et imposée ; comment enfin, fait plus important et dont les conséquences ne sont pas encore entièrement dégagées, le français ayant, en partie, supplanté le latin, est devenu à la fois véhicule de l'enseignement et matière d'enseignement. Ce qui ressort surtout de ce volume, c'est le contraste dramatique entre les désirs des citoyens, les projets des réformateurs, les décisions des assemblées révolutionnaires et la maigreur des résultats obtenus.

L'état linguistique du pays que M. B. décrit dans le septième volume ne gênait sans doute guère l'ancien régime qui continuait à appliquer, avec de larges tolérances, l'ordonnance de Villers-Cotterets. Les dialectes particuliers et les idiomes (italien au sud-est et en Corse, basque, breton, allemand en Alsace et en Lorraine subsistaient, tandis que le français gagnait du terrain chez les gens cultivés, sous l'action combinée de la Cour, de l'amélioration des communications, de la littérature et du mouvement philosophique. L'établissement d'un régime nouveau, de plus en plus opposé à l'ancien, obligé

d'imposer son autorité à des esprits hostiles et de propager abondamment ses idées, a donné au problème linguistique une grande importance. M. B. montre les représentants en mission se plaignant sans cesse de n'être pas compris des citoyens auxquels ils s'adressent, tandis que les contre-révolutionnaires, utilisant les dialectes et les idiomes, agissaient puissamment sur les esprits.

Les questions qui se posèrent alors peuvent se ramener à quatre principales : 1° Transmission des actes du pouvoir central dans tous le pays. Les diverses assemblées révolutionnaires ont dû, les unes comme les autres, recourir aux traductions : c'était un moyen lent, grâce auquel plus d'un décret fut publié dans bien des provinces alors qu'il était déjà aboli, et un moyen inefficace dans les régions où le dialecte était parlé sans être écrit, où, en outre, la plupart de ceux qui le parlaient ne savaient pas lire. M. B. a insisté plus longuement sur la situation particulièrement difficile de la Lorraine et de l'Alsace : la traduction en allemand était indispensable, mais n'atteignait qu'une faible partie de la population ; le reste, habitué à son dialecte alsacien n'entendait et surtout ne lisait pas beaucoup plus l'allemand que le français. Sur ce point, le Consulat et l'Empire se sont trouvés sensiblement dans la même situation que la Constituante ou la Convention.

2° Rédaction des actes publics et privés en français. La Constituante et la Législative tolèrent l'état ancien, tout en encourageant et en recommandant l'emploi du français. La Convention voulut l'imposer : il en résulta, particulièrement en Alsace, ce que M. B. appelle, d'un terme un peu fort peut-être, une crise de « terreur linguistique ». D'excellents patriotes furent troublés et gênés dans leurs habitudes, de très bons soldats furent menacés d être privés de tout avancement parce qu'ils ne savaient ni parler, ni écrire en français : de là des émeutes, des désertions, et un regain de succès pour la propagande anti-révolutionnaire faite dans le dialecte maternel ; la Convention dut revenir à la tolérance que pratiquèrent aussi le Consulat et l'Empire.

3° Organisation d'un enseignement primaire élémentaire. Se rendant compte, d'une part, de l'utilité d' « uniformer » la langue, d'autre part, de l'impossibilité de réformer instantanément les habitudes linguistiques de près des trois quarts de la population, beaucoup de bons esprits, dans le public comme dans les assemblées, songèrent à assurer l'avenir par un enseignement primaire élémentaire, dont le but principal serait de propager le français. Talleyrand, le premier, eut une « politique de la langue » et rédigea un plan qui fut repris par d'autres, notamment par Condorcet. Mais M. B. montre de façon saisissante qu'au même moment les mesures fiscales et politiques rendaient ces plans inapplicables, en supprimant les maîtres dont on avait besoin : ou bien les fondations sur lesquelles ils étaient payés disparaissaient, ou bien les maîtres en personnne étaient poursuivis et dispersés. Il ne fut pas possible d'en former de nouveaux : l'essai d'Ecole normale (décret du 27 septembre 1794) fut un échec complet. « Il n'en sortit ni un maître préparé, ni un livre adapté. » Le concours ouvert pour susciter et récompenser de bons livres élémentaires aboutit, après de longs délais, à primer les *Éléments de Grammaire française* de Lhomond, dont la première édition datait de 1780. Ni le Consulat ni l'Empire ne renouvelèrent la tentative. Le rôle des écoles primaires de l'époque révolutionnaire dans la propagation du français peut donc être considéré comme nul.

4° Organisation de l'enseignement secondaire et supérieur. Elle fut entreprise dans des conditions analogues. Les événements politiques avaient vidé les collèges de maîtres autant que d'élèves. La place était libre pour des institutions nouvelles. Les Écoles centrales, instituées le 25 février 1795, auraient pu agir sur l'expansion de la langue si les organisateurs n'avaient pas eu la malencontreuse idée de donner la première place à la grammaire générale ; les maîtres qui en furent chargés n'étaient pas capables pour la

plupart de donner cet enseignement, et leurs élèves étaient encore moins préparés à le recevoir. Du moins tout l'enseignement dans les Écoles centrales était-il donné en français, et non plus en latin comme dans les collèges. Ce résultat resta acquis. L'échec des Écoles centrales, ou, plus exactement, leur suppression, malgré des résultats locaux, ne le modifia pas. Le latin reprit une grande place dans le programme de l'Université impériale, mais en somme, dit M. B., p. 444, ce programme était d'un esprit assez libéral, et surtout les propositions pour revenir à l'enseignement en latin n'eurent aucun succès.

Ainsi les quatre tentatives officielles faites à l'époque révolutionnaire pour propager le français en France semblent n'avoir rien produit dans l'ordre linguistique. M. Meillet a pu soutenir avec de bons arguments qu'aucun dialecte n'avait disparu. Et pourtant M. B. a raison d'affirmer qu'il s'est produit pendant ce petit nombre d'années un grand changement, et d'intituler son livre : *Le français langue nationale* ; c'est que les faits de langue sont d'ordre social plus que d'ordre politique. Un grand nombre de citoyens, qui n'y avaient point songé auparavant, ont compris combien l'unité de langue importait à l'unité de la patrie. Par les fêtes, les discours, les proclamations, à la suite des idées nouvelles, le français a pénétré dans des régions où il était pratiquement ignoré ; les déplacements de plus en plus fréquents d'hommes qui parlaient français dans les pays à dialectes ou idiomes et réciproquement, les mouvements de troupes, le retour au pays natal de soldats absents depuis longtemps, ont agi plus que les mesures politiques : ces faits ont augmenté sensiblement le nombre des bilingues, continuant à utiliser entre eux les parlers locaux, mais aptes à comprendre et à parler le français, sinon à le lire et à l'écrire.

Du reste les pouvoirs publics commencent à s'intéresser aux questions de langue : la dernière partie du beau livre de M. B. (p. 524-599) contient avec cartes à l'appui les résultats d'une enquête linguistique entreprise sous les auspices du ministère de l'Intérieur par un fonctionnaire plein de zèle, Coquebert de Montbret : ils tracent les limites linguistiques dans les Alpes, en Alsace, en Flandre et en Bretagne.

H. Yvon.

Ira-O. Wade, **The « Philosophe » in the french drama of the eighteenth century.** 1 vol. in-8° de xi-113 pages. Princeton University press. — Paris, Presses Universitaires, 1926 (Elliott Monographs edited by Edward-C. Armstrong).

Cette étude n'a été envoyée à la Revue qu'assez récemment. Elle mérite de n'être pas passée sous silence ; et c'est pour moi une occasion de rappeler les excellents travaux publiés dans la collection dirigée par M. Armstrong, les études sur Flaubert de MM. Coleman, B. Faÿ, Blossom, Hamilton et de nombreuses recherches sur la littérature du Moyen Age.

L'ouvrage de M. Wade s'appuie sur une documentation très abondante, très précise, très intelligente. Non seulement il a dépouillé tous les répertoires et documents qui peuvent renseigner sur les théâtres parisiens, mais il a poussé ses recherches jusque dans les histoires peu connues des théâtres provinciaux. Il s'est ainsi trouvé en présence d'un très grand nombre de pièces où l'un des personnages est considéré comme un philosophe. La difficulté était que le mot avait et a encore des sens bien différents. M. Wade a judicieusement écarté toutes les pièces où la « philosophie » n'est qu'un trait éternel de caractère, une forme vraie ou affectée de sagesse et n'a étudié que celles où il est question de la philosophie particulière au xviiie siècle. Je serais même tenté de trouver qu'il n'a pas toujours poussé ses éliminations

assez loin. Quand il étudie les pièces qui mettent en scène « le philosophe soi-disant », il étudie des pièces qui peignent en réalité des « caractères », le caractère éternel de l'affectation, du « snobisme », qui reprennent, en partie du moins, le thème des *Précieuses ridicules* ou des *Femmes savantes*; et cela est si vrai que le conte qui est à l'origine de la plupart de ces pièces est de Marmontel, qui était alors tout à fait de la « secte » philosophique; ces pièces, d'ailleurs, nous renseignent sur l'idée qu'on se faisait des philosophes vrais, à travers la caricature de leurs faux disciples; mais elles ne sont pas nécessairement une critique des vrais philosophes.

L'étude des pièces retenues conduit M. Wade à des conclusions fort intéressantes. Une analyse très serrée et très clairvoyante lui permet notamment de dégager et de grouper toutes les attaques dirigées contre les philosophes par leurs adversaires. Avec la même précision de méthode et la même ingéniosité, M. Wade a essayé également de montrer comment l'histoire de ses pièces, par leurs différences selon les époques, par leurs ressemblances à la même époque, reflétait toute l'histoire de la philosophie au XVIIIe siècle. Et il y a beaucoup à retenir de ses conclusions. Il y a aussi des réserves à faire, assez importantes. Pour conclure sûrement, il ne suffisait pas de l'esprit de méthode, de précision et de la très pénétrante intelligence de M. Wade. Il y fallait une connaissance générale du siècle qu'il ne pouvait pas avoir. Par exemple, le *Philosophe à la mode* de Du Cerceau, en 1720, ne peut être bien compris que si on le replace dans la vaste querelle qui oppose, au début du XVIIIe siècle, les philosophes systématiques, les « systémateurs » selon les méthodes scolastiques ou selon celles de Descartes, aux savants qui se réclament de l'expérience et partent en guerre contre la scolastique et Descartes; M. Wade ne dit à peu près rien de cette querelle. De même, pour bien comprendre la comédie des *Philosophes* (1742), il faut être au courant de cette vaste polémique de l'optimisme qui fait fureur autour de Leibniz, Wolf, Pope; ce qu'en dit M. Wade est vague et insuffisant; l'édition du *Candide* de Voltaire, par M. Morize, qu'il semble ne pas connaître, lui aurait fourni toutes sortes de précisions.

Il y a des erreurs analogues pour la période postérieure à 1750. Si l'on s'en tient, par exemple, à l'étude de M. Wade, il faudrait conclure que les philosophes ont eu, après 1760, le dessous dans la lutte. Ils essaieraient de répondre coup pour coup au moment de la bataille violente des *Philosophes* de Palissot et puis, découragés, ils abandonneraient le champ libre à leurs ennemis, puisque M. Wade ne rencontre plus guère que des pièces dirigées contre eux. Or, c'est tout le contraire qui est vrai, puisque, d'année en année, le triomphe des philosophes se fait plus éclatant. La vérité est, nécessairement, que ces pièces ne peuvent plus être un miroir de l'opinion. On trouve déjà des explications de cette discordance dans l'étude même des pièces; il faut en éliminer celles dont nous avons parlé et qui, pour une part, en attaquant la fausse philosophie, font indirectement l'éloge de la vraie; il faut, en outre, remarquer que presque toutes ces pièces sont des œuvres tout à fait obscures et que les philosophes se seraient abaissés en répondant à des ennemis aussi méprisables. Enfin et surtout le temps a manqué à M. Wade pour étendre ses recherches en largeur et non plus en profondeur. Il a voulu connaître toutes les pièces où l'un des personnages au moins est présenté comme un philosophe; mais il aurait fallu étudier aussi bien, pour balancer les forces des deux partis, toutes celles où la philosophie est défendue ou même toutes celles qui défendent des idées de philosophes sans qu'aucun des personnages se pare du titre de philosophe. M. Wade étudie, par exemple, des caractères de valets présentés comme philosophes et symbolisant les vices de la philosophie. Il n'est pas possible d'oublier que Figaro, qui ne se donne que pour barbier, valet ou intendant, est, en réalité, un philosophe qui se bat victorieusement pour la philosophie. Dans bien d'autres pièces, la philosophie est ainsi plus

ou moins victorieusement défendue. Il aurait fallu rappeler en même temps que la censure avait tout pouvoir pour interdire les pièces philosophiques, tandis qu'elle était plus ou moins désarmée contre la contrebande des livres, et c'est dans les livres que les philosophes se rattrapaient.

M. Wade n'a pas vu non plus très nettement qu'après 1760, il y a deux sortes de philosophies. Il s'est interdit de discuter le bien-fondé des attaques des anti-philosophes. C'est tout à fait légitime. Il aurait fallu dire pourtant que parmi les caractères dénoncés par les anti-philosophes l'un était exact : le philosophe prétend raisonner sur tout, sans se soucier des idées reçues ; l'autre ne l'était pas : le philosophe justifie la recherche du bonheur, mais non pas l'égoïsme, car il démontre tout de suite que le bonheur de chacun est lié au bonheur de tous ; sa doctrine est altruiste ; elle l'est presque avec un excès de sensiblerie qui est la marque de toute la philosophie à partir de 1760 et surtout 1770, de celle de D'Holbach, de Delisle de Sales, de Raynal,... etc , sans parler de Rousseau. Les adversaires des philosophes se gardent bien de faire allusion à ce caractère social, humanitaire de la philosophie des philosophes. Mais que de pièces, que de drames font l'éloge directement ou indirectement de cette philosophie. C'est pourquoi M. Wade a tort, par exemple, d'écarter de son étude l'*Helvétius à Voré* de Ladoucette ; car il ne s'agit pas seulement de la bienfaisance d'Helvétius ; elle est pour Ladoucette et pour les spectateurs un symbole de la philosophie bienfaisante.

Je pourrais faire à M. Wade d'autres chicanes. Mais ce serait injuste. Il a bien fait ce qu'il pouvait faire puisqu'il n'a pu séjourner en France et consacrer à son travail que trop peu de temps pour acquérir des connaissances qu'on ne possède guère qu'après plusieurs lustres. Son livre, sur bien des points importants, est neuf, instructif ; il témoigne d'une très vive intelligence.

DANIEL MORNET.

COMTESSE JEAN DE PANGE. — **Mme de Staël et la découverte de l'Allemagne**, in-16 de 155 pages. Edgar Malfère, éditeur.

Voici un petit livre qui vient à son heure pour le centenaire du romantisme et qui précise sur plus d'un point ce que nous savons de la genèse du livre célèbre de Mme de Staël. Mme de Pange, qui a pour Mme de Staël un culte de famille et qui nous a donné déjà un livre fort intéressant sur *Mme de Staël et François de Pange*, a mis de nouveau à contribution les archives de Broglie et de Coppet ; M. d'Haussonville, dans son livre sur *Mme de Staël et l'Allemagne*, avait déjà utilisé ces archives, et, en particulier, la correspondance de Mme de Staël avec son père, M. Necker, pour nous donner les premières impressions d'Allemagne de Mme de Staël, qui forment un contraste si curieux avec son livre. Mme de Pange résume tous les travaux antérieurs et les complète.

Sur les préparatifs du voyage, Mme de Pange a bien raison de montrer, à l'aide des documents et, en particulier, des lettres de Villers et de Jacobi conservées à Broglie, que jamais voyage ne fut préparé avec plus de soin : « Elle veut connaître tous les gens de lettres, étudier les milieux les plus différents et elle fait avec son énergie habituelle le grand effort nécessaire pour tout voir et tout comprendre ». On ne saurait mieux dire, et il était nécessaire de le dire avec preuves à l'appui. C'est chose toute nouvelle pour l'époque, et je ne crois pas que jamais enquête sur la littérature, la philosophie, les mœurs d'un pays étranger ait été menée plus sérieusement avant Mme de Staël. Elle s'informe, mais elle ne se laisse pas dominer. A cet égard, son attitude avec Villers est curieuse et tout à son honneur. Elle se réserve et n'en croira que ses impressions personnelles.

Quelles furent-elles ? Au début, détestables. Sur ce point, Mme de Pange n'a

pu que confirmer ce que nous avait appris la correspondance avec Necker. Peut-être aurait-elle pu insister davantage. Car il y a là un problème vraiment très curieux. Jusqu'à Weimar, elle a les Allemands, la vie allemande, les mœurs allemandes en horreur : « Vive la France! » s'écrie-t-elle. Et elle attend toujours une lettre du Premier Consul qui la rappelle. Si jamais initiation fut rude, ce fut la sienne. Il ne reste guère trace de cette désillusion dans le livre *De l'Allemagne*, parce que ce livre est de six ans postérieur au voyage, et que, très manifestement, il a changé de caractère dans l'intervalle. Si nous avions le carnet de voyage de Mme de Staël (ce livre devait être d'abord des *Lettres sur l'Allemagne*), soyons sûrs que nous aurions la vraie pensée de l'auteur sur l'Allemagne à ce moment : comme tant de voyageurs, elle a transformé ses impressions, et, en 1810, ce n'étaient plus les mêmes qu'en 1804. Ce journal de voyage, si je suis bien informé, existe dans les archives de Coppet ; rien ne serait plus intéressant à mettre en comparaison avec *De l'Allemagne*. Nous en avons, du moins, un échantillon dans la correspondance avec Necker.

C'est Weimar, on le sait, qui a réconcilié Mme de Staël avec l'Allemagne et les Allemands. Sur ce point, Mme de Pange ne nous révèle rien de nouveau. Elle a, d'ailleurs, parfaitement résumé ce que nous savons de ce séjour dans la cour la plus lettrée de l'Allemagne. Il y eut plus d'un incident comique, et la petite société de Weimar se sentit soulagée quand le « tourbillon » fut passé. Mais, à Weimar comme à Berlin, tout ce que l'Allemagne comptait de talents (et il y en avait beaucoup à cette époque) comprit l'importance d'un pareil voyage. Mme de Staël allait rendre à l'Allemagne l'immense service de répandre à travers le monde la pensée allemande ; et l'Allemagne, de son côté, a aidé Mme de Staël à prendre conscience de ce rôle d' « ambassadrice de la pensée », qui devait faire sa gloire.

Mme de Pange a très justement noté que c'est surtout après *Corinne*, au moment du voyage à Vienne, en 1809, que le livre *De l'Allemagne*, un peu négligé jusque-là pour le roman, va prendre couleur politique, et cela sans aucun doute en partie sous l'influence de Schlegel. A ce point de vue, le voyage de Vienne et la prédication enflammée de Schlegel, ses conférences au public viennois, ont beaucoup contribué à l'orientation du livre. « On ne saurait, dit Mme de Pange, distinguer absolument la voix de Mme de Staël et celle de Schlegel. » Non, sans doute ; mais, cependant, il y a un abîme entre eux, tout l'abîme qui existe entre l'étroitesse d'esprit, le fanatisme et la haine d'un côté, et, de l'autre, la noblesse, la générosité et la véritable intelligence. Schlegel auteur de *De l'Allemagne* ? Voilà ce que je ne croirai jamais. Quand on voudra étudier très attentivement la part qu'il a eue à ce grand livre, on verra qu'elle est, somme toute, assez petite. Un informateur, c'est tout ce qu'il fut. Mme de Staël puisait en lui la connaissance des faits. Quant aux jugements, elle n'avait pas besoin de Schlegel : la critique si large et si puissante de *L'Allemagne* en fait foi.

Sur l'affaire de l'Allemagne et la saisie du livre, Mme de Pange a bien voulu s'en rapporter surtout à mon livre sur *Mme de Staël et Napoléon*. Mais elle nous offre un document curieux et nouveau, tiré du manuscrit de *L'Allemagne* qui est à Coppet, et qu'on a pu voir à une récente exposition de la Bibliothèque nationale : c'est le fameux portrait d'Attila (qu'on applique à l'empereur Napoléon). C'est la *troisième* rédaction inédite, la première étant celle de l'édition de 1813 et de 1814 et de toutes les éditions postérieures du livre ; la seconde, celle de la brochure d'Aimé Martin publiée en 1814 et intitulée : « *Le Portrait d'Attila*, suivi d'une épître à M. de Saint-Victor ». De qui Aimé Martin tenait-il ce texte? Peut-être de Benjamin Constant. Je ne crois pas, comme le dit Mme de Pange, qu'il l'ait « retouché pour en corser l'intérêt ». Je ne crois pas non plus que ce soit le portrait qui ait fait supprimer l'ouvrage par Attila, entendez Napoléon : il faut même une certaine bonne

volonté pour l'y reconnaître ! Mais les raisons ne lui manquaient pas, comme nous l'avons montré, et beaucoup plus sérieuses, pour interdire le livre.

En résumé, le petit livre de Mme de Pange est toujours bien informé, et, s'il ne nous apporte pas quantité de documents nouveaux, il se lit toujours avec plaisir et profit. Sans doute l'auteur est favorable à son aïeule ; mais l'apologie n'est jamais indiscrète, et il serait à souhaiter que les « ennemis » de Mme de Staël apportassent, dans leur jugement sur ce livre célèbre et trop peu connu de nos jours, la même modération.

PAUL GAUTIER.

Lettres de Madame de Staël à Benjamin Constant, publiées pour la premières fois en original par Mme LA BARONNE DE NOLDE, avec une introduction et des notes par PAUL-L. LÉON ; avant-propos de GUSTAVE RUDLER. 1 vol. in-12 de 165 pages. Paris, Kra, s. d. [1928].

M. G. Rudler et M. Paul-L. Léon ont clairement marqué, dans l'Avant-Propos et l'Introduction, l'intérêt de cette publication. Dans l'histoire de la fameuse querelle d'amour qui déchira Mme de Staël et B. Constant on a publié abondamment les documents et les lettres émanés de B. Constant. Les descendants de Mme de Staël, héritiers de ses papiers, ont trié ce qui leur convenait pour écrire l'histoire du drame. Il n'est pas douteux qu'ils étaient éclairés et honnêtes, mais ils étaient tout de même les héritiers notoires d'un nom illustre ; il leur était donc bien difficile d'être impartiaux. Par contre, B. Constant avait restitué à Mme de Staël toutes ses lettres, du moins toutes les lettres qu'il avait pu retrouver (M. Paul-L. Léon le démontre) et ces lettres ont disparu. Nous manquions donc très souvent des textes directs, irrécusables, où Mme de Staël parle directement. Par bonheur, une quarantaine de ces lettres avaient été conservées, on ne sait comment, dans les archives du fils du premier lit de Mme B. Constant, le baron de Marenholz. On n'en possédait qu'une traduction anglaise. Nous en avons maintenant le texte authentique. Le duc de Broglie s'était opposé à leur publication ; opposition fort discutable puisqu'il ne dépendait pas de lui que le procès Constant-Mme de Staël n'ait pas été ouvert et poursuivi avec une violence passionnée ; la justice voulait que toutes les pièces du procès fussent connues.

Quoi qu'il en soit, les documents sont d'autant plus intéressants qu'ils datent de l'époque de la rupture définitive et qu'on y trouve étroitement mêlées la question d'amour et une question grave d'argent. Il n'y a guère de mélange dont les réactions révèlent les cœurs plus profondément. Il faudra désormais les suivre dans ces textes et d'autres connus si l'on veut juger — ou renoncer à juger — Mme de Staël et Benjamin. M. Rudler annonce d'ailleurs sur cet épisode essentiel du procès une étude qui — sauf erreur — n'a pas paru et qui sera, sans nul doute, du plus vif intérêt.

Des notes historiques extrêmement précises et scrupuleuses éclairent toutes les circonstances et les allusions des lettres. Elles sont de M. P.-L. Léon. Mme de Nolde s'est donc bornée à recevoir et communiquer les originaux des lettres.

D. M.

MARIE-JEANNE DURRY. **Chateaubriand et Hyde de Neuville, ou trente ans d'amitié. Correspondance inédite.** Un volume. Paris, le Divan, 1929.

Voici un important et curieux supplément aux *Mémoire d'Outre-Tombe*, à la *Correspondance* éditée par Louis Thomas, aux *Cahiers* de Mme de Chateaubriand, aux *Mémoires et Souvenirs* de Hyde de Neuville. En dépouillant un lot d'autographes récemment entré à la Bibliothèque Nationale, en se référant à cer-

taines pages de la correspondance du ministre et de l'ambassadeur, conservée au Quai d'Orsay, en reprenant quelques lettres éparses dans les mémoires de Neuville, Mme Durry a pu reconstituer ces trentes années (1818-1848) d'une amitié à peine assombrie de légers nuages. Nul n'était mieux préparé à éditer ces précieux documents de diplomatie, de politique et de psychologie que l'auteur de l'*Ambassade romaine de Chateaubriand*; nul n'y pouvait apporter plus de finesse, un soin plus attentif. Ces 137 pages témoignent, en effet, des soins les plus scrupuleux (il semble, cependant, qu'il y ait faute d'impression aux pages 32, ligne 9, et 45, ligne 23), d'heureuses recherches dans l'établissement des dates (p. 56). Et, lorsqu'une erreur de date a été constatée, l'éditeur a su tirer, de cette erreur, de justes déductions psychologiques[1].

De la générosité, de l'ambition, de l'orgueil, — comme en tout ce qui vient de Chateaubriand, — de la bonne grâce, et cette simplicité dans la noblesse, que ses amis ont bien connue. Le diplomate de Rome se préoccupe de l'effet produit par son *Journal du Conclave* (p. 77); l'ambitieux impatient se dissimule sous une bonhomie familière : « On me trouvera bon coucheur : je prends peu de place.... » Hyde de Neuville, qui admire avec ferveur son ami, qui reprend jusqu'aux mots de ses lettres (p. 30, 31), ne résiste pas à sa séduction, tout en comprenant son manège, tout en lui rappelant à l'occasion que c'est au Roi surtout qu'il veut rester fidèle... (p. 45).

Et aussi, comme toujours au long de la vie de l'impécunieux René, des questions d'argent, des éditions entreprises pour tirer de son œuvre quelques « patards », comme il disait lui même, — édition de Pourrat, par exemple, sur le nom de qui il hésite, entre Pourat, Pouzat et Pourrat, — des efforts pour donner à Mme de Chateaubriand l'illusion d'une fortune qu'elle n'a pas, qu'elle croit avoir (p. 25). A son tour, Hyde de Neuville adresse à son ami de discrètes sollicitations qu'il dissimulera dans ses *Mémoires*. Mme Durry emprunte à ces *Mémoires et Souvenirs* cette phrase d'une lettre de Neuville à Chateaubriand, au moment de leur commune disgrâce : « On me frappe parce que je vous ai suivi. Tant mieux, cela doit resserrer nos liens d'amitié »; et à la place de cette fière déclaration, elle ne trouve, dans le brouillon de Neuville, que ce regret, d'un autre accent : « Malheureusement, j'ai ma maison et mes gens à Lisbonne, ce qui fait que je ne puis supprimer mes dépenses comme on supprime mes appointements ». Quel est, se demande-t-elle, le texte authentique de la lettre, — celui du brouillon, ou celui des Mémoires? Celui du brouillon, pensons-nous, à en juger par la réponse de Chateaubriand : « J'ai encore quelques assiettes de porcelaine à votre service, et si vous en avez besoin, nous les vendrons ».

Mais, entre des caractères de cette trempe, ces misères se passaient gaîment, à la cavalière. La vraie tristesse de ces lettres, c'est aux dernières pages qu'il faut la chercher, dans la retraite, dans la maladie, dans l'oisiveté maussade, aux heures où l'on revient sur son passé, où l'on écrit ses mémoires, — « les *Mémoires* sont finis », annonce Chateaubriand à son ami, le 4 mai 1839, — où l'on songe peut-être, mélancoliquement, devant la France de 1840, pacifique et humiliée (p. 109), à *sa* guerre d'Espagne, au Congrès de Vérone, à la gloire.

PIERRE MOREAU.

YVES LE FEBVRE, **Le Génie du Christianisme.** « Les grands événements littéraires. » 1 vol. in-16. Paris, Malfère, 1929.

Assurément, le *Génie du Christianisme* est un « grand événement littéraire ». Et même un grand événement moral, un grand événement religieux. Le

1. Pages 18 et 53. Parmi les rapprochements de textes que suggère Mme Durry, il en est un (p. 11-12) qui pourrait bien apporter sa conclusion dernière à la querelle soutenue jadis par l'abbé Bertrin, à propos d'une ligne fameuse des *Mémoires d'Outre-Tombe*, citée par Sainte-Beuve et absente des *Mémoires* dans leur état définitif.

replacer à la date où il parut, dans cette France du lendemain de la Révolution qui aspirait à renouer ses traditions interrompues ; l'éclairer de la lumière de 1802, en le rapprochant des œuvres analogues, des ébauches qui le préparent ; distinguer, dans cette littérature apologétique si abondante, si oubliée, qui a fait tant de vains efforts au XVIIIe siècle, — et dont tour à tour P.-M. Masson, Albert Monod, M. Victor Giraud ont écrit l'histoire, — les sources obscures de cette éclatante Apologie ; assister à la naissance hésitante du chef-d'œuvre, — « édition de Londres », première « édition » manquée de Paris ; retracer l'émotion de l'époque, les mouvements en sens contraires qui parcourent les rangs des idéologues, des émigrés, du clergé, et ces salons où les merveilleuses se découvrent soudain une âme religieuse ; suivre le livre à travers l'Europe, en Angleterre où l'on sourit, en Italie où l'on imite (Cf. Teresio Napione, *Studi sulla fortuna di Chateaubriand nella letteratura e nell' arte italiane*, G.-B. Paravia, 1928), et discerner ce prolongement indéfini qui va animer, d'un bout du siècle à l'autre, l'éloquence des prédicateurs, le lyrisme des poètes, qui change le ton, les méthodes mêmes des apologistes, quel beau sujet, quel vaste et périlleux programme...

Ce n'est pas, il faut le reconnaître, celui de M. Yves Le Febvre. Aussi serait-il sans doute injuste de formuler les regrets que l'on éprouve parfois en le lisant : le regret, quand il suit Chateaubriand en Amérique, de ne pas rencontrer le souvenir de M. Bédier ; le regret, quand il accompagne son héros dans l'émigration, de ne pas revoir le professeur de français de Beccles et de Bungay, si aimable de jeunesse et d'amour ; le regret de ne pas apercevoir l'ombre vague des apologistes du XVIIIe siècle, de n'entendre que quelques voix isolées des contemporains du *Génie*, d'entrevoir à peine sa longue postérité. Dans la rapide esquisse que devait être ce volume, les sacrifices étaient nécessaires. Peut-être « l'Enchanteur » y perd-il un peu de son charme, de ses riches et complexes résonances ; peut-être le *Génie* apparaît-il trop isolé, privé de la société qui en est le cadre, des idées et des œuvres qui en sont l'écho.

Et parfois même la brièveté prête aux affirmations une énergie dangereuse. Par exemple, appeler Fontanes « l'amant d'Élisa Bonaparte », n'est-ce pas, en vérité, décider hardiment d'une question délicate[1] ?

PIERRE MOREAU.

A.-AUGUSTIN THIERRY, **Les Récits des temps mérovingiens**. « Les Grands Événements littéraires. » Un vol. in-16. Paris, Malfère, 1919.

C'est un immense avantage, pour écrire un livre sur Augustin Thierry, que de le méditer sous le visage même de l'historien, peint par Scheffer, d'avoir sous les yeux les brouillons du maître, ses cahiers d'écoliers aux grandes marges, de vivre parmi ses papiers, en face de son souvenir vivant, et d'être, en parlant de lui, dans son propre patrimoine. M. A.-Augustin Thierry, qui avait déjà consacré une étude très riche d'inédits à l'auteur des *Récits (Augustin Thierry d'après sa correspondance*, Plon, édit.) et qui avait retrouvé sa noble et émouvante figure auprès de la princesse Belgiojoso (*Une héroïne romantique, la princesse Belgiojoso*, Plon, édit.), lui apporte un nouvel hommage, en rouvrant les souvenirs inédits d'Amédée Thierry (p. 25) ou des maîtres et des amis d'Augustin Thierry (p. 62, 102), en feuilletant ses lettres inédites (p. 102, 126), des lettres inédites de Chateaubriand (p. 74), de Guizot (p. 29, 44), — se réservant, il est vrai, d'appeler du nom d'*inédit* des pages qu'il a publiées lui-même naguère[2]. Il est vraiment entré dans l'intimité du génie qu'il évoque ;

1. V. Aileen Wilson, *Fontanes*, de Boccard, 1928, p. 226.

2. Cf., p. 49-50, la lettre à Villemain, publiée dans la *Revue des Deux Mondes*, 15 décembre 1921.

et il ne se lasse pas de vivre dans les lieux où a vécu le grand aveugle, de retracer en touches pittoresques les cadres de son labeur et de sa souffrance, — ces cadres que Thierry n'a pas vus...

Cet immense avantage, il est vrai, a une rançon. L'auteur l'avoue : il est gêné dans son jugement, gêné pour la critique comme pour l'éloge (p. 149). Il apporte une passion parfois ombrageuse à défendre cette grande mémoire; il semble hériter de cette nervosité douloureuse que l'historien éprouvait devant la critique. N'est-ce pas cette gêne qui l'empêche d'aborder de front le livre dont il écrit l'histoire, qui l'amène à consacrer neuf pages seulement (le chapitre X), sur cent cinquante, aux *Récits des temps mérovingiens*, — à suivre peut-être trop fidèlement, dans son analyse, les critiques qui l'ont précédé ? Deux passages comme ceux-ci, par exemple, ne sont-ils pas trop proches parents l'un de l'autre :

Camille Jullian, *Extraits des Historiens français du XIXe siècle*, Hachette, p. LIII : « Ces récits sont une réponse à la fois de méthode et de théorie aux premiers livres de Michelet : — de théorie, car Thierry recherche surtout dans la Gaule du VIe siècle l'antagonisme de races : *Romains et Franks*,... etc.; — de méthode, car il montre, en écrivant ces Récits, que la narration seule « ressuscite » une époque : *La dissertation historique*,... etc. »

A.-Augustin Thierry, p. 65 : « Dans sa pensée, ce travail devait être une riposte à la fois de méthode et de théorie à la nouvelle école.

« De théorie, car il va surtout s'attacher à mettre en relief l'antagonisme des races dans la Gaule du VIe siècle : *Romains et Franks*,... etc.

« De méthode, car il prétend montrer que la narration seule ressuscite une époque et, par des procédés différents, n'aboutit pas moins à la « recherche intégrale du passé » : *La dissertion historique*,... etc. »

Mais, si l'étude directe des *Récits* se trouve, ainsi, un peu sacrifiée, leur destinée, les circonstances de leur composition, les luttes qu'ils ont suscitées sont éclairées d'un jour très vif, composent une histoire frémissante, souvent passionnée : les *Récits des temps mérovingiens* ne sont pas seulement pour M. A.-Augustin Thierry comme pour nous tous un chef-d'œuvre, — chef-d'œuvre d'imagination et de dramatique vérité, où passe déjà parfois la subtile poésie d'un Renan [1]; ce sont des titres de famille; c'est l'écho d'une voix aimée.

PIERRE MOREAU.

BAUDELAIRE, **Les Fleurs du Mal**. Texte établi et présenté par EDOUARD MAYNIAL. Paris, Editions Fernand Roches, 1929, 1 vol. in-12 de XXXV-318 pages (Collection Les Textes français, collection des Universités de France).

C'est assurément l'une des meilleures publications de la collection et une publication excellente. Le choix critique du texte publié est tout à fait légitime : texte de 1861, le dernier revu et voulu par Baudelaire avec addition des six pièces condamnées en 1857; en appendice, les poèmes publiés en dehors de cette édition de 1861. En notes, les variantes empruntées aux manuscrits, épreuves, textes publiés dans les revues, textes de 1861 et 1868.

Les renseignements bibliographiques et historiques donnés dans des notes volontairement concises, dates de composition, lieu de première publication, sources directes, allusions,... etc., sont également excellentes. Il ne me semble pas que M. Maynial apporte rien de nouveau. Mais les études précises sur Baudelaire et son œuvre sont si nombreuses que tout l'essentiel semble bien avoir été mis au jour (exception faite pour certaines recherches sur les milieux

1. Et l'auteur de ce livre a bien senti cette nuance renanienne : on le devine pénétré lui-même de l'œuvre de Renan (p. 117, 150), de celle aussi d'Anatole France (p. 123).

généraux de pensée et de goût que nous trouverons, je pense, dans une thèse en bonne voie de M. Ferran). C'était déjà un long travail que d'explorer toutes ces recherches et un travail nécessaire d'en dégager les résultats essentiels. Et M. Maynial s'est tiré très scrupuleusement et très intelligemment de la tâche. Je regrette seulement qu'une sorte de convention de la collection ne lui ait pas permis de donner, pour ses notes, quelques références. Par exemple, la date de composition de certaines pièces est irrécusable et la lecture de la note qui renvoie à une lettre de Baudelaire suffit pour imposer cette certitude. Dans d'autres cas, c'est plus ou moins hypothétique; un renvoi au livre ou article d'après quoi la date est donnée aurait permis au professeur, à l'érudit, au curieux d'examiner lui-même l'exacte valeur des preuves sans refaire toute une enquête.

En Introduction, une étude brève mais judicieuse et vivante de la vie et du caractère de Baudelaire. Puis une étude, moins objective, mais légitime et nécessaire, des caractères de sa poésie avec un résumé (la collection n'en permettait pas davantage) de la question des sources directes ou indirectes, de celle des influences, etc. M. Maynial a gardé une juste mesure entre les commentaires lyriques, mystiques ou apocalyptiques qui tirent Baudelaire dans tous les sens et y découvrent le microcosme et le macrocosme, ou qui expliquent les subtils mystères de son génie par des commentaires beaucoup plus mystérieux, et pesants par surcroît. Il a fort bien vu, cependant, et montré avec une pénétration délicate qu'il y a dans son œuvre une âme mystérieuse et que sa puissance de séduction est une puissance cachée. Je crois, comme lui et peut-être encore plus que lui, que le centre de ce mystère est le caractère classique et, dans une certaine mesure, presque parnassien de la plupart de ces vers, dans la sobriété, la solidité, la pérennité de leur construction; et dans le rayonnement quasi magique à travers ces marbres, ces bronzes, ces orfèvreries d'une lumière et d'une vibration assez puissantes pour emplir, semble-t-il, le monde jusqu'aux étoiles.

Daniel Mornet.

CHRONIQUE

XVIe SIÈCLE

Agrippa d'Aubigné. — J. Plattard. Le tricentenaire d'A. d'Aubigné. *Revue des Cours et Conférences*, 30 mai 1930.

Montaigne. — Voir Montesquieu.

M. Scève. — F. Lachèvre. Le petit œuvre d'amour et gaige d'amitié (1537), est-il de M. Scève? [Non. Très précis et convaincant.] *Bulletin du Bibliophile*, 1930.

XVIIe SIÈCLE

Bossuet. — Ch. Baussan. Les amitiés de Bossuet. *Correspondant*, 25 septembre 1930.

Mme de Lafayette. — G. Gazier. Les dernières années de Mme de Lafayette. *Correspondant*, 25 septembre 1930.

Malherbe. — R. Lebègue. Malherbe spéculateur à Toulon [Intéressant]. *Revue Bleue*, 6 septembre 1930.

Mme de Sévigné. — J. Lemoine et H. Bourde de la Rogerie. Mme de Sévigné aux Rochers : Le livre de comptes de l'abbé Rahuel (1669-1676). [Receveur de Mme de Sévigné. Très bonne introduction.] *Bulletin et Mémoires de la Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine*, t. LIII. Tirage à part. Rennes, Plihon, 1930.

Histoire du Jansénisme. — Abbé Raison. Le mouvement janséniste au diocèse de Saint-Malo. [Savant travail où sont nommés Zamet, Saint-Cyran, Ant. Arnauld, les prisonniers jansénistes du château de Saint-Malo, le P. Quesnel, les convulsionnaires, entres autres *La Mettrie.*] *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, 1930, p. 5-121. — (R. L.)

XVIIIe SIÈCLE

Lebrun-Pindare. — Ode sur le tremblement de terre de Lisbonne, 1755, 2e édit., 1756. [Exemplaire rempli de corrections autographes et suivi de poésies manuscrites du même auteur.] *Catalogue de bons livres anciens*, 6-7 novembre 1930, n° 90. — (R. L.)

Montesquieu. — A. Salles. Le *Montaigne* de Montesquieu. *Bulletin du Bibliophile*, 20 juin 1930.

— A. Mathiez. La place de Montesquieu dans l'histoire des doctrines politiques du XVIIIe siècle. *Annales historiques de la Révolution française*, mars-avril 1930.

Voltaire. — E. Henriot. Voltaire et le *Siècle de Louis XIV*. *Temps*, 29 septembre 1930.

— E. Meyer. Une source de l'*Ingénu* : *Les Voyages du baron de la Hontan*. *Revue des Cours et Conférences*, 30 juin 1930.

Le XVIIIe siècle à l'étranger. — H. Perrochon. Le journaliste Jean Lanteires (1756-1797). [*Journal de Lausanne.*] *Revue historique vaudoise*, septembre-octobre 1930.

Histoire de l'Enseignement. — Paul Jeulin. Notes sur l'enseignement au collège de l'Oratoire de Nantes à la fin du XVIIIe siècle. *Annales de Bretagne*, 1930, p. 31-41. — (R. L.)

Histoire des Doctrines philosophiques. — Suzanne Tassier. Les Démocrates belges de 1789 ; étude sur le Vonckisme et la Révolution brabançonne. [Intéresse l'histoire littéraire par son chapitre II, qui étudie la pénétration en Belgique des œuvres et des journaux philosophiques entre 1772 et 1789.] (*Mémoires de l'Académie royale de Belgique.* Classe des Lettres, collection in-8°, 2e série, t. XXVIII). — (G. C.)

Histoire des Salons. — Lettres. — A. Le Moy. Les « lettres à Rosette ». [Analyse d'une soixantaine de lettres inédites échangées entre Mme de la Monneraye et Mme de Coniac, de 1762 à 1772. Vie mondaine et intrigues parlementaires à Rennes.] *Annales de Bretagne*, 1930, p. 42-66. — (R. L.)

Histoire du Théâtre. — P. Grosclaude. Le théâtre à Lyon de 1740 à 1789. [Très précis. Intéressant.] *Revue de l'Université de Lyon*, juin 1930.

XIXe SIÈCLE[1]

Mme d'Agoult. — P. Fleuriot de Langle. Mme d'Agoult et Georges Herwegh. *Mercure de France*, 1er janvier 1930.

Balzac. — G. Ravon. Balzac et sa famille. *Figaro*, 12 juillet 1930.

— J. Bertaut. Balzac à Issoudun. *Temps*, 3 juillet 1930.

— Balzac par Balzac. [A propos des biographies accompagnant les portraits de la « Galerie de la Presse ».] *Bulletin du Bibliophile*, juin 1930, p. 285.

— A. B. *Balzac mis à nu.* [Faut-il l'attribuer à un magistrat du nom de Lambinet ?] *Intermédiaire des Chercheurs*, 20-30 mai 1930, p. 462.

— G. Ravon. Balzac et sa famille. *Figaro*, 12 juillet, p. 6.

— M. Bouteron. La véritable image de Mme Hanska. Paris, *Édition Lapina*, 1930. (Collection *Les Images du Temps.*)

— Rosny aîné. Un amour d'H. de Balzac [Mme de Castries]. *Revue Bleue*, 17 avril 1930, p. 225-231.

— M. Serval. Sur les localités dans l'œuvre de Balzac. *Nouvelle Revue Critique*, avril 1930.

— J.-A. Thierry. Les « Études de mœurs » et « La Femme de trente ans ». *Intermédiaire des Chercheurs*, 10 avril 1930, p. 325-327.

1. Une bonne partie des références du XIXe siècle est due à l'obligeante et savante collaboration de M. J. Pommier.

Balzac. — A. Bettelheim. Neue Balzac Studien. *Preussische Jahrbücher*, 1930, n° 1, p. 39-55.

— G. Batault. Balzac et la presse. *Mercure de France*, 15 septembre 1930, p. 715-719.

Th. de Banville. — J. Patin. Th. de Banville et A. Dorchain (Lettres inédites). *Figaro*, 19 juillet 1930.

— Une dédicace de Th. de Banville. *Mercure de France*, 15 janvier 1930, p. 511.

— Bandy. Le collaborateur inconnu de Th. de Banville. — A. S. H., *Id.* — G. M. R. *Id. Intermédiaire des Chercheurs*, 10 avril, 20-30 mai, p. 465 ; 20-30 juin 1930, p. 563.

— P. V. Stock. Un collaborateur inconnu de Banville. *Intermédiaire des Chercheurs*, 10-30 juillet 1930, p. 607.

Barbey d'Aurevilly. — Barbey d'Aurevilly. La *Revue des Deux Mondes* et son fondateur. *Latinité*, février 1930, p. 137-140.

— René Martineau. Avant « La Femme pauvre ». [Étude sur Barbey d'Aurevilly comme précurseur et conseiller de Léon Bloy.] *Les Amitiés*, janv. 1930.

— J. Patin. Barbey d'Aurevilly par Théophile Silvestre. *Figaro*, 1er mars 1930.

— J. Patin. Théophile Silvestre par Barbey d'Aurevilly. *Figaro*, 8 mars 1930.

Baudelaire. — M. Levaillant. Les *Indes* de Baudelaire et sa première muse. *Figaro*, 12 août 1930.

— A. Lods. Baudelaire à la *Revue Nationale* [Précis]. *Intermédiaire des Chercheurs*, 10-30 septembre 1930.

— H. Foucque. Baudelaire aux îles Maurice et Bourbon. *Grande Revue*, mai 1930.

— Bandy. Divers points de la bibliographie baudelairienne. *Bulletin du Bibliophile*, février 1930, p. 93-94.

— Échos. La deuxième édition des *Fleurs du Mal* et le *Parquet*. *Bulletin du Bibliophile*, janvier 1930, p. 46-48.

— Quatre lettres inédites de Baudelaire à Maxime Du Camp [sur un livre de Du Camp ; ce que Baudelaire entend par panthéisme ; suppression de la *Revue de Paris* ; plaisanteries contre le progrès dans *Le Voyage*] expl. par Le Dantec. *Le Manuscrit autographe*, mars-avril 1930.

— J. Mouquet. Privat d'Anglemont, Banville et Baudelaire. *Figaro*, 4 janvier 1930.

— P. Cornière. Baudelaire et Privat d'Anglemont. *Intermédiaire des Chercheurs*, 10 janvier 1930, p. 36 ; 20-30 janvier 1930, p. 58-60.

— J. Patin. Baudelaire et Louis Ménard. *Figaro*, 14 juin 1930, p. 5-6.

H. Becque. — A. de Bersaucourt. Henri Becque mondain. *Nouvelles Littéraires*, 21 juin 1930, p. 12.

Chateaubriand. — A. Gieger. Une lettre inédite de Chateaubriand (avril 1844). *Figaro*, 8 août 1930.

Chateaubriand. — L. Martin-Chauffar. Chateaubriand pendant la Révolution : le mariage et l'émigration. *Revue Hebdomadaire,* 30 août 1930.

— Bulletin de la Société Chateaubriand, n° 1, 1930. [Nombreux documents et études communiqués dans les réunions du Comité, dont plusieurs lettres inédites, un exemplaire de *Chateaubriand et son groupe*, annoté par Sainte-Beuve ; gravures, comptes rendus critiques, bibliographie..., etc.].

— Roland Alix. Voyageurs littéraires. 2. L'explorateur Chateaubriand. *Nouvelles Littéraires*, 16 août 1930, p. 4.

— V. Giraud. La conversion de Chateaubriand et la genèse du *Génie*. *Figaro*, 1er mars 1930.

— D. Angeli. I tre « successi » del Vicomte di Chateaubriand. Roma romantica. V. *Marzocco*, 23 février 1930.

— Julien Benda. La légende de Chateaubriand. *Nouvelles Littéraires*, 27 septembre 1930, p. 1.

— G. Prinet. Les portraits de la comtesse Pauline de Beaumont. *L'Intermédiaire*, 10 février 1930, p. 116.

Mme de Chateaubriand. — G. Lenôtre. Mme de Chateaubriand [à propos de ses Mémoires et Lettres]. *Le Temps*, 9 mars 1930, p. 3.

— V. Giraud. Mme de Chauteaubriand [*id.*]. *Revue des Deux Mondes*, 15 avril 1930, p. 939-949.

B. Constant. — Une lettre de B. Constant à Talleyrand. *Intermédiaire*, 10 mars 1930, p. 208-209.

— Le centenaire de la mort de Benjamin Constant a été commémoré à Lausanne, sa ville natale, le 14 juin. Au cours de la séance organisée par la Société des Études de lettres, ont été prononcés les discours suivants : G. Rudler, *L'âme et le Caractère* ; P. Kohler, *L'Écrivain* ; A. Reymond, *L'Historien et le Critique de la Religion* ; C. Gilliard, *L'homme politique*. Ces discours ont été réunis en une plaquette illustrée, précédée d'un avertissement de M. Georges Bonnard. (Éditions de la *Gazette de Lausanne*, in-8°, 71 pages.) Elle rend compte également d'une exposition de souvenirs qui a réuni de nombreuses pièces. — (A. F.)

F. Coppée. — J. Monval. F. Fabié et F. Coppée [Très précis. Lettres inédites]. *Correspondant*, 25 septembre 1930.

— L. Dx. Deux quatrains pour Méry-Laurent [Mallarmé et C.]. *Mercure*, 1er avril 1930, p. 253-254.

— J. Monval. Marc Monnier et Coppée (Lettres inédites). *Figaro;* 2 janv. 1930.

— J. Monval. Samain et Coppée. Vers et lettres inédits (1883-1900). *Figaro*, 16 août 1930, p. 5-6.

C. Delavigne. — A. Hamel. Zu Casimir Delavignes « Vêpres siciliennes ». *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*, 1930, t. LIII, n° 4-6, p. 243-247.

Mme Desbordes-Valmore. — Échos. La troisième édition des *Poèmes* de Mme Desbordes-Valmore. *Bulletin du Bibliophile*, janvier 1930, p. 46.

— Taburet. La troisième édition des *Poèmes*, etc. *Bulletin du Bibliophile*, février 1930, p. 94-95.

Mme Desbordes-Valmore. — Une correspondance inédite publiée par Patin [Lettres à Mme Juste Olivier]. *Figaro*, 19, 26 avril; 3, 10, 17 mai 1930.

Feydeau. — Sur l'originale de *Fanny*. *Bulletin du Bibliophile*, 20 mai 1930, p. 237-238.

G. Flaubert. — Une lettre inédite de G. Flaubert [17 février 1857, sur le procès de *Mme Bovary*]. *Débats*, 27 juillet 1930. — (C.-H. Boudhors.)

— Léon Treich. L'enterrement de G. Flaubert. *Nouvelles Littéraires*, 19 avril 1930, p. 4.

— M. Wolff. Une visite à Flaubert. *Figaro*, 10 mai 1930.

— G. Beaume. Hommage à G. Flaubert. *Revue Mondiale*, 15 janvier 1930, p. 151-160.

— D. Rops. Le cinquantenaire de Flaubert. Postérité de F. Moreau. *Nouvelles Littéraires*, 17 mai 1930, p. 3.

— E. Cadilhac. Au pays de Mme Bovary. *Illustration*, 9 août 1930, p. 517-520.

— M. Wolff. Le sexe faible de Flaubert. *Nouvelles Littéraires*, 3 mai 1930, p. 12.

— Madame Bovary, 1857 [« A Mme d'Arcet, hommage d'un vieil ami, en souvenir de tant de bons après-midi passés à la Monnaie! »]. — Salambô, 5e édit, 1864 [« A Mme d'Arcet, léger souvenir d'une vieille amitié, son très humble, G. Flaubert »]. *Catalogue de bons livres anciens*, 6-7 novembre 1930, n° 269-270. — (R. L.)

A. France. — P. Lièvre. A. France et Crébillon pamphlétaires. *Figaro*, 28 juin 1930.

— O. Galtier. Glanes d'A. France. *Le Temps*, 11 janvier 1930, p. 4.

— France et Zola. *Nouvelles Littéraires*, 4 janvier 1930, p. 10.

— Fernand-Demeure. A. France et E. Zola. *Revue Mondiale*, 15 août 1930, p. 420-423.

E. Fromentin. — J. Alazard. Fromentin et l'Afrique. *Le Correspondant*, 25 avril 1930, p. 243-259.

Fustel de Coulanges. — J. Patin. Fustel de Coulanges par lui-même [lettre inédite]. *Figaro*, 29 mars 1930.

— Ch. Pfister. F. de Coulanges à la Faculté des Lettres de Strasbourg. *Bulletin de la Société des Amis de l'Université de Strasbourg*, juin 1930, p. 27.

— G. Deschamps. Fustel de Coulanges. *Temps*, 16 mars 1930, p. 3.

— P. Audiat. Le centenaire de F. de Coulanges. *Revue de France*, 1er avril 1930, p. 567-570.

— Émile Bourgeois. Un centenaire : F. de Coulanges. *Revue Bleue*, 15 mars 1930, p. 161-165.

— H. Sée. Fustel de Coulanges. *Mercure de France*, 15 mars 1930, p. 513-530.

— Jean Héritier. F. de Coulanges et l'idée de conquête. *Revue Universelle*, 1er avril 1930, p. 56-71.

Th. Gautier. — A. Boschot. Gautier vers 1835. *Le Temps*, 25 mai 1930, p. 3.

Judith Gautier. — H. de Régnier. Judith Gautier. *Nouvelles Littéraires*, 16 août 1930.

Mme de Girardin. — D. Renouard. Les « pays du cœur » de Mme de Girardin. *Nouvelle Revue*, 10 octobre 1930.

Gobineau — Maurice Lamartine. Gobineau et Cosima Wagner. *Nouvelles Littéraires*, 5 juillet 1930, p. 11.

— L. Gigli. Gli amici italiani di Gobineau. *Nuova Antologia*, 1er juin 1930, p. 329-345.

Eugénie de Guérin. — V. Giraud. Les rêves écroulés d'E. de Guérin [d'après les thèses de M. E. Barthès]. *Revue des Deux Mondes*, 15 août 1930.

Guizot. — A. Dayrolles. Guizot à ses débuts dans la vie littéraire. *Temps*, 10 août 1930.

U. Guttinguer. — Louis Ternier. Le chalet de Guttinguer. *Figaro*, 9 août 1930, p. 5.

J.-M. de Hérédia. — A. Fontainas. J.-M. de Hérédia et Jean Moréas. *Figaro*, 26 avril 1930.

— Georges Thouvenin. Chronologie des Trophées. Date de publication de trois sonnets : La jeune morte, Brise marine, Vitrail. *Intermédiaire des Chercheurs*, août 1930.

V. Hugo. — P. Berret. L'inspiration des *Châtiments*. [Précis. Intéressant]. *Revue des Deux Mondes*, 1er juin 1930.

— C. Chassé. Le rythme intérieur de V. Hugo. *Figaro*, 12 juillet 1930.

— G. Charlier. V. Hugo et Franz Stevens. *Revue de l'Université de Bruxelles*, mai-juillet 1930.

— F. Michaux. Remarques nouvelles sur certaines véritables originales de Hugo *(suite)*. *Bulletin du Bibliophile*, février-septembre 1930.

— Dans l'atelier de V. Hugo. *Figaro*, 28 avril 1930.

— J. Richard Lesclide. L'odyssée parisienne de V. Hugo. De l'impasse des Feuillantines à la place Royale. *Figaro*, 15 février 1930. — De la place Royale à l'avenue Victor Hugo. *Ibid.*, 8 mars 1930.

— J. Richard Lesclide. Les derniers jours de V. Hugo. *Figaro*, 17 mai 1930, p. 6.

— G. Prinet. Collaboration Hugo-Théaulon. *Intermédiaire*, mai 1930, p. 464-465.

— R. Escholier. Hugo raconté par l'image. *Nouvelles Litiéraires*, 15 juin 1930, p. 1.

— L. Schneider. La première d'Hernani. *Temps*, 26 février 1930.

— J. Bertaut. La bataille d'Hernani. *Temps*, 2 mars 1920.

— R. Jasinski. La bataille d'Hernani. *Nouvelle Revue des Jeunes*, 10 mai 1930.

— Ph. Van Tieghem. Avant et après Hernani. *Nouvelles Littéraires*, 12 avril 1930, p. 8.

V. Hugo. — Masson-Oursel. Le centenaire d'*Hernani* à la Comédie-Française. *Mercure de France*, 1er avril 1930, p. 162-164.

— F. Gregh. Le centenaire d'*Hernani*. *Nouvelles Littéraires*, 1er mars 1930.

— Passillé. Le centenaire d'*Hernani*. Au camp des perruques. *Figaro*, 23 février 1930.

— N. Royer. A Genève. Le centenaire d'*Hernani*. *Figaro*, 11 mars 1930.

— Dussane. Le centenaire d'*Hernani*. *Revue Hebdomadaire*, 15 février 1930, p. 259-280.

— A. Rousseaux. Hugo [à propos des *Burgraves*]. *Revue Universelle*, 15 mars 1930.

— Jean Cruppi. Un académicien oublié. Baour-Lormian, 1783-1854. B.-L. est le poète aveugle, non identifié par Vianey (t. I, p. 159), à qui Victor Hugo adressa la pièce des *Contemplations* (t. I, l. I, 20). — (G. Thouvenin.)

— J. Pommier. Un drame rhénan : *Les Burgraves*. *L'Alsace Française*, 11 mai 1930.

— K. Nyrop. Autour d'une poésie de V. Hugo (*Après la Bataille*). *Mélanges Baldensperger*, 1930, t. II, p. 142-150.

— L. Buzzini. Agrippa d'Aubigné et V. Hugo. *Nouvelles Littéraires*, 19 avril 1930, p. 4.

— G. Deschamps. Le centenaire du romantisme : Raynouard et Hugo. *Le Temps*, 10 mai 1930, p. 3.

— Bersaucourt. La méthode de travail de Hugo. *La Muse Française*, 10 janvier 1930.

— L. Treich. L'esprit de Hugo. Paris, *Nouvelle Revue Française*, 1930 (collection d'anas, n° 38).

— E. Henriot. En marge de Hugo. *Temps*, 29 avril 1930, p. 3.

Sophie Hugo. — L. Guimbaud. Sophie Hugo et le général La Horie. *Revue des Deux Mondes*, 15 mars 1930.

— *Id.* Le salon de la générale Hugo (documents inédits). *Figaro*, 26 juillet 1930, p. 5.

Huysmans. — L. Descaves. Deux amis de Huysmans : Landry et Girard. *Nouvelles Littéraires*, 18 janvier 1930, p. 1.

— L. Dx. Axel, Huysmans et Mallarmé. *Mercure de France*, 15 août 1930, p. 251-252.

Lamartine. — Baronne de Brimont. Impressions mâconnaises. Une lettre inédite de Lamartine [du 14 février 1858 à M. de Lourdoueix]. Contre l'accusation d'avoir plagié *Graziella* dans un roman de M. de Forbin]. *Nouvelles Littéraires*, samedi 15 novembre.

— C. Fournet. Le mariage de Lamartine et l'abjuration de Marianne Birch (document inédit). *Figaro*, 20 septembre 1930.

— M. Levaillant. Nouvelles lettres de Lamartine au vicomte de Fontenay. *Revue des Deux Mondes*, 15 août 1930.

Lamartine. — A. Chesnier du Chesne. *Le Premier Regret (Harmonies). Temps,* 27 septembre 1930.

— Hommage à Lamartine. Numéro des *Nouvelles Littéraires*, 20 septembre 1930. [Un poème inédit de 1828 présenté par J. des Cognets. Articles de G. Lecomte, A. Thibaudet, Ed. Herriot, R. Kemp,... etc.

— L. Bertrand. Le Centenaire des *Harmonies*. *Revue des Deux Mondes*, 1er octobre 1930.

— Lamartine et le vicomte de Fontenay. *Figaro,* 20 septembre, p. 5.

— H. de Régnier. De Vergy à Montculot (à propos d'une lettre de Lamartine. *Revue de France,* 15 mai 1930, p. 357-362.

— M. Nicolle. Le contrat de mariage de Lamartine. *Le Temps*, 21 juin 1930.

— [Sur Elvire de Lamartine et son tombeau]. *Intermédiaire*, 10 avril 1930 (De N.), p. 319 ; 20-30 avril, p. 374 ; 10 mai (G. Prinet), p. 400 ; 20-30 mai (A. C.), p. 456 ; 20-30 juin (*id.*), p. 550-551.

— P. Fleuriot de Langle. Une audition de Liszt chez Lamartine. *Nouvelles Littéraires*, 19 juillet 1930, p. 4.

— J. Patin. La cruelle vieillesse de Lamartine [document inédit]. *Figaro*, 7 juin 1930, p. 5.

— A. Thibaudet. Lamartine et Mistral. *Nouvelle Revue Française*, 1er mai 1930, p. 600-604.

— J. Mariotte. Sur deux *Harmonies* de Lamartine. *Figaro,* 20 septembre 1930, p. 6.

H. de Latouche. — J. Patin. Pour sauver la tombe d'Henri de Latouche. *Figaro*, 28 juin 1930, p. 5-6.

Pierre Lebrun. — Les Trois Glorieuses. *Revue de France*, 1er août 1930, p. 481-505.

— G. de La Batut. Pierre Lebrun (1785-1873). *Revue de France*, p. 480-481.

Leconte de Lisle. — Georges Collas. Leconte de Lisle et la Faculté des Lettres de Rennes. *Annales de Bretagne*, 1930, n° 1. — (G. Thouvenin.)

C. Lemonnier. — B.-M. Woodbridge. Camille Lemonnier. *The french Quarterly*, juin 1930.

P. Loti. — Un inédit de P. Loti (sur la Grande Guerre). *Figaro,* 23 juillet 1930.

— Barthou. P. Loti. *Revue des Deux-Mondes,* 15 février 1930, p. 952-972.

— J. et J. Tharaud. Pierre Loti, l'homme-enfant. *Nouvelles Littéraires*, 23 août 1930, p. 1.

— Raymond Ritter. P. Loti chez Ramuntcho. *Figaro,* 6 septembre 1930, p. 6.

— Léon Treich. L'Amérique vue par Loti. *Nouvelles Littéraires*, 12 juillet 1930, p. 4.

J. de Maistre. — R. Johannet. Aspects récents de J. de Maistre (d'après les travaux récents et des recherches personnelles). *Revue de Paris*, 1er octobre 1930.

X. de Maistre. — Henry Bordeaux. Les amours de Xavier de Maistre à Aoste. *Revue Universelle*, 1er avril 1930, p. 1-35.

S. Mallarmé. — F. Nobiling. Die erste Fassung der Herodiade Mallarmés. *Deutsch-franz. Rundschau*, II, n° 2.

— *Id. Die Herodiade Mallarmés* (übersetzung und Kommentar). *Zeitschrift für franzôs. Sprache und Literatur*, Bd. 53, 1930, p. 218-42.

Mérimée. — De Lanzac de Laborie. Mérimée et Mme de Montijo. Avant le mariage impérial (1839-1859). *Débats*, 2 juillet 1930 et suiv.

— G. Prinet. Stendhal et Mérimée (sur la brochure H. B.). *Intermédiaire*, 20-30 janvier 1930, p. 73-74.

— L. Danis. L'originale de *Colomba*. *Bulletin du Bibliophile*, juillet 1930, p. 336.

— Parturier. L'originale de *Colomba* et les véritables originales. *Id.*, août-septembre 1930, p. 431-2.

— Ch. Robert-Dumas. Prosper Mérimée. *Die Neueren Sprachen*, 1930, t. XXXVIII, p. 19-32.

— E. Henriot. Mérimée et la Comtesse de Montijo. *Le Temps*, 14 janvier 1930, p. 4.

— *Id.* Mérimée et le Second Empire. *Le Temps*, 21 janvier 1930, p. 3.

— Struve. Mérimée, membre d'une Société littéraire russe. *Figaro*, 18 janvier 1930.

Michelet. — J.-P. Vaillant. Michelet et le peuple. Correspondance inédite de Michelet avec sa famille. [Intéressant.] *Mercure de France*, 15 octobre 1930.

— E. Henriot. L'autobiographie de Michelet. *Temps*, 9 septembre 1930, p. 3.

— A. de Brahm. Michelet romancier. *Figaro*, 2 août 1930, p. 5.

J. Moréas. — R. Georgin. Le rôle de l'œuvre de J. Moréas. *Revue des Poètes*, 15 février 1930.

— A. Thibaudet. Jean Moréas. *Nouvelles Littéraires*, 24 mai 1930, p. 1.

— Une lettre de M. Henri Mazel à propos de Moréas. *Mercure*, 15 mai 1930, p. 254-55.

— Gausseron. Un poète de la volonté : Jean Moréas. *La Muse Française*, 10 mars 1930.

— P. Rossilléon. Étude sur le sens tragique de la nature dans les stances de Moréas. *Muse Française*, 10 avril 1930.

A. de Musset. — A. Lods. Les cartons des *Contes d'Espagne et d'Italie* de Musset. *Bulletin du Bibliophile*, juillet 1930, p. 331-3.

— G. Prinet. Mélanie Waldor, P. Foucher et A. de Musset. *Intermédiaire*, 10 avril 1930, p. 312.

— Maurice Donnay. Une Première de Musset, il y a 100 ans (échec de la *Nuit Vénitienne*). *Revue des Vivants*, mars 1930.

A. de Musset — Masson-Oursel. Les *Caprices de Marianne* au théâtre de l'Avenue. *Mercure de France*, 1er avril 1930, p. 164-165.

— Echos : L'originale des *Poésies Nouvelles* de Musset. *Bulletin de Bibliophile*, février 1930, p. 91-92.

— A. Lods. Jugements sur Musset, par A. Daudet. *Intermédiaire*, 10 juin 1930, p. 494-6.

Ch. Nodier. — Henry-Rosier. Autour du romantisme : la jeunesse de Nodier. *Revue de France*, 15 mai 1930, p. 304-333.

De Porto-Riche. — A. Berton. G. de Porto-Riche. *Revue de Paris*, 15 septembre 1930.

— M. Revon. Le Théâtre de M. de Porto-Riche. *Grande Revue*, août 1930.

— H. de Régnier. Georges de Porto-Riche. *Nouvelles Littéraires*, 13 septembre 1930, p. 1.

— F. Gregh. Hommage à Porto-Riche. L'œuvre. L'homme. *Nouvelles Littéraires*, 13 septembre 1930, p. 5.

M. Proust. — Lettres inédites à Walter-Berry. *Temps*, 6 septembre 1930.

— L. T. Robert de Montesquiou et M. Proust (à propos de leur correspondance; avec extraits). *Nouvelles Littéraires*, 28 juin 1930, p. 5.

— Lettres inédites de M. Proust à Paul Souday. *Annales*, 1er et 15 juin 1930, p. 519-23 et 595-98.

— 47 lettres inédites de Proust à Walter Berry (Ed. de luxe). Paris, *Black Sun Press*, 1930.

Henriette Renan. — E. Henriot. Les souvenirs d'Henriette Renan. *Le Temps*, 11 février 1930, p. 3.

Jules Renard. — L. Treich. La mort de Jules Renard. *Nouvelles Littéraires*, 31 mai 1930, p. 4.

Rimbaud. — Georges Izambard. A propos d'une vie. Le professeur de Rimbaud répond... *Nouvelles Littéraires*, 26 juillet 1930, p. 10.

— Méléra (Mme). A propos d'une vie (Réponse à M. Izambard). *Nouvelles Littéraires*, 23 août 1930, p. 2.

— A. Wolfenstein. Rimbaud oder der Anti-Poet. *Deutsch-franz. Rundschau*, 1930, IV, p. 277-83.

— V. Crastre. Rimbaud, Lautréamont et la Révolution. *La Voix*, 20 avril 1930.

— Notes et documents. La propriété des œuvres de Rimbaud. *Mercure de France*, 15 mars 1930, p. 714-16.

— A.-R. Chisholm. — Sources and structure of Rimbaud's *Bateau ivre*. *French Quarterly*, mars 1930, p. 41-52.

Ed. Rostand. — Gendarme de Bévotte. Trois devoirs français d'Ed. Rostand, élève de seconde au lycée de Marseille, 1883-84. *Revue Universitaire*, mai 1930, p. 429-36.

Ed. Rostand. — R. Lerouge. E. Rostand intime. I. La vie à Arnaga. II. Les dernières années. *Revue des Deux Mondes*, 1er et 15 avril 1930.

Sainte-Beuve. — P. Fleuriot de Langle. Sainte-Beuve à sa table de travail. *Nouvelles Littéraires*, 15 mars 1930, p. 5.

— Sainte-Beuve était-il laid? *Mercure de France*, 15 août 1930, p. 253; 15 septembre 1930, p. 764; 1er octobre 1930, p. 252-3.

— D. Angeli. Il viaggio di Sainte-Beuve. Roma Romantica, XI. *Marzocco*, 11 mai 1930.

— Voir *Barbey d'Aurevilly* (Fleuriot de Langle).

G. Sand. — Trois lettres inédites (sous le titre : Flaubert auteur dramatique). *Nouvelles Littéraires*, 19 avril 1930, p. 1.

— A. B. Sur les traces de G. Sand. *Temps*, 5 mars 1930, p. 3.

— J. Tersane. George Sand à Nohant. *Temps*, 20 juillet 1930, p. 4.

— J. Hankiss. Les sept cordes de la lyre ou le Faust français. *Mélanges Baldensperger*, 1930, t. I, p. 354-364.

Mme de Staël. — Journal de jeunesse de Mme de Staël publié par Mme la Comtesse Jean de Pange. *Occident et cahiers staëliens*, 1er juin 1930.

— J. de Pange. Un manuscrit inédit de J. Rocca, second mari de Mme de Staël. *Mélanges Baldensperger*, 1930, t. II, p. 163-173.

— A. Götze. Wieland und Frau V. Staël im Briefwechsel. Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen, 1930, t. 157, fasc. 1-2, p. 63-68.

— H. de Leliwa. Mme de Staël et la « Romantik ». *Revue Rhénane*, avril 1930, p. 4-18.

— Gabriel Faure. A Florence avec Corinne. *Figaro*, 7 juin 1930, p. 5.

— D. Angeli. La malincolia di Corinna. Roma Romantica, IV. *Marzocco*, 9 février 1930.

— A. Fraigneau. L'actualité de Corinne. *Occident*, 1er juin 1930, p. 183.

— F. Baldensperger. A la recherche de l'esprit européen avec Mme de Staël. *Occident*, 1er juin 1930.

Stendhal. — F. Boyer. Giulia ou le Mariage manqué de Stendhal [Intéressant]. *Mercure de France*, 1er octobre 1930.

— Filosofia nova [Projet d'ouvrage, inédit, pub. fr., H. Martineau]. *Ibid.*, 15 septembre 1930 et 1er octobre.

— G. Mélia. Stendhal et le *Moïse* de Rossini. *Figaro*, 23 août 1930.

— P. Jourda. État présent des études stendhaliennes. Paris, *Collection Études françaises*, 1930 (Société d'études « Les Belles-Lettres »).

— H. Martineau. Notes inédites de Stendhal : Earline. *Le Divan*, février 1930.

— *Id.* Pensées inédites. *Le Divan*, mai 1930.

— *Id.* Pensées inédites, publiées par H. Martineau. *Revue Universelle*, 15 juin 1930, p. 681-696.

Stendhal. — H. Fabureau. Un ami de Stendhal, le baron Rougier de la Bergerie. *Latinité*, juillet-août 1930, p. 287-301.

— H. Martineau. Stendhal touriste. *Figaro*, 18 janvier 1930.

— F. Ambrière. *Le Saint-Simon* de Stendhal. *Nouvelles Littéraires*, 13 septembre 1930, p. 7.

— H. Martineau. Stendhal et l'Histoire. *Figaro*, 14 juin 1930, p. 6.

— H. Martineau. Stendhal précurseur de Joyce (*Figaro*, 27 septembre 1930, p. 5).

— Flandrin. Une citation de Stendhal [dans l'*Histoire de la Peinture*, t. II, Paris, Didot, 1817]. *Intermédiaire*, juin 1930, p. 559.

— E. Carcassonne. La période héroïque du beylisme. *Revue des Cours et Conférences*, 15 mars 1930.

Taine. — F. Vermale et E. Gaillard. Taine en Savoie. Paris, Dardel, 1930, 40 pages.

— P.-V. Rubow. Taine. Les étapes de son œuvre. 1. Avant l'œuvre; 2. L'œuvre; 3. L'intelligence; 4. Le post-scriptum. Paris, Champion, 1930, in-8° (157 pages).

Tocqueville. — De Lanzac de Laborie: L'Amitié de Tocqueville et de Royer-Collard. *Revue des Deux Mondes*, 1er août 1930.

— L. Treich. Le 125e anniversaire de Tocqueville. *Nouvelles Littéraires*, 21 juin 1930, p. 4.

Verhaeren. — Mabille de Poncheville (A.). Petits souvenirs personnels sur Verhaeren. *Revue belge*, 15 février 1930.

Verlaine. — Colonel Godchot. Verlaine, Luque, Rimbaud [Recherches biographiques]. *Ma Revue* (71, boulevard de Versailles, Saint-Cloud), septembre 1930 et suivants.

— A. Lods. La première édition de *Parallèlement*. *Intermédiaire*, 10 juin 1930, p. 513-14.

— L'attentat de Verlaine contre Rimbaud. *Nouvelles Littéraires*, 23 août 1930, p. 8.

— Yvonne Bricka. L'évolution religieuse de Verlaine. *La Nervie*, 1930.

— La commémoration de Paul Verlaine au Luxembourg. *Mercure de France*, 1er août 1930, p. 764.

A. de Vigny. — Vigny. Lettre à Brizeux. *Nouvelle Revue française*, 1er janvier 1930, p. 84-89.

— Franz Toussaint. Le mariage d'A. de Vigny. *Figaro*, 13 septembre 1930, p. 5.

— Chebrac. Vigny, propriétaire du Maine-Giraud. *Intermédiaire*, mai 1930, p. 460-1.

— F. Baldensperger. Vigny et Marceau. *Intermédiaire*, 20-30 mai 1930, p. 460.

— G. Chinard. A. de Vigny et Ange Pitou, *Modern Language Notes*, juin 1930, p. 355-56.

A. de Vigny. — F. Lachèvre. Sur un sonnet de Vigny. *Bulletin du Bibliophile,* 20 mai 1930, p. 235-6.

— Baldensperger et X. Le sonnet de Vigny. *Bulletin du Bibliophile*, 20 juin 1930, p. 287-288.

Villiers de l'Isle-Adam. — Deffoux. Les derniers jours de Villiers de l'Isle-Adam [avec notes sur sa maison natale; sa sépulture; une lettre de Huysmans]. Paris, *La Centaine*, 1930.

H. de Régnier. Villiers de l'Isle-Adam. *Nouvelles Littéraires*, 26 juillet 1930, p. 1.

— Morennes. Le dernier des Villiers de l'Isle-Adam. *Intermédiaire,* 20-30 avril 1930, p. 365-6.

E. Zola. — Soirées de Médan; Le cinquantenaire. *Mercure*, 15 mai 1930, p. 246-250.

— S.-A. Rhodes. The source of Zola's medical references in « La Débâcle ». *Modern Language Notes*, février 1930, p. 109-110.

Histoire du Romantisme. — Visages d'il y a cent ans [Journal anonyme d'un jeune avocat de 1842; ses visites à Chateaubriand, Lamennais,... etc.] publiés par Marc Pincherle. *Nouvelles Littéraires*, 4 octobre 1930.

— Ph. Gariel. Fribourg et le romantisme: Étienne Eggis (1830-1867). Brochure, Fribourg, 1930.

— P. Raphaël. Autour du romantisme: G. Sand, Fortoul et Béranger (Lettres inédites). *Revue de France*, 1930.

— L. Nollin. Le romantisme à Orléans (1820-1843) [Intéressant. Bien documenté, surtout d'après les journaux locaux]. *Républicain Orléanais*, juillet 1929-mars 1930. Tirage à part: Orléans, Imprimerie orléanaise, 1930.

— Numéro du 10 octobre 1930 de *la Muse française*, consacré à la Poésie romantique [Inédits de Th. Gautier, Guttinguer, Musset, Sainte-Beuve, Turquéty. — Articles de Maurice Allem, H. Clouard, A. Dumas, Jacoubet, Jasinski, M. Levaillant,... etc.].

— Paul Fierens. L'exposition du romantisme à la B. N. *Revue Hebdomadaire*, 1er février 1930.

— F. Vandérem. A propos de l'exposition du Pavillon Marsan. Remarques sur les reliures romantiques. *Bulletin du Bibliophile*, 20 mai 1930, p. 193-196.

— *Id.* Les demi-reliures romantiques. *Bulletin du Bibliophile*, juin 1930, p. 241-44.

— D. Mornet. Érudition et idées préconçues. A propos de l'Histoire du préromantisme français d'A. Monglond. *Books abroad Advertiser*, janvier 1930.

— P. Bathilde. Quelques sources du vampirisme. *Nouvelle Revue Critique*, janvier 1930.

— F. Lachèvre. Une plaquette inconnue contre le romantisme et V. Hugo. Le Songe d'Alastor, 1830. *Bulletin du Bibliophile*, août-septembre 1930, p. 343-60.

— A. François. Où en est « romantique »? *Mélanges Baldensperger*, 1930, t. I, p. 321-331.

Histoire du Romantisme — Fleuriot de Langle. Les romantiques sous le marteau de l'expert. *Mercure de France*, 1er avril 1930, p. 209-215.

— Louis André Fouret. Romantisme et politique. *Grande Revue*, 4 avril 1930, p. 270-288.

— Philéas Lebesgue. Celtisme et germanisme. *Le Monde Nouveau*, mars 1930 (Romanticisme et symbolisme seraient des retours au celtisme).

— Carnaham. The attitude of the « Oriflamme » and the « Nain » towards romantisme. *Modern Language Notes*, février 1930, p. 111-113.

Histoire du Naturalisme. — Gustave Vanwelkenhuyzen. L'Influence du naturalisme français en Belgique de 1875 à 1900, 1 vol. in-8° de XII-340 p. [Académie Royale de Langue et de Littérature françaises de Belgique, Mémoires, t. IV.] — (G. C.)

Histoire du Théâtre. — M. Brun. Les théâtres à Bordeaux de 1800 à 1830. (Très précis). *Revue Historique de Bordeaux*, janvier 1930 et suiv.

Histoire des Doctrines. — Georges Doutrepont. Le Nationalisme dans les lettres françaises de Belgique depuis cent ans (Excellente synthèse). *Revue Générale*, 15 mai et 15 juin 1930.

Méthode et Théorie de l'Histoire littéraire. — H. Lichtenberger. Une méthode nouvelle d'histoire littéraire. *Mélanges Baldensperger*, 1930, t. II, p. 50-59.

— Ph. Van Tieghem. Tendances nouvelles en histoire littéraire. *Les Belles-Lettres*, 1er juin 1930.

— B. Croce. Sur F. Baldensperger. « Ist die Literatur der Ausdruck der Gesellschaft? » *La Critica*, 1930.

Histoire des Mœurs. — A. Albalat. La vie au café Vachette (1898-1910). *Mercure de France*, 13 avril 1930.

INFORMATIONS

Nous recevons de M. Siciliano la lettre suivante :

RÉPONSE A M. FUCHS

Paris, le 9 juillet 1930.

Monsieur le Directeur,

C'est seulement aujourd'hui que je viens de prendre connaissance de l'attaque que M. Fuchs, auteur d'une thèse sur Th. de Banville, a portée, dans le n° 2 de l'année 1929 de votre *Revue*, contre mon étude sur le même poète. J'adresse donc à votre obligeance la prière de vouloir bien publier ma réponse.

M. Fuchs m'accuse de ne pas avoir déclaré avec précision les emprunts que j'aurais faits à son travail. Il apporte ces trois preuves :

1° Il déclare qu'il a dressé, à la page 105 de sa thèse, une liste des « réminiscences d'Ovide », auxquelles j'ai fait « une énigmatique allusion ».

Il est bien vrai que M. Fuchs, qui ne brille pas par le sens de l'opportunité et des proportions, a consacré presque sept pages aux sources classiques (il s'agit, du reste, de cette œuvre rare et inaccessible que sont les *Métamor-*

phoses!) d'un très médiocre poème de B., mais il est également vrai que je n'ai jamais utilisé ces sources pour ma part. Je n'ai écrit qu'une fois le nom d'Ovide, en voulant indiquer le mélange ou contamination, chez B., des idées classiques et romantiques.

Je me suis exprimé ainsi : « Il s'agit d'un romantique qui hante Vénus et Calchas, Ovide et Homère, qui se dit fils des Hellènes et disciple de Ronsard,... etc. ».

Je ne vois donc pas en quoi je devais citer M. Fuchs.

2° Il déclare aussi avoir consacré un chapitre entier (presque 50 pages...) aux débuts — peu brillants — de B. journaliste. Ce chapitre, je l'aurais résumé, d'après lui, *dans une note* de la page 59 de mon étude.

Il est plutôt exact que dans cette note je parle des années de jeunesse de B., de ses amis et leurs mystifications. Mes sources sont variées, directes, et portent, entre autres, sur le *Journal* des Goncourt, sur le *Baudelaire* de E. et J. Crépet, sur les *Œuvres Posthumes* du même Baudelaire, sur la préface de Banville aux *Pensées d'un emballeur* de Commerson (préface que M. Fuchs ne connaît pas et qui est capitale pour l'explication de la poétique des *Funambulesques*).

3° M. Fuchs affirme que les pages consacrées par lui au théâtre « permettraient de retrouver sans peine les feuilletons du *National* », que je ne cite « qu'avec des références incomplètes ».

Je n'ai pas cru utile de m'arrêter sur ces feuilletons — que j'ai trouvés bien modestes — parce qu'ils ne contiennent rien que B. n'ait dit dans ses préfaces ou dans ses œuvres en prose, dûment étudiées et citées par moi.

Je ne dois donc rien à mon « devancier » et je ne pouvais pas le citer pour des emprunts qui n'existent que dans sa fantaisie. Et c'est déjà trop si, dans ma préface, j'ai parlé de sa thèse en passant sous silence l'impression fâcheuse que j'en avais reçue.

J'avoue même que j'ai évité, autant que j'ai pu, de traiter les points étudiés par M. Fuchs. A celui-ci M. Jacques Madeleine, le savant disciple et secrétaire de Banville, dans le compte rendu de la *Revue* (année 1912, p. 698-705), faisait remarquer — en relevant l'invraisemblable désordre et les fautes de la Bibliographie — un grand nombre de lacunes. J'ai tâché, entre autres, de remplir ces lacunes, en analysant l'œuvre du poète et du prosateur, en traçant l'évolution jusqu'aux derniers recueils, en étudiant le milieu, en faisant ressortir le sens, la fantaisie, la pensée, en indiquant l'influence et l'importance d'une œuvre trop méconnue. On a bien voulu louer, de tous côtés, la netteté et la clarté de ma démonstration, et on s'est même étonné de l'originalité de la pensée que j'aurais découverte en Banville. Ce qui prouve que M. Fuchs se leurre lourdement lorsqu'il affirme que je n'ai rien ajouté à ses conclusions. Il parle aussi de mes « inexactitudes », de mes « jugements sommaires » et de mes « plaisanteries faciles ». Voilà des affirmations qu'il devrait étayer, surtout dans ce cas, où tous les critiques français qui se sont occupés de mon travail (et je n'ai pas besoin de dire qu'il s'agit de critiques moins suspects et infiniment plus autorisés que M. Fuchs) en ont jugé, à l'unanimité, bien autrement.

Il me reste à expliquer pourquoi j'ai dit qu'il n'existait aucun travail sur B. prosateur. M. Fuchs m'indique les pages 129-170 de sa thèse (*où il étudie les articles de journaliste que B. a bien fait de dédaigner*), les pages 335-360 (*feuilletons du « National », eux aussi non compris dans les recueils en prose de B.*) et les pages 443-472. Ce sont ces dernières pages que M. Fuchs consacre à une vingtaine de volumes (il est vrai que, par exemple, il ignore même le titre de *Madame Robert*, recueil de 334 pages) dans une thèse où il en consacre davantage aux origines de la famille du poète. Je ne pouvais donc considérer comme un travail sur B. prosateur une trentaine de pages (je laisse de côté leur valeur) insérées dans un livre que, du reste, M. Fuchs

intitule « Th. de Banville. Contributions à l'histoire de la Poésie française pendant la seconde moitié du XIXe siècle ».

Pour le trait final que M. Fuchs me décoche, en me reprochant une coquille (il en aurait pu trouver d'autres), j'invoque à ma décharge l'expérience de tous ceux qui publient, dans leur pays, des ouvrages écrits en langue étrangère. Les coquilles, en ce cas, sont inévitables, et il n'est pas gracieux de s'en moquer. Cela porte même malheur et M. Fuchs vient de me le démontrer d'une façon piquante. En effet, pour faire mieux goûter le sel de son ironie vengeresse, il a recours à un mot italien. Mais — ô malheur! — le savant banvilliste, qui, dans un livre de 470 pages ne trouve d'autres erreurs qu'une faute d'impression, quand il veut la souligner... fait une faute de grammaire juste dans l'unique mot italien qu'il emploie. « Qu'il me pardonne — écrit-il — *ma rigore scolastica*! » Oui, je veux bien la lui pardonner, « sa rigore », même avec la faute de genre.

Puissent les lecteurs de la Revue nous pardonner de même cette querelle, que je n'ai pas eu le mauvais goût de susciter.

Veuiller agréer, Monsieur le Directeur, mes remerciements et l'assurance de ma plus haute considération.

I. Siciliano.

N. D. L. R. — M. Fuchs, à qui nous avons communiqué cettte lettre, nous a déclaré vouloir laisser le lecteur libre de décider. Il nous prie seulement de signaler que *ma rigore scolastica* est une faute d'impression qu'il n'a pas pu corriger, n'ayant pas reçu d'épreuves.

Le Gérant : **Daniel Mornet.**

Saint-Germain-lès-Corbeil. — Imp. Willaume.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

SURVIVANCES ET INFLUENCES DE L'APOLOGÉTIQUE TRADITIONNELLE DANS LES « PENSÉES »

A ceux qui ne veulent voir en Pascal que le plus fidèle des disciples de Port-Royal, il suffit de s'en tenir aux jansénistes pour établir la liste des inspirateurs de l'*Apologie*. N'est-il pas entendu et définitivement accepté que Pascal a voulu enseigner et défendre, non pas une doctrine personnelle, non pas même une doctrine puisée aux sources d'un catholicisme traditionnel, mais au contraire une doctrine, une tradition et une théologie auxquelles il se soumettait sans réserves, — la doctrine, la tradition et la théologie de Port-Royal? Sans doute, la dialectique des *Pensées* utilise des éléments pour une bonne part empruntés à des sources étrangères à Port-Royal : Grotius, Charron, Sebond, le *Pugio fidei*, mais c'est l'esprit de Port-Royal qui vivifie ces lambeaux dispersés, c'est la doctrine de Port-Royal qui est l'âme des *Pensées*, et ce sont les maîtres de Port-Royal qui ont suggéré à Pascal l'emploi à faire des preuves et lui en ont appris la vraie portée [1].

Cette manière d'intransigeance dans l'interprétation de l'*Apologie* se heurte à de telles oppositions de textes, qui montrent un Pascal constamment en deçà ou en delà des positions jansénistes, qu'une autre hypothèse s'est fait jour, selon laquelle Pascal, approfondissant et élargissant la doctrine héritée de ses maîtres, s'écartait invinciblement des principes étroits et obstinés où s'était figée la pensée de ses amis. Son libre génie retrouvait, sous les mots durcis de la théologie janséniste, la pensée plus généreuse,

1. J. Laporte, « Pascal et la doctrine de Port-Royal », dans *Revue de Métaphysique et de Morale*, avril-juin 1923, p. 265, 281.

plus humaine, plus authentique, du docteur africain. Effet merveilleux d'une perspicacité qui avait déjà provoqué l'admiration de M. de Saci, stupéfait de voir que, « par la pénétration de son esprit, M. Pascal avait de lui-même trouvé les mêmes vérités » qu'avaient énoncées les Pères de l'Église et particulièrement saint Augustin[1]. Comme il aurait réinventé les propositions d'Euclide, Pascal, ardemment attaché à rendre acceptables pour les lecteurs de l'*Apologie* les principes augustiniens dont il sentait que ses amis de Port-Royal avaient exagéré l'austère grandeur, aurait été conduit à retrouver, par delà l'augustinisme de la grâce, la plénitude de l'augustinisme véritable. Ainsi, par la force même de son génie, il aurait réinventé pièces par pièces cette philosophie déformée par l'école de Jansénius, et toujours avec une surprenante fidélité à l'esprit du grand docteur d'Hippone. Par delà les trahisons des commentateurs, ce pieux laïque, récemment plongé dans l'étude des problèmes théologiques et des méthodes apologétiques, aurait ainsi, d'emblée et par la plus merveilleuse des rencontres, réinventé, retrouvé, rajeuni, ressuscité l'authentique système augustinien[2].

Entre un Pascal lié à Port-Royal, où maîtres et disciples évitent également d'ajouter quoi que ce soit à une doctrine qu'ils regardent comme la seule parole véritablement issue de la tradition, — et cet autre Pascal, s'élevant de découvertes en découvertes jusqu'au cœur même de la véritable philosophie dont ses amis et ses maîtres ne lui avaient présenté qu'une dangereuse caricature, l'enquête historique ne permettra-t-elle pas de retrouver l'invisible chaîne qui relie l'auteur des *Pensées* à la série des apologistes, dont la formation augustinienne ne mit jamais en péril le christianisme orthodoxe? Problème dont il est inutile de souligner l'importance, puisqu'à lui se trouvent rattachées, non seulement la controverse concernant le jansénisme ou l'anti-jansénisme de Pascal, — que nous écarterons provisoirement, — mais encore l'intelligence du sens de l'*Apologie*, qui devrait s'éclairer, s'il est bien conduit, d'un jour nouveau. S'il est hors de doute que l'augus-

1. *Entretien avec M. de Saci sur Epictète et Montaigne.* « Ce sage ecclésiastique... estimait beaucoup M. Pascal de ce qu'il se rencontrait en toutes choses avec saint Augustin. »

2. Voir cette hypothèse soutenue dans un article de M. E. Baudin : « L'originalité philosophique de Pascal », dans la *Revue des Études religieuses* de Strasbourg, 1924, p. 590-594.

Si l'on pouvait établir, en effet, que Pascal, échappant aux cadres de l'augustinisme de Port-Royal, avait retrouvé, par un effort de sa pensée solitaire, l'authentique doctrine d'Augustin, ce serait la plus éblouissante marque de son génie créateur, de son originalité philosophique qui n'aurait rien à envier à son originalité scientifique.

tinisme en est l'âme profonde[1], le vif du débat porte toujours sur l'attribution des thèmes augustiniens eux-mêmes. Les uns les réfèrent à l'enseignement de Port-Royal et ne mettent même pas en question que Pascal les ait pu prendre d'ailleurs[2]. D'autres y voient la réaction « d'un instinct augustinien » dont la sûreté permit à Pascal de s'évader de l'enseignement de ses premiers maîtres et de se retrouver, loin et au-dessus de tous ses amis, « lui, et en un sens, lui seul », dans la solitude de son génie, merveilleusement attiré par l'authentique doctrine augustinienne.

Le problème est de ceux qui n'admettent qu'une sorte de démonstration : celle qui découle de l'étude des textes. Vainement suppose-t-on qu'afin de mieux gagner les libertins par l'apologie d'une religion qu'il représentait comme souverainement « aimable », avant de la démontrer « vraie », Pascal devait renoncer aux duretés et aux extravagances doctrinales d'une secte dont lui-même, d'ailleurs, éprouvait de jour en jour qu'il lui devenait très pénible de défendre les positions. Si Pascal semble avoir laissé se détendre les liens qui le rattachaient aux personnes et aux choses de Port-Royal, ce ne fut que vers le mois d'août 1661. Il cessait alors, écrit Mme Périer, d'être « parfaitement uni » avec MM. de Port-Royal. Mais, à cette date, les précieuses liasses où s'amoncelaient les notes et les réflexions personnelles ne devaient plus guère s'enrichir. Si Pascal a faussé compagnie aux thèses jansénistes, le différend de 1661 n'en fut point cause, et depuis longtemps déjà, vers d'autres doctrines allaient ses préférences. Le sens de l'*Apologie* n'eût pas dépendu d'un heurt momentané ; d'autres influences l'avaient déjà fixé.

A la vérité, beaucoup de pascalisants éminents signalent que, dans son « inspiration fondamentale », l'*Apologie* est en opposition avec la théologie de Port-Royal, tandis que beaucoup d'autres, non moins remarquables, affirment qu'entre « les conceptions fondamentales » de la doctrine janséniste et celles de l'*Apologie*, l'identité s'avère parfaite[3]. Ces propositions générales demandent, pour reprendre un mot de Pascal, à être particularisées. Rien ne

1. M. Michaut écrit : « La religion qu'il veut défendre, ce n'est pas seulement le christianisme, ce n'est pas seulement le catholicisme ; c'est le catholicisme de saint Augustin, où le dogme du don gratuit de la grâce étouffait la croyance au libre arbitre ». (*Les Époques de la pensée de Pascal.*)

Le problème est précisément de savoir si, dans la pensée augustinienne, ce dogme *étouffe* cette croyance et si c'est bien ainsi que l'ont interprétée les disciples de saint Augustin. Pour ceux de Port-Royal, aucun doute ; mais Pascal, auteur des *Pensées*, a-t-il suivi l'interprétation port-royaliste ou celle d'autres augustiniens ?

2. M. Michaut écrit que si, en étudiant la nature humaine, Pascal est pessimiste, c'est qu'il l'a étudiée « du point de vue janséniste ».

3. J. Laporte, *art. cité*, p. 265 et 279.

prévaudra contre l'analyse des différentes pensées, ramenées chacune en particulier, pour autant que le permettent les recherches actuelles, à leurs véritables origines et rendues, une à une, à leur atmosphère natale, — nous ne disons pas à leurs vraies sources [1].

Réserve faite du plan de l'*Apologie*, qui nous échappera sans doute toujours, on peut admettre que Pascal se proposait de traiter, dans une première partie, d'ordre psychologique et moral, de la nécessité de rechercher la vraie religion, nécessité qu'il avait dessein d'établir par une peinture de la condition humaine, par l'étude du Souverain Bien et par l'analyse des éléments de la foi ; puis, dans une deuxième partie, de valeur technique et proprement théologique, des diverses espèces de preuves où s'appuie la religion chrétienne. Nous voudrions suivre les influences, retrouver les survivances de l'apologétique traditionnelle, dont il sera nécessaire de souligner l'exacte portée, en chacune des parties de l'*Apologie* inachevée.

I. — La Peinture de la Condition humaine.

Sur sa valeur philosophique et morale, sa hardiesse et sa profondeur, son accent personnel et sa portée universelle, tout a été dit. Mais ces études psychologiques, que l'on dirait conduites par l'ironie méprisante, voici qu'elles se transforment soudain en armes apologétiques. En croyant explorer les coins mystérieux du cœur humain, l'impie s'aperçoit soudain qu'on l'a fait cheminer vers Dieu. Face à la misère de sa condition, c'est la Croix du Rédempteur que Pascal lui découvre brusquement.

Cette dialectique a fait l'étonnement et l'admiration des critiques.

1. M. A. Maire a bien vu que l'étude des *Pensées* ne donnerait de résultats certains que si elle était conduite selon cette méthode d'exégèse. Il demande que l'on élargisse les enquêtes sur les « inspirateurs » de Pascal, que l'on retrouve « une apologétique étroitement apparentée à celle de Pascal », mais qui se « soit développée, indépendamment de toute influence janséniste, et dans la même époque où Pascal élaborait la sienne... », et il ajoute qu' « ayant alors le droit de rattacher l'une et l'autre à quelque tradition commune », on aurait un argument « décisif pour trancher le procès ». Avec quelque hâte, il affirmait, après M. Vulliaud, que, pouvant établir des points de contact fort curieux entre les *Pensées* et l'apologétique de M. Beurrier, cet apologiste était « le témoin » cherché en faveur de la « tradition commune », où Port-Royal n'aurait aucune part. Le malheur est que le traité de Beurrier, *Speculum religionis christianae in triplice lege, naturali, mosaica et evangelica*, est de 1666. On n'invoque pas une œuvre postérieure à la rédaction des *Pensées*, alors surtout que nous ne savons si Beurrier, dans les fréquentes conversations qu'il eut avec Pascal sur les affaires de religion, n'a pas profité des idées, des projets, des perspectives nouvelles dont l'illustre malade pouvait l'entretenir. — Voir A. Maire, *Biographie générale des œuvres de B. Pascal*, t. IV. : *Pascal philosophe*, Paris, 1926, introduction, p. 8 et suiv.

Les uns y voient une géniale application d'une nouvelle méthode de conversion. L'incrédule est sollicité à la recherche religieuse, non par la vertu de froids raisonnements, ou l'évidence d'une sèche érudition, mais par la force d'une inquiétude brusquement éveillée en lui, qui l'atteint au plus profond de son être et dont il ne peut éviter la brûlure[1]. Les autres louent Pascal « d'avoir découvert la vertu apologétique de l'analyse psychologique, comme il avait été le premier, ou l'un des premiers, à s'aviser de ce que l'on pourrait appeler la vertu apologétique de l'histoire[2] ». D'autres, enfin, proclament que la grande originalité de Pascal, en cette enquête morale, est « d'avoir ainsi créé la méthode d'immanence. Il a victorieusement établi que toute conversion devait être la conclusion ou le terme d'une évolution psychologique, et non pas seulement une adhésion de l'intelligence à des vérités logiquement démontrées[3]. »

Aux yeux de toute la critique moderne, Pascal a renouvelé l'apologétique chrétienne. Il l'a dépouillée de son appareil scolastique. Il a montré les faiblesses des preuves externes du christianisme que ne vivifient point les ardeurs d'une âme préparée à la foi et rendue avide de croire. Il a soupçonné les exigences d'une science exégétique, qui ne faisait alors que de naître, et sur lesquelles il ne pouvait insister. Il a surtout fait de l'apologétique quelque chose d'humain, qui nous saisit au fond du cœur, et qui, sans souci des considérations abstraites où se heurte la raison, s'intéresse aux seules réalités tragiques de notre nature[4].

Cependant, ni le rôle de l'analyse psychologique en apologétique, ni l'extrême sévérité dans la peinture de la corruption naturelle de l'homme ne constituaient de véritables nouveautés aux alentours de 1660[5]. Le courant psychologique entraînait tous ceux

1. Sainte-Beuve exprime avec la plus délicieuse sympathie cette opinion des critiques qui se déclarent ébranlés « par cette manière de devenir chrétien ». — « Je persiste à penser que, pendant longtemps (je n'ose dire : aujourd'hui encore), la meilleure et la plus pressante façon d'aborder un philosophe, un incrédule comme les siècles précédents en produisaient, pour peu que cet incrédule fût capable de malaise et d'ennui, c'eût été de lui dire : « L'homme n'est rien ; tout ce qu'il tente est faiblesse, tout ce qu'il veut est impuissance ; sa volonté va comme un jouet. Il n'est que misère et que mal... S'il veut le bien, cependant, son vrai bien, son salut moral immortel (ce qu'il ne commence même à vouloir que par un mouvement immérité), il faut qu'il s'atterre d'abord, qu'il attende secours dans le mystère, la face contre le seuil, qu'il se reconnaisse avant tout incapable, s'il n'est aidé et soulevé et racheté. » Je persiste à croire que ce genre de raisonnement a été longtemps, sinon le seul, du moins un des plus puissants en face de l'incrédulité intelligente. » (*Port-Royal*, t. III, p. 238-240.)

2. Victor Giraud, *La Vie héroïque de Blaise Pascal*, p. 229.

3. Roger Charbonnel, « Essai sur l'Apologétique littéraire », dans les *Annales de Philosophie chrétienne*, juin 1902, p. 289.

4. Albert Monod, *De Pascal à Chateaubriand*, Paris, 1916, p. 13-23.

5. Dans son admirable *Pascal*, M. Boutroux écrit : « Il ne semble pas que la rela-

qui avaient éprouvé la force des considérations par lesquelles saint Augustin remontait, de la misère des hommes, au dogme du péché originel.

Ce qui communiquait aux pages du docteur africain un attrait singulier, c'est qu'elles racontaient une expérience personnelle, et comment le manichéen Augustin, angoissé devant le problème du mal, s'était tour à tour aventuré parmi les disciples de Platon et de Plotin, tous convaincus d'impuissance à résoudre la terrible énigme, avant qu'il imaginât, pour fonder en raison le dogme chrétien de la chute originelle, un système fortement articulé où les infirmités de la nature déchue, la réalité du libre arbitre et la nécessité de la grâce paraissaient se concilier entre elles et avec la bonté ou la puissance du Créateur[1].

Parmi les disciples du grand converti, certains se laissèrent de préférence convaincre par la peinture de nos misères, de nos impuissances, de nos discordances, où le docteur d'Hippone voyait l'itinéraire le plus sûr pour conduire au Rédempteur. Ils ne doutaient point, d'ailleurs, que ces misères ne fussent l'effet d'une défaillance de notre libre arbitre. Ils ne raffinaient point sur le mystère de la grâce efficace par elle-même, ou l'effroyable notion de la prédestination arbitraire. Leur pessimisme se suffisait à lui-même, puisqu'il acheminait sûrement les âmes au Sauveur.

Ce courant augustinien, dont on pourrait suivre la marche pendant le Moyen Age, s'est déversé dans l'œuvre apologétique de Raymond Sebond[2]. Du rythme dialectique, selon lequel Augustin élevait sa pensée païenne jusqu'au dogme chrétien, Sebond a surtout conservé le mouvement d'effroi devant « notre piteuse condition ». L'homme est soumis à des obligations : il doit aimer Dieu, aimer son prochain, rechercher sa véritable félicité qui n'est autre que la charité divine. Ce sont des devoirs d'une impérieuse clarté. Néanmoins, « les actions de l'homme sont mal accordantes avec ces devoirs ». Que l'homme se connaisse donc, c'est-à-dire qu'il prenne « l'intelligence de son devoir et de son faire ». Qu'il observe sa nature impuissante :

Sus donc, profondons l'homme jusque dans son cœur, épluchons et

tion précise établie par Pascal entre le christianisme et la nature humaine ait été pleinement comprise et appréciée par ce siècle [le XVIIe]... » (p. 195). Le courant psychologique augustinien n'a cependant cessé de courir, tout au long de ce siècle : Nicole et Malebranche ont vu, comme Pascal, dans le christianisme le remède, rendu nécessaire, et libéralement accordé par Dieu, à l'impuissance de la nature déchue.

1. Voir, sur l'interprétation de la véritable pensée d'Augustin, les études récentes de M. R. Jolivet, *Le Problème du Mal chez saint Augustin*, dans les *Archives de philosophie*, Paris, vol. VII, 1930.

2. *La Théologie naturelle de Raymond de Sebonde, traduite en français par Michel de Montaigne*, Tournon, 1605.

recherchons les intérieurs secrets de ses entrailles, pour y découvrir au net et mettre en évidence son faire, et la nature corrompue de ses actions. Nous ne l'avons jusques à présent touchée que superficiellement, et maniée que par le dehors et par l'écorce. C'est à cette heure qu'il faut pénétrer au-dedans de lui.

Avec une vigueur toute pascalienne, Sebond déchire nos facultés. La volonté « est hors de tout droit, de toute règle, déchue de son propre état, dévoyée et corrompue ». Incapable d'agir, car elle est tiraillée en sens contraires par des attraits « répugnants et dissemblables ». Ainsi ne peut-elle jamais accorder le fait et le droit. Obligé à aimer Dieu, l'homme ne trouve en sa nature qu'oppositions à Dieu. Obligé à aimer son prochain, il tombe, comme d'une chute naturelle, vers la malice et l'aversion. Tout en lui se trouve « entièrement altéré, perdu et corrompu... », jusqu'au sentiment qu'il a de sa propre condition, car son aveuglement est tel qu'il ne sait même en gémir : « Il est si perclus de tous sentiments, qu'il n'a pas de soi la force de connaître son mal et de découvrir sa piteuse condition ». Ainsi « il y a deux états de l'homme contraires entre eux et directement opposés : le corrompu auquel nous sommes, et le parfait auquel nous devrions être... Telle est notre extrême nécessité et indigence, à laquelle il n'est pas possible d'en imaginer de pareille... » Serait-ce là la créature d'un Dieu bon et tout puissant? « La misère n'est pas naturelle », répétait inlassablement saint Augustin, et Sebond refuse, à son tour, d'attribuer au Créateur « l'homme en la forme qu'il est à cette heure » ; ce serait « contre l'honneur de sa puissance, sapience et bonté ». Sorti des mains de Dieu, l'homme possédait toutes les qualités propres à sa nature, et de merveilleuses virtualités pour réaliser sa fin. « Toutes les créatures lui obéissaient, et il était seigneur de sa volonté et de ses membres[1] ».

La cause de notre corruption doit ainsi être recherchée en nous-mêmes. C'est l'homme seul « à son escient et non contraint », c'est sa volonté libre de son choix pervers, qui est « le fondement et l'origine de l'entière submersion de l'humaine nature ». Du spectacle de l'universelle désobéissance, — révolte de la nature contre l'homme et révolte des sens contre la raison humaine, — Sebond infère que ce fut un péché de désobéissance, commis par le premier homme, qui « fit fourvoyer et broncher notre nature[2] ». Le

1. Sebond, *ouv. cité*, p. 150 à 260, 480, 482, 486-488, 490, 511, 529, 535.

2. Cet appel à l'expérience du mal, actuellement le plus général, pour en déduire le mal originel, est tout à fait étrange. On retrouve ces idées et cette manière d'argumenter dans le fragment 430 des *Pensées*.

malheur initial a provoqué le déchaînement d'une infinité de malheurs semblables. Mais cette misère est, à tout prendre, heureuse, puisque, « à mesure que nous concevons mieux notre besoin et indigence, nous embrassons plus volontiers Jésus-Christ. Ainsi la notice de notre nature nous achemine à celle de Dieu. Qui s'ignore comme simplement homme, ignore Dieu ; et qui s'ignore comme homme perdu, ignore Dieu et l'homme. Si, pour atteindre à la connaissance de Dieu, nous argumentons par nous, en tant que nous sommes hommes, il nous faut argumenter par nous, en tant que nous sommes pécheurs, pour arriver à la connaissance de Jésus. Ainsi l'homme ne se doit jamais départir de la considération de sa nature. Il se doit toujours avoir devant les yeux, à cette heure originellement homme, à cette heure homme perdu, à cette heure homme remis [1]. »

Pessimisme et pyrrhonisme ! Sebond en connaît la valeur apologétique en faveur du christianisme. Ces fruits, que portait le système augustinien, mûrissent alors sans que s'effraient les défenseurs de la foi chrétienne. La connaissance de soi, de la nature corrompue, de la volonté impuissante à faire le bien idéal, n'assure-t-elle pas l'immédiate conversion vers le Christ, Sauveur de nos misères et Réparateur de notre destinée brisée ?

De Sebond à Pascal, cette dialectique envahit les œuvres apologétiques et les traités de spiritualité, et, dans le temps même où elle se généralise, elle se développe en profondeur, s'enrichit d'analyses psychologiques de plus en plus désabusées et durcit sa pointe. Les œuvres du cardinal de Bérulle marquent une date importante dans l'utilisation de cette dialectique augustinienne, poussée jusqu'aux extrêmes limites où le pessimisme, retenu comme par miracle dans le cadre de la pure doctrine chrétienne, risque sans cesse de verser dans l'outrance janséniste.

Bérulle, ouvrier de la réforme catholique, principal initiateur du mouvement religieux tendant à accroître la dévotion au « Verbe incarné [2] », ami des chefs de Port-Royal, ne devait pas être inconnu à Pascal. Particulièrement, son livre, paru en 1623, consacré aux *Grandeurs de Jésus*, et dont la profonde action nous est attestée par les hommages mêmes de Port-Royal [3]. Dans le

1. Sebond, *ouv. cité*, p. 677.
2. Tabaraud écrit qu'on avait surnommé Bérulle « l'Apôtre du Verbe incarné ». (*Histoire de Pierre de Bérulle*, Paris, 1817, 2 vol., t. I, p. 101.) Sous l'influence des prêtres, fondateurs de l'Oratoire et de la Compagnie de Saint-Sulpice, le commencement du XVIIe siècle fut un grand élan de piété envers le Christ « Rédempteur et Médiateur ». Port-Royal n'a rien fait d'approchant et déclarait même suivre les directions de Bérulle. Pascal ne devait pas ignorer cette situation.
3. Bérulle, *Discours de l'État et des Grandeurs de Jésus par l'union de la Divinité avec l'Humanité*, 1623, in-8°.

préjansénisme encore incertain de ses voies, Bérulle jouissait, en effet, d'une réputation d'ascétisme que Saint-Cyran se plaisait à répandre parmi ses disciples. Peut-être même Pascal fut-il mis en contact avec la pensée bérullienne, aux débuts de sa conversion aux doctrines nouvelles, par le docteur Guillebert. Ce réformateur de la piété, en Normandie, suivait docilement les directives de son ami et maître, l'abbé de Saint-Cyran, qui, lui-même, affectait de s'abriter sous le nom prestigieux du grand cardinal. Ne disait-il pas, à qui le voulait entendre, qu'il était entré fort loin dans l'intimité du pieux oratorien ? N'avait-il pas servi d'intermédiaire entre Jansénius, dont on ne connaissait encore que l'ardente piété et le zèle pour la doctrine augustinienne, et le cardinal, que cette doctrine séduisait visiblement[1] ? Aussi bien, les échanges d'idées, — sinon d'influences, — apparaissent-elles dès l'année 1623. Aussitôt paru le livre des *Grandeurs de Jésus*, Bérulle s'empresse d'en faire hommage à l'évêque d'Ypres et à l'abbé de Saint-Cyran.

Celui-ci ne pouvait taire son admiration. A une abbesse qui lui demande conseil sur le choix de ses lectures pieuses, il envoie le livre de Bérulle. Quels éloges de l'œuvre ! Quelle admiration pour l'auteur ! « L'opinion, écrit-il, que j'ai de la sainteté de l'auteur, me fait préférer ce livre à tous les autres qu'on imprime à Paris[2]. » S'il faut même en croire une lettre dont le ton ne laisse pas de m'étonner, Saint-Cyran aurait pénétré, pendant près d'un an, dans l'intimité la plus grande du pieux cardinal. C'est à un père de l'Oratoire, dont il ne nous a pas conservé le nom, qu'il fait cette confidence glorieuse. « Je l'ai hanté, lui écrit-il, près d'un an entier, dans son cabinet, à six ou sept heures le jour[3]. » On pense bien que la confidence servait à double fin. La voici dans sa candeur équivoque. Saint-Cyran se serait formé à l'école du cardinal. C'est lui qui aurait rétabli, sur des bases nouvelles, son éducation théologique, à laquelle Jansénius n'aurait ainsi collaboré que de loin. La doctrine bérullienne chargée de couvrir de son pavillon l'augustinisme jansénien ? Sans doute, Saint-Cyran se flattait ou s'abusait. Son admiration pour Bérulle n'en était pas moins profonde et sincère. Il écrit : « La voix publique le tient pour un homme apostolique.... Je lui attribue quasi tout le bien qui est

1. Étant bien entendu que cette réputation faite à l'évêque d'Ypres de connaître saint Augustin mieux qu'homme du monde ne comportait nullement le soupçon que le prétendu disciple de saint Augustin n'était, en réalité, qu'un infidèle interprète.

2. Saint-Cyran, *Lettres Chrétiennes et Spirituelles*, t. I, p. 513-515. Lettre du 29 décembre 1628.

3. Saint-Cyran, *ibid.*, t. I, p. 460-463. Lettre du 5 octobre 1629 sur la mort de Bérulle.

arrivé à notre royaume et à l'Église de France depuis quelques années[1]. »

Pascal a certainement lu les *Lettres* de Saint-Cyran. Avec sa *Théologie familière*, elles passaient, aux yeux de Port-Royal, pour les sources principales de la véritable piété. Son ardeur de néophyte n'aura pas négligé le maître de ses maîtres. Précisément, cette période de lectures pieuses, selon les directions du curé de Rouville, coïncida avec l'incident de Jacques Forton, sieur de Saint-Ange[2]. Pascal conduisit le procès du malheureux prêtre avec une fougue passionnée, et, non content de poursuivre sans arrêt sa victime qui ne comprenait rien à cette rage de procédure religieuse, il ne laissait aucun répit aux vicaires généraux, au tribunal de l'Officialité, à l'évêque même, tous enclins à la miséricorde. Aux réquisitoires succédaient les réquisitoires. Ce n'étaient pas seulement les paroles imprudentes prononcées par le naïf Saint-Ange en des simulacres de conférences qui servaient de thème aux poursuites : Pascal cherchait des armes dans les écrits du trop fécond théologien. Il put y voir que Saint-Ange professait une grande admiration pour le cardinal de Bérulle. « *Les Grandeurs de Jésus* de M. le cardinal de Bérulle, écrivait-il, sont conçues dans un beau style[3]. »

Ainsi, de tous côtés, l'attention de Pascal était attirée vers une œuvre qu'amis et adversaires s'accordaient à proclamer digne d'admiration. Il y trouva, — ou il put y trouver, — les plus magnifiques et les plus désolantes considérations sur la condition de l'homme. Réflexions d'un auteur mystique, sans doute. Mais dont l'acuité d'observation méritait de servir à d'autres fins qu'à un exercice d'ascétisme. Bérulle rappelle au chrétien que sa nature révèle en tout une ébauche manquée, un dessein interrompu, une exécution brisée. Nous n'apercevons en nous qu'élans impuissants. Nous tendons à nous compléter, à nous parfaire, et nous nous heurtons à d'infranchissables obstacles. « Nous devons regarder notre être comme un être manqué, imparfait ; comme un vide qui a besoin d'être rempli ; comme une partie qui a besoin d'être accomplie ; comme une table d'attente qui attend l'accomplisse-

1. Saint-Cyran, *Lettres Chrétiennes et Spirituelles*, t. I, p. 460-463. Lettre du 5 octobre 1629 sur la mort de Bérulle. L'abbé Houssaye a consacré à Bérulle un ouvrage fort remarquable, *Le Père de Bérulle et l'Oratoire de Jésus*, Paris, 1874, 3 vol. in-8°. Il est étrange d'y trouver cette affirmation que « les *Lettres Chrétiennes et Spirituelles* ne contiennent aucun renseignement » sur les rapports de Bérulle avec Saint-Cyran, t III, p. 208, note 2.

2. E. Jovy, *Pascal et Saint-Ange*, Paris, 1927.

3. *La Conduite du jugement naturel où tous les bons esprits de l'un et de l'autre sexe pourront facilement puiser la pureté de la science*, par le S. D. S. A. (le sieur de Saint-Ange), Paris, 1637, p. 292. Cité par M. Jovy, *ouv. cité*, p. 26.

ment de celui qui l'a faite ; comme une couche première en la main d'un excellent peintre qui attend les vives et dernières couleurs... Notre nature, qui sent ce qui lui manque, soupire sans cesse après son accomplissement... » De là, pour l'homme, la révélation d'une double nature : l'une, qui gémit dans ses imperfections à jamais invincibles ; l'autre, qui suit l'attrait de réalités invisibles. Celle-là porte témoignage de notre déchéance originelle ; celle-ci conserve l'instinct indestructible qui nous reste de notre première nature, douée de son intégrité. Qui n'aperçoit pas cette déchéance et ne ressent pas l'inquiétude du meilleur que nous, ne peut s'élever à la vie religieuse. « Notre première connaissance doit être de notre condition manquée et imparfaite. » Second stade du processus mystique : navré de sa blessure profonde, le chrétien constate l'impuissance de tous les moyens naturels pour combler ce gouffre infini. Soulevé par « ce divin mouvement » qui l'entraîne sans repos vers une beauté inaccessible, qui « sollicite sa nature et la presse, et lui fait chercher son accomplissement », l'homme s'arrête d'abord aux objets qui l'environnent. Il a fui l'horreur de sa déchéance, s'imaginant trouver dans les créatures la félicité dont il voit partout l'image et la promesse. Poursuite décevante ; illusions d'un jour ; « l'accomplissement de l'homme n'est pas ni ne peut être dans les créatures ». Nous sommes faits pour l'Infini ; notre nature soupire après une nature d'homme qui soit le résumé des perfections infinies ; et notre besoin le plus incoercible est de sentir notre nature ennoblie, achevée, portée jusqu'au sublime, par l'infusion de la divinité. L'Homme-Dieu a réalisé ce prodige où l'humanité se divinise et la divinité s'humanise. Ainsi, « Jésus seul est notre accomplissement », et, pour celui qui connaît nos aspirations les plus secrètes, il est « le fond de notre être, l'esprit de notre esprit, la vie de notre vie, la plénitude de notre capacité, le lien de notre être à Dieu ». Le chrétien ne s'attachera donc pas aux créatures ; il ne cherchera pas en lui-même la source d'un bonheur que sa nature blessée est incapable de lui donner. Il ira « d'un premier mouvement » vers Jésus, comme « vers son accomplissement », car « en cette recherche de Jésus, en cette adhérence à Jésus, est sa vie, son repos, sa force et toute sa puissance à opérer[1] ».

Ainsi l'homme est fait pour Dieu, ou, suivant les directions de sa nature, « pour l'union incomparable de l'humanité à la divinité », réalisée par l'Homme-Dieu. Le premier cri de sa nature

1. *Œuvres de Piété,* dans Migne, col. 1180, 1181.

attirée par Dieu devrait être un cri d'amour. Mais la misère de l'homme est si profonde, qu'une « action si grande » retient à peine son attention. « Ce sont les restes du péché qui prévalent en nous et nous jettent en cette misère [1]. » Le vrai tourment de l'homme est de sentir en soi toutes sortes « d'oppositions » à son devoir. — « Nous avons opposition continuelle à la grâce » et « une opposition invincible à Dieu ». Nous sommes le jouet « de trois impuissances ». — « La première, qui est en nous, est d'entrer en la grâce; la seconde, de bien user de la grâce; la troisième, de ne pouvoir arrêter le mal qui est en nous... Ainsi nous avons *opposition continuelle à la grâce*, en sorte que, de tous côtés, nous ne sommes qu'impuissance, indigence, néant, si Jésus-Christ ne nous soutient et ne nous environne [2]... Nous sommes dans l'infortune de ce Jacob, blessé à la cuisse, et nous boitons bien fort, étant rendus beaucoup plus *infirmes en la puissance de bien aimer qu'en la faculté de bien connaître* [3]... Voilà l'état misérable de la nature intelligente, depuis sa perte, car elle est *incapable d'amour.* » Où trouver les remèdes à ces impuissances? En la philosophie profane [4]? Mais « ceux qui ont ignoré Dieu et eux-mêmes, et n'ont pas connu l'origine de notre nature et infirmité, ont mis plus d'usage et de perfection en la connaissance qu'en l'amour ». Ignorances qui vicient toutes les réponses de la sagesse profane. Écoutons la sagesse chrétienne :

Les deux fondements de l'école du Fils de Dieu sont l'*abaissement en soi-même* et l'*élèvement en Dieu* [5]. En *cet égarement de la nature* [6], quelques-uns ont pensé prendre un chemin différent et s'élever plus haut, en tenant des maximes impossibles à la nature. Le monde les estime, et ils me font pitié, un Sénèque, un Épictète, car ce peu de lueur qui reste dans la nature, ils l'ont converti en ténèbres. Ils établissent l'estime et l'amour-propre de la nature et non pas l'amour de Dieu. *Ils s'arrêtent en eux-mêmes* et *il faut s'en éloigner* ; ils sentent l'infirmité de la nature et ne la veulent pas avouer [7]. En cela seul, ils

1. *Œuvres de Piété*, dans Migne, col. 1210 ; « De l'amour de Dieu ».
2. Bérulle, *Œuvres de Piété*, dans Migne, col. 1138 à 1141 ; Pascal, nos 430, 438, 470, 478, 489, 493. Le vocabulaire bérullien remplit ces fragments où Pascal signale nos impuissances, nos oppositions invincibles, l'impossibilité du commerce avec Dieu et les remèdes que doit donner la vraie religion.
3. Pascal écrit : « Nous sommes pleins de ténèbres qui nous empêchent de le connaître et de l'aimer », n° 430.
4. C'est la recherche indiquée par Pascal : « Sera-ce les philosophes... », n° 430.
5. Pascal, nos 491, 556 ; il réduit la religion à ces « deux vérités ».
6. Pascal, nos 406, 431 ; dans cet égarement visible, dit-il, l'homme cherche avec inquiétude sa véritable place.
7. Cette ironie cruelle pour les efforts des stoïciens se retrouve en Pascal, nos 462, 464, 465, 466, 467, 360.

sont louables, de ce qu'ils sentent quelque chose de la dignité première de leur nature, mais ils ne savent pas ce que nous avons perdu en Adam et ce que nous avons recouvert en Jésus-Christ, et *ils cherchent en eux-mêmes ce qui n'est point en eux-mêmes* [1]. Et ainsi, ils sont toujours cherchant et jamais ne trouvant ; ils sont toujours *égarés* en leurs voies.

Tirons-les hors de peine et d'erreur. Nous sommes instruits à une meilleure école et qui, dès l'entrée, *nous apprend les causes de leur égarement*. Elle nous enseigne que la nature a été créée juste, droite et digne des mains de Dieu, dont nous sommes l'ouvrage ; que nous avions perdu en Adam ce que nous avions reçu de Dieu ; que nous ne devons jamais chercher en nous ce que nous avons perdu en Adam.... Voilà le fondement de l'humilité chrétienne. Voilà en quoi consiste la justice chrétienne, du tout opposée à la justice des philosophes [2].

Cette page est caractéristique : il y a là déjà l'accent, le brusque élan, l'apostrophe directe, le mouvement antithétique de la pensée de Pascal. Et qui n'a reconnu, au passage, tous les arguments qu'invoquera plus tard l'auteur des *Pensées* ? Nous sommes faits pour Dieu, mais nos oppositions nous rendent incapables de remplir notre destinée [3]. Les philosophes se sont étonnés, mais n'ont su proposer aucun remède efficace. Aucune religion ne l'a pu. Voyons ce que fera la Sagesse de Dieu. Elle nous enseigne nos faiblesses, leur cause et leurs remèdes, et comment le Rédempteur a réparé la nature déchue, en la rétablissant dans la possession de son Dieu. Hardis coups de sonde jusqu'au tréfonds de la nature humaine ; audacieuse analyse des contrariétés qui font de l'homme une énigme ; puissante dialectique qui entraîne le chrétien du spectacle de sa misère aux bras du Libérateur, — c'étaient là autant de nouveautés que Bérulle indiquait à l'apologétique chrétienne. Elle était érudite, il la rendait émouvante ; elle s'élevait sur des concepts, il la plongeait en pleine réalité ; elle édictait des sentences frappées de haut, il la faisait cheminer à travers les misères, les besoins, les aspirations du cœur humain. Il annonçait Pascal.

1. Pascal, lui aussi, se moque de ceux qui ont reconnu que l'homme devait « s'éloigner de lui-même » et qui se « sont jetés au dehors », nos 464, 479. Il montre que le bien est en nous, mais n'est pas nous, no 485. « Recouvert » est mis pour « recouvré ».

2. Cette page, où s'enferme toute la philosophie religieuse de Bérulle, qui part de l'homme pour atteindre le Rédempteur, est dans ses *Œuvres de Piété*, Migne, col. 1172-1173 ; Pascal, no 430.

3. Bérulle, *ibid.*, col. 1210, chap. « De l'amour de Dieu », où il établit cette thèse désolante : « Obligés d'aimer Dieu », « la puissance d'aimer nous a cependant été ravie », et si forte est la concupiscence, « que nous avons besoin de la grâce pour le pouvoir, pour le vouloir et pour le faire ». Pascal ne dira rien de plus fort, nos 491, 513.

A cette psychologie, Bérulle rattache sa christologie. L'homme n'est rien s'il n'est restauré par le Christ ; le monde n'est rien s'il ne subsiste pour le Christ. En tout et partout, le Christ est « le centre de toutes choses ». Comme il explique la nature de l'homme, il donne aussi son véritable sens à la marche du monde. Il faut citer cette page d'histoire, dont la philosophie religieuse fera le succès de certaines pages éloquentes de Bossuet. Mais, auparavant, Pascal en aura compris la grandeur. C'est dans le préambule de la *Vie de Jésus* que Bérulle résume l'histoire du monde, tout entière orientée vers le Christ :

Béni, soyez-vous, ô Jésus, ô roi du ciel et de la terre, roi de gloire, de grâce et de nature, de ce que la terre et le ciel, la grâce et la nature vous regardent, et tendent à vous comme à leur tout et à leur centre [1].... Il y a deux mille ans que la religion tend à vous annoncer, les fidèles à vous désirer, les justes à vous embrasser, les pécheurs à vous chercher, les prophètes à vous prédire, les prêtres à vous figurer, tout le corps de la loi à vous faire attendre et à espérer. Et afin que les deux peuples qui partagent la terre, l'un juif et l'autre gentil, servent à leur commun Seigneur [2], entre les gentils, leurs sibylles ne sont pas muettes en vos louanges, et les démons mêmes cèdent et servent à votre grandeur, et par leurs oracles avant votre arrivée, et par leur silence en votre avènement [3]. Et les aigles romaines qui s'emploient à conquérir le monde servent, sans y penser, à vous l'acquérir et à vous faire de tout ce monde une seule province. Les Pompée, les César, les Auguste, servant à élever la grandeur romaine, servent à vous préparer des sujets en la terre, et cette unité d'empire, qu'ils établissent en terre, n'est que pour disposer la terre à recevoir et croire l'unité et la vérité de son Dieu ; et cette paix universelle ne tend qu'à vous faire naître en paix et à vous rendre hommage comme au prince de paix. Leurs prouesses, leur valeur, leur fortune combattent pour vous et servent à votre empire, et, dans le dessein et conduite de Dieu, ils ne travaillent à rendre Rome capitale de l'univers que pour vous la rendre tributaire ; et cette Rome, dans peu de temps, sera le siège de votre État.

Ainsi, ô Jésus, dans le conseil de Dieu, auquel servent les monarques sans le connaître, les monarques et les grands sont les ministres de votre État, les directeurs de vos conseils, les exécuteurs de vos desseins, les hérauts de vos apôtres, et servent à faire ouïr en paix l'Évangile de paix au monde [4].

1. Ainsi Pascal, n° 556 : « Jésus-Christ est l'objet de tout et le centre où tout tend ». Cette tendance apologétique à regarder le Christ comme le « centre » de toutes choses réapparaît aux n°s 740, 741, 792.

2. Ainsi Pascal, n° 792 : « ... Les deux peuples, gentil et juif, le regardent comme leur centre ».

3. Ainsi Pascal, n°s 695, 784.

4. Bérulle, dans Migne, col. 426, et Pascal, n° 701. Sainte-Beuve (*Port-Royal*, t. III,

L'histoire de l'univers ne se comprend qu'éclairée à la lumière de l'Incarnation[1]. Dans ce monde, tout rempli de son attente, Jésus est venu, aux temps prédits et dans les circonstances prophétisées. Mais à quel ordre des êtres créés convient-il de ranger l'Homme-Dieu ? Quelle est sa place véritable dans ce monde qu'il domine de toute sa grandeur divine et où il a voulu paraître dans les derniers abaissements d'une créature misérable[2] ? Homme, Il échappe à l'ordre de notre condition ; Dieu, Il semble n'appartenir plus à la catégorie du divin. Ces questions, familières à la théologie bérullienne, avaient suggéré au cardinal une théorie dont il fait un copieux usage, toutes les fois qu'on objecte aux grandeurs de Jésus les bassesses de la vie du Christ[3]. Il faut, dit-il, distinguer trois ordres de grandeurs : l'ordre de la nature, avec son admirable diversité, « étoiles au ciel, plantes en la terre, oiseaux en l'air, poissons dans les eaux, animaux dans les forêts, millions d'hommes et milliers d'anges » ; — l'ordre de la grâce, constitué par la multitude des justes qui, dans l'Ancien Testament et depuis la venue du Messie, « servent Dieu dans l'innocence ou dans la pénitence » ; — l'ordre de la gloire, composé de tous les chœurs d'anges et de tous ceux que l'Église reconnaît comme participants à la gloire éternelle.

Mais voici que par l'Incarnation apparaît un nouvel ordre au monde, un état incomparablement plus élevé par-dessus l'ordre de la gloire que le ciel n'est par-dessus la terre, et que la même gloire n'est élévée par-dessus l'ordre de la grâce, et que la grâce n'est élevée par-dessus l'ordre de la nature, et que la nature n'est élevée par-dessus le néant.

Entre ces divers ordres, un abîme infini se creuse, qui les sépare sans que l'on puisse fixer le point de continuité qui les relierait l'un à l'autre. Au-dessus de ces trois ordres, le Christ apparaît seul, « dans son ordre suprême, plus distant du premier et plus élevé par-dessus lui que le premier ordre n'est distant du néant, duquel il est immédiatement tiré par la puissance divine. Car, entre le néant et l'être, il n'y a rien d'interposé, et entre l'homme

p. 364) rappelle que Bossuet avait été devancé visiblement par Pascal. Quant aux précurseurs de Pascal, M. Brunschvicg croit pouvoir citer Balzac, *Socrate chrétien*, Discours VIII. Il suffit de confronter le texte de Balzac et celui de Bérulle pour préférer une autre indication.

1. Pascal exploitera cette idée, qui deviendra l'une des maîtresses pièces de sa christologie. Jésus, dit-il, « rend raison et de toute la nature de l'homme en particulier, et de toute la conduite du monde en général », nos 556, 576.

2. Bérulle développe magnifiquement sa conception des « abaissements » de Jésus dans les *Œuvres de Piété*, Migne, col. 1007 à 1011 (De l'Abaissement du Fils de Dieu).

3. Voir, en particulier, *Les Grandeurs de Jésus*, discours I, paragr. 6, et discours IV, paragr. 7.

et le néant, il n'y a rien qu'une paroi entre deux, et encore n'est-elle que de fange [1]. »

Des splendeurs de cet ordre unique, Bérulle montre quelques rayons. Tout d'abord, le Christ a transformé la nature humaine. « Il y a, dit-il, une distance infinie entre Dieu et l'homme, entre l'être créé et l'être incréé. Toutefois, ces deux êtres se trouvent liés ensemble et conjoints comme en un point et en un centre. Et ces deux natures si différentes sont unies en une même personne. » Le Christ a donc comblé l'abîme qui séparait la créature de son Créateur : il a rétabli la communication, impossible sans lui [2]. D'autre part, il a réparé la nature déchue. Par lui, « Dieu renouvelle l'univers, élève la grâce, ennoblit la nature, sanctifie la terre, spiritualise les corps, divinise nos esprits et déifie notre humanité en la personne divine ». Ordre ineffable, mais œuvre suprême de la puissance et de la bonté divines.

Telle est la grandeur du Christ Rédempteur ; tel est son ordre, qui est l'ordre de la charité et de la sainteté. Que d'autres, aveugles devant cette magnificence, se déclarent scandalisés des bassesses de l'Homme-Dieu. Bérulle ne dissimule certes point tout ce que les sens nous disent des abaissements de Jésus. « Nos sens l'aperçoivent, non très haut, mais très abaissé, non très puissant, mais très impuissant.... Les abaissements du fils de Dieu en cette naissance sont sensibles et manifestes. Nous parlerons cependant des grandeurs de cette naissance, reconnaissant Dieu en l'homme et la grandeur dans l'abaissement, par la lumière de la foi [3]. »

Il faut ainsi dépasser les formes visibles, si l'on veut comprendre Jésus. Ceux qui se scandalisent des prétendues abjections de la vie du Christ donnent la preuve qu'ils sont fermés aux réalités de l'ordre supérieur à tous les ordres de la nature : là resplendit la grandeur de Jésus ; là ne saurait pénétrer nulle bassesse, mais ceux-là seulement distinguent cette grandeur particulière et cet ordre de la sainteté qui ont le cœur pur [4].

1. Cette splendide image rappelle le célèbre fragment de Pascal, n° 213 : « Entre nous et l'enfer ou le ciel, il n'y a rien que la vie entre deux, qui est la chose du monde la plus fragile ». Magnifique poésie, que Voltaire a tournée en dérision, parce qu'il s'était empressé de la transformer en un truisme prosaïque. (Lettre à Mme du Deffand, dans la *Correspondance complète de la marquise du Deffand*, édit. Lescure, Paris, t. II, p. 246.)

2. C'est la thèse même de Pascal : « Il y a une opposition invincible entre Dieu et nous, et, sans un Médiateur, il ne peut y avoir de commerce », n° 470. — « Sans ce Médiateur, est ôtée toute communication avec Dieu », n° 547.

3. Bérulle, *Les Grandeurs de Jésus*, discours XI, paragr. 1. Pascal résume en une vive formule : « La foi dit bien ce que les sens ne disent pas, mais non pas le contraire de ce qu'ils voient... », n° 265.

4. Bérulle, *ibid.*, et Pascal, n° 793. Le point de départ de la théorie des ordres est, pour Bérulle, l'objection fort répandue dans les milieux libertins : la bassesse de la

Par le Christ ont été restaurées les relations de l'homme avec Dieu. Fait pour Dieu, l'homme trouvait en lui-même une opposition invincible à Dieu, que le Rédempteur a d'abord réduite : « Adorons donc Dieu en nos relations avec Lui, car il nous réfère lui-même à Lui, et *nous rend capables de Lui*, et nous tire à Lui[1] ».

condition de Jésus est indigne d'un Dieu. Bérulle, en distinguant les ordres, en élevant Jésus jusqu'à un ordre unique, inaccessible à tout autre qu'à lui, soustrait sa condition aux bassesses de la vie. L'objection est ainsi émoussée : la flèche tombe en deçà du but. L'objection était fort ancienne. Garasse écrit que cette parole « injurieuse à Dieu » vient de Charron. « Nos beaux-esprits enchérissent sur la forte pensée de Charron ». (*La Doctrine curieuse des beaux-esprits de ce temps, combattue et renversée*, Paris, 1623, in-4°, p. 274.) Charron insiste, en effet, sur cette bassesse dans les *Trois Vérités* (Vérité seconde, 3e édit., Paris, 1625, p. 137-138), mais il y voit une preuve en faveur de Jésus. Si, malgré sa bassesse, « Jésus range tout à soi, n'est-il pas forcé de reconnaître en lui une puissance autre et plus qu'humaine ? » Les apologistes de profession ont hésité devant cette difficulté. Grotius s'en tire par une raison de convenance. Les bons sont tourmentés par les méchants ; *a fortiori*, le juste par excellence devait-il souffrir les humiliations de la condition humaine. (*Traité de la Vérité de la Religion chrétienne*, Amsterdam, 1636, p. 164.) Le P. Boucher annonce de beaucoup plus près la réponse de Bérulle et de Pascal. Si le Christ est venu « avec une qualité basse, abjecte et pauvre, indigne de la divine Majesté », c'est que son office propre était d'apporter la vertu, la sainteté. (*Les Triomphes de la Religion chrétienne*, Paris, 1628, p. 417.)

Quant à la théorie des trois ordres, dont Pascal a fait un si merveilleux emploi, s'il ne faut pas prétendre en fixer les sources mêmes, du moins peut-on indiquer quelques essais de précurseurs et d'imitateurs. M. Jovy cite parmi ceux-ci l'abbé Bourzeys (*Sermons sur divers mystères de la religion et plusieurs fêtes des Saints*, Paris, 1672, 2 vol. in-8°.) Bourzeys y expose en effet une théorie des trois ordres — de la nature, de la grâce, de la gloire — qui est la fidèle reproduction de la théorie de Bérulle (p. 13). — Voir E. Jovy, *Pascal inédit*, Vitry-le-François, 1910, t. II. — L'abbé Bourzeys semble donc être plutôt le disciple de Bérulle que de Pascal. M. Jovy cite encore un passage de Silhon, où il découvre l'ébauche de la théorie pascalienne, et où, pour ma part, je ne puis retrouver ni les trois ordres de Pascal, ni le concept de leur valeur particulière et irréductible l'une à l'autre, ni la notion de distance infinie qui sépare chacun de ces ordres, rendant impossible le passage de l'un à l'autre, en partant du plus bas. — Voir E. Jovy, *Pascal et Silhon*, Paris, 1927, p. 46-47.

C'est R. Sebond, dans sa *Théologie naturelle*, qui fut l'un des premiers apologistes à utiliser les quatre échelons ou degrés qu'Aristote et la pensée grecque distinguaient dans l'université des choses : l'être ; l'être et le vivre ; l'être, le vivre et le sentir ; l'être, le vivre, le sentir et l'entendre. De là l'apologiste s'élance pour atteindre Dieu. Bérulle précise et simplifie cette hiérarchie des créatures : il y a l'ordre de la nature ; l'ordre de la grâce où s'établissent les âmes ; l'ordre de la gloire, réservé aux élus, et l'ordre unique du Rédempteur ou Homme-Dieu. Vers 1660, le philosophe et conférencier Louis de Lesclache s'attache à synthétiser toute la philosophie sous trois chefs d'enquêtes, toutes choses se rapportant ou à l'ordre des sens, ou à l'ordre de la raison, ou à l'ordre de la charité. Nous reviendrons plus loin sur ce remarquable essai, consacré à l'apothéose de la charité. Pascal intégrait ainsi dans son système religieux une pièce qui avait la faveur de ses contemporains, mais, en l'intégrant, il lui donnait une force nouvelle.

1. Bérulle, *Œuvres de Piété*, dans Migne, col. 1205. La thèse de Pascal est identique : « Par un homme tout a été perdu, et la liaison rompue entre Dieu et nous, et par un homme, la liaison est réparée », nos 489, 618. L'identité des pensées a provoqué l'identité des expressions. Le vocabulaire bérullien, si particulier, si expressif, se retrouve dans la trame du style de Pascal. Voir n° 430... « connaître si sa miséricorde ne peut pas *nous rendre capables de lui*.... Il ose dire que Dieu ne le peut pas *rendre capable de sa communication*. » Ce point de vue, si important dans le système bérullien, deviendra l'une des principales considérations que Pascal mettra à la base de sa christologie, n° 556.

Voilà le premier office du Christ, et voici le second : il nous a fait connaître Dieu. « Quand je vois, dit Bérulle, les profanes, si pleins de lumière et d'éloquence dans les œuvres de la nature, et si dépourvus dans les œuvres de la grâce... je me plains grandement de la misère humaine. Si diserts à nous parler du ciel et de la terre, ils ignorent l'auteur de toutes ces merveilles, ou, s'ils en ont quelque lueur, cela ne suffit pas à leur donner amour et puissance à servir Dieu. Les plus hauts esprits ne l'ont connu que comme auteur de l'univers, et n'ont pu donner à aucun cette connaissance, si basse néanmoins, ni imprimer au monde une loi légitime de son service. Il fallait que Jésus vînt en la terre, pour éclairer la terre, pour lui faire connaître son Dieu, le faire servir, adorer et aimer[1] ». Bérulle reproche donc à toute sagesse qui s'est developpée hors du Christ d'être incomplète. Les philosophes peuvent arriver à une certaine connaissance de Dieu ; elle est inutile à la fois et insuffisante, car il y a loin de la connaissance à l'amour. Et la connaissance n'est rien qui ne se tourne pas à aimer. Ils avouent, d'autre part, la vanité de leur connaissance imparfaite de Dieu, incapables qu'ils sont d'enseigner à servir Dieu uniquement. Mais l'enseignement de Jésus « nous élève à Dieu, nous transforme en Dieu, nous établit et nous consomme même en une sorte d'unité d'esprit avec Dieu[2] ». Le Christ nous a révélé que Dieu est amour, et que nous sommes les membres, unis au Père par la médiation du Christ, d'une grande famille spirituelle.

De là suit pour le chrétien la nécessité d'une haute morale. Appelé, par vocation surnaturelle, à la connaissance de Dieu dont le terme est l'union par l'amour, le chrétien est tenu à « une vie excellente et à des actions toutes divines. Délaissons les pensées basses, les inclinations abjectes, les occupations viles, les objets périssables de la vie séculière, et vivons de la vie de Dieu[3]. » Ainsi Jésus-Christ enseigne encore la véritable morale.

1. Bérulle, *Œuvres de Piété*, Migne, col. 1059-1060, et Pascal, nos 489, 547, 463.

2. Bérulle, *Les Grandeurs de Jésus*, discours VII, paragr. 4, développe cette idée : Étant membres du Christ, nous devons nous unir à lui, « point et centre de l'unité divine », et il paraphrase ce verset de l'Écriture : *Qui adhaeret Domino, unus spiritus est.* Or, Pascal, no 483, développe la même idée, fait une allusion à la Trinité, exactement comme l'avait déjà faite à ce propos Bérulle, et cite le même texte.

3. Bérulle, *ibid.*, et Pascal, no 547. Hors de Jésus-Christ, dit Pascal, « on ne peut prouver absolument Dieu, ni enseigner ni bonne doctrine ni bonne morale. Mais, par Jésus-Christ et en Jésus-Christ, on prouve Dieu, et on enseigne la morale et la doctrine. Jésus-Christ est donc le véritable Dieu des hommes. » Pascal insiste très fortement sur les oppositions qui existent entre la connaissance de Dieu et l'amour de Dieu. Connaître Dieu — la philosophie païenne l'a pu faire. Apprendre à aimer Dieu, le christianisme seul l'a fait (nos 489, 491, 463). Cette distinction dont les apologistes se servaient, d'abord pour accabler la sagesse profane, ensuite pour exalter la vérité chrétienne, était un lieu commun à la date de 1660. Bérulle a écrit plu-

De Sebonde à Bérulle et de Bérulle à Pascal, l'argument pessimiste prend une place de plus en plus importante dans la pensée chrétienne. Mais il ne faut pas manquer de distinguer aussitôt que ce pessimisme revêt, aux environs de 1640, un double aspect[1]. D'un côté, l'école bérullienne développe les indications du grand cardinal. Les congrégations de l'Oratoire et de Saint-Sulpice restent fidèles à la pensée qui anime les *Grandeurs de Jésus*. D'un autre côté, le pessimisme augustinien s'altère, en traversant les œuvres issues du baïanisme et du prédestinationisme, sous l'influence de Jacques Janson, qui fut, à Louvain, le maître de Jansénius. Assurément, ces nouveaux « disciples de saint Augustin » prétendent posséder, eux seuls, la véritable pensée du docteur africain. Volontiers, ils accusent d'hérésie les disciples qui, dans la ligne traditionnelle, refusent d'imputer au système augustinien les théories du serf-arbitre et de la prédestination[2].

Il y avait là concurrence et rivalité d'influences. Ce sont deux courants qui demeurent fort distincts l'un de l'autre, et qui même divergent de plus en plus, l'un aboutissant au pessimisme féroce et désolant de Port-Royal, l'autre approfondissant les analyses psychologiques amorcées par Bérulle.

C'est ce second courant qu'il nous faut suivre, pour nous demander, en fin de compte, si ce n'est pas à lui, beaucoup plus

sieurs pages extrêmement curieuses sur « la différence entre l'amour et la connaissance ». Par la connaissance, dit-il, nous tirons l'objet à nous ; elle proportionne les choses à la mesure de celui qui les connaît ; elle abaisse donc et rapetisse les objets qui nous dépassent et nous débordent. Par l'amour, au contraire, nous nous élevons jusqu'à l'objet et nous perdons en lui, de sorte que, par ce sentiment, l'homme s'élève et se perd dans la Divinité, se grandit et se hausse comme il ne pourrait jamais le faire par la seule connaissance. Or Bérulle accuse les philosophes de « discourir » des merveilles de la nature, afin d'en retirer « quelque lueur » sur l'auteur de ces merveilles. Mais cette connaissance « ne suffit pas à leur donner amour et puissance à servir Dieu ». (Bérulle, *Les Grandeurs de Jésus*, discours IX, dans Migne, col. 318-319.) — Avant Bérulle, Charron (*Les Trois Vérités*, livre I, ch. v) avait amorcé cette analyse de la connaissance « qui ravale à nous » les objets, opposée à l'amour. Je retrouve dans le P. Boucher (*Les Triomphes de la Religion chrétienne*) cette même analyse, manifestement empruntée à Bérulle ; question 51e livre I, p. 116.

N'est-ce pas à cet ensemble de préoccupations, à la fois d'ordre philosophique et d'ordre apologétique, que répond le cri de Pascal : « Qu'il y a loin de la connaissance de Dieu à l'aimer » ? (n° 280).

1. Par une singulière obstination à ne vouloir point reconnaître à ce pessimisme d'autres origines que les traités de saint Augustin, plus ou moins fidèlement interprétés par les « disciples » de Port-Royal, on en arrive à oublier que la dévotion médiévale, simplement condensée dans l'*Imitation de J.-C.*, reposait sur ce pessimisme amer : « L'homme n'a rien de bon de soi-même. Seigneur, je ne suis rien, je ne puis rien, je n'ai rien de bon par moi-même ; je suis insuffisant en toutes choses et mes aspirations n'aboutissent à rien. Si je ne suis aidé de toi et intérieurement animé par toi, je deviens tout tiède et défaillant... ». (Livre III, ch. xxxx.)

2. Voir Duchesne, *Histoire du Baïanisme*, 1731, in-4°, et du même, *Le Prédestinationisme*, 1724, in-4°.

encore qu'à l'autre, qu'il convient, en bonne méthode, de référer les divers fragments des *Pensées*. Car, pour ne point refaire ici le procès du jansénisme de l'*Apologie*, il ne peut cependant échapper que le prétendu augustinisme de l'*Augustinus*, ou du *Discours sur la réformation de l'homme intérieur*[1], ou des différents traités d'Arnauld repose sur les principes suivants : depuis le péché, la nature est *totalement* corrompue, et notre intelligence est incapable de sortir des ténèbres qui l'environnent, comme notre volonté, de vouloir le moindre bien. Nous ne sommes qu'impuissances : la concupiscence couvre tout notre moi, étouffe, sous elle, tous les mouvements qui pourraient nous libérer, détruit tous les instincts de bien et de grandeur, en sorte que si Dieu ne consentait à devenir lui-même « la cause » du sentiment qui nous élève jusqu'à l'amour du Créateur, nous ne pourrions jamais ni aimer Dieu ni même demander à Dieu de nous envoyer son amour. Mais Dieu n'élève ainsi que les prédestinés. Corruption totale, prédestination et serf-arbitre; à cela se réduit, selon ces « disciples de saint Augustin », l'essentiel de la doctrine du grand Docteur. Or, il est remarquable que Pascal, s'il a durement traité notre nature corrompue, n'a *jamais* écrit, dans les *Pensées*, qu'elle était « totalement » corrompue[2]. Il enseigne même le contraire, car, à la « raison », qui résume pour lui l'impuissance de la nature blessée, il oppose sans cesse « l'instinct », cet instinct de grandeur qui résiste à la lèpre générale, qui fait notre dignité, qui nous élève par-dessus toutes nos misères, que les misères mêmes ne peuvent étouffer, qui est donc « la marque d'une autre nature[3] ». Sans doute, rappelle-t-il toutes les impuissances de l'homme, mais il n'a jamais cessé de proclamer que cet être de faiblesses conserve néanmoins un pouvoir : celui de *demander*[4], en sorte qu'il peut collaborer avec Dieu dans l'œuvre de sa sanctification, et que, dans sa lutte contre la concupiscence d'où sortent ses misères, il

1. Dom Clémencet rapporte que Pascal ressentit très vivement l'action de ce discours emporté — mais d'une logique terrible — de Jansénius. Accordons-le à dom Clémencet, mais cette influence s'est exercée aux premiers jours de la conversion « janséniste » de Pascal, à Rouen. C'était en 1646, au moins onze ans avant que Pascal ne songeât à l'*Apologie*, où il a dessein de rendre aux doctrines de saint Augustin un aspect moins féroce. Le pessimisme outrancier du *Discours* devra donc lui-même s'adoucir, sous l'influence d'interprètes augustiniens moins intolérants.

2. Voir fragments 60, 242, 286, 294, 439, 440, 448, 450, 479,... etc.

3. Voir fragment 344, qu'éclaire le fragment 395 : la raison, c'est l'impuissance de prouver, par quoi doivent triompher les pyrrhoniens et les impies; l'instinct, c'est « l'idée de la vérité », devant quoi le pyrrhonisme sera toujours vaincu; — fragment 430 : « Observez maintenant tous les mouvements de grandeur et de gloire que l'épreuve de tant de misères ne peut étouffer...».

4. Voir fragment 514, où le mystère de la collaboration de la grâce divine et de l'effort humain est indiqué, mais non résolu dans le sens de Baïus.

peut choisir *contre elle*, se déterminer *malgré elle*, et résister à sa force en même temps qu'à sa séduction [1].

Ces tempéraments, qui donnent à la pensée philosophique et religieuse de l'*Apologie* un caractère très particulier, et certainement différent de l'augustinisme janséniste, doivent nous inviter à continuer notre enquête sur la marche des doctrines augustiniennes, en dehors de l'école port-royaliste, — dans la ligne traditionnelle de la spiritualité catholique.

Or, l'année même où Arnaud d'Andilly traduisait du latin en français le trop fameux *Discours* de Jansénius, paraissait à Paris un gros volume, intitulé : *L'Homme criminel, ou de la corruption de la nature par le péché, selon les sentiments de saint Augustin*. L'auteur était un disciple de Bérulle, comme lui, prêtre de l'Oratoire, que de brillants succès comme prédicateur avaient signalé à l'attention générale, et en qui l'on reconnaissait des dons de philosophe et d'écrivain, le P. Jean-François Senault [2].

Senault vise à jeter aux pieds du Christ Rédempteur le chrétien indifférent. Quel itinéraire fera-t-il suivre à cette âme égarée? Celui qui s'ouvre sur la voie douloureuse, où l'homme est mis en présence de lui-même, où s'élèvent de toutes parts les reproches contre une nature accusée de trop présumer de ses forces, et les ironiques appels à l'humilité, au désespoir sauveur. Senault pousse tout d'abord d'une main flatteuse sur le chemin qui conduira au Christ. Il demande au chrétien de reconnaître que son âme a « ses beautés » et « sa grandeur ». Mais, ayant jeté un rapide regard sur ce qui est, en l'homme, le reflet de l'Infinie beauté, il arrive sans retard à ce qui est en lui, la marque d'une infinie misère. Or, ce qui fait l'homme misérable, c'est qu'il est un être plein de « contrariétés ». Nobles aspirations et cruelles impuissances. Élans d'une nature qui tend à se dépasser, et chutes d'un corps incapable de quitter la terre. A la volonté s'oppose l'appétit; à la raison, la passion; à l'esprit, la chair. L'homme est sans cesse tiraillé entre ces forces opposées, qui font de lui un empire divisé contre lui-même. Nos facultés, parce qu'elles sont hétérogènes, sont condamnées à une perpétuelle dualité : « Jointes ensemble, ces deux parties ne se peuvent souffrir; elles s'aiment et se haïssent, la chair entreprend contre l'esprit, et l'esprit se

1. Voir fragment 423.

2. Voir sa biographie, dans Cloyseault, *Recueil des Vies de quelques prêtres de l'Oratoire*, publié par Ingold, Paris, 1882, t. II, p. 171-190. L'*Homme criminel* parut en 1644.

plaint de l'insolence de celle qui lui sert de ministre ou de complice [1] ».

Vient alors le tableau lamentable de nos déchéances [2]. Toutes nos facultés passent par le crible d'une critique acerbe, devant quoi le lecteur ne peut manquer de s'arrêter, tellement le son qu'elle rend est pascalien.

Toutes nos puissances sont trompeuses. La raison dépend des sens, des passions, de la maladie, du sommeil. Elle est instruite par des maîtres qui ne sont pas moins ignorants qu'elle-même. Il n'y a point d'erreur si monstrueuse qu'elle n'ait regardée comme la vérité, et qui suffisent « pour faire avouer que l'erreur nous est naturelle ». Erreurs sur Dieu, sur la politique, sur la morale, car « ce qu'elle approuve en un pays, elle le condamne en un autre ». Nous ne connaissons ni la vérité ni la justice.

Assez ingénieuse pour douter, la raison n'est pas assez savante pour résoudre, et, après avoir examiné toutes les opinions, elle est obligée de quitter le parti des philosophes pour embrasser celui des pyrrhoniens. Quelle estime peut-on faire d'une maîtresse si légère? Quelle créance peut-on prendre en une souveraine si inconstante, qui s'accommode aux humeurs de ses sujets, qui change avec les climats, qui tient du ciel qui la couvre et de la terre qui la porte? Quelle apparence y a-t-il de se conduire par ses avis, puisqu'elle n'en a point d'assurés?

La raison est donc « aveugle et esclave ». Malgré ses prétentions à l'indépendance, elle est le jouet du moindre obstacle.

Si quelque désordre altère le tempérament de cet esclave, il en ressent les atteintes; si le sang bout dans ses veines, si les vapeurs qu'il envoie troublent l'imagination, si la fièvre chaude attaque le cerveau, l'esprit ne saurait plus raisonner. Cette noble partie de l'homme tombe dans l'extravagance, et toute sa sagesse se convertit en folie.

Notre mémoire? Dépendante de nos habitudes et victime des pires erreurs. Notre conscience? « Ni bon juge, ni fidèle témoin », et ceci est d'une singulière hardiesse, en ces jours où Descartes avait consacré l'autorité de la connaissance immédiate par la conscience. Notre volonté? Inclinée au mal depuis le péché originel, elle est encore le jouet « de ses ministres infidèles qui la déçoivent et l'empêchent de voir quelle résolution elle doit prendre », en sorte que « sa grandeur éminente est accompagnée d'une extrême misère ». Notre liberté? Mot fallacieux sous lequel

1. L'*Homme criminel*, p. 6-7, et Pascal, fragments 83, 412, 413.
2. Tout ce tableau de la misère de l'homme remplit les pages 101 à 244.

se cache la force de l'habitude. Nature et habitude réagissent l'une sur l'autre, chacune fortifiant les mauvaises tendances de l'autre, et toutes deux fortifiant la concupiscence qui est le fond de notre être. Ainsi se ferme ce cycle effroyable. Senault entend bien l'objection dont les libertins de ce temps faisaient un bruyant emploi. La vertu, disent-ils, est néanmoins au pouvoir de l'homme, car on peut citer des païens admirablement vertueux. Senault l'avoue, et aussi qu'il révère et admire ces nobles exemples, mais cette vertu naturelle était viciée, étant orientée vers « l'ostentation » et ayant pour fin « la gloire et l'honneur ».

Or, dit saint Augustin, « tout homme qui s'arrête dans la créature et qui ne s'élève pas jusqu'au Créateur est criminel. Il jouit des choses dont il doit user; il fait sa dernière fin de ce qui n'est qu'un moyen pour y parvenir, et veut trouver en soi-même la félicité qui ne se peut trouver qu'en Dieu[1]. »

Ce désordre devient néanmoins un témoignage. Si tout ce qui vient de l'homme porte le signe de la corruption; si les vertus humaines elles-mêmes, sous un aspect vénérable, révèlent au moraliste la lèpre secrète qui les corrompt, toute vertu se réduisant, en dernière analyse, à l'amour-propre qui est la plus horrible des misères puisqu'elle donne à l'homme, pour sa dernière fin, l'homme même, et non Dieu; si l'homme, fait pour Dieu, « n'a pas le pouvoir de s'unir à Dieu par lui-même, quoiqu'il soit dans l'obligation d'y aspirer »; si « toutes ses impuissances ne le dispensent pas de son devoir », il faut avouer ou bien que le Créateur s'est cruellement joué de sa misérable créature, et il n'y aurait alors personne « qui ne condamnerait cette rigueur », ou bien que la créature est elle-même la cause de son malheur, car « l'injustice ne loge point en Dieu ». « Il faut donc, comme dit saint Augustin, que le crime se trouve dans l'homme puisque la misère s'y rencontre[2]. »

Ainsi notre misère est une preuve du péché originel. Nous reviendrons, en une autre partie de ce travail, sur la théorie de la faute originelle, telle que Pascal l'a développée. Il nous suffit pour l'instant de signaler que Senault, en réduisant à la concupiscence le péché d'origine, faisait consister la concupiscence elle-même dans l'amour-propre. C'est lui, disait-il, « qui nous sépare de Dieu

1. *L'Homme criminel*, p. 245-258, et Pascal, n° 471.

2. Voir Pascal, frag. 489. Senault consacre une bonne partie de son livre à l'étude des ravages de l'*amour-propre*, ou amour de soi. Pascal, Saint-Cyran ou Jansénius n'ont rien dit de plus fort, Senault montrant comment toute vertu se réduit à un acte de vanité et d'amour de soi. La Rochefoucauld aurait-il connu l'essai de ce religieux austère ?

et nous attache à nous-même, tandis que la charité nous unit à Dieu et nous détache de nous-même ». La charité, ou l'amour de Dieu, « essaie de nous persuader que, pour nous bien aimer, il faut nous haïr; que, pour bien penser à nous, il nous faut oublier, et que, pour trouver notre bonheur, il le faut chercher hors de nous-mêmes[1] ». C'est là le rôle de la charité : rendre l'homme heureux par l'union avec Dieu, car il n'y a point de véritable félicité en dehors de l'amour de Dieu. Mais l'amour-propre nous ferme le bonheur. Il nous replie sur nous-mêmes et nous rend centre de toutes choses. Par lui, nous devenons une fin pour nous, et nous nous rendons une fin pour les autres. « Or, il n'est permis à personne dans notre religion de se faire aimer. C'est un attentat que de vouloir acquérir des libertés qui n'appartiennent qu'à Dieu[2]. » Glorieuse néanmoins est cette condition, si l'homme sait faire de sa misère un point de départ. Elle est l'œuvre de son péché. Il est, devant elle, incapable et impuissant. Rivé à sa déchéance, il resterait, sans espoir de salut, criminel, voué à la désespérance et au malheur, si la religion ne lui apprenait qu'un Rédempteur est venu le libérer et lui rendre les droits de sa nature originelle.

Et vraiment, réserve faite du libre arbitre que Senault se refuse à condamner, et de la prédestination, qu'il se garde d'envisager comme le corollaire de son analyse morale, on ne voit guère en quoi l'acerbe pessimisme de son étude psychologique est surpassé par les désolantes observations de la doctrine port-royaliste.

Or, tandis que le courant janséniste roulait ses eaux tumultueuses, les principes augustiniens, assimilés par l'école bérullienne, continuaient de vivifier les œuvres de spiritualité et les traités apologétiques. C'est à la vertu de l'argument psychologique, révélé par saint Augustin, qu'en 1628 le cordelier Jean Boucher appuie son traité, *Les Triomphes de la Religion chrétienne*; — qu'en 1630 Charles Vialart fait appel, quand il montre les conséquences de l'instinct au bonheur naturel à tous les hommes, en son traité *Le Temple de la Félicité*; — que J.-P. Camus demande, en 1631, toute une thérapeutique morale dans son *Traité de la Réformation intérieure selon l'esprit de saint François de Sales*. C'est de cet argument qu'en 1639 le P. Zacharie, de Lisieux, déduit la *Monarchie du Verbe incarné*; — qu'en 1640 le P. Yves, de Paris, prend son élan pour éveiller l'inquiétude au cœur de l'impie dans son *Traité de l'Indifférence*.

1. *L'Homme criminel*, p. 67.
2. *Id.*, p. 73, et Pascal, nos 471, 485.

C'est au moyen de cet argument qu'en 1644 le P. Senault entreprend de convertir *l'homme criminel*; qu'en 1646 le P. Jean-Baptiste Saint-Jure se propose d'élever *l'homme spirituel*, et qu'en 1650 le R. P. Vincent, de Rouen, établit son *Exercice de l'homme intérieur en la connaissance de Dieu et de soi-même*. Tous, ils affirment qu'en l'analyse du cœur humain consiste la première démarche de celui qui veut arriver au Rédempteur. Se connaître, c'est se désespérer et désespérer de la sagesse humaine, convaincue de ne pouvoir apporter nul remède à cette désolation du cœur humain, mais c'est aussi dépasser les ruines de l'homme pour atteindre la Croix.

II. — La Condition humaine : le Souverain Bien.

Vers 1650, l'argument psychologique a pris, en effet, un aspect combatif. Il n'est plus seulement au service de l'ascèse chétienne. On ne lui demande plus seulement de créer l'humilité du cœur et d'abattre la superbe philosophique. Il devient une arme offensive, que l'apologétique utilise contre les libertins, contre les philosophes qui se vantent imprudemment de connaître la nature humaine, ses grandeurs, ses misères et les moyens de les guérir. Certains affectent une connaissance pleine d'orgueil. Les stoïciens n'hésitent point sur la grandeur de l'homme, et prétendent justifier l'exaltation d'une nature, capable d'atteindre aux vertus réservées à la divinité. Et le siècle s'enchante des thèses stoïciennes ou néo-stoïciennes. Ce sont les disciples d'Épictète qui forment le groupe impie sur lequel les armes de l'apologétique semblent n'avoir aucune prise. C'est qu'ils se font de l'homme une image radicalement différente de celle que propose le christianisme. Celui-ci met l'accent sur la faiblesse d'une nature déchue, dont il tire une leçon d'humilité. Ceux-là exaltent l'énergie de nos puissances d'action, en qui ils découvrent d'inépuisables promesses de victoire, dont ils tirent des motifs d'orgueilleux triomphes.

Cette philosophie superbe se cristallise dès ce moment en des systèmes de morale indépendante qui ne sont, au fond, qu'un paganisme dissimulé. Elle croit à la beauté de l'homme et suppose sa force. Sénèque et Épictète tiennent en échec le Christ et l'Évangile. Leurs objections hautaines démentent les enseignements de la foi chrétienne. Comme elles se présentaient à toutes les avenues conduisant au Christ, les écrivains catholiques prirent l'habitude de concentrer sur elles la violence de leurs colères. Entre le stoï-

cisme et le christianisme, la lutte, parfois sourde, parfois éclatante, toujours passionnée, ne cessa point de remplir de ses péripéties les débuts du XVIIe siècle.

Le stoïcisme se flatte de connaître l'homme, le mécanisme de ses puissances, la direction de ses tendances, sa fin véritable. Entre toutes choses, il se flatte de comprendre la condition de l'homme par rapport au bonheur, à ce qu'il est convenu d'appeler le Souverain Bien. Il affirme — orgueilleusement — que le bonheur est au pouvoir de l'homme, qu'il est le résultat d'une volonté tenace, et que notre nature est maîtresse de ce bien qu'elle produit à sa guise. Orgueilleuses et fausses prétentions ! La spiritualité chrétienne, particulièrement celle qui avait pour assises les doctrines augustiniennes, refuse de croire à tant de vertu[1].

L'homme est une volonté perverse, corrompue et impuissante. Au fond de lui-même, il éprouve une nostalgie, à jamais inassouvie, d'un bien qu'il imagine toujours plus grand. Il tend à l'Infini et ne se satisfait d'aucune joie finie. Le Souverain Bien l'attire et le charme et le désespère, étant toujours hors de ses prises. Ce qui le sollicite, c'est, en vérité, l'amour d'un cœur dilaté jusqu'à l'infini et un objet d'une beauté infinie. On l'appelle la charité divine. Connaître l'homme, c'est reconnaître le rôle de l'amour, et véritablement se fixer au stade mystique. La psychologie a pour terme la piété.

Ainsi raisonne Pascal, qui se propose, lui aussi, de longuement étudier le Souverain Bien, tel qu'il est pour l'homme[2], et tel qu'ont voulu le déterminer les diverses écoles de philosophie[3]. Celles-ci se réduisent à deux. Pour les épicuriens, le Souverain Bien de l'homme est la volupté. Affreuse dépravation de la pensée qui ravale ainsi l'homme au rang des bêtes. Pour les stoïciens, le Souverain Bien de l'homme est dans l'homme même, dans sa volonté qui se détache de toutes choses, qui les domine, les maîtrise, les soumet à son vouloir, et possède la suprême indifférence, où se repose la volonté des dieux. Non moins affreuse présomption de la pensée qui égale la créature au Créateur.

1. Sur ce mouvement stoïcien, voir Léontine Zanta. *La Renaissance du Stoïcisme au XVIe siècle*, Paris, 1914. Le stoïcisme était considéré, depuis saint Augustin, comme l'ennemi redoutable. Dans l'*Augustinus*, Jansénius fait une charge à fond contre l'orgueilleuse doctrine.

2. Il se confond avec la connaissance de Dieu, l'amour de Dieu, l'union avec Dieu. C'était ainsi qu'Augustin avait compris le Souverain Bien de l'homme. (*Rétractations*, l. I, ch. 2.)

3. Voir édition Brunschvicg, section VI. A plusieurs reprises, Pascal indique comme chef de paragraphe *Le Souverain Bien.*

Toute la spiritualité chrétienne avait protesté contre l'affirmation stoïcienne. Là encore, saint Augustin apparaissait comme l'initiateur et le maître de chœur. D'une main vigoureuse, il avait renversé les paradoxes du Portique, prétendant qu'il dépend du sage de supprimer en quelque manière jusqu'à la possibilité de la souffrance, en opposant à ce que l'on appelle des maux, une impassibilité souveraine. Ces stoïciens impassibles, on les voit blêmir en face des dangers comme des pauvres hommes[1]. N'ont-ils rien à craindre, qu'ils craignent quand même, et ce mal, qui les torture sans raison, résiste à leur volonté. Enfin, ils se contredisent lorsqu'ils conseillent au sage, dont le courage se sent inégal aux maux qui l'accablent, de se donner la mort. O vie heureuse qui court à sa fin, en recherchant l'aide de la mort[2] !

Les ressentiments d'Augustin étaient passés dans les apologies qui s'échelonnent depuis le traité de Vivès jusqu'aux *Pensées* de Pascal. Mais, vers 1650, ces ressentiments sont devenus d'ardentes colères. C'est que le stoïcisme a pris des proportions inquiétantes : il est un danger pour la « sagesse chrétienne ». Le moment est venu d'entreprendre contre cet adversaire la lutte décisive qui écartera définitivement « la sagesse du monde », convaincue de n'être que folie. On reprendra donc l'étude minutieuse de l'aspiration la plus profonde qui soulève le cœur de l'homme : l'instinct du bonheur, l'idée du Souverain Bien, la notion de la fin de notre destinée.

C'est à cela que le cordelier Boucher consacre toute une partie de son livre, intitulé : *Les Triomphes de la Religion chrétienne* (1628). Je n'en conserverai que quelques considérations, assez intéressantes pour le critique qui s'efforce de rattacher les fragments des *Pensées* aux courants d'idées qui traversèrent alors l'opinion publique. Boucher constate tout d'abord un fait général :

La béatitude ou dernière félicité, et le Souverain Bien, qui n'est autre chose que Dieu même, est la fin de l'âme. L'homme désire d'être bien heureux. Tout ce qu'il fait, soit bien ou mal, ne tend à autre fin que pour parvenir à cette béatitude. Si vous demandez à un brigand et voleur pourquoi il dérobe, il vous répondra que ce n'est à autre fin que pour avoir ce qui lui manque. Et si vous lui demandez derechef pourquoi il veut avoir ce qui lui fait défaut, il vous répondra que c'est d'autant qu'il croit être misérable de ne l'avoir pas, et qu'il

1. *De Civitate Dei*, l. IX, ch. 4.
2. *Id.*, l. XIX, ch. 4, et Pascal n° 361. Le texte d'Augustin est célèbre : « O vitam beatam, quae ut finiatur, mortis quaerit auxilium ! » Jansénius s'en est emparé, en le déformant : « O vitam scilicet beatissimam, qua ut fruatur, mortis quaerit auxilium. » *Augustinus, De statu purae naturae*, II, VIII.

s'estimera heureux de l'avoir[1]. Tous les philosophes sont bien d'accord en cette proposition, que tous les hommes désirent d'être bienheureux, mais tous ne s'accordent pas dans le sujet de la félicité, et si grande est la confusion et diversité de biens vrais ou apparents, que Varron raconte plus de deux cents octante opinions diverses sur cette félicité.

Boucher retient l'opinion des épicuriens, qui mettent la félicité en la volupté, — celle d'Aristote, qui la met en la contemplation des choses divines, — et celle des stoïciens, qui la mettent en la vertu. Aux stoïciens sont réservées toutes les invectives, toutes les subtilités d'une dialectique passionnée. Particulièrement un argument semble irrésistible aux yeux de Boucher, et son caractère est assez étrange pour qu'on le signale.

Le souverain bien, écrit-il, ne peut se trouver dans les actions vertueuses, car ou bien il faudrait les avoir toutes ensemble, conjointement, ou séparées. De les trouver toutes unies actuellement, en même temps, et dans un même sujet, cela est fort rare et quasi impossible ; par conséquent, l'homme ne sera jamais bien heureux. Si vous dites que la pratique d'une seule suffit à la fois, sa félicité ne sera jamais complète ni parfaite ; il n'en pourra jouir que pièce à pièce et par lambeaux, ce qui répugne à l'essence de la béatitude, laquelle consiste en un amas parfait de tous les biens[2].

Il n'y a donc aucun objet capable d'enfermer en lui seul toutes les possibilités du bonheur ; l'homme roule de déceptions en déceptions, s'il ne reconnaît que sa félicité est d'aimer Dieu, l'Infini qui, seul, peut combler le gouffre infini de ses aspirations. Aucune philosophie n'a enseigné cette simple chose, mais le christianisme a révélé que la fin de l'homme et son Souverain Bien se confondaient avec l'Être Infini. Par là, il surpasse toute la sagesse du monde[3].

L'œuvre du R. P. Vincent, parue en 1650, est une réfutation du

1. *Les Triomphes*, livre VI, chapitres 20 et 21, sur le Souverain Bien. Pascal, n° 425. L'argumentation de Boucher est la suivante : La raison peut arriver à la connaissance de l'âme, de sa nature, de sa destinée. Qu'ont pensé les philosophes de son essence : est-elle corporelle, matérielle ? Qu'ont-ils pensé de sa nature, de son origine, de la manière dont elle est unie au corps, de l'endroit du corps où il la faudrait loger? (Voir Pascal, n° 73). Qu'ont-ils enfin pensé de sa destinée ? Pour démontrer que l'âme est immortelle, Boucher recherche quelle est la « béatitude » ou « Souverain Bien » de l'homme. Critique des différentes réponses des philosophes. Nul n'a vu que l'homme est « un gouffre infini » de désirs vers le bonheur. L'immortalité seule peut donc combler cette avidité de bonheur.

2. *Les Triomphes*, p. 737, et Pascal, n° 425 : le Souverain Bien doit être un « bien universel », qui se confond avec « l'Être universel ». Et ainsi ce bien universel est en nous et n'est pas nous ; n° 485.

3. Voir Pascal, n°s 489, 491.

stoïcisme, qui ne manque pas d'énergie[1]. Cette philosophie, durement appelée à la barre de la raison, y est accusée de s'être grossièrement trompée sur la véritable condition de l'homme et les éléments du Souverain Bien, et d'avoir causé la démence de tous ceux qui lui ont demandé des règles de vie.

Le point de départ du franciscain est une observation dont on suppose reconnue la valeur mystique : « L'homme n'a été fait que pour reconnaître le Souverain Bien, pour l'aimer en le connaissant, pour le posséder en l'aimant, et pour jouir éternellement de lui, sans crainte de le perdre ».

La connaissance du Souverain Bien dépend de la connaissance que l'homme prend de lui-même. De cela, les philosophes sont tombés d'accord, et les stoïciens considéraient même que leur philosophie n'avait d'autre but que de permettre à leurs disciples de s'exercer dans cette connaissance. Cependant, loin que cette étude les ait rendus plus sages, il sont, au contraire, devenus, par elle, fous, en attribuant insolemment aux forces de la nature ce qui ne peut être en nous que l'œuvre de la grâce : le renouvellement des cœurs et l'acquisition de la vertu. Toute leur science, toute leur sagesse sont ainsi devenues des sources d'erreurs. Ils n'ont point vu que la connaissance de soi-même est inutile, si elle ne se termine à la connaissance et à l'amour de Dieu. Ils n'ont point vu qu'il ne sert de rien de connaître le principe des choses, si l'on n'en connaît la fin, et que, de la nature, élever l'homme jusqu'à Dieu, considéré comme auteur du cosmos, ne sert de rien si, en même temps, on ne considère cet Auteur comme le seul objet de l'amour de ses créatures.

De là proviennent les plus lourdes erreurs. L'une, concernant Dieu, à qui les stoïciens attribuent le mal que l'homme s'est fait à lui-même ; l'autre, concernant l'homme, dont ils affirment qu'ils peuvent, par leurs propres forces, guérir les blessures. De là « descendait en droite ligne cette horrible présomption d'esprit qui les faisait effrontément s'élever contre Dieu et se regarder eux-mêmes comme les auteurs de leur perfection[2] ».

Combien la sagesse chrétienne l'emporte sur cette sagesse du monde ! Elle seule connaît « les vices de la nature » et « leurs causes » et « leurs remèdes[3] ». C'est qu'il

faut être éclairé du flambeau de la foi, pour connaître... que la

1. P. Vincent, de Rouen, *L'Exercice de l'homme intérieur en la connaissance de Dieu et de soi-même*, Paris, George Josse, MDCL, in-8°.
2. De même, Pascal, contre ces philosophes, n° 430.
3. Cette idée, que le P. Vincent développe longuement, est l'une de celles que

nature a été viciée dans sa première tige, que cette mutinerie de nos passions est un mal héréditaire et que la rébellion de l'homme contre Dieu est la cause de celle de nos convoitises.

Quoique le chrétien et le stoïcien marchent par un même chemin et courent dans la même carrière, ils ne tendent pas pourtant à même but. Ils cultivent un même champ, mais les fruits qu'ils en recueillent ne sont pas de semblable nature. Bien que tous les deux posent la connaissance de nous-mêmes pour un de leurs plus solides fondements, l'opposition de leurs fins fait bien voir qu'ils ont des inimitiés irréconciliables, l'un portant l'homme à s'élever témérairement contre Dieu, et l'autre ne tendant qu'à un profond anéantissement, qui fait que la créature ne se voit que pour se mépriser.

L'homme « se confond » à la vue de sa misère, afin de confesser son impuissance et d'implorer « le Libérateur ». Toute connaissance de soi-même dont on « ne se fait pas un escalier pour s'élever à Dieu » est inutile et dangereuse, comme est inutile la connaissance de Dieu qui ne se tourne pas à l'amour. C'est là précisément « le comble des crimes de la science des philosophes », en général, et des stoïciens, très particulièrement [1].

La philosophie chrétienne tire de meilleures conclusions de la connaissance de soi-même. L'infirmité humaine est signe d'une grandeur perdue. L'aspiration au bonheur est marque d'un attrait divin. Par ses faiblesses, l'homme dévoile sa nature déchue ; mais, par ses élans, sa nature glorieuse. Le christianisme réalise la synthèse de ces besoins et de ces misères. Il conduit l'homme à Celui qui fut l'Homme achevé, l'Homme parfait, l'Homme-Dieu, à la fois Médiateur et Libérateur.

Or, tandis que les apologètes et les écrivains mystiques menaient une rude bataille contre toutes les « sagesses du monde » et plus particulièrement contre « la sagesse stoïcienne », pour élever, sur leur ruine commune, la « sagesse chrétienne », par qui seule la nature humaine est expliquée, jusque dans ses profondeurs mystérieuses, et qui mérite, pour ce premier bienfait, le respect et la vénération des âmes inquiètes de leur destinée, d'un autre côté, le combat était conduit avec un acharnement égal, quoique sous un drapeau fort différent. Ce sont des philosophes profanes qui montent à l'assaut des systèmes, odieux au christianisme. Le problème du Souverain Bien est devenu, quelques années avant que Pascal ne dépose la plume, un sujet de dispute générale. Philosophes et conférenciers, apologètes et mystiques interrogent le

Pascal aurait sans doute vigoureusement mises en lumière. Voir nos 430, 489, 493...

1. Ce reproche revient très fréquemment dans la littérature apologétique de ce temps ; les philosophes ont connu Dieu, mais ont détourné sur eux-mêmes l'amour qu'ils auraient dû tourner vers lui. Pascal, n° 463.

cœur humain pour y découvrir le secret de l'énigme mystérieuse. Pour quelle fin a été créé l'homme ? Où placer sa félicité ? Du plaisir des sens aux joies de l'intelligence, en quel bien convient-il de reconnaître les caractères du bien suprême? Dans les conférences à la mode, de subtils orateurs initient un public — distingué — à ces graves questions. M. Louis de Lesclache [1], philosophe et conférencier, qui traite les sujets d'actualité avec autant de verve que d'éloquence, s'est fait une spécialité de ce problème, en qui s'enclôt, à vrai dire, toute la philosophie. Et c'est, en effet, toute la philosophie qu'il expose, en la faisant tout entière converger vers ce point central, qui est un point lumineux : le Bien identifié avec la fin de l'homme. Un gros livre sortit de ces conférences célèbres, et peut-être Pascal a-t-il tenu, dans ses mains défaillantes, un exemplaire de cette allègre philosophie, qui prétendait concilier la pensée la plus profane avec la religion la plus haute [2]. Le livre est, en tout cas, fort étrange et digne d'attention. Sa composition est un modèle d'investissement. La pensée avance de zone en zone, réduisant à chaque étape deux ou trois lignes de défenses. Ainsi parvient-elle à découvrir le souverain bien de l'homme au centre même de la nature humaine. M. de Lesclache prend les choses de loin. Il faut, dit-il, distinguer l'ordre des désirs et l'ordre des biens. L'homme est un être de désirs, qui sans cesse aspire à de nouveaux biens. Mais ceux-ci sollicitent différemment les désirs de l'homme. Les uns apparaissent désirables pour eux-mêmes, et nous les appelons des fins ; les autres, désirables parce qu'ils nous permettent la possession d'autres biens ; ils sont alors des moyens. Le Bien, qui est une fin en soi, possède une évidente supériorité sur le bien, que l'on dédaigne, dès qu'on l'a utilisé. Cherchons donc le Bien souverain, parmi ce que nous considérons comme des fins désirables.

L'attrait du bien que l'on veut pour lui-même s'exerce sur la raison ou sur les sens. Celui-là est le bien honnête ; celui-ci, le bien plaisant. Entre le plaisir et l'honneur, nul ne saurait hésiter. Le vrai bien appartient à la zone des biens honnêtes. Mais que de façons d'envisager l'honneur, la vertu, le bien. C'est là que les philosophes ont créé d'effroyables confusions, et que la pensée se perd, faute d'une sévère discrimination. Entre les biens honnêtes et les désirs humains, il peut y avoir, en effet, d'étranges collu-

1. Sur M. de Lesclache, voir E. Jovy, *Pascal et Saint-Ange*, Paris, 1927, qui indique la bibliographie du personnage.

2. *L'Art de discourir des passions, des biens et de la charité, ou une Méthode courte, et facile, pour entendre les tables de la philosophie qui ont été faites par Louis de Lesclache*, Paris, chez l'auteur, MDCLX.

sions ou de parfaites harmonies. L'harmonie du bien et du désir, ne sera-ce pas le sûr critérium du vrai bien, du seul bien, que nous appellerons la félicité propre à la nature humaine ? Recherchons les conditions de cette admirable entente, où sera le véritable lieu du Souverain Bien.

Il y a, entre les désirs du cœur humain, une hiérarchie semblable à celle qui distingue les biens. Ordre inférieur des désirs : ceux qui sont un appel des sens, du moi inférieur, égoïste et charnel. Ordre supérieur : ceux qui sont l'appel de la raison, une aspiration à connaître toujours *plus* et non pas seulement à connaître *autre chose* ; connaissances de plus en plus épurées, nobles et véritables possessions des idées éternelles. Ces désirs appartiennent à l'ordre de la raison. Ordre suprême : ceux qui sont un appel d'amour, qui naissent de l'amitié, sentiment exquis qui nous fait rechercher le bien pour les autres avant de le rechercher pour nous-mêmes. La connaissance est ici dépassée, car le fond d'égoïsme, de personnelle satisfaction qu'elle emporte avec elle disparaît dans l'amitié, qui ne demande rien pour elle, mais donne tout d'elle-même. Ces désirs appartiennent à l'*ordre de la charité* [1].

L'analyse permet, à ce point d'approfondissement, d'entrevoir où se fera la liaison nécessaire du bien honnête et du désir charitable. Car la charité est elle-même susceptible de degrés : elle s'élève, allant des créatures au Créateur. La charité divine, où se confondent le bien suprême et la suprême abnégation de l'amour, voilà le Bien souverain où tout homme aspire. En lui se trouve notre félicité. Il est notre fin suprême, et c'est pour lui que l'homme est fait. « La charité, dit M. de Lesclache, est l'amitié qui est entre Dieu et les créatures raisonnables ; l'amitié est fondée sur la communication ; la charité divine, c'est la communication entre Dieu et l'homme [2]. » Définition remarquable, qui verse au vocabulaire philosophique des notions jusqu'alors spécifiquement mystiques, et élève la sagesse profane au point même où la doctrine chrétienne enseigne que doivent atteindre les fidèles, comme à leur fin véritable : l'union avec Dieu, la vie de la grâce,

1. Assurément, il y a là un pressentiment et presque la figure de la théorie des trois ordres de Pascal : l'ordre des passions ou des sens, — l'ordre du bien ou de la raison, — l'ordre de la charité. A M. de Lesclache revient, sauf erreur, le mérite d'avoir trouvé la formule appelée à une si brillante fortune : « l'ordre de la charité ». Voir *ouv. cité*, ch. 14 : De quelle manière on doit répondre aux difficultés qu'on peut faire sur l'objet de la charité.

2. Voir *ouv. cité*, p. 133. Lesclache écrit encore : « L'homme a plus de rapport avec les bêtes qu'avec les anges ». A remarquer combien ce vocabulaire rend un son pascalien : Pascal, nos 430, 511, 543, 547.

la vision béatifique. M. de Lesclache rejoint l'Évangile en fondant en raison que, si Dieu est notre principe, il doit être aussi notre fin, et la source de notre félicité.

Si Pascal a connu cette curieuse tentative d'un philosophe qui conduit la pensée jusqu'au sommet de la vie mystique, il n'a pas pu ne pas reconnaître en M. de Lesclache un allié dans la lutte entreprise contre toutes « les sagesses du monde » pour la glorification de la sagesse chrétienne. Ce magnifique conférencier préparait, sans y penser, son auditoire raffiné à comprendre les thèses profondes de l'*Apologie* de Pascal. D'un commun effort, tous deux ébranlent le prestige stoïcien. Ils ruinent la prétention d'identifier la vertu avec le Souverain Bien de l'homme et rendent l'homme à l'humilité que l'orgueil stoïcien était en train d'effacer du monde. Ils écrasent définitivement la doctrine honteuse des épicuriens. Ils rétablissent sur ses véritables bases la psychologie du plus merveilleux instinct qui agite et inquiète le cœur de l'homme. Ils réhabilitent la charité divine, l'amour divin « communiqué », objet de nos aspirations et source de notre joie. Avant que Pascal applique son génie à réaliser, dans la foi chrétienne, la synthèse des doctrines philosophiques et du mysticisme, le public est préparé à ces essais d'apologie. C'est par l'utilisation de l'argument psychologique sous ses deux aspects, — étude de la misère de l'homme et de son aspiration au bonheur, — que se sont ouvertes les voies de l'apologétique moderne dont Pascal demeure, en dépit de ces précurseurs, l'initiateur de génie.

(*A suivre.*) J. DEDIEU.

BANVILLE ET BAUDELAIRE

I

On connaît le passage de *Mes Souvenirs*, où Banville raconte comment il aborda Baudelaire pour la première fois, un soir d'été, en se promenant au Luxembourg avec Privat d'Anglemont[1]. Il ne précise pas l'année. S'il fallait prendre à la lettre l'âge de vingt ans qu'il prête à Baudelaire, c'eût été en 1841. Mais, dans l'été de 1841, Baudelaire était absent de Paris. La date de 1842 est très probable.

De deux ans plus jeune que son nouvel ami, Banville avait alors dix-neuf ans. Il allait publier un volume de vers : *Les Cariatides*[2], que Baudelaire dut lire curieusement. A cette occasion se rapporte le sonnet *A Théodore de Banville*, que celui-ci, en 1868, inséra dans la troisième édition des *Fleurs du Mal* (p. 237)[3], avec la date de *1842* :

> L'œil clair et plein du feu de la précocité,
> Vous avez prélassé votre orgueil d'architecte
> Dans des constructions dont l'audace correcte
> Fait voir quelle sera votre maturité.

En 1861, dans son étude d'ensemble sur Banville, Baudelaire rappellera certains souvenirs de cette année 1842, où « Les pages des *Cariatides* étincelaient sous l'Odéon[4] » : «... On feuilletait [ce livre] avec étonnement. On se répétait l'âge de l'auteur, et peu de personnes consentaient à admettre une si étonnante précocité ». Ainsi Banville « fut célèbre tout jeune », au moins parmi « l'élite d'hommes..., qui, quand un poète vient à paraître, en sont toujours avertis les premiers[5] ».

Quant au jugement qu'on en portait, les vers du sonnet l'indiquent déjà en partie, et Baudelaire, en 1861, les reprendra en

1. G. Charpentier (1882), 76.
2. Préface datée du 20 sept.; le *Journal de la Librairie* l'annonce le 22 oct. 1842.
3. Je cite les œuvres de Baudelaire, quand elles y ont paru, d'après l'édition de J. Crépet (chez L. Conard).
4. E. Prarond, cité par Italo Siciliano, *Th. de Banville*, 66. Turin, 1927.
5. Cette réserve est bonne à faire, car, dans un autre article de 1861, Baudelaire, un peu pour les besoins de sa cause, écrit que le public, engoué de néo-classicisme, repoussa momentanément les *Cariatides*, en sorte que cette résistance de Banville à la sottise classique fut vaine. (*Art Rom.*, 361.)

prose. On saluait « l'auteur des *Cariatides* comme un homme qui avait une longue carrière à fournir ». Un regard clairvoyant discernait chez ce jeune versificateur une qualité qui devait aller en se dégageant jusqu'à être sa « marque de fabrique » : la « certitude dans l'expression lyrique ».

On se disait bien aussi, il est vrai, ce que le sonnet passe sous silence : que des richesses « un peu confuses, un peu mêlées » offusquaient cette qualité. Du moins je pense que Baudelaire n'attendit pas 1861 pour s'en apercevoir : les emprunts que Banville avait faits à ses aînés étaient patents pour la jeunesse cultivée d'alors. Il se défend lui-même, dans sa Préface, de n'être, comme certains l'en accusaient, « qu'un faiseur de pastiches » ; Prarond lui adressera encore, en 1852[1], quelques reproches sur ce point. Quoi qu'il en soit, ces imitations ne purent échapper au lecteur de Musset et de Hugo[2] qu'était le jeune Baudelaire. Il en parlera en 1861, ainsi que de la grande variété de tons qui en était résultée, selon que Banville « subissait l'influence de tel ou tel de ses prédécesseurs ». Mais, à cette époque, Baudelaire est porté à l'indulgence : « nombreux », certes, ces souvenirs étaient « involontaires » de la part d'un adolescent « placé sous le charme fascinateur de tous les poètes de la grande époque ».

Oublions-les donc en faveur de l'abondance et de l'éclat des *Cariatides*; admirons-y, comme le critique de 1861, quelques morceaux que leur auteur eût pu « être fier de signer même » vingt ans après. Et voyons s'ils n'auraient pas, dès 1842, servi à l'inspiration des *Fleurs du Mal*.

*
* *

Le problème est infiniment délicat. Beaucoup de ces *Fleurs* ont été, croit-on, composées dans la première jeunesse de Baudelaire. Or, dès qu'il connut Banville, ils durent se lire leurs vers. Pour que l'influence des *Cariatides* fût indubitable, il faudrait qu'elles eussent été sous presse quand la rencontre du Luxembourg eut lieu. Cette précision capitale nous manque. Le mieux est donc, pour l'instant, de relever les ressemblances entre les *Fleurs* et le

1. *De quelques écrivains modernes*, 91. Michel Lévy. Cf. *Les Cariatides*, 8. Paris, Pilout, 1842.

2. Dans le second article que j'ai mentionné tout à l'heure, Baudelaire précise que « toutes les beautés contenues dans *Les Cariatides* étaient l'écho mélodieux de la puissante voix » de V. Hugo (*Art rom.*, 362). Sur la tombe de son ami, Banville dira que « l'imitation de Victor Hugo, tel a été le commencement de tout poète de ce temps » (mais non de l'auteur des *Fleurs du Mal* !). [*Charles Baudelaire, Souvenirs. Correspondances*, 134-135. Paris, R. Pincebourde, 1872.]

texte original des *Cariatides*. Elles présentent tous les degrés, depuis le quasi-plagiat jusqu'à ces analogies lointaines qu'on aurait à peine le droit de mentionner, si l'on ne savait le pouvoir de suggestion qu'un mot, une image, un rythme ont parfois sur le poète, même s'ils nous paraissent insignifiants.

Dans ce cas seraient des rimes, des adjectifs, des détails qui se retrouvent ici et là[1]. A côté, une presque identité :

BANVILLE : Je veux vous peindre, ô belle enchanteresse
(*Car.*, 425).

BAUDELAIRE : Je veux te raconter, ô molle enchanteresse
(*F.M.*, 84).

Des parties de vers offrent également une similitude plus ou moins grande. Que le second quatrain de *Parfum exotique*, par son premier et son quatrième vers « où *la nature donne* », « *dont* l'œil par sa franchise *étonne* » (*F. M.*, 40), rappelle « que *la stature donne* », « *dont* la splendeur *étonne* » de *Car.*, 88, 18, le son, le rythme et le vocabulaire sont seulement analogues. Voici des rapprochements plus décisifs :

BANV. Et les *divans-profonds* à nous anéantir (*Car.*, 436)
BAUD. : Des *divans profonds* comme des tombeaux
(*F. M.*, 223),

et

BANV. : [Vénus] a mis sa lèvre chaude à ce *sang qui se fige*[2]
(*Car.*, 124).

BAUD. : Le soleil s'est noyé dans son *sang qui se fige*
(*F. M.*, 77).

Des pièces d'amour commencent chez les deux poètes de la même façon :

Quand vous venez,... on pense voir
(*Car.*, 429).

Quand tu vas,... tu fais l'effet
(*F.M.*, 84).

(La première strophe n'est qu'une introduction.)

Les exemples suivants concernent plutôt le fond que la forme. Le vers étrange du premier tercet du sonnet *A Théodore de Banville* (« Poète, notre sang nous fuit par chaque pore »), que reprendra, en le transposant, d'ailleurs, l'auteur de *La Fontaine de Sang*

1. *Soirs* et *encensoirs*, dans *Car.* (129, 174-175) comme dans *F. M.* (77); « désir *langoureux* » (*Car.*, 429), « beautés *langoureuses* » (*F. M.*, 60) [tous deux en fin de vers]; « des mules de velours » (*Car.*, 312), « ses brodequins de velours » (*F. M.*, 432), etc.

2. Cité par Prarond, *op. cit.*, 88.

(« Il me semble parfois que mon sang coule à flots ») pourrait bien être en relation avec ce vers des *Cariatides* (54) [à propos de Shakespeare] :

Le sang qui de son cœur *s'écoule comme une onde.*

Les pièces intitulées *Le Vampire* et *Les Métamorphoses du Vampire*, dans les *Fleurs du Mal*, ont-elles du rapport avec le vampirisme du pseudo-Byron et ce passage de Banville ?

... Nous avons lu bien souvent le Vampire
Du grand poète; eh bien, cette femme était pire
Encor, étant vampire et femme...
Son regard aspirait ardemment le sang jeune[1]
(*Car.*, 112).

Une même scène allégorique est esquissée dans les *Cariatides* et dans *Recueillement*. Ici Baudelaire (qui se souvient aussi de Gautier) dit à sa Douleur : « Donne-moi la main; viens par ici, loin d'eux » ; là Banville raconte comment une femme (qui est la Mort) « prit [sa] main dans la sienne et cria : C'est à moi! Oh! ne l'écoute pas, viens à moi, me dit-elle,... Loin du monde » (*Car.*, 173-175).

Il aime à parler des « myrtes verts », notamment dans une pièce, où il est question de Cythère :

La fleur s'ouvrit plus pure aux baisers de la brise,
Et sous les myrtes verts... (*Car.*, 262),

et l'on sait que le poète d'*Un voyage à Cythère* évoque une prêtresse *entrebâillant* sa robe aux *brises*, dans l'île « aux *myrtes verts*, pleine de *fleurs* écloses ». Autre cas d'éléments pareils diversement combinés : « Le monde », lit-on dans *Les Cariatides*, 242, « est une grande *auberge* Où l'hospitalité sans défiance héberge, Comme le grand seigneur, le passant *hasardeux*, Et leur prête son *lit*.... » Pour Baudelaire, c'est la Mort qui est « l'auberge fameuse » où un Ange « refait le lit des gens pauvres », et le mot de *lit* s'associe ailleurs avec l'adjectif *hasardeux* [«...endormir la douleur sur un lit hasardéux »] *(Brumes et Pluies).*

Faut-il, enfin, mentionner que Banville traite, à sa manière, le sujet des *Phares* dans *Sur ce livre*, où se succèdent les mêmes noms qu'on retrouve dans les *Fleurs du Mal* : Rubens, Rembrandt, Michel-Ange, Delacroix (*Car.*, 20)?

1. Cf. encore : « Celle dont il s'agit savait bien son métier D'orfraie [le héros de *La Fanfarlo* est le poète des *Orfraies*] et de sangsue... ». Texte devenu, dans l'édition Lemerre, 1889 : « Cette Madone-là savait bien son métier De panthère lascive ». Dès 1842, Banville l'avait appelée *la Madone* (111). Mais cela paraît n'avoir pas eu d'influence sur *l'Ex-voto*.

*
* *

Pour déterminer, dans ces cas divers, la direction de l'influence, on ne peut compter sur des indices extrinsèques ; car les onze *Fleurs* intéressées ne sont pas de celles qu'on classe ordinairement dans la première période de la production baudelairienne. Cinq existaient dès 1852 ; mais ce point de repère ne peut nous servir ici. Un fait assez curieux, que J. Crépet a révélé. Sur une épreuve des *Fleurs*, Baudelaire a un instant corrigé « ô molle enchanteresse » en « pour que tu les connaisses[1] ». Il n'a tout de même pas maintenu ce texte, dût-il être accusé de plagiat. Mais si c'est lui qui, en 1842, avait été plagié?

Je ne le pense pourtant pas. Banville avait écrit ses premiers vers dès 1839; avant d'être publiés, assure-t-il dans sa Préface, ses poèmes avaient été exposés « un à un » au jugement de gens érudits[2]. Pourquoi sa virtuosité précoce n'aurait-elle pas servi au laborieux Baudelaire? Une analyse interne de chaque cas permettrait-elle de décider? C'est bien douteux. Et d'autres problèmes nous attendent.

A en croire, en effet, les dates que Banville a mises, dans ses recueils postérieurs, au bas de certaines pièces, il avait en portefeuille, quand *Les Cariatides* parurent, des poésies qui n'y figuraient pas. Je ne parle pas de la pièce liminaire *A ma mère* qui, lorsque Baudelaire publia ses *Fleurs*, était encore inédite. Il avait eu le temps d'apprendre que son ami l'avait écrite sur l'exemplaire offert à Mme de Banville[3], et qui sait si ce précédent ne lui suggéra pas d'en prendre le contre-pied par sa douloureuse *Bénédiction*? Mais un autre texte mérite davantage de nous arrêter : le *Divan*, qui se lit dans l'édit. de 1879 des *Cariatides*[4]. « *Jeanne* », écrit le poète, « est couchée »,

> Et cependant que ses joyaux barbares
> Dans cette nuit jettent des feux sanglants...

Comment ne pas se rappeler *Les Bijoux*, où l'amant de Jeanne Duval nous la montre « couchée » et souriant « du haut du divan » :

> Elle n'avait gardé que ses bijoux sonores

qui la rendaient semblable aux esclaves des Mores. « Le foyer... inondait de sang cette peau... ». « Les rares fleurs » auxquelles

1. *Fleurs du Mal*, p. 434.
2. *Car.*, 7.
3. *Avant-Propos* (*Les Car.*, Paris, A. Lemerre, 1877, 11).
4. G. Charpentier, 190.

Banville fait allusion parfument aussi la deuxième strophe de *L'Invitation au voyage*.

Le poème des *Bijoux* parut en 1857. En 1879, l'auteur des *Cariatides* date les vingt-quatre dizains, dont *Le Divan* est l'avant-dernier, de *juillet 1842*. Il prétend, d'ailleurs, dans *Mes Souvenirs*, qu'il connaissait la mulâtresse avant de connaître Baudelaire. D'un autre côté, son dizain a un air de pastiche baudelairien. Que conclure ?

*
* *

La question devient encore plus irritante quand le texte qui présente des ressemblances avec les *Fleurs* est non plus l'édition originale des *Cariatides*, mais sa réédition de 1857[1]. On sait l'anecdocte : les épreuves des *Poésies* se trompèrent une fois de direction, allant chez Baudelaire pendant que Banville recevait les bonnes feuilles des *Fleurs du Mal*. Les deux recueils parurent donc presque au même moment. Que si un adjectif[2], un second hémistiche (« orgueil de la Matière », *Car.*, 164; « orgueil de la maison », *F. M.*, 105), si l'allusion à des héroïnes comme Phryné ou Sapho (*Car.*, 2; cf. *F. M.*, 249) ne doivent peut-être pas retenir l'attention, il est difficile de trouver, en troisième vers d'une strophe :

Comme passent le soir des pourpres vaporeuses (*Car.*, 125),

sans se souvenir du

Comme montent au ciel les soleils rajeunis,

même mouvement, mêmement placé dans *Le Balcon*.

Banville décrit la femme avec des détails qu'il formule ainsi que le fait Baudelaire (« gorge aiguë », dans *Car.*, 107, et *F. M.*, 258)[3]. Le poète de *La Musique* ordonne dans un tableau original ces termes de *musique*, *voile*, *étoile* qu'offrent deux vers des *Cariatides* (p. 5) :

... la Statuaire et la Musique aux voiles
Transparents, ont porté nos cœurs jusqu'aux étoiles.

Enfin, revenant au thème du sang déjà indiqué en 1842, Banville

1. Dans *Les Poésies de Théodore de Banville*. Paris, Poulet-Malassis et de Broise, 1857. *J. de la L.*, 26 septembre; *F. du M.*, *ib.*, 11 juillet.
2. « Têtes *fraternelles* » (*Car.*, 1) ; « mains *fraternelles* » (*Le Balcon*) [ici et là en fin de vers].
3. Cf. encore « Ton beau ventre d'ivoire » (*Car.*, 107), et *Les Bijoux*, etc.

voit dans le poète un « martyr, qui porte une blessure au flanc » (*Car.*, 172).

Je rappelle seulement que le sonnet des *Chats*, d'où est extrait l'hémistiche « orgueil de la maison », parut dès 1847 et *Lesbos* dès 1850 ; et j'en viens aux rééditions des *Cariatides* postérieures à la mort de Baudelaire, celle de 1864 n'ayant rien qui vaille d'être signalé. Elles présentent ce phénomène curieux, non seulement que Banville s'y inspire (faut-il dire à son tour?) de Baudelaire, mais encore que ces imitations ont parfois lieu dans des endroits qu'on a déjà dû rapprocher l'un de l'autre. Et il arrive qu'en ressemblant si bien, par son nouveau texte, à Baudelaire, Banville avertisse que l'ancien déjà y ressemblait un peu, là même où l'on ne s'en était pas aperçu[1].

L'édition Lemerre (1877)[2], outre une rime baudelairienne[3], offre cette variante notable : je « préfère ardemment », disait dès 1842 le héros d'une histoire, « le Champagne au Bordeaux » ; Banville corrige *Champagne* en *Bourgogne* (54). Peut-être se met-il d'accord avec Samuel, par les soins de qui « les bordeaux les plus célèbres et les plus parfumés cédaient le pas au bataillon lourd et serré des bourgognes[4] ». Bien plus importante est cette autre modification. Au lieu de

> Mais Délia l'esclave est plus jeune et plus belle
> Que la Vénus de marbre et la nymphe d'Apelle,

on lit désormais

> Mais Délia, qui montre un ciel dans ses prunelles,
> Est comme les Vénus aux blancheurs éternelles (113),

vers refaits, semble-t-il, d'après le dernier de *La Beauté* et peut-être le cinquième de l'*Hymne à la Beauté*. « Elle étendait », écrit encore Banville dans une addition,

> La rouge pourpre *triomphale*
> Pour leur faire un *tapis* vermeil (182) :

se souvenait-il de : « Pour que tu puisses faire à Jésus... Un tapis triomphal » de *F. M.*, 130 ?

L'édition Charpentier (1879)[5] rafistole peut-être d'après *F. M.*,

1. Voir ci-dessous le passage sur l'épanouissement des fleurs.
2. *Poésies de Théodore de Banville. Les Cariatides* (1839-1842). Paris, Alph. Lemerre, 1877.
3. *Rachats, crachats* (*Car.*, 181 ; *F. M.*, 95).
4. *La Fanfarlo*, dans *Par. art.*, 270-271. On peut imaginer d'autres explications.
5. Théodore de Banville, *Poésies complètes. Les Cariatides*... Ed. définitive. Paris, G. Charpentier, 1879.

149, une personnification de la Muse[1]; en tout cas elle contient une imitation flagrante de *Recueillement* :

> Pendant que des mortels la multitude vile
> Sous le fouet du Plaisir, ce bourreau sans merci,

avait dit Baudelaire; et Banville :

> Tremblantes sous le fouet horrible que secoue
> Le vieux titan Désir, tyran de l'univers (102).

Mais, comme dans les précédentes, il maintient ce texte de *La Mort du Poète*[2] : Dieu « conserve à ta vie... Le ciel de bien des jours, Pour ouvrir au soleil la fleur de ta pensée ». La variante : «...jours *Où s'épanouiront les fleurs de ta pensée* » figure dans l'édition Lemerre de 1889 (162)[3] : elle procède de *La Mort des Artistes*. Ceux-ci n'ont qu'un espoir :

> C'est que la Mort, planant comme un soleil nouveau,
> Fera s'épanouir les fleurs de leur cerveau.

De même, cette édition donne un nouveau développement au thème du sang : la science, répète Banville, « est comme le sang pur échappé de nos veines » (42). Bien mieux, il reprend *La Fontaine de Sang* des *Fleurs*, y remarque ce trait : Mon sang « s'en va... partout colorant en rouge la nature », et corrige le vers qui suivait, dans le couplet sur Shakespeare, celui qu'on a relevé plus haut. Au lieu de

> Comme le sang du Christ a coulé pour le monde,

il écrit :

> A jeté son reflet de pourpre sur le monde (36).

Enfin les passages « Voici la douce Nuit qui vient » et « près de la verte Loire » rappellent le dernier vers de *Recueillement* (« Entends... la douce Nuit qui marche ») et le premier tercet de *A une dame créole*, cette poésie de jeunesse de Baudelaire.

*
* *

C'est à cette époque, d'ailleurs, qu'il faut maintenant se reporter encore une fois. Banville et l'amant de Jeanne étaient devenus

1. Dès 1842, Banville représente sa Muse comme « une enfant bohème » [telle une maîtresse de Baudelaire, cf. *Œuvres Posthumes* (54)], qui sait se consoler de ses bévues « pourvu que ses cheveux soient lissés, etc. »... Maintenant il change en « pourvu qu'un beau collier pare sa gorge nue » (11). Faut-il songer aux « bijoux » que la *Mendiante Rousse* « lorgne en dessous » ?

2. Titre baudelairien, calqué sur *La Mort des Artistes*, et qui apparaît dans l'édition de 1877.

3. *Œuvres de Théodore de Banville. Les Cariatides...* Paris, Alph. Lemerre, 1889.

intimes. « Que de bonnes et longues soirées, écrit l'auteur de *Mes Souvenirs*, nous avons passées avec Pierre Dupont, Émile Deroy et d'autres..., à causer art, femmes, poésie, peinture, et à entendre chanter des chansons populaires. » Ces réunions avaient lieu dans la chambrette que Banville occupait chez ses parents, rue Monsieur-le-Prince ; mais Baudelaire aussi recevait en son hôtel Pimodan. Quand j'ai lu dans *Les Baisers de Pierre* des *Cariatides* la description de la chambre où le héros revient, avec son « étoffe aux antiques ramages » et ses « vieilles images », « Hamlet dans son manteau noir[1]... », j'ai supposé que Banville pouvait avoir songé là au logement de Baudelaire, auquel il consacre un morceau de ses *Souvenirs* : il en mentionne « les draperies d'un lourd damas antique », et « la série des Hamlet lithographiés de Delacroix[2] ». Seulement, il fallait pour cela que ce détail manquât dans l'édition de 1842. Effectivement, celle-ci porte *Crispin* (122) au lieu d'*Hamlet*, qui apparaît seulement en 1857 : l'inquiétant héros au lieu du valet rieur, Baudelaire a passé par là.

Les deux jeunes gens se retrouvaient au *Corsaire-Satan*, où Baudelaire écrivait en 1845 et 1846. C'est là qu'ils publièrent, le 25 novembre 1845, le fragment de *Sapho*, à laquelle ils avaient mis tous les deux la main, ainsi que P. Dupont et A. Vitu[3]. On ne se bornait pas à cette mystification. C'était le temps où on luttait ferme contre l' « École du bon sens ». Cette expression, selon un témoignage postérieur de Baudelaire[4], aurait pris naissance dans les bureaux du *Corsaire* : boutade d'un rédacteur, que le rédacteur en chef voulut imprimer. « A partir de ce moment, le *Corsaire-Satan* et *bientôt d'autres journaux* se servirent de ce terme comme d'une injure. » Effectivement on trouve une attaque contre l'École en question (celle qui avait pour chef Ponsard et pour membre, entre autres, Augier) dans le numéro du 7 décembre 1845 de *La Silhouette*, où Banville collaborait[5].

Cette polémique laissait à ce dernier le loisir de faire de nouveaux vers. Les *Stalactites* allaient paraître au début de 1846[6]. Le petit Cénacle ne s'était pas inutilement intéressé aux « chansons populaires ». En attendant l'article de Baudelaire sur Dupont, cette curiosité valait à la littérature plusieurs pièces du nouveau recueil (« Nous n'irons plus au bois, les lauriers sont coupés »,

1. *Poésies*, 71, 1857.
2. *Mes souv.*, 77, 79, 80. Le feuilleton de Gautier sur ces lithographies est du 22 août 1843.
3. Baudelaire, *Œuvres posthumes*, 42. Paris, Société du Mercure de France, 1908.
4. *Les Drames et les Romans honnêtes* (27 nov. 1851). Cf. *Art rom.*, 283.
5. M. Fuchs, *Théodore de Banville*, 133-134. Paris, E. Cornély, 1912.
6. Préface et dédicace datées du 25 février ; cf. *J. L.* du 21 mars.

etc.). L'une d'elles s'impose à notre attention : c'est le n° XI, *La Chanson du vin*, portant en épigraphe ce vers de « Baudelaire Dufaÿs » : « Un soir l'âme du vin chantait dans les bouteilles ». Elle est datée de septembre 1844. Les critiques s'en servent avec raison pour dater *L'Ame du vin*[1].

Ainsi les deux poètes aimaient à écrire sur le même sujet, chacun à sa façon. Peut-être l'avaient-ils déjà fait pour *Jeanne au divan*. Le cas est palpable dans les deux pièces intitulées : l'une *A une petite chanteuse des rues*, l'autre *A une mendiante rousse*. L'une est datée par Banville de mars 1845 ; l'autre existait en 1852[2]. Baudelaire avait commencé par écrire « Ma blanchette aux cheveux roux » (*F. M.*, 452) ; il y substitua « Blanche fille aux..., etc. » ; le texte de Banville porte (120) : « Belle fille aux cheveux d'or ». Quant à la strophe, celle de la pièce des *Stalactites* est du type 7 + 3 + 7 + 7 + 3 + 7 (comme *Avril* de Remy Belleau) ; Baudelaire a adopté, lui, 7 + 7 + 7 + 4. Ce rythme rappellerait celui de *A la Font-Georges* (oct. 1844) des *Stalactites* (6 + 6 + 6 + 4), lequel est exactement repris de la poésie de Ronsard, *De l'élection de mon Sépulcre*[3].

Quant au reste, *Les Stalactites*, plus courtes que *Les Cariatides*, donnent moins souvent lieu d'être comparées aux *Fleurs du Mal*. On y trouve toutefois, outre certaines rencontres de vocabulaire[4], un vers très proche de celui-ci, de *La Mort des Amants* :

Un soir fait de rose et de bleu mystique.

Banville écrit, dans une pièce qu'il date de septembre 1844 : « L'air se teint de rose et de bleu » (23). La similitude est plus frappante encore si l'on sait que le premier texte de Baudelaire (9 avril 1851) était : « un soir *teint*,... etc. ». (*F. M.*, 476.) Une autre poésie des *Stalactites* (août 1844) contient ces deux traits :

Moi, je vois rayonner tes yeux dans la nuit sombre...

. . . . . .

Tes cheveux déroulés emplir mes mains tremblantes (104),

1. *F. M.*, 183, 465. On remarquera le nom que porte encore Baudelaire. En 1857, l'épigraphe disparaît. La pièce suivante (XII), dédiée en 1846 à *Baudelaire Dufays*, l'est maintenant à *Charles Baudelaire* (221). Datée de mars 1845, elle reprochait indirectement à celui-ci d'honorer la Matière à l'exclusion de l'Amour.

2. Et même avant 1845, d'après Charles Cousin.

3. L'auteur des *Fleurs du Mal* aurait ainsi combiné ces deux précédents, en prenant ce qu'ils offraient de plus long, en fait de vers long (7 syllabes) et de vers court (4). Ces questions devaient préoccuper les contemporains : Sainte-Beuve s'y arrête dans le *Lundi* qu'il a consacré à Banville.

4. Terme d'*accords* appliqué de part et d'autre à l'expression de sensations transposées (ainsi *Stal.*, 4) ; emploi du mot *mystique* (*Stal.*, 156, etc.) ; « ses bras *martyrisés* » (*Stal.*, 196), cf. *F. M.*, 6 : « Le sein *martyrisé* ».

qui se retrouvent aux vers 2 (« et mes yeux dans le noir devinaient tes prunelles ») et 4 (avec une modification) de la quatrième strophe du *Balcon*. Enfin la troisième strophe d'*Une Charogne*, qu'on a rapprochée de Malherbe, peut l'être aussi du passage (mai 1845) où Banville, entrant « dans le vieux cimetière », se dit que les morts vivent dans les fleurs :

... La *grande Nature*
Si pleine de raison,
A fait avec leurs corps tombés en *pourriture*
Sa belle floraison (162).

Si l'on admet le dire de Prarond, *Une Charogne* serait des toutes premières pièces de Baudelaire, qui aurait ici l'antériorité. Le thème banvillesque se retrouve-t-il dans *Le Tir et le Cimetière*, où l'on voit « un tapis de fleurs magnifiques engraissées par la destruction[1] » ? Enfin, dans la deuxième édition des *Stalactites* (1857), la pièce liminaire, *Décor* (déc. 1846), en *terze rime* comme l'*Épilogue* des *Poèmes en prose*, est un rêve métallique qui fait penser au *Rêve parisien* :

Banv. : L'ardent soleil de Dieu... Ne les éclaire pas (206).
Baud. : Nuls vestiges de soleil... Pour illuminer ces prodiges (178).

II

Les rapports de Banville et de Baudelaire entrèrent, après 1850, dans une nouvelle phase. Que des dissentiments aient eu lieu entre eux, cela paraît incontestable. On en a la preuve dans plusieurs documents, qui malheureusement ne sont pas tous datés. Commençons par ceux dont la date flotte plus ou moins.

Il existe une lettre de Banville à Baudelaire, datée du *samedi 9 janvier* (1858), qui est une réponse, et où, tout en lui rendant les bons sentiments que celui-ci lui témoigne[2], il fait allusion aux « circonstances qui les ont séparés ». D'autre part, dans une *clef* que Baudelaire fit pour les *Aventures de Mariette* (lesquelles parurent en 1856), il explique que de Villiers, c'est Banville. Il a l'air de prendre, contre Champfleury, la défense du poète des

1. *Poèmes en prose*, 156. Il est vrai que c'est un lieu commun.
2. Baudelaire, en écrivant à Banville, avait songé au besoin que ce dernier avait de son fidèle souvenir (Banville venait donc d'éprouver un chagrin ?). Il lui exprimait une fois de plus son affection et sa sympathie. Cf. E. Crépet, *Ch. Baudelaire, Étude... revue... par J. Crépet*, 313-314. Paris, Alb. Messein, 1919.

Odelettes : « Quoi qu'en dise l'auteur, le poète le plus habile de la jeune école nouvelle » ; mais écoutez la suite : « à ce point qu'il a réduit l'art de la poésie à de purs procédés mécaniques, et qu'il peut enseigner à devenir poète en vingt-cinq leçons. Inventeur du style de marbre[1] ». Ce n'est guère bienveillant.

Enfin l'on connaît le célèbre article de Baudelaire contre l'*École païenne* (22 janvier 1852), auquel il avait préludé, le 27 novembre 1851, en attaquant les poètes « abrutis par la volupté païenne[2] ». Banville n'y est pas nommé; mais, n'en déplaise à M. Vandérem[3], c'est bien lui qu'on vise, avec d'autres peut-être. Le programme du *Hibou philosophe*[4] ne laisse aucun doute à cet égard : le représentant de l'École païenne, c'est Banville. Et cet indice externe, qui suffit, est corroboré par d'autres remarques. L'anonyme auquel Baudelaire fait allusion est lecteur de Heine : l'auteur du *Sang de la Coupe* aussi. Nous le verrons également, Baudelaire a remarqué la fréquence du mot *lyre* chez Banville : on devine, dès lors, à qui s'adresse cette apostrophe : « Combien prête-t-on sur une *lyre* au Mont-de-Piété » ? Quel est l'homme qui porte un toast au dieu Pan[5] » après 1848, sinon celui-là qui, dès *Les Stalactites*, publiait une *Chanson à boire* dont le refrain chantait, sinon *Pan*, du moins *Io Paean*[6] ? Que de fois aussi n'avait-il pas été question, dans les vers de Banville, de Paros : « fille de Paros », « marbres... de Paros », etc. ! « Mangez-vous des côtelettes de Paros » ? s'écrie Baudelaire impatienté. Reste l'anecdote de « l'écrivain de talent » qui aurait pleuré, selon le détracteur de l'École païenne, devant le *blasphème* de certaines estampes de Daumier : « Il était indigné ; il appelait cela une impiété. Le malheureux avait encore besoin d'une religion[7]. » Si ce « malheureux » est bien Banville, comme on l'admet généralement[8], le ton de Baudelaire à son égard n'est pas, on l'avouera, sans quelque rudesse.

1. *Art rom.*, 552. Banville serait-il parmi les « poètes marmoréens » contre lesquels Baudelaire avait pris position en mars 1852 ? (*O. P.*, 207.)
2. *Art rom.*, 282.
3. *Baudelaire et lui.* « *Figaro* », 10 mars 1923.
4. *O. P.*, 403.
5. *Art rom.*, 291, 294, 299.
6. Cf. aussi, il est vrai, Th. Gautier : « Chantons Io, Péan !.. » à la fin de la *Comédie de la Mort.*
7. *Art rom.*, 294, 293.
8. Ce n'est pas que ce dernier méconnût le talent de Daumier; au contraire. Il loue dans ses feuilletons du *Pouvoir* (26 août, 8 septembre 1850), « cet artiste que la postérité égalera aux plus sublimes génies de l'antiquité ». Mais ces jugements peuvent se concilier avec l'hypothèse dont il s'agit : tant, en effet, que le caricaturiste s'en prenait à ses contemporains, comment n'eût-il pas plu à l'auteur des *Odes funambulesques* ? — L'hypothèse est d'ailleurs confirmée par ce fait qu'en 1857, reprenant le passage de 1852, Baudelaire, en place de « l'écrivain de talent », mit « un poète *lyrique*

Tel quel, cet article n'est pas perfide. On n'en pourrait dire toujours autant de l'étude qu'E. Prarond consacra à Banville, vers la fin de cette même année 1852[1], et qui est le meilleur commentaire de l'article de Baudelaire. Elle a l'avantage, en effet, de nous apprendre à quelles œuvres du « païen » on en voulait : les *Cariatides*, surtout les *Stalactites*, et les « critiques de théâtre données [par Banville] aux journaux dans ces trois dernières années », journaux, remarquait méchamment Prarond, qui « ont manqué par décès à M. de Banville ». C'est dans ces articles[2] qu'a été « activée et exaltée » « l'adoration du marbre pour le marbre, de la couleur pour la couleur, de la forme pour la forme, de la chair pour la chair », qui s'exprimait déjà dans les recueils en vers, et notamment dans cette « monstruosité morale » de *La Fontaine de Jouvence*, où l'on voit la Naïade montrer aux rajeunis « l'Idéal dans les plaisirs charnels ». Au fait, n'était-ce pas un peu la thèse de la Préface des *Stalactites* ? « Le devoir du poète est d'enseigner aux hommes que tous leurs instincts sont nobles et légitimes... Si donc l'auteur de ce livre a chanté... sous les divins noms que la Grèce leur a trouvés, la Beauté, la Force et l'Amour, c'est qu'il appartient... à la poésie lyrique de devancer... la philosophie humaine. » Comment Banville eût-il pu parler autrement, en tête d'un livre « plein d'images grasses de volupté et débordant à toutes les pages de joie, de bien-être et de santé » ? Mais il faut avouer qu' « on ne peut hisser plus résolument le pavillon du matérialisme[3] ».

Bref, « Baudelaire Dufaÿs » était bien vengé du reproche que contenait à son égard la pièce XII des *Stalactites*. Ce reproche se retournait contre son auteur ! Est-ce à dire que l'amant de Jeanne eût cessé de le mériter? Lui-même, sans doute, n'eût pas osé le prétendre. Au contraire, ici comme dans plusieurs autres occasions, Baudelaire paraît être, selon le titre d'une *Fleur du Mal*, un *Heautontimoroumenos*, mais qui se fustige sur autrui. Je ne veux pas parler de cette pièce qui célébrait « le grand Pan », et « le souvenir de ces époques nues » où l'homme et la femme « exerçaient la santé de leur noble machine ». Sans doute, le poète

et païen de mes amis ». Il ajoute : « Il parlait de la belle Hélène comme d'autres parlent de la Vierge Marie » (*C. E.*, 417). Banville avait consacré quelques vers, dans *Les Cariatides* (1842, 265) à la mission de « trois beautés à la tête blonde » : Vénus, Maria, Madeleine. Interpellé par Prarond sur cette inconvenance, le pauvre poète, en 1857, remplaça *beautés* par *femmes* et *Vénus* par *Ève* (*Poésies*, 144).

1. *De quelques écrivains nouveaux*. Paris, Michel Lévy (*J. L.*, 18 décembre).

2. M. Fuchs a donné (*op. cit.*, 149-150) quelques extraits topiques de ces articles du *Pouvoir* et du *Dix Décembre*.

3. Prarond, *op. cit.*, 92-95. Cf. *Les Stal.*, 1846, p. 90 et p. IX-X.

dénonce maintenant celui dont l'âme « s'en va... comme une prostituée, criant : Plastique ! plastique ! La plastique, cet affreux mot me donne la chair de poule[1] ». Mais il lui était permis, comme à tout autre, d'évoluer. Ou plutôt, pour ce Malade que la nature avait blessé, l'Hygie grecque était un rêve évanoui : quand il essaiera encore une fois de le ressaisir, en la personne opulente de Mme Sabatier, on sait quelle désillusion ! Banville était heureux, lui, de pouvoir aimer sur un « oreiller de chair fraîche ».

Cette inconséquence n'est donc pas à incriminer. Deux autres paraissent plus graves, dans la sorte de procès de tendance que le critique de l'École païenne intentait à son adversaire. Quand il dit, en effet, de quiconque y appartient : « Il ne pensera pas à sa mère », s'il faut à toute force appliquer cette prédiction à l'un des deux, sera-ce à Banville, dont la piété filiale était si grande qu'il dédia chaque année, à sa mère vivante ou morte, une *Rose de Noël*, — ou au fils de Mme Aupick ? Et quand celui-ci, en novembre 1851, vitupère ces païens, qui « poussent l'adoration de la femme jusqu'à l'impiété la plus dégoûtante[2] », ne condamne-t-il pas à l'avance l'auteur de la lettre de 1852 et l'amoureux de la Présidente?

La lettre dont je veux parler[3] est, semble-t-il, adressée à Marie Daubrun. Ce nom pose une nouvelle question. A en croire Crépet, la « circonstance » qui « sépara » Baudelaire et Banville « portait jupon » : c'était cette actrice. Or on voit le poète des *Fleurs du Mal* occupé d'elle en 1852 (cette lettre le prouve), en 1854[4], en 1855, où il conçoit à cause d'elle une haine féroce contre G. Sand, et, pour ne rien dire de pièces comme l'*Irréparable*, etc., en 1859, où il lui dédie le *Chant d'Automne* (30 novembre) ; *A une Madone* parut le 22 janvier 1860. Si l'on ajoute l'indice fourni par une lettre de Ponson du Terrail en date du 6 novembre 1859[5], cette époque apparaît comme celle où Baudelaire s'est peut-être le plus intéressé, publiquement du moins, à Marie Daubrun. Or c'est celle aussi où Marie Daubrun file dans le Midi... avec Banville[6], qui y écrit cet hiver-là les lettres, et, ce qui nous importe davantage, les poésies consacrées à Marie Daubrun qu'il devait recueillir respectivement dans *La Mer de Nice* et dans *Amé-*

1. *Art rom.*, 295. Cf. *Mlle de Maupin*, nlle éd., Charpentier, 1869, 249.
2. *Art rom.*, 296, 282.
3. *Lettres*, 41.
4. *Lettres à sa Mère*, 93.
5. E. Crépet, *op. cit.*, 416.
6. J. Charpentier, *Théodore de Banville*, Perrin, 1925, 70, 72-73, 73 n. 1. La Préface (1er nov. 1860) de *La Mer de Nice* (Paris, Poulet-Malassis et de Broise, 1861) est dédiée à Marie Daubrun.

thystes. Son amie put, entre deux représentations, à Nice ou à Monaco, lire en sécurité la menace que Baudelaire avait enfermée dans ces vers :

> Et dans ma *Jalousie*, ô mortelle Madone,
> Je saurai te tailler un Manteau, de façon
> Barbare, roide et lourd, et doublé de *soupçon*,
> Qui, comme une guérite, enfermera tes charmes...

Quelque part que l'idéologie et une rivalité amoureuse aient tenue dans le désaccord des deux poètes, on peut se demander si Banville, de son côté, laissa voir que son amitié pour Baudelaire s'était relâchée. Les textes que nous avons parcourus n'offrent pour ainsi dire aucun indice de ce genre. Banville était bon, et ce n'est pas vengeance de sa part que d'avoir écrit, en septembre 1852 :

> On voit le doux Asselineau
> Près du farouche Baudelaire
> . . . . . .
> Plus aigre qu'un jeune cerneau
> [Il] est comme un Gœthe en colère[1].

En 1856, il est vrai, le nom de Baudelaire ne figure point, dans ces *Odelettes* que leur auteur mettait sous le patronage de Sainte-Beuve, parmi les gens de lettres à qui la plupart étaient adressées (A. Houssaye, Ph. Boyer, Roger de Beauvoir, Th. Gautier, etc.). Il se lit à la fin d'une phrase de la Préface des *Odes funambulesques* : « Dans un morceau merveilleux d'inspiration lyrique, M. Proudhon, qui n'a jamais lu un vers, s'est rencontré presque idée pour idée avec *Les Litanies de Satan* de M. Charles Baudelaire ». Cet éloge, pour être décerné par une sorte de choc en retour, n'en est pas moins de poids. Mais existait-il dès la 1re édition[2]? Ce n'est guère possible, ni les *Litanies*, ni le livre de Proudhon dont il s'agit ici n'ayant encore paru. La 2e édition, d'ailleurs, ne met toujours pas Baudelaire parmi les « élus » avec Hugo, Gautier, Lamartine, Musset, Barbier, Vigny, etc. (28.) L'éd. Lemerre (1874) remplace *Les Sentiers Perdus* par *Les Fleurs du Mal* (16).

1. Ces vers parurent dans les *Odes funambulesques*. Le Divan Le Peletier, que Banville décrivait dans cette pièce, était situé en face de l'Opéra ; Baudelaire put y rencontrer Musset. (*Poésies de Théodore de Banville. Odes funambulesques* [... suivies d'un commentaire...], 372-373. Paris, Alph. Lemerre, 1874.)

2. Je n'ai pu me la procurer ; d'après Fuchs (178), elle parut en février 1857. La Préface est effectivement datée de ce mois. Le compte-rendu de Barbey d'Aurevilly est du 21 mars.

*
* *

Quoi qu'il en soit, ces deux nouveaux recueils de Banville ne contiennent rien qui serve beaucoup à la connaissance de l'œuvre baudelairienne. Le « Aimons-nous et dormons » de *Odelettes* peut faire songer à « Aimons-nous doucement » de *F. M.*, 103 : il ne figure qu'à partir de la réédition de 1857 (*Poésies*, 290). Le vers « cette douce toison fatale », qui rappelle « sa douce langue natale » de *L'Invitation au voyage*, est très postérieur. Longtemps on trouva à sa place : « Les rayons de ce bel or pâle » ; le nouveau texte figure dans Théodore de Banville, *Poésies complètes : Les Exilés, Odelettes,...* etc., 196. Paris, G. Carpentier, 1878. — Des *Odes*, deux ou trois traits seulement seraient à retenir. Ainsi « le front serein de la Bêtise humaine », que Banville reprend en refrain, six fois (258, 261), doit avoir amené ce passage de l'*Examen de minuit*, où le poète se souvient d'avoir

Salué l'énorme Bêtise,
La Bêtise au front de taureau.

Sans doute la pièce de Baudelaire *Bohémiens en voyage* procède-t-elle aussi d'une autre influence[1] ; cependant, l'Ode de Banville à la gloire de *La Sainte Bohème* (juin 1847) n'est pas, semble-t-il, sans rapport avec elle, bien qu'elle soit consacrée à la Bohème littéraire. Aux « prunelles ardentes » de *F. M.* correspondent les « prunelles pleines de soleil » d'*Odes*, 279. Là les voyageurs passent devant le grillon, ici « par le chemin des vers luisants ». Peut-être aussi l'allusion d'*Odes*, 154, à Dumas, peut-elle être rapprochée d'une phrase des *Œuvres posthumes*[2]. Mais la ressemblance des deux œuvres s'explique en général par celle des deux vies : l'un comme l'autre, Banville et Baudelaire s'intéressaient à la pantomime[3], et il n'y a pas lieu d'être plus surpris, en voyant Pierrot et Séraphin (38, 102) apparaître dans les *Odes*, qu'en lisant en tête d'un chapitre du *Poème du haschich*, « Le Théâtre de Séraphin[4] ».

En définitive, plus que les *Odes* elles-mêmes, ce qui nous four-

1. Les quatrains décrivent une gravure de Callot. On peut la voir dans la collection de la *Grande Bohème* (pl. 37 et 38), à la fin du livre de Francisque-Michel et Édouard Fournier, *Histoire des Hôtelleries*, etc. (Paris, Adolphe Delahays, 1859.) Elle a pour sujet : « Troupe de Bohémiens en voyage ».

2. P. 169, sur les « effroyables dysenteries » de cet auteur.

3. Cf. *Curiosités esthétiques*, 388 et suiv.

4. *Par. art.*, 15 et suiv. Cf. encore *C. E.*, 16. Sur l'emploi du terme d'*Osages*, cf. *Odes*, 202, 233, et *O. P.*, 293.

nit un renseignement curieux, c'est le *Commentaire* que Banville a composé pour elles en 1873, et dont P. Martino a signalé l'importance [1]. Dans *L'Amour à Paris* figurait en 1859 ce vers :

Écoutez Célina, reine de la folie... (110).

L'édition de 1874 substitue *Pomaré* à *Célina*, et l'auteur, sur cette nouvelle « reine », raconte ce qui suit : Pomaré, de son vrai nom Élise Sergent, s'habillait souvent en homme. On la voyait aux bals masqués de l'Opéra et chez Vachette. Elle avait une voix de contralto. Cherchant un appartement, elle vint un jour, en grande toilette, dans le logement de Baudelaire à l'hôtel Pimodan, que « le poète devait alors quitter. Charmée par [son] installation, elle ne voulut plus s'en aller, adopta un petit divan turc sur lequel elle dormait la nuit... », et elle s'y serait installée bien que le poète dût alors en déménager. Voici le portrait de cette femme : « très grande et svelte sans maigreur, avec la poitrine plate comme celle d'un homme, elle était exactement, selon la curieuse expression de Baudelaire, *un ami avec des hanches* [2] ». Ce signalement suggère aussitôt ces vers des *Bijoux* :

Je croyais voir unis par un nouveau dessin
Les hanches de l'Antiope au buste d'un imberbe,
Tant sa taille faisait ressortir son bassin.

Ce « buste d'un imberbe » allait mal, certains baudelairiens l'ont senti, à Jeanne, qui, d'après certain dessin, avait de la gorge. Faudrait-il le restituer, avec les hanches, et peut-être la pose sur le *divan*, à Pomaré ?

Par tous ces traits, le recueil des *Odes* révélait en Banville un apôtre de la modernité dans l'art. Y verrons-nous une nouveauté, et même un repentir et comme le désaveu des *Stalactites*? Non, certes, puisqu'à en croire les dates qu'il y a mises, les pièces s'en sont échelonnées sur toute sa carrière poétique, puisque dès 1850, deux ans avant l'attaque de Baudelaire, il avait écrit : « Balzac mort, les vaudevillistes s'aperçoivent enfin que la vie moderne est curieuse à étudier. Délivrez-moi des Grecs ! s'écriait autrefois le public par la bouche d'un poète humoriste. Nous crions à nos dramatistes : Délivrez-nous de tout ce qui n'est pas nous [3] ! »

1. *Parnasse et Symbolisme*, 28. A. Colin, 1925.

2. *Poésies de Théodore de Banville. Odes funambulesques*, 97, 319-321. Paris, Alphonse Lemerre, 1874. Cf. *Max. consol. sur l'amour* (1846), *J. I.*, 120.

3. *Le Pouvoir*, feuilleton dramatique du 8 septembre. La citation est empruntée à M. B. Clément. A rapprocher de *Cur. esth.*, 417, où Baudelaire la reprend à son compte, dans un article publié en 1857, mais conçu et ébauché bien avant (*ibid.*, 451, 502, 506).

Ce côté de son talent n'était certes pas pour déplaire au futur ami de C. Guys. Si Baudelaire n'a pas laissé de jugement sur les *Odes*, la façon dont il s'exprime en 1858 semble indiquer que l'incompréhension du vulgaire pouvait rapprocher les poètes froissés dans leur légitime orgueil. Il prend comme exemple de malveillance le fait que l'éditeur de Broise ait dit à Banville : « Le préfet d'Alençon nous a demandé pourquoi nous publiions des bêtises comme les *Odes*[1] ». Banville allait, d'ailleurs, en enrichissant ses *Poésies* de tout un recueil, avoir des droits plus sûrs à l'admiration de son confrère.

*
* *

J'ai déjà fait allusion à la confusion d'épreuves et de bonnes feuilles qui se produisit en 1857. Baudelaire l'apprend à Poulet-Malassis, et il ajoute, en homme qui vient de parcourir l'épreuve des *Poésies* : « Je m'escrime contre une trentaine de vers insuffisants. Croyez-vous donc que j'aie la souplesse de Banville[2]? » Cette sincérité rappelle V. Cousin recevant de la *Revue des Deux Mondes*, par erreur, des épreuves de G. Sand, et s'humiliant à en pleurer (Cousin ne faisait rien à demi) devant ce style qu'il estimait si supérieur au sien.

Outre la réédition des trois volumes de vers parus jusqu'en 1856, les *Poésies* comprenaient un sixième Livre, intitulé *Le Sang de la Coupe*. En 1861, Baudelaire nommera, comme particulièrement dignes d'éloges, trois pièces de ce nouveau recueil : *La Malédiction de Vénus*, *L'Ange mélancolique*, et les stances sans titre qui commencent ainsi :

Vous en qui je salue une nouvelle aurore...

La *Malédiction de Vénus* est un beau poème de vingt-six pages. Un soir de mai, la déesse « fend la nue » sur « un char d'or » et descend à Paris, où « son pied foule nos gazons verts ». Et, apostrophant la Ville : « Je viens voir », s'écrie-t-elle, « du haut de ces monts où tu planes, Comment tu fais l'amour ». Elle parla, puis « vola, pliant ses bras comme des ailes, Au sommet du palais, et regarda Paris ». Suit, sous couleur d'une description de la capitale, une satire indignée de ses mœurs. Alors Vénus prononce son anathème et disparaît dans le ciel auroral.

Cette fiction est-elle un anachronisme? Non, selon Baudelaire,

1. *Lettres*, 167.
2. *Ib.*, 124-125.

car on n'en saurait « commettre [un] dans l'éternel ». Vénus, « qui est immortelle, peut bien, quand elle veut visiter Paris, faire descendre son char dans les bosquets du Luxembourg[1] ». Mais elle n'y reste pas, elle regarde la ville de haut. Qui sait si l'auteur des *Poèmes en prose* ne l'imitera pas, dans leur *Épilogue*, en montant « sur la montagne d'où l'on peut contempler la ville en son ampleur »? Le spectacle de Paris, chez Banville, fait également penser à la pièce inachevée que les éditions modernes donnent à la fin des *Fleurs du Mal*. Ici et là, une énumération dont certains termes se correspondent. Le vers : « Tes reines de théâtre aux voix enchanteresses » rappellerait-il les strophes de la *Malédiction* sur les théâtres et les acteurs et actrices, chanteurs, etc.[2]? Je veux bien que l'exigence de la rime explique, à la rigueur, comment le mot d' « Orénoques » soit venu sous la plume de Baudelaire; pourtant, l'allusion de Banville au « fleuve d'Amérique » y a-t-elle été pour rien? La peinture convaincue, quelque peu hugolienne, des régiments « superbes et terribles » n'aura pas froissé celui qui devait consacrer au Militaire la section VIII de son article sur C. Guys[3] : le lecteur de P. de Molènes était, depuis la mort du général Aupick, moins hostile à l'uniforme. Peut-être aussi l'allégorie d'un *Poème en prose*, bien qu'elle procède surtout d'une autre source, doit-elle certain trait au passage de Banville sur la déesse Popularité. Une ressemblance de rythme et de son serait enfin à signaler : « nourrice de lutteurs » et « colère de boxeurs » (l'un et l'autre formant un premier hémistiche), avec cette remarque que ce dernier texte, celui de Baudelaire, paraissait en cette même année 1857[4].

1. Le lieu, chez Banville, n'est pas indiqué avec tant de précision; mais Baudelaire aura retenu la mention du Luxembourg au quatrième vers (*Poésies*, 406). Le mot de *bosquets* se trouve p. 419, en rime avec *bouquets*, comme dans *Moesta et errabunda* (1855).

2. Plus sûrement, il est en rapport avec un autre morceau du *Sang de la Coupe*, où se lit l'expression même « reines du théâtre » (394).

3. Cette section présente d'ailleurs une allusion aux Orénoques (*Art Rom.*, 84). La pièce inachevée serait-elle contemporaine de l'étude sur C. Guys? Il faudrait alors la dater de 1859-1860.

4. Banville, *Poésies*, 406-426; *praes.* 407, 410, 412-414, 406, 417; Baudelaire, *Art Rom.*, 357-358; *Poèmes en prose*, 179, 68; *F. M.*, 368-369, 20. — De même, Banv. : Les vierges disent : « Pourquoi livrer à quelque époux farouche Nos cheveux qu'en jouant l'aile d'un zéphir touche? » (420), et Baud., en 1857, dans *Femmes damnées* : « Mes baisers sont légers comme ces éphémères, etc. Et ceux de ton amant, etc. » (*F. M.*, 253). — Banv. : « C'est le seul vrai devoir » (411), mais dès 1852 Baud. : « Et c'est le seul espoir » (*F. M.*, 224). — Banv. : « Le poète, ruffian de la Muse divine... L'insulte pour deux sous au bas d'un grand journal » (417), et Baud., premier quatrain du sonnet de 1842 à Banville; *La Fanfarlo* (*Par. art.*, 264) : cette danseuse est, par les soins de Samuel, « hebdomadairement éreintée au bas d'une feuille importante ». Voir enfin, dans la *Malédiction*, 424 : « Un *rocher sortira des flots où fut Cythère*, » etc.

La *Malédiction* est précédée, dans l'édition de 1857, d'une poésie qui se termine par ces trois vers dédiés à Henri Heine :

Et toi, vers les rameaux tendant tes belles mains,
Heureuses de cueillir les *célestes vendanges*,
Tu montes dans l'azur en *chantant* des *louanges* !

Les mots soulignés se retrouvent dans la dernière strophe de *L'Imprévu* : le son de la trompette angélique,

Dans les soirs solennels de célestes vendanges

s'infiltre en tous ceux

Dont elle chante les louanges.

Si la pièce de Banville a aidé Baudelaire à finir *L'Imprévu*, un autre morceau des *Poésies* dut l'aider à le commencer. Sa façon d'évoquer Harpagon et Célimène paraît bien, en effet, suscitée par les allusions que l'auteur de l'Ode à *La Gloire de Molière* faisait à ces personnages. Harpagon, chez Baudelaire, est insensible auprès de « son père agonisant », comme don Juan, chez Banville, raille « son vieux père qui parle, un pied dans le cercueil ». Le poète de *L'Imprévu* admet que ces caractères sont toujours actuels : son prédécesseur l'assurait avec plus de force encore. Or l'Ode en question se lit chez Banville quelques pages plus haut que *A Henri Heine*[1]. Baudelaire aura trouvé l'inspiration en feuilletant son ami, probablement quand il le relut pour son article de 1861 : car *L'Imprévu* parut en 1863[2].

L'influence du *Sang de la Coupe* est plus douteuse en ce qui concerne *L'Ange mélancolique*[3]. Le pétrarquisme qui inspire ces strophes fait songer au cycle de Mme Sabatier. Sur les pas de « l'Ange », les bruits « se changeaient en musique » (359). Baudelaire ose une transposition plus hardie : « Son haleine fait la musique » (*F. M.*, 69). La Nature envie la beauté fêtée de la femme; mais celle-ci dit à la Nature : « Ne sois pas jalouse ! Vous ne connaissez pas nos maux qui font mourir Et nos peines secrètes » (361). N'est-ce pas le thème de *Confession*[4] : « De vous, claire et joyeuse... Une note plaintive s'échappa » ? L'une se plaint de l'abandon qui suit l'amour; l'autre, de l'oubli à venir. La stro-

1. Dans l'intervalle figurent des stances sur *La Charité*, dédiées à « Mlle Marie Daubrun » (402).

2. *Poésies*, 406, 392-393, 397; *F. M.*, 284, 282.

3. La pièce porte, dans les éditions postérieures, la date de juin 1846. Mais, dans les *Poésies*, le sixième Livre est censé ne renfermer que des morceaux composés entre 1848 et 1854.

4. Cette poésie reflète aussi l'influence de Sainte-Beuve.

phe est, chez Banville, de 12 + 6 + 12 + 6 ; chez Baudelaire, de 12 + 8 + 12 + 8, ce qui confirme ce qu'on a dit plus haut sur la longueur relative du vers court chez ce poète.

Mais *L'Ange mélancolique* nous intéresse bien davantage par une de ses strophes, qu'il faut ici reproduire entière :

Ces sereines beautés de l'esprit et des sens
Confondaient leurs féeries,
Comme luttent d'éclat les boutons rougissants
Et les roses fleuries (358).

Tout d'abord, le second hémistiche du premier vers est identique à celui qui termine *Correspondances*. Ensuite, le troisième vers affecte un mouvement que nous avons déjà signalé dans une pièce des *Cariatides*[1], en soulignant sa ressemblance avec celui du troisième vers de la strophe finale du *Balcon*. Rappelons ce dernier texte :

Ces serments, ces parfums, ces baisers infinis
Renaîtront-ils,... etc.
Comme montent au ciel les soleils rajeunis...

Nous tenons ici la preuve que notre rapprochement était fondé. Car, dans une édition postérieure, Banville a remplacé le premier vers de sa strophe par celui-ci :

Ces pourpres, ces fraîcheurs, ces feux éblouissants.
(Cf. *Les Car.*, etc., 331. Charpentier, 1879.)

En adoptant à cette place ce rythme ternaire et ce parallélisme exact, le poète du *Sang de la Coupe* laisse voir quelle relation son esprit établissait entre les troisièmes vers. Si l'on admet que, dès le principe, il ait imité Baudelaire, c'est donc en deux temps, et comme sous une fascination croissante, qu'il a conformé sa strophe jusqu'à ce qu'elle fût si pareille à son modèle. Il remplaçait, du reste, dans l'édition Charpentier de 1879 (334), un autre vers : « Arbres, ondes et femme » par « En qui tout est dictame », ce qui est également transcrit de Baudelaire : « Puisqu'en elle tout est dictame » (*F. M.*, 68). Cet hommage que celui-ci rendait à Mme Sabatier, Banville le transporte à la Nature. Un texte de cette même édition du *Sang de la Coupe* : « Sortilège et folie » (369) correspond enfin à « Crime, horreur et folie » du *Sonnet d'automne* (tous les deux en premier hémistiche)[2].

1. Cf. *supra*, p. 549.
2. J'indique ici deux parallèles plus contestables. Le début d'une poésie sans titre que Banville a datée de juin 1846 (*Poésies de Théodore de Banville, Le Sang de la*

Les autres ressemblances s'établissent entre les *Fleurs du Mal* et le recueil même de 1857. Voici, par exemple, deux vers qui n'ont pas le moindre rapport de sens, mais dont le rythme et le mouvement sont exactement les mêmes :

Banv. : Poissons, ne troublez plus les flots calmes et doux (373).

Baud. : Plaisirs, ne tentez plus un cœur sombre et boudeur (*F. M.*, 120).

Voici deux fins de vers identiques : « Le superbe coursier t'obéit *comme un chien* » (342, *Amazone nue*); « Le Destin charmé suit tes jupons *comme un chien* » (*F. M.*, 38). Enfin les Stances que cite avec admiration le critique de 1861 contiennent un rêve que Baudelaire a rabattu sur la terre, mais dont il ne s'est pas moins enivré. Banville, imaginant le séjour des poètes morts, s'écrie :

Là, dans ces lieux où tout a des splendeurs divines... (368).

Le poète de l'*Invitation au Voyage*, qui dans son article reproduit expressément cette strophe, la précédente et la suivante, ne s'est-il pas figuré, lui aussi, mais chez les amateurs de tulipes, un pays dont il puisse dire : « Là, tout n'est qu'ordre et beauté... » et qui lui offre une « splendeur orientale » ?

III

Ces affinités profondes devaient se traduire autrement que dans des vers : par une étude d'ensemble que l'un des poètes consacrerait à l'autre. C'est ce qui eut lieu, et l'article de Baudelaire *Théodore de Banville* (1er août 1861) est le document le plus important de cette troisième période.

De la mauvaise humeur de 1852 il ne reste rien. Peut-être Asselineau avait-il joué le rôle de conciliateur. A l'époque des *Odelettes*, il avait écrit sur Banville, dans la *Revue Française* (10 août 1856), quelques pages qui furent réimprimées en tête de la

Coupe,... Paris, Alph. Lemerre, 1874, 89 : « Homme, tu peux faucher,... etc. ») rappellerait-il, par cette apostrophe, celles que l'on trouve dans *L'Homme et la Mer* ? D'autre part, une des pièces finales du *Sang de la Coupe* est consacrée à trois enfants allégoriques, dont l'un représente la Poésie, et qu'on appelle « buveurs d'*ambroisie* »; deux vers plus loin se lit : « Muse aux regards *vermeils* ». Tout cela a au moins un faux air de la strophe de *Bénédiction*, où l'enfant poète, dans ce qu'il boit et mange, « retrouve l'*ambroisie* et le nectar *vermeil* ». L'adjectif *vermeils*, chez Banville, est d'ailleurs tardif; il se substitue en 1874 (186) à *perçants* de 1857 (431), comme si, là encore, le poète survivant avait, la tête pleine du volume de son ami, donné à son œuvre propre de nouveaux traits de parenté avec ce frère glorieux.

seconde édition de ce recueil. Il y prenait parti, sinon contre Baudelaire, du moins contre Prarond : « Je sais qu'on a parlé de poésie matérialiste[1] » : reproche injuste, assurait-il. Ainsi dut en juger l'auteur de *Fusées*, quand il nota, sans doute vers cette époque, que Banville n'était « pas précisément matérialiste », qu'il était « lumineux[2] ». Baudelaire lut aussi, sans nul doute, les articles de Barbey d'Aurevilly sur les *Odelettes* et sur les *Odes*, dans *Le Pays* des 22 novembre 1856 et 21 mars 1857. Le *Lundi* de Sainte-Beuve (12 octobre 1857) sur les *Poésies*[3] fit ses délices. Ce volume de Banville repris en main[4], et ses impressions antérieures renaissant en lui[5], comment n'aurait-il pas été « plein de discours » ?

A vrai dire, cette préparation n'avait pas que des avantages. On peut trouver, par exemple, que Baudelaire se rappelle un peu trop l'étude de l'oncle Beuve. Lecteur pressé, celui-ci avait mis en vedette la dernière pièce des *Stalactites* : « Sculpteur, cherche avec soin... Un marbre sans défaut pour en faire un beau vase » (1857, 262). Et ces dix-huit vers, qui annoncent certains morceaux de H. de Régnier, lui étaient apparus comme un « bas-relief parfait », comme « un beau vase antique ». Baudelaire est frappé, à son tour, de voir la poésie de Banville « affecter les élégances contenues de la poterie antique ». De même, son admiration pour les Stances sans titre qu'on a citées peut avoir été spontanée : n'empêche que ces « stances, adressées à la Jeunesse de l'avenir », avaient été déjà signalées, elles aussi, par le critique du *Moniteur*.

Celui de la *Revue fantaisiste* a-t-il au moins jugé en poète la poésie de son ami ? Cela dépend. Ainsi n'a-t-il pas caractérisé avec un égal bonheur les recueils de Banville. Il n'a vraiment parlé sur un ton animé et convaincu que du premier et du der-

1. P. XI. Barbey d'Aurevilly devait réitérer cette accusation dans son compte-rendu des *Odes* : « Le malheureux poète, dont le matérialisme grandit chaque jour... » (*Les Œuvres et les Hommes*, troisième partie, 1862, 220.)

2. *Journ. Int.*, G. Crès et Cie, 1920, 17. Au-dessous : « Sa poésie représente les heures heureuses ».

3. Reproduit dans les *Causeries du Lundi*, t. XIV, et dans les *Œuvres* de Banville (*Les Exilés*, Lemerre, 294-295). Cet article important se terminait sur le vœu d' « une *Anthologie française* de ce siècle », que E. Crépet allait bientôt réaliser.

4. La description des Œuvres de Banville, dans cet article de 1861, ne s'explique bien qu'en fonction de cette édition. Baudelaire situe les poèmes du *Sang de la Coupe* « dans le sixième livre [des] Poésies complètes ». Il date *Les Stalactites* comme elles le sont au quatrième livre (1843-1845), en considérant leur composition et non leur publication. Mais qu'il s'agisse de l'une ou de l'autre, la date qu'il donne pour *Les Cariatides* (1841) n'est pas bonne : elle est ou incomplète ou fausse.

5. Ainsi il se cite lui-même, pour cette phrase sur les « heures heureuses », qu'il a écrite, ajoute-t-il, « il ne sait plus où ». Comme le remarque J. Crépet (*Art rom.*, 553), il avait dit presque la même chose de Delacroix : « Il peint surtout l'âme dans ses belles heures » [1859] (*Cur. esthét.*, 298).

nier, de ce *Sang de la Coupe* où il goûtait « des poèmes d'une habileté consommée et d'un charme *sui generis* ». Quant aux œuvres intermédiaires, elles sont appréciées bien sommairement. Les *Stalactites* ne sont guère l'objet que d'un éloge assez banal et mal écrit. Il y signale, comme trait essentiel des « meilleurs morceaux », leur brièveté : n'est-ce pas qu'il se borne à généraliser la portée de l'observation qu'il a faite sur la pièce finale ? Et ce lui suffit pour assurer que Banville a voulu y discipliner sa première « faculté d'expression ». Quant aux *Odelettes* et aux *Odes*, si c'est elles qu'il vise sans les nommer, elles ont permis à leur auteur de « se jouer dans mille gymnastiques ». Que ces généralités aient laissé à Baudelaire la main libre afin de dessiner avec décision l'évolution de Banville[1], ce n'est pas douteux. Mais peut-être, les recueils de ce dernier comprenant des pièces de toutes dates, ce tracé si vraisemblable est-il quelque peu arbitraire.

En revanche, le critique de 1861 a bien aperçu les deux aspects principaux du génie de Banville, et il y a applaudi. D'une part, il aime que le poète des *Odes* sache « sentir le courant de la vie ambiante ». La Muse gagne à frayer avec les vivants : « Un oripeau moderne peut ajouter... un piquant à sa beauté de déesse ». Ce qui en résulte, on s'en doute, n'est pas triste ; mais sa gaieté est « innocente à force d'être carnavalesque » ; sa « bouffonnerie conserve quelque chose d'hyperbolique ». La cause en est dans le lyrisme que Banville ne peut jamais déposer. Son mot favori n'est-il pas celui de *lyre*[2] ? Lyrique essentiel, il *apothéose* tout : et ce terme est un de ceux qui se présentent sous sa plume, quand il veut décrire un mélange de gloire et de lumière. Béni soit-il d'avoir préparé au poète, si pauvre ici-bas, un *luxe* d'outre-tombe !

Or ce retour volontaire vers l'Éden perdu est un fait exceptionnel dans la poésie moderne mélancolique. Il faut saluer l'originalité, l'audace de celui qui, « en pleine atmosphère satanique ou romantique, au milieu d'un concert d'imprécations, chante la bonté des dieux, et est un parfait *classique* » (dans le sens historique de ce terme)[3]. Sans doute Baudelaire ne constate-t-il pas

1. Celui-ci aurait réuni finalement « dans un accord parfait », en les faisant « servir l'une à l'autre », « l'exubérance de sa nature primitive et l'expérience de sa maturité ». (*Art. rom.*, 351-352.)

2. Effectivement, en feuilletant les dernières éditions, je l'ai compté 41 fois dans *Cariatides* ; 10 dans *Stalactites* ; 11, dont « prêtre de la lyre » (cf. dans l'*Examen de Minuit* : « Nous, prêtre orgueilleux de la Lyre »), dans *Sang de la Coupe* ; 15 fois dans les *Odes*. Il y a telle page où il est répété.

3. *Art rom.*, 352-357, 359-360.

avec une froideur parfaite ce parti pris d'optimisme. Mais il se surveille, et il laisse seulement paraître la forme atténuée, le revers bienveillant de son article contre l'École païenne.

Il trouve d'ailleurs, dans l'œuvre de Banville, assez de détails où il se complaise entièrement. Ainsi la représentation de la femme y est à son gré. Aux yeux de ce poète, l'ingénuité puérile fait la beauté. « Je me souviens, écrit Baudelaire, qu'en trois ou quatre endroits de ses poésies, voulant orner des femmes d'une beauté non comparable et non égalable, [il] dit qu'elles ont des *têtes d'enfant* ». Un peu plus haut : « Pour exprimer la pureté des yeux de la femme, [Banville] empruntera des comparaisons à tous les objets limpides, éclatants, transparents, à tous les meilleurs réflecteurs et à toutes les plus belles cristallisations de la nature (notons en passant la prédilection de Banville, dans ce cas, pour les pierres précieuses) »[1]. On rencontrerait, en parcourant seulement *Le Sang de la Coupe*, des textes qui répondent à ces remarques[2]. Mais ne ferait-on pas mieux d'en chercher chez Baudelaire lui-même ? Tout à l'heure, il se châtiait en autrui : ici ne peut-on dire, sinon qu'il s'y loue, du moins qu'il s'y étudie et s'y caractérise ? Car, enfin, si un jour il incarna le beau dans le Satan de Milton[3], n'a-t-il pas été plus constamment sensible à « la beauté » de Marie Daubrun, qui contenait, lui écrivait-il, « la grâce de l'enfant[4] » ? Rappellerai-je aussi *Le Beau Navire*, ce portrait d'une « majestueuse enfant » chez qui « l'enfance s'alli[ait] à la maturité » ? La « chère indolente » du *Serpent qui danse* n'avait-elle pas une « tête d'enfant » ? Mais surtout Baudelaire a, lui aussi, cherché dans le règne minéral des analogies avec la « froide splendeur » de certaines prunelles. Les yeux de Jeanne, comme ceux qu'on remarque souvent chez les personnes de couleur, devaient avoir un éclat et des reflets que son amant ne savait mieux décrire que par ce vers : « Ses yeux polis sont faits de minéraux charmants ». Ce sont « deux bijoux froids où se mêle l'or avec le fer ». Ils ressemblent aux yeux d'un chat, « mêlés de métal et d'agate », et où l'on voit « vivre » des « opales »[5]. Certes,

1. *Art rom.*, 354-355.

2. Dans les Stances : « Et sa bouche amoureuse... Est d'un petit enfant ». « Cette tête ingénue... Lui donne la jeunesse des enfants ». Dans *L'Ange mélancolique* (que les dernières éditions intitulent *Tristesse au jardin*) : « Elle a de plus clairs et de plus purs *diamants* La prunelle arrosée ». Cf. encore, dans *Améthystes*, 242 (Lemerre, 1873) : « Ta prunelle, ce joyau rare ».

3. *Journ. Int.*, 20.

4. *Lettres*, 43. Cf., dans les *Améthystes*, la pièce intitulée *Inviolata*, et surtout : « Ta beauté... garde, malgré l'épanouissement, comme un duvet d'enfance » (1873, 238).

5. *F. M.*, 55, 46-47, 57, 83.

Baudelaire mérite le titre de « Poète des métaux » : on pourrait ajouter : « des pierres précieuses ». Et la symbolique plus savante d'Henri de Régnier l'en rendrait également digne.

*
* *

L'étude de Baudelaire prit place dans l'*Anthologie des Poètes français*, où Banville écrivit, lui aussi. Ils se retrouvaient, comme au temps de leur jeunesse, collaborant aux mêmes périodiques. La *Revue Européenne*, en 1861 la *Revue fantaisiste*, les réunissaient [1]. J'ai sous les yeux un curieux périodique, *Le Boulevard*, dont les premiers numéros parurent à l'époque où Baudelaire briguait un fauteuil à l'Académie [2]. Et. Carjat en était le rédacteur en chef. Banville et Baudelaire s'y rencontraient avec Méry, Monselet et Asselineau. Les vers de l'un y alternaient avec ceux de l'autre. Le 12 janvier 1862 y parurent *L'Avertisseur*, *Le Rebelle*, *Recueillement*,... etc., qui n'étaient pas inédits, et *Le Coucher du soleil romantique*, qui l'était. Ce sont ces pièces que Baudelaire fit tenir à Vigny, à qui il adressa aussi deux sixains de ballades que Banville avait insérés dans les numéros des 5 et 19 janvier [3]. En tête était celle où il exprimait « ses regrets pour l'an 1830 » ; elle renfermait un souvenir à l'adresse de Vigny et de la Dorval. Le sonnet que Baudelaire publia huit jours après correspond à cette poésie : après le *Lever*, c'est le *Coucher du soleil romantique*. Ils devaient paraître tous deux, l'un servant de prologue et l'autre d'épilogue, dans les *Mélanges tirés d'une petite Bibliothèque romantique* par Ch. Asselineau [4]. Deux ans auparavant, Banville et Baudelaire avaient encore été imprimés ensemble dans le *Parnasse satyrique du XIXe Siècle* (1864).

Aussi les jugements du premier respirent-ils désormais une bienveillance toute confraternelle pour le second. Auprès de Vigny, Baudelaire se justifie de collaborer au *Boulevard* par l'exemple d'un « poète comme Banville » : sans doute savait-il l'estime de son correspondant pour l'auteur des *Cariatides* [5]. A ce même moment (31 janvier 1862), il place Banville au nombre des poètes dont le nom égale « littérature pure », qu'il entend représenter comme candidat à l'Académie. Dans son projet de réponse

1. Cf. Fuchs, *op., cit.*, 212.
2. Premier numéro, 1er décembre 1861 ; dernier numéro, 14 juin 1863.
3. *Lettres*, 334. Ce sont quelques-unes des *Trente-six ballades joyeuses pour passer le temps*.... etc.
4. Pincebourde, 1866 ; *F. M.*, 247 et 481.
5. Vigny les avait annotées. (Banville, *Mes Souv.*, 42.)

à Janin (1865), il le nomme encore, mais d'une manière qui n'apprend rien, sauf, peut-être, qu'il souffrait de voir Banville appareillé à Viennet[1]. Enfin, dans la fameuse lettre de février 1866, Banville figure, avec Flaubert, Leconte de Lisle, Gautier,... etc., parmi ceux que le malade de Bruxelles excepte de son suprême anathème contre la « racaille moderne ». De son côté, on sait de quel dévouement Banville fit preuve pendant les derniers temps de son ami, et quel culte il rendit à sa mémoire. La « baudelairisation » progressive de son œuvre, après la mort du poète des *Fleurs du Mal*, apporte de nouvelles marques de cette ferveur : elle vaut d'être enregistrée comme un signe de la fortune posthume de Baudelaire en cette fin de siècle.

Là ne serait pas, croyons-nous, le seul résultat de notre étude. Elle fournit des éléments pour une édition critique des *Fleurs du Mal*, ou de ces recueils poétiques de Banville qu'on est porté à citer d'après les derniers remaniements, au risque d'attribuer à la précocité de l'auteur des *Cariatides* bien des traits qui sont dus à sa maturité. En second lieu, par les parallèles que les premières productions de celui-ci offrent avec certaines pièces de Baudelaire, on arriverait peut-être à quelques précisions touchant cette chronologie des plus anciennes *Fleurs du Mal*, sur laquelle un livre récent vient encore de projeter quelques pinceaux de lumière[2]. Plus sûrement cette comparaison décèle, pour reprendre l'expression de Baudelaire, sa propre « marque de fabrique » : il se pose en s'opposant.

Quel commentaire ne ferait-on pas, par exemple, sur deux vers qu'on a cités plus haut! La soumission du chien prise comme type de la servilité, Banville l'attribue au « superbe coursier » qui « obéit » à une Amazone. Vers médiocre, par le plagiat racinien du premier hémistiche, et par le rapprochement de deux objets trop semblables (deux animaux). Baudelaire, lui, personnifie des abstractions : c'est le Destin qui obéit à la Beauté, l'inflexible Destin, maintenant maté, ou plutôt charmé. Encore n'est-ce pas assez. Au lieu de ce verbe si terne d'« obéir », quelle familiarité saisissante ! « Le Destin charmé *suit tes jupons* comme un chien ». Est-il besoin d'autres exemples? Là où Banville voit des « yeux caressants et farouches », Baudelaire décrit des « yeux battus ». Là où l'un dit « pensée », l'autre dit « cerveau » ; où l'un, « cheveux d'or », l'autre, « cheveux roux » ; où

1. *Œuvres posthumes*, 314.
2. Jules Mouquet, *Charles Baudelaire. Vers retrouvés (Juvenilia. Sonnets). Manoël. Introductions et Notes.* Paris, Emile-Paul frères, 1929.

l'un, « la nuit », l'autre, « le noir » ; où l'un, « la pourpre », l'autre, « le rouge ». Bref, d'un côté le lyrisme académique ou, si l'on veut (Baudelaire avait raison d'employer cette appellation), le *classicisme*, avec ses termes nobles et généraux ; de l'autre, le romantisme ou, si l'on veut, le réalisme. Lorsque le poète de *La Chevelure* écrivait : « Je la veux agiter dans l'air comme un *mouchoir* », se souvenait-on de la peine que ce vocable, arboré en fin de strophe d'un façon si provocante, avait eue pour aborder la scène tragique ? Quand l'auteur de *Spleen* montrait l'Angoisse « sur son crâne incliné plantant son drapeau noir », se rendait-il compte de sa témérité novatrice ? Ce rédacteur du *Correspondant* aurait pu l'éclairer, qui, voulant donner, à propos de l'*Antigone* de Meurice et Vacquerie, un exemple de romantisme, traduisait ainsi le vers de *Phèdre* : « Chaque mot sur mon *front* fait dresser mes cheveux » : « Chaque mot fait dresser toute ma chevelure Sur mon *crâne*[1]... »

Romantisme, réalisme : expressions indifférentes, dont une génération se sert à l'égard de ceux qui lui ont brisé son poncif. Nous n'en sommes plus là. Nous aimons précisément, chez Baudelaire, ce qu'on voit assez bien dans les citations qui précèdent, au moins dans la première et la dernière : une abstraction, magnifiée jusqu'à l'allégorie, y produit tout son effet, au contact d'un pittoresque trivial. Cette manière brutale et suggestive, qui excite l'esprit en surprenant les sens, serait-elle notre poncif? « En créer un, c'est le génie. Je dois en créer un », écrivait un jour l'auteur de *Fusées*[2]. Félicitons-nous s'il n'en a pas créé d'autre, et ne regrettons pas celui de Banville.

J. Pommier.

P.-S. — Depuis que cet article a été écrit, M. A. Ruff a, ici même, attiré l'attention sur l'étendue du cycle de Marie Daubrun et la cohérence des poésies qui le composent (*R. H. L.*, janvier-mars, 1930) : je crois ses vues très justes. — Quant à Banville et Baudelaire, parfois la ressemblance de leurs écrits vient de ce qu'un même texte a influé sur l'un comme sur l'autre. Ainsi les deux vers rapprochés à la troisième page de cette étude procèdent sans doute de *Voix Int.*, VIII : « Venez que je vous parle, ô jeune enchanteresse ». — Autres collaborations des deux poètes : au *Tintamarre* (1846-1847), et, paraît-il, à la pièce initiale d'un Salon en vers, avec caricatures, — à laquelle Vitu aurait aussi mis la main (Cassagne, 8 ; *Mercure de France*, 15 novembre 1928, p. 47).

1. *Corr.*, 25 octobre 1844, p. 338.
2. *J. I.*, 30.

LES TENDANCES NOUVELLES DE L'HISTOIRE LITTÉRAIRE[1]

L'histoire littéraire de la France moderne est une bien jeune discipline : cinquante ans à peine de vie continue. Certes, on peut remonter plus haut pour en retrouver les origines, montrer que Sainte-Beuve en a donné les premiers modèles. Mais Sainte-Beuve n'a pas fait de disciples. En tant que discipline organisée et continuée, l'histoire littéraire n'englobe jusqu'aujourd'hui que deux ou trois générations.

Le représentant le plus remarquable et le plus influent de ses créateurs, celui qui sut grouper autour de lui une phalange d'élèves décidés à continuer son travail et qui sut les imprégner de son esprit et les convaincre de l'efficacité de ses méthodes, prolonge encore sa carrière au milieu de ses cadets. Ses disciples immédiats, devenus à leur tour des maîtres, occupent la plupart des chaires d'histoire littéraire à la Sorbonne et les plus belles des chaires de province. Ils ont eux-mêmes formé des élèves qui accèdent peu à peu à l'enseignement et affirment par leurs travaux la vitalité de l'œuvre de Gustave Lanson.

Jeune et robuste, l'histoire littéraire l'est. Et pourtant la voilà discutée avec plus d'âpreté que lorsqu'on la fondait. De nouveaux adversaires, bien mieux informés et bien plus redoutables que ceux de jadis, contestent sa légitimité. Les historiens de la littérature eux-mêmes sentent vaciller leurs convictions et s'interrogent sur leur activité. Le trouble gagne vite parmi les plus jeunes. Rendus plus hardis par les circonstances qui les ont mûris trop rapidement, ils remettent en question des principes dont leurs aînés croyaient qu'on ne pourrait plus jamais douter. Et, d'une génération à l'autre, une opposition s'affirme qui peut devenir funeste à nos communes études.

La première manifestation de ce trouble, je la vois dans la dispute qui eut pour théâtre les colonnes de la revue américaine *The Romanic Review*. Cette dispute commença en 1926 à l'occasion du compte rendu d'une thèse de doctorat française par un professeur de l'Université Columbia, M. Spingarn : M. Spingarn déplorait une prétendue défaillance de « l'école française d'his-

1. Cet article reproduit la leçon inaugurale faite par l'auteur à l'Université de Lausanne le 12 novembre 1929.

toire littéraire ». L'année suivante paraissait la réponse de M. Mornet, le plus fidèle des élèves de M. Lanson, son successeur dans la chaire d'histoire littéraire du XVIIIe siècle à la Sorbonne; il parlait non pas au nom d'une école qu'il prétend ne pas exister, mais au nom de la majeure partie des historiens de la littérature française. Mais en 1928 la dernière génération prenait la parole : M. Bernard Fay, professeur à l'Université de Clermont-Ferrand, intervenait entre M. Spingarn et M. Mornet et, reprenant la question sur de nouvelles bases, faisait le procès de l'histoire littéraire elle-même. Cette année même, M. Van Tieghem, mis en cause par M. Mornet, réclame en faveur d'une nouvelle discipline, destinée à grandir auprès de l'histoire littéraire nationale et de la littérature comparée, qu'il appelle la littérature générale.

Mais des milieux plus larges que celui des lecteurs de la *Romanic Review* peuvent prendre conscience de ce trouble. Le *Correspondant*, en 1928, se faisait l'écho des thèses de Bernard Faÿ. La *Revue des Cours et Conférences*, au début de 1929, publiait sa contribution au débat. M. Michel Dragomirescou, professeur à l'Université de Bucarest, faisait paraître, en 1928 et 1929, trois ouvrages sur *La Science de la Littérature*, où les mêmes problèmes que posait Bernard Faÿ étaient étudiés dans toute leur extension. Il n'est pas jusqu'aux articles de l'abbé Brémond sur *Racine et la Poésie pure*, en cours de publication dans les *Nouvelles Littéraires*, qui, en opposant les opinions de Paul Valéry et de Ramon Fernandez, ne tentent de faire la lumière sur ces mêmes sujets[1].

*
* *

Deux questions sont impliquées dans ces débats. Elles se mêlent étroitement dans la *Romanic Review*. Dans les autres ouvrages ou articles, la seconde domine nettement la première. On peut énoncer la première ainsi : quelles sont les limites du domaine de l'histoire littéraire et de ceux des disciplines annexes, littérature comparée et littérature générale? Et la deuxième : quelle est la valeur des méthodes actuellement en usage en histoire littéraire?

1. *The Romanic Review*, 1926, n° 1, p. 71; 1927, n° 2, p. 105; 1928, n° 2, p. 99; 1929, n° 2, p. 137.
Le Correspondant, 10 sept. 1928, p. 739.
Revue des Cours et Conférences, 30 mai 1929, p. 379.
Michel Dragomirescou, *La Science de la Littérature*, tome I : Introduction; tome II : l'Esthétique littéraire; tome III, Méthodologie littéraire, 1928-29.
Les Nouvelles Littéraires, 14 septembre 1929 et sq.

La première porte donc sur le domaine de notre discipline. Lorsque l'histoire littéraire s'est constituée, elle s'est faite tout naturellement nationale. Chaque littérature a son histoire et ses historiens. Il y a autant d'histoires littéraires que de littératures nationales. Le terme de *national* n'est pas absolument exact. Car les frontières de chaque littérature sont des frontières linguistiques, et non les frontières politiques d'un État, ni même les frontières spirituelles d'une nation. La matière littéraire est en effet portée par la langue. C'est le domaine de la langue qui détermine le domaine de la littérature. Lorsque Frédéric II écrit en français les *Œuvres du philosophe de Sans-Souci*, il entre dans la littérature française sans pourtant faire partie ni de l'État français ni de la nation française. Mais ce sont là des cas exceptionnels. Et le terme de littérature nationale peut être gardé pour désigner l'ensemble des manifestations littéraires en chaque langue.

Bientôt cette histoire littéraire nationale dut reconnaître ses insuffisances. L'importance de l'étude des langues étrangères croissant, on sentit davantage les liens qui unissent les diverses littératures par-dessus les frontières linguistiques. Les travaux sur le folk-lore européen et surtout les recherches approfondies sur l'histoire du romantisme firent apercevoir la nécessité d'une nouvelle discipline, destinée à étudier, non pas une littérature particulière, mais les rapports qui unissent deux littératures. Sous l'impulsion de M. Baldensperger, la littérature comparée naissait et grandissait. En 1921, la fondation de la *Revue de Littérature comparée* consacrait cette création. Les travaux des comparatistes se font de plus en plus nombreux en tout pays.

Mais voici une troisième discipline qui tente de s'instaurer. A l'exemple de l'histoire des sciences, de l'histoire de la philosophie, de l'histoire des religions, par essence internationales parce que dégagées des entraves de la langue, M. Van Tieghem croit nécessaire de constituer distinctement une histoire internationale de la littérature, qu'il appelle la littérature générale. Ce n'est pas la somme ni le résumé des littératures nationales. La littérature générale de l'Europe ne s'attache qu'aux phénomènes littéraires collectifs. Le romantisme, le pétrarquisme, par exemple, affectent tout l'Occident. On ne peut les comprendre entièrement par des études fragmentaires. Il faut les dominer du point de vue européen. Un peu partout aujourd'hui ces études de littérature générale s'organisent. M. Van Tieghem en France, M. Farinelli en Italie en ont donné les meilleurs modèles.

Ainsi croissent à côté de la jeune histoire littéraire deux disci-

plines encore plus jeunes, la littérature comparée et la littérature générale. On ne peut s'étonner qu'il naisse entre elles quelques conflits d'attribution ou quelques querelles de préséance. Le débat de la *Romanic Review* nous en offre un exemple significatif. M. Spingarn est à la fois un historien de la littérature française et un comparatiste. Faisant porter son effort sur les XVIe et XVIIe siècles, il a dû maintes fois aller chercher dans la littérature italienne les sources et les origines de la littérature française classique. Aussi s'est-il étonné de constater que l'étude approfondie de M. Magendie sur *La Politesse mondaine et les Théories de l'honnêteté en France de 1600 à 1660* se limite volontairement à la France et fasse fi du mouvement italien, qui a précédé et inspiré — prétend M. Spingarn — le mouvement français. Poussant sa pointe, le comparatiste américain affirmait que tout problème d'histoire littéraire doit être éclairé par la littérature comparée.

C'était grandir singulièrement celle-ci et peut-être mettre en servage celle-là. M. Mornet le sentit et, fidèle à sa doctrine, prit la défense de l'histoire littéraire nationale. Certes il avouait la légitimité et la nécessité de la littérature comparée. Mais il affirmait qu'elle avait des limites; que, si certains écrivains ont subi des influences étrangères, d'autres sont purement nationaux; que la littérature comparée doit donc éclairer l'étude des premiers, mais non celle des autres; qu'en particulier M. Magendie avait pu légitimement négliger les traités de politesse italiens, puisqu'il n'était pas prouvé que les théoriciens de la politesse en France avaient connu leurs devanciers italiens et avaient pu être influencés par eux. Il allait plus loin : il affirmait que la littérature comparée était un danger, si elle prétendait à une extension indéfinie; qu'en amenuisant la notion d'influence, dont elle fait sa base, elle en arrive à négliger le développement propre de chaque littérature nationale, qui est pourtant, et de loin, l'essentiel, et à compter pour rien la barrière linguistique, qui a pourtant été dans la majeure partie des cas un obstacle difficile à franchir. Enfin, se tournant contre la littérature générale, il lui reprochait de mettre sur le même plan les influences véritables et prouvées, et les simples coïncidences, dont la signification est beaucoup moindre, sinon nulle.

La réponse de Bernard Faÿ ne fut pas une défense de la littérature comparée : elle porta sur un autre point. Aucun comparatiste ne répliqua à M. Mornet. Seul M. Van Tieghem tint à redresser le jugement porté sur la littérature générale. La notion d'influence, dit-il, qui est la base de la littérature comparée, ne

peut pas être la seule base de la littérature générale. Certes, il est très intéressant de tracer à travers les littératures nationales un circuit d'influences, de voir la préciosité naître chez les troubadours, passer en Italie, de là en France et en Espagne, etc. Mais il n'est pas sans intérêt de constater des coïncidences sans influence, de voir les premières manifestations du romantisme se produire en divers pays spontanément, — je veux dire sans influence de l'un à l'autre —, sous l'empire de causes sociales du même ordre. La figure de l'histoire littéraire européenne est faite de ces coïncidences comme de ces influences.

On le voit, il ne doit pas être très difficile d'accorder entre eux ces combattants. Leur dispute ne porte que sur une délimitation de frontière et un ordre de préséance. La paix se fera autour de quelques formules claires. Personne ne conteste que l'histoire littéraire nationale doit subsister, aussi bien que la nation et la langue. Personne ne peut contester qu'elle doit être la base de nos études. Sans elle, la littérature comparée et la littérature générale s'écroulent.

Personne ne peut contester que parmi ces trois disciplines elle doit être la principale, celle qui attire à elle le plus de travailleurs. Car son domaine est le plus vaste : si l'œuvre de Voltaire s'explique en partie par des influences anglaises, elle s'explique davantage par des influences françaises ; il n'est pas un écrivain français qui ne soit plus français qu'étranger.

Mais la littérature comparée doit aider la littérature nationale. La littérature comparée doit être autonome : il y a avantage à ce que le comparatiste soit un spécialiste et non un historien de la littérature française qui jette à l'occasion un coup d'œil au delà des frontières. On ne peut tout savoir : il est difficile de connaître toute sa propre littérature et toute la littérature d'un ou deux peuples voisins ; il vaut mieux que l'un connaisse bien la littérature française, qu'un autre connaisse bien la littérature anglaise et qu'un troisième connaisse bien les points de contact entre l'une et l'autre. Mais que la littérature comparée n'oublie pas son rôle : elle est un auxiliaire. Ses recherches sont autonomes ; ses résultats, en revanche, sont destinés à s'intégrer dans les histoires littéraires nationales. On peut exposer une question de littérature comparée, on ne peut faire une histoire de la littérature comparée, je veux dire une histoire de la littérature qui serait réduite aux rapports qui ont existé entre les littératures, mais dépourvue du support de ces littératures. Ainsi, non seulement la littérature comparée ne peut remplacer les littératures nationales, ne peut même

leur imposer son aide en toute occasion, mais elle ne peut exister qu'en fonction des littératures nationales.

Quant à la littérature générale, son domaine semble vaste, puisqu'il englobe toute l'Europe, et, pour l'époque contemporaine, l'Amérique ; mais il est, en fait, assez réduit. Elle s'occupe des phénomènes littéraires communs aux diverses nations. Tout ce qui est particulier à une nation est hors de son atteinte. Elle est une synthèse utile pour l'intelligence des littératures nationales, les lignes de l'ensemble expliquant les détails de chaque partie. Elle peut même avoir, différant en cela de la littérature comparée, une existence autonome jusqu'à un certain point, en ce sens qu'on peut écrire et lire une histoire de la littérature générale. Mais il ne faut pas que son activité entrave l'activité de l'histoire littéraire nationale : il y a plus à faire ici que là ; elle ne devra occuper qu'un certain nombre de travailleurs d'élite, polyglottes, à esprit synthétique, à vaste mémoire. Et qu'elle abandonne ses prétentions à se hisser sur le même plan que l'histoire des sciences ou l'histoire de la philosophie. Il n'y a d'histoire des sciences qu'internationale : l'idée scientifique n'est pas liée à la langue qui l'exprime. L'histoire de la littérature est d'abord nationale : car la littérature n'est pas une science, mais un art, l'art du *verbe*, l'art du mot.

*
* *

La deuxième question impliquée dans le débat actuel porte sur la valeur des méthodes en usage dans l'histoire littéraire. Mais on comprendrait mal les motifs et les buts des attaques actuelles si l'on ne jetait un coup d'œil rétrospectif sur quelques-unes des voies qu'ont ouvertes les historiens de la littérature et dans lesquelles ils ont entraîné derrière eux ou tentent d'entraîner des troupes de disciples.

M. Abel Lefranc, le représentant de l'histoire littéraire française au Collège de France et à l'École des Hautes-Études, est l'un des plus influents de nos maîtres. Il a renouvelé l'histoire littéraire du XVIe siècle. Son action est l'une des plus fécondes qui se soient exercées en notre domaine. Mais il ne faut pas se méprendre sur l'ordre de ses études ; il ne faut pas que notre admiration pour de si précieuses enquêtes nous empêche d'apercevoir le danger que peut présenter leur généralisation.

L'œuvre essentielle de M. Abel Lefranc est l'étude du *Gargantua*. Remarquons pourtant que M. Abel Lefranc n'a pas examiné

Gargantua en tant qu'œuvre d'art, mais surtout comme un document historique. Il a fait apparaître les rapports qui lient le roman et son auteur, le roman et la terre où vécut son auteur, le roman et le temps où vécut son auteur. Hier encore il montrait en Rabelais le serviteur de la politique royale. Travaux d'un prix inestimable quand il s'agit d'un Rabelais, mais travaux dont on ne peut pas ne pas observer qu'ils laissent de côté l'artiste pour étudier l'homme et surtout la pensée de l'homme, travaux qui côtoient constamment l'histoire proprement dite et tendent à sortir de l'histoire littéraire.

On pourrait tirer encore argument des recherches de M. Lefranc sur Shakespeare. Shakespeare est-il l'auteur du théâtre shakespearien ? Est-ce vraiment une question d'histoire littéraire ? Certes, l'histoire littéraire s'occupe des questions d'authenticité. M. Lanson s'est demandé si le *Discours sur les Passions de l'Amour* est de Pascal, c'est-à-dire si l'œuvre qui porte ce titre et l'auteur qui porte ce nom ont quelque rapport. Cela implique non seulement l'existence de l'œuvre, mais l'existence d'une personnalité caractérisée, dont on se demande si elle peut avoir produit cette œuvre. Shakespeare est-il une personnalité caractérisée ? Guère plus qu'Homère. La question de l'authenticité de son théâtre ne me semble pas plus littéraire que celle de l'authenticité de l'*Iliade*. L'œuvre d'art est là, détachée d'un auteur dont on ne sait presque rien et qui ne peut rien nous apprendre sur son œuvre. C'est l'œuvre que l'histoire littéraire doit étudier. En chercher l'auteur, c'est sortir de l'histoire littéraire.

Mais voici encore plus significatif. Dans l'article par lequel il contribue à un recueil qui va prochainement voir le jour, M. Lefranc se demande si Louis XIII savait l'espagnol. Qu'est-ce que Louis XIII ? Un roi de France, un personnage historique, certes. Mais en histoire littéraire, c'est un inconnu. Il ne compte ni par ses écrits, ni par la moindre influence sur les écrits d'un autre. Qu'il ait su l'espagnol ou non, ce n'est pas cela qui a pu inciter Corneille à faire le *Cid*, ou qui aurait pu l'en détourner. Nous sommes en plein dans l'histoire, non dans l'histoire littéraire.

Qu'importe l'étiquette, dira-t-on, si la recherche est utile ? Beaucoup, répondrai-je. M. Lefranc se dit historien de la littérature et ses élèves comme lui. Mais ils ne prennent pas garde qu'à étendre le champ de notre discipline, ils le désertent. Ils perdent de vue l'œuvre d'art elle-même, qui devrait être pourtant l'objet de leur travail. L'histoire de la littérature, c'est l'histoire des œuvres d'art. Notre domaine ne s'étend pas à tout le passé. C'est

l'histoire qui s'occupe de tout le passé. Nous, nous sommes limités à l'étude du passé littéraire seulement. Nous n'avons pas à rechercher toute la vérité, mais la Vérité dans le domaine de la Beauté.

Voici une autre déviation et un autre danger. L'histoire des idées est une importante province de l'histoire. D'autre part, c'est un auxiliaire indispensable de l'histoire littéraire. La littérature a été, de tout temps, un véhicule des idées, le plus important, sans doute. Dans l'œuvre d'art, l'idée compte parfois plus que l'art, souvent autant. Un Montaigne est philosophe plus qu'artiste (je ne dis pas plus qu'écrivain) ; un Voltaire est encore autant un philosophe qu'un artiste. C'est dire que l'histoire littéraire englobe des chapitres de l'histoire des idées.

Mais il est inquiétant de constater que les historiens de la littérature ne se contentent pas toujours de faire appel à l'histoire des idées lorsqu'ils en ont besoin. Ils sont souvent tentés de la traiter pour elle-même. Est-ce encore de l'histoire littéraire que l'étude de M. Lanson sur *L'Idéal français dans la Littérature de la Renaissance à la Révolution*, que celle de M. Reynier sur *La Femme au XVIIe siècle*, de M. Baldensperger sur *Le Mouvement des Idées dans l'Émigration française*, de M. Mornet sur *La Pensée française au XVIIIe siècle* ? Est-ce vraiment de l'histoire littéraire que les ouvrages de l'abbé Brémond sur *L'Histoire littéraire du Sentiment religieux en France* ? Je n'oserais l'affirmer.

Certes, ces études sont utiles, elles sont même légitimes. En elles-mêmes, elles ne présentent aucun danger, tant qu'elles ne sont dans une carrière d'historien de la littérature qu'une exception ou qu'une distraction et qu'elles n'empêchent pas leur auteur de nous donner les études que l'histoire littéraire, proprement dite, attend de lui.

Mais elles peuvent fortifier en certains esprits certaines convictions qui seraient, si elles triomphaient, la ruine de notre discipline. Pourrait-on rester indifférent à une affirmation comme celle de Morf, que « la valeur artistique d'une œuvre est indifférente à l'historien de la littérature » et que « sa portée culturelle suffit » ? S'il faut encore répéter que l'histoire littéraire est l'histoire d'un art, ne le devons-nous pas en partie à nos concessions à l'histoire des idées ? L'histoire des idées nous éloigne de l'histoire littéraire véritable. Légitime, utile, elle ne doit ni la remplacer ni surtout la diminuer.

Or, je ne suis pas sûr que l'histoire des idées ne soit pas en train de nous détourner de notre véritable besogne. Je pourrais citer telle thèse récente, de très grande valeur, qui, présentée

comme une thèse d'histoire littéraire, ne s'occupe pas un instant de littérature et a pourtant conduit son auteur à une chaire de littérature française. Je pourrais nommer tel professeur de littérature française dans une université du Nord, qui applique tout son talent et ses loisirs à la préparation d'une thèse qui sera de non moins grande valeur que la précédente, mais, pas plus qu'elle, ne s'occupera de littérature. Je pourrais citer vingt thèses récentes, et des meilleures, qui se présentent comme des ouvrages d'histoire littéraire et ne traitent pas de littérature. On est un peu effrayé de cet état de choses quand on sait quelle importante contribution les thèses de doctorat apportent en France à notre discipline.

Combien y a-t-il d'historiens de la littérature qui étudient une œuvre d'art en tant qu'œuvre d'art ? Bien peu, et pourtant c'est notre fonction. On se rue sur l'histoire des idées ou la biographie. Nous avons des biographies de Victor Hugo, avec autant de détails, et plus même, que nous pouvons le désirer ; nous avons des études sur sa philosophie ! Mais qu'avons-nous sur l'art de ce prodigieux artiste ? M. Huguet, un ou deux de ses élèves s'en sont occupés. Est-ce suffisant ? Flaubert est un styliste. Qui a étudié le style de Flaubert ? M. Albalat, M. Thibaudet lui ont consacré quelques pages, un chapitre au plus. En resterons-nous là ?

C'est que l'histoire des idées est plus facile. C'est que notre méthode et que notre enseignement s'appliquent plus naturellement à l'histoire des idées qu'à l'étude d'une œuvre d'art en tant que telle. Mais si nous ne réagissons pas, si la déviation s'accentue ou seulement se perpétue, je crains bien que nous ne fassions la partie trop belle à nos adversaires et que nous n'arrivions à justifier leurs plus violentes et leurs plus radicales attaques.

Ce n'est pas tout. Je vois un troisième danger, une troisième déviation qui peut, comme les précédentes, expliquer le trouble actuel et préparer la ruine de notre discipline. Je n'ai pas lu sans inquiétude, cette année même, un article de M. Mornet dans les *Nouvelles Littéraires*, où s'esquissait une théorie de l'histoire littéraire intégrale qui peut être fatale à l'histoire littéraire tout court. Le rôle de M. Mornet à la Sorbonne et à la *Revue d'Histoire Littéraire*, l'importance de ses travaux et de son enseignement nous interdisent de négliger même la moindre de ses productions.

L'histoire littéraire à ses débuts n'était guère que l'histoire des grands écrivains. C'était une mutilation. Les *minores* et les *minimi* ont leur rôle en histoire littéraire, et un rôle qui est parfois de première importance. Les contemporains n'ont pas jugé

comme nous jugeons : il importe de retrouver leur optique. Il importe aussi d'éclairer les grands par les petits : ce n'est pas autrement que l'on pourra déterminer la différence, c'est-à-dire l'originalité des grands. Ainsi l'histoire littéraire très justement a peu à peu englobé les œuvres médiocres à côté des grandes œuvres; elle a tendu à se faire l'histoire de toute la littérature.

Mais cette extension ne peut-elle pas devenir un abus? Si la vie était plus longue et l'art plus court, il n'y aurait pas de danger à réclamer cette histoire littéraire intégrale, cette histoire de toute la littérature dont parle M. Mornet[1]. Mais nos forces sont limitées, les historiens de la littérature ne sont pas légion et la littérature est immense. Il faut choisir. Or, loin de choisir l'étude des grandes œuvres, loin de n'étudier les petits que pour éclairer les grands, on choisit surtout les plus petits, et on étudie les plus petits comme s'ils étaient grands, c'est-à-dire comme si leur étude pouvait présenter un intérêt en elle-même. Je relève dans la *Revue d'Histoire Littéraire* de 1929 ces phrases de M. Van Tieghem, rendant compte de l'ouvrage de Lilian Cobb sur *Pierre-Antoine de la Place, sa vie et son œuvre* : « La Place n'existe guère pour l'histoire littéraire que comme premier traducteur de Shakespeare. Or, Mlle Cobb ne lui consacre à cet égard que quinze pages, soit un treizième du texte proprement dit. C'est trop peu. » Voilà le paradoxe. On consacre un volume de plus de deux cents pages in-octavo à un médiocre, sans intérêt en lui-même. Si ce médiocre a quelque intérêt, c'est en tant qu'il a touché un grand, Shakespeare. Mais on ne donne que quelques pages à ses rapports avec Shakespeare. L'ouvrage n'est pas une étude de La Place en fonction de Shakespeare. C'est une étude de La Place!

Déjà M. Mornet, en 1926, rendant compte dans la même revue d'une autre thèse sur un autre médiocre, écrivait : « Les candidats au doctorat auront bientôt épuisé la liste des écrivains de troisième ou quatrième ordre des XVIIe et XVIIIe siècles. Nous les connaissons presque tous et presque tous avec une louable exactitude. Pendant ce temps nous continuons à ignorer sur des points essentiels ou importants l'histoire des grandes œuvres de ces deux siècles. »

C'est la maison à l'envers! L'accessoire devient le principal. On étudie un La Place. C'est facile. Le sujet est bien limité. Les

1. M. Mornet veut bien me dire qu'il ne prétend pas substituer une « histoire historique » à une « histoire esthétique » de la littérature, qu'il propose seulement « un nouvel ordre de recherches, parallèle ou même subordonné ». Je n'en ai point douté. Cela ne calme pourtant pas mon inquiétude.

recherches sont peu nombreuses. Et personne n'ira voir si elles ont été bien faites. Mais Corneille reste en jachère. On prétend qu'on a tout dit sur nos classiques, quand il y a presque tout à dire. Sur Pascal comme sur Corneille, sur Boileau comme sur Racine, il y a encore bien des études, et de la plus grande importance, à entreprendre. Mais celui qui les entreprendra se trouvera devant une bibliographie énorme, il aura à jauger, à classer, à clarifier. Il aura surtout à se débarrasser de préjugés encombrants. Il lui faudra se faire nouveau dans un sujet étudié depuis deux cents ans. Ce n'est pas facile, certes. Mais il faut le faire. Nous sommes faits pour cela, pour étudier les œuvres à valeur constante, et non des curiosités ou des documents. Ne nous préoccupons pas d'histoire littéraire intégrale, faisons l'histoire littéraire elle-même, celle de nos grands écrivains.

Ainsi c'est l'exemple de l'histoire qui fait chaque fois dévier l'histoire littéraire, qu'elle se perde dans l'étude des médiocres, qu'elle s'oublie dans l'histoire des idées ou qu'elle s'égare dans des recherches plus historiques que littéraires. C'est en se guindant au rang des sciences historiques qu'elle abandonne sa propre route et s'expose aux coups que, mieux dirigée, elle ne mériterait pas. C'est l'histoire littéraire-science historique que prennent pour cible nos adversaires. Au courant de cette déformation, nous comprendrons mieux leurs attaques et serons mieux informés pour défendre notre discipline et sauver son activité essentielle.

Si l'histoire littéraire doit être une science historique, il lui faut adopter la méthode scientifique. C'est ce qu'elle n'a pas manqué de faire. Mais l'incompatibilité traditionnelle de la science et des lettres n'a pas manqué non plus de provoquer quelques faciles ironies, derrière lesquelles on peut cependant apercevoir quelques bonnes raisons. M. de Luppé, dans le *Correspondant*, se moque agréablement des *laboratoires de philologie française*, rappelle les excès de la méthode des fiches, une fiche par idée, une idée par fiche. Il est peut-être mieux fondé à dénoncer comme funestes l'intervention des chiffres en histoire littéraire, la foi à la statistique, l'utilisation des dénombrements de témoignages, qui restent toujours incomplets et assimilent ce qui n'est pas assimilable.

C'est encore par admiration pour une prétendue méthode scientifique que l'on veut nous imposer les prétendues qualités du savant, la timidité, la méfiance, le scrupule. M. Mornet ne cherche que « la patiente, modeste et terrestre vérité ». Nos historiens de la littérature sont à l'affût de « petits faits vrais ». C'est Taine qui les obsède. Ils proscrivent l'hypothèse comme dangereuse. Ils

veulent que l'idée se dégage toute seule des faits. Parfois même ils refusent l'idée générale, se contentent d'établir une poussière de vérités fragmentaires.

On comprend que M. Spingarn ait reproché à la thèse de M. Magendie d'être un catalogue, non un livre : c'est une boîte à fiches, et pas beaucoup plus. On comprend les véhémentes protestations de Bernard Faÿ en faveur de l'hypothèse. L'histoire littéraire se fait plus scientifique que la science. Car la science utilise l'hypothèse. L'hypothèse, explication générale provisoire, est une nécessité pour le physicien. Le petit fait isolé n'a aucun sens par lui-même, il n'a même aucune vérité. Il ne prend sa valeur que lorsqu'il entre dans une idée générale.

Ainsi, soyons patients, soyons méfiants, soyons scrupuleux, comme on nous le recommande. Mais la méfiance dans la recherche a comme contre-partie la hardiesse dans l'hypothèse. Sur la menue poussière des faits établissons de larges idées générales. Courbons-nous lorsqu'il le faut; redressons-nous aussi souvent. Ne nous rendons pas bossus à vivre toujours penchés. Fustel de Coulanges prétendait qu'il fallait un siècle d'analyse pour un jour de synthèse. Et il avait sans doute raison de le dire par réaction contre les excès de ses devanciers. Mais nous avons non moins raison de réagir contre les excès de ses élèves. Rien de plus déprimant qu'une pareille maxime. La synthèse doit progresser en même temps que l'analyse. Car la synthèse doit vivifier l'analyse.

Il importe donc de ne pas mutiler cette méthode scientifique que l'on veut mettre à la base de l'histoire littéraire. Il importe aussi de ne pas se faire d'illusion sur sa portée. M. Pius Servien, dans la *Revue des Cours et Conférences*, distingue deux sortes de propositions en histoire littéraire : celles qui relèvent d'un nombre limité de fiches, celles qui relèvent d'un nombre illimité de fiches; les premières seules sont justiciables de la méthode quantitative. Je me souviens d'avoir entendu M. Mornet faire une distinction semblable entre ce qui se démontre par le dénombrement total des témoignages, ce qui devient probable dès que ce dénombrement est assez avancé, ce qui par défaut de témoignages restera toujours douteux, ce que les témoignages ne peuvent établir et qui relève du jugement individuel. C'est reconnaître qu'en histoire littéraire la qualité n'importe pas moins que la quantité. Si la physique devient, au fur et à mesure qu'elle progresse, de plus en plus mathématique, il ne peut pas en être de même de l'histoire littéraire. La méthode quantitative ne nous est pas inutile. Mais

son utilisation est limitée, définitivement limitée. Les jugements de qualité restent notre apanage, et c'est là ce qui rend à jamais impossible l'assimilation de l'histoire littéraire et de la science, ce qui nous commande de n'employer la méthode scientifique qu'avec discernement.

Nous n'avons examiné jusqu'ici que les plus modérées des critiques produites dans le débat qui nous occupe. Voici qui va plus loin. M. Dragomirescou ne se contente pas de vouloir redresser dans son application la méthode scientifique, ou de vouloir en limiter l'objet; il prétend qu'elle est impuissante en histoire littéraire. Son impuissance est radicale : car elle étudie l'homme et non l'œuvre. Elle explique ce que l'auteur a de commun avec les autres hommes, *sa personnalité humaine*; elle ne peut pas expliquer ce que l'auteur a de particulier, son génie, *sa personnalité artistique*. Elle fait comprendre un vers, elle n'en fait pas sentir la valeur poétique.

On trouve des idées semblables chez Paul Valéry. Il distingue lui aussi entre l'homme et l'auteur. L'homme est justiciable de l'histoire littéraire, mais cela n'offre aucun intérêt. L'auteur est impossible à atteindre par l'histoire, et c'est ce qui seul importe. La création littéraire est un mystère : l'historien est incapable de l'expliquer; le poète lui-même ne sait pas comment et pourquoi il crée. « Racine savait-il lui-même où il prenait cette voix inimitable, ce dessin délicat de l'inflexion, ce mode transparent de discourir qui le font Racine, et sans lesquels il se réduit à ce personnage peu considérable duquel les biographies nous apprennent un assez grand nombre de choses qu'il avait de communes avec dix mille autres Français? Les prétendus enseignements de l'histoire littéraire ne touchent donc presque pas à l'arcane de la génération des poèmes. Tout se passe dans l'intime de l'artiste comme si les événements observables de son existence n'avaient sur ses ouvrages qu'une influence superficielle. Ce qu'il y a de plus important — l'acte même des Muses — est indépendant des aventures, du genre de vie, des incidents et de tout ce qui peut figurer dans une biographie. Tout ce que l'histoire peut observer est insignifiant. »

Allons-nous encore donner les mains à nos adversaires? Certes, le génie est inexplicable, actuellement tout au moins. Il est peut-être absolument gratuit. Mais il est arbitraire de séparer l'auteur de l'homme. La personnalité artistique et la personnalité humaine ne sont qu'une seule personnalité. L'artiste est artiste même en dehors de son art; l'artiste est homme même dans son art. Le

génie n'est pas du divin ajouté à l'humain; le génie n'est que de l'humain supérieur. Si l'être humain est un, si l'auteur et l'homme ne sont qu'un être, étudier l'homme n'est donc pas si inutile que le dit Valéry pour connaître l'auteur. L'étude de l'homme permet d'isoler le génie. Sachant ce que Racine a de commun avec dix mille Français, nous saurons ce qu'il a de différent, ce qui le fait original, ce qui le fait poète. Et puis l'étude de l'homme permet de connaître ce qui de l'homme a passé dans l'œuvre. La biographie, disons de façon plus générale : l'histoire, éclaire l'œuvre. L'abbé Brémond, qui soutient Valéry, ne le conteste que pour un Racine et en général pour le XVIIe siècle; il n'ose pas soutenir sa négation pour un Chateaubriand et pour le XIXe siècle. Mais si au XIXe siècle il y a généralement davantage de l'homme dans l'œuvre, est-il possible de croire qu'au XVIIe il n'y a rien de l'homme dans l'œuvre d'art. Rien de l'homme-Pascal dans les *Pensées*? Rien de sa biographie, rien de *sa personnalité humaine*? Enfin, pourquoi parler toujours d'expliquer le génie ? L'histoire littéraire ne fait pas qu'expliquer, elle ne cherche pas toujours les causes et les effets. C'est abuser que de la voir sur le type d'une science physique. Elle décrit plus souvent qu'elle n'explique. Elle peut, elle doit essentiellement décrire le génie et tracer son histoire dans son monde idéal. Mais décrire, n'est-ce plus connaître?

Bernard Faÿ est encore plus radical que Paul Valéry et Dragomirescou. Comment est-ce possible? Valéry estime que l'histoire littéraire ne signifie rien, Bernard Faÿ va jusqu'à suggérer que l'histoire elle-même n'est qu'une duperie. Le passé, pour lui, n'est pas à notre portée : il est disparu. Toute recherche est vaine pour le ressusciter. S'il existe pourtant, c'est en tant qu'il est présent, c'est en tant qu'il est en nous. L'histoire est une vanité. Remplaçons-la par la critique, c'est-à-dire par l'éducation de notre personne, de notre affectivité, de notre volonté et de notre goût, au contact des grandes œuvres, c'est-à-dire de ce qui subsiste du passé, au contact du passé présent.

Nous laisserons-nous troubler par ce doute? Est-ce donc si sûr que le passé est disparu ? C'est faire fi de la mémoire. Le passé est la trace de l'humanité. L'homme est pourvu de mémoire : son imagination peut suivre à nouveau les traces laissées par un premier passage. L'histoire est la mémoire de l'humanité : grâce aux documents historiques, elle peut suivre elle aussi des traces. Sans doute la mémoire n'est pas totale, ni pour l'individu, ni pour l'espèce. Les documents périssent ou manquent dès l'origine. L'histoire est une science pratiquement et nécessairement incom-

plète. Mais elle atteint des parties de vérité. Comme toute science, elle n'est qu'un effort vers la vérité. Cet effort serait inutile, qu'il ferait encore notre grandeur.

*
* *

Mais pénétrons au fond du débat. Nous trouverons sous la plume de Bernard Faÿ le principe de toutes ces attaques, que nous faisions entrevoir plus haut. Attaquer les excès de la méthode scientifique en histoire littéraire, limiter la portée de cette méthode, soutenir que le génie lui échappe, douter qu'elle soit propre à atteindre le passé, c'est interdire de plus en plus nettement à l'histoire littéraire de se faire une science, c'est opposer à l'histoire littéraire — science historique, la critique littéraire — technique artistique, c'est vouloir remplacer la recherche du Vrai, qu'on peut connaître, par le goût du Beau, qu'on ne peut que sentir : c'est prétendre substituer à l'enseignement d'une histoire factice du Vrai la culture du goût réel du Beau.

« Nous nous laissons absorber, écrit Bernard Faÿ, par le souci de la certitude scientifique. Libérons-nous et enseignons à nos étudiants à faire avec hardiesse, intelligence, courage et goût, des choses incertaines, dangereuses et belles. Qu'ils reprennent le sens de la qualité que l'on ne peut prouver, mais que l'on doit découvrir, reconnaître, apprécier, et que l'on peut créer. Ils mourront, nous mourrons et tout ce que nous faisons périra un jour, mais qu'ils aient été, grâce à nous, réels, personnels, humains, et non des machines à compter. »

Je ne contesterai ni l'éloquence de ces accents ni l'utilité de ces paroles. Bernard Faÿ réagit contre des excès, dont j'ai signalé plus haut les plus criants. Nous ne saurions trop l'approuver dans son éloge de la critique littéraire et de ses vertus. Nous ne saurions trop, comme lui, mettre en contact nos étudiants avec la beauté des grandes œuvres. L'histoire littéraire doit cesser d'étouffer la critique littéraire. La critique littéraire doit avoir une place d'élite dans notre enseignement et dans nos travaux. On l'a déjà dit, M. Mornet, par exemple, dans son *Histoire de la Littérature contemporaine* : « L'histoire littéraire n'a d'importance que si elle nous conduit à la critique... Savoir pour savoir n'intéresse ni G. Lanson ni ses disciples. Il faut savoir pour mieux expliquer et mieux comprendre. » On l'a dit maintes fois... mais je ne suis pas sûr qu'on n'ait pas parfois, qu'on n'ait pas souvent cherché à

savoir pour savoir, qu'on n'ait pas oublié que l'histoire littéraire est un moyen, non une fin, que la critique littéraire seule en est la fin.

Il faut l'avouer et changer de route. Mais est-ce une raison pour abandonner l'histoire littéraire comme nous y convie Bernard Faÿ ? Il n'y a pas, il ne doit pas y avoir d'opposition entre l'histoire littéraire et la critique littéraire, entre l'histoire littéraire science historique et la critique littéraire technique artistique. Elles doivent s'entr'aider dans chacune de leurs démarches. L'objet de l'histoire littéraire est délimité par la critique littéraire. C'est un jugement esthétique, non une opération logique, qui le constitue distinctement. Et le but de l'histoire littéraire, c'est d'éclairer la critique littéraire. Mais celle-ci ne peut se passer des lumières de celle-là. L'analyse de l'œuvre d'art, fonction de la critique, doit être éclairée par la connaissance des rapports qui unissent l'œuvre d'art au génie créateur, fonction de l'histoire. Ainsi, à la base, un jugement critique qui sépare ce qui est beau de ce qui n'est pas beau; sur ce qui est beau, une étude historique, guidée par des méthodes scientifiques ou inspirées de l'esprit scientifique, cherchant à faire connaître les rapports qui unissent l'œuvre au génie, s'appuyant sur la connaissance des rapports qui unissent le génie à l'homme porteur de ce génie, et l'homme lui-même à son temps ; comme aboutissement et couronnement de cette étude historique, une analyse critique de ce qui fait la beauté de l'œuvre. Voilà comment nous concevons notre discipline.

Faut-il des recommandations pratiques et actuelles? Disons alors que l'histoire littéraire doit revenir à sa conception originelle. Qu'elle ne se perde pas dans l'histoire, qu'elle n'abuse pas de l'histoire des idées, qu'elle ne se diperse pas dans l'étude des médiocres au détriment de l'étude des grands. Disons que l'histoire littéraire doit assouplir ses méthodes selon les exigences de son objet. Que l'historien de la littérature ne méprise pas le rôle de l'hypothèse, qu'il soit hardi autant que modeste, qu'il garde le sens de la qualité plutôt que le culte de la quantité. Disons enfin que les historiens de la littérature doivent être aussi et en même temps des critiques. Que dans leur enseignement ils développent le sentiment du Beau autant que le goût du Vrai, que dans leurs travaux ils ne cherchent la vérité que pour sentir la beauté. Connaître pour goûter, telle doit être la devise de notre discipline.

René Bray.

MÉLANGES

UNE CLEF D'UN « CARACTÈRE » DE LABRUYÈRE

J'ouvre mon Labruyère, je tombe sur le portrait de Xantippe :

« Xantippe, au fond de sa province, sous un vieux toit, dans un mauvais lit, a rêvé qu'il voyait le prince, qu'il lui parlait... Il a vu le prince, il lui a parlé, et il a été plus loin que son songe, il est favori. »

Qui est ce Xantippe?

Je me reporte aux clefs discutées par M. Servois, dans sa belle et dernière édition. Il constate que toutes les clefs donnent le nom de Bontemps, premier valet de chambre du Roy, mais que le portrait ne peut s'appliquer à ce personnage, puissant à la Cour, mais non favori, riche par son père, valet de chambre comme lui, petit-fils d'un médecin.

Je m'obstine à chercher cette clef; je prends mes diverses éditions de Labruyère, celles dont les annotations manuscrites pourraient me renseigner. Toutes donnent Bontemps, sauf une, septième édition de Paris (1692), annotée après 1713, mais d'une écriture ancienne, sans aucun doute apprise vers 1650, qui indique : *Mme de M.*

Je me rappelle que Labruyère a parlé quelque part de Mme de Maintenon ; je me reporte au chapitre du Souverain, n°s 14 et sq., pour lesquels les clefs donnent le nom de cette dame, et j'y lis notamment : « Rien ne fait plus d'honneur au prince que la modestie de son favori ».

Remarquons tout d'abord que notre auteur employait souvent des antiphrases pour dérouter ses contemporains à la recherche des clefs; Fournier le constate dans son ouvrage sur la comédie de Labruyère (2e éd., t. I, p. 186), avec plusieurs exemples à l'appui; il donnait à ses portraits, dans la même intention, des noms servant à désigner des personnes de l'un ou l'autre sexe.

Xantippe ne serait-il pas alors, non le père de Périclès, mais la femme de Socrate, prototype de l'épouse acariâtre? Labruyère laisse le nom au masculin, comme il écrit *favori* au lieu de *favorite* dans son allusion à Mme de Maintenon; ce qui désignerait cette dame serait sa pauvreté, l'apport à Scarron d'une dot de 150 livres de rente à prendre sur le fermage d'une métairie à Varennes d'Amboise, en

Touraine. Au demeurant, le portrait n'est pas hostile à Mme de Maintenon dont Labruyère admirait plus loin les qualités en partageant, hélas! sa passion pour l'extinction de l'hérésie.

Pour ces diverses raisons, je propose de mettre le nom de la favorite, devenue l'épouse cachée de Louis XIV, en face du portrait de Xantippe[1].

G. G.

1. Depuis la rédaction de cette note, nous avons eu connaissance d'une clef manuscrite de la bibliothèque de Rouen, signalée par M. Servois; elle porte, en toutes lettres, le nom de Mme de Maintenon devant le nom de Xantippe, et vient confirmer pour la première fois notre interprétation du portrait de ce personnage.

LES RECUEILS HISTORIQUES DE JEAN FRONTEAU A LA BIBLIOTHÈQUE SAINTE-GENEVIÈVE [1]

Quand le Père Charles Faure commença d'asseoir la réforme dans l'abbaye de Sainte-Geneviève de Paris, il eut soin, selon l'usage, de réorganiser la bibliothèque [2]. La direction en fut confiée au Père Jean Fronteau [3].

Celui-ci était né à Angers en 1614. Après ses études faites au collège de La Flèche, il avait sollicité son admission chez les chanoines réguliers de sa ville natale, dans l'abbaye de Toussaint. Il y reçut l'habit religieux en 1631. Comme c'était un sujet de grande espérance, ses supérieurs l'envoyèrent à Sainte-Geneviève pour y compléter sa théologie.

1. *Le Père Fronteau à Sainte-Geneviève.* — Le premier en date des grands bibliothécaires de l'ancien régime est le P. Fronteau, Angevin, né en 1614, mort en 1662. Il était entré à l'abbaye de Sainte-Geneviève, où il enseigna la théologie et les langues, de 1648 à 1662. Versé dans les langues orientales : arabe, hébreu, syriaque et chaldéen, il parlait neuf langues avec facilité. C'était un véritable savant, nous dit son biographe, le P. Lalemant, et ce jugement est ratifié non seulement par un de ses successeurs, le P. du Molinet, mais encore par le P. Nicéron dans les *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres* (t. XXI, p. 81). « C'est lui, dit ce dernier, qui a commencé à former la bibliothèque Sainte-Geneviève, laquelle s'est augmentée depuis, par les soins pieux de ceux qui en ont la direction, à tel point qu'il en est peu qui puissent lui être comparées, soit par le nombre des volumes, soit pour les livres rares et curieux qu'elle renferme. » Le P. Fronteau avait un peu de la culture encyclopédique de son illustre compatriote Rabelais, mais il n'en avait à aucun degré la philosophie. Sans être janséniste déclaré, il avait, comme la plupart des Génovéfains de ce temps-là, des sympathies pour Port-Royal. Elles firent de lui un suspect. Il se soumit toutefois au formulaire d'Alexandre VII, en 1661, et mourut en laissant quelques écrits sur la Grâce. C'est à son administration que Sainte-Geneviève doit la belle collection de manuscrits orientaux qui nous furent pris en 1861 par la Bibliothèque Nationale. Il avait acquis, entre autres merveilles, l'Evangéliaire du VIIIe siècle, en lettres d'or, qui a disparu de Sainte-Geneviève sous le P. Prévot, comme Mercier de Saint-Léger le constate, et qui se trouve actuellement au British Museum ; un recueil important des Pères Grecs, copié pour le cardinal de Lorraine, une version latine de quelques œuvres de saint Basile de Césarée, et, parmi les livres de la Bibliothèque de Mazarin qui furent entreposés par Gabriel Naudé, à Sainte-Geneviève, pendant la Fronde, un *Liber chimico-medicus*, qui est une des raretés de ce temps-là. (Note de H. Girard, administrateur de la B. Ste-G.)

2. L'abbaye de Sainte-Geneviève fut réformée par le P. Ch. Faure, sous l'autorité du cardinal de la Rochefoucauld, à partir de 1619. La congrégation fut constituée et le P. Faure en devint général en 1634.

Cf. P. Feret, *L'Abbaye de Sainte-Geneviève et la Congrégation de France*, Paris, 1883, t. II.

Ch. Kohler, *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque Sainte-Geneviève*, Paris, 1893, t. I, Introduction, p. 36 et suiv.

Cl. du Molinet, *Histoire des chanoines réguliers de la Congrégation de France*, t. IV, f. 46 (Bibliothèque Sainte-Geneviève, ms. 614).

3. Sur Jean Fronteau, cf. Feret, *op. cit.*, t. II, p. 215-227; Kohler, *op. cit., l. c.*; Hélyot, *Histoire des ordres monastiques religieux et militaires*, Paris, 1714-1719, t. II, p. 388 et suiv.

Jean Fronteau se révéla travailleur ardent et thomiste convaincu. Dès 1639, il faisait paraître sa *Summa totius philosophiae D. Thomae Aquinatis*[1]. Sa curiosité scientifique abordait toutes les branches de la théologie, les Pères, l'Écriture sainte et, pour mieux entendre celle-ci, les langues orientales. L'histoire aussi l'intéresse et plus spécialement celle de son ordre et de sa maison de Sainte-Geneviève.

C'est ainsi qu'il put intervenir dans la polémique éveillée en 1640, sur la question de l'auteur de l'*Imitation*. Il s'agissait de savoir quel nom mettre au titre de l'édition que préparaient les presses royales. Bénédictins et Génovéfains entrèrent en lice, pour Jean Gersen ou pour Thomas a Kempis. Fronteau prit position parmi les défenseurs de ce dernier ; il n'en fut pas le moins actif. On ne parvint pas à s'entendre et l'édition parut sans nom d'auteur[2]. Mais, en 1652, un arrêt rendu au Châtelet donna gain de cause aux chanoines réguliers.

Dans l'intervalle, Jean Fronteau avait été créé chancelier de l'Université, l'an 1647. Et déjà il se voyait engagé dans une nouvelle affaire, plus épineuse que la précédente, la querelle janséniste. En 1650 avaient paru ses *Antitheses Augustini et Calvini*, dont le titre indique assez les tendances[3]. On lui attribuait, à tort ou à raison, la fameuse distinction de droit et de fait.

Jean Fronteau devenait gênant ; on lui enleva sa chaire de théologie ; il fut étoigné dans un bénéfice dont il avait été pourvu à Benais, dans l'Anjou. Mesure plus grave, une lettre de cachet l'y relégua en février 1661. Mais, dès la fin de cette même année, ayant signé le Formulaire, il fut autorisé à rentrer dans son abbaye.

La mort vint le surprendre bientôt. Jean Fronteau s'était rendu à Montargis à l'occasion des Pâques, pour remplacer le curé nommé. C'est là qu'il mourut, le 17 avril 1662, à trente-huit ans. Pierre Lalemant lui succéda dans ses charges de bibliothécaire de Sainte-Geneviève et de chancelier de l'Université[4].

*
* *

Telle est, en bref, la carrière de Jean Fronteau. Mais on sait mal quelle fut son activité dans la bibliothèque de Sainte-Geneviève ; la date même de sa nomination est inconnue. Cependant l'examen attentif de certains manuscrits, que conserve encore cette biblio-

1. Paris, 1639, in-folio.

2. Sur cette édition et son histoire, cf. P.-E. Puyol, *Descriptions bibliographiques des manuscrits et des principales éditions du livre « De Imitatione Christi »*, Paris, 1898, p. 237 et suiv.

3. Paris, 1650, in-folio.

4. Le 22 juillet 1662, un chanoine régulier de Château-Landon racontait les derniers jours et la mort du P. Fronteau dans une lettre conservée en autographe avec les autographes du défunt, à la bibliothèque Sainte-Geneviève, ms. 1147, f. 26-43 (mais il manque 4 feuillets).

thèque, nous permet de retracer une part au moins de son travail historique.

Prenons pour point de départ le manuscrit 1147 ; c'est un in-folio assez mince, enserrant dans sa reliure quelques pièces autographes de Jean Fronteau et d'autres écrits ayant rapport à lui. Remarquons surtout deux pièces, réunies aujourd'hui encore dans leur chemise de papier du XVIIe siècle, la *Vita Ioannis Standonis doctoris parisiensis* et la *Vita Ioannis Mauburni*. Aux titres écrits de la main du bibliothécaire, une autre main a ajouté : « authore P. Joanne Frontone[1] ». Ces deux personnages intéressaient l'historien de l'ordre des chanoines réguliers pour le rôle qu'ils ont joué dans la réforme des abbayes de Château-Landon, Livry et autres dans les dernières années du XVe siècle. Cette réforme aboutit à constituer une congrégation nouvelle de chanoines réguliers qui prit, en 1515, le titre de Saint-Victor[2].

Jean Mauburnus intéressait Fronteau pour une autre raison encore. Ce chanoine d'origine bruxelloise, réformateur de Château-Landon et de Livry, venait du prieuré de l'Agnetenberg ou Mont-Sainte-Agnès, où Thomas a Kempis avait coulé sa longue vie. Il apportait en faveur de la thèse chère à Fronteau un témoignage explicite et autorisé. Jean Fronteau le relève dans sa *Vita Ioannis Mauburni* et s'efforce d'en montrer la valeur.

Ce détail va nous permettre de dater la pièce avec assez de précision. Fronteau s'en prend aux gersénistes et dit : « Qu'ils prennent garde à ceci, les nouveaux défenseurs du pseudo-Gersen, qui refusent tout crédit à Mauburnus[3] ». Il vise dans ce passage le Bénédictin Robert Quatremaires, qui venait de publier, en 1649, un livre contre la thèse du Génovéfain[4]. A ce livre, Jean Fronteau répondit, dès l'année suivante, par une *Réfutation*[5]. Or, cette *Réfutation* reprend

1. Ces deux pièces couvrent les feuillets 22 et 23; la chemise de papier est numérotée 21 et 24.

2. Sur cette réforme, dite de Château-Landon, puis de Saint-Victor, cf. Bonnard, *Histoire de l'abbaye royale et de l'ordre des chanoines réguliers de Saint-Victor de Paris*, Paris, 1903-1907, 2 vol.; spécialement t. I, ch. XVI, p. 441 et suiv., et t. II, ch. I, p. 1 et suiv.

Cf. encore : A. Renaudet, *Jean Sandonk. Un réformateur catholique avant la Réforme*, dans le *Bulletin* de la Société de l'Histoire du Protestantisme français, 57e année, 1908, p. 5-81.

Qu'il soit permis encore de signaler : Pierre Debongnie, C. SS. R., *Jean Mombaer de Bruxelles, abbé de Livry, ses écrits et ses réformes* (Université de Louvain. Recueil de travaux publiés par les membres des Conférences d'histoire et de philologie), Louvain-Toulouse, 1928.

3. « Videant pseudo-Gerseni novi defensores qui fidem Mauburno denegant ». Ms. 1147, f. 22 v.

4. R. Quatremaires, O. S. B., *Ioannes Gersen Vercellensis Ord. S. Benedicti abbas librorum de Imitatione Christi contra Thomam a Kempis vindicatum Ioan. Frontaei Can. Reg. Ord. S. Augustini Author assertus*, Paris, 1649, p. 66 et suiv.

5. Le livre de Fronteau que D. Quatremaires entreprenait de réfuter est le suivant : *Thomas a Kempis vindicatus per unum è canonicis regularibus ord. S. Augustini congreg. Gallicanae*, Paris, 1641.

De cet ouvrage anonyme, Fronteau publia, quelques années plus tard, une nou-

des passages de la présente notice[1]. Nous sommes donc fondés à conclure que celle-ci fut écrite en 1649 ou au début de 1650.

On s'aperçoit dans ces pages que Fronteau écrivait vite, comme le montre son écriture rapide, trop vite, à preuve certaines erreurs échappées à sa précipitation[2]. Mais ce n'est pas cela qui nous intéresse pour le moment. Notons plutôt qu'à propos de l'estime où Jean Mauburnus était tenu par ses confrères et des lettres que lui adressait son sous-prieur Renier Koetken, Fronteau ajoute par deux fois cette incise : « comme on peut voir dans leurs lettres que nous donnons ici[3] ».

Remarquons encore une brève note écrite au verso de la feuille qui enveloppait les deux notices sur Standonck et Mauburnus. En voici le texte, de deux mains du XVIIe siècle : « Vie de Mauburnus et de Standoult par le P. Fronteau ». En dessous, un trait, et, sous ce trait : « decritte dans le volume 5. 1505 sur la fin[4] ».

Cette indication nous renvoie au manuscrit 619 de la même bibliothèque. C'est le cinquième volume d'un grand recueil in-folio, que l'étiquette collée au dos désigne assez clairement : « Recueil de diverses pieces touchant la reforme de plusieurs monasteres de l'ordre faicte par Mauburnus depuis 1497 jusque 1505 ». Nous retrouvons transcrites, en effet, dans ce volume les deux notices biographiques[5].

*
* *

Nous sommes amenés ainsi à la grande collection entreprise par Jean Fronteau. Pour la distinguer du manuscrit autographe qu'on

velle édition en mettant cette fois son nom : *Thomas a Kempis vindicatus per...*, en tête de son édition : Thomas a Kempis... *De Imitatione Christi libri quatuor*, Paris, 1649. Dans cette édition, son ouvrage avait reçu de notables développements.

1. *Refutatio eorum quae contra Thomae Kempensis Vindicias scripsere R. Quatremaires Monachus bened. et Dominus de Launoy, doctor theologus parisiensis in qua Thomae Kempis asseruntur libb. IV. de Imitatione Christi*, Paris, 1650.

Voici la comparaison textuelle du manuscrit 1147, f. 22 v., et de la *Refutatio*, p. 18 :

Ms. : Ut videre est in epistola illius quam hic damus ex quo probabile est seniorem (Reynerum) ipsi fuisse. Sed quidquid est huius Reynerus quinque annos vixit cum Thoma Kempensi plus quam viginti cum Mauburno.

Refutatio : Haec videre est in Epistolis huius mss quas habemus in Bibliotheca nostra. Itaque Reynerus quinque annos vixit cum Thoma Kempensi plus quam viginti cum Mauburno.

2. Ainsi, dans le manuscrit, il donne 1505 pour date de la mort de Mauburnus ; dans la *Refutatio*, cette erreur est corrigée, il indique 1503 ; cette date est encore inexacte, Mauburnus est mort dans les derniers jours de 1501 ou dans les premiers de 1502. Cf. sur ce point l'Appendice A de l'ouvrage cité plus haut : *Jean Mombaer*, p. 299 et suiv.

3. *Ut apparet ex epistolis illorum quas hic damus*, f. 22 ; *ut videre est in epistola illius quam hic damus*, f. 22 v.

4. Ms. 1147, f. 24 v.

5. La *Vita Ioannis Standonis* se trouve copiée dans le manuscrit 619, f. 347 et suiv., la *Vita Ioannis Mauburni*, aux ff. 471 et suiv. Le copiste a commis quelques erreurs dont on retrouve la cause dans le manuscrit original ; deux

vient de décrire et d'un autre recueil qui viendra plus loin, appelons celui-ci le grand recueil. Il mérite ce qualificatif. C'est une série de vingt-cinq gros volumes in-folio, dont le treizième a disparu, magnifiquement reliés, écrits largement sur beau papier, et où se trouvent rassemblées de nombreuses « pièces relatives à l'histoire et aux deux réformations (1496 et 1622) des chanoines réguliers de l'Ordre de Saint-Augustin en France[1] ». Les trois premiers volumes concernent les premiers siècles de l'histoire ; les volumes IV, V et VI (mss 618, 619, 620) contiennent les pièces relatives à la réforme entreprise par Mauburnus ; la suite est remplie de documents sur la récente réforme du Cardinal de la Rochefoucauld et du P. Faure. La collection s'arrête en 1654, c'est-à-dire vers la date où le P. Fronteau fut contraint de quitter Paris. Il est à regretter que l'intelligence des scribes employés par notre bibliothécaire n'ait pas égalé la sûreté de leur main ; si l'écriture est belle, les fautes fourmillent[2].

Que Jean Fronteau ait dirigé la confection du recueil, nous le savons déjà par les allusions relevées dans son autographe ; les deux notices biographiques se retrouvent en copie dans le tome V, parmi les lettres qu'il annonce. Nous le verrons mieux encore en recherchant sur quels manuscrits ces pièces ont été copiées. Cependant, nous limiterons notre examen aux documents concernant la réforme de Mauburnus.

Les volumes IV, V et VI (mss 618-620) contiennent deux séries principales de pièces ; d'abord la Chronique de Saint-Séverin. Nous appelons ainsi le récit de la réforme, composé par un religieux de Saint-Séverin de Château-Landon dans les premières années du XVIe siècle. Ce religieux, venu d'outre-Manche, s'appelait Guillaume Gregory, mais son œuvre est restée anonyme[3]. Ce récit est distribué en plusieurs livres et chapitres ; entre les parties de cette chronique et à leur suite se trouvent copiées les lettres relatives à cette réforme et à ses auteurs. Ces copies n'ont pas été faites sur les originaux, ni même sur le premier recueil de lettres confectionné à Saint-Séverin, mais sur des copies provisoires que Fronteau en avait fait tirer, soit en vue de faciliter le travail de ses copistes, soit pour faire une nouvelle distribution des pièces dans le recueil qu'il projetait. Ces copies provisoires sont conservées encore aujourd'hui à la bibliothèque Sainte-Geneviève, sous le n° 574 pour la chronique, sous les n°s 1149-1150 pour les lettres.

blancs laissés par lui, f. 471 v. et 473, correspondent à des mots difficiles à lire de l'autographe ; f. 471 v., il a lu ; *morum* la surcharge *illorum* ; *uti* pour *etsi*.

1. Tel est le titre du « Recueil de pièces... » Mss 615-639.

2. Ainsi que le constate A. Renaudet, *op. cit.*, p. 5, n. 1.

3. Cf. un article : *Le chroniqueur de Saint-Séverin*, publié par l'auteur de la présente note dans la *Revue d'Histoire ecclésiastique*, t. XX, Louvain, 1924, p. 465 et suiv.

*
* *

Ce dernier manuscrit, ou recueil provisoire, désignons-le ainsi, ne fut relié en deux minces in-folio que vers le milieu du siècle dernier ; il l'était quand Charles Kohler composa son catalogue des manuscrits ; dans les catalogues anciens, ce recueil n'est signalé qu'à l'état de liasse ou dans un carton [1].

Le grand recueil a été manifestement copié sur ce recueil provisoire, leur comparaison le démontre à l'évidence. Certains mots étaient passés dans le recueil provisoire, des blancs signalaient cette omission. Ces blancs sont reproduits dans le grand recueil. On retrouve dans celui-ci les titres écrits après coup dans celui-là pour remplacer les titres primitifs. Les corrections et notes ajoutées dans les marges de la copie provisoire se retrouvent, soit dans le texte, soit dans les marges du grand recueil [2].

Dans plusieurs des notes du recueil provisoire, nous reconnaissons l'écriture de Fronteau [3]. Elles apportent des renseignements

1. *Catalogue des ouvrages manuscripts non reliés de la Bibliothèque de l'abbaye de Sainte-Geneviève*, daté de 1761, œuvre probablement d'Honoré Marsan ; Bibliothèque Sainte-Geneviève, ms. 2154, f. 15 v.

Le recueil est précédé d'un avis au lecteur, resté inachevé (ms. 1149, f. 1). Est-ce l'œuvre de Fronteau ? Il ne semble pas, car le titre du recueil, en tête de cet avant-propos, a été modifié. D'autre part, il n'est pas probable que cet avant-propos vienne du premier recueil de lettres exécuté du vivant de Mombaer et continué après sa mort ; les auteurs de ce premier recueil n'auraient point parlé de leur réforme dans les termes de cet avant-propos : *cuiusdam reformationis*... Ils auraient dit : *huius nuperrimae reformationis*, ou *nostrae reformationis*, comme fait l'auteur de la chronique de Saint-Séverin (ms. 574, f. 1, 5 v. et passim).

Notons ici qu'il existait en Hollande une copie de ce recueil de lettres ; il appartenait à la Vereeniging tot beoefening van Overijschelsch regt en geschiedenis, à Zwolle. J. Acquoy s'en est servi dans son ouvrage, *Het klooster te Windesheim en zijn invloed* (Utrecht, 1875-1880, 3 vol. ; t. II, p. 355, n.). Ce recueil a disparu depuis et plusieurs recherches entreprises récemment par le bibliothécaire de cette société n'ont pu le retrouver.

Sur le recueil de lettres commencé du temps de Mauburnus, cf. *Jean Mombaer de Bruxelles*, p. 152 et suiv.

2. Comparaison des deux manuscrits.

Ms. 1149-50.	*Ms. 618.*
Ms. 1149, f. 4., note marginale de Fronteau.	F. 165 v., la note introduite dans le texte.
Ms. 1149, f. 4 v., lettre de Henri de Visoy.	F. 167, même lettre.
Ms. 1150, f. 13 v., même lettre avec note de Fronteau.	F. 170, à la suite de la précédente, même lettre avec la note.
Ms. 1149, f. 5, un blanc pour un nom propre non déchiffré.	F. 172, le blanc est reproduit.
Ms. 1149, f. 6, lettre « Resurrectionis », avec correction, f. 6.	F. 174, même lettre avec correction, f. 177.
Ms. 1150, f. 11, même lettre avec note au titre, et f. 12 v. correction différente de la copie précédente et faite d'autre main, et note finale de Fronteau.	F. 178, même lettre avec les notes et corrections de 1150.
Ms. 1150, f. 83, signes de renvoi à des notes placées f. 84.	F. 195 et 196 v., les notes se trouvent intercalées à l'endroit indiqué par les signes de renvoi, dans la lettre et coupant la phrase.
Ms. 1150, f. 83 v.-84, tout un passage sur la déchéance de Gnadenthal est barré.	F. 196 v., le passage est omis dans la copie

3. Voici quelques références aux notes autographes de Fronteau : ms. 1149, f. 4, v., 9 ; ms. 1150, f. 12 v., 40, 43, 49 r.-v., 56..., etc.

historiques, ou bien elles ont trait à la controverse de l'*Imitation*. En voici une qui nous intéresse particulièrement, car elle nous fixe sur la part prise par Fronteau dans la confection du recueil provisoire. Elle se trouve à la suite d'une lettre de Wessel, chanoine du Mont-Sainte-Agnès, à Jean Mauburnus : « J'ai voulu insérer ici cette lettre pour qu'il soit manifeste à tous à quel monastère appartenait Mauburnus, auteur du *Rosetum*, et en quelle estime le tenaient ceux qui l'ont connu. Dom Robert Quatremaires semble bien tout ignorer de ces choses, lui qui abaisse dans ses écrits et ne peut souffrir qu'on loue ceux qu'il trouve opposés à la fable gerséniste [1]. »

Cette nouvelle allusion aux livres déjà cités de Quatremaires nous permet de dater cette note et le recueil provisoire. Elle est des environs de 1650. La première édition de Quatremaires parut en 1649 ; la seconde, où Mauburne était plus maltraité que dans la précédente, est de 1650 [2].

Dans la *Réfutation* qu'il opposa au livre de Quatremaires dès 1650, Fronteau fait plusieurs allusions aux lettres ; il a soin de noter qu'elles sont conservées dans la bibliothèque de Sainte-Geneviève [3]. Ces allusions visent-elles le recueil provisoire ou le grand recueil en vingt-cinq volumes ? Il est impossible de le décider. Mais nous pouvons nous convaincre que le recueil provisoire, tout comme l'autre, a été exécuté par les copistes de Sainte-Geneviève. On peut le conclure d'écritures qui se retrouvent identiques dans les deux manuscrits [4].

Quoi qu'il en soit, le grand recueil n'a pas suivi de loin. Il a dû être exécuté sous la direction effective de Jean Fronteau, tandis qu'il exerçait en réalité les fonctions de bibliothécaire. Ce qui le donne à penser, c'est que le grand recueil, comme il a été noté déjà, s'arrête à l'année 1654, vers la date de l'éloignement de Fronteau ; et nous savons de reste que le P. Lalemant, successeur de Fronteau, ne montra pas le même zèle pour la bibliothèque [5].

1. *Hanc epistolam hic inserere volui ut constet omnibus cuius monasterii Ioannes Mauburnus, autor Roseti sit canonicus regularis, nec illum dum viveret minimi fecisse qui noverunt. Hoc enim nescire videtur D. R. Quatremaires qui quos contra Gersenitarum fabulam esse videt, calamo stringit nec laudari patitur.* (Ms. 1150, f. 12 v.)

2. Cf. plus haut, p. 562, n. 4, le premier livre de Quatremaires. Le suivant, réédition du premier, avec des développements nouveaux, est intitulé comme suit : *Ioannes Gersen abb... auctor Lib. de Imitatione Christi iterum assertus... contra Refutationem P. Ioannis Fronteau*, Paris, 1650. Cf. p. 115 et suiv.

3. *Refutatio...*, p. 20 et p. 23, à la suite de la lettre à Julien Oret, religieux de Saint-Séverin, qu'il reproduit en entier, p. 21 et suiv., la copiant d'après le manuscrit 1149, f. 105 r.-v., ou d'après le manuscrit 619, f. 354 v. et suiv.

4. Cf. plus bas, où nous comparons les écritures de ces divers manuscrits.

5. Cf. Ch. Kohler, *op. cit.*, p. XLII.

*
* *

Un autre manuscrit appelle maintenant notre attention, c'est le 574. Il contient la chronique de Saint-Séverin, une charte en faveur de la même abbaye, délivrée par Tristan de Salazar, archevêque de Sens, et quelques documents relatifs à la réforme manquée de Saint-Victor en 1497. C'est un manuscrit in-folio, dont le papier, au filigrane du cornet de poste couronné, est identique à celui du recueil provisoire, et où se retrouvent les mêmes écritures[1]. La transcription en a été faite à Sainte-Geneviève, et divers textes de Fronteau nous permettent d'en déterminer à peu près la date. Elle a dû se faire après 1641, puisque dans son *Thomas a Kempis vindicatus*, faisant allusion à la biographie de Mauburnus qui fait partie de la chronique, Fronteau ajoutait que l'autographe se trouvait à Saint-Victor[2]. Quelques années plus tard, dans sa *Réfutation* de 1650, il disait au contraire que la chronique existait à Sainte-Geneviève[3].

Cette copie a été faite sur l'autographe, ainsi que l'annonce le titre; cet autographe ne se trouvait pas à Saint-Victor, comme Fronteau l'avait dit par erreur en 1641, mais à Saint-Séverin de Château-Landon, comme il le note dans sa *Réfutation*. On possédait à Saint-Victor une copie, faite sur l'original, et qui s'est conservée jusqu'aujourd'hui, tandis que l'autographe est perdu[4]. Cette chronique a été recopiée dans le grand recueil, mais par pièces disjointes, comme on l'a remarqué plus haut.

Relevons encore, parmi les pièces historiques rassemblées par Jean Fronteau et relatives à l'histoire de son ordre, un recueil assez précieux; c'est le registre même des actes des chapitres généraux de la congrégation de Saint-Victor constituée par les maisons réformées en 1496-1515 par Mauburnus et ses compagnons. Ce registre contient les

1. La main principale du manuscrit 574 ne se retrouve pas dans les autres; elle couvre les feuillets 18 v.-21 et 23-64 v. Celle du même manuscrit, f. 1-2 v., se retrouve dans le manuscrit 618, f. 244 et suiv; cette écriture évolue au cours de la transcription : ronde et droite au début, elle devient penchée à partir du feuillet 281; l'écriture penchée était d'abord réservée aux notes et aux citations, par exemple f. 244 v., 255.

Une autre main du manuscrit 574, f. 4 v.-5 v., 6 v.-10, 12-16, 17-18 v., se reconnaît dans le manuscrit 1149 f. 1-7, 7 v.-8 v.

Une autre encore du manuscrit 574, f. 5 v.-6, 10 v.-12, 16 r.-v., 21-22, se retrouve dans le manuscrit 1149, f. 89 v.-96 v.

2. *Thomas a Kempis vindicatus*..., p. 110; passage reproduit sans changement dans l'édition de 1649, p. 92.

3. *Réfutatio*, 1650, p. 19 et 20.

4. Bibliothèque Sainte-Geneviève, ms. 574 : *Liber de origine congregationis canonicorum regularium reformatorum in Regno Franciae Anno Christi 1496, a contemporaneo canonico S Severini Castri-nantonis conscriptus et ex autographo hic transcriptus*, f. 1-64 v.

Bibliothèque Nationale, ms. lat. 15.049 : *Origo Reformationis Canonicorum Regularium in Francia*, f. 5-94. Une note du copiste au f. 94 dit que la copie a été faite sur l'original.

L'auteur de la présente note prépare une édition de cette chronique.

actes des chapitres tenus de 1502 à 1540, plus le recès de la visite de Saint-Victor en 1545. C'est le registre original, où figurent les signatures des notaires du chapitre. Il est conservé encore dans la bibliothèque Sainte-Geneviève[1]. Fronteau en fit insérer une copie dans son grand recueil, au t. XVI.

Il avait eu soin aussi de rassembler dans sa bibliothèque les œuvres du fondateur de la réforme, Jean Mauburnus. C'est ainsi que les anciens catalogues signalent le *Venatorium*, ouvrage pesant où Mauburnus s'était donné pour tâche de rassembler les noms et de faire valoir les mérites des saints et hommes remarquables de son ordre des chanoines réguliers; on y trouvait son témoignage en faveur de Thomas a Kempis. Ce manuscrit a été perdu, mais il s'en trouve d'autres à la Bibliothèque Nationale, provenant de Saint-Victor[2].

Remarquons encore une autre œuvre du même; c'est son *Rosarum Hortulus*, dont on ne savait pas le titre, et dont on ignorait l'auteur. Il est encore à Sainte-Geneviève, et on a pu récemment l'identifier[3].

Nous n'avons pas à parler ici des acquisitions de Fronteau en imprimés. Il n'a pas manqué de se procurer les œuvres de Mauburnus où d'autres témoignages étaient donnés en faveur de l'auteur de l'*Imitation*.

*
* *

Telle, est pour une part, l'œuvre de Jean Fronteau à la bibliothèque de Sainte-Geneviève. Elle est considérable. On peut regretter la précipitation et le défaut de méthode que trahit la distribution capricieuse des matières de ses recueils; les négligences et les inintelligences de

1. Bibliothèque Sainte-Geneviève, ms. 1841.

2. Le *Venatorium* est signalé par Cl. du Molinet, deuxième successeur de Fronteau à la Bibliothèque de l'abbaye, dans son *Histoire de Sainte-Geneviève et de son Église Royale et Apostolique*, datée de 1687, Livre III; à la même Bibliothèque, ms. 610, p. 898.

Ce manuscrit du *Venatorium* est perdu. Il en reste d'autres à la Bibliothèque Nationale de Paris et à la Bibliothèque royale de Bruxelles, ainsi qu'à Vienne. Cf. *Jean Mombaer de Bruxelles*, p. 50. et suiv.

3. C'est le manuscrit 1291, signalé comme le manuscrit précédent, par Cl. du Moulinet dans son *Inventaire des principaux manuscrits de la bibliothèque de l'abbaye de Sainte-Geneviève*, ms. de 1675-1687, conservé à la même bibliothèque, ms. 965, p. 72. Le manuscrit du *Venatorium* est signalé p. 59 et suiv., le manuscrit des chapitres généraux, p. 61.

Cl. du Molinet ne savait pas le titre exact ni l'auteur du *Rosarum Hortulus*. Cf. l'article publié sous le titre : *Une œuvre oubliée de Mauburnus*, dans la *Revue d'ascétique et de mystique*, t. VIII, Toulouse, 1927, p. 392 et suiv., et *Jean Mombaer de Bruxelles*, p. 40 et suiv.

Il est assez remarquable que vers les mêmes années que Jean Fronteau travaillait à rassembler les documents pour l'histoire des chanoines réguliers, dans l'abbaye rivale de Saint-Victor, Jean de Thoulouse en faisait autant dans ses *Annales abbatiæ Regalis Sancti Victoris*, œuvre colossale, entourée de plusieurs autres, heureusement conservée à la Bibliothèque Nationale, lat. 14368-74 et 14379-83. Il mourut en 1659, trois ans avant le P. Fronteau. Cf. F. Bonnard, *op. cit.*, t. I, p. XXVI et suiv.

ses scribes ont encore contribué à déparer son œuvre. La presse de ses occupations diverses l'ont empêché de donner à son office de bibliothécaire tout le temps qu'il aurait fallu. Ce qu'il a pu réaliser témoigne d'une belle puissance de travail et d'un beau zèle. En même temps qu'un philosophe, qu'un théologien, qu'un polémiste, Fronteau fut un bibliothécaire actif et un bon serviteur de l'histoire.

Louvain. PIERRE DEBONGNIE, C. SS. R.

UN PASSAGE DE « RENÉ » ET LA CONVERSION DE CHATEAUBRIAND

Le problème de la conversion de Chateaubriand a fait couler tant d'encre qu'on m'excusera d'en employer encore quelques gouttes pour signaler une coïncidence assez curieuse entre un passage de *René* et les fameuses phrases de la Préface du *Génie* relatives au décès de Mme de Chateaubriand.

Ce dernier texte, maintes fois reproduit, est le suivant :

> Ma mère, après avoir été jetée à soixante-douze ans dans des cachots, où elle vit périr une partie de ses enfants, expira dans un lieu obscur sur un grabat, où ses malheurs l'avaient reléguée. Le souvenir de mes égarements répandit sur ses derniers jours une grande amertume ; elle chargea, en mourant, une de mes sœurs de me rappeler à cette religion dans laquelle j'avais été élevé. Ma sœur me manda le dernier vœu de ma mère : *quand la lettre me parvint au delà des mers, ma sœur elle-même n'existait plus* ; elle était morte aussi des suites de son emprisonnement. Ces deux voix sorties du tombeau, cette mort qui servait d'interprète à la mort m'ont frappé. Je suis devenu chrétien[1]...

On sait, après les études de MM. Victor Giraud, Hubert Morand, G. Collas, Jean Pommier, Yves Le Febvre[2], que cette façon de présenter les événements n'est pas rigoureusement exacte. « Chateaubriand, reconnaît M. V. Giraud, a arrangé et dramatisé un peu les choses[3] ». Sa mère est morte le 31 mai 1798. La lettre de sa sœur, Mme de Farcy, qui lui annonçait le décès, serait, si nous l'en croyons, datée du 1er juillet 1798 ; elle ne lui était pas parvenue le 15 août 1798, mais il l'a incontestablement reçue avant la mort de Mme de Farcy, qui ne survint que le 26 juillet 1799, plus d'un an après le premier deuil.

L'histoire de la lettre qui met treize mois à passer de France en Angleterre, des *deux voix sorties du tombeau*, est donc fausse ; ou plutôt elle n'a qu'une valeur symbolique, et illustre, d'une façon plus saisissante que nature, l'évolution, beaucoup plus lente, qui ramène, entre 1798 et 1800, Chateaubriand à la foi[4]. C'est de la biographie « romancée ».

1. *Génie du Christianisme*, Migneret, an X-1802, t. I, p. VIII.
2. *Le Christianisme de Chateaubriand*, t. II, p. 63 et suiv. ; *Journal des Débats*, 11 mars 1925 ; *Annales de Bretagne*, t. XXXVII, 1925-26, p. 159 et suiv. ; *Europe*, 15 mai 1927, p. 118 et suiv. ; *Les grands événements littéraires : Le Génie du Christianisme*, p. 35 et suiv.
3. *Le Christianisme de Chateaubriand*, t. II, p. 321.
4. Cf. Paul Hazard, *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, juillet-septembre 1929, p. 466.

Nous sommes donc amenés à quitter le terrain solide de l'histoire pour celui, plus mouvant, de l'invention artistique. Le passage suivant de *René* peut nous aider à comprendre comment Chateaubriand a « imaginé » l'épisode pathétique de la lettre d'outre-tombe.

Qu'ai-je besoin, écrit Amélie à René, de vous entretenir de l'incertitude et du peu de valeur de la vie? Vous vous rappelez le jeune du T... qui périt à l'Ile-de-France. *Quand vous reçûtes sa dernière lettre, quelques mois après sa mort, sa dépouille terrestre n'existait même plus*, et l'instant où vous commenciez votre deuil en Europe était celui où ses amis le finissaient aux Indes. Qu'est-ce donc que l'homme, dont la mémoire s'abolit si vite, qu'une partie de ses amis ne peut apprendre sa mort, que l'autre n'en soit déjà consolée [1].

Cette anecdote contient, il me semble, les principaux éléments du récit de la Préface :

— Une lettre qui parvient au destinataire alors que le signataire est décédé (la lettre de sa sœur remise à Chateaubriand après la mort de celle-ci).

— Le deuil qui commence à un endroit alors qu'il finit ailleurs, le chagrin des uns correspondant à la consolation des autres (Chateaubriand ne commence à pleurer sa mère en Angleterre que lorsque ses amis de France ont eu le temps de s'habituer à cette perte).

— Une volonté d'outre-tombe qui parvient à destination alors que le défunt n'est plus que poussière (la dépouille terrestre de Mme de Chateaubriand n'existe déjà plus quand son fils prend connaissance de ses derniers vœux).

Serions-nous donc en présence de deux versions? Ou, plutôt, de deux variations sur un même thème? Si l'on admet cette hypothèse, reste à savoir laquelle des deux a précédé l'autre; en d'autres termes, si Chateaubriand a forgé l'histoire de la lettre de Mme de Farcy sur celle du jeune du T..., ou inversement.

J'incline vers la première opinion. En effet :

— L'histoire de Mme de Farcy est *sûrement* « romancée »; celle de du T... bénéficie encore du doute et est *peut-être* authentique.

— Elle est en tout cas plus simple, moins travaillée, plus vraisemblable (un délai de *quelques mois* entre les Indes et la France est plus normal qu'un retard d'un an entre France et Angleterre, même en temps de guerre).

— La rédaction du passage de *René* semble bien avoir précédé celle de la Préface du *Génie*; peut-être est-elle même antérieure à la mort de la mère de Chateaubriand. On sait que celui-ci, dès avril 1799, annonce un ouvrage religieux en préparation, qui deviendra le *Génie du Christianisme*, et contiendra des fragments de ses *Natchez*, auxquels il travaillait assidûment dès le début de 1798. *René* et *Atala* sont les plus étendus de ces « fragments ».

— L'histoire de du T... fait partie d'une lettre d' « Amélie » à son

1. *Génie du Christianisme*, Migneret, an X-1802, t. II, p. 195.

frère. Sans pousser la ressemblance trop loin, on peut hasarder l'hypothèse d'une lettre de famille réelle, dont Chateaubriand se serait inspiré et dont la date serait assez ancienne.

— Enfin l'expression *au delà des mers*, dont se sert Chateaubriand pour désigner le trajet accompli par la lettre de Mme de Farcy, s'il ne s'agit pas d'une hyperbole poétique, s'applique beaucoup mieux à la lettre de du T... et traduit peut-être une réminiscence inconsciente.

Je propose donc — timidement — l'interprétation suivante :

Chateaubriand avait été frappé par la mort d'un ami de sa famille, le jeune du T... Il avait échangé avec l'une de ses sœurs (Lucile?) des considérations philosophiques sur les conditions exceptionnelles dans lesquelles il avait connu ce décès et médité sur le thème (proustien avant la lettre) de la relativité des sentiments en fonction du temps et de l'espace. Il avait utilisé ce souvenir dans *René*.

Apprenant la mort de sa mère et ses dernières volontés quelques mois (ou quelques semaines) après l'événement, il associe naturellement son histoire à celle de du T... et à la pensée de sa sœur. Il y songe à nouveau un an plus tard en apprenant, toujours trop tard, la mort de Julie. Toutes ces impressions s'amalgament.

Lorsqu'il écrit sa Préface, la confusion s'achève. Par analogie avec celle de du T..,, la lettre de Mme de Farcy (annonçant la mort de Mme de Chateaubriand) *doit* arriver quand le signataire, *c'est-à-dire Mme de Farcy*, n'est plus de ce monde. Et Chateaubriand, convaincu que les choses *ont dû* se passer ainsi, oublie la chronologie et trouve plus aisément sa belle phrase sur *la mort servant d'interprète à la mort*.

S'il y eut réellement un du T... mort à l'Ile-de-France avant septembre 1798 (ce que je ne puis vérifier dans les circonstances actuelles), nous tenons, je crois, le bout du fil qui conduit à l'un des plus notables « embellissements » de la légende chateaubrianesque.

Émile Bouvier.

MAIS SUR LE DISQUE D'OR...

Dans la *Revue d'Histoire Littéraire* d'avril-juin 1912, M. Ascoli propose deux corrections dans la strophe VII de *l'Esprit Pur*, d'Alfred de Vigny.

Le texte ordinaire est le suivant :

> Tous sont morts en laissant leur nom sans auréole;
> Mais sur le disque d'or voilà qu'il est écrit,
> Disant : « Ici passaient deux races de la Gaule
> Dont le dernier vivant monte au temple et s'inscrit,
> Non sur l'obscur amas des vieux noms inutiles,
> Des orgueilleux méchants et des riches futiles,
> Mais sur le pur tableau des livres de l'Esprit.

M. Ascoli juge obscures les expressions *disque d'or* et *livres de l'Esprit*, et il remplace la première par *livre d'or*, la seconde par *héros de l'Esprit*.

M. Giraud (*Œuvres choisies d'Alfred de Vigny*, Paris, Hachette, 1913) fait sienne la seconde de ces corrections : *héros de l'Esprit*, et lirait « volontiers avec Georges Ascoli *sur le livre d'or* ».

M. Baldensperger (*Œuvres complètes d'Alfred de Vigny, Poèmes*, Paris, Conard, 1914) écrit *livre d'or* et *titres de l'Esprit*.

M. Canat (*Alfred de Vigny, Morceaux choisis*, Paris, Didier, 1914) conserve *disque d'or*, mais à regret : « Quel disque? L'idée est bizarre, surtout après le mot auréole. On attendrait plutôt *livre d'or* ». En revanche la leçon *héros de l'Esprit* ne lui sourit guère : elle « ne s'impose pas ».

M. Maynial (*Anthologie des Poètes du XIXe siècle*, Paris, Hachette, 1929) imprime *disque d'or* et *livres de l'Esprit*. Mais il note que *disque d'or* est un « synonyme de livre d'or », et il rappelle qu'on a proposé *héros de l'Esprit*.

Antérieurement à l'édition de M. Maynial, M. Martino (*Revue d'Histoire Littéraire*, janvier-mars 1919) avait rejeté les deux conjectures de M. Ascoli : « Auréole... Disque d'or encadrant une tête... Vigny voit, dit-il, un disque d'or encadrant une tête... Qu'est-ce, sinon une médaille, une médaille commémorative, un médaillon tel que David d'Angers en grava pour tant de poètes romantiques, pour Vigny lui-même? Au revers du joyau s'inscrivent les titres de l'écrivain à la gloire... »

Hypothèse séduisante. M. Martino n'est pourtant pas pleinement satisfait, puisqu'il risque une seconde interprétation : « Le disque d'or pourrait être un cartouche, un blason doré, dans un arbre généa-

logique; le blason d'Alfred de Vigny, illustré de sa devise, apparaîtrait porté sur deux branches jointes, la lignée paternelle et celle de sa mère, culminant tout seul l'arbre dont il est le dernier rejet ».

Mais, du coup, s'évanouirait l'impression d'objet circulaire que rend le mot « médaille » et qu'exige, semble-t-il, le mot « disque ».

C'est le même reproche qu'encourait M. Maynial, lorsqu'après avoir affirmé l'identité de *disque d'or* et de *livre d'or*, il se reprenait en quelque sorte et hasardait une suggestion inspirée sans doute par M. Martino : « Peut-être l'écusson qui flamboie au fronton du temple de la Gloire ».

Quant à *livres de l'Esprit*, c'est une façon de parler qui ne choque ni M. Canat ni M. Maynial; et M. Martino, non sans malice, émet l'idée que MM. Ascoli et Baldensperger n'auraient pas songé à changer le mot *livres*, s'ils ne l'avaient introduit eux-mêmes au premier vers de la strophe. « On était gêné de le voir réapparaître cinq vers après[1]. »

Je suis de cet avis, et j'estime que, si on donne de *disque d'or* une explication satisfaisante, il ne subsistera aucune raison de remplacer *livres de l'Esprit*.

*
* *

Cette explication est des plus faciles à trouver. Encore faut-il la chercher où elle est, c'est-à-dire dans les anciens dictionnaires, et non, comme l'ont fait les critiques cités, dans les jeux de l'esprit et de l'imagination.

Voici ce qu'à l'article Disque on peut lire dans le dictionnaire de Moreri, dans le dictionnaire de l'*Encyclopédie*, dans le dictionnaire de Dezobry et Bachelet.

Moreri :

C'était aussi un bouclier rond consacré, destiné pour représenter une action mémorable de quelque héros de l'antiquité, et pour en conserver la mémoire dans un temple des Dieux, où il devait être suspendu.

Encyclopédie :

C'est le nom d'une sorte de bouclier rond, que l'on consacrait à la mémoire de quelque héros, et que l'on suspendait dans le temple des dieux pour servir de trophée.

Dezobry et Bachelet :

Sorte de bouclier rond que l'on suspendait dans les temples en l'honneur des héros.

Après la lecture de Moreri, de l'*Encyclopédie*, de Dezobry et

1. A noter, cependant, que M. Estève (*Les Auteurs du Programme*, Classes de Seconde et de Première, Paris, Delagrave, 1925) maintient *disque d'or*, et, après M. Baldensperger, écrit *titres de l'Esprit*.

Bachelet, il ne reste plus aucun doute : le *disque d'or* n'est autre chose qu'un *bouclier votif*.

Si l'on désire des détails sur ces boucliers votifs, on en trouvera un peu partout, et notamment à l'article Bouclier dans les trois dictionnaires :

Moreri :

Boucliers consacrés ou voués... Clypei, *disci*... Les anciens païens étaient bien aises de laisser à la postérité la mémoire de ce qu'ils avaient fait de plus illustre, et pour cela ils s'avisaient de faire graver l'histoire de leurs ancêtres sur leurs boucliers. Homère en rapporte plusieurs, qui étaient ornés d'excellentes gravures, et entre autres celui d'Achille et celui d'Ajax; de là vient la coutume d'en faire de métal, qu'ils pendaient dans les temples pour monument de leurs victoires et de leurs grandes actions ou, du moins, pour laisser leurs portraits à leurs descendants.

Encyclopédie :

Espèces de disques de métal qu'on consacrait aux dieux et que l'on suspendait dans leurs temples... Les boucliers votifs différaient des boucliers ordinaires en ce que les premiers étaient ordinairement d'or ou d'argent... On les suspendait aux autels, aux voûtes, aux colonnes, aux portes des temples... On nommait en général ces boucliers clypei, *disci*, cycli...

Dezobry et Bachelet :

Bouclier d'airain, d'argent ou doré, que l'on dédiait dans un temple, une basilique, un atrium privé, comme monument de famille, trophée de victoire ou simple ornement. L'an de Rome 259, le consul Appius Claudius imagina, le premier, de dédier, dans le temple de Bellone, une série de boucliers portant les portraits de ses ancêtres. Cet exemple fut plusieurs fois imité depuis.

Vigny l'imite à son tour, mais en l'honneur de lui-même qui devient ainsi, comme il le dit, l'aïeul de ses aïeux : « ils descendront de moi ». Au Temple de Mémoire il suspend le bouclier d'or, qui éternisera le nom des Vigny, que ses ancêtres ont laissé « sans auréole », et que nimbe désormais la gloire « du poète et des graves penseurs ».

F. Vézinet.

LA SOURCE D'UN VERS DE « L'EXPIATION »

Les deux vers de l'*Expiation* :

> ...Les blessés s'abritaient dans le ventre
> Des chevaux morts...

semblent bien être une réminiscence de ce passage du livre d'Eugène Labaume : *Relation circonstanciée de la Campagne de Russie* (in-8°, Paris, 1814), p. 258 :

J'ai été blessé le jour de la grande bataille, et, me trouvant dans un endroit écarté, personne n'a pu venir à mon secours. Pendant plus de deux mois, me traînant au bord d'un ruisseau, j'ai vécu d'herbes, de racines et de quelques morceaux de pain trouvés sur des cadavres. La nuit, je me couchais *dans le ventre des chevaux morts*, et les chairs de ces animaux ont pansé ma blessure aussi bien que les meilleurs médicaments.

Dr M. Genty.

LE MANUSCRIT DES « MÉMOIRES D'UN TOURISTE » DE STENDHAL[1]

Avec le folio 117 du ms. commence la partie des *Mémoires d'un Touriste* corrigée par Stendhal, et qui devait former le troisième volume. Elle n'a été publiée qu'en 1854 par R. Colomb. Les trois premiers feuillets se suivent.

C. Lévy, II, 177, 178; Crès, II, 173, 174; Divan, III, p. 10 à 12.

Ms., f° 117.

|| Commencement du 3e vol.
Page 1re
Chambéry le

bourg de Savoie que je suppose enrichi

En sortant des Échelles [la route] arrive carrément au pied d'un *par la contrebande, la route*

qui a donné le nom au village. Il a[2]

grand banc[3] de roches coupé à pic, [de] plusieurs centaines de pieds de hauteur et qui se prolonge au loin à droite et à gauche; l'on *et primitivement employa des échelles pour le passer.*
[ne voit pas comment passer].
... Pont Jauliou sur le Guyer (l'éd. de 1854 orthographie : « Jaulion ... Guiers »).
une centaine de pieds de profondeur *sur le banc de rochers.* ||

Ms., f° 118.

|| C'est ainsi qu'il *le* traverse [cette chaîne de rochers à pic...
c'est fort curieux. *Nous avons jeté force pierres dans cette eau dormante, autrefois cascade, pour jouir du retentissement* (l'éd. de 1854 porte : « jadis » au lieu de « autrefois »).
certaine fissure qui existe dans le roc[her]
Philibert, duc de Savoie, élargit la fissure... (l'éd. de 1854 porte « Charles-Emmanuel II, duc de Savoie... ») et à l'aide d'une muraille

rendit possible *la*

fort élevée [pratiqua] une montée *très rapide* appliquée contre le *montagne*
rocher (l'éd. de 1854 a embrouillé la phrase et porte : « et à l'aide

1. Voir *Revue d'Histoire Littéraire,* septembre-octobre, 1930.
2. L'éd. de 1854 porte « pensée ».
3. L'éd. de 1854 porte « ce banc ».

d'une muraille fort élevée appliquée contre la montagne rendit possible une montée très rapide »).

Une inscription en latin et assez bien écrite *est* placée... dans un lieu fort imposant [vous apprend] *d'où l'on apperçoit*[1] *à peine un peu de ciel et où l'on est emprisonné de tous les côtés par des rochers coupés à pic*[2]. *Le silence profond n'est interrompu que par le petit bruit de gouttes d'eau qui distillent du haut de ces rochers. L'inscription vous dit...*

Interruption de vingt-cinq lignes.

C. Lévy, II, 183, 184; Crès, II, 178, 179; Divan, III, p. 19, 20.

Ms., f° 131.

avec une impression de gaîté

|| Je sors de l'hôpital [et ce qui est singulier avec un sentiment gai], [*des figures de bonheur*]
j'ai trouvé une figure heureuse aux cent-vingt vieillards...

et le gouvernement y

Chambéry ne paie pas d'impôt [et] dépense beaucoup.
J'ai *déjà* parlé des principes politiques de l'homme aimable qui *par bonheur pour moi m'accompagne jusqu'à Genève*
[m'accompagne dans ce voyage]. Nous sommes convenus de parler
jamais
avec toute franchise et de ne [point]

nous fâcher
[nous offenser quand il nous arriverait de dire en parlant de nos [opinions. Il n'y a qu'un misérable *ou un hypocrite* qui puisse] [soutenir que, etc., etc.]

louables *nouvel ami*
Les [admirables] principes politiques de mon [compagnon de voyage]
beaucoup de politesses de la part du premier[3] *qui a voulu le*
lui ont valu [la faveur de M. l'intendant de Chambéry qui est monté *conduire*
avec lui] à la tour du Château. Ce château est situé sur une colline. ||

Interruption de trois pages.

C. Lévy, II, 186 (bas), 187; Crès, II, 181, 182; Divan, III, p. 25, 26.

Ms., f° 185.

|| Chambéry

1. Avec deux *p*.
2. Stendhal avait d'abord écrit *entouré de rochers à pic et dégouttant d'eau,* mais il l'a barré.
3. En dessous, mais barré : *principal.*

de Savoye

|| Beaucoup de Savoyards font fortune... Mr Galine est [Savoyard].

à Turin[1]

C'est le ministre des finances du moment [c'est] un homme.

Toute l'Europe connaît

[S'il est] un auteur [charmant] aimable dont le naturel charmant

au château de *mais sa famille passait les hivers à*

... est né [à] la Bauche près des Echelles, [joli bourg au midi de] Chambéry *et son livre*[2] *tout en imitant Sterne peint cette civilisation.*

... il imitait a ravir les *cris et les* façons de parler...

M. Le Maistre est aujourd'hui lieutenant général [au service de Russie] *et habite Naples; son charmant ouvrage plaît surtout à la bonne compagnie parce que rien n'y sent le progrès.*

Ms., f° 119.

|| Que le duc Philibert a exécuté... (l'éd. de 1854 porte, de même que plus bas : « le duc Charles-Emmanuel... »).

... de 4 à 500 pieds de long. *On s'y battit en 1814.*

Ce passage est resté fort singulier et s'appelle[3]. ||

Une lacune de deux pages et demie et le texte reprend pour quelques lignes seulement.

C. Lévy, II, 130, 131; Crès, II, 176, 177; Divan, III, p. 16.

Ms., f° 130B verso.

|| [Chambéry le 23 août 1837.]

j'ai compris tout de suite que j'étais près

[On sent bien en entrant à Chambéry qu'on approche] de la belle

Chambéry

Italie; [cette ville]

... belle rue avec des arcades des deux côtés. ||

Ms., f° 130A verso.

|| La première nécessité pour une ville...

... cette promenade couverte manque presque partout... c'est ||

Nouvelle interruption d'une trentaine de lignes.

C. Lévy, II, 181, 182; Crès, II, 177, 178; Divan, III, 17, 18.

Ms., f° 120.

Chambéry

1. L'éd. de 1854 porte : « du roi de Sardaigne actuel ».
2. L'éd. de 1854 porte : « Son Voyage ... peint l'état de civilisation de Chambéry ».
3. La page est à demi écrite et tout le bas est demeuré en blanc avec la phrase en suspens.

où l'on [C]

|| ... des temples d'Athènes, heureux pays [qui] ne connut jamais nos six mois d'hiver de novembre en avril. *Les architectes français depuis la mort du gothique n'ont jamais eu le génie d'inventer l'église qui convient à la France.*

[*rêvais*] (*barré.*) *tout ce qui a plus de 40 ans et de l'aisance*
Je pensais à la douce Italie [toute l'Europe] irait habiter...

a déjà contrarié
Le gouvernement de Chambéry [s'est déjà mis en travers d']un de mes désirs.

la « Quotidienne »,
Je voulais lire les journaux; on ne tolère ici que [ceux d'un certain *la « Gazette » et le « Moniteur ». A chaque instant en ce pays on vous* parti, les plus menteurs de tous parce que leurs abonnés sont des *demande votre passeport, heureux le voyageur qui a un titre et un* gens qui veulent coûte que coûte le retour d'une certaine chose. *ruban! Je renonce à voir les montagnes de la Tarentaise.*

car on
... huit ou dix anecdotes que j'ai apprises sous les portiques [et que *parle ici avec une liberté alarmante. Ces anecdotes*
j'ai eu bien de la peine à conter, elles] ont un caractère...
... que l'on approche de l'Italie. ||

Ms., f° 121.

|| L'État actuel de la Savoie...
anniversaire des trois journées, *et vingt personnes nous ont parlé des élections qui vont avoir lieu dans le département de l'Isère, si la Chambre est dissoute.* ||

Ms., f° 122.

fait tout au monde pour lui faire oublier l'amour de... à
|| On [voudrait bien qu'elle n'aimât pas] la liberté; mais [au] défaut ... département de l'Isère. *Le moment des élections surtout le blesse*[1] *profondément.* ||

Le texte imprimé se continue par cinq lignes qui manquent dans le manuscrit; mais, à part cette lacune, l'ordre des alinéas se suit exactement.

C. Lévy, II, 187 à 189; Crès, II, 183 à 184; Divan, III, p. 27, 29.

Ms., f° 123.

1. L'éd. de 1854 porte : « l'émeut », alors que Stendhal a écrit deux fois, l'un au-dessus de l'autre, le mot : « blesse »; l'un des deux étant peu lisible et dans l'angle du feuillet.

|| Aix, le *25 août*[1]

Autant

[Il me semble] autant qu'on [en] peut *en* juger après un séjour

quarante-huit *il me semble*

de moins de [vingt-quatre] heures que les aimables habitans de Chambéry méritent encore tout le bien. ||

Ms., f° 124.

Aix. [*Chambéry*] (*barré.*)

qu'en dit *Nous sommes arrivés*

|| que J.-J. Rousseau [en a dit.] Je suis arrivé

nous *ions* *admi-*

que [je] rencontr[ais] sur la route et ce qui redoublait mon [éton-

ration

nement].

accourent

Les belles dames de Chambéry [viennent] au bal... [d'Aix ces dames sont suivies par] une foule de jolis officiers de la garnison de Chambéry *arrivent à Aix en même temps que ces dames.* L'un d'eux avait

il l'a perdu

un volume de l'Arioste *in-32*; [car il l'avait laissé tomber] dans l'auberge.

... si ce volume m'appartenait ||

Ms., f° 125.

|| l'on me dit que ces Messieurs...

leurs

[Les] soldats [de ces Messieurs]... si le roi de Sardaigne [voulait faire semblant] *daignait jouer un peu la comédie et lire la fameuse lettre de Paul-Louis Courier à Louis XVIII* ||

Ms., f° 126.

|| [d'aimer un peu le gouvernement des deux Chambres qu'on achète et du budget qu'on fait voter par elles] il finirait...

... Ce choix fait leur éloge. ||

Ms., f° 127.

Aix

|| [dames de Paris mais] les eaux d'Aix sont moins légitimistes...

entrevoir

j'espérais y [rencontrer]... les insipides séances de la Chambre [des députés[2].]

et la suppression de

... le coup d'État du roi de Hanovre [qui a supprimé] la constitution

ont conduit les gens qui pensent bien

de son pays [a fait donner la préférence] aux eaux du Nord. Les légi-

1. L'éd. de 1854 ne donne pas d'indication de jour ni de mois; mais, au contraire, ajoute l'année.

2. L'éd. de 1854 a maintenu : « des députés », quoique barré.

timistes ont voulu voir de près un aussi beau spectacle. J'ai remarqué
chevaliers d'industrie *gagnant*
de très beaux [jeunes gens] arrivant de Paris et [volant] admirablement au jeu, l'un d'eux [doit se battre demain et] a conduit sa petite altercation [dont j'ai été témoin] avec [toute la grâce possible] *une grâce noble et chevaleresque qui m'a enchanté.* Il serait difficile d'être[1] de meilleure compagnie. ||

Ms., f° 128.

|| Le bal de ce soir
... on approche quelquefois à Paris *dans la très bonne compagnie*[2] quelques femmes.
J'entrevois au Bal quelques[3] *grandes dames de France.*

Légère lacune de quinze lignes.
C. Lévy, II, 189-190; Crès, II, 184-185; Divan, III, 29-30.

Ms., f° 105.

|| et m'a montré un exemplaire de Guichenon
oisif
... je ne sais quel homme [d'esprit]
... firent *dit-on* arrêter Gianone ... et l'ont bravement tenu[4] en prison jusqu'à sa mort arrivée en 17... [5] ||

Ms., f° 106.

un temps fort désagréable

|| J'ai encore eu [une espèce de tempête] pour revenir à Aix; [ces petits lacs sont plus dangereux que la mer parce que] le vent s'engouffre dans les gorges des montagnes qui [les] dominent *ce petit lac.* ... de là combat de vagues et tempête fort... ||

Interruption de trois pages et demie : jusqu'au passage sur Genève dont les quatre lignes du début manquent dans le ms.
C. Lévy, II, 193; Crès, II, 188; Divan, III, 85.

Ms., f° 109.

Les Eaux

|| fois dans ce voyage, la première de Beaune, la seconde de Lyon. Le voisinage du Mont Blanc fait que la route semble jolie.
[6]. Adam Smith dit qu'il ne faut plus de grandes foires dans

1. L'éd. de 1854 ajoute : « de » avant meilleure compagnie.
2. L'éd. de 1854 porte : « Société » (pour éviter, sans doute, une répétition).
3. L'éd. de 1854 porte : « deux ou trois » au lieu de « quelques ».
4. L'éd. de 1854 porte : « et le tinrent bravement ».
5. Le millésime est en blanc avec des points... : Colomb a corrigé et mis 1748.
6. Ce début de développement n'a pas été conservé par Colomb en 1854.

les pays où le commerce est établi sur des bases raisonnables. En renversant cette maxime ||

Ms., f° 110!

|| [on voit que] les Convenances faisant des progrès ... les habitudes *insociables* sociales devenant de plus en plus [guindées et ennuyeuses] ... des lieux de franchise où *pendant deux mois* l'on puisse

S'il se trouve jamais un ministre ami de ||

Interruption d'une quinzaine de lignes.

C. Lévy, II, 193-194; Crès, II, 188-189; Divan, III, 36-37.

Ms., f° 113.

Genève.

|| Seraient battus pour querelles...

Un petit coin de la gaieté française. ||[1]

De la ligne suivante du ms. qui a été coupée aux ciseaux, il reste deux mots barrés, « Frangy, Carouge » que, d'ailleurs, on ne retrouve nulle part dans le texte imprimé.

Ms., f° 112.

à

|| La Route de Chambéry [Frangy, Carouge] [et] Genève *par Annecy* est sublime.

... Enfin je revois le beau lac [de Genève] si vaste.

Il est vrai que du côté de la Savoye on vois de loin sur ses bords. [Je m'en réjouis pour lui. A ne considérer *ignore jusqu'à son nom et je m'en réjouis pour lui.* || que l'intérêt].

Interruption de cinq pages et demie et le ms. coupé commence par le dernier mot d'un paragraphe. C'est, d'ailleurs, une page isolée.

C. Lévy, II, 198-199; Crès, II, 193-194; Divan, III, 44-45.

Ms., f° 135B.

|| Impuissante![1]

Les élections viennent

Voici ce que je blâme beaucoup à Genève. [Il vient d'y avoir des [élections] *de finir le 16 août. L'on vient de baisser*[2] *le cens suivant la demande* [et personne n'y est allé. Le peuple s'est conduit par caprice comme un] *des gens raisonnables, on voit*[3] *beaucoup moins d'électeurs aller*

1. Au coin de la page, Stendhal a écrit en petites lettres « à raccorder ».
2. L'éd. de 1854 porte : « L'on a baissé le cens... ».
3. L'éd. de 1854 porte : « Eh bien, on voit... ».

[enfant, il avait réclamé avec fureur le droit d'élire, on l'accorde à *donner leur vote. L'Aristocratie avait*[1] *grand tort d'avoir peur. Les* [tous les propriétaires, si petite que soit la propriété. Personne ne paraît] *Radicaux exagérés qui se sont mis sur les rangs ont été repoussés.* [dans la sale d'élection[2], tandis que les gens du haut (l'Aristocratie)] *Les élus sont de bons bourgeois. Rien de marquant, mais on ne sait* [marchent unis comme un seul homme.] *trop où trouver mieux. Il s'agissait de nommer 250 députés. Voyez ceux de la France!*

Ici comme à Paris, disais-je à mon correspondant, on n'agit que [C'était à peu près en ces termes que je parlais à mon correspondant] *par pique d'amour-propre, on courait voter quand c'était un privi-* [— Et vous, lui a-t-on dit!] En France, le peuple...

lège, maintenant que le dernier artisan en a le droit, les gens comme il faut le négligent. — Je conçois vos gémissements, répondait mon ami; vous avez raison, mais permettez-moi de gémir sur vous à mon tour.

... Comment compter sur une tranquillité éternelle avec un peuple qui a les passions *et la raison* d'un enfant? [et pas de raison]. *Et vous ne voulez pas qu'on enseigne aux jeunes Français le métier de citoyen? En grandissant ils puiseront toutes leurs opinions politiques dans les journaux. Les journaux qui ne vivent que de passions! O folie.* ||

Interruption de cinq pages et les trois petites feuilles du ms. mises bout à bout font à peine une page imprimée.

C. Lévy, II, 202 à 203; Crès, II, 197, 198; Divan, III, 50, 51.

Ms., f° 132.

|| inspirée [elle se lève][3] et ce pauvre petit esprit féminin...
... parce qu'au fond c'était une chose triste. ||

Ms., f° 133.

|| A Sienne, jolie ville de Toscane...
... me font un plaisir infini. ||

Ms., f° 134.

|| Vous connaissez les jolies îles d'Otaïti dont Bougainville et Cook *l'amusant*
ont donné [le] récit [charmant]...
Plus d'amour, partant plus de joie. ||

Longue interruption de quatorze pages.

1. L'éd. de 1854 porte : « L'Aristocratie avait donc... ».
2. Salle avec un seul *l* : « sale ».
3. L'éd. de 1854 porte : « une de ces dames se lève, elle se sent inspirée... ».

C. Lévy, II, 217; Crès, II, 212, 213; Divan, III, 74-75.

Ms., *f°* *136.*

glisse

|| Quand on [est] sur le lac...

soutiennent sa base; mais ces montagnes

... les montagnes du second ordre qui [le cachent, mais] elles-mêmes... Là se trouvait *presque vis-à-vis de Lauzanne le fameux rocher de Meillerie.* ||

Ms., *f°* *137.*

La description qu'en donne

|| [Meillerie d'où] l'amant de Julie [lui écrivait la description qu'il donne des bocages situés au premier étage des montagnes et à

est toujours *seulement* *Seart*

400 pieds du lac] [sont] fort exacte; [mais], M. [Desrieu] ingénieur...

la base des *établir*

a fait sauter [les] rochers... pour [faire] la magnifique route l'on parcourt le lac *de Genève*, le premier plan...

formé *en général* par des champs cultivés est assez plat. *On songe malgré soi au produit des terres, à la fabrique.*

des lacs de la Lombardie

Il en est bien autrement [pour les lacs d'Italie]

Ce premier plan est aussi joli que le second est *grand et* magnifique

ou du moins donne

le métier de marins, rend les gens gais et leur ||

Interruption de trois pages.

C. Lévy, II, 220, 221; Crès, II, 215, 216; Divan, III, 79, 80.

Ms., *f°* *135*[A] *verso.*

Genève[1]

|| Il faut juger ce grand artiste à Turin...

200 mille francs *je crois.* A Paris...

sont fort grandes

... des plaques de porcelaine *au prix marchand.* Ces plaques [ont] trois pieds de long...

valant mille ou deux mille francs. ||

Ms., *f°* *138.*

|| Il y a quelques beaux tableaux, *dit-on*, chez...

le mont Salève [correct. de Colomb.]

certain rocher s'appelle [je crois le grand Saconeix]

1. Le mot a été ajouté comme indication, en marge, par Colomb. En long dans la marge on lit : « Placé folio 633 verso ».

du bon Monti les premières estampes que j'aie eues
L'hôtel de ville où jadis j'ai acheté [des estampes de Monti est un
en ma possession est un édifice *stile*
édifice] du Moyen Age... dans le [genre] des maisons de Florence.
Par hasard cet édifice *Un français qui*
[Cela] est précisément romantique. Il rappelle Calvin. [On m'a promis
a de l'esprit mais qui est un peu sujet à répéter l'esprit des autres m'a
de me faire voir certains manuscrits de cet homme singulier ; on y
entrepris sur Calvin dont il m'a dit beaucoup de mal. Sans doute il
trouve ses comptes. Il paraît qu'il contait
répétait les phrases de la Biographie Michaud dont il porte partout
avec lui les 90[1] *volumes.* ||

Interruption de quatre pages ; puis un fragment isolé.
C. Lévy, II, 225 ; Crès, II, 220 ; Divan, III, 87, 88.
Ms., f° 139.

Un de ces pédants me parlait de l'aimable[2] *duc de Laval, ambas-*
|| [Cuvier chez madame la comtesse de Rumfort et ils appuient sur
sadeur à Rome en 1824 et qui osait engager à dîner les libéraux ;
les titres, il faudrait avoir] le talent de Collé pour peindre un pédant
mais ce n'était rien de louer cet homme aimable il voulait prendre
genevois voulant avoir l'esprit léger d'un seigneur de la cour de
son ton léger et imiter ses mots si gais. Que n'ai-je
Louis XVI. Figurez-vous *quelque chose comme* un chasseur[3] qui a
volé les habits de son maître et qui se donne des grâces au balcon...
... des hommes du premier ordre. *Mais du jour où les provinciaux*
oseront être eux-mêmes *il n'y aura plus de provinciaux.*

Je prends ce respect pour la science des savans generois dans l'em-
[Cette idée m'est donnée par l'emploi] de leur soirée [en général ils
ploi[4] *on m'assure qu'ils la passent*
la passent] à travailler
... au plus une [demi] heure au monde...
récit qu'il a voulu faire chez Mme [la marquise] de ..., ou bien il a
été gauche. ||

C. Lévy, II, 235 (bas), 236 ; Crès, II, 231 ; Divan, III, 104-106.
Ms., f° 140.

|| ... de lettres applaudissaient — à cette prison (voyez les Mémoires

1. Colomb a vérifié et corrigé : « 54 » ; l'éd. de 1854 porte ce dernier chiffre.
2. L'éd. de 1854 porte : « de Monsieur le duc de Laval ».
3. L'éd. de 1854 porte : « comme un heiduque », qui n'est pas dans le ms.
4. L'éd. de 1854 porte : « dans l'exemple de leur soirée », mauvaise lecture conservée par M. Martineau dans l'éd. du Divan.

de Collé, de *l'avocat* Marais *s'ils sont réels* et beaucoup d'autres.

Voltaire[1] fut l'homme le plus brave de son siècle.

que l'on me fit déjà il y a dix ans :

A Ferney on m'a répété[2] le conte [que] Voltaire,

ferait [C]

le plan du château qu'il [voulait faire] bâtir.

et l' *Voltaire*

[on] s'aperçut que dans les plans [on] avait oublié l'épaisseur des murs. *Mon grand-père qui est allé cinq fois voir Voltaire à Ferney, m'a raconté les peupliers Cache-Pictet, l'aventure de l'aiglon et croyait à l'épaisseur des murs oubliés. Bien plus, Voltaire avec*[3] *cent mille livres de rente bien réelles, deux ou trois fois se crut ruiné et fut au désespoir comme un enfant. Ses livres étaient remplis d'une infinité de petites marques en papier de 3 lignes de long et de 6 pouces de large, elles portaient un mot, quand Voltaire voulait un fait, il grimpait en haut de l'échelle de sa bibliothèque, et lisait rapidement les* mots *de toutes les marques d'un volume.*

Avant d'arriver au château on voit dans la rue du village[4] à gauche... la chambre *de ce grand homme* est encore dans l'état où il la laissa en ||

Ms., f° 141.

|| partant pour Paris...

On vend toujours aux Anglais

[On ne manque pas de vendre aux étrangers] la plume

Malgré la légèreté de notre nation *et la mode de haïr Voltaire venue parmi les gens riches*, le bel appartement

Renvoi à : ms., f° 140 verso.

A Genève si par mégarde on nomme Voltaire, on vous dit avec un petit air de triomphe : cet écrivain *a été foudroyé par le moderne Bossuet. Afin d'offrir du moins une page agréable à certaines gens je vais*[5] *transcrire ce fameux portrait de Voltaire par M. de Maistre. Bien des missionnaires de 1827 prêchaient aussi bien que cela. Pour être admiré d'un parti, il suffit de fournir des phrases toutes faites à sa haine ou à son amour.*

Reprise de ms., f° 141.

... un roman d'Anne Radcliffe (*il m'a rappelé sur le champ la sensation du passage de la Vilaine, par un jour sombre à la Roche Bernard.*

1. L'éd. de 1854 porte cette addition : « on ne saurait trop le répéter ».
2. L'éd. de 1854 porte : « on m'a débité de nouveau ».
3. L'éd. de 1854 porte : « avec ses cent mille... ».
4. L'éd. de 1854 porte : « dans l'avenue, à gauche ».
5. L'éd. de 1854 porte : « je devrais peut-être ».

Situé à 50 mètres au-dessus du Rhône dans une
[Situé dans une] gorge
... où ils me signifieraient qu'il est défendu *de regarder les « fortifications du Roi »*. ||

Légère interruption de dix lignes.
C. Lévy, II, 237, 238; Crès, 232 (bas), 233; Divan, III, 107, 108.
Ms., f° 142.

|| à vapeur allait remonter de Lyon...
la partie de son lit qui est recouverte *de rochers...*
On aura des vues curieuses *mais un peu uniformes* du fond de ce gouffre[1] ... couvert de quatre pieds[2] de neige...

On se glorifie[3]
[Celui qui vous porte à vous glorifier] d'avoir de l'aisance...
... On verra *dit-on* 3 colonnes antiques debout et quelques vestiges d'un temple [antique][4]

à gauche, beaucoup
à Miribel, bourg bien situé *dans la montagne*. On aperçoit [le Rhône *au-dessous de soi les plaines du Dauphiné et le Rhône.*
à gauche beaucoup au-dessous de soi]. J'ai suivi ce roi des fleuves. ||

Nouvelle interruption de douze lignes : puis un fragment isolé.
C. Lévy, II, 238 (bas), 239; Crès, II, 234; Divan, III, 109, 110.
Ms., f° 111.

|| Sous les accessoires, la mode l'abandonne à son tour. *C'est alors qu'on revint aux formes antiques : c'est la Renaissance de l'an 1500.*

étaient sur
... comme l'excès des ornements et de la fausse délicatesse [avaient *le point de tuer* *à la fin du*
anéanti] la littérature [sous le] règne...

et son horreur pour la moitié des mots de la langue; sans *arrivait*
Voyez Delille. [Sans] la révolution, la littérature [serait arrivée] aux plus étonnantes niaiseries du bas empire. [La mode eut proscrit comme indélicats les deux tiers des mots de la langue]. *La Révolution la condamnait aux proclamations énergiques de la République et les discours de Mirabeau et de Danton occupèrent l'attention publique et remplacèrent la prétendue élégance des Gerbier et des Dupaty.*

1. L'éd. de 1854 porte : « de cette sorte de gouffre » et continue par le développement sur les douaniers de Bellegarde qui, dans le manuscrit, a été ajouté par Colomb, plus bas, après la phrase : « Pont d'Ain ».
2. L'éd. de 1854 porte : « deux pieds de neige ».
3. L'éd. de 1854 porte : « On se glorifie alors... ».
4. Colomb a corrigé et mis le mot « ancien ».

Quelque chose d'analogue se passa pour l'architecture à la mort de l'architecture « romane » et en 1500 à la mort de l'architecture gothique.

... l'architecture « Romane » copie de plus près [pour ainsi dire] l'architecture romaine. Ainsi *l'on comprend que* la cathédrale ... *est voisine des*
[copie les] admirables portes...
la sculpture fit des progrès rapides. ||

Interruption de onze pages. Mais le feuillet qui suit ne correspond pas au texte imprimé qui comporte, après la phrase ajoutée par Stendhal « ... *était encore exactement vrai ce soir* », un long développement sur les gouvernements jusqu'à la fin du chapitre. Dans le ms. on passe directement à Avignon.

C. Lévy, II, 250; Crès, II, 245, 246; Divan, III, 128, 129.

Ms., f° 116.

|| C'est cette douceur que n'avait jamais... ...rendez-nous Dalayrac. *Les Français ne sont décidément ridicules que lorsqu'ils parlent musique. Tout ce que Rousseau a dit il y a 80 ans était encore exactement vrai ce soir*[1].

Avignon, le 7 septembre[2].

Ce voyage admirable *de 60 lieues en neuf heures* m'a peut-être fait...
du Rhône au milieu
... dont les ruines se voient sur la rive droite [sur la pente] d'un rocher qui lui-même [semble] tombe[r] en ruine.

Plus du même côté j'ai remarqué [l'embouchure de l'Ardèche] un peu avant Valence *j'ai vu* l'embouchure de l'Isère *et beaucoup plus bas du côté opposé l'embouchure de l'Ardèche...*
... sur le chemin de fer de St-Étienne. ||

Lacune de trois lignes sur l'Isle, Vaucluse et Carpentras, puis vient un fragment sur Aix dont le ms. donne le début et la fin.

C. Lévy, II, 251; Crès, II, 247; Divan, 129.

Ms., f° 143.

|| *Aix, le 8 juillet.*

Après avoir revu Notre-Dame-des-Doms et les fresques de Giotta dans le palais des papes, à la nuit tombante...

1. Après ce paragraphe l'éd. de 1854 donne quatre paragraphes sur le gouvernement anglais, le pouvoir royal, Saint-Simon, etc., qui ne figurent pas dans les fragments conservés du manuscrit.
2. L'éd. de 1854 porte, au contraire, l'indication d'année sans le mois : « Avignon, 1837 ».

... le plus impatientant de France; *avant le pont* il arrêtait quelquefois...

On passe au-dessus de nombreux délaissés de sable couverts
pleut
d'arbrisseaux *et de vernes*[1]. Quand il [a plu] du côté d'Embrun et... ||

Interruption de six pages; après quoi vient la fin du chapitre sur Aix; dont le feuillet précédent contenait le début.

C. Lévy, II, 257; Crès, II, 252, 253; Divan, III, 138, 139.

Ms., f° 144.

|| *Là on voit* le jeune homme du Nord *froid et réfléchi et* qui ne sent rien que le désir de s'avancer, l'emporte[r] [rapidement sur le
que la moindre méchanceté
bouillant méridional que le plus petit incident agite et [souvent] met
Sans cesse
hors de lui. [Quelquefois] il commet...
de Lorraine et de Picardie.
imprudence dont triomphe *son rival* le jeune homme [du Nord].
profite *d'âme*
... la faculté d'être ému; il [use] de cette stérilité [d'être ému]...
... Ce brio qui me fit tant de plaisir à Valence. *L'homme heureux qui en est animé, s'il n'excite pas la simpathie* (sic) *la plus vive réveille l'envie chez les gens d'esprit et semble de mauvais ton à tout le reste.*

Si le méridional parvient à savoir se taire, il ôte tous leurs avantages à ses ennemis, et bientôt parvient à la fortune. Il n'a aucune des faiblesses nerveuses de son rival, le jeune homme de Lorraine et de Picardie. ||

Interruption de trois pages et demie comprenant le début du chapitre sur Marseille.

C. Lévy, II, 260-261; Crès, II, 256; Divan, II, 143.

Ms., f° 145.

|| Marseille.

|| Enfin j'arrive à l'Arc de triomphe situé...
fait la sûreté de la Provence. *De l'arc de triomphe*, l'œil plonge dans
deux
les cours; c'est un magnifique boulevard planté de [quatre] rangs de
vieux ormeaux
[chênes verts la plupart fort vieux et fort grands].
... Avant d'arriver au cours[2] on descend...

1. Au crayon, on lit en note en renvoi : « aune »; c'est le mot « aune » que porte l'éd. de 1854.
2. L'éd. de 1854, porte : « Avant d'y arriver ».

A *qui se termine par*
[De] ce point *commence* la belle rue de Rome [remonte une colline
un obélisque placé
jusqu'à la porte de Rome située] vis-à-vis l'arc de triomphe [et presque à la même hauteur]...
une demi-
... a bien [trois quarts de] lieue...
et l'on a tout de suite[1] l'idée d'une grande ville.

Interruption de deux pages dans le chapitre sur Marseille.
C. Lévy, II, 263; Crès, II, 258, 259; Divan, III, 148, 149.
Ms., f° 146.

|| Marseille.
|| ... pièces et des auteurs que je méprise le plus.
moi je lisais
... hors du port [et j'ai lu] le « Méchant »
des
est défendue par [une foule de] rochers
sur lesquels il n'y a pas le plus petit arbre. *On a le projet de creuser une entrée de ce côté-là.*
A droite c'est d'abord le Fort St-Jean; *puis un rivage élevé nommé la Tourette duquel on a une belle vue...*
s'élevait [Colomb]
[était] l'ancienne Marseille assiégée par César. *Elle s'avançait aussi sur une partie de la plage que la mer couvre maintenant...*
Mais je suis l'homme le moins prévoyant du monde. ||

Légère interruption d'une quinzaine de lignes.
C. Lévy, II, 264, 265; Crès, II, 259, 261; Divan, III, 149, 151.
Ms., f° 147.

|| Marseille [le 11 juillet][2].
Je *me* promène[3] sur le magnifique quai
est
Ce quai assez large [et] pavé de briques posées de champ comme des ⩛ majuscules emboîtés les uns dans les autres[4] [est la perfection du genre]...
une *de nouveautés tenue autrefois par la*
J'ai visité avec respect [la] boutique [d'une marchande de modes]

1. Stendhal avait d'abord corrigé : « *sur le champ* »; la correction est barrée.
2. L'éd. de 1854 indique, au contraire, le millésime, mais sans le mois et le quantième.
3. Un erratum ajouté à l'exemplaire de la Bibliothèque Primoli indique que l'on devra mettre toujours *se promener* à la place de *promener*. (Cf. préface de M. Henri Martineau, éd. du Divan, I, p. xxix.)
4. La note existe dans le manuscrit.

mère et maintenant par la sœur de c'est
[M.] Della Maria ; [son fils est] le seul compositeur français qui ait jamais eu le secret de cette musique qui fait rêver [avec attendrissement].
... aux spectateurs qui ont bien dîné[1].
dont la façade assez bonne donne sur le port. ||

Ms., f° 148.

|| C'est là qu'est la loge des marchands...
on m'a montré *une* *de*
[j'ai vu] sur un escalier ... on a voulu faire [la] réputation [d'un] grand homme...
et les bourgeois
... avait régné à Marseille, [qui] voyant la décadence des armes espa-
songeaient à se mettre en
gnoles [songeait à se faire] république.
prirent de l'estime pour le courage et les talens de
... ils [donnèrent une place distinguée à] Pierre Libertat...
les républiques n'ont ni grands cordons ni trésors
... Libertat comprit que [la république ne ferait pas sa fortune car il
à prodiguer. D'ailleurs quel *pouvait-il rendre à la Répu-*
ne pouvait lui rendre aucun] service signalé [il y avait, au contraire,
blique. Au contraire il y avait de
de l'avantage] l'argent à gagner[2]...
La façon dont le héros exécuta son... ||

Au folio 147 verso une longue note, d'une écriture différente et signée *Note d'un ami*, se rapporte au folio 148 en face duquel elle se trouve. Elle vise l'épisode de Casaulx et de Libertat.

Nota.

|| Casaulx marchait si peu à la République qu'il avait fait mettre ses armes sur les portes de la ville et de l'Hôtel de Ville.

|| La tyrannie de Casaulx et de son acolyte était insupportable aux habitans de Marseille. Toutes les chroniques en font foi et la population marseillaise se livra à des démonstrations extraordinaires de joie après la mort de ces deux misérables. Ces commémorations si glorieuses pour le nom de Libertat (la famille est éteinte) eurent lieu pendant tout un demi-siècle et cent mille âmes ne peuvent pas se tromper.

|| En 93, les patriotes qui saccagèrent l'Hôtel de Ville respectèrent la statue de Libertat, non à cause du nom, mais à cause du mot : ils crurent que cette figure était la personnification de la *Liberté*. Ce

1. L'éd. de 1854 porte : « qui ont dîné copieusement ».
2. Les notes de l'éd. de 1854 existent dans le manuscrit... Une erreur d'impression pour la référence de Papon; il faut lire : Tome VI, p. 388 (au lieu de 338).

qu'on ne sait pas généralement, c'est qu'un des ancêtres de Libertat, originaire de Corse, avait dans le XIVe siècle délivré la ville de Calvi d'une tyrannie pareille à celle de Casaulx, et son nom de *Libertat* lui fut donné en récompense de ce service. Je crois qu'auparavant il s'appelait Bayon.

(Note d'un ami.)

Interruption de six pages : le fragment qui suit se rapporte à l'épisode de la fondation de Marseille, imitée d'assez près de Justin.

C. Lévy, II, 271; Crès, II, 266, 267; Divan, III, 160-161.

Ms., f° 149.

|| Aristote *dont la bonne tête avait eu l'avantage de pouvoir observer 138 gouvernements différens...*

donnait

Trogue Pompée [avait donné] d'assez grands détails sur les Marseillais ainsi qu'on peut en juger par ce qu[e] *en dit* Justin son abrévia-

convenue sur l'origine de

teur [nous en raconte]. Voici la fable [qu'il faut savoir quand on vient *Marseille*

en ce pays].

Vers

[Dans] la quatorzième année...

Ils abordèrent, puis s'avancèrent

... [ils se rendirent] dans les terres auprès de Namnus, roi des Ségo-

et lui demandèrent

briens [afin de lui demander] la permission de se bâtir une ville sur les confins de ses États[1].

Ms., f° 150.

|| Ce prince préparait ce jour-là les noces de sa fille.

engagé à

Namnus ayant [dit à] sa fille [de] présenter de l'eau à celui de *ses hôtes auquel elle désirait lier son sort*

[l'assemblée qu'elle préférait pour époux], elle choisit...

eurent besoin de bravoure pour n'être pas exterminés; sans cesse il

Les Marseillais [sans cesse occupés à] repousser les attaques des *leur fallut*

nations voisines qui pour la plupart venaient de Ligurie [eurent besoin de bravoure pour subsister]. Ils furent *donc* amis...

le poids de l'or et de l'argent que ceux-ci exigeaient des vaincus. ||

1. La note existe dans le manuscrit; une erreur d'impression dans l'éd. de 1854 : il faut lire avec le ms. : « Larcher, traduction d'Hérodote, tome VII, page 437 » (au lieu de 347, qui est une référence fausse).

Au verso du folio 151, une note d'une autre écriture et se rapportant au folio 150.

NOTA.

Tout ce qui précède, depuis la page 328, a [été] dit et redit par tous les historiens du pays. Ruffé, Papon, L. Mery, Augustin Fabre se sont tous copiés et il n'est pas jusqu'à la lourde *statistique* de M. de Villeneuve qui ne contienne tous ces détails trop rebattus pour des lecteurs marseillais et trop insignifians pour tous les autres.

Le *Commis-Voyageur* n'a que faire de citer Justin et Trogue Pompée. Je supprimerais tout ce morceau qui n'est pas à sa place et je donnerais plus de développement aux détails des mœurs qui sont toujours amusans.

Interruption de quatre pages et demie, les quatre feuillets qui se suivent correspondent à deux pages imprimées qui sont le début d'un nouveau chapitre sur Marseille.

C. LÉVY, II, 275 à 277 (en haut); CRÈS, II, 271, 272; DIVAN, III, 167-170.

Ms., f° 151.

Marseille, le...[1]

|| *Ma journée d'aujourd'hui a commencé, à cinq heures du matin, par aller à la chasse*[2] *malgre moi.*

Je vais inscrire ici ce que j'ai entendu dire sans le traduire aucunement en français de livre.

Louis XIV vint à Marseille. ||

Ms., f° 152.

Marseille.

|| [Vers 1660] Louis XIV vint à Marseille qui [je pense] s'était révol-
présenter [*C*] *le Roi*
tée. Le Maire parla de lui en [offrir] les clefs. — Non pas, dit-[il] je n'entrerai...
venu avec le [*C*]
... Un colonel suisse [de la suite du] Roi...
que lorsque c'est le canon qui les a faites. *Ce fut à cette occasion que* Louis XIV dit...
ma
... Je veux aussi avoir [une] bastide
Les campagnes de ces Messieurs sont situées au village. ||

Ms., f° 153.

|| Marseille.
à l'orient
|| d'Endoume [situé] sur la côte [à gauche] du Port [en allant] vers...

1. L'éd. de 1854 a ajouté le millésime « 1837 ».
2. L'éd. de 1854 porte : « bien malgré moi ».

Les portefaix de Marseille ont des hommes agissant sous eux *et fort méprisés du peuple* qu'on appelle...
... Un bâtiment chargé de grain ; les prix ayant changé il voulut [le] *le grain et faire sortir le bâtiment du Port ; mais les portefaix s'y* réexporter [mais les portefaix exigèrent] que le blé fût déchargé par *opposèrent, ils demandèrent que*
eux et ensuite rechargé, *et il fallut obéir.* ||

Ms., f° 154.

|| A Marseille on déjeune à midi et l'on dîne à sept heures.
Hier au sortir *prîmes une barque et allâmes*
[Aujourd'hui en sortant] de la Bourse nous [sommes allés] nous
vînmes
baigner... Après le bain nous [sommes venus] dîner...
jetait pas de filets
Autrefois on ne [pêchait pas] en ce lieu
... on avait pratiqué contre le rempart *du fort Saint-Nicolas* une *toute* petite guinguette...
on y arrivait en barque *loin des yeux du public*, on se donnait rendez-vous à Rome, à Naples, etc., [et j'ai remarqué aujourd'hui que cette
cette phrase est restée
phrase existe encore] dans la langue du pays *et comme je ne la comprenais pas on a bien voulu m'expliquer son origine.* ||

Ms., f° 155.

[Marseille]
|| Les bastides sont la passion dominante...
Beaucoup de bastides se vantent d'avoir de l'ombre *et l'on voit affiché parmi les objets à vendre : Bastide avec ombre ; cette ombre* [c'est celle que l'on trouve autour de la maison en *se tournant avec le soleil et* en se plaçant du côté opposé [au soleil]. Huit ou dix oliviers. ||

Interruption de trois pages, et de nouveau un passage plus long, qui correspond à six feuillets du ms. ; seule une phrase en renvoi, de trois lignes, sur feuille volante, a disparu.

C. Lévy, II, 279, 280 ; Crès, II, 275, 277 ; Divan, III, 174-177.

Ms., f° 156.

|| de l'Huveaume ; j'y vais presque tous les matins, *car par bonheur dans ce pays-ci le courrier repart à 11 heures du soir.* Ce charmant ruisseau...
fossés relevés des masures [C]
... toutes couvertes de grands arbres comme les [bornes des héritages] en Normandie. *C'est surtout Belle Ombre qui me plaît, cette villa si bien nommée*[1].

1. La phrase, ajoutée par Stendhal et marquée d'un renvoi, devait se continuer sur un feuillet volant qui a disparu.

Le *c'est qu'on* [C]
[Par] malheur [on] prend chaud...
Et les personnes qui ont été dans le Midi me comprendront, une fois qu'on a chaud, d'une certaine manière, la journée est perdue ! ||

Ms., f° 157.

|| Comme nous l'avons vu, l'ancienne Marseille...
du fort St-Jean à l'Arc de Triomphe. *Des maisons de cette Marseille-là on voyait la mer, avantage dont la ville moderne est privée.* [Toutes] les rues *qui subsistent encore* sont noires, anguleuses, sales...
... et donne lieu à de[s] *certains* usages...
j'ai trouvé
près du rivage [est] l'antique cathédrale en provençal la Major. Cette église est ||

Ms., f° 158.

|| la plus ancienne des Gaules. *Il est également vrai que* St-Lazare, celui-là même...
Ils furent tous *ensemble* exposés *à la furie des mers* dans un *frêle navire*
puissante était
un [vaisseau] sans voiles... Mais [il était conduit par] une main [divine
chargée de le conduire et ils abordèrent
et aborda] heureusement...
prêcha
St Lazare [répandit] le culte
d'avoir fait
... l'église de la Major. *On accuse* Henri IV [fit] enlever à cette église
pour moi je n'y trouve
de *fort* belles colonnes; [elle n'a] rien de remarquable [aujourd'hui que] L'autel des fonts baptismaux. ||

[Marseille.] *Ms., f° 159.*

|| [qui] est un sarcophage antique.
Le maître-autel a [aussi] un bas-relief *barbare* représentant...
qui avaient commencé à bâtir [dans] ce quartier
l'arsenal des galères *ce fut alors que* les galériens
... bien pavées, bordées de trottoirs mais sans ||

Marseille. *Ms., f° 160.*

|| physionomie aucune, elles ressemblent...
tout nous précipite *comme à l'envi* dans le genre ennuyeux
pour aller à Toulon *et aux jolies villas situées sur l'Huveaune.* ||

Ms., f° 161.

Marseille.
belles *coupées à angle droit*
|| Ces très [grandes] rues sont [traversées] par un grand nombre d'autres *rues transversales* ce qui forme...

que j'ai retrouvé dans plusieurs villes de
Cet usage [existe dans toute la] Provence...
divisée en quartiers, *comme Rome moderne en rioni.*
Celle des rues qui est la plus voisine du port [*est fort courte et*][1] a pris le nom de M. de Beauveau qui était gouverneur de Marseille lorsqu'on la construisit. ||

Interruption de deux pages et demie; puis ce fragment isolé sur la peste de Marseille.

C. Lévy, II, 283; Crès, II, 279; Divan, III, 180.

Ms., f° 162.

|| Supérieur. Chacune des têtes de M. Bard a une expression et une expression convenable[2]

compositions nobles de M. Vincent ou de M. Vanloo
... que M. Bard n'avait pas assez imité les [statues grecques] qui étaient à la mode quand ces Messieurs [du jury] étaient jeunes *et avaient des succès.*

M. fut l'homme actif de l'époque; il
[Le chevalier] Roze [militaire je crois] commandait à la force *agissante* [*C*][3]
[active], faisait porter...
confessait et administrait les mourans. ||

Sur le folio 162 verso, se rapportant à l'histoire du chevalier Roze, on lit cette note, d'une autre écriture :

Ceci n'est pas exact. Mr Roze fut anobli, fut fait chevalier et reçut tous les honneurs que le gouvernement d'alors et ses concitoyens pouvaient lui décerner. Il a même été le sujet d'un très beau tableau sur la peste de Marseille que le *Commis-Voyageur* n'a peut-être pas vu.

Ceci est très vrai. En province on loue avec excès les actions les plus simples, surtout quand la louange est décernée par l'autorité qui est toujours craintive, humble et intéressée à se faire des créatures. Dans le choléra de 1835 on a vu à Marseille les actes d'humanité les plus ordinaires convertis en faits d'héroïsme. Ce choléra a fait plus de héros que la bataille d'Austerlitz.

En marge de cette note, Stendhal a écrit :

Ceci montre bien que la moralité de la France s'est élevée de 1720 à 1832.

1. Ces mots, ajoutés par Stendhal, ont été rayés.
2. L'éd. de 1854 a oublié la répétition du mot et dit simplement : « a une expression convenable ».
3. Correction de Colomb, pour éviter deux fois le mot « actif ».

phrase qui a été conservée à la fin du paragraphe suivant dans l'édition imprimée. C. Lévy, II, 284; Crès, II, 279; Divan, III, 181.

Interruption d'une page; puis un autre fragment sur la peste de Marseille.

C. Lévy, II, 284 (au milieu); Crès, II, 280; Divan, III, 181 (bas) et 182.

Ms., f° 163.

|| par mer [à Marseille]. Ces Messieurs ont obtenu...
le port, ainsi fermé, sert
les îles de Pomegue [qui servent] de prison...
La Santé de Marseille[1]
[Cet établissement] rend à peu près impossible...
une partie de plaisir
qui serait [si agréable] en prenant les beaux bâtiments...
contentement
Mais quel [plaisir] aurait-on...
... qui doit [se terminer] infailliblement *se terminer*[2] par une ennuyeuse prison de trente ou quarante jours *et peut-être de trois mois. Je* ||

Interruption de six pages et demie.

C. Lévy, II, 290 (bas), 291; Crès, II, 286, 287; Divan, III, 193.

Ms., f° 164.

le mistral souffle
|| baigner les soirs au Faro; quand [il fait froid], il va...
tabac de Lataquié[3] *et le tout en parlant fort haut,* en jasant...
... une heure au théâtre où *pourtant* il est abonné.

C'est ce que répondent les directeurs aux *Commissaires de police et* préfets arrivant de Paris et qui se scandalisent. *Pourquoi imposer les gênes parisiennes à qui ne peut pas goûter les plaisirs de cette civilisation du Nord.*

Après le spectacle on va jouir *encore* du climat...
sur la Canebière en fumant *à la clarté des étoiles.*
aux jeunes Marseillais dont nous avons esquissé la vie que la ||

Interruption d'une page et demie.

C. Lévy, II, 292 (milieu), 293; Crès, II, 288, 289; Divan, III, 195, 196.

Ms., f° 166.

1. « *La Santé* » est une correction de Colomb, à laquelle Stendhal a ajouté : « *de Marseille* ».
2. Stendhal a changé le mot de place.
3. L'éd. de 1854 orthographie : « Latakié » et supprime *et* avant *le tout.*

Marseille.

|| Vous êtes au haut de la rue de Paradis...

Jamais de foule, d'encombrement *dans ces rues si droites*, tout le monde...

crie de Stentor femelle

... la cuisinière monte de sa cave et vous [demande] d'une voix [criarde]

Toutes les dames de ces maisons se mettent à la fenêtre. *Vous faites scandale et la dame sera obligée de raconter votre visite à son mari.*

A Marseille tout est calculé[1], *pour les maris ce sont eux qui ont fait les lois; les femmes sont leurs très humbles servantes. Si jamais vous voulez subir le lien conjugal venez vous marier à Marseille. Votre femme ne vous tourmentera pas pour acheter de beaux meubles, je vous en réponds, et vous serez aussi libre que vous êtes esclave à Paris.*

A Aix, au contraire, les portes des hôtels sont immenses et il n'y eut jamais de portiers. ||

Interruption de dix lignes.

C. Lévy, II, 293, 294; Crès, II, 289; Divan, III, 197, 198.

Ms., f° 167.

|| les habitudes sociales ou plutôt antisociales...

les sots

... et tout ce que [le vulgaire] appell*ent* ce qui se passe dans la rue *et qui ne semble curieux à aucun homme du pays* ; mais ce que j'observe-là est difficile à dire : la langue française est fière, disait Voltaire, *je n'ose répéter son mot.* Mais ce grand écrivain...

qui a succédé à celle qu'il par-

... où est tombée la bonne compagnie [du dix-neuvième siècle] *vint à séduire. Demandez son catalogue au libraire qui loue des livres dans le faubourg Saint-Germain.*

... derrière le fort St-Jean, *dans un lieu appelé, ce me semble, la Tourrette.*

eu le bon esprit d'abattre

... un grand espace où l'on a [abattu] les maisons. *On m'assure que le mistral empêche d'y planter des arbres; mais je pense que c'est par haine des arbres.* On voit fort bien la mer qui est à cent pieds. ||

Interruption de quatre pages.

C. Lévy, II, 297 (bas); Crès, II, 293; Divan, 203, 204.

Ms., f° 169.

1. Stendhal avait d'abord écrit : « *A Marseille, ce sont les maris qui ont fait les lois* ».

Marseille.

|| d'un artiste s'est vendu *à un impresario* pour trois ans... partout où son impresario le transportera. [*Je dîne toutes les fois que je le puis à la Réserve, c'est ainsi qu'on nomme*][1]...

Mon correspondant m'a *donc* aperçu [hier][2] à l'orchestre... mais mon provincial est resté impla...[3] ||

Interruption de trois pages.

C. Lévy, II, 301; Crès, II, 297; Divan, III, 209, 210.

Ms., f° 165.

|| plutôt qu'elle existe parmi les bons Champenois qui fort souvent et en toute espèce d'affaires disent tout bonnement ce qu'ils pensent[4]].

Marseille, le 15 juillet...[5]

Je crois que l'action la plus ridicule aux yeux d'un Marseillais riche
d'ouvrir [*C*]
est celle [de lire dans] un livre. Aussi *faut-il voir comment il suit les processions* dès q'il a peur comme lors du choléra de 1835 [il suit les
c'est alors
processions][6] [comme] un Napolitain...
pouvaient produire
si ces bagues [produisaient] réellement
un petit livre revêtu de signatures officielles du genre[7] qui explique les vertus de la bague; *car je le vois bien, on va me nier la bague. Quelle singulière idée ces gens-là doivent avoir de Dieu.* ||

Sur le folio 164 verso on lit cette note, d'une autre écriture, qui se rapporte au feuillet 165.

(Nota.) — D'un emballeur, d'un tonnelier, oui, mais d'un *Monsieur*, non; à moins que le *Monsieur* ne promène la grisette, le dimanche, il faut qu'il paie.

(Nota.) — Ce *langage* de la chaîne est une plaisanterie. Les jeunes filles de Marseille sont très coquettes et très vaniteuses. Elles portent des chaînes longues parce qu'il est plus honorable de porter les bijoux les plus chers. A Marseille plus que partout ailleurs personne ne veut paraître peuple.

1. Ces deux lignes ajoutées par Stendhal ont été ensuite rayées.
2. Stendhal a corrigé : « *l'autre jour* », puis l'a rayé.
3. Le mot est coupé, c'est : « implacable ».
4. Ces deux lignes sont barrées mais se trouvent dans le texte de 1854, à la page précédente, 296, milieu, au paragraphe qui commence par : « cette franchise dont se vantent les gens du Midi ».
5. L'éd. de 1854 ajoute l'année « 1837 ».
6. Colomb a changé de place un membre de phrase.
7. L'éd. de 1854 a omis : « du genre » avant « officielles ».

Interruption de deux pages.

C. Lévy, II, 303 (bas); Crès, II, 299 (bas), 300; Divan, III, 213 (bas), 214.

Ms., f° 167.

Marseille.

|| Lorsque les affaires sont finies, chacun court à la dissipation... à quelqu'un de ce qu'il se livre passionnément. ||

Entre les lignes de la copie manuscrite, Stendhal a écrit quatre lignes assez malaisées à déchiffrer; des points remplacent ici les mots demeurés mystérieux.

C'est-à-dire à l'île... avec cabriolet et le samedi, le dimanche pas de femmes, pas de théâtres, car il n'y a pas de foyer ... et en particulier ... l'hiver on court au cesèbe ...

Interruption de deux pages et demie.

C. Lévy, II, 306; Crès, II, 302; Divan, III, 218.

Ms., f° 168.

Marseille, le *16 juillet*[1]...

Toutes les villes de province ont maintenant des Musées, celui de

|| [Le devoir[2] de voyageur m'a porté au Musée] établi dans l'ancien *Marseille*

couvent des Bernardines [*et le devoir du voyageur fait que j'en parle*][3].

comme vous savez

... l'emporte infiniment [à mon avis] sur l'art romain

n'étaient que des gens inférieurs [*et assez méprisables*] destinés à fournir à l'ornement de leur ||

Longue interruption de trente-deux pages; puis vient ce petit fragment de quatre lignes sur Béziers.

C. Lévy, II, 327; Crès, II, 334; Le Divan, III, 269.

Ms., f° 170.

Béziers, le[4]...

|| Du dernier relais à Béziers...

... le canal du Languedoc *et une quantité d'écluses par lesquelles il descend à la Méditerranée.* ||

Interruption de trois pages et demie.

(A suivre.) Jean Bonnerot.

1. L'éd. de 1854 ajoute la date « 1837 », mais remplace le jour et le mois par des points.
2. Stendhal a d'abord corrigé : « *la curiosité* », puis a barré la phrase.
3. Écrit puis supprimé par Stendhal.
4. L'éd. de 1854 ajoute une date : « 12 septembre 1837 ».

L'ORIGINAL DE « SALAMMBÔ »

Une constatation fondamentale ressort des nombreuses études entreprises autour des « sources » du roman carthaginois de Flaubert[1] : le personnage de Salammbô n'est pas reconstitué, mais purement *imaginé*. Flaubert ne trouvait dans Polybe qu'une brève allusion à une promesse de mariage entre Narr'Havas et « la fille d'Hamilcar » Aucun historien ne parle plus amplement de cette dernière personne, dont le nom même reste inconnu; pour la baptiser, Flaubert, qui avait songé d'abord à l'appeler Pyrrha, à dû déterrer dans la mythologie chaldéenne le surnom d'une Aphrodite de Babylone. Sa correspondance nous prouve surabondamment que toute l'histoire des amours de Salammbô et de Matho est *fantaisiste*[2]. Si nous voulons comprendre comment il a conçu et créé son héroïne, c'est dans une autre direction qu'il faut chercher.

Entendons-nous! Pour habiller et parer Salammbô, décrire son existence, évoquer ses faits et gestes, Flaubert a certainement utilisé toutes ses connaissances sur l'antiquité et sur la femme orientale. Salammbô rappelle tour à tour les déesses syriennes, les amoureuses bibliques, les prêtresses antiques, les courtisanes égyptiennes. On l'a rapprochée, à juste titre, de certaines effigies hiératiques, de cette reine de Saba, qui apparaît dans la *Tentation de saint Antoine*, de la Velléda de Chateaubriand, de Ruchiouk-Hanem. D'autre part, pour lui donner une âme, Flaubert s'est inspiré de ses réflexions sur l'amour « tropical », de ses observations sur le fatalisme asiatique et la vie de harem, de ses lectures sur les névroses mystiques. Mais un être romanesque ne vit que s'il s'individualise, s'il possède *une personnalité* physique et morale. Or rien, jusqu'ici, ne nous révèle l'existence d'un original individuel de Salammbô.

Faut-il donc admettre qu'il s'agit d'une pure création imaginative? Peut-être, mais à condition d'admettre aussi qu'à l'origine de ce rêve il y a comme un léger choc de la réalité, qui donne le branle à la fantaisie créatrice.

J'ai, écrit Flaubert, cette manie de bâtir de suite des livres sur les figures que je rencontre. Une invincible curiosité me fait me demander, malgré

1. Cf. Benedetto, *Le Origini di Salammbô*; A. Coleman, *Le Roman de la Momie et Salammbô*; P.-B. Fay et A Coleman, *Sources and structure of Flauberts Salammbô*; F.-A. Blossom, *La Composition de Salammbô*; A. Hamilton, *Sources of religious element in Flauberts Salammbô*; D. Mornet, *La Méthode historique de Salammbô et la Méthode historique d'Ernest Feydeau*, etc.

2. Cf. une lettre de Bouilhet : *« S'il y a un côté fantaisiste dans ton sujet, — à savoir la fille d'Hamilcar, — tout le reste est historique ». Salammbô*, éd. Conard, p. 472.

moi, quelle peut-être la vie du passant que je croise... Et si c'est une femme (d'âge moyen surtout), alors la démangeaison devient cuisante. Comme on voudrait tout de suite la voir nue, avouez-le, et nue jusqu'au cœur! Comme on cherche à connaître d'où elle vient, où elle va, pourquoi elle se trouve ici et pas ailleurs! Tout en promenant vos yeux sur elle vous lui faites des aventures. Vous lui supposez des sentiments[1]...

Il y a donc des chances pour que le personnage de Salammbô soit extrêmement complexe, et ce ne serait pas une mince besogne que de suivre le « développement » graduel de cette image dans la conscience artistique de l'écrivain. Mais ces recherches seront facilitées si nous réussissons à isoler le noyau autour duquel se sont cristallisées toutes ces hypothèses, toutes ces réminiscences.

* * *

Je crois l'avoir trouvé dans un passage des *Notes de Voyage* : *Italie*, daté du Mardi-Saint, 15 avril 1851, et intitulé : *Saint-Paul-Hors-les-Murs* (*Rencontre*)[2]. La rencontre en question est celle d'une femme inconnue dont la beauté insolite fit sur le voyageur une impression profonde et qui, si nous écartons les détails exotiques ou archéologiques, présente avec le type *humain* de la « fille d'Hamilcar » une troublante analogie[3].

Notons d'abord qu'il ne s'agit plus d'une admiration esthétique désintéressée, comme Flaubert en a tant éprouvées à la vue d'une œuvre d'art ou à la lecture d'une belle phrase, mais d'un désir passionné, qui bouleverse son cœur et sa chair. Rien de commun non plus avec ses expériences érotiques, trop nombreuses et trop décevantes pour laisser des traces durables. Cette vision semble avoir été pour Flaubert le « coup de foudre », et la véhémence de ses notes permet de supposer qu'elle revêtit longtemps l'attrait désespéré d'un Paradis perdu aussitôt qu'entrevu.

Il visite Saint-Paul-Hors-les-Murs en compagnie de M. Lacombe et examine consciencieusement une mosaïque antique fort belle, quand survient une autre visiteuse. Je lui laisse la parole, en soulignant dans sa description les traits sur lesquels nous aurons à revenir :

> En tournant la tête à gauche, *j'ai vu venir lentement une femme en corsage rouge; elle donnait le bras à une vieille femme qui l'aidait à marcher* ; à quelque distance, un vieux en redingote, et ayant autour du cou une cravate en laine tricotée, les suivait. J'ai pris mon lorgnon et *je me suis avancé, quelque chose me tirait vers elle.*
>
> *Quand elle a passé près de moi, j'ai vu une figure pâle, avec des sourcils noirs, et un large ruban rouge noué à son chignon et retombant sur ses épaules ; elle était bien pâle!* Elle avait des gants de peau verdâtres ; sa taille courte et

1. *Notes de voyage*, éd. Conard, I, p. 80.
2. Ed. Conard, II, p. 255.
3. M. E. Maynial (*La Jeunesse de Flaubert*, p. 279-281) relève l'impression profonde que cette rencontre produisit sur Flaubert, mais n'établit pas une relation directe entre l'inconnue et le personnage de Salammbô.

carrée se tordait un peu dans le mouvement qu'elle faisait en marchant, *appuyée du bras droit sur le bras gauche de la vieille bonne.*

Une rage subite m'est descendue, comme la foudre, dans le ventre ; j'ai eu envie de me ruer dessus comme un tigre, j'étais ébloui !... Je me suis remis à regarder les fresques et le custode qui tenait les clefs à la main.

Elle s'était arrêtée et assise sur un banc, contre le grand carré d'échafaudage ; *je l'ai regardée et j'ai... de suite, à la douceur envahissante qui m'est survenue.*

Elle avait un front blanc, d'un blanc de vieil ivoire ou de paros bien poli, front carré, rendu ovale par ses deux bandeaux noirs derrière lesquels fulgurait son ruban rouge (bordé de deux filets blancs) *qui rehaussait la pâleur de sa figure. Le blanc de ses yeux était particulier. On eût dit qu'elle s'éveillait, qu'elle venait d'un autre monde, et pourtant c'était calme, calme ! Sa prunelle, d'un noir brillant et presque en relief tant elle était nette, vous regardait avec sérénité. Quels sourcils ! Noirs, très minces et descendant doucement ! Il y avait une assez grande distance entre le sourcil et l'œil, ça grandissait ses paupières et embellissait ses sourcils que l'on pouvait voir séparément, indépendamment de l'œil.* Un menton en pomme, les deux coins de la bouche un peu affaissés, un peu de moustache bleuâtre aux commissures, l'ensemble du visage, rond !

Elle s'est levée et s'est remise à marcher ; elle a une maladie de poitrine? Ou de reins? A sa démarche ; elle est peut-être convalescente ? Elle avait l'air de jouir du beau temps; c'est peut-être sa première sortie, elle avait fait toilette.

Le custode a passé devant elle, et lui a ouvert la petite porte qui donne dans la basilique; le vieux monsieur, que j'avais cessé de voir, lui a donné la main pour l'aider à descendre les trois marches qu'il y a; *j'étais resté béant sur la première, hésitant à la suivre.*

Puis nous avons été voir le cloître, avec ses colonnes tordues, granulées de mosaïques vertes, or et rouges; j'ai senti l'air chaud, il faisait beau soleil. Moins de roses que dans le cloître de Saint-Jean-de-Latran, auquel il ressemble tout à fait. M. Lacombe a demandé au custode s'il connaissait *cette dame malade,* le custode a répondu que non.

En sortant de l'église, *je l'ai revue au loin, assise sur des pierres,* à côté des maçons qui travaillaient.

Je ne la reverrai plus !

J'avais eu dans l'église envie de me jeter à ses pieds, de baiser le bas de sa robe ; j'ai eu envie, tout de suite, de la demander en mariage à son père ! Dans la voiture, j'ai pensé à avoir son portrait et à faire venir pour cela de Paris Ingres ou Lehmann... Si j'étais riche ! J'ai pensé à aller me présenter à eux comme médecin pour la guérir !... et de la magnétiser ! Je ne doutais pas que je l'aurais magnétisée et que je l'aurais guérie peut-être !

Que ne donnerais-je pas pour tenir sa tête dans mes mains ! Pour l'embrasser au front, sur son front ! Si j'avais su l'italien, j'aurais été vers elle, quand elle était sur ces pierres ; j'aurais bien su trouver moyen de lier la conversation....

. . . . . .

Rentré à l'hôtel à quatre heures.

Déjà ses traits s'effacent de ma mémoire.

Adieu ! Adieu !

* * *

Ne distingue-t-on pas déjà, dans ces « notes », d'une part l'ébauche du type féminin de Salammbô, d'autre part le rythme naissant de la passion de Matho?

L'inconnue est « malade », « convalescente »; sa démarche traduit une altération organique profonde. Mais Flaubert croit que le magnétisme, « son » magnétisme la sauverait. Salammbô languit, elle aussi, en dépit des soins de Schahabarim :

Une influence était descendue de la lune sur la vierge... Languissante toute la journée, elle se ranimait le soir[1].

De défaillance en défaillance, elle s'achemine vers la fin tragique qui semblera une punition de la déesse. Le symbolisme lunaire donne à cette maladie de langueur un aspect à la fois poétique et légendaire; mais les dossiers de Flaubert prouvent qu'il ne négligeait pas la clinique et qu'il a bien considéré son héroïne comme une malade justiciable de la psychiatrie[2].

Dans la vision de Saint-Paul-Hors-les-Murs, Flaubert s'attache surtout au visage. C'est aussi le visage de Salammbô qui fascine Matho :

Matho la contemplait, ébloui par les splendeurs de sa tête[3]... Il la regardait, de bas en haut... et il répétait : Comme tu es belle! Comme tu es belle! Ses yeux continuellement fixés sur les siens la faisaient souffrir[4].

Dans ce visage, ce qui frappe d'abord Flaubert, c'est la pâleur, une blancheur lumineuse de vieil ivoire ou de marbre bien poli. Cette indication sera reprise à satiété dans le roman et s'exaltera jusqu'au symbolisme lunaire. Dans la lumière nacrée de l'astre, Matho reconnaît la face de Salammbô[5] :

C'était la lune qui l'avait rendue si pâle, et quelque chose des dieux l'enveloppait comme une vapeur subtile[6].

Elle est :

Pâle et légère comme la lune[7]... pâle extraordinairement[8]... pâle comme une morte, insensible, froide[9]...

Même lorsque la description s'échauffe sous l'ardeur du désir, le corps de Salammbô est toujours revêtu d'une candeur neigeuse :

Entre les diamants de son collier, des places sur sa poitrine resplendissaient[10]... la blanche lumière semblait l'envelopper d'un brouillard d'argent[11]...

Ses vêtements eux-mêmes, une « longue simarre blanche[12] se confondent, dans le désordre du sommeil, avec la pâleur marmoréenne de son corps. La « blancheur de sa peau[13] » n'est pas d'une princesse africaine.

Autre trait caractéristique : le contraste entre la pâleur de ce teint et le noir intense de la chevelure, des sourcils, de la prunelle. Cette

1. J'emprunte cette citation et toutes celles qui vont suivre au texte de l'édition de *Salammbô* publiée chez Conard, Paris, 1910, t. II des *Œuvres complètes*, p. 60.
2. Cf. sa lettre à Mlle de Chantepie (*Correspondance*, éd. Conard, III, p. 206).
3. P. 106. — 4. P. 260. — 5. P. 262, 266. — 6. P. 14. — 7. P. 60. — 8. P. 164. — 9. P. 235, 247. — 10. P. 41. — 11. P. 246. — 12. P. 58, 60, 104. — 13. P. 249.

touche (d'ailleurs orientale) des sourcils minces, détachés, et dessinant une courbe pleine de douceur au bas d'un front limpide, se retrouve dans le portrait de Salammbô ; elle est brune :

Les anneaux de sa chevelure se répandaient autour d'elle si abondamment qu'elle paraissait couchée sur des plumes noires[1].

On lui « allonge ses sourcils » avec une pommade « d'ébène[2] » ; l'antimoine de ses paupières fait paraître ses yeux plus longs[3].

Une note colorée avive ce contraste : corsage rouge, ruban rouge. De même Flaubert fera plus tard éclater la pourpre dans un détail du costume ou des accessoires. Dans la scène du festin, Salammbô, enveloppée de vêtements noirs, apparaît « étoilée de fleurs rouges » et traînant un manteau de pourpre sombre[4] ; lorsqu'elle prie sur sa terrasse, un « réseau de fils de pourpre enserre ses cheveux[5] » ; le lit sur lequel Matho vient la surprendre, enveloppé d'ombre, ne laisse apercevoir « qu'un angle du matelas rouge avec le bout d'un petit pied nu »[6] ; Taanach, lorsqu'elle l'accommode « dans un goût barbare », n'oublie pas d'attacher au bord de son épaule un « carré de pourpre »[7] ; et c'est dans une apothéose de sang et de flamme, sous les lueurs empourprées du couchant que nous l'apercevrons pour la dernière fois.

Mais le caractère le plus frappant de cette physionomie réside dans le regard. Flaubert, à la vue de son inconnue, éprouve d'abord une impression d'étrangeté surnaturelle : un calme, une sérénité qui semblent venir d'un autre monde. Puis il l'analyse : prunelle en relief, grande distance entre les sourcils et l'œil, qui élargit les paupières. Il y a là une insistance qui individualise définitivement le portrait et lui prête une valeur originale probablement unique : le regard de cette femme ne ressemble à aucun autre. Or c'est précisément ce calme « de statue[8] », cette sérénité surnaturelle, cette expression hiératique et quasi divine du regard, qui individualisent Salammbô entre toutes les princesses de légende. Je n'ai pas oublié, lui dira Matho,

l'insolence de tes grands yeux tranquilles, et comme tu m'écrasais avec la hauteur de ta beauté[9]... ses prunelles semblaient regarder tout au loin, au delà des espaces terrestres[10].

Ces « grands yeux[11] » hantent les rêves de l'amant, il les aperçoit dans les flammes des phalariques[12], ils le brûlent[13]. Mais, en même temps :

il y a entre nous deux comme les flots invisibles d'un océan sans bornes. Elle est lointaine et tout à fait inaccessible. La splendeur de sa beauté fait autour d'elle un nuage de lumière ; et je crois par moments ne l'avoir jamais vue... qu'elle n'existe pas... et que tout cela n'est qu'un songe... elle n'a rien d'une autre fille des hommes[14].

1. P. 104. — 2. P. 247. — 3. P. 104. — 4. P. 14. — 5. P. 58. — 6. P. 104. — 7. P. 248. — 8. P. 275. — 9. P. 264. — 10. P. 14. — 11. P. 106. — 12. P. 262. — 13. P. 40. — 14. P. 40.

A mon sens, la preuve décisive de l'identification que je propose gît dans une métaphore qui n'est que l'expression « surréelle » de ce regard inoubliable.

As-tu vu, demande Matho à Spendius, ses grands yeux sous ses grands sourcils, comme des soleils sous des arcs de triomphe? Rappelle-toi : quand elle a paru, tous les flambeaux ont pâli[1].

Il faudrait, pour souligner les analogies profondes qui rattachent cette trouvaille aux *Notes* d'Italie, tout un commentaire. Le lecteur le reconstituera aisément.

Signalons-lui encore quelques rapprochements accessoires : la démarche « lente » aidée par le bras d'une compagne[2], le passage quasi processionnel de la jeune femme sous les regards des étrangers. « Elle marchait pourtant, rêve Matho, puis elle s'est arrêtée[3] ». Et ceci nous amène à étudier les sentiments qu'allume sa beauté dans le cœur des hommes.

* * *

C'est d'abord une stupeur muette, une passivité d'admiration sous laquelle se concentre et se tend un désir effréné, et qui s'accompagne d'une suavité indicible. Nous avons vu Flaubert rester cloué sur son passage, « béant, ébloui », mais incapable d'agir, d'oser. C'est bien ainsi que les Mercenaires assisteront à la descente de Salammbô dans leurs rangs :

Elle marchait lentement entre les tables des capitaines, qui se reculaient un peu en la regardant passer[4].

Les mêmes termes reviennent toutes les fois que Matho se trouve en présence de la jeune fille : il la contemple « ébloui[5] », il reste :

les coudes en arrière, béant, presque terrifié[6]... frémissant et les prunelles tendues il contemplait au delà d'Eschmoun la haute terrasse d'un palais... un sourire d'extase illuminait sa figure[7].

Narr'Havas, lui aussi, reste figé dans une sorte d'extase, mais il la considère :

en écartant les narines, comme un léopard qui est accroupi dans les bambous[8].

Et, lorsqu'il évoque le sourire, la bouche grande ouverte de Matho[9], Flaubert songe peut-être à la « douceur envahissante » qui l'avait saisi lui-même dans Saint-Paul-Hors-les-Murs.

Mais la jeune femme s'éloigne. Aussitôt la passion se déchaîne, avec une violence romantique. Elle s'exaspère à l'idée des obstacles qui

1. P. 41. — 2. P. 13, 56. — 3. P. 41. — 4. P. 13. — 5. P. 106. — 6. P. 259. — 7. P. 293. — 8 P. 18. Cf. « j'ai eu envie de me ruer dessus comme un tigre ». — 9. P. 18.

s'opposent à sa satisfaction : femme inconnue, étrangère, séparée de nous par toutes les conventions sociales, il faudrait « être riche »... Aucune tentative pour tourner ces obstacles, mais une débauche d'imaginations qui confine au délire. C'est bien le processus de la passion chez Matho, du moins dans la mesure où l'intrigue romanesque ne le force pas à agir :

A l'idée de l'étreindre dans mes bras, une fureur de joie m'emporte... j'ai envie de me vendre pour devenir son esclave... les pierres doivent frémir sous ses sandales et les étoiles se pencher pour la voir[1]... pour t'obéir, je descendrais par la caverne d'Hadrumète dans le royaume des ombres... Partons, il faut me suivre! Ou si tu ne veux pas, je vais rester, peu m'importe[2]... écrase-moi, pourvu que je sente tes pieds! Maudis-moi, pourvu que j'entende ta voix; emmène-moi avec lui! J'abandonne l'armée! Je renonce à tout[3]... il balaya la poussière de ses cothurnes... il cherchait les moyens de la servir, de s'humilier[4].

De la fureur à la supplication, de la conquête brutale à l'adoration platonique, Flaubert (Matho) passe (en imagination) avec une frénésie qui exclut tous les moyens termes.

Enfin l'idée d'une attraction quasi physique, d'une force occulte qui travaille à nous rapprocher de l'être prédestiné est sans cesse suggérée dans le roman :

Elle me tient, dit Matho, attaché par une chaîne que l'on n'aperçoit pas; si je marche, c'est qu'elle s'avance; quand je m'arrête, elle se repose[5].

On sait quels effets magnifiques Flaubert a tirés de cette fiction, depuis le premier élan du Lybien rué sur la porte rouge à croix noire, la conquête du zaïmph, l'attraction du palais aérien derrière les murailles imprenables, et les assauts, et les escalades, jusqu'à la scène finale où le thème s'élargit dans l'harmonie d'un « duo » libérateur :

Mais Salammbô, comme si quelqu'un l'eût appelée, tourna la tête; le peuple qui la regardait suivit la direction de ses yeux. Au sommet de l'Acropole, la porte du cachot, taillé dans le roc au pied d'un temple, venait de s'ouvrir; et, dans ce trou noir, un homme sur le seuil était debout... Matho regarda autour de lui et ses yeux rencontrèrent Salammbô. Dès le premier pas qu'il avait fait, elle s'était levée; puis, involontairement, à mesure qu'il se rapprochait, elle s'était avancée peu à peu jusqu'au bord de la terrasse... cet homme qui marchait vers elle l'attirait... le misérable marchait toujours. Il arriva juste au pied de la terrasse. Salammbô était penchée sur la balustrade; ces effroyables prunelles la contemplaient... elle allait crier. Il s'abattit à la renverse et ne bougea plus[6].

Or ce *magnétisme* est déjà nettement indiqué dans les *Notes* d'Italie : *J'hésitai à la suivre*, dit Flaubert; *quelque chose me tirait vers elle.*

1. P. 41. — 2. P. 105. — 3. P. 264, 265. — 4. P. 266. — 5. P. 40. — 6. P. 408 et suiv.

*
* *

Si ces rapprochements paraissent justifiés, peut-être conviendrait-il de rectifier quelques « idées reçues » sur le romantisme et le réalisme de l'auteur de Salammbô.

Son réalisme n'exclut pas la sensibilité, puisque nous le voyons faire appel, pour animer son héroïne, à des impressions intimes, à un épisode de sa vie sentimentale, reconstruire la « fille d'Hamilcar » autour d'une émotion personnelle. Il a lu, certes, beaucoup de livres; mais il a vécu, et son impassibilité n'est qu'apparente. Ses troubles secrets, ses désirs nostalgiques réchauffent souvent et colorent l'airain d'une prose sculpturale. Nous en avons ici une nouvelle preuve.

Mais, par ailleurs, son romantisme n'est pas une question de mode, une survivance des orgies de lecture de sa jeunesse. C'est une question de tempérament, et il est sincère. Les amours de Matho et de la fille d'Hamilcar ne constituent pas une banale variation sur le thème du « ver de terre amoureux d'une étoile ». Ils correspondent à une expérience sentimentale, exceptionnelle sans doute, mais concrète. Lorsque Flaubert, abandonnant délibérément son premier scénario et l'intrigue galante qu'il avait d'abord imaginée entre Pyrrha et le beau Mercenaire qui lui « fait la cour [1] », sentant qu'il est « dans le faux », se décide à « tout démolir [2] », peut-être puisa-t-il de nouvelles forces et le sentiment qu'il avait enfin trouvé « la note juste [3] » dans le souvenir du trouble où le jeta jadis l'inconnue de Rome. Le roman d'amour de Salammbô ne serait que la paraphrase musicale et légendaire de l' « Adieu » qu'il lui avait jeté.

Émile Bouvier.

1. *Salammbô*, éd. Conard, *Notes*, p. 469.
2. *Id.*, p. 468 (Extraits de la *Correspondance*).
3. *Id.*, p. 471 (Lettre à Feydeau, de sept. 1858).

COMPTES RENDUS

L.-A. Bergounioux, **Un précurseur de la Pléiade, Hugues Salel de Cazals en Quercy (1504-1553)**. Œuvres poétiques, publiées avec une introduction, des notes et un lexique. 1 vol. in-8° de 342 pages. Paris, Éditions Occitania, 1930.

Cette monographie sur H. Salel complète heureusement l'esquisse tracée déjà par miss H.-J. Harwitt, en 1919, dans la *Modern Philology*. Nous n'aurons jamais trop d'études détaillées sur les poètes mineurs du XVIe siècle : seules elles permettront de mesurer l'influence des chefs d'école, l'éclosion des idées nouvelles, les progrès de l'humanisme, du goût et du sentiment du beau. A ce titre, le livre de M. Bergounioux, qui complète une série de travaux identiques consacrés par divers érudits à d'autres disciples de Marot, rendra bien des services : il présente, à la fois, une étude solide sur la vie et sur l'œuvre du poète, et, — ce n'est pas son moindre mérite, — une réédition des vers de l'abbé de Saint-Chéron, curieuse à lire comme témoignage et comme document.

La vie de ce rival de Marot a été soigneusement scrutée par l'historien, qui sait puiser aux sources, utiliser des documents d'archives parfois ignorés, et replacer ingénieusement son héros dans son temps : il le conduit du collège Pelegry, à Cahors, à son abbaye près de Chartres, après l'avoir montré secrétaire, à Toulouse, de magistrats érudits, — les présidents Minut et Bertrandy, — puis favori de François Ier au même titre et plus continûment que Marot. L'œuvre n'est pas moins diligemment étudiée en six chapitres où sont analysées les sources, l'actualité historique des vers de Salel et leur métrique.

Il n'est guère possible d'adresser au critique de reproches graves : il fait un peu trop confiance à Lenglet Dufresnoy, dont les dires sont sujets à caution ; il nomme Le Dorez (p. 34) le regretté L. Dorez ; parlant de l'entrée de Charles Quint à Paris, en 1540 (p. 44, 45), il cite G. Paradin, — que ne renvoie-t-il au récit pittoresque de la *Cronique du Roy François Ier* ou au poème de R. Macé qu'a publié G. Raynaud ! Énumérant les poètes qui écrivirent en ce jour, il néglige de citer V. Brodeau et Cl. Chappuis. Parlant des rapports de Salel avec la reine de Navarre, il oublie d'indiquer que l'on conserve à Chantilly (Cf. le *Cabinet des Livres*, t. II, n° 445) un manuscrit contenant la traduction par Salel des deux premiers chants de l'*Iliade*, manuscrit relié d'un maroquin frappé de M et de Marguerites, et dont le duc d'Aumale supposait qu'il avait été offert à la sœur de François Ier. Hypothèse, sans doute, mais qui valait d'être indiquée, et qui prouverait que le poète, habile courtisan, savait intéresser à ses travaux la Marguerite des Princesses [1]. Il ne semble pas, enfin, que Denisot ait été, comme il est dit p. 48, des familiers de la Reine.

Mais ce sont là menus reproches à un livre par ailleurs solidement documenté. Tout au plus pourrait-on peut-être critiquer M. Bergounioux quand

1. Il eût été bon de signaler que Cl. Chappuis, dans son *Discours de la Court*, fait à Salel une place parmi ses rivaux.

il voit en Salel un précurseur de la Pléiade. Il cède au désir, fort louable d'ailleurs, de marquer nettement les qualités de son poète. Il semble exagérer quelque peu : les épigrammes de Salel sont d'un rival de Marot, sans plus, et ses longs poèmes, — l'*Églogue sur le trépas de François de Valois* ou la *Chasse royale*, — ne témoignent pas de qualités particulièrement originales : ce sont poésies allégoriques qui décèlent mêmes procédés d'invention, de composition et d'expression que l'on note chez Marot. Ce n'est pas parce que Salel s'inspire d'Ausone ou de Chariteo qu'il annonce Ronsard, non plus que parce qu'il traduit l'*Iliade* : Marot s'était bien attaqué aux *Métamorphoses* et aux *Bucoliques*, Héroët à Platon. On en dirait autant, à ce compte, de tous les poètes de l'école[1].

Ce qu'il est vraiment intéressant de noter, quand on étudie la production poétique de 1530 à 1550, c'est l'effort maladroit, mais réel, de tous les poètes, de Marot à M. Scève, de Héroët à Salel, de Sainte-Marthe à la Reine de Navarre, pour hausser le ton et faire dire à la poésie plus et mieux qu'elle n'a dit jusque-là ; ce sont leurs tentatives vers une originalité que tous n'atteignent pas. Il manque à tous, — sauf à Marguerite d'Angoulême, qui a lu Platon et Dante et s'est inspirée de la *Comedia*, — ce que Dorat indiquera, — avec quel bonheur ! — à ses disciples : des modèles à suivre. Il leur manque plus encore ce qu'auront les poètes de la Pléiade, et ce qu'a déjà, par moments, la sœur de François Ier : le sens de la grande poésie, chargée de pensée, et celui de l'art. C'est là ce qu'il convenait d'indiquer : ces efforts incertains de l'école marotique, parfois malheureux, indiquent une volonté émouvante, un désir nouveau de rompre avec la rhétorique. Ils préparent inconsciemment l'œuvre de la Pléiade, et c'est en ce sens, mais en ce sens seulement, que l'on peut dire de Salel qu'il est un précurseur.

Son œuvre n'en reste pas moins intéressante. Elle montre, mieux que celle de Chappuis ou de Brodeau, comme celle de Ch. de Sainte-Marthe, que, près de Marot et de Saint-Gelais, et rivalisant avec eux, d'autres lettrés s'essayaient à la poésie ; elle témoigne de l'éveil d'un goût nouveau pour les lettres antiques. La réédition qu'en donne M. Bergounioux, appuyée de notes érudites et copieuses et d'un lexique fort utile, permettra de parler désormais de ces vers autrement que d'après La Croix-du-Maine ou l'abbé Goujet : on pourra, on devra désormais les avoir lus pour parler de Salel et de l'école de Marot.

P. Jourda.

Ferdinand Gohin, **L'Art de La Fontaine dans ses Fables.** Un vol. in-8° de xii-302 pages. Bibliothèque d'histoire littéraire et de critique, Garnier frères, Paris, 1929.

Nous ne sommes pas gâtés en ouvrages de ce genre. On nous comble de thèses purement historiques ; on scrute les archives jusqu'à la satiété et au delà pour établir à un jour près la date de naissance d'un écrivain complètement oublié, mais on ne s'avise guère de prendre les *Fables* ou *Atala* et de se demander comment c'est fait. Pour dix études d'*histoire* littéraire on n'en trouve pas une d'*art* littéraire. Et pourtant personne ne conteste que l'étude de l'histoire n'a pour but que de préparer, que de permettre l'étude de l'art. Mais ceci est plus difficile que cela. Il faut pourtant bien étudier l'art de La Fontaine, quand on fait un cours sur les *Fables* : chaque professeur le fait, aucun ne publie ce qu'il a fait. Sommes-nous donc si assurés de bien faire ? ou craignons-nous d'avoir trop mal fait ? On pourrait facilement imaginer une meilleure utilisation des compétences. Il est vrai qu'il y faudrait le concours des éditeurs.

1. On aimerait que cet aspect de l'œuvre de Salel ait été un peu plus longuement étudié : c'est là qu'il s'avère le plus sûrement novateur.

Quoi qu'il en soit, voici une grande lacune de comblée. Nous avions l'ouvrage de M. Roche sur la biographie de La Fontaine, celui de M. Michaut sur l'histoire de son œuvre; nous avions — je ne l'oublie pas — celui de Taine sur le contenu des *Fables*. Cela ne nous suffisait pas : il y avait encore à dire, après Taine, sur le poète et surtout sur le versificateur. M. Gohin nous apporte ce que nous désirions : une étude générale, précise de la valeur artistique des *Fables*.

Que La Fontaine soit un artiste, personne n'en doute; qu'il soit un artiste conscient, volontaire, qu'il ne soit pas un instinctif, je crois qu'on ne peut davantage le contester. Mais on est souvent trop porté à dire que cet art est mystérieux, inaccessible, qu'on ne peut que goûter l'œuvre, qu'on ne peut pas voir travailler l'ouvrier. Certes, l'art du fabuliste est subtil, aucune recherche ne l'épuisera : est-ce une raison pour l'ignorer tout entier? Certes, cet art est divers, il fuit le procédé; à chaque problème particulier il donne une solution particulière : c'est dire qu'il ne se formule pas en quelques lois, mais est-il impossible de le décrire?

M. Gohin ne l'a pas cru et nous devons l'en féliciter. Il veut d'abord établir solidement que La Fontaine est un artiste : il étudie pour cela son caractère, sa sensibilité, son goût des beaux-arts, ses relations avec les peintres, les sculpteurs et les musiciens, ses lectures et leur influence sur son œuvre, ses idées morales et littéraires, enfin son culte de la forme. Peut-être y a-t-il là quelque excès. C'est que M. Gohin a voulu prendre le mot d'artiste dans son acception la plus large, montrer que La Fontaine est artiste dans tous les sens du mot. On pouvait préférer une base moins large et plus ferme, une définition qui soit plus en rapport avec le reste de l'étude. Mais ne nous plaignons pas trop de cet excès de biens.

Les chapitres II et III étudient la création artistique, l'originalité de La Fontaine devant ses modèles, le souci de la vérité apporté par le fabuliste dans une matière qui jusque-là ne le comportait guère, son désir de « charmer » dans un genre qui n'essayait que d'instruire : la vérité, la poésie sont évidemment les deux nouveautés des *Fables*. Le chapitre IV porte sur l'art de conter. Il me paraît moins original; mais il ne pouvait pas en être autrement. Moins net aussi dans son dessein. A la fin de ce chapitre M. Gohin annonce qu'il ne parlera pas de la langue et du style de La Fontaine, M. Brunot et Taine ayant épuisé ces deux questions : je regrette que, dans un ouvrage qui veut être une « étude d'ensemble », l'auteur n'ait pas jugé bon de reprendre l'essentiel de ce qu'avaient dit sur ces deux points ses devanciers.

Avec le chapitre V commence la partie la plus originale et la plus attachante de cette étude. Le vers libre, les rythmes syllabiques et toniques, les sonorités et les rimes, la phrase rythmique dans ses formes simples, distiques et quatrains, ou plus complexes, strophes, voilà ses divers objets. On en mesure facilement l'utilité. Partout, dans les premiers chapitres aussi, M. Gohin s'appuie sur les textes : dans un art qui est tout « de détail », on ne saurait en effet trop citer. Partout il a su éviter les catégories, le compartimentage; l'étude de chaque point se relie toujours à celle des points connexes; la marche du livre est souple, aussi souple que la matière l'exigeait. Faut-il ajouter que l'auteur fait preuve d'un goût très sûr et d'une étroite familiarité avec le fabuliste? On ne saurait parler de La Fontaine sans cela.

M. Gohin ne prétend pas épuiser le sujet. Il y faudrait au moins une thèse en trois volumes! Ses enquêtes sont parfois incomplètes, ses statistiques partielles. Mais jamais ses conclusions ne dépassent ce que les prémisses lui permettaient d'affirmer. Ajoutons qu'elles sont toujours suffisantes, sinon pour dissiper toutes ténèbres, du moins pour éclairer les grands chemins. Réserve faite pour l'omission de ce qui regarde la langue et le style, nous avons bien là une large et solide étude de l'art de La Fontaine.

René Bray.

(Quelques vétilles! P. 145, M. Gohin compte 243 fables, dont 238 en vers libres et 13 en vers de même mesure : le compte est inexact. — P. 150, il en compte 245. — P. 150 : « le vers de 7 syllabes est seul employé dans 5 fables », pour « est employé seul ». — P. 151 : « Mais, dans le recueil entier, on n'en trouve guère qu'une cinquantaine (de vers de 7 syllabes), exactement quatre dans le livre VI, et neuf, en exceptant une fable entièrement en décasyllabes, dans le livre VII ». Que vient faire cette fable en décasyllabes dans une statistique des vers de 7 syllabes? Et 9 et 4 ne font pas 50. — P. 238, *in medio*, au livre de « à qui il importe moins », lire « à qui il importe plus ». — On pourrait ajouter que quelques exemples sont mal introduits : « L'accumulation des dentales convient aux bonds saccadés du lapin :

> Du palais d'un jeune lapin
> Dame belette, un beau matin,
> S'empara. » (P. 210.)

Ce ne sont pas les bonds saccadés du lapin que La Fontaine évoque ici. — Enfin, p. 146, M. Gohin semble dire que l'*Examen d'Andromède* est de 1650 : *Andromède* est de 1650, les *Examens* sont de 1660.)

Georges Mongrédien, **Le XVIIe siècle galant.** Libertins et amoureuses (documents inédits). 1 vol. in-12 de VIII-315 pages. Paris, Perrin et Cie, 1929. [Études sur La Lionne de l'Hôtel de Rambouillet : Angélique Paulet. — L'extravagante histoire du mariage de l'abbé Crosilles. — Un amant de Ninon de Lenclos : le marquis de Villarceaux. — La Maintenon du grand Dauphin : Mlle Choin. — L'abbé de Pure et les Précieuses. — Un ami de Scarron : Alexandre d'Elbène. — Une précieuse : Mme du Vigean. — Un amuseur royal : Benserade.]

M. Mongrédien est un grand fureteur. Il s'est pris d'une vive curiosité pour l'histoire littéraire et l'histoire anecdotique du XVIIe siècle. Bien que jeune encore, il a fouillé déjà non seulement beaucoup de livres, mais encore beaucoup de dépôts de manuscrits. On a pu l'accuser de l'avoir fait parfois avec un peu de hâte ou d'avoir grossi l'importance de ses découvertes. Mais, à y regarder de près, les reproches ne touchent à rien de grave ; et, désormais, l'ensemble de ses études forme un tableau exact, intéressant et en partie neuf de certains aspects du XVIIe siècle. Ajoutons qu'il écrit avec une simplicité aisée et qu'il sait mettre en lumière ce qui est pittoresque sans jamais tomber dans les conventions misérables de la biographie romancée.

Le présent ouvrage est de l'histoire anecdotique des mœurs, du goût, de la pensée. Les anecdotes ont de l'agrément. Mais elles ont d'autres mérites. Elles sont sûres ou aussi sûres qu'il est possible. (Elles le seraient encore plus si M. Mongrédien, qui cèle ses sources quand elles sont inédites, avait pris soin de les préciser quand il emprunte à d'autres textes ou ouvrages que ceux connus de tous les historiens de la littérature un peu informés. Trois ou quatre pages de références en fin de volume y auraient suffi.) Ces anecdotes ont une grande importance ; elles sont une contribution à une histoire encore bien incomplète et tout à fait nécessaire : celle de « l'envers du grand siècle », que l'on pourrait aussi bien en appeler l'endroit, car les vies capricieuses, hasardeuses, « débauchées » semblent avoir été au moins aussi nombreuses que les autres dans le monde où l'on a prétendu trouver l'image de ce grand siècle. En fait, on pouvait le savoir en lisant Tallemant des Réaux ou Bussy-Rabutin. Mais tous les deux pouvaient n'être que des bavards ou d'insignes menteurs. Et on n'a pas manqué de le répéter abondamment. Après M. E. Magne et quelques autres, M. Mongrédien confirme Tallemant. Et il le complète. On verra dans son ouvrage comment vivaient en réalité des familiers, ou des hôtes de l'Hôtel de Rambouillet, Mlle Paulet, l'abbé de Crosilles,

des grands ou moyens seigneurs, comme le marquis de Villarceaux ou Alexandre d'Elbène, une précieuse notoire comme Mme du Vigean, etc.

Ces études sont presque exclusivement biographiques et anecdotiques. Ce qui va fort bien pour une demoiselle Choin, un Alexandre d'Elbène ; un peu moins bien pour une demoiselle Paulet et un abbé de Crosilles ; moins bien pour l'abbé de Pure ou Benserade. Car ceux-là comptent dans l'histoire de la littérature beaucoup plus que dans l'histoire des mœurs. Or, M. Mongrédien ne se soucie guère de marquer exactement la place de leur œuvre dans l'histoire des œuvres et du goût ou il ne le fait guère que par allusions assez rapides. Les allusions, souvent justes, ne le sont pas toujours exactement. Par exemple, on ne saurait parler de la préciosité vers 1655 (p. 177 et suiv.), sans rappeler que la véritable préciosité ridicule date de la fin du XVIe siècle, que c'est avant 1650 que l'on en trouve les plus beaux exemples et même les seuls beaux exemples (dans l'expression sinon dans les sentiments), que l'abbé de Pure n'est pas du tout le premier à railler cette préciosité; de même le goût des divisions et subdivisions logiques (p. 184). « [Il y a, dit de Pure, des mariages faits par A. Il y a des mariages faits par C. Et enfin, il y en a de faits par P. Les premiers aussi bien que les autres se divisent en trois, savoir est : en mariages par Amour, ou bien par Avarice, ou bien par Adresse... »] Dans cet exemple, seule l'allitération est précieuse ; le reste est de tradition scolaire et scolastique, et se retrouve dans un grand nombre d'ouvrages du temps. M. Mongrédien a tort de citer ainsi l'abbé Pure : « Quand j'entends parler du roman, j'entends de ces ouvrages des derniers temps où l'extraordinaire ne laisse pas d'être raisonnable (?!)... » (?!) n'a pas de raison d'être. C'est bien la prétention de La Calprenède, de Mlle de Scudéry, le mérite que leur reconnaissent les contemporains et une prétention justifiée quand on compare avec les romans de la lignée *Amadis*, de celle *Pastor fido* ou même de celle *Astrée*. De même la vie anecdotique de Benserade suffit mal à faire comprendre son rôle et sa signification littéraire. La publication, pour m'en tenir à cet exemple, des sonnets antithétiques *Sur la beauté* et *Sur la laideur*, dont les uns étalent toute la mièvrerie précieuse et les autres toute la grossièreté répugnante du burlesque est un des témoignages les plus curieux de l'esprit du temps ; M. Mongrédien n'en dit rien.

Ces réserves ne portent que sur des détails. La science et l'intelligence de M. Mongrédien méritent de vifs éloges.

D. Mornet.

Gustave Reynier, **La Femme au XVIIe siècle. Ses ennemis et ses défenseurs.** 1 vol. in-12 de 276 pages. Paris, J. Tallandier, 1929.

C'est le sous-titre qui précise l'objet de cet ouvrage. Il ne s'agit pas, pour M. Reynier, d'établir la condition réelle de la femme au XVIIe siècle, ni même d'étudier, dans leur triste réalité, les mœurs d'une classe déterminée de femmes. Il s'est proposé seulement de montrer quelle *idée* on s'est faite des droits et devoirs de la femme, quelles libertés on a réclamées pour elles, en prouvant, d'ailleurs, que certaines d'entre elles avaient déjà réalisé certaines de ces libertés. M. Reynier a donc surtout étudié la littérature relative aux femmes et les femmes qui se sont mêlées de littérature. Je regrette même un peu qu'il n'ait pas fait à la vie réelle une part un peu plus grande. Les femmes du XVIIe siècle, telles qu'elles apparaissent dans son livre, nous semblent toutes pleines de nobles aspirations, de délicatesses morales, d'élégances intellectuelles. Et il est vrai qu'elles ont rêvé de les avoir et que pas mal d'entre elles les ont atteintes. Mais, tout de même, il y a eu un envers à cette réalité. Ce féminisme étudié par M. Reynier reste un idéal théorique. Dans la pratique, la condition et les mœurs des femmes, même dans la société très cultivée, restent souvent rudes et grossières. Même chez les plus raffinées

d'entre elles, même dans leur décor de libération et de dignité il subsiste parfois des brutalités, des manques d'élégance singuliers. M. F. Baumal l'a montré, par exemple, dans un petit livre peu connu sur le Féminisme au temps de Molière. Et l'on connaît les travaux de M. E. Magne sur la vie réelle de certaines de ces précieuses et femmes du bel-esprit; elle ne dément pas l'idée que nous ont donnée des femmes de leur temps Bussy-Rabutin et Tallemant des Réaux.

Mais l'essentiel est que M. Regnier ait parfaitement fait ce qu'il voulait faire. Les gens de lettres, moralistes et philosophes, ont continué au XVIIe siècle, cette grave discussion, commencée dès le Moyen Age et reprise activement au XVIe siècle, comme M. Reynier lui-même l'a montré dans ses études sur le roman: La femme est-elle l'inférieure ou l'égale de l'homme? Lui doit-elle obéissance et respect? Par voie de conséquence, doit-elle être maintenue dans un état d'ignorance et d'infériorité intellectuelle? Tant que la discussion n'est qu'un thème littéraire, un prétexte à dissertations *entre hommes*, elle n'a guère qu'un intérêt de curiosité. Mais son importance devient tout autre lorsqu'elle commence à agir sur la vie et la vie à réagir sur elle. C'est ce qui est arrivé au XVIIe siècle. Les salons, la vie mondaine, la préciosité, les femmes savantes ont été de belles et bonnes réalités. Nous les connaissions déjà, mais par des études soit trop anciennes, soit partielles, soit tout à fait incomplètes. M. Reynier les a mises au point, éclairées, précisées. Sur certains points importants son livre est même tout à fait neuf, par exemple sur la question des femmes savantes; il nous montre comment il y a eu, non pas seulement quelques femmes savantes, ce que l'on savait, mais toute une série de cours mondains destinés aux femmes, et, par conséquent, tout un milieu de femmes avides de s'instruire.

Chemin faisant, c'est toute une partie de l'œuvre de Molière qui s'éclaire d'un jour nouveau. Déjà les travaux de M. Reynier lui-même, ceux de M. Baumal sur *Molière auteur précieux*, de M. Magendie nous permettaient de mieux préciser la portée des *Précieuses ridicules*; cette interprétation sera désormais plus aisée par la lecture du livre de M. Reynier. Surtout ce sont *les Femmes savantes* dont nous connaissons enfin la vraie signification. Elles sont, non pas la suite de l'*École des Femmes*, mais une contradiction, à certains égards, de l'*École des Femmes*. Dans l'*École des femmes*, Molière semble demander qu'on instruise les femmes. Dans *les Femmes savantes*, il proteste contre l'instruction que cherchaient, non pas quelques pédantes vaniteuses et bornées, mais toute une élite de la société mondaine. Hardi d'abord, il devient ensuite timide. Il se donne partie gagnée en faisant de ses femmes savantes des pédantes, des sottes, des folles. Mais il vise en réalité toutes sortes de femmes qui n'étaient ni folles, ni sottes, ni pédantes. Molière est à la fois philosophe et bourgeois. Ce n'est pas un reproche à lui faire; mais c'est une chose à savoir.

Le livre a un dernier mérite qui est grand et qui est celui de toutes les œuvres de M. Reynier. Elles sont appuyées sur une érudition très complète, très neuve, très scrupuleuse. Elles connaissent des faits, tout ce qui importe. Mais, en même temps, elles sont exposées avec une simplicité élégante, une clarté non point sèche et didactique, mais vivante et pittoresque, une aisance discrète et sûre qui sont proprement un charme.

D. Mornet.

Georges Mongrédien, **Athalie** de Racine (Collection « Les Grands Événements littéraires »). 1 vol. in-12 de 161 pages. Paris, Edgar Malfère, 1929.

Il ne faut pas chercher dans ce livre une étude littéraire, esthétique d'*Athalie*. Il arrive que M. Mongrédien côtoie cette étude; il nous parle, par exemple, et judicieusement de la valeur historique d'*Athalie*, où plutôt de son peu de

valeur historique, de l'impossibilité où était Racine, comme tout son siècle, de comprendre les âmes et les mœurs vraies des Hébreux du temps d'Athalie. De temps à autre, de brèves discussions d'ordre littéraire interviennent. Mais ce n'est qu'accidentel. M. Mongrédien se plie à la discipline de la collection. C'est une collection fort sérieuse dont tous les volumes parus s'appuient sur une documentation scrupuleuse ; il est possible, cependant, que le plan ait été un peu influencé par le succès éclatant, et sans doute éphémère, des différentes collections plus ou moins romancées. On ne veut pas fatiguer le lecteur avec des discussions, des raisonnements ; il suffit de conter; on s'en tient à des « événements ». Il en résulte que le lecteur habitué à chercher dans ses lectures autre chose que des narrations agréables se pose des questions que la Collection et le livre de M. Mongrédien ne résolvent pas : quelle place tient *Athalie* dans l'histoire de la tragédie sacrée qui ne commence pas avec elle ; — d'où vient et que signifie cette sorte de vague romantisme qu'on a signalé dans *Athalie* ; — y a-t-il une nouveauté du style d'*Athalie*,... etc. ? Mais il serait injuste, après avoir signalé ce qu'on ne trouvera pas dans l'étude de M. Mongrédien, de le lui reprocher. Il s'est conformé au règlement.

Ce qu'il a voulu faire est fort bien fait. Il s'est documenté d'une façon très sûre et très complète et ne s'est pas borné à compiler l'édition de la Collection des Grands Ecrivains et les deux ou trois études connues sur Racine et sur *Athalie*. Habitué aux recherches d'érudition à la Bibliothèque Nationale, aux Archives, dans la collection Rondel,... etc., il nous apporte même quelques menues découvertes; elles ne sont pas sensationnelles ; elles n'étaient pas indispensables ; mais c'est parce que, après tant d'années de recherches, le hasard seul pour révéler sur Racine un document sensationnel.

L'exposé est fait avec aisance. Il suit, comme il convient, l'histoire qu'on pourrait appeler « intérieure » et l'histoire extérieure de la pièce : La conversion de Racine (pourquoi lui donner le titre de *La « Nuit »* de Racine, puisque M. Mongrédien montre très justement qu'il n'y a pas eu de Nuit) ; — La première tragédie pieuse, *Esther* ; — Comment Racine écrit *Athalie* ; les sources ; — Les représentations à Saint-Cyr ; — Athalie jouée à la cour ; — La fortune, la réputation d'*Athalie* au XVIIIe et au XIXe siècles. Les chapitres IV à VI *(Le Théâtre de Saint-Cyr ; Esther* jusqu'à *Athalie à la Comédie française)* sont les plus complets et les plus instructifs. J'aurais quelques très menues réserves à faire sur les autres. Je sais gré à M. Mongrédien de nous avoir donné du Racine d'*Andromaque* un portrait un peu âpre tout à fait dégagé de la tradition scolaire du doux et tendre Racine. Mais j'irais moins loin que lui sur certains points. Etait il d'un malhonnête homme de porter la pièce d'*Alexandre* à l'Hôtel de Bourgogne après l'avoir confiée à Molière ? C'est possible ; mais nous n'en savons à peu près rien. Il faut songer aux mœurs littéraires du temps et à l'ignorance où nous sommes des causes réelles de la décision de Racine. M. Mongrédien suppose les causes défavorables, d'ailleurs vraisemblables; mais on peut en supposer de favorables (par exemple une détestable interprétation par la troupe de Molière rebelle aux observations de Racine ; — on sait que les acteurs traitaient de très haut les auteurs). De même lorsque M. Mongrédien écrit que Racine « sut habilement faire briller aux yeux de la du Parc les succès qu'elle remporterait certainement dans la troupe officielle,... etc. » : de ce qu'il lui dit nous ne savons rien de rien. Nous ne savons presque rien de la mort de cette du Parc et on ne peut pas dire que tout laisse supposer que Racine ne fit rien pour empêcher la tentative d'avortement dont sans doute elle mourut. Inversement, j'aurais à faire quelques réserves, dont M. Mongrédien ne dit rien, non pas sur la sincérité de la conversion de Racine, ni même sur sa profondeur, mais sur la place qu'elle tint dans sa vie. Cette conversion est bien différente de celle de Pascal. Elle ne supprime guère que la vie théâtrale, qui pour tant de gens n'était qu'un scandale. Mais elle ne détache Racine d'aucun des biens du monde. Il grossit sans cesse sa fortune

qui devient considérable ; il s'entoure de meubles riches et s'habille somptueusement; il s'installe (avec une étrange inconscience) dans l'hôtel que la Champmeslé, son ancienne maîtresse, vieillie et ruinée, doit abandonner; il est un courtisan prosterné (comme tant d'autres, d'ailleurs) et il est possible qu'il mourut du chagrin d'être un courtisan à demi disgracié. Ce n'est pas là la vie d'un homme qui se donne tout entier à Dieu.

J'aurais des réserves un peu plus sérieuses à faire sur l'histoire de la fortune littéraire d'*Athalie* au XVIIIe siècle. Ce qu'en dit M. Mongrédien est intéressant et neuf. Mais l'opinion de Voltaire ou celle de La Harpe, que M. Mongrédien étudie en détail, ou celles d'une demi-douzaine d'autres ne suffit ni à constater ni à expliquer l'opinion générale du siècle. Il y faudrait des témoignages beaucoup plus nombreux qu'il serait assez facile de réunir. Par exemple, pour les *Sentiments* de l'Académie et toute la polémique dont ils ne sont qu'un témoignage il faudrait consulter l'excellent ouvrage de M. A. François sur *La Grammaire du purisme au XVIIIe siècle.*

Sur les chapitres centraux du livre je n'ai que des éloges à donner. Je doute seulement que Racine ait lu le *Triomphe de la Ligue* de Nérée, tragédie à laquelle Racine aurait emprunté ce passage :

Aux petits des oiseaux il donne la pâture,... etc.

La ressemblance incontestable avec quatre vers de Nérée s'explique aisément par la source commune qui est la Bible, que Nérée traduit, d'ailleurs, de plus près que Racine. Et quant au vers :

Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte,

s'il est vrai qu'il ressemble au vers de Nérée :

Je ne crains que Dieu seul, lui tout seul je redoute,

la ressemblance peut fort bien tenir à ce que la Bible exprime constamment la même idée ; banalité de piété, et quant au redoublement de l'expression, banalité de rhétorique. Ce seul vers ne suffit pas à prouver que le *Triomphe de la Ligue* est une source.

M. Mongrédien a tort de suivre trop exactement les conclusions des commentateurs ecclésiastiques d'*Athalie* en écrivant qu'on a pu « relever presque à chaque vers... des souvenirs innombrables des deux Testaments ». Ils ne sont presque innombrables que si l'on joint aux emprunts certains les ressemblances vagues qui peuvent aussi bien ou mieux s'expliquer par les thèmes et le style de piété dont le XVIIe siècle était nourri et qui sont banalités chrétiennes bien plutôt que souvenirs bibliques.

DANIEL MORNET.

Mlle BETTY TREBELLE MORGAN, **Histoire du « Journal des Savants », depuis 1665 jusqu'en 1701**, 1 vol. in-8° de 270 pages, Paris. Presses Universitaires, 1928.

Bien que l'ouvrage ait des imperfections, il est un très bon modèle d'études telles qu'il nous en faudrait deux ou trois douzaines. Nous avions jusqu'ici des études qu'on pourrait appeler « extérieures » du *Journal des Savants*, date et circonstances de fondation, directions successives, anecdotes et avatars divers de publication. Ces études étaient d'ailleurs toutes assez rapides et incomplètes. Mlle Morgan les a rectifiées sur quelques points, complétées sur beaucoup d'autres; elle nous a fait connaître par des rechreches exactes, scrupuleuses tous les faits intéressants de la vie du journal et de ses directeurs pendant ces trente-six premières années. Mais cette étude, indispensable, n'est vraiment importante que si elle nous conduit à l'étude de la vie intérieure, des tendances du journal, des goûts, modes, états des intelligences ou des mœurs auxquels il s'efforce de donner satisfaction. L'étude des journaux est parti-

culièrement significative à cet égard, dès qu'ils durent, puisqu'ils ne durent qu'à condition de plaire tout au moins à une certaine catégorie suffisamment étendue du public. Sur cette histoire du journal nous n'avions à peu près rien; et l'ouvrage de Mlle Morgan nous apporte tout l'essentiel.

Il nous permettra notamment de mieux comprendre comment et pourquoi il y a une école, non pas même une école, mais un groupement d'écrivains classiques plutôt qu'une époque classique. Mlle Morgan le dit très justement. L'époque qui va de 1660 à 1700 n'est pas du tout homogène. Rien dans ce *Journal des Savants* qui corresponde à un goût, à des curiosités littéraires tels que nous les imaginerions d'après les œuvres de Boileau, Racine, La Fontaine, Molière. C'est un journal où l'érudition, l'érudition sans goût, sans choix, toute chargée de pédantisme, de scolastique domine. Et pourtant il s'adresse non pas seulement, comme aujourd'hui, à des savants spécialisés, mais au grand public, du moins à une partie du grand public, très curieux encore de cette science pédante, à la mode humaniste, même quand il s'agit des femmes. Les études postérieures de M. Bouchard sur la vie littéraire en Bourgogne sous Louis XIV et sous Louis XV ou de M. Reynier sur les femmes au XVIIe siècle confirment pleinement ces conclusions de Mlle Morgan. Et puis, tout de même, vers 1675-1680, l'influence de la conception de « l'honnête homme » qui méprise l'érudition, l'idéal de cour, l'idéal de certains mondains (non pas de tous), l'idéal, si l'on veut, classique, se font sentir. On cherche à être moins pédant, à se débarbouiller de la « crasse » de l'érudition, à choisir ce dont on parle parmi ce qui demande pour être compris du « bon sens », du goût, de la finesse plutôt que de la science proprement dite. Mais c'est très relatif. D'autant plus relatif que d'autres influences viennent non pas supprimer la science ancienne, mais lui substituer une science nouvelle beaucoup moins vaine, mais presque aussi ardue et aussi peu mondaine. Au lieu d'entasser ce qu'on pille au hasard chez les anciens et qu'on croit sur leur autorité, on commence à raisonner selon la raison, l'évidence cartésienne et même à appliquer la méthode cartésienne à des objets beaucoup plus audacieux que ceux dont Descartes avait écrit; un certain esprit de critique rationnelle s'insinue, discrètement, timidement dans ses articles qui touchent à des problèmes religieux. Enfin on suit très nettement dans le Journal, dès la fin du XVIIe siècle, les débuts de l'esprit expérimental. Les éloges de Bacon, de la valeur des faits et des expériences, plus décisifs mêmes que les raisonnements par l'évidence ne manquent pas.

Toutes ces conclusions d'ensemble du livre sont très solides et très clairement, très finement justifiées. Les imperfections de détail sont à peine imputables à Mlle Morgan, ou ne le sont pas du tout. Il est regrettable que cet historique s'arrête à 1701, car l'histoire du Journal serait au moins aussi importante à travers tous le XVIIIe siècle. Mais Mlle Morgan disposait, comme presque tous les candidats étrangers au doctorat d'université, de quinze ou seize mois de travail effectif. Elle a bien fait de se limiter, pour approfondir. D'autre part, pour juger très exactement, dans le détail, les tendances du Journal, il fallait avoir une connaissance détaillée de toute l'histoire intellectuelle du XVIIe siècle, et c'est fort difficile quand il y a tant de choses à étudier. Mlle Morgan n'ignore rien d'essentiel; dans le détail, elle voit juste le plus souvent; il y a quelques exceptions. Par exemple, on ne peut pas parler de l'école classique de 1660. Il n'y a vraiment à cette date aucune école. On n'en peut guère parler que vers 1670. Pour juger les crédulités singulières du journal, qui narre gravement les plus stupides racontars, il aurait fallu rappeler nettement que cette crédulité est alors générale. Mlle Morgan le sait puisqu'elle a lu l'ouvrage où j'en ai donné des exemples même pour le XVIIIe siècle. M. Bila en a donné d'autres et M. E. Bouvier précisera dans une thèse sur les contes de fées. Il est exagéré de dire (par exemple p. 219) qu'une sorte de divorce se creuse entre l'honnête homme et le goût de la science; il

y a plutôt une tentative pour créer ce divorce; mais elle ne réussit pas, sinon pour la langue et le style « puristes ». D'une façon générale, Mlle Morgan parle superficiellement de la philosophie du Journal sur un point d'ailleurs assez secondaire. Il y a dans cette philosophie un mélange curieux de métaphysique et de logique scolastique et d'un commencement de logique cartésienne ou expérimentale (mélange qu'on retrouve, d'ailleurs, et en France, chez d'innombrables écrivains, et chez des philosophes anglais qu'on traduit, Abbadie, Collins, etc.). Pour l'expliquer clairement, il aurait fallu être familier avec cette logique, ce vocabulaire scolastiques; et ce serait demander à Mlle Morgan ou à d'autres une ou plusieurs années d'études accablantes et un peu stériles.

Quelques erreurs plus menues encore et fort peu nombreuses dans un travail écrit par une étrangère. Les *Amadis* ne sont plus « très à la mode » vers 1640 (p. 68). On s'en moque, au moins depuis l'*Astrée*. Ne pas dire (p. 100) que la méthode qui consiste à donner une table des matières analytique et soigneusement logique d'un ouvrage vient de Descartes. C'est une méthode scolastique. — L'*Astrate* de Quinault (p. 109) est une tragi-comédie, non une tragédie. — Très peu d'erreurs de noms (ordinairement plus fréquentes chez les étrangers). Lire (p. 99) van Guscoven et non Guscouen; (p. 260) Juvenel de Carlencas et non Juvenal; il n'y a évidemment pas (p. 261) d'édition de Metz 1708 du *Siècle de Louis XIV* de Voltaire.

Daniel Mornet.

H.-D. Mac Pherson, **Censorship under Louis XIV (1661-1715). Some Aspects of its Influence**. Un vol. in 8° de xvi-175 pages. Institute of French Studies, Columbia University, New-York, 1929.

L'étude de la censure intéresse l'histoire de la littérature aussi bien que l'histoire politique. Déterminer avec précision l'attitude du pouvoir devant les publications faites par le livre, la copie manuscrite ou la représentation dramatique; définir la fonction de chaque organe de la censure; étudier les effets du régime sur les écrivains, voilà qui touche de près à nos études. Après une introduction sur les gouvernements antérieurs, Mlle Mac Pherson fait l'histoire de la censure sous Louis XIV à travers quatre chapitres, qui vont de 1661 à 1672, de 1672 à 1685, de 1685 à 1700 et de 1700 à 1715; elle étudie à part la censure au théâtre, les journaux, pamphlets et chansons, les œuvres des écrivains français à l'étranger, l'imprimerie clandestine. Ce livre se lit avec agrément; il s'appuie sur un fondement historique qui paraît généralement solide, les déductions et les conclusions en sont prudentes.

Mais il n'épuise point notre curiosité. Il nous rappelle maintes anecdotes sur la petite histoire du grand siècle, que nous avons déjà parfois rencontrées, et qui ne sont pas toutes d'une vérité aussi assurée que semble le croire l'auteur. Mais a-t-on fait l'histoire de la censure quand on nous a raconté comment Simon Morin et Claude Le Petit ont été brûlés, Le Maistre de Sacy emprisonné? Nous attendions une information plus complète, des faits classés dans un ordre logique et non juxtaposés presque au hasard.

Le chapitre VI nous conte successivement quelques anecdotes sur *Tartuffe*, d'autres sur *La Satire des Satires* de Boursault, d'autres sur *Esther*. Est-ce là vraiment une histoire de la censure dramatique de 1661 à 1715?

A d'autres moments l'auteur s'égare. Qu'avons-nous à faire dans les démêlés de Bouhours et Barbier d'Aucour? dans la querelle de Bayle et de Jurieu? Est-il nécessaire de nous résumer la vie de Saint-Évremond? le procès de Fouquet? de faire l'histoire du vaudeville?

Reprocherai-je à l'auteur de n'être pas allé aux documents? Cela lui était peut-être impossible. Il faut bien dire, pourtant, que toute cette étude est faite

« de seconde main ». Sur les trente-quatre références du chapitre II, deux renvoient aux *Mémoires* de Brienne, trois aux *Mémoires de Louis XIV pour les années 1661 et 1666*, une aux *Œuvres* de Le Petit, trois aux *Archives de la Bastille*; le reste renvoie à Lavisse, à la *Biographie* de Michaud, à la *Grande Encyclopédie*, et même à Louis Bertrand! Et encore n'oublions pas que les *Mémoires* de Brienne ont été publiés en 1916, ceux de Louis XIV en 1923, les *Archives de la Bastille* vers 1900; et les *Œuvres* de Le Petit sont citées d'après l'édition de 1918. Nos thèses nous ont habitués à un autre genre d'information.

Je regrette enfin que, parlant de *Tartuffe*, l'auteur résume un ouvrage de M. Paul Morel et semble ignorer les études de M. Michaut; que, pour le séjour de Saint-Évremond en Hollande, il ne renvoie pas aux travaux de M. Gustave Cohen. L'érudition américaine nous donne habituellement plus de satisfactions.

René Bray.

Ph. Van Tieghem, **La Nouvelle Héloïse de J.-J. Rousseau.** « Les Grands Événements littéraires. » Edgar Malfère, édit., Paris, 1929.

Pour écrire ce petit volume sur la *Nouvelle Héloïse*, M. Ph. Van Tieghem trouvait un secours précieux, et un peu redoutable: l'édition critique de M. Mornet, que son auteur ne permettrait pas de louer à cette place, mais qui, on le sait, laisse peu d'espoir de renouveler le sujet. M. Ph. Van Tieghem en a pris son parti, avec autant de loyauté que de bonne grâce: sur tout ce qui touche à la rédaction du roman, à la publication, à l'influence de l'œuvre sur son siècle, il a résumé M. Mornet. Nul ne l'en blâmera, puisque son résumé est clair, exact et agréable, et s'enrichit de vues personnelles très fines sur la biographie morale de Rousseau avant 1756. Peut-être voudrais-je accentuer, plus que M. Van Tieghem, le caractère de révolte qu'eut la crise intérieure de Jean-Jacques en cette mémorable année. La *Nouvelle Héloïse* fut d'abord une protestation de sa nature profonde contre l'attitude qu'il avait prise en un moment d'enthousiasme sincère peut-être, mais passager. Les natures faibles et nerveuses ont de ces orages. Le doux et féminin Jean-Jacques, l'élève de Mme de Warens, si épris de câlineries et de gentillesses, de fleurs et de rubans, se mua, dans une heure d'enivrement littéraire, en Romain du vieux temps. Puis, il fut prisonnier de son succès, et, par honte de se dédire, dut soutenir un rôle qui répondait mal à ses plus intimes aspirations. Le naturel eut sa revanche lorsqu'en ce printemps de 1756 les rossignols de l'Ermitage mirent le Caton en déroute devant le Berger extravagant. Il est vrai que, par la suite, il fallut composer avec l'opinion publique, et faire sa part au Romain; mais la *Nouvelle Héloïse* se ressent toujours du tendre délire où elle fut conçue: je ne sais quelle langueur tiède s'insinue jusque dans les lettres où sermonne Julie; la musique des citations italiennes rappelle le premier décor, choisi d'instinct par Jean-Jacques: les rives charmantes du lac Majeur. L'œuvre n'est devenue suisse qu'à la réflexion, sans doute quand la pastorale assagie se tourna en roman bourgeois, à demi réaliste, que les jardins d'Isola Bella ne pouvaient plus encadrer.

Qu'on veuille excuser cette digression, si elle atteste l'intérêt que j'ai pris à la lecture si suggestive de M. Ph. Van Tieghem. J'avouerai un regret pour finir: en étudiant l'influence de Rousseau, n'aurait-il pu jeter un regard au-delà du terme chronologique où M. Mornet a arrêté son ouvrage? La date du livre (1929) explique, je pense, que l'auteur n'ait pas utilisé le *Préromantisme* de M. Monglond; mais pourquoi se condamner à ignorer *Aldomen*? Le plan de la collection n'interdisait pas, ce semble, de pousser jusqu'à la période révolutionnaire. Quant à la fortune de la *Nouvelle Héloïse* au XIXe siècle,

si M. Ph. Van Tieghem nous en avait dit quelques mots, nous lui en serions reconnaissants. Il n'est pas certain que le romantisme ait été marqué en tout le triomphe de l'action de Rousseau ; il le réduisait à l'honneur un peu mélancolique d'avoir été « un précurseur ». Quelques phrases mélodieuses de la promenade à Meillerie ne valaient pas les accents du *Lac* ; le lyrisme pur des grands poètes fait paraître déclamatoire une prose qui, en son siècle, était la seule poésie. Stendhal avait été, dans son adolescence, enthousiaste de la *Julie* ; vers 1834, il en jugeait l'emphase insupportable pour les lecteurs un peu délicats. Effet de la cinquantaine, soit : mais les jeunes gens, à pareille date, avaient Lamartine, Hugo et Musset, ce Musset qui parle sans amour de l'*ombre vaine* qu'est l'*Héloïse*. Et la séduction moindre de la forme a laissé distinguer plus crûment les paradoxes du sujet; si l'on est sévère aujourd'hui pour la morale d'un roman qui sembla vertueux en son siècle, je n'ose en conclure que nous soyons beaucoup plus austères que nos aînés : mais l'enchantement est rompu, et, privé des grâces du style, le livre paraît immoral, depuis qu'il est ennuyeux.

E. Carcassonne.

Henri Jacoubet, **Le genre troubadour et les origines françaises du romantisme.** 1 vol. in-12 de 288 pages (Études romantiques publiées sous la direction de Henri Girard). Paris, Les Belles-Lettres, 1929.

M. Jacoubet avait étudié dans sa thèse *Le Comte de Tressan et les origines du genre troubadour* ; ouvrage qui a prêté à quelques critiques, mais qui rend service en faisant connaître de quelles sources, tantôt érudites et tantôt imaginatives, le plus souvent très mêlées et impures, a pris naissance un courant important de poésie et d'art qui devait contribuer pour une grande part à former le romantisme français. Il a poursuivi son enquête, et nous expose maintenant l'histoire du genre troubadour lui-même, dont l'apogée coïncide à peu près avec la durée du premier Empire. Mais nous avons cette fois devant nous un petit volume, dont les notes assez rares ne contiennent que quelques références ; c'est un tableau résumé, et par endroits une esquisse seulement. Le premier ouvrage de M. Jacoubet faisait attendre davantage; il est dommage que les exigences de la collection dont le second volume fait partie l'aient empêché de nous donner l'historique détaillé qui aurait épuisé pour longtemps le sujet et répondu de manière satisfaisante aux diverses questions qui se posent à propos de ce sujet. Même dans ce format et avec cette étendue, le livre pourrait être plus riche en dates (p. 17, Borel, la Colombière? p. 20, le *Mercure*? p. 22, Chapelain? p. 25-28, divers romans moyenâgeux? p. 31, Favart? p. 33, Collé? p. 35, De Belloy, Laborde? p. 39, diverses nouvelles? p. 43, Couchu ? p. 44, le *Journal de Lausanne*? p. 49, Roquefort, dont un texte assez long est cité sans date? p. 84, Châteauneuf? p. 101, Lemercier? p. 102-105, Coupigny et Géraud? pas une date sur ces deux colonnes de la romance troubadour; p. 106-114, trois dates pour une quantité d'auteurs et de pièces citées; p. 115-142, huit dates pour vingt-sept pages bourrées de noms, de titres et de citations; etc.) et en précisions de toute sorte. La documentation ne paraît pas non plus très complète. Aux trois almanachs poétiques du premier Empire cités p. 100, et aux quelques autres recueils périodiques mentionnés ici et là, on pouvait en ajouter d'autres : l'*Almanach des Demoiselles* (1812), l'*Almanach des Grâces* (1804-1807), le *Nouvel Almanach des Muses*, parallèle à l'ancien (1802-1815), le *Chansonnier des Demoiselles* (1805 et suiv.), le *Chansonnier des Grâces* (an V-1830), le *Chansonnier des Muses* (1801 et suiv.), le *Chansonnier sentimental* (an XI), l'*Écho des Bardes* (1815 et suiv.), la *Guirlande des Dames* (1815 et suiv.), les *Quatre saisons du Parnasse* (1805-1808), et, pour la Restauration, ajouter au moins le *Barde français* (1825 et suiv.), sans compter les recueils analogues antérieurs à 1789, dont M. Jacoubet ne cite qu'un très

petit nombre. Il est possible qu'il ait trouvé dans quelques-uns des recueils qu'il ne nomme pas une part des pièces de vers qu'il cite; mais il ne le dit pas, et paraît avoir consulté surtout l'*Almanach des Muses* et le *Mercure*. — P. 128 : la seconde partie de la citation paraît n'avoir été imprimée en petit texte que par erreur, et appartenir non à Brisset, de la *Foudre*, mais à M. Jacoubet. — Il y aurait quelques points de détail à discuter, et un petit nombre d'erreurs matérielles à corriger[1]; mais cela importe assez peu.

Le plan de l'ouvrage a plus d'intérêt. L'auteur commence par résumer à grands traits son volume sur Tressan et les origines du genre; ce résumé, non seulement ne dispense pas de recourir au volume, auquel il fait de fréquents renvois, mais y invite presque nécessairement, parce qu'il procède souvent par allusions. Puis il étudie le genre troubadour de 1800 à 1830, surtout dans ses sources et comme goût de l'époque, et analyse surtout la *Gaule poétique* de Marchangy, qui a eu beaucoup de succès, et où il voit avec raison la plus intéressante fusion de l'information érudite et de l'imagination fantaisiste. Il examine ensuite les diverses formes du genre, ou plutôt du goût troubadour : la romance, avec ou sans musique, et ses deux variétés : lyrique et narrative, dont la seconde devient aisément une petite épopée. A cet endroit, M. Jacoubet se montre, selon moi, beaucoup trop indulgent pour les poésies attribuées à Clotilde de Surville, pastiche ridicule et manqué, que son succès incontestable ne doit pas empêcher de juger sévèrement comme réussite, comme œuvre d'art. Il aurait pu entrer dans plus de détails sur la fabrication probable de cette mystification, et mettre à côté d'elle celle de Fabre d'Olivet, exactement contemporaine, au lieu de la placer dans un autre chapitre. Après les romances, les romans et nouvelles; et quelques mots sur les rapports avec le roman historique. Puis le théâtre, la peinture (des pages intéressantes et assez neuves); suite et fin de la mode troubadour; sa postérité. Les derniers chapitres appelleraient quelques réflexions que je ne puis qu'indiquer brièvement. L'auteur aurait pu insister sur ce que les premiers romantiques, Charles Loyson (qu'il ne nomme pas) et d'autres, doivent au goût troubadour; montrer comment ce goût donnait une forme, insuffisante sans doute et artificielle, mais une forme acceptable et acceptée, à des sympathies et à des tendances qui ont été par tous pays un élément essentiel du romantisme. On aimerait à trouver, dans le chapitre II, où le style des romances troubadour est étudié, une analyse plus poussée des procédés employés. A quel siècle est censé appartenir ce langage? Quels siècles évoquent les tableaux, les récits qui se servent de ce moyen d'expression? Quelle est la part du vraisemblable historiquement, et celle du faux?

L'auteur soutient ouvertement une thèse. Son livre a pour but, dit-il, de montrer que le romantisme français est surtout fait d'éléments nationaux, non étrangers : car il sort en grande partie du genre troubadour, genre essentiellement français. Il est exact que cet aspect du romantisme français ne fait que continuer quelque temps une tradition littéraire nationale, très artificielle au reste, — ce qui distingue profondément l'apport du style troubadour à notre poésie romantique des inspirations médiévales qui animent le romantisme anglais, allemand, espagnol, et le rattachent à des traditions poétiques nationales ou locales encore vivantes. Mais cet aspect n'est pas le seul : il ne faut pas exagérer la part de l'étranger dans notre mouvement romantique, mais il ne faut pas aller jusqu'à la nier. M. Jacoubet isole trop le courant troubadour; ce courant offre des anastomoses évidentes avec l'ossianisme, comme je l'ai montré ailleurs, la tentative de renaissance celtique sous Napoléon Ier, parfois la poésie des tombeaux. J'ajouterai que, si le genre troubadour — ou plutôt : le *style*, le *goût* troubadour; car un *genre* littéraire est tout

1. N'en citons qu'une (p. 31), parce qu'on la rencontre trop souvent depuis quelque temps : Rousseau a écrit *Le Devin* du *Village* et non *Le Devin* de *Village*.

autre chose — ne pose aucun problème de littérature comparée, au sens ordinaire de cette expression, il en pose un, et considérable, de littérature générale ou internationale. Percy et Hurd, Bodmer et Herder travaillent en même temps que Tressan ; le recueil publié par W. Scott et ses poèmes originaux, le théâtre de Tieck, les poèmes de Fouqué, les travaux des Schlegel, le premier recueil épique de W. Grimm, sont exactement contemporains de l'apogée du genre troubadour en France. S'il n'y a pas, ou guère, d'influences, il y a des synchronismes dont il serait attachant de rechercher les causes.

Enfin on doit se demander ce que le livre de M. Jacoubet apporte de nouveau, par comparaison avec ce que nous donnait M. Baldensperger dans ses *Études d'histoire littéraire* de 1907, où dans 37 pages, sans plus, il a fait tenir un excellent tableau du *genre troubadour*, seule étude d'ensemble que nous possédions jusqu'ici sur ce sujet. Ces pages extrêmement denses et justes donnaient l'essentiel, du XVIIe siècle à la fin de la Restauration : tendances, formes, avec des exemples courts, mais bien choisis. M. Jacoubet, qui consacre 260 pages à une quarantaine d'années, cite et analyse davantage, commente et développe, ouvre d'intéressants aperçus ; il n'enrichit pas d'une manière très substantielle les connaissances que nous devions à l'exposé de son prédécesseur. Son style est d'une facilité un peu diffuse, qui nuit à la concentration et à la vigueur de l'exposé. D'ailleurs, son livre se lit avec beaucoup d'agrément et, somme toute, sera utile à beaucoup de travailleurs.

PAUL VAN TIEGHEM.

MARY-MARGARET H. BARR, **A bibliography of writings on Voltaire, 1825-1925.** Publication of the Institute of french Studies. 1 vol. in-12 de XXIII-123 pages. New-York, 1929.

M. G.-L. Van Roosbrœck dirige, avec beaucoup d'activité et de science, à Columbia University, des études de bibliographie qui rendent et rendront les plus grands services. Celle de Mlle Barr sera particulièrement précieuse. Les études sur Voltaire sont extrêmement nombreuses, dispersées sur un long espace de temps et dans des publications obscures et oubliées. C'est, souvent, un grand embarras et un fastidieux travail que de constituer une bibliographie. Le travail de Mlle Barr supprime tout cela. Le point de départ s'explique et se justifie. La bibliographie de Quérard donne un relevé incomplet mais insuffisant de ce qui a paru avant 1825 ; on pouvait donc partir de cette date. L'enquête a été très approfondie ; elle a porté sur plus de trois cents revues, par exemple, anglaises, françaises, allemandes, italiennes, espagnoles ; elle a été jusqu'au *Journal suisse d'horlogerie*, à la *Madras Review* ou à la *Revue belge de Numismatique*. Et elle a réuni 1494 titres. Le classement de ces titres est judicieux : Bibliographie et études bibliographiques, — Critique générale, — Biographie [par périodes et générale], — L'écrivain et le penseur [l'auteur dramatique, — Voltaire et Shakespeare, — l'historien,... etc.], — La Correspondance [cette subdivision rendra notamment les plus grands services], — Critique d'œuvres particulières, — Voltairiana (iconographie, centenaires,... etc.), — Index.

Je ne me livrerai pas au travail facile et vain s'efforçant de démontrer que cette bibliographie n'est pas complète. Cette sorte de critique n'est faite que pour décourager ces travaux austères et désintéressés. Elle est tout à fait injuste dès que l'étude est faite avec un certain degré de méthode et de conscience, et Mlle Barr dépasse très largement ce degré. Noter cependant qu'elle oublie l'édition essentielle de *Candide*, par M. Morize, et la non moins essentielle édition des *Lettres philosophiques*, par M. Lanson. C'est sans doute avec intention, puisqu'elle exclut de sa bibliographie les éditions des œuvres. Pourtant elle dit que son travail « does not includ editions of his works

except that the critical material contained in certain editions has been noted »; or les préfaces et notes de MM. Morize et Lanson ont une importance capitale et Mlle Barr cite, pour m'en tenir à cet exemple, l'édition du *Mondain* par M. Morize.

Je m'incline devant la méthode objective de cette bibliographie, qui est de tradition. Je regrette pourtant que Mlle Barr ne se soit pas décidée à rompre avec la tradition en divisant les œuvres et articles en trois groupes (un simple signe devant chaque titre aurait suffi) : 1° ceux qui donnent des textes et documents historiques inédits ou inconnus ; 2° ceux qui se sont efforcés de s'appuyer sur une documentation consciencieuse ; 3° ceux qui ne sont que des tableaux et jugements qui peuvent être du plus vif intérêt, mais où il n'y a aucune recherche historique originale. Sans doute, il y aura des ouvrages et articles qu'on aura peine à classer nettement, mais cette distinction rendrait, ici et ailleurs, les plus grands services à tous ceux qui, dans certains cas, veulent être bien renseignés sans avoir le temps de tout voir.

Le jour où Mlle Barr en aurait le loisir, il serait également très utile qu'elle nous fît connaître si les lettres, dont elle signale la publication antérieurement à l'édition Moland, manquent dans cette édition, exception faite pour les deux ou trois numéros, dont elle signale la présence dans Moland.

D. Mornet.

J.-G. Prod'homme, **Voltaire raconté par ceux qui l'ont vu** (de Paris à Genève). Souvenirs, lettres, documents, etc., réunis, annotés et accompagnés de résumés biographiques. Préface d'Édouard Herriot. 1 vol. in-12 de xv-286 pages. Paris, Stock, s. d. [1929].

C'est un livre très intelligemment conçu et réalisé. Dans la masse des documents et textes où il est question, au xviiie siècle, de Voltaire, il était aisé de pêcher, parmi les plus connus, la matière d'un volume et de donner un ouvrage sans grande utilité. Mais les recherches de M. Prod'homme ont été fort scrupuleuses. Il a été voir dans les Archives de la Bastille et dans certains manuscrits de la Bibliothèque Nationale, dans des revues anciennes où les textes sont maintenant plus ou moins perdus. Son livre évitera donc des recherches même aux érudits qui ne veulent pas se contenter des mémoires de Marais, de D'Argenson, de Longchamps, de Colline,... etc., et de Beuchol, Moland et Desnoiresterres.

Le choix, parmi tous les documents, ne pouvait pas ne pas être arbitraire. Mais M. Prod'homme a suivi pourtant des principes tout à fait judicieux : donner tout ce qui est document authentique, lettres officielles, rapports de police, procès-verbaux — puis tout ce qui est à la fois intéressant et inconnu, ou peu connu, — puis tout ce qui est témoignage direct de ceux qui « ont vu », qui apportent des impressions toutes fraîches, — puis, enfin, tout ce qui paraît à M. Prod'homme le plus significatif. Sur ce dernier point, on pourra toujours discuter et ce serait vraiment trop facile. J'abuse pourtant de cette facilité pour regretter (sans le reprocher à M. Prod'homme) qu'il n'y ait pas quelques textes empruntés aux ennemis décidés de Voltaire ou qui devraient l'être, PP. Jésuites, Desfontaines,... etc. ; car ce sont certaines de ces indulgences ou de ces violences qui expliquent l'emprise ou l'attitude de Voltaire.

Brève, mais vivante préface de M. Édouard Herriot. Je ne suis pas aussi sûr que lui que M. Marais soit tout à fait représentant de l'esprit de la bourgeoisie française vers 1730. On abuse de ces hypothèses qui voient dans tel homme, telle œuvre le symbole d'une époque, d'un état d'esprit ; ce n'est qu'une hypothèse tant qu'on n'a pas étudié en détail le milieu ; et cette étude n'est pas faite pour le milieu bourgeois de 1730.

D. Mornet.

Dauphin Meunier, **Chamfort et Mirabeau.** 1 vol. in-12 de 110 pages. Paris, A la Jeune Parque, s. d. [1928].

Trois études (*L'amitié* [de Chamfort et Mirabeau] ; *Si Mirabeau avait vécu* ; *Chamfort et nous*) d'un caractère un peu différent, d'un intérêt égal. La première traite avec précision l'histoire de cette amitié dont on ne trouvera nulle part une étude aussi détaillée et aussi sûre ; elle fait d'ailleurs la plus large place à l'analyse psychologique. Les deux autres sont plutôt des explications et des jugements, des » portraits d'âme ». Mais ils sont très solidement appuyés sur une connaissance très exacte de Mirabeau et de son temps, dont M. Dauphin Meunier est un des meilleurs historiens. Par surcroît ou, si l'on veut surtout, ils sont écrits avec une remarquable vigueur et résument d'une façon personnelle et vivante le rôle et le caractère de Mirabeau, le caractère et la pensée de Chamfort.

D. Mornet.

Ferdinand Brunot, membre de l'Institut, doyen honoraire de la Faculté des Lettres, professeur d'histoire de la langue française à l'Université de Paris, **Histoire de la Langue française, des origine à 1900** ; t. VI. **Le XVIIIe siècle** ; première partie : *Le mouvement des idées et les vocabulaires techniques.* Fascicule premier : *Philosophie. Économie politique. Agriculture. Commerce. Industrie. Politique. Finances* 1 vol., in-8° de XXXIX-519 pages. Paris, Armand Colin, 1930.

Voici une nouvelle assise de l'immense et admirable monument que M. Brunot élève avec tant de puissance et de lucidité. Il nous donne d'abord dans ce « fascicule » de 550 pages une leçon de méthode. Historien scrupuleux et non, comme on disait au XVIIIe siècle, « systémateur », il n'impose pas sa méthode, ses conceptions, à la réalité ; il tire sa méthode de la réalité même qu'il s'agit d'étudier. Dans son étude de la langue du XVIIe siècle il n'a été, il a pu n'être que philologue et historien de la littérature. Car la langue a été pour ainsi dire recréée par des gens de lettres qui l'ont façonnée étroitement, sévèrement à leurs besoins, à leurs goûts de gens de lettres. La langue classique est « épurée » pour ne plus exprimer qu'une certaine vie choisie et limitée de l'esprit. Mais, au XVIIIe siècle, les choses changent. Grâce à la philosophie, grâce au mouvement de plus en plus irrésistible de toutes les intelligences, les barrières tombent qui séparaient la littérature de toutes ces formes de la vie qui n'étaient pas « bienséantes » et qu'on devait ignorer dans le Temple du goût. Il y a donc de moins en moins cette langue littéraire ; il y a la langue tout court, maniée par de bons, médiocres ou mauvais écrivains, mais qui se différencient par la manière plus que par la matière. La langue va donc exprimer indifféremment toutes ces formes de la vie et en subir profondément l'influence. Il faudra donc, pour ne pas rétrécir son histoire, l'étudier en historien et en historien des mœurs, de la civilisation, en économiste, en sociologue, en financier. Au lieu de l'étudier en parlant de la grammaire, de doctrines littéraires, de conceptions de l'art et du goût, il faudra partir de la vie, de chacune des formes si complexes de la vie et surtout de ses formes neuves ou renouvelées. Le XVIIIe siècle crée ou renouvelle les idées et la pratique de la vie politique, économique, sociale, rurale, commerciale, industrielle, financière. Il faut partir de ces doctrines et de ces réalités pour voir comment elles façonnent la langue. Tâche redoutable, car elle suppose chez le philologue la puissance de sortir des abstractions philologiques ou même littéraires pour prendre connaissance, une connaissance exacte de ce vaste monde. Mais c'est justement le mérite, j'allais dire, et je puis dire la grandeur de l'œuvre de M. Brunot que d'avoir secoué les poussières séculaires des vieilles conventions grammairiennes et d'avoir montré qu'on ne comprend et n'enseigne bien la

langue qu'en la regardant à travers la vie qui la crée. Il faudra bien, quelque jour, que cette vérité éclatante triomphe en fait de routines hargneuses comme elle en a triomphé en droit et dans le domaine de la science. On peut dire que M. Brunot, démontrant une fois de plus son extraordinaire puissance de travail et sa faculté de débrouillement et de discernement, a vu tous les points importants de la vie morale, intellectuelle et matérielle du XVIIIe siècle (bien entendu sur les points qu'étudie ce fascicule). Au cours d'une enquête parallèle pour étudier l'histoire; non de toute cette vie, mais de celle qui prépare la Révolution et poursuivie pour connaître les idées et non la langue, je n'ai rien rencontré d'intéressant qui manque au tableau de M. Brunot.

Partant ainsi de l'histoire, M. Brunot a montré de la façon la plus précise et en même temps la plus pittoresque comment toute cette fermentation d'idées et toute cette activité réelle se reflètent dans la langue par la création des mots nouveaux, les extensions et déviations de sens, comment le vocabulaire, le dictionnaire sont un des témoignages les plus irrécusables des transformations de la vie. On pourrait presque connaître l'histoire de la vie intellectuelle et matérielle du XVIIIe siècle en ne lisant que le volume de M. Brunot. En écrivant *presque* je vais plus loin que M. Brunot, qui insiste, en savant prudent, sur les différences parfois profondes qui séparent cette histoire de la vie et cette histoire des mots. Je croirais volontiers qu'il a exagéré la prudence et que son étude en dit plus qu'il ne veut lui faire dire. Dans tous les cas il ne craint pas de formuler sans réserves le témoignage le plus important de son enquête. On ne s'est pas encore débarrassé de l'image fausse du XVIIIe siècle que les Taine et les Tocqueville ont fabriquée de toutes pièces, celle d'un siècle de raisonneurs abstraits, de fabricants de systèmes théoriques où la Révolution a voulu faire entrer de force une réalité rebelle. J'ai dû combattre récemment encore cette conception dans une thèse de M. Monglond, excellente d'ailleurs, sur le *Préromantisme*. Or la seule lecture des titres de chapitres de M. Brunot, un coup d'œil même rapide sur l'extraordinaire foisonnement et sur l'organisation du langage réaliste, de celui de l'agriculture, du commerce, de l'industrie montre, du moins pour ceux qui ne ferment pas les yeux, que le XVIIIe siècle est au contraire celui qui a créé toutes les formes de l'activité, de la réalité moderne, comme toutes celles de la pensée moderne.

Et puis, dans le détail, que de chapitres de l'histoire des mots où je retrouve si exactement l'histoire de la pensée et des mœurs : luttes des philosophes contre la religion, luttes pour la tolérance, importance de l'opinion,... etc., outrances verbales ou d'images témoignant de l'exaltation des esprits; dans le domaine de la vie sociale, développement du mot *social*, mais non existence du mot *socialisme* dans le sens moderne, histoire du mot *bienfaisance* et du mot *sensibilité*, des mots *fraternité*, *solidarité*, *mutualité*, *humanité*, du mot *citoyen*, du mot *patrie*,... etc.; dans le domaine financier, histoire des mots *usure* et *intérêt*, des termes de banque, de bourse, de spéculation, etc. Mais c'est trahir l'ouvrage que de choisir des exemples, tant l'enquête porte bien, à travers des énumérations si bien classées et enchaînées qu'elles en deviennent vivantes, sur tous les points critiques de la vie française.

Quelques remarques sur de menus détails. P. 44 : M. Brunot semble croire qu'on a assez souvent parlé de Révolution au XVIIIe siècle, non pas au sens théorique et général, mais comme d'un événement à prévoir en France. On pourrait ajouter quelques exemples à ceux qu'il donne et ceux que signale M. Rocquain. Mais, en réalité, avant 1788, ce n'est presque rien dans la masse des gens qui parlent politique et ne semblent pas s'en douter. — P. 82 : M. Brunot cherche les causes de foisonnement des images et métaphores. Il n'apparaît guère qu'après 1750, et la raison essentielle en est, je crois, dans le débat où le style « géomètre » est vaincu par le style sensible. — P. 116 : Ce n'est pas *peut-être*, comme le dit M. Brunot, c'est *certainement* le milieu maçonnique qui met à la mode l'idée et le mot de *fraternité*. Il revient dans

tous les discours des loges et là seulement. C'est même la seule influence prérévolutionnaire, et d'ailleurs inconsciente, de la maçonnerie. — P. 134 : M. Brunot cite une phrase où l'abbé Coyer défendrait à un « galant homme » de prononcer et d'écrire le mot *patrie*. En réalité, toute sa brochure est écrite pour protester contre ce scepticisme des gens du bon ton et à une date où le septicisme est déjà vaincu. — Sauf erreur, je vois dans l'ouvrage l'histoire du mot *agricole*, du mot *agronome*, *agromane*, de celui d'*agriculteur* employé comme adjectif, mais je n'y vois pas celle du substantif *agriculteur* qui date, lui aussi, du XVIIIe siècle. Enfin je ne voudrais pas avoir l'air de proposer un nouveau chapitre à M. Brunot, dont les enquêtes sont si vastes qu'elles effraient l'imagination. Mais n'y aurait-il pas intérêt à ce que l'un de ses élèves ou disciples tente de continuer l'enquête dans deux directions : comment ont écrit les gens de lettres de la province? Exactement comme ceux de Paris? Il faudrait pour cela dépouiller les Mémoires des Académies et Sociétés de province et la trentaine de journaux provinciaux qui se créent à partie de 1770. Et comment ont écrit les gens de petite culture, petits bourgeois, fermiers, etc. Il y a une cinquantaine de mémoires, livres-journaux et correspondances publiés d'après des manuscrits qu'ils ne destinaient pas à l'impression. Une étude méthodique de leur langue servirait à nous faire deviner leurs lectures, et, dans une certaine mesure, le degré de leur culture.

DANIEL MORNET.

AIMÉ LAFONT, **Narcisse ou les amours de Lamartine.** 1 vol. in-16. Paris, Seheur, « Masques et Idées », 1929.

L'histoire littéraire est impitoyable : les images les plus belles ne trouvent pas grâce à ses yeux. S'il est un poète dont on a toujours cru qu'il fut un amoureux, et le plus tendre, le plus chaste des amants, c'est bien Lamartine. M. Lafont nous apprend, par un examen sévère, mais probe, de sa vie et de son œuvre, que l'amour ne tint dans son existence qu'une place médiocre, et que, s'il aima — et bien souvent — ce ne fut jamais comme on a accoutumé de le croire. Ces romans où nous aimions à découvrir les émois si purs de Raphaël ou de Graziella, et, derrière l'affabulation, ceux de Lamartine lui-même et de ses amantes, ce ne sont bien que des romans où, penché au miroir de sa jeunesse, Narcisse vieilli évoque moins ce qu'il a été que ce qu'il aurait voulu être, disons plutôt que ce qu'il croit avoir été... Telle est la conclusion de ce livre sobre, trop sobre à notre gré, où, passant au crible du plus rigide des examens critiques la vie et l'œuvre du poète, M. Lafont, sans vouloir, le moins du monde, diminuer Lamartine, est conduit à écrire qu'il a lui-même romancé sa vie[1].

L'ordonnance en est d'une logique serrée : en un court chapitre, l'auteur retrace avec exactitude les étapes amoureuses de la vie de Lamartine; puis, empruntant à Gœthe un titre qui n'a jamais été mieux employé, — vérité et poésie, — il montre combien il importe de se méfier des confidences du poète : s'il a menti, ingénument d'ailleurs, et sans inventer, mais en arrangeant les faits, s'agissant de ce qui ne touchait pas sa vie sentimentale, n'a-t-on pas le droit de présumer qu'il a pareillement travesti la vérité quand il a conté ses amours? Ses aveux ne doivent être acceptés que sous bénéfice d'inventaire : il n'y a dans ses confessions aucune objectivité. L'imagination l'emporte en lui sur la mémoire quand il s'agit de retracer l'image de son passé. Ce n'est pas la moins curieuse des observations de M. Lafont que celle-là, et qui révèle

1. Il est curieux de constater qu'il ne procède pas autrement que Stendhal dont son Lucien Leuwen, par exemple, pour ne citer que lui, semble bien un portrait romancé.

en Lamartine un terrible égotiste, mais d'une autre espèce que Stendhal. Autant ce dernier, scrupuleux élève de Condillac et de Tracy, tremble à la pensée de noter un sentiment faux au lieu d'une vérité, autant l'auteur du *Lac* se prive peu de modifier, instinctivement et sans aucune volonté de mentir, ce qu'il a dit, ce qu'il a fait, ce qui lui est advenu, d'imaginer plus que de se souvenir.

Dès lors M. Lafont est à son aise pour rechercher dans chacun de ses amours dont Lamartine a tiré matière à de si amples développements, ce qu'il contient de vrai et de faux. Tour à tour il examine, à propos de *Lucy*, de *Graziella*, de *Raphaël*, de *Regina*, les éléments biographiques, les faits historiques, et les transformations que leur fait subir le poète. Examen précis, conduit selon les plus sûres méthodes et qui aboutit à de bien curieuses constatations. Il faudrait reprendre point par point l'argumentation du critique (elle oppose constamment la réalité, facile à établir à l'aide de la correspondance ou de certains témoignages contemporains, à la fiction de *Graziella* ou de *Raphaël*); il faudrait dire comment d'une amourette de jeunesse, transposée quarante ans après, Lamartine fait une idylle à la manière d'Ossian[1]; montrer surtout comment, utilisant les éléments bien minces et bien prosaïques que constituait son aventure avec la *damizella* napolitaine, — oserons-nous risquer le mot de « passade »? c'est, à vrai dire, le seul qui convienne, — le poète a pu, tour à tour, écrire les vers à Elvire des *Méditations*, puis le *Premier Regret*[2], puis songer à ces *Pêcheurs* qu'il affirme avoir perdus (et qui devaient former, avec la *Chute d'un Ange* et *Jocelyn*, un chapitre de la vaste épopée qu'il méditait), composer enfin les « broderies sentimentales » de *Graziella* qui firent couler tant de larmes. *C'est un roman*, écrivait Lamartine de *Raphaël*, et qu'il avait raison! Avec quelle ingénuité il modifie les souvenirs du passé! Comme il fait, naïvement, d'un amour qui dut avoir (M. Lafont le montre) sa naturelle conclusion, une passion platonique où la chair, la passion incendiaire n'eurent point de part! Il transpose, il idéalise : alors qu'il fut averti par Virieu de la mort de Julie, il écrit, dans *Raphaël*, qu'il en eut la nouvelle de M. Charles en personne, donnant à croire, par là, que sa passion pour la morte n'avait rien de coupable. Il dramatise, par souci d'art, invente la scène du suicide, la conclusion... Sa vie et le roman qu'il en trace n'ont pas grand chose de commun...

Les amis du poète s'indigneront. Et nous avouons qu'il en coûte de voir s'effacer l'image traditionnelle de Lamartine : nous nous faisions une autre idée des promenades d'Alphonse et de Julie au bord du lac fameux; nous nous imaginions surtout que la mort de Mme Charles avait été pour le poète le plus affreux, le plus cruel des deuils. Avons-nous le droit de le croire encore quand nous le voyons, peu de mois après, entamer une nouvelle intrigue et se laisser aller avec quelque complaisance à aimer une admiratrice, une princesse italienne, Mme de l'Arche, qu'il ne quitte que par crainte du scandale et qu'il mettra plus tard dans ses livres? Aurait-il agi de la sorte si son amour pour la disparue avait été, comme on l'a toujours cru, si profond?

Il ne faudrait pas, après cette sévère critique des confidences du poète, croire qu'il a tout inventé, s'imaginer qu'il s'est plu volontairement à laisser de lui et de ses amours une image fausse, et sciemment fausse, écrire qu'il pose et qu'il trace de lui un portrait idéalisé. La partie la plus neuve peut-être du livre de M. Lafont est celle où il explique par quel mécanisme mental le poète a été conduit à transposer la réalité, à quels sentiments il a obéi en agissant ainsi : la fatuité, la vanité — bien excusables, d'ailleurs, — le souci de montrer avec quel abandon il avait été aimé, le désir de ne pas charger la

1. M. Lafont démontre que Lucy ne fut pas Mlle de Villeneuve, mais Mlle Pascal, fille d'un ami de la famille de Lamartine.

2. Car Elvire ne fut pas Mme Charles, au moins au début, mais Graziella.

mémoire de femmes qui, disparues, lui devenaient chaque jour plus chères, celui de ne pas souiller de purs souvenirs, le souci de se composer une figure idéalisée, ceux aussi de ne rien écrire qui ne fût beau et pur, de mettre en des aventures de jeunesse assez faciles et assez légères, risquons le mot : assez libertines, un élément romanesque capable de plaire à un public féru de Rousseau, d'Ossian et de Bernardin de Saint-Pierre, autant de raisons qui le poussaient à commettre d'innocents mensonges, et bien pardonnables. Ajoutons qu'avec le temps, l'imagination aidant, il a cru vraiment avoir éprouvé des sentiments auxquels ses regrets seuls donnaient une réalité.

Ses romans, sous une apparence autobiographique qu'il croyait exacte et sincère, ne sont que des « imaginations poétiques, des broderies sur la trame souvent ténue et imperceptible de la réalité », et sa vie sentimentale n'eut qu'une médiocre influence sur son œuvre : elle n'agit sur son inspiration que bien après l'émotion initiale : le *Crucifix* est bien postérieur à la mort de Julie. « On ne peut pas dire, écrit M. Lafont, qu'il ait été un grand amoureux », telle est la conclusion à laquelle aboutit le critique. Et s'il a l'air de l'avoir été, c'est parce qu'il a reporté sur ses amies la tendresse qu'il avait pour sa mère.

M. Lafont ne céderait-il pas ici au goût que l'on éprouve aujourd'hui pour le freudisme? Il parle d'introversion, d' « auto-érotisme », de « narcissisme ». Nous accepterions certains de ces termes, mais avec des réserves. « Il s'est laissé aimer sans trop aimer lui-même. » Rien de plus juste, et sa biographie le prouve. Nous hésiterions à écrire qu'il a aimé Julie parce qu'en elle « il retrouvait quelque chose de l'affection désintéressée de sa mère ». C'est la seule réserve que nous avons à faire sur ce livre solide et fin à la fois, où le sens critique et le goût ne sont pas étouffés par l'érudition : on n'en peut qu'approuver la conclusion : en proie, durant ses derniers jours, au regret de n'avoir pas assez répondu à la tendresse qu'il avait inspirée, Lamartine a reconstruit sa vie amoureuse et l'a lui-même romancée : il « a été le jouet d'un mirage ».

Le critique ne s'est pas laissé duper par la poésie : grâce à lui nous connaissons le vrai Lamartine. La part du poète reste belle. Mais l'étude de M. Lafont amènera nécessairement à reprendre l'examen du talent, de la méthode, des procédés d'invention de l'auteur des *Méditations*. Elle ouvre la voie à de nouveaux travaux sur le poète, — et ce n'est pas son moindre mérite.

PIERRE JOURDA.

CLAUDIUS GRILLET, **Victor Hugo spirite.** 1 vol. in-12 de 223 pages. Lyon, E. Witte, 1929.

Le livre de M. Claudius Grillet est, pour une large part, un agréable et clair résumé de ce que nous savons sur les séances de spiritisme de Jersey. M. Claudius Grillet donne lui-même la liste du plus grand nombre des ouvrages afférents à la question dans une bibliographie placée en tête de son volume : il n'a, pour cette liste, adopté ni l'ordre alphabétique ni l'ordre chronologique. De ce dernier point de vue, cette bibliographie risque d'égarer le lecteur. C'est ainsi qu'elle s'ouvre par un article de M. Claudius Grillet, publié en 1914 dans le *Correspondant*, article dont la mention est imprimée en tête de page et en vedette. Notre étude sur le spiritisme de V. Hugo publiée en 1910, quatre ans auparavant dans la *Philosophie de Victor Hugo*, Paris, Paulin, 1910, est reléguée à la page suivante, bien que dans cette étude M. Claudius Grillet ait puisé, comme c'était son droit, un certain nombre d'informations et notamment la liste des livres sur le spiritisme possédés par Victor Hugo et que moi seul avait vus à Guernesey. On trouvera dans la *Philosophie de Victor Hugo* (page 54) le titre même de *Victor Hugo spirite*,

titre — et question — dont il serait puéril, d'ailleurs, qu'aucun de nous prétendit avoir le monopole[1].

Les pages les plus neuves et les plus intéressantes du livre de M. Claudius Grillet sont celles où il recherche dans les œuvres de Victor Hugo l'influence des tables. Il donne une liste complète des poèmes qui lui semblent inspirés par les évocations spirites; il cite, avec précision et sûreté, des expressions, quelquefois même presque des vers entiers, qui, dictés par les tables, ont été utilisés par le poète. C'est un apport en grande partie nouveau à la question.

J'ai lu le livre de M. Claudius Grillet avec la conviction que chaque page recélait une preuve de plus à mon explication des phénomènes qui se passaient à Jersey : le cerveau de Victor Hugo organisant inconsciemment des poèmes que Charles Hugo révélait par l'intermédiaire de la table. Aussi n'ai-je pas été peu surpris de rencontrer dans la conclusion ces lignes : « Parler de transmission de pensée me paraît bien être une pure tautologie. Constater un fait, ce n'est pas l'expliquer. » J'avais cru jusqu'ici que l'idée d'un cerveau qui pense et qui organise et qui transmet l'expression de sa pensée à un médium était une explication claire et suffisante. Je me demande ce qu'on peut, à moins d'être spirite, vouloir de plus. Je le répète : Charles Hugo était un admirable médium, un mécanisme toujours monté de transmission. Il a transmis en anglais, objecte M. Claudius Grillet, la pensée de Pinson et en français celle d'un incrédule comme Kesler (p. 211). En quoi peut être infirmée par là l'exactitude avec laquelle Charles Hugo transmettait les pensées de son père? C'est là une preuve de plus à l'appui de l'impersonnalité de Charles Hugo dans la transmission.

Je vais plus loin. Non seulement Victor Hugo transmettait ses vers que, j'en suis persuadé, il n'avait pas élaborés antérieurement par la méditation. Il était à coup sûr de bonne foi. Mais, sachant d'avance les personnages qu'il allait évoquer dans la table, et suivant sa méthode ordinaire de travail, il se peut qu'il ait préparé ses « séances », qu'il ait lu de l'Eschyle avant d'interroger Eschyle, ou du Chénier avant de faire comparaître Chénier. On n'invente pas à l'improviste les mots carthaginois qui figurent dans son interrogatoire d'Annibal (p. 28).

PAUL BERRET.

ETHEL PRESTON, **Recherches sur la technique de Balzac.** *Le retour systématique des personnages dans la Comédie humaine.* Préface de MARCEL BOUTERON. 1 vol. gr. in-12 de XVI-286 pages. Paris, Les Presses Françaises, 1926.

Une courte, mais substantielle préface de M. Marcel Bouteron précise dans quelles conditions Balzac fut amené à lier ses romans par le retour systématique des mêmes personnages. Entrant dans la technique du procédé, miss Preston montre comment Balzac l'a de plus en plus enrichie et perfectionnée, créant définitivement une société complète et vivante. Il valait alors d'examiner quels groupes sociaux se trouvent délimités, suivant quelle importance relative, et aussi comment les biographies individuelles se développent de volume en volume, quels effets de perpective et de recul sont obtenus. C'est ce que fait avec raison miss Preston, en considérant d'abord l'ensemble de la *Comédie humaine*, puis un roman particulier, significatif entre tous, *César Birotteau*. « Les Balzaciens les plus experts sont loin de soupçonner l'étendue du procédé avant d'en avoir fait une étude spéciale » : le livre en apporte la

1. A la *Bibliographie* de M. Claudius Grillet qu'on nous permette d'ajouter les pages XXIII-XXV du tome Ier de la *Légende des Siècles* dans la Collection des *Grands Écrivains de la France* (1920), et les pages 102-105 de notre *Victor Hugo* (Paris, Garnier, 1927). La seule raison qui nous fait préciser ces indications, c'est que là nous avons exposé notre théorie de la « transmission de pensée », contestée en conclusion par M. Claudius Grillet.

preuve, avec nombre de suggestions heureuses. Utile addition : des listes méthodiques, avec rappels et références, complètent, au besoin suppléent les deux volumes de P. Flat ainsi que le *Répertoire de la Comédie humaine* de Cerfberr et Christophe, et seront d'un usage commode. Remercions aussi miss Preston de s'être exprimée en un français parfaitement clair, auquel nous reprocherons seulement quelques lourdeurs et quelques termes douteux (« figurations », « reparition... »).

René Jasinski.

L.-J. Arrigon. **Les Années romantiques de Balzac,** *d'après des documents nouveaux et inédits.* 1 vol. in-12 de 297 pages. Paris, Librairie académique Perrin, 1927.

M. Arrigon nous avait déjà donné un excellent volume sur les *Débuts littéraires de Balzac.* Ses *Années romantiques* font suite et conduisent le héros à travers le tumulte politique et littéraire de la fin de 1829 à la seconde moitié de 1833. Quatre années, mais quelles ! Ambitions et fluctuations politiques, orageux essais dans le journalisme, dissipations parmi les viveurs de la littérature et des boulevards, difficultés sentimentales entre Mme de Berny, Olympe Pélissier, Mme d'Abrantès, Mme de Castries et bientôt l'Étrangère, le tout entremêlé d'embarras d'argent, de projets matrimoniaux, de sorties mondaines, de brouilles et raccommodements, de voyages et de séjours en des maisons amies, que de complications à lasser le biographe! M. Arrigon, avec beaucoup de sûreté, clarifie pourtant et rétablit les continuités. On regrettera qu'il n'ait pas cité le détail de ses sources : des références précises, au besoin de courtes bibliographies en fin de chapitres ou de volume eussent rendu service. Mais il s'est amplement informé; il a dépouillé les journaux de l'époque, puisé dans les riches inédits de la collection Lovenjoul, sans se perdre toutefois dans les minuties. Il est à coup sûr un de nos meilleurs balzaciens, d'autant qu'il évite les admirations outrées dont l'auteur de la *Comédie humaine* est actuellement l'objet.

Lui reprochera-t-on de suivre les faits et gestes plus que les étapes de la vie intérieure? Chacun se limite comme il l'entend, et, en l'espèce, le champ restait assez large. Cependant une telle biographie, surtout extérieure, résout trop vite quelques problèmes délicats. C'est dans l'hiver 1830-1831, lisons-nous, que Balzac passe au romantisme. Au romantisme ou à l'École? Le mouvement déborde les théories *littéraires* formulées alors, et l'on pouvait être romantique à l'écart des cénacles ou de la mode grandissante. M. Arrigon reconnaît lui-même une « parenté secrète » entre son auteur et la nouvelle école (p. 92) : ne fallait-il pas discerner plus avant, jusqu'aux tendances profondes? Plus généralement, entre le succès du *Dernier Chouan* ou de la médiocre — selon nous — *Physiologie du Mariage* et l'élaboration d'*Eugénie Grandet*, que de chemin parcouru! On voudrait savoir comment à travers tant d'agitations l'homme s'est peu à peu trouvé, comment, le génie s'est sorti de la gangue. M. Arrigon parle « d'un travail d'esprit que nous ignorons, qui nous reste mystère et obscurité » (p. 287) : sans doute l'étude interne des textes ainsi que le détail de la psychologie et des influences eussent fourni quelque lumière. Il y aurait donc lieu de compléter en ce sens. Mais, dans le domaine positif des faits, le livre apporte beaucoup. Tous les minutieux problèmes que pose la vie matérielle sont précisés et souvent résolus. La genèse des *Contes drôlatiques*, de la *Peau de Chagrin,* de plusieurs *Scènes de la vie privée*, du *Médecin de campagne* est utilement reconstituée. Enfin, un Balzac se révèle très juste de ton, sans jovialités ni spiritualités excessives, en même temps que revit avec bonheur toute la société contemporaine. On ne peut que souhaiter la suite de cette précieuse et déjà vaste enquête.

René Jasinski.

Auguste Viatte, **Claude-Julien Bredin (1776-1854)**. *Correspondance philosophique et littéraire avec Ballanche*, publiée et commentée. In-8° de 316 pages. Paris, E. de Boccard, 1927.

Cette publication, due à l'auteur de l'étude sur *Les Sources occultes du Romantisme : illuminisme, théosophie,* parue naguère à la librairie Edmond Champion, intéressera les fervents de P.-S. Ballanche, qui fut l'inspirateur de plus d'un grand romantique, et nous fait revivre, à travers la correspondance de C.-J. Bredin, « personnage d'une modeste renommée », plusieurs physionomies curieuses : Ballanche, André-Marie Ampère, ce Roux, de Genève, précurseur obscur de Gobineau, qui mettait au-dessus de tout la race scandinave, et qui se suicida, à 51 ans, en 1822, après avoir écrit à son ami Bredin une lettre d'adieu qui est un document capital sur le mal du siècle et le pessimisme (p. 182).

C.-J. Bredin, fils d'un directeur de l'École vétérinaire d'Alfort, puis de celle de Lyon, fut lui-même nommé directeur de cette dernière école en 1813, et fut mis à la retraite, victime de son libéralisme et de sa générosité, en 1835. Fils adoptif de Lyon, il s'était nourri de bonne heure de Marmontel, s'était passionné pour Rousseau, pour Fénelon, pour Lavater, pour tous ces spiritualistes du XVIIIe siècle qui s'adressent au cœur. « Peu d'âmes se sont autant tourmentées pour des idées ; cette préoccupation du vrai, les angoisses de cette sensibilité presque morbide à force d'être fine, dénotent une conscience d'une rare noblesse. » C'est en 1803 qu'il fait connaissance avec André-Marie Ampère et avec Ballanche.

Les lettres recueillies dans ce volume commencent en 1817 ; la dernière est datée de 1846. Il commente *Orphée*, discute avec Ballanche de palingénésie et de forme littéraire. Ce préromantique est imprégné d'idéalisme germanique, de théosophie allemande ; il se fait l'écho des objections contre la Bible qu'avait formulées Voltaire ; il lit Saint-Martin, Vico, Mme de Staël ; il a horreur de Joseph de Maistre ; il assimile *prêtre* à *poète*, comme le fera plus tard V. Hugo (p. 64), et émet en passant telle théorie qui annonce la *Fin de Satan*.

Mêlé ardemment à la vie de son temps, il revendique en 1827 la liberté de la presse, il se montre philhellène fanatique, champion de toutes les causes généreuses.

Ce « scientifique », physiologiste de profession, suit avec un intérêt passionné le mouvement littéraire et idéologique de son temps. Personnalité de second plan, il reste un témoin très fidèle de toutes les velléités et des sentiments de son époque.

Il aime les montagnes de Suisse ; il a gardé la nostalgie de Nice, son « paradis terrestre » :

« Dieu garde que je me laisse aller à vous parler de Nice, vous ne verriez plus la fin de ma lettre. Je me bornerai à vous dire que je n'ai pas le courage de supporter l'idée de ne plus revoir cette mer, ces bosquets d'orangers, les.... (*un mot illisible*) si suaves de ces coteaux couverts d'oliviers dont rien dans nos contrées ne peut donner d'idée : je ne reverrai donc jamais ce rocher où j'ai passé tant d'heures solitaires à lire Bernardin de Saint-Pierre, J.-J. Rousseau, et à nourrir mon âme de tristes pressentiments qui n'étaient pas sans quelque charme... » (p. 250).

Prédisposé à la mélancolie, souvent frappé par le malheur, Bredin est une âme douloureuse et noble.

Les lettres recueillies dans ce volume par M. A. Viatte permettent de suivre les transformations des idées de Ballanche et d'éclairer parfois la chronologie de son œuvre. Telle page de Bredin est un document sur la brutalité des châtiments physiques dans les collèges en 1822 (p. 206) ; telle autre page sur le classique et le romantique, en 1829, intéresse l'histoire littéraire. De telles publications de correspondances intimes sont des contributions utiles, même

quand la forme et le style des épistoliers sont quelconques, comme c'est le cas ici.

J. Giraud.

Léon Lemonnier, **Enquêtes sur Baudelaire.** 1 vol in-8° de 129 pages. Paris, Les Éditions G. Crès, 1929.

Ce livre, qui fait partie d'une collection de *Variétés littéraires*, porte un titre un peu trompeur. On attendrait une mise au point de l'œuvre et de l'influence de Baudelaire devant les générations littéraires qui lui ont succédé. M. Léon Lemonnier nous donne six études historiques ou critiques, intéressantes, mais sans lien les unes avec les autres. Dans deux de ces études: *Baudelaire et Mallarmé*, *Deux versions de Bérénice*, on retrouvera les qualités d'information et de méthode qui assurent aux travaux de M. Lemonnier sur Edgar Poe et Baudelaire une autorité incontestée. L'influence dominante de Baudelaire sur les premières poésies de Mallarmé, — celles du *Parnasse contemporain*, — est un fait littéraire bien connu; M. Lemonnier montre comment cette influence ne s'est pas limitée à l'inspiration ou à la technique du poète, et établit que Mallarmé doit à Baudelaire la plupart des admirations ou des sympathies artistiques qui l'ont aidé à dégager sa propre doctrine. L'étude des deux traductions successives du conte intitulé *Bérénice* prouve que si Baudelaire a eu indéniablement, dès 1847, l'intuition du génie de Poe et des correspondances qui l'unissaient au tempérament et à l'art de l'écrivain américain, ce n'est pas par une parfaite connaissance de la langue anglaise que cette révélation s'est faite; il n'est pas exagéré de dire que c'est en traduisant Poe que Baudelaire a appris l'anglais, comme le prouvent ici les erreurs ou les à-peu-près de la première version et les corrections de la seconde.

Baudelaire au Lycée Louis-le-Grand et *Baudelaire à Honfleur* sont deux contributions utiles à l'histoire anecdotique d'une vie où rien ne saurait nous laisser indifférents et où il reste encore quelque obscurité; l'enquête menée par M. Lemonnier à Honfleur sera utilement complétée par les souvenirs personnels de Mme de Gramont dans ses *Mémoires* récemment publiés.

Le chapitre sur *Sainte-Beuve et Baudelaire* est plus intéressant pour le critique des *Lundis* que pour le poète des *Fleurs du Mal*. M. Lemonnier établit par des rapprochements précis les affinités entre les deux écrivains, dont le premier entrevit quelques-uns des secrets de cette *alchimie lyrique*, à laquelle le second ravit ses plus précieux joyaux. On croit lire la définition même de la poésie baudelairienne, quand Sainte-Beuve parle de cet art « de mêler aux mots abstraits ou pittoresques et de placer à propos quelques-uns de ces mots indéfinis, inexpliqués, flottants, qui laissent deviner la pensée sous leur ampleur. »

Édouard Maynial.

G. Flaubert, **Madame Bovary**; with an introduction and notes by Christian Gauss, dean of the college and professor of modern languages, Princeton University. 1 vol. de xxxv-415 pages. New-York, Chicago, Boston, Charles Scribner's sons.

Dans cette édition, à l'usage des étudiants, M. Christian Gauss n'a pas la prétention de révéler un Flaubert nouveau; il n'a fait, sur l'œuvre de Flaubert, aucune recherche personnelle d'érudition. La publication n'en est pas moins fort intéressante. M. Gauss est au courant des recherches des autres et il en a dégagé une Introduction élégante et pénétrante, tout à fait juste de ton. Il a très bien montré que l'originalité de Flaubert est, non pas d'avoir combattu le romantisme et créé le réalisme, mais d'avoir enfermé son romantisme

dans une sorte de discipline réaliste. Je regrette un peu seulement que M. Gauss n'ait pas précisé au moins un aspect de cette discipline en résumant les recherches sur les lieux et personnages réels qui ont inspiré Flaubert. Mais M. Gauss n'a pas voulu donner une édition savante ; il publie seulement un texte commode et qui donne aux étudiants des points de départ exacts.

La publication a pour nous, Français, un autre intérêt. Elle témoigne que l'Amérique tout entière n'est pas nécessairement d'accord avec la censure qui a confisqué une édition du *Candide* de Voltaire. *Madame Bovary* peut être là-bas un sujet d'étude dans les Universités comme elle l'est dans les Universités françaises.

D. Mornet.

Parnassus in France, by Aaron Schaffer. Published by the University of Texas. Austin, 1929.

Parnassus in France : l'auteur de ce livre, qui enseigne les langues romanes à l'Université du Texas, a fait plus que ne promet son titre : ajoutant aux Parnassiens les décadents et les symbolistes, il a écrit une histoire abrégée de la poésie française (moins Hugo) dans la seconde moitié du XIXe siècle et le commencement du XXe. En outre, deux chapitres, qui forment une sorte de fresque préliminaire, retracent l'évolution générale du lyrisme en France depuis les trouvères jusqu'à Théophile Gautier. L'entreprise, on le voit, ne manque pas d'ampleur, mais ce n'est pas là le seul mérite dont il faille louer M. Schaffer. Muni d'une information solide (quoique certains travaux récents lui aient échappé), M. Schaffer à pour la poésie française cet amour ardent et délicat, pour les poètes cette sympathie, nuancée parfois d'un sourire, qui annoncent l'intelligence du cœur, si nécessaire en un tel sujet. La nouveauté ne l'effraie ni ne l'éblouit, et, sans s'émouvoir des manifestes destinés à scandaliser « le bourgeois », il cherche avant tout si les œuvres créent un frisson nouveau. Comme il n'est pas dupe des formules, il évite les oppositions abruptes, les classifications rigides dont la clarté illusoire a tant d'attraits pour certains esprits. Le Parnasse, qui veut être une réaction contre le romantisme, à bien des égards en est le prolongement : M. Schaffer le sait et le dit, ce qui ne l'empêche nullement de marquer des points de repère, de discerner les grandes dates et les grands noms, de montrer tout ce que l'âpre vigueur d'un Leconte de Lisle, la subtilité tourmentée d'un Baudelaire apportaient de neuf et de suggestif.

J'avouerai pourtant que les mérites de M. Schaffer m'inspirent quelques regrets ; capable d'analyses pénétrantes, on voudrait qu'il eût plus souvent analysé, accordé moins à l'anecdote et davantage à l'étude d'art. Je n'ignore pas que les poètes sont hommes, et qu'on ne saurait faire l'histoire du Parnasse sans parler de revues et de libraires, de salons et de cafés; mais, à propos d'un Heredia, consacrer environ six pages à la biographie et moins de trois pages à l'œuvre, est-ce une juste proportion? Et il ne faudrait pas que le goût du détail biographique fît oublier l'importance des états d'âme collectifs ; on ne voit pas assez, à mon gré, dans le livre, que les fluctuations des modes poétiques sont solidaires de mouvements plus profonds, d'une orientation positiviste aux environs de 1850, et mystique quarante ans plus tard. Je ne sais enfin si M. Schaffer, qui parle du « pseudo-orientalisme des Orientales », se garde toujours du prestige de l'érudition des Parnassiens. N'y a-t-il pas plus de lyrisme encore que de science dans les évocations historiques où un Leconte de Lisle cherche l'oubli du présent ? La question valait d'être posée, et, en tout état de cause, le travail de M. Desonay sur l'hellénisme du Parnasse méritait mieux que de brèves mentions au bas des pages. — Sur l'indianisme de Leconte de Lisle, M. Schaffer s'avance beaucoup, et lorsqu'il le proclame à la fois brahmaniste et bouddhiste, je ne puis m'em-

pêcher de trouver hâtive cette double initiation ! Comment, d'ailleurs, l'ouvrage de M. Vianey, qu'il cite, ne l'a-t-il pas préservé de croire que tous les poèmes indiens de Leconte de Lisle sont inspirés par les Védas et le Mahâbhârati ? M. Vianey a indiqué d'autres sources non moins importantes, et il serait assez surprenant de tirer le bouddhisme des Védas.

Ces réserves ne diminuent pas l'intérêt du livre de M. Schaffer. Si l'auteur montre assez de talent pour qu'on lui souhaite parfois plus d'ambition, il serait injuste d'exiger de son petit volume des précisions et des certitudes impossibles peut-être pour longtemps. Trop de questions délicates attendent des monographies, et, tandis que l'histoire du Parnasse regarde un passé tout récent, peut-on seulement parler d'une histoire du symbolisme, qui appartient encore au présent et même à l'avenir ? Mais, lorsqu'elle vient d'un esprit lucide, alerte et bien informé, une synthèse provisoire des connaissances a toujours sa valeur. Le guide de M. Schaffer sera précieux, ce semble, au public qu'il a eu en vue. De ce côté-ci de l'Atlantique, il ne paraîtra pas peut-être profondément original, mais on y trouvera, sous une forme maniable, plus d'un renseignement bon à noter, et il est bienvenu à nous prouver que la poésie française est étudiée au Texas avec diligence et avec goût.

E. Carcassonne.

Poésies complètes de Leconte de Lisle, texte définitif avec notes et variantes. Eaux-fortes de Maurice de Becque. 4 vol in-8°. Lemerre, 1927.

Les auteurs de cette édition, MM. Jacques Madeleine et Eugène Vallée, ont fait œuvre excellente, mais volontairement impersonnelle : il me suffira de la résumer. Pour les trois recueils des *Poèmes Antiques*, *Barbares* et *Tragiques*, ils ont reproduit le texte arrêté finalement par le poète ; pour les *Derniers Poèmes*, le texte posthume établi par J.-M. de Heredia et le vicomte de Guerne, non sans l'avoir contrôlé sur les manuscrits ; ils y ont joint des *Pièces diverses*, publiées jadis dans des revues, ou dans des recueils antérieurs, mais que les éditions récentes avaient exclues. On sera heureux, notamment, de trouver dans le dernier volume les vers parus dans la *Phalange*, et, à titre de curiosité, un petit poème encore inédit. Ce sont donc bien les poésies complètes,— ou presque complètes, puisqu'il y manque les vers de première jeunesse où l'écolier de Bourbon, l'étudiant de Rennes faisait si peu pressentir ses chefs-d'œuvre futurs. D'autre part, si les temps ne sont pas mûrs pour une édition des *Œuvres complètes*, prose et poésie, — on eût pu sans trop de mal rassembler dans un volume d'*Écrits en prose* bien des pages curieuses de critique ou de philosophie. Mais, même sans cet accompagnement, l'édition critique des poèmes est la très bien venue. Les trois grands recueils de Leconte de Lisle, tels qu'on les imprime couramment, nous offrent l'état dernier de son œuvre, sans nul secours pour en reconstituer la genèse : on dirait d'abord de trois blocs de marbre, miraculeusement jaillis. On s'aperçoit vite, pourtant, que chacun contient des apports de dates assez diverses; la composition des volumes et le texte des poèmes ont sensiblement varié du vivant de l'écrivain, les *Poèmes et Poésies*, de 1855, ont cessé de former, après 1858, une collection distincte, mais n'ont été fondus qu'en partie dans les recueils ultérieurs. Enfin, la plupart des pièces, avant de paraître en librairie, ont été publiées dans des périodiques d'accès parfois malaisé. Une tâche matérielle ardue s'imposait donc à qui voulait étudier, avec quelque précision historique, un poète qui, malgré la rigidité de ses attitudes, fut sujet comme tous les hommes à l'hésitation et au changement. Il suffira désormais de consulter le dernier tome de MM. Madeleine et Vallée, riche de variantes, de dates et de notices bibliographiques, pour s'épargner de longues et difficiles recherches. Les éditeurs se sont interdit les commentaires, mais ils en

suggèrent beaucoup, et si l'on écrit jamais une histoire complète de la pensée et de l'art de Leconte de Lisle, une part du mérite leur en reviendra. Ajouterai-je que l'impression de l'ouvrage est digne du texte, et que les eaux-fortes dont il s'orne évoquent avec un égal bonheur la beauté régulière des formes grecques et le mystérieux sourire des dieux assis sur le lotus? Il ne me restera qu'un vœu à exprimer : c'est qu'une réimpression moins luxueuse répande plus largement dans le public les fruits du travail si utile de MM. Madeleine et Vallée.

E. Carcassonne.

Pierre Flottes, **Sully Prudhomme et sa pensée**, documents inédits, ouvrage orné d'un portrait. In-16 de 259 pages. Paris, Perrin, 1930.

M. Flottes a publié en ces dernières années trois excellentes études sur Baudelaire, Vigny et Leconte de Lisle ; chaque fois il a su se faire communiquer des documents inédits intéressants ; il a reconstitué avec adresse les ambiances politiques, sociales, morales ; il a tracé des biographies discrètes, mais très informées et pénétrantes. Chacun de ces petits volumes apprend beaucoup. La méthode est parfaite ; il n'y avait pas de raison pour qu'elle ne réussît pas une fois de plus avec Sully Prudhomme. Mais, cette fois, le choix était un peu mince, et la méthode continuant à fonctionner avec son excellence éprouvée, il ne pouvait en sortir qu'une... réhabilitation. Voici un Sully Prudhomme au « cœur brûlant » (toute la biographie de la jeunesse est fort intéressante), sensible à de grands desseins sociaux, troublé par de grands soucis artistiques, avec une doctrine philosophique de grande envergure... M. Flottes oublie les nombreux passages dans lesquels le poète, plus modeste que ses exégètes, a dit lui-même qu'il renonçait à avoir la Muse pour « épouse », se contentant de la traiter en sœur ; il avait consenti à dire adieu à la « chanson », attentif seulement à la mesure que battait l'archet... Dans la dernière partie de son livre, M. Flottes finit par admettre que la philosophie de Sully Prudhomme se réduit à une recherche laborieuse et peu payée et que sa poésie était sans vraie foi artistique ; il lui confère néanmoins, avec une généreuse imprudence, un brevet d'immortalité.

Pierre Martino.

INFORMATIONS

Nous recevons la communication suivante :

Premier Congrès international d'Histoire littéraire, *organisé par la Commission internationale d'Histoire littéraire moderne sous le patronage du Comité international des Sciences historiques, de Son Exc. le comte Klebelsberg, ministre des Cultes et de l'Instruction publique et de l'Académie royale hongroise.* (Budapest, 21-23 mai 1931.) — Monsieur et cher Collègue, la Commission internationale d'Histoire littéraire moderne, fondée en août 1928, à Oslo, lors du VIe Congrès international des Sciences historiques, organise, à l'occasion de l'Assemblée annuelle du Comité international des Sciences historiques, qui a lieu cette année à Budapest, un petit *Congrès d'Histoire littéraire* qui se tiendra dans cette ville du 21 au 23 mai prochain, et qui sera le premier de son genre. Vous apprécierez certainement l'utilité de cette tentative pour rapprocher les historiens de la littérature appartenant aux diverses nations, et leur permettre, non seulement d'échanger leurs idées et de se prêter une aide mutuelle dans leurs travaux, mais encore d'entrer en relations personnelles.

Le programme du Congrès porte : *Les méthodes de l'Histoire littéraire.* Un

certain nombre de savants exposeront les idées dont ils se sont faits les représentants sur l'objet et les méthodes de ces études, questions qui, vous le savez, sont vivement discutées aujourd'hui, et sur lesquelles les opinions les plus diverses se sont opposées. A ceux dont nous nous sommes déjà assuré le concours pourront se joindre, pour de semblables communications, les membres du Congrès qui nous auront avisés à temps de leur désir d'exposer eux aussi leurs idées personnelles sur ces questions de méthode. Ces exposés, qui pourront être faits dans une des langues admises dans les congrès internationaux (allemand, anglais, espagnol, français, italien), seront, nous l'espérons, suivis de discussions auxquelles tous les membres du Congrès seront invités à prendre part.

Nous serons heureux de vous compter parmi les membres du Congrès. Si vous nous envoyez votre adhésion au moins probable, une circulaire ultérieure vous renseignera sur l'organisation et l'ordre du jour des séances, les conditions matérielles du séjour et les avantages qui seront offerts aux congressistes par les autorités universitaires de Budapest et le gouvernement hongrois. Veuillez nous dire le plus tôt possible si nous pouvons espérer votre présence.

Adresser toutes communications à M. P. Van Tieghem, 47, boulevard Garibaldi, Paris (15e). Pour les conditions du séjour à Budapest, s'adresser à M. J. Hankiss, professeur à l'Université de Debrecen (Hongrie).

Prof. F. Baldensperger, président de la Commission internationale d'Histoire littéraire moderne ; Prof. R.-S. Crane (Chicago), Prof. A. Farinelli (Turin), Prof. S.-B. Liljegren (Greifswald), vice-présidents ; Prof. P. Van Tieghem (Paris), secrétaire général ; M. A. de Berzeviczy (Budapest), président de l'Académie royale hongroise ; Prof. J. Hankiss (Debrecen), membre de la Commission internationale d'Histoire littéraire ; Prof. A. Eckhardt (Budapest), Prof. Th. Thienemann (Pécs), Prof. J. Bleyer (Budapest), Prof. El. Csaszar (Budapest).

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

Henri de Curzon. Le premier Vautrin de Balzac (1839) et son texte inédit..... 1
E. Drougard. Le premier conte de Villiers de l'Isle-Adam : *Claire Lenoir* (1867). 23
Marcel-A. Ruff. Sur l'architecture des *Fleurs du Mal*..... 51-393
C.-A. Fusil. Lucrèce et les littérateurs, poètes et artistes du XVIIIe siècle..... 161
Georges Benoist. Gérard de Nerval et Joseph Méry..... 177
Maurice Serval. Autour de Balzac : *César Birotteau*..... 196-368
Cornelis Kramer. Lamartine et André Chénier : *La Chute d'un Ange*..... 321
Georges Thouvenin. « Le Derviche » des *Orientales*. Les sources de Victor Hugo..... 347
J. Dedieu. Survivances et influences de l'apologétique traditionnelle dans les *Pensées*..... 481
J. Pommier. Banville et Baudelaire..... 514
René Bray. Les tendances nouvelles de l'histoire littéraire..... 542

Mélanges.

Henri Glaesener. La Maison de Fénelon à Meslin. L'Évêque..... 70
F. Vermale. Un entretien avec l'abbé Raynal..... 77
Marc Citoleux. Correspondance de Madame Ackermann pendant son séjour à Nice *(suite)*..... 81-244-425
Y. Béquignon. Mérimée et César..... 92
P.-M. Bondois. La documentation des *Lettres philosophiques*, Voltaire et l'abbé Bignon..... 227
A. Brulé. Un exemplaire cartonné du *Petit Almanach de nos Grands Hommes*. 229
J.-M. Carrière. Une lettre inédite de Garat..... 231
Daniel Mornet. Questions de Méthode : Certitudes et hypothèses dans l'histoire littéraire..... 233
R. Barquisseau. Lettres familières de Parny *(suite et fin)*..... 238
A.-R. Chisholm. « Moi qui trouais le ciel... » (Note sur l'esthétique de Rimbaud.) 259
Ch.-H. Boudhors. Tallemant des Réaux et la duchesse de Lesdiguières..... 403
L. Barbedette. Le Comte de Fontaine..... 416
Roger Vaultier. Une impression clandestine à Chartres en 1760..... 418
Dr L. Babonneix. Julie au couvent (Documents inédits)..... 419
Jean Bonnerot. Le manuscrit des *Mémoires d'un Touriste* de Stendhal... 434-577
G. G. Une clef d'un « caractère » de La Bruyère..... 558
Pierre Debongnie. Les recueils historiques de Jean Fronteau à la bibliothèque Sainte-Geneviève..... 560
Émile Bouvier. Un passage de *René* et la conversion de Chateaubriand..... 570
F. Vézinet. Mais sur le disque d'or..... 573
Dr M. Genty. La source d'un vers de l'*Expiation*..... 576
Émile Bouvier. L'original de *Salammbô*..... 602

Comptes rendus.

MARCEL RAYMOND. *L'Influence de Ronsard sur la Poésie française (1550-1585)* ; — *Bibliographie critique de Ronsard en France* (PAUL LAUMONIER). 97
ÉMILE MAGNE. *Voiture et l'hôtel de Rambouillet. Les Origines (1597-1635).* (DANIEL MORNET)..... 104
ERNEST HUNTER WRIGHT. *The Meaning of Rousseau* (D. MORNET)..... 107
M. ÉLISABETH STORER. *Un épisode littéraire de la fin du XVIIe siècle. La mode des contes de fées (1685-1700)* (ÉMILE BOUVIER)..... 109
LÉON KOZMIUSKI. *Voltaire financier* (DANIEL MORNET)..... 111
FRÉDÉRIC LACHÈVRE. *Bibliographie sommaire des Keepsakes et autres recueils collectifs de la période romantique (1823-1848)* (DANIEL MORNET)..... 112
PIERRE MARTINO. *Œuvres complètes de Mérimée. Théâtre de Clara Gazul* (PIERRE TRAHARD)..... 113
STENDHAL. *Le Rouge et le Noir* (PIERRE MARTINO)..... 114
ALFRED DE VIGNY. *Les Poèmes*, Texte établi et présenté par JEAN DE CHUZEVILLE (D. MORNET)..... 115
PROSPER MÉRIMÉE. *Lettres aux Grasset* (PIERRE MARTINO)..... 116
H. DE LATOUCHE. *La Reine d'Espagne* (DANIEL MORNET)..... 117
THÉOPHILE GAUTIER. *Œuvres choisies* (DANIEL MORNET)..... 118
VICTOR HUGO. *Tristesse d'Olympio* (DANIEL MORNET)..... 118
CH. BAUDELAIRE. *Vers retrouvés (Juvenilia, Sonnets, Manoël)* (PIERRE MARTINO). 120
EDMOND ESTÈVE. *Un grand poète de la vie moderne : Émile Verhaeren* (MARC CITOLEUX)..... 121
J.-B. BESANÇON. *Essai sur le théâtre d'Henry Bataille* (DANIEL MORNET)..... 123
ARMAND GARNIER. *Agrippa d'Aubigné et le Parti protestant* (P. VILLEY)..... 442
LOUIS-P. ROCHE. *Claude Chappuys, poète à la cour de François Ier* (P. JOURDA). 447
GEORGES DE SCUDÉRY. *Le Prince déguisé* (RENÉ BRAY)..... 448
PAUL HAZARD. *Études critiques sur Manon Lescaut* (DANIEL MORNET)..... 449
VOLTAIRE. *Candide ou l'Optimisme* (G. LANSON)..... 451
ALICE BORRESSN. *Le Théâtre d'Octave Feuillet* (D. MORNET)..... 452
F. BRUNOT. *Histoire de la Langue française, des Origines à 1900* ; t. IX, *La Révolution et l'Empire* ; Première partie : *Le français, langue nationale* (H. YVON)..... 453
IRA-O. WADE. *The « Philosophe » in the french drama of the eighteenth century* (DANIEL MORNET)..... 456
COMTESSE JEAN DE PANGE. *Mme de Staël et la découverte de l'Allemagne* (PAUL GAUTIER)..... 458
G. RUDLER ET P. LÉON. *Lettres de Madame de Staël à Benjamin Constant* (DANIEL MORNET)..... 460
MARIE-JEANNE DURRY. *Chateaubriand et Hyde de Neuville, ou trente ans d'amitié* (PIERRE MOREAU)..... 460
YVES LE FEBVRE. *Le Génie du Christianisme. « Les grands événements littéraires »* (PIERRE MOREAU)..... 461
A.-AUGUSTIN THIERRY. *Les Récits des temps mérovingiens* (PIERRE MOREAU)..... 462
BAUDELAIRE. *Les Fleurs du Mal* (DANIEL MORNET)..... 463
L.-A. BERGOUNIOUX. *Un précurseur de la Pléiade, Hugues Salel de Cazal en Quercy (1504-1553)* (P. JOURDA)..... 610
FERDINAND GOHIN. *L'Art de La Fontaine dans ses Fables* (RENÉ BRAY)..... 611
GEORGES MONGRÉDIEN. *Le XVIIe siècle galant* (D. MORNET)..... 613
GUSTAVE REYNIER. *La Femme au XVIIe siècle. Ses ennemis et ses défenseurs* (D. MORNET)..... 614
GEORGES MONGRÉDIEN. *Athalie*, de RACINE (D. MORNET)..... 615
Mlle BETTY TREDELLE MORGAN. *Histoire du Journal des Savants depuis 1665 jusqu'en 1701* (D. MORNET)..... 617
H.-D. MAC PHERSON. *Censorship under Louis XIV (1665-1715). Some Aspects*

of its Influence (René Bray)..... 619
Ph. van Tieghem. *La Nouvelle Héloïse de J.-J. Rousseau* (E. Carcassonne).... 620
Henri Jacoubet. *Le genre troubadour et les origines françaises du romantisme* (Paul van Tieghem)..... 621
Mary Margaret H. Barr. *A Bibliography of writings on Voltaire (1825-1925)* (D. Mornet)..... 623
J.-G. Prod'homme. *Voltaire raconté par ceux qui l'ont vu* (D. Mornet)..... 624
Dauphin Meunier. *Chamfort et Mirabeau* (D. Mornet)..... 625
Ferdinand Brunot. *Histoire de la Langue française des Origines à 1900*, t. VI. *Le XVIIIe Siècle :* Première partie (Daniel Mornet)..... 625
Aimé Lafont. *Narcisse ou les amours de Lamartine* (Pierre Jourda)..... 627
Claudius Grillet. *Victor Hugo spirite* (Paul Berret)..... 629
Ethel Preston. *Recherches sur la technique de Balzac* (René Jasinski)..... 630
L.-J. Arrigon. *Les Années romantiques de Balzac* (René Jasinski)..... 631
Auguste Viatte. *Claude-Julien Bredin (1776-1854)* (J. Giraud)..... 632
Léon Lemonnier. *Enquêtes sur Baudelaire* (Édouard Maynial)..... 633
G. Flaubert. *Madame Bovary* (D. Mornet)..... 633
A. Schaffer. *Parnassus in France* (E. Carcassonne)..... 634
J. Madeleine et E. Vallée. *Poésies complètes de Leconte de Lisle* (E. Carcassonne)..... 635
Pierre Flottes. *Sully Prudhomme et sa pensée* (Pierre Martino)..... 636

Chronique..... 125, 265, 465

Le Gérant : **Daniel Mornet.**

Saint-Germain-lès-Corbeil. — Imp. Willaume.

BIBL. LONDIN. SHL

37e année. N° 2. Avril-Juin 1930.

Revue d'Histoire littéraire de la France

SOMMAIRE

I. **C.-A. Fusil.** — Lucrèce et les littérateurs, poètes et artistes du XVIIIe siècle.
Georges Benoist. — Gérard de Nerval et Joseph Méry.
Maurice Serval. — Autour de Balzac : « César Birotteau ».

II. ***Mélanges.*** — La documentation des Lettres philosophiques, Voltaire et l'abbé Bignon (P.-M. Bondois). — Un exemplaire cartonné du « Petit Almanach de nos Grands Hommes » (A. Brulé). — Une lettre inédite de Garat (J.-M. Carrière). — Questions de Méthode : Certitudes et hypothèses dans l'histoire littéraire (Daniel Mornet). — Lettres familières de Parny [*suite et fin*] (R. Barquisseau). — Correspondance de Madame Ackermann pendant son séjour à Nice [*suite*] (Marc Citoleux). — « Moi qui trouais le ciel... », note sur l'esthétique de Rimbaud (A.-R. Chisholm).

III. ***Chronique.*** — Articles. Catalogues d'autographes.

Librairie Armand Colin
103, Boulevard Saint-Michel, Paris (Ve)

Publication trimestrielle de la Société d'Histoire littéraire de la France

BIBL. SHL

Société d'Histoire littéraire de la France

18, rue de l'Abbé-de-l'Épée, Paris, 5e.

BUREAU :

Président..... M. Gustave LANSON, Directeur de l'Ecole Normale supérieure, à Paris

Vice-Présidents..... M. J.-J. JUSSERAND, ancien Ambassadeur de France à Washington.
M. Albert CAHEN, Inspecteur général de l'Instruction publique à Paris.

Secrétaire..... M. Daniel MORNET, Professeur à la Sorbonne.

Trésorier..... M. Max LECLERC, Éditeur à Paris.

Secrétaire honoraire. M. F. BRUNOT, Membre de l'Institut, Professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris.

Secrétaires adjoints. M. Albert de LUPPÉ, Docteur ès lettres.
M. Pierre GASTINEL, Agrégé des lettres.

Conseil d'Administration :

MM.

Arnould (Louis), Professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Poitiers.

Barante (Baron de).

Baldensperger (Fernand), Professeur à la Sorbonne.

Bédier (Joseph), Membre de l'Académie française, Professeur au Collège de France, à Paris.

Bernès (Henri), Professeur au lycée Lakanal, Membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique.

Champion (Édouard), Éditeur à Paris.

Clédat, Doyen de la Faculté des lettres de l'Université de Lyon.

Doumic (René), Membre de l'Académie française, à Paris.

Eichthal (Eugène d'), Membre de l'Institut, à Paris.

Hallays (André), Homme de lettres, à Paris.

Huguet (Edmond), Professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris.

Lachèvre (Frédéric).

Marsan (Jules), Professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Toulouse.

MM.

Nolhac (Pierre de), Membre de l'Académie française, Directeur à l'Ecole des Hautes-Etudes, Conservateur du Musée Jacquemart-André, à Paris.

Omont (Henri), Membre de l'Institut, Conservateur au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, à Paris.

Potez (Henri), Professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Lille.

Rébelliau (Alfred), Membre de l'Institut, à Paris.

Reynier (Gustave), Professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris.

Roy (Émile), Professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Dijon.

Rudler (Gustave), Professeur à l'Université d'Oxford.

Servois, Directeur honoraire des Archives nationales, à Paris.

Vianey (Joseph), Doyen de la Faculté des lettres de l'Université de Montpellier.

Zyromski (Ernest), Professeur à la Faculté des lettres de l'Université d'Aix-Marseille.

Commission des Publications :

Le Bureau et

MM. H. BERNÈS.
E. ZYROMSKI.
P. DE NOLHAC.

MM. H. OMONT.
A. RÉBELLIAU.
G. REYNIER.

CORRESPONDANTS DE LA REVUE A L'ÉTRANGER :

Angleterre.... M. G. RUDLER, professeur à l'Université d'Oxford.

Belgique..... M. G. CHARLIER, professeur à l'Université de Bruxelles.

Canada..... M. GAILLARD DE CHAMPRIS, professeur à l'École normale de l'Université Laval, Québec.

Danemark.... M. U.-A. PALUDAN, conservateur à la Bibliothèque royale de Copenhague.

Espagne..... M. H. MÉRIMÉE, directeur de l'Institut français, Madrid.

États-Unis... Mr. CARRINGTON LANCASTER, professeur à l'Université John Hopkins, Baltimore.
M. H.-P. THIEME, professeur à l'Université de Ann Arbor, Michigan.

Italie..... M. P. HAZARD, chargé de Cours de littérature comparée à la Sorbonne.
M. CARLO PELLEGRINI, professeur à l'Académie Navale, à Ferrare.

Hollande..... M. K.-R. GALLAS, professeur à l'Université d'Amsterdam.

Portugal..... M. J. CARVALHO, professeur à l'Université de Coïmbre.

Suisse..... M. A. FRANÇOIS, professeur à l'Université de Genève.

(Voir la suite, page 3 de la couverture.)

CORRESPONDANTS DE LA REVUE
DANS LES UNIVERSITÉS FRANÇAISES :

Aix-Marseille....	M. E. Gros, maître de conférences à la Faculté des Lettres.
Alger.....	M. P. Martino, doyen de la Faculté des Lettres.
Besançon.....	M. Ch. Charrot, maître de conférences à la Faculté des Lettres.
Bordeaux.....	M. P. Laumonier, professeur à la Faculté des Lettres.
Caen.....	M. Sauvage, archiviste du Calvados.
Clermont.....	N.
Dijon.....	N.
Grenoble.....	M. A. Monglond, professeur à la Faculté des Lettres.
Lille.....	M. G. Ascoli, maître de conférences à la Faculté des Lettres.
Lyon.....	M. J. Buche, professeur au lycée.
Montpellier.....	M. E. Bouvier, maître de conférences à la Faculté des Lettres.
Nancy.....	N.
Poitiers.....	M. J. Plattard, professeur à la Faculté des Lettres.
Rennes.....	M. R. Lebègue, maître de conférences à la Faculté des Lettres.
Strasbourg.....	M. G. Cohen, professeur à la Faculté des Lettres.
Toulouse.....	M. J. Marsan, professeur à la Faculté des Lettres.

La **Revue d'Histoire littéraire de la France,** publiée par la *Société d'Histoire littéraire de la France,* paraît tous les trois mois. **Le numéro**..... **14** fr.

Abonnement annuel :

France et Colonies . . . . . **50** fr.
Étranger : *Pays à tarif postal réduit* (1). **55** fr. ; — *Pays à plein tarif postal* (2). **60** fr.

1. **Pays à tarif postal réduit**. — (*Albanie, Allemagne, République Argentine, Autriche, Belgique, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Colombie, Congo belge, Cuba, Égypte, Équateur, Espagne, Esthonie, Éthiopie, Finlande, Grèce, Guatemala, Haïti, Hongrie, Lettonie, Liberia, Lithuanie (Latvie), Luxembourg, Maroc (zone espagnole), Mexique, Paraguay, Pays-Bas, Perse, Pologne, Portugal et Colonies, Roumanie, Salvador, Suisse, Serbie-Croatie-Slovénie, Tchécoslovaquie, Terre-Neuve, Turquie, U. R. S. S., Union Sud-Africaine, Uruguay, Vénézuéla.*)

2. — *Pays à plein tarif postal* ; les pays non compris dans l'énumération ci-dessus.

Il reste quelques exemplaires des années 1894 à 1926 de la *Revue d'Histoire littéraire de la France.* Chaque année forme un volume in-8°, broché.

Les membres anciens ou nouveaux de la *Société d'Histoire littéraire de la France* peuvent acquérir un exemplaire de chacun de ces volumes à un prix réduit.

Les **Tables générales** de la *Revue d'Histoire littéraire de la France* : 1894-1898 et 1899-1908, par M. Maurice Tourneux, sont en vente.

Pour tout ce qui concerne l'Administration de la Revue (Abonnements, commandes de numéros, d'années parues, changements d'adresse, etc.); s'adresser à la LIBRAIRIE ARMAND COLIN, 103, Boulevard Saint-Michel, Paris, 5e.

LIBRAIRIE ARMAND COLIN, 103, Boulevard Saint-Michel, PARIS (Ve)

Publication de la Société d'Histoire littéraire de la France.

LES DERNIÈRES POÉSIES
de
MARGUERITE DE NAVARRE

publiées pour la première fois avec une *Introduction* et des *Notes*
par ABEL LEFRANC, professeur au Collège de France.

Un volume in-8° carré, avec *portrait*, broché..... **30** fr.

LIBRAIRIE ARMAND COLIN, 103, Boulev. St-Michel, **PARIS**

FERDINAND BRUNOT

Membre de l'Institut, Doyen honoraire de la Faculté des Lettres,
Professeur d'Histoire de la Langue française à l'Université de Paris.

HISTOIRE
DE LA
LANGUE FRANÇAISE

TOME VI

LE XVIIIe SIÈCLE

PREMIÈRE PARTIE

Le Mouvement des Idées et les Vocabulaires techniques

Récemment parus :

FASCICULE I

Philosophie, Economie politique, Agriculture, Commerce, Industrie, Politique, Finances

Un vol. in-8° (16 × 25), 360 pages, relié demi-chagrin . **135** fr. ; — broché . **90** fr.

FASCICULE II

La Langue des Sciences — La Langue des Arts

Index et **Table** des deux fascicules.

Un vol. in-8° raisin (16 × 25), 340 pages, relié demi-chagrin. **105** fr. ; — broché. **60** fr.

Précédemment parus ou en préparation :

TOME I : **De l'époque latine à la Renaissance.** In-8°, 548 pages, broché. . . . **75** fr.
TOME II : **LeSeizième siècle.** In-8°, 510 pages, 8 *planches*, broché. . . . . **75** fr.
TOME III : **La formation de la Langue classique (1600-1660) :**
Première Partie. In-8°, 456 pages, broché. . . . . **60** fr.
Seconde Partie. In-8°, 320 pages, broché. . . . . **55** fr.
TOME IV : **La Langue classique (1660-1715) :**
Première Partie. In-8°, 670 pages, broché. . . . . **85** fr.
Seconde Partie, In-8°, 560 pages, broché. . . . . **75** fr.
TOME V : **Le français en France et hors de France au XVIIe siècle.**
Un vol. in-8°, 328 pages, broché . . . . . **60** fr.
TOME VI : **Le XVIIIe siècle.** *Seconde Partie* (en préparation).
TOME VII : **La Propagation du français en France, jusqu'à la fin de l'ancien régime.**
Un vol. in-8°, 360 pages, broché. . . . . **70** fr.
TOME VIII : **La Propagation du français en Europe. Le français langue universelle.**
In-8° broché. (En préparation.)
TOME IX : **La Révolution et l'Empire :**
Première Partie. In-8°, 616 pages, broché. . . . . **85** fr.
Seconde Partie (En préparation).

Prix de la reliure, demi-chagrin, tête dorée : pour chaque volume, **45** fr.

Saint-Germain-lès-Corbeil. — Imp. Willaume.

1956 1